This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Carnet de la Sabre-tache

Sabre-tache

Digitized by Google

Fr 3.4

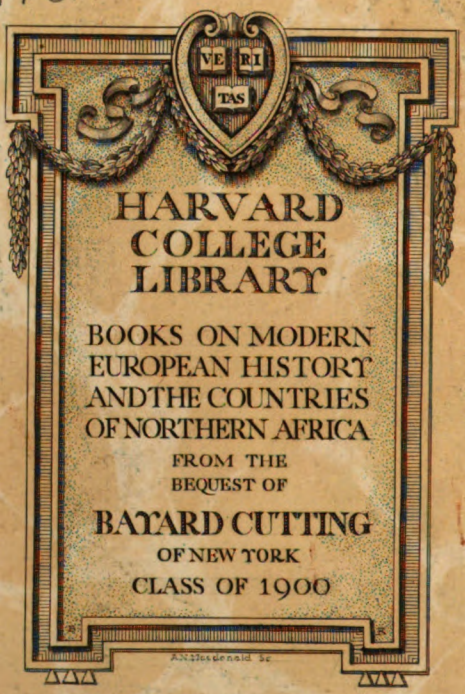
VE RI TAS
HARVARD
COLLEGE
LIBRARY
BOOKS ON MODERN
EUROPEAN HISTORY
AND THE COUNTRIES
OF NORTHERN AFRICA
FROM THE
BEQUEST OF
BAYARD CUTTING
OF NEW YORK
CLASS OF 1900

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE

DEUXIÈME VOLUME

PARIS

J. LEROY, Éditeur, 55, Rue du Faubourg-Poissonnière

1903

Digitized by Google

Digitized by Google

Carnet

de la

SABRETACHE

Digitized by Google

J. Leroy Fils, Éditeur, Paris

Digitized by Google

Carnet

de la

SABRETACHE

Revue militaire Rétrospective

Publiée mensuellement par la Société "LA SABRETACHE"

DEUXIÈME SÉRIE

« Præteriti fides, exemplumque futuri. »
(Devise de Colonel Général Infanterie)

PREMIER VOLUME

PARIS

J. LEROY, Éditeur, 55, Rue du Faubourg-Poissonnière

1903

Digitized by Google

Fr 3.4

HARVARD COLLEGE
SEP 29 1913
LIBRARY
Cutting Fund

Digitized by Google

Digitized by Google

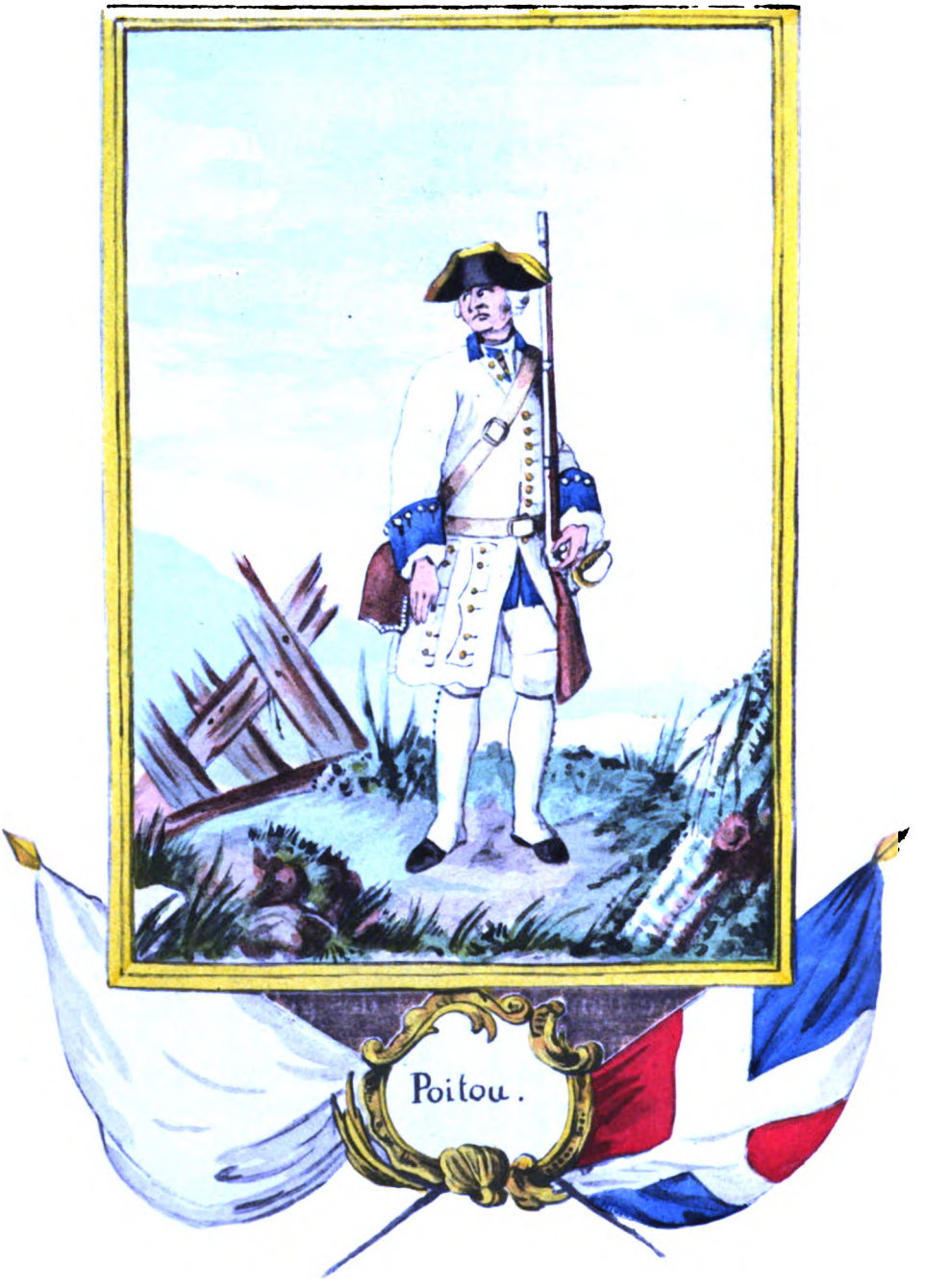

SOLDAT DU RÉGIMENT DE POITOU

FAC-SIMILE

D'après le recueil

Troupes du Roi — *Infanterie Française et Étrangère, année 1757*

(BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

Digitized by Google

Le *Carnet de la Sabretache* a aujourd'hui dix années d'existence.

C'est un petit monument d'histoire militaire. On le doit au général Vanson, au capitaine Mahon, au commandant Boppe, au lieutenant-colonel Saski. Tour à tour, ils ont rassemblé avec une curiosité éclairée et commenté avec un savoir étendu une innombrable quantité de documents précieux.

Le *Carnet,* qui était fait en 1893 pour une centaine de sociétaires, fervents du passé guerrier de la France, s'adresse maintenant à douze cents. Il est lu dans tous les cercles militaires étrangers ; il se trouve dans la plupart des grandes bibliothèques publiques.

Sans prétendre faire mieux qu'autrefois au point de vue du texte, nous croyons devoir rendre le *Carnet* plus complet, plus varié, plus abondant au point de vue de l'illustration. Chacun de nos numéros contiendra désormais huit

Digitized by Google

figures importantes, dont quatre en couleurs : reproductions d'uniformes, de portraits, de tableaux militaires, etc. Il va sans dire que les documents écrits, tirés des archives de l'État et des papiers de famille, ne seront ni moins nombreux, ni moins intéressants que par le passé. Et pour cela, nous adressons une requête à tous les membres de la *Sabretache*.

Aucune société ne présente pareille réunion de grands noms militaires. Vous avez, dans vos papiers de famille, quelques-uns de ces souvenirs, mémoires, relations, rapports, simples lettres écrites au lendemain d'une bataille, dont l'ensemble constitue l'histoire même de la France guerrière. Confiez-nous la copie de ces pièces sans prix, soyez nos collaborateurs, aidez-nous à faire revivre le passé de gloire dont la *Sabretache* s'est donné pour mission de maintenir et d'exalter le culte.

La Commission du *Carnet*.

1er janvier 1903.

Digitized by Google

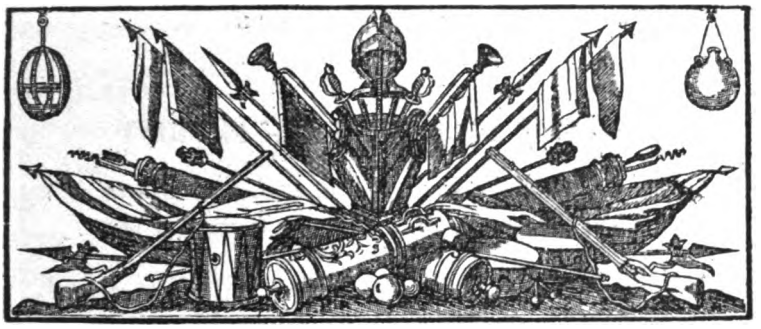

La prise des Barricades

(19 JUILLET 1744)

La prise des Barricades et surtout de celle de Pierrelongue, le 19 juillet 1744, est un des plus beaux faits d'armes de nos anciennes armées. Il a été révélé à la plus grande partie du public militaire par le bel ouvrage du général Arvers sur la guerre dans les Alpes. La relation publiée alors était empruntée aux archives de la Guerre. Un singulier concours de circonstances a réuni dans les archives municipales de Lille trois relations du même événement, datées du 21, du 23 et du 25 juillet. L'une d'elles, celle que nous offrons aux lecteurs de la *Sabretache,* est due au célèbre artilleur ingénieur Bélidor qui, vers 1730, par ses expériences sur la combustion de la poudre dans les bouches à feu, avait préparé une base théorique aux futures réformes de Gribeauval, et qui, en 1744, servait auprès du prince de Conti.

Les Franco-Espagnols, commandés par ce prince et par l'infant don Philippe, avaient commencé la campagne en s'emparant des positions de Montalban et de Villefranche, près de Nice. Mais les routes de Tende et de la Corniche n'existaient pas et les Anglais étaient maîtres de la mer, de sorte qu'il était à peu près impossible de pénétrer en Italie de ce côté. Le prince de Conti prit donc le parti de se porter rapidement dans la vallée de Barcelonnette pour descendre sur Coni par le col de l'Argentière; le bailli de Givry prononçait une attaque sur Château-Dauphin, que couvraient les fortes positions de Pierrelongue, pour dégager l'attaque principale.

Digitized by Google

RELATION DU PASSAGE EN PIÉMONT

Envoyée par M. BELIDOR, Lieutenant-Colonel d'infanterie, Ingénieur du Roi et premier aide de camp de S. A. S. Mgr le prince de Conti

21 juillet 1744.

BELIDOR
(Musée de l'Armée)

Plus de trois semaines avant de partir de Nice, le prince de Conti avait formé le projet de s'ouvrir un passage en Piémont par la vallée de Sture, comme la plus commode, à cause du grand chemin qu'on y trouve, propre à voiturer l'artillerie. Mais comme cette vallée est retranchée par ce qu'on appelle les *Barricades,* d'une manière qui en aurait rendu l'attaque de Sture très meurtrière, ce prince crut que pour ménager les troupes, il fallait s'y prendre plutôt par ruse que par force. Pour y parvenir, l'armée a été divisée en plusieurs colonnes, dont les différents mouvements devaient faire croire au roi de Sardaigne, qu'on avait envie de passer par la vallée de Suze et de Château-Dauphin, afin de l'engager d'y fixer toute son attention ; ce dessein était d'autant plus avantageux que nous n'avions que huit lieues de chemin à parcourir de notre droite à notre gauche, au lieu que par la nature du pays, le roi de Sardaigne était obligé d'en parcourir vingt pour se porter de la vallée de Suze à celle de Sture ; d'ailleurs M. le prince de Conti était parfaitement instruit de tous les endroits par lesquels on pouvait tourner les Barricades, ceux par lesquels les

Digitized by Google

colonnes se pouvaient communiquer et se soutenir réciproquement du centre à la gauche et de la droite au centre.

Toutes les colonnes s'étant rendues le 17 au point par où elles devaient déboucher, l'exécution du projet fut fixée au lendemain 18; celles qui devaient agir marchèrent toute la nuit malgré la pluie dont elles furent accablées pendant plus de huit heures. Celle de M. de Castelar se rendit au village de Saint-Étienne et poussa une tête jusqu'à Vinay où il prit poste à une lieue de Demont, tandis que M. de Villemur arriva au pont Bernard, derrière les Barricades, route par des chemins détournés que les ennemis ne croyaient pas praticable; aussitôt qu'ils eurent connaissance de ces différentes marches et de celles des autres colonnes qui concouraient à la même fin, ils virent qu'ils allaient être enveloppés de toutes parts; ils prirent le parti de se retirer précipitamment. En effet, deux heures plus tard, il ne serait pas échappé un seul homme de tous ceux qui soutenaient les Barricades, en face desquelles se trouvaient l'Infant et le prince de Conti avec un corps de troupes destiné à les attaquer de front, tandis qu'elles le seraient de revers, en cas de résistance. Ainsi à la pointe du jour, les princes se virent en possession de toute la vallée de Sture jusqu'auprès de Demont; pendant que ces choses se passaient, ceux qui défendaient les retranchements de la vallée de la Maira, apprirent au moment qu'on allait les attaquer que nous avions passé de deux lieues les Barricades et qu'ils couraient risque d'être coupés; c'est pourquoi ils ne firent qu'une faible résistance pour favoriser leur retraite; ainsi dans la journée du 18, nous nous sommes trouvés en possession des vallées de Sture et de la Maira.

Dans la position générale, M. le bailly de Givry était à la tête de dix bataillons dans la vallée de Bellin, vis-à-

Digitized by Google

vis les retranchements du Château-Dauphin, ayant M. de Campo-Sancto à sa droite qui occupait une hauteur avec cinq bataillons opposés à la gauche des premiers retranchements, l'un et l'autre postés seulement dans la vue d'occuper les ennemis, par une puissante diversion, parce que les colonnes qui étaient placées dans la vallée de la Maira composaient avec les deux précédentes trente-cinq bataillons, qui étaient à portée de se joindre, ce qui fit croire au roi de Sardaigne qu'on en voulait au Château-Dauphin; c'est pourquoi il s'y rendit en personne avec la plus grande partie de ses forces, c'est ce qui a beaucoup facilité les opérations précédentes, ainsi que M. le prince de Conti avait prévu; son objet se trouvant rempli le plus heureusement du monde, il envoya des courriers en informer les officiers généraux des colonnes qui étaient au loin, celui qui fut dépêché à M. de Givry trouva les chemins si rompus par la pluie de la nuit précédente qu'il ne put arriver que la nuit suivante, après l'événement que voici.

M. le bailli de Givry qui avait remarqué dans la matinée du 19 beaucoup de mouvement chez les ennemis au nombre de dix-huit bataillons crut qu'ils se dégarnissaient pour aller porter du secours à leur gauche, ou qu'ils se disposaient à venir l'attaquer, et jugea qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre que de le prévenir, il plaça un de ses bataillons dans une gorge par laquelle on pouvait l'inquiéter, et résolut d'attaquer avec les neuf autres bataillons, quoi qu'il eût deux retranchements formidables à forcer, et à se rendre maître du fort qui est proprement aujourd'hui Château-Dauphin; l'ancien n'étant plus qu'une masure sans défense, le nouveau est composé d'une enceinte de pierre sèche, flanquée de batteries de canons et bien palissadée, enveloppée d'un bon chemin

Digitized by Google

couvert, avec des places d'armes, mais dont on ne pouvait bien juger que de dessus la hauteur même.

Le 19e à une heure après-midi, n'ayant point de canons, et les outils étant restés derrière, il crut devoir profiter de l'ardeur que nos troupes lui marquaient, pour marcher aux ennemis, alors de dix-huit bataillons piémontois. M. de Campo-Sancto en tenait six en échec, les douze autres étaient répandus dans les retranchements, et formaient un corps de réserve derrière le fort où était le roi de Sardaigne; M. de Chevert à la tête des grenadiers attaque le premier retranchement et l'emporte, les ennemis se retirent derrière le second qui est emporté de même, quoique défendu avec beaucoup d'opiniâtreté, de là ils se retirent dans le fort où ils sont poursuivis par les nôtres, qui emportent le chemin couvert avec une vigueur sans exemple, mais la difficulté était de passer outre pour faire une brèche; à force de bras, ils arrachent les palissades, se font des gradins en fichant leurs baïonnettes dans les joints des pierres, se soutiennent les uns les autres pour entrer dans les embrasures, sont repoussés à chaque fois, en essuyant un feu d'enfer, de canon et de mousqueterie, pendant trois heures, sans que rien puisse les rebuter, toujours M. de Chevert à leur tête, leurs colonels et tous les officiers s'empressant de les entretenir dans la fureur qui les possédait causée par l'avantage qu'ils venaient d'avoir; cependant M. de Givry qui les voyait périr et qui avait reçu un coup de fusil qui lui avait rompu la rotule, fit sonner la retraite par trois fois, sans qu'il fût possible de les ramener, il leur envoya de plus un ordre par écrit, auquel ils s'excusèrent de se

UN POSTE
(Musée de l'Armée)

Digitized by Google

soumettre en répondant qu'ils étaient résolus tous de périr jusqu'au dernier, plutôt que de renoncer à emporter le fort. Dans ce temps-là un officier de Poitou planta son drapeau sur le parapet et causa, par cette action de vigueur, un redoublement de courage, qui semble avoir donné des ailes aux soldats; le fort fut emporté l'épée à la main avec un massacre effroyable des cinq bataillons qui s'y trouvèrent. Ces bataillons furent soutenus pendant tout le temps du combat, par les grenadiers, les carabiniers, les dragons et autres troupes d'élite que le roi de Sardaigne s'était réservées. Il n'est point possible de peindre le carnage affreux qui s'est fait de notre part dans ce malheureux fort pendant une heure et demie qu'on y a combattu; le roi de Sardaigne, voyant qu'il n'y avait plus de ressource, et que tout ce qui avait échappé à la mort fuyait, et la plupart précipité du haut en bas des rochers, par ceux qui les poursuivaient, prit le parti de se retirer ; on apprit par les officiers prisonniers qu'il n'avait pu soutenir sans douleur un spectacle aussi affreux et qu'il s'était écrié : *O mon Dieu ! quels hommes sont-ce là ? que vous ai-je fait pour ne m'en avoir pas donné de semblables ?* S'étant informé quel était un régiment déguenillé qui combattait avec plus d'acharnement que aucun, on lui répondit que c'était le Régiment de Poitou, il répondit que c'était le *Régiment du Diable ;* en effet, jamais on n'a donné un exemple de valeur pareille à celle que ce digne régiment a marqué en cette occasion. Les six bataillons, que M. de Campo-Sancto avait tenus en respect, s'abandonnèrent à eux-mêmes, prirent aussi la fuite, en voyant que cet officier général se mettait en devoir de les aller attaquer; les restes glorieux de nos neuf bataillons sont demeurés en possession du fort et de tous les retranchements qui soutenaient Château-Dauphin et par conséquent de la vallée

Digitized by Google

de la Vraitte qui nous donne un débouché dont il est aisé de sentir toute la conséquence.

Indépendamment de tout le courage que les ennemis ont fait pour nous défendre cette entrée du Piémont, la situation du terrain présente de si grandes difficultés, que ceux qui ont eu l'avantage de les surmonter, les considérant présentement de sang-froid, ont peine à se persuader d'y être parvenus; en effet, on n'a jamais rien vu de si respectable, tout ce que l'art a pu imaginer d'ingénieux pendant trois ans, a été mis en œuvre pour la défense, et pour en juger d'une manière désintéressée, il a fallu un courage au-dessus de l'humanité pour vaincre tant d'obstacles; voici ce que M. de Campo-Sancto en a écrit à l'Infant : *Les Français quoi qu'en nombre bien inférieur à celui des ennemis n'ont point voulu partager la gloire, emportent les retranchements et le Fort-Dauphin.*

« L'éloignement où j'étais, joint au brouillard qui « m'environnait sur la montagne que j'occupais m'a empê- « ché de distinguer ce qui se passait; au bruit de la mous- « queterie que j'entendais, un mouvement que je fis alors « a obligé le corps des ennemis qui était au dedans à se « retirer, j'ai couru aussitôt pour seconder M. le bailly de « Givry, mais à mon arrivée il n'y avait plus rien à faire; « j'avouerai à V. A. R. que j'ai été effrayé de la résistance « dont les retranchements et le fort étaient capables, et plus « encore du grand nombre de Piémontois, dont j'ai trouvé « le terrain couvert, j'espère que les occasions se présente- « ront de nous signaler aussi, tout ce qui peut nous arriver « de plus glorieux c'est d'imiter un si bel exemple impos- « sible à surpasser. »

Les neuf bataillons qui partagent la gloire d'une action aussi mémorable, sont : les trois bataillons de Poitou, deux de Conty, celui de Provence, celui de Brie, deux de

Digitized by Google

Travers. L'affaire a duré dix heures sans relâche, nous y avons perdu un grand nombre de braves gens, mais la perte des ennemis double la nôtre.

Si l'on a égard au grand nombre de déserteurs qui ont passé de notre côté pendant la retraite du roi de Sardaigne, il faut que des dix-huit bataillons, il lui en soit resté tout au plus la valeur de sept ; la terreur est répandue dans ses troupes, et la consternation est générale dans tout le Piémont.

72 pièces de gros canons et 12 mortiers sont en marche avec tout ce qui doit les accompagner pour le siège de Demont et celui de Cony, qui vont être poussés vivement, en outre nous voilà maîtres des vallées de Bellin, de la Maira et de Sture, qui nous donnent la facilité de pénétrer de toutes parts dans le Piémont ; il ne nous reste plus pour terminer la campagne que d'avoir la communication de la comté de Nice, par le col de Tende qui est praticable en hiver, ce qui sera une suite de la prise de Cony.

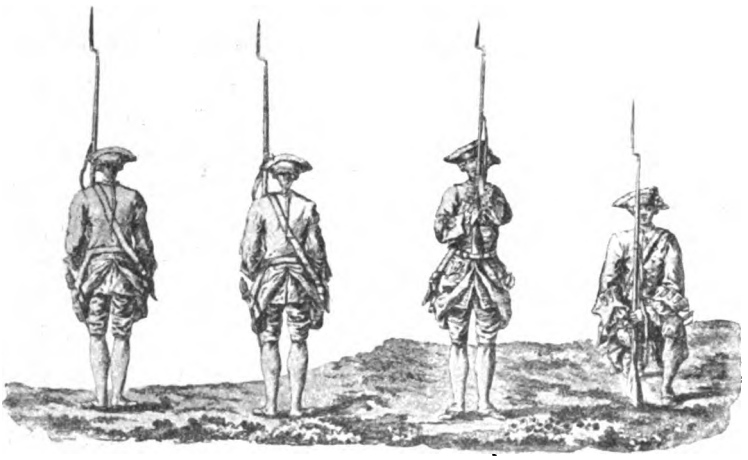

EXERCICE DU FUSIL

(Musée de l'Armée)

Digitized by Google

Deux lettres de Masséna

Les deux lettres suivantes de Masséna, adressées l'une au général Schérer, l'autre au général Bonaparte, sont intéressantes à plus d'un titre. La première atteste la fierté de caractère de Masséna et aussi sa pénétration et sa finesse; la seconde montre combien il était ardent et entreprenant en présence de l'ennemi. Ces lettres proviennent des archives de M. le prince d'Essling, archives très riches en documents inédits.

S.

PREMIÈRE LETTRE

Masséna l'adresse à Schérer, général en chef de l'armée d'Italie (1). Cette lettre répond aux accusations de Fontbonne (2), inspecteur envoyé par le Directoire pour réorganiser les troupes stationnées dans les Alpes.

Savone, le 22 ventôse an IV (12 mars 1796).

J'ai reçu votre lettre du 19e du courant, citoyen général, concernant le général Fontbonne, elle m'a singulièrement surpris, je ne reviens pas même de l'étonnement dans lequel elle me jette.

(1) Schérer était alors démissionnaire. Le Directoire accepta sa démission par lettre du 2 mars 1796, et le même jour, nomma le général Bonaparte commandant en chef de l'armée d'Italie. Celui-ci arriva à Nice le 26 mars, date de la prise de Voltri par le général Pijon.

(2) Le général Fontbonne était sans doute chargé de surveiller l'exécution de l'arrêté du Directoire, en date du 18 nivôse, relatif à la nouvelle organisation des demi-brigades.

Digitized by Google

Quand le g^al^ arriva à Final je luy fis un accueil fraternel, je luy communiquay la lettre que vous m'aviés écritte, et de son côté il me communiqua les instructions qu'il devait suivre par [pour] la réorganisation de l'armée, il parut désirer commancer son travail par la 1^re^ division de l'avant-garde, il se rendit à Savone, je ne pûs l'y accompagner parce que ma présence était très utille pour y activer les administrations et faire exécuter les réquisitions que je ne cessais de faire aux habitans du païs; en partant il me promit de se concerter avec moy sur tout ce qui serait nécessaire pour le bien du service, c'est ce qu'il n'a pas fait, je luy avais offert tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin et il ne m'en a demandé aucun, il ne m'a pas même écrit à ce sujet.

De retour à Final, je suspendis mon voyage de Savone où ma présence devenait nécessaire pour y visiter tous les postes de la 1^re^ division, et les faire renforcer, le beau temps qu'il faisait depuis 8 jours ayant permis à l'ennemy de s'approcher. Je restay deux jours avec le g^al^ Font-Bonne, il me dit que les renseignements dont il avait eu besoin luy avaient été donnés par les chefs des corps, que son travail pour la 1^re^ division était à peu près fini. Je luy donnay ceux nécessaires pour la 2^e^, et il m'assura que je pouvais partir pour Savone, qu'il partait le lendemain pour la *pietra*, que de là il me fairait passer sans aucun retard l'extrait de son travail et les différents états nécessaires pour le consomer, ce ne fut cependant que le 14^e^ qu'il me les envoya, quoyque dattés du 7; ils étaient incomplets n'ayant pas ceux des sous-officiers, je ne pouvais à ce moyen rien faire terminer, je luy écrivis et je luy marquay mon étonement de ce que les états qu'il m'avait fait passer étaient dattés

Digitized by Google

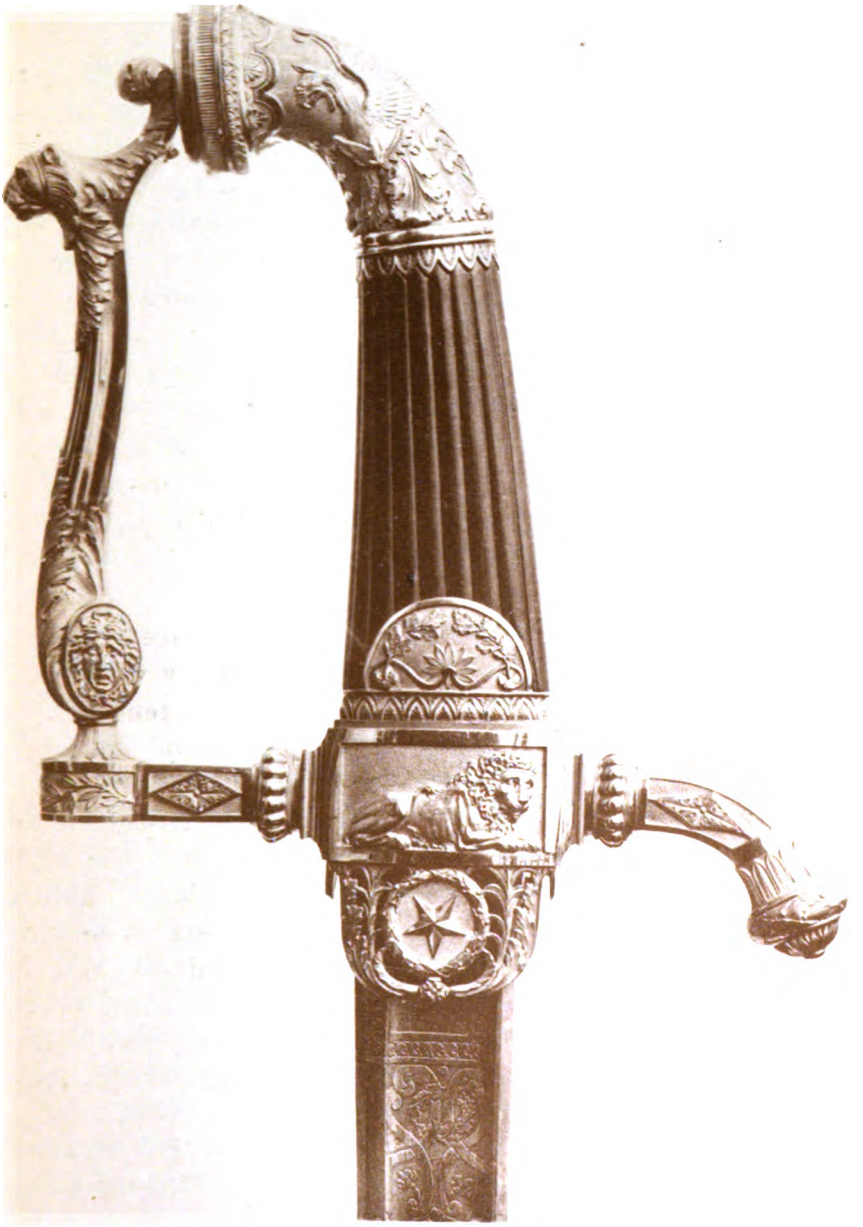

POIGNÉE D'UN SABRE DONNÉ AU GÉNÉRAL MASSÉNA
PAR LA RÉPUBLIQUE LIGURIENNE

(COLLECTION DE M. LE PRINCE D'ESSLING)

Sur le *fourreau est gravée cette inscription* : AL GENERAL MASSENA IL POPOLO LIGURE RICONOSCENTE

Digitized by Google

J. LEROY Fils, ÉDITEUR

Digitized by Google

du 7, ce qui aurait pû faire croire que j'aurais moy-même mis du retard dans une opération qui ne devait nullement en souffrir.

Informé qu'il accordait des démissions à des jeunes gens en état de faire la guerre, je luy écrivis également à ce sujet en le prévenant que je n'en signerais aucune et que j'allais vous en rendre compte, ce que je fis le même jour.

Après une pareille conduitte, je ne puis concevoir, g^al^, qu'on puisse avoir l'idée que je n'ay pas secondé de tout mon pouvoir le g^al^ Fontbonne, et qu'il puisse se plaindre qu'il a été en butte dans les deux divisions d'avant-garde à des tracasseries injustes qui n'ont fait qu'entraver la marche de son opération. Je le mets au deffi, et qui que ce soit, de porter contre moy la plus légère plainte à ce sujet, il ne m'a fait aucune réclamation ni parlé des lettres anonimes qu'il a pû recevoir; si en raison de sa naissance, de sa conduite, et de ses opinions il a éprouvé quelques contestations particulières et non relatives à l'opération dont il était chargé, tout ceci m'est absolument étranger, je n'ay ni à le juger ni à le deffendre, mais seulement à repousser les plaintes injustes qu'il n'a portées que pour se disculper du retard qu'il a apporté luy-même dans son travail.

Il ne doit point s'étayer des notes des conseils d'administration, pour valider les demisions qu'il a signées, il devait conformément à ses instructions me les communiquer, c'est ce qu'il n'a pas fait.

J'ay prevenû, général, votre demande, je me suis fait remettre les états de tous les démissionnaires avec les notes des chefs des corps, et vous les ay faits passer, c'est à vous à prononcer, je les attends pour terminer la réorganisation. Je vais donner les ordres nécessaires pour faire

Digitized by Google

remettre à leur place les quatre officiers démissionnaires que vous avés renvoyés à leurs corps.

Je ne puis vous dissimuler, général, que je trouve depuis quelque temps plusieurs de vos lettres peu satisfaisantes, j'en suis vivement affecté, je n'ay pas cessé un moment de répondre à la confiance que vous m'avés donnée, je crois la mériter comme j'ay également mérité celle de tous les généraux qui ont commandé l'armée, souvent je vous en ay donné des preuves, je vous suis sincèrement attaché, il ne vous est pas permis, général, d'en douter. — Veuillés bien m'ouvrir votre âme, et me dire enfin ce qui vous rend de jour en jour si froid et même un peu injuste à mon égard, parlés moy avec franchise et à cœur ouvert ; si j'ay perdu votre confiance dites le moy nettement, je ne balanceray pas à donner ma démission ou à demander à changer d'armée.

Je suis informé que le g^al^ Serrurier s'est plaint à vous que j'avais ordonné au commissaire Courtès de ne rien faire passer à *Orméa* que toute la droite ne fût approvisionnée, que facile à vous laisser prévenir sur mon compte, vous luy aviés écrit pour veriffier le fait, et qu'il vous a répondu que cet ordre n'a jamais existé que dans la tête du général Serrurier.

Je suis également informé et depuis longtems qu'on a répandû le bruit à Nice que je me suis emparé d'une voiture abandonnée par l'enemy et réclamée par une femme autrichienne, que je me promène tous les jours dedans ; quoyque le fait soit faux et controuvé, vous y avés cependant, g^al^, permetés moy de vous le dire, ajouté foy ; si vous m'en aviés écrit, je vous aurés sur cet objet comme sur tous les autres facilement détrompé ; je ne sçais qu'est devenue la voiture réclamée; tout ce que je puis vous assurer, c'est que trois ont été vendues à Final,

Digitized by Google

POIGNÉE D'UNE ÉPÉE DONNÉE AU GÉNÉRAL MASSÉNA
PAR LA RÉPUBLIQUE LIGURIENNE

(COLLECTION DE M. LE PRINCE D'ESSLING)

Sur la lame de cette épée est gravée la même inscription que sur le fourreau du sabre

Digitized by Google

Digitized by Google

l'une au commissaire Aubernon, la 2e à un Gênois et la 3e au payeur Félician, et que depuis que je commande l'avant-garde je n'ay monté dans aucune.

Puis-je douter d'après cela que vous ayés cessé de rendre justice à mes sentiments et à ma délicatesse; et dois-je garder un silence qui serait condamnable, il ne suffit pas d'être innocent, le seul soupçon est une offence.

J'attends avec impatience votre réponse.

MASSÉNA.

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE MASSÉNA
(Communiqué par M. le prince d'Essling)

DEUXIÈME LETTRE

Après la prise de Vérone et l'investissement de Mantoue, Masséna est chargé par Bonaparte de garder le couloir de l'Adige. Après avoir enlevé un poste très important, il écrit au général en chef :

Le 10 messidor an V (28 juin 1796).

Instruit que l'enemy se renforçait et qu'il faisait des ouvrages pour se fortiffier dans ses positions j'ordonnay une attaque générale pour m'assurer par des reconnaissances sures et en force de la vérité des rapports.

Neuf compagnies de carabiniers et 600 hommes de la 4e 1/2 brigade légère eurent en conséquence ordre de se porter sous les ordres du gal de brigade Joubert

Digitized by Google

à la *Boquetà de Campion;* je m'y portay moy-même avec mon état-major et accompagné du général de brigade Valette pour m'assurer de la force et des positions de l'enemy.

A une heure après minuit, le chef de bat^on^ Marchand avec les 9 compagnies de carabiniers a investi et attaqué l'ennemy dans leurs formidables retranchements; le g^al^ Joubert avec les 600 hommes de la 4^e^ d'inf^ie^ légère le suivait, l'enemy surpris se retira dans ses retranchements, nos braves républicains les y ont attaqués l'arme au bras et n'ont fait usage que de leurs sabres et de leurs bayonnettes pour s'emparer de leurs redoutes; les régiments d'Oterman (1) et Strassoldo et 400 tirailleurs deffendaient des positions qui auraient été inexpugnables si elles eussent été deffendües par des Français; mais nos braves, sans avoir égard au nombre et aux positions, n'y au terrible feu que tous les esclaves faisaient, les ont chassés de toutes leurs petites forteresses, leur ont tué et blessé beaucoup de monde et fait 200 prisonniers, leur ont pris quatre camps d'environ 400 tentes, tous les bagages des officiers, marmites, etc., et 24 mulets avec environ 15.000 cartouches, le commandant de cette troupe a été tué dans un des retranchements, 200 hommes du régiment de Lautterman (2) se sont précipités d'une roche pour éviter les bayonnettes de nos intrépides guerriers, je vous fairay connaître, citoyen général, les traits de bravoure qui méritent d'être connus. Joubert et son état-major s'y est parfaitement conduit, particulièrement son frère qui guidait une de nos colonnes, ce militaire remplit depuis la promotion de son frère au grade de général de brigade les fonctions d'aide de camp,

(1) Lattermann.
(2) Lattermann.

Digitized by Google

sans être officier. Je demande, citoyen général, pour ce jeune soldat le grade de sous-lieutenant.

Vous ne pourriés imaginer, citoyen général, le nombre et la force des retranchements qu'ils avaient élevés dans cette partie, l'officier du génie qui était chargé de ces travaux avait surement reçu ordre de le faire pour recevoir toute l'armée actuelle de Baulieu (1) et celle qu'ils attendent du Rhin. Encore y aurait-il eu place pour les recrues de deux ans; la quantité d'ouvrages que ces gens là ont fait dans l'espace de cinq à six jours est incroyable; les roches étaient suspendües sur toutes les hauteurs pour écraser les attaquans, mais tous les moyens de deffence n'ont pû arretter nos braves un seul instant.

Le chef de bataillon Recco, commandant à *preabaco* et *Brentin* avait ordre de se porter avec la 11e 1/2 brigade d'infanterie légère qu'il commande, renforcé de 2 compagnies de carabiniers et de 2 de grenadiers sur *Belun* avec ordre de reconnaître les positions et les forces de l'ennemy. Ce chef connû par ses talents militaires et sa bravoure avait si bien pris ses dispositions d'après mes instructions que les grenadiers et les carabiniers ont enveloppé tous les postes avancés de l'ennemi et pas un seul d'eux ne leurs a échappé, 800 Autrichiens deffendaient les excellentes positions de *Belun*, mais nos braves guerriers, sans avoir égard au nombre et aux excellentes positions que l'ennemy deffendait, ont marché la bayonnette en avant et ont culbuté tout ce qui s'opposait à eux; plus de 100 de ces esclaves ont mordu la poussière; 70 prisonniers ont resté en notre pouvoir et sans une batterie de 4 canons que l'ennemy avait sur la rive gauche de la Dïge (2) et l'impossibilité de passer cette rivière qui n'est

(1) Beaulieu.
(2) L'Adige.

Digitized by Google

pas gayable et qui empêchait les pièces de tomber en notre pouvoir, c'en était fait des 800 Autrichiens ; le chef a eû toutes les peines du monde à retenir l'ardeur de nos braves soldats qui voulaient les poursuivre et passer la rivière à la nage ; mais sa sagesse à dû contenir leur ardeur bouillante, pour ne pas risquer de perdre la gloire de cette belle journée ; notre perte dans ces deux affaires n'est que de six morts et de 7 à 8 blessés légèrement...

Salut et respect.

MASSÉNA.

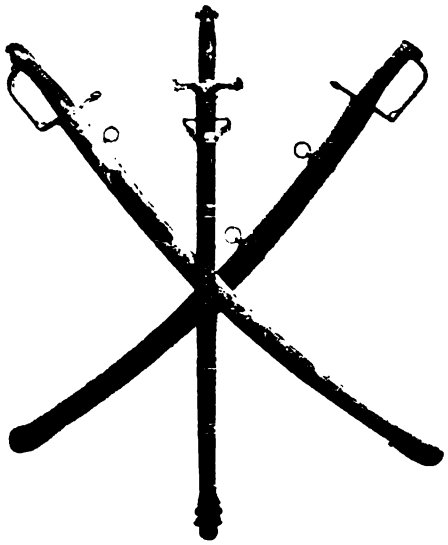

EPÉE ET SABRES D'HONNEUR
DONNÉS PAR LA CONVENTION ET LE DIRECTOIRE
AU GÉNÉRAL MASSÉNA
EN 1795-1796-1797

(Collection de M. le prince d'Essling)

Digitized by Google

Un Soldat d'Italie et d'Égypte

(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1792—21 février 1801)

Le manuscrit 1010 de la Bibliothèque de Carpentras (Vaucluse), in-folio sur papier, de 56 feuillets, contient le texte, jusqu'à ce jour inconnu, semble-t-il, et inutilisé, du « Journal d'un voyage commencé le 7 novembre 1792 et terminé le 21 février 1801 », titre qui en indique mal le contenu : il renferme, en effet, les souvenirs de vie militaire d'un volontaire de l'an II, qui a servi dans les canonniers de la République, en Corse, en Sicile, en Provence, en Italie, à Malte, en Égypte, de 1792 à 1801, à la suite des armées des Alpes, d'Italie et d'Orient. — Ce manuscrit est d'une provenance au-dessus de tout soupçon et d'une authenticité garantie. Il a été acheté au fils de l'auteur, un an après la mort de celui-ci, le 10 avril 1852, par le célèbre bibliographe vauclusien, docteur Barjavel, qui en a fait don à la Bibliothèque Inguimbertine (ou municipale) de Carpentras. Ce manuscrit est l'autographe même de l'auteur, d'après le témoignage exprès du donateur ; et, dans une note écrite sur le feuillet de garde de ce manuscrit, Barjavel dit : « De cette relation il n'existe que trois exemplaires manuscrits, savoir : celui-ci, écrit de la main de l'auteur ; un autre, aussi autographe, sous le format petit in-8°, que j'ai laissé entre les mains du fils de l'auteur, et un troisième relié, petit in-4°, que l'auteur fit copier par M. Desfrançais, alors que celui-ci était secrétaire du sous-préfet de Carpentras, de 1815 à 1830. Ce troisième exemplaire, je le possède aussi, l'ayant acheté le 10 avril 1852 du fils de l'auteur. » Ce troisième exemplaire est aujourd'hui le manuscrit 1011 de la Bibliothèque de Carpentras. Il n'offre aucune différence avec le précédent. Le manuscrit resté entre les mains du fils de l'auteur semble perdu ; du moins l'on n'en a plus de traces.

L'auteur ne s'est désigné que par les initiales « A. M. B. s. d'a. », qui ont mal caché pour ses compatriotes Antoine-Mathias Bonnefons, sergent d'artillerie. Le nom n'est pas beaucoup plus explicite que les initiales, et l'auteur n'est guère connu que par les ren-

Digitized by Google

seignements que fournit son journal et par une note très succincte où Barjavel a résumé sa biographie, postérieurement à son départ de l'armée. Bonnefons naquit à Avignon vers 1770. Agé de vingt-deux ans environ, il s'engage en 1792 pour « se soustraire à cette terreur qui était presque à l'ordre du jour ». Il rejoint une compagnie de canonniers en formation à Marseille, y apprend assez rapidement les premiers éléments de son métier, et est définitivement incorporé à La Ciotat (B. d. R.) dans « la compagnie de canonniers du bataillon du Martigues ». En cette qualité il fait partie de l'expédition de Corse-Sardaigne. L'escadre se disloque à Cagliari pour se soustraire au feu des batteries ennemies; son vaisseau, après avoir manqué de s'échouer près du cap Corse, est entraîné à Palerme, d'où Bonnefons revient à Toulon (2 janvier-14 mars 1793) : c'est sa première campagne. Blessé par accident à la jambe, à Palerme, il passe un mois environ à l'hôpital à Toulon, puis rejoint sa compagnie à l'armée des Alpes, et en suit la destinée, sans éclat, du printemps de 1793 à la fin de l'année 1795. Les souvenirs les plus saillants qu'il ait gardés de ce temps sont : deux périodes de service en détachement aux batteries de Breuil et de la Chapelle du Belvédère dans les Alpes-Maritimes ; sa nomination comme membre du conseil d'administration de la 22e demi-brigade, et une crise de fièvres qui lui valut deux mois d'hôpital et de congé de convalescence à Aix (B. d. R.) et à Carpentras. En 1796 et 1797, sans prendre part personnellement à aucune action de guerre, il parcourut de garnison en garnison toute l'Italie septentrionale, d'Oneglia (où, à la fin de 1793, il dirige un atelier pour la fabrication des cartouches d'infanterie) à Ormea, à Alexandrie, Milan, Pavie, Pizzighetone, Mantoue, etc.; il est quelque temps détaché à Alexandrie comme chef artificier. Le 29 janvier 1798, deux escouades d'artificiers étant supprimées, il est versé au dépôt des escouades supprimées, puis incorporé dans la troisième escouade des artificiers d'Italie. Il est détaché à Ferrare le 9 février 1798. C'est là que vient le surprendre sa nomination de sous-chef d'escouade. En cette qualité il rejoint sa compagnie et l'accompagne à Rome par Bologne et l'Apennin. Il y reste jusqu'en mars 1798.

C'est alors seulement que commence sa carrière militaire vraiment guerrière. Le 26 mars 1798, il quitte en effet Civita-Vecchia avec le convoi destiné à l'armée d'Orient, passe à Malte, où il est simple spectateur des événements, et débarque en Égypte. Jusqu'au 1er février 1799, en Égypte comme en Italie, il reste en marge des événements intéressants. C'est en garnison à Rosette, occupé à fabriquer des cartouches et à fondre des balles, qu'il apprend la victoire des Pyramides et le désastre d'Aboukir. Il est ensuite à

Digitized by Google

Giseh avec le parc de réserve et les ateliers. Enfin il est « d'expédition ». Il fait la campagne de Syrie, à l'arrière-garde de l'armée. A Gaza, il est chargé de calibrer les pièces du château. Il assiste à la prise de Jaffa et au siège de Saint-Jean-d'Acre. Il revient en Égypte, toujours à l'arrière-garde, avec les débris de l'armée. Il y reste, avec Kléber et Menou, jusqu'à la capitulation finale, sans prendre part désormais à aucune action remarquable. Il est embarqué le 2 vendémiaire an X, à bord d'une felouque grecque, le *Saint-Nicolas*, et après une longue navigation qui le promène à Rhodes, à Cos, Paros, Samos, Zante, Messine, Porto-Ferrajo, Gênes, Hyères et Toulon, il débarque le 26 brumaire au lazaret de Marseille, où il subit une quarantaine, réduite à vingt-six jours seulement par faveur grande. Le général Cervoni, commandant la place de Marseille, l'envoya à Grenoble. Ce fut sa dernière garnison : il y demanda et obtint, en vertu d'un arrêté de frimaire an IV, son congé absolu, en qualité de sergent d'artillerie.

Ainsi rendu à la vie civile, après « dix ans, trois mois et dix jours » de service, il retourna à Carpentras. Il vécut encore un demi-siècle en paisible bourgeois. Le docteur Barjavel nous apprend qu'il épousa Thérèse Lazare (de Sault, Vaucluse), et qu'il fut libraire jusqu'en 1828. Une profession sédentaire devait, en effet, lui agréer après tant de voyages et de fatigues. Mais en 1828, il abandonna cette profession et « fut à Avignon commis chez Calvet-Leblond, marchand papetier ». Puis, en 1834, il alla à Sault, d'où il revint en 1836 à Carpentras ; il y mourut sans profession le 16 février 1851, âgé de 82 ans. Il laissait un fils, François-Polycarpe, né à Carpentras en 1809, qui fut relieur et mourut le 20 mars 1861. Rien n'est donc plus terne et plus modeste que cette longue existence.

Tel ayant été l'auteur, on voit ce que peut être ce journal, et le genre d'intérêt, plus psychologique qu'historique et militaire, qu'il offre. Notons d'abord qu'il n'a été rédigé qu'après le retour de Bonnefons en France. La mention qu'il fait de la bataille de Marengo, quand il note son passage en 1798 dans le village de ce nom, suffit à le prouver. Aucune allusion contemporaine ne permet de préciser davantage la date de sa composition et celle de son achèvement. Ce journal n'est donc pas un document immédiatement contemporain des faits. Il n'en donne pas l'impression journalière et quasi vivante, et on peut douter sinon de la véracité de l'auteur, du moins de la fidélité de ses souvenirs. Les sources de l'auteur sont en effet surtout des souvenirs. Il dit honnêtement « ne pouvoir raconter en détail et dans l'ordre chronologique les événements des ans III, IV, V en Italie, parce qu'il a perdu son « journal »,

Digitized by Google

(sans doute quelque carnet de ses marches et de ses étapes). Il cite à diverses reprises des lettres et proclamations de Bonaparte qu'il a copiées avec exactitude et qu'il donne presque textuellement. Comme il suit de même avec une fidélité remarquable l'ordre des dates dans ses souvenirs d'Égypte (sauf en un passage, où un lapsus de calcul lui fait commettre une erreur de dix jours), on peut croire qu'il s'est aidé de quelque « journal de marche », — ou peut-être tout simplement des récits imprimés. Nous n'avons donc pas ici une source historique absolument originale et vierge ; elle est contaminée par des influences de documents étrangers. — Il ne faut pas s'attendre non plus à trouver ici aucune relation sensationnelle ni aucun fait vraiment nouveau. Bonnefons ne dit rien des guerres d'Italie, car il n'en a rien vu. En Égypte, il ne parle presque pas des choses militaires. Pendant la campagne de Syrie, il n'a rien compris à ce qu'on lui faisait faire et ne paraît même pas avoir essayé de comprendre.

Si dénué qu'il soit d'originalité et d'intérêt technique, le journal de Bonnefons est cependant intéressant : Bonnefons est de cette catégorie de volontaires qui, engagés comme il le dit lui-même, pour fuir la Terreur, ont vu dans l'armée un refuge pour la liberté et un asile pour leur vie, et pour qui la carrière militaire n'a été, en somme, qu'un moyen d'attendre et d'atteindre des jours meilleurs et plus paisibles, et, dirait-on volontiers, une espèce d'émigration. Dès lors, le métier en soi ne lui plaît ni ne lui déplaît; il ne cherche qu'à s'en tirer au meilleur compte, et il ne s'y intéresse pas. Il est un de ces soldats dont parlait Figaro, qui se battent pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Aucun des principes, aucune des idées de la Révolution n'a pénétré, semble-t-il, dans son cerveau. Son acte le plus remarquable dans sa première campagne de volontaire, est de faire un pèlerinage et de faire dire une messe d'actions de grâces pour un naufrage évité : acte assez singulier et contraire à ce que l'on se figure communément des armées républicaines. On ne trouve chez lui aucune marque de sympathie ou d'admiration pour ses chefs ou ses camarades ; il parle du monument élevé à Rome à la mémoire de Duphot « par les Français », comme en se séparant d'eux. Pas un seul mot sur Bonaparte, à peine un regret pour la mort de Kléber. Aucun patriotisme : défaites et victoires, dispersion de la flotte devant Cagliari, Marengo, prise de Malte, Aboukir, les Pyramides, Saint-Jean-d'Acre, il signale tout avec une égale indifférence, une parfaite insensibilité. En Italie, son journal est celui d'un touriste ; en Egypte, celui d'un ethnographe, curieux des mœurs orientales, les décrivant avec simplicité, essayant de dresser un vocabulaire de

Digitized by Google

mots arabes usuels. Partout, ce qui l'a préoccupé surtout, uniquement, c'est le soin de sa conservation, le souci de ne pas devenir, comme disait plus tard Ney, « une victime de la guerre ». C'est de ses blessures, de ses souffrances qu'il parle le plus longuement, le plus volontiers. Aussi en Syrie est-il un témoin intéressant sur les misères de la guerre. Il a vu de cette expédition ce que pouvait en voir un pauvre diable mourant de soif et de dysenterie : ce n'est pas beau. Après le récit officiel de Bertrand, les emphatiques et inexacts bulletins de Bonaparte au Directoire, ces notes monotones et lamentables donnent un autre aspect de ce rêve oriental, — un aspect de cauchemar, — qui n'est pas moins digne d'être connu.

Volontaire sans enthousiasme, soldat par résignation, intelligence médiocre mais positive, ne comprenant de son métier que les besognes quotidiennes, Bonnefons mérite d'être cru et peut, en somme, être consulté avec confiance. On n'a pas à craindre l'exaltation républicaine d'un Fricasse, l'aveuglement napoléonien de Coignet ou les gasconnades héroïques de Marbot, chez ce brave homme qui, de ses dix années de vie militaire, se rappelle surtout qu'il a eu la « frousse » en mer, entre Cagliari et Palerme, et, dans le désert, la frousse et la diarrhée, — et qui l'avoue.

L.-G. PÉLISSIER.

Dans le courant du mois de vendémiaire, l'an premier de la République française, on fit une annonce dans la ville de Carpentras, par son de trompe, dans laquelle l'on invitoit les jeunes gens de bonne volonté qui voudroient se faire inscrire et enrôler dans une compagnie de canoniers qui devoit se former à Marseille. Entraîné par quelques-uns de mes camarades, et pour me soustraire à cette terreur qui étoit presque à l'ordre du jour, je me laissai persuader et fut *(sic)* me faire enrôler à la commune : j'étois âgé de vingt ans neuf mois.

Après avoir donné nos suffrages pour nommer les chefs qui nous devoient commander, nous partîmes de Carpentras le 25 brumaire an 1er de la République fran-

Digitized by Google

çaise, (7 novembre 1792, V. S.) (1). Nous fîmes route par Pernes, Lisle, Cavaillon, Orgon, Sinnas, Lambesc, Saint-Cannat, Aix, Marseille destination. Après avoir passé quelques jours à nous exercer aux manœuvres d'artillerie, nous fûmes passés en revue par le Commissaire des guerres Robineau père, place Montion. La compagnie s'étant formée dans notre séjour, et ayant été destiné *(sic)* pour former la compagnie des canoniers du bataillon du Martigues, nous partîmes pour aller à ce corps. En passant par Cassis, nous nous rendîmes à la Ciotat où étoit notre destination. Ce fut là que nous fûmes incorporés dans le bataillon du Martigues. Quelques jours après, nous en partîmes et passâmes par la Cadière, le Beausset, Ollioules, Toulon, la Valette, Cuers, Solliès, Pignans, Vidauban, le Muis, Fréjus, Cannes et Mougins. Le 30 décembre, nous partîmes de Mougins et nous rendîmes à Antibes, de là à Nice, et de là à Villefranche.

Le 2 janvier 1793, an II (2) de la République nous mîmes à la voile dans la rade de Villefranche, et nous nous embarquâmes dans un bâtiment de transport nommé *La Vierge des Neiges*, sous le commandement du capitaine Bon, du Martigues. Nous restâmes en mer jusqu'au 15 que nous débarquâmes en Corse dans la rade de Saint-Florent; nous fûmes logés à quelque distance de la ville dans le cy-devant palais de l'évêché de Nebio. Nous obtînmes des permissions individuellement pour aller à Bastia, capitale de l'isle, distante de Saint-Florent de quatre lieues.

---

(1) Bonnefons se trompe dans cette concordance : le 7 novembre 1792 est le 16 brumaire an I. On sait d'ailleurs que ce n'est qu'en décembre 1793 (frimaire an II) que l'on employa régulièrement le calendrier républicain. — Dans la suite du texte, pour fixer plus aisément la chronologie j'ajoute entre ( ) les dates du calendrier vulgaire à celles du calendrier républicain seules données par Bonnefons.

(2) Autre erreur. L'an II commence réellement le 22 septembre 1793.

Digitized by Google

Le 10 (1) nous mîmes à la voile pour Cagliari, capitale de la Sardaigne; dez que nous fûmes à l'entrée de la rade, l'ennemi nous força de gagner le large, faisant jouer ses batteries sur nous. Le général Saint-Hilaire, commandant le vaisseau du *Commerce de Bordeaux*, fit signal de diriger les navires comme on pourroit. Notre capitaine de bord jugea convenable, après avoir pris l'avis des officiers de terre, de se diriger sur la Sicile. Nous arrivâmes devant la rade de Palerme, capitale de l'isle. Le capitaine ayant pris son porte-voix et signalé le pavillon de notre nation, le fils du consul français vint dans un canot devant notre bord pour prendre les informations relatives à notre arrivée, et de là il fut trouver le vice-roi qui lui permit de nous laisser débarquer; et le lendemain nous entrâmes dans la ville, après avoir promis de nous comporter avec la bienséance que l'on doit observer dans un pays étranger. Dans les quelques jours de notre traversée de Corse en Sicile, nous souffrîmes beaucoup en mer; aussi nous résolûmes entre nous qu'au premier endroit où nous débarquerions, nous ferions [*page 2*] dire une messe en actions de grâce de notre conservation, et d'avoir été préservés d'un écueil où nous faillîmes périr sur un rocher devant Calvi en Corse. Le lendemain de notre arrivée à Palerme, nous fîmes part de nos intentions au fils du consul français qui nous applaudit d'une intention aussi louable; il s'offrit même d'y venir avec nous; nous allâmes donc à l'église de Sainte-Rosalie, distante de Palerme d'une lieue sur le sommet d'une montagne. L'église est bâtie dans une baume où l'eau jaillit de tout côté et, afin qu'elle ne filtre pas dans l'intérieur, l'on a conduit à la voûte des tuyaux en plomb qui reçoivent l'eau. Cette église est très bien décorée. Le tom-

(1) Il doit y avoir ici un lapsus. Il faut probablement lire le 20.

Digitized by Google

beau où repose le corps de la sainte est dans un autel d'une chapelle à droite, enrichi d'or, d'argent, de croix de Malthe et de pierreries. La grand messe achevée, les religieux qui desservent cette église nous donnèrent à chacun une image de la sainte, et nous leur fîmes une petite aumône.

Etant descendu *(sic)* devant la ville, nous fûmes logés au fauxbourg, dans un de ces locaux qu'on nomme magasins d'abondance destinés à recevoir le bled dont le fauxbourg est rempli ; en traversant l'intérieur de la ville, qui est vaste, magnifique et bien peuplée, nous vîmes quantité de belles églises, des rues larges et bien alignées, des places spatieuses *(sic)* et régulières, de belles fontaines, de superbes palais et des somptueux édifices ; le jardin du vice-roi est d'une beauté peu ordinaire. Les bourgeois de la ville nous firent un fort bon accueil, ainsi que quelques Français qui y résidoient pour affaire de commerce.

Un malheur qui nous arriva et prolongea notre séjour fut que la tempête ayant fait lâcher l'ancre de notre navire, il vint frapper contre le môle et se fracassa le gaillard derrière *(sic)* ; il fallut plusieurs jours pour le réparer. Un autre accident m'arriva en particulier : la veille du jour que nous devions partir, nous reçûmes ordre de nous rendre à bord pour y coucher ; me retirant le soir et travassant *(sic)* rapidement le fauxbourg, je me heurtai le dos de la jambe à une pierre tranchante et je m'y fis une cicatrice qui m'occasionna une maladie considérable.

Après avoir séjourné dix-huit jours à Palerme, nous mîmes à la voile le dix-neuvième jour ; dans la traversée, qui fut de onze jours, je ne pris d'autres aliments que la tisanne de riz ; je fus saigné, et chaque jour le chirurgien,

Digitized by Google

M. Jaubert, me pensa *(sic)* ma plaie. Nous mouillâmes dans la rade de Saint-Pierre, et débarquâmes à Toulon le 14 mars 1793. La faiblesse où je me trouvai ne me permit pas de faire un seul pas : deux braves camarades, Escoffier, dit Branqueton, et Duplan, dit Torchat, me portèrent à l'hôpital, où j'y restai un mois pour guérir ma blessure.

Lorsque je fus rétabli, je me disposai à aller joindre la compagnie qui pour lors se trouvoit à Nice. Lorsque j'y fus arrivé, elle fut partie pour le camp de Braus ; je fus à Escarena (1), et de là j'arrivai au camp où j'y trouvai la compagnie.

[*P. 3.*] Ayant perdu mon journal qui marquoit le séjour que j'ai fait dans les montagnes du Piémont en divers endroits, je me dispense d'en faire la description, crainte de faire des anachronismes; je dirai seulement que nous allâmes de Braus à Sospello ; nous restâmes quelques jours à une batterie de pièces de 8 à la rettraite *(sic)* du camp de Breuil (2), et allâmes à Saorgio, Tende, St-Arnould (3), Antosqua *(sic)* (4), Roccabiliera. Dans ce village, grand nombre de femmes ont des goîtres. De là nous fûmes détachés dans une batterie à la chapelle haute du Belvédère ; quelques jours après je reçus ordre de me rendre à Nice ayant été nommé par la compagnie membre du conseil d'administration de la 22me demi-brigade, dont nous faisions partie. Ce voyage me coûta bien des peines et de fatigues *(sic)*, car étant descendu à Nice, de là monté à Saorgio, il me fallut encore redescendre à Antibes, où enfin le conseil ouvrit ses séances. Après deux mois de

(1) Scarena, sur le Paglione.
(2) Breglio, sur la Roya.
(3) Je ne vois aucune localité de ce nom sur la route de Tende à Roccabiliera (Roquebillère) par les vallées de la Minera et de la Gardolasca.
(4) Lantosca, sur la Vésubie.

Digitized by Google

séjour à Antibes, les fièvres tierces me prirent au point que, malgré la répugnance que j'avois d'aller à l'hôpital, après m'être fait traiter dans ma chambre quelques jours, je me vis forcé d'y aller; je fus évacué dans divers hôpitaux, les fièvres ne me donnant aucun relache, étant à l'hôpital d'Aix, j'obtins l'évacuation sur Avignon et Carpentras; malade et convalescent, j'y passai environ deux mois, et j'allai prendre ensuite la compagnie à Monaco, petit port de mer où les navires génois viennent mouiller. Cette ville, qui est une principauté, appartient à un prince, de ce nom. Elle est bâtie sur un rocher escarpé, ayant des fortifications assez considérables et un petit arcenal *(sic)* dans le palais du prince ainsi que des casernes pour les soldats de la garnison; nous y séjournâmes quelques jours et partîmes ensuite pour Menton, qui appartient au prince de Monaco. Son territoire est fertile en orangers et citronniers, qui fait le principal commerce de cette ville; elle confine avec les états de Gênes. Le lendemain nous partîmes et allâmes à Vintimille, premier port de mer des états de Gênes. St-Remo, port de mer. Port-Maurice : cette ville se divise en haute et basse. Dans la ville haute, il se fabrique beaucoup de vermicelle que les Italiens appellent *fidé;* dans la ville basse, il y a plusieurs magasins d'huiles et vins; de là nous allâmes à Oneille (1), ville au roi de Sardaigne; Lascio (2), port de mer; Loano, port de mer: nous fîmes quelque séjour dans cette ville et en partîmes pour aller à Ormea, en passant par Borghetto, Pieva et Ponte di Nava (3). Ormea est une ville au roi de

(1) Oneglia.
(2) Alassio.
(3) Borghetto, dans la vallée de l'Arosia, Pieve, Ponte di Nava et Ormea sur le Tanaro.

Digitized by Google

Sardaigne avec un château ruiné ; nous y fîmes un séjour assez long ; ensuitte *(sic)* nous allâmes en détachement à un endroit dans les montagnes qu'on nomme Chabernard ; nous y restâmes un mois et quelques jours ; après quoi nous descendîmes à Nice ; nous y fîmes un séjour de deux mois ; de là nous allâmes au creux de Cagne.

Tous les endroits désignés jusques à présent, nous les parcourûmes dans les [*page 4*] années II, III, IV de la République. De Cagne, nous partîmes pour Ormea et de là nous allâmes à Oneille, où je quittai la compagnie pour entrer dans les ateliers des cartouches d'infanterie et après les ordres que je reçus du Commandant Revignant ; le 8 pluviôse (1), nous nous rendîmes à Oneille, et commençâmes la construction *(sic)* des cartouches d'infanterie ; après quinze jours de travail, nous en partîmes et prîmes notre route pour Coni en passant par Ganzio, Pozolo, Bourgmajor, Muri-Suo, Prevetta, Baniasqua (2), Ceva. C'est ici que commence la plaine du Piémont ; elle a une citadelle du premier ordre. De là nous continuâmes notre route par Lesinio, St-Michel, Vit (3) et arrivâmes à Mondovi, ville divisée en haute et basse ; la haute a une citadelle bien munie, une université, un siège épiscopal, la ville basse a un marché considérable le jeudi de chaque semaine ; nous en partîmes le lendemain et passâmes à la Roqua, Margarita, Truqui et arrivâmes à Coni (4), chef-lieu du département de la Stura, ville bien fortifiée, embellie de belles casernes et magasins bien fournis en alimens de guerre et de bouche.

Cinquième année de la République. Nous partîmes de

(1) Le 8 pluviôse an IV (28 janvier 1796).
(2) Bagnasco.
(3) Lesegno, San Michele, Vico.
(4) Rocca de Baldi, Margarita, Trucchi, Coni-Cuneo.

Digitized by Google

Coni le 10 nivôse et arrivâmes le même jour à Fossano, ville épiscopale ayant plusieurs moulins à soie ; le 11 nous allâmes à Brasso, le 12 à Canal, le 13 nous passâmes à Quart, Ponona, Saint-Damien et arrivâmes à Asti, chef-lieu du département du Tanaro ; le 14 allâmes à Felissano, le 15 passâmes à Solerio et arrivâmes à Alexandrie, chef-lieu du département de Marengo. Ce nom rappelle une fameuse bataille (1). De la citadelle pour venir à la ville, on passe sur un beau pont de bois qui est sur la rivière du Tanaro ; elle a dans son enceinte des beaux et antiques palais, des belles rues, et autres édifices publics ; sur la face du midi du clocher de la cathédrale, il y a quatre cadrans marquant les heures à la française, à l'italienne, les jours et les mois. Il y a en outre une forme de nuage représentant un globe rentrant et ressortant marquant les phases de la lune ; le 16 (5 janvier 1797) nous en partîmes et arrivâmes à Tortonne. Cette ville possède une citadelle de premier ordre. Le 17 (6 janvier), nous arrivâmes à Voghera. Cette ville confine avec les états du Milanez dont elle est séparée par le Pô. Le 18 (7 janvier), nous arrivâmes à Pavie, chef-lieu du département du Tésin qui passe sous ses murs. Elle a une université, des superbes palais, un cabinet d'histoire naturelle, plusieurs collèges, hôpitaux et maisons de bienfaisance, un jardin botanique, un théâtre dramatique et une citadelle. Le 19 (8 janvier), nous en repartîmes et passâmes à Binasquo. Ce village eut l'imprudence de se révolter contre les Français ; ils payèrent bien cher leur audace, il fut livré aux flammes et presque tout incendié. Le même jour nous [*page 5*] arrivâmes à Milan, chef-lieu du département d'Olonne, grande, belle,

(1) Ceci est une indication, vague d'ailleurs, prouvant que la rédaction de ces souvenirs n'est pas contemporaine des événements.

Digitized by Google

riche et immense ville ; elle est des plus agréables par son site et sa splendeur. L'on y compte grand nombre de palais, académies, paroisses, séminaires, collèges, hôpitaux et maisons de bienfaisance, etc., etc. Le seul palais cy-devant de l'archiduc, actuellement du gouvernement, est d'une grandeur incompréhensible : sa citadelle a six bastions et si vaste qu'elle a le circuit d'un gros bourg ; elle a dans son enceinte plusieurs cours très spatieuses ; son rempart est muni de pièces de gros calibres ; il y a un fossé et une palissade pour former le circuit extérieur; la cathédrale sur la place du Dôme a pour titulaire Saint-Charles Borromée. La fondation de cette église remonte aux siècles les plus reculés ; entre autres choses rares qu'on y voit, tous les étrangers et les amateurs de beaux-arts y vont admirer la superbe statue de Saint-Barthélemy, en un seul bloc de marbre blanc, dit l'Écorché. Ce chef-d'œuvre de l'art est une peau en marbre qui *(sic)* porte enveloppée sur son bras gauche (1). Il faudroit un volume pour décrire les beautés que cette église possède. La ville possède encore dans son enceinte la salle du Sénat, plusieurs académies scientifiques, l'antique basilique de Saint-Ambroise avec sa superbe bibliothèque et sa collection de manuscrits du temps de ce saint personnage (2). Il y a dans cette ville grand nombre d'artistes en sculpture, architecture et peinture, qui ont illustrés *(sic)* sa patrie, des savans de tous les siècles. Le jardin public est rempli de plusieurs compartimens, cabinets et amphithéâtres de gazon admirable. L'on promène spatieusement et avec

(1) La pensée de l'auteur est claire, si son texte ne l'est pas : le Saint-Barthélemy de Marco Agrate porte sur le bras gauche sa propre peau dont il vient d'être violemment séparé. C'est d'un goût déplorable, mais d'une technique merveilleuse.

(2) Bonnefons n'a que des idées vagues sur l'âge des manuscrits de l'Ambrosienne.

Digitized by Google

délectation ses regards dans de superbes allées, plantées de différens arbres et arbustes. Il est fermé à l'orient et au nord par des grilles de fer; au sortir du jardin, vers la porte orientale, il y a un superbe cours, avec des allées pour la promenade et un chemin au milieu pour les carosses qui y sont très multipliés; les rues sonts *(sic)* éclairées par des superbes réverbères; la rue des joailliers, orphèvres *(sic)* et argentiers est d'une richesse inexprimable. Le théâtre de la Scala est un des plus vaste *(sic)* de l'Europe: il est orné de six rangs de loges, indépendamment du parterre et du parquet. Les dépenses qu'occasionne cet immense théâtre sonts si considérables que, malgré l'affluence journalière des spectateurs, l'on y répète plusieurs fois les mêmes pièces. Il y a dans la ville un canal navigable pour le transport de différens genres de comestibles, et, afin de faciliter l'entrée des rues aux habitans, il y a divers ponts de distance en distance pour procurer les issues. La ville est fermée par douze portes, très distantes les unes des autres; toutes les rues de ces entrées y sonts très spatieuses. Je ne dis rien de sa population: l'on sait qu'elle est en proportion de la grandeur de la ville, et qu'il y a des familles riches et opulentes qui y répandent l'argent en abondance pour y faire travailler les artistes les plus fameux dans tous les genres et au goût le plus moderne; les maisons de campagne qu'on nomme *villa* réunissent tout ce que l'on peut imaginer de plus agréable pour la récréation et les délices de la vie champêtre.

[*P. 6.*] Nous partîmes de Milan le 17 pluviôse (5 février 1797), et passant par Marignono, Sicuniago, Lody, Casalpistarling *(sic)*. Codogno, Malco (1), nous arrivâmes à

(1) Melegnano, San Giuliano, Lodi, Casal Pusterlingo, Codogno, Maleo.

Digitized by Google

Pizighetone, petite *(sic)*, située sur la rivière d'Adda, qui sépare le Lodigian du Crémonois. Elle est bien fortifiée. Ce fut là que François Ier, roy de France, fut fait prisonnier de guerre et resta, jusqu'à ce que Charles-Quint l'envoya en Espagne. Il fit présent à la paroisse de cette ville des ornemens de la chapelle qu'on y conserve encore. Le 2 thermidor (20 juillet 1797), nous en partîmes et passant à Acqua Negra, nous arrivâmes à Crémone, ancienne colonie romaine, actuellement chef-lieu du département du Haut-Pô; il y a dans l'intérieur de la ville des hautes tours parmi lesquelles une est très considérable par sa circonférence; les instrumens de musique qu'on y fait sonts très renommés, principalement les violons. Le Pô passe le long de ses murs; le 3 (21 juillet), nous passâmes à Sant'Antonio et arrivâmes à Bozolo; le 4 (22 juillet), nous passâmes à San-Martin, Marcaria et arrivâmes à Mantoue.

Cette grande ville, chef-lieu du département du Mincio est bâtie au milieu du lac de Garde (1) et est traversée par le Mincio. Elle est belle et ancienne et a plus de trois mille de tour; le palais des ducs est un des plus beaux ornemens de la ville. L'église cathédrale du Dôme, sous le titre de Saint-Pierre, a la voûte toute dorée et lambrissée; les fortifications y sont considérables, les magasins, arcenaux, atteliers, pièces de tout calibres et munitions, rendent cette ville des plus fortes. L'on peut en temps de guerre pour éviter l'approche de l'ennemi répandre l'eau à un quard de lieue de ses rempars *(sic)*. La garnison y est toujours considérable, vu le nombre des postes qu'il y a à occuper. Il y a une université, un hôtel des monnoies, plusieurs beaux palais et un vaste théâtre; douze moulins

(1) Étrange lapsus.

Digitized by Google

y ayant sur leurs portes les statues des douze apôtres ; elle a trois fauxbourgs, qu'on nomme Porta fortezza, San Giorgio et le Thé *(sic)*; dans ce dernier, il y a un beau palais des ducs où l'on y voit dans diverses sales des superbes tableaux représentant des Titans colaussaux *(sic)* qui roulent des montagnes. Au sortir de la porte chaise (1) à une lieue de distance de la ville, il y a un endroit nommé Andes ou Pictoli (2), aujourd'hui Virgiliane. C'est la patrie du célèbre chantre de Mantoue, du sublime Virgile ; la vénération que les Mantouans ont eue pour la patrie d'un homme si digne de la postérité les a portés à rendre ce séjour un des plus agréables, en l'embelissant *(sic)* de tous les ornemens champêtres relatifs au site. Les habitans de Mantoue doivent se féliciter de posséder un lieu digne d'être la patrie d'un poète si sublime dans le genre pastoral : aussi Monsieur le général Miolis n'a rien oublié pour seconder le désir du peuple Mantouan.

Le directeur d'artillerie commandant le parc de réserve de la place ayant demandé deux artificiers pour aller diriger les atteliers d'artifice de Tortone et Alexandrie, nous partîmes, un camarade pour Tortone et moi pour Alexandrie ; et passant par Plaisance, Castel San Jiovani *(sic)*, Estradella, Bronio, Castezio, Tortonne, et arrivai *(sic)* à Alexandrie le 6 vendémiaire an VI de la République. Je me mis en devoir à mon arrivée, après avoir prévenu le directeur, de faire travailler quelques canonniers de la garnison à l'attelier d'artifice : j'y fis construire des lances à feu et des fusées de signaux.

(A suivre.)

---

(1) Porta Cerese.
(2) Pietole.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAPEUR DU 2me RÉGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE

D'après une lithographie de Raffet

(COLLECTION VANSON — MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

Le premier Uniforme des Chasseurs d'Afrique

L'uniforme donné aux deux régiments de chasseurs d'Afrique par le décret du 1er mars 1832 présentait de curieuses particularités qui, pour la plupart, disparurent très vite (1).

Le czapska, la lance à fanion tricolore, la banderole porte-mousqueton, la ceinture en tissu et à cinq bandes de couleurs espacées (rouge et bleu céleste), la schabraque, le tonnelet, etc., n'eurent qu'une durée bien éphémère.

L'habit capote à la polonaise fut porté, pour la grande tenue, jusqu'au milieu du second Empire (mai 1862). Il avait, comme accessoires, deux contre-épaulettes en cuivre.

Le manteau en drap blanc (officiers et troupe), sans manches, à collet droit et petite rotonde, ne fut abandonné par la troupe qu'après la guerre de 1870; mais depuis longtemps (1867) la rotonde avait été remplacée par un capuchon.

Le phécy et le pantalon à plis de ceinture par devant, après avoir subi quelques légères modifications, sont encore en usage.

LIEUTENANT

(Musée de l'Armée)

(1) La formation des chasseurs algériens ou zouaves à cheval date du 15 décembre 1830; ils comprenaient des cavaliers du 17e chasseurs à cheval, des engagés volontaires et des indigènes. Aux chasseurs algériens succédèrent les deux régiments de chasseurs d'Afrique créés en vertu d'une ordonnance du 17 novembre 1831; les cavaliers arabes, qui en firent encore partie, furent versés plus tard aux spahis quand on organisa régulièrement ces derniers.

Digitized by Google

La gravure d'après une planche de Lecomte insérée dans le texte, représente un maréchal des logis (1) dont l'uniforme est, à peu de chose près, celui du *Journal militaire officiel*. C'est certainement un sous-officier du 1er régiment, car son colonel, le brave Schauenbourg, était inflexible en matière de discipline et de tenue.

Mais, à côté du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, le 2e avait une physionomie bien distincte. Son organisateur, le colonel Létang, fit tout son possible pour donner au nouveau corps un aspect aussi original que brillant.

Ancien officier des chasseurs de la Garde, très bien en cour et pouvant, par conséquent, se permettre, sans grand risque, quelques accrocs au règlement, il se composa une tête de colonne qui rappelait celles des régiments de l'Empire.

Il y eut des sapeurs à longues barbes, des trompettes en tunique garance, des schabraques de couleurs différentes pour les escadrons, etc., etc.

En 1835, le maréchal Canrobert avait, à Oran, l'occasion de voir ces diverses tenues, bien faites pour étonner un officier possédant à un aussi haut degré que lui le respect de l'ordonnance.

Dans ses mémoires (2), il parle avec une légère pointe d'ironie des trompettes du colonel Létang. Sous le ciel d'Afrique, leurs cadenettes et leurs queues lui semblaient tout au moins bizarres!

Raffet a fixé, d'une façon plus précise, le souvenir de ces curiosités d'uniforme. On a de lui une série de dessins

---

(1) A noter son porte-mousqueton. Du reste, les officiers subalternes des chasseurs algériens devaient avoir le fusil.

(2) *Mémoires du maréchal Canrobert*, recueillis par Germain Bapst. Plon et Nourrit.

Digitized by Google

exécutés d'après les indications de plusieurs officiers de chasseurs d'Afrique qu'il put consulter vers 1840 (1).

A ses croquis étaient jointes des notes que son fils, notre excellent collègue du comité, a mises gracieusement à la disposition de la *Sabretache*.

Nous pouvons donc présenter d'une façon assez complète l'aspect vraiment curieux du régiment du colonel Létang en 1832 :

CZAPSKA
(Musée d'Artillerie)

SAPEURS. — Leur costume nous est donné par une lithographie que nous reproduisons dans le Carnet.

Ajoutons seulement que, sur les planches en couleurs, la ceinture est rouge, la schabraque verte et le cheval noir.

TROMPETTES. — Czapska blanc avec galons garance.

Tunique garance, passe-poilée de bleu céleste. — Collet bleu avec patte jonquille à trois pointes. — Parement bleu en accolade avec passe-poil jonquille. Le col et le parement sont ornés d'un galon tricolore. — Contre-épaulettes en cuivre.

Pantalon bleu de ciel à passe-poil rouge. — Basanes coupées droit.

A droite, aiguillettes blanches; à gauche, cordon blanc tressé.

Ceinture bleu de ciel, flottante comme celle du sapeur.

Gants jaunes, crispins blancs. — Buffleteries blanches.

Schabraque verte à galon blanc. — Siège en peau de mouton noire. — Porte-manteau garance. — Les extrémités ont comme ornement une étoile au centre d'un double passe-poil bleu.

Chevaux blancs (2).

ESCADRONS DE LANCIERS-CHASSEURS. — Czapska rouge à garniture bleue.

Tunique bleu de ciel. — Col bleu à patte jonquille. — Parement bleu avec passe-poil jonquille. — Contre-épaulettes en cuivre.

---

(1) Entre autres les capitaines Desvaux et Gautier de Rougemont.
(2) Raffet ne parle pas des cadenettes ni des queues.

Digitized by Google

Ceinture rouge flottante.

A droite, aiguillettes rouges à ferrets en cuivre ; à gauche, cordon tressé rouge.

PORTE-ÉTENDARD

(Musée de l'Armée)

Pantalon basané à la Lasalle, garance, avec passe-poil bleu de ciel.

Lanière de lance en cuir jaune. — Fanion tricolore.

L'indication des grades est rouge (au lieu de blanche actuellement, 1842).

Schabraque verte, ornée d'un galon blanc. — Peau de mouton noire. — Ornement de poitrail en cuivre, en forme de cœur.

La veste bleu de ciel pour la petite tenue. Pantalon blanc pour les dimanches. — La ceinture ne se porte qu'avec l'habit capote et se met par-dessus le ceinturon.

Les maréchaux des logis portent les buffleteries noires en petite tenue.

Les chevaux ne sont pas ferrés par derrière.

ESCADRONS DE CARABINIERS-CHASSEURS. — Même costume que les lanciers-chasseurs.

Leurs fusils sont à capucines de fer et se portent comme ceux des dragons. — Schabraque rouge garance à peau de mouton blanche.

OFFICIERS. — Ils portent les épaulettes d'argent, la schabraque rouge garance, la peau de mouton noire comme les lanciers et très petite. — Crispins blancs en grande et petite tenue. — Buffleteries noires (1). — La ceinture des officiers est terminée par une frange d'argent.

Les fausses bottes ne montent souvent qu'aux mollets.

INDIGÈNES. — Ils sont organisés en escadrons (1er et 4e).

Leur uniforme est, à peu de chose près, celui qu'indique l'Annuaire de 1831 pour les chasseurs algériens.

Veste à manches garance. — Gilet bleu fermé par devant, sans boutons. — Pantalon large, bleu. — Ceinture et turban amarante. — Calot égyptien en drap rouge. — Grandes bottes sans éperons. — Burnous blanc. — Giberne turque se portant sur le côté droit,

---

(1) Dans un portrait d'officier en spencer (1843), Raffet représente la banderole de giberne dans un étui rouge à boutons d'argent.

Digitized by Google

Digitized by Google

GROUPE DE CHASSEURS D'AFRIQUE EN CRIMÉE

Fac-Simile d'une photographie de la Collection Vanson

Digitized by Google

au moyen d'un cordon. — Fusil arabe. — Pistolet dans une fonte sur la poitrine, quelquefois deux pistolets. — Sabre porté par un baudrier *(sic)*. — Selle et bride maures.

Ce beau régiment était formé à 8 escadrons et son effectif dépassa bientôt un millier d'hommes.

Après le czapska et avant d'en arriver à la casquette traditionnelle, le 2e chasseurs d'Afrique essaya encore un chapeau à la Henri IV orné d'une plume noire. Il ne reste probablement pas d'autre document sur cette coiffure, que le témoignage d'un officier du régiment en 1845, le vicomte de Noé (1).

Le chapeau à la Henri IV dont il est question dans *Bachi-Bozouks et chasseurs d'Afrique* (Michel Lévy 1862), provenait probablement de la même inspiration que le feutre de cow-boy mis en essai, vers la même époque, au bataillon de chasseurs à pied du commandant Canrobert (2).

L'uniforme du règlement de 1832 fit vite place à celui qu'ont illustré les chas-

MARÉCHAL DES LOGIS
(Musée de l'Armée)

(1) En 1854, le vicomte de Noé était passé au 1er régiment. Il cite dans ses souvenirs de Balaclava un fait intéressant pour les lecteurs de la *Sabretache :* « Un obus, dit-il, vint éclater sur l'aigle du 1er régiment, mais il ne tua personne! » Les chasseurs d'Afrique emportèrent donc leurs étendards en Crimée!

(2) Quelques années après la guerre de 1870, on demanda aux commandants de corps d'armée de vouloir bien soumettre au ministre des modèles de coiffure. Chose curieuse, le duc d'Aumale, alors commandant du 7e corps, à Besançon, envoya un chapeau en feutre avec pompon sur le côté. Après tout, c'est peut-être la coiffure militaire de l'avenir. La guerre du Transvaal en a démontré les avantages; les Anglais et les Allemands l'ont déjà adoptée pour leurs troupes coloniales.

Digitized by Google

seurs d'Afrique et qu'ils portent encore aujourd'hui. C'est celui des vieux cavaliers représentés sur une précieuse photographie de la collection du général Vanson.

Ces soldats aux figures énergiques sont ceux de l'Isly, de Sébastopol, de Solférino, de San-Lorenzo et de Floing !

J. ROUFFET.

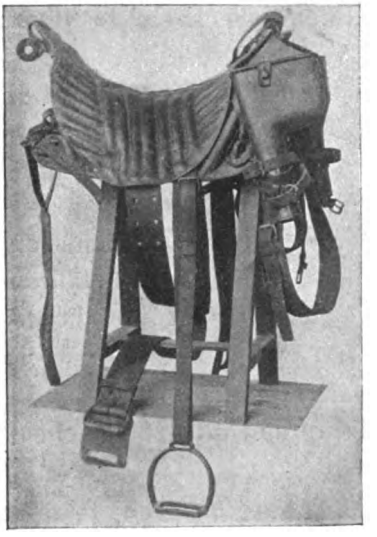

SELLE DE CHASSEURS D'AFRIQUE
(Modèle 1845)
(Musée de l'Armée)

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTENDARD DU 1

(Première

REVERS

(MUSÉE DE

Digitized by Google

DE CAVALERIE

)lique)

FACE

.'ARMÉF)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éditeur
PARIS

Digitized by Google

Étendard du 15e de Cavalerie

(PREMIÈRE RÉPUBLIQUE)

L'étoffe de cet étendard consiste en un morceau de soie vert clair, genre damas, avec feuilles et fleurs de la couleur du fond. Elle mesure 0 m. 48 en largeur et 0 m. 44 en hauteur ; cela abstraction faite du gousset, en tissu de la même nature et de la même couleur, qui servait à fixer l'étendard à la hampe.

L'ornementation du pourtour de la face comporte quatre écussons de forme ronde, décorés de faisceaux de foudres, et quatre faisceaux de licteur surmontés du bonnet phrygien. Les faisceaux de licteur, dont la hauteur est de 0 m. 14, placés dans les quatre angles de l'étendard, avec une inclinaison de 45 degrés, alternent avec les écussons qui occupent le milieu de chacun des côtés. Ces faisceaux de licteur sont faits d'une broderie d'argent et de soie. Les nuances de cette soie sont le jaune et le brun clair, avec quelques tons verts. Les bonnets phrygiens sont brodés en soie rouge et brun clair, ils sont ornés, sur le devant, d'un mince bandeau en broderie d'argent nuancée de quelques traits de soie verte. Les écussons ont environ 0 m. 06 de diamètre. Ils consistent en un rond de soie blanche sur lequel est brodé un faisceau de foudres. Le corps du faisceau est en broderie d'or; les traits de foudre qui s'en échappent sont en soie rouge. Ces écussons

Digitized by Google

sont entourés d'une mince couronne de feuilles brodées en soie verte de deux nuances. La nervure de ces couronnes est en soie brun rouge. Deux guirlandes relient les faisceaux de licteur et les écussons. L'une, consistant en feuillage de petite dimension, est brodée en or; l'autre est formée de paillettes rondes en argent.

Au centre de l'étendard, figure le numéro du régiment :

15

Il est brodé en gros fils d'argent occupant toute la largeur des chiffres. Dans le 1 le fil est disposé horizontalement; plus ou moins en diagonale dans le 5. Les deux chiffres sont entourés d'un fil d'argent. La hauteur du 1 est de 0 m. 07; celle du 5 est un peu moindre. La plus grande largeur de l'espace occupé par les deux chiffres est de 0 m. 077. Le numéro du régiment est encadré par deux rameaux de chêne formant couronne — la couronne civique. Les feuilles de ces rameaux sont en broderie de soie jaune présentant deux nuances, et de soie verte. C'est le jaune qui domine. Les branches qui supportent les feuilles de chêne sont brodées en soie marron clair. L'espace circonscrit par ces rameaux est d'environ 0 m. 225 en largeur et de 0 m. 19 en hauteur.

Au-dessus des rameaux de chêne, court une banderole, dont les deux extrémités, retombant à angle obtus, encadrent la partie supérieure desdits rameaux. Les extrémités de cette banderole sont plus larges que la portion disposée horizontalement, laquelle a 0 m. 03 de largeur. Au-dessous de la couronne de chêne figure une autre banderole, aussi large, mais moins longue, et dont les deux bouts se relèvent en arrière et vont en diminuant de largeur. Ces deux banderoles consistent en un tissu d'argent dété-

Digitized by Google

rioré par endroits. Une mince broderie d'argent et de soie verte les entoure.

La banderole supérieure porte cette inscription :

DISCIPLINE OBÉISSANCE A LA LOI

Les trois mots *à la loi* sont rapprochés comme s'ils en formaient un seul.

L'inscription qui figure sur la banderole inférieure est :

CAVALLERIE

Les lettres de ces inscriptions sont des capitales hautes de 0 m. 025 et de couleur noire.

L'ornementation du revers de cet étendard est semblable à celle de la face et les détails de son exécution sont analogues.

Pour ce qui est des inscriptions, le numéro **15** figure au centre, brodé de la même manière que sur la face. Les banderoles portent l'inscription

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Les lettres de cette inscription sont des capitales de la même dimension que celles des inscriptions de la face; et comme elles, sont de couleur noire.

De la frange d'or primitive de cet étendard, laquelle était haute de 0 m. 045, il ne subsiste plus qu'une partie; à savoir, depuis le bas des écussons du flottant, jusqu'au milieu de ceux du côté inférieur. La frange, plus courte, qui orne le reste du côté inférieur a été rapportée. Une frange de même nature que cette dernière est placée sur chacun des côtés de l'étendard qui attenait à la hampe, le séparant de l'étoffe du gousset.

Digitized by Google

La hampe et la pique qui la surmontait, la cravate, les cordons et les glands manquent.

L'étendard en question est un étendard d'escadron du commencement de la première République.

Ce qui fait son intérêt, outre le souvenir des grandes guerres d'alors où soldats de l'armée de ligne, volontaires et réquisitionnaires firent preuve de tant d'héroïsme et de tant d'abnégation, c'est qu'à cette époque, les bataillons et les escadrons de l'armée régulière étaient encore, en général, munis des drapeaux et des étendards de la monarchie constitutionnelle, emblèmes dont il avait été enjoint, par le décret du 28 novembre 1792, de faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler le régime déchu; et ces drapeaux et ces étendards, en partie modifiés, restèrent généralement en service jusqu'à la réorganisation de l'armée en 1794 (1).

Le 15e de cavalerie était l'ancien régiment de Lorraine-cavalerie, formé en 1672 sous le nom de Grignan. Lors de l'enrégimentement de l'an XII (1803) le 15e de cavalerie devint le 24e dragons.

Des inscriptions de victoires qui figurent sur l'étendard du 24e dragons actuel, deux : KEHL, 1796; et ENGEN, 1800; rappellent la part que prit le 15e de cavalerie aux guerres de la Révolution et du Consulat, pendant lesquelles il servit sur les frontières du Nord-Est et de l'Est; deux autres sont relatives aux hauts faits de l'ancien 24e dragons; ce sont les suivantes : VILLAFRANCA, 1810; et SAGONTE, 1811.

G. MARCHAL.

(1) Voir les articles de M. O. Hollander dans les Carnets de mars 1895 et de mai 1896.

Digitized by Google

ÉTAT DE LA DÉPENSE INDISPENSABLE

d'un capitaine d'infanterie pendant une année en temps de paix l'une portant l'autre, divisée en douze mois.

SÇAVOIR :

	NATURE DE LA DÉPENSE	PAR MOIS			PAR AN		
		livres	sous	den.	livres	sous	den.
1	Auberge	36	»	»	432	»	»
2	Boisson	12	»	»	144	»	»
3	Pour les rubans à la servante de l'auberge	»	12	»	7	4	»
4	Feu à l'auberge pendant 6 mois (à 2 livres)	1	»	»	12	»	»
5	Pour l'extraordinaire, tabac, menus détails	6	»	»	72	»	»
6	Blanchissage	6	»	»	72	»	»
7	Perruquier	3	»	»	36	»	»
8	Poudre, pommade, etc.	2	»	»	24	»	»
9	Bourse et rubans de queue	1	»	»	12	»	»
10	Pour faire la chambre	3	»	»	36	»	»
11	Chandelles, 2 livres par mois	»	14	»	8	8	»
12	Chauffage dans la chambre, 6 mois répartis en 12	3	10	»	42	»	»
13	Papier, cire d'Espagne, etc.	»	12	»	7	4	»
14	Ports de lettres, l'un portant l'autre.	1	10	»	18	»	»
15	Environ 20 gardes par an à 15 sous	1	5	»	15	»	»
16	2 habits et vestes, 4 culottes pour 3 ans	6	13	4	80	»	»
17	Retourner et raccommoder le vieux.	»	16	8	10	»	»
18	Un chapeau uniforme	3	»	»	36	»	»
19	Une paire de gants par an	»	2	6	1	10	»
20	Une redingote et une robe de chambre tous les cinq ans	1	5	»	15	»	»
21	4 chemises à 15 livres	5	»	»	60	»	»
22	Raccommodage de linge	»	10	»	6	»	»
23	4 cols à une livre	»	6	8	4	»	»
24	6 paires de chaussons à 10 sous	»	5	»	3	»	»
25	4 mouchoirs à 2 livres 10 sous	»	16	8	10	»	»
26	2 coeffes de nuit à une livre 10 sous.	»	5	»	3	»	»
27	1 paire de guêtres de 5 livres.	»	8	4	5	»	»
28	2 paires de bas de soie, 1 de laine et 2 de fil	2	13	4	32	»	»
29	4 paires de souliers	1	10	»	18	»	»
30	15 jours de route à 3 livres en sus de la dépense ordinaire	3	15	»	45	»	»
	Total sans domestique	105	10	6	1.266	6	»
31	Pour un domestique (défalqué 36 liv. de l'art. 10)	22	»	»	264	»	»
	Total avec un domestique	127	10	6	1.530	6	»

Digitized by Google

Observations. — Dans les villes neuves, l'officier paye son logement et il loue les fournitures dans les forts et citadelles.

Dans l'état ci-dessus, il n'est point fait mention des frais de corps, de compagnie, ni de place, qui montent ordinairement à 30 livres par mois et, dans les villes à spectacles, jusqu'à 45 livres.

Pour qu'un officier se borne à cette dépense, il faut qu'il ait un fond général et honnête de toutes sortes de hardes et ustensiles nécessaires que l'on ne peut détailler; qu'il jouisse continuellement d'une bonne santé et qu'il soit préservé de tous accidents, n'ayant pas, avec un pareil revenu, de quoy épargner pour les cas imprévus.

Il faut qu'il économise sur les 6 livres par mois du cinquième article pour l'entretien de ses armes, rubans de Saint-Louis au cas qu'il soit chevalier, etc., etc.

Pour le peu qu'un officier veuille s'appliquer à son métier, il est obligé de louer des livres et autres dépenses qui y ont rapport, ainsy que ceux qui sont adonnés à quelques sciences ou instruments.

Il n'est point en état de voir la bonne compagnie qui oblige, malgré qu'on en ayt, à une certaine dépense, soit pour une plus grande propreté, soit pour le jeu ou autre complaisance nécessaire à la société.

Je ne parle point de l'embarras et même impossibilité où il se trouverait pour entrer en campagne ou faire une augmentation à moins d'un secours extraordinaire.

Une compagnie d'infanterie vaut bon an mal an 900 livres et une lieutenance vaut 400 livres (1).

---

(1) Cette pièce, qui est extraite du supplément des Archives anciennes du ministère de la Guerre, ne porte pas de date ; on peut affirmer, cependant, qu'elle est du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOLDAT DU RÉGIMENT D'ALSACE

FAC-SIMILE

D'après le recueil

Troupes du Roi — *Infanterie Française et Étrangère, année 1757*

(BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, ÉDITEUR
PARIS

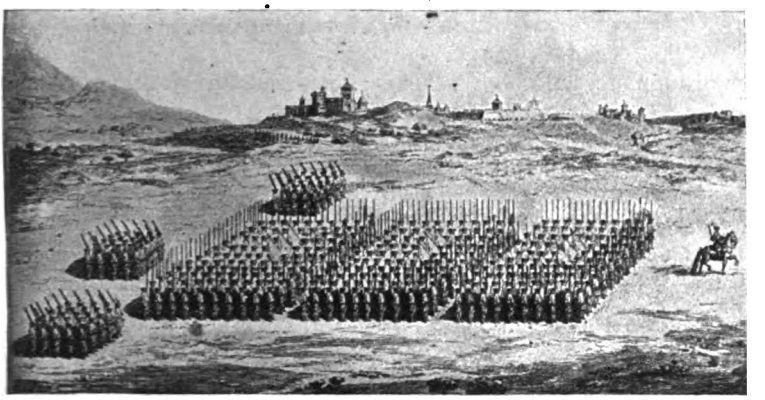

BATAILLON EN MARCHE
(Musée de l'Armée)

Un changement de garnison sous Louis XV [1]

En octobre 1767, le régiment d'Alsace (2) devant quitter la garnison de Saint-Omer pour se rendre à Landau, le colonel commandant, baron de Schwengsfeld, donna quelques instructions pour la route. On sent à la lecture de cet ordre, que ce chef de corps était soucieux de la bonne tenue et de la discipline de sa troupe ; à la vérité, ces sages prescriptions étaient, pour la plupart, extraites

(1) Manuscrit communiqué par M. A. Duclos et le comte Marquiset.

(2) Alsace a été créé en 1656. — Depuis 1486, époque à laquelle Charles VIII prit des lansquenets à son service, il y eut pendant toute la durée de la monarchie des Allemands dans les rangs de l'infanterie française.

Après la mort de Gustave-Adolphe, en 1635, les régiments allemands de son armée passèrent au service de la France avec leur général, le duc Bernard de Saxe-Weimar. Un de ces régiments servit à former le régiment d'Alsace (créé sous ce nom par ordonnance royale du 16 avril 1656) ; actuellement 53e régiment d'infanterie. Uniforme : Habit bleu, veste, culotte et doublure blanches; collet. parements et revers rouges ; poches ordinaires garnies de trois boutons ; sept petits sur chaque revers et trois gros au-dessous ; boutons blancs, numéro 36; chapeau bordé d'un galon blanc.

Digitized by Google

SOLDAT DU RÉGIMENT D'ALSACE

FAC-SIMILE

D'après le recueil

Troupes du Roi — *Infanterie Française et Étrangère, année 1757*

(BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, EDITEUR
PARIS

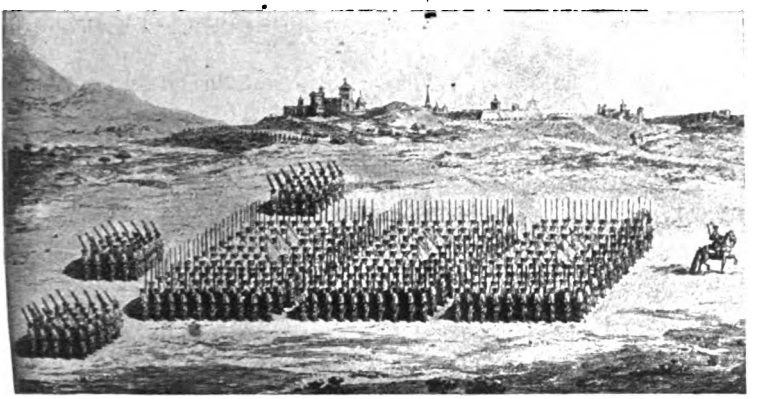

BATAILLON EN MARCHE
(Musée de l'Armée)

Un changement de garnison sous Louis XV [1]

En octobre 1767, le régiment d'Alsace (2) devant quitter la garnison de Saint-Omer pour se rendre à Landau, le colonel commandant, baron de Schwengsfeld, donna quelques instructions pour la route. On sent à la lecture de cet ordre, que ce chef de corps était soucieux de la bonne tenue et de la discipline de sa troupe ; à la vérité, ces sages prescriptions étaient, pour la plupart, extraites

(1) Manuscrit communiqué par M. A. Duclos et le comte Marquiset.

(2) Alsace a été créé en 1656. — Depuis 1486, époque à laquelle Charles VIII prit des lansquenets à son service, il y eut pendant toute la durée de la monarchie des Allemands dans les rangs de l'infanterie française.

Après la mort de Gustave-Adolphe, en 1635, les régiments allemands de son armée passèrent au service de la France avec leur général, le duc Bernard de Saxe-Weimar. Un de ces régiments servit à former le régiment d'Alsace (créé sous ce nom par ordonnance royale du 16 avril 1656) ; actuellement 53e régiment d'infanterie. Uniforme : Habit bleu, veste, culotte et doublure blanches; collet. parements et revers rouges ; poches ordinaires garnies de trois boutons ; sept petits sur chaque revers et trois gros au-dessous ; boutons blancs, numéro 36; chapeau bordé d'un galon blanc.

Digitized by Google

SOLDAT DU RÉGIMENT D'ALSACE

FAC-SIMILE

D'après le recueil

Troupes du Roi — *Infanterie Française et Étrangère, année 175*

(BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] de garnison sous Louis XV

[illegible] le régiment d'Alsace 2 devant quitter la gar-[illegible] pour se rendre à Landau, le colonel comman-[illegible] [illegible]field, donna quelques instructions pour la [illegible] lecture de cet ordre, que ce chef de corps était [illegible] et de la discipline de sa troupe, à la [illegible] prescriptions étaient, pour la plupart, extraites [illegible]

[illegible] communiqué par M. A. Duclos et le comte Marquiset [illegible] en 1656. — Depuis 1486, époque à laquelle [illegible] lansquenets à son service, il y eut pendant toute [illegible] des Allemands dans les rangs de l'infanterie [illegible]

[illegible] Gustave-Adolphe, en 1635, les régiments alle-[illegible] passèrent au service de la France avec leur géné-[illegible] Saxe-Weimar. Un de ces régiments servit à for-[illegible] Alsace (créé sous ce nom par ordonnance royale du [illegible] [illegible]llement 2e régiment d'infanterie. Uniforme : [illegible] et [illegible]; collet, parements et [illegible] ordinaires [illegible] trois boutons ; sept petits [illegible] trois gros [illegible] boutons blancs, numéro 2, [illegible] galon blanc.

Digitized by Google

des ordonnances alors en vigueur ; nous avons même vu certaines d'entre elles préconisées encore de nos jours.

Le colonel titulaire était à cette époque le prince Charles-Auguste de Bavière, prince de Deux-Ponts, qui céda en 1778, « le régiment à son neveu, le prince Maximilien de Bavière, qui devait un jour, par la grâce de Napoléon, le grand faiseur de rois, monter sur le trône de Bavière. Ce prince laissa dans le régiment et en Alsace, à Strasbourg surtout, un souvenir qui est resté légendaire » (1); il conserva la propriété du régiment jusqu'en 1790.

ORDONNANCES

que Messieurs les Officiers, tant alternes que subalternes, observeront pendant la marche du régiment

1° Tous les officiers seront poudrés et frisés, et en queues; les revers en dedans et les parements à demi retournés, ils auront des cols rouges et seront en culotte noire et en bottes avec manchettes de bottes ; ils auront cependant auprès d'eux les culottes blanches, si on avait envie de les faire mettre.

Du premier sergent au dernier fusilier on sera en tresses et en papillottes blanches, trois du côté droit et quatre du côté gauche, à la place d'être frisé; tous les matins on se peignera et fera d'autres tresses, sans poudre, tout le monde aura cependant la fausse queue et son ruban, en cas que, dans un séjour, on ordonnât de faire les queues.

Toute la troupe depuis le premier sergent jusqu'au dernier soldat aura les revers, collets et parements repliés en dedans comme pendant l'hiver, et sera en cols rouges et en guêtres blanches.

---

(1) Historique du régiment d'Alsace-infanterie.

Digitized by Google

MM. les officiers auront soin que tout le monde se lave et se peigne proprement, et soit bien ajusté en venant sous les armes, cela étant très sain.

2° Pour que les cartouches ne soient pas gâtées en route, on les ôtera à tous les soldats et appointés et on les remettra au quartier-maître, pour leur être remises à l'arrivée à Landau. Tous les sergents et caporaux seront, cependant, munis de 12 cartouches à balles, desquelles MM. les officiers de chaque compagnie seront responsables.

Il y aura un endroit indiqué, où l'on mettra les équipages et où ils seront chargés.

3° L'on battra la générale, toutes les fois, une heure avant de marcher, après cette batterie, tous les officiers commandés à l'avant-garde, ou de logement, comme les fourriers et sergents, qui seront commandés de planton à l'étape, s'assembleront devant les drapeaux pour partir un quart d'heure après la générale. Chaque fourrier doit pouvoir avoir déjà fait sa visite dans sa compagnie pour en faire le rapport à l'aide-major, qui fera partir l'avant-garde. Au roulement qui sera battu une heure après la générale, les compagnies s'assembleront aux endroits qui leur auront été indiqués; les premiers sergents feront l'appel de leur compagnie; MM. les officiers feront l'inspection et verront si les gens n'ont rien oublié dans leurs logements; après quoi ils conduiront les compagnies au rendez-vous général, et si par hasard il n'y avait pas de rendez-vous ou assemblée générale, les compagnies prendront la route que les drapeaux auront prise.

Toutes les fois que MM. les officiers mèneront leurs compagnies dans leurs logements ou les en ramèneront, ils seront à pied, ayant leurs gibernes, fusils et hausse-cols.

Personne, pour quelque raison que ce puisse être, ne

Digitized by Google

sortira de son rang sans la permission de l'officier commandant la compagnie; s'il arrivait que quelque soldat ou appointé fût obligé de s'arrêter pour faire ses besoins, un sergent ou caporal resterait avec lui pour le ramener à sa compagnie; dans tous les cas il laisserait son fusil à un de ses camarades.

Si un soldat tombait malade, il serait ramené par un sergent ou caporal aux équipages et livré à l'officier chargé des équipages; après quoi le sergent ou caporal tâchera de rejoindre sa compagnie le plus tôt possible. A un pareil malade, on laissera son fusil.

Puisqu'en marche on ne forme pas le bataillon et que les compagnies marchent ensemble, M. le brigadier de Schwengsfeld (1) tiendra les officiers et sergents responsables des gens qui seront laissés en arrière, sans caporal, tant dans les villages qu'autre part.

4° MM. les officiers marcheront toujours à côté de leur compagnie et ne la quitteront pas sans bonne raison; M. le brigadier s'en prendra à MM. les aides et sous-aides-majors, s'ils ne lui en font pas tout de suite leur rapport.

MM. les officiers doivent faire marcher leurs compagnies l'une près de l'autre et faire marcher les soldats en ordre et à leur rang, l'on s'en prendra aux commandants de compagnie.

Le sieur Poniatowsky, les sergents Haury, Bernard et les deux Paqué, deux caporaux et un soldat par compagnie, propre et robuste pour charger les équipages, et un

(1) Baron de Schwengsfeld (Frédéric), né en 1721, à Turckheim, Palatinat; enseigne, avril 1734; second lieutenant, septembre 1734; premier lieutenant, 1739. Etait lieutenant dans ce régiment quand il a été fait major au rang de capitaine, le 21 juin 1742; capitaine, 1er avril 1744; major, 25 janvier 1753; rang de colonel, 16 avril 1756; colonel commandant, 7 mars 1761; brigadier, 26 juillet 1762; maréchal de camp, 3 janvier 1770.

Digitized by Google

tambour seront commandés tous les jours pour former l'arrière-garde et veiller sur les équipages; lesquels se réuniront, quand la générale sera battue, au lieu où se trouveront les équipages, sous le commandement de M. Kuppelmayer (1), qui est désigné à cet effet.

5° Il y aura tous les jours deux officiers, 4 bas-officiers et 4 caporaux commandés pour suivre le régiment à 60 pas, ces officiers seront responsables, si l'on trouve des soldats en arrière sans sergents ou caporaux; si ces officiers en trouvent un en arrière, sans caporal ou sergent, ils le feront ramener à sa compagnie par un de leurs caporaux ou sergents. A l'arrivée du régiment ils en feront un rapport au commandant du régiment, lequel tiendra l'officier qui aura commandé la compagnie pour responsable. Le plus ancien de ces deux officiers fera également son rapport, à l'arrivée du régiment, au chef de la troupe, sur le nombre de ceux qui sont restés en arrière, malades. On ne commandera de garde que les gens sûrs, ce à quoi MM. les officiers et premiers sergents tiendront la main.

6° L'avant-garde ne marchera pas avec le logement. On la tirera seulement à l'arrivée du régiment auprès du nouveau logement, et cela après le rapport fait par l'officier qui aura été commandé à l'avant-garde et qui aura fait la reconnaissance du lieu pour savoir la quantité d'hommes qu'il faut pour la garde et laquelle sera postée avant l'arrivée du régiment. Cette garde détachera toutes les fois 1 caporal et 6 fusiliers aux équipages, et un caporal et 3 hommes au drapeau.

Le lendemain, le commandant de la grand'garde,

---

(1) Kuppelmayer (Joseph), né en 1729. Soldat en 1744, porte-drapeau en octobre 1760; sous-lieutenant, 1er mai 1769; lieutenant, 1er janvier 1773; capitaine en second, 8 avril 1779; capitaine commandant, 3 mai 1784; lieutenant-colonel, 1er juin 1792. Chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google

aussitôt qu'on aura battu l'assemblée et que le régiment sera sorti, aura soin de retirer tous les postes, et à cet effet, chaque poste détaché enverra un homme à la grand' garde quand la générale sera battue. Aucun poste détaché ne se retirera qu'après en avoir reçu l'ordre par le commandant de la grand' garde.

7° L'officier commandant de la grand' garde ne retirera aucun poste détaché avant d'avoir reçu un ordre du régiment l'avertissant que tout le monde est présent, et ce sera alors qu'il les fera retirer le plus vite et tâchera de rassembler son *comando (sic),* qui rentrera dans le régiment. Le sieur Kuppelmayer, porte-drapeau, sera obligé de prendre dans tous les logements un certificat de bien-vivre.

Aussitôt que le régiment sera arrivé dans son quartier, que l'ordre sera donné et que chaque compagnie aura été menée devant le logement de son commandant, lequel sera autant qu'il se pourra au milieu de sa compagnie, l'on en fera l'appel, après quoi les billets de logement seront distribués, les hommes dont on se méfiera seront logés avec des bas-officiers et caporaux auxquels ils seront consignés; s'il s'en trouvait aussi quelques-uns qui soient inclinés au vol, il les faudra loger ou avec des sergents et caporaux, ou avec des gens de probité qui auront soin d'eux. MM. les lieutenants sont priés d'aider leurs soldats s'il y avait des logements à changer, car ils seront responsables si on trouve du monde qui ne soit pas encore logé.

Aussitôt, donc, que les compagnies seront logées, un lieutenant par compagnie mènera tout de suite les soldats, en habits et bonnets, qui seront commandés pour chercher leur étape, et resteront là pour qu'ils reçoivent ce qui leur revient. Il sera aussi commandé un homme sûr

Digitized by Google

par chaque compagnie, après qu'elles seront logées, pour aller chercher les gens qui seront éclopés, et seront restés avec ceux qui auront été commandés aux équipages pour les mener à leurs logements, ce à quoi le premier sergent de chaque compagnie tiendra la main. Il faut aussi, avant que la compagnie se loge, que le commandant de la compagnie, s'il n'était pas logé au milieu d'elle, désigne l'assemblée de sa compagnie, où elle se trouvera à tous les appels ou en cas d'alarme; il faut que cette place soit au milieu du logement; de tout quoi le commandant de chaque compagnie répondra.

8° Un long roulement servira pour marquer les appels, auxquels tous les officiers, sergents, caporaux et soldats se trouveront en chapeaux et en habits, à l'endroit qui aura été indiqué.

La retraite sera battue une heure avant la nuit, après laquelle tous les officiers s'assembleront au rendez-vous indiqué à leurs compagnies, comme aussi tous les bas-officiers et tous soldats en habits et en bonnets; les commandants des compagnies en feront leur rapport au chef de toute la troupe, et un bas-officier par compagnie et non point le premier sergent, fera le rapport à l'aide-major de semaine, qui se trouvera devant les drapeaux.

MM. les officiers recommanderont alors les gens desquels ils se méfient à leur escorte, car ordinairement ceux qui ont dessein de déserter, désertent tout de suite après les appels faits. Il est défendu, sous grande peine, à tous soldats de sortir de leurs logements après la retraite battue, et il est recommandé très expressément à MM. les officiers d'arrêter tous ceux qu'ils trouveront, quelle que soit leur compagnie.

Il y aura tous les jours un sergent et un caporal com-

Digitized by Google

mandés de patrouille; ils patrouilleront et visiteront, tant de jour que de nuit, autour des quartiers et les visiteront nuitamment de demi-heure en demi-heure. Le premier sergent sera responsable de tout ceci, il s'assurera que ceux qui seront commandés à cet effet fassent leurs patrouilles exactement. Les gens faisant la patrouille seront munis de leur giberne et armés de leur fusil. MM. les officiers se feront donner une liste des logements de leur compagnie, pour qu'ils puissent eux-mêmes faire leur visite nuitamment, quand on sera logé dans des villages ou endroits ouverts. Il est ordonné à MM. les aides ou sous-aides-majors de signaler exactement les officiers qui ne sont pas vigilants dans leurs compagnies.

9° Les soldats ne se lèveront que quand la générale sera battue, et aucun ne sortira de son logement avant qu'on batte la caisse pour l'assemblée générale, de tout quoi le chef du logement sera responsable. Les premiers sergents ne s'assembleront jamais, et n'iront jamais au rapport à moins qu'on ne batte la caisse pour cela : dans ce cas ils s'assembleront aux drapeaux; ils ont donc le temps nécessaire pour maintenir le bon ordre et la propreté, et pour avoir l'œil sur leurs soldats, mais aussi en répondront-ils.

10° Tout soldat malade sera mené avec le régiment et logé à part; le fourrier Koch et le caporal Savet, avec leurs femmes, partiront tous les matins avec ceux qui sont pour faire les logements, pour prendre les étapes des malades et chercher des bons de logements pour eux, afin qu'ils trouvent une bonne soupe en arrivant.

11° Le sergent Sax, des grenadiers de Betz, mènera les tambours du 2e bataillon et le sergent Michel, de la 3e compagnie de grenadiers, mènera ceux du 3e bataillon, pour maintenir le bon ordre et avoir l'œil sur eux.

Digitized by Google

La garde du régiment et de police sera toujours tirée de la 3e compagnie de grenadiers, s'il y a des prisonniers, et marchera derrière la dernière compagnie de grenadiers. Deux chirurgiens marcheront derrière le régiment, pour les avoir en cas de besoin.

12° Toutes les femmes du régiment marcheront à côté des équipages; toutes celles qui se trouveront auprès du régiment, le régiment étant en marche, seront arrêtées et remises à la garde de police; il leur est défendu, sous grande peine, de monter sur les voitures qui mèneront les équipages, sans permission de M. le brigadier de Schwengsfeld, lequel tiendra responsable le sieur Kuppelmayer s'il laisse monter sur les voitures de pareilles femmes, de préférence à des soldats éclopés.

Le même sieur Kuppelmayer, porte-drapeau, aidé du prévôt, est chargé de la distribution des chevaux d'ordonnance et pour leur paiement, et il est défendu à tous officiers et domestiques de prendre des chevaux d'ordonnance, quand même ils leur auraient été amenés devant leurs logements, ou de les prendre autre part.

13° On ne battra la berloque pour aucune distribution, chacun pourra aller avec ses billets d'étape et la prendre quand il voudra; il faut cependant que tout soit pris et payé trois heures après l'arrivée du régiment, excepté pendant les séjours.

14° Personne ne pourra sortir hors de l'endroit où le régiment sera logé, sans une permission signée du commandant du régiment, sous peine d'être arrêté comme déserteur.

15° Si des bourgeois se plaignent de quelque soldat, les officiers seront tenus de les contenter, ouïr les deux parties, être juges équitables et rendre bonne justice. Il va aussi de l'honneur de MM. les officiers que personne ne

Digitized by Google

déserte en route, qu'ils maintiennent un bon ordre, discipline et propreté dans leurs compagnies.

16° En un mot M. le brigadier de Schwengsfeld tient MM. les officiers garants et responsables en tous points de leurs compagnies, et ils tiendront directement responsables leurs bas-officiers des désordres et négligences.

MARCHE D'UNE ARMÉE SUR HUIT COLONNES
(Musée de l'Armée)

Digitized by Google

ARMES D'HONNEUR

DÉCERNÉES A LA GARDE CONSULAIRE APRÈS MARENGO

GARDE DES CONSULS

Paris, le 17 messidor, huitième année de la République française (6 juillet 1800).

Le Chef de brigade commandant la Garde à cheval au général Lasne commandant en chef la Garde.

Je vous prie, citoyen général, de demander au premier Consul l'avancement, les sabres d'honneur et les grenades d'or pour les individus ci-après désignés, savoir :

Artillerie. Pour les Citoyens :

Dijeon, lieutenant, le grade de capitaine en second.
Marin, lieutenant en deuxième, un sabre d'honneur.
Bizet, brigadier, les grenades en or.
Numerot, brigadier, les grenades en or.
Petit, brigadier, les grenades en or.
Henry, canonnier de première classe, les grenades en or.
Marchand, canonnier de première classe, les grenades en or.
Jacquinet, canonnier de première classe, les grenades en or.

Infanterie :

Soulès, chef de bataillon, un sabre d'honneur.
Tortel, chef de bataillon, le grade d'adjudant supérieur.
Ragois, capitaine, le grade de chef de bataillon.

Digitized by Google

Lajonquière, capitaine, le grade de chef de bataillon.
Dutronc, lieutenant, le grade de capitaine.
Meliez, sous-lieutenant, le grade de lieutenant.
Caron, sergent-major, le grade de sous-lieutenant.
Mirabel, sergent, les grenades en or.
Castagné, sergent, les grenades en or.
Delgas, sergent-major, les grenades en or.
Letaublon, sergent-major, les grenades en or.
Ritel, caporal, les grenades en or.
Viard, caporal, les grenades en or.
Amelin, caporal, les grenades en or.
Mallet, tambour-major, les grenades en or.
Sellière, tambour, les baguettes d'argent.
Avoine, tambour, les baguettes d'argent.
Boucher, sapeur, les grenades en or.
Brabau, grenadier, les grenades en or. (Rayé et remplacé par : pour sapeur.)
Noël, grenadier, les grenades en or.
Aimé, grenadier, les grenades en or.
Carlin, chasseur, un fusil garni en argent.
Fouguerier, caporal de chasseurs, un fusil garni en argent.
Augustin Noël, grenadier, les grenades en or.

Cavalerie :

Barbanègre, capitaine, un sabre d'honneur. (En face de ce nom cette autre mention : chef d'escadron.)
Leclerc, sous-lieutenant, le grade de lieutenant en second.
Bonnet, brigadier-trompette, une trompette d'argent.
Desnoncin, maréchal-des-logis, des grenades en or.
Jeancy, maréchal-des-logis, des grenades en or.
Norberg, trompette, une trompette d'argent.
Hochard, grenadier, des grenades en or.
Rousseau, grenadier, des grenades en or.

Digitized by Google

Grosselin, brigadier, des grenades en or.
Blanchet, grenadier, des grenades en or.
Cariche, brigadier, des grenades en or.

Chasseurs :

Bauharnais, capitaine, le grade de chef d'escadron.
Daumesnil, sous-lieutenant, un sabre d'honneur. (Rayé et remplacé par : lieutenant.)
Kretly, brigadier-trompette, une trompette d'argent.
Simon, brigadier, une carabine garnie en argent.
Charelle, brigadier, une carabine garnie en argent.
Legros, maréchal-des-logis, une carabine garnie en argent.
Boutarel, chasseur, une carabine garnie en argent.

Salut et respect,

BESSIÈRES.

D'un rapport de Carnot au premier Consul, il résulte que toutes les propositions pour armes d'honneur figurant dans le rapport de Bessières, ne furent pas suivies d'effet.

Rapport fait au premier Consul par le Ministre de la guerre, le Thermidor an 8.

BUREAU
DE LA CAVALERIE

—

BREVETS D'HONNEUR,

Pour les citoyens ci-après, qui sont tous employés activement dans les différents corps de la Garde des Consuls, savoir :

Barbanègre, capitaine des grenadiers à cheval.
Bize *(sic)*, Numerot, Petit, brigadiers d'artillerie.
Henry, Marchand, Jacquinet, canonniers de première classe.

Digitized by Google

Mirabel, sergent de grenadiers.
Delgas, sergent-major.
Ritel, caporal.
Boucher, sapeur.
Carlin, chasseur.
Noël (Augustin), grenadier.
Desnoncin, maréchal-des-logis des grenadiers à cheval.
Jeancy, *idem*.
Hachard, Blanchet, Rousseau, grenadiers.
Grosselin, Cariche, brigadiers.
Simon, Charel *(sic)*, brigadiers de chasseurs à cheval.
Legros, maréchal-des-logis.
Boutarel, chasseur.
Sellière, Avoine, tambours des grenadiers.
Bonnet, Kretly, brigadiers. (En marge, au crayon : trompettes.)
Norberg, trompette.

Je propose de faire délivrer un Brevet d'honneur à chacun de ces braves militaires.

Cette proposition est fondée sur l'arrêté du 29 Messidor dernier (18 juillet 1800) portant, qu'ils se sont distingués à la bataille de Marengo, Armée d'Italie, le 25 Prairial dernier (14 juin 1800).

Ci-joints, Citoyen Consul, les Brevets d'honneur, au nombre de 29.

CARNOT.

Ces deux documents proviennent des Archives nationales, AF IV, 1170.

G. M.

Digitized by Google

CERTIFICAT D'ACTION D'ÉCLAT

Accordé au sergent-major Duret

108e 1/2 BRIGADE

1er BATAILLON
3e COMPAGNIE

ACTION D'ÉCLAT

Jean Duret, sergent-major.

A l'affaire qui a eu lieu le 8 Brumaire an 2 (1), près Minsfertein en Alsace, il sauva le drapeau du 2e bataillon du 13e régiment d'infanterie (2) dans lequel il était fourrier, en se jetant au milieu des ennemis pour le leur arracher, après avoir vu le sous-officier qui le portait préférer mourir que de l'abandonner. Duret s'appercevant que le drapeau allait être enlevé par l'ennemi ne put résister à l'idée de le savoir entre les mains des Autrichiens, ne consulta que son courage. Courir, percer les rangs ennemis, l'arracher des bras du mort, fut l'affaire d'un moment. Il fut assez heureux pour voir couronner sa vaillance d'un trophée aussi brillant et pour rendre au 13e régiment le gage de la constance de sa valeur.

Nous membres du Conseil d'Administration de la 108e 1/2 brigade attestons sincère et véritable le fait énoncé ci-dessus.

A Mons, le 25 Germinal an 10 (3).

MESTUI, sergent; BAUDO, lieutenant; LEMAITRE, lieutenant; BOUCHOT, capitaine; PILLET, capitaine; MARCOGNET, chef de bataillon.

(Archives de la Légion d'honneur.)

---

(1) 29 octobre 1793.
(2) Ancien régiment de Bourbonnais.
(3) 15 avril 1802.

Digitized by Google

Fournitures pour la Maison du Roi

Claude-Christophe Lorimier de Chamilly,

Christophe-Jacques Tessier, Écuyer, Conseiller du Roy, Intendant et Controlleur général des Ecuries et livrées.

Il est ordonné au sieur Dutrou, brodeur des Ecuries du Roy de faire et fournir la broderie en or et argent fin, ainsi qu'il est accoutumé, de l'Etendart de la compagnie des Grenadiers du Roy à cheval, celle de vingt-quatre Etendars des quatre compagnies des Gardes du Corps, celle des quatre Etendars de la compagnie des Gens d'armes et celle des quatre Etendars de la compagnie des Chevaux Légers de la Garde du Roy.

Plus la broderie de quarante Banderolles pour vingt-huit trompettes des Gardes du Corps et des Plaisirs, les quatre trompettes des Ecuries, les quatre trompettes des Gens d'armes et les quatre trompettes des Chevaux Légers.

Plus la broderie de sept paires de Tabeliers *(sic)* des Timballes dont cinq pour les Timballiers des Gardes du Corps et des Plaisirs, une paire pour le Timballier des Gens d'armes et une paire pour le Timballier des Chevaux Légers de la Garde du Roy.

Pour être tous lesdits Etendars, Banderolles de Trompettes et Tabeliers *(sic)* des Timballes brodées en or et argent fin suivant les dessins ordinaires en sorte que le tout soit en état d'être fourni et délivrée pour le premier May mil sept cens cinquante un.

Fait au Bureau des Ecuries du Roy, à Paris, ce dix neuf Décembre mil sept cens cinquante.

(Archives nationales, O[1] 913.)

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa séance du 13 janvier, le Comité a nommé Membres de la Société : MM. Baugnies, sous-lieutenant au 6e régiment de dragons ; Bounetou, lieutenant au 15e régiment de chasseurs; Cambray (baron Charles de); Dallon (Léon), capitaine de réserve d'infanterie; Darcy (Jean); Delor (Henri), ancien magistrat; Détroyat, capitaine instructeur à l'Ecole de cavalerie; Doidon (Louis), sous-lieutenant de réserve d'artillerie ; Maurice, lieutenant au 6e régiment de dragons; Pille, artiste peintre; Rouffet (Louis), sous-lieutenant de réserve de cavalerie; Thomas, artiste peintre; Wallace, lieutenant au 6e régiment de dragons.

*
* *

Le Comité a approuvé, comme suit, les comptes de 1902 :

RECETTES

Solde de l'exercice 1901 . . . . . fr.		8.087 90
1.075 cotisations à 20 francs	21.500 »	23.255 »
44 cotisations supplémentaires à 30 fr. (membres du Comité)	1.320 »	
87 droits d'entrée à 5 francs	435 »	
De divers membres pour achat de :		1.155 45
Numéros du Carnet	326 95	
Planches de l'album et divers	297 »	
Planches de l'Exposition militaire rétrospective de 1900	531 50	
Intérêts des fonds en dépôt		687 75
Total. . . . . fr.		33.186 10

DÉPENSES

Carnet :		
Impression et expédition :		11.710 25
1.000 exemplaires à 6 francs. 6.000 »	6.379 50	
69 exemplaires à 5 fr. 50 . 379 50		
Illustrations	4.590 45	
Copies et frais de rédaction.	466 65	
Table des matières de 1901	273 65	
Trompette du 23e dragons par Edouard Detaille :		
Reproduction et tirage de 1.120 épreuves à 5 francs . .		5.600 »
A reporter		17.310 25

Digitized by Google

Report		17.310 25
Divers :		
Tirages à part pour les auteurs		254 »
Achat de Carnets des années antérieures		83 85
Frais de bureau, autographies et divers.		262 46
Frais de recouvrement, timbres, affranchissements . .		352 20
Indemnité à l'agent-comptable		1.200 »
Collections de planches de l'Exposition militaire rétrospective de 1900 :		
Reproduction et tirage	1.230 »	1.478 50
Frais divers	248 50	
Musée de l'Armée :		
Allocation à la Commission des dons		1.000 »
Solde créditeur à reporter		11.244 84
Total. . . . . fr.		33.186 10

*
* *

M. le commandant Boppe ayant manifesté le désir de quitter la direction du Carnet pour se consacrer à ses travaux historiques personnels, le Comité le prie d'agréer l'assurance des regrets que cause sa détermination à la *Sabretache* et de toute la gratitude de la Société à laquelle, pendant ces trois dernières années, il a donné tout son temps et tout son dévouement.

Le Comité nomme M. le commandant Martin directeur du *Carnet de la Sabretache* en remplacement de M. P. Boppe.

*
* *

La bibliothèque et la rédaction du Carnet vont être incessamment transférées, 55, rue du Faubourg-Poissonnière. MM. les membres de la *Sabretache* seront avisés, dès que l'installation sera terminée, des jours et heures où la bibliothèque sera à leur disposition.

*
* *

Nous rappelons qu'en s'adressant à M. Richet, agent-comptable de la Société, MM. les membres de la *Sabretache* peuvent acquérir la collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'Exposition rétrospective de 1900. Le prix de chaque collection est de 5 fr. 50 pour Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités.

31 janvier 1903.

Le Secrétaire : MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

Imprimerie de Suresnes (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 7038

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMANDANT MENNESSIER

D'après une miniature

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

Dans le courant de l'année 1902, sous ce titre, « Le 6e dragons en Crimée », le *Carnet de la Sabretache* offrait à ses lecteurs les lettres d'un jeune sous-lieutenant de cavalerie qui assista au siège de Sébastopol sans pouvoir, au gré de son impatience et de son enthousiasme, y prendre toute la part qu'il eût désiré. Mais, par un cruel retour de la fortune, les opérations du siège terminées, le 29 septembre 1855, il finissait glorieusement, sur le champ de bataille de Khangil, une carrière à peine commencée.

De nouveau, le *Carnet de la Sabretache* est heureux de pouvoir offrir à ses lecteurs les lettres d'un officier du 4e bataillon de chasseurs à pied, le capitaine Mennessier qui, lui, prit une part active et glorieuse à ce siège mémorable.

Comme le jeune de Sibert, l'auteur des lettres dont nous commençons la publication, devait terminer sa carrière sur le champ de bataille.

Né à Metz, le 11 juin 1824, Mennessier (Paul-Alphonse), entrait à Saint-Cyr en 1841, à dix-sept ans. Successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au 50e régiment d'infanterie de ligne, il était affecté au 4e bataillon de chasseurs à pied en 1853. Chef de bataillon au 72e régiment d'infanterie de ligne en 1858, l'année suivante, le 21 juin 1859, il tombait frappé à mort sur le champ de bataille de Solferino, à l'âge de trente-cinq ans.

Il avait reçu la croix de la Légion d'honneur le 16 juin 1855.

Ayant fait partie de l'armée d'Afrique en 1847 et 1848, de l'armée de Rome en 1848-49, il retournait en Afrique en 1852 où il assistait à la prise de Laghouat; enfin, commandant une compagnie en 1855, lors du siège de Sébastopol, le capitaine Mennessier, alors qu'il prenait part aux opérations de l'armée d'Orient et écrivait ses lettres si attachantes, avait déjà, quoique jeune encore, la maturité et l'expérience d'un soldat. Ce sont bien les lettres d'un homme de

Digitized by Google

métier que nous offrons à nos lecteurs; la franchise un peu brusque, la vigueur d'expression de leur auteur n'en font point le moindre mérite.

Lieutenant-colonel S.

C'est de Sebdou, le 13 décembre 1854, que le capitaine Mennessier écrit à son père pour lui annoncer qu'il a l'ordre de partir avec sa compagnie pour Tlemcen, où il devait rejoindre le 4e bataillon de chasseurs à pied. Ce bataillon s'embarquait le 25 pour se rendre à l'armée d'Orient.

Nous avons dû, malgré le vif intérêt qu'elles présentent, faire un choix parmi les nombreuses lettres adressées par le capitaine Mennessier à sa famille.

Sous Sébastopol, 19 février 1855 (1).

Chère maman,

Vous ne vous expliquerez pas, sans doute, le peu de concordance qu'il y a entre mes récits et ceux de bien des officiers. Voici la chose : D'abord, il y a des officiers qui ne sont jamais contents ; je conçois qu'un appartement à Paris ou à Metz est plus chaud que nos tentes ; ensuite, l'armée vient de passer deux cruels mois. Les pauvres gens ont eu froid et ont souffert beaucoup : mais actuellement, bien que trouvant encore de la glace en sortant de nos tentes, le matin, la température s'est beaucoup adoucie ; il ne pleut plus ou ne neige plus continuellement, comme avant mon arrivée ; nous avons fait des routes et la boue peut presque s'éviter en parcourant ces routes. Ensuite, ma division ne va pas à la tranchée, et c'est énorme ; une nuit à la tranchée est terrible ; le froid y est affreux. Les distributions de vivres se font maintenant régulièrement ; cela n'avait pas lieu jadis ; toute l'armée vous dira comme moi qu'elle est très bien, sauf la nuit sur quatre que passent à la tranchée les corps de

(1) Erreur de date, cette lettre est du 18.

Digitized by Google

siège. Je ne sais pour quelle circonstance on nous garde, mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous ne faisons rien si ce n'est de porter des boulets aux batteries de siège.

Le canon des Russes ne nous gêne que pour dormir, parce que nous sommes assez loin pour ne l'entendre que comme vous, vous entendez le canon du polygone de Metz. Quant aux canons français, on ne les entend pas, par la raison qu'ils ne tirent pas et ne répondent pas au feu des Russes. Dans les nuits les plus mauvaises, on ne perd qu'une vingtaine d'hommes tout au plus, et cependant les Russes tirent encore assez souvent. C'est quelque chose d'admirable et de merveilleux que le moral des troupes françaises. Les hommes vont à la tranchée avec autant d'insouciance et de calme que vous iriez chez bonne maman. Ils supportent tout sans se plaindre et lorsqu'un rayon de soleil paraît, on les entend chanter. Quant aux Anglais, ils ne comptent plus que pour mémoire. C'est notre intendance qui pourvoit à leur nourriture ; ce sont aussi nos divisions qui gardent leurs tranchées. Ils sont réduits à 14.000 hommes ! Leur magnifique cavalerie a juste de quoi fournir le piquet d'escorte de lord Raglan. Nos dragons sont montés sur des squelettes, nos hussards ne valent guère mieux, nos chasseurs d'Afrique, seuls, sont fiers et solides à cheval ; ces petits chevaux arabes ont supporté l'hiver ; c'est la première cavalerie du monde.

Grâce à Dieu, il nous arrive de France des chevaux d'artillerie, car ces malheureuses bêtes mouraient par centaines cet hiver. L'artillerie de campagne a été admirable à Inkermann. Le génie s'est bien comporté, il a mené la tranchée jusqu'à 75 mètres des murs. Nous avons actuellement 260 pièces en batterie et on ouvrira le feu avec 400 pièces.

Digitized by Google

Il y a eu hier une forte attaque contre Eupatoria, défendu par 30.000 Turcs. Les Russes ont beaucoup détruit avec leur artillerie, mais leurs colonnes d'attaque

BOUCHE A FEU RUSSE AVEC MASQUE D'EMBRASURE EN CORDAGES
D'après une photographie du temps
(Communiqué par M. Édouard Detaille)

ont été repoussées. Sébastopol n'a plus dans ses murs que des soldats ; les habitants l'ont évacué. L'artillerie russe est bonne et se sert de pièces d'un calibre énorme.

Digitized by Google

J'ai déjeuné, hier 18, avec Henry de Geslin que je suis allé voir à son camp. C'est un rude et fameux soldat qui va chaque quatre jours à la tranchée aussi tranquillement qu'il allait au café. Il est décoré et le méritait. Il est dans une belle position dans son bataillon. Je n'ai pas vu Labastide qui était absent de son camp, quand j'y suis allé. Ce soir, j'ai dîné avec Bécourt qui fait fonctions d'adjoint à l'intendance. J'ai vu M. de Caumont qui m'a chargé de vous présenter ses hommages. Mon commandant de Fontanges en fait autant. Rebillot devait venir me voir aujourd'hui ; il n'a pu venir, mais il va bien. Je n'ai pas vu Paul Durand qui est au quartier général, beaucoup trop loin de moi pour que je puisse y aller sans cheval. Frédéric de Chérisey se porte très bien. Des deux neveux de M. de Lambertye, un a eu la fièvre et a, je crois, été évacué sur Constantinople, l'autre va bien et est secrétaire du colonel du 50e. Je ne sais où est Charles de Vassart, je ne l'ai pas encore vu.

On dit ici que les trois divisions de Lyon vont venir. Mon oncle Louis en serait. Aujourd'hui, 19 février, je n'ai pas encore reçu de lettre de vous. Voilà juste sept semaines que je n'ai pas de vos nouvelles. Pourvu que vous ne soyez pas malades!

Le colonel Decaen a quitté notre camp ce matin avec son régiment (le 7e de ligne), pour aller travailler à la route du quartier général. Deux soldats de mon ancien régiment sont venus exprès pour me voir; j'y ai été sensible ; ils avaient été au camp d'Arzew avec moi...

Ce sera peut-être chaud un de ces jours ; mais, quant à présent, ce n'est pas pénible du tout, loin de là. Tranquillisez-vous. Je vous embrasse tous.

★ ★

Digitized by Google

Sous Sébastopol, 22 février 1855.

Mon cher oncle,

Je commence ma lettre sans être bien certain de pouvoir la finir, car je ne sais si mes doigts pourront tenir ma plume jusqu'au bout. Dans tous les cas, elle sera horriblement écrite, mais ce n'est pas ma faute. J'aurais voulu vous raconter une belle bataille, une victoire, quelque chose de *chic*, comme disent les troupiers, mais il ne fait pas un temps à gagner des batailles et il faut vous résoudre à avaler le récit d'une horrible nuit, une nuit de misère, d'affreuse misère. Que Dieu épargne à notre armée une seconde nuit comme celle-là.

J'avais écrit à maman le 18; je me suis même trompé de date en mettant le 19 sur ma lettre. La vraie date est le 18 février. Le 19 au matin, mon bataillon reçut l'ordre de se mettre en marche et de se porter au quartier général, distant de deux lieues de notre camp. Nous devions camper à la mode d'Afrique sous nos petites tentes, laissant nos grandes tentes montées et tous nos bagages au camp. Partis à midi, nous étions rendus à deux heures au grand quartier général, formant un beau et bon bataillon de 1.000 hommes, levant la tête fièrement et ayant l'air de dire que s'il n'avait pas encore gagné ses éperons en Crimée, il était prêt à montrer qu'il valait les vieux du siège. On nous fit camper à une portée de canon du grand quartier général et sous nos petites tentes. La chose nous était arrivée si souvent en Afrique que nos hommes établirent leur camp en un clin d'œil.

Le général en chef fit appeler notre commandant et lui demanda s'il pouvait compter sur notre bataillon, puis il donna l'ordre de faire la soupe sur le champ et de faire coucher les hommes tout de suite après l'avoir mangée.

Digitized by Google

Tout cela nous indiquait qu'il devait y avoir *un coup de chien*. Le plus grand secret régnait sur ce qu'on devait faire; seulement nous savions que 17 bataillons avaient l'ordre de se tenir prêts à marcher la nuit. A cinq heures, l'ordre arriva que, quand on partirait, les hommes laisseraient au camp les sacs et les couvertures. Mon système, à moi, est de toujours prendre le bon temps quand il arrive; donc, à six heures, j'étais couché tout guêtré et boutonné et je dormais du sommeil le plus tranquille. A onze heures et demie, on nous réveilla sans clairons; cinq minutes après, nous étions rangés en bataille, armés en colonne légère, sans sacs, les cartouches dans les poches. En mettant le nez hors de ma tente, une petite pluie fine me fouetta la figure; je regardai d'où venait le vent; il soufflait du nord-ouest. Je fronçai le sourcil et me dis en moi même : « Que Dieu épargne une mauvaise nuit à notre « armée. » Nous nous mîmes en marche par l'obscurité la plus profonde; impossible de voir où l'on marchait; la pluie tombait toujours. Notre frère de brigade, le brave 11e léger, marchait derrière nous. Au bout d'une demi-heure, un régiment prit notre tête, c'était le 7e de ligne. Quelque temps après, nous entendions sur notre gauche le bruit des sabres. Un cheval se mit à hennir. « Bravo, « disons-nous, voilà nos chasseurs d'Afrique, il n'y a que « leurs chevaux pour hennir par un temps pareil. » Après deux heures de marche, on s'arrêta. La pluie tombait drue et ferme, le terrain se détrempait, le froid devenait piquant. « Mon Dieu, dis-je en moi-même, le bon Dieu « est donc pour les Russes. » Nous restâmes trois quarts d'heure en place, faisant comme les ours pour ne pas nous laisser engourdir par le froid qui devenait très vif. Nous tournions tous le derrière au vent, comme font les chevaux. Tout à coup, je m'aperçois que ma grosse capote

Digitized by Google

devenait raide et que le froid de mon fourreau de sabre perçait mes gants fourrés. Ce n'était plus de la pluie qui tombait, c'était de la glace. En moins de dix minutes, je ressemblai à un marron glacé. Enfin, on nous fait faire demi-tour et marcher en retraite. La pluie de glace se change en neige et le vent souffle avec violence; en peu de minutes, plus d'eau, plus de boue, nous marchons dans six pouces de neige. La direction de la marche était de l'est à l'ouest, de sorte que mon capuchon garantissait ma joue droite, mais pas du tout ma joue gauche. Je sentis sur la pommette gauche la douleur qu'on éprouve aux doigts quand on a l'onglet. Ma moustache était collée à ma bouche par de gros glaçons, je ne pouvais plus ouvrir la bouche. Nous rentrâmes dans notre petit camp à trois heures du matin, souffrant horriblement. Ma petite tente est excellente, doublée en calicot et fort chaude; mon lieutenant et nos quatre ordonnances s'y entassèrent les uns sur les autres. J'avais eu la précaution d'apporter mes peaux de mouton et mes jambières; je me couchai et m'endormis ou, du moins, je sommeillai. La neige fouettait avec une telle violence et il faisait tellement froid, qu'elle perçait à travers la tente et formait des glaçons qui pendaient dans l'intérieur. Nos malheureux soldats ne pouvaient rester sous leurs petites tentes; ceux qui avaient le plus de courage en sortaient et couraient dans le camp pour ne pas s'engourdir. La nuit fut horrible. Au petit jour, on fit lever tout le monde pour retourner au camp. Je regardai mes mains, je remuai les pieds; je n'avais rien de gelé. « Allons, dis-je, ce n'est pas encore aujourd'hui « que *tu tournes de l'œil*, mon garçon, et puisque te voilà « debout et que le froid ne t'a pas pris en dormant, tu es « sauvé. »

Mais en sortant de ma tente, quel affreux spectacle; les

Digitized by Google

petites tentes à moitié ensevelies sous la neige, des carabines, des sacs de campement et jusqu'à des soldats couverts par terre d'une couche de neige. Je sentis que la position devenait critique; il fallait donner du moral à mon monde. Je courais d'une tente à l'autre, tirant celui-ci par les pieds, celui-là par les bras, mettant à l'un son sac sur le dos, ramassant à l'autre sa carabine qu'il ne pouvait plus prendre. Le commandant donna l'ordre de partir pour le camp par compagnie. La chose pouvait se faire puisque la route était aussi sûre qu'une route de France. Je fis partir mon lieutenant avec le gros de mon monde, puis je fouillai toutes les tentes, parce qu'il faut vous dire que les toiles étaient comme des feuilles de tôle, qu'il y avait impossibilité de les rouler sur les sacs et qu'il fallait laisser le camp dressé.

Le 11e léger était campé près de nous dans son vrai camp, pas au bivouac comme nous, mais dans ses grandes tentes; beaucoup d'hommes, fous de froid, perdant la tête et le courage, s'étaient sauvés au 11e léger pour s'y réchauffer. Je ramassai avec rage les carabines que je trouvai par terre et les mis dans ma tente, pour que si un corps quelconque venait à passer devant notre bivouac, nous ne fussions pas déshonorés quand on verrait nos carabines par terre. J'en ramassai six, dont quatre furent reprises un quart d'heure après, par leurs propriétaires accourus du 11e léger à la nouvelle du départ du bataillon. Je fis bâter et charger nos malheureux mulets et, sûr qu'il ne restait personne de ma compagnie sous la neige, je m'acheminai vers notre camp la mort dans l'âme et affectant une gaieté qui, certes, était forcée, mais qu'il *fallait* avoir. Tout le long de la route, je relevais des hommes, les animant, les prenant par l'amour-propre, par la frayeur, par toutes les cordes qui devaient vibrer dans leurs cœurs,

Digitized by Google

leur disant que s'ils restaient là pendant dix minutes, ils seraient morts; c'était le moyen le plus puissant pour ranimer ces hommes aussi engourdis au physique qu'au moral et qui demandaient qu'on leur tirât un coup de carabine. A en juger par la dureté de la neige et par la promptitude avec laquelle l'haleine se glaçait sur nos moustaches, il devait y avoir de 13 à 14 degrés de froid; et la veille, il faisait un temps superbe. Je dis 14 au minimum, bien certainement, car je ne me rappelle pas avoir senti de ma vie un froid pareil. Enfin, nous aperçûmes nos grandes tentes. Jamais clocher de gîte d'étape, jamais, je crois même, la vue de la maison paternelle ne m'a fait battre le cœur comme la vue de nos tentes blanches se confondant avec la neige et que nous reconnaissions à la fente noire qui dessinait la porte.

En entrant dans notre bon camp, je fis faire l'appel. Il ne me manquait que deux hommes; il y avait des compagnies où il en manquait jusqu'à dix-huit et vingt-cinq. Une fois que je vis mes hommes casés dans leurs grandes tentes et, par conséquent, sauvés, je me changeai; ma capote se tenait par terre droite comme une guérite; je mangeai une sardine, une tranche de saucisson, du pain de munition, je bus deux verres de vin de Bordeaux, un verre d'eau-de-vie; puis enfin, la conscience tranquille, je crus pouvoir m'étendre sur mes peaux de mouton et je dormis jusqu'à mon dîner. Voilà, mon cher oncle, le récit de notre petite retraite de Russie. Le soir, mes deux hommes étaient rentrés, mais j'en avais un qui avait les mains gelées et deux avec les pieds gelés aussi. Cette nuit fut suivie d'une mauvaise journée; puis enfin, le beau temps est revenu.

Notre marche de nuit avait pour but de marcher sur une division de 12.000 Russes, sur lesquels nous devions

Digitized by Google

tomber à la pointe du jour. Le mauvais temps nous en a empêchés ; un heure de marche de plus et peut-être que nous laissions dans la neige la moitié de notre monde. Notre cavalerie se perdit par suite de l'obscurité et de la neige et ne rentra qu'à cinq heures du matin dans ses camps. Les hommes et les chevaux n'en pouvaient plus. Les chevaux avaient vingt livres de glaçons à la crinière. La moitié de nos canons et de nos caissons culbuta dans les fossés; on ne les releva qu'au jour. Deux artilleurs furent enlevés de dessus leur selle morts de froid. Le 11e léger eut la bonne idée d'envoyer une corvée avec des pelles pour fouiller notre bivouac ; ils trouvèrent sous la neige deux chasseurs qu'ils sauvèrent d'une mort certaine. Dans les tranchées, où l'on ne peut pas bouger, ce fut horrible : 120 hommes en furent emportés avec les pieds ou les mains gelés et conduits à l'ambulance, sans compter ceux soignés dans leurs camps et les morts tout à fait.

Voici notre position : D'un côté, nous regardons les murs de Sébastopol, sans *jamais* répondre par un seul coup de canon aux boulets, bombes, grenades, etc., que les Russes envoient dans les tranchées. Voilà un mois que nous n'avons pas tiré un seul coup de canon. D'un autre côté, nous regardons dans le blanc des yeux l'armée de Menschikoff, qui est aussi bien nourrie et aussi bien approvisionnée que nous et qui a du bois en masse et nous, fort peu. Enfin, quant à mon bataillon, il est tout à fait en arrière, touchant la baie de Kamiesch, à portée des distributions. Deux fois par jour, nous faisons des corvées de boulets qu'on porte aux 400 bouches à feu qui doivent être approvisionnées à 200 coups par pièce et qui jaseront, quand ?... Voilà le hic... Voici dans quelles conditions nous sommes; je vais vous donner mon appréciation, non pas de Français, mais de militaire. Notre artillerie de

Digitized by Google

siège est inférieure à celle des Russes; notre artillerie de campagne est supérieure à la leur, non pas qu'ils tirent mal, au contraire, les bougres tirent parfaitement, mais ils n'ont que du quatre ou du six et nous avons du douze, ainsi nous pouvons les tenir à distance. Leur cavalerie, qui est partie dans ce moment-ci, reviendra bientôt; nous, nous n'en avons pas. Le seul régiment de dragons qui est en Crimée peut avoir 60 sabres, ni plus ni moins. Les deux régiments de chasseurs d'Afrique sont de beaucoup meilleurs que les Russes, mais qu'est-ce que c'est que deux régiments. Du reste, la guerre ne peut être qu'une guerre d'artillerie et d'infanterie. Quant à notre infanterie, elle est de beaucoup meilleure que celle du Czar et comme élan et comme bravoure. Ils ne tiendront pas en rase campagne, les Russes, ils l'ont prouvé à Inkermann; non pas qu'ils soient lâches, loin de là, mais ils ont une frayeur affreuse de nos charges à la baïonnette. Nous ne pouvons rien faire avant le printemps, rien, si ce n'est des coups de main, mais pas de bataille, c'est impossible, nous n'avons pas assez de chevaux de trait et de mulets, l'hiver en a fait mourir plus de 1.200.

Chérisey est venu me voir aujourd'hui, il était à la course de la nuit du 20; Geslin était à la tranchée du 20 au 21, il n'a rien de gelé.

★ ★

Sous Sébastopol, 24 février.

Chère maman,

Nous sommes toujours assez tranquilles et aussi bien que si Sébastopol était à cent lieues de nous ; nous entendons gronder le canon, mais d'assez loin pour ne nous gêner nullement. Nous avons eu dernièrement une marche de nuit et une petite mésaventure. C'est la seule fois que

Digitized by Google

nous soyons sortis depuis que nous sommes ici; nous n'avons pas donné, mais nous n'avons pas été heureux. Je devais une lettre à mon oncle Saint-Amand, j'ai voulu la remplir de choses qui pouvaient l'intéresser. Vous pouvez

ZOUAVES EN CRIMÉE
D'après une photographie du temps
(Communiqué par M. Édouard Detaille)

donc aller le voir et vous aurez le détail de ma nuit du lundi gras, drôle de lundi gras; enfin, que voulez-vous?

Il y a trois jours, le bataillon de Geslin était de tranchée et construisait une batterie qui devait singulièrement gêner les Russes, aussi se sont-ils mis à faire pleuvoir sur les chasseurs du 5e bataillon une pluie de projectiles de toute espèce, jusqu'à des boulets ramés ; ça tombait comme

Digitized by Google

grêle ; il fallut suspendre le travail. Cette nuit-là, nous entendîmes une canonnade très vive et nous ne savions pas ce qui avait eu lieu, nous ne l'avons su que plus tard : le 2e zouaves et le 17e bataillon de chasseurs avaient enlevé une redoute russe. Ces diables de Russes se sont laissé aborder à la baïonnette ; ils commencent à s'y habituer, mais on ne résiste pas comme cela aux zouaves et aux chasseurs, fût-on Menschikoff en personne. Ils furent délogés et on eut le temps de détruire la redoute avant qu'une grêle de fer forçât nos zouaves à se retirer. On n'a pas pu rester dans la redoute, mais elle était détruite. Le 4e léger a passé aussi une mauvaise nuit et il a reçu du fer pas mal.

Je commence à croire que ce que disait l'empereur Nicolas est vrai. « Je renverrai, disait-il, à la reine Victo-« ria ce qui lui restera de son armée, dans une de mes « frégates, et ils ne seront pas gênés. » Ces pauvres Anglais ne comptent que pour mémoire ; ils dégèlent plus vite que la neige ; nous avons pris avant-hier la consigne de leur parc de siège ; nous leur avons prêté deux divisions qui gardent leurs tranchées ; leur cavalerie n'existe plus ; des régiments entiers ont disparu ; c'est par les soins de notre intendance, qui est admirable, qu'ils se nourrissent.

Par le prochain courrier, j'écrirai à mon oncle Hippolyte et à vous, bien entendu ; de cette manière, tout le monde aura de mes nouvelles à son tour ; vous pouvez le lui dire. Stanislas me demande s'il est vrai que les Turcs désertent en masse. Dites-lui que c'est une calomnie. Le tout petit nombre que nous avons avec nous vit dans la misère et meurt, mais ne déserte pas.

P. S. 7 heures du soir, 24 février.

Le général de Monet a été blessé la nuit dernière de deux coups de feu.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉRAL MENOU

(MUSÉE DE VERSAILLES)

Digitized by Google

J. LEROY, Fils, Éditeur

Le Général Menou en Toscane

Le 12 mai 1808, l'Empereur, pour fortifier les pouvoirs qu'il avait remis au conseiller d'État Dauchy chargé, dès janvier précédent, d'administrer personnellement la Toscane de concert avec les généraux français du corps d'occupation, institua une Junte de gouvernement composée, outre Dauchy, de trois autres conseillers d'État envoyés de Paris, parmi lesquels M. de Gérando, sous la présidence du général Menou. Et le 24 mai, l'Empereur signait le décret de réunion de la Toscane à l'Empire.

Le 26 juin, la Junte, toujours privée de son président, qui se faisait bien attendre, et ne pouvant différer davantage de s'adresser officiellement aux Toscans, publie une proclamation.

Enfin, Menou arrive à Florence le 11 juillet, Fiorella (1) lui remet les services et quitte la ville le 20 (2). Le 17, c'était un dimanche, Menou avait assisté à la messe avec ses autres collègues, à la cathédrale. A cette cérémonie avaient été invitées les personnes ayant des rapports avec la Junte, notamment Fossombroni, Corsini, Corsi, Fabbroni, etc. Toutes furent présentées au général par Gérando (3).

(1) Le comte Pascal-Antoine Fiorella, né en Corse, servit à l'armée d'Italie et se distingua au siège de Mantoue. Reçut un commandement à l'intérieur après le 18 brumaire, devint général de division, commandant de la Légion d'honneur, puis sénateur du royaume d'Italie le 10 octobre 1809.

(2) *Gazzetta universale*, n° 56 (12 juillet 1808). La *Gazzetta universale* était le principal journal de Florence à cette époque.

(3) Tassoni à Testi, Florence, 19 juillet 1808.

Digitized by Google

Menou, placé à la tête de la Junte avec des pouvoirs très-étendus, était ce valeureux officier qui, le premier de l'armée, avait débarqué en Egypte, et qui, par un caprice du sort, devait la quitter le dernier. Le général Bonaparte avait eu mainte occasion de constater sa bravoure au feu, notamment à l'assaut d'Alexandrie où il avait été blessé sept fois (1). Il le savait en outre très dévoué à sa personne et reconnaissant de son appui.

Général en chef à l'ancienneté après la fin tragique de Kléber en 1799, Menou, bien qu'il fût d'extraction noble, n'avait pas tardé sous l'influence des milieux et d'une nature exubérante, à prendre des Républicains d'alors le ton, la rudesse et la morale facile. Il offrait dans le corps expéditionnaire un des types les plus achevés du vétéran rompu aux fatigues, prêt à tout, aussi bien à donner son âme à Dieu qu'au diable — au demeurant, d'ailleurs, par un contraste assez fréquent chez les hommes de cette trempe — très intelligent, finaud, spirituel même (2), très-entendu administrateur, quand il ne s'abandonnait pas à ses passions; mais, hélas! déplorable tacticien comme la suite l'a prouvé.

Sous l'enveloppe rugueuse du soldat de l'an II, qu'il demeura toujours, Menou cachait un cœur chaud, généreux, enthousiaste, mais il avait par moments très-mauvaise tête et un amour-propre inconsidéré. Faut-il attribuer à ces défauts plus encore qu'aux accusations de ses ennemis — ceux du parti de la Convention qui lui reprochèrent de n'avoir obtenu qu'une demi-victoire sur

---

(1) États de services. Archives de la Guerre. — En outre, trois coups de feu, dont un à la poitrine, à la prise de Saumur, le 10 juin 1793.

(2) « Menou a toujours passé pour un homme de beaucoup d'esprit. » M^me^ de Maltzan à la comtesse d'Albany. *Le Portefeuille de la comtesse d'Albany, 1806-1824*, publié par Pélissier, p. 40.

Digitized by Google

les sections au 13 vendémiaire, — « l'obscurité où on le laissa depuis cette journée » ? comme il l'écrit en juillet 1797. — Peut-être. En tous cas, Menou employa alors son congé forcé à couler des jours heureux auprès d'une femme de théâtre, la Beaujon, qu'il rêvait de former aux bonnes manières en la conduisant dans le monde et même d'épouser. Sa sensibilité de ce côté révèle ses faiblesses dès cette époque (1). Puis, ses idées de mariage abandonnées, il chercha des consolations ailleurs et s'en fit une habitude, même dans un âge encore avancé. Son séjour en Orient avait développé en lui le goût du faste et des plaisirs. Et l'on conçoit, dès lors, quelle impression mêlée de désirs ardents dut faire sur un pareil tempérament l'entrebaillement des portes du harem, le parfum non encore échappé des odorantes pastilles des salamnicks, ces jardins d'Hellé ou de Rhoudah (2), rafraîchis par les fontaines et la brise du Nil, ces palmiers majestueux, ce ciel enchanteur, tout ce composé, en un mot, de luxe éblouissant et de molles séductions que Mourad-Bey abandonnait aux vainqueurs ! S'étant informé que pour jouir de telles mœurs sans froisser ses nouveaux administrés il fallait embrasser la religion du Prophète, Menou n'hésita pas et prit le nom d'Abdallah. On le vit bientôt, après sa journée consacrée à la République, s'entourer des filles du Caucase, comme le lui permettait, d'ailleurs, le mariage qu'il contracta avec une riche musulmane dont il s'était épris.

Une réelle amitié l'unissait à son camarade Bonaparte et celui-ci le lui avait montré tout d'abord publiquement en exprimant ses sentiments en l'an X, à son retour

(1) A l'appui de ces développements, voyez : *Nouvelle Revue rétrospective*, 1895, n° 91, pp. 147 à 149.

(2) Jardins célèbres du Caire, situés non loin du Nilomètre.

Digitized by Google

d'Egypte. Le *Moniteur* du 18 floréal, relatait ainsi les rapports des deux frères d'armes :

Paris, 17 floréal an X.

Le général Menou est arrivé à Paris et a été présenté au Premier Consul qui lui a fait l'accueil le plus distingué.

Le général Menou lui a dit : « Consul, en me présentant devant vous la douleur d'avoir vu perdre votre plus belle conquête se renouvelle vivement. »

« Le sort des batailles, lui a répondu le Premier Consul, est incertain. Vous avez fait tout ce qu'on pouvait, après la malheureuse journée du 30, attendre d'un homme de cœur et d'expérience. Votre longue résistance à Alexandrie a contribué à la bonne issue des préliminaires de Londres. Votre bonne et sage administration vous a mérité l'estime de tous les hommes qui en apprécient l'influence sur la prospérité publique.

« Je connais bien tout ce qui s'est passé à votre armée. Vos malheurs ont été grands, sans doute, mais il ne vous ont rien fait perdre dans mon estime et je m'empresserai de le témoigner hautement, afin qu'aucune clameur ne puisse entacher votre conduite. »

Ajoutons que Menou était parvenu à conserver et à transporter en France, les différentes collections que les membres de l'Institut et de la commission des Arts avaient rassemblées en Egypte (1). Ce service d'un autre genre devait lui être compté.

Pour toutes ces raisons, quand Napoléon parvint à l'Empire, Menou — *l'Egyptien* — comme on l'appelait, vit sa carrière protégée. Actuellement, il arrivait de Turin où

(1) *Mercure de France* du 1er nivôse an X, n° 73.

Digitized by Google

Napoléon l'avait nommé gouverneur par *intérim* du pays avant de confier l'administration et la tenue d'une cour en Piémont à son beau-frère, le prince Camille. Il était venu seul à Florence, ayant laissé à Turin l'Egyptienne, sa femme, avec le jeune Soliman, son fils ; soit qu'il pensât, comme on l'a dit, pour ne pas avoir à les déranger, devoir rester peu en Toscane, soit plutôt qu'il ne tînt pas à les montrer au public suivant une habitude déjà remarquée et contractée en Piémont (1).

A Turin, Menou, après avoir tranché d'autorité dès ses débuts, « en révoquant sur les conseils de quelques-uns les actes et mêmes les instructions signées par son prédécesseur le général Jourdan », Menou s'était, en guise de compensation, formé une renommée de bon vivant. Ses extravagances ne se comptaient pas. Il avait débuté par dépenser dans le palais du roi de Sardaigne, qu'il occupait, la somme de 132.569 fr., et ceci de l'an XI à l'an XIII, année où ce palais fut déclaré impérial par décret du 5 floréal (2). Le Trésor fit bien quelque difficulté, mais il paya. Il avait chassé de ce palais tout le personnel qui y avait jusque-là ses pénates, y compris une loge de francs-maçons qui y tenait ses séances ; il l'avait même dissoute (3).

Dans ce même Turin où il voulut introduire aussi les bains à la turque (4), Menou, outre sa solde, jetait à tous les fournisseurs un traitement de 300.000 fr., dû à la munificence impériale. Aussi ne se privait-il pas de distrac-

(1) Le résident à Turin de la République italienne Bossi à Tassoni, chargé d'affaires près le roi d'Etrurie. Turin, 3 mai 1803. Arch. de Milan. Ministerio dei affari esterni. Carton 107.

(2) Archives nationales, AF^{IV}, 3.101. — N° 49.

(3) Bossi à Tassoni, Turin 19 avril 1803, an II de la Rép. italienne. Arch. de Milan. Ministère des affaires étrangères, carton 107.

(4) Détail emprunté à Cantu, qui le rapporte d'après l'écrivain piémontais Bianchi.

Digitized by Google

tions, et le luxe qu'il déployait était-il, suivant l'expression du commissaire Bossi, alors résident de la République italienne à Turin : *non africain, mais asiatique, ses livrées sont toutes couvertes d'or et ses diverses fêtes très grandioses* (1). Un de ses bals avait duré trois jours et trois nuits, (2) sans discontinuer, tout le temps du carnaval, et s'était soutenu avec éclat jusqu'au bout, grâce à un roulement d'invités se reposant alternativement. Abdallah était là, comme toujours, le très aimable sceptique qui n'eut pas de peine, avec les précédents qu'on lui connaissait de Turin, à tenir bien son rang à Florence, sous le rapport faste s'entend, mais non pour la dignité.

Dès juillet, Menou visita la ville en compagnie de ses collègues ; on signale sa présence à l'Académie, à la fabrique de pierres dures, aux églises. Au cloître de Santa Croce, on remarque qu'il converse familièrement avec le supérieur des religieux en divers idiomes orientaux (3). Le 15 août, à la tête d'un cortège de quarante voitures et accompagné par toutes les autorités et les chevaliers de Saint-Étienne, il se rend à la cathédrale où le clergé lui offre l'encens et l'eau bénite, sous le porche. Il prend place dans le chœur. L'après-midi, il préside à la cérémonie de dotation de cent jeunes filles, visite les carrefours où jouent les musiques militaires, et le soir il offre au palais Pitti un grand dîner aux nouveaux fonctionnaires — et un bal.

Le 31 aout, autre fête très-flatteuse pour sa gloire, donnée en plein air, sur la place Santa Croce. Il y assiste dans une tribune avec toutes les autorités. On représente devant

(1) Bossi à Tassoni. Turin, 19 avril 1803 (déjà cité).

(2) Jouy et Réal. (Voyez de ce dernier : *Indiscrétions* 1798-1830, I, 262.) La très belle salle de bal du palais de Turin existe encore dans le style du temps.

(3) *Gazzetta universale* de Florence, n° 60.

Digitized by Google

lui et des milliers de curieux un spectacle équestre qui n'est autre que la conquête de la forteresse d'Alexandrie en Egypte. Ce carrousel militaire plaît tant qu'il fut redonné plusieurs fois (1). Les amusements et le goût de paraître n'empêchaient pas ce brave à ses heures de tenir la main ferme au service de S. M., encore qu'il eût parfois des idées très personnelles concernant sa responsabilité, de l'entêtement même, et qu'il suscitât, pour cette raison, des mécontentements parmi ses subordonnés.

L'Empereur qui ne se défendait pas d'un faible pour lui, l'avait créé comte et, récemment, Grand-Aigle (1808). Mais voulant doubler son camarade d'un chef actif et, d'ailleurs, incité par sa prévoyance habituelle à multiplier ses chances de succès, pour étouffer dès le début toute tentative de révolte, Napoléon avait signifié à son frère Joseph d'envoyer à Florence, de Naples où il se trouvait alors à terminer l'organisation de la gendarmerie, le général Radet.

Tout comme Menou, d'ailleurs, Radet était de la carrière; entré jeune au service, doué d'une belle prestance (2), un de ces cavaliers sans peur des armées de la Révolution, qui fournirent des généraux à Napoléon et l'aidèrent si docilement à conquérir l'Europe à la pointe de leurs sabres.

Au reçu de l'ordre du roi, Radet partit presque incontinent et arriva à temps à Florence pour assister à l'installation de la Junte (3). Il prit part à ses délibérations et proposa dès ses premières séances toutes les mesures pro-

(1) *Gazzetta universale*, n° 60.

(2) Il y a un portrait contemporain de Radet au musée de Bar-le-Duc.

(3) Les mémoires de Radet, publiés en 1892, commettent, pp. 165 et suivantes, une erreur de date sur son séjour en Toscane. Radet arriva en Toscane en juillet 1808 et y resta jusqu'au 14 juin 1809, environ un an.

Digitized by Google

pres à la création et au bon fonctionnement d'une gendarmerie appelée à garder les Maremmes, Piombino, Massa et Carrare. En peu de temps, il mit sur pied une légion et, d'accord avec Menou, la distribua en colonnes mobiles, pour

GENÉRAL RADET
(Bibliothèque nationale)

purger la Toscane des brigands qui l'infestaient, surtout dans le nouveau département de l'Ombrone par où les bandits se retiraient vers les Etats Romains, en se couvrant comme d'une défense, des vastes marais de la côte.

Les difficultés, au surplus, n'allaient pas manquer. On apprenait en octobre 1808, à Florence, qu'il venait de se

Digitized by Google

produire une double tentative d'insurrection à Sienne et à Arezzo.

Dans cette dernière cité, administrée alors par un sous-préfet soupçonné d'être peu favorable au nouvel état de choses, le Sr Nomi, s'était déjà manifestée, en aout 1808, certaine surexcitation au moment de la levée de la première conscription, mais quelques renforts envoyés de Florence avaient suffi pour la calmer (1). Présentement donc, une centaine de paysans armés, endoctrinés, par des agents anglais s'étaient mutinés à Montevarchi (val d'Arno supérieur), près d'Arezzo. Ils avaient forcé la maison d'un receveur du Domaine, M. F. Redditi, et avaient emporté 17.000 lires trouvées dans sa caisse. Le fonctionnaire avait été obligé de prendre la fuite avec diverses autres personnes compromises par leurs sentiments et leurs emplois (2). Le motif de cette révolte toute locale provenait du nouveau droit établi sur le vin et aussi de l'état stagnant du commerce et de l'agriculture. L'oncle du receveur volé, le curé de Poppi, ayant voulu s'entremettre auprès des insurgés, avait été gravement blessé. Cinq gendarmes français qui se trouvaient sur les lieux, furent pris, désarmés, et jetés dans un cachot.

Dès qu'il apprit ces faits, le gouverneur envoya la gendarmerie qu'il fit appuyer par des troupes et, à la première rencontre, les paysans furent battus, dispersés et 40 d'entre eux conduits prisonniers à Florence, livrés à une commission militaire. On fusilla quelques chefs et le reste fut amnistié. L'ordre, après cette répression nécessaire, ne fut plus sérieusement troublé de quelque temps. Des mesures énergiques s'imposaient cependant, car les

(1) Le chargé d'affaires Tassoni au ministre Testi, dépêche du 9 août 1808. Archives de Milan, Affaires Étrangères, carton 92.

(2) Tassoni à Testi, dépêches des 26 et 29 octobre 1808 de Florence.

Digitized by Google

rapports des sous-préfets signalaient en différents endroits de l'effervescence contre les receveurs des Droits Réunis. A Pistoia, aucun habitant n'avait voulu loger ledit percepteur ; le bruit courait que plusieurs fonctionnaires avaient été blessés ailleurs (1). Menou avait adopté la précaution de rendre responsables des suites de ce soulèvement le haut et le moyen clergé.

Il y avait, d'ailleurs, beaucoup à surveiller ceux-ci. Au lendemain de la chute d'un gouvernement espagnol et bourbonien, le clergé, très favorisé jusque-là, jouissait d'une grande influence et les mesures de sécularisation semblables à celles exécutées ou encore en cours à Lucques, qui se préparaient, les démêlés de Napoléon avec le Pape, tous faits déjà connus ou propagés, ne facilitaient pas un ralliement des prêtres.

Néanmoins, il y eut des exceptions, notamment à Florence, et celles-ci furent obtenues par l'influence des procédés courtois de Gérando. Le président *del Bon Governo* (préfet de police maintenu par la Junte) avait lancé une circulaire aux évêques de Toscane en juin 1808. Le 4 juillet suivant, l'archevêque de Florence, Antoine Martini, envoyait à son tour une lettre aux curés de son diocèse, sur les devoirs que la religion impose aux consciences des véritables chrétiens vis-à-vis des princes et de ceux qui les représentent. Ces princes, disait-il en substance, ont été donnés comme maîtres à la terre par Dieu, et ceci suivant les claires et avouées doctrines des Saintes Écritures et des Pères leurs interprètes et en même temps dépositaires de la divine tradition.

— « L'apôtre S[t] Paul, mandait-il encore, appelle les Princes, *ministres de Dieu,* non-seulement pour relever

(1) Tassoni à Testi, dépêche du 8 novembre 1808.

Digitized by Google

leur caractère, mais aussi pour expliquer qu'ils servent à Dieu et aux vues de sa Providence. Il va même jusqu'à ainsi désigner les princes idolâtres, ennemis du nom de Jésus-Christ. Un autre Père, en parlant des Empereurs, accentue ce jugement et prêche qu'on les serve et les honore comme étant une obligation agréable au Sauveur » (1).

On voit d'ici l'allusion et le but poursuivi. Le clergé en Toscane se trouvait donc pour le moins assez troublé.

D'autre part, il avait fallu ruiner l'influence des civils opposants. Aussi, quelques mois après son arrivée en Toscane, Menou pouvait-il constater les résultats.

De Florence, le 28 novembre 1808, Menou écrivait en effet à l'Empereur :

« Sire,

. . . . . .

« J'ai l'honneur de rendre compte à V. M. I. et R., que depuis plus de trois semaines tous les Espagnols qui étaient en Toscane ont été arrêtés et conduits à Dijon ; le séquestre a été mis sur leurs biens. . . . . .

. . . . . « Sire, oserai-je faire connaître à V. M. I. et R. que sa marche triomphale en Espagne soumet en Toscane et dans l'État Romain toutes les opinions, tous les esprits. . . . . .

. . . . . « MM. le prince Santa Croce, romain, et Esotti, piémontais, ont rendu dans cette occasion les services les plus importants ; je ne saurais dire trop de bien de ces officiers, du général Liégeard, du 112e régiment et de son colonel M. Penne ; ce corps est magnifique et excellent. — Sire, je réponds sur ma tête de

(1) Cette circulaire est reproduite dans la *Gazette universelle*, n° 55, du 9 juillet 1808, rubrique : Florence, 8 juillet.

Digitized by Google

la Toscane; V. M. qui a daigné m'en confier le gouvernement peut être assurée que rien n'est oublié pour attacher ce pays à V. M. Mes soins ne seront pas trompés.

« Sire, me serait-il permis d'exprimer à V. M. le vœu que je forme pour qu'elle daigne ordonner que les nouvelles qui annoncent le triomphe de notre Auguste Empereur en Espagne, me soient adressées directement; un bulletin produit en Italie l'effet le plus rapide et le plus heureux. Je le fais imprimer sans délai et distribuer dans toutes les communes.

« Je suis avec le plus profond respect, Sire, etc., etc.

« Le Gal Menou » (1).

PAUL MARMOTTAN.

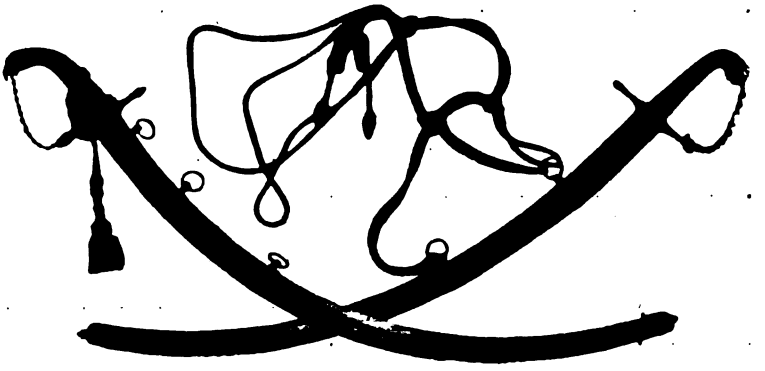

SABRES A L'ORIENTALE DE FABRICATION FRANÇAISE
(Collection Bottet)

(A suivre.)

(1) Archives nationales, AFIV, 1716, n° 83.

Digitized by Google

Le Régiment d'Auvergne en 1764

RAPPORT D'INSPECTION DE M. DE PUYSEGUR

CACHET
DU RÉGIMENT D'AUVERGNE
(Communiqué par M. G. Bertin)

Il ressort de ce rapport que le régiment d'Auvergne se ressentait encore des longues épreuves qu'il avait eu à subir pendant la guerre de Sept ans, mais qu'il tendait à se relever, à redevenir un des corps d'élite de l'armée française, bien qu'il comptât dans ses rangs un certain nombre d'hommes dont ni la physionomie ni l'allure ne plaisaient à M. de Puysegur, qui croyait que pour être bon soldat il fallait avoir un bel aspect sous les armes. C'est là une coquetterie qui sent bien son dix-huitième siècle.

En tous cas, marquant bien ou marquant mal, les soldats du régiment d'Auvergne avaient amplement fait leur devoir pendant la guerre de Sept ans ; le chiffre de leurs pertes l'atteste : 4.100 hommes! Le régiment pouvait donc encore se qualifier d'Auvergne sans peur.

Parmi les victimes de cette guerre, figurait, on le sait, le chevalier d'Assas. On trouve à son sujet, dans l'un des registres des premiers gentilshommes de la chambre du roi, conservés aux Archives nationales, cette notice :

« Le Octobre 1777.

« Le Roi voulant transmettre à la postérité la mémoire du dévouement du S. Louis d'Assas, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué en 1760, à l'affaire de Clostercamp, vient de créer une pension de 1.000 liv., héréditaire et perpétuelle, au profit de la famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des mâles. Cette honorable pension est actuellement partagée entre un frère de ce brave officier et deux neveux, l'un sous-lieutenant au régiment de Mestre-de-camp-général, Cavalerie ; l'autre servant dans la marine.

« Il est à observer que le chevalier d'Assas, se trouvant le

Digitized by Google

13 octobre 1760, avec son Régiment, près d'un bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur que sa troupe ne fût prise; il y rencontra des ennemis embusqués qui l'entourèrent aussitôt et lui présentèrent une douzaine de bayonnettes sur la poitrine, en le menaçant de le poignarder s'il disait un mot; alors, se tournant du côté de son détachement, il lui cria avec intrépidité : « Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis ! » et dans le moment, il tomba mort sous plusieurs coups. »

On remarquera que les paroles prononcées par le chevalier d'Assas, diffèrent de celles qu'on lui attribue d'ordinaire : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! »

Le régiment d'Auvergne tirait son origine d'un régiment créé en 1597, au nom de son mestre-de-camp du Bourg. Il devint régiment de province, avec le nom d'Auvergne, et reçut le drapeau blanc en 1635. Plus tard, il fut au nombre des *Petits Vieux* et il roulait avec deux autres de ces corps. Il avait le troisième semestre. Le registre des premiers gentilshommes de la chambre dont nous avons déjà parlé mentionne qu'en 1777, Louis XVI décida d'assigner un rang définitif aux trois régiments dénommés *Petits Vieux* et à trois autres, des *vieux* corps, qui roulaient entre eux. C'était le sort qui devait décider. La façon dont il fut procédé à ce tirage au sort est originale. En effet, le roi plaça dans son chapeau trois bulletins et fit tirer au sort les colonels des trois *vieux* corps, d'après leur ancienneté. Le premier rang échut au régiment de Piémont, le second à celui de Navarre, le troisième à celui de Champagne. Louis XVI procéda ensuite de même pour les trois *Petits Vieux*, dont les noms sortirent dans l'ordre suivant : Bourbonnais, Béarn, Auvergne.

RÉGIMENT D'AUVERGNE [1]

M. DE PUYSEGUR

—

Inspection de septembre 1764

Les Officiers de ce régiment sont unis entre-eux, mais l'esprit qui y regne en général ne les porte pas assés a avoir soin de leurs troupes et à l'amour de leur metier,

(1) Ministère de la Guerre, Archives historiques.

Digitized by Google

l'inspecteur en excepte cependant plusieurs sujets, gens de merite et d'un bon exemple.

Presque tous les Capitaines sont pauvres, dérangés, et essuyent chaque mois une retenue considerable sur leurs appointements, il est possible que la misere influe sur l'esprit de découragement que quelques-uns paroissent avoir.

Les bas Officiers sont très mediocres, il est impossible de les changer, l'étoffe manquant absolument pour cet objet dans le régiment.

L'espece du soldat y est vilaine, cela vient de la quantite prodigieuse que le régiment a perdu pendant la guerre, ce qui monte à 4.100 hommes ; ce qui forme le fonds de ce régiment, à present, est des miliciens de Bretagne, et de très mauvaises recrues faites à la hate par des Officiers particuliers ou fournies par le Roy, un assez grand nombre de ces soldats sont vilains et si mal tournés, qu'il est à propos d'en purger le régiment.

La tenue est très mauvaise, il ne paroit pas qu'il y ait jamais eu de bons principes à cet egard, M. de Champagne et M. de Maignot *(sic)* tiennent la main à ce qu'ils s'y établissent et les progrès de ce régiment depuis trois mois sont sensibles.

L'habillement et l'equipement sont en fort mauvais état et c'est plûtôt par vetusté que par déffaut d'entretien.

Le soldat est fort bien entretenu en linge et en chaussure, chacun est pourvu d'un sac de toille, et d'un sac de cuir uniforme.

La discipline y est bien établie, il y a dans le soldat beaucoup de soumission et de volonté, et un esprit de valeur peu commune.

Ce régiment est peu instruit et peu avancé sur la partie

Digitized by Google

de l'exercice, la raison s'en trouve dans le grand nombre de recrues qui y sont entrées pendant la guerre, et qui arrivoient trop tard pour être instruites pendant l'hyver pour pouvoir être formées ; surtout les bas Officiers étant encore plus mauvais qu'ils ne le sont aujourd'huy. J'y ay vû naitre l'emulation, et si on y tient la main pendant un an, le régiment sera à la fin de l'été prochain tel qu'il doit être, pourvu qu'on n'y mette que des hommes d'une très bonne espece; cependant ce régiment ne sera tel qu'il doit être que lorsqu'il aura pû se procurer des bas Officiers de choix.

M. le M^ls^ de Champagne est un homme vertueux, plein d'honneur et du meilleur exemple à tous egards, appliqué et assidu aux exercices de son régiment, mais il n'y avoit pas encore établi de bons principes, ny à cet egard, ny pour la tenue, il y travaille et ce sera certainement avec succès.

M. de La Bartette Lieutenant-Colonel est un ancien militaire de la plus grande valeur, il s'est comporté avec la plus grande distinction qui luy merite les graces du Roy, il sert avec exactitude, mais il manque de fermeté.

M. de Magnol *(sic)*, Major, est un homme ferme, intelligent et très capable de bien remplir tous les devoirs de son employ, il s'y porte avec zèle.

SOLDATS

Suivant l'arreté de la revue il manque à ce Rég. 213 soldats.

L'inspecteur a marqué 36 soldats pour l'Hôtel Royal des Invalides, dont il envoye les congés absolus et les certifficats.

La solde entiere a été accordée à un soldat du régiment d'Auvergne.

Digitized by Google

L'inspecteur a accordé le congé absolu à 36 soldats, il a cru devoir comprendre dans le nombre de ceux qui ne devoient pas être congédiés les soldats qui se sont rengagés depuis l'année derniere, le nombre s'est trouvé de 36 (1).

L'inspecteur propose de faire congédier d'une part neuf soldats de ce régiment comme defectueux, et hors d'etat de service, il propose de plus de faire reformer trois des hommes du régiment de St-Denis (2) qui viennent d'être envoyés à ce régiment, deux tombant du mal caduc, et un perdant ses urines; enfin M. de Puysegur propose d'ajouter à l'etat qui lui a été adressé d'autres soldats qu'il regarde comme nécessaires à renvoyer, ne pouvant jamais être dans le cas de servir; tous les differents etats forment une quantité de 21 soldats defectueux à renvoyer.

HABILLEMENT

Sur les effets que ce régiment a reçus pour son habillement et son equipement, il s'est trouvé 54 gibernes defectueuses, le surplus est bon et conforme à l'échantillon.

FINANCES

Depuis le mois de may jusqu'au mois d'août inclusivement le régiment a reçu 153.541$^{l.}$, 17$^{s.}$ 10$^{d.}$, il en a depensé 144.417$^{l.}$, 18^{s}, 11$^{d.}$, il lui reste par consequent en caisse à cette epoque 9.123$^{l.}$, 18^{s}, 10$^{d.}$.

* * *

(1) En marge de ce paragraphe: N°. On a écrit à l'inspecteur à ce sujet.

(2) Il s'agit sans doute du régiment de recrues de la ville de Paris qui était placé à Saint-Denis.

Digitized by Google

Roy S.

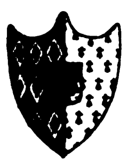

G. J. De Fromeur Baron De Castille 1789.
Lieutenant de Roi De la Province De Languedoc
Officier aux Gardes françaises et Chev.er de l'Ordre de S.t Louis

Baron de l'Empire avec Majorat sous la denomination de Baron de Castille
epouse Mademoiselle Hermine de Rohan, fille de M.r Charles de Rohan-Rochefort,
et de Madame de Rohan Guéméné, six mois après la mort de son fils unique
Edouard Ch.r de Castille, ex premier page de S. M. l'Empereur et Roi, tué d'un
Boulet de Canon a 19 ans à la Bataille d'Essling le 22 May. 1809

Ex-libris. — Le baron de Castille plaçait comme ex-libris sur ses livres in-4° et in-f° ce portrait suivi d'une courte notice biographique.

(Collection du commandt E. Martin)

Digitized by Google

Digitized by Google

BELLANGÉ PINXIT. W. A. MANSELL ET Cie PUB.

GRENADIER DE LA GARDE

(Premier Empire)

(COLLECTION RICHARD WALLACE)

A SABRETACHE
1903

Digitized by Google

J. LEROY, Fils,
PARIS

Requête des Grenadiers à pied de la Garde à l'Empereur

Cette requête n'est pas datée non plus que les deux pièces qui l'accompagnent (1), à savoir : une lettre du général Rapp et une du maréchal Bessières, mais il est aisé d'établir que ces trois documents sont de l'année 1804. En effet, dans sa lettre à l'Empereur, le maréchal Bessières dit que la Garde sera habillée de neuf pour le 18 brumaire. Or, il ne peut s'agir que du 18 brumaire an XIII (9 novembre 1804), car à l'époque correspondante de l'année 1805, l'Empereur et la Garde faisaient campagne contre les Austro-Russes. D'autre part, le 18 brumaire dont parle Bessières ne peut se placer en 1806, car il n'y a pas eu de 18 brumaire an XIV, le dernier jour de l'ère républicaine, supprimée par le sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) sur le rétablissement du calendrier grégorien, ayant été le cinquième jour complémentaire de l'an XIV, jour correspondant au 22 septembre 1806.

Les Grenadiers à pied de la Garde de Sa Majesté l'Empereur

A Monseigneur Murat, Maréchal de l'Empire.

Mon général, d'après tous les abus qui se commettent journellement et se renouvellent sans cesse, nous nous décidons à vous adresser la présente, ne pouvant mieux s'adresser pour en donner connaissance à Sa Majesté, afin qu'elle remédie à de si grands abus qui ne doivent pas avoir lieu dans une garde aussi honorable ; en voici les motifs :

1° Nous devons être soldés en francs, et c'est en

(1) Archives nationales.

Digitized by Google

livres, de plus toutes les fois que l'on nous fait le prêt, nous perdons sur l'argent, soit par l'altération ou mauvaise monnaie, comme pièces de deux sols ou six liards, que l'on nous a payés pendant quelque tems, nous perdons de 15 c. jusqu'à 4 fr.

2° L'on nous a donné des fournitures de caserne appartenant au corps, il y a environ un an, dont les couvertes étaient mal dégraissées et même très légères, dont on a passé la revue; on les a mis à dégraisser et à regarnir, tout cela aux dépends des grenadiers, à raison de cinquante sols par lits.

3° L'Empereur ne doit pas s'étonner si nous sommes très bien couvert quand nous paraissons devant lui, car aussitôt que l'on parle de parade, le magasin est ouvert, l'on donne tous les effets nécessaires, mais aussitôt rentré à la caserne, les effets délivrés rentrent aux magasins, celui qui est dû comme celui qui ne l'est pas. Nous avons parmi nous une quantité de grenadiers qui leur est dû deux culottes et la troisième court. Les vestes et autres effets de l'habillement sont la même chose.

Pour monter à Saint-Cloud, le grenadier qui est mal vêtu n'y monte pas, tout cela pour le soustraire à la vue de Sa Majesté l'Empereur.

Mon Général, pour s'assurer de la chose, il faudrait que vous fissiez prendre les armes, incognito, surtout dans ce moment, et que l'on ne pût pas faire de distribution. Nous avons même des capottes au magasin qu'ils préfèrent faire manger aux vers que les distribuer.

4° En fait de linge et chaussures l'on ne nous refuse rien à condition de payement, comme de raison, suivant les conditions du Conseil d'administration.

Digitized by Google

Guêtres noires que nous avons payées dans un tems quatre livre dix sols, elles sont venues à six francs, elles étaient un peu meilleures ; aujourd'hui nous les payons huit francs, elles ne valent que celles de six francs, et l'on nous menace de neuf francs. Les guêtres blanches que de tout tems l'on n'a payé que cinquante sols, en toile de coton, aujourd'hui on les paye quatre livres huit et même dix sols, qui ne valent que tout au plus que cinquante sols.

Culotte et veste de toille de coton et un calson, que nous avons payés quatorze livres dix sols, ce que l'on appelle rebut de magasin, que l'on pourrait avoir pour dix francs. Nous avons fait une épreuve comme tous les grenadiers : un marchand qui vendait des cols noirs dans le quartier, voyant qu'ils étaient d'uniforme, plusieurs grenadiers en ont achetté ; un jour le Général passant dans les chambres, un capitaine lui présente un col de quarante sols et un de quinze sols, il lui demande : « Général, « lequel aimeriez-vous le mieux des « deux? » Le Général préfère celui de quinze sols. Celui de quarante c'est le corps qui le fournit.

L'on nous prive même de matelas qui étaient dans les corps de garde. D'ailleurs nous savons que Sa Majesté n'en est pas prévenue.

Les coupables sont le Général, le commandant et capitaine d'habillement, ainsi que la mauvaise administration.

Digitized by Google

Nous vous prions, Général, de prendre nos réclamations en considération et d'être assuré du profond respect et de la soumission avec lequel nous avons l'honneur d'être,

Monseigneur,

Vos très humbles et très fidels et obéissant serviteurs.

Cette requête n'est point signée.

Murat transmit certainement à l'Empereur les doléances des grenadiers à pied de la Garde, car une enquête eut lieu. Elle fut faite par le général Rapp (1), qui en rendit compte en ces termes à Napoléon :

GARDE DE L'EMPEREUR

—

Sire,

D'après les ordres de votre Majesté, j'ai interrogé avant le départ de St-Cloud, un caporal et un grenadier de la Garde, chacun en particulier, pour savoir si les plaintes qui ont été faites à votre Majesté sont fondées. Ces deux militaires m'ont à peu près répétés les mêmes plaintes sur les différentes questions que je leur ai fait. Le grenadier a parû y mettre beaucoup d'animosité et s'est surtout beaucoup récrié sur la retenue de 50 sols que l'on a fait par lit pour le dégraissage des couvertures; ce militaire m'a aussi fait apperçevoir que l'on croyai les militaires de la cavalerie de la Garde de Sa Majesté, plus heureux, en me disant qu'il n'y avoit jamais de plaintes chez eux et qu'ils étoient plus sagement administrés. Le caporal m'a toujours répondû avec beaucoup de calme, tout en se plaignant de ses chefs, il m'a assuré que l'on

(1) Le général Rapp était aide de camp de l'Empereur.

Digitized by Google

Digitized by Google

GRENADIERS DE LA GARDE EN SURTOUT

(Premier Empire)

C'est dans cette tenue que les Grenadiers de la Garde Impériale firent les campagnes de 1806 et 1807

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY,
PA

étoit généralement mécontent dans son corps et que l'on espérai que Sa Majesté fera mettre une fin aux abûs.

J'ai l'honneur d'être,

Sire,

de votre Majesté le très fidèle serviteur,

RAPP.

La lettre de Bessières indique comment se dénoua cet incident :

GARDE IMPÉRIALE — CAVALERIE —

Paris, le an

Le Maréchal de l'Empire,
Colonel Général de la Garde.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que j'ai donné l'ordre de faire habiller de neuf la Garde à pied et à cheval pour le 18 brumaire. Dans huit jours elle aura les nouveaux boutons (1).

M. Grenier, lieutenant des chasseurs à pied a été tué en duel par M. Boucher, capitaine du même corps. Ces deux officiers vivoient très mal ensemble depuis longtemps ; leur dispute n'a pour motif que la haine mortelle qu'ils se portoient et dont leurs camarades n'ont pû prévenir les effets. Le capitaine Boucher est aux arrêts ; je prie Votre Majesté de me donner des ordres à son sujet.

(1) Ce renseignement semblerait indiquer que les boutons alors en service étaient encore ceux du Consulat.

Digitized by Google

Le 27, les officiers de votre Garde ont donné à dîner aux officiers de l'Ecole militaire. L'honnetteté, la décence qui ont régné pendant le repas, l'enthousiasme avec lequel les convives ont exprimé leurs vœux pour votre personne, sont dignes du motif de cette réunion.

Le 27 au matin, j'avois fait la distribution de l'étoile aux légionnaires qui n'avoient pû la recevoir de Votre Majesté, conformément au décret impérial. J'avois donné l'ordre que les troupes cantonnées à Sèvres, à Rueile et à Courbevoy, seroient reçues par celles cantonnées à l'Ecole militaire. Tout s'est passé dans le plus grand ordre, c'étoit une véritable fête de famille. A dix heures les troupes étoient rentrées dans leurs cantonnements.

La Garde se conduit très bien, il n'y a eu jusques ici que quelques fautes très légères à punir.

J'ai l'honneur d'être,
Sire,
de Votre Majesté le très fidelle serviteur,

BESSIÈRES.

Le bonnet à poil, la capote et l'habit insérés dans le texte ont appartenu au grenadier Simplet et se trouvent au Musée de l'Armée.

G. MARCHAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

GUIDON DU 16me DRAGONS *(face)* — MUSÉE DE L'ARMÉE

Digitized by Google

Les Guidons du 16e Régiment de Dragons

ci-devant Orléans

Mademoiselle de La Roncière-Le Noury a fait don au Musée historique de l'Armée de quatre guidons du 16e régiment de dragons qui sont exposés dans la galerie Turenne.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'il est permis de retrouver ainsi réunis les guidons simultanément en service dans un même corps, et cette réunion permettra sans doute de trancher la question posée au sujet des couleurs distinctives attribuées aux étendards et aux guidons des différents escadrons, pendant la Révolution et, même fort probablement, dans les premières années de l'Empire.

Notre collègue, M. O. Hollander (1), a signalé dans différents articles très documentés, les modèles qu'il a eu la bonne fortune de pouvoir examiner.

C'est ainsi qu'il connaissait, pour la période de 1791 à 1794, l'existence d'étendards blancs avec bordure tricolore, de bleu azur et de cramoisi et supposait qu'il avait dû y en avoir de verts, ce qui a été confirmé lors de l'acquisition faite en 1901, par notre Société, au profit du Musée de l'Armée, d'un étendard en damas vert du 15e de cavalerie, ci-devant Royal-Lorraine.

Les guidons du 16e dragons corroborent cette preuve.

Les trois premiers, en soie damassée à double face, très artistement brodés et ornés d'une frange, mesurent :

Hauteur le long de la hampe : 0 m. 74 ;

(1) Voir le numéro du *Carnet de la Sabretache* de mai 1896, pp. 238-241, 243 et 244.

Digitized by Google

De la hampe à l'extrémité de la flamme : 0 m. 85 ;
De la hampe à la naissance de la fente : 0 m. 55.

Le premier de ces guidons, qui était incontestablement celui du premier escadron, est en damas blanc avec encadrement aux couleurs nationales. Le pourtour du fond blanc est orné d'une guirlande formée de branches de laurier s'entrecroisant aux extrémités et dont les points de départ étaient primitivement des fleurs de lis dont la forme a été modifiée de façon à ne laisser subsister que la partie centrale supérieure afin de se conformer au décret de la Convention du 28 novembre 1792 relatif à la suppression des emblèmes de la royauté.

Le centre du guidon est occupé par le chiffre **16** entouré d'une couronne formée de deux branches de laurier et surmontée d'une banderole portant en lettres noires la devise en usage pendant la Révolution :

DISCIPLINE OBÉISSANCE A LA LOI

Il n'est fait aucune mention de l'arme à laquelle appartient le corps ; les deux faces sont exactement semblables ; les broderies paraissent être d'or et d'argent, mais l'action du temps les ayant beaucoup ternies, il ne nous est pas possible de nous prononcer à ce sujet.

Deux autres guidons, dont l'un est en damas bleu azur et l'autre en damas cramoisi, sont du même modèle que le précédent, sauf que n'ayant pas de bordure tricolore, la broderie de pourtour est plus rapprochée des bords.

Tous deux portent la devise : *Discipline, Obéissance à la loi,* inscrite sur une banderole tissée en soie blanche et argent surmontant la couronne de laurier qui entoure le chiffre **16**.

On remarque également la similitude absolue des faces et l'absence de la mention de l'arme, laquelle, d'ailleurs, est indiquée par la forme de ces emblèmes.

Digitized by Google

GUIDON DU 16me DRAGONS *(face)* — MUSÉE DE L'ARMÉE

J. LEROY, Fils, Éditeur
PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GUIDON DU 16me DRAGONS *(face)* — MUSÉE DE L'ARMÉE

Digitized by Google

J. LEROY, Fils, Éditeur

La trace des fleurs de lis dans les broderies du pourtour prouve que ces trois guidons remontent à l'époque transitoire de la monarchie constitutionnelle de Louis XVI et qu'ils restèrent en service lorsque la République fut proclamée.

Il serait intéressant de connaître à quel escadron était affecté chacun de ces trois guidons. Les documents sur la matière faisant défaut, de plus savants que nous ont cherché, mais en vain, à résoudre ce problème. Tous sont cependant d'accord au sujet du guidon à fond blanc qui remplaçait l'ancien guidon colonel; il était placé au premier escadron.

Le guidon en damas vert diffère complètement de ceux que nous venons d'étudier. Il mesure :

Hauteur le long de la hampe : 0 m. 58 ;

De la hampe à l'extrémité de la flamme : 0 m. 95 ;

De la hampe à la naissance de la flamme : 0 m. 61.

Deux banderoles tissées en soie blanche et argent, destinées à recevoir les légendes, sont placées l'une au-dessus, l'autre au-dessous du chiffre **16** brodé en or, qui est entouré d'une couronne de chêne brodée en soie de différents tons.

Ce guidon est également orné d'une frange qui nous paraît être en fils d'argent doré.

Sur l'une des faces se lit l'inscription :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

divisée de telle manière que chaque mot occupe le centre d'une des banderoles.

Sur l'autre face, la banderole supérieure porte la devise

DISCIPLINE OBÉISSANCE A LA LOI

Digitized by Google

et l'inférieure contient la désignation de l'arme

DRAGONS

Ce guidon, d'une époque postérieure à celle des trois premiers, nous paraît avoir été mis en service lors de l'augmentation du nombre des escadrons dans les régiments de dragons, ou plus vraisemblablement, vers 1794 ou 1795. Les broderies et les inscriptions rappellent exactement celles qu'on remarque sur l'étendard du 15e de cavalerie cité plus haut; on retrouve aux deux angles et aux deux extrémités des pointes les mêmes faisceaux de licteur, mais les bonnets phrygiens dont ils étaient surmontés, subissant à leur tour le même sort que les fleurs de lis, ont été supprimés, très probablement en 1804, laissant toutefois leur trace sur l'étoffe qui a conservé sa teinte primitive à la place qu'ils occupaient.

Tous ces guidons sont accompagnés de leurs cordons et de leurs glands en soie tricolore mélangée de fils d'or et d'argent, mais les piques, les cravates et les hampes ne nous sont malheureusement pas parvenues.

D'après les renseignements donnés au Musée historique de l'Armée par Mademoiselle de La Roncière-Le Noury, ces guidons, conservés au corps après leur remplacement lors de la distribution des aigles, le 14 frimaire an XIII (5 décembre 1804), furent offerts, à titre de souvenir, par les officiers du 16e dragons à leur colonel le comte Clément de La Roncière, lorsque nommé général de brigade en 1806, il quitta le régiment qu'il commandait depuis 1799.

Nous ne voulons pas terminer cette bien modeste notice, que nous ne nous sommes permis de rédiger que pour obéir à un des derniers désirs du général de la Noë, sans insister encore sur le grand intérêt que présentent ces guidons; et toutes les personnes qui s'occupent de

Digitized by Google

Digitized by Google

GUIDON DU 16me DRAGONS *(face)* — MUSÉE DE L'ARMÉE

Digitized by Google

l'histoire de notre armée seront certainement reconnaissantes envers Mademoiselle de La Roncière-Le Noury de la bonne pensée qu'elle a eue de doter le Musée historique de l'Armée de ces glorieuses reliques de notre passé militaire.

Orléans-Dragons, qui prit le no 16 en 1791, lors de la suppression des noms affectés aux régiments, avait été créé le 1er avril 1718 pour le Régent.

Formé à l'aide de six compagnies franches de dragons qui avaient été levées pour faire la guerre aux faux-sauniers, et de différentes compagnies provenant des régiments réformés à la suite de la paix de Rastadt, il eut pour premier mestre de camp lieutenant le comte de La Fare-Tornac.

Le régiment prit part à la guerre de la Succession de Pologne, à celle de la Succession d'Autriche, fit en Allemagne toutes les campagnes de la guerre de Sept ans et fut particulièrement cité à Hastembeck (1757), et à Crefeld (1758).

Devenu 16e dragons, son premier escadron fut envoyé à Saint-Domingue, tandis qu'un autre servait à l'armée du Rhin, sous les ordres de Custine.

De 1793 à 1794, le régiment, complété par l'incorporation de différents corps de volontaires, servit aux armées de l'Ouest et des Côtes de la Rochelle. Nous le retrouvons en 1795 aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse; de 1798 à 1799, à celle d'Italie, de Rome et de Naples; puis en 1800, aux armées de Batavie et Gallo-Batave où il servit jusqu'à la paix d'Amiens.

Le régiment fait ensuite partie de la Grande Armée de 1805 à 1807; il est en Espagne de 1808 à 1813 et prend part à la campagne de France de 1814.

Lors de la première Restauration, il devint le 11e dra-

Digitized by Google

gons ; mais il reprit durant les Cent Jours son ancien numéro 16, sous lequel il combattit à Ligny.

Durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, deux de ses chefs trouvèrent une mort glorieuse sur le champ de bataille : le 16 juin 1799, le chef de brigade Leblanc fut tué à la Trebbia en chargeant pour la troisième fois l'infanterie russe ; à Ocaña, le 19 novembre 1809, le colonel Vial fut frappé mortellement par un boulet au moment où il se préparait à charger une batterie espagnole.

Licencié en 1815, le 16e dragons ne reparut dans la série de son arme qu'après la guerre de 1870-1871, époque à laquelle le 4e lanciers qui tirait lui-même son origine du 4e régiment de chasseurs à cheval, devenu lanciers en 1831, fut transformé en dragons.

ÉDOUARD LAFORGE.

REVERS DU GUIDON VERT DU 16e DRAGONS
(Musée de l'Armée)

Digitized by Google

Un Soldat d'Italie et d'Égypte

(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1792—21 février 1801)

(Suite)

Ce travail achevé, je partis d'Alexandrie, et passant par Milan, d'où je partis le 27 vendémiaire [18 octobre 1797], j'arrivai à Mantoue le 20 brumaire [31 octobre 1797]. Dans le mois de nivôse, deux escouades d'artificiers furent supprimées. Celle à laquelle j'étois attaché fut du nombre ; nous reçûmes en même temps des ordres pour former un dépôt des escouades supprimées, et partîmes le 10 pluviôse [29 janvier 1798], pour nous rendre à Cava Ceurta où nous arrivâmes le 14 [2 février] ; le 18 [6 février], nous partîmes et arrivâmes à Codogno ; le 19 [7 février], à Malco, où nous fûmes réorganisés et portâmes le nom de troisième escouade d'artificiers de l'armée d'Italie. Le 20 [8 février], des ordres furent donnés pour faire partir trois artificiers ; je me trouvai le premier du nombre ; nous partîmes le 21 [9 février] et arrivâmes à Plaisance. Cette ville est à cent pas du Pô qu'on passe sur un pont de bois ; la beauté de ses édifices et la fertilité de sa campagne en font une ville charmante ; elle a des puits d'eau salée ; sur la grande place il y a le palais ducal avec les deux statues équestres des deux Farnese en bronze ; il y a une belle citadelle et un théâtre ; le 22 [10 février], nous partîmes et arrivâmes à Borgo San Donino ; le 23 [11 février], à

Digitized by Google

Parme. Cette ville porte le nom de sa rivière ; la ville est divisée en trois parties assemblées par trois ponts, dont un en marbre, un en pierre, et un en bois. C'est le séjour des ducs qui y tiennent leur cour et leur justice ; le théâtre du palais est si vaste que la population de la ville ne peut suffire pour en supporter les frais : l'on ne joue qu'à un théâtre particulier. Le 14, nous arrivâmes à Rhegio, cy devant duché des états de Modène, actuellement chef-lieu du département du Crostolo : il y a une citadelle ; le 25 [13 février], nous arrivâmes à Modène, grande et belle ville, chef-lieu du département du Panaro, cinte de bonnes murailles et de fossés ; il y a un palais ducal, de belles écuries, un manège, un jardin et un théâtre.

Le 26 [14 février], nous passâmes au Fort Urbain, fort du Saint Siège, bien fourni de gros calibres. Le 27 [15 février], nous arrivâmes à Bologne, dite la Grasse, chef-lieu du département del Reno. Cette ville, sise sur le doux penchant d'une colline, est environnée de plusieurs grandes routes qui y aboutissent de divers endroits. [*Page 8*] Elle est une des plus belles villes d'Italie, par ses monumens, palais, places, églises, fontaines ; tout le tour intérieur est en portiques de pierre carrelée qui garantissent et donnent de l'agréement *(sic)* pour les promenades ; elle a plusieurs théâtres ; le 27 *(sic)*, nous en partîmes et arrivâmes à Malalbergo ; le 28 [16 février], à Ferrare, grande ville de l'État ecclésiastique sur le Pô avec titre de duché ; le canal du Mincio la traverse ; elle a dans son enceinte des beaux palais, des grandes rues, trois théâtres et une citadelle du premier ordre, défendue par six bastions, elle a aussi des belles casernes, un arcenal, une salle d'armes et des magasins bien fournis de munitions de guerre et de bouche. Ce fut le pape Clément VIII qui la fit bâtir. Nous y étions occupé à la vérification des cartouches d'infan-

Digitized by Google

terie; la 3e escouade d'artificiers ayant été complétée à Malco, je fus nommé sous-chef étant à Ferrare; nous en partîmes le 16 germinal [5 avril 1798] et, passant par Malalbergo, nous arrivâmes à Bologne; le 19 [8 avril], nous partîmes et arrivâmes à Imola le 20 [9 avril], passâmes à Castel-Bolognese, Faenza, ville épiscopale de Romanie, renommée par ses faïences et fin lin; c'est la patrie du jurisconsulte Barthole et de Torricelli, célèbre mathématicien; le 21 [10 avril], passâmes à Forlipompoli *(sic)* et arrivâmes à Cesenna, patrie de Pie VI et de Pie VII, heureusement régnant; le 22 [11 avril], passâmes à Lex (1), Savignano, S. Vito, S. Archangelo, patrie de Ganganelli ou Clément XIV, et arrivâmes à Rimini, chef-lieu du département du Rubicon, ville sur la mer Adriatique en Romanie avec évêché. Elle avoit anciennement un port célèbre, mais maintenant il est rempli de sable. A l'une des portes, il y a les vestiges d'un bel arc de triomphe dressé à l'honneur d'Auguste; on voit encore dans la ville les restes d'un théâtre en briques. Le 23 [2 avril], nous passâmes à Catholiqua *(sic)*, Casteldimezzo et arrivâmes à Pesaro, située sur la rivière la Foglia; le 24 [13 avril], passâmes à Fano. Il y avoit autrefois dans cette ville un temple de la Fortune; de là, nous allâmes à Senigaglia; il s'y tient chaque année une foire des plus considérables d'Italie. Le 25 [14 avril], passâmes à Marzocca, Casa Brucciata, Porreta, et arrivâmes à Ancone, ville épiscopale de l'État ecclésiastique, avec un port sur le golfe de Venise; il peut recevoir des vaisseaux de 74 canons; il y a une bourse de commerce, un théâtre et un lazareth pour les bâtimens qui viennent du Levant; le 26, nous passâmes à Camerano et

(1) Il n'y a aucune localité de ce nom ni de nom analogue entre Cesena et Savignano.

Digitized by Google

arrivâmes à Lorette. Cette ville possède la chambre de la sainte Vierge, dite la Santa Casa, si renommée par la dévotion et les pèlerinages de tous les fidelles de la chrétienté qui s'y rendent de partout en affluence; [*page 9*] le 27 [16 avril], nous passâmes à Recanati, Sambucheto et arrivâmes à Macerata : cette ville a une académie, un évêché et est la résidence d'un légat du Saint Siège. Le 28 [17 avril], passâmes à Arancia et arrivâmes à Tolentino (Bonaparte y conclut avec le pape Pie VI un traité de paix le 19 février 1797). La cathédrale de cette ville possède le corps de S. Nicolas de Tolentin; le 29 [18 avril], passâmes à Belforte, Carpignono, Confino, Valcimara, Ponte della Trava, Murcia et arrivâmes à Saravalla; le 30 [19 avril], nous passâmes à Collefiorito, Case Nuove et arrivâmes à Foligno, ville épiscopale sur la rivière Topino; elle est renommée par ses foires et ses confitures; le 1er floréal [20 avril 1798], nous passâmes à Pissignano et arrivâmes à Spolette, ville épiscopale de l'Ombrie sur la rivière la Marogia; elle est située au penchant d'une colline, l'on y voit les restes magnifiques d'un théâtre; le 2 [21 avril], passâmes à Somma, Stretina, la Quercia et arrivâmes à Terni; le 3 [22 avril], à Narni : Cette ville épiscopale est sur la rivière de Neza en la terre sabine située au haut d'une colline; c'est la patrie de l'empereur Nerva; le 4 [23 avril], passâmes à Taizano, Otricoli, Rochetta, Borghetta et arrivâmes à Civita Castellana, ville épiscopale dans le Patrimoine de Saint Pierre. Le 5 [24 avril], passâmes à Stabia Rignena, Castelnuovo, Primaporte, Monte Rossi, Ponte molle, et arrivâmes à Rome.

Les historiens, les géographes et tous les écrivains anciens et modernes ont parlé de cette ville, jadis maîtresse de l'univers. Quoique par le laps des siècles tout dégénère et périt, quelle qu'ait été l'influence des révolutions dans le gouvernement, tant pour le physique que

Digitized by Google

pour le moral, il n'est pas moins vrai que cette ville peut encore être mise au rang des premières de l'Europe et du monde chrétien. Je tracerai une faible esquisse de ce que j'ai vu, selon que ma mémoire pourra me rappeller *(sic)* les choses les plus remarquables telles qu'elles existent à l'époque où j'écris.

Tous les beaux arts se réunissent dans cette vaste cité! Tout y est digne de fixer l'attention et les regards des voyageurs : les boutiques, les palais, les fontaines, les places, les églises, les thermes, les cirques, les arcs triomphaux, les obélisques, les pyramides, les colomnades, les théâtres, les académies, les palais de justice, les séminaires, les collèges, les hôpitaux, les maisons de force, les jardins, etc., etc. : tout, dis-je, est digne d'admiration. La porte del Popolo ou du peuple offre le coup-d'œil le plus frappant : un portique magnifique, une pyramide de granit égyptien, au milieu de la place deux églises avec la façade et le clocher bien symmétriés; trois grandes rues qui se présentent en face : celle du centre est nommée du Cours; celle de la droitte *(sic)* Ripette, et celle de la gauche, du Baboin; de celle-ci l'on va à la place d'Espagne, où les auberges sonts *(sic)* les plus renommées de Rome et où les personnes les plus opulentes y vont loger; sur cette place il y a une fontaine représentant une barque ou nacelle des anciens, d'où l'eau jaillit à gros flots. La place Navone a deux [*page 10*] fontaines, dont l'une représente des chevaux marins, des dauphins, des sirènes, des femmes et des satyres. Il y a sur cette place un marché tous les mercredis, où l'on y vend de toute sorte de meubles et comestibles. C'est là que les anciens Romains représentoient leurs jeux et leurs spectacles. Il y a également le théâtre Ornani, et au sortir de cette place, le théâtre Pace. Derrière cette place, il y a un superbe palais bâti à la moderne et à peine achevé, qui a

Digitized by Google

quatre faces symmétriques. Il appartient au comte Braschi, neveu du défunt pape Pie VI. La place Rotonde, où est l'église de Sainte-Marie ad Martyres, étoit autrefois un temple dédié à tous les dieux; derrière cette église est la place Minerve; il y a un éléphant en pierre portant une pyramide sur son dos. L'église de St-Dominique possède des superbes tombeaux; la Bibliothèque des religieux est très renommée par le grand nombre des livres rares et manuscrits qu'elle contient. L'église de Jésus est une des plus riches qu'il y ait : tout y respire le bon goût de l'architecture et de la peinture. La place du Campidoglio ou Capitole a la statue de Marc Aurelle en métal de Corinthe : les Français y firent élever une colomne de marbre; sur le fût il y a une urne où sonts renfermées les mânes *(sic)* du général *Duphot*, victime d'une émeute qu'il y eut dans la ville; la place de Monte Cavallo a le palais Quirinal, où les souverains pontifes y passent l'été; quatre rües y conduisent, et il y a une fontaine aux quatre angles qui y aboutissent; la place Termini, où est l'église et le cloître des chartreux. L'église est revêtue de superbes peintures en mosaïques, il y a de superbes colomnes et un pavé en marbre ainsi qu'un superbe méridien; en descendant de cette place, l'on y voit la superbe fontaine de Moïse, et ensuite l'église et couvent de S. Nicolas de Tolentino où nous étions logés; la place Barberini, avec le palais de ce nom et une fontaine avec un triton jaillissant de l'eau par le crâne; la rue qui vient ensuite conduit à l'Imprimerie camérale et à la fontaine de Trevi: en passant par la rue papale, l'on arrive sur la place du Château S. Ange. Il y a un magnifique pont de marbre sur le Tibre, avec des anges de grandeur naturelle qui portent les attributs de la passion de Notre Seigneur. Le château est une tour ronde avec la statue de S. Michel en bronze; l'intérieur est très spatieux; il y a

Digitized by Google

plusieurs cours et un arcenal, des casernes et une salle d'armes et d'artifice, deux balcons entourent le château où la vue se promène agréablement sur cette immense ville. C'étoit autrefois le mausolée d'Auguste *(sic)*. Le thrésor du Saint Siège y étoit renfermé; au sortir de cette place, dans la rue à gauche, il y a le vaste théâtre d'Apollon; c'est là qu'on represente l'opéra-comique; c'est le plus magnifique et le plus fréquenté de Rome. Chaque jour les spectateurs s'y portent en affluence : l'église de Saint-[*page 11*] André de la Valle a un palais et un théâtre de ce nom; près la porte des chevaux légers est l'hôpital du S. Esprit peut être le plus vaste d'Italie. Cette merveille du monde que tous les voyageurs ne peuvent cesser d'admirer est Saint-Pierre. Cette unique basilique, qui depuis tant de siècles a exercé les talens des plus habiles artistes de l'univers, n'a rien de comparable en ce genre; le palais du Vatican, qui y est contigu, renferme également des beautés sans nombre.

Je n'aurai pas dû mettre la main à la plume pour une description si brièvе! *(sic)* mais emporté par l'enthousiasme de la beauté de ces divers objets, je n'ai pu, dans la joie de mon cœur, garder un morne silence.

II

Une expédition secrette se préparait dans quatre ports de France ou d'Italie. Quatre convois s'y préparaient : le premier à Marseille, le deuxième à Toulon, le troisième à Gênes, et le quatrième à Civita Vecchia (1). Étant à la proximité de ce dernier, nous partîmes de Rome le

(1) Et un cinquième en Corse. [Cf. Corresp. de Napoléon, XXIX, p. 363.]

Digitized by Google

25 floréal [14 mai 1798] en sortant par la porte des chevaux légers. Nous arrivâmes à Civita Vecchia, petite ville port de mer, avec une jolie citadelle, un arcenal et des casernes; nous y restâmes quelques jours pour y préparer les munitions. Le 7 prairial [26 mai 1798] (1), à 6 heures du soir, nous mîmes à la voile et sortîmes du port (2); le 10 [28 mai], nous nous trouvâmes au midy de la Sardaigne; le 16 [4 juin], nous passâmes près des isles Maretino (3), Levanço; les 17, 18, 19, [5, 6, 7 juin], nous cotoyâmes le nord de la Sicile. Le 20 [8 juin], nous passâmes devant les isles de Gozo, Cumino, Port-Saint-Paul; le 26 [14 juin], nous mouillâmes dans la rade de Marcascilloco (4), à deux lieues de la ville de Malthe; nous débarquâmes alternativement pendant quelques jours et allâmes à la capitale de l'île qu'on nomme la Valette. Cette isle de la Méditerranée sur les côtes d'Afrique a environ 20 mille de longueur et presque autant de largeur; elle est entourée de divers châteaux et hâvres qui en deffendent l'entrée; la cité est deffendue par les châteaux S. Elme et S. Ange. Son port est un des plus vastes de l'Europe, pouvant contenir plusieurs escadres qui y seroient dans la plus grande sûreté, étant à l'abri des vents. A son entrée, il y a quatre batteries de gros calibres dont une à fleur d'eau. La ville est bâtie en pierre de taille. Elle a plusieurs beaux palais parmi lesquels ont *(sic)* distingue celui des commandeurs ; il y a un théâtre et des belles places; les maisons sonts *(sic)* toutes en terrasses,

(1) Date indiquée par l'auteur.

(2) Bonaparte écrit le 9 prairial au Directoire : « A l'instant, le convoi de Civita Vecchia nous rejoint. Ainsi nous voilà tous réunis. » [Corr. Nap., t. IV, p. 121, n° 2615.]

(3) Maritimo.

(4) La baie ou rade de Marsa-Scirocco. [Cf. Corr. Nap., *ibid.*, n° 2621, à l'amiral Brueys.]

Digitized by Google

à la manière des orientaux; elles sonts toutes en brique et couvertes d'ardoises; le pavé y est très-uni, et il y a des trottoirs dans presque toutes les rües; l'église de Saint Jean est magnifique; elle est toute en marbre et a beaucoup d'argenterie. La grande place a une superbe fontaine; celle des comestibles est fournie de toutes sortes de denrées et jardinages. [*Page 12*] Les environs de Malthe offrent plusieurs maisons de campagne, des jardins fruitiers et potagers; les villages sonts presque tous bâtis en cirque. L'on parle diverses langues dans la ville et dans les villages : le dialecte ordinaire est un carthaginois corrompu ou langue arabe; les langues italienne et française se parlent le plus fréquemment à *la Valette;* le costume des femmes est à peu près celle *(sic)* des femmes d'Orient. Elles sont presque toutes voilées; il n'y a de religion dominante que la catholique romaine; l'isle ne produit ni bled ni vin, mais la Sicile, qui en est très-peu éloignée, est son grenier d'abondance; l'isle de Malthe produit beaucoup du *(sic)* coton, de l'avoine et des fruits délicieux; le gibier et la volaille y est partout à foison ainsi que du poisson.

Le 6 messidor [24 juin], à cinq heures du matin, nous mîmes à la voile; le 12 [30 juin], nous vîmes les isles la *Sapienza*, Cerigo ou Cythère; le 13, nous passâmes près de Candie; le 14 [2 juillet], nous mouillâmes devant l'Egypte; le 15 [3 juillet], remîmes la voile et arrivâmes devant le port vieux d'Alexandrie. Quel contraste frappant s'offre à l'œuil du voyageur : des costumes différens dans les deux sexes, des cloches animées, des feux de fiante, des serrures de bois, un langage barbare! tous ces divers objets frappent la vüe et les sens quand on arrive dans une région différente. Alexandrie, surnommée la grande pour la distinguer des

Digitized by Google

autres villes de ce nom, bâtie par Alexandre le grand, fils de Philippe de Macédoine (les Turcs la nomment Iskanderie). Elle fut la demeure des Ptolémées, roys d'Egypte, et passoit alors pour la plus considérable de l'Afrique; assise près le bras occidental du Nil avec deux ports qu'on désigne par *neuf* et *vieux;* le neuf est appellé par les Turcs *Ras el tin* ou cap des figues, à cause de quantité de figuiers qu'il y avoit; l'on voit plusieurs forts désignés par les noms cy après : fort *vieux*, fort *triangulaire*, fort *carré*, fort du *phare*. Celui-ci a toujours été renommé pour son antiquité et la majesté de son enceinte ; il a dans son intérieur plusieurs casemates, des magasins pour contenir grandes quantités de munitions de guerres et de bouche, un local spatieux pour y loger une garnison très-considérable; il est bâti sur un rocher taillé à pic; le minaret (clocher) de la mosquée sert de vedette d'observations pour signaler les navires et de fallot pour les éclairer. L'isle Phare est peu distante du fort : il y a une batterie pour deffendre la descente de l'ennemi. La ville ne possède presque rien de son antique splendeur; il y a un quartier dans la rüe des Francs où les Européens y ont leur comptoir et y font leur résidence, de même qu'un bel hôtel où réside le Consul français; les consuls de Gênes, de Venise, de Raguse, y ont également leurs palais et leurs chapelles, leurs magasins sont bien fournis en toutes sortes de marchandises; entr'autres antiquités qu'il y a aux environs de la ville, l'on y voit la colomne de Pompée, les éguilles de Cléopâtre en granit oriental, remplies d'hiéroglyphes aux quatre faces, l'une de ces éguilles est droite et l'autre est renversée ; les dehors de la ville sonts remplis de citernes.

[*Page 13*] Le 27 [15 juillet 1798], nous entrâmes dans une djerme (petit bâtiment de transport turc) et étant entré dans

Digitized by Google

le boyar du Nil (ou embouchure) nous arrivâmes à Rosette (les Turcs la nomment Raschid), port de mer à l'embouchure du golphe Bolbitine. Elle est une des mieux bâties de l'Egypte, ayant dans son enceinte des beaux édifices. Ses magasins sonts fournis de diverses sortes de denrées qui viennent du Delta, province la plus fertile de la Basse Egypte : ses environs, du côté du midi, abondent en orangers et citronniers, parmi lesquels il y en a d'excellentes qualités. L'on y vend également des oignons de la petite espèce en grande quantité et du poisson exquis; quelques jours après notre débarquement, nous entendîmes une grande explosion et eûmes la douleur d'apprendre la perte de notre escadre, qui fut prise et incendiée par les Anglais à Aboukir; dans notre séjour à Rosette, nous fûmes occupés à construire des cartouches d'infanterie. Nous avions également des balles de plomb à fondre pour les dites cartouches. De Rosette, où le Nil se sépare en trois branches, l'on prend une branche du canal du Nil pour aller à Damiette, et c'est la gauche. Il y a aux environs de cette ville un figuier qu'on nomme figuier d'Adam : ses figues sont douces comme du sucre; il y a également des poules grosses comme des faisans. De Damiette sur eau on peut en 48 heures aller à Gaza et dans peu à Jérusalem.

Dans l'espace qui s'écoula depuis notre séjour à Rosette, il y eut la bataille des Pyramides (1) près le Grand Kaire. Ce fut là que nos troupes se mesurèrent avec les forces de l'Orient, après avoir fait quarante heures par terre, sans autres alimens que les pastèques et la volaille qu'on trouvoit dans les campagnes. Ce fut un vrai prodige de voir gagner une bataille à un si petit nombre

(1) 3 thermidor an VI (21 juillet 1798).

Digitized by Google

d'hommes absorbés *(sic)* de fatigues et manquant de pain depuis quatre jours, et terrasser une masse énorme d'ennemis dans une journée. Le même jour qui décida de la victoire, nos troupes entrèrent dans le Grand Kaire, en bon ordre, tambours battans et mèche déployée.

Le 6 fructidor [23 avril 1798], nous partîmes de Rosette et remontâmes le Nil sur une djerme et débarquâmes à Boulak. De Damiette à Boulak, dans l'espace de soixante lieues, on rencontre cent cinq villes ou villages des deux côtés du Nil; ils sont presque tous vis-à-vis les uns des autres, à peu de distance du fleuve. Le 9, nous rembarquâmes et arrivâmes à Giseh, petite ville distante d'une lieue des pyramides qui portent son nom. Le fleuve du Nil coule le long de ses murailles. Nous y établîmes le parc de réserve, l'arcenal et tous les atteliers relatifs à la partie de l'artillerie. Il y a un superbe palais que nous habitions, étant propriété d'un bey d'Égypte nommé Mourad. Depuis le 9 messidor jusques au 12 pluviôse an 7, nous travaillâmes sans interruption dans nos atteliers aux diverses constructions d'artifices de guerre.

III

Le 12 pluviôse an 7 de la République [1er février 1799] (1), des ordres nous furent signifiés pour une expédition et nous nous y disposâmes de suitte. Nous partîmes de Giseh avec les attirails cy-après, savoir : 4 pièces de 12, 4 caissons; 4 de 8, 4 caissons; 4 obusiers de 6 pouces, 4 caissons; 3 caissons d'artifices, 1 caisson d'ouvriers

(1) Erreur de l'auteur : le 12 pluviôse an VII correspond au 31 janvier 1799.

Digitized by Google

d'artillerie, 4 prolonges attelées par des chameaux; nous avions en outre 200 chameaux des plus forts, [*page 14*] qui avoient été choisis dans les diverses provinces de l'Égypte par des artistes vétérinaires. Ils portoient les uns dans les autres 600 livres pesant. Le même jour nous passâmes le fleuve du Nil et touchâmes dans l'isle de Raonda: le lendemain 13 [1er février], nous arrivâmes au Kaire sur la place Ezberié (1) où nous passâmes la revue du général en chef Bonaparte, et nous continuâmes notre route jusques que *(sic)* nous arrivâmes au lac de Menzaleh ou des pèlerins. Le lendemain nous couchâmes dans le désert et le 15 [3 février] nous arrivâmes à Belbeis (c'est l'ancienne Péluse); c'étoit autrefois un archevêché dépendant du patriarchat d'Alexandrie; il y a deux forts bâtis par les François pour se deffendre de l'incursion des Arabes (peuple errant et vagabond). Nous en partîmes le 20 [8 février], pour traverser un vaste désert et arrivâmes à Corem; nous fîmes des réparations aux voitures et en partîmes le 21 [9 février]. Nous continuâmes notre route, et le 24 [12 février], arrivâmes à Salahieh (2). Les troupes françaises y avoient formé des barraques en bois de dattiers bien symmétriées; ils y nourissoient plusieurs volailles et moutons qui y servoient de subsistance, trop éloigné des villes pour s'en procurer. L'on n'y voit qu'une mosquée à demi minée qui servoit de munitionaire. Nous en partîmes, après avoir pris des vivres pour dix jours, vû que nous devions n'en trouver que dans quelques jours; nous continuâmes notre route dans des déserts de sable, en ne trouvant que des sources d'eau saumâtre pour nous désaltérer jusqu'à ce que nous arri-

(1) La place Ezbekyeh, centre du quartier habité par les Français. [Corr. Nap., V., p. 306, n° 3950.]
(2) Salheyeh.

Digitized by Google

vâmes à Cathier (1), qui n'est qu'un ramassis de misérables huttes. Les François y abattirent grand nombre de palmiers pour y former des magasins de subsistance et des logements aux employés; nous en partîmes le 6 (2) et arrivâmes le 9 [27 février 1793] auprès de deux citernes où l'eau étoit si amère qu'il fallait une soif aussi vive que celle que nous avions pour pouvoir en boire. Le 10 [28 février], nous continuâmes notre route et arrivâmes auprès de deux puits d'eau potable. Ce fut pour nous une joie de pouvoir nous désaltérer à satiété; aussi nous ne pouvions cesser d'en boire, car étancher notre soif étoit pour nous une vraie délectation ; en continuant notre route nous vîmes dans l'éloignement grand nombre de gens armés. Nous nous disposâmes à nous mettre en défense ; mais comme nous les vîmes de plus près, nous vîmes qu'il y avoit des François avec eux, et dèz qu'ils furent près de nous, nous apprîmes que les hommes qui composoient cette escorte étoient des François qui accompagnoient des Turcs faits prisonniers au fort d'El-aryeh *(sic)*, et qu'ils allaient être conduits sous bonne escorte au Grand Kaire. Le 12 [2 mars] (3), nous arrivâmes au dit fort de l'aryeh *(sic)*, et en partîmes le 13 [3 mars] (4), après y avoir pris quelques subsistances. Un fleau que Dieu envoie aux malheureux humains dans sa juste colère, pour nous faire sentir sa main vengeresse, nous atteignit. Nous ressentions les horreurs de la disette d'eau, nous étions entourés d'ennemis, et la

(1) Qatyeh.

(2) Bonnefons a commis depuis cette date jusqu'à celle du siège de Jaffa une erreur de dix jours dans les dates de la marche de l'armée. La cause de cette erreur est aisée à reconnaître : il dit qu'à Sahleyeh l'armée prit des vivres pour *dix jours*, et il a daté le départ de Salheyeh du dixième jour après l'arrivée : il y était arrivé le 24 pluviôse, et en était réellement parti le 26; il a retardé de dix jours la date du départ et l'a fixée au 6 ventôse, ce qui rend les mouvements de l'armée inexplicables.

(3) En réalité le 2 ventôse [20 février].

(4) En réalité le 3 ventôse [21 février].

Digitized by Google

peste commençoit à faire sentir ses ravages parmi nous? Guerre, peste et disette, nous entouroit instantanément; les trois fléaux les plus à craindre habitoient au milieu de nous; la consternation étoit générale; sans pouvoir se porter les uns aux autres une main secourable, manquant de tous les moyens pour s'aider réciproquement : car, dès qu'on ressentoit les symptômes du mal, le lendemain on n'existoit plus. [*Page 15*] Le 25 [5 mars] (1) nous trouvâmes sur notre route dans des caveaux souterrains de l'avoine que les Arabes y avoient laissée. Nous fîmes une halte à cet endroit et nous raffraîchîmes, et y fîmes une bouillie de farine à demi moisie que nous avions trouvé dans le fort del arieh *(sic)*. Ceci me rappelle une funeste aventure qui m'arriva. Après ce triste repas, accablé de fatigue je m'éloignai un peu du convoi pour me reposer sur le penchant d'une montagne de sable : je mis endorm *(sic)* quelques instans. Ces quelques instans faillirent abréger mes jours. Je m'éveillai en sursaut. Quelle fut ma surprise de me trouver seul dans un vaste désert, sans la moindre trace d'âme vivante : je ne songeai pas au parti que j'avois à prendre, mais je m'enfui bien promptement. Que d'idées se présentèrent à moi dans le chemin ! Il me sembloit à chaque pas que j'allois être victime de mon imprudence, si c'en est une de n'avoir pu résister au sommeil qui m'accabloit. Je croyois voir quelque arabe prêt à fondre sur moi, m'enfoncer dans les reins ou dans la tête l'instrument de ma dernière heure. Je restai quelques instans dans cette perplexité, et je me sentis rassuré lorsque j'eus découvert les ornières des voitures du convoi. Je me mis à courir à perdre haleine, sentant trop bien la nécessité qu'il y avoit de rattraper le convoi. Ce ne fut qu'après un quard'heures *(sic)*

(1) En réalité le 5 ventôse, 23 février.

Digitized by Google

que je joignis les dernières voitures et l'arrière-garde. Il faut avoir été dans une pareille crise pour se faire une juste idée de ma situation. Mes camarades, ayant appris mon accident, me félicitèrent d'avoir échappé à un péril si grand et je n'eus garde de récidiver.

Le 17 [7 mars] (1), nous passâmes les deux signaux qui séparent l'Afrique de l'Asie (2). Ce sonts deux petites colomnes de marbre blanc, hautes de 10 à 12 pieds, distantes les unes des autres de 3 à 4 pieds; il y a auprès un puits d'eau douce : le 18 [8 mars], nous nous reposâmes devant un village à deux lieues de Gaza, où nous fûmes obligé de faire une chaussée pour faire défiler l'artillerie. Nous avions eu dans la journée un temps clair et serein; mais vers le soir le ciel se couvrit de nuages qui nous donnèrent abondamment de la pluie devant Gaza; les tonnerres multipliés nous firent craindre ce qu'il arriva; l'horizon étoit tellement obscurcie qu'à peine s'y voyait-on à deux pas de distance; nous parquâmes aux environs de la ville, et il se coupa un grand nombre d'oliviers pour s'échauffer dans la nuit en rase campagne, la pluie n'ayant pas discontinué un seul instant. Vers le matin [27 février], la pluie ayant un peu discontinué, nous fûmes à la ville, pour voir si nous pourrions trouver quelques subsistances pour réparer nos corps harassés de fatigues; les portes des boulangers étoient assaillies de l'affluence des militaires qui vouloient acheter du pain. Ils eurent beau accélérer leurs travaux, ce qu'on put trouver ne fut pas suffisant pour satisfaire à tous. La ville de Gaza est la première qu'on trouve à sa rencontre depuis les limites de l'Afrique et de l'Asie.

(A suivre.)

(1) En réalité le 7 ventôse [25 février].
(2) C'est le puits de Reyfah. [Voir Corr. Nap., V, p. 348, n° 4012.]

Digitized by Google

CERTIFICAT D'ACTION D'ÉCLAT

Accordé à l'adjudant-major Hugo

20e 1/2 BRIGADE DE LIGNE

Nous soussignés Officiers, Sous-officiers et Soldats du Ci-devant huitième bataillon du Bas-Rhin, faisant actuellement partie de la demi-brigade (1) certifions que le 12 Vendémiaire an 4 (2), une colonne de notre bataillon étant partie du cantonnement de Blain (3), département de la Loire-Inférieure, sous le commandement du chef de bataillon Muscar (4) à l'effet de se joindre au Coudrai à celle partie de Nozoc (5) pour y combattre les Chouans qui devaient y être réunis, les rencontra en effet sur ce point ; que la cavalerie s'étant avancée et le citoyen Hugo alors adjudant-major s'étant réuni à elle, il y eut un combat assez vif ; que le citoyen Hugo ayant été renversé de cheval se trouva aux prises avec le chef de Chouans La Perdrie, redouté dans les cantons de l'arrondissement en raison de deux assassinats qu'il commettait chaque jour ;

---

(1) Formé le 21 mai 1793, le 8e bataillon du Bas-Rhin fut amalgamé le 1er brumaire an IV dans la 20e 1/2 brigade de bataille. Cette dernière, réunie à la 91e, créée le 11 pluviôse an VII, forma le 1er ventôse an XII, le 20e régiment d'infanterie de ligne.

(2) 4 octobre 1765.

(3) Blain situé à 44 kilomètres de Saint-Nazaire.

(4) Muscar (Arnould), né à Bayonne, 1er août 1757, prit du service au régiment de Vivarais-infanterie en 1774. En 1782, il devint bas officier et sous-lieutenant le 26 avril 1792. Signalé par sa brillante conduite aux armées des Ardennes et du Rhin, Muscar fut nommé chef de bataillon (21 mai 1792) dans le 8e bataillon de volontaires du Bas-Rhin, alors employé à l'armée de l'Ouest et des Côtes de l'Océan.

Devenu chef de brigade le 13 vendémiaire an VII et membre de la Légion d'honneur le 4 germinal an XII, ce brave officier obtint sa retraite en 1810 et s'éteignit à Lille le 9 septembre 1830.

(5) Aujourd'hui Nozay.

Digitized by Google

que ce chef de Chouans ayant dit au citoyen Hugo (1) en lui avançant le pistolet vers la figure *coquin je te brule la cervelle*, celui-ci lui avait à l'instant même abattu le poignet d'un coup de sabre et tiré un coup de pistolet qui l'avait étendu mort à ses pieds. Que cette action est connue de toute la commune de Blain et de nous particulièrement qui en avons été témoins.

Certifions de plus que le citoyen Hugo n'a voulu s'approprier que les armes de ce Chouan et a remis à partager sur la colonne tout l'argent qui s'est trouvé dans sa ceinture.

Fait par duplicata à Aix, le 1er Thermidor an dix de la République une et indivisible (2).

GROSJEAN,	LEMOINE,	RONDEAU,
S. M.	*sergent.*	*S. M.*

KELLER, *sergent*, PETIT, *sergent.* CHAMPOUILLON.

CARETTE, HERRIER, *sergent-fourrier*; KAUFFMANN, *caporal*;

HALLIGER, *cap. de grenadiers*; DIETZ L'AINÉ.

Le capitaine, CLÉMENT. ROYER, *sous-lieutenant.*

Cette curieuse pièce provient des Archives de la Grande Chancellerie, très obligeamment mises à la disposition des travailleurs par M. le général Davout, duc d'Auerstaedt.

---

(1) Le général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, père de Victor Hugo auquel fut décerné le présent certificat, naquit à Nancy le 15 novembre, 1773.

Soldat à 14 ans au régiment de Beauvoisis, congédié en 1790, admis l'année suivante dans le 13e régiment d'infanterie, le jeune Hugo fait la campagne sur le Rhin.

Blessé d'une balle au cou en janvier 1793, il est évacué sur Strasbourg.

A peine rétabli, on le nomme adjudant-major au 8e bataillon du Bas-Rhin, dirigé en hâte sur la Vendée.

Le général Hugo est mort d'une attaque d'apoplexie le 30 janvier 1828.

(2) 20 juillet 1802.

Digitized by Google

JUGEMENT PREVOSTAL
ET
EN DERNIER RESSORT

Rendu contre JACQUES ANTOINE REMY, pour avoir induit des Soldats des Troupes du Roy à abandonner le service de Sa Majesté, pour passer dans celuy d'un Prince Etranger.

VEU le Procès criminel extraordinairement fait & instruit à la requête du Procureur du Roy Demandeur, contre le nommé JACQUES ANTOINE REMY, Deffendeur & accusé. &c.

NOUS &c. Faisant droit par Jugement Prevostal & en dernier Ressort, avons declaré & declarons ledit JACQUES ANTOINE REMY dûëment atteint & convaincu d'avoir induit des Soldats des Troupes du Roy de la Garnison de Givet, d'abandonner le service de Sa Majesté pour passer dans celuy d'un Prince Etranger; Pour reparation dequoy, le condamnons à estre pendu & étranglé, jusques à ce que mort s'ensuive à une potence, qui pour cet effet sera dressée sur la Place de Givet; Declarons ses biens acquis & confisqués envers Sa Majesté; & au cas que confiscation n'ait lieu, le condamnons à 400. livres d'amende, & aux dépens du Procés; Ordonnons que le present Jugement sera affiché par tout où besoin sera.

A Valenciennes le 18. Decembre 1731.

REPRODUCTION DEMI-GRANDEUR D'UNE AFFICHE MILITAIRE DU XVIII^{e} SIÈCLE

(M. le lieutenant L. Loÿ)

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 10 février, le comité a nommé membres de la Société : MM. La Panouse (vicomte de), colonel de cavalerie en retraite; Roussac (le baron de); Trémeau, lieutenant au 157e régiment d'infanterie.

***

L'assemblée générale est fixée au samedi 25 avril. Elle aura à élire six membres du comité en remplacement de MM. Carnot, Flameng, Saski et Sauzey, membres sortants et rééligibles, de M. le général de la Noé, décédé, et de M. le comte de la Bassetière, démissionnaire.

28 février 1903.

Le secrétaire,

MAURICE LEVERT.

Nous rappelons qu'en s'adressant à M. Richet, agent-comptable de la Société, MM. les membres de la *Sabretache* peuvent acquérir la collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'Exposition rétrospective de 1900. Le prix de chaque collection est de 5 fr. 50 pour Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7205

Digitized by Google

Digitized by Google

CAPITAINE DE CHASSEURS A PIED

d'après Pierre Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

Les Chasseurs à pied de 1837 à 1840

COMPAGNIE MODÈLE
BATAILLON PROVISOIRE DE CHASSEURS A PIED
ET BATAILLON DE TIRAILLEURS

Les armées de la Monarchie, de la République et de l'Empire, possédèrent des chasseurs à pied, agiles, intelligents et bons tireurs. Ces soldats légers qui avaient été créés pour assurer le service des avant-postes, éclairer les troupes en marche et combattre en tirailleurs, appartinrent aux régiments d'infanterie, formèrent des corps mixtes ou autonomes pour devenir des demi-brigades (1794-1795) et des régiments légers (1803), sans oublier, bien entendu, les chasseurs à pied de la Garde impériale.

De 1818 à 1820, il y eut un bataillon de chasseurs par légion départementale à 3 et à 4 bataillons. Dix légions furent ensuite entièrement composées de chasseurs à pied, mais elles disparurent lors de l'organisation de 1820 (1) et contribuèrent à former les régiments d'infanterie légère.

Si nous ne faisons qu'indiquer l'existence des chasseurs à pied d'autrefois, c'est que les 30 bataillons de nos populaires *vitriers* d'aujourd'hui, ne descendent pas directement d'eux, mais de la *Compagnie modèle* et du *bataillon provisoire de chasseurs à pied* devenu *bataillon de tirailleurs*, qui vont faire l'objet de cette étude rétrospective.

(1) Ordonnance du 23 octobre 1820.

Digitized by Google

Nous nous proposons d'exposer, d'abord, les raisons qui déterminèrent l'organisation des chasseurs à pied de Vincennes ; nous donnerons ensuite la description de l'habillement, de l'équipement et de l'armement qui leur furent donnés à titre d'essai et qui méritent d'autant plus d'être étudiés, qu'ils consacrèrent certaines modifications et innovations conservées jusqu'à ce jour.

Le maréchal Soult qui avait une longue pratique de la guerre et que Napoléon appelait le *premier manœuvrier de l'Europe*, estimait que pour remplir avec succès certains services en campagne, il était nécessaire d'avoir des corps d'infanterie composés de soldats agiles et solides, instruits d'une façon spéciale et munis d'armes de précision. Or, les 21 régiments d'infanterie légère avaient même armement, mêmes manœuvres que les régiments de ligne et ne différaient d'eux que par des détails de tenue ; ils ne pouvaient donc répondre aux désidérata de Soult qui fit prescrire en 1833, par une ordonnance, la formation de compagnies de « francs-tireurs, armés de carabines et revêtus d'un uniforme approprié à leur destination ».

Une carabine d'un chargement prompt et d'un tir précis n'ayant pas encore été fabriquée, cette organisation resta à l'état de projet, mais l'idée était lancée et des découvertes ultérieures devaient en permettre la réalisation.

A la suite d'expériences faites par le colonel d'artillerie Pontcharra, qui adopta en les complétant les découvertes heureuses de l'ex-capitaine Delvigne de la Garde royale, la carabine modèle 1837, dite *à la Pontcharra*, fut établie ; sans être parfaite, elle remplissait les conditions de précision, de vitesse de chargement et de solidité qu'il était possible d'exiger d'une arme de guerre il y a soixante-dix ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUS-LIEUTENANT DE CHASSEURS A PIED

D'après Pierre Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

Grâce à l'influence du duc d'Orléans, « qui consacrait presque toutes ses études et ses soins à l'infanterie (1) », une *compagnie modèle provisoire* de chasseurs à pied fut organisée à Vincennes, par le général d'Houdetot et incorporée le *21 août* 1837, au 29e régiment de ligne qui tenait garnison dans cette place.

Les diverses raisons tactiques qui décidèrent le duc d'Orléans à créer cette compagnie et que nous venons d'examiner d'une façon succincte, sont magistralement exposées par le duc d'Aumale dans son remarquable ouvrage « Les zouaves et les chasseurs à pied », qu'il écrivit d'un style si alerte et si militaire.

La compagnie était commandée par un capitaine monté, M. Bougourd de Lamarre (2), officier énergique et actif qui avait sous ses ordres le lieutenant Pissonnet de Bellefonds et le sous-lieutenant Le Creurer (3). Les 8 sous-officiers, les 16 caporaux et les 200 chasseurs environ qui la composaient, avaient été choisis parmi les hommes de bonne volonté, robustes, intelligents et bons tireurs, des régiments alors en garnison à Paris (4).

Cette sélection, opérée avec soin, permettait de n'avoir que des soldats possédant toutes les qualités militaires

---

(1) *Récits de campagnes*, Paris, Calman-Lévy, édition de 1892.

(2) Bougourd de Lamarre (Fabien), né le 24 septembre 1795. — Entré à l'école spéciale militaire le 30 novembre 1813; garde de 1re classe (sous-lieutenant) à la Compagnie de Luxembourg des gardes du corps le 25 juillet 1814; lieutenant le 25 mai 1820; capitaine le 19 octobre 1828; chef de bataillon le 24 août 1838; lieutenant-colonel le 27 avril 1846; colonel le 31 août 1848; général de brigade le 24 décembre 1851. Retraité le 1er septembre 1878. — Chevalier de la Légion d'honneur le 30 avril 1835; officier le 17 avril 1845; commandeur le 9 août 1854. — Décédé le 31 décembre 1881.

(3) Ces trois officiers provenaient du 51e régiment de ligne.

(4) D'après la matricule de la troupe qui se trouve aux archives administratives du Ministère de la Guerre, les hommes provenaient du 16e léger et des 20e, 27e, 41e, 51e et 60e régiments de ligne; ils furent versés au 29e de ligne, à Vincennes, à la date du *21 août 1837*.

Digitized by Google

indispensables pour bien exécuter le service spécial qui allait leur être demandé.

D'après une curieuse note manuscrite griffonnée au milieu de croquis concernant les chasseurs à pied, par Raffet (1), notre grand dessinateur militaire, cette compagnie s'exerçait à Vincennes au mois de novembre 1837 et le général d'Houdetot présentait peu après, à Compiègne, un chasseur armé, habillé et équipé.

Le 22 avril 1838, la compagnie fut passée en revue, pour la première fois, par Louis-Philippe qui se montra très satisfait de son aspect sous les armes et de ses évolutions.

Les résultats obtenus en 1837 et 1838 ayant paru suffisamment concluants, un bataillon à six compagnies, qui prit le nom de *Bataillon provisoire de chasseurs à pied*, fut créé, à Vincennes, par décision du 14 novembre 1838 et placé sous les ordres de M. Bougourd de Lamarre qui avait été nommé chef de bataillon ; la *compagnie modèle* y entra comme noyau.

Le lieutenant-général baron Hulot organisa la section hors rang et les 3 premières compagnies le 1er janvier 1839 et les 3 autres, le 18 mars de la même année.

L'ordonnance du 28 août 1839 donna au *bataillon provisoire de chasseurs à pied* la dénomination de *bataillon de tirailleurs ;* il fut définitivement organisé le 20 octobre suivant comme corps isolé, s'administrant séparément, par le lieutenant-général baron Darriule.

L'effectif de ce bataillon était de 24 officiers et 824 hommes de troupe.

---

(1) Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLAIRON DE CHASSEURS A PIED

d'après Pierre Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

J. LEROY

Digitized by Google

En 1837, le soldat d'infanterie était encore coiffé d'un monumental shako et habillé de vêtements ajustés, d'un bel effet au jour de revue, mais peu pratiques en campagne.

Afin de permettre au chasseur à pied de nouvelle création de posséder toute l'activité qu'on se proposait d'exiger de lui, il devenait indispensable d'alléger la charge et de lui donner des effets d'habillement aussi amples que possible, de façon à lui laisser la liberté nécessaire pour se mouvoir rapidement, prendre sans difficulté les diverses positions du tireur et soutenir, sans être gêné, le pas gymnastique qu'il devait fréquemment employer.

En résumé, il fallait faire du chasseur à pied un soldat véritablement agile et léger.

Pour y arriver, des modifications et innovations importantes furent apportées à l'habillement, à l'équipement et à l'armement alors en usage dans les régiments d'infanterie. Nous allons les énumérer et les expliquer d'après les rares documents qui existent et qui s'appliquent exactement, au point de vue descriptif, aux détails des quatre phototypies en couleurs qui accompagnent cette étude. Ces quatre planches reproduisent un capitaine, un sous-lieutenant, un sergent et un clairon (1) des chasseurs à pied de Vincennes, peints par *Pierre Lecomte* (2) et qui font partie des costumes militaires commandés à cet

---

(1) D'après le rapport d'inspection générale établi en août 1839 qui se trouve aux archives historiques du Ministère de la Guerre, le bataillon possédait un *musicien gagiste* chargé de l'instruction des clairons. C'est sans doute lui que nous reproduisons en couleurs, puisqu'il est muni d'un *instrument à clefs*, tandis que les autres clairons avaient un instrument semblable à celui en usage dans l'infanterie.

(2) Lecomte (Pierre), né à Paris, élève de Debret, peintre de portrait et d'histoire, obtint une médaille de 2e classe en 1824.

Digitized by Google

artiste par Louis-Philippe, pour le Musée de Versailles (1). Cette suite qui reproduit avec fidélité les diverses tenues de l'époque, a été versée, par ordre du ministre des Beaux-Arts, en date du 9 mars 1901, au Musée de l'Armée, où elle sera mieux dans son cadre et certainement très appréciée des chercheurs et des curieux de choses militaires, lorsqu'elle aura été exposée dans une salle actuellement en préparation.

HABILLEMENT

Le chasseur à pied embusqué devant échapper par la couleur de sa tenue, à l'œil de l'ennemi, on fit choix un peu par tradition, mais aussi après un examen sérieux et particulier, de nuances sombres relevées d'un liseré jonquille.

Une *capote-tunique* et un *manteau* remplacèrent l'*habit* et la *capote* en service dans les corps d'infanterie.

Capote-tunique en drap bleu de roi avec liseré jonquille, à deux rangs de 7 boutons et croisant sur la poitrine ; col de la forme de celui de l'infanterie, passepoilé jonquille ; taille longue ; jupe légèrement froncée ; parements à pointe, fermant par 3 boutons avec liseré jonquille.

Manteau. — Rectangle d'environ 1 m. 95 de longueur, sur 1 m. 15 de hauteur, en toile caoutchoutée. — Au bivouac, étant étendu sur le sol, deux hommes pouvaient se coucher dessus et se couvrir du second manteau. En route, grâce à une coulisse adaptée au grand côté, il devenait facilement un véritable manteau qui, recouvert dans sa partie supérieure par le couvre-nuque en toile enduite de caoutchouc, garantissait de la pluie, le corps, le havre-sac, les munitions et les vivres.

Veste. — La veste d'ordonnance était conservée en lui donnant des parements en pointe.

---

(1) Le catalogue du Salon de 1838 fait mention des costumes militaires commandés par le roi à Lecomte (Pierre) pour le Musée de Versailles.

Digitized by Google

Pantalon en drap gris-bleu avec liseré jonquille, s'ouvrant *par derrière et par devant* au moyen d'une braguette qui par devant seulement était reconverte d'une patte.

Coiffure. — Shako de cuir, plus léger que celui de l'infanterie, de forme conique, couvert de drap bleu, sans plaque, avec passe-poil jonquille et bandeau fond noir en cuir verni ; la visière droite et longue ; cocarde tricolore avec ganse en laine jonquille ; pour ornement, un galon jonquille à la partie supérieure ; jugulaire en cuir noir ; un coquet plumet noir-bleu flottant, de plumes de coq, surmontait le shako et lui donnait de l'élégance ; pour la petite tenue un couvre-shako en toile de lin vernie, de couleur noire ; un couvre-nuque en toile caoutchoutée placé à l'intérieur du shako se déployait pour former pèlerine sur les épaules et recouvrir la partie supérieure du manteau.

Pour mieux protéger la tête de la pluie et du soleil, un *béret* à gland, lointain précurseur du béret qui coiffe si crânement nos chasseurs à pied des *bataillons alpins,* remplaçait, à titre d'essai, le bonnet de police ou phécy (1).

Epaulettes en laine vert foncé, corps et franges, avec tournantes jonquille ; brides en drap du fond passepoilé jonquille.

Boutons en étain, demi-bombés, avec un cor de chasse estampé en relief.

Galons de grade en argent avec passepoil jonquille pour les sous-officiers ; en laine jonquille pour les caporaux et chasseurs de 1re classe. — En argent à cul de dé pour le sergent clairon, en laine tricolore pour le caporal clairon et les clairons.

Chaussures. — Une guêtre de cuir de peu de hauteur, enduite de caoutchouc, sans boutons ni coutures, lacée sur la face interne fixait solidement au pied, à l'aide d'une semelle également lacée, la chaussure qui était du modèle général. — Des brodequins à trois boutons latéraux présentés et mis à l'essai ne furent pas adoptés.

Sous-Officiers. — Tenue de la troupe, mais tunique et pantalon en drap mi-fin.

Adjudant sous-officier. — Tunique en drap mi-fin semblable à celle des officiers. Boutons argentés. Epaulettes comme le sous-lieutenant, en or, avec raie ponceau ; brides en or avec raie ponceau. Pantalon en drap mi-fin avec sous-pieds mobiles. Shako dont le galon du haut en argent avec raie ponceau.

Officiers. — Tunique comme la troupe, mais un peu plus

(1) Le béret fut supprimé et le phécy adopté à partir du 28 août 1839.

Digitized by Google

longue, en drap fin. Boutons argentés. Pantalon en drap fin avec sous-pieds mobiles. Shako comme la troupe ; turban en drap fin passepoilé argent ; bandeau en velours noir et bordé d'une tresse plate en argent ; visière doublée en maroquin vert ayant à sa jonction avec le bandeau une fausse jugulaire fixée par deux boutons argentés ; cocarde en poil de chèvre et argent avec ganse en tresse d'argent. Plumet comme la troupe. Couvre-shako comme la troupe, mais avec cordons en soie. Epaulettes du modèle général en argent, en or pour l'adjudant-major, dessus en argent avec tour-mantes et franges en or pour le capitaine-major. Manteau comme la troupe. — Le harnachement d'officier monté semblable à celui d'officier monté d'infanterie légère.

ÉQUIPEMENT

L'équipement était allégé et recevait des modifications ayant surtout pour but de rendre plus rapide le chargement de la carabine et de faciliter le pas gymnastique.

Havresac (1). — Au lieu du havresac en veau garni de son poil, en usage dans l'infanterie, on donna au chasseur un sac de cuir noir enduit de caoutchouc et réduit dans toutes ses dimensions ; un étui à cartouches en fer-blanc, se tirant facilement sans ouvrir le sac, fut placé dans sa partie inférieure. Les bretelles du sac fatiguaient les épaules, on remédia à cet inconvénient en leur adaptant des courroies qui les unissaient au ceinturon. Un porte-manteau en toile vernie renfermant la veste et autour duquel le manteau se roulait, surmonta le sac ; aux extrémités du porte-manteau, passepoil et cor de chasse jonquilles.

Ceinturon. — Les buffleteries blanches placées en croix, encore en usage dans les corps d'infanterie, avaient de graves inconvénients : elles servaient de point de mire à l'ennemi, écrasaient la poitrine, gênaient le jeu des poumons et occasionnaient des maladies ; de plus, elles maintenaient d'une façon incommode la

(1) Les gravures placées dans le texte, reproduisent des détails de tenue parus en 1838 (Collection Vanson — Musée de l'Armée).

Digitized by Google

Digitized by Google

SERGENT DE CHASSEURS A PIED

d'après Pierre Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

giberne au point de vue de la rapidité du chargement de l'arme et le sabre lorsqu'il fallait prendre le pas de gymnastique.

Pour obvier à ces inconvénients, on donna au chasseur un large ceinturon en cuir noir, fermé à l'aide de boucles mobiles en cuivre. Placé au-dessus des hanches, il supportait la baïonnette-sabre, la giberne et maintenait le sac comme nous l'avons expliqué précédemment.

Giberne. — En forme de gibecière, recouverte en peau de vache marine avec son poil ; elle contenait plus de cartouches que la giberne d'ordonnance et glissait sur le ceinturon de façon à être amenée en avant du corps pour faciliter la charge de la carabine.

OFFICIERS. — Ceinturon en cuir verni se bouclant à l'aide d'une plaque ronde en cuivre doré, ornée d'un cor de chasse entouré d'une couronne de lauriers.

Même ceinturon pour *l'adjudant sous-officier*, mais la plaque n'était pas dorée.

ARMEMENT

Dès sa formation, la *Compagnie modèle* fut armée de la *carabine à la Pontcharra*, modèle 1837, appelée *carabine de tirailleur*.

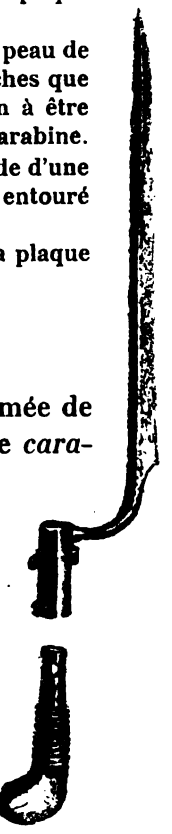

Cette arme rayée, chambrée, à balle forcée, était à percussion, à capsule de cuivre, avec une cheminée sur le canon et la cuvette du chien à pare-éclats. La hausse à charnière avait un trou et un cran marqués 200 et 250 mètres. La baguette à tête cylindrique était percée d'un trou. Garnitures en laiton.

Cette carabine se chargeait avec autant de promptitude que le fusil de munition et pesait 899 grammes de moins que lui. Les inconvénients graves du fusil à silex : crachements, ratés, recul, disparaissaient en partie avec cette nouvelle arme. Comme elle était courte, ne mesurant que 1 m. 30 de hauteur, on lui donna, pour en faire une arme de main, une longue baïonnette en forme de coutelas, à deux tranchants vers la pointe ; à l'aide d'une poignée mobile en cuivre qui s'enlevait facilement et se plaçait dans la cartouchière, elle se transformait en sabre, aussi on la nomma *baïonnette-sabre*.

La carabine que nous venons de décrire rapidement avait une charge de moitié inférieure à celle du fusil de munition, sa portée

Digitized by Google

était donc plus restreinte. Afin de rendre quand même redoutable le tir du chasseur, un huitième de l'effectif, choisi parmi les plus robustes et les meilleurs tireurs, fut armé du *fusil de rempart allégé*, modèle 1838. Cette arme était appelée *grosse carabine* et les hommes qui les eurent prirent le nom de *carabiniers*.

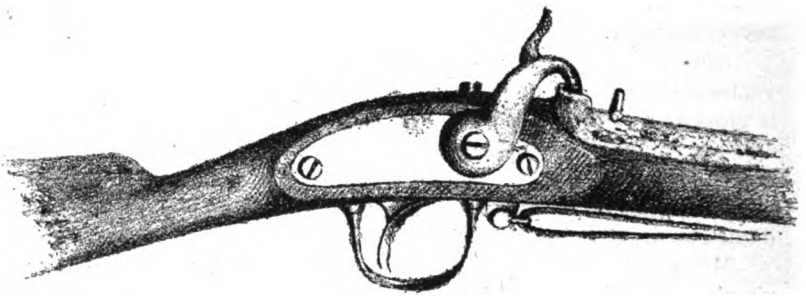

La *grosse carabine* était une arme rayée, à plaque de couche à bec, avec garnitures en fer, sans capucine, hausse fixe et hausse mobile avec ressort-lamelle, deux trous et un cran marqués 400, 500 et 600 mètres; la platine était à la Pontcharra.

Si nous établissons une comparaison entre le fusil de munition, la petite et la grosse carabine, nous obtenons d'après des expériences faites en 1838, les résultats suivants :

Fusil de munition. — Poids 4 kil. 616; balle 19 1/3 à la livre; charge de 9 grammes; portée absolue de 1.000 mètres; portée raisonnable de 200 mètres.

Carabine à la Pontcharra. — Poids 3 kil. 717; balle de 19 1/3 à la livre; charge de 4 grammes; portée absolue de 750 mètres; limite raisonnable du tir de 250 à 300 mètres.

Grosse carabine. — Poids 5 kil. 719; balle de 10 à la livre; charge de 6 grammes; portée supérieure à 1.000 mètres; portée raisonnable de 600 mètres.

Les carabines étaient chargées avec la cartouche Brunel.

Digitized by Google

La simple lecture de ce qui précède permet de se rendre compte des avantages de la carabine *à la Pontcharra* et du fusil de rempart allégé modèle 1838, appelé *grosse carabine*, sur le fusil de munition qui était encore à silex. Si ces nouvelles armes présentaient des inconvénients, il est juste de constater qu'elles affirmaient un véritable progrès.

ADJUDANT SOUS-OFFICIER. — Sabre semblable à celui des adjudants d'infanterie.

OFFICIERS. — Les officiers reçurent un sabre semblable à celui d'officier de marine modèle 1837, avec de légères différences dans l'ornementation. Fourreau en cuir noir à trois garnitures ornées et dragonne en soie noire.

Remarquons, en outre, que le sous-lieutenant reproduit en phototypie coloriée, est armé d'une courte carabine et porte une poire à poudre au côté. Cette arme nous paraît être la carabine de Versailles transformée à percussion (1); si elle pouvait rendre des services en campagne, elle avait le grave inconvénient de distraire l'officier de ses devoirs de chef pendant le combat.

*
* *

Nous avons exposé les diverses innovations apportées à l'habillement, à l'armement et à l'équipement, qui, pris ensemble, pesaient 5 kilos de moins que ceux d'un soldat de la ligne. Voyons maintenant quelles modifications rationnelles elles imposèrent à l'instruction militaire et comment elles facilitèrent l'application des principes qui firent de nos chasseurs à pied un corps d'élite, remarquable surtout par l'ordre et la promptitude

(1) La carabine de Versailles modèle 1793, corrigée en 1802 par le chef de bataillon Cotty et le baron d'Agoult, servit à armer les officiers et sous-officiers de voltigeurs à leur création. (Renseignements fournis par M. le capitaine Bottet.)

Digitized by Google

des mouvements, aussi bien en ordre serré qu'en tirailleurs.

Maniement d'armes. — La forme de la crosse de la grosse carabine dont la plaque de couche était à bec, ne permettant pas d'exécuter le maniement d'armes d'une façon régulière et satisfaisante, celui du sous-officier fut admis pour toute la troupe, en l'augmentant toutefois de quelques mouvements indispensables.

Ecole de peloton. — En 1837, la formation se faisait encore sur trois rangs; si elle était rationnelle avec le fusil de munition d'une longueur de 1 m. 471, elle devenait impossible avec la carabine *à la Pontcharra* qui ne mesurait que 1 m. 30. La formation sur deux rangs dut ainsi être adoptée et pour éviter l'allongement dans les marches, le doublement des files fut employé avec grand avantage.

Ecole de tirailleurs. — Il était nécessaire d'obtenir une grande promptitude dans l'exécution de l'école de tirailleurs. Pour arriver à assouplir les hommes, la gymnastique fut enseignée avec succès, et l'escrime à la baïonnette qui donne, à la fois, de la souplesse et de l'assurance, devint l'objet d'une instruction spéciale. Pour obtenir d'eux la rapidité et les rendre légers à la course, les diverses manœuvres s'exécutèrent au pas gymnastique cadencé, allure que la pratique rendit bientôt familière aux chasseurs, dont la charge avait été allégée et qui n'étaient plus gênés par l'équipement.

L'école de tirailleurs ne comprenait alors qu'un nombre restreint de mouvements; on la compléta, à l'aide de quelques innovations heureuses : ainsi le ralliement se fit par quatre et afin de donner à ce petit groupe une cohésion morale et militaire, ces quatre tirailleurs reçurent le nom de *camarades de combat.*

Tir. — Le chargement de l'arme, l'appréciation des distances si utile pour prendre la hausse voulue et la position du tireur, furent développés avec soin et déterminèrent la création d'un enseignement théorique et pratique que l'emploi de la carabine rendait indispensable. — De plus, afin de permettre au tirailleur de profiter de tous les abris que le terrain peut offrir, on l'habitua à tirer dans les positions à *genoux* et *couché.*

*
* *

Son instruction terminée, le bataillon fut envoyé au camp de Fontainebleau.

« L'agilité des hommes, leur équipement leste et com-

Digitized by Google

mode, leurs manœuvres exécutées tout à la fois avec ordre et rapidité, frappèrent tous ceux qui les virent. A la fin du camp, le roi vint passer la revue d'honneur. Quand les tirailleurs défilèrent devant lui, il demanda au maréchal Soult ce qu'il pensait de cette nouvelle troupe. — Sire, répondit le maréchal avec une certaine vivacité gasconne, mais aussi avec cet instinct militaire que Napoléon aimait à reconnaître en lui, ce n'est pas un bataillon, c'est trente bataillons comme celui-là que je voudrais voir à Votre Majesté (1). »

Si ce bataillon avait produit un excellent effet en garnison et dans les camps, il restait à faire sanctionner par l'expérience d'une campagne de guerre la supériorité de l'habillement, de l'équipement, de l'armement dont il avait été doté, sur ceux en usage dans l'infanterie.

Aussi le *bataillon de tirailleurs*, commandé depuis le 15 juillet 1839 par le chef de bataillon Grobon (2), qui venait du 9e léger, reçut l'ordre de former, pour être envoyées en Algérie, quatre compagnies sur pied de guerre, ayant chacune un effectif de 145 hommes dont 130 armés de la petite carabine et 15 du fusil de rempart allégé. Les deux autres compagnies constituèrent le dépôt à Vincennes.

Embarqué à Toulon le 15 janvier 1840, le bataillon arriva le 21 à Alger; embrigadé avec les zouaves, il reçut

(1) *Les zouaves et les chasseurs à pied* (par le duc d'Aumale).

(2) Grobon (Pierre), né le 27 octobre 1796. — Ecole spéciale militaire, le 6 novembre 1802; sous-lieutenant le 8 avril 1813; lieutenant le 26 novembre 1813; capitaine le 19 février 1823; chef de bataillon le 5 avril 1837; lieutenant-colonel le 21 juin 1840; colonel le 10 février 1843; général de brigade le 17 août 1848; général de division le 7 mars 1855. — Chevalier de la Légion d'honneur le 21 mars 1831; officier le 4 mai 1841; commandeur le 24 décembre 1853; grand-croix le 7 août 1859. — A reçu quatre blessures : devant Paris (30 mars 1814), à Fleurus (16 juin 1815), en Afrique (13 mars 1840), à Paris (25 juin 1848). — Décédé le 14 février 1875.

Digitized by Google

presque aussitôt le baptême du feu, sous les yeux de son créateur, le duc d'Orléans.

Nous n'avons pas l'intention de conter au long les faits de guerre auxquels le bataillon de tirailleurs prit une part glorieuse; le faire, serait sortir de notre sujet. Nous nous contenterons donc de les énumérer : Expédition et prise de Cherchell, expédition de Médéa, combats d'El Affroun, sur l'Oued Djer, sur la Chiffa, du col de Mouzaïa, premier combat du bois des Oliviers, expédition de Miliana, combat de Miliana, second combat du bois des Oliviers, nouvelle expédition de Médéa, troisième combat du bois des Oliviers, colonne de Boudaou, combat de Cara Mustapha (1).

La bravoure, la façon de combattre et le tir si efficace des *tirailleurs de Vincennes*, produisirent un grand effet sur les Arabes qui les surnommèrent les *Noirs* (lascars negros) et les *Chasseurs de la mort;* ils disaient d'eux : « Les *Noirs* ne sont pas des hommes, ce sont des chacals qui bondissent de rochers en rochers, des lions sur lesquels s'aplatissent les balles. Ils portent à la main des foudres qui atteignent aussi loin que le regard ; leurs carabines sont animées ; elles voient (2). »

Entre temps, les événements de 1840 agitaient les esprits en France et déterminaient la construction des fortifications de Paris et la création de nouveaux corps de troupe. C'est alors que le duc d'Orléans fut chargé d'organiser 10 bataillons de chasseurs à pied.

Le *bataillon de tirailleurs* qui avait répondu et au delà,

---

(1) *Historique des corps de troupe de l'armée française* (1509-1900), publication du ministère de la guerre. — Grand in-8°, Paris, Berger-Levrault.

(2) Article d'un journal de 1841, trouvé dans les papiers du général Mellinet et qui nous a été communiqué par M. le baron P. de Bourgoing.

Digitized by Google

en Afrique, à tout ce qu'on attendait de lui, prit à la suite de l'ordonnance du 28 septembre 1840, la dénomination de *1er bataillon de chasseurs à pied* (1). Comme il devait servir de modèle aux neuf autres, il fut rappelé en France le 25 décembre de la même année et dirigé sur Saint-Omer, où l'organisation devait se faire.

Le commandant Grobon ayant été promu lieutenant-colonel, le corps était commandé depuis le 21 juin 1840, par le chef de bataillon de Ladmirault (2), ancien capitaine de zouaves.

Le duc d'Orléans et son adjoint, le général Rostolan, organisèrent définitivement, le 25 février 1841, le 1er bataillon de chasseurs à pied qui fut augmenté de deux compagnies.

*
* *

Pour compléter cette étude, voyons si toutes les innovations apportées à l'habillement et à l'équipement, lors de la création des chasseurs à pied, furent sanctionnées par l'expérience de la campagne de 1840 en Algérie. — Pour ce faire, nous n'avons qu'à consulter l'ordonnance du 27 novembre 1840 qui fixe la tenue des 10 bataillons de

---

(1) « On renonça au nom de tirailleurs, qui représentait une idée fausse, s'appliquant à un ordre de combat commun à toute l'infanterie. Celui de *chasseurs à pied* convenait mieux à un corps hors ligne, et indiquait l'objet de l'institution. » *(Les zouaves et les chasseurs à pied.)*

(2) De Ladmirault (Louis-René-Paul), né le 18 février 1808. A l'Ecole spéciale militaire le 18 novembre 1826; sous-lieutenant le 1er octobre 1829; lieutenant le 5 juillet 1832; capitaine le 26 avril 1837; chef de bataillon le 21 juin 1840; lieutenant-colonel le 30 août 1842; colonel le 2 octobre 1844; général de brigade le 16 juin 1848; général de division le 14 janvier 1853; commandant la 1re division d'infanterie de la Garde le 13 mai 1863; commandant de corps d'armée à partir du 1er mars 1867; gouverneur militaire de Paris le 1er juillet 1871. — Chevalier de la Légion d'honneur le 4 novembre 1840; ... grand-croix le 11 août 1867; médaille militaire le 19 juin 1871. — A reçu deux coups de feu le 24 juin 1859, à Solférino. — Décédé le 1er février 1898.

Digitized by Google

chasseurs à pied et à comparer. — Après comparaison, nous ne constatons que les changements suivants qui nous paraissent de minime importance.

Tunique. — Ne croise plus sur la poitrine et n'a plus qu'un rang de neuf boutons.

Plumet. — Le plumet en plumes de coq disparaît. Le pompon sphérique, tricolore pour l'état-major, vert pour les compagnies et la section hors rang est le seul ornement du shako.

La poignée du *sabre* des officiers est sans dragonne et sans cordon.

La *plaque* ronde en cuivre doré qui fermait le ceinturon des officiers, est remplacée par deux plaques de forme ovale qui se réunissent au moyen d'un crochet figurant un nœud de corde.

Un *hausse-col* semblable à celui d'officier d'infanterie est donné aux officiers.

***

Concluons en faisant remarquer que les innovations et modifications expérimentées par les chasseurs à pied de 1837 à 1840, servirent de point de départ aux transformations apportées ultérieurement dans les corps d'infanterie, à la tenue, à l'équipement, à l'armement, à l'enseignement du tir et aux manœuvres.

Commandant E. Martin.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Sous Sébastopol, 28 février 1855.

Cher papa,

Rien de nouveau de notre côté. Sur notre droite, nous nous attendons à entendre demain gronder le canon, mais ce sera si loin de nous que nous n'en dormirons pas moins dans nos lits (1) le plus paisiblement du monde.

Il y a six jours à peu près que deux bataillons de zouaves et un bataillon de marine reçoivent [l'ordre] d'enlever une redoute nouvellement construite qui prenait d'enfilade nos boyaux. Un capitaine du génie qui devait conduire un de ces deux bataillons de zouaves, s'égare dans l'obscurité de la nuit et égare le bataillon qui n'arrive pas; le bataillon d'infanterie de marine lâche pied; l'autre bataillon de zouaves arrive seul. Les Russes attendaient nos zouaves, au nombre de 4 à 5.000. Ils les laissent arriver jusqu'à bout portant et leur lâchent un feu de bataillon en pleine figure. Nos beaux zouaves

---

(1) Ce lit, au dire d'un officier de sa compagnie, se composait de douves de tonneau sur lesquelles il avait jeté un peu de paille.

Digitized by Google

du 2e, notre ami, à nous 4e bataillon, puisqu'ils sont d'Oran, reçoivent la bourrasque de plomb, arrivent, tout meurtris, à la baïonnette, et là, au milieu de la nuit, un combat corps à corps s'engage dans cette redoute où un seul bataillon lutte en désespéré contre 4.000 Russes. Enfin, ils les culbutent; on encloue quelques pièces; le capitaine Lafosse, des encloueurs, est tué; mais alors, une pluie de boulets, de bombes, d'obus tombe sur ces malheureux zouaves qui sont obligés de se replier, avec une perte de 250 hommes, tant tués que blessés, et de 17 officiers, dont 3 prisonniers. Le lendemain, les Russes, s'apercevant que nous voulions cette position, arrivent pour l'armer d'une formidable artillerie et couvrent l'armement par une ligne de 10.000 hommes qui ne se retirent que lorsque la redoute réparée est hérissée de canons. Il n'en faut pas moins la prendre et, demain ou après, 15.000 hommes doivent l'attaquer. Voilà pourquoi, au début de ma lettre, je vous disais que nous entendrions gronder le canon.

Il y a quelque chose de vraiment incroyable : c'est l'assaut de courtoisie qui se fait entre les assiégés et les assiégeants. Je ne parle pas des Anglais, les Russes semblent affecter de ne les compter pour rien. Ainsi, dans cette attaque de la redoute, dont je viens de vous faire le récit, trois officiers de zouaves furent faits prisonniers; un des trois mourut de ses blessures dans la nuit. Un parlementaire sortit le lendemain et vint apporter la croix d'honneur de cet officier pour qu'elle fût rendue à sa famille, et remit une lettre du capitaine adjudant-major Pierre, un des deux autres officiers prisonniers, annonçant qu'ils étaient parfaitement traités et que leur camarade mort avait été enterré par les Russes avec les honneurs de la guerre. Du reste, maintenant, après chaque

Digitized by Google

sortie, un parlementaire sort le matin et on se réclame mutuellement ses morts, qu'on enterre pendant la trêve. Le général Osten-Sacken a envoyé, il y a deux jours, du chevreuil au général Canrobert qui lui a envoyé en retour du vin de nos meilleurs crus de France. Autre chose plus curieuse : quand le parlementaire repasse, si les Russes le voient avant nous, ils nous font signe de nous cacher ; alors, chacun se met à plat ventre dans son trou et, aussitôt le drapeau blanc abaissé, les coups de fusil repartent de nouveau.

De Geslin est venu dîner hier avec moi, il m'a fait grand plaisir en me surprenant ainsi. Heureusement que nous n'avons ni vaisselle ni argenterie à sortir de nos armoires quand il nous arrive des convives. Henry se porte à merveille. Il vient d'apprendre que Mlle Jeanne de Beausire se marie avec son cousin de Lardemelle. Ces demoiselles ont bien raison de prendre des pékins pour maris ; nous ne sommes pas près d'avoir fini, et quand le gâteau sera mangé, il ne faut pas qu'elles s'imaginent que nous reviendrons tous ; et ceux qui reviendront, dans quel état seront-ils, grand Dieu ! pour faire des maris : les uns des trous dans la peau, les autres avariés d'un membre, tous des rhumatismes, vêtus de haillons et couverts de vermine, plus vieux et plus usés que nos grands parents... On use des hommes, ici !... C'est très beau de voir dans la rue revenir un bataillon tout sanglant et tout déguenillé, mais c'est fort laid d'avoir un mari pareil. Henry est enchanté de ce mariage.

L'abbé Veber vient d'être nommé aumônier d'un des deux corps d'armée ; l'abbé Maurice de Geslin va très probablement venir ici.

★ ★

Digitized by Google

Sous Sébastopol, le 5 mars.

Cher papa,

Nous ne sommes plus à notre camp de Kamiesch, j'aime mieux vous le dire que vous l'appreniez par un autre, parce que vous pourriez croire que je vous cache quelque chose et, votre imagination aidant, vous vous tourmenteriez mal à propos. Il paraît que le vrai motif de notre changement est qu'il n'y avait pas assez de monde par ici pour le service qu'il y a à faire et que les hommes étant sur les dents, le général Bosquet a demandé au général Canrobert une brigade de supplément. Or, comme le corps de siège a largement de fatigues comme cela, on ne pouvait songer à prendre une brigade chez lui ; il n'y avait donc qu'à en prendre une à la division de réserve, et la 1re brigade dont je fais partie reçut, il y a trois jours, l'ordre de se rendre au 2e corps qui est celui commandé par le général Bosquet. Nous y sommes donc arrivés hier et nous avons excité l'admiration de tous les corps au

GÉNÉRAL BOSQUET
D'après une photographie du temps
(Communiqué par M. le baron P. de Bourgoing)

Digitized by Google

milieu desquels nous passions. En effet, au dire de tous les officiers, nous sommes la plus belle brigade de l'armée. Cela se comprend, nos corps (4e chasseurs, 11e et 25e légers), arrivant tous les trois d'Afrique, nous avons un effectif de près du double des corps qui ont passé l'hiver ici, nous formons donc, avec une seule brigade, une belle colonne de 6.000 hommes. Nous n'avons encore rien fait, mais il ne faut pas être absurde, nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles et il nous faudra bien aller à la tranchée comme les camarades.

Nous avons eu des détails circonstanciés sur l'attaque de la redoute faite par les zouaves, dont je vous parlais dans ma dernière lettre. *Les deux* bataillons de zouaves et non pas *un* sont arrivés serrés, compacts et ardents comme le sont les zouaves; ils arrivent jusqu'à la redoute sans brûler une cartouche et sont reçus par un feu terrible. Les malheureux reculent un instant. « Eh bien! « messieurs les zouaves, crie en très bon français un offi- « cier russe, nous vous attendons. » Ces paroles font sur ces braves l'effet d'un coup d'éperon sur un cheval pur sang. Ils s'élancent à la baïonnette, une nouvelle décharge les écrase, ils reculent pour la seconde fois. Le colonel Clerc, les officiers, les sous-officiers se jettent en avant. « Allons, « enfants, crie le colonel, soutenez votre nom, rappelez- « vous que vous êtes des zouaves. » La troisième attaque est plus furieuse encore que les deux autres, mais ils n'étaient que deux bataillons et les Russes avaient aggloméré quinze bataillons, dont plusieurs de la Garde et les meilleurs de leur armée, le tocsin sonnait en ville, la générale battait, une colonne de 5.000 hommes de renfort montait de la ville, et tout cela pour deux bataillons de zouaves; il fallait, ma foi, qu'ils fussent bien beaux.

Digitized by Google

Mais une grêle de balles et de mitraille les force à reculer et, cette fois, pour ne plus revenir. 17 officiers sur 26, 80 sous-officiers ou caporaux, 250 zouaves avaient été tués, blessés ou faits prisonniers. Le lendemain, Osten-Sacken, en renvoyant la croix et le sabre d'un officier prisonnier mort de ses blessures, écrivait au général Canrobert : « On doit être fier de commander à des « troupes comme celles que vous nous avez envoyées. » Depuis cette affaire, qui aurait dû être faite par de l'artillerie et non par l'infanterie, on a renoncé à l'attaque de cette redoute.

Il y a des choses désespérantes. Les Russes sont si bien servis par leurs espions, que nous ne pouvons pas poser un sac à terre qu'ils ne le sachent. Faisons-nous une batterie, l'armons-nous ; le lendemain, une contre-batterie, avec un nombre de canons triple, empêche cette batterie de leur dire deux mots. Pour dix canons que nous plaçons, ils en placent trente.

La position de notre camp, la voici : nous sommes à 1.000 mètres au nord du quartier général de Bosquet ; nous avons à notre gauche le camp des Anglais ; à notre droite, notre brigade ; en face de nous, Sébastopol ; en face le front de bandière du 11e léger, est le moulin d'Inkermann ; le champ de bataille d'Inkermann est à un kilomètre ; enfin, autour de nous, sont les 3e, 17e, 19e bataillons de chasseurs, le 50e de ligne, etc., etc.

Nous sommes dans des positions inexpugnables, une surprise d'Inkermann est impossible maintenant, mais nous sommes tout aussi assiégés que les Russes et beaucoup moins assiégeants. La chose était inévitable ; dès l'instant que la ville n'était pas prise avant l'hiver, il n'y avait plus qu'à fortifier les positions, c'est ce qu'on a fait.

Le temps est superbe depuis huit jours, mais il n'est

Digitized by Google

pas encore assez sûr pour risquer une pointe en avant; si le mauvais temps nous prenait en route, nous perdrions notre artillerie, nos bagages, etc... Ensuite, il faut des chevaux pour traîner les canons et des mulets pour porter au moins huit jours de vivres. Tout cela arrive. Quant à notre cavalerie, il n'y faut pas compter; nous savons fort bien que ce sera une bataille d'infanterie et d'artillerie. Mais, aussitôt que vous aurez des chevaux en assez grand nombre, aussitôt que le beau temps sera certain, aussitôt que nos hommes seront un peu reposés d'un travail aussi fatigant que celui qu'ils ont maintenant et qui ne leur laisse qu'une nuit de sommeil sur trois; alors, laissez 40 ou 50.000 hommes pour tenir la ville en échec et courez après Menschikoff et Liprandi, jetez à Eupatoria les trois divisions de Lyon qu'on dit en route et qu'avec les Turcs, elles marchent perpendiculairement à la route de Pérékop à Sébastopol, pendant que nous, nous courrons sur cette route livrer bataille à Menschikoff. Si vous la gagnez, ce qui n'est pas douteux avec des troupes comme les nôtres, aussi solides et aussi animées par l'ennui, les fatigues et la misère; alors, faites l'investissement et la place tombe forcément. Si vous pouvez faire cela avant les chaleurs, faites-le, rasez Sébastopol et sauvez-vous; car avec un champ de bataille comme celui d'Inkermann et le nombre de chevaux que vous avez perdu cet hiver, il nous arriverait par les chaleurs un ennemi bien autrement redoutable que tous les Russes ensemble. Puis enfin, aussitôt que vous le pourrez, donnez à vos hommes de la viande fraîche et des légumes, un chou devrait-il vous coûter 20 francs et une pomme de terre 5 francs. Je comprends maintenant pourquoi Moïse et Mahomet défendaient le lard! Alors, si vous faites tout cela, la France est sauvée. Mais en ce moment, il n'y a rien à faire qu'à *tra-*

Digitized by Google

vailloter, à moins que vous ne risquiez le paquet en ouvrant le feu de vos 400 bouches à feu muettes en ce moment et que vous tentiez l'assaut, mais!...

Les Anglais qui sont avec nous sont de rudes et vaillants soldats, merveilleusement beaux au feu, mais détestables comme ouvriers de tranchée; ils ne travaillent pas. On dit qu'il arrive des renforts et qu'ils seront 40.000 dans peu de jours. Les Piémontais sont arrivés... Et les Autrichiens, marchent-ils, ou attendent-ils que nous soyons battus pour se réconcilier avec les Russes?...

Vous ne pouvez avoir aucune idée de l'aspect d'un zouave. Je ne parle pas du vestige de vêtement qui leur reste, mais de leur figure. Ils ont à la fois, sur cette figure à tous crins et noircie par la poudre, une expression indéfinissable : c'est un mélange d'orgueil arrogant et de profonde misère; on voit que ces gens-là ont fait acte d'abnégation complète et le sacrifice de leur vie. Ils sentent ce qu'ils valent. Ils sont noirs, jaunes, maigres et hâves. Il n'y a plus chez eux que des muscles et des cœurs. Quelques-uns sont tellement dégoûtés du lard, qu'ils mangent leur riz avec du sucre, ou du café avec leur biscuit. Quant à nous officiers, nous sommes aussi bien que possible et ne manquons de rien; les soldats sont bien aussi, sauf le sommeil qui leur manque. Les Russes ont déjà enlevé, tout vivants, des hommes pris par le sommeil et couchés à plat ventre comme le sont nos éclaireurs.

Enfin, le froid semble passé et moi je me porte parfaitement. Peu de gens vous diront la vérité comme moi; je ne vous cache rien. Puissiez-vous ne pas vous tourmenter.

Je vous embrasse ainsi que maman.

**

Digitized by Google

Sous Sébastopol, 13 mars 1855.

Cher papa,

Je me porte à merveille, malgré une rude campagne, je vous assure. Oh oui! Rome, Laghouat, les marches forcées de 1848 ne sont que des jeux d'enfants à côté de cette lutte gigantesque, mais peu acharnée, de trois peuples dont deux seront les meilleurs amis du monde quand la paix sera faite. Le troisième est brave, sublime à applaudir quand il est au feu, mais il ne va pas travailler à la tranchée. Ces Anglais, ces soldats mercenaires, disent qu'ils se sont vendus pour se battre, mais pas pour travailler. Autrefois, quand des hommes des deux armées se rencontraient, ils échangeaient cette formule sacramentelle : *Bono Francess. Bono Englisch.* Aujourd'hui, l'un dit toujours : *Bono Francess*, mais l'autre répond : M..d.. Nos soldats se rappellent encore que si nous n'avions pas eu sur notre droite, le jour d'Inkermann, cette muraille vivante des highlanders, qui tombaient par centaines sans lâcher d'une semelle, l'armée était bien probablement détruite, mais il voit aussi que les tranchées sont évacuées et gardées par nous, et cela irrite nos soldats.

La nuit, la tranchée est la chose la plus pénible que je connaisse ; au combat, on a le mouvement, l'animation, le bruit, la poudre enivre plus que l'eau-de-vie, la vue du sang fait oublier le danger, mais à la tranchée, outre le sommeil qu'il faut vaincre, et vaincre quand même, il faut recevoir au-dessus de sa tête le feu de l'ennemi et cela immobile et de sang-froid, sans animation, sans entrain; le soldat brave à la tranchée doit être admirable sur le champ de bataille; la preuve, c'est qu'au combat, ils vont comme des enragés sans qu'on les pousse; à la tranchée, ils hésitent parfois.

Il y a trois espèces de services : l'embuscade, la garde

Digitized by Google

de tranchée et le travail. Dans les embuscades, on reste douze heures couché à plat ventre derrière des petits épaulements en pierre; chaque fois qu'une tête paraît, les coups de fusil partent, mais on est à couvert et peu touchent. A la garde de tranchée, on est debout ou assis derrière l'épaulement. Les Russes vous envoient des boulets, des obus et des bombes. A l'attaque de gauche, qui est beaucoup plus près que nous de la place, ils reçoivent des grenades. L'obus et la bombe se voient, surtout la nuit, à cause de la mèche qui brûle. Tous les deux, la bombe surtout, montent lentement; on les regarde venir, on voit où ils tombent; à peine ont-ils touché la terre, qu'il faut se coucher à plat ventre; ils éclatent en gerbe et le seul danger que vous puissiez courir est de recevoir sur le dos les éclats de fer qui vous font un noir et voilà tout. Aussitôt éclatés, on se relève, on rit souvent de la peur qu'on a eue; si un homme est blessé, on l'emporte et l'on attend ainsi huit ou dix minutes jusqu'à ce qu'une nouvelle bombe arrive. Le boulet est insupportable, il arrive sans crier gare; quand vous l'entendez siffler, il est déjà passé. On peut, si on veut, se coucher comme les Vendéens en voyant la lumière; mais quelquefois, il arrive sans que vous en ayez le temps; mais c'est une simple affaire de chance, vous devez ou vous ne devez pas être touché. Le boulet vient la plupart du temps s'enterrer dans l'épaulement, ou bien il coupe la tête du parapet à un pied au-dessus de vous et va rouler au delà de la tranchée. Il est rare qu'il arrive dans les tranchées; mais, comme il est noir et qu'il va vite, on ne le voit pas, voilà ce qui fait que c'est insupportable. Les vieux du siège, comme Geslin, par exemple, aiment mieux les boulets; les nouveaux, comme moi, préfèrent les obus. C'est une simple question de goût et d'expérience. Je le dis sans vergogne,

Digitized by Google

au risque de passer pour un poltron, le boulet me fait peur; je n'aime pas ce sifflement. Les vieux du siège nous disent que ce n'est qu'une affaire d'habitude, qu'on s'y fait. Je ne dis pas non; ce qui me le fait croire, c'est que les anciens se couchent bien moins vite que nous quand la bombe arrive, et attendent qu'elle soit tombée. Pour les boulets, ils ne font que plier le dos, parce que s'il vient à percer le parapet, il leur passe au-dessus de la tête, tandis que nous, nous nous couchons.

Les boulets que les Russes envoient sont gros comme le bocal aux poissons rouges de maman. Ils ont inventé autre chose : dans un mortier, ils introduisent un tube et sur ce tube, un baquet percé au fond de petits trous; à chaque trou correspond une grenade ou un tout petit obus; le coup part; par les trous, les projectiles s'enflamment et le baquet vole en l'air en vous visant, ce que les soldats appellent le bouquet ou le panier fleuri. Cela fait beaucoup plus de bruit que d'effet: cela étonne les soldats qui ne savent où se mettre sous cette pluie de fer, mais comme les projectiles sont petits et éclatent en l'air, ça fait le même effet que si de votre fenêtre vous jetiez de la ferraille dans la rue; on n'a qu'à baisser le dos et ça ne vous tue pas. Avec tout cela, les affaires ne marchent pas; Sébastopol est un peu moins prenable qu'il y a huit jours, il le sera beaucoup moins dans huit autres jours. Le génie et l'artillerie fatiguent nos hommes de travaux, voient qu'ils ont fait fausse route, font boyaux sur boyaux, parallèles sur parallèles, batteries sur batteries. Les Russes construisent le lendemain, en face de leurs ouvrages, des ouvrages semblables, mais doubles des leurs. Canrobert doit être aussi embarrassé que nous, il cherche par de bonnes paroles à donner de l'espoir aux hommes qui sont admirables de patience, d'abnégation et de résignation.

Digitized by Google

Tout le monde croit à la paix et, faut-il l'avouer, malgré cet affront de quitter le siège sans avoir pris la ville, le jour où la paix sera proclamée, un immense cri de joie s'élèvera dans tout le camp. Chacun se sent ici si loin du pays, voit les choses si peu avancées, les difficultés si grandes, qu'on parle de la paix comme de la venue du Messie et de la France comme du Paradis.

Mon Dieu ! pourvu que si on s'en va avec la paix les chefs ne disent pas que nous sommes des lâches. Oh ! non, nous ne sommes pas des lâches. Alma, Inkermann et les redoutes ont prouvé que nous savions nous battre et que, fussions-nous un contre quatre, nous répondons de la victoire ; mais que faire contre une ville qui a plus de canons que de pavés, qui a 10.000 bras qui se relèvent chaque huit jours et sont toujours frais, tandis que chez nous, voilà cinq mois passés que ce sont les mêmes bras qui travaillent, les mêmes yeux qui ne dorment pas. Qu'on nous donne un champ de bataille, qu'on nous mette devant nous autant d'ennemis qu'on voudra, qu'on nous donne notre artillerie de campagne, qu'on laisse au camp le génie et l'artillerie de siège, et nous répondons de la victoire. Car si vous voyiez la figure de ces soldats vêtus de haillons, vous diriez que ces soldats ne peuvent être vaincus.

Tout le monde demande la bataille, personne ne demande l'assaut. On sent l'assaut impossible. Je crois qu'on se contentera d'une bataille avec Menschikoff et d'un bombardement, mais il n'y aura pas d'assaut...

★ ★

Digitized by Google

Devant Sébastopol, 21 mars.

Chère maman,

C'est égal, je commence à croire que ça durcit le cœur d'être soldat et de faire une guerre comme celle-ci. Quand j'ai appris la nouvelle de la mort de bonne maman, j'ai senti comme un coup de couteau au cœur, j'ai senti que ça me faisait un chagrin profond, mais je m'aperçois que je ne puis pas dans ma lettre exprimer mon chagrin comme j'aurais pu le faire en d'autres temps. On aime ses parents autant qu'on le faisait avant; mais ici, on s'habitue tellement à la mort, on en vient tellement à douter de sa propre existence, que, positivement, cela endurcit le cœur. Quand je pense qu'en France, quand un homme se fait saigner du nez en se frappant la figure contre une poutre, cela vous cause de l'émotion, et qu'ici, on voit sans y faire attention tant de choses plus émouvantes cependant; quand en France encore, certaines gens n'osent pas passer la nuit près d'un cimetière, et qu'ici, nous campons sur les charniers d'Inkermann ; je me dis qu'il faut évidemment que le soldat ait laissé son cœur dans sa patrie, pour en arriver à ce degré d'insouciance, d'endurcissement, de je ne sais quoi, enfin, qui fait que quand un blessé tombe, son voisin ne bouge pas s'il n'est pas commandé pour l'emporter, et que s'il a à enterrer un mort, il l'enfouit en terre sans dégoût, sans répugnance aucune. Il prend deux petites branches, bien petites, bien exiguës, car le bois est rare par ici, il les attache en croix avec un bout de ficelle, la plante sur la fosse et tout est dit. On se rencontre, on se dit bonjour, on se demande des nouvelles des uns et des autres, on vous répond : « Rien de nouveau. » Cela veut dire que personne n'est tué. Ou bien on vous dit : « Un tel est mort. » — « Ah ! « comment, lui répond-on. Pauvre diable ; pas de chance ;

Digitized by Google

« c'était son jour... » Et puis l'on passe ; et voilà tous les regrets que l'on manifeste. Oui, certainement, ici le cœur s'endurcit ; on se bat, on tue et on enterre, mais on ne pleure plus, on n'en a pas le temps. C'est sans exagérer que je vous dis cela. C'est une bien singulière créature que le soldat.

Chez les anciens du siège, et les nôtres commencent à prendre la même tournure, il n'y a rien d'humain pour ainsi dire : ni costume, ni figure, presque même ni langage ; mais, surtout, ni allure qui ressemble à ce que vous voyez dans les garnisons de France. Jamais vous ne vous imagineriez que ces militaires qui montent ou descendent de la tranchée, vêtus de capotes sales, tachées, déchirées ; de pantalons raccommodés avec des couvertures, ayant tous sur le côté un petit bissac en toile dans lequel on place le biscuit et les cartouches ; le petit bidon où se trouve l'eau-de-vie ; la couverture en sautoir ; la giberne et le fourniment d'un gris noirâtre ; le fusil en bandoulière ; la figure bistrée ; la barbe tout entière ; une indéfinissable expression de fatigue, d'ennui, d'insouciance, de résignation, vous ne vous douteriez pas, dis-je, que ces soldats-là sont ceux qu'on voyait en France, si luisants, si pimpants, si brillants dans les revues du champ de Mars. Tout le monde en a du siège par-dessus les yeux. Au moins, dans une guerre d'Europe, vous marchez, vous êtes distraits, vous changez de pays, chaque jour apporte une chose différente dans votre existence, vous voyez des villes, des villages ; si vous vous battez, vous avez l'animation du combat. Ici, rien de tout cela : un pays où il n'y a pas une seule branche d'arbre sortant de terre de plus de deux pouces, où, çà et là, sont des maisons dont les toitures ont servi pour faire du feu et la pierre pour bâtir des cuisines, puis le camp et la tranchée, la tranchée et le camp, et toujours, toujours. *(A suivre.)*

Digitized by Google

Digitized by Google

LAZARE HOCHE

d'après Duplessi-Berteaux

COLLECTION VANSON — MUSÉE DE L'ARMÉE

Digitized by Google

J. LEROY fils, Ed.
PARIS

QUARTIER GÉNÉRAL DE HOCHE
(Musée de l'Armée)

INSTRUCTION DU GÉNÉRAL HOCHE

pour les troupes employées contre les Chouans

(1795)

Les évolutions de manœuvre et de champ de bataille étaient pour les Volontaires de la République une excellente école de discipline. Aussi, les règlements et les commentaires sur cette matière sont-ils nombreux pendant les premières années de la période révolutionnaire (1).

Par contre, les documents contemporains relatifs à l'exécution du *service en campagne* sont extrêmement rares. Il semble que les généraux aient volontairement négligé cette partie de l'instruction, soit qu'elle ne leur parût pas comporter de règles fixes, soit qu'il leur semblât dangereux de substituer la théorie à l'expérience. A vrai dire, le service des patrouilles, reconnaissances, flanc-gardes, postes spéciaux, etc., était jusque-là resté, dans l'infanterie de ligne, l'apanage exclusif des compagnies d'élite (grenadiers et chasseurs), celles-ci généralement instruites sous la responsabilité de leurs cadres, tandis que les compagnies du centre étaient surtout dressées aux exercices de parade par leurs majors ou adjudants-majors. Les « Règlements provisoires » de 1778 et de 1788 sur le service en campagne donnaient beaucoup plus d'importance aux détails de

(1) Voir *La tactique et la discipline dans les Armées de la Révolution.* Correspondance du général Schauenbourg, par M. le capitaine Colin (1902).

Digitized by Google

forme qu'au fond même de ce service spécial. Quant aux traités didactiques imprimés à la veille de la Révolution, si l'on en trouve de fort curieux relatifs au *combat* des petites unités d'infanterie (1), par contre il semble que les auteurs militaires ne se soient guère souciés de préparer ces unités à *marcher* ni à *stationner* en pays ennemi.

Si l'Instruction qu'on va lire, destinée à de petites unités opérant sur un terrain particulièrement difficile, peut être rapprochée du titre XXIV du Règlement provisoire de 1788 (Instruction pour les commandants de détachements et escortes de convois), elle n'est nullement la paraphrase de ce texte vague, diffus et suranné. Elle doit, au contraire, être regardée comme le premier essai d'une doctrine *précise* appliquée uniformément dans toute une armée en campagne. A ce titre seul, elle mériterait déjà l'attention. Mais son intérêt capital est d'avoir été rédigée par un maître hors de pair, et dans des circonstances telles, qu'il est permis de lui attribuer une grande part au rétablissement de la paix sociale en France.

Après avoir reçu la publicité nécessaire pour servir de règle de conduite à cinquante mille hommes, cette Instruction était tombée dans un oubli tel, qu'il n'en est fait mention dans aucun des ouvrages consacrés aux guerres de l'Ouest ou à la carrière de Hoche (2). Cependant, son origine n'est pas douteuse. Le manuscrit, de la main d'un secrétaire, mais signé de L. Hoche, a été adressé par lui à Carnot, membre du Comité de Salut Public, chargé de la direction des armées, avec qui il était en correspondance continue ; et il appartient aujourd'hui à M. le capitaine Carnot. La couverture porte, à l'angle supérieur gauche, deux mots de la main de Lazare Carnot : *Chouans-Hoche*, destinés à en faciliter le classement. Il n'est pas daté ; mais la date d'un tel document est circonscrite entre des limites assez étroites.

Hoche, appelé par Carnot à la tête de l'Armée des côtes de Cherbourg le 21 août 1794, joint à ce commandement celui de l'Armée des côtes de Brest le 9 novembre suivant. Le décret d'amnistie accordé aux rebelles après la première pacification est du 2 décembre. Puis viennent la protestation de Stofflet et les conférences de la Jaunaye, qui menacent de rallumer la guerre civile. A ce moment

---

(1) Voir en particulier les *Idées d'un militaire pour la disposition des troupes confiées aux jeunes officiers dans la défense et l'attaque des petits postes*, par M. Fossé, officier au Régiment du Roi (1783).

(2) Il faut citer, en particulier, sur les guerres de l'Ouest, l'ouvrage de Savary et l'œuvre volumineuse de M. Chassin ; sur le général Hoche, le livre de M. le lieutenant-colonel Cunéo d'Ornano.

Digitized by Google

(16 janvier 1795), Hoche adresse un ordre bouillant à ses généraux : « Puisque les brigands, sourds à la voix de la Patrie, ont rejeté le pardon généreux qui leur fut présenté par la Convention nationale, puisqu'ils nous forcent à continuer une guerre cruelle, et que nous ne devons plus compter sur leur repentir, aucun ménagement ne doit être gardé avec ces scélérats... » Un mois après (19 février), une nouvelle proclamation du Général en chef apprend aux soldats républicains la *pacification* de Charette et de Cormatin, due à leurs efforts, et invite tous les bons citoyens à se réunir pour détruire leurs ennemis communs, les *brigands de profession* qui agitent encore le Maine, la Bretagne et la Vendée. Le 26 février, il adresse une admirable lettre aux Commandants de ses vingt colonnes mobiles, pour leur rappeler, avec leurs devoirs militaires de chefs de corps, les devoirs d'humanité d'un patriote français. Enfin, le 5 mars, Carnot quitte le Comité de Salut Public et cesse d'être en relations directes avec les Commandants d'armées.

La date de l'*Instruction pour les troupes employées contre les Chouans* peut donc être placée entre le 15 janvier et le 5 mars 1795.

Tout commentaire affaiblirait l'impression pure et forte que laisse la lecture de cette pièce. Souhaitons seulement que, si elle présente, au point de vue technique, un intérêt tout spécial pour les officiers de nos corps d'armée de l'Ouest, elle contribue aussi à réconforter beaucoup d'autres, en leur montrant comment on savait, il y a 108 ans, allier la science et l'autorité d'un vrai soldat à l'esprit de large et tolérante fraternité d'un vrai républicain.

* *

Le Général en chef des Armées des côtes de Brest et de Cherbourg, convaincu que si les troupes républicaines n'ont pas toujours eu, sur les féroces assassins qui désolent ces contrées, les succès que doivent leur assurer leur valeur et la cause pour laquelle ils combattent, c'est par l'ignorance de la méthode qu'elles doivent employer pour les attaquer, a jugé nécessaire de leur en développer les principes dans une Instruction claire et précise rédigée à cet effet.

Il en confie l'exécution à la surveillance des Généraux et des officiers d'État-major, qu'il rend responsables de

Digitized by Google

tous les malheurs qui résulteraient de leur insouciance à cet égard ; au zèle et à la sollicitude de tous les Chefs et officiers des Corps, qui ne doivent négliger rien de ce qui tend à épargner le sang de leurs compagnons d'armes ; enfin au patriotisme des militaires de tout grade, qui saisiront sans doute avec transport les moyens de détruire de vils brigands, pour voler ensuite aux frontières contre des ennemis plus dignes de leur courage.

Mais en jurant une guerre à mort aux scélérats qui refusent de profiter de l'amnistie que la Convention Nationale leur a accordée, les troupes républicaines respecteront l'asile et les propriétés des paisibles habitants des campagnes. Si quelques-uns d'entre eux sont égarés par les chefs des brigands, c'est en leur donnant tous les gages de la fraternité que nous les désabuserons et que nous leur apprendrons à faire la distinction des Républicains, d'avec les infâmes qui préfèrent aux devoirs de citoyens l'horrible métier de voleurs et d'assassins.

PRINCIPE GÉNÉRAL

L'expérience a appris que la manière de combattre avec succès les Chouans, qui s'éparpillent toujours en attaquant, est de donner au front des troupes qui leur sont opposées le plus d'étendue possible.

En conséquence, tout bataillon ou détachement qui se mettra en marche pour une expédition quelconque sera formé sur deux rangs (1) ; et, pour donner aux troupes

(1) La formation normale de l'infanterie, maintenue par le Règlement de manœuvres de 1791, était la formation sur trois rangs, que la troupe marchât de front ou par le flanc.

Mais, dès les premières campagnes de la Révolution, les généraux en signalaient les graves inconvénients en ce qui concernait l'exécution des feux, et prescrivaient diverses modifications. Le règlement précédent,

Digitized by Google

l'habitude de cette formation, elles n'en auront jamais d'autre, même lorsqu'elles s'exerceront.

DES ESCORTES

Tout Commandant de détachement, quelle que soit sa destination, visitera toujours, avant de se mettre en marche, les armes des hommes qui le composent. Il aura soin que les fusils soient chargés, garnis de bonnes pierres, bien amorcés, et les gibernes munies de cartouches.

De quelque force que soit son détachement, il le fera toujours marcher avec les plus grandes précautions, avec une *avant-garde*, une *arrière-garde* et des *éclaireurs* sur les flancs.

L'*avant-garde* composée de 4, 6 ou 8 hommes, suivant la force du détachement, ne le précédera jamais plus de 300 pas. Elle sera commandée, autant qu'il sera possible, par un sous-officier, qui ne permettra sous aucun prétexte à ceux qui la composent de s'arrêter dans aucune maison ou de s'écarter.

Elle redoublera de précautions en passant dans les villages et dans les pays couverts, elle observera de ne jamais entrer dans les chemins creux, mais elle passera sur les côtés dans les pièces de terre.

Les hommes détachés sur les flancs pour couvrir et *éclairer la marche*, seront du quart du détachement.

Ils se porteront plus ou moins loin du corps du détachement, selon la nature du pays qu'ils auront à parcourir; ils observeront cependant de ne pas s'en écarter à

---

de 1788, avait bien prévu le passage de trois rangs sur deux « dans le but d'augmenter d'un tiers le front d'une troupe », mais ce mouvement était long et pouvait amener du désordre. C'est pour l'éviter que Hoche pose en principe absolu la substitution de la formation sur deux rangs à la formation sur trois rangs.

Digitized by Google

plus de 200 à 300 pas, afin de ne pas se laisser couper et d'être à portée de le rejoindre au premier signal.

Si, malgré ces précautions, un d'eux se trouvait coupé par l'ennemi et séparé de sa troupe, et qu'il lui fût impossible de la rejoindre, il tâchera de s'échapper et ne se rendra jamais prisonnier. Les éclaireurs fouilleront soigneusement le terrain qui est entre eux et le corps du détachement, et de manière à découvrir tout ce qui pourrait y être embusqué; ils redoubleront surtout de vigilance dans les chemins creux et les endroits couverts et coupés de fossés ou de haies.

Pour fouiller un ravin, un bois, un village, ils n'y entreront que les uns après les autres, mais en se suivant et sans se perdre de vue. Ils régleront leurs mouvements sur ceux du corps du détachement, observant d'être toujours à peu près à sa hauteur et plutôt en avant qu'en arrière.

Les *éclaireurs* de chaque aile du détachement seront commandés, autant que faire se pourra, par un sous-officier, qui sera chargé de les diriger.

L'*arrière-garde* sera de même force que l'*avant-garde,* et suivra le détachement à 200 pas. Elle s'arrêtera et se détournera de temps en temps et surtout quand elle se trouvera sur des hauteurs, pour découvrir ce qui pourrait venir sur les derrières.

Le sous-officier qui la commandera sera en outre particulièrement chargé de faire rejoindre tous les traîneurs. Il visitera à cet effet les cabarets qui se trouvent sur la route, et en fera sortir tous les hommes du détachement qui s'y seraient arrêtés.

S'il se trouve de la cavalerie dans le détachement, le Commandant la placera derrière le corps de la troupe, pour l'avoir à sa disposition. Il pourra mettre un ou deux

Digitized by Google

cavaliers à l'avant et à l'arrière-garde, pour recevoir plus promptement les avis de ce qui s'y passera.

Lorsque le temps sera couvert et pendant la nuit, l'avant et l'arrière-garde et les éclaireurs s'écarteront moins du corps du détachement. Ils marcheront dans le plus grand silence et s'arrêteront de temps en temps, pour mieux écouter.

Le *corps du détachement* marchera toujours dans le plus grand ordre et sans traîneurs. S'il est chargé d'escorter un convoi et qu'il soit nombreux, son commandant le partagera en deux divisions. Il placera l'une à la tête du convoi et l'autre à la queue; quelques soldats seulement seront, de distance en distance, sur les flancs, pour faire serrer les voitures, qui devront toujours marcher à la file les unes des autres. Lorsqu'il y aura trop d'intervalle entre elles, la tête de la colonne ralentira la marche, et même s'arrêtera s'il est nécessaire.

Si c'est un détachement peu considérable, le Commandant le placera en entier en tête du convoi, et il mettra seulement deux hommes à la queue pour faire serrer les voitures.

Le Commandant de tout détachement conviendra d'un signal pour réunir en cas d'attaque tous les hommes qui le composent. A ce signal ou au premier coup de fusil qui sera tiré, l'avant et l'arrière-garde et ses éclaireurs rejoindront le corps de la troupe.

Si le commandant de l'avant-garde a, le premier, connaissance de l'ennemi, il détachera aussitôt un homme pour en avertir le commandant de l'escorte, et s'il est attaqué il soutiendra le feu de l'ennemi *le plus longtemps qu'il pourra*, pour donner le temps aux tirailleurs des flancs et à l'arrière-garde de rejoindre l'escorte, et à l'officier

Digitized by Google

qui la commande celui de faire ses dispositions. Les commandants des tirailleurs et de l'arrière-garde observ erontla même conduite, si l'ennemi se présente d'abord à eux.

Les voitures du convoi doubleront la file et le Commandant disposera son détachement pour le combat qu'il soutiendra vigoureusement, *jusqu'à ce qu'il ait repoussé les brigands.*

Quelle que soit l'attaque qu'il ait à essuyer, il étendra sa troupe le plus qu'il pourra, selon la nature du terrain où il se trouvera, et il fera en sorte de déborder les flancs de l'ennemi. Il fera protéger les siens par des tirailleurs : ce sera, pour l'aile droite, les hommes détachés à l'avant-garde et sur le flanc droit, qui, devant rejoindre au signal de l'attaque, viendront se placer en tirailleurs pour couvrir l'aile droite; l'arrière-garde et les hommes détachés sur le flanc gauche viendront couvrir l'aile gauche.

Son but étant de défendre et de conduire à sa destination le convoi dont il est chargé, il ne poursuivra pas l'ennemi, de crainte que sa fuite ne soit un piège pour lui faire abandonner le convoi qu'il escorte.

L'ennemi étant repoussé, le convoi continuera sa marche dans le même ordre qu'il avait avant l'attaque.

Si quelque chariot du convoi venait à se casser, sa charge serait promptement répartie sur les autres, le chariot rompu rangé de côté sur le chemin, et les chevaux qui le traînaient seraient attelés aux autres voitures.

Lorsque le convoi s'arrêtera dans un village pour faire reposer les hommes ou les chevaux, ce sera, autant qu'il sera possible, à la sortie du village et dans un endroit où les voitures peuvent être rassemblées. Le Commandant

Digitized by Google

de l'escorte placera la garde nécessaire pour sa sûreté et ne permettra pas au reste de la troupe de s'écarter.

Si le convoi doit y passer la nuit, il établira un ou plusieurs corps de garde selon sa force et la position du terrain. Il placera un nombre de sentinelles suffisant pour garder toutes les avenues et empêcher que personne n'approche. Il aura attention, en outre, que le reste de sa troupe soit logé le plus à proximité possible. Il lui fera connaître d'avance le point où elle doit se rassembler et la manière dont elle doit être disposée en cas d'alerte.

Tout Commandant de détachement qui négligera quelques-unes des mesures prescrites par la présente Instruction sera responsable des événements qui en résulteraient, et traduit à la Commission militaire pour y être jugé comme un traître qui a sacrifié ses frères d'armes, et les munitions ou effets de la République confiés à sa garde.

Sera traité de même tout Commandant de détachement et tout individu le composant qui, soit qu'il attaque, soit qu'il soit attaqué, prendrait la fuite, ou ne remplirait pas son devoir, en se battant avec vigueur, et jusqu'à la dernière extrémité.

DES DÉTACHEMENTS CONTRE LES BRIGANDS

Le Commandant d'un détachement chargé de faire les fouilles et de découvrir les repaires des brigands disposera sa troupe de la manière prescrite pour les escortes ; il placera à l'avant-garde un officier ou sous-officier intelligent pour éclairer sa marche, reconnaître tout ce qui paraîtra suspect et questionner les travailleurs ou gens de la campagne qu'il rencontrera.

Lorsque cet officier ou sous-officier aura connaissance

Digitized by Google

d'un rassemblement de brigands, il se repliera vers le Commandant du détachement pour lui en donner avis.

Celui-ci fera ses dispositions pour les surprendre ou du moins pour les attaquer avec avantage et en les tournant, et autant qu'il sera possible en occupant le haut du terrain ; sa principale attention doit être, comme on l'a déjà dit en parlant des escortes, de s'étendre le plus qu'il sera possible, afin de déborder et attaquer les flancs de l'ennemi. Il rangera en conséquence sa troupe *sur une ligne,* en mettant même, s'il le faut, de l'intervalle entre les files ; c'est la manière de combattre avec succès les Chouans, qui ont coutume de s'éparpiller et d'attaquer en tirailleurs.

Au moyen de ces mesures on ne peut manquer de les défaire. Un ramas de voleurs mal armés, sans discipline et sans ordre, que le seul amour du pillage anime, ne peut tenir contre la valeur bien dirigée des Républicains qui combattent pour la Patrie et la Liberté.

Les brigands ayant été forcés de céder seront poursuivis vivement. Une partie du détachement pourra même se mettre en tirailleurs pour atteindre les fuyards, mais une moitié au moins, ayant le Commandant à sa tête, suivra en bon ordre, afin d'être toujours en état de faire face aux nouvelles forces qui pourraient se présenter.

Si, au contraire, le détachement, malgré tous ses efforts, avait été repoussé, le Commandant le rallierait à quelque distance de l'ennemi et il le ramènerait à la charge, à moins que des forces infiniment supérieures ne l'obligeassent à se retirer, ce qu'il exécutera toujours en bon ordre, ayant soin de faire protéger sa retraite par un corps de tirailleurs.

Digitized by Google

Il déclarera d'avance que tout militaire qui fuira, ou qui abandonnera ses armes ou son sac, sera livré à la Commission militaire, pour être puni selon la rigueur des lois, qui portent peine de mort contre cette infâme lâcheté.

Il déclarera en même temps, au nom du Général en chef, que tous ceux qui se distingueront par quelque acte de bravoure, outre la gloire qu'ils recueilleront et qui est la récompense la plus flatteuse pour des républicains, recevront des témoignages particuliers de la reconnaissance nationale.

Si le Commandant du détachement a connaissance que les brigands se trouvent dans un village, il doit tâcher de s'en approcher à la faveur des haies et fossés, partager la moitié de sa troupe, pour s'emparer de toutes les avenues ou issues qui y aboutissent, afin de leur couper toute retraite, et fondre brusquement avec le reste sur le lieu où ils sont rassemblés.

Si des brigands se trouvaient dans une maison isolée, le Commandant du détachement, après s'en être approché le plus furtivement qu'il lui sera possible, la fera entourer par une partie de sa troupe, de manière à occuper toutes les issues et les portes de derrière, et il pénétrera dedans avec le reste.

Enfin si le Commandant d'un détachement peu nombreux a connaissance de la marche d'une troupe de brigands, il s'embusquera dans un taillis, un ravin, ou tout autre endroit favorable, pour leur tomber sur le corps quand ils passeront; il les prendra en queue ou en flanc, selon la nature du terrain.

Les hommes, femmes et enfants qui s'approcheront du détachement, tandis qu'il sera embusqué, seront

Digitized by Google

arrêtés, mais sans qu'il leur soit fait le moindre mal ; on ne négligera rien au contraire pour les rassurer, et ils seront relâchés après l'attaque.

Une observation essentielle que doivent faire les Commandants des détachements, c'est que les brigands se servent pour espionner de femmes et d'enfants, qui les avertissent de la marche des troupes républicaines en feignant de crier après leurs bestiaux ; ainsi ils doivent défendre ce cri à ceux qui se rencontreront sur leur route.

Le commandement de ces sortes de détachements, ne sera jamais confié qu'à des officiers braves, intelligents, connaissant le pays, et qui aient la volonté bien reconnue et la fermeté nécessaire pour maintenir dans leur troupe une sévère discipline et surtout un respect inviolable pour les propriétés.

Ceux qui s'écarteront de ces principes seront traités selon toute la rigueur des lois.

Mais aussi le Général en chef invite les Généraux et les Chefs de Corps à lui faire connaître ceux dont la conduite sera digne de la reconnaissance nationale, et il leur en promet le prix qu'ils ont droit d'en attendre.

DES RECONNAISSANCES

L'objet des reconnaissances est de se procurer des nouvelles de la marche de l'ennemi ou des renseignements positifs sur la situation des lieux qu'il occupe et ses dispositions.

Lorsqu' un officier ou sous-officier sera envoyé avec dix à douze hommes pour faire une reconnaissance ou pour tout autre objet, il détachera toujours deux hommes à 300 ou 400 pas en avant pour lui servir d'avant-garde et deux

Digitized by Google

autres, à la même distance, sur chacun de ses flancs et en arrière, pour éviter les surprises.

Celui qui ne sera commandé pour faire une reconnaissances qu'avec quatre ou six hommes détachera également un homme en avant et sur les flancs pour éclairer sa marche ; il vaut bien mieux rester avec un homme ou deux que de risquer d'être coupé ou surpris.

Ces hommes détachés resteront, autant qu'il est possible, en vue du corps de la troupe. Dans les endroits couverts, ils se tiendront à quelque distance l'un de l'autre pour mieux fouiller, sans toutefois se perdre de vue ; quand ils se trouveront sur une hauteur, ils examineront soigneusement de tous côtés.

Quand ils apercevront l'ennemi, sans en être vus ils se replieront sur le champ vers le corps de la troupe sans faire feu, afin que le détachement puisse prendre une autre route sans être découvert.

S'ils ont été aperçus par l'ennemi, ils en donneront le signal par un coup de fusil et rejoindront aussitôt le corps de la troupe ; comme ces sortes de détachements ne sont pas envoyés pour se battre et s'engager avec l'ennemi, le commandant se disposera à la retraite et gagnera du terrain en arrière aussitôt qu'il aura entendu tirer.

Si l'homme qui a tiré lui rend compte que l'ennemi arrive sur lui en nombre très-supérieur, il n'attendra pas qu'il le joigne, mais il disposera la troupe un à un, en indiquant d'avance le lieu de ralliement au delà du danger, dont il sera convenu d'avance. Ces hommes dispersés chercheront à gagner les bois ou villages voisins et qu'ils auront reconnus pendant la marche n'être point occupés par l'ennemi ; et il n'est pas à présumer que celui-ci soit assez imprudent pour les poursuivre dans ces endroits où il doit craindre qu'il y ait une réserve embusquée.

Digitized by Google

Si le détachement chargé de reconnaître la position ou la force de l'ennemi n'a pas été découvert, il cherchera à s'en approcher le plus près possible, afin de pouvoir remplir sa mission avec exactitude. Quand il craindra d'être aperçu par l'ennemi, par une de ses patrouilles ou par les gens de la campagne qui sont du côté de l'ennemi, il profitera des moyens que le terrain lui offrira de se cacher, et il se tiendra de cette manière, jusqu'à ce qu'il puisse reparaître avec sûreté.

Enfin, l'officier chargé d'une reconnaissance ne négligera rien pour faire un rapport positif et rapporter les renseignements les plus certains.

Le succès de ces sortes de missions exige qu'elles ne soient confiées qu'à des officiers ou sous-officiers qui ont une connaissance parfaite du pays. Les chefs qui les en chargeront leur donneront, autant qu'il sera possible, un guide intelligent et fidèle, qu'il serait même préférable d'envoyer seul, si l'on pouvait absolument compter sur lui ; car il serait bien moins exposé à être découvert, qu'un détachement, quelque peu nombreux qu'il soit.

DES RECONNAISSANCES DE NUIT

Quelquefois, les éclaircissements qui sont l'objet d'une reconnaissance demandent à être pris de nuit ; celui qui en sera chargé disposera toujours sa troupe comme dans les *reconnaissances de jour*, mais en observant de tenir ses éclaireurs plus rapprochés ; ils doivent marcher de façon à ne pas perdre de vue le corps de la troupe.

Le détachement en entier fera de fréquentes haltes pour écouter si l'on entend quelque chose ; il marchera toujours dans le plus grand silence ; il sera expressément défendu aux hommes qui le composent de parler, de battre le bri-

Digitized by Google

quet, ni même de fumer. Le moindre bruit qu'on fait empêche d'entendre celui qui vient de loin et le moindre feu suffit pour se faire découvrir.

Si l'on entend du mouvement aux environs, le Commandant du détachement choisira quelqu'un d'intelligent qui cherchera à se glisser dans l'endroit d'où vient le bruit.

S'il a connaissance de la marche de l'ennemi sans en être vu, il s'avancera autant qu'il pourra pour reconnaître la force et la direction qu'il tient. Lorsqu'il s'en sera assuré, il tâchera de se retirer doucement, pour donner ces avis à celui qui l'aura envoyé, où, selon les circonstances, il détachera un homme intelligent pour le lui porter.

S'il était découvert, il tirerait quelques coups de fusil pour signaler l'ennemi au poste ou à la troupe dont il serait voisin, et il se retirerait vers eux.

DES MARCHES NOCTURNES

Dans les marches nocturnes les dispositions seront à peu près les mêmes que dans celles du jour, excepté qu'on redoublera de vigilance et de précaution.

Par exemple, l'officier commandant l'avant-garde d'une troupe en marche par une nuit obscure, fera précéder et suivre son détachement par des hommes qui marcheront un à un, à la file les uns des autres, et formeront une espèce de chaîne, depuis l'avant-garde jusqu'au corps de la troupe. Cette précaution n'est pas inutile, de jour, en traversant un bois épais dont les chemins sont étroits et tortueux.

De nuit, le commandant de l'avant-garde ne manquera jamais de laisser un homme à chaque jonction de

Digitized by Google

chemin, pour enseigner au détachement qui suit celui qu'il aura pris.

Aussitôt qu'il aura connaissance de la marche de l'ennemi, il détachera un homme sûr pour en porter avis au Commandant de la troupe ; il ne tirera que lorsque l'ennemi sera tout près de lui, et il soutiendra son feu, pour donner le temps au Commandant de la troupe de faire ses dispositions ; il se repliera ensuite en bon ordre.

C'est surtout dans les marches nocturnes que le Commandant doit convenir avec sa troupe d'un certain nombre de coups de sifflet ou de tout autre signal, pour rallier tout son monde en cas d'attaque.

DES PATROUILLES

Les patrouilles ont pour objet la sûreté d'un poste ou d'un détachement.

Tout commandant de poste ou de cantonnement fera faire pendant la nuit, au dehors de son poste, des patrouilles plus ou moins fréquentes selon les circonstances et sa position ; il fixera les heures du départ de ces patrouilles, en observant de ne point les faire sortir à des heures réglées, afin que l'ennemi ne puisse pas les épier et les enlever ; il indiquera lui-même le chemin qu'elles doivent parcourir, et le fera reconnaître de jour à ceux qui les commanderont.

Le commandant d'une patrouille observera de marcher avec le moins de bruit qu'il lui sera possible, et fera halte de temps en temps pour écouter, surtout aux croisées des chemins.

Quelque rencontre qu'il fasse, il ne tirera jamais que

Digitized by Google

lorsque, étant coupé, il ne pourra retourner à son poste pour l'avertir.

Après avoir fini sa tournée et rempli les instructions qui lui auront été données, il rentrera à son poste, où il sera reconnu suivant le mode prescrit.

DES CANTONNEMENTS

Tout Chef de détachement, en arrivant dans le cantonnement qu'il doit occuper, se concertera avec la Municipalité, pour loger sa troupe de manière à ce qu'elle soit éparpillée le moins possible. Il la requiérera de la rassembler dans des maisons près les unes des autres, et même dans des granges, s'il n'y a que ce moyen de la réunir; il suffit qu'il y ait quelques chambres à feu par compagnie. Le Commandant sera logé au centre et répartira ses officiers et sous-officiers à proximité de leurs compagnies.

Dès le premier jour de son arrivée, il désignera un lieu pour le rassemblement de sa troupe; en cas d'alarme, il sera bon qu'il se concerte à cet effet avec le chef de la Garde nationale, pour éviter la confusion qui arriverait s'il avait le même point de réunion.

Il reconnaîtra ensuite toutes les avenues qui aboutissent au lieu du cantonnement, il établira ses postes en conséquence, commandera des rondes et patrouilles, et ordonnera partout la plus grande surveillance. Enfin, il fera toutes les dispositions pour se mettre à l'abri d'une surprise et pour repousser vigoureusement l'ennemi, s'il se présentait.

Il aura attention que les rondes se fassent toujours à une heure différente, qu'il indiquera à celui qui doit les faire, et il prendra des moyens pour s'assurer qu'elles se font exactement.

Digitized by Google

Il fera lui-même de temps en temps des contre-rondes.

Il établira dans son détachement des tours réglés, tant pour le service intérieur que pour le service extérieur; en observant toutefois de ne faire commander les détachements qu'il recevra ordre d'envoyer faire des fouilles, que par des officiers qui aient les qualités exigées au titre des *Détachements contre les brigands*.

Il veillera à la conservation et à l'entretien des armes et des effets d'équipement et habillement de sa troupe, et il en passera à cet effet la revue, chaque décade.

Le Général en chef prévient les Commandants de cantonnements qu'il prendra des moyens pour surveiller cette partie essentielle, et il fera des exemples sévères de ceux qui se rendront coupables de négligence à cet égard; il n'ordonne pas moins expressément le ménagement des munitions; toute dilapidation de ce genre, étant un vol fait à la République, sera punie comme tel, et le premier responsable sera le Commandant du détachement, s'il a omis de réprimer ce délit.

Enfin, le Général en chef recommande, par-dessus tout, aux commandants des cantonnements de vivre et de faire vivre leur troupe en bonne intelligence avec les habitants du pays, de ne rien exiger d'eux, au delà de ce que prescrivent les règlements militaires, que de gré à gré, et de ne point les inquiéter dans leurs opinions religieuses, dont la liberté est consacrée par la *Déclaration des Droits* (1); mais de les traiter au contraire avec douceur et humanité.

---

(1) Ce souci du respect dû à toute croyance est un de ceux qui font le plus d'honneur au caractère du grand guerrier républicain. Il ne se pique point d'être un profond politique, ni même un philosophe spiritualiste : mais il sent d'instinct la nécessité de la religion comme base de

Digitized by Google

DES DEVOIRS DES CHEFS DE CORPS ET DE CANTONNEMENT

Il sera distribué trois exemplaires par compagnie de la présente Instruction.

Chaque commandant de compagnie sera tenu d'en faire la théorie, au moins une fois par décade, à ses officiers et sous-officiers ; et pour rendre cette théorie plus sensible et plus profitable, les chefs de corps et de cantonnement la feront mettre de temps en temps en pratique.

Par exemple : le Chef d'un cantonnement, pour former le coup d'œil de ses officiers et leur apprendre à se poster avantageusement selon la nature du terrain, supposera que l'ennemi occupe une position déterminée, et cherchera celle qu'il pourrait prendre, soit pour l'attaquer, soit pour se défendre.

Il leur fera estimer, à vue, la distance d'un lieu quelconque à celui occupé par l'ennemi ; celle où il convient de commencer à tirer, en leur faisant observer que le feu ne commence à avoir quelque effet qu'à la distance de 300 ou 400 pas. Après avoir estimé par aperçu sa distance d'un endroit à l'autre, on la mesurera au pas, pour s'assurer si l'on ne s'est pas trompé, et rectifier ainsi son coup d'œil.

Pour habituer les officiers et sous-officiers aux patrouilles, aux reconnaissances et aux embuscades, il fera sortir un détachement, qui suivra une direction déter-

---

morale, et celle du culte comme lien de fraternité entre Français. « Courage, mon bon ami, écrit-il au général Lebley, que la religion ne t'arrête pas. Fais dire la messe et assistes-y s'il est nécessaire. » Et le 17 mars 1795, il donne les mêmes conseils à ses Généraux par la voie de l'ordre : « Engagez sous-main quelques officiers et soldats à assister à leurs cérémonies religieuses, messes, etc. Faites attention, surtout, que jamais elles ne soient troublées. La Patrie attend de vous le plus entier dévouement. Tous les moyens de la servir sont donc bons lorsqu'ils s'accordent sur les lois, l'honneur et la dignité républicaine. »

Digitized by Google

minée ; il laissera celui qui le commandera le maître de se placer à plus ou moins de distance et de la manière qu'il voudra.

Une heure après, un détachement sera commandé pour patrouiller dans la même direction et rapporter des nouvelles de l'ennemi qui sera figuré par le premier détachement. Celui qui aura dépassé une embuscade sera censé avoir donné dans le piège.

Le coup d'œil et le génie des officiers se développeront par la pratique de ces manœuvres fictives. C'est la meilleure leçon qu'on puisse leur donner, mais il faut avoir attention, dans ces simulacres, de ne pas faire de suppositions ridicules et de s'écarter le moins possible de la vraisemblance. Le Commandant ordonnera aussi quelquefois de lui faire par écrit des rapports d'après des patrouilles et des reconnaissances simulées.

Tout officier qui, dans un mois, n'aura pas pris connaissance des principes développés dans cette Instruction au point de pouvoir en rendre un compte satisfaisant, sera destitué.

Mais en sévissant rigoureusement contre l'insouciance et l'ignorance des officiers, le Général en chef assure des récompenses à ceux qui joindront du zèle, de l'intelligence et de l'instruction à la valeur qui caractérise le militaire français.

(Communication de M. le capitaine Carnot, membre du Comité)

Digitized by Google

Digitized by Google

COLONEL CASTEX

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE VICOMTE DE CASTEX)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Ed
PARIS

Quatre Lettres du Colonel Castex

Castex (Bernard-Pierre), un des meilleurs cavaliers de la grande épopée, est né à Pavie, dans l'Armagnac, le 29 juin 1771. Parti en 1792 comme volontaire dans les chasseurs à cheval de son département (Gers), Castex était général de division le 28 octobre 1813! Napoléon le créa baron de l'Empire en 1808; Louis XVIII lui accorda le titre de vicomte en 1822, le nomma grand-officier de la Légion d'honneur et grand-croix de Saint-Louis. Le vicomte de Castex est mort à Strasbourg le 19 avril 1842.

Belmar, le 15 octobre 1806.

Tu dois être surpris de ne pas avoir reçu de mes nouvelles pendant mon séjour à Versailles, je ne le pouvais pas, n'y ayant resté que 6 jours dans des occupations très multipliées; au surplus je ne t'en aurais pas donné de plus satisfaisantes que celles-ci.

Hier (à Iéna), nous avons complètement battu l'armée prussienne; les débris de cette armée se retirent en désordre, nous la poursuivons sans qu'elle puisse nous échapper. J'ai fait exécuter une charge au 7e Regt de chasseurs que je commandais comme major depuis trois jours (1) qui m'a parfaitement réussi et qui m'a fait

(1) Parquin, dans ses « Souvenirs et campagnes », explique de la façon suivante la présence du major Castex, du 20e chasseurs, à la tête du 7e régiment de même arme, à la bataille d'Iéna : « Jugez du désappointement du major qui aurait même préféré un grade subalterne pour rester à l'armée. Il priait, suppliait le maréchal Augereau de l'employer, ne fût-ce que pour assister à la première bataille. Notre régiment (le 20e) était depuis peu de jours en brigade avec le 7e chasseurs et sans major à sa tête. M. Castex en fit l'observation au maréchal et obtint la permission de commander le 7e chasseurs jusqu'à ce que M. Lagrange, son colonel, arrivât. Ce dernier ne parut pas de toute la campagne et le colonel Marigny ayant été tué le jour de la bataille d'Iéna, le major Castex fut le lendemain nommé colonel du 20e chasseurs. »

Digitized by Google

nommer colonel sur le champ de bataille. L'Empereur a demandé à me voir et m'a dit « Vous êtes un brave, vous « êtes colonel. Dites aux chasseurs que je savais qu'ils « valaient mieux que les Saxons et les Prussiens. » Cette journée a été pour moi la plus belle de ma vie, mon père et ma mère partageront sans doute la satisfaction qu'elle m'a fait éprouver; plus tard et quand j'aurai le temps je te donnerai quelques autres détails.

Le colonel Marigny (du 20e chasseurs) avait repris le commandement de son régiment huit jours avant cette bataille où il a été enlevé par un boulet de canon et c'est son régiment que je commande.

CASTEX.

* *

Ming, le 12 mars 1807.

A son ami Despax.

Il m'a été impossible, mon cher ami, de te donner plus tôt de mes nouvelles. J'ai constamment été à l'avant-garde depuis le 28 janvier et tu dois savoir que la poste aux lettres ne la suit pas ordinairement de très près. C'est donc ce motif seul qui m'a privé du plaisir de t'écrire, je désirais d'autant plus trouver un moment favorable pour cela, que je suis persuadé que vous avez dû avoir tous de l'inquiétude surtout après les différentes batailles que nous avons eues dans le mois de février : celle du 8 principalement a été on ne peut plus meurtrière pour les Russes, beaucoup plus que pour nous. En un mot, le champ de bataille d'Eylau est la plus belle de toutes les horreurs que j'aie vu de ma vie et on y a remarqué qu'il y avait au moins 4 Russes pour un Français. Mon régiment a un peu souffert dans toutes ces affaires, mais avec quel-

Digitized by Google

ques jours de repos il n'y paraîtra plus, les braves qui ont péri seront remplacés par d'autres. Quand à moi je me porte très bien, le repos que je prends dans ce moment me fait le plus grand bien, je désirerais même qu'il se prolonge encore quelques mois, mais j'en doute.

CASTEX.

★ ★

Burghausen, le 30 avril 1809.

Trois batailles, trois combats et autant de victoires et je me porte bien. La Bavière est entièrement évacuée et nous marchons sur Vienne où nous serons sans doute avant un mois. Les journaux te donneront les autres détails, en attendant je monte à cheval pour faire l'avant-garde de l'armée.

CASTEX.

★ ★

Neustadt, le 17 mai 1809.

Je me porte bien, mon cher ami, l'armée est à Vienne et mon régiment sur les frontières de la Hongrie où nous espérons trouver plutôt des amis que les Landsturm qu'on nous avait annoncés, s'il nous prend envie d'y entrer ; en attendant nous nous reposons un peu de nos fatigues. Je ne te parle pas de nos succès, persuadé que les journaux ont soin de t'en donner tous les détails, mais je te dirai que Deirens (Dayrens) s'est trouvé si fatigué qu'il est resté à 30 lieues d'ici avec les officiers blessés.

CASTEX.

(Communication de M. le vicomte Maurice de Castex)

Digitized by Google

Le Général Menou en Toscane

(Suite et fin)

Mais Menou se relâcha bientôt dans l'exercice de ses fonctions et manqua de décision, voire même d'égards, vis-à-vis des hauts fonctionnaires. Cela résulte de plusieurs rapports officiels. Tassoni se plaint, par exemple, dans sa dépêche du 19 juillet 1808, à son ministre, à Milan, de ne pas obtenir de réponse à la demande d'audience qu'il lui a adressée pour lui présenter ses hommages, et rapporte en outre que S. Exc. a laissé à l'antichambre, pendant deux heures, le général Fiorella et son état-major venus pour le saluer, et qu'elle a fini par leur faire dire qu'elle ne pouvait les recevoir. Revenu une seconde fois, Fiorella est enfin introduit après une bonne heure d'attente. Il s'en explique vivement avec Menou qui, pour réparer son tort, convie son collègue à dîner. Mais Fiorella décline l'invitation et quitte bientôt Florence sans revoir le gouverneur (1).

Ayant encore moins de retenue qu'à Turin, Menou avait adopté de nouvelles habitudes libertines. Aux yeux de tous, il vivait avec une danseuse, l'invitait sans vergogne à ses fêtes au palais Pitti, la plaçait à ses côtés dans l'ex-loge royale à la Pergola (2), et la faisait escorter par un piquet de cavalerie dans les cérémonies offi-

(1) Arch. Aff. Etr. du royaume d'Italie, Milan, carton 92.
(2) Principal théâtre de Florence.

Digitized by Google

cielles (1). Sa considération et celle du gouvernement en souffraient.

Gino Capponi, qui le détestait parce que son père avait été menacé par lui d'être enfermé à Fénestrelle s'il n'acceptait pas les fonctions de maire de Florence, en parle ainsi (nous traduisons) :

« En qualité de gouverneur, ce vieux fou de général Menou présidait la Junte. Au 15 août, je l'ai vu sortir de la cathédrale en grand uniforme avec son fastueux cortège, et faire arrêter sa voiture aux alentours de Ste-Marie-Majeure; puis gras, chauve et rubicond, monter chez une très jeune ballerine figurante dont il s'était amouraché (2). »

La liaison comptait déjà trois mois d'existence, depuis septembre 1808. Cette virtuose, première ballerine du théâtre de Cocomero (3), s'appelait Jeanne Grassini. Elle était de Milan (4).

---

(1) Dépêche de Tassoni au ministre Testi, du 10 décembre 1808. A Venise, où il fut nommé ensuite, Menou, plus averti ou plus tancé par l'Empereur, se conduisit avec discrétion et « fit mettre à sa loge une grille, selon l'usage français, afin de pouvoir recevoir sa maîtresse à huis clos ». C'était toujours la même comédienne. *Mémoires sur la cour du prince Eugène et sur le royaume d'Italie, par un Français*, etc. Paris, in-8°, 1826, p. LXIX.

(2) *Scritti editi e inediti*, 1877, in-12, pp. 24 et 25. — Gino Capponi, historien et patriote toscan, fut député de Florence sous l'Empire et alla à Paris en 1813, année où il eut une conversation avec Napoléon. Elle a été rapportée par la *Revue napoléonienne*. Voyez pp. 60 et 61 du t. II de ce recueil, avril-mai 1902.

Reichardt, qui vit aussi Menou à Paris dans l'hiver 1802-1803, a laissé de lui un portrait au physique qui est conforme : « Sa tournure n'a rien de militaire avec son costume civil, son crâne dénudé dont la base laisse voir quelques cheveux courts et clair-semés. Il a l'air d'un financier. Au total, il m'a fait l'effet d'un bon vivant et nous a longuement vanté le merveilleux café, les châles de l'Inde valant deux mille livres pièce, dont il a fait cadeau à Madame Bonaparte. » *Un hiver sous le Consulat*, p. 123, traduction de Laquiante.

(3) Nom d'un petit théâtre de Florence.

(4) Dans son recueil de documents provenant des diplomates italiens et qu'il a tirés des archives de Milan, notre contemporain Cantù dit,

Digitized by Google

« Les distinctions et les faveurs de M. le Cte pour la Grassini deviennent chaque jour plus grandes et plus marquées, mande Tassoni au ministre, le 6 décembre 1808, à ce point qu'elle est universellement connue. Chacun a noté quand le gouverneur a commencé à fréquenter publiquement sa maison, à y passer les nuits entières et beaucoup d'heures du jour, en laissant souvent son escorte à la porte et pendant tout le temps. Vous pouvez vous imaginer l'infinité de cadeaux de tous genres qu'il lui fait, étant allé jusqu'à lui souscrire une rente annuelle, et l'obligeant à renoncer à certains emplois inhérents à sa profession. Il l'a prise de jour en voiture et l'a conduite chez le professeur Santarelli pour lui commander deux camées représentant l'un la ballerine, l'autre M. le gouverneur qui ont posé ensemble.

« Il a fait venir à Florence un de ses frères qui, dernièrement encore, à Milan, tenait une agence de placement pour ballerines et se l'est attaché comme secrétaire.

« La Grassini se mêle à ses fonctions dès le matin en faisant partie du cortège qui accompagne Son Excellence, et ce fut curieux de la voir descendre au seuil de la cathédrale au milieu des membres des Cours d'appel et criminelle. »

Tassoni finit en disant que, le jour du bal, beaucoup de personnes invitées n'attendirent pas le souper pour se retirer, ne voulant pas se trouver en compagnie d'une femme de théâtre, mais que d'autres moins scrupuleuses se servirent de son entremise pour appuyer des demandes

---

p. 625, note 38: « Je l'ai connue, cette feue Grassini, à Milan, vieille, mais toujours gracieuse et vive. Elle me racontait ses relations avec les généraux et Napoléon. Elle avait adopté comme fille la Grisi, etc... » Il la nomme Joséphine de son petit nom. On peut douter que ce soit là l'ancienne maîtresse de Napoléon : le point en tous cas serait à éclaircir.

Digitized by Google

de grâces au gouverneur. On assure, ajoute-t-il encore, que la favorite est désignée pour un voyage prochain projeté par le général à Livourne (1).

L'Empereur était tenu très au courant de ces mœurs de son camarade et, soit absorbé ailleurs, soit faiblesse pour lui, il en rit et passa outre sans plus s'en inquiéter. L'Empereur lisait les dépêches de Tassoni et du vice-roi, il savait tout et laissa passer les frasques de ce vieux brave. Il s'amusa pourtant à faire l'ignorant à Sainte-Hélène avec Antommarchi (qui avait habité Florence sous l'Empire, où il étudiait la médecine). Il fit parler en ces termes le jeune chirurgien corse en 1819, dans une conversation que ses mémoires nous ont conservée :

« Vous étiez à Florence lorsque cet Osmanlis y fut envoyé comme gouverneur, l'avez-vous connu ? — Oui, Sire. — Quelle opinion avait-on de lui ? — Celle que donne le scandale et la mollesse. — Quelle vie menait donc ce vieil original ? — Sans cesse entouré de courtisanes, il en avait installé une au palais. Elle présidait aux fêtes, aux soirées du gouverneur, qui la conduisait partout ; c'était une saturnale qui ne finissait pas. — Voilà bien le fidèle Abdala ! Mais dès qu'il fut rappelé ? — Tout cessa ; les courtisanes disparurent, la princesse Elisa fit remplacer les meubles qu'elles avaient souillés ; il ne fut plus question de Menou que parmi ses créanciers. — Il en avait un essaim ? — Beaucoup. — Je le reconnais là ; voluptueux, prodigue de la morale à pleine bouche ; il dépensait toujours le double de ce qu'il avait. Combien de fois j'ai payé ses dettes ! Les Florentins savaient-ils

(1) Arch. Aff. Etr., Milan, carton 93. — Partie de cette lettre a été publiée par Cantù, pp. 625 et 626, dans sa compilation intitulée : *Les diplomates italiens*, 1796-1814. Voir aussi, même page, la dépêche du 10 décembre.

Digitized by Google

qu'il se fût fait musulman? — On le disait, Sire, de lui, de vous, de toute l'armée. — Ah! Menou, à la bonne heure! Mais moi! mon état-major! nous n'avions pas de temps à perdre aux ablutions. »

Bientôt, une mésintelligence survint entre le gouverneur et Radet. On s'en aperçut lorsque le Casentin fut à son tour troublé par des malveillants. Menou, indisposé contre son frère d'armes, eut le tort de ne pas attacher d'importance aux informations de Radet, et celui-ci dut prendre sur lui d'agir seul avec une nouvelle légion de gendarmerie mobile qu'il venait de réunir à Plaisance pour être distribuée en Toscane, d'après les ordres de l'Empereur. Douze jours lui suffirent pour calmer l'effervescence et désarmer les brigands (1). On emmena cinquante prisonniers parmi les plus compromis. Ce résultat revient en effet à Radet, dont Napoléon distingua le zèle en lui donnant, à partir de ce moment, par décret rendu à Aranda, la surveillance des places du Casentin, mises en état de siège, sans s'inquiéter de Menou.

Radet demeura en Toscane avec sa colonne jusqu'à l'arrivée prochaine de la Grande Duchesse (2), et quand il fut envoyé à Rome à cette époque, il conserva encore l'inspectorat général de la gendarmerie du pays. Ce titre ne facilita pas peu sa tâche, lorsqu'il dut établir sur la route de Rome à Florence des piquets chargés de protéger le voyage du Pape.

Ainsi donc, la Toscane, en 1808, était pacifiée, mais une sorte d'état de siège y était maintenu, car elle traversait le moment critique de la conquête, celui d'établissement à demeure d'étrangers chez elle. Menou y levait

(1) *Mémoires du général Radet*, publiés par A. Combier. — 1 vol. in-8°, 1892; pp. 167-168.

(2) Elisa Baciocchi, sœur de l'Empereur et princesse de Lucques.

Digitized by Google

de fortes impositions, connues alors sous le nom de *Droits réunis*, ce qui mécontentait la population déjà appauvrie par l'occupation armée.

Un noble polonais qui vint s'établir à Florence (février 1808), avait déjà tracé ce tableau assez triste :

« Les partisans de l'ancien régime qui formaient la plus grande partie de la population, murmuraient hautement et désiraient autant qu'ils l'espéraient de voir les Autrichiens rentrer en possession de la Toscane. Quelques ouvriers et marchands, qui tenaient par leurs principes exaltés au parti français, étaient montrés au doigt et appelés Jacobins ; mais, en général, il faut convenir, à la louange de la sagesse et de la fermeté des autorités constituées, ainsi que du caractère paisible des Florentins, qu'il n'éclata aucun mouvement dans la ville, quoique les forces militaires (par suite de l'envoi récent des troupes aux frontières d'Italie, à cause de la guerre entre la France et la maison d'Autriche), se composassent seulement d'une centaine de soldats lucquois et de quelques invalides français qui n'avaient pu rejoindre le corps d'armée (1). »

Corroborant ce témoignage, un diplomate hollandais envoyé par son souverain, le roi Louis, en mission à Naples auprès de Joseph, nous rapporte la même impression de son passage à Florence (début de 1808) : « Je trouvai cette fois Florence bien triste, écrit-il. La Toscane venait d'être incorporée. La douleur était peinte sur le visage des habitants. Les Toscans, jadis si heureux sous les Médicis et sous les Archiducs, pleuraient leur indépendance et se trouvaient humiliés par l'orgueil et les

(1) *Mémoires de Michel Oginski sur la Pologne, de 1788 à 1815.* t. II, p. 355.

Digitized by Google

vexations dont les généraux et les autorités civiles françaises les abreuvaient en général sans ménagement (1). »

La fermeté de Radet et des autorités françaises, jointe surtout aux victoires signalées de Napoléon, fit abandonner à l'Autriche le projet de pénétrer en Italie et refroidit singulièrement les mécontents. D'ailleurs, les Toscans, encore ignorants, vu la rapidité des événements, des réformes qu'apportaient les Français, peut-être aussi mal impressionnés par certains désaccords dont nous venons de parler, par les mesures de rigueur hâtivement prises, ne pouvaient être que défiants dans les premiers mois, quittes à se familiariser ensuite avec leurs nouveaux maîtres, comme cela arriva dès qu'ils eurent reconnu leur heureuse politique. Menou, lui-même, ne fut pas le dernier à avoir une bonne part à ce résultat, car jusqu'au 5 avril 1809, jour où il remit le commandement des troupes de la Toscane (2) au prince Félix Baciocchi, nommé général de division le 3 mars précédent, il présida la Junte de gouvernement qui prit nombre d'arrêtés utiles et bienfaisants pour le pays.

PAUL MARMOTTAN.

(1) *Mémoires du général baron de Dedem*, p. 123.
(2) La Toscane forma la 29e division militaire française.

Digitized by Google

Digitized by Google

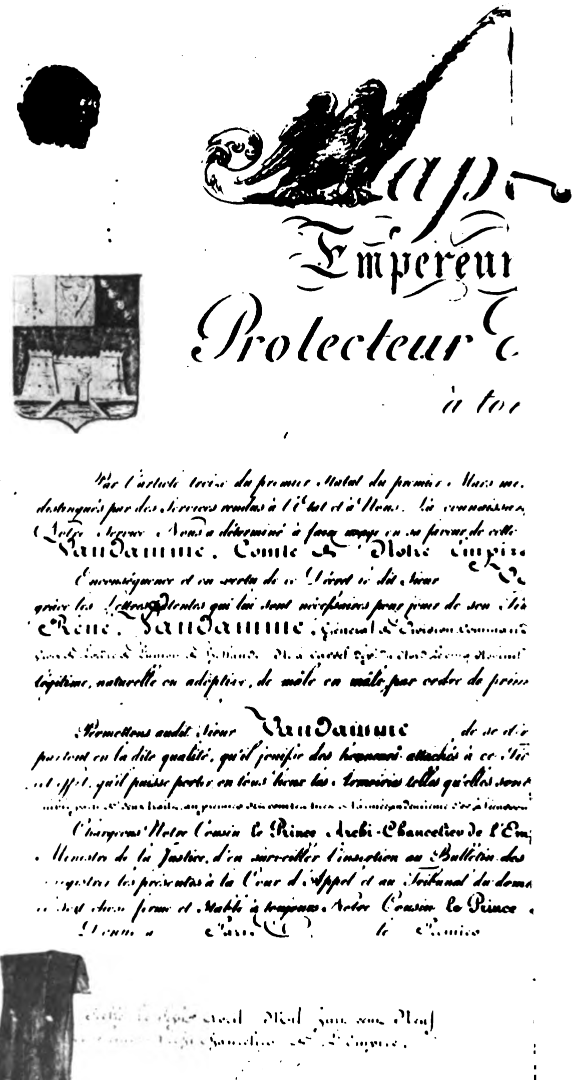
Napo

Empereur

Protecteur

à to

Par l'article treize du premier Statut du premier Mars mi

distingués par des Services rendus à l'État et à Nous. La connaissance

Notre Service Nous a déterminé à faire usage en sa faveur de cette

Vandamme, Comte de Notre Empire

En conséquence et en vertu de ce Décret le dit Sieur

grâce les Lettres Patentes qui lui sont nécessaires pour jouir de son Ti

René Vandamme, Général de Division

légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de prim

Permettons audit Sieur Vandamme de se di

partout en la dite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés à ce Ti

cet effet, qu'il puisse porter en tous lieux les Armoiries telles qu'elles sont

Chargeons Notre Cousin le Prince Archi-Chancelier de l'Em

Ministre de la Justice, d'en surveiller l'insertion au Bulletin des

enregistrer les présentes à la Cour d'Appel et au Tribunal de

soit chose ferme et stable à toujours, Notre Cousin le Prince

Donné à Paris le Premier

Scellé le avril Mil huit cent neuf

Chancelier de l'Empire.

LETTRE

CARNET DE LA SABRETACHE
N° 123 *Mars 1903*

ROY Fils, Éditeur
PARIS

Digitized by Google

VANDAMME

Sabre de récompense nationale et Brevet de comte d'Unebourg

Les deux souvenirs du général Vandamme, exposés depuis peu au Musée de l'Armée, marquent d'une façon bien caractérisée deux étapes d'une existence militaire le plus glorieusement remplie de 1792 à 1815.

Vandamme (Dominique-Joseph-René), colonel des hussards du Mont-Cassel, général de brigade en 1793, de division en 1795, fut de ceux qui ne se reposèrent jamais. A la veille de Waterloo, il combattait à Wavres et opérait sa retraite en bon ordre. Il fut de ceux que proscrivit l'ordonnance royale du 24 juillet ; de ceux qui voulurent fonder aux champs d'asile des États-Unis d'Amérique une nouvelle France ; il ne rentra en Europe qu'en 1824 et mourut en 1830 en Belgique presque dans l'exil.

De ces deux témoignages de gloire, le sabre, récompense nationale dans la forme que créa la Convention et que décerna le Directoire, puis le Consulat jusqu'aux jours de l'institution d'armes d'honneur portant prérogatives et brevet, paraît dater des dernières années du Directoire, à la veille même du 18 brumaire. Alors, Vandamme, après avoir commandé l'aile gauche de l'armée du Danube, venait, à la tête d'une des divisions de l'armée gallo-batave, de se distinguer, sous les ordres supérieurs de Brune, contre les Anglo-Russes, à la sanglante bataille de Bergen, en septembre 1799.

A cette époque, la manufacture de Versailles fabri-

Digitized by Google

quait fort peu d'armes blanches et la plupart de celles données à titre de récompense nationale, qui furent l'origine des armes d'honneur, consistèrent en pistolets, carabines *brisées* ou de *botte*, fusils de chasse que signait Boutet. Jusqu'alors, les armes blanches avaient été commandées à divers fournisseurs de Paris, Dehèque, Juste, Montigny.

Le sabre du général Vandamme paraît être un des premiers établis par la célèbre manufacture. La poignée en tête de lion est d'un modèle peu commun dans ses produits. Fort soignée dans l'ensemble, comme composition et ciselure, elle est montée sur une lame blanche d'un fin damas d'origine probablement allemande ; et l'ensemble permet de préjuger ce que sera deux ans après l'Entreprise Boutet.

Combien est différente dans sa forme et ses conséquences la récompense accordée en 1809, le titre de comte d'Unebourg, en vertu de l'article XVIII du statut du 1er mars 1808.

Vandamme, comte d'Unebourg, portait :

De gueules à la forteresse flanquée de deux tours soutenue de sinople ouverte et ajourée de sable, la porte surmontée d'une renommée d'or; un comble parti de deux traits ; au premier des comtes tirés de l'armée ; au deuxième d'or à l'écusson d'azur chargé d'un S d'or, orlé de même; au troisième de sable aux quatre grenades d'or, enflammées de gueules et posées en bande.

Pour livrée : blanc, cramoisi et jaune.

C'étaient de glorieuses et toutes nouvelles armes parlantes que Napoléon contresignait de son paraphe, si énigmatique aux graphologues.

Capitaine M. BOTTET.

Digitized by Google

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Bureau
de la comptabilité
de la
Garde Impériale

RAPPORT

A Sa Majesté l'Empereur et Roi

DU 19 SEPTEMBRE AN 1810

Sire,

Votre Majesté décida le 10 novembre 1809 qu'il n'y aurait que 4 musiques pour les 8 régiments de tirailleurs et conscrits de sa Garde, et que les musiques des grenadiers et chasseurs serviraient aux fusiliers.

Cependant M. le maréchal duc d'Istrie avait fait organiser une musique pour la brigade des fusiliers, dès le 21 août 1808, mais le traitement des musiciens n'ayant pas été réglé, le conseil d'administration des chasseurs à pied prit le parti de les faire passer dans les compagnies du 2e régiment de fusiliers, où ils sont encore.

Le conseil d'administration, en demandant que ces musiciens soyent compris dans les revues pour la solde et les masses de simples fusiliers et rappelés depuis ce 21 août 1808, produit un ordre du 27 du mois de juillet précédent, signé de M. le maréchal duc d'Istrie, qui le déclare conforme aux intentions de Votre Majesté.

Ces dépenses faites, pour les musiciens dont il s'agit, ayant eu lieu d'après les ordres ci-dessus rappelés, je crois devoir proposer à Votre Majesté de vouloir bien approuver le rappel et le maintien dans les revues des musiciens dont il s'agit.

Le ministre de la guerre,
DUC DE FELTRE.

Ce document provient des Archives nationales.

G. M.

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 10 mars, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Emery (lieutenant-colonel) ; Hallo de Bellecourt ; Laroque, capitaine au 32e régiment d'infanterie : Prévost, chef d'escadrons au 28e régiment de dragons ; Toulgoët-Tréana (de), lieutenant au 28e régiment d'infanterie.

***

Nous rappelons que l'Assemblée générale statutaire est fixée au samedi 25 avril, à l'issue du dîner qui aura lieu, à 7 heures et demie, au restaurant Ledoyen (Champs-Élysées).

***

La bibliothèque, installée 55, rue du Faubourg-Poissonnière, sera ouverte aux membres de la *Sabretache*, *exclusivement*, les mercredi et samedi de chaque semaine, de trois à six heures, à partir du 1er avril.

31 mars 1903.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

Erratum. — Page 127, lire : Fabre de Roussac (baron Charles).

Nous rappelons qu'en s'adressant à M. Richet, agent-comptable de la Société, MM. les membres de la *Sabretache* peuvent acquérir la collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'Exposition rétrospective de 1900. Le prix de chaque collection est de 5 fr. 50 pour Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7303

Digitized by Google

Digitized by Google

HUSSARDS DE LA GARDE ROYALE — 1827

HUSSARD GRANDE TENUE *(Troupe)*

d'après un original de Raffet

(COMMUNIQUÉ PAR M. RAFFET FILS)

Digitized by Google

J. LEROY Fils. E

Hussards de la Garde Royale

Croquis d'effets de harnachement, d'équipement et de tenue par Raffet, 1827

Le régiment de hussards de la Garde royale a été créé par le décret de formation de la Garde en date du 1er septembre 1815, pour former le quatrième régiment de la division de cavalerie légère, comprenant en outre les dragons, les lanciers et les chasseurs.

D'après l'ordonnance du 22 septembre de la même année, la tenue dut être la pelisse et le dolman en drap bleu de roi, le gilet et la culotte hongroise en drap cramoisi ainsi que les collet et parements du dolman ; la ceinture, les ganses et les agréments devaient être en laine cramoisie et blanche.

La sabretache en cuir noir verni tout uni devait porter au centre l'écusson de France en métal blanc ; la coiffure était le shako en feutre noir ; les boutons étaient bombés et sans empreinte.

Le service auprès du Roi fut réglé dès le premier moment de façon que tous les trois mois, il y eût un régiment de grosse cavalerie et un de cavalerie légère à Paris, relevés ensuite, de sorte qu'en un an toute la cavalerie de la Garde avait participé à ce service.

Le 15 octobre 1815, les ganses et les agréments de l'uniforme deviennent blancs sans mélange ; le dolman et la pelisse ont trois rangs de boutons ; il est placé un petit galon d'encadrement à l'extrémité extérieure des ganses.

Digitized by Google

La sabretache de grande tenue des officiers est en drap cramoisi avec galon et écusson en argent ; le shako est couvert d'une peau d'ours et les galons de grade des officiers n'existent que sur les manches de la pelisse et du dolman et non sur la culotte. Les tresses blanches, le colback et les autres dispositions ci-dessus existèrent jusqu'au licenciement de 1830. Ajoutons que la sabretache de troupe eut l'écusson de France en cuivre et que sur la banderole de giberne fut placée une grenade également en cuivre.

Officiers et troupe portèrent le pantalon hongrois et la botte à la hussarde avec gland et cordonnet de fil blanc pour la troupe, argent pour les officiers, jusqu'en 1818 ; une circulaire ministérielle du 14 avril 1817 avait prescrit pour le 1er janvier suivant la suppression du pantalon hongrois pour tous les hussards et tous les chasseurs et son remplacement par un pantalon long se portant pardessus la botte.

Avant 1821, les colonels de la Garde avaient toute liberté pour la tenue de leurs trompettes ; depuis, ils furent obligés de les habiller aux couleurs du Roi ; pour les hussards, les trompettes ajoutèrent alors à la tenue de la troupe des ganses et des agréments mélangés de blanc et de cramoisi.

La collection Genty donne ainsi qu'il suit la tenue des trompettes des hussards de la Garde en 1816. Elle a d'ailleurs figuré dans le *Carnet*.

Cette tenue consistait, d'après le dessin original de cette collection, en un colback fauve à flamme bleue avec gland et cordonnet blancs, plumet droit écarlate, dolman et pelisse cramoisis galonnés de blanc ; collet et parements bleu de roi au dolman ; fourrure noire à la pelisse, culotte hongroise bleu de roi avec nœud hongrois sur le

Digitized by Google

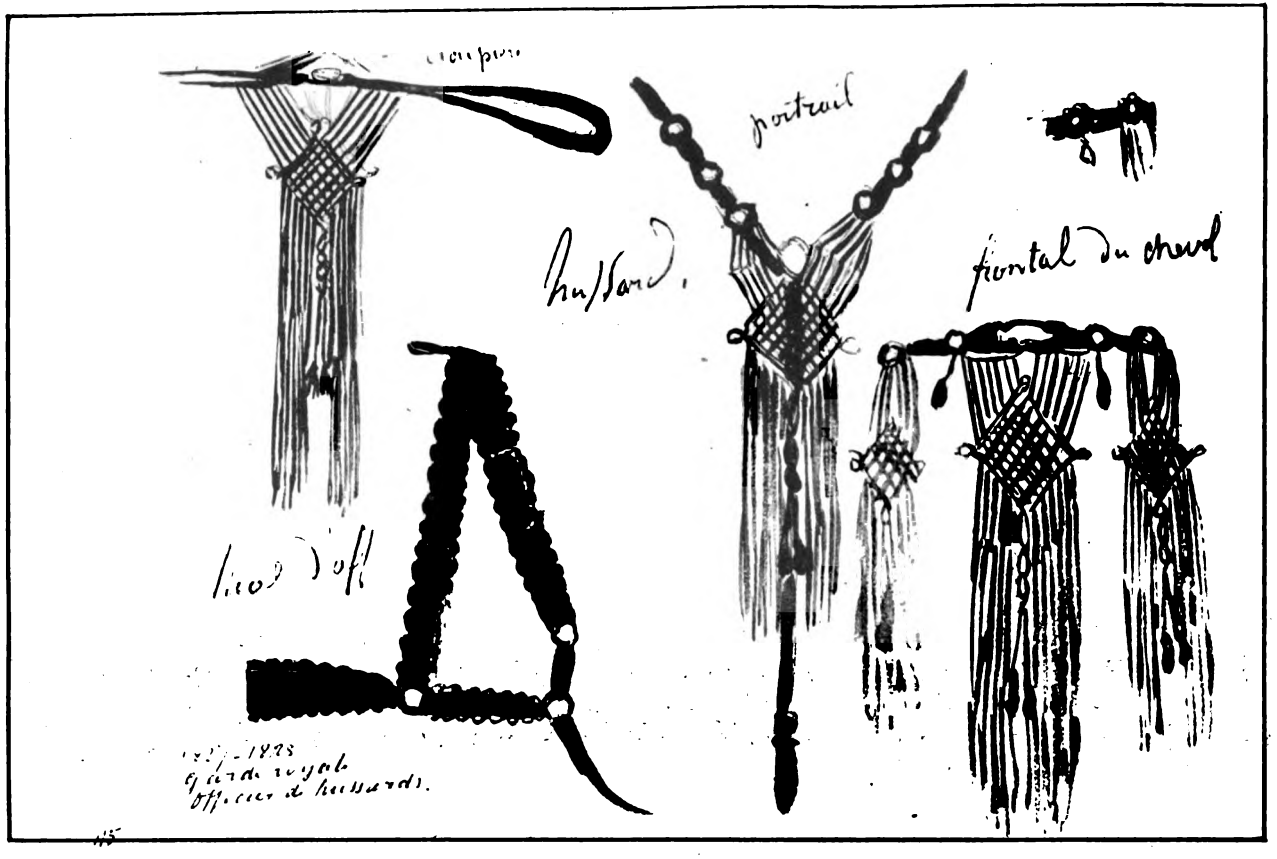

HUSSARDS DE LA GARDE ROYALE — 1827

HARNACHEMENT DE CHEVAUX D'OFFICIERS

d'après un original de Raffet

(COMMUNIQUÉ PAR M. RAFFET FILS)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

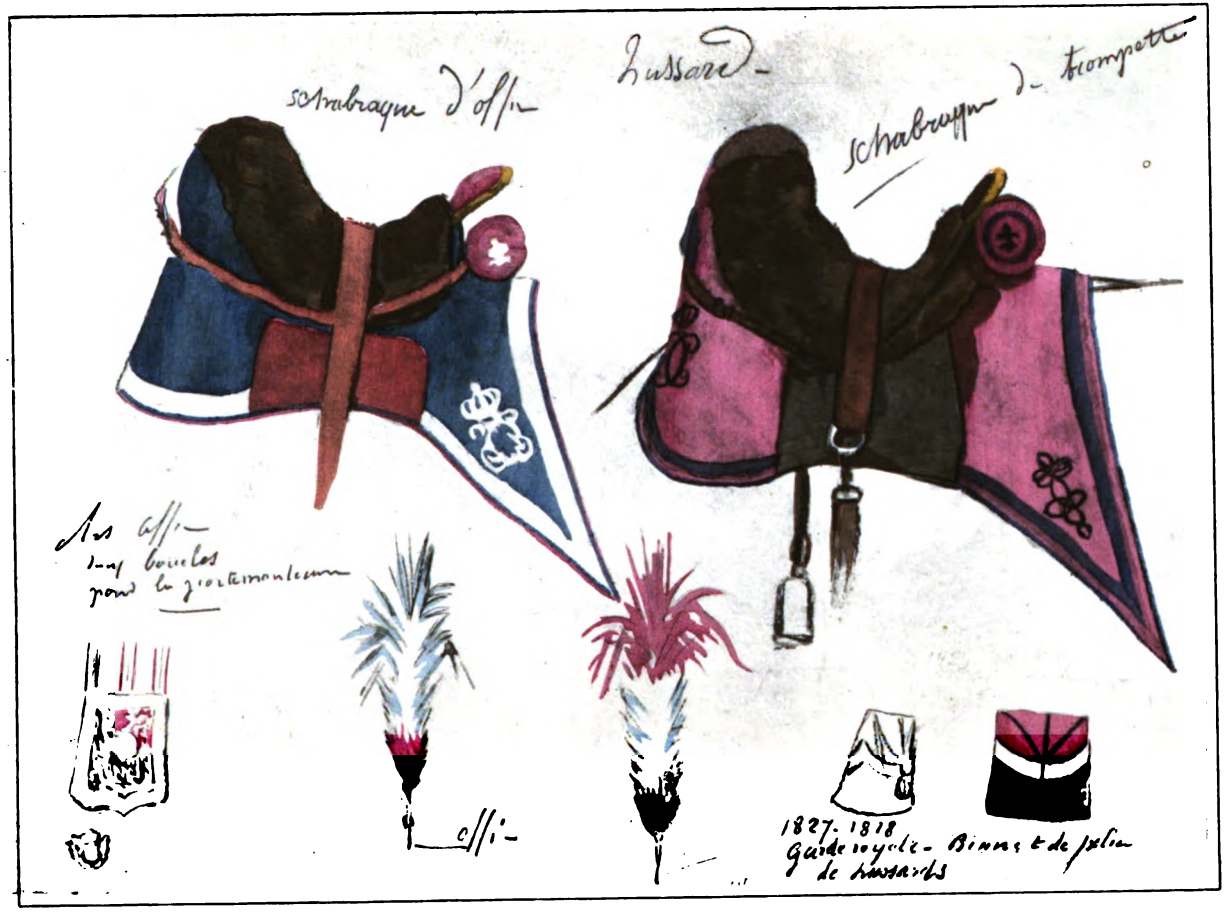

HUSSARDS DE LA GARDE ROYALE — 1827

SHABRAQUE D'OFFICIER *(Bleu)* DE TROMPETTE *(Amaranthe)*

Digitized by Google

devant et petite bande sur le côté, blancs; bottes à la hussarde avec un bordé et un gland blancs.

Shabraque cramoisie avec siège en mouton noir, galon de bordure et chiffre couronné du Roi, blancs; sabretache, sabre, ceinturon comme la troupe; cordon et gland de trompette cramoisis.

Après 1821, le colback fauve fut conservé et persista jusqu'au licenciement; la shabraque cramoisie fut conservée aussi pour les trompettes, mais avec chiffre et galon bleu de roi.

Les chevaux des hussards étaient marqués sur la fesse d'un H majuscule couronné, et le même ornement se retrouvait sur les bossettes de mors en cuivre.

Les hussards de la Garde royale furent organisés par le colonel de Vence qui les commanda jusqu'en 1822, date à laquelle le futur maréchal de Castellane en prit le commandement.

Il dit dans son Journal que ce fut le 14 août 1822 qu'il fut nommé, ce qui lui donnait le rang d'officier général. Louis XVIII avait mis son nom de sa main sur l'ordonnance le concernant en disant : « Pour celui-là, on ne criera pas, il l'a bien mérité. »

Il prit le commandement le 8 septembre, à Melun, et trouva le régiment inférieur au 5e hussards qu'il quittait avec regret, qu'il avait formé lui-même et qu'il commandait depuis sept ans.

Dans le même Journal, pour décembre 1822, il dit textuellement ce qui suit :

« Le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre, m'avait ordonné de lui présenter des modèles d'uniformes pour les hussards de la Garde qui en avaient un fort laid. Il a approuvé le suivant :

« Colback avec un plumet de coq à plumes tombantes,

Digitized by Google

dolman et pelisse cramoisis avec tresses jaunes et noires, cinq rangs de boutons blancs, conservant l'argent aux officiers, ceinture cramoisie, nœuds jaunes et noirs, pantalon bleu de roi avec bandes cramoisies, shabraque cramoisie avec ornements noirs, portemanteau cramoisi. Le ministre a dit aux hommes qui servaient de modèle que cela était adopté, ils sont retournés au quartier dans la joie et plusieurs ont annoncé qu'ils se rengageaient pour six ans de plus. »

Il ajoute en note :

« Cet uniforme n'a jamais existé qu'en projet ; le petit esprit du lieutenant-général Digeon commandant notre division fut blessé de ce que le maréchal duc de Bellune avait pris cette décision contre son avis : il fut trouver le duc d'Angoulême qui se choqua aussi. Le régiment conserva son vilain uniforme bleu à tresses blanches. »

Nous qui, depuis trente-deux ans, assistons à l'enlaidissement progressif des tenues, serions moins difficile que le colonel des housards de la Garde.

Lors de la campagne d'Espagne, on tira au sort le régiment de grosse cavalerie et les deux de cavalerie légère de la Garde qui devaient prendre part à la campagne. Furent désignés : le 2e cuirassiers, les dragons et les chasseurs.

Le 10 mars 1824, le colonel de Castellane quitta le régiment pour aller prendre le commandement de la brigade de cavalerie de la division d'occupation de la Catalogne.

Il fut remplacé par le prince de Léon, auquel succéda de Müller en 1830. Le régiment était à Provins en 1830, lors des événements de Juillet à la suite desquels il fut dissous.

Les croquis de Raffet que nous donnons ici et qui ont

Digitized by Google

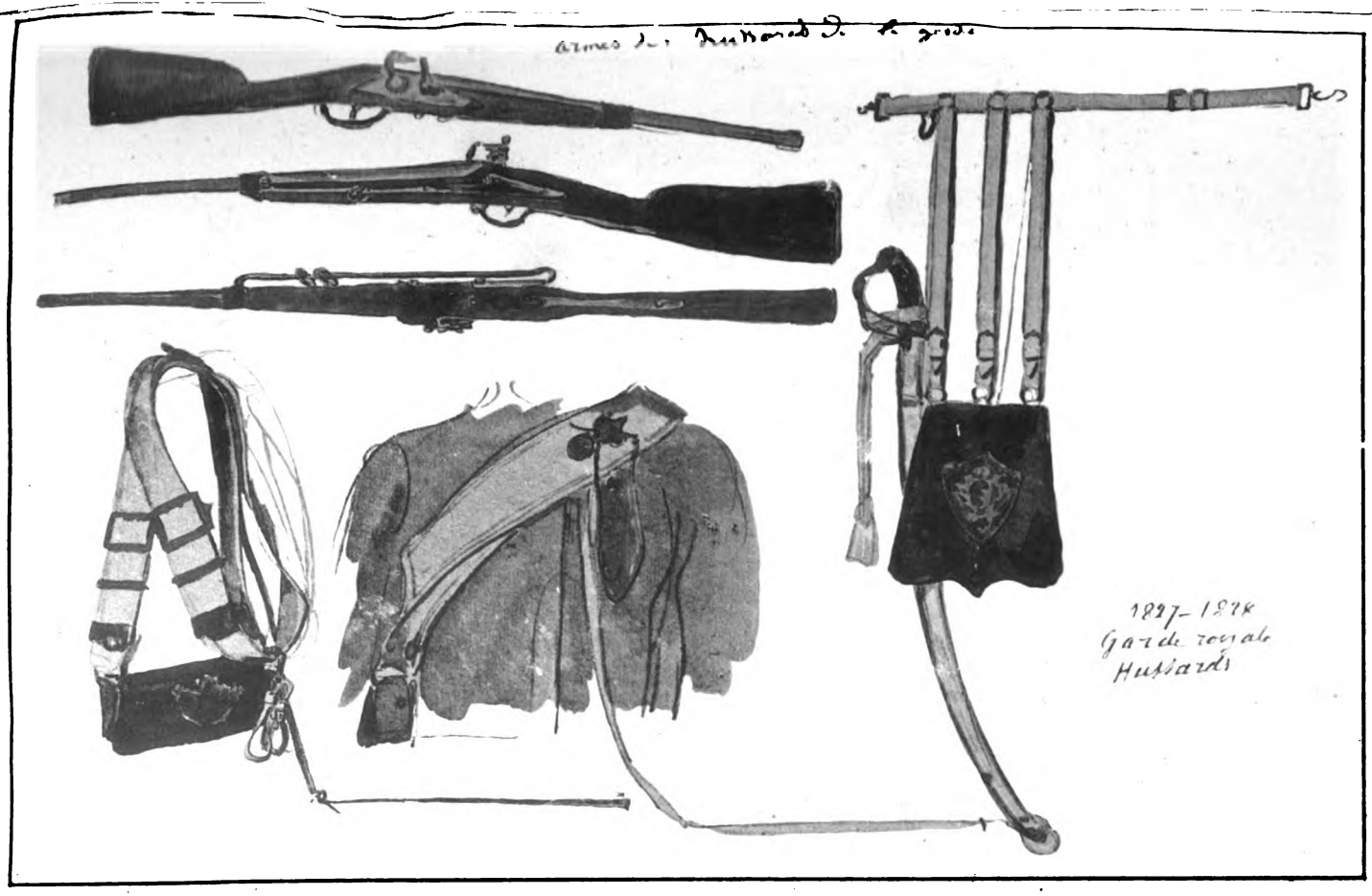

HUSSARDS DE LA GARDE ROYALE — 1827

ARMEMENT DE LA TROUPE

d'après un original de Raffet

(COMMUNIQUÉ PAR M. RAFFET FILS)

RNET DE LA SABRETACHE
N° 124 *Avril 1903*

J. LEROY Fils, ÉDITEUR
PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

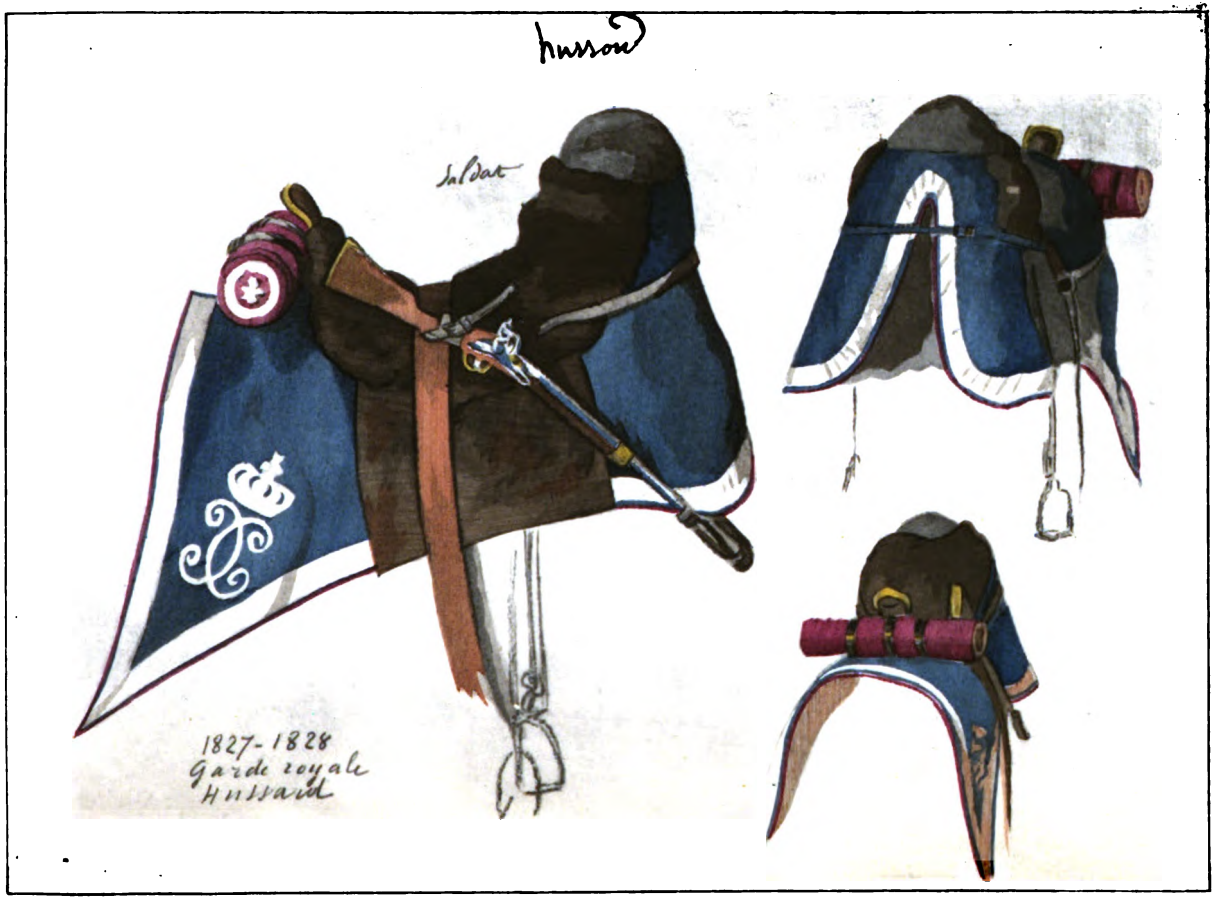

HUSSARDS DE LA GARDE ROYALE — 1827

SHABRAQUE DE TROUPE AVEC MOUSQUETON

Digitized by Google

été pris sur nature, étaient des préparations pour la série des lithographies qui ont paru sur les tenues de la Garde royale de 1828 à 1830. Cette collection qui comprenait aussi la ligne est restée incomplète par suite de la révolution de Juillet; elle comprend 18 feuilles pour la Garde et 15 pour la ligne.

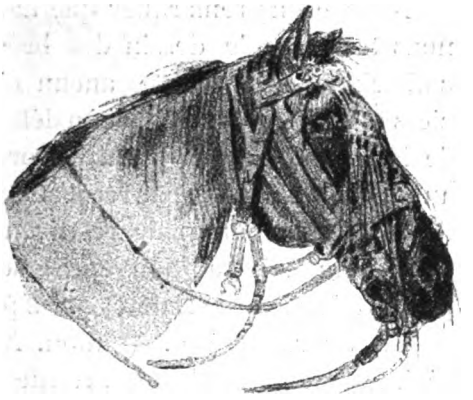

DÉTAILS DE HARNACHEMENT
Cheval d'officier
(Communiqué par M. Raffet fils)

Après 1830, les sujets représentant la Garde royale furent effacés ou transformés pour la collection des tenues de 1831 à 1833 qui fut intégralement publiée.

Les hussards de la Garde royale figurent sur trois feuilles de la série parue de 1828 à 1830 ainsi qu'il suit :

Planche nº 1, Garde royale. — Hussard, trompette à cheval, vu de trois quarts, arrêté, la trompette appuyée sur la cuisse,

Planche nº 2. — Hussard sur un cheval au repos; au fond des hussards galopent vers une ville; date 1828.

Planche nº 11. — Hussards. Officier, chargeant vers la gauche, à la tête de sa troupe; son cheval franchit le cadavre d'un paysan espagnol.

Cette scène est d'imagination puisque nous avons vu que le régiment n'alla pas en Espagne.

Les deux dernières planches que nous venons de citer ont disparu après 1830; seule la lithographie nº 1 : Hussard, trompette, se retrouve dans la série de 1830-1833 pour laquelle elle a été utilisée, mais la pierre a été retouchée; la

Digitized by Google

tête du cheval a été modifiée, le colback n'a plus de flamme, le plumet droit est remplacé par un plumet tombant, en crin.

Nous ferons remarquer que dans les croquis de Raffet nous trouvons le dessin des broderies des flammes de colback qui *n'existe* dans aucun règlement pour les officiers et les trompettes; aucun détail concernant les tenues de la Garde après la première organisation n'est inséré au *Journal militaire*, par respect des habitudes à cet égard de l'ancienne monarchie relativement aux troupes de la maison du Roi, tradition reprise sous le premier Empire pour la Garde impériale et qui a persisté jusqu'en 1830.

Un ouvrage récent (Fallou, *Nos hussards*) dit que le régiment de hussards de la Garde royale prit, vers la fin de 1828, le plumet retombant en plumes de coq noir vert.

Cette assertion nous étonne, nous n'avons connaissance d'aucun dessin, d'aucune gravure représentant ce plumet nouveau et nous n'avons jamais eu sous les yeux le texte de l'ordonnance qui en prescrit l'usage. Nous pensons donc que le plumet droit blanc et cramoisi à la base et entièrement cramoisi pour les trompettes, a dû être en service jusqu'au licenciement. Au début, le plumet pour les officiers et la troupe était tout blanc.

Signalons aussi un frac ou surtout bleu, boutonnant droit, sans tresses, avec trèfles blancs sur les épaules et aiguillette blanche à gauche, passepoil cramoisi au collet et sur le devant de l'habit ainsi qu'aux retroussis, qui fut porté par le régiment dans les premières années de sa création et qui, avec un pantalon gris basané de cuir noir et orné d'une bande bleu foncé, constituait une petite tenue représentée par une aquarelle de Joly que nous possédons et qui a été reproduite dans les *Tenues des troupes de France* de Job.

G. COTTREAU.

Digitized by Google

MARCEAU

DOCUMENTS INÉDITS

Marceau s'était enrôlé en 1785 au régiment d'Angoulême ; il le quitta au mois de juillet 1789 pour entrer dans la garde nationale parisienne, où il resta peu : au mois d'octobre il était rentré dans sa ville natale et en organisait la garde nationale.

Lors de la formation des bataillons de volontaires, Marceau se fit inscrire et fut élu capitaine au 1er bataillon d'Eure-et-Loir le 6 novembre 1791. Commissionné adjudant-major le 1er décembre suivant, il devint lieutenant-colonel en second le 25 mai 1792.

Avec son bataillon, il fit partie de la garnison de Verdun. Dans le conseil de défense, Marceau se prononça pour une résistance énergique et montra la nécessité de ne pas rendre la ville ; ce fut lui cependant qui reçut la mission, dérision amère, de régler la capitulation dont il avait repoussé l'idée.

La garnison obtint les honneurs de la guerre et se retira sur les derrières, à Sainte-Menehould. C'est alors que Marceau songea à entrer dans l'armée de ligne. Son ambition est modeste : il désire simplement une lieutenance de cavalerie, alors qu'un certain nombre de lieutenants-colonels de volontaires se faisaient admettre dans les états-majors et conservaient leur grade.

Les quatre pièces qui suivent forment le dossier de la nomination de Marceau comme lieutenant dans les cuirassiers légers de la légion germanique ; elles viennent d'être retrouvées et sont inédites. Elles offrent le double intérêt de concerner Marceau et de donner des renseignements sur la vie militaire d'un de ces personnages sur lesquels rien n'est sans valeur.

L. H.

Digitized by Google

Reims, ce 14 8bre 1792, l'an 1er de la République.

Cher Concitoyen,

Je viens de recevoir de la part du Citoyen Ministre de la guerre une lettre d'avis par laquelle il m'annonce ma nomination à une place de sous-lieutenant dans le 83e régiment d'infanterie (1). C'est sans doute en partie à vos recommandations que je dois cette place, mais vous me permettrez de vous faire observer qu'une sous-lieutenance d'infanterie n'est pas ce que je croyais avoir droit d'attendre de la justice du Citoyen Ministre, et j'ose espérer de l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné que vous voudrez bien lui représenter qu'ayant servi avec honneur pendant huit ans tant dans la troupe de ligne que dans les gardes nationales et toujours dans les dernières porté par le suffrage de mes concitoyens aux premières places, je croyais que le Ministre en acquiesçant à mes demandes ne pouvait me refuser une *lieutenance de cavalerie*. La place d'adjudant-major du 1er bataillon d'Eure-et-Loir qui me fut conférée par le ci-devant ministre Narbonne, lors de la formation de ce bataillon, me mettant dans la classe des officiers de troupes de ligne tirés, suivant la loi, de leurs corps pour l'instruction des bataillons de volontaires, me donnait un droit à une place plus avantageuse que ne l'est une sous-lieutenance, et certes, si je n'eusse préféré rentrer au milieu de mes concitoyens soldats et concourir par mon zèle et quelques connaissances militaires déjà acquises à donner à la Patrie un bataillon de défenseurs instruits, j'eusse

(1) On ne trouve pas cette nomination; on rencontre seulement une inscription au nom d'un sieur *Desgravieres*, nommé sous-lieutenant le 22 septembre et sur lequel il n'existe aucun renseignement. Marceau s'appelait Marceau-Desgraviers; c'est, semble-t-il, lui, dès lors, que cette inscription concerne.

Digitized by Google

sans doute obtenu de mon ancienneté dans un corps ce qui semble aujourd'hui m'être refusé.

Appelé à la place de lieutenant-colonel par le suffrage de mes camarades et servant depuis cinq mois dans ce grade, je pense que le Ministre juste et patriote ne peut se refuser aux justes demandes d'un soldat qui, depuis la déclaration de guerre, l'a faite sous les yeux des généraux de manière à mériter leur estime et toujours aux postes les plus périlleux.

J'ai l'honneur d'être, cher Concitoyen, votre concitoyen,

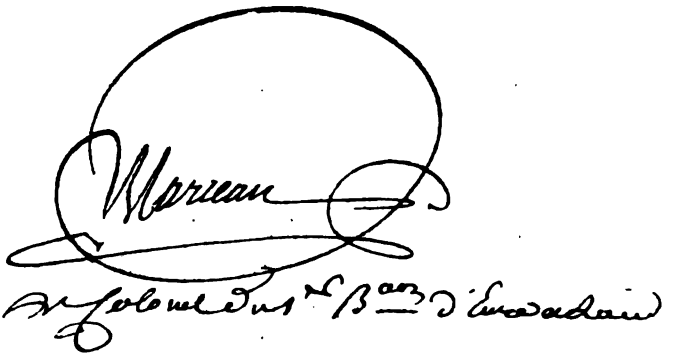

Cette lettre, adressée à Pétion, fut transmise par lui au Ministre le 16 octobre :

C'est avec autant de plaisir que d'intérêt, Citoyen, que j'appuie auprès de vous les justes réclamations du citoyen Marceau, mon brave compatriote. Je connais personnellement les services que, par son activité et son patriotisme, il a rendu tant à la garde nationale de Chartres qu'il a presque seul formée et instruite, qu'au 1er bataillon d'Eure-et-Loir qu'il a exercé avec un zèle infatigable. Voué maintenant et pour sa vie au service militaire, il

Digitized by Google

désire passer dans la troupe de ligne où il a la perspective d'un état plus certain. Une sous-lieutenance d'infanterie vient de lui être offerte, mais ce grade est évidemment disproportionné avec celui qu'il occupe aujourd'hui. La lettre qu'il m'écrit et que je vous envoye vous rappellera l'objet de sa demande et les titres sur lesquels il s'appuye. Je vous prie, Citoyen, de faire pour ce bon militaire tout ce qui vous sera possible. Ce sera m'obliger personnellement, et, je vous l'assure avec confiance, vous ne pouvez faire un meilleur choix tant pour la bravoure que pour les talents militaires.

Votre Concitoyen,

PÉTION.

L'affaire tenait à cœur à Pétion. Celui-ci avait chargé un commis des Affaires étrangères de la suivre. Ce commis, Guillard, qui logeait à l'Hôtel de la Mairie, chez Pétion, écrivait le 20 octobre :

Citoyen (1), j'ai été chargé mercredi dernier (2) par le citoyen Pétion de remettre au Ministre des affaires étrangères, alors chargé *par intérim* du portefeuille de la guerre, trois lettres par lesquelles il lui recommandait MM. Marceau, Richer (3) et Le Gendre (4), tous trois ses compatriotes, qu'il avait le plus grand désir d'obliger. J'étais chargé en même temps d'exprimer de vive voix au Ministre l'intérêt particulier qu'il prenait à la réussite de leur demande. M. Lebrun, à qui j'en ai de nouveau parlé

(1) Le destinataire, chef assurément de l'un des bureaux de la guerre, n'est pas indiqué.

(2) 17 octobre.

(3) Richer (Jacques-Louis), né en 1764 à Maintenon, connu comme des plus intimes amis de Marceau. Il était alors capitaine au 1er bataillon d'Eure-et-Loir; il entra avec Marceau à la légion germanique et fut retraité en 1815, comme adjudant commandant aide de camp d'Augereau.

(4) Legendre (Jean-François), quartier-maître du 1er bataillon d'Eure-et-Loir; fut nommé commissaire des guerres en avril 1793.

Digitized by Google

hier, m'a dit que c'était à vous, Citoyen, qu'il avait remis ces mémoires et que *lui-même vous les avait spécialement recommandés.*

Permettez que je m'acquitte de la mission qui m'avait été confiée. Je rappelle à votre souvenir et le vif intérêt que prend à ses jeunes concitoyens le Maire de Paris et par-dessus tout la justice de leur demande et des titres sur lesquels ils s'appuyent.

J'ai en mon particulier l'intime conviction que le Ministre de la guerre ne peut faire choix de citoyens plus braves, plus intelligents et plus zélés patriotes.

Enfin, Sergent, qui devait plus tard épouser une des sœurs du général, Emira Marceau, appuya l'affaire le 23 octobre :

Je prie le Ministre-Citoyen d'avoir le plus promptement possible égard à la demande formée par mon compatriote et ami Marceau, pour obtenir une lieutenance dans la cavalerie ou troupes légères à cheval. Je crois que ce sera lui faire justice. Cette recommandation suffit auprès du Ministre.

SERGENT,
Député à la Convention Nationale,
Département de Paris.

La nomination sortit enfin. Le 7 novembre, Marceau était nommé lieutenant de cuirassiers légers à la légion germanique, avec rang du 4 septembre, date de la loi portant création du corps. Cette carrière allait s'ouvrir, qui devait être si brillante et laisser du jeune général le souvenir touchant et si vivace qui entoure sa mémoire et qui se perpétuera à travers les âges.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Sous Sébastopol, 27 mars 1855.

Je vais vous raconter, mon cher oncle Saint-Amand, les détails de mon premier combat devant Sébastopol, combat atroce et où nous avons noblement soutenu l'honneur du drapeau, car nous étions 1.800 et nous avons pendant quatre heures et demie soutenu l'attaque de 10 à 11.000 Russes pris parmi les volontaires, les marins, la Garde et le bataillon des *gros orthodoxes (sic)*, c'est-à-dire des gens les plus fanatisés de toute l'armée. Maman me dit que vous avez des cartes et des plans, je vais donc tâcher de vous donner une idée du point où eut lieu le combat (1).

Depuis le bord de la mer où se trouve la *Quarantaine* jusqu'à l'extrémité du port, se trouve une ligne de retranchements en terre hérissés de batteries, au milieu desquels est le *bastion du Mât* qui n'est en ruine que dans les jour-

---

(1) Légende du plan de Sébastopol : I. Bastion n° 7. — II. Bastion de la Quarantaine. — III. Bastion central. — IV. Bastion du Mât. — V. Grand Redan. — VI. Malakoff. — VII. Petit Redan. — VIII. Hauteurs d'Inkermann. — IX. La Tchernaïa. — X. Traktir. — XI. Monts Fedioukine. — XII. Balaklava. — XIII. Monts Sapoune et ligne de circonvallation. — XIV. Attaques francaises de droite. — XV. Attaques anglaises. — XVI. Attaques françaises de gauche.

Digitized by Google

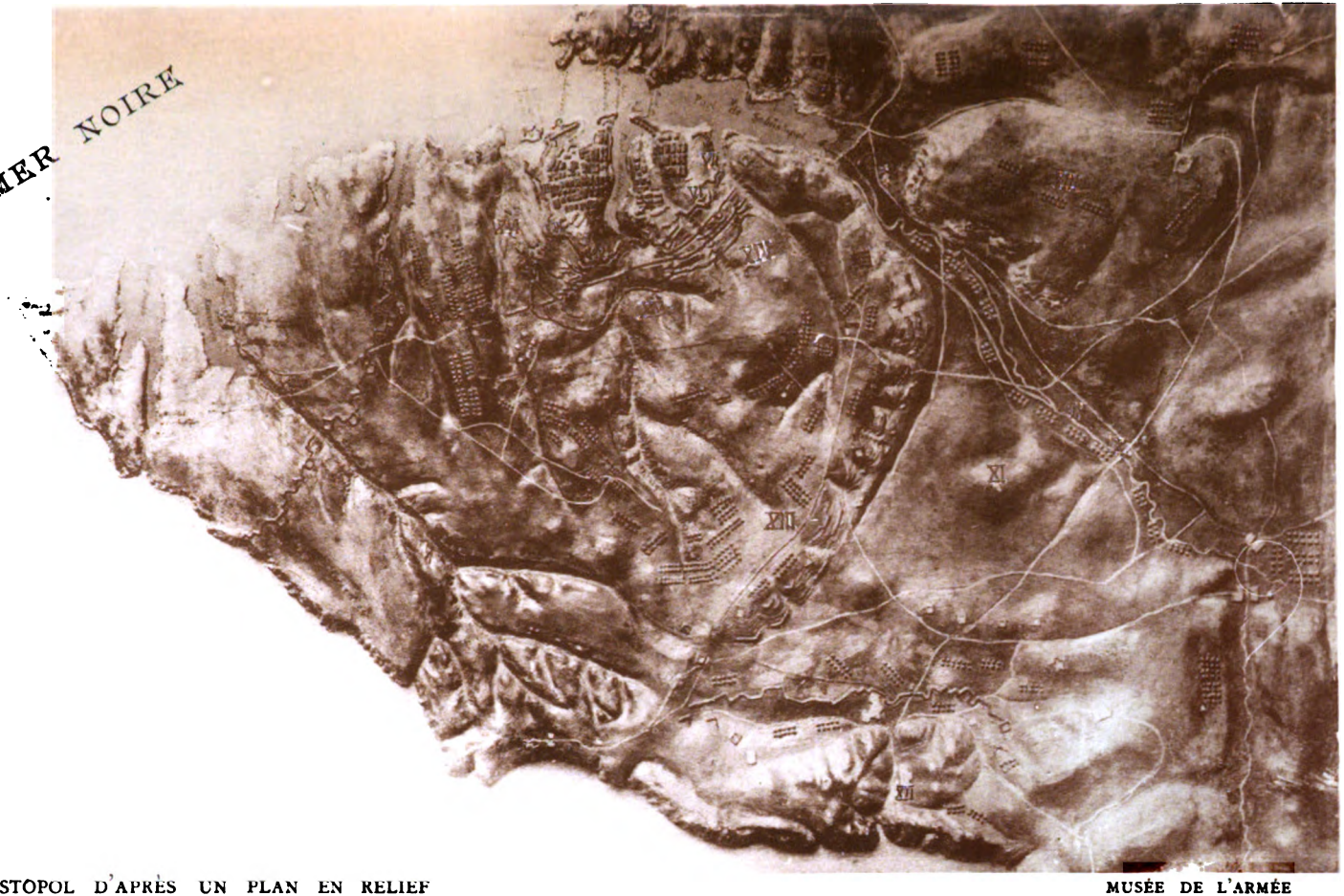

SÉBASTOPOL D'APRÈS UN PLAN EN RELIEF — MUSÉE DE L'ARMÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

naux qui, par parenthèse, ne disent pas un mot de vérité. Cette ligne, attaquée par le 1er corps, est ce qu'on appelle le *grand siège*. En appuyant plus à droite, toujours en regardant Sébastopol, vous verrez les lignes anglaises. Là, commence ce qu'on appelle les attaques de droite. Enfin, tout à fait à droite et contournant l'extrémité du port, sont les attaques du corps Bosquet, auquel nous sommes adjoints. En arrière du point où la droite des tranchées anglaises touche la gauche des tranchées du corps Bosquet, se trouve la redoute Victoria, en arrière de laquelle nous sommes campés. L'extrémité du port de Sébastopol est défendue et commandée par une tour en ruine autour de laquelle sont des ouvrages toujours en terre ; c'est ce qui constitue la tour *Malakoff*. Un peu en avant, est un *mamelon vert*, sur lequel les Russes se sont empressés d'établir avant nous une batterie. Maintenant, sur la pente de ce mamelon et à son pied, sont ce que l'on appelle des embuscades. Dans l'origine, des chasseurs étaient, la nuit, à plat ventre en avant des tranchées, ils réunissaient quelques pierres pour se garantir la tête, puis creusaient, puis garnissaient les pierres de terre. Mais les Russes, qui nous copient exactement en doublant ce que nous faisons, mirent des gabions, puis des sacs à terre. A l'heure qu'il est, les embuscades sont devenues des redoutes garnies de canons de campagne et d'obusiers de montagne. Comme nos tranchées arrivent juste contre ces embuscades, il fallait les enlever pour pouvoir continuer la sape. Le 22 au matin, on lança donc 75 zouaves qui prirent trois embuscades ; les Russes se sauvèrent, abandonnant fusils, cartouches, pipes et tabac. Nous, les chasseurs, nous eûmes pour mission de les tenir éloignés pendant toute la journée et de les empêcher de rentrer dans leurs embuscades.

Digitized by Google

A huit heures du soir, nous étions paisiblement dans la tranchée, dormant d'un œil, comme les gendarmes, quand tout à coup, notre tête de sape est attaquée par d'épaisses colonnes de Russes. Les travailleurs, qui étaient du 11e léger, surpris, les uns avec des gabions sur la tête, les autres avec leurs pioches, résistent et font feu sur les colonnes russes. Les premiers pelotons russes, poussés par leurs queues, arrivent sur la sape volante dont ils culbutent les gabions.

On lance trois compagnies de zouaves. Les Russes qui avaient douze bataillons, en déploient quelques-uns et foudroient ces malheureux zouaves qui perdent presque tous leurs officiers.

Nous étions, nous autres les chasseurs du 4e, couchés sur nos banquettes, la baïonnette au bout de nos carabines et attendant les Russes. Il nous était impossible de tirer, nous aurions tué les zouaves. Ce fut notre malheur. Impossible de sauter au-dessus de la tranchée, parce que la mitraille qui rasait les sacs à terre indiquait clairement que les Russes ne demandaient que de nous voir hors de nos tranchées pour nous écraser.

Nos forces consistaient en un bataillon du 7e léger, 150 travailleurs du 11e léger, 150 du 25e léger, un bataillon de zouaves et quatre compagnies de notre bataillon. Je ne compte pas un bataillon de la Garde impériale, parce que la Garde ne donne jamais.

Pendant que la moitié de nos blessés couchent sous la tente, la Garde habite dans des baraques, et la ligne a écrit au charbon sur les portes des baraques de la Garde :

La Garde demeure..... ici
Et ne se rend pas..... à la tranchée.

Les colonnes russes, après avoir refoulé les travailleurs

Digitized by Google

du 11e et du 25e léger qui étaient à notre gauche, repoussèrent ou, plutôt, détruisirent en partie ce pauvre bataillon du 3e zouaves. Tout à coup, nous entendons sonner la charge des zouaves, mais nous nous apercevons avec frayeur que les clairons, au lieu d'avancer, reculaient dans le ravin qui est à notre gauche. « Nous sommes « tournés », dit le colonel de tranchée Janin qui était admirable.

Malgré la pluie de balles qui rasait les sacs à terre, les nôtres garnissent le parapet et ouvrent un feu terrible sur les Russes, car ils sentaient les zouaves refoulés sur notre gauche. Les Russes s'arrêtent et tout leur effort se porte sur notre gauche occupée par les débris du 11e et du 25e léger et par ma compagnie. Nos clairons sonnent à gauche, indiquant qu'il fallait du monde à gauche. Les colonnes russes arrivaient en masses compactes ; toutes nos balles portaient dans cette masse de chair humaine. Enfin, la tranchée anglaise, mal gardée par les habits rouges, est enfoncée, les Russes se répandent dans le boyau perpendiculaire au nôtre et nous abîment d'un feu d'écharpe qui nous fait un mal affreux. Nous avions donc feu de face, feu de flanc gauche et feu en arrière de notre flanc gauche. Tout à coup, on crie : « Les Russes nous « débordent; les voilà, les voilà ! » Je saute en dedans de la tranchée, je ramasse ce que je peux de fantassins et de chasseurs. Je crie : « A la baïonnette, enfants, à la baïon- « nette ! Enlevez la charge (1) ! » Douze chasseurs se forment en bataille avec trente ou quarante soldats de la ligne, la baïonnette en avant. Deux clairons sonnent la charge, les Russes qui connaissent parfaitement nos sonneries n'avan-

(1) « Tambours, battez la charge ! » Ce fut le dernier cri poussé par le commandant Mennessier au moment où il reçut le coup mortel à la bataille de Solferino.

Digitized by Google

cent pas, mais les soldats de la ligne sont pris d'une terreur panique et nous lâchent un feu de peloton qui ne me blesse pas. Il faisait nuit noire. On entend accourir sur nous des hommes. « Ce sont les Russes, » crie-t-on. J'allais, sabre en avant, leur tomber dessus avec dix ou douze de mes hommes, quand nous reconnaissons que ce sont des Français qui sont ramenés. Il y avait un désordre horrible. Grâce à Dieu, les Russes n'osaient pas avancer en dehors de la parallèle qu'ils avaient envahie. Nous étions perdus, quand arrive le bataillon du 7e léger qui tenait notre droite. Les deux compagnies d'élite se forment avec aplomb par peloton en ligne et croisent la baïonnette. Je crie à tue-tête que tous les chasseurs qui ne sont pas au parapet viennent avec moi et chargent avec le 7e léger. Les carabiniers du 7e s'avancent résolument au pas de charge. Ils font cent pas, arrivent à trente pas des Russes qui faisaient un feu terrible. J'allais enfin voir une charge poussée à fond, quand ce peloton, pris de vertige, nous lâche son feu dans le dos, nous tue du monde, tourbillonne, et tout est dit. Les autres chasseurs, au parapet, me criaient : « Des cartouches, mon capitaine, des car-« touches, nous ne pouvons plus tenir. — Courage, « disais-je, et quand vous n'aurez plus de cartouches, lar-« dez. »

Les Russes passaient leurs fusils dans nos créneaux ; je faisais prendre des cartouches dans les gibernes des hommes morts et je les faisais passer à mes chasseurs. Deux charges avaient manqué ; le désordre était horrible ; les hourrahs des Russes se renouvelaient coup sur coup (le hourrah est signe d'une charge). Comme la tranchée était très étroite, il nous fallait marcher sur les morts et les blessés qui jetaient des cris affreux quand on leur marchait dessus ; et il n'y avait pourtant pas de place pour

Digitized by Google

mettre son pied ailleurs que sur leur corps. Les soldats criaient : « On nous fait massacrer ! Où sont les renforts ? « Où est la Garde ? Où sont les bataillons de soutien ? » A chaque hourrah, je leur criais : « Ce sont les Anglais qui « arrivent à notre secours ; les Anglais crient comme les « Russes. » Mensonge que je faisais pour leur donner du courage.

Nous étions perdus, écrasés sous un feu épouvantable, débordés et tournés partout. Je recommande mon âme à Dieu et lui demande de sauver nos pauvres soldats, quand, dans le lointain, nous entendons sonner la marche des chasseurs. Ce fut l'émotion la plus vive que j'aie ressentie de toute ma vie. « Ce sont les chasseurs, criais-je aux « miens. Entendez-vous la marche ? Nous sommes sauvés. « Tirez, tirez, ceux qui ont des cartouches. Encore deux « minutes de courage. » Nos clairons, dans la tranchée, sonnent la marche des chasseurs, en ajoutant le pas de course pour dire : Arrivez vite. Hélas ! les pauvres diables, ils ne pouvaient aller plus vite. Partis du camp au pas gymnastique, ils arrivent hors d'haleine dans le ravin de notre gauche où un bataillon de grenadiers de la Garde attendait par ordre depuis vingt minutes.

Notre commandant de Fontanges, à la tête de ses quatre compagnies de droite, passe sous la barbe de la Garde. « Je suis commandant de la Garde, dit un chef de bataillon, et je suis bataillon de soutien. — Moi, dit « notre commandant, je ne suis pas bataillon de la Garde, « mais je vais en avant. Chasseurs du 4e, s'écrie-t-il, sau- « vons nos camarades ! Une décharge à bout portant et à la « baïonnette ! Clairons, la charge ! En avant, le 4e ! »

Les clairons sonnent la charge à pleins poumons ; le sergent-clairon et un sergent-major tombent ; les quatre compagnies se jettent dans la tranchée perpendiculaire,

Digitized by Google

baïonnette en avant. Les Russes fuient et lâchent pied partout ; les balles ne nous arrivent plus ni par derrière, ni à gauche ; nous sommes sauvés ; nos hommes qui ont repris courage vident les gibernes des hommes morts et criblent les Russes en fuite d'un feu de mousqueterie qui leur abat un monde fou. Les compagnies fraîches qui viennent d'arriver nous remplacent. Épuisé de fatigue, je vais me mettre derrière une traverse et je m'endors pendant une demi-heure. Au petit jour, j'allai reconnaître mes morts. J'avais trois caporaux tués, deux sergents blessés, deux caporaux blessés ; en tout, 29 hommes de ma compagnies tués ou blessés. Les pertes des Français furent de 4 à 500 hommes tués ou hors de combat. Le jour de l'enterrement des Russes, on estima leur perte à 1.200 hommes tués sur place. Leurs pertes ont dû s'élever à près de 2.000 hommes. Cela se comprend ; ils ne marchent que par grosses masses et tous nos coups portent.

Nous nous étions battus pendant cinq heures et nous n'étions pas plus de 14 ou 1.500 hommes ; 1.800 serait un chiffre exagéré. Nous eûmes, pendant cinq heures, à soutenir l'effort de douze bataillons russes de troupes fraîches arrivées la veille, tous volontaires, car il y avait de tous les numéros. Il y avait aussi des marins et des Grecs volontaires, on les reconnaissait à leur jaquette blanche. Nous nous battîmes à coups de baïonnette, à coups de crosse et à coups de pierre. N'est-ce pas, cher oncle, que c'est *chic*, cela ? Voilà mon premier combat. J'ai voulu vous en envoyer les détails. Le bataillon est à l'ordre du jour.

Je n'ai plus de place et je vous quitte en vous embrassant.

* *

Digitized by Google

Lettre sans date (elle est sans doute du 29 mars).

Cher papa,

Votre fils est un âne, j'en suis fâché pour vous, mais c'est cependant comme cela. Par ma bêtise, j'ai failli me faire tuer hier, et tuer stupidement ; la leçon est bonne et je vous donne ma parole que j'en profiterai. Hier, je n'avais rien à faire et je flânais avec mon lieutenant dans nos environs. Les Russes faisaient un sabbat infernal ; ils ont parfois des accès de rage, on ne sait pourquoi. Mon lieutenant me dit : « Allons donc jusqu'à la maison brûlée, « voir ce qu'il y a par-là. »

C'est absolument placé, comme le serait une maison en haut de *Queuleu*, si l'on voulait voir ce qui se passe à Metz. Je lui dis : « Je le veux bien, mais il y a beaucoup « de curieux par-là, et l'endroit pourrait bien devenir mal- « sain ; car les Russes sont comme les vilaines femmes, ils « n'aiment pas qu'on les regarde. — Oh ! me répondit Naur- « roy, il n'y a pas de danger, ils sont trop occupés là-bas « avec nos batteries pour nous envoyer des politesses. — « Soit, dis-je, allons-y. » J'arrivais juste contre la maison en ruine, quand je vois la fumée sortir d'une embrasure. « Naurroy, m'écriai-je, voilà le salut, c'est pour nous, « attention. » Au même instant, un obus arrive avec son glouglou, juste en face de moi, il tombe au beau milieu de la maison et nous envoie de la poussière plein la figure. Je m'étais caché derrière un pan de mur en ruine. Ne voyant rien éclater, je me dis : « Bon, ce n'était qu'un « boulet, » quand au même instant, j'entends à huit pas de moi, sur la gauche, le bruit d'une mèche qui brûle. Miséricorde !... C'était l'obus qui avait ricoché, avait bondi au-dessus des ruines et était tombé sur la route ; plus rapide que l'éclair, j'étais à plat ventre, mais sur un terrain légè-

Digitized by Google

rement incliné, ce qui est mauvais ; plus on est à plat, mieux ça vaut. Cette infernale mèche était longue en diable, elle brûlait toujours et votre fils la voyait en se disant : « Phomphonse (1), mon ami, es-tu pincé cette fois-« ci, ou ne l'es-tu pas ? » Les trois ou quatre secondes d'attente furent un moment horriblement désagréable. L'obus éclate, va blesser assez grièvement le factionnaire qui était à vingt pas de moi et auquel je voulais parler deux minutes avant. Grâce à Dieu, la mèche était de mon côté et l'obus éclate toujours dans le sens opposé à la mèche. En m'aplatissant, une pierre qui était par terre m'avait écorché le front, mais je me relevai en poussant un : ouf ! à pleine poitrine. Je filai lestement vers mon camp, à un kilomètre en arrière, jurant qu'on ne m'y reprendrait plus. Excepté dans la nuit du 22 mars, je n'avais jamais vu la mort d'aussi près.

* *

Dimanche, 1er avril.

..... Le 3e zouaves a reçu du *bouillon* il y a quatre jours, Charles Mangin est blessé ; si sa mère n'en sait rien, ne le lui dites pas ; si elle le sait, je puis vous dire ce qu'il en est, en vous donnant ma parole d'honneur que c'est vrai, et que je vous dis toute la vérité. Il a reçu une balle dans la cuisse, assez haut, il est vrai, mais qui n'a pas touché l'os, et n'a fait que traverser les chairs ; c'est une blessure très heureuse, un séton, et qui n'a aucune espèce de gravité.

Ne confondez pas cette affaire du 3e zouaves avec celle du 2e où celui-ci a reçu aussi du *bouillon*. Le 3e zouaves a eu 98 hommes hors de combat dont 13 ont disparu. Une compagnie de chez nous les soutenait ou, plutôt, combattait avec eux, le sous-lieutenant Romieu, de chez nous, a

(1) Sobriquet qui lui avait été donné au 50e de ligne.

Digitized by Google

disparu ; il est évident qu'il aura été tué, car s'il avait été fait prisonnier vivant, les Russes auraient eu la bonté de nous en prévenir comme ils le font toujours, et ils ne nous ont pas envoyé de parlementaires ; donc il est mort.

★ ★

Le 6 avril.

..... Au 3e régiment de zouaves, ils ont eu 12 sous-lieutenants nommés d'un seul coup. Voilà une poussée pour les sergents-majors, mais ils l'ont payée cher. Dernièrement, deux sous-lieutenants sortis récemment de Saint-Cyr, arrivent le soir, déjeunent le matin, vont à la tranchée à midi ; c'était le jour de leur *tatouille ;* le soir, un des deux était tué et l'autre prisonnier. Ils avaient figuré douze heures à leur régiment.

Le génie qui s'aperçoit des bévues qu'il a faites, les paie terriblement cher, c'est effrayant ce qu'il perd de chefs de bataillon et de capitaines. Je connaissais, pour ma part, trois chefs de bataillon tués depuis peu de temps, entre autres M. de Saint-Laurent officier fort distingué.

Les artilleurs sont vraiment très beaux au feu. Dans leurs batteries où, cependant, il fait un temps épouvantable, ce n'est pas la petite grêle qui tombe sur eux, mais les *gros grêlons*. Ils servent leurs pièces avec un calme et un sang-froid admirables. Ils tirent fort bien ; seulement, moi, je les crois trop loin pour pouvoir parfaitement éteindre le feu des Russes. Ils leur font beaucoup de mal, que ceux-ci cherchent à réparer et qu'effectivement ils réparent, mais sous le feu de nos carabines, ce qui les gêne infiniment.

Ma compagnie a eu l'honneur de faire fermer, par la justesse de son tir, trois embrasures russes, qui sont restées muettes pendant trois heures, sans pouvoir tirer un seul

Digitized by Google

coup de canon ; chaque fois que les artilleurs russes voulaient pointer ou charger, une grêle de balles leur arrivait, aussi finissent-ils par mettre des gabions pour fermer les embrasures. L'artillerie était fort contente.

* *

Le 12 avril.

..... Voilà plusieurs fois que les Russes font des sorties soit à gauche, du côté de la Quarantaine, soit sur les Anglais et, chaque fois, ils reçoivent une brossée de première qualité. Ils ont voulu sortir avant-hier, sur notre droite ; le 17e bataillon de chasseurs les a plumés d'importance. Hier soir, ils sont encore sortis sur les Anglais qui les ont abîmés. Il faut être juste : les Anglais sont, ma foi, de la bien bonne troupe ; pas pour se garder, cela est vrai, mais ils se battent avec un grand sang-froid. Ces gens-là sont d'une solidité incroyable au feu. Ils désirent la paix plus que nous encore, et c'est dire énormément !

* *

Le 13 avril.

Le feu a été ouvert lundi sur toute la ligne. On dit que le bastion du Mât et le bastion du Centre ont beaucoup souffert. Il y a une brèche faite au mur crénelé qui est en face de chez Geslin ; mais de notre côté, les résultats sont presque nuls : on se tire de batterie à batterie, on démolit des pièces de canon, on tue des artilleurs, on se répare la nuit, puis on recommence le lendemain. Mon idée, à moi, c'est que le grand coup se portera à gauche, vers la batterie du Mât ou, ce qui est plus probable, c'est qu'au bout de huit jours, après avoir brûlé les 500 coups par pièce, on se retrouvera gros Jean comme devant, moins l'approvisionnement. Les pluies qui ont rendu les

Digitized by Google

abords de la Tchernaïa impraticables, empêchent Liprandi de venir nous attaquer. Du reste, nos positions par-là sont si fortes, qu'il ne réussirait pas dans son attaque.

Remerciez de ma part tous les gens qui prient pour moi, mais qu'ils continuent, car on a bien besoin de prières dans une boutique comme celle où nous nous trouvons.

Le général du génie Bizot est blessé grièvement à la tête.

Les dons nationaux commencent à arriver. Pour le bataillon, nous avons eu 17 bouteilles de vin de Malaga, 33 d'eau-de-vie, 20 kilos de tabac, du saucisson pour la troupe et un jambon. Nous sommes indignement volés pour le tabac; j'ai reçu 19 cigares, rebut du plus affreux havane; ils sont infumables.

* *

Devant Sébastopol, dimanche 22 avril.

..... Nous nous battons comme de bons soldats, avec une supériorité très marquée sur les Russes, mais on se bat avec la conscience que tout ce qu'on fait ne sert à rien. Nos tranchées sont arrivées aussi loin qu'elles pouvaient aller; on a ouvert le feu il y a quinze jours; nous n'avons presque rien éteint; seulement, les Russes ne nous ont pas éteint notre feu comme au 17 novembre; on en est donc maintenant à se regarder dans le blanc des yeux; on s'envoie des boulets de batterie à batterie, des balles d'homme à homme, mais voilà tout. On a fait des prodiges à l'attaque du bastion du Mât, en face de chez Geslin, on y a perdu beaucoup de monde, on a avancé un peu, on a détruit les premiers ouvrages; les Russes ont reculé un peu, ont perdu encore plus de monde que nous; puis, quand à coups de canon on a eu détruit leurs premiers

Digitized by Google

parapets, on les a trouvés derrière, ayant une seconde ligne d'ouvrages aussi terribles que les premiers. Il y en a encore une troisième, derrière cette seconde; et vous avouerez que c'est décourageant.

Comme soldats, les Russes ne sont pas terribles, les deux victoires que nous avons remportées leur ont donné de nous une opinion extraordinaire; ils nous craignent beaucoup, mais ils sont terribles par le nombre fabuleux de leurs canons. On crève des bataillons, on les enfonce, on les culbute, mais quand on serait plus brave que tous les La Tour d'Auvergne du monde, que peut-on contre des fossés de 15 mètres de profondeur sur 20 de largeur? Nous n'avons pas des ailes, et on a beau prétendre qu'avec nos baïonnettes nous irons partout, je dis : Oui, à condition que le terrain ne nous manquera pas sous les pieds; or, des fossés pareils, avec des chevaux de frise, des arbres abattus avec leurs branches, etc., etc., c'est diablement difficile.

★ ★

Devant Sébastopol, 29 avril.

..... Une chose assez désagréable le jour, ce sont les bombes anglaises, ces bombes partent en arrière de nous et vont sur la tour Malakoff; nous sommes à moitié chemin des mortiers anglais et de Malakoff. Ces bombes sont si singulièrement faites, ont des mèches si courtes, qu'à tout instant, elles éclatent au-dessus de nous; et alors, ce sont les Français et non les Russes qui attrapent des éclaboussures. Nous avons déjà eu bien des hommes touchés par ces maudites bombes (1); mais j'y suis habitué; quand

(1) Entre autres, un de nos jeunes amis, le capitaine d'artillerie de Frémont, qui a eu les deux bras emportés. Il est devenu receveur des finances à Paris.

Digitized by Google

j'entends le bruit d'un mortier anglais, je regarde le ciel, aussitôt que j'aperçois un petit nuage blanc sur le bleu du ciel, je me colle derrière un épaulement et j'évite toujours les éclats de ces bombes anglaises; le nuage blanc indique que la bombe a éclaté en l'air. Cela vous paraîtra singulier qu'on puisse reconnaître le bruit de telle ou telle batterie; mais il en est de cela comme de toute autre chose à laquelle votre oreille s'habitue. Assis contre un gabion, je vous dirais au bruit et sans me tromper une fois sur dix, d'où part le coup. Ainsi, vous m'entendriez dire, à moi comme à biend'autres: « Ceci, « c'est du Malakoff; ceci « c'est de la batterie n° 1 « de chez nous; cela, c'est « une bombe anglaise. »

PÉLISSIER
D'après une photographie du temps
(Communiqué par M. Maurice Levert)

Il faut être juste envers le général Canrobert, il est encore plus en peine que nous. Saint-Arnaud lui a légué un fort triste héritage et, cependant, il a trouvé moyen de nourrir son armée pendant un affreux hiver, mais il y a des difficultés insurmontables qu'on voudrait lui voir vaincre; il faut faire la part de tout cela et avouer que la critique est facile et la pratique très difficile.

Digitized by Google

Vous allez très probablement voir dans vos journaux des rapports d'affaires d'embuscade arrivées nouvellement, mais ce n'est pas chez nous, c'est au siège de gauche, dans le corps de Pélissier. Les Russes ont repris tout ce qu'on leur avait enlevé, et on se trouve dans les mêmes positions qu'avant l'ouverture du feu au 9 avril. Les Russes ont perdu un monde énorme; de notre côté, nous avons le pauvre 39e qui est sur le flanc, il est abîmé; le 43e a perdu beaucoup d'officiers, ainsi que le 74e, le 5e bataillon de chasseurs aussi, mais Geslin n'a rien.

Je suis maintenant capitaine de 1re classe, c'est 400 francs de plus par an. J'entends les coqs des Anglais et du 49e qui chantent, il est donc minuit, c'est une heure raisonnable pour se coucher. Bonsoir, je vous embrasse, il pleut à torrents, mais je suis à couvert.

★ ★

18 mai.

L'abbé de Geslin, qui est débarqué depuis peu, est pris par un de nos ennemis: il a la fièvre typhoïde et va assez mal, presque fort mal, il est à son septième jour. Comme il est au grand quartier général, et que là il n'y a pas de charnier, il n'aura pas un accès de choléra. Seulement, je vous supplie de ne pas en parler à sa mère, Henry me le recommande sur toutes choses. Je vais à la tranchée ce soir et, après-demain matin, j'irai trouver Henry et, tous les deux, nous irons au grand quartier voir l'abbé.

La marche en avant est résolue, les corps désignés sont : 1re, 2e, 3e, 4e divisions du 2e corps (Bosquet) et 9e division, plus la Garde tout entière et 8.000 Anglais.

Les 10e et 11e divisions, qui sont débarquées, et les Piémontais vont relever les corps qui partent. Avant huit jours, nous devons en sortir. Les nouvelles seront des plus im-

Digitized by Google

portantes avant mardi prochain. Je monte ma dernière tranchée; après, la bataille et enfoncer les Russes... Il y aura du tabac, ça vaut mieux que la tranchée. Nous enlèverons cela aux cris de : Vive la France !

★ ★

Devant Sébastopol, 21 mai,

Chère maman,

Je suis allé hier à une bien triste cérémonie, c'est à l'enterrement de ce pauvre abbé M. de Geslin, enlevé par un accès de typhus le neuvième jour. Le lendemain de ma descente de tranchée, j'étais monté à cheval et j'étais parti pour aller au 5e bataillon chercher Henry et nous rendre chez l'abbé. Je descendais à la porte de la tente d'Henry, quand, en voyant sortir un docteur l'air assez triste, je lui demandai : « Est-ce qu'il a perdu son frère ? Il me dit : — Oui. » J'entrai dans sa tente et le pauvre Henry tomba dans mes bras en pleurant. J'étais le premier à le voir dans cette affliction. Nous montâmes à cheval ensemble et allâmes au grand quartier pour voir le corps de l'abbé, il était couché dans une tente et si l'infirmier ne m'avait pas dit : « C'est lui, » je ne l'aurais pas reconnu. Le visage était affreusement décomposé, il avait des taches bleuâtres sur la figure, il ne sentait encore rien, bien que mort la veille à quatre heures du soir ; Henry l'avait quitté à neuf heures. Je le laissai prendre de ses cheveux, puis je l'obligeai à sortir de cette tente où était le cadavre d'un noble jeune homme plein de vie et d'avenir neuf jours avant, et étendu en ce moment, les yeux ouverts, la figure contractée. Je quittai Henry qui ne pensait plus qu'à une chose, c'était de quitter l'armée pour retourner près de sa mère; il fallait laisser passer ce premier mou-

Digitized by Google

vement que donne toujours le chagrin. Dans les premiers moments, je partageais avec lui cette idée ; mais bientôt, ses amis lui firent comprendre qu'il est de ces affreuses nécessités qu'il faut savoir endurer. Si sa mère était seule, si sa sœur n'avait personne, je dirais : oui ; mais, en définitive, on se doit à son pays. Cette guerre fera verser des larmes de sang à bien des gens, mais si tous ceux qui ont le cœur au désespoir s'en allaient, il n'y aurait plus d'armée.

Tous les amis d'Henry s'étaient réunis pour la triste cérémonie, nous étions en assez grand nombre et j'étais venu à pied de mon camp. Henry me pria de tenir un coin du poële : l'abbé Veber, M. de Saisset, enseigne de vaisseau, parent de Lardemelle, un autre aumônier et moi tenions les coins du poële. L'odeur que répandait le corps était quelque chose d'horrible ; j'étais du côté où soufflait le vent et j'avais peine à respirer. Il est vrai qu'il faisait une chaleur atroce. Après la cérémonie, j'allai trouver à vingt pas de la tombe, l'abbé Veber auquel je voulais souhaiter le bonjour ; à ma voix et à mes yeux pleins de larmes, il comprit que j'étais un des amis de Maurice, et trouva mon nom en même temps que je le prononçais ; il m'accueillit fort bien. Celui-là est un de nos bons prêtres.

Cette pauvre Mme de Geslin va avoir un grand désespoir ; c'est justement celui de ses deux enfants qui courait le moins de danger qui tombe le premier, mais la pauvre femme ne sera pas seule à pleurer ; il y en a et il y en aura bien d'autres qui pleurent et qui pleureront.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

SABRETACHE DE TINCHANT *dit* MARENGO

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Ed
PARIS

Une Sabretache de Marengo

La sabretache est l'emblème de notre société. Celle dont nous donnons la reproduction est une des plus précieuses qui existent. C'est la sabretache du régiment de Bercheny au commencement du siècle dernier; elle a vu le feu des combats, le hussard qui la portait faisait partie de l'avant-garde de Desaix, il était du nombre des 150 vaillants du 1er escadron qui, sous les ordres du capitaine de Bégougne de Juniac, enlevèrent dix-sept postes autrichiens avant d'arriver sur le champ de bataille de Marengo (1).

Cette relique de la campagne de 1800 fut un des premiers dons que reçut le Musée de l'Armée; elle y entra d'une façon touchante qui vaut la peine d'être racontée.

C'était tout à fait au début. La salle Turenne, dont la collection Meissonier faisait à peu près l'unique attraction, était seule ouverte au public.

Le général Vanson vit un jour entrer dans son cabinet un brave ouvrier qui lui demanda timidement la permission d'offrir au Musée un souvenir de son grand-père; en disant cela, il montrait un petit paquet enveloppé d'un journal, qu'il avait apporté sous son bras.

Tout d'abord un peu sceptique, le général ne put contenir son émotion en voyant sortir du papier, une belle

(1) *Historique du 1er régiment de hussards*, par le commandant Ogier d'Ivry.

Digitized by Google

sabretache de la Révolution, celle des hussards de Bercheny. Les remerciements furent chaleureux et le souvenir de l'humble cavalier fut aussi bien accueilli qu'aurait pu l'être celui d'un général illustre.

D'après les indications du donateur, M. Mansuy, garde-frein au chemin de fer du Nord, la sabretache a été cataloguée comme ayant appartenu à son grand-père, Tinchant (1) dit Marengo, hussard du 5e régiment (1792).

Comme l'indique son surnom et le numéro de sa sabretache, Tinchant servait en 1800 aux hussards de Bercheny dont le premier escadron était attaché au corps de Desaix.

Du reste, il n'avait pas été le premier propriétaire de la sabretache qui porte sous la pattelette l'inscription suivante : (Comp. no 1 et du premier-Alexandre, hussards).

De plus, le numéro 1 est en drap noir, découpé et cousu, au lieu d'être brodé comme les autres ornements ; en considérant l'envers du drap écarlate, on peut constater les traces d'un 8 brodé antérieurement. Cet objet d'équipement aurait donc appartenu, à l'origine, à un hussard du 8e régiment.

La poche de la sabretache est en basane fauve doublée intérieurement de grosse toile écrue.

La pattelette est recouverte en drap écarlate et bordée, à cheval, d'une bande de veau fauve piquée à 3mm.

En dedans de cette bordure est un encadrement en galon blanc, cul de dé, largeur 22mm. A 2mm et à l'intérieur, est placée parallèlement une soutache de laine de couleur jaune et d'une largeur de 4mm.

Cette différence de couleur du galon et de la soutache

(1) Tinchaut, sur la matricule du régiment (n° matricule 322, Archives administratives de la Guerre).

Digitized by Google

est à retenir; on retrouve cette particularité dans un certain nombre de planches de Martinet.

Au milieu, sur fond écarlate, est placé verticalement un faisceau de licteur, entouré d'une bandelette tricolore et surmonté d'une petite couronne de laurier brodée en laine jaune et verte.

De chaque côté et vers le haut, sur deux rondelles de laine blanche se trouvent d'un côté, à gauche, la lettre majuscule R et de l'autre, le chiffre 1 qui indique le régiment; chacun de ces motifs est entouré d'une guirlande de laurier en laine jaune et verte.

A la base et dans les angles inférieurs s'entrecroisent deux branches de chêne; les feuilles sont brodées en laine jaune et verte également; les tiges, en laine ocre jaune.

La sabretache était suspendue au moyen de trois anneaux de 31mm en laiton.

La hauteur de la pattelette est de 310mm; sa largeur en haut, de 215 et en bas, à la partie la plus large, de 300mm.

C'est, croyons-nous, la seule sabretache connue du 1er hussards pour l'époque de la Révolution; de plus, elle rappelle le souvenir d'un obscur héros de la campagne de 1800. Elle nous est donc doublement précieuse.

J. Rouffet.

Digitized by Google

Un Soldat d'Italie et d'Égypte

(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1792—21 février 1801)

(Suite)

C'étoit autrefois la capitale de la Palestine, et éto une satrapie des Philistins; et Samson, y étant *(sic)* été prisonnier, en emporta les portes sur le mont Hébron à quelque distance de la ville. Elle a un château et des fortifications. Dans la même journée, Monsieur le [*page 16*] général de Songis me donna des ordres pour aller calibrer les pièces du château. Je mis rendis *(sic)*, ayant un artificier avec moi. Notre opération terminée, nous nous hâtâmes de nous rendre au camp. La nuit nous surprit avant de sortir de la ville. Nul Français ne se trouvait à notre rencontre, nous étions dans une cruelle perplexité au milieu d'un peuple barbare. Les habitants que nous rencontrions se faisoient des signes d'intelligence qui sembloient nous annoncer des sentiments peu favorables sur notre compte; les uns quand nous leur demandions la route du camp ne repondoient point, les autres nous donnoient des signes de mépris; ils avoient tous l'air de nous persifler; dans cette triste conjoncture nous ne savions à quel saint nous vouer. Nous fîmes cependant toujours bonne contenance, quoique intérieurement nous savions bien ce que nous pensions. Après avoir bien parcouru des rues, nous vîmes deux ou trois militaires de garde dans une maison. Nous fûmes rassurés

Digitized by Google

sur le champ. Nous leur racontâmes notre triste avanture et ils nous conduisirent jusques auprès de la porte qui conduisoit au camp. Nous courûmes à toutes jambes et nous arrivâmes auprès de nos camarades qui étoient fort en peine, heureux d'en avoir été quite pour la peur.

Le lendemain (28 février) au matin, nous partîmes. Après avoir tant de peines *(sic)*, on se trouve soulagé par la perspective d'un avenir plus doux ; la journée fut des plus agréables, marchant presque toujours dans des campagnes riantes, au milieu d'une plaine verdoyante et riche : mais bientôt cette joie ne fut que momentanée. Il fallut nous arrêter auprès d'une rivière que nous ne pûmes passer vu la rapidité de l'eau. Après avoir travaillé, de concert avec les pontonniers, pendant toute la nuit, à faire des chaussées, nous en partîmes le lendemain. Vers le soir, nous ressentîmes un violent orage : le temps s'obscurcit, le vent, la grêle et une pluie abondante, nous fit passer une nuit bien pénible. A la pointe du jour, nous continuâmes notre route, mais les chameaux s'enfonçoient dans la boue et ne pouvoient presque s'en tirer ; et nous dûmes le bonheur d'avoir tiré nos voitures de la boue qui s'y étoient enfoncées dans la nuit, aux flambeaux que nous avions dans nos caissons. Vers la pointe du jour [1er mars], une horde d'Arabes qui étoient sur une éminence faisoient mine de nous attaquer ; nous battîmes la charge, nous nous disposâmes à faire feu et ils rebroussèrent chemin ; après quelques heures de marche, nous apperçûmes de loin une tour très élevée, nous apprîmes que c'étoit un endroit nommé Ramlet, anciennement Rama ou Arimathie, et nous nous y rendîmes. Rama ou Ramatha est située à cinq lieues de Jérusalem, à quatre de Joppé ; on y voit une grosse tour quarrée quil *(sic)* fut bâtie en l'honneur des Quarante martyrs qui souffrirent le martyre

Digitized by Google

en Arménie ; de Rama on voit dans l'éloignement les montagnes de Jérusalem; les pèlerins y logent quand ils y vont. Le couvent des capucins est bâti dans l'endroit de la maison de Nicodème. Le commerce de cette ville consiste en huiles, savon, fils et toile de cotton. [*Page 17*] Le lendemain [2 mars], nous partîmes bien ralliés, ayant été informé que des tribus d'Arabes y voltigeoient dans les environs et ne faisoient quartier à personne de ceux qui voyageoient isolément ; nous ne fûmes que trop les tristes spectateurs de ce qu'on nous avoit annoncé, car à peine avions-nous fait une heure de chemin, nous trouvâmes sur la route des dragons vêtus de leurs ordonnances, victimes de la fureur de ces brigands. Après quelques heures de route, nous nous reposâmes sur une éminence et découvrîmes devant nous la ville de Joppé, vulgairement dit Jaffa, ville maritime de Palestine où Salomon y faisoit descendre les bois de cèdre pour la construction du temple de Jérusalem. Ce fut là que le prophète Jonas s'embarqua pour aller en Thrace. Elle fut ruinée par les Romains sous l'empereur Tite, elle devint par la suite possession des Arabes *(sic)*, maintenant elle est habitée par les Turcs qui y ont un pacha. La maison qu'abitent les capucins étoit celle de Simon le corroyeur dont il est parlé dans les actes des apôtres ; elle est la résidence de plusieurs Européens ; il y a aussi un grand nombre de Grecs ; ses campagnes sont fournies des orangers et citronniers. Les troupes françaises arrivées avant nous étoient campées à quelques distances de la ville. Accablés de la fatigue d'une aussi longue et pénible route, nous aurions cru nous reposer quelques jours, mais à peine fûmes nous arrivés que nous commençâmes les travaux pour le siège avec la plus grande activité. Le général de division commandant en chef l'artillerie, Dommartin, ainsi que le général Caffarelli,

Digitized by Google

commandant en chef l'arme du génie, ne cessaient pas de donner leurs ordres ; tout se dirigea avec la plus grande exactitude ; il étoit de la plus grande importance d'accélérer ce siège, n'y ayant aucun moyen de fournir des subsistances à l'armée : l'ennemi, à notre apparition, parut bien décidé à soutenir le siège ; il tirait d'un intervalle à autres des coups de canon pour montrer un dessein bien marqué de sa résistance. De notre côté, tout se disposoit pour l'attaque : nos batteries furent dressées, nos bouches *(sic)* bien approvisionnées furent dirigées vers les points les plus saillans ; le génie, l'artillerie, l'infanterie, tous de concert, montrèrent l'activité qu'on devait en attendre pour la réussite d'une si grande entreprise d'où dépendoit absolument le salut de l'armée. Le 17 ventôse (1), vers les sept heures du matin, toutes les troupes furent haranguées dans leurs corps respectifs, et chacun promit de rester fermes à son poste et de combattre vigoureusement un ennemi dont la victoire auroit été le présage pour nous d'une mort certaine. L'on ne peut guère imaginer que des hommes défaits, l'image de la mort peinte sur leurs visages, aient fait dans une aussi courte espace de temps des travaux aussi considérables ; mais la nécessité est ordinairement la mère des vertus militaires, gravées d'ailleurs si profondément dans le cœur des Français, jaloux de s'acquérir une gloire immortelle dans les régions les plus éloignées. Cette valeur ne peut leur être refusée même par les peuples barbares qu'ils ont vaincus *(sic)*.

[*Page 18*] Toutes les dispositions étant faites pour commencer le siège, le général en chef fit écrire par le chef d'état-major la lettre suivante au commandant de la place de

(1) B. retrouve ici la véritable date.

Digitized by Google

Jaffa (1) : « Au quartier général sous Jaffa, le 17 ventôse an 7 de la République Française. Dieu est clément et miséricordieux. Alexandre Berthier, chef de l'état-major, au commandant de la place de Jaffa. Le général en chef Bonaparte me charge de vous faire connoître que Djezzar pacha a commencé les hostilités contre l'Égypte en envahissant le fort d'El'arych ; que c'est par suitte de la même opération qu'il est entré dans la Palestine ; que Dieu qui seconde la justice a donné la victoire à l'armée française qui a repris le fort ; que Djezzar pacha veut conserver ses troupes, mais que les Français veulent les chasser ; que la place de Jaffa est cernée de toute part, que les batteries de plein foüet, de bombes et de brèches, vont dans deux heures en culbuter les murailles et en ruiner les défenses ; que son cœur est navré des maux qu'encouroit *(sic)* la ville en se laissant prendre d'assaut ; qu'il offre sauvegarde à la garnison, protection à la ville ; qu'il retarde, en conséquence, le commandement du feu jusques à sept heures du matin. Signé : Alexandre Berthier. »

Ici, c'est Bonaparte qui parle : « A la pointe du jour du 17, je fis sommer le gouverneur de Jaffa ; il fit couper la tête à mon envoyé et ne répondit point. A 7 heures du matin, je jugeai la brèche praticable. L'adjoint aux adjudans généraux Netherwood, avec dix carabiniers, y monta le premier, et fut suivi de trois compagnies de la 13e demi-brigade et de la 69e, commandées par l'adjudant général Rambaud. A cinq heures, nous fûmes maîtres de la ville qui, pendant 24 heures, fut livrée au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne m'a paru si hideuse. »

---

(1) Le texte qui suit présente des différences assez importantes avec celui que donne la *Correspondance de Napoléon*, XXIX, p. 27 et V, p. 347, n° 4011.

Digitized by Google

Notre escouade d'artificiers étoit toute aux batteries : comme j'y allois porter du poulevrin pour tremper les étoupilles, une balle vint tomber devant mes pieds ; elle m'auroit sans doute atteint si elle n'étoit entrée dans les épines d'un figuier de Turquie qui m'évita le coup. L'on ne sauroit trouver des expressions pour bien rendre l'horreur du sanglant spectacle qu'on avoit devant les yeux, l'agitation qui étoit dans un vaste champ où les officiers de santé exerçant leur pénible ministère, des blessés expirans, des hommes criblés de coups, présentoient le spectacle le plus déchirant; la garnison de la ville, forte de 4.000 hommes, fut passée au fil de l'épée ; le pillage et l'incendie ne cessèrent que le lendemain 18 ; les femmes et les enfans ne furent pas même épargnés, les rues étoient jonchées de cadavres ; l'image de la mort étoit peinte sur tous les visages ; enfin il falloit un courage plus que martial pour ne pas s'attendrir à la vüe d'un spectacle si déchirant. Si le peuple d'une cité quelconque pouvoit se faire une juste idée des calamités que ce fléau destructeur attire après soi, sans doute il ne balanceroit pas un instant de céder à des cohortes qui sonts plus formidables que les siennes ; mais peut-être m'objectera-t-on que les loix de l'honneur exigent cette résistance qui, quoique opiniâtre et onéreuse, [*page 19*] ne manque pas de détruire de fond en comble un peuple vaincu malgré ses efforts ; d'ailleurs, bien souvent le peuple adhéreroit aux propositions des assaillans, mais l'orgueil ou la sotte vanité du despote qui les gouverne en lés asservissant, craignant de voir détruire ses projets tyranniques et ambitieux, cause la perte d'un peuple, vil à ses yeux, pour obtenir une victoire qui doit éterniser son nom, tandis que, si la chance tourne, il périra en mettant un peuple innocent et pacifique à deux doigts de sa perte.

Digitized by Google

Le général en chef, ayant établi son quartier général écrivit la lettre suivante (1) :

« Au quartier général de Jaffa, le 19 ventôse an 7 de la R. F. Bonaparte, général en chef, aux cheiks, ulémas et commandant de Jérusalem. Dieu est clément et miséricordieux. Je vous fais connaître par la présente que j'ai chassé les mamlouks et les troupes de Djezzar pacha des provinces de Gaza, Ramlet et Jaffa, que mon intention n'est pas de faire la guerre au peuple ; que je suis ami des musulmans ; que les habitans de Jérusalem peuvent choisir la paix ou la guerre ; s'ils choisissent la première, qu'ils envoient au camp de Jaffa des députés pour promettre de ne jamais rien faire contre moi ; s'ils étoient assez insensés pour préférer la guerre, je la leur porterai moi-même ; ils doivent savoir que je suis terrible comme le feu du ciel, clément et miséricordieux envers les peuples et ceux qui veulent être mes amis. *Signé :* BONAPARTE. »

Les cheiks et ulémas de Jérusalem envoyèrent de suitte leurs députés pour se soumettre entièrement aux volontés du général en chef; aucune incursion ne fut faite et leur territoire fut entièrement respecté. Pendant notre séjour dans cette ville, nous fîmes des recherches très-exactes dans le domicile des habitans pour y découvrir les armes et munitions de guerre qui pourroient y exister. Nous trouvâmes dans la place une assez belle artillerie, notamment des bouches à feu du calibre de 5; ces pièces furent coulées à Constantinople par des fondeurs aidés des canonniers français qui y étoient en garnison. Les Européens qui faisoient leur résidence à Jaffa furent incarcérés lors de l'arrivée de l'armée et y furent traités indigne-

(1) Texte identique au texte donné dans la Correspondance, t. V, p. 354, n° 4025.

Digitized by Google

ment. Le général en chef prit toutes les mesures nécessaires pour faire inhumer les cadavres ; le nombre en étoit si considérable qu'ils causoient une putréfaction sans exemple. Dans le séjour que nous fîmes dans la ville, nos corps épuisés de fatigues et de lassitude se réparèrent un peu ; le contraste de notre position passée et présente nous donnoit à chacun un espoir d'être mieux à l'avenir, et nous dilatoit le cœur. Un spectacle attendrissant vint encore nous navrer : l'hospice des capucins fut désigné pour servir d'asile à ceux qui étoient atteint *(sic)* de la contagion ; le général en chef voyant ces malheureux étendus sur le quai, le local de l'hospice n'étant pas suffisant pour les contenir tous, ces hommes, dis-je, avoient l'image de la mort peinte sur leurs visages *(sic)*, le discours du général en chef fut très pathétique et les spectateurs qui s'y trouvèrent ne purent qu'en être touchés. Malgré la vigilance des pères qui les soignoient, un grand nombre y périrent.

[*Page 20*] Dès que la ville parut calme, et toutes précautions prises pour y établir la garnison, nous nous disposâmes au départ et partîmes le 24 ventôse (14 mars) et marchâmes le 25, 26, 27. Le 28 (18 mars), nous arrivâmes près d'une rivière où nous y passâmes la nuit. Le 29, nous vîmes devant une maison de campagne des paysans qui nous faisoient des signes d'intelligence en nous montrant un linge au bout d'un bâton en guise de signal. Quand nous leur eûmes fait des questions relatives, ils nous répondirent qu'ils étoient de ceux intéressés à la prise d'Acre et que les mauvais traitemens qu'ils avoient reçu du pacha leur avoit tourné sa haine contre lui *(sic)* et qu'ils désiroient bien sincèrement que nous eussions la réussite de la prise de la ville, nous offrant d'ailleurs tous les petits services dans l'occasion. Dans la journée, nous passâmes

Digitized by Google

des grands marais aux environs d'un moulin où nous nous reposâmes; en continuant notre route, nous découvrîmes ensuitte la ville de Saint-Jean-d'Acre. Le convoi s'arrêta quelque temps pour se rallier, et, ayant découvert la ville de plus près, nous apperçûmes le camp de nos troupes. L'on dépêcha de suitte une ordonnance au général en chef pour le prévenir que l'artillerie étoit prête d'arriver. Avant d'être rendu au camp, nous eûmes encore un obstacle à vaincre : il falloit passer un pont qu'on avoit construit sur un ruisseau pour le passage des troupes. Ce ruisseau, entouré d'eau marécageuse, paroissant avoir ce pont peu propre à porter un poids tel que notre artillerie; les officiers du génie ainsi que ceux des pontonniers, après s'être consultés, crurent nécessaire de consolider ce passage ; après avoir donné des ordres en conséquence, les ouvriers se mirent à travailler avec célérité. Ce travail fut dirigé par le général Andréossi, commandant en second l'arme du génie ; le chef de l'état-major Alexandre Berthier vint voir diriger le travail; il vit placer des chevalets et des grosses solives couvertes de gazon où l'artillerie défila toute sans péril ; vers les neuf heures du soir, nous arrivâmes au camp et parquâmes et nous reposâmes, en ayant grand besoin. Le 1er germinal, tous les chefs des corps se rendirent au quartier général pour recevoir les ordres qui lui furent donnés pour les dispositions du siège de la place de Saint-Jean-d'Acre. Il falloit donner à cette opération toute la célérité possible, car le sort d'une armée harassée de fatigues d'une si longue marche dépendoit du succès de cette place *(sic)*; d'ailleurs, la contagion qui ne cessoit pas de nous poursuivre n'auroit-elle pas fourni un motif suffisant pour nous porter à n'épargner ni peines ni fatigues pour obtenir un heureux succès? Le 2 germinal, tous les travaux commencèrent,

Digitized by Google

tant à la tranchée qu'au camp et au parc ; nous formâmes deux atteliers dont un pour les combustibles et l'autre pour les cartouches d'infanterie que je dirigeois. Nous eûmes en outre une fonderie de balles sous notre direction. La division du général Kléber fut envoyée du côté du Jourdain et un bataillon prit poste à Nazareth. Les pères capucins de cette ville nous aidèrent de tous leurs moyens, et construisirent des cartouches d'infanterie pour notre défense. L'on ne peut se faire une juste idée des [*page 21*] peines et fatigues que l'armée eut à essuyer depuis son arrivée au camp jusques à son départ. Les travaux multipliés en tout genre ne laissoient personne dans l'inaction. Dans le temps que le siège de la ville se faisoit, la division Kléber eut à soutenir un choc violent dans les journées du 17, 18 et 19. Voici un ordre du jour relatif à cette affaire qui fut copié dans le camp (1) :

Ordre du jour du 29 germinal an 7 Rep. Bonaparte général en chef, à l'armée : « Les janissaires de Damas réunis à la cavalerie de Djezzar pacha au milieu des Naplons, Arabes et autres mamloucs d'Ibrahim bey, ont passé le fleuve du Jourdain dans l'intention de faire lever le siège d'Acre ; ils ont été complètement battus aux combats de Nazareth, de Saffet et de Cana, et à la bataille du Mont de Thabor ; un grand nombre est resté sur le champ de bataille ; la plus grande partie de leurs bagages ont été enlevés par nos troupes, entre autres ceux d'Ibrahim bey et des mamloucs qui étaient portés par 400 chameaux. On leur a pris plusieurs drapeaux et pièces de canon. Une partie de ces fuyards poursuivis l'épée dans les reins se sont noyés dans le Jourdain, l'autre a été poursuivie sur la route de Damas. *Signé :* BONAPARTE. »

(1) Corr. de Nap., V, p. 402, n° 4097. Avec de légères variantes.

Digitized by Google

Les sorties multipliées de la garnison d'Acre interrompoient souvent nos travaux ; leur artillerie démontoit plusieurs fois nos batteries, surtout celle de brèche qui étoit très peu distante des remparts ; la quantité des bombes qu'ils nous envoyoient jettoit des éclats qui renversoient aussitôt les ouvrages que nous venions d'établir. Djezzar pacha devenoit chaque jour plus furieux ; les nationaux qui étoient dans la ville et qui ne vouloient pas prendre part à l'action du siège étoient traités cruellement et avec la plus affreuse barbarie. Il y faisoit mutiler les nez, les oreilles ; d'autres étoient liés et garotés et jetté dans la mer. Les habitans des environs, peuple qu'on nomme Druze, nous manifestant leur désir de nous servir de tous leurs moyens, députèrent de leurs communes quelques habitans des plus distingués pour venir rendre hommage au général en chef et lui offrir les productions de leur territoire ; ils demandoient d'établir chaque jour un marché dans le camp de tous leurs comestibles, promettant de se comporter envers nous avec les sentimens de la plus parfaitte considération pour nous. Une telle demande ne manqua pas d'être reçue avec joie et le général en chef leur témoigna sa gratitude, les assurant que si la ville étoit en son pouvoir, il lui donneroit des marques de sa reconnaissance. Ces deputés retournèrent ensuitte pénétrés de plaisir des sentimens qu'ils avoient reconnus dans notre *général*. Un endroit fut désigné dans le camp pour le marché, et le peuple druze vint chaque jour pour y porter ses denrées et comestibles ; un d'entre eux fut chargé de la police du camp et y taxoit les choses qu'on y aportoit ; la bonne intelligence régna avec ces braves gens tant que nous timmes le siège de la ville. Ce ne fut qu'à regret qu'il nous virent quitter leurs provinces ; [*page* 22] ce peuple a le même dialecte, à quelque chose

Digitized by Google

près, que les Egyptiens. Cependant leur prononciation est plus gutturale, leurs habillements ne sont pas non plus bien ressemblans à ceux des Egyptiens; ils sonts affublés dans des simarres, amples et bariolées sur les manches, devant et derrière, parfaittement ressemblantes à celles représentées dans les tableaux de la passion de Notre Seigneur; leurs caleçons sont larges et amples et d'une blancheur éblouissante ; leurs turbans sont ceints d'une écharpe bleue et pointu ou en cône sur le derrière.

Du 1er germinal au 30 floréal, l'armée fut pendant le jour et une grande partie de la nuit livrée aux travaux les plus pénibles. Ayant donné plusieurs assauts, harcelés de toute part par un ennemi féroce et opiniâtre qui nous opposait la plus vive résistance, nous manquions totalement de munitions de guerre, inquiétés par les Anglais de toute part qui aidoient aux ennemis de tout leur pouvoir. Ils avoient deux vaisseaux en croisière devant le port qui nous tiroient instantanément *(sic)* des boulets de tout calibre et jettoient des bombes dont les éclats pénétroient jusque dans notre camp ; un concours de circonstances s'offroient pour nous faire lever le siège. Génie, cavalerie, artillerie, infanterie, tout étoit épuisé de fatigue et de lassitude! Quel parti prendre? Tout bien considéré, il fallut lever le siège pour éviter la perte du petit nombre d'hommes qui restoit encore, la plupart étant si absorbé de maladie qu'ils attendoient presque une mort certaine si on avait tenu le siège plus longtemps. Des ordres furent donnés pour le depart. Tout le regret que nous eûmes fut d'abandonner ces braves Druzes qui avoient tout fait pour nous et que nous voyons *(sic)* livrés à la férocité de leur barbare maître; les capucins de Nazareth qui nous avoient été tant dévoués, quittèrent leur couvent et obtinrent du général en chef de se rendre en lieu de sûreté où ils

Digitized by Google

seroient soustrait aux vexations de Djezzar pacha. Après avoir enfouis les objets qui auraient pu servir à l'ennemi contre nous, nous nous disposâmes ensuitte au départ.

Nous partîmes du camp devant S.-Jean-d'Acre le 1er prairial [20 mai 1799] et nous tînmes la route qui suit. Vers les 7 heures du soir, nous longeâmes le rivage de la mer; le 2 [21 mai], à la pointe du jour, nous arrivâmes devant Caipha (1), ville ancienne ayant quelques fortifications pour défendre la mer; nous y arrêtâmes quelques instants pour attendre que les malades fussent prêts d'évacuer. C'étoit un spectacle digne de compassion de voir des hommes à demi mort vous demander au nom de l'humanité de lui tendre une main secourable et de ne pas les abandonner dans leur malheureux sort. Les voitures d'artillerie malgré l'énorme poids des munitions portoient encore des blessés. Cela ralentissoit considérablement notre marche. Le général en chef et son état-major. descendirent de cheval et s'assirent sur un lit de gazon pour attendre que l'artillerie eût défilé; nous cotoyâmes le rivage de la mer, laissant le mont Carmel sur notre [*page 23*] gauche au couchant. Ce couvent qui existe encore en partie, a donné son nom à des religieux qu'on appelle *carmes ;* aujourd'hui il y a un petit fort sur cette éminence qui servoit d'ambulance à nos troupes. Les malades atteints de la contagion présageoient le sort qui les attendoit. En voici un triste exemple : le 18me régiment de dragons faisant l'arrière-garde de l'armée, entendirent les cris aigus de quelques malheureux qui avoient été délaissés dans le Carmel faute de transport ; un officier de ce régiment fit un trait vraiment héroïque : enhardi d'un mâle courage,

(1) Hayfà. Cf. Corr. de Napoléon, V, p. 433, n° 4145. Bonaparte avait ordonné que l'évacuation des blessés fût finie pour le 30 floréal.

Digitized by Google

il monte avec quelques dragons où les cris s'étoient faits entendre, et, les montant sur leurs chevaux délivrèrent ces infortunés d'une mort certaine. L'après midy de cette journée, nous passâmes près des débris de l'ancienne Tyr de Phénicie. L'on aperçoit encore quelques grosses pierres sur le rivage de la mer, et une partie d'un portique ; il n'y a aux environs de cette ville jadis si célèbre, que quelques masures habitées par des pêcheurs. Nous nous y reposâmes quelques instants et le soir nous arrivâmes près d'une forteresse nommée Tintoura (1) ; nous chargeâmes nos caissons de munitions de petit calibre et y passâmes la nuit. Ce fut là qu'une scène attendrissante se passa de nouveau ; un grand nombre de malades n'avoient pas encore étoit *(sic)* évacués par le manque des transports ; étendûs sur le sable, dans une attitude suppliante ; un rocher sur le rivage de la mer servoit d'asile à quelques-uns qu'on avait éloignés, ne pouvant leur fournir de transports. Le général en chef fit ordonner (2) à tous ceux qui avaient des montures, qu'ils eussent à les fournir ; malgré toutes les invitations faites à cet égard, nous eûmes la triste nécessité, dans cette malheureuse conjoncture, de voir qu'il fallut en laisser sur la place sans pouvoir les soulager. Nous quittâmes ce lieu de douleur le 3 prairial [22 mai] et continuâmes notre route ; et le soir nous arrivâmes devant Césarée. Cette ancienne ville de Palestine, bâtie par Hérode, est renommée dans l'antiquité par les spectacles qu'il y donna au peuple à l'honneur d'Auguste. Son site au bord de la mer et son circuit immense la mettoit au nombre des plus célèbres villes. C'étoit la patrie d'Eusèbe, prélat de grande vertu et érudition. L'on voit encore dans ses décombres quelques

(1) Tantourah.
(2) Corr. de Napoléon, V, p. 434, n° 4147.

Digitized by Google

pans de murailles et des colomnes de marbre renversées (1) et éparses ainsi que la voûte d'une ancienne église ; dans l'intérieur de la cour attenante à cet édifice, il y a un puits d'eau douce, la meilleure que nous ayons bû dans notre long voyage. Le 4 [23 mai], à la pointe du jour, nous partîmes en cotoyant la mer ; dans cette journée, nous fûmes dans la triste nécessité de jetter à la mer nos munitions pour décharger les voitures que les chevaux ne pouvaient plus traîner ; le soir, nous arrivâmes auprès d'un lac ; après y avoir passé la nuit, nous en partîmes le 5 [24 mai] ; le soir, nous couchâmes près d'une maitairie ; le 6 [25 mai], nous arrivâmes dans la matinée à Jaffa. L'entrée de la ville nous fut interdite à cause de la contagion qui y régnoit ; nous cherchâmes un abri sous les citronniers ; nous en partîmes le 8 [27 mai] et continuâmes notre route jusques au 12 [1er juin 1792], que nous [*page 24*] arrivâmes à Gaza ; nous en partîmes le 13 [2 juin], à 7 heures du matin ; la lenteur que nous occasionnoient le chargement des voitures d'artillerie nous mirent dans la nécessité d'en brûler quelques-unes. Je me vais plaindre à mes jambes qui ne purent me conduire assez vite au convoi pour sauver mes effets qui étoient dans un caisson et qui y furent brûlés sans avoir pu rien échapper.

Vers le soir, nous arrivâmes à un puits d'eau douce. Le 14 [3 juin], nous en partîmes ; dans les journées du 15, 16, 17, nous traversâmes des plaines immenses de sable ; le 18 [6 juin], nous arrivâmes à El-Arich : nous y prîmes du biscuit et du riz, et le 19, nous en partîmes et arrivâmes aux puits d'eau douce dont j'ai parlé antérieurement. Les

(1) [L'armée] campa le 3 sur les ruines de Cesarée au milieu des débris des colonnes de marbre et de granit qui prouvent ce que dit Josèphe de cette ville. (Corr. de Napoléon, V, p. 439, n° 4156, au Directoire, Jaffa, 8 prairial an VII.)

Digitized by Google

Arabes qui ne cessent de parcourir ces contrées se montroient sur des éminences non loin de nous. Nous campâmes près de ces puits et plaçâmes des obusiers aux quatre angles du camp pour en imposer à ces Arabes; nonobstant ces précautions, il y eut des audacieux qui y pénétrèrent dans l'intérieur et y volèrent des effets à un capitaine du génie et un sac qui servoit d'oreiller à un sergent tout près de moi, et lui donna un coup de bâton sur la tête. Au cris de ce militaire, les sentinelles firent feu et apperçûmes à la pointe du jour un de ces brigands, nud comme un ver, étendu sur la plaine, victime de sa témérité. Le 20[8 juin], nous continuâmes notre route et le 22[10 juin], arrivâmes à Cathier (1). J'observerai qu'à notre départ de S.-Jean-d'Acre, plusieurs familles catholiques de ses environs, craignant les vexations de Jezzar, abandonnèrent ces lieux emportant avec eux ce qu'ils avoient de plus précieux. Elles nous quittèrent à Cathier pour prendre la route du delta (2); les capucins de Nazareth s'en furent également avec un sauf conduit s'unir à ceux du couvent de Damiette. Nous laissâmes à Cathier quelques malades. Le 23 [11 juin], au matin, nous continuâmes notre route dans un vaste désert aride. Pendant cette journée, la chaleur était si excessive, que, vu le manque d'eau et la lassitude, à peine pouvoit-on se soutenir. Nous vîmes plusieurs hommes tomber en défaillance: les minutes étoient des heures à ceux à qui la soif se faisoit ressentir si vivement; nous vîmes des militaires percer une outre qui étoit sur le chameau d'un général pour se désaltérer.

(A suivre.)

(1) Qatyeh.

(2) Corr. de Napoléon, V, p. 443, n° 4163. au général Berthier, El-A'rych, 14 prairial.

Digitized by Google

LE SIÈGE DE SAVANNAH

(1779)

Un officier du régiment d'Agenois a laissé à ses petits-fils, MM. de Latour-Dejean, un journal (1) intime de ses campagnes d'outre-mer dont nous extrayons quelques passages qui nous ont paru intéressants et qui ont trait au siège de Savannah (Amérique) en 1779.

Cet officier se nommait Séguier de Terson. Il servait depuis 1756 au 4e bataillon du régiment de Béarn (Boisgélin en 1761 et, auparavant, la Tour-du-Pin). Il fit les campagnes de la guerre de Sept Ans et était capitaine en 1760 (5 juin). Réformé à la composition de 1763, replacé capitaine commandant à la compagnie lieutenant-colonelle le 29 février 1768, à la compagnie colonelle le 20 avril 1768, capitaine titulaire le 11 août 1768, capitaine commandant à la formation de 1776 (11 juin), capitaine de grenadiers le 1er septembre 1777, il est nommé chevalier de Saint-Louis le 26 janvier 1779, pour être décoré le 20 mai suivant. Le roi lui accorde, le 10 août 1783, une pension de 400 livres sur les fonds de cet ordre militaire pour « le zèle qu'il a montré en Amérique ». Il obtient une pension de retraite de 500 livres le 24 décembre 1781 et une gratification extraordinaire de 400 livres, mais ayant représenté que sa santé se rétablissait et qu'il désirait continuer à servir, cette pension est supprimée et il rentre à son régiment. Ayant rang de major du 22 mars 1785, Séguier est promu lieutenant-colonel le 25 juillet 1791 et le 17 mars 1792, il quitte le 16e régiment d'infanterie de ligne, ci-devant Agenois, pour jouir de la pension de retraite de 3.000 livres, qui lui est concédée par décret du 7 avril de la même année (2).

Le régiment de Béarn envoie, en novembre 1775, son 4e bataillon à Brest; au milieu de l'année suivante, les 2e et 4e bataillons prennent le nom de régiment d'Agenois, le 1er et le 3e conservent seuls le nom de Béarn.

---

(1) Un journal du siège, rédigé par l'ingénieur O'Connor, est conservé aux archives de la Marine.

(2) Archives administratives du ministère de la Guerre.

Digitized by Google

M. DE TERSON

CAPITAINE AU RÉGIMENT D'AGENOIS

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE CAPITAINE DE CAZENAVE)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le 20 novembre 1775, Séguier part de Nantes pour aboutir, après mille traverses, à Saint-Domingue, où il vient pour tenir garnison en même temps que les régiments coloniaux du Cap-Français (1).

A cette époque, tous les yeux étaient fixés sur cette Amérique où des milices à peine aguerries luttaient contre les formidables troupes de l'Angleterre. La convention de Saratoga, conclue après un échec de ces dernières, fut suivie d'un traité d'alliance signé, le 22 décembre 1777, entre notre ministre Vergennes et les commissaires américains réunis à Paris. « Le Roi de France s'est décidé, non seulement à reconnaître, mais encore à soutenir l'indépendance de l'Amérique. » (Léon Chotteau, *Les Français en Amérique*, Paris, Charpentier, 1876, p. 122.)

La France allait donc combattre au nom de la liberté du commerce et de l'indépendance des mers ; par suite, elle allait se mesurer avec l'Angleterre.

Les troupes de cette puissance s'élevaient en Amérique, le 1er mai 1779, à 33.458 hommes, en face de 27.000 miliciens. Depuis décembre de l'année précédente, un détachement anglais occupait Savannah. Le général Prévôt, à la tête d'Indiens et de réfugiés anglais, dévaste la Floride et la Géorgie, force les loyalistes à défendre, les armes à la main, le gouvernement du roi d'Angleterre : tout le pays est en feu. La Caroline du Sud est menacée.

Le ministre de France à Philadelphie, M. Gérard, eut avec les représentants américains de nombreuses conférences au sujet de l'aide que pourrait donner aux Américains la flotte française qui, sous d'Estaing, croisait aux Antilles. Washington même fut consulté au sujet d'une attaque combinée entre les forces américaines et nos vaisseaux.

L'amiral français, en relâchant à Saint-Domingue, trouva des lettres du consul de France à Charleston et du gouverneur de la Caroline du Sud. « On lui mandait que s'il pouvait paraître sur la côte, il lui suffirait de donner quelques secours aux Américains pour assurer le salut des deux Carolines menacées et, peut-être, la délivrance de la Géorgie, occupée par l'ennemi. » Dans une lettre du 9 mars 1779, adressée au consul de France à Charleston, il marque qu'il a déjà été sondé à ce sujet et parle de la reprise « très douteuse de la Géorgie ».

---

(1) Les régiments coloniaux étaient passés de la Guerre à la Marine par ordonnance du 30 décembre 1772. Le service y était de sept ans. Les hommes se recrutaient au moyen de bataillons de dépôt établis à l'Ile de Ré.

Digitized by Google

Le 6 mai 1779, Gérard écrit à Vergennes que Washington n'est pas d'avis d'une attaque sur New-York, mais croit possible une excursion de d'Estaing sur les côtes. Le nom de Savannah est enfin prononcé. « Sa nouvelle expédition fera la plus grande impression, s'il parvient à détruire la faible marine anglaise dans la rivière de Savannah, dont la privation forcerait les troupes de terre anglaises à évacuer la Géorgie et préserverait la Caroline. » — Dès qu'on soupçonna que la flotte française tenterait une diversion, on supposa qu'une attaque concertée avec Washington serait dirigée sur New-York. Sir Henry Clinton retarda son expédition vers le sud et envoya à New-York les 6.000 défenseurs de Rhode-Island.

Quels étaient les mouvements qui causaient aux Anglais tant d'incertitudes et d'appréhensions? D'Estaing rassemblait, sous le chef d'escadre Barras-Saint-Laurent, deux vaisseaux de 80, neuf de 74, un de 70, sept de 64, un de 50, sans compter les frégates, les corvettes, etc.

Les troupes qui vont prendre part au siège de Savannah sont : le régiment d'Agenois, dont le 1er bataillon vient de rejoindre, au Cap-Français, le 2e, celui auquel appartient Terson, qui y est en garnison depuis deux ans : une compagnie du régiment irlandais de Dillon, un détachement du régiment de Forez, les deux bataillons du régiment de Gâtinais, provenant de ce régiment d'Auvergne immortalisé par d'Assas; cinquante volontaires du régiment de Cambrésis, issus du régiment de Flandre, commandés par le comte de Duras, mestre-de-camp en second; quelques troupes du régiment de Hainault, entre autres la compagnie de Manoël d'Algue; un détachement du régiment d'Auxerrois, qui vient de prendre part à la bataille navale où fut vaincu l'amiral Byron; quelques compagnies du régiment d'Armagnac.

En face des 5.000 ennemis, forts de leurs remparts et de leur excellente artillerie, nous ne pouvions débarquer que 4.000 hommes, presque sans canons. A ce moment, 18 juillet 1779, La Fayette envoie à Vergennes un plan d'expédition comportant 4.300 hommes et l'artillerie nécessaire.

« Il nous faut, ajoute-t-il, des officiers qui sachent s'ennuyer, vivre de peu, se refuser tous les airs : ainsi nous devons prendre peu de colonels et de gens de cour, dont les façons ne sont nullement américaines. » (*Le général La Fayette*, par E. Charavay, Paris, 1898, p. 49.)

Terson s'embarque le 12 août à bord du *Robuste* (1), de la divi-

(1) Au mois de juin 1779, la compagnie de grenadiers de *Terson* était composée comme il suit : de Terson, capitaine commandant; de Barry,

Digitized by Google

sion du comte de Grasse. Le 18, on rejoint l'escadre de M. de Vaudreuil. Le 21, les commandants de vaisseaux approvisionnent leurs troupes en vivres pour trois jours. Au fond, l'idée de d'Estaing était que le débarquement qu'il avait en vue n'était qu'une diversion momentanée et surtout courte. Le 31 août, il écrit au gouverneur de Charleston qu'il se décide à frapper sur l'ennemi commun le coup important qui lui est proposé. « Je néglige la conservation de nos propres possessions pour ne m'occuper que de celles des alliés, mais je deviendrais criminel si les troupes que je mettrai à terre y restaient plus de huit jours. » Il expédie à son allié Lincoln trois vaisseaux et deux frégates pour lui annoncer son arrivée. Ce dernier, qui avait insisté pour que l'attaque se portât sur Savannah, n'avait rien préparé et sa coopération fut à peu près nulle. Les 1er et 2 septembre, une effroyable tempête fit subir de graves avaries à la flotte et cassa un grand nombre de gouvernails. D'Estaing envoya Fontanges à Charleston pour dévoiler ses projets et obtenir des secours pour son débarquement.

Lincoln avait reçu de Washington quelques renforts. La milice pouvait fournir un contingent important. La petite armée américaine n'était pas éloignée, les troupes du général Prévôt, peu nombreuses, ne pouvaient mettre complètement Savannah en état de défense. Le point d'attaque n'aurait donc pas été mal choisi si l'affaire avait pu être brusquée. Pendant deux jours, les troupes sont amoncelées dans des bateaux et s'approchent toujours plus près de la terre. On débarque à sept heures du matin, le 13 septembre. Mais le mauvais temps empêche que l'opération soit conduite avec ensemble. Une avant-garde, commandée par d'Estaing et d'Audune, se porte à deux lieues de Biowlay et à quatre de Savannah : les opérations actives vont commencer.

13 septembre.

« Nous avons descendu à sept heures du matin à terre au même endroit où M. le Comte d'Estaing avait descendu la veille ; le mauvais temps est cause que les troupes n'ont pu débarquer ensemble ; l'endroit où on a établi le camp

---

capitaine en second ; Blandat, lieutenant en premier ; Saint-Sauveur, lieutenant en second ; Le Houx, sous-lieutenant ; Chaussepied, sous-lieutenant ; Mauriège, cadet gentilhomme ; 1 sergent-major ; un fourrier écrivain ; 4 sergents ; 8 caporaux ; 1 frater ; 2 tambours ; 82 grenadiers. Total : 106. (Archives historiques du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

où plutôt le bivac, car personne n'a eu tente, ny marmitte, est au bord de la rivière ; le quartier général est une maison ou habitation, qui appartient à un Américain qui est prisonnier à Savannah ; cet endroit s'appelle Violié. A l'arrivée, on a fait tout de suite de grands feux, on a distribué de la très bonne viande et fait la soupe ; comme nous étions dépourvus de tout ustensile de cuisine, ma Compagnie et celle de Gâtinois, ont trouvé une chaudière assez grande pour y faire leur soupe et celle des officiers des deux compagnies, nous l'avons tous mangée à la gamelle et elle s'est trouvée très bonne ; l'appétit que nous avions n'y a pas peu contribué ; après notre soupe nous avions songé à notre coucher et nous comptions passer une très bonne nuit ; mais, vaine espérance ! à dix heures du soir, il est venu un coup de vent et une pluie sy considérable qu'elle a mis tout le monde aux abois et dans un état pitoyable. Les armes et les gibernes sont hors d'état de pouvoir servir sans de grandes réparations ; cela est fâcheux dans les présentes circonstances où nous sommes au moment de faire le coup de fusil. Ne pouvant porter aucun remède au désordre qu'a occasionné cet orage, j'ai été passer le reste de la nuit chez le général, ou j'ai trouvé beaucoup de monde couché, sur le plancher ; j'y ai pris une place et tant bien que mal, j'ai tâché de dormir jusqu'au jour. Le lendemain le même temps a continué ; nous avons séjourné. La troupe est fort mal, l'officier n'est guère mieux n'ayant pas plus d'équipage que le soldat ; on donne assez de viande, mais on manque de pain pour faire la soupe ; point de pain : en place, on distribue à la troupe du riz, qui est d'une grande ressource..... A 4 heures du soir la pluie a un peu cessé, ce qui a réjoui tout le monde ; les soldats ont raccommodé leurs armes ; il s'y est trouvé quantité de cartouches fort mouillées et

Digitized by Google

hors d'état de servir; on a passé le reste de la journée et de la nuit fort tranquillement, il a cependant plu, mais bien peu.

15. — Nous avons changé de camp ; aujourd'hui l'avant-garde de M. Audune, s'est jointe au corps de M. de Rouvré pour faire faire totalement la circonvolution de Savannah. Nous avons marché une bonne partie du jour; à 6 heures du soir toutes les troupes sont arrivées à leur camp, les trois divisions qui formaient l'armée ont campé un peu séparées les unes des autres pour occuper plus de terrain, mais cependant celle de M. Dillon est à la droite et celle de M. de Noailles à notre gauche, nous occupions le centre où était le quartier général qu'on appelle Minnisahausen.

L'armée des Américains nous a joints aujourd'hui; elle est composée de près de deux mille hommes, le général (1) qui les commande se nomme Lincoln. En tout cette troupe ne me paraît pas bien en état, je n'ai vu que des dragons de la Virginie qui sont très bien montés, le reste est de la milice, enfin on dit qu'ils sont très bons, du moins ils le disent. En outre, il y a le corps du général Paloqui (2) de cent hussards, très bien montés et bien tenus, le chef est polonais; il a levé ce corps à ses frais et dépens, cependant il est aux ordres du Général Américain. Toute cette armée est venue se camper à la gauche de la nôtre, de cette façon nous serrons de très près les ennemis qui par notre position sont coupés au point de n'avoir d'autres ressources que de se battre pour se défaire de nous. Nos

(1) Lincoln n'avait guère avec lui que 150 hommes de troupes réglées; le reste était des milices. *(Histoire impartiale des événements militaires de la dernière guerre dans les quatre parties du monde*, tome II, Amsterdam, 1785.)

(2) Casimir, comte Palawski ou Pulawski, commandant la cavalerie américaine dès 1777 à la bataille de Brandywine.

Digitized by Google

patrouilles vont très près de leur redoute, il y a tous les jours de nos troupes légères, c'est-à-dire les Paloqui, qui vont reconnaître jusque sous les murs de la ville, ce qui fait que les Anglais ne peuvent guère sortir ; on a fait sept à huit prisonniers, mais qui ne veulent rien dire sur les positions de la ville. Il a plu encore toute la nuit, mais le soldat a été très bien, il a fait des grands feux et on a fermé les yeux sur la maraude et, ma foi, on ne s'est pas ménagé sur cet article, car on ne voit que cochons, dindons et oies à profusion.

Le 16 septembre, le général français somme la ville assiégée de se rendre :

16. — M. d'Estaing a été faire une reconnaissance; il a écrit au général anglais, nommé Prévôt, il est génevois, il a sa femme et son fils avec lui, ce dernier est major-général.

La lettre de M. d'Estaing est très honnête et fort bien écrite, faisant envisager à M. Prévôt les risques qu'il courrait à se laisser attaquer, qu'à l'affaire de la Grenade il avait eu toutes les peines du monde à sauver la vie au général qui avait souffert l'escalade. M. Moran (1), capitaine au régiment de Dillon, a été porteur de cette lettre, on a choisi cet officier tant par son esprit et l'usage de la langue anglaise que pour reconnaître l'effet que fera la proposition de M. d'Estaing. Pour cela il a changé d'habit ce qui fait qu'on aurait peine à le reconnaître pour les Irlandais, il n'a point du tout l'accent de sa langue. Le général anglais a répondu qu'on aurait mauvaise opinion de lui de se rendre sans avoir tiré un coup de canon :

(1) Moran fut plus tard major du régiment : en 1781 il avait rang de mestre de camp. La sommation un peu prétentieuse de d'Estaing à Prévôt est reproduite dans Doniol. *(Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis*, tome IV, p. 267.)

Digitized by Google

d'ailleurs on n'avait qu'à lui prescrire les conditions auxquelles on voulait qu'il se rendît ; il a joint à cela beaucoup d'actes de service tant pour M. d'Estaing que pour toute l'armée. Sur cette réponse faite par M. Prévôt, notre général a renvoyé le même parlementaire porter les conditions ; comme on remettait la lettre, les ennemis se sont aperçus que beaucoup de nos curieux s'approchaient de trop près de la ville, ce qui les a fait retirer tout de suite, et ils ont tiré dix coups de canon pour faire retirer tout ce monde. M. de Dillon et M. de Paloqui y étaient avec une partie de la troupe ; ces messieurs ont été fort blâmés par M. d'Estaing... A dix heures du soir est venu un parlementaire des ennemis, pour répondre aux sommations qu'on leur avait faites, ils ont demandé une suspension d'armes pour vingt-quatre heures qu'on leur a accordée, qui doit être finie demain soir 17 à sept heures. On a profité de ce temps pour envoyer à Violié, camp que nous venons de quitter, chercher des vivres, c'est-à-dire du biscuit et du taffia, ces choses commencent à devenir très rares. M. de Cambis, lieutenant de vaisseau, et aide de camp de M. d'Estaing, fut pris hier au soir par les Anglais en allant à Violié, il se trompa de chemin et tomba dans celui de Savannah ; il a été très bien traité, il a soupé avec M. Prévôt et sa femme, et déjeuné ce matin ; on ne lui a rien pris absolument, on l'a renvoyé sur sa parole aujourd'hui. Il craignait l'abord de M. d'Estaing, cependant celui-ci ne lui a fait aucun reproche, il s'est contenté de lui dire : « Mais que diable alliez-vous faire dans cette galère ! » Il lui a répété souvent la même chose et du même ton que Géronte. Le coup de canon vient d'être tiré : par conséquent la suspension d'armes est finie ; les ennemis ont fait répondre qu'ils voulaient défendre la place ; aussi on va tout préparer pour l'atta-

Digitized by Google

quer ; la raison qui leur a fait demander la suspension d'armes, c'est qu'ils attendaient un petit renfort de troupes (1) de quatre ou cinq cens hommes venant d'une petite île appelée Beaufort, ils craignaient qu'on ne les eût inquiétés, mais nous étions bien loin de le pouvoir, à peine avions-nous la moitié de nos troupes descendues et pas une pièce d'artillerie ; le renfort est entré à Savannah par la rivière, au grand contentement des Anglais, et à nos grands regrets ; cela peut contribuer à défendre plus longtemps la place. C'est un événement qui fait honneur à nos ennemis. Ce matin, du temps de la trêve, nous avons envoyé des soldats de corvée, comme j'ai déjà dit, chercher des vivres à Violié, l'officier qui commandait le dit détachement s'est trompé de chemin et a été à celui qui conduit à Savannah. Il n'a vu son erreur que lorsqu'il s'est trouvé aux portes, les Anglais voyant qu'on s'était sûrement trompé, ont fait signe et fait voir le véritable chemin, le tout s'est passé très honnêtement. Il était très aisé aux ennemis de prendre toute cette corvée, on était sans armes ; la prise n'eût pas été petite pour nous et surtout pour moi car j'y avais une grande partie de ma compagnie.

Nous sommes toujours au même camp, il y a eu ce matin des travailleurs pour ouvrir une communication pour aller au camp de M. de Rouvré et prendre en même temps une autre position pour l'armée plus près de Sa-

(1) Le livre de M. Chotteau (*op. cit.*, p. 151) émet à ce moment l'idée que cette arrivée du renfort anglais fut permise soit « par la négligence des Américains soit par leur prévention contre leurs alliés qu'ils soupçonnaient de vouloir conquérir la ville à leur profit ». Prévôt ne paraît pas s'être laissé intimider par la sommation de d'Estaing ; il est assez certain, d'ailleurs, que l'amour-propre des Américains s'accommodait peu de la manière d'être française ; il est visible aussi que Lincoln n'a pas fait son possible pour empêcher Maitland d'amener dans Savannah la garnison de Beaufort.

Digitized by Google

vannah, pour couvrir ces travailleurs, il y avait cent grenadiers armés, de différents régiments, que je commandais, en outre il y avait aussi des dragons et volontaires, le tout était aux ordres de M. Broun, major du régiment de Dillon, c'était moi qui commandais en second ; nous nous sommes portés très près de la ville, les ennemis ne nous ont pas inquiétés ce qu'ils auraient pu faire très aisément, n'étant qu'à la portée du fusil. L'ouvrage a été fini à midi, et nous sommes tout de suite rentrés dans notre camp. J'avais été obligé de laisser à bord du « Vengeur » 15 grenadiers de ma compagnie n'ayant pas assez de place dans les chaloupes pour les mettre, ils ont débarqué ce matin et sont venus me rejoindre ce soir ; ce qui fait que ma compagnie est complète à cinq hommes près.

19. — Nous avons encore la même position : il n'y a rien de bien intéressant aujourd'hui ; une vingtaine d'hommes ont débarqué ; on dit que tout le reste de nos troupes qui sont à bord de nos vaisseaux, était à même de venir nous joindre avec des canons ; si la nouvelle est vraie, elle sera bonne, nous avons besoin de ce renfort, car les ennemis sont très bien retranchés.

21. — Nous avons séjourné encore ces deux jours au même camp, tout ce qu'il y avait de troupes a débarqué, elles ont joint l'armée, il y a de l'artillerie débarquée aussi, mais elle ne nous a pas encore rejoints. M. d'Estaing a donné de l'inquiétude à son armée, il était parti le 20 à neuf heures du matin, sans prévenir personne de l'endroit où il allait, il est resté absent jusqu'au lendemain midi ; il n'avait avec lui que le major-général et quelques dragons à cheval, ce qui pouvait bien ne pas empêcher qu'il ne fût pris ; on l'a craint, se trouvant à portée de nos frégates qui doivent remonter la rivière, pour battre la ville, il y a été et n'est revenu qu'aujourd'hui à midi.

Digitized by Google

22. — Nous avons pris aujourd'hui un nouveau camp, très près des ennemis; nous les serrons au point qu'ils ne peuvent plus sortir de la ville. Nos troupes sont rassemblées et campent dans la même position qu'au vieux camp, c'est-à-dire la division de M. de Dillon à la droite, celle de M. de Noailles à la gauche et celle de M. d'Estaing au centre. N'ayant pu trouver de maison, le général est obligé de camper, il s'est mis au centre en arrière de sa division. C'est d'ici que nous commencerons le siège (1). Quoique très à portée de Savannah, nous sommes au couvert par un grand bois dans lequel nous avons notre camp. Les ennemis pourraient nous faire beaucoup de mal, les boulets lorsqu'ils tirent du canon dépassent notre camp, mais personne heureusement n'a été encore attrapé.

23. — Toute la journée on s'est occupé à des préparatifs pour ouvrir la tranchée; ce soir à 6 heures trois compagnies de grenadiers et trois de chasseurs ont été commandées pour soutenir les travailleurs, ma compagnie en a été; nous sommes arrivés sur le terrain à huit heures du soir, les grenadiers étaient postés à la droite, ventre à terre, et les chasseurs de même à la gauche, et les travailleurs se sont mis à ouvrir la tranchée, c'était M. de Rouvré qui nous commandait.

Les ennemis n'étaient pas sûrement instruits de ce que nous fesions; il fait un très beau clair de lune, et nous pouvons très aisément être aperçus n'étant qu'à cent toises de la ville. Notre opération s'est faite très tran-

---

(1) Deux jours après, le 24, la sape est poussée par les Français jusqu'à 300 verges de l'abatis de Savannah. C'est pour contrarier leurs progrès que le major Graham, avec trois compagnies légères, fait une sortie arrêtée par deux colonnes françaises qui, à leur tour, reculent sous le feu trop violent des canons anglais.

Digitized by Google

quillement, et au point du jour toutes les troupes sont entrées dans le boyau de la tranchée, où nous étions à couvert ; on a donné du taffia à la troupe et M. d'Estaing a envoyé à tous les officiers de la tranchée une très belle hotte (?) que nous avons mangée avec beaucoup de gaieté et de plaisir ; on aurait cru que nous étions à l'abri de tout événement facheux ; on but à la santé de celui qui nous traitait si bien ; comme il était présent, il nous a fait ses remerciements lui-même. On tirait de ce temps-là du canon de la ville, mais les boulets passaient par-dessus notre tête et ne nous fesaient nul effet ; nous étions tous dans une sécurité au point que nous comptions tous ne pouvoir être attaqués. Cependant, au jour, lorsque les ennemis ont vu que nous avions ouvert notre tranchée si près d'eux, ils ont été surpris ; ils ont résolu de faire tout de suite une sortie sur nous, croyant que nous étions fort peu de monde. Ils ont exécuté leur projet à 8 heures du matin, ils sont venus fondre sur nous au nombre de 300 hommes au moment que nous y pensions le moins ; ils étaient sur le revers de notre tranchée, nous n'avions rien vu, et on peut dire que nous fûmes surpris ; toutes les troupes, aussytôt qu'on vit l'ennemi, sortirent de leur retranchement dans l'ordre qui en avait été donné en cas d'attaque, à cause que la banquette de la tranchée n'était pas faite. L'attaque était à notre gauche, où étaient postées les trois compagnies de chasseurs qui reçurent le premier feu des ennemis ; ma compagnie, à la tête de laquelle j'étais, s'y porta tout de suite et chargea très vigoureusement, ce qui fit plier les Anglais ; nous les poussâmes jusque sur leurs lignes ; j'avais fait cette charge avec la compagnie de Gâtinois ; nous étions trop faibles pour aller plus avant. M. Audune qui commandait en second vint nous arrêter et nous ordonna la retraite, ce que nous

Digitized by Google

avons exécuté avec beaucoup d'ordre ; c'est alors que nous avons essuyé beaucoup de canon chargé à mitraille qui nous a tué beaucoup de monde. Nos deux compagnies ont rejoint notre tranchée et le combat a cessé ; sans la manœuvre qu'a fait ma compagnie, en repoussant les ennemis, il y avait une colonne qui venait à notre droite, très considérable, avec des outils pour combler nos retranchements, mais ils furent intimidés en voyant leur monde repoussé, et ils se retirèrent. Ce combat qui n'a duré qu'une demi-heure, nous a coûté, et à moi particulièrement, beaucoup de grenadiers. J'ai eu 10 tués et 11 blessés, mon Lieutenant en pied nommé Blandat tué ; c'est une perte cruelle qu'on a fait en perdant cet officier, il avait 35 ans de service, il devait avoir la croix de St-Louis le 4 novembre, il en avait reçu la lettre d'avis du ministre. La compagnie de Gâtinois a perdu à peu près autant que la mienne, son Lieutenant en pied a été tué aussi et trois autres officiers blessés dont deux le sont dangereusement. Le moment après l'affaire, les ennemis envoyèrent un parlementaire pour demander à relever leurs blessés, ce qu'on a accordé. Il y a eu, pendant deux heures, suspension d'armes, on n'a pas pu savoir la perte exacte des ennemis, elle va à ce qu'on croit à une cinquantaine d'hommes tant de tués que de blessés. Notre perte à nous va à peu près à cent hommes, car quoique les autres compagnies n'aient pas chargé, elles ont perdu du monde par le canon. Après que tous les blessés ont été enlevés de part et d'autre, on est rentré chacun dans ses retranchements et les hostilités ont recommencé et cela a duré tout le reste de la journée ; nous avons eu encore quelques hommes de tués par le chemin qui conduit à la tranchée.

(A suivre.)

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 7 avril, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Bonnardel (Jean), administrateur du chemin de fer de l'Ouest; Cochin (Eugène), capitaine d'artillerie de réserve ; Dehenne (docteur) ; Dulong de Rosnay (comte Hermand); Hénissart (Jules); Lasseray, sous-lieutenant au 39e régiment d'infanterie ; Nervo (de), capitaine au 131e régiment d'infanterie ; Pelcat, sous-lieutenant au 39e régiment d'infanterie ; Pénicaut (Louis) ; Vaucelles (René de), ancien officier de cavalerie.

***

L'Assemblée générale annuelle s'est réunie le 25 avril, sous la présidence de M. Édouard Detaille, à l'issue du dîner qui comptait 97 convives.

M. le Président donne la parole à M. Henry Houssaye, vice-président, qui prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Notre cher Président Édouard Detaille, est très paresseux. Il y a pour attester son extrême indolence les trois ou quatre cents tableaux, dont un bon quarteron de chefs-d'œuvre, qu'il a peints en trente ans, sans compter les aquarelles, les dessins, et les admirables vignettes pour l'*Armée française*, ces deux in-folio qui sont un monument d'illustration aussi parfait et plus vaste que l'*Expédition des Portes de Fer* et l'*Histoire de Napoléon*, de Norvins. Et toutes les commissions dont fait partie Detaille, les jurys, les comités, les présidences, le Musée de l'Armée, la *Sabretache!* On se demande, en vérité, à quoi il peut bien occuper ses journées ! Or, ce grand travailleur que, par une antiphrase qui a été comprise tout de

Digitized by Google

suite, j'appelais un grand paresseux, a reculé cette année devant la tâche vraiment écrasante d'un toast de vingt lignes ! C'est pourquoi, selon son désir, un de vos vice-présidents prend la parole à sa place.

La *Sabretache,* mille sabretaches ! se porte fort bien. C'est maintenant une jeune personne majeure qui court le monde, le bonnet... de police sur l'oreille, avec un revenu de 33.000 francs. Elle a pignon sur cour, sinon sur rue, elle est dans ses meubles, elle donne un *five o'clock* les mercredi et samedi de chaque semaine, et un grand dîner chaque année. Elle a le goût de la dépense, mais elle a le souci de l'économie. En matière de finances, elle retarde même sur son siècle. Elle veut des budgets en équilibre, elle redoute le déficit. Elle a l'agoraphobie, traduction libre : l'horreur du vide dans la caisse. Son budget pour 1902 s'est soldé en bénéfice; — 3.157 francs. Tout de même, elle trouve qu'elle est un peu trop près de ses pièces. Elle est généreuse. Elle a contribué largement au monument de Waterloo, elle donne chaque année pour une valeur de mille francs des reliques françaises au Musée de l'Armée. Elle voudrait en donner davantage. Et puis elle aime les images, les portraits des grands capitaines et des grands soldats, les reproductions en couleurs des uniformes et des types militaires. Pour tout cela, l'argent lui manque un peu. Elle voudrait donc que vous fissiez, vous tous, de la propagande pour elle, afin d'augmenter le nombre de ses amis.

Entre parenthèse, je vous prie d'approuver, par acclamation, naturellement ! les comptes de l'exercice 1902. Ils ont été donnés dans la livraison de janvier du *Carnet.*

J'adresse publiquement les remerciements du Comité et les vôtres à M. le commandant Boppe qui, pendant trois ans, s'est consacré tout entier à la direction du *Carnet.* Nous regrettons que d'autres devoirs l'obligent à l'abandonner. Mais nous nous souviendrons du triennat du commandant Boppe — trois vaches grasses ! — M. le commandant Emmanuel Martin a bien voulu accepter la succession directoriale de M. le commandant Boppe. Il a la curiosité de tout ce qui regarde nos anciennes armées ; il s'est occupé d'histoire militaire. Un de ses livres, la *Gendarmerie française en Espagne, 1807-1814,* a été justement couronné par l'Académie française. Tout cela est plus qu'une espérance, c'est une garantie que dans ses mains le *Carnet* restera digne de la réputation qu'il a acquise en France et à l'étranger. La collection du *Carnet* a déjà une importance majeure pour l'histoire militaire; grâce à la table méthodique sous presse, elle va devenir un précieux instrument de travail.

Digitized by Google

Et maintenant, parlons un peu du Monument français de Waterloo. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après bien des marches et des contre-marches, nous touchons enfin au but. On coule le bronze, on taille le granit. Avant trois mois, l'Aigle de Gérôme sera érigée sur le terrain où, le soir du 18 juin 1815, dans la pénombre crépusculaire, surgit comme un rempart de flamme et d'airain le dernier carré de la vieille Garde. Cette noble et pathétique sculpture rappellera aux touristes qui, promenés du Lion belge au tumulus hanovrien, et du monument prussien de Plancenoit aux tombes anglaises de Hougoumont et de Waterloo, pourraient bien l'oublier, qu'il y a eu des Français tués dans cette bataille épique que Wellington, avec plus de justesse que de modestie, a appelée « la Bataille des Géants ».

Notre monument sera inauguré au mois de septembre prochain. En attendant de nous retrouver outre-Sambre, je bois à vous tous. Je bois à la *Sabretache*. Je bois à l'Armée française, à ses souvenirs, à ses espérances. Les lauriers repousseront au bois. L'Alouette gauloise n'a pas chanté son dernier chant.

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'année 1902 tels qu'ils ont été publiés dans le numéro du *Carnet* de janvier 1903.

***

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de six membres élus du Comité en remplacement de MM. Carnot, Flameng, Saski et Sauzey, membres sortants et rééligibles; de M. le général de la Noé, décédé, et de M. le comte de la Bassetière, démissionnaire.

Sur 1.070 membres que comprend actuellement la *Sabretache*, 368 avaient pris part au vote.

Ont été élus :

MM.	
Martin (commandant)	367 voix
Saski (lieutenant-colonel)	363 —
Sauzey (commandant)	363 —
Bourqueney (vicomte de)	357 —
Carnot (capitaine)	355 —
Flameng (François)	351 —

En outre, 23 suffrages se sont répartis sur 21 membres.

Digitized by Google

Une liste des membres de la *Sabretache* devant être publiée prochainement, le Secrétaire prie ses collègues de vouloir bien lui faire connaître leurs changements d'adresse.

30 avril 1903.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

***

La bibliothèque, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, est ouverte aux membres de la *Sabretache*, *exclusivement*, les mercredi et samedi de chaque semaine, de trois à six heures.

***

ERRATA, *numéro de mars 1903 :*

Page 138. Voir à la page 137 la description de la carabine à *la Pontcharra* dont la photogravure qui en représente une partie a été placée indûment dans le texte de la page 138.

Page 141, deuxième ligne de la note (2). *Au lieu de* 1802, *lire :* 1812.

Pages 189 et 190. *Lire :* comte d'Unsebourg.

Nous rappelons qu'en s'adressant à M. Richet, agent-comptable de la Société, MM. les membres de la *Sabretache* peuvent acquérir la collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'Exposition rétrospective de 1900. Le prix de chaque collection est de 5 fr. 50 pour Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7431

Digitized by Google

Digitized by Google

SAPEURS DU 3E REGIMENT DE LA GARDE ROYALE

d'après un tableau de V. Adam

(MUSÉE DE L'ARMÉE — DON E. DETAILLE)

Digitized by Google

Infanterie de la Garde Royale

(1815-1830)

SAPEURS DU 3e RÉGIMENT

(1825)

La formation de la Garde royale résulte de l'ordonnance du 1er septembre 1815 qui supprime en principe la Maison rouge : mousquetaires, gendarmes, chevau-légers, gardes de la Porte, ainsi que les 5e et 6e compagnies de gardes du corps et les remplace par une Garde royale ayant en infanterie deux divisions et composée de six régiments français et de deux suisses, les 7e et 8e, à trois bataillons par régiment, « organisés comme la ligne », dit l'ordonnance, qui n'est pas, sur ce dernier point, suffisamment explicite. Les compagnies doivent être à 90 hommes, officiers compris, et le total de l'infanterie monter à 720 officiers et 17.480 hommes.

La première ordonnance sur l'uniforme est du 23 septembre 1815, elle donne à l'infanterie française de la Garde l'habit bleu de roi avec revers de couleur variable pour chaque régiment; le bonnet de peau d'ours pour les grenadiers, avec grenade en métal blanc sur le devant.

La compagnie de carabiniers du bataillon de chasseurs (3e de chaque régiment), a le shako couvert de peau d'ours ainsi que les compagnies de voltigeurs ; les fusiliers et les chasseurs porteront le shako de feutre noir. Les grenadiers et les carabiniers ont l'épaulette à frange écar-

Digitized by Google

late, les voltigeurs l'ont chamois et les chasseurs, verte. Quant aux fusiliers, ils l'ont en drap de couleur distinctive et sans franges, ce qui n'eut jamais lieu; ils eurent dès la formation l'épaulette à franges en fil blanc établie par l'ordonnance du 14 octobre 1815. Aux retroussis, deux grenades pour les grenadiers et pour les carabiniers; les voltigeurs ont les cors; les fusiliers, deux fleurs de lys; les chasseurs, un cor de chasse et une fleur de lys.

Le 14 octobre 1815, l'habit est modifié; il n'a plus de revers; mais, sur le devant, neuf boutonnières en galon de fil blanc. Les couleurs distinctives sont ramenées à trois pour les régiments français, de manière à ce qu'elle soit la même pour chaque brigade : 1er et 4e régiments, cramoisi; les 2e et 5e régiments ont le rose foncé; les 3e et 6e régiments ont le jonquille. Ces couleurs sont celles des passepoils, retroussis, parements ou pattes, elles ne varieront plus jusqu'en 1830.

Les régiments suisses ont, par la même ordonnance, le jonquille pour couleur distinctive, ce qui n'eut pas lieu, puisque, dès leur formation, ils eurent le bleu de roi. L'ordonnance donne aux Suisses l'épaulette blanche à tournantes écarlates pour les grenadiers, elle fut toute blanche pour les fusiliers et blanche à tournantes vertes pour les voltigeurs, et cela jusqu'au licenciement.

L'organisation des régiments français de la Garde fut poussée avec une grande activité.

La Maison rouge, qui devait être dissoute en novembre, prolongea ses services jusqu'au 31 décembre 1815, date de son licenciement définitif. C'était la garde nationale de Paris qui faisait le service aux divers postes d'infanterie des Tuileries et elle y fournit tous les jours une garde de juillet 1815 au 1er janvier 1816.

Le 1er janvier 1816, à midi, la Garde royale commença

Digitized by Google

son service aux Tuileries et y remplaça la garde nationale. Ce sont les 1er et 4e régiments d'infanterie qui fournirent la garde montante et le 1er régiment amena pour la parade qui eut lieu à cette occasion son tambour-major et sa musique. La garde nationale prit part à cette solennité militaire ainsi que le régiment des chasseurs à cheval de la Garde, des détachements de la grosse cavalerie, de l'artillerie à pied et de l'artillerie à cheval. L'infanterie et la cavalerie se massèrent sur la place de la Concorde, l'artillerie de la Garde se plaça sur le quai, rive gauche, près du Pont-Royal et les troupes défilèrent ensuite par le quai de la rive droite, l'artillerie débouchant par le pont à leur suite pour entrer successivement dans la cour du Carrousel.

Nous avons vu dans l'ordonnance du 23 septembre diverses dispositions pour les carabiniers et les chasseurs, comme coiffure, épaulettes, ornements de retroussis. En effet, les régiments d'infanterie de la Garde furent composés au début, comme les légions départementales, de deux bataillons de ligne et d'un bataillon d'infanterie légère. Les deux bataillons de ligne, 1er et 2e de chaque régiment, eurent grenadiers, fusiliers, voltigeurs; le 3e bataillon, infanterie légère, eut carabiniers, chasseurs, voltigeurs. Tout ce bataillon ainsi que la compagnie de voltigeurs de chacun des deux autres reçut le fusil de dragon.

Cette organisation ne fut pas un projet en l'air; elle eut lieu; et, ce qui le prouve, c'est l'ordonnance royale du 22 juin 1816 qui supprime les bataillons de chasseurs « qui n'offrent aucun avantage puisque les compagnies de ces bataillons sont appelées à faire le même service que celles des 1er et 2e bataillons », dit cette ordonnance. Or, on ne supprime que ce qui existe.

L'ordonnance ci-dessus est inconnue et on la cherche-

Digitized by Google

rait en vain dans le *Journal militaire* pour des motifs que nous dirons plus loin.

La même ordonnance modifie les troisièmes bataillons, supprime les carabiniers et les chasseurs, les remplace par des grenadiers et des fusiliers.

Les chasseurs qui devaient avoir le shako de feutre d'après l'ordonnance, ne le portaient pas, ils avaient le bonnet d'ours sans plaque ni guirlande que prirent aussi les fusiliers, peut-être lors de la modification des troisièmes bataillons. Les voltigeurs avaient le bonnet d'ours sans plaque, mais avec guirlande. Toutes ces coiffures restèrent en usage jusqu'à la chute de Charles X, mais les voltigeurs, probablement après juin 1816, quittèrent l'épaulette chamois pour prendre celle à corps vert, tournantes et franges écarlates que portaient peu de temps auparavant les chasseurs à pied de la vieille Garde impériale.

Les grenadiers avaient pris au début la plaque de bonnet à poil à grenade en métal blanc se détachant sur un soleil de cuivre; ils reçurent en 1816 la plaque toute en cuivre aux armes de France aux grenades placées obliquement dans les angles inférieurs. Enfin, la Garde reçut le plumet blanc qu'on avait, en 1815, supprimé dans toutes les armes et remplacé par des pompons à la couleur du bataillon; puis des dragonnes qu'on ne voit pas non plus aux briquets d'infanterie dans les dessins très officiels que nous connaissons de 1816.

Les régiments suisses furent organisés bien après les régiments français. D'ailleurs, la capitulation militaire avec la France ne fut signée à Berne que le 1er juin 1816, par Talleyrand, contresignée au même lieu par le gouvernement suisse ou ses délégués, le 6, et ratifiée par Louis XVIII, le 15. Quelque célérité que l'on apportât au recrutement et à l'organisation simultanée des deux régi-

Digitized by Google

ments suisses de la Garde et des quatre de la ligne, on ne put avoir pour la Garde qu'un bataillon par régiment prêt à servir à la fin de décembre 1816.

Le traité avec la Suisse était conclu pour vingt-cinq ans : il stipule que chaque régiment de la Garde aura six compagnies d'élite et dix-huit de fusiliers avec une force totale de 2.277 hommes.

Dans l'article 36, il est dit que l'uniforme de la Garde sera écarlate, mais que le Roi a toute faculté pour le modifier.

L'article 2 parle de chasseurs dans les régiments de la Garde ; on devait, en effet, organiser les troisièmes bataillons en infanterie légère comme pour les corps français, mais leur suppression, peu de jours après, dans la Garde française ne permit pas de donner suite à ce projet.

Les Suisses eurent le bleu de roi pour couleur distinctive et leurs brandebourgs blancs furent disposés sur des revers bleu foncé autrement que les brandebourgs des régiments français.

Leur service commença aux Tuileries le 1er janvier 1817 et fut fourni, ce jour-là, par le 7e régiment, 1er suisse.

Les Suisses eurent le bonnet à poil à plaque pour leurs grenadiers et portèrent constamment aussi le shako pour leurs voltigeurs et leurs fusiliers, avec cordons et guirlandes blancs.

En 1821, lorsque les légions départementales étant définitivement supprimées, l'infanterie de ligne et l'infanterie légère furent formées en régiments, l'infanterie de ligne, en quittant l'habit blanc à revers coupé suivant l'ordonnance de 1812, pour prendre l'habit bleu boutonnant droit, abandonna aussi sans retour la culotte de tricot blanc et la guêtre montant au-dessous du genou de la même ordonnance. Déjà, dès 1816, les bataillons de chas-

Digitized by Google

seurs des légions avaient pris l'habit sans revers et le pantalon long, le tout en drap vert.

Ce doit être en 1821 que l'infanterie de la Garde royale quitta aussi entièrement la culotte et les guêtres pour prendre le pantalon long et ample en drap bleu de roi, avec passepoil à la couleur distinctive, l'hiver; et le pantalon de coutil blanc, l'été, pour la grande tenue aussi bien des officiers que des soldats.

L'épaulette des fusiliers des régiments français changea aussi à cette époque; elle devint écarlate pour les franges et les tournantes; le corps seul resta blanc. Martinet est le premier qui nous montre cette modification dans une feuille d'uniforme datée de 1822.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la Garde royale avaient, en petite tenue, un frac boutonnant droit sur la poitrine, sans brandebourgs. Les officiers, au début, eurent un pantalon de petite tenue en drap gris que conservèrent les tambours-majors. Capote bleu de roi pour les régiments français, ajustée pour les officiers.

On remarquera que nous n'assignons pas de date absolument précise à diverses modifications déjà signalées et à d'autres dont nous allons parler, mais nous ferons remarquer qu'après 1815, il n'est plus question de la Garde royale dans le *Bulletin des lois*, dans le *Journal militaire*, ni dans aucun recueil administratif livré à la publicité, sauf dans quelques devis d'habillement. C'est ce qui a lieu également, en remontant plus haut dans l'histoire, pour la Garde sous le premier Empire; et on trouve aussi, sauf pour les Gardes françaises, peu d'ordonnances sur la Maison du roi sous l'ancienne Monarchie, notamment pour le service.

Cela tient à cette habitude devenue traditionnelle : le souverain, chef suprême de sa Garde, lui communique

Digitized by Google

directement les ordres qui intéressent les différents corps qui la composent sur le service, l'organisation, la tenue, etc.

Louis XVIII n'eut garde de rompre, pour sa Maison militaire et la Garde royale, avec cette habitude reprise par Napoléon Ier et qui ne cessa qu'à la chute de Charles X. Napoléon III rompit avec cet usage et tout ce qui concerne la Garde impériale du second Empire est public.

Le résultat est que les communications adressées directement aux chefs de la Garde se trouvent seulement dans les livres d'ordres des corps, dans les registres des conseils d'administration, parfois, pour la Maison militaire, dans de petites brochures ou des feuillets imprimés distribués aux intéressés. Les archives de la Guerre possèdent évidemment ces renseignements ; mais, peut-être même, ne s'y trouvent-ils pas tous renfermés.

Ainsi les revers bleus des habits des Suisses disparurent vers 1822, sans que nous puissions assigner à ce changement une date certaine ; les brandebourgs blancs furent cousus directement sur le fond rouge de l'habit, ils perdirent leur forme et leurs dispositions spéciales et devinrent en tout semblables à ceux de l'infanterie française de la Garde. Les régiments suisses avaient pris le pantalon long de drap ou de toile en même temps que les français ; le pantalon de drap bleu était orné d'un passepoil écarlate.

Enfin, les Suisses avaient des capotes de drap blanc qui furent changées pour les capotes bleues peut-être aussi en 1822.

Hors du service et probablement aussi à l'exercice ou en tenue de route dans certains moments, toute la Garde à pied avait le chapeau à cornes.

En 1823, tous les régiments de la Garde mobilisèrent leurs troisièmes bataillons qui furent envoyés en Espagne.

Digitized by Google

Il fut expressément interdit aux colonels, et nous avons l'ordre sous les yeux, tout en mettant leur troisième bataillon sur le pied de guerre, d'en remanier les cadres et d'y introduire des sujets d'élite en écrémant les deux autres bataillons.

La Garde prit part à la prise du Trocadéro, enlevé dans la nuit du 30 août 1823. Les 3e, 6e et 7e régiments fournirent leurs six compagnies d'élite à la première colonne d'assaut, qui en comptait quatorze, sous les ordres du commandant Mirmont, du 3e de la Garde.

Les compagnies de fusiliers des mêmes bataillons composèrent la deuxième colonne, sous les ordres du comte d'Escars. 45 pièces de canon furent promptement enlevées aux Espagnols et aussitôt tournées contre l'ennemi.

Le prince de Carignan était monté un des premiers à l'assaut, comme volontaire.

Quelques jours après, les grenadiers de la compagnie du 6e régiment lui offrirent en témoignage de sa vaillance les épaulettes de laine du premier de leurs camarades tué à l'assaut et le nom du prince fut inscrit sur le contrôle de leur compagnie comme marque d'honneur.

Lors des journées de juillet 1830, les 1er, 3e et 7e régiments de la Garde faisaient partie de la garnison de Paris avec les lanciers et un régiment de cuirassiers de la Garde. Le tout présentait huit bataillons, soit 3.800 fantassins; huit escadrons, soit 800 sabres et 150 artilleurs avec 12 pièces.

La ligne et les vétérans ayant fait défection dès le début, il ne resta que la Garde et la gendarmerie.

Il n'y eut donc guère, les 27, 28 et 29 juillet, que 4.000 hommes de la Garde sur lesquels le Gouvernement pût compter, parce qu'il faut défalquer du chiffre total environ 1.300 hommes dispersés en différents postes, aux

Digitized by Google

casernes et à Saint-Cloud. La Garde, très engagée, ne fut pas employée utilement ni avec suite ; les troupes n'eurent ni repos ni nourriture pendant trois jours d'une lutte incohérente et sans direction qui coûta la vie à trop de ces braves soldats.

Les deux sapeurs représentés ici ont été peints en 1825 par V. Adam et appartiennent au Musée de l'Armée.

Ils sont du 3e régiment. L'un, coiffé du chapeau, est en tenue de ville ; l'autre, en tenue de route, sans tablier, le bonnet sans guirlande ni plumet. Chaque régiment avait un caporal et douze sapeurs.

Au licenciement de 1830, les hommes de la Garde royale devant encore du service à l'Etat, et il s'en trouvait un grand nombre dans les compagnies de fusiliers, formèrent les 65e et 66e régiments d'infanterie de ligne créés quelques semaines après la chute de Charles X. Des sous-officiers sortant de la Garde furent attachés aux volontaires de la Charte, dont on souhaitait éloigner de Paris les éléments fort turbulents et qui formèrent en Algérie, en 1831, le 67e de ligne. D'autres volontaires parisiens entrèrent aux zouaves lors de leur première formation et il s'y trouvait aussi d'anciens sous-officiers de la Garde, car lorsque le prince de Joinville passa en revue les zouaves à Alger, peu de temps après, il vit et il a dessiné des capotes de l'ex-Garde en drap bleu foncé sur le dos de certains serre-files des pelotons du nouveau corps où la blouse et les savates du gamin de Paris fraternisaient avec les haillons orientaux des nègres et des Arabes, le tout commandé par des officiers vêtus à la turque. Cette troupe noire de poudre arrivait tout droit des avant-postes et y retourna faire le coup de feu après le défilé.

G. COTTREAU.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Devant Sébastopol, 21 mai (2e).

Cher papa,

Les nouvelles sont de la plus grande importance. Le général Canrobert est remplacé par le général Pélissier et reprend, sur sa demande, le commandement de sa division ; les uns disent que c'est du dévouement à l'antique, les autres que c'est beaucoup de finesse... Le fin mot de tout cela, c'est que c'est tout bonnement un honnête homme et un bon soldat sacrifié à l'Angleterre.

Pélissier prit le commandement à la barbe de Bosquet, Pélissier avec sa main de fer, sa volonté d'acier, sa tête de platine, sa cervelle d'acier fondu, sa langue de vitriol, sa grossièreté de portefaix, son insolence de charretier ; mais, en définitive, l'homme le plus capable de l'armée, l'élève de Bugeaud.

La guerre va être conduite avec une vigueur inconnue jusqu'à présent. Dans quinze jours, Sébastopol serait pris que cela ne m'étonnerait pas. A peine Pélissier avait-il pris le commandement, que tous les corps recevaient l'ordre de se tenir prêts à agir au premier ordre. Ce qu'il y a de superbe, c'est que les ordres vous arrivent comme un coup de foudre, les clairons ont juste le temps de sonner la marche de leur division ; plus de bavardages, plus de can-

Digitized by Google

cans ; les Russes, au moins, comme cela, ne savent jamais d'avance ce que nous allons faire.

Les commandements ont été immédiatement donnés et répartis : le 1er corps (corps de grand siège) se compose de 4 divisions. Il est commandé par le général de Salles. Le 2e corps se compose de 5 divisions. Nous, nous prenons le no 5 du 2e corps : 1re division, Canrobert ; 2e, Camou ; 3e, Mayran ; 4e, Dulac ; 5e, Brunet. Je crois que la 10e division, qui arrive de France, prend place dans le 1er corps, et va prendre le no 5 ; et la 11e division, avec la Garde, formera le corps de réserve sous les ordres du général Regnaud de Saint-Jean d'Angely. Ainsi, vous êtes prévenu : nous sommes maintenant 5e *division* du 2e *corps* (Bosquet). Les Piémontais, les Turcs du Danube et les Anglais du 1er corps forment les divisions de défense de Balaklava. Les autres Anglais occupent les attaques entre l'attaque de gauche et l'attaque de Malakoff. Vous voilà fixé sur notre organisation. La Garde donne depuis quelques jours, elle va alternativement aux attaques de droite (chez nous), où elle dort au dépôt de tranchée, et aux attaques de gauche, chez Pélissier, où on la fait travailler tout comme les camarades ; aussi, tous les bataillons de la Garde qui étaient ici avant la dernière fournée *(sic)*, ont-ils eu leur petit baptême de feu, pas très fort ; mais enfin, ils ont été à gauche, où ce n'est pas sain le moins du monde.

Aujourd'hui, la 1re division du 1er corps (Geslin en est) et la 5e du même corps (ancienne 10e division) ont reçu tout à coup l'ordre de se mettre en marche sur Kamiesch. L'ordre de marche arriva à onze heures du matin, à cinq heures du soir, les deux divisions étaient embarquées et, en ce moment, elles ont pris la mer ; dire où elles sont, impossible. Moi, je crois que c'est l'expédition de Kersch qu'on veut recommencer. Les Russes reçoivent tout par-là,

Digitized by Google

il n'y a plus moyen pour eux de rien recevoir par Perecop, parce que, là, on y meurt comme des mouches rien que d'y passer. Aujourd'hui, à cinq heures du soir, le 1re division du 2e corps et la 5e du même corps (nous), recevions l'ordre de nous tenir prêts à marcher en avant. Comme nous avons en ce moment quatre de nos compagnies à la tranchée, ce ne sera pas évidemment pour cette nuit-ci, mais ça peut être pour demain ou après. Les corps qui composent ces deux divisions sont : 1er chasseurs à pied, 1er zouaves, 7e de ligne, 20 et 27e de ligne, 4e chasseurs à pied, 11e, 16e, 25e légers, 49e de ligne, nos compagnies du génie et 4 batteries de campagne. Nous allons, dit-on, passer la Tchernaïa et nous établir à une lieue en avant sur les hauteurs occupées en ce moment par des pulks de cosaques. Il y aura bien quelques batteries à enlever, quelques tranchées à combler pour faire passer notre artillerie ; mais, après tout, ce n'est pas la mer à boire, ça se fera et nos hommes sont si las de la tranchée, ont si chaud sur ce terrain où il n'y a pas un brin d'herbe, et ont tellement assez de l'inaction et des pertes journalières sans combat ; ont, en outre, une si incroyable confiance en eux-mêmes, que ça se fera admirablement bien ; et quand ils vont voir devant eux de beaux bois, de l'eau en abondance, du vert pour nos mulets, l'air pur, moins les bombes de Malakoff, ils vous enlèveront ces hauteurs superbement, si toutefois elles sont défendues. Maintenant que nous partons, nous pourrions vous dire que la tranchée est un endroit très *malsain*, il y a dans l'air trop de plomb et de fer pour que la respiration se fasse aisément ; et cependant, l'insouciance et les plaisanteries des soldats qui y sont depuis longtemps sont telles que, si pendant une heure vous y passiez, vous vous demanderiez si, vraiment, ces gens-là savent qu'ils courent quelque danger de mort. En

Digitized by Google

Digitized by Google

TIRAILLEURS ALGÉRIENS EN CRIMÉE

Fac-Simile d'une photographie du temps

(COMMUNIQUÉ PAR M. EDOUARD DELAILLE)

Digitized by Google

pleins champs, il y a de la place pour le boulet, les canonniers ne peuvent pas prendre leur temps pour pointer sur les masses mouvantes comme ils le font à la tranchée. C'est l'histoire du chasseur qui tire sur un animal qui marche et celle du tireur à la cible qui peut régler son tir et corriger ses coups. Aussi nos corps désignés sont-ils dans la joie. Les autres sont jaloux de nous. Il faudra tout de même que les grand'gardes ouvrent joliment l'œil la nuit, car les Russes sont comme les hiboux, ils ne sortent que la nuit. Nous en avons donc fini avec la tranchée! Plus de bombes, quelle chance! Nous allons donc les voir de près et en plein jour, si toutefois ils nous attaquent; et, pour être vrai, il faut dire que c'est dans les probabilités. Mais, cette fois encore, je suis protégé par le bon Dieu, car quoiqu'il m'arrive, toutes les hauteurs réunies ne sont pas si difficiles que cet affreux Mamelon Vert (1) dont l'attaque est définitivement résolue, ce qui sera un rude morceau à avaler pour les pauvres diables qui restent ici. Ce Mamelon Vert a réellement un physique repoussant; on ne voit que gueules de canons, sans compter que peut-être il est miné, sans compter encore qu'une fois dessus (car on y arrivera), on aura Malakoff à côté de soi; or, Malakoff est un voisin des plus désagréables; une toux continuelle, cher papa; il a la malhonnêteté de vous cracher à la figure. Entre honnêtes gens et entre gens bien élevés, ces sortes de choses-là devraient être défendues. Je vais tâcher de vous faire comprendre nos attaques. Sébastopol forme une espèce d'ovale, d'ellipse coupée par son port. La partie la plus considérable de la ville est du côté attaqué; derrière la partie non attaquée et, par conséquent, en arrière des

(1) Alphonse a pourtant échappé aux dangers de l'assaut du Mamelon Vert, auquel il a pris part le 8 juin, et il a succombé à l'attaque des hauteurs de Cavriana en 1859. *(Note du père de l'auteur des lettres.)*

Digitized by Google

forts Constantin et du Nord, sont des hauteurs peu accidentées et s'élevant en pentes assez douces. Ces hauteurs sont actuellement garnies de fronts bastionnés en terre, armés des plus gros canons qu'on a retirés de la ville en vidant les arsenaux et en enlevant quelques batteries de défense, dont le feu à longue portée ne pouvait plus servir en raison des rapprochements des attaques. Ces fortifications en arrière sont établies dans le cas où l'on prendrait la ville, pour pouvoir la battre par un feu plongeant; seulement, comme le port est très large et les fronts bastionnés ou à crémaillère assez éloignés, les troupes qui occuperaient la ville de la partie Sud seraient à 1.800 ou 2.000 mètres des batteries et pourraient, à la rigueur, se garantir par des travaux, des épaulements, des maisons remplies de terre, des murs de jardins avec remblais, contre les boulets et les obus; quant aux bombes, comme elles passent partout, on en a tout autant à la tranchée qu'on en aurait en ville; seulement, en blindant des maisons, on pourrait encore garantir les troupes pendant le temps nécessaire pour détruire les vaisseaux qui restent, les magasins, etc., etc.

Je ne suppose pas qu'on veuille garder indéfiniment une ville en ruine, mais l'occuper jusqu'à la conclusion d'un arrangement ou toute autre chose. La partie Sud de la ville forme donc une ligne presque droite et légèrement courbe dont une des extrémités s'appuie à la mer et est garantie par le fort dit de la Quarantaine. De ce fort au point où ça tourne, il y a le bastion du Mât, le Bastion Central et le Grand Redan, ouvrage très sérieux qui appuie la gauche de la ligne (gauche en nous regardant, par conséquent, le côté opposé à la mer). Tous les ouvrages, construits avec un art infini, sont en terre, sauf un misérable mur crénelé, semblable à un mur d'octroi, qui relie la Quarantaine avec le bastion le plus rapproché. Ces premiers ouvrages, au

Digitized by Google

Mât et au *Central*, sont dans un état affreux, mais les Russes ont une seconde ligne de défense derrière laquelle ils sont établis en grande partie. En arrière de cette ligne, sont des barricades reliant des maisons comblées avec de la terre ou blindées; je ne parle pas des défenses accessoires répandues partout avec cette prodigalité particulière à cette nation. Perpendiculairement aux lignes de défense, sont des ravins plus ou moins profonds qui, par conséquent, aboutissent à Sébastopol.

Le Grand Redan, qui compte ses pièces par centaines, est la part du gâteau affectée aux Anglais; voilà pourquoi ils sont entre nos attaques de gauche et de droite. A l'extrémité du port, s'étend une baie; entre cette baie et nous, sont les deux collines sur lesquelles sont Malakoff et le Mamelon Vert, ainsi nommé à cause de la verdure qui l'entoure. Entre le Grand Redan et Malakoff et toujours perpendiculairement à la ville, est le ravin de Karabelnaïa qui sépare les attaques anglaises des attaques françaises; plus loin et tout à fait à notre droite, est le ravin du Carénage qui vient tomber perpendiculairement à l'extrémité de la baie, précisément près d'un arsenal où on carène des vaisseaux, d'où le nom de Carénage. Malakoff et le Mamelon Vert sont donc entre le Grand Redan et le Carénage. Sur le versant qui descend du Mamelon Vert sur le ravin du Carénage, sont établies les Batteries blanches, ainsi nommées parce que la terre avec laquelle on les a construites est crayeuse; et, de loin, elles sont blanches.

Vous comprenez que nos attaques ne peuvent cependant pas toujours aller en ligne droite, il faut donc tourner. Eh bien, perpendiculairement à l'extrémité du port et coulant dans la direction de l'axe du port, est la Tchernaïa, petite rivière, plus affreuse et plus petite que la Seille, qui vient tomber juste dans la baie. Alors, de cette rivière à

Digitized by Google

l'extrémité droite de nos tranchées et dans une direction semblable à celle d'un crochet, sont établies des batteries très considérables, à nous appartenant, qui battent le Mamelon Vert, les Batteries blanches et Malakoff, et qui pourraient même couler des vaisseaux s'ils n'étaient pas défilés soigneusement contre les maisons.

De la dernière de ces batteries, on arrive par une pente très raide sur la Tchernaïa, de l'autre côté de laquelle est la batterie russe dite *Batterie du Phare*. Maintenant, à notre droite et allant alors en sens inverse, mais en suivant constamment les crêtes des hauteurs, s'étend un petit mur avec fossé flanqué de redoutes, de queues d'hironde, qui va jusqu'à Balaklava, etc., qui a 12 ou 14 kilomètres de long au moins; les hauteurs par là sont imprenables. Vous voyez donc que, parti de Kamiesch à hauteur de la Quarantaine et longeant nos tranchées constamment, en laissant Sébastopol à main gauche, vous arrivez au point de droite, vous faites alors un petit avant à droite, comme si vous vouliez vous éloigner de la ville, et ayant alors Sébastopol à droite, vous arrivez, en longeant le mur, à Balaklava.

Voilà donc la topographie de nos positions; comprenez si vous pouvez, je ne puis pas m'exprimer plus clairement. Vous devez comprendre aussi que si on avait pris de prime abord Malakoff qui est juste au tournant du port, nous aurions eu une position offensive superbe; on l'attaqua; mais, soit que l'attaque se fût faite trop tard, soit qu'elle fût poussée trop mollement, soit que les Russes aient employé une activité de fourmis si prodigieuse à le fortifier, que la défense dépassât l'attaque en force; bref, il arriva que d'une attaque d'abord réelle, on en arriva à n'en plus faire qu'une fausse attaque. Les combats que nous avons eus à la droite eurent lieu la nuit; tant que

Digitized by Google

nous avons cheminé, les Russes, par leurs sorties, voulaient arrêter nos travaux; voilà pourquoi, comme on ne bougeait plus à gauche, ils furent si tranquilles tant que nous cheminions à droite, et pourquoi ils nous fatiguèrent, si souvent. Aussitôt que le génie déclara ne pouvoir plus avancer, il fallut bien s'arrêter ; le Mamelon Vert, qui était nu comme un melon quand nous sommes arrivés, se transforma, pendant notre cheminement, en forteresse ; puis les Russes, voyant que nous n'avancions plus, firent des parallèles en avant des batteries du mamelon, puis des batteries d'appui, puis, enfin, imitèrent en triplant les exemplaires, tout ce que nous faisions; si bien qu'aujourd'hui on ne saurait pas dire lequel des deux assiège l'autre. A gauche, on ne faisait plus rien et nous commençions à croire que dans neuf ans on pourrait bien, comme à Troie, construire un cheval de bois, quand les Russes, après notre fiasco du 9, voulurent relier leurs embuscades de gauche par une parallèle : ils avaient même construit une sorte de quadrilatère fougassé, et se disposaient à prolonger une parallèle en avant du Bastion Central. Pélissier jugea qu'il n'était pas prudent de laisser aller les choses et fit attaquer et enlever les embuscades et le quadrilatère qu'on n'eut pas le temps de faire sauter avec les fougasses. On changea rapidement, par un travail des plus hardis, les gabions de place, et nous nous trouvions avoir une quatrième parallèle. Seulement, le petit boyau qui va du quadrilatère au Bastion Central resta inoccupé, ni par nous, ni par eux, par la raison qu'il est perpendiculaire aux parallèles. Voilà, avec les tentatives russes pour reprendre ce qu'ils avaient perdu et la reprise des travaux de ce côté, le motif des combats des 13, 14, 15, 16 avril, 2 et 3 mai ; voilà pourquoi, inquiets de ce côté, les Russes nous ont laissés tranquilles à droite.

Digitized by Google

Maintenant, les Anglais qui cheminent sur le Grand Redan et qui ont des sorties à tout instant ne peuvent plus avancer à cause du feu du Mamelon Vert. Pélissier leur a donné sa parole qu'on le prendrait; et ces Anglais, qui auraient dû prendre Malakoff il y a six mois, quand il n'y avait rien autour, au lieu de boire du brandy qui les a fait mourir l'hiver dernier, vont être cause que nos colonnes, à nous Français, vont manger un gâteau plus dur que le biscuit de l'administration.

Maintenant, nous allons marcher perpendiculairement au petit mur dont je vous ai parlé, nous traverserons la Tchernaïa, qui coule jusqu'au pied du mur, parce qu'elle fait un coude, et nous irons nous établir, très probablement, sur les hauteurs de l'autre côté de cette rivière, assez loin de Sébastopol et sur le flanc gauche de Liprandi, lequel va être obligé de détacher des divisions pour attaquer Kersch qui sera occupé par nos troupes demain, très probablement. Les Turcs du Danube sont revenus et vont sans doute attaquer Liprandi sur son flanc gauche ; il faudra alors qu'il reçoive sa *pile* ou que les divisions qui sont au Belbeck et à l'Alma viennent à son secours ; et alors, nos troupes d'Eupatoria pourront agir et culbuter les Russes en les attaquant par derrière dans leur marche.

Vous pouvez vous rendre à peu près compte de la position du siège, nous ne sommes et n'avons jamais été que près du Bastion Central, mais jamais *dedans;* votre jugement, avec ces détails, pourra suffire à vous faire juger de la véracité des récits, quand on vous parlera de port, de bastions, de prise de fort, etc.; vous serez peut-être la [seule] personne de Metz qui aura des détails aussi complets.

(A suivre.)

* *

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

Digitized by Google

ROY Fils, Éditeur

Le 95e Régiment d'Infanterie de Ligne à Nuremberg en 1806

L'Historique du 95e régiment d'infanterie (1) décrit, ainsi qu'il suit, les tenues que devait porter ce régiment :

En décembre 1804 : L'infanterie de ligne porte l'habit bleu à revers blancs, passe-poils rouges. Collet et parements rouges, *pattes de parements blanches* pour les grenadiers et fusiliers, *collet et épaulettes jaunes* pour les voltigeurs qui *portent le shako*, culotte blanche. Chapeau pour les fusiliers. Bonnet à poil pour les grenadiers.

Par décision du 26 mars 1806, le shako est donné à toute l'infanterie, les compagnies de grenadiers conservent le bonnet à poil à plaque. *Les habits sont raccourcis* pour la troupe. Le collet est rouge pour les grenadiers et fusiliers et jonquille pour les voltigeurs ; les parements rouges *à pattes blanches* pour tout le monde. Les officiers conservent l'habit long.

Il suffit de jeter les yeux sur la planche en couleurs insérée dans le présent numéro du *Carnet*, pour voir qu'il y a loin de la coupe aux règles théoriques. Nous savons tous, du reste, qu'il est impossible de décrire un uniforme sur des modèles ou des données qui ne doivent, le plus souvent, pas être généralisés.

Cette planche représente en effet, d'après une notice écrite en allemand, au bas de la gravure originale : « Le « 95e régiment d'infanterie de ligne française. Ces militaires, « venus le 7 mars 1806 à Nuremberg, remplaçant le 27e régi-

(1) *Historique du 95e régiment de ligne*, 1734-1888; Bourges, Tardy-Pigelet, 1888.

Digitized by Google

« ment d'infanterie légère, y sont restés cantonnés chez les « bourgeois jusqu'au 29 septembre de la même année. »

Cette planche a été reproduite d'après la gravure en couleurs du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (1), dont une copie à l'aquarelle, provenant de la collection du général Vanson, se trouve au Musée de l'Armée.

C'est un de ces rares et précieux documents dans lesquels nous pouvons retrouver la physionomie de notre armée à l'époque de l'épopée impériale.

Il ne faudrait pas s'arrêter à y rechercher un intérêt artistique; de dessin souvent médiocre et d'aspect assez primitif, ces gravures ont au moins le mérite d'avoir été tracées et coloriées par des témoins oculaires consciencieux. Leurs auteurs, la plupart du temps des Allemands à l'esprit réfléchi et observateur, se sont appliqués avant tout à établir des œuvres de scrupuleuse exactitude; ils n'ont pas songé à embellir leur sujet, ils ont fait vrai, ce qui est mieux (2). Eux surtout, qui avaient constamment nos soldats sous les yeux, pouvaient les reproduire. Il en a été ainsi pour le 95e, et il serait bien inutile de chercher en France des renseignements iconographiques sur ce régiment qui, depuis sa formation, en 1798, jusqu'à la fin de l'Empire, n'y a jamais tenu garnison.

En effet, en 1798, le 95e fait partie de l'armée d'observation sur le Rhin; dès 1799, il se rend à Mayence et guerroie en Allemagne et dans les Grisons jusqu'en 1801. De là, il va en Batavie, tient garnison à Berg-op-Zoom, Middelbourg

(1) Collection Hennin, vol. 149, 1806. Cette estampe se trouve également dans la très riche collection de M. Glasser.

(2) Du moins aussi vrai que possible, car chacun s'ingéniait à s'habiller selon ses goûts; l'essentiel est que, comme il arrive malheureusement trop souvent en pareil cas, la fantaisie du dessinateur ne soit pas venue ajouter à la fantaisie déjà si grande du modèle.

Digitized by Google

et Terwer. En 1803, il part en Hanovre qu'il ne quitte, avec le 1er corps, que pour les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz. Après la paix, il se rend à Nuremberg où il se repose jusqu'au 29 septembre 1806 (1). Puis il fait la campagne de Prusse et y reste jusqu'en septembre de l'année 1808. A la fin du mois d'octobre de la même année, il arrive en Espagne. Le 1er bataillon demeurera dans la Péninsule jusqu'après la bataille de Vittoria, les 2e et 3e bataillons, seulement, iront rejoindre, en 1813, la grande armée à Cologne et terminer leur carrière au siège de Dantzig.

Dans toutes ses étapes, le 95e ne devait donc rentrer en France que pour la traverser rapidement, et nous pouvons nous féliciter de ce qu'un habitant de Nuremberg ait songé à profiter d'un des rares moments de repos que ce régiment ait pu prendre, pour nous en conserver une

---

(1) Les dates de l'arrivée ou du départ du 95e régiment (7 mars et 29 septembre 1806) données dans le texte qui accompagne la gravure, sont bien exactes. Les ordres de marche officiels que nous avons consultés aux archives de la Guerre ne laissent aucun doute à cet égard. S'il pouvait en rester, ils seraient immédiatement levés par la note suivante, publiée le 8 mars 1806 dans la *Gazette du District de Nuremberg*, n° 67 :

« Nuremberg, le 7 mars.

« Un détachement de troupes françaises est entré à l'improviste la « nuit dernière dans cette ville. Il a été suivi dans la matinée d'aujour- « d'hui par le 95e régiment d'infanterie, sous le commandement du gé- « néral Frère, faisant partie du corps d'armée du général Bernadotte. Les « troupes ont d'abord fait un seul front depuis l'Hôtel de Ville jusqu'à la « place Marlet, après quoi, un petit détachement de ces troupes, accom- « pagné de la musique turque, a été remettre l'aigle chez le colonel qui « loge à l'hôtel de la Roue du Puits dorée. Les troupes ont ensuite été « logées chez les habitants. »

L'historique du 95e, qui donne la date du 15 avril 1806, comme celle de l'arrivée de ce régiment à Nuremberg, doit donc être rectifié sur ce point.

— Nous adressons ici nos remerciements à M. le maire de la ville de Nuremberg, ainsi qu'au savant archiviste de cette ville, M. Mummenhof, qui nous ont très obligeamment communiqué de précieux renseignements ainsi qu'une note très intéressante sur l'occupation de Nuremberg par les troupes françaises.

Digitized by Google

image très complète, puisqu'elle comprend toutes les catégories de tenues, depuis la tête de colonne jusqu'aux compagnies de voltigeurs.

Le dessinateur a même ajouté, pour ne rien omettre, le gendarme classique et un chasseur à cheval du 5e régiment (1), une estafette ou une ordonnance, sans doute, qui devaient compléter la garnison. La pose profondément détachée qu'affecte ce cavalier léger au milieu de ces fantassins parmi lesquels il se trouve fourvoyé, est tout un poème de malicieuse observation... à moins que l'artiste n'ait reculé devant la difficulté de dessiner les brandebourgs du dolman et en ait profité, selon un vieux procédé des maîtres, pour nous faire voir son sujet de dos !

Le 95e porte vraisemblablement, dans cette estampe, les tenues qu'il avait pendant la campagne de 1805. Les amateurs d'uniformes noteront avec plaisir la brillante tête de colonne de ce régiment : sapeur légendaire, tambour-major au plumet tricolore, tambours au cercle de caisse peint encore aux trois couleurs et, surtout, le chef de musique et le musicien nègre (2).

Mais ce qui donne un intérêt tout particulier à cette gravure, c'est qu'elle nous renseigne sur la première tenue portée par les voltigeurs de ce régiment.

On sait que les voltigeurs venaient d'être créés dans les régiments d'infanterie de ligne par un décret du 2e jour complémentaire de l'an XIII (19 septembre 1805),

---

(1) Le 5e régiment de chasseurs à cheval faisait partie de la même division que le 95e. Dans l'estampe de la collection de M. Glasser, le sommet du plumet du chasseur est jaune au lieu d'être blanc, ce qui est plus conforme à la tradition.

(2) Nous avons vainement cherché la raison de la couleur tranchante bleu clair des collets et parements. Ces distinctions, les parements en pointe et les galons restent pour nous un mystère que pourraient seulement élucider le cahier d'ordres du régiment ou une correspondance du colonel qui décidait ces questions de haute fantaisie.

Digitized by Google

qui n'avait fait, d'ailleurs, que consacrer officiellement un état de choses existant déjà dans la plupart des corps.

Il n'était pas question d'épaulettes dans le décret, mais beaucoup de voltigeurs s'empressèrent d'adopter des épaulettes à franges, le plus souvent de couleur verte (1), mais qui furent aussi différentes, selon les régiments, et varièrent du vert au jaune avec toutes les ressources des tournantes de diverses couleurs.

Les mémoires, les estampes, les collections nous ont conservé des traces nombreuses de cette fantaisie. Une circulaire du Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre, « rappelant que la dépense des épaulettes vertes « ne doit pas être admise pour les compagnies de volti- « geurs, attendu que le décret qui a ordonné la formation « de ces compagnies ne leur affecte pour marque distinc- « tive que le collet chamois et qu'ainsi ils ne doivent « avoir d'autres épaulettes que celles des fusiliers », ne parvint certainement pas à faire disparaître ces ornements qui subsistèrent jusqu'à la fin de l'Empire.

Les voltigeurs du 95e (2) arborent l'épaulette verte unie et, détail essentiel, car il répond à une erreur très répandue, ils sont coiffés du chapeau, qu'ils ont d'ailleurs porté pendant un temps assez court et qu'ils devaient échanger en 1807 contre le shako. Ils sont encore soigneusement rasés et n'ont pas laissé pousser les moustaches que, dans certains régiments, les voltigeurs ne tarderont pas à revendiquer en qualité de compagnie d'élite.

Pour l'ensemble des uniformes représentés, il est

(1) Le choix de la couleur verte vient sans doute du souvenir des épaulettes vertes que portaient autrefois les compagnies de chasseurs d'infanterie de ligne, supprimées en 1791.

(2) Les trois compagnies de voltigeurs avaient été formées au 95e, le 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805), et les deuxièmes compagnies de chaque bataillon correspondant, dissoutes à la même date.

Digitized by Google

intéressant de se reporter aux règles de tenues laissées au régiment l'année précédente par le général Schauenbourg, lors de l'inspection qu'il avait passée du 95e, le 25 thermidor an XIII (13 août 1805), à la veille de la campagne (1).

Tenue. — La tenue de MM. les officiers a été trouvée très belle, régulière et décente. Celle des sous-officiers est également bonne et fort propre. Cependant les chapeaux devront être, autant que possible, coupés à égale grandeur et plus régulièrement tenus dans la forme prescrite par le règlement de police (2).

Habillement. — Les habits, vestes, culottes, guêtres et souliers devront à l'avenir être façonnés de la manière suivante.

Habits. — La mesure se prendra l'homme ayant la position sous les armes, on lui fera mettre genou en terre pour régler la longueur, la taille aura quatre pouces d'un bouton à l'autre de largeur et sera prise à hauteur des hanches, le collet sera à deux pouces quatre lignes de hauteur pour le premier rang et d'une ligne de moins pour chacun des deux derniers. Les revers (3) auront trois pouces onze lignes de largeur sur la poitrine à la hauteur du troisième bouton, deux pouces six lignes à la patte d'oie et trois pouces dans le bas. Ils seront diminués de deux lignes de largeur sur ceux des hommes des derniers rangs, les parements auront trois pouces de hauteur.

Vestes. — Elles devront avoir trois pouces six lignes de basques en hauteur sur cinq pouces d'échancrure, les poches seront cousues, les collets de quinze lignes de hauteur.

Culottes. — Elles devront bien emboîter les hanches, être bien fendues et assez aisées pour que l'homme puisse librement mettre le genou en terre.

---

(1) Archives de la Guerre.

(2) Le régiment ne pouvait depuis longtemps se fournir qu'à l'étranger et se plaignait de la mauvaise qualité des feutres et des draps. Rien d'étonnant que l'inspecteur général ait trouvé mauvaise la forme étrangère des chapeaux. — Ajoutons ce détail soigneusement relevé par le dessinateur de l'estampe et qui vient attester son exactitude : la forme spéciale des revers de bottes portées par les officiers se rencontre souvent dans les planches de costumes des officiers anglais et saxons de cette époque. Or, on sait que les officiers du 95e ont dû se fournir en Hanovre et la forme anglo-saxonne de ces revers s'explique tout naturellement.

(3) Le revers du grenadier en bonnet à poil, qui sur la planche de la collection Hennin semble être en pointe, est nettement carré dans la gravure de la collection Glasser.

Digitized by Google

Guêtres. — Elles devront monter jusqu'à la rotule, leurs goussets ne pas excéder quatre pouces ni être au-dessous de trois pouces et demi, leurs talons rester à deux lignes de distance de ceux des pieds et l'on continuera à les maintenir sans jarretières, par une boutonnière qui prendra le bouton de la culotte.

Souliers. — Ils devront être façonnés de manière à ce que les empeignes approchent les chevilles des pieds sans les gêner. Il ne devra jamais être souffert sous les armes que des souliers uniformes.

Équipement. — Les gibernes seront mises à la même hauteur, on fera approcher le coude droit près de la hanche et relever l'avant-bras horizontalement, le poignet sera la mesure du couvercle du coffret au coude. Les havresacs seront attachés de manière à ce qu'il reste l'intervalle d'un poignet entre leurs parties inférieures et le dessus des gibernes.

La buffleterie et les gibernes sont bien tenues.

Nous laissons aux lecteurs le soin d'examiner et de décider si ces prescriptions ont reçu leur application. Mais nous nous plaisons à constater que la plupart des particularités de tenue soigneusement enregistrées par le dessinateur de l'estampe se trouvent confirmées par des documents officiels ou contemporains, depuis le musicien nègre (türkischer Musik) (1), jusqu'aux détails infimes de l'uniforme, et le 95e régiment restera pour les fidèles du bouton *« celui qui ne portait pas de jarretières »*.

Honni soit qui mal y pense !

J. MARGERAND.

(1) On appelait à cette époque *musique turque*, ou petite musique : la grosse caisse, les cymbales, le bonnet chinois, la caisse roulante et le triangle. Mais, en disant que la musique turque escortait le drapeau, la *Gazette de Nuremberg* a voulu désigner évidemment non pas seulement les instruments ci-dessus, mais l'ensemble de la musique.

Digitized by Google

Un Soldat d'Italie et d'Égypte

(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1792—21 février 1801)

(Suite)

Mais un spectacle bien plus triste s'offrit de nouveau : nous entendîmes tirer dans le convoi des coups de fusils ; nous accourons ! quel *(sic)* vue déchirante ! des militaires ne pouvant plus supporter la soif qui les dévoroit, s'étoient suicidés eux-mêmes *(sic)* ; arrivés à des citernes que nous désirions avec tant d'empressement, l'eau y étoit si saumâtre qu'à peine on pouvoit en supporter l'amertume.

L'espace en étoit si petite qu'à peine pouvoit-elle contenir quelques personnes qui s'en disputoient l'entrée. L'on creusoit avec les doigts dans le sable pour en faire sortir quelques gouttes qu'on recevoit avec le paume *(sic)* de la main. Nous creusions à diverses reprises, sans qu'il nous fût possible d'en boire à satiété. Cette eau étoit tellement purgative que nous en ressentîmes de violens effets, car quelques instans après [*page* 25] que nous en eûmes bû, nous poussâmes des selles qui nous affoiblirent tellement qu'à peine pouvions-nous nous tenir sur nos jambes. Le convoi étant rallié, nous reprîmes notre marche et arrivâmes à Salhahiez (1) ; nous y trouvâmes abondamment des vivres pour réparer nos debiles

---

(1) Sâlheyeh.

Digitized by Google

forces. La garnison y étoit depuis longtems et les paysans des environs y venoient apporter leurs denrées qu'ils y vendoient à bon prix. Nous fûmes passés en revue par le général d'artillerie Dommartin; le 24 [12 juin], nous en partîmes et arrivâmes à Corem (1) où nous nous reposâmes, et le lendemain 25 [13 juin], arrivâmes à Belbeis (2); nous en partîmes le lendemain et notre joie fut des plus vives quand nous apperçumes les pyramides de Gizeh. La gaieté succéda à la noire mélancolie où nous étions plongés depuis si longtemps. L'aurore d'un beau jour luisoit pour nous; nous nous représentions les objets (3) que nous avions laissés; nous nous réjouissions d'avance de l'idée d'aller reprendre nos premières occupations; nous allions rejoindre des camarades! des amis, tous bien chers à nos cœurs. Nous n'étions plus ces mêmes hommes au teint livide, consumés de fatigues. Notre première ardeur se rallumoit aux approches du Kaire, de cette ville où nous savions que nous retrouverions toutes les commodités de la vie que nous avions perdues depuis si longtemps. Cette première ardeur que nous avions perdue dans notre longue route s'étoit ranimée, et nous avait prêté les ailes de la colombe pour voler vers les lieux où nous désirions arriver avec tant d'ardeur. Vers le soir, nous arrivâmes devant un village tout près du lac Menzaleh ou des Pèlerins; les champs étoient remplis d'un grand nombre de pastèques qui nous désaltèrent *(sic)* et y passâmes la nuit la plus douce et la plus agréable qu'on puisse imaginer, dans l'espérance heureuse de voir terminer les maux sans nombres que nous avions endurés. La plupart des

(1) Coraim.
(2) Belbeys.
(3) Faut-il entendre ce mot dans le sens spécial qu'il avait au XVIII[e] siècle ?

Digitized by Google

militaires de l'expédition étaient nus pieds; l'état-major, arrivé depuis quelques jours au Kaire, envoya des souliers aux plus nécessiteux; quelques instans avant notre départ, nous nous mîmes dans la meilleure tenue possible et partîmes ensuitte, rangés par ordre de bataille, bordant la haie sur les bords de la route, ayant l'artillerie au centre. Nous arrivâmes enfin au grand Kaire! quelle perspective! quelle joie! quels transports! quelle émotion! quels épanchements de cœur! quelle électrisation! quelle palpitation! les idées les plus riantes se succédoient en foule dans notre esprit. On aurait dit être dans un monde nouveau à l'agréable coup d'œil qui s'offrait devant nous. Un peuple immense se portait sur nos pas en affluence : les pachas, cheiks, gens de justice, mamlouks, janissaires et Français de tout grade et tout emploi, au son d'une musique guerrière, se rendirent à un endroit nommé la Coubée. Le général en chef, en grande tenüe, précédé de son état-major, fit défiler l'armée devant lui; les salves d'artillerie furent répétées et traversâmes la ville en bon ordre, l'artillerie se rendit au fort Soulkourqui et de là à Gizeh. Ainsi se termina une expédition de quatre mois quatorze jours, [*page 26*] après avoir souffert toutes les peines et les fatigues dont l'homme puisse s'en faire *(sic)* une idée.

IV

Huitième année de la République. Le 18 nivôse [8 janvier 1800], nous partîmes de Gizeh pour le fort Soulkourqui avec le parc de réserve de l'armée et nous arrivâmes à Delbeis le 19. Le 4 pluviôse [24 janvier], nous apprîmes par le commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Aure la convention d'El Arich pour l'évacuation de l'Égypte

Digitized by Google

[cette convention se trouve toute au long en imprimé à la fin de mon journal] (1).

Le 8 pluviôse [28 janvier 1800], un ordre fut adressé à l'armée par le général en chef Kléber, relatif à la convention dont j'ai parlé. Le 18 [7 février], nous partîmes de Delbeis et arrivâmes au Kaire le 19 [8 février] et ensuitte à Gizeh. Le 30 [19 février], nous partimes de Gizeh et arrivâmes à Boulac ; nous y séjournâmes jusques au 4 ventôse [23 février] que nous en partîmes sur le Nil avec un convoi d'artillerie ; le 9 [28 février], arrivâmes à Rahmanié ; le 10 [29 février], à Rosette ; c'est à cette époque que les préparatifs se faisoient pour le départ pour la France ; mais, par un contre ordre, nous rétrogradâmes chacun dans nos corps respectifs, et partîmes de Rosette le 13 germinal [3 avril], et nous arrivâmes sur le Nil à Gizeh le 18 [8 avril 1800] où nous reprîmes nos travaux ordinaires.

9me année de la République. Les Anglais ayant débarqué à Alexandrie dans la journée du 16 ventôse, nous partîmes de Gizeh le 22 pour aller au secours de la garnison de cette place et y arrivâmes sur le Nil le 29. Les travaux du parc, des divers atteliers de l'arcenal, furent accélérés sans désemparer, les attaques contre l'ennemi étoient fréquentes ; les fortifications se continuoient journellement ; cernés de toute part, nous ne pouvions nous alimenter que de ce qui existoit dans la ville ; le fort du Marabouk qui nous restoit pour recevoir quelques comestibles de l'extérieur, fut incendié par les Anglais qui firent périr une partie de la garnison. Enfin, nous tîmmes jusqu'à la dernière extrémité.

L'ennemi gagna toujours du terrein jusqu'à ce qu'il fut arrivé au grand Kaire sous les murs de la ville ; le général en chef Menou voyant l'impossibilité de tenir plus longtemps

(1) Cf. Corr. de Napoléon XXX, p. 111.

Digitized by Google

le siège; la place étant cernée depuis six mois, manquant absolument de subsistances, (nous n'avions pour tous alimens que du riz et de la chair de cheval ou de chameaux); la garnison du Kaire ayant capitulé sous les ordres du général Beliard (Belliard), nous fûmes forcé d'accepter la capitulation telle qu'on la verra ci-après.

Articles de la capitulation proposée par Abd Allah-Jacques-François Menou, général en chef de l'armée d'Orient, actuellement à Alexandrie, à messieurs les généraux des armées de terre et de mer de sa majesté Britannique et de la Sublime Porte formant le blocus d'Alexandrie.

En date du 12 fructidor an 9 (30 août 1801).

[*Page 27*]	
ARTICLE PREMIER	ARTICLE PREMIER
Refusé.	A dater de ce jour jusques au 30 fructidor courant, — 17 septembre 1801, — il y aura continuation de trêve et suspension d'armes entre l'armée française et les armées combinées de Sa Majesté Britannique et de la Sublime Porte aux mêmes conditions que celles qui existent dans ce moment, sous un règlement qui sera fait à l'amiable entre les généraux respectifs des deux armées pour établir une nouvelle ligne d'avant-postes afin qu'il n'existe entre les troupes aucun prétexte d'hostilités.
ART. 2	ART. 2
Refusé.	Dans le cas où d'ici à cette époque il n'arriveroit point des secours suffisans à l'armée française, elle évacuera la ville et les forts et les camps retranchés d'Alexandrie aux clauses, termes et conditions cy-après.
ART. 3	ART. 3
Quarante huit heures après la signature de la capitulation, les camps retranchés, fort turc et le	Au 1er jour complémentaire de l'ère française (18 7^{bre} 1801), l'armée française se retirera dans

Digitized by Google

celui Duvivier seront remis aux troupes des puissances alliées ; ce qui aura lieu au 15 fructidor (2 7bre 1801) ; à midi, les munitions des articles de ces forts et dépendances seront également remises, et les troupes françaises évacueront la ville d'Alexandrie, forts et dépendances dix jours après la signature de la capitulation ou au moment où elles s'embarqueront.

la ville et les forts environnans et cédera aux puissances alliées les camps retranchés en avant de l'enceinte des Arabes, le fort turc et le fort Duvivier avec leur artillerie et leurs munitions.

ART. 4

Accordé. Bien entendu qu'il ne sera rien emporté de ce qui appartient au gouvernement de la République Française, mais [*page 28*] seulement les effets, bagages et autres effets qui appartiennent aux officiers, soldats français et auxiliaires qui ont servi pendant six mois dans les troupes de la République ; il en sera de même de tous les individus qui se sont attachés à l'armée française sous les rapports militaires, civils et administratifs, de quelque nation, pays et religion qu'ils soient.

ART. 4

Les individus faisant partie de l'armée française ou qui lui sont attachés sous les rapports militaires, civils ou administratifs, toutes les troupes auxiliaires de quelque nation, pays ou religion qu'elles puissent être et de quelques puissances qu'elles puissent être sujettes avant l'arrivée des Français, conserveront tous leurs papiers, propriétés quelconques et effets et sans qu'ils puissent être inquiétés ni qu'il soit fait chez eux aucune visite.

ART. 5

Les troupes françaises de terre et de mer et auxiliaires, tous les individus dénommés dans l'article 4 seront embarqués dans les ports d'Alexandrie, ou, si par une convention à l'amiable il est plus expéditif d'en embarquer une partie à Aboukir, et aussitôt que les vaisseaux seront préparés ; les puissances alliées s'en-

ART. 5

L'armée française de terre et de mer, les troupes auxiliaires et tous les individus dénommés ci-dessous seront embarqués dans les ports d'Alexandrie du 5 au 10 vendémiaire an 10 (27 sept. 1801 au 30 octobre) avec armes, munitions, effets, bagages et toutes propriétés quelconques, papiers des états-majors, corps ad-

Digitized by Google

gagent cependant à effectuer autant que possible cet embarquement dix jours après la signature de la capitulation; ils arriveront tous avec les honneurs de la guerre, emporteront armes, bagages et ne seront pas prisonniers de guerre; ils auront en outre 10 pièces de 4 ou de 8 fournies des munitions nécessaires à 10 coups par pièce; elles seront conduites dans un des ports de France.

ministratifs, dépôts de chancellerie, commerciales; une pièce de campagne pour chaque bataillon ou escadron, avec effets, caissons et munitions, pour tout être conduit dans un des ports de la République Française sur la Méditerranée au choix du général en chef de l'armée française.

ART. 6

Tous les vaisseaux seront remis dans leur état actuel.

ART. 6

Les bâtimens de guerre français avec leur armement complet, et ceux de commerce de quelque nation qu'ils soient, et à quelque individu qu'ils appartiennent, même ceux dépendans des nations en guerre avec les puissances alliées ou ceux qui sont propriétés d'armateurs ou négocians qui avant l'arrivée des Français étoient sous la domination des puissances alliées, partiront avec l'armée française pour être remis, savoir ceux de guerre au gouvernement français, et ceux de commerce aux propriétaires ou à leur fondé de procuration.

[*Page 29*] ART. 7

Refusé.

ART. 7

Tout bâtiment isolé qui d'aujourd'hui au 30 fructidor se présenteroit de la part de la R. F. ou de ses alliés dans les port ou rade d'Alexandrie sera compris dans la capitulation : tout bâtiment de guerre ou de commerce français ou alliés de la R. F. qui se présenteroit dans les ports ou rade d'Alexandrie dans les 21 jours qui suivront l'évacuation ne sera pas compris ou réputé de bonne prise; il sera renvoyé libre avec son équipage ou sa cargaison au moyen d un sauf-conduit délivré par les puissances alliées.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

VICE-AMIRAL CHARLES-HENRI, COMTE D'ESTAING

d'après Freislhein

(BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — CABINET DES ESTAMPES)

Digitized by Google

LE SIÈGE DE SAVANNAH

(1779)

(Suite et fin)

Les ennemis ont une batterie qui y donne dessus ; j'ai été assez heureux pour me tirer de bagarre sain et sauf ; j'ai vu arriver l'heure d'être relevé avec grand plaisir ; nous l'avons été à 8 heures du soir et, à notre contentement, nous sommes rentrés tous dans notre camp sans avoir essuyé un coup de canon. Voilà ce qui s'est passé dans la journée du 24. La nuit du 24 au 25, nous avons voulu établir des batteries, mais elles ont fait peu d'effet ; on a voulu les faire tirer avant que l'ouvrage ne fût perfectionné, ce qui a attiré tout le feu des ennemis dessus. L'officier qui commandait cette batterie, nommé Saucé, jeune officier d'Artillerie, mais cependant très instruit, et le seul que nous ayons à notre armée (1), a été tué ; l'on a été obligé de mettre bien vite nos canons à barbette, sans quoi notre artillerie aurait couru risque d'être dégueulée [égueulée] et démontée.

25. — La journée n'a rien eu de nouveau, il y a eu assez de tranquillité. On juge que les ennemis travaillent toujours à se plus retrancher ; on avait craint une sortie pour la nuit ; mais, heureusement, nous en avons été quittes pour la peur. La nuit a été sy tranquille que nous aurions pu en profiter pour faire des travaux tant pour

(1) Cette allégation de l'auteur paraît grave, si elle est exacte : d'autre part, l'auteur parle antérieurement des pièces d'artillerie débarquées. Il devait donc y avoir plusieurs officiers de cette arme, quoiqu'ils aient été en nombre insuffisant pour les services qu'on attendait d'eux.

Digitized by Google

continuer les batteries que pour achever de perfectionner la tranchée ; mais, malheureusement, on n'a personne qui sache conduire les travaux, et l'on voit avec grand regret qu'on ne fait rien.

26. — La journée d'aujourd'hui n'a rien eu d'intéressant; les ouvrages n'avancent pas, cependant il y a de l'artillerie arrivée, et on pourrait, si on le savait, la placer ; je vais ce soir, à 6 heures, à la tranchée, si j'en reviens, je continuerai ce journal.

La nuit du 26 au 27 où j'étais de tranchée, les ennemis ont été fort tranquilles jusques à 2 heures du matin. Ils ont voulu encore nous retâter en faisant une sortie sur nous, à peu près de cent hommes et de deux pièces de canon à la « rostin » (1). Ils ont commencé à tirer et, tout de suite, nous sommes montés sur notre banquette pour leur riposter par un feu très considérable et très nourri ; leur projet était, comme dans la journée du 24, de nous attirer à eux jusque sur leurs retranchements où ils avaient huit cents hommes, ventre à terre, pour nous tomber dessus, mais nous avions cette fois une banquette sur laquelle nous avons fait une vigoureuse défense. Lorsqu'ils ont vu cela, ils nous ont tiré beaucoup de ces deux pièces de canon qu'ils avaient amenées très près de notre tranchée, et des coups de fusils ; ils se sont retirés une heure après, sans nous avoir ni tué ni blessé personne. Comme ils étaient dans un fond, je crois qu'il en a été de même d'eux; il est bon qu'ils sachent que nous nous gardons bien et que, quand ils voudront nous attaquer, ils trouveront à qui parler.

(1) Le comte de Rostaing avait été nommé le 14 mai 1779 (lettre de service signée Saint-Germain, en notre possession) colonel en second du régiment d'Auxerrois formé des 2e et 4e bataillons de celui de la Marine. Le dédoublement eut lieu vers cette date à Givet. Les canons à la Rostaing étaient de l'artillerie légère.

Digitized by Google

Le reste de la nuit s'est bien passé; nous avons vu le jour avec grand plaisir. M. d'Estaing avait appris la nouvelle de la prise d'un vaisseau anglais (par notre escadre) de 50 canons, appelé *Expérimenté*, où était le général qui devait venir relever M. Prévôt à Savannah, avec beaucoup de vivres, 700 mille francs d'argent et l'habillement des troupes de cette ville. Cette prise a été fort heureuse pour nous, car sans elle nous aurions pu mourir de faim ; comme il y avait dans ce vaisseau des lettres pour M. Prévôt et que nous nous piquons de bons procédés ou, pour mieux dire, trouvant le moyen de leur faire savoir cette nouvelle qui, sûrement, ne leur fera pas plaisir, M. d'Estaing a envoyé un parlementaire aux Anglais porter ces lettres. On compte beaucoup que cela les déterminerait à se rendre, voyant que l'argent qu'ils attendaient de leur solde est pris; d'ailleurs ces troupes ne sont pas payées depuis huit mois.

28. — Les ennemis n'ont pas tiré un seul coup de canon de la journée ; ils sont fort occupés à travailler ; ils avaient à leur droite un très bon corps de caserne qu'ils ont mis à bas, on ignore quelle est leur raison, on croit qu'ils construiront une batterie derrière ou dessus, en comblant le dedans, ce qui pourrait nous gêner ; cette batterie enfilerait notre tranchée; nos travaux vont toujours très lentement et rien n'avance; nous commençons cependant à être fatigués; de trois nuits, nous en passons une à la tranchée; la nuit du 28 au 29, on aurait eu du repos sans l'étourderie d'une de nos sentinelles de la tranchée qui, croyant voir dans les travailleurs qui étaient à une batterie, des ennemis, a tiré dessus. Les troupes de la tranchée se croyant attaquées, ont fait feu, et, malheureusement, ce n'était que sur notre monde; cette erreur a duré une demi-heure, trop longtemps pour notre malheur ; il y a eu

Digitized by Google

7 hommes de blessés et 2 de tués. Les ennemis voyant notre quiproquo ont tiré de leur retranchement, ce qui a fait enfuir tous nos travailleurs, et voilà encore une nuit de perdue; si c'était la dernière, cela serait encore heureux. Ce jour-là, je n'étais pas de tranchée, mais je n'en ai pas moins été fatigué, j'ai été sous les armes toute la nuit.

29. — Jusques à 5 heures du soir, tout a été dans le plus grand silence, il n'a été interrompu que parce qu'on a relevé à cette heure la tranchée et que les ennemis ont tiré quelques coups de canon, mais il n'a rencontré personne; la nuit a été tranquille, ce qui a laissé prendre du repos aux troupes qui sont au camp.

30. — Nous jouissons encore d'un peu de repos, et c'est tout ce que nous désirons en ce moment; la nuit a été comme le jour, nous avons bien reposé; nous en avions grand besoin, car nous sommes bien fatigués; on continue à travailler à nos batteries, mais bien lentement.

4 octobre. — Il n'y a eu rien de nouveau jusqu'au 4 octobre, où nos batteries ont enfin tiré à 5 heures du matin; le feu a été très vif pendant deux heures, mais il a fallu le cesser ou, du moins, le ralentir, à cause de notre batterie de la gauche qui s'éboulait par la grande commotion de notre canon et par sa mauvaise construction. Il a fallu la raccommoder, ce qui a tenu jusqu'à midy; alors on a recommencé à tirer de plus belle, mais cependant plus lentement, à cause qu'on craint de manquer de munitions. Cela prouve le peu d'ordre qu'il y a dans notre armée; nous avons aussi une batterie de bombes qui a tiré en même tems que celle du canon, mais si mal, que les bombes venaient tomber dans notre tranchée; comment veut-on que cela puisse aller bien, nous n'avons aucun officier d'artillerie, ni aucun bombardier! Sy cependant on vient à prévenir les événements malheureux qui peu-

Digitized by Google

vent arriver à nos batteries, elles sont si bien servies, que cela pourra accélérer la prise de la ville; on ignore le mal que peut faire notre canonnade. Elle est venue à bout de faire taire une batterie des ennemis; lorsqu'ils ont vu notre artillerie, ils ont retiré derrière les merlons leurs canons, ce qui les met très à l'abri de recevoir du mal de nous. On a appris la mort de M. Darey, capitaine au régiment de Walsh et aide-major général de l'armée; cet officier est très regretté, il le mérite à tous les égards.

5. — On n'a rien eu de nouveau aujourd'hui; les ennemis ne sont pas étonnés du bruit que nous avons fait, car ils ne parlent pas encore de se rendre.

6. — Je reviens ce matin, 7 heures, de la tranchée la plus désagréable qu'il y ait eu, nous y avons été hier au soir, par une pluie et un tonnerre affreux; ce temps a duré une bonne partie de la nuit; le soldat était bien à plaindre, il est habillé de toile et encore ne vaut-elle pas grand'chose, il n'a rien pour changer; les armes sont dans un état à tout craindre sy malheureusement nous venions à être attaqués, nos gibernes toutes mouillées, voilà la position où nous avons passé la nuit; on n'est pas tranquille lorsqu'on est à cent toises de son ennemi. Nous avons fait cette nuit un nouveau boyau à la gauche de notre tranchée; il paraît qu'on veut continuer le siège en règle, ce qui pourra être plus long, mais aussi cela sera plus sûr.

7. — Il y a eu aujourd'hui un parlementaire des ennemis pour demander qu'on voulût laisser sortir leurs femmes et leurs enfants, les mettre sous la sauvegarde de notre escadre jusqu'au temps que tout ceci soit décidé; ils ont demandé, en outre, une suspension d'armes et de travaux pour deux fois vingt-quatre heures. M. d'Estaing n'a voulu rien accorder de tout cela: on dit même qu'il a répondu à M. Prévôt une lettre très malhonnête; il est à croire, et

Digitized by Google

notre général l'espère, que cela est un acheminement pour avoir bientôt une capitulation pour nous rendre la ville.

8. — Les deux jours que nous venons de passer ont servi à réparer le mal que nous avait occasionné la nuit du 6 au 7. Nous voilà en état. La journée n'a rien eu de nouveau. On dit que M. d'Estaing s'occupe des moyens pour une attaque générale, il est forcé de la faire à cause de l'escadre qui manque de tout et qui le presse beaucoup (1). A 4 heures du soir, l'ordre vient d'être donné pour attaquer demain les ennemis, il doit y avoir plusieurs attaques. La fausse doit être commandée par M. de la Sablière qui doit donner le signal de l'attaque qui se fera à 4 heures du matin, M. de Dillon commande la colonne de la droite, M. le baron de Estedin (2), celle de la gauche et M. le vicomte de Noailles, le corps de réserve. L'avant-garde est composée de trois piquets de 60 hommes chacun avec des officiers qu'on a choisis pour cela, deux compagnies de grenadiers, celle d'Armagnac et la mienne, deux de chasseurs, le tout aux ordres de M. de Béthisy (mestre de camp en second du régiment de Gâtinois qui devait être blessé de trois coups de feu). Cette avant-garde avait ordre de s'emparer de la batterie des ennemis appelée « Estinquirquen » (3). Les dispositions étant ainsi ordonnées, toutes nos troupes ont pris les armes à minuit pour se rendre au camp des Américains qui est à notre gauche et à droite de la ville ; on s'est mis en marche à l'heure indiquée et porté

(1) Ce n'était pas seulement la lenteur du siège ni le dénuement de la flotte qui incitaient d'Estaing à une mesure de vigueur. C'était l'approche de l'équinoxe qui menaçait de jeter les vaisseaux de l'escadre à la côte, une côte sablonneuse, basse et sans abri.

(2) Le colonel baron de Steding; d'autre part, la véritable orthographe des noms de deux autres officiers cités dans la relation, MM. Broun et Audune, est : Brown — O'Dune.

(3) Steinkerque.

Digitized by Google

assez près de la redoute pour attaquer au signal; les Américains doivent attaquer sur deux colonnes.

Les compagnies de chasseurs du régiment de Gâtinois se couvrirent de gloire à cette attaque, le sous-lieutenant Severt entra le premier dans les retranchements, mais les Anglais revinrent en nombre aux palissades et force fut aux assaillants de battre en retraite. Pour Séguier de Terson, la vraie raison de l'échec subi vient du manque de préparation de l'attaque et de l'absence d'ordres et de convergence des efforts.

L'ordre ou plutôt le désordre était si bien donné que la colonne de M. de Dillon et celle du baron d'Estedin sont venues se mêler avec notre avant-garde; il était déjà jour lorsqu'on a entendu la fausse attaque (première faute), alors nous avons tous fondu pelle-melle sur la redoute; on a franchi bien aisément les palissades, mais on a éprouvé beaucoup de résistance à la redoute, on a combattu très longtemps sans pouvoir s'emparer de la redoute. Les ennemis voyant et même ayant été avertis de notre projet avaient porté dans cette partie toute leur troupe; cela joint au peu d'ordre qui régnait dans les nôtres, puisque toutes étaient mêlées, nous n'avons pu pénétrer; j'étais resté, moi, avec 60 grenadiers des différends régiments entre les palissades et la redoute, à peu près un grand quart d'heure, à recevoir tout le feu des ennemis, à attendre du renfort, car déjà quantité de troupes avaient fait leur retraite; je l'ignorais; voyant donc que personne ne venait à mon secours, je fis la mienne, ce qui n'était pas une chose aisée à cause du marais que nous avions derrière nous, qu'on ne pouvait éviter à cause du chemin par lequel nous étions venus. C'était sy petit et sy difficile à trouver que toute l'armée, dans sa retraite, s'est jetée dans ce marais; on ne s'est retiré qu'après que l'ordre en avait été donné plusieurs fois, car les troupes se sont bien battues; ce n'est pas leur faute sy on n'a pas pris Savannah, mais bien celle

Digitized by Google

de ceux qui nous commandaient; avant l'attaque, mille personnes savaient le chemin par où l'on devait faire passer les colonnes et, au moment où on en a eu besoin, toutes ces personnes ont perdu la tête, au point qu'on n'a plus trouvé qui que ce fût pour nous conduire; c'est la raison qui a fait qu'au commencement les colonnes se sont mêlées les unes avec les autres. Enfin nous avons resté à patrouiller dans ce marais jusqu'à la ceinture, sans pouvoir en sortir, pendant une heure et ne pouvant trouver le chemin du camp où il était ordonné de se retirer, qu'avec beaucoup de peine; on est venu à bout de se rallier et nous sommes rentrés dans notre camp après 2 heures de combat. Plusieurs de nos blessés n'ont pu sortir du marais, il y a eu même nombre de personnes qui ont été blessées là.

La journée a été sanglante; après le premier moment de surprise, les Anglais étaient revenus sur leurs retranchements, avaient arraché les drapeaux qu'y avaient plantés les Français et deux lieutenants au second régiment de la Caroline du Sud. Le comte de Pulawski, qui avait poussé son cheval sur les redoutés ennemies, tomba. Les Anglais dont la ténacité et l'artillerie supérieure avaient fait le succès, n'eurent pas 300 hommes hors de combat.

Nous avons payé cher la sortie qu'on a faite, notre perte se porte à 564 hommes, tant tués que blessés, et 40 officiers dont 12 de tués. M. le comte d'Estaing a reçu deux coups de feu; il s'est comporté en véritable grenadier dans cette affaire, mais en mauvais général; M. de Fontanges, major général, a été blessé dangereusement. Pour ma compagnie, j'ai eu 11 hommes de tués, 13 de blessés; mon capitaine en second, nommé M. de Barry, un coup de feu considérable au bras; un sous-lieutenant blessé et prisonnier et deux autres blessés très légèrement, ces deux derniers n'ont point été à l'hôpital. Dans tout cela, nous avons été très heureux que notre corps de réserve qui était bien en règle en eût imposé aux ennemis qui n'ont osé faire

Digitized by Google

de sortie sur nous. Après que nous avons rentré dans notre camp, notre général a fait demander une suspension d'armes pour enlever nos blessés, ce qui nous a été accordé ; les Anglais ont très bien agi avec nos blessés prisonniers, ils les ont bien soignés ; ceux qui étaient le plus blessés, ils les ont renvoyés avec leur voiture ; toute la journée a été employée à transporter les blessés à l'hôpital. MM. d'Estaing et de Fontanges s'y sont fait porter aussi ; on parle d'une levée de siège et de se retirer, cela paraît être nécessaire.

10. — Il est décidé qu'on lève le siège, on a travaillé tout le jour à retirer notre artillerie des batteries, la chose a été facile à faire à cause d'une trêve qu'il y a eu jusqu'à 3 heures du soir ; tout notre canon doit être porté ainsy que les mortiers à Thunderbolt où est notre hôpital, pour de là être embarqué tout de suite sur la rivière qui est tout près de là où sont toutes les chaloupes de l'escadre... Il n'y a pas eu un seul coup de fusil ny un coup de canon de tiré aujourd'hui, ny dans la nuit du 10 au 11, ce qui nous a fait prendre un peu de repos ; nous en avons grand besoin, car nous n'avons qu'une nuit, l'autre, nous la passons à la tranchée.

11. — On continue toujours à déblayer notre artillerie, mais cela ne va pas vite attendu qu'il nous manque les moyens et c'est les Américains qui nous les fournissent ; ils deviennent moins obligeants depuis que nous quittons Savannah. On est encore très incertain par où nous devons nous retirer. La retraite (1), effectivement, est difficile, nous

(1) Il y avait certainement du découragement dans les rangs français. Il est constaté par les écrivains anglais qui, tout en louant l'élan des chefs à l'assaut du 9 octobre, disent qu'il échoua parce que leurs soldats « ne voulurent pas suivre ». Il semble que si cette allégation eût été vraie, il en ressortirait quelque indice dans ce Journal si véridique.

Digitized by Google

avons beaucoup de malades qu'on veut embarquer, et cela nous demande du temps. J'ai été ce matin à l'hôpital voir de Barry que j'ai trouvé à merveille, vu son état, ainsi que les autres officiers de ma connaissance; j'ai vu aussi M. le comte d'Estaing qui a paru sensible à mon attention; je n'ai fait que lui demander des nouvelles de sa santé et me suis retiré; j'ai vu Fontanges aussi, mais je l'ai trouvé mal. J'ai fini par faire un très bon dîner avec M. du Petit-Thouars et, après, je suis revenu au camp où je n'ai rien trouvé de nouveau. On a fait des défenses à la troupe pour la maraude, ny de dépasser les grands gardes; je crains que cela ne soit trop tard; les soldats sont bien indisciplinés, et on leur a trop permis dès le commencement; la nuit a été fort tranquille.

M. de Dillon qui commande en l'absence de M. d'Estaing, a assemblé ce matin un conseil de guerre composé de tous les colonels, lieutenants-colonels et majors de l'armée pour décider par où nous devions nous retirer, ou par Charlestown ou nous embarquer par Thunderbolt; le premier est plus long, plus fatigant, mais aussi plus sûr; car nous ne pouvons pas être troublés dans notre retraite et, au contraire, on pourrait fort bien s'opposer à notre embarquement; comme il faut tout prévoir, on a donné un ordre de bataille en cas d'attaque avant que nous n'abandonnions les rives de Savannah; on ne peut nous laisser plus tranquilles que ne le font les habitants de cette ville; ils nous font même entendre que leur intention n'est point du tout de nous troubler dans notre retraite, ils paraissent trop contents de nous voir prendre ce parti. En conséquence, ils nous laissent tout déblayer à notre aise; le 13, le 14, le 15, le 16, le 17, tout a été transporté et nous ne laissons rien après notre départ.

Digitized by Google

18. — Toute l'armée est partie (1) ce soir 7 heures pour aller bivaquer à deux lieues du camp que nous quittons, trois compagnies de grenadiers sont destinées pour l'arrière-garde, ma compagnie est du nombre. A 4 heures du soir, nous avons été renforcer la tranchée et nous ne devons en partir que quand l'armée sera en pleine marche; les Américains, de leur côté, font leur retraite sur Charlestown et partent une heure avant nous; l'arrière-garde est aux ordres de Pondeveaux, lieutenant-colonel d'Auxerrois; à neuf heures du soir, à notre grand contentement, nous avons abandonné la tranchée et fait notre retraite; quoiqu'il fit le plus beau temps du monde et clair de lune, nous n'avons pas été troublés du tout dans notre marche; nous avons joint à onze heures l'armée sans avoir tiré un coup de fusil; nous nous sommes postés à la gauche de l'armée, en avant; trois compagnies de chasseurs étaient de même à la droite. Lorsque tout le monde a été rendu, on a fait des grands feux et passé la nuit très en repos.

19. — Nous devons, à quatre heures du soir, changer de position et aller en prendre une très bonne et au bord de la rivière où nous pourrons nous embarquer. Les trois compagnies de grenadiers qui ont fait hier l'arrière-garde, la font encore ce soir, toujours aux ordres de M. de Pondeveaux. Nous voilà rendus à notre nouveau camp; il y a déjà des troupes embarquées et l'on espère que notre tour ne sera pas long; d'ailleurs les ennemis nous laissent fort faire ce que nous voulons, notre position est si bonne que nous ne craignons pas d'être attaqués; la nuit a été aussi bonne que le jour, nous avons bien dormi. Toutes

(1) Lincoln s'était retiré dans l'intérieur, son armée réduite à 1.700 hommes, celle de d'Estaing n'en comptait plus que 2.000, mais il n'abandonnait pas « ces lourds canons de fer qu'il avait été si difficile de traîner pendant plusieurs lieues dans les sables ».

Digitized by Google

nos tentes et nos marmittes ont été embarquées ce matin et toute l'armée doit l'être ce soir; on a distribué les troupes dans différents canots; pour moi, je réclamai ceux du « Robuste ». A cinq heures du soir, tout a été embarqué et chacun a été joindre sa destination. Comme notre chaloupe s'est engravée, nous n'avons pu aujourd'hui arriver à notre cher « Robuste »; il a fallu passer encore la nuit dans la chaloupe; heureusement il faisait beau et c'était moitié mal.

20. — Enfin je me suis rendu à bord du « Robuste », où j'ai été très bien reçu et accueilli. M. de Grasse et tous ces Messieurs m'ont témoigné avoir grand plaisir de me revoir, j'ai retrouvé dans ce vaisseau plusieurs de mes grenadiers blessés et de Barry (son capitaine en second); tous vont assez bien (1).

La flotte de l'Estaing se disperse : il rentre en France; Vaudreuil se porte à l'entrée de la baie de Chesapeake; Lamotte-Piquet va à la Martinique et de Grasse à Saint-Domingue. L'entreprise a échoué : contrariée par les vents, peu soutenue par les Américains, insuffisamment préparée, l'attaque de Savannah a attristé les esprits réfléchis : le 12 août 1780, quand La Fayette donnait New-York comme objectif à Rochambeau à peine installé dans Rhode-Island et y attendant des secours, le futur maréchal écrivit au trop bouillant héros : « Je crains ces Savannah et autres événemens de cette sorte dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est un principe en guerre comme en géométrie : *vis unita fortior.* » Mais le siège de Savannah avait servi à mettre en lumière l'énergie et l'endurance des officiers et des soldats français; encore quelques efforts, un peu plus de ce sang repandu pour les plus nobles causes, encore un voyage de La Fayette et la liberté va fleurir sur un sol prêt à la recevoir, et les Américains pourront s'écrier avec ce jeu de mots naïf qu'il est triste de n'avoir pu mériter le 9 octobre 1779 :

« Grâce au Destaing vainqueur, l'Amérique est sauvée! »

(Communication de M. le capitaine de Cazenove.)

(1) Le « Robuste » rentra au Cap le 12 novembre. L'état d'effectif de la compagnie de Terson indique 93 sous-officiers, caporaux et soldats morts, congédiés ou désertés. (Archives historiques de la Guerre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GENERAL VICOMTE VALLIN

EN TENUE DE CAPITAINE DU 2E RÉGIMENT DE HUSSARDS

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

Le Général Vicomte Vallin

Vallin (Louis), fils du maître de la poste aux chevaux de Dormans (Marne), y naquit le 16 août 1770.

Grenadier dans la garde nationale active de sa ville natale en août 1792, il devint capitaine au 8e bataillon de réquisition de la Marne en septembre 1793 et chef de bataillon en janvier 1794, et servit à l'armée du Nord. Adjoint aux adjudants généraux de l'armée des Ardennes, en avril 1794, Vallin ne fut pas compris dans la réorganisation des états-majors du 13 juin 1795, mais il continua à servir comme aide de camp volontaire auprès du général Hardy, qu'il suivit aux armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Allemagne et d'Angleterre, ayant été confirmé dans son emploi au mois de septembre 1796.

Capitaine à la suite du 2e régiment de hussards, dont il porte la tenue sur le portrait reproduit en couleurs, tout en conservant ses fonctions d'aide de camp (27 mars 1798), Vallin prit part à l'expédition d'Irlande et fut fait prisonnier lors du combat livré par *le Hoche* à la flotte anglaise, le 12 octobre suivant (1). Rendu au mois de décembre, il passa à l'armée de Mayence, fut promu chef d'escadron par le général en chef le 28 juillet 1800 et quitta enfin le général Hardy pour occuper l'emploi de chef d'escadron titulaire au 2e hussards le 11 octobre 1801.

Major du 4e hussards en 1803, membre de la Légion d'honneur en 1804, colonel du 6e hussards en 1807, officier

(1) Voir le *Carnet de la Sabretache* de 1898, p. 598 à 600.

Digitized by Google

de la Légion d'honneur en 1809 et baron de l'Empire, Vallin fit les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz en 1805, et celles de 1806 et 1807 à la Grande Armée. En 1809, il servit à l'armée du prince Eugène, reçut un coup de feu à la tête à la bataille de Sacile et un coup de sabre au poignet droit au passage de la Piave.

Avec le 6e hussards, il combattit en Russie, et la distinction de ses services lui valut le grade de général de brigade (5 décembre 1812). Il fut chargé de commander l'avant-garde du prince Eugène.

Employé au 1er corps de cavalerie au mois de mars 1813, le général Vallin se fit remarquer pendant la campagne de Saxe et mérita le cordon de commandant de la Légion d'honneur (septembre 1813); il fut appelé aux fonctions de colonel en second du 2e régiment de Gardes d'honneur le 15 décembre, et, au retour des Bourbons, il reçut le commandement de la brigade des dragons et cuirassiers du Roi (juin 1814). Le maréchal Berthier le demanda à cette époque pour l'un des lieutenants de sa compagnie de gardes du corps, et la nomination fut faite; mais elle dut être annulée, le général Vallin ayant déjà accepté avec empressement la preuve de confiance qui lui était donnée par le commandement de la brigade des régiments du Roi.

Pendant les Cent-Jours, le général commanda la 1re brigade de cavalerie du 4e corps, chargea à sa tête à Waterloo, dirigea l'arrière-garde, la ramena sous les murs de Paris, combattit vaillamment à Rocquencourt et fut nommé lieutenant-général le 3 juillet.

De même que toutes les nominations faites pendant l'interrègne, celle-ci fut annulée et c'est comme maréchal de camp que Vallin se trouva employé successivement de novembre 1815 à 1822, en qualité d'inspecteur général de

Digitized by Google

cavalerie et de commandant des dépôts de remonte de Lyon et de Saint-Avold.

Commandant la brigade d'avant-garde du 4e corps de l'armée des Pyrénées, il passa le premier la Bidassoa le 6 avril 1823, fut promu lieutenant-général le 19 de ce mois, culbuta l'ennemi le 27 mai à Talaveyra de la Reina, obtint la plaque de grand officier le 1er juin et fut employé à la deuxième colonne mobile qui opérait en Andalousie.

Rentré en France en 1824, le général, qui avait été créé vicomte en 1822 et fut promu commandeur de Saint-Louis en 1827, ne fut pour ainsi dire plus employé. On le trouve seulement inspecteur général de cavalerie en 1825 et 1827, commandant une division du camp de cavalerie de Lunéville en 1828, inspecteur de gendarmerie en 1834.

Admis dans le cadre de vétérance en 1835, dans celui de réserve en 1839, retraité en 1848, rétabli dans la réserve en 1852, il mourut à Paris en 1854.

Le général Vallin dont le nom est inscrit au côté Est de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, était chevalier de la couronne de Fer d'Autriche et de Saint-Georges de Russie, et grand croix de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Il avait épousé en 1810 Angélique-Saubade Garat, fille du directeur général de la Banque de France, et était ainsi le beau-frère du général Daumesnil.

Son souvenir est pieusement conservé à Dormans, dont les habitants sont fiers de leur illustre concitoyen. Un magnifique portrait du général, don de Mme la Bnne de Châteaubourg, occupe la place d'honneur dans la salle des séances de l'Assemblée municipale.

LÉON HENNET.

Digitized by Google

Les Monnaies obsidionales d'Anvers

(1814)

Les monnaies obsidionales tirent leur nom du mot latin *obsidio* (siège) ; ce sont celles que le gouverneur d'une place de guerre, assiégée ou bloquée, se voit dans la nécessité, par suite de la rareté du numéraire, de faire frapper ou couler pour solder la garnison et faciliter les échanges.

« La bizarrerie de leurs formes irrégulières n'est pas moins variée que le choix de leur matière, puisqu'il s'en trouve en or, argent, cuivre, étain, plomb, même en cuir, papier et carton : ce sont quelquefois de simples empreintes sur la cire ou sur le pain à cacheter : les unes sont rondes, quarrées ou octogones, les autres de formes prises au hazard et à la hâte. »

A cette énumération pittoresque faite par Tobiesen Duby (1), capitaine d'une compagnie d'invalides, dans son *Recueil des Pièces obsidionales*, qui parut en 1786, il convient d'ajouter les *Bons* ou *papiers-monnaie obsidionaux* qui furent employés depuis la publication de cet ouvrage.

Cette branche de la science des médailles, que nous croyons pouvoir appeler *numismatique militaire*, est si attachante pour ses adeptes qu'elle nous paraît devoir trouver une modeste place dans le *Carnet*, avec l'espoir qu'elle intéressera les membres de la *Sabretache*, toujours friands de curiosités militaires. Les monnaies obsidionales si recherchées aujourd'hui par les numismates, sont de

(1) Tobiesen Duby (Pierre, Ancher), né en 1721, dans la canton de Soleure, alla en 1730 en Danemark et fit ses études à Copenhague. Il se rendit ensuite en France qu'il adopta pour sa patrie. Entré dans la Colonelle Générale des Suisses, il fut blessé de deux coups de feu et eut une cuisse emportée à Fontenoy (1745). Admis à l'hôtel des Invalides où il devint capitaine d'une compagnie, il s'attacha à étudier « les monnaies obsidionales et de nécessité, comme plus analogues à son goût et à l'état militaire auquel il s'était voué ». Tobiesen Duby mourut le 19 novembre 1782 ; le recueil qu'il avait préparé fut publié par Michelet d'Ennery. Cet ouvrage, édité avec luxe, a pour titre : *Recueil général des Pièces obsidionales et de nécessité, gravées dans l'ordre chronologique des événements, etc...* à Paris, chez Debure l'aîné, 1786, in-4°.

Digitized by Google

véritables documents métalliques, c'est-à-dire à peu près indestructibles, qui traverseront les siècles et, à défaut de documents écrits ou imprimés (le papier est si fragile !), constitueront les preuves authentiques de sièges mémorables. Elles en perpétueront le souvenir, comme les *monnaies légionnaires*, retrouvées chaque jour dans le sol des diverses contrées qui formèrent l'immense *Empire romain*, nous remettent en mémoire les conquêtes de ses légions et leur servent de justification historique.

*
* *

Après ce court exposé, occupons-nous de mettre en lumière les documents originaux relatifs aux *monnaies obsidionales du siège d'Anvers en 1814*. Ces documents, trouvés dans les papiers du général Carnot, et qui nous ont été obligeamment communiqués par M. le capitaine Carnot, fixent d'une façon certaine la frappe de ces monnaies qui, jusqu'à ce jour, ont été décrites sans détails précis sur leur fabrication et les quantités mises en circulation.

On le sait, Carnot, dans sa lettre historique du 24 janvier 1814, inspirée par le plus pur patriotisme, offrit spontanément ses services à Napoléon qui, après l'avoir lue, dit à Clarke, son ministre de la Guerre : « Je le nomme gouverneur d'Anvers; c'est une des clefs de l'Empire, notre arsenal et notre boulevard du Nord. Expédiez lui ses pouvoirs sur le champ » (1). Les Anglais, commandés par Graham, et les Prussiens, sous les ordres de Bulow, commençaient déjà à bloquer cette place.

Lorsque les employés du ministère de la Guerre voulurent rédiger les lettres patentes de Carnot, ils s'aperçurent avec surprise que l'ancien membre du Comité de salut public, qui créa tant de généraux « avoit *oublié* son propre avancement » (2) et ne possédait que le grade de chef de bataillon du génie (3). On se souvint heu-

(1) Carnot remplaçait comme gouverneur le duc de Plaisance, fils de l'ancien consul Lebrun.

(2) *Mémoires de Carnot*, publiés par son fils.

(3) Carnot (Lazare-Nicolas-Marguerite), né le 13 mai 1753 à Nolay, dans la partie de la Bourgogne qui forme le département de la Côte-d'Or. Lieutenant en 2e, élève à l'Ecole du Génie de Mézières, le 1er janvier 1771 ; lieutenant en 1er, le 1er janvier 1773; rang de capitaine d'infanterie, le 14 décembre 1783 ; député du Pas-de-Calais à l'Assemblée Législative, le 1er octobre 1791 ; député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, le 21 septembre 1792 ; adjoint au Comité de salut public, le 14 août 1793; président de la Convention nationale, le 5 mai 1794 ; sorti du Comité de salut public par la voie du sort le 1er septembre 1794 ; chef de bataillon sous-directeur du

Digitized by Google

reusement qu'il avait été nommé par le premier Consul *inspecteur général aux revues*, dont les fonctions donnaient le rang de *général de division*, et ce titre fut porté sur son brevet.

* * *

Parti de Paris le 30 janvier, Carnot arriva à Anvers le 2 février, après un rapide et heureux voyage. Le nouveau gouverneur se mit de suite au courant, non-seulement de la situation militaire, mais aussi de l'administration de la place. Cette administration avait été fort négligée : il n'existait plus de réserve de finances ; « la détresse des officiers était telle qu'ils vendaient leurs meubles ou leurs effets de valeur, pour se couvrir et se chausser ; les matelots n'avaient pas de quoi payer leur tabac ; les soldats mendiaient dans les rues ; plus de trois mois de solde étaient arriérés » (1). L'or avait disparu de la ville, l'argent était devenu rare et le manque de numéraire s'y faisait sentir au détriment de la solde de la garnison, du commerce de détail et de l'exact paiement des travaux exécutés par les ouvriers.

Tout en dirigeant la défense d'Anvers avec la compétence technique que possédait l'auteur du célèbre *Traité de la défense des places fortes*, Carnot se rendit vite compte de cette triste situation qu'il expliquait en ces termes :

Chacun est créancier et débiteur, ce qui est cause d'une grande gêne pour les habitants ; l'équilibre est rompu

---

Génie, le 21 mars 1795 ; membre du Conseil des Anciens, le 19 octobre 1795 ; membre du Directoire Exécutif, le 4 mars 1795 ; président du Directoire Exécutif, le 30 avril 1796 ; condamné à la déportation, le 5 septembre 1797 ; autorisé à rentrer en France, le 24 décembre 1799 ; inspecteur général aux revues, le 7 février 1800 ; ministre de la Guerre, le 2 avril 1800 ; démissionnaire de ces fonctions, le 8 octobre 1800 ; membre du Tribunat, le 27 mars 1802 ; rentré dans la vie civile à la suppression du Tribunat, le 19 avril 1807 ; remis en activité dans le grade de général de division et nommé gouverneur d'Anvers, le 25 janvier 1814 ; mis en demi-solde à son retour en France, en mai 1814 ; ministre de l'Intérieur, le 25 mars 1815 ; pair de France, le 2 juin 1815 ; membre de la Commission de Gouvernement, le 22 juin 1815 ; compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815 ; exilé en vertu de la loi du 12 janvier 1816 ; décédé à Magdebourg, le 2 avril 1823. — Chevalier de Saint-Louis, le 16 mai 1792 ; membre de la Légion d'honneur, le 14 juin 1804. Créé comte de l'Empire, le 21 mars 1815. Le nom du général Carnot est inscrit au côté Nord de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

(1) *Mémoires de Carnot.*

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL COMTE LAZARE CARNOT

d'après un portrait fait par Madame Périer, née Pothier, sa cousine

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE CAPITAINE CARNOT)

Digitized by Google

Digitized by Google

entre la ville et les communes rurales qui ne paient plus leurs fermages et soutirent le peu de monnoie de la ville en y apportant des provisions et n'y achetant presque plus rien.

Pour remédier à cet état de choses, Carnot se vit dans la nécessité d'exiger des banquiers et des plus riches habitants de la ville un emprunt forcé de 1.278.000 francs ; de plus, il prit ses dispositions pour faire frapper des monnaies obsidionales.

Dès le 10 février, M. Lair, chef du génie maritime et colonel des ouvriers militaires, fournissait une *note sur une fabrication de monnaies obsidionales*, dont nous donnons les extraits suivants :

La quantité de cuivre qui existe au magasin général de la marine consiste en 336.127 kilogrammes...

Ces cuivres seront à la marine d'une utilité indispensable lorsque l'on reprendra les constructions et les armements. Elle ne peut les céder que pour une nécessité absolue dont je ne puis être juge. Ils lui représentent une valeur d'au moins 1.500.000 francs. Si, dans les circonstances actuelles, il devient d'une grande urgence de faire de l'argent avec ces matières, il seroit à désirer qu'on pût se procurer cette somme, soit en les vendant, soit en les donnant en nantissement : mais si la chose est impossible et qu'on se trouve réduit à la nécessité de les métamorphoser en monnoie de billon, je crois que l'on pourroit s'y prendre de la manière suivante : en ayant soin de commencer par fondre les pièces dont la main-d'œuvre a exigé le moins de travail et de réserver les autres pour la dernière extrémité.

Je crois que des pièces de 5 et 10 centimes fabriquées avec ce mélange de nos deux espèces de cuivre et du poids des pièces françoises, seroient reçues sans difficulté.

Pour frapper la monnoie, je serois d'avis de n'employer que le mouton ; les grands balanciers exigeroient

Digitized by Google

un travail préparatoire trop long et n'iroient pas aussi vite...

J'estime qu'il faudroit trois petits balanciers pour découper les flans que pourroient frapper deux moutons; ainsi il nous faudroit neuf petits balanciers pour l'entretien des six moutons et deux pour rechange.

Si l'on fondoit au creuset, il ne faudroit pas moins de quinze petits fourneaux pour l'entretien des six moutons; mais peut-être seroit-il préférable de se servir des établissements que le Sr Wolschot a dans la ville?...

Le 9 mars, J. F. Wolschot, fondeur de la monnaie, fit les propositions suivantes pour la fabrication de pièces de cuivre de la valeur de cinq centimes, suivant le modèle donné par le gouverneur:

Considérant les grands frais à faire pour établir les presses et mécaniques y appartenant; le soussigné propose et s'engage à fondre dans le plus court délai possible la quantité de monnoie ci-dessus mentionnée, moyennant trois kilogrammes de matières brutes contre deux kilogrammes de confectionnés, ou d'être payé de son salaire de la même monnoie, en prenant pour base le kilogramme de cuivre au prix de trois francs.

J. F. WOLSCHOT.

Après examen des conclusions du rapport du chef du génie maritime et des propositions de M. Wolschot, Carnot qui avait fait composer un *avers* et un *revers* de la monnaie qu'il se proposait de mettre en circulation, en arrêta la fabrication par l'ordre du jour suivant (1) :

Vu la difficulté qu'éprouve le commerce de détail dans la place d'Anvers, par le defaut d'une suffisante quantité de monnoie circulante, et la necessité de pourvoir au service journalier de la garnison;

(1) Cet ordre du jour fut imprimé sous forme de placard par L. P. Delacroix, rue Bonaparte, n° 702, à Anvers.

Digitized by Google

Le général de division Gouverneur arrête qu'il sera fabriqué sans délai, une monnoie obsidionale, qui aura cours à Anvers jusqu'à ce que l'état de siège soit levé.

Cette monnoie sera composée de pièces de cuivre, valant intrinsèquement à peu près cinq centimes, lesquelles seront données et reçues en paiement dans les caisses publiques et dans les transactions particulières, pour la même valeur de cinq centimes.

Cette monnoie portera pour timbres d'un côté en exergue ces mots : *Monnoie obsidionale*, et au milieu *5 centimes*, de l'autre côté en exergue : *Anvers 1814*, et au milieu, la lettre majuscule N entourée d'une couronne de laurier (1).

J. P. (2) Wolschot, fondeur de la marine, est exclusivement chargé de la fabrication de cette monnoie.

Anvers, le 10 mars 1814.

Le général de division Gouverneur,

CARNOT.

M. Wolschot dut se mettre de suite au travail, puisque, par ordre du gouverneur en date du 11 mars, 150 kilos de vieux cuivre de doublage et 150 kilos de bronze en débris de canon, lui furent livrés par l'Arsenal *pour épreuves de la fonte de la monnaie obsidionale.*

Le lendemain 12 mars, Carnot écrivit au préfet maritime Kersaint :

Ayant jugé nécessaire d'ordonner par notre arrêté du 10 mars, qu'il serait fait à Anvers une monnoie obsidionale composée de cuivre et fonte de canon, et le magasin

(1) C'est donc à tort que le lieutenant-colonel d'artillerie belge Mailliet dit : « une couronne d'olivier » dans son *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité* (Bruxelles, 1868-1871).

(2) D'après la signature autographe de Wolschot, les initiales de ses prénoms sont J. F. et non J. P.

Digitized by Google

général de la marine étant pourvu de ces matières au delà des besoins journaliers du service, M. le Préfet maritime remettra au Sr Wolschot, fondeur, chargé par nous de la confection de cette monnoie, les cuivres et bronzes qui lui seront demandés par ce particulier ; les billets de demande seront visés par nous, pour servir de décharge au magasin général de la marine.

Le Sr Wolschot ne pouvant briser chez lui les pièces de canon, cette opération sera faite par la marine qui tiendra compte des dépenses qu'elle occasionnera afin qu'elle soit supportée sur la façon de la monnoie par le Sr Wolschot, auquel il est accordé 7 kilos 43c pour cent de déchet pour le cuivre et 5 pour cent sur le bronze.

Par son ordre du jour du 10 mars, Carnot n'avait prescrit que la fabrication de monnaie obsidionale de *5 centimes ;* il le compléta le 16 du même mois en ordonnant, comme il suit, la frappe de pièces de *10 centimes.*

Pour accélerer autant que possible la fabrication et l'émission de la monnoie obsidionale créée par l'ordre du jour du 10 courant, le général de division Gouverneur arrête : qu'en outre des pièces de cinq centimes, il en sera fabriqué de dix centimes, absolument du même type ; quarante de ces pièces pèseront le kilogramme et, par conséquent, quatre-vingts de celles de cinq centimes pèseront également le kilogramme.

Nous l'avons vu, M. Wolschot fut d'abord seul chargé de la fabrication de la monnaie obsidionale. Mais ses établissements métallurgiques ne pouvant suffire à toute la main-d'œuvre, le gouverneur estima qu'au lieu de s'adresser à d'autres entrepreneurs, il serait préférable de confier une partie du monnayage aux ouvriers de la marine. Par arrêté en date du 3 avril, il donna l'ordre suivant :

M. le Préfet maritime fera fabriquer de la monnoie obsidionale dans l'arsenal de la marine.

Digitized by Google

Il y eut, d'abord, tentative de résistance de la part des officiers et des fonctionnaires du port. Après avoir pris connaissance de l'arrêté de Carnot, l'inspecteur de la marine des Essards, s'empressa d'écrire le 4 avril au préfet maritime :

Comme S. E. le Ministre de la marine pourrait désapprouver une opération qui n'est avantageuse que pour le département de la guerre ; comme nous devons justifier de nos observations en tems et lieu à ce sujet ; comme il n'y a pas de nécessité de nous immiscer dans l'établissement ou la comptabilité d'un atelier monétaire qui n'offre à la marine que des charges et une responsabilité sans bénéfice, je crois, Monsieur le Préfet, devoir vous proposer d'inviter S. E. le Gouverneur à laisser au Sr Wolschot la fabrication de la monnaie obsidionale sans la faire partager aux ouvriers du Port.

Le 5 avril, le préfet maritime Kersaint écrivit à son tour, dans le même sens, au gouverneur, en terminant sa longue lettre par ces considérations :

Si malgré ces observations, dont la plus forte est que les matières appartenant au Gouvernement, ne peuvent, en principe, être délivrées sans que quelqu'un en devienne responsable, vous tenez, Monsieur le Gouverneur, à ce que votre arrêté soit exécuté en tous points, je m'y conformerai pour ne pas retarder la fabrication d'une monnaie bien nécessaire sans doute, puisque pour l'obtenir, les circonstances commandent de n'avoir aucun égard à la perte qui résultera de cette opération pour la marine et aux retards qu'occasionnera le manque de cuivre pour son service ultérieur.

Ce sont ces deux motifs qui me déterminent à prier Votre Excellence de vouloir bien me donner les derniers ordres à cet égard. Je crois néanmoins utile et nécessaire de la prier en même temps de m'autoriser, du moins pro-

Digitized by Google

visoirement, à ne destiner pour le moment à la fabrication de la monnaie obsidionale, que les cuivres non ouvrés et à conserver ceux dont la perte de la façon, occasionnerait une dépense trop considérable; d'autant plus que ces derniers, tels que les cloux, les ferrures de gouvernail, les tuyaux de pompes et autres objets de cette nature, peuvent nous être ultérieurement et même dès à présent, nécessaires aux réparations de l'Escadre et aux constructions neuves.

Bien entendu, Carnot ne tint aucun compte de ces observations et maintint, avec juste raison, son arrêté. Le rapport qui suit, établi par le chef du génie maritime Lair, le 30 avril 1814, résume avec clarté tout l'historique du monnayage obsidional d'Anvers.

Pour satisfaire aux besoins journaliers de la garnison, Monsieur le Général de division Gouverneur de la ville d'Anvers, a jugé convenable de faire frapper de la monnaie obsidionale. Cette monnaie composée d'un alliage fait avec du cuivre rouge et du bronze provenant du bris de canons hors de service, le tout tiré des magasins de la marine, a été frappée en pièces de cinq et de dix centimes, quatre-vingts pièces de cinq centimes ou quarante de dix centimes pesant un kilogramme : ce qui est à peu près la valeur du cuivre dans les tems ordinaires.

Le S^{r} Wolschot, fondeur à Anvers, fut d'abord seul chargé de la fabrication de cette monnaie; mais les besoins allant toujours croissant, Monsieur le Gouverneur a jugé convenable de faire fabriquer de semblable monnaie dans les ateliers de la marine. On s'est, en conséquence, occupé dans cet arsenal de construire les machines et fourneaux nécessaires pour pousser cette opération avec activité. Les mesures étaient prises pour que, sous un mois, cet arsenal fournit par jour, quatre mille francs de monnaie obsidionale : mais la cessation des hostilités a fait suspendre

Digitized by Google

toutes les dispositions qui avaient été faites à cet égard, et l'on s'est borné à se servir des machines qui existaient dans l'arsenal en arrêtant la construction des autres.

Le Sr Wolschot a fourni jusqu'à ce jour pour environ 17.000 francs de monnaie, cy. . . . . Fr. 17.000

La marine, avec les machines qu'elle avait à sa disposition et dont elle s'est servie provisoirement, en a fabriqué pour environ 3.000 francs, cy. 3.000

Total. . . . . Fr. 20.000

Anvers, le 30 avril 1814.

Le chef du génie maritime,
colonel des Ouvriers militaires de la marine,
LAIR.

A la somme indiquée comme fabrication du fondeur Wolschot, il convient d'ajouter celle qu'il frappa après le 30 avril, date du rapport qui précède. Du 19 mars au 2 mai 1814, il fit exactement dix-huit versements (1) à la caisse de M. d'Arcy, payeur de la Guerre à Anvers, et leur montant s'élève à 18.507 fr. 75. Si donc nous ajoutons à cette somme les 3.000 francs fabriqués par la marine, nous arrivons à un monnayage total de 21.507 fr. 75 en pièces de 5 et de 10 centimes.

Après l'abdication de Napoléon (11 avril 1814) Carnot refusa de livrer Anvers aux alliés, aussi le monnayage obsidional comporte-t-il deux types différents : l'un se rapporte à Napoléon et l'autre à Louis XVIII.

A quelle date cessa la fabrication des monnaies au grand N, et commença celle des monnaies aux deux L? Telle est la question qui se pose et qui, à notre connaissance, n'a pas encore été résolue. Le *Manuel de Numismatique du moyen âge et moderne* (2) de *Barthélemy* dit : « On doit classer au règne de Louis XVIII les obsidionales d'Anvers postérieures au 3 avril 1814. » Cette date nous paraît erronée : en effet, si les alliés entrèrent à Paris le

(1) Les bordereaux de ces versements ont été retrouvés dans les papiers du général Carnot.

(2) Paris, Roret, in-18 (sans date).

Digitized by Google

30 mars, si la déchéance de Napoléon fut prononcée par le Sénat le 2 avril, la nouvelle de ces événements ne fut connue officieusement à Anvers que le 10 avril par une lettre de Bernadotte, prince royal de Suède, à Carnot, et le lendemain par l'arrivée de courriers porteurs de journaux remplis de détails.

Le 12 avril seulement, M. Ferrandin-Gazan, aide de camp du général Dupont, ministre de la Guerre du Gouvernement provisoire, arriva avec une dépêche officielle portant la date du 7 avril, qui notifiait au gouverneur la déchéance de Napoléon et demandait à la garnison d'Anvers « son adhésion aux actes émanés de l'autorité nationale ».

Dans son ouvrage, *Napoléon et Carnot* (1), le général belge Wauwermans donne au sujet du monnayage obsidional le renseignement suivant : « Après la proclamation de Louis XVIII, le fondeur, pour faire preuve de royalisme et sans attendre l'assentiment de Carnot, substitua à l'N impérial le double LL royal. »

Comme la nouvelle officielle de la déchéance de Napoléon n'arriva à Anvers que le 12 avril, que le gouverneur et la garnison n'adhérèrent au nouveau gouvernement que le 18 du même mois (2), nous estimons ne pouvoir donner à la substitution sur les monnaies obsidionales, des deux L à l'N, une date antérieure au 13 avril.

Les bordereaux de versements du fondeur Wolschot sont du reste muets au sujet de cette substitution ; le dernier de ces bordereaux porte la date du 3 mai.

Carnot, qui avait fait ses adieux aux habitants d'Anvers le 1er mai, quitta cette place deux jours plus tard, après avoir donné l'ordre de briser les matrices et les poinçons qui avaient servi au monnayage. Il avait aussi entièrement réglé les diverses charges financières du siège, en faisant accepter en paiement par les particuliers, pour l'emprunt forcé qu'il s'était vu dans la nécessité de faire : le bronze, le fer, les cuivres et les bois de construction emmagasinés dans l'arsenal de la marine.

Les Anglais et les Prussiens firent leur entrée dans Anvers le 5 mai 1814.

*
* *

D'une façon générale, les monnaies obsidionales cessent d'avoir cours après la levée du siège pendant lequel elles ont été fabri-

(1) *Napoléon et Carnot*, épisode de l'histoire militaire d'Anvers, par le général Wauwermans. Bruxelles et Leipsig, 1888, in-8°.

(2) Proclamation de Carnot du 18 avril 1814.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIES OBSIDIONALES D'ANVERS (1814)

(COLLECTION DE M. LE CAPITAINE CARNOT)

Digitized by Google

quées ; elles sont alors remboursées et fondues. — Celles d'Anvers firent exception à cette règle : « Le soin qu'avait eu Carnot de donner à sa monnaie une valeur intrinsèque pareille à la valeur nominale, la fit survivre aux circonstances. Pendant bien des années, les pièces obsidionales d'Anvers eurent cours en Belgique et en France (1). » Ce que M. l'intendant-général Courtot confirme dans son très intéressant *Aperçu sur les monnaies obsidionales et de nécessité,* (2) en disant : « on les rencontrait encore quelquefois dans la monnaie courante avant la grande refonte de 1852 ».

Nous avons choisi, parmi les monnaies obsidionales d'Anvers, presque toutes à fleur de coin, que possède M. le capitaine Carnot, les variétés les plus remarquables pour les faire reproduire sur la planche hors texte qui accompagne cette étude.

Il existe encore d'autres variétés qui ne sont déterminées que par des *différents* constitués par les lettres R, V, W, placées à l'*avers* au-dessus ou au-dessous de la couronne de laurier ; aussi avons-nous jugé inutile d'en donner la reproduction.

Faisons encore remarquer que ces monnaies sont différemment patinées : la patine est bronzée, rougeâtre ou jaunâtre, suivant l'alliage des matières qui servirent à la fabrication (bronze de vieux canons, cuivre rouge, cuivre jaune et cuivre avec divers alliages).

En dehors de ces monnaies de bronze, il nous a été donné d'examiner à l'aise, au *Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale,* de superbes et très rares *essais en argent* des monnaies obsidionales d'Anvers de 5 et 10 centimes, de Napoléon et de Louis XVIII.

DESCRIPTION DES MONNAIES

(Voir la planche)

NAPOLÉON Ier

1. — *10 centimes.* — ANVERS 1814, grand N dans une couronne de laurier. — Revers : MONNAIE OBSIDIONALE ; dans le champ : 10 CENT. — *Br.*

2. — *10 centimes.* — La même avec JEAN LOUIS GAGNEPAIN (3) sur le ruban qui lie, à l'avers, les deux branches de la couronne. — *Br.*

---

(1) *Mémoires de Carnot,* par son fils.
(2) Paris, Victor Rozier, 1889, broch. in-8°.
(3) Prénoms et nom du graveur.

Digitized by Google

3. — *5 centimes.* — ANVERS 1814, grand N dans une couronne de laurier, v sous la couronne. — Revers : MONNAIE OBSIDIONALE; dans le champ : 5 CENT. — *Br.*

4. — *5 centimes.* — La même, avec J. L. G. N. *(Jean Louis*, Gagnepain) sur le ruban qui lie, à l'avers, les deux branches de la couronne. — *Br.*

LOUIS XVIII

5. — *10 centimes.* — ANVERS 1814, deux L entrelacés dans une couronne de laurier, R sous la couronne. — Revers : MONNAIE OBSIDIONALE; dans le champ : 10 CENT. — *Br.*

6. — *10 centimes.* — La même, avec des L différents, sans lettre sous la couronne, mais avec JEAN LOUIS GAGNEPAIN sur le ruban qui lie, à l'avers, les deux branches de la couronne. — *Br.*

7. — *5 centimes.* — ANVERS 1814, deux L entrelacés dans une couronne de laurier, avec J. L. G. N. sur le ruban qui lie, à l'avers, les deux branches de la couronne. — Revers : MONNAIE OBSIDIONALE; dans le champ : 5 CENT. — *Br.*

8. — *5 centimes.* — La même, avec des L différents et sans inscription sur le ruban, mais avec v sous la couronne. — *Br.*

Commandant EMM. MARTIN.

Digitized by Google

A propos du Droit de Prise

LES BAGAGES DU PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE EN 1710

Dans le courant d'avril 1710, un partisan détaché de la garnison de Maubeuge, nommé Pochet, ayant été en expédition jusqu'entre Gand et Bruges, fut assez heureux pour saisir sur « la barque d'Anvers » une partie de la vaisselle et de la garde-robe du prince Eugène. Ce butin fut rapporté à Maubeuge pour être vendu à l'encan. Le prince, averti, fit racheter sa vaisselle et quelques hardes. L'inventaire de cette prise, établi par le partisan lui-même, a été retrouvé dans un des volumes des Archives historiques du ministère de la Guerre; il a paru intéressant de le reproduire ci-dessous pour donner une idée d'une partie des bagages dont se faisait suivre en campagne le plus illustre de nos adversaires au commencement du XVIIIe siècle.

Une contestation s'étant élevée au sujet de ce qui devait revenir, sur le produit de la vente, tant au gouverneur de Maubeuge qu'au commandant effectif de cette place, le ministre de la Guerre, c'était alors Voysin, consulta l'intendant du Hainaut, M. Doujat, sur les usages suivis en matière de prise dans la province. On a joint audit inventaire la réponse de l'intendant qui fixe la tradition sur le point en litige et dont les conclusions furent approuvées par le ministre dans une lettre du 22 mai suivant.

F. B.

1° Inventaire des objets pris au prince Eugène par M. Pochet :

Un service de 24 assiettes d'or ou vermeil. — 25 écus vieux en pièces. — 3 paires de pistolets. — 2 manteaux, un blanc et un rouge. — 3 épées. — 5 pièces de dentelles. — Un habit gris de fer doublé de velours rouge, brodé d'or, justaucorps, veste et culotte. — Un justaucorps gris

Digitized by Google

doublé de peau, à boutons d'or. — Un justaucorps café à boutons d'argent. — 5 mouchoirs de soie. — 3 perruques. — 2 paires de bas d'Angleterre. — 2 paires de bas de fil. — 4 steinkerques (1) brodées d'or. — Une garniture de brandebourgs or et soie rouge. — Un ceinturon et la ceinture dorée. — Une paire de bas noirs de soie. — Une paire de bas blancs de soie. — 3 chemises et 3 cravates de mousseline. — Une paire de bas drapés. — Une veste brune galonnée d'argent. — Une perruque. — 4 serviettes. — Une paire de bas de soie. — Un porte-manteau. — 2 robes de chambre. — Une veste de futaine. — Une veste de drap. — Une culotte. — 12 chemises. — 3 mouchoirs de soie. — 12 cravates de mousseline. — 10 paires de manchettes. — Une capote d'écarlate doublée de peau. — Un porte-manteau rouge. — 2 paires de bas de soie blancs. — 6 chemises. — 6 cravates de mousseline. — 7 paires de manchettes. — 3 mouchoirs. — Une veste de futaine. — Une culotte brune. — Une veste bordée d'or. — Une petite veste de futaine. — Une camisole rouge avec des ganses d'or. — 3 cravates de mousseline. — 2 paires de bas. — Une chemise. — 2 petits porte-manteaux remplis de guenilles. — Un habit de trompette et une trompette. — 3 paires de bas. — Un bonnet. — Un porte-peigne avec un peigne dedans. — 7 cravates de mousseline. — 4 paires de manchettes. — 4 paires de gants. — 2 vestes de futaine. — Un justaucorps de bouracan et une culotte.

Plus, étant poursuivi, j'ai été obligé de partager 500 ducats d'or aux soldats, dont je tiendrai compte à MM. de l'état-major. — (Archives historiques, vol. 2234, pièce 293.)

---

(1) Ce n'est pas aux lecteurs du *Carnet* qu'il faut rappeler que les *steinkerques* étaient des cravates flottantes en dentelle, — ni d'où leur venait ce nom.

Digitized by Google

2° *Lettre de l'intendant Doujat au ministre de la Guerre :*

A Maubeuge, ce 18 mai 1710.

Monsieur,

Pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois (1), par laquelle vous m'ordonnez de vous informer de ce qui se pratique dans les villes de cette frontière au sujet des prises que font les partisans et si, dans les places où il y a des officiers généraux commandants, les deux sols pour livre appartiennent au gouverneur absent ou au commandant présent, je prends la liberté de vous mander qu'après avoir consulté un grand nombre d'officiers principaux de cette frontière sur cette matière, tout le monde convient que le droit de deux sols pour livre que prennent ordinairement les gouverneurs sur les prises appartient au commandant présent préférablement au gouverneur absent. On prétend que cet usage a toujours été suivi dans les places frontières, ce petit profit étant plutôt dû et attaché à la fonction qu'au caractère. Il est vrai que quelquefois les officiers généraux commandants qui ne sont que pour quelques mois dans les places négligent de jouir de ce droit comme ont fait l'année passée à Maubeuge M. de Vivans, et, l'année précédente, M. de Souternon; mais ce droit ne leur en est pas moins dû et le gouverneur absent ne le prend en ce cas que parce que l'officier général présent a bien voulu lui laisser. Les deux sols pour livre de la prise dont est question qui m'ont été mis entre les mains par le major, et que je ne distribuerai que par vos ordres, montent à la somme de 886 livres 12 sols. Je suis...

DOUJAT.

(Archives historiques, vol. 2234, p. 342.)

(1) La minute de cette lettre du ministre est dans le vol. 2197, f° 352.

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 12 mai, le Comité a nommé membres de la Société MM. Baudrier (André); Berthoud (Paul), lieutenant au 32e régiment d'artillerie; la Ménardière (de), lieutenant au 103e régiment d'infanterie; Moidrey (Étienne de), capitaine au 12e régiment de cuirassiers.

***

Conformément à l'article 14 des statuts, le Comité a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1903-1904.

Ont été élus :

Président	M. Édouard Detaille.
Vice-Présidents	M. le vice-amiral Duperré.
—	M. Henry Houssaye.
—	M. le général de division La Veuve.
Secrétaire	M. Maurice Levert.
Secrétaire-adjoint	M. Gabriel Cottreau.
Bibliothécaire-archiviste . .	M. Georges Bertin.
Directeur du Carnet	M. le commandant E. Martin.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

ERRATA : Page 97. *A la dernière phrase de la notice initiale, substituer la suivante :*

D'autre part, le 18 brumaire dont parle Bessières ne peut se placer en 1806, car il n'y a pas eu de 18 brumaire an XV, le sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) ayant décidé qu'à compter du 11 nivôse prochain, 1er janvier 1806, le calendrier grégorien serait remis en usage dans tout l'Empire français.

Page 153, ligne 20. *Lire :* mais ils voient.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7565

Digitized by Google

Digitized by Google

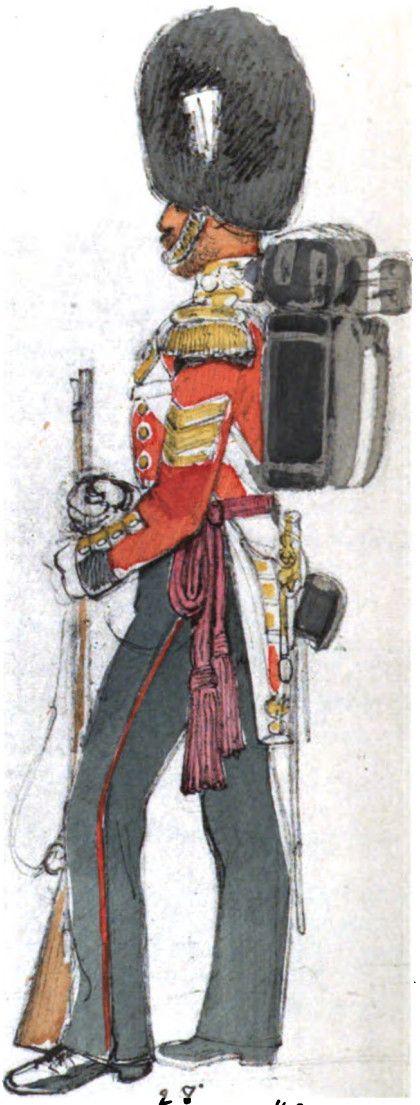

Sergent des G. G. — Bak Klava
poste de l'entrée — mars 1855

SERGENT DES GRENADIER-GUARDS

EN TENUE DE PARADE

d'après un dessin fait en Crimée par le Général Vanson

(COMMUNIQUÉ PAR MADAME VEUVE VANSON)

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Devant Sébastopol, 24 mai (combat du 22 mai).

Je n'ai pas le temps de vous écrire longuement, chère maman, mais je veux vous dire que je n'étais pas à l'affreux combat de la nuit d'avant-hier, donc je n'ai rien attrapé ; c'est aux attaques du Bastion du Mât qu'on s'est battu depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, pour la prise et la reprise de misérables gabionnades ; notre succès est plus que problématique, mais ce sera une victoire comme toujours : nous avons perdu au delà de 1.000 hommes ; les Russes, 2 ou 3.000 hommes. Ils se sont jetés 10.000 sur un malheureux régiment de voltigeurs de la Garde qui, à lui seul, a eu 600 hommes hors de combat, dont 25 officiers. Je ne connais pas un seul nom parmi ceux-ci.

Nous ne savons que très imparfaitement les détails sur cette nuit, la plus chaude du siège. Le 18e de ligne a eu 300 hommes hors de combat, des compagnies tout entières ont été détruites. Les Russes ont perdu énormément de monde ; mais, en somme, ont repris ce qu'on leur avait pris. Ce sont les Français qui ont attaqué les premiers.

Nous partons donc, cette nuit du 24 et 25 mai, pour élar-

Digitized by Google

gir le cercle, nous étions trop serrés où nous étions placés et allions manquer d'eau. Nous n'allons pas loin, on nous verra du camp que nous quittons; nous allons à une lieue et demie. Nous nous établirons en un camp régulier et ferons exclusivement le service d'observation. Ma bonne chance m'a retiré des tranchées et des attaques de Malakoff, au moment où elles vont devenir affreusement malsaines. Le pauvre 50e sera de l'attaque au Mamelon Vert. La 2e division Bosquet est chargée des attaques de droite. Me voilà donc pour toujours hors des tranchées; quel bonheur! quelle chance!

Je n'ai pas le temps de vous en dire plus, nous faisons nos préparatifs de départ. Les Piémontais et les Turcs marchent aussi.

* *

Au camp de Traktir, 28 mai.

Cher papa,

..... Les pauvres voltigeurs de la Garde ont été ramenés quatre fois au combat, un bataillon du 5e léger est accouru à leur secours et les a sauvés; sans lui, il n'en serait pas revenu un seul. L'Empereur va être furieux qu'on ait engagé sa Garde. Vous voyez que ce sont toujours des histoires d'engagement de bataillons contre des divisions. Les Russes ont perdu 2.000 hommes. Les officiers russes, en causant avec les nôtres, semblaient trouver que ça devenait décourageant pour eux. Voyez un peu quelle chance j'ai : je quitte les attaques de Malakoff juste quarante-huit heures avant qu'on reprenne le cheminement sur les Batteries blanches, opération qui a fait hier arriver trois sorties sur nos lignes. Nos hommes, par leur longue habitude du siège, en sont

Digitized by Google

50.ème 15 9.bre 55.

SERGENT DE VOLTIGEURS DU 50E RÉGIMENT DE LIGNE

d'après un dessin fait en Crimée par le Général Vanson

(COMMUNIQUÉ PAR MADAME VEUVE VANSON)

Digitized by Google

Digitized by Google

arrivés à avoir une telle habitude des sorties et un tel aplomb, que, la nuit dernière, les Français laissèrent approcher les Russes à cinquante pas sans brûler une capsule et ne donnant signe de vie que par la sonnerie du *garde à vous* répétée sur toute la ligne. Trois fois, à cinquante pas, les Russes reçurent presque à bout portant le feu nourri de toutes les parallèles et, trois fois, ne purent arriver au parapet. Ils se retirèrent laissant, comme toujours, une masse des leurs sur le terrain.

A l'heure qu'il est, le canon des Invalides doit tonner pour célébrer un succès de la plus haute importance que vient de remporter la division d'Autemarre : Je vous ai dit que cette division avait été embarquée ; elle est allée à Kersch, à l'entrée de mer d'Azof, a opéré un débarquement de vive force, s'est emparée de Kersch et de Iénikahé. Les Russes, qui sont pris par je ne sais quel découragement, se sont retirés en incendiant tous les magasins. Ils ont même, dit-on, encloué les pièces de canon qu'ils n'ont pu emmener. Les Français sont parvenus à éteindre le feu avant qu'il eût dévoré les magasins de farine et d'autres denrées de toutes espèces. Voilà les Russes privés de leur plus grand point de ravitaillement ; on a laissé les Turcs pour garder ces deux points.

Si, maintenant, on peut prendre Arabat, il faut que l'armée russe meure de faim, une fois qu'elle aura consommé ce qui reste en Crimée, et il ne reste pas grand chose, le pays est épuisé. On dit la flottille russe de la mer d'Azof détruite en partie, mais il faut prendre Arabat et Haffa. Par Pérécop, ils ne peuvent faire venir que des troupes, mais pas de convois, c'est presque impossible à cause des steppes et du manque d'eau. Enfin, les affaires commencent à marcher aisément.

Arrivons à mon affaire, à moi. Nous avions reçu

Digitized by Google

l'ordre de partir le 27 à deux heures du matin; mais, le soir, nous reçûmes un second ordre nous faisant partir le 25 à onze heures du soir. Nous fîmes une marche de nuit et descendîmes en plaine en appuyant vers Balaklava et arrivâmes à douze heures et demie ou une heure à cheval sur les routes de Woronzof. Là, nous laissâmes nos sacs. Arrivés au fond de la plaine, à l'entrée du défilé, nous fîmes jonction avec la division Canrobert arrivant de Balaklava avec toute la cavalerie, les Piémontais et les Turcs. C'était un beau spectacle de voir ces masses de troupes en colonnes serrées ressemblant à de gros serpents noirs, car le jour se levait à peine. Canrobert donna ses ordres, on s'attendait à une bataille; et, quand j'entendis le chef d'escadron d'artillerie de notre division commander : *canonniers, montez*, que je vis ces hommes sauter sur leurs caissons, je crus que l'artillerie allait couronner les hauteurs au galop pour se mettre en batterie. Il n'en fut rien. La division Canrobert prit la tête, la nôtre la suivit en lançant pour la flanquer sur sa gauche, un bataillon du 11e léger et une compagnie de chez nous. Les tirailleurs échangèrent quelques coups de fusil; et mon idée, à moi, est qu'ils ne virent rien autre chose que des broussailles, chose à laquelle nos yeux ne sont plus accoutumés depuis longtemps, car j'ai la conviction qu'ils ne virent pas trois cosaques. Nous passâmes près d'une batterie russe; ô surprise! pas de canons. Nous marchâmes encore quelque temps; alors le brutal fit entendre sa désagréable voix que les fabricants de romans, seuls, trouvent superbe et majestueuse, attendu que les canons des Invalides, seules pièces qu'ils aient jamais entendues, n'ont pas de boulets. Nous pressâmes le pas et vînmes couronner lestement la hauteur en face de nous. Nous marchions en tête des colonnes de la

Digitized by Google

2e division. Nos régiments de ligne se formèrent en bataille; nous, nous restâmes en colonnes serrées, envoyant tantôt deux compagnies avec l'artillerie, tantôt une compagnie en éclaireurs, tantôt une compagnie en pointe d'avant-garde, car nous sommes comme les pommes de terre, on nous met à toutes sauces. Mais passons là-dessus. Arrivés sur la crête, nous vîmes notre première division qui s'engageait; c'était ma fois, très joli à voir. A gauche, de l'autre côté de la plaine, au delà de la Tchernaïa, il y avait *Gringalet* et *Mesquine* (batteries russes ainsi nommées, au grand désespoir des Russes, à cause du peu de mal qu'elles font et du petit nombre de pièces qu'elles ont jusqu'à présent). Il y avait, dis-je, *Gringalet* et *Mesquine* qui s'escrimaient à envoyer des boulets, plus mal tirés les uns que les autres, sur une de nos batteries qui venait de s'établir au galop pour balayer la plaine dans le cas où il eût eu des troupes cachées dans les plis du terrain. En avant et en face de nous, les chasseurs d'Afrique se mirent en bataille au trot; puis, en arrière, les zouaves gravirent la hauteur sans brûler une capsule. Tout à coup et à peine chacune des pièces de la batterie avait-elle tiré deux coups, nous entendons sonner la charge; pas un coup de fusil de chez nous ne se tirait; les zouaves se lancent au pas de course, la cavalerie part au galop; les Russes, il faut être juste, n'étaient pas nombreux, ils étaient pris au saut du lit, et en trop petit nombre pour résister sérieusement; [ils] se sauvèrent après avoir déchargé leurs armes et exécutèrent une retraite en déroute avec toute la rapidité que pouvaient leur donner leurs jambes embarbouillées dans les grandes capotes dont ils sont affublés. Les cosaques firent semblant de tenir et chargèrent; quel toupet! Les chasseurs d'Afrique, la première cavalerie du

Digitized by Google

monde, pas comme beauté, mais comme fond et comme valeur, leur montrèrent comment on chargeait et les culbutèrent. Et voilà tout !... Ainsi, d'une bataille que nous croyions avoir, nous n'eûmes qu'une escarmouche et une culbutade d'avant-garde. On nous prit alors et, nous faisant passer le pont, on nous tourna à droite de la route de Baktchi-Saraï et on ne nous arrêta qu'au camp précédemment occupé par un bataillon russe du 33e régiment, 17e division, et par un pulk de cosaques. *Mesquine* voulut nous exprimer son mécontentement, mais toute sa mauvaise humeur passait au-dessus de nos têtes et ne nous tua personne.

Nous nous arrêtâmes au camp pendant que Pélissier explorait le terrain ; pendant ce temps, nous trouvâmes dans les gourbis tout ce que laisse une troupe surprise et qui se sauve au plus vite. *Poulet rôti* et *omelette* malgré l'heure matinale, voilà le plus curieux ; lances de cosaques, pistolets, une montre en or qu'on rendra, habillements complets et tout neufs du 33e et de cosaques, bidons, marmites, du vermicelle, pains de sucre, lard, pain, lampes, pièces de toile, schabraques, cuirs en masse, toute la comptabilité, etc., etc.

Nous retournâmes quelque temps après, nous passâmes dans la plaine, et *Mesquine*, qui avait réglé son tir, nous dit beaucoup de sottises, mais en pure perte, ses mauvaises paroles n'arrivaient pas tout à fait jusqu'à nous ; elle ne put que casser seulement la roue d'un canon. Nous revînmes camper à l'endroit où nous sommes actuellement, position excellente, car elle a élargi notre cercle et permet aux divisions campées aux attaques de droite de venir au bois, à l'eau ; et la cavalerie s'est mise au vert. Nous n'avons que le service des grand'gardes et sommes délivrés de la tranchée, affreux service. Aussi,

Digitized by Google

Digitized by Google

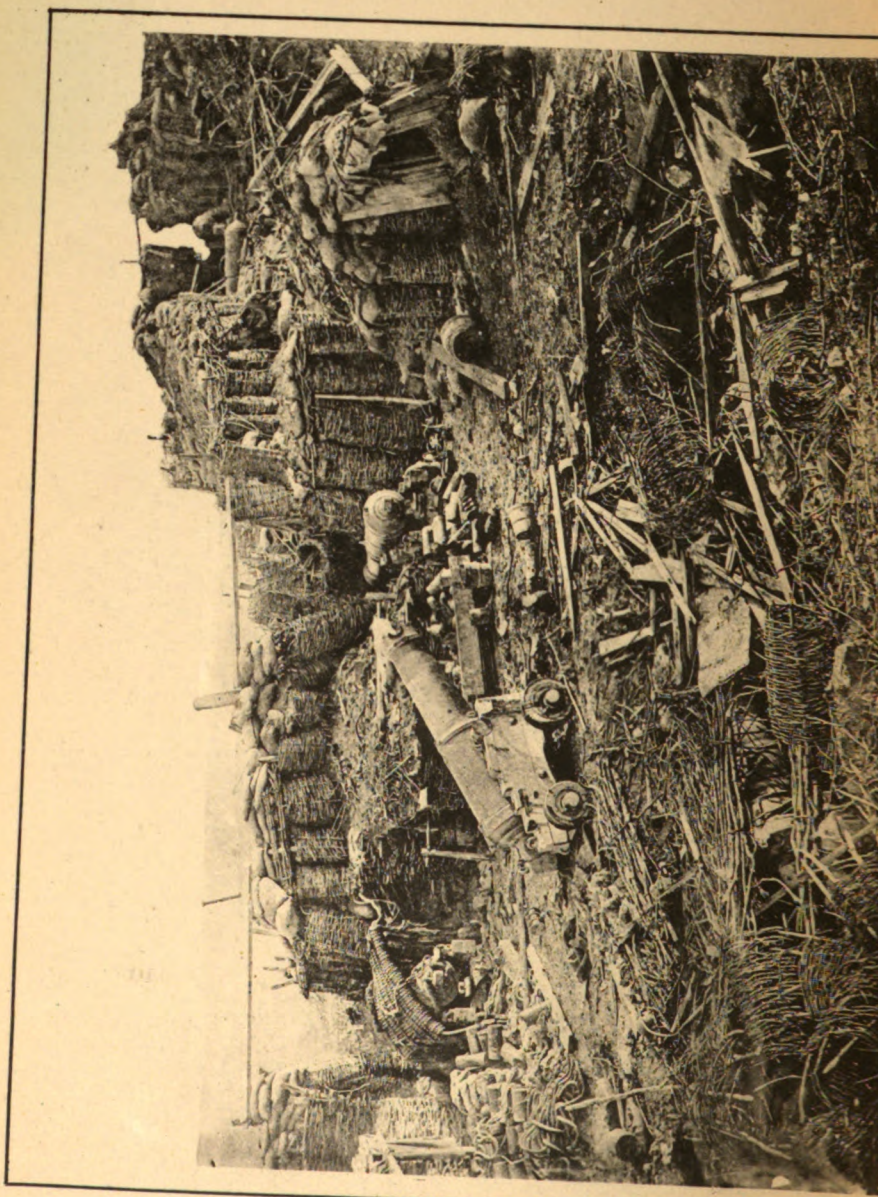

Digitized by Google

depuis que nous sommes dans les broussailles vertes, dans le gazon et près de l'eau, nos hommes chantent et sont heureux ; moi, je respire à pleins poumons ; ensuite, voyez-vous, cher papa, un engagement en plein champ est mille fois préférable, comme impression, aux ignobles boucheries nocturnes de la tranchée. Nous portons actuellement le titre de corps expéditionnaire, mais je n'en suis pas moins, 5e division du 2e corps ; adressez-moi vos lettres ainsi. J'oubliais de vous dire que dans ce petit pillage innocent du camp russe, je me suis comporté en officier en ne m'emparant que d'un cordon de chevalier de Sainte-Anne. La transpiration dans ma poche l'a un peu gâté, mais je vous l'envoie tout de même.

La redoute, qui n'était pas armée, était l'objet des terreurs de ceux qui, avec des lunettes, la voyaient depuis des mois entiers; preuve que quand on veut savoir si une redoute est terrible, il faut aller dessus. Si toutes leurs redoutes étaient comme cela, ce serait drôle. — Nous avons fait au pont de Traktir trois prisonniers, dont un officier, pauvre petit jeune homme surpris comme sa grand'garde et qui n'avait déjà pas l'air trop fâché d'être prisonnier, au contraire.

Je vous envoie un plan que j'ai copié sur un plan de l'état-major, vous serez probablement la seule personne de Metz qui en aura un semblable. Je voudrais écrire à Stanislas et à mon oncle Louis pour leur donner les détails que je vous envoie, mais cela me serait impossible, d'abord parce que je n'ai pas le temps et que je tombe de sommeil, ensuite parce que je vous écris assis sur une peau de mouton ce qui me casse l'épine du dos. Envoyez-leur, si vous le voulez, ma lettre, qu'ils vous retourneront.

(A suivre.)

Digitized by Google

Chasseurs du Roi

1er RÉGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL

(1814-1815) [1]

Lors de la réorganisation de l'armée en 1814, le ministre de la Guerre avait eu primitivement l'intention de former une Garde royale composée, pour la cavalerie, d'un régiment de chaque arme. On devait choisir pour cela les hommes d'élite et les chevaux les plus beaux dans tous les régiments de cavalerie, excepté dans l'ex-Garde impériale. Les généraux Lagrange et Pajol furent chargés de cette opération. L'arme des chasseurs devait être représentée dans la Garde royale par le régiment organisé à Evreux. Il fut formé avec 450 hommes d'élite choisis dans tous les régiments de chasseurs.

L'idée de la création d'une Garde royale n'eut pas de suite, et le général Dupont, ministre de la Guerre, présenta un projet comprenant 8.000 hommes d'infanterie et 4.000 de cavalerie sous les noms de régiments du Roi, de la Reine, etc., pour former la garnison de Paris.

Le régiment de chasseurs en voie d'organisation prit le nom de régiment du Roi.

Pendant que les régiments du Roi se constituaient, le

(1) L'officier de chasseurs ci-contre est la reproduction d'une estampe en couleurs de l'époque, obligeamment communiquée par M. Cottreau.

Digitized by Google

OFFICIER DE CHASSEURS DU ROI

1ER RÉGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL

(1814-1815)

d'après une estampe en couleurs de la collection G. Cottreau

Digitized by Google

Digitized by Google

gouvernement, changeant d'idée, voulut leur donner le dernier numéro de leur arme. Cette nouvelle mesure ne vint à la connaissance du régiment de chasseurs que lorsqu'il arriva à Saint-Germain-en-Laye pour y être habillé uniformément. De nombreuses désertions s'ensuivirent; aussi, au ministère de la Guerre, se hâta-t-on de lui donner le n° 1, avec le port de l'aiguillette et la promesse de la garnison de Paris: les esprits furent calmés, au moins en apparence.

Le 16 juin, la division d'infanterie des quatre régiments du Roi et de la Reine, celle de cavalerie des quatre régiments du Roi et de celui de Berry, destinées à former la garnison de Paris, firent leur entrée dans cette ville. A leur arrivée, ces divisions furent passées en revue aux Champs-Élysées par le duc d'Angoulême et le duc de Berry, accompagnés du ministre de la Guerre. Elles furent reçues par une députation d'officiers généraux et supérieurs de la Garde nationale de Paris, avec laquelle elles venaient partager le service de la capitale devenu très pénible par suite de l'éloignement des troupes de ligne. Pour terminer la cérémonie, le duc de Berry reçut, à la tête de son beau régiment, le prince son frère et défila ensuite devant lui avec les chasseurs du Roi comme colonel-général de l'arme. Toutes les troupes qui assistèrent au défilé furent autorisées à porter la décoration du Lys.

Le 19 septembre, eut lieu au Champ-de-Mars la prestation de serment aux drapeaux et aux étendards que le Roi accordait aux régiments de la 1re division militaire.

Les régiments de cavalerie y assistant étaient:

Régiment du Roi, cuirassiers, colonel Christophe.
— dragons, colonel Rapatel.
— chasseurs, colonel Saint-Chamans.
— hussards, colonel Oudinot.

Digitized by Google

Régiment du Roi, lanciers, colonel Jacquinot.

Régiment de Berry, chasseurs, colonel de Talhouët.

A 10 heures du matin, les troupes avaient pris leurs rangs sur deux lignes, à droite du trône et à droite de l'autel. Ce dernier était placé au milieu du Champ-de-Mars, et l'estrade du trône pour le Roi et sa famille, sous le péristyle de l'École Militaire, était recouverte de draperies semées de fleurs de lys d'or.

En même temps, des détachements d'infanterie et de cavalerie vinrent recevoir les drapeaux et les étendards des mains du Roi, puis se rendirent sur les degrés de l'autel où ils restèrent pendant la cérémonie de la bénédiction.

Ensuite, les troupes défilèrent devant le Roi, ayant à leur tête le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

Lord Wellington assistait à la cérémonie.

Le 25 octobre, des manœuvres furent exécutées dans la plaine de Neuilly par les troupes de la 1re division militaire, au nombre de 25.000 hommes, formant deux armées, l'une commandée par le duc d'Angoulême, l'autre par le duc de Berry. Le corps commandé par le duc de Berry était censé avoir débouché du bois de Boulogne et vouloir suivre sa route sur Saint-Denis. Les chasseurs du Roi formaient son avant-garde et les cuirassiers du Roi, sa réserve de cavalerie. Le duc d'Orléans commandait la réserve et la cavalerie du duc d'Angoulême. Le ministre de la Guerre et le gouverneur de la 1re division militaire, assistaient à cette petite guerre, ainsi que la duchesse d'Angoulême.

Le 22 janvier 1815, jour de la translation à Saint-Denis des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, exhumés du cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou, toute la garnison était présente et le régiment des chas-

Digitized by Google

seurs du Roi bordait la route de Paris à Saint-Denis; les drapeaux et les étendards étaient cravatés de crêpe.

Le maréchal Soult, qui remplaça le général Dupont au ministère de la Guerre, décida d'éloigner de Paris les régiments du Roi. Le régiment de chasseurs partit le 24 février pour Béthune. Les cavaliers, déjà mécontents de n'avoir pas été classés dans la Garde, malgré la promesse qu'on leur en avait faite, et du peu de compte que l'on tenait de leurs anciens services, ne surent plus dominer l'excès de leur mauvaise humeur et laissèrent se manifester avec violence l'attachement qu'ils avaient gardé, au fond de leur cœur, pour Napoléon.

Sur ces entrefaites, ce dernier débarque en France.

Pendant que quelques officiers manifestaient leur attachement envers le Roi, quelques autres, ainsi que beaucoup de sous-officiers, buvaient ensemble à la santé de l'Empereur.

Le 9 mars au soir, le régiment reçut l'ordre de quitter Béthune; il arriva à Paris le 18. Le lendemain, il se dirigea sur Essonnes. C'est là que les chasseurs apprirent l'arrivée de Napoléon à Fontainebleau et le départ du Roi; aussitôt, leurs cris de : Vive l'Empereur! redoublèrent de vigueur, et, dès qu'ils se rencontrèrent avec les troupes qui accompagnaient Napoléon, ils fraternisèrent avec elles et reprirent ensemble le chemin de Paris.

Mais ce fut le 1er escadron du 6e lanciers, que l'Empereur venait déjà de passer en revue à Fontainebleau, qui escorta sa voiture jusque dans la cour des Tuileries, où il bivouaqua (1).

---

(1) A la suite de la revue de Fontainebleau, vingt-cinq croix de la Légion d'honneur furent données au 6e lanciers. En même temps, le colonel Galbois reçut la confirmation de sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Parti de Fontainebleau le 20, vers midi, Napoléon entra à Paris dans la soirée, à la tête des mêmes troupes qu'on en avait fait sortir le matin pour s'opposer à son passage.

Le 21, le général Exelmans donna l'ordre au colonel de Saint-Chamans de conduire à midi son régiment au Carrousel pour y être passé en revue par l'Empereur. Le colonel et quelques officiers, voulant rester fidèles au serment qu'ils avaient prêté à Louis XVIII, donnèrent leur démission.

Pendant la campagne de Waterloo, le 1er chasseurs fit partie du 2e corps d'armée, commandé par le lieutenant-général Reille; il faisait brigade avec le 6e chasseurs et était fort de 40 officiers et 445 cavaliers. Le général baron Piré l'avait sous ses ordres. Le régiment était commandé par le colonel Simonneau depuis le 26 mars. Le major Meny, venant du 15e dragons, avait remplacé M. Meyronnet, major en pied, et M. Lenourry, à la suite.

L'uniforme porté par le régiment des chasseurs du Roi était encore conforme au règlement de 1812, sauf quelques modifications; il s'en distinguait, en particulier, par l'aiguillette et la contre-épaulette blanches. Comme coiffure, le casque à la bavaroise avait remplacé le shako, et était orné d'un plumet blanc (1). Sur le devant, était l'écusson de France avec les trois fleurs de lys, surmonté de la couronne royale; au-dessous, une bandelette portant l'inscription : *Chasseurs du Roi*. Les officiers avaient la banderole et le ceinturon en galon d'argent; leur schabraque était écarlate avec galon d'argent; et, dans l'angle, le chiffre du Roi cou-

(1) L'aiguillette et la contre-épaulette coûtaient 5 francs et le plumet, 2 francs.

Digitized by Google

ronné ; leur bride en cuir noir avait les boucles et les ornements en argent.

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, le temps manquait et on ne put que modifier certains objets en faisant disparaître les ornements rappelant la royauté. Nous avons eu entre les mains deux casques de chasseurs du Roi, transformés en 1815 : les fleurs de lys de l'écusson de France ont été limées et remplacées au milieu de l'ovale par le chiffre **1** ; sur la bandelette où est l'inscription *Chasseurs du Roi*, les lettres RO ont été martelées et, par le fait, il reste CHASSEURS DU I. Par un singulier hasard, la dernière lettre du mot *Roi* a pu servir à indiquer le numéro du régiment.

L'Empereur décida, quelque temps après son retour, que les aiguillettes et les plumets blancs donnés à tous les régiments du Roi (cavalerie) cesseraient d'être portés. Il désirait néanmoins que cette mesure ne fût pas exécutée par ordre, mais que les corps fussent amenés à renoncer d'eux-mêmes à ces insignes donnés par le gouvernement royal. Il n'y avait pas là de difficulté, étant donné l'enthousiasme de la plupart de ces régiments pour le régime impérial.

Rappelons qu'une note du ministre de la Guerre, en date du 15 avril, accordait la somme de 360 francs par tête pour l'achat des chevaux de cavalerie légère ; et qu'à la date du 13 mars, Napoléon avait aboli la cocarde blanche, la décoration du Lys, les ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit et de Saint-Michel.

En mai 1815, l'Empereur, d'après le projet qui lui fut présenté, fit établir un tableau des arrondissements d'inspection pour les dépôts des régiments de cavalerie. Le dépôt du 1er chasseurs, à Beauvais, faisait partie, avec les 3e chasseurs (Beauvais), 6e chasseurs (Compiègne), et

Digitized by Google

1er hussards (Provins), de la 1re division militaire comprise dans le 1er arrondissement d'inspection.

Après la bataille de Waterloo, l'armée française se retira sous les murs de Paris.

La cavalerie prussienne ayant traversé la Seine au pont du Pecq, et s'étant avancée jusqu'à Versailles, le général Exelmans résolut de la punir de son audace. Avec sa cavalerie, il la repoussa sur Rocquencourt (1er juillet) où il avait placé en embuscade la brigade Piré, 1er et 6e chasseurs, et le 44e de ligne, pour lui couper la retraite sur Saint-Germain (1). Les Prussiens furent complètement mis en déroute et, dans ce glorieux combat, le 1er chasseurs eut l'honneur d'être de ceux qui donnèrent les derniers coups de sabre de l'épopée napoléonienne.

E. GRAMMONT.

---

(1) Sur la proposition du général Exelmans, les colonels Simonneau, du 1er chasseurs, et Saviot, du 13e dragons, furent nommés maréchaux de camp par la commission du Gouvernement, le 3 juillet 1815.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE DIVISION LE POITTEVIN DE LA CROIX
COMTE DE VAUBOIS

EN TENUE DE COLONEL DU 3e TIRAILLEURS ALGÉRIENS

D'après une photographie communiquée par le capitaine DE LA CROIX-VAUBOIS, son fils

Digitized by Google

Prise de Zaatcha

(1849)

La relation qui suit est tirée des souvenirs inédits du général de division Le Poittevin de la Croix, comte de Vaubois (1), grand-croix de la Légion d'honneur, écrits alors qu'il était colonel du 3e tirailleurs, d'après des notes prises au jour le jour.

Elle nous a été communiquée par son fils aîné, le capitaine de la Croix-Vaubois, du 13e chasseurs.

Au moment où les questions algériennes, par suite des événements du Sud-Oranais et du Maroc, sont à l'ordre du jour, ce récit d'un des principaux faits d'armes de la conquête de l'Algérie intéressera sans doute les lecteurs du *Carnet de la Sabretache*.

Les faiseurs d'affaires de Biskra s'en étaient attiré une grosse sur les bras en voulant à toute force faire de la fantasia et des bulletins. L'impéritie et le manque d'énergie immédiate des chefs firent le reste. Ils laissèrent se

(1) Le Poittevin de La Croix de Vaubois (Louis-Joseph), naquit à Anvers (Belgique), le 23 mars 1815, d'Anne-Louis-Joseph et de Marie-Thérèse de Visser. Il entra à Saint-Cyr le 18 novembre 1832, à l'École d'état-major, en 1834 ; faute de place dans ce corps, il repassa dans l'infanterie et fit presque toute sa carrière en Algérie où il resta trente ans, successivement lieutenant au 63e d'infanterie, en Algérie ; capitaine au régiment des zouaves ; chef de bataillon au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; lieutenant-colonel au 2e tirailleurs ; colonel au 3e tirailleurs ; général de brigade, commandant la subdivision de Bône. Il passa, le 27 décembre 1866, au commandement de la 2e brigade des grenadiers de la Garde impériale, avec laquelle il fit la campagne de 1870. — Général de division le 27 octobre 1870, il réprima, en 1871, la grande insurrection de la province de Constantine qui lui offrit une épée d'honneur. Il fut retraité le 22 août 1880, après avoir été nommé grand-croix de la Légion d'honneur le 3 février de cette même année.

Il reçut un coup de feu à la tête le 26 novembre 1849, à l'assaut de Zaatcha, où il se distingua particulièrement à la tête du 1er bataillon de zouaves dont il avait le commandement. Il fut cité à l'ordre général de l'armée d'Algérie, en date du 24 août 1860, pour avoir assuré le succès de deux engagements dans les ravins des Beni-Mimoun, par l'énergie de ses attaques et ses habiles dispositions pendant l'expédition de la Kabylie orientale où il commandait la 3e brigade d'infanterie.

Le général de la Croix de Vaubois mourut à Paris, le 5 février 1889.

Digitized by Google

former à Zaatcha un noyau de rébellion que leur faiblesse ne sut résoudre. Des troupes leur arrivèrent de toutes parts sans qu'ils sussent en tirer parti. Bientôt, celles de la division de Constantine ne suffirent plus et on commença par diriger sur cette province le bataillon de zouaves dont je faisais partie. Nous quittâmes Aumale, le 9 octobre, pour Bord-bou-Areridj. De ce point, nous prîmes la route de Bou-Saada. A la première étape, nous nous joignîmes, pour en faire partie, à la colonne venue de Sétif sous les ordres du colonel de Barral.

Nous continuâmes ensemble notre route.

Jusqu'alors, Bou-Saada n'avait jamais été occupée par les Français. Le colonel de Barral réorganisa de nouveau la ville et l'oasis et y laissa une garnison d'environ 150 hommes, les plus fatigués ou malingres de la colonne. Prenant ensuite la route du sud, nous passâmes le long des Zibans et arrivâmes devant Zaatcha le 23 octobre.

Nous trouvâmes des troupes démoralisées par des insuccès continus, par un service très fatigant, ainsi que par le manque de décision des chefs. Notre arrivée remonta le moral de tous.

Dans les quinze jours qui suivirent, arrivèrent d'autres troupes venues d'Alger et de la province d'Oran.

Les troupes augmentaient en nombre, mais le service resta le même : un jour de garde de tranchée sur deux ; le second jour : garde ordinaire, service d'escorte pour le fourrage, le bois ou l'évacuation des malades ou blessés. Enfin, sur six jours, c'est à peine si on avait un jour de loisir pour se nettoyer dans les intervalles que laissaient libres les distributions de vivres et les soins de propreté du camp. Aussi la santé des troupes s'en ressentait vivement.

Le général n'était pas à hauteur de son commande-

Digitized by Google

ment. Esprit irrésolu et colère, il ne savait jamais prendre un parti. Ecrasé par sa responsabilité, il trouvait commode de se laisser aller aux idées des chefs du génie et de l'artillerie qui, comme toujours, ne s'entendaient pas entre eux.

Deux fois, on lui déclara que le fossé qui nous séparait de Zaatcha pouvait être franchi. Deux fois, il fit attaquer ; mais, chaque fois, un honteux échec vint témoigner de son impéritie.

Il y eut à cela deux causes : 1° La faiblesse numérique des troupes employées aux attaques. — 2° L'impossibilité de traverser les fossés profonds et *non comblés* sous le feu de l'ennemi. — Avec plus de monde, l'ennemi aurait été tenu en respect par de bons tirailleurs et l'opération eût réussi.

A une de ces attaques, les soldats de la légion purent s'établir de l'autre côté. On n'osa les appuyer et ils furent obligés de retraverser le fossé : la moitié des hommes fut tuée dans cette opération.

Vers le 8 novembre, le colonel Canrobert arriva devant Zaatcha, venant d'Aumale, avec un autre bataillon de zouaves et deux escadrons de chasseurs, mais il amena avec lui le choléra qui ajouta ses ravages aux pertes que nous éprouvions par les maladies et le feu de l'ennemi.

Le colonel Canrobert fut indigné de la mollesse des opérations et laissa voir sa manière de penser au général. A partir de ce moment, il y eut plus de vigueur dans les opérations et les zouaves furent employés d'une manière constante. Mon bataillon se réduisait tous les jours sous ces fatigues et ces dangers constants. Combats à la tranchée, combats dans les jardins, combats autour de l'oasis se renouvelaient chaque jour.

Le 12, de nouveaux renforts, sous le commandement

Digitized by Google

du colonel de Lourmel, nous arrivent : Les combats de tranchée continuent.

Le 15 novembre, une colonne, dont mon bataillon fait partie, quitte le camp à onze heures du soir. Nous marchons toute la nuit et, à la pointe du jour, nous arrivons sur les nomades qui s'étaient réunis dans l'oasis d'Ourlal, à cinq lieues de Zaatcha. Nous les surprenons quoique couverts par l'Oued-Djedi, que nous traversons les hommes ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Nous nous précipitons, infanterie et cavalerie, sur les cavaliers arabes qui se réunissent promptement, mais rien ne peut résister à nos sabres et à nos baïonnettes. En un instant, nous sommes maîtres d'une ville de tentes, de 15.000 chameaux et de milliers de moutons. 150 cadavres ennemis restent sur le terrain. Ce succès nous fit du bien. Quelques jours après, mon bataillon alla accompagner une évacuation de malades sur Biskra, qui nous parut un lieu de délices quoique dépourvu de tout. Cependant, le choléra, le feu de l'ennemi et les différentes maladies continuaient leurs ravages. En outre, depuis quelque temps, régnait un vent presque continu et très violent du sud-ouest, nous amenant des sables qui nous envahissaient et pénétraient dans tout ce que nous mangions. Le même vent déchaussait les cadavres, les issues des bêtes, etc., de sorte que régnait une odeur affreuse ne laissant aucun repos. Des cadavres ennemis avaient aussi été abandonnés aux abords de Zaatcha et il était impossible de les enterrer.

Toutes ces circonstances agissaient sur le moral du soldat et faisaient augmenter tous les jours le nombre des malades et des morts. — Heureusement que le colonel Canrobert osa exposer la situation au général commandant. — Une plus grande activité fut imprimée aux travaux du siège.

Digitized by Google

Enfin, le 25 novembre, les têtes de tranchées arrivèrent au fossé et celui-ci fut en partie comblé.

Le 26, à la pointe du jour, trois colonnes se formèrent dans les tranchées et dans les places d'armes : elles étaient commandées par les colonels Canrobert, de Barral et de Lourmel.

Les deux bataillons de zouaves et le bataillon du 5e chasseurs firent partie de la colonne de droite : colonel Canrobert.

Mon fourreau de sabre me gênant, je le jetai dans la tranchée. Au signal d'une décharge générale de toutes les pièces, tous s'élancèrent.

Mon bataillon était en tête et je commandais la 2e compagnie. Nous avions l'ordre de prendre par les terrasses avec les chasseurs, tandis que l'autre bataillon de zouaves prendrait par les rues. On arrive assez facilement sur les maisons; mais, là, nous étions fort maltraités. Le chef de bataillon (de Lorencez) tomba blessé et je pris le commandement. Il fallait prendre chaque maison et y faire descendre successivement du monde. Je me portai dans la direction d'une grande maison de laquelle partait un feu bien nourri, lequel cessa tout à coup. Le motif était l'arrivée de la tête de colonne de Barral qui débouchait. Le colonel de Barral arrivait sans se précautionner, n'entendant aucun coup de fusil. Je l'avertis promptement du danger qu'il courait. Il eut le temps de se masquer avec ceux qui l'accompagnaient, mais les Arabes, dépistés, s'en prirent à moi de ce que leur ruse était éventée et il m'arriva un feu de peloton. Je fus renversé, atteint à la tête, mais sans perdre connaissance. J'avais sans doute la tête dure et mon mouchoir suffit pour la panser provisoirement. Je descendis alors avec ce qui me restait de monde disponible et me dirigeai par la rue vers la maison en

Digitized by Google

question. Précisément, je rencontrai là deux sapeurs du génie. Je les envoyai chercher un sac à poudre, et, en attendant, j'embusquai mon monde. Au bout d'un quart d'heure, durant lequel j'avais tiré tant bien que mal sur les meurtrières, mes sapeurs revinrent. Je réussis à placer mon sac contre une porte. En ce moment, arrivait dans une maison voisine et dominant celle que j'attaquais, l'autre bataillon du régiment (commandant de Lavarande). Je l'instruisis en criant de la position et lui dis de se porter à quelque distance en arrière, attendu que j'allais faire sauter la maison; il le fit. Je parvins à disposer deux sacs de poudre et à y adapter une mèche à laquelle le feu fut mis. Au bout de deux minutes, une effroyable détonation se fit entendre, abîmant une partie de la maison dans laquelle je me précipitai avec mes hommes. Ce qui s'y trouvait fut passé à la baïonnette. Il y eut un mètre de cadavres. — Quelques Arabes parvinrent à gagner la terrasse; mais, là, le commandant de Lavarande les attendait. Parmi eux, on reconnut Bou-Zian, le chef des révoltés, le cherif Si-Moussa-ben-Ahmed et quelques meneurs influents qui furent décapités. Le commandant de Lavarande s'attribua uniquement la prise de la maison ainsi que celle de Bou-Zian et, dans son rapport, ne fit aucune mention de mon fait d'armes, pas plus que mon chef de bataillon qui, blessé au commencement de l'assaut, s'en rapporta entièrement à son camarade. Le lendemain de la prise, on fit sauter ce qui restait encore debout dans Zaatcha et, quelques jours après (le 28 novembre), nous quittâmes le foyer d'infection qui était devenu un vrai charnier. Deux mois après, j'étais nommé chef de bataillon.

Digitized by Google

LES LETTRES DE MARQUE

à l'époque du Directoire

Dans ses *Guerres maritimes sous la République et l'Empire* (t. I), l'amiral Jurien de la Gravière a mis en pleine lumière les circonstances qui, dès le début de 1793, déterminèrent l'infériorité de la marine française vis-à-vis de cette marine anglaise, contre laquelle elle avait si brillamment combattu douze ans auparavant.

Cette situation s'étant aggravée de plus en plus, à la suite des premiers désastres subis, la guerre d'escadre devint à peu près impossible ; on chercha, dans le développement de la course, un moyen de lutter contre l'Angleterre.

Nous n'avons pas à rechercher ici quelle fut, en définitive, l'efficacité de cette arme : la question est l'une des plus complexes à résoudre, quand, ne se bornant pas à des constatations superficielles, on cherche non seulement à faire la balance des gains et des pertes immédiatement subis par les deux marines, mais encore que l'on envisage les conséquences indirectes de cette lutte sur l'activité commerciale, sur les prix de certaines denrées, etc.

Nous constaterons seulement qu'au bout de peu d'années, l'opinion publique envisagea la course avec moins de faveur ; ce revirement s'accentua au fur et à mesure du rétablissement de la paix avec certaines puissances et du réveil du commerce extérieur. En 1798 et 1799, on vit le Directoire se préoccuper vivement des protestations formulées contre certains abus imputables aux corsaires ; il tend à en diminuer le nombre et à réglementer l'action, surtout en vue de sauvegarder les intérêts des nations alliées ou neutres. Vers la même époque, la question donna lieu, devant les Conseils, à des discussions qui n'aboutirent pas à une réglementation nouvelle.

Parmi les documents relatifs à cet objet, il a paru intéressant de signaler un rapport (1) adressé le 17 nivôse an VII (6 janvier 1799), au Directoire par le ministre de la Marine Bruix. Il fait

(1) Ce rapport existe aux Archives nationales (A F III, 206). Il ne figure pas dans le *Nouveau code des prises* de Lebeau (Paris, an VII à an IX — 3 vol. in-4°), recueil où ont été insérés un très grand nombre de documents relatifs à la course maritime.

Digitized by Google

bien connaître l'état de la question et est accompagné d'un modèle de lettre de marque, dont la vignette, très artistique, méritait d'être mise sous les yeux des lecteurs du *Carnet de la Sabretache.*

Capitaine DE L. J.

PREMIÈRE DIVISION
MARINE
Bureau
de la
Police de la Navigation

Paris, 17 Nivôse, an VII.

RAPPORT

du Ministre de la Marine au Directoire Exécutif

Je vais répondre aux questions que le Directoire m'a faites dernièrement sur l'expédition des lettres de marque délivrées pour autoriser les armements en course ; et le Directoire reconnaîtra que ces lettres ne doivent émaner que de lui seul.

Les lettres de marque ou de *représailles* ainsi désignées dans les plus anciennes ordonnances, étaient autrefois délivrées par l'Amiral, sous l'autorité, et d'après le mandement du Pouvoir exécutif.

L'article 1er du livre 3, titre 9 : des Prises, de l'ordonnance de 1681, porte : « aucun ne pourra armer en guerre, sans commission de l'Amiral. »

Cette disposition n'était que confirmative de celle prescrite par les ordonnances de 1400, de 1517, et 1543, ainsi que par des édits, règlements et lettres patentes postérieures.

Ces lettres de marque ou de représailles, quoique délivrées par l'Amiral, ne pouvaient cependant être autorisées que par le Pouvoir exécutif, seul juge des motifs de leur obtention.

L'article 3 du même titre établit ce principe :

« Sur l'information faite et le procès verbal justificatif

Digitized by Google

de la valeur des effets pris et retenus, pourront nos sujets se retirer par devers nous pour obtenir nos lettres de représailles qui ne leur seront néanmoins accordées, qu'après avoir fait faire par nos ambassadeurs les instances en la forme et dans les temps portés par les traités faits avec les États et Princes dont les sujets auront fait les dégradations. »

La même ordonnance exigeait de ceux qui avaient obtenu ces lettres de représailles, une caution de la moitié de la valeur des effets déprédés, afin de servir en partie, à la garantie de la restitution prononcée contre eux, lorsque leur exposé n'était pas véritable.

Ces lettres de marque ou de représailles qui étaient toujours le prélude d'hostilités générales, s'accordaient cependant avant qu'elles fussent commencées, et lorsque le Gouvernement avait la certitude que les navires et effets des nationaux avaient été saisis par les bâtiments d'une autre puissance.

Mais lorsque la guerre était déclarée, cette permission de courre-sus, n'était plus restreinte à quelques individus qui avaient à recouvrer des pertes ou à venger des outrages personnels; elle devenait indéfinie, et était accordée à tout armateur qui ne donnait pas lieu de craindre que l'honneur du Pavillon fût compromis.

C'est ainsi que le 10 juillet 1778, l'ancien Gouvernement autorisa l'Amiral à faire délivrer des commissions en course à tous les Français qui proposeraient d'armer en guerre contre les Anglais.

C'est donc toujours au Pouvoir exécutif qu'a appartenu le droit d'accorder de telles permissions.

La législation républicaine a consacré le même principe.

Digitized by Google

L'article 2 du décret du 31 janvier 1793 est ainsi conçu :

« Le Ministre de la Marine, pour accélérer les armements en course, s'ils ont lieu, délivrera des lettres de marque ou permission en blanc d'armer en guerre, et courir-sus les ennemis de la République. »

Alors, la Convention Nationale concentrait le pouvoir exécutif et législatif ; cependant on voit qu'elle employait dans cette circonstance l'autorité déléguée par elle pour une des parties de l'administration supérieure.

Le 23 thermidor an 3, la Convention Nationale modifia sous quelques rapports, son décret du 31 janvier 1793, et elle décréta ce qui suit :

« Art. 2. — La Commission de la Marine et des Colonies est autorisée à délivrer aux armateurs des lettres de marque signées par cinq membres composant le Comité de Salut Public, et contresignées par le Commissaire de la Marine. »

Ce Comité représentait en quelque façon le Pouvoir exécutif, et c'est lui à qui la Convention Nationale déférait le droit d'accorder ces permissions.

Mais depuis la mise en activité de la Constitution de l'an 3, qui charge le Directoire de pourvoir à la sûreté extérieure de la République, et de disposer de la force armée ; c'est en son nom que les lettres de marque ont été et doivent être expédiées, et c'est le Gouvernement seul qui peut exercer convenablement ce droit, pour l'intérêt général et pour l'intérêt particulier.

L'objet de la lettre de marque est de légitimer le corsaire, afin que dans le cas où il serait pris par l'ennemi, il ne soit point regardé et traité comme pirate : et il est nécessaire que ce soit le Gouvernement qui expédie cette patente pour qu'elle soit authentique et respectable pour les gouvernements étrangers.

Digitized by Google

Digitized by Google

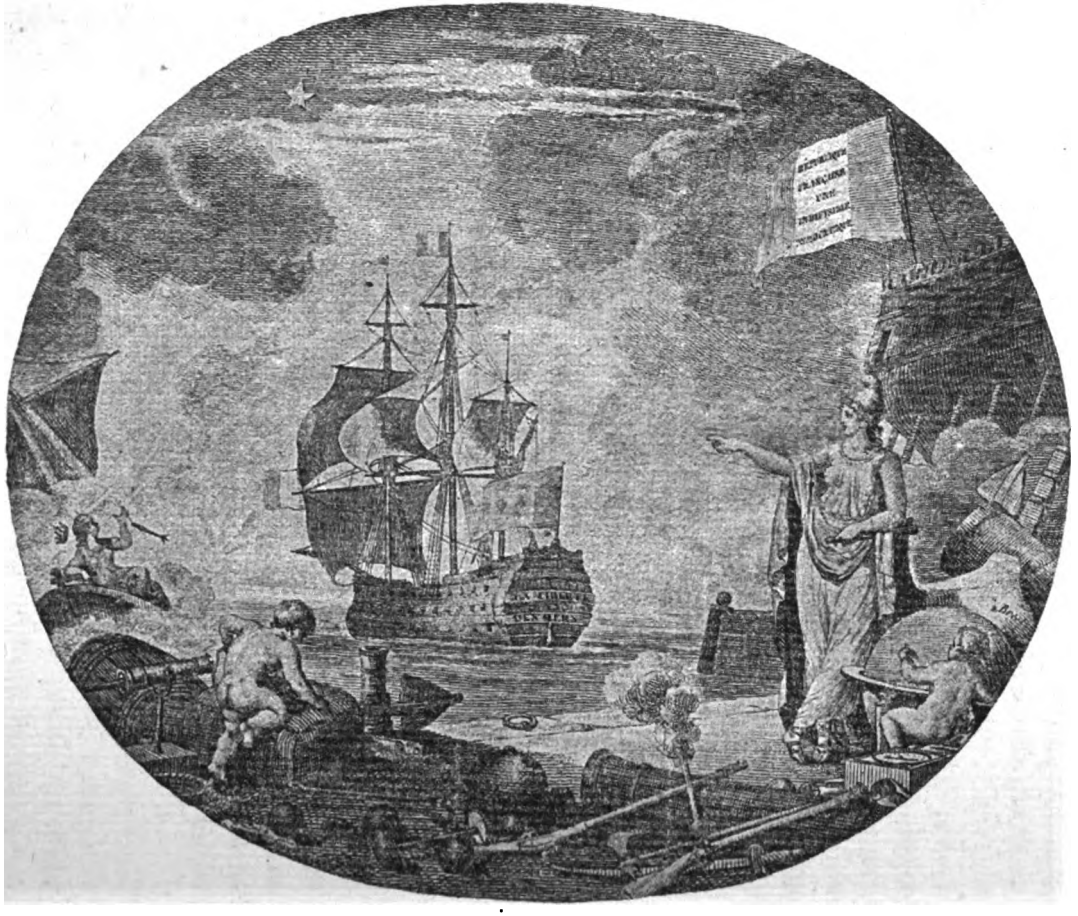

EN-TÊTE DE LA LETTRE DE MARQUE

(ARCHIVES NATIONALES)

Digitized by Google

Il était également indispensable que le Gouvernement statuât seul sur les demandes d'armements en course, puisqu'il a seul les moyens d'arrêter en connaissance de cause des expéditions qui ne s'accorderaient pas avec les grandes opérations militaires, ou qui ne se préparant pas avec des forces suffisantes, au lieu de nuire à l'ennemi pourraient faire perdre à la République des hommes et des bâtiments, ou qui contrarieraient des négociations entamées par le Directoire et dont lui seul doit avoir connaissance.

Je présente au Directoire une formule de lettre de marque (1).

BRUIX.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lettre de marque (2)

Le Directoire Exécutif permet, par la présente, à...., de faire armer et équiper un... nommé le... du port de... tonneaux, avec tel nombre de canons, bombes, et telle quantité de poudre, plomb et autres munitions de guerre et vivres qu'il jugera nécessaire pour le mettre en état de courir sur tous les ennemis de la République, et sur les Pirates, Forbans, gens sans aveu, en quelque lieu qu'il pourra les rencontrer, de les prendre et amener prison-

(1) Conformément à la proposition du ministre de la Marine, le Directoire prit, le 8 germinal an VII (28 mars 1799), l'arrêté suivant : « Il ne pourra être délivré par le ministre de la Marine et des Colonies aucune lettre de marque qu'en vertu d'une autorisation formelle du Directoire exécutif. » Par un autre arrêté du même jour, le Directoire annula toutes les lettres de marque qui avaient été délivrées en Italie par divers agents civils ou militaires.

(2) En tête de la lettre de marque est la vignette que nous reproduisons.

Digitized by Google

niers avec leurs navires, armes et autres objets dont ils seront saisis ; à la charge par... de se conformer aux Ordonnances et Lois concernant la Marine, et notamment aux Lois du 31 janvier 1793 (v. st.) et 23 thermidor an III, concernant le nombre d'hommes devant former son équipage ; de faire enregistrer la présente lettre au Bureau de l'Inscription maritime du lieu de son départ ; d'y déposer un rôle signé et certifié d... et du capitaine, contenant les noms et surnoms, âges, lieux de naissance et demeures des gens de son équipage, et à la charge par ledit capitaine de faire à son retour ou en cas de relâche, son rapport par devant l'Administrateur de la Marine.

Le Directoire Exécutif invite toutes les puissances amies et alliées de la République Française, et leurs agents, à donner audit capitaine toute assistance, passage et retraite en leurs ports avec son dit bâtiment et les prises qu'il aura pu faire, offrant d'en user de même en pareilles circonstances. Ordonne aux Commandants des vaisseaux de l'Etat, de laisser passer ledit... avec son bâtiment et ceux qu'il aura pu prendre sur l'ennemi, et de lui donner secours et assistance.

Ne pourra la présente servir que pour... mois seulement, à compter de la date de son enregistrement. En foi de quoi le Directoire Exécutif a fait signer la présente lettre de marque par le Ministre de la Marine et des Colonies.

Donné à Paris, le... l'an... de la République Française.

Par le Ministre de la Marine et des Colonies (1).

---

(1) Nota. — La lettre de marque est accompagnée d'une « Commission pour les conducteurs de prise », que les capitaines de corsaires doivent remettre à celui de leurs subordonnés qu'ils chargent de conduire leur prise dans un port.

Digitized by Google

Un Soldat d'Italie et d'Égypte

(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1792—21 février 1801)

(Suite et fin)

ART. 8

Les bâtimens seront au choix de l'amiral anglais.

ART. 8

Les troupes françaises et auxiliaires, les employés civils et militaires attachés à la suitte de l'armée et tout autre individu désignés dans les articles français précédents seront embarqués sur les bâtimens français ou étrangers actuellement dans les ports d'Alexandrie qui seront reconnus en état de tenir la mer, sur ceux en bon état de Sa Majesté britannique et de la Sublime Porte, et ce, dans le délai fixé par l'article 5.

ART. 9

Tous ces détails seront réglés par l'armée anglaise et par un officier de la marine.

ART. 9

Il sera nommé de part et d'autre des commissions pour régler à l'amiable la quantité de bâtimens à employer, le nombre d'hommes à embarquer et généralement enfin pour lever toute difficulté qui pourroit survenir relativement à l'exécution de la présente capitulation. Les mêmes commissaires conviendront ensemble des différentes positions que prendront les vaisseaux actuellement dans les ports d'Alexandrie et ceux que fourniront les puissances alliées afin que par une ligne d'embarcation bien déterminée il ne puisse y avoir prétexte *(sic)* entre les équipages des diverses nations.

[*Page 30*] ART. 10

Toutes marchandises en magasins ou en dépôt dans la ville d'Alexandrie ou dans les bâti-

ART. 10

Les négociateurs ou armateurs, de quelque nation ou religion qu'ils soient, ainsi que tous

Digitized by Google

mens qui sonts dans les ports seront provisoirement à la disposition des puissances alliées : mais leur sort sera définitivement fixé ou réglé d'après les droits des gens et la loi générale adoptée par toutes les nations et puissances civilisées. Les individus négocians pourront et seront libres de suivre l'armée française; ils pourront également rester dans le pays sans y être inquiétés.

les habitans de l'Égypte et de tout autre pays qui s'y trouvent actuellement, soit Syriens, Coptes, Grecs, Arabes, Juifs, etc., etc. qui voudront suivre l'armée française, seront embarqués avec elle, et jouiront des mêmes avantages ; ils pourront emporter avec eux leurs propriétés de quelle nation *(sic)* qu'elles soient ou laisser des fondés de pouvoir pour disposer de celles qu'ils ne pourroient pas porter; tous les arrangemens, toutes ventes, toutes stipulations commerciales et avec toute autre nation faites par eux seront strictement exécutés après leur départ maritimes *(sic)* par les généraux de S. M. Britannique et de la Sublime Porte. Ceux qui voudroient pour leurs affaires rester un certain temps en Égypte seront libres de le faire, et auront à cet égard protection de la part des puissances alliées. Ceux qui voudroient même rester définitivement en Egypte jouiront de tous les droits et prérogatives dont ils étoient en possession avant l'arrivée des Français.

ART. 11

Accordé.

ART. 11

Aucun des habitans de l'Egypte ou de toute autre nation et religion ne pourra être inquiétés pour sa conduite pendant le séjour de l'armée française en Égypte, notamment pour s'être armé en sa faveur et avoir été employé par elle.

[*Page 31*] ART. 12

Texte identique jusqu'à : et suivant les règlements maritimes de l'Angleterre.

ART. 12

Les troupes françaises, et généralement tous ceux qui sont embarqués avec elles, seront nourries pendant la traversée jusques au jour de l'arrivée en France, aux frais des puissances alliées, suivant les règlemens de la marine française. Les puissances alliées fourniront aussi tous les effets et ustensilles nécessaires à l'embarquement.

Digitized by Google

ART. 13

Identique jusqu'à : pourront rester ou partir comme bon leur semblera. Toutes leurs propriétés, effets et papiers, leur seront conservés pourvu qu'ils se conduisent avec loyauté et conformément au droit public.

ART. 13

Tous les consuls et chargés des affaires des puissances alliées de la R. F. continueront de jouir de toutes les prérogatives et droits que toutes les nations policées ont accordées à tous les agents diplomatiques des puissances. Leurs propriétés, tous leurs effets et papiers, seront respectés et mis sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté des puissances alliées. Ils seront libres de rester ou de partir ainsi qu'il leur conviendra.

ART. 14

Les bâtimens partant d'Alexandrie destinés à servir d'hôpital seront préparés de manière à recevoir les individus qui tomberoient malades pendant la traversée; les officiers de santé en chef des deux armées se concerteront ensemble relativement au placement des malades qui en raison de la contagion ne doivent point avoir de communications avec les autres.

ART. 14

Les malades qui seront reconnus par les officiers de santé en chef de l'armée en état d'être transportés seront embarqués avec elle sur des bâtimens hôpitaux, pourvus de médicamens, vivres, coffres de chirurgie, effets et autres objets nécessaires à leur traitement; ils seront soignés par des officiers français. Ceux des malades qui seront reconnus hors d'état de faire la traversée seront conférés *(sic)* à la loyauté et humanité des généraux des puissances alliées. Il leur sera laissé pour leur traitement des médicamens *(sic)*, des chirurgiens et pharmaciens français qui en prendront soin aux fraix des puissances alliées. Celles-ci renverront les malades en France [*page 32*] dès que leur état le leur permettra, avec tout ce qui leur appartient, et de la même manière que les restes de l'armée. Il sera préparé un ou plusieurs bâtimens destinés à recevoir les individus qui pourroient tomber malades pendant la traversée; ils seront traités de la même manière que dans les vaisseaux hôpitaux partant d'Alexandrie.

Digitized by Google

ART. 15

Accordé.

ART. 15

Il sera fourni le nombre des bâtimens nécessaires pour le transport de soixante chevaux et tout ce qui sera nécessaire à leur subsistance pendant toute la traversée.

ART. 16

Les membres de l'Institut d'Egypte pourront emporter avec eux tous les instrumens des arts et des sciences qu'ils ont apportés de France, mais les manuscrits arabes, les statuts ou autres collections qui ont été faites pour la République Française, seront considérées comme propriétés publiques. Ils seront à la disposition des généraux

ART. 16

Les individus composant l'Institut d'Egypte, la commission des arts emporteront avec eux tous papiers, plans, mémoires, collections d'histoire naturelle et tous les monumens d'arts et d'antiquités recueillis par eux en Egypte.

commandant l'armée combinée. M. le général Hapé, ayant déclaré sur quelques observations du général en chef de l'armée française, qu'il ne pourroit rien changer à cet article, il a été convenu qu'il en seroit écrit à monsieur le général de l'armée anglaise.

ART. 17

Accordé. Avec une semblable réciprocité de la part du général en chef de l'armée française qui s'engage à ce qu'aucun bâtiment ne soit inquiété pendant son séjour en France [*page 33*] ni pour son retour. Il s'engage également à ce qu'il leur soit fourni tout ce qui leur sera nécessaire, ainsi que cela se pratique toujours parmi les puissances d'Europe.

ART. 17

Les bâtimens qui seront employés au transport de l'armée française et auxiliaire ainsi que tous les individus qui l'accompagnent, seront escortés par des bâtimens de guerre des puissances alliées, qui s'engagent formellement à ce qu'ils ne soient inquietés d'aucune manière pendant leur traversée. La sûreté de ces bâtimens qui pourroient être séparés par des coups de vent et autres accidents sera garantie par les généraux des puissances alliées; ces bâtiments

Digitized by Google

servant à transporter l'armée française ne s'arrêteront sous aucun prétexte à aucune autre côte qu'à celle de France, à moins d'une nécessité indispensable.

ART. 18

Accordé.

[*Page 33*] ART. 18

Au moment de la remise des camps et forts désignés dans l'article 3, les prisonniers respectifs qui se trouvent en Egypte seront rendus de part et d'autre.

ART. 19

Accordé. Bien entendu que toutes les places de la ville et forts d'Alexandrie ainsi que toutes les cartes du pays seront livrées au commissaire anglais. Les batteries, citernes et autres édifices seront également rendus dans l'état où ils existent actuellement.

ART. 19

Il sera nommé des commissaires pour recevoir l'artillerie de la place et des forts, les munitions, magasins, places et autres objets que les Français laisseront aux puissances alliées; et il en sera dressé des états et inventaires signés par les commissaires des différentes puissances; et ce à fur et mesure que les forts et magasins seront remis aux puissances alliées.

ART. 20

Accordé. Si c'est un vaisseau français, il ne sera point armé.

ART. 20

Il sera accordé un passeport à un bâtiment français pour conduire à Toulon, aussitôt après la remise des camps et forts cy-dessus désignés, des officiers français chargés par le général en chef de porter au Gouvernement la présente capitulation.

ART. 21

Il sera donné de part et d'autres au moment de la remise des camps et forts designés cidessus les otages pour servir de garantie à l'exécution du présent traité. Ils seront choisis

ART. 21

Il sera remis entre les mains du général en chef de l'armée française quatre officiers supérieurs en otages, savoir: un officier de la marine, un officier de l'armée de terre anglais et

Digitized by Google

parmi les officiers supérieurs des armées respectives, savoir quatres dans l'armée française, deux dans les troupes anglaises et deux dans les turques. Ces quatres otages français feront la traversée sur le vaisseau anglais commandant l'escorte et les quatre otages anglais et turcs sur le vaisseau du général en chef. Tous seront rendus à leur arrivée en France.

deux turks ; le général en chef remettra également entre les mains du général en chef de l'armée anglaise quatre officiers de grade supérieur. Les otages seront rendus de part et d'autres au moment de l'embarquement.

[*Page 34*] ART. 22

Accordé.

ART. 22

S'il arrivoit quelques difficultés dans le cours de l'exécution de la présente capitulation, elles seront terminées à l'amiable par les commissaires des armées respectives.

Signé : HERTS, amiral ; ELIE FRULCHEMON, major général ; HASSENN, capitan pacha.

ABD ALLAH JACQUES FRANÇOIS MENOU, général en chef de l'armée d'Orient.

Pour copie conforme : Le général de brigade chef de l'état-major général. *Signé :* RENÉ.

V

Avant de quitter l'Egypte, il me reste à faire une brièvе description de la ville du grand Kaire, capitale de cette province si renommée dans toute l'antiquité. Le grand Kaire, ville capitale de l'Egypte, l'on peut en juger par le titre qu'elle porte, quoique aujourd'hui sa spendeur *(sic)* soit bientôt obscurcie *(sic)* ; elle a néanmoins quatre lieux de circuit et trois cent mille âmes de population ; plusieurs

Digitized by Google

nations diverses habitent cette grande cité dont la plupart professent une religion différente, quoiqu'il n'y ait que la loi musulmane de tolérée publiquemment : les autres sont des Juifs, Grecs scismatiques et Romains, Coptes, Syriaques, Barbaresques, Arabes, Maroquins, Damasquins, Alepins, chrétiens, etc., etc. Presque toutes ces nations y ont des comptoirs et des agents de commerce ; l'emploi le plus considérable est celui des douanes, qui seul est confié aux Coptes. Ceux-ci sonts la plupart des truchemens et des commissionnaires pour les Turcs, qui n'ont pas assez d'intelligence pour gérer eux seuls leurs affaires. Cette nation qu'on fait descendre du Saïd ou Haute-Egypte y habite encore un grand nombre de villages; indépendamment des autres quartiers qu'ils habitent dans la ville du Kaire, ils résident presque tous dans une grande rüe, où ils y font des galons d'or, d'argent, à l'instar de ceux de Lyon et de Milan. Ce sont eux qui réussissent le mieux dans ces sortes d'ouvrages. L'entretien des marchandises européennes n'est presque confié qu'à eux ; l'impôt seul du *mini* ou perceptions des Turcs de l'Egypte est entre leurs mains. Ce seul impôt se monte, d'après les calculs, à cinquante millions de France. Chaque année, il arrive une caravane d'Abyssinie, qui apporte de mille à douze cents esclaves noirs des deux sexes. L'humanité est révoltée à l'aspect de ces victimes de la férocité humaine. J'ay frémit d'horreur, quand j'ai vû arriver ces pauvres *(sic)* presque nües, entassées les unes sur les autres, portant sur elles et sur leurs visages hallés l'image de la mort ; réduites à être vendües à vil prix, comme [*page 35*] une pièce de bétail ; dèz que les marchands ou, pour mieux dire, leurs inhumains oppresseurs, les ont fait débarquer, ils les conduisent dans un *okel* ou maison de cet infâme commerce pour être distribués dans des chambres et basse cour. C'est là

Digitized by Google

que ces malheureuses créatures y attendent avec la plus vive impatience d'y être achetées, ressentant intérieurement dans le fond de leur cœur qu'elles sortiront de cet état de vil esclavage où ils étoient depuis leur départ de leur patrie ; aussi dèz qu'elles voient approcher quelque Européen de leur habitation, elles témoignent par leurs gestes, leur manière et leurs expressions le désir bien prononcé d'être délivrées des mains de leurs barbares maîtres. Elles se présentent à vous avec des gémissements, des soupirs et des exclamations, et en vous désignant leurs maîtres, ils vous répètent à diverses reprises : *Iaa bibi ichteri ant medni dissonarte*, c'est-à-dire : Mon ami, achète-moi ! donne de l'argent ! tout de suite !! Lorsqu'on veut les acheter, on se présente dans un petit pavillon qui est à l'entrée de la maison où le marchand d'esclave, assis sur un riche tapis, fumant sa pipe, envoie prendre l'esclave hommes ou femmes, qu'on lui présente, et ayant convenu du prix, elle vous est remise et vous l'emmenez. Le prix est de trois à cinq cent francs de notre monnaie, selon l'apparence, le sexe ou la jeunesse de l'esclave. J'ay fait ce triste récit pour donner une idée des mœurs de ce peuple et pour prouver comme ils sont éloignés de notre civilisation. Le commerce des marchandises qui s'entretient de l'Inde par la voie de Suès est très considérable ainsi que celui de l'Arabie ; il y a pour déposer les diverses marchandises qui arrivent chaque année des caravanes, des grands *okel* ou maisons de commerce où on les y dépose. Ces maisons ont de vastes cour carrée entourée de magasins à plusieurs étages ; chaque appartement contient divers genres de marchandises ; les étages ont tout autour des balcons en bois ; dans le centre de la cour est un sallon vitré tout autour et en forme de pavillon où le chef de l'*okel* traite d'affaires avec ses correspondans ;

Digitized by Google

presque toutes les diverses nations y ont leurs magasins, principallement les Syriens qui apportent des odeurs et épiceries, et les Grecs qui y ont de riches étoffes ; le travail mécanique où les nationaux réussissent le mieux, c'est la broderie. Ce genre de travail qui partout ailleurs est fait par les femmes, les hommes le possèdent dans la perfection et y réussissent au mieux; il y a une rüe où les brodeurs habitent tous les uns à côté des autres, et l'on trouve du plaisir à les voir travailler avec une vitesse, et une dextérité surprenante. Aussi voit-on par l'histoire que la tapisserie que chaque année l'Egypte envoie à la *Mecque* est faite par eux. Les palais les plus vastes sont ceux des Beïs ou mameloucks ; les beïs sont gouverneurs des provinces qui gouvernent les douze de l'Egypte; ils ont un pouvoir despotique sur leurs sujets, qui y sont soumis comme de vils esclaves qui n'ont pas l'énergie d'en secouer le joug : il y a en outre des [*page 36*] beïs, des *cheiks el medine,* c'est-à-dire gouverneurs des villes, et les *cheiks el beled* ou seigneurs des villages ; ils ont aussi leurs palais au Kaire et plusieurs y font leur résidence. Comme grands officiers du tribunal suprême, ils ont dans leur gouvernement et propriétés des lieutenants qui les y représentent pour y administrer la justice et y percevoir les impôts qui ne manquent pas d'y être comme des sang süe *[sic]* pour ruiner les pauvres malheureux qui sonts sous ses ordres et qui n'osent ouvrir la bouche pour se plaindre, crainte d'être traités plus cruellement à l'avenir. Le tribunal suprême du divan est établi au Kaire pour juger en dernier ressort toutes les choses qui lui sonts présentées par les administrations ou sous-ordres des diverses provinces de l'Egypte ; le chef de ce tribunal est le représentant souverain du peuple, ayant droit de vie et de mort ; les plus puissans de l'Egypte et les plus judicieux en apparence

Digitized by Google

s'y réunissent pour plaider, à ce qu'ils disent, la cause du peuple. (Et plût à Dieu que ce fût vrai! mais j'en doute, et crois, au contraire, qui les oppriment par toutes les voies de rigueur qu'un chef despote a dans sa puissance.) L'abbaissement qu'on montre devant eux annonce leur servitude : ces salutations profondes, ces gestes d'humilités, ces contorsions forcées donnent à connaître à ceux qui ne sont pas de leur nations qu'il faut être aussi cruellement vexés et mal civilisés qu'ils le sonts pour s'avilir de la sorte. Il y a également un autre tribunal de police correctionnelle pour juger les *seraſs* ou *peseurs compteurs d'argent, baratteurs* ou *changeurs de monnoye,* enfin tous les marchands quelconques de denrées et comestibles en tout genres s'ils ont falsifié, fraudé et manqué dans leur vente. Ce tribunal embrasse toutes les sections de la ville. Voici le procédé de la police : le chef convoque tel jour, telle heure, les membres de son tribunal et le tout sous le plus grand secret pour ne laisser le moindre soupçon de l'opération qu'on se propose de faire ; la ronde se fait en plein jour pour donner plus d'éclat au cortège, ce qui ne laisse pas de faire une très grande sensation au peuple qui, néanmoins, n'a pas le temps de rien soustraire de ce qui pourroit être soupçonné de non valeur ou de fraude. Car l'exemple souvent réitéré de ces visites ne laisse pas qu'il n'y ait toujours quelqu'un en faute. Ce que j'ai vu et que *(sic)* je vais faire le récit prouvera combien les habitans devroient être soigneux d'éviter un châtiment si humiliant et si cruel, puisqu'il révolte même les spectateurs de cette tragique scène, surtout les étrangers si peu habitué à avoir la douleur de voir exercer cette rigoureuse peine. Le seul appareil en est imposant et excite la curiosité des passans à voir cette opération si éloignée des usages d'Europe ! D'abord un esclave portant une [*page 37*]

Digitized by Google

balance et des poids, un autre portant un tapis plié sous le bras gauche,un troisième, un écritoire en ceinture *(sic)*, avec du papier roulé dans la main; un quatrième porte deux nerf de bœuf ; deux valets viennent ensuite, portant chacun une picque de six pieds de longueur ; le chef de la police, monté sur une mule superbement harnachée, fumant sa pipe de longueur, avec le regard farouche ; deux esclaves avec deux picques ferment la marche du cortège ; les exécuteurs s'arrêtent pour faire leur expédition aux endroits où ils soupçonnent la fraude ; ils y font une visite exacte et domiciliaire ; ils pèsent le pain, la viande et autres comestibles ; et s'ils trouvent quelqu'un des marchands ou débitans en délit, ils font leur opération sur le lieu, de la manière qui suit : ils étendent le tapis devant la maison du délinquant, s'en saisissent, l'étendent à terre, lui attachent les pieds et les mains, et lui donnent *(sic)* et le fustigent sous la plante des pieds d'autant de coups qu'ils ont été ordonnés par le chef de la police ; et il fait signe avec la main lorsque la correction doit cesser ; ensuitte on délie les pieds et les mains du patient, qui ne manque pas, dans la douleur que lui cause cette sanglante opération, de pousser des cris lamentables et de crier sans cesse : *Iah Allah*, qui veut dire : Mon Dieu, secourez-moi ! La correction terminée, ses voisins et parens le portent dans sa maison et le consolent. Le cortège continue sa marche, ayant soin de garder toujours le plus morne silence. J'ay fait cette narration bien véridique, ayant vu le châtiment de mes propres yeux qui restera toujours gravé dans ma mémoire. Cette action est bien cruelle et dégoûtante, digne de la nation barbare qui la fait subir.

Les rües du Kaire sont très étroites et souvent tortueuses, elles ne sonts point pavées; la foule des hommes et des animaux qui y passent font une poussière qui incom-

Digitized by Google

mode la vüe, et quand les habitans arrosent devant leurs maisons, elles sonts encore plus désagréables; la terre et l'eau y forment une boue comme dans nos chemins d'Europe lorsqu'il y a plû. Les maisons des Beïs, cheiks, et mamelouks, sont dans leur intérieur assez bien distribuées. Leurs meubles sonts peu de choses, eu égard à la grande quantité qu'en ont les Européens. L'on voit des salles avec des compartimens en marbre, des encoignures fournies de porcellaines de la Chine; au centre de plusieurs sallons où ils reçoivent compagnie, il y a des jets d'eau avec un réservoir bien travaillé et très agréable à la vue; ils sont presque tous parquetés avec des jolis compartimens en marbre de diverses couleurs.

[*Page 38*] Les cafés sont si multipliés qu'il n'y a guère des rües tant soit peu fréquentées où il [n'] y en ait de distance en distance. Cette nation est si oisive qu'il n'est pas rare de voir des rües remplies d'hommes assis sur des nates, les jambes croisées, fumant leur tabac dans des narguil ou pipes à la persanne posées à terre, composée d'un flacon plein d'eau où la fumée se purge avant d'arriver à la bouche; la plupart de ces flacons sonts en faïence ou en coco, avec un tuyau élastique de cuir cousu et une embouchure d'étain ou de laiton : il est très ordinaire de voir également les femmes fumer.

Les mameloucs qui sonts à la suite des beïs sonts liés avec les familles les plus distinguées de l'Egypte. En lisant l'histoire d'Orient, l'on trouve son origine et comme ils sont parvenus à la suprême puissance; tellement que l'envoyé du grand seigneur de Constantinople, que les Turcs nomment Stamboul, a une administration si précaire qu'il ne lui est pas permis de descendre de la citadelle où il est comme relégué, y faisant sa résidence, ne pouvant se rendre dans l'intérieur de la ville à cheval qu'après avoir

Digitized by Google

obtenu une authorisation de sa part : le grand mobile des mamlouks se réduit à deux choses : l'argent et le bâton. Le lecteur sera sans doute surpris d'apprendre que si peu de gens régissent un peuple aussi immense, comme il y a dans le Kaire, car le nombre qui réside dans la ville et qui y est en garnison se monte tout au plus à six mille hommes, nombre bien peu suffisant en apparence pour tenir les différens postes et quartiers, pour imposer des lois à une aussi vaste populace. Comme leur costume est assez intéressant à connaître, je ne dois pas le passer sous silence : ils ont d'abord une ample chemise de toile de coton claire, qu'on nomme dans le pays toile maugrabine, tirant sur le jaune ; une robe en étoffe des Indes ou de Damas très légère, (elle se nomme *antoré*, en arabe), une seconde robe qu'on nomme *caftan,* en arabe, elle est en soie et a des manches amples et si longues qu'elles couvrent les doigts ; ensuite une ceinture également en soie ; une troisième robe nommé en arabe *djoubé;* elle est de drad sans doublure avec les manches coupées au coude ; en hyver ils y ajoutent une fourrure ou pelisse ; ils ont encore un *béniche* ou manteau de cérémonie ; leurs chaussure est composée de chaussons jaune avec une pantoufle sans quartier ; ils ont encore un large pantalon de drad rouge de Venise qu'ils nomment *sailli,* avec une ceinture à coulisse. L'armement consiste en une carabine anglaise de trente pouces de longueur et d'un calibre tel qu'on peut tirer plusieurs balles à la fois ; ensuitte deux grands pistolets en ceinture ; une bandoulière de soie avec un sabre courbe de 28 pouces ; ils ont [*page 39*] en outre un *djengar* ou poignard. L'harnois du cheval est ainsi : une selle de cuir avec un dossier pour s'appuyer le derrière, avec un pommeau sur le devant ; elle est couverte de tapis en laine fixés par une sangle ; les étriers sonts une plaque

Digitized by Google

de cuivre plus longue et large que le pied, les angles sonts tranchans et servent d'éperons.

Le costume des Egyptiens est fort simple pour le bas peuple : une simple chemise ou robe en forme de simarre avec une ceinture de cuir ou de laine, un pantalon à coulisse, un turban entouré à une calotte de laine; la plupart sont nu-pieds ou avec des pantoufles ou baboches; les femmes ont presque toutes une robe de toile commune teinte en bleu et fabriquée au Kaire. Elles ont les cheveux tressés. Le costume des personnes de distinction pour les hommes est à quelque chose près celui des mamlouks. Les femmes riches sont aussi vêtues richement. Il est vrai que leur accoutrement extérieur offusque la vüe au premier aspects, mais vues intérieurement, elles sont mises richement. Voici leurs manières : des bottes larges et amples d'une peau jaune avec une pantoufle sans cartier de la même couleur, lui donnent une démarche lourde et pesante; une chemise de fin lin longue jusques aux talons, plusieurs robes de drad ou de soie, de la même longueur; un turban ou *tarboux*, en arabe, avec une calote de drad rouge entourée de 8 à 10 mouchoirs de différentes couleurs, de soie et cambraisis, qui leur appesantissent la tête. Notez que plusieurs des plus opulentes portent en outre une plaque en or au milieu de la calotte de drad derrière la tête, et devant le front une bandelette de pièces en or du pays percées au milieu et attachées avec un cordon en soie; leurs cheveux sont bien tressés artistement avec des cordons de soie de diverses couleurs; plusieurs les ont si long qu'ils y tombent presque jusqu'aux talons; ils ont une liste de baptiste ou de mousseline large d'un pied attachée avec des bandelettes au front n'y laissant aucune partie du visage à découvert; cette liste lui tombe jusque sur le devant des pieds. Elles sur-

Digitized by Google

montent le tout d'un grand voile de tafettas noir qu'elles mettent sur la tête et qui les enveloppe du haut en bas. Ainsi toute sa personne se trouve tellement cachée qu'on n'en peut voir aucune partie à découvert. Au premier abord de ses femmes, l'on est dans une surprise étonnante, et bien difficile à s'en faire une juste idée sans les avoir vues, car, au lieu d'apercevoir une femme à la taille svelte et la phisionomie agréable, au pied mignon, on ne voit qu'un fagot. La plupart des femmes de distinction vont montées sur des ânes, escortées par un ou deux esclaves. Elles n'ont la liberté d'êtres seules que lorsqu'elles sonts aux bains, encore plusieurs y ont des confidentes qui les gardent à vüe. L'on ne peut se faire une juste idée de l'état d'esclavage où elles sont réduites; leurs maris ou plutôt leurs tyrans les avilissent jusques à la condition des brutes; elles sonts à la vérité privées de tous les moyens qui pourroient leur servir à améliorer leur malheureux sort. L'usage des mosquées, c'est-à-dire l'entrée dans les lieux saints, leur étant interdite, elles ne peuvent [*page 40*] jouir par conséquent d'aucun des moyens que la religion fournit et des consolations qu'elle procure à ceux qui en connaissent les devoirs et qui aiment d'en goûter et observer les préceptes. Elles n'ont nulle connaissance en littérature, seule chose après la religion qui pût les consoler dans l'esclavage perpétuel auquel elles sont livrées. Aussi ce sentiment de la liberté innée dans le cœur de tout être, elles ne l'ont pas même.

Dans notre séjour en Egypte, l'appât de l'or en avoit fait prostituer plusieurs : celles-ci ayant rendu compte à leurs amies de la liberté de laquelle elles jouissoient avec les Européens, elles furent si tentées de les imiter que, si l'on n'eût arrêté le torrent de la dépravation des mœurs par des peines exemplaires, la corruption auroit été à son

Digitized by Google

comble, et les suites des plus dangereuses pour les deux sexes ; les femmes sans réflexions sur l'avenir abandonnoient la maison paternelle et se livroient librement au premier venu ! Des pareils exemples doivent faire craindre que des femmes livrées à des despotes dont les caprices sont l'unique règle de leur conduite, que la barbarie agite, ne causent une révolution qui se manifeste alors comme une incendie qu'on aura grand'peine à éteindre. Une chose difficile à croire et qui frappe d'étonnement les étrangers, c'est de voir que, dans une grande ville comme le Kaire, une personne qui n'a point de parent ni de connaissance ne puisse reposer que sous des hangards sans trouver une seule hôtellerie où il puisse loger, manger et boire. Il faut avouer que c'est désagreable d'être forcé de s'endormir à côté de gens qui vous annoncent la plus grande défiance. Que faut-il donc faire quand la faim vous presse ? Il s'agit d'aller chercher quelques morceaux de viande embrochée avec quelques gâteaux cuits sur une plaque de cuivre, boire de belle eau du Nil ! Certes, le plus petit hameau d'Europe présenteroit plus de ressources à un voyageur bien souvent épuisé de fatigues ; l'intolérance de ce peuple est portée au point que nul autre qu'un musulman ne peut entrer dans leur mosquée sans être regardé comme prophane ; il n'y a rien qui puisse attirer la curiosité des étrangers. Les murs en sonts nus ; quelques lampes de verres attachées aux solives, voilà toute leur décorations ; au dehors, sur le seuil de la porte de quelques-unes, l'on y attacha quelques œufs d'autruches ; les minarets que nous nommons clochers sont très élevés ; il y en a plusieurs qui ont trois balcons les uns sur les autres, en pierre ou en bois, qui en forment l'enceinte. C'est de là que le *muassem* ou l'homme chargé d'annoncer les prières aux musulmans y monte trois fois par jour. La fête qui termine leur *ramazan*

Digitized by Google

ou carême est annoncée par une illumination aux mosquées, et cela ne manque pas de faire un bel effet, car le nombre en est porté au Kaire à vingt-trois mille. Leur ramazam dure trente jours. On pourroit croire aussi relativement aux œufs attachés aux portes de quelques mosquées que, comme chez les anciens Egytiens, les œufs désignent le monde que Dieu a fait éclore. Le ramazam terminé, [*page 41*] tout le peuple est livré à l'allégresse, la joie est peinte sur tous les visages. L'on ne voit que festins et partout une foule immense de peuple rassemblés : des bayadères ou danseuses qui, par leurs gestes lascifs et attitudes voluptueuses, annoncent des femmes sans pudeur, des balançoires, des escamoteurs sur les places publiques, tout annonce une fête célébrée avec le plus grand enthousiasme. La rue la plus fréquentée du Caire est celle qu'on nomme du Mouski ou des Francs; les magasins que les négociants habitent sont dans cette rue sur le *kalidi* ou canal. Ce canal fut creusé par ordre d'un des pharaons roi d'Egypte. Ce canal fait le tour d'une grande partie de la ville en dedans; lors de la crüe du Nil, il est rempli d'eau. Les magasins des marchands sont fournis de toute sortes d'étoffes d'Europe. Cette rue est à la proximité de la plus grande place de la ville qu'on nomme Erbékir. Cette place peut sans contredit passer pour une des plus belles qu'on puisse voir; elle est entourée de superbes palais; elle a plusieurs rües qui y aboutissent. Après le débordement du Nil, les eaux y séjournent depuis la mi-août jusques à la fin de septembre qu'elles se retirent par degrés; alors on s'y promène avec des bateaux comme sur un canal; en sortant de cette place du côté du nord, on arrive bientôt à la rue des épiciers et papetiers et, en la suivant, vous entrez dans la place dite Berketelfid et, de là, l'on monte à la grande place de la citadelle. On la distingue par haute et basse.

Digitized by Google

La haute a dans son enceinte des fortifications bien capables de soutenir un long siège; sur le haut, on y voit le temple de Jacob, si renommé par son antiquité, ainsi que celui des Pharaons, avec des hiéroglyphes sur le sommet des murs et trente colonnes d'une grosseur énorme, de pierre thébaïque; de cette éminence, la vue se promène agréablement sur cette grande cité; le puits de Joseph a à son ouverture onze pied de longueur et dix de largeur, trois cent pied de profondeur; le degré est large de huit pieds; il y en a deux cent vingt-deux. Le second puits a cent trente-six pieds de profondeur; la prison de Joseph où il expliqua le songe de l'échanson et du panetier sert encore de prison aux criminels d'État; le château a dans son circuit deux milles d'Italie ou une lieue de France. La ville a dans presque tous ses quartiers des bains publics pour les hommes et les femmes. Les marchandises qui se vendent dans les divers magasins sont de toiles, mousselines, pièces de soie, tabac, cotton, laine, sucre, caffé, indigo, savon, encens et aromates; toutes ces marchandises arrivent annuellement par les caravanes au nombre de six, telles que je vais les désigner cy-après : premièrement, la caravane d'Abyssinie arrive au Kaire, chaque année, par terre, le long du Nil, et apporte douze cents esclaves noirs des deux sexes, des dents d'éléphants, de la poudre d'or, des plumes d'autruches, de la gomme, des perroquets et des singes; la 2e caravane, de Maroc *(sic)*, arrive au Kaire par la Méditerranée en cotoyant, le chargement consiste en chalk de cachemire, étoffes des Indes, parfums et caffé de l'hyemen *(sic)*; [*page 42*] la 3e caravane arrive par la Syrie de Damas et apporte des étoffes de soie, du coton, des huiles et des fruits secs; la 4e caravane vient de Lataquié et apporte des excellens tabac à fumer : cette consommation en est énorme; la 5e caravane arrive de Constanti-

Digitized by Google

nople et apporte des vêtements, des armes et des fourrures; la 6e caravane vient de Venise, Livourne, Marseille, et apporte des drads, des étoffes, du papier, du fer, du plomb, des sequins de Venise et des tallers de Hollande; d'après l'importation de ces marchandises et l'exportation qui en résulte, on peut juger quel commerce cette ville soutient; il n'est pas difficile à croire que le Kaire fait plus d'affaires qu'aucune ville du Levant. Le gouvernement sait bien profiter de ces richesses : paroître riche, c'est vouloir se faire ruiner en contribution; les négocians craignent-ils aussi les visites domiciliaires et se gardent bien de montrer ce qu'ils possèdent.

Les villes et villages de l'Egypte viennent habituellement, surtout ceux qui sont à la proximité, vendre leurs denrées au Kaire, soit en comestibles, soit en étoffes ou toiles de fabrication, et l'affluence en est si grande qu'il y a des rues qu'il faut longtemps pour y pénétrer. Au sortir de la ville par la porte de l'Orient, on se rend au fauxbourg du Kaire qu'on nomme Boulak; les négocians de la ville y ont des superbes magasins fournis de belles étoffes. Dans le dernier calcul qui fut fait en 1783 du nombre des villes et villages de l'Egypte, il s'en trouva le nombre de 2.495, dont 957 au Saïd ou Haute-Egypte et 1.409 au Delta : Chaque lieues quarrées compte bien 1.142 habitans.

Avant de quitter le Kaire, je vais donner les dimensions des pyramides de Gizeh, telles qu'elles ont été calculées par des connaisseurs et mesurées par des gens de l'art. La grande pyramide a six cents pieds sur chaque face et quatre cent quatre-vingt de hauteur perpendiculaire. La grande pyramide fut bâtie par le roy Céops; il y employa vingt ans et le tiers de l'Egypte pour la main d'œuvre, c'est-à-dire 360.000 hommes. Elle fut construite dans les années 140 et 160 de la fondation du temple de Salomon, c'est-à-

Digitized by Google

dire 860 ans avant J.-C. Elles sont appelées par les [Arabes] *Djeber Pharaon (sic)* c.-à-d. montagnes de Pharaon et par les Turcs *Pharaon Daglary*.

Près des pyramides, il y a la tête du sphinx; elle a vingt-six pieds de haut et quinze des oreilles au menton; c'est le tronc d'une statue colossale dont le reste est tout enfoui depuis plusieurs siècles.

Du côté oriental du Nil et sur le bord de ce fleuve, à l'entrée d'une isle qu'on nomme Raouda, il y a la ville de Mizraim, vulgairement dit le vieux Kaire. Le fils de Cham en fut le fondateur. L'église des Cophtes, qui est desservie par un père capucin de Rome, possède la grotte où la Sainte Vierge et S. Joseph furent se cacher pour éviter la persécution d'Hérodes. On y voit aussi un morceau de poutre de l'arche de Noé qui soutient le maître-autel ; la majeure partie des habitans de cette ville sonts catholiques romains.

VI

[*Page 43*] Ordre du départ de l'armée pour France ensuite de la capitulation sus-énoncée. Le 2 vendémiaire an 10 de la République française [24 septembre 1801], nous nous rendîmes au Port neuf d'Alexandrie et y attendîmes la chaloupe du bâtiment de notre transport. Dès que nos effets furent rendus à bord, nous nous y embarquâmes. C'était le n° K, commandé par le capitaine Michel Panaié, propriétaire du bâtiment nommé S.-Nicolas, de la république des Sept Isles, habitant grec de Céphalonie. Ce bâtiment de commerce étoit venu en Egypte pour y faire son chargement de peaux de chameaux. Il y avoit à son bord douze hommes d'équipage également grecs de nation. Le 3 vendémiaire, nous mîmes à la voile vers les 4 heures du

Digitized by Google

soir. Le 4, nous fûmes encore à la hauteur du fort Phare. Les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, nous eûmes presque toujours la même position à cause d'un vent contraire qui nous conduisoit toujours à l'opposé de la route que nous devions tenir, ne pouvant perdre de vüe le fort d'Aboukir très peu distant du lieu de notre embarquement. Le 13, 14, 15, 16, nous cotoyâmes une partie de l'Archipel ou mer Ionienne. Le 17, nous passâmes devant la ville de Rhodes. Elle a plusieurs moulins bâtis de pierres de taille. Dans le château, l'on y garde les principaux prisonniers du Grand Seigneur; elle a été célèbre par son colosse qui passoit pour une des merveilles du monde; elle fut prise par les Turcs aux Français dans le XIVe siècle; le Grand Seigneur y tient un bacha pour gouverner la ville. Le 18, nous mouillâmes devant la ville de Cos, patrie du célèbre Hippocrate, médecin grec révéré encore par nos modernes comme le père de la médecine; patrie du fameux peintre Appelles et de Pamphilie qui inventa la manière de se servir des vers à soie. Elle étoit autrefois renommée par son temple d'Esculape. Cette ville a pour sa défense un fort et quelques pièces de canon; il y a également des vignes qui produisent du bon vin muscat : les femmes aiment beaucoup les chrétiens et y sonts très spirituelles. Ayant besoin de faire de l'eau et croyant nous procurer quelques raffraîchissemens, nous descendîmes, quatre hommes, un chef de chaque corps avec deux marins. Le capitaine du bord ayant mis la chalouppe à la mer, nous avançâmes devant le quai, et le capitaine, qui entendoit la langue du pays, harangua un des Turks chefs de la garnison, lui faisant connaître qu'ayant tenu la mer depuis une quinzaine de jours nous désirerions, puisque l'occasion se présentoit, d'atteindre à un port; qu'ils pourroient nous vendre des comestibles, au prix qu'on voudroit les

Digitized by Google

vendre, aux sept hommes de la chalouppe qui débarqueroient pour le temps qu'on voudroit leur permettre; promettant de rembarquer aussitôt que nous aurions acheté quelques provisions. Dans le temps que le capitaine parlait de la sorte, il se présenta sur le port plusieurs soldats de la garnison, ainsi que des habitans de la ville pour nous observer de près. Alors l'officier de garde répondit en ces termes à notre capitaine de bord en mettant la main sur la garde de son sabre, d'un regard farouche et d'un œil menaçant: *Crouhe la mafich* [*page 44*] *taale*, qui veut dire: Va-t-en! Non, nous ne voulons pas de toi! A cette réponse peu favorable pour nous, le capitaine le pria avec instance de nous laisser au moins faire de l'eau et que nous en étions dans un pressant besoin. Sa demande fut acceptée et nous retournâmes à bord; alors deux hommes de l'équipage se joignirent aux deux autres qui étoient précédemment dans la chalouppe, y embarquèrent des tonneaux et furent faire de l'eau. Lorsque nous fûmes rentrés à bord, nous discourûmes et dîmes que l'officier turc qui nous avait refusé l'entrée de la ville nous avoit rendu service, quoique à son humeur brusque nous eussions été un peu indisposé. L'air rebutant que nous découvrîmes sur le visage des soldats de la garnison et du peuple nous faisoit augurer que nous aurions débarqué et être *(sic)* insulté ensuitte et que quelque catastrophe auroit pu nous arriver. Cette seule pensée nous indemnisoit du désagrément que nous avions éprouvé sur le coup lorsque nous vîmes qu'on ne vouloit pas obtempérer à notre juste demande.

Le 20, nous mîmes à la voile et vismes l'isle de Paros, de tout temps si renommée par ses marbres blancs; le 21, nous découvrîmes l'isle de Samos; ce fut là que l'on trouva l'invention du bélier, de la tortue, et autres machines

Digitized by Google

de guerre. Du 21 au 25, nous cotoyâmes plusieurs autres isles ; le 26 au matin, nous passâmes devant Zante ou Hyacinthe et fûmes mouillés *(sic)* dans la rade de l'isle de Céphalonie devant la ville de Laxosia ; le peuple de cette isle est un composé des Grecs scismatiques et romains. Quoique nous ne débarquâmes pas, nous eûmes de comestibles en quantité que les gens du pays venoient nous apporter dans leurs batteaux : c'étoit des raisins, des figues, des melons d'un goût exquis. Le peuple parut enthousiasmé de nous voir ; une grande partie de la journée nous en avions sur notre bord ; ils nous témoignaient le plaisir qu'ils avaient que nous fussions venus dans leur rade, nous faisant des questions sur notre gouvernement, nos mœurs, notre valeur qui nous faisoit faire des conquêtes si rapides dans tous les pays où nous nous présentions ; nous disant qu'ils se sentiroient beaucoup d'énergie s'ils étoient secondés par nous, et qu'ils voyaient avec grand peine des voisins tels que les Turcs qui commandoient toutes les isles voisines et que ils seroient dans la plénitude de la joie s'ils pouvoient un jour voir expulser une nation qu'ils avoient en horreur ; qu'ils attendoient de la loyauté de notre gouvernement bon et bienfaisant qu'un jour leur sort seroit amélioré ; qu'ils se croiroient beaucoup flattés s'ils pouvoient obtenir garnison française dans leur isles.

Le capitaine du bord nous avoit fait, par spéculation, aller dans sa patrie pour débarquer des peaux de chameaux ; c'étoit la route qui faisoit ses intérêts et ce [*page 45*] n'étoit pas la route que nous devions suivre.

Le 28, nous appareillâmes, levâmes l'ancre et mîmes à la voile pour sortir de l'isle et laissâmes au nord la ville de Rostolo ; le 30, nous découvrîmes la Calabre ; le 1er brumaire [23 octobre 1801], nous la cotoyâmes et vers le crépuscule du soir, nous traversâmes le phare de Mes-

Digitized by Google

sine en passant les deux fameux écueils de Caribde et de Scilla. Ce phare n'a guères qu'une lieue de largeur; il sépare la Sicile de la Calabre. Messine est une grande ville, moitié en plaine, moitié sur une colline; le vice-roi de Naples y fait six mois de l'année sa résidence et les autres six mois, à Palerme. Vis-à-vis le phare, du coté de la Calabre, il y a la ville de Rhegio: les nobles siciliens y ont quantité de maisons de campagne aux environs; le terroir des environs est si fertile que quoique il y eût beaucoup de montagnes, les olliviers y croissent jusques au bord de la mer. Dans la nuit de notre traversée, nous vîmes le volcan du mont Vésuve avec une fumée très épaisse jettant parfois des étincelles de feu; le 8, nous découvrîmes la Sardaigne; le 9, y passâmes à peu de distance; le 10, 11, 12, 13, nous prîmes plusieurs bordées pour aboutir au cap Corse; le 14, passâmes devant Porto-Ferajo et Piombino, villes des états de Toscane; le 15, nous passâmes une partie de la nuit en pane devant Gènes et nous arrivâmes en face de Savonne; dans la même nuit, nous cotoyâmes toute la vallée de Gènes; le 16, nous arrivâmes aux isles d'Hières où nous mouillâmes; le 18, levâmes l'ancre et arrivâmes dans la rade de Toulon. Le 20, nous mouillâmes dans le port. Le 22, nous mîmes à la voile et, après avoir essuyé une horrible tempête dans cette traversée, nous mouillâmes, le 25, dans l'isle de Pomègues. Le 26, nous nous embarquâmes dans des chaloupes et nous vînmes débarquer devant le Lazareth de Marseille où nous fîmes quarantaine; ainsi se termina notre navigation, après cinquante quatre jours de tenue de mer sans avoir débarqué une seule minute.

Notre quarantaine ne fut que de 26 jours, à cause que le séjour dans les rade et port de Toulon ainsi que la traversée jusqu'à Pomègues ayant été faites avec une garde

Digitized by Google

de santé, cela nous compta comme si nous avions séjourné quarante jours dans le Lazareth; le 22 frimaire [13 décembre 1801], au matin, nous entrâmes dans la ville de Marseille. Ce fut de là que chacun se rendit au lieu destiné par le général Cervoni, commandant la place de cette ville : la destination du corps d'artillerie dont je faisois partie se dirigea sur Grenoble, où nous nous rendîmes le 10 nivôse [31 décembre 1801].

Dans le séjour que nous y fîmes, le colonel d'artillerie d'Arançay reçut une dépêche du gouvernement portant un arrêté du ministre de la guerre, en vertu d'un autre arrêté du Directoire Exécutif du 5 pluviôse an VI [21 janvier 1798], portant que les sous-officiers des compagnies de canonniers volontaires seroient renvoyés dans leurs [*page 46*] foyers; je fis mes diligences auprès des authorités militaires, et en vertu de cet arrêté j'obtins mon congé absolu. Je partis de Grenoble le 25 pluviôse [14 janvier 1802] et arrivai à Carpentras le 2 ventôse [21 février]; mon service dans l'arme de l'artillerie, à laquelle j'ai toujours été attaché sans interruption depuis le jour de mon enrôlement, est de dix ans, trois mois, dix jours.

Je puis attester avec la plus franche confiance l'exactitude de ce journal et des faits sus-mentionnés autant que ma mémoire m'a pu permettre de m'en ressouvenir : j'ai plutôt omis qu'altéré les événemens et les catastrophes bien pénibles que j'ai essuyées dans cette espace de temps.

*Supplément à une omission faite dans l'année 8*me *de la République.* — Lors du départ de notre général en chef pour France, les Osmanlis firent une débarcation *(sic)* à Aboukir près d'Alexandrie. Notre invincible général en chef Bonaparte, à la tête de nos braves, les repoussa, fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels un pacha à trois queues et plusieurs hommes de marque. Ce fut après

Digitized by Google

cette expédition que des affaires pressantes l'appelant en France il s'y rendit, laissant le commandement de l'armée au brave général Kléber, commandant la place d'Alexandrie. Un fanatique, arrivé depuis quelque temps de Constantinople, tramait sourdement l'assassin *(sic)* du général Kléber. Après l'avoir suivi longtemps sans pouvoir assouvir son exécrable forfait, il profitta d'un moment qu'il promenait accompagné d'un officier du génie dans le jardin de son palais au Kaire. Ce monstre approche le général, feignant de lui baiser la main en signe de respect selon la coutume des Orientaux, et a la scélératesse de lui enfoncer un poignard dans le sein et le laissa mort sur la place. L'officier crie à l'assassin, la garde arrive et on saisit l'infâme qui venoit de souiller ses mains sanguinaires sur la personne de l'homme qui fut regretté généralement de toute l'armée. Le lendemain, il subit la peine dûe à son crime ; il fut empalé aux regards de tous les assistans ; trois chefs des mosquées, convaincu également d'avoir eu part à ce crime, eurent la tête tranchée dans le même lieu.

Je rends grâce à la divine Providence de m'avoir retiré sain et sauf de tant de périls, et que le tout soit pour la plus grande grâce de Dieu ! Et j'ajoute que je continuerai jusques au dernier souffle de vie d'avoir la réminiscence d'une faveur aussi signalée.

[*Page 47*] J'ai jugé à propos d'insérer dans mon journal quelques mots arabes des plus usités, que ma mémoire m'a pu permettre de me rappeler après avoir quitté les lieux où on les parle (1).

---

(1) Ce petit vocabulaire comprend les chapitres suivants : Noms d'hommes, parties du corps, adverbes, comestibles, animaux, manières de s'exprimer, imprécations, mots d'usage, manières de compter. Il n'a aucune valeur scientifique, et j'ai jugé inutile de le reproduire ici.

L.-G. PELISSIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

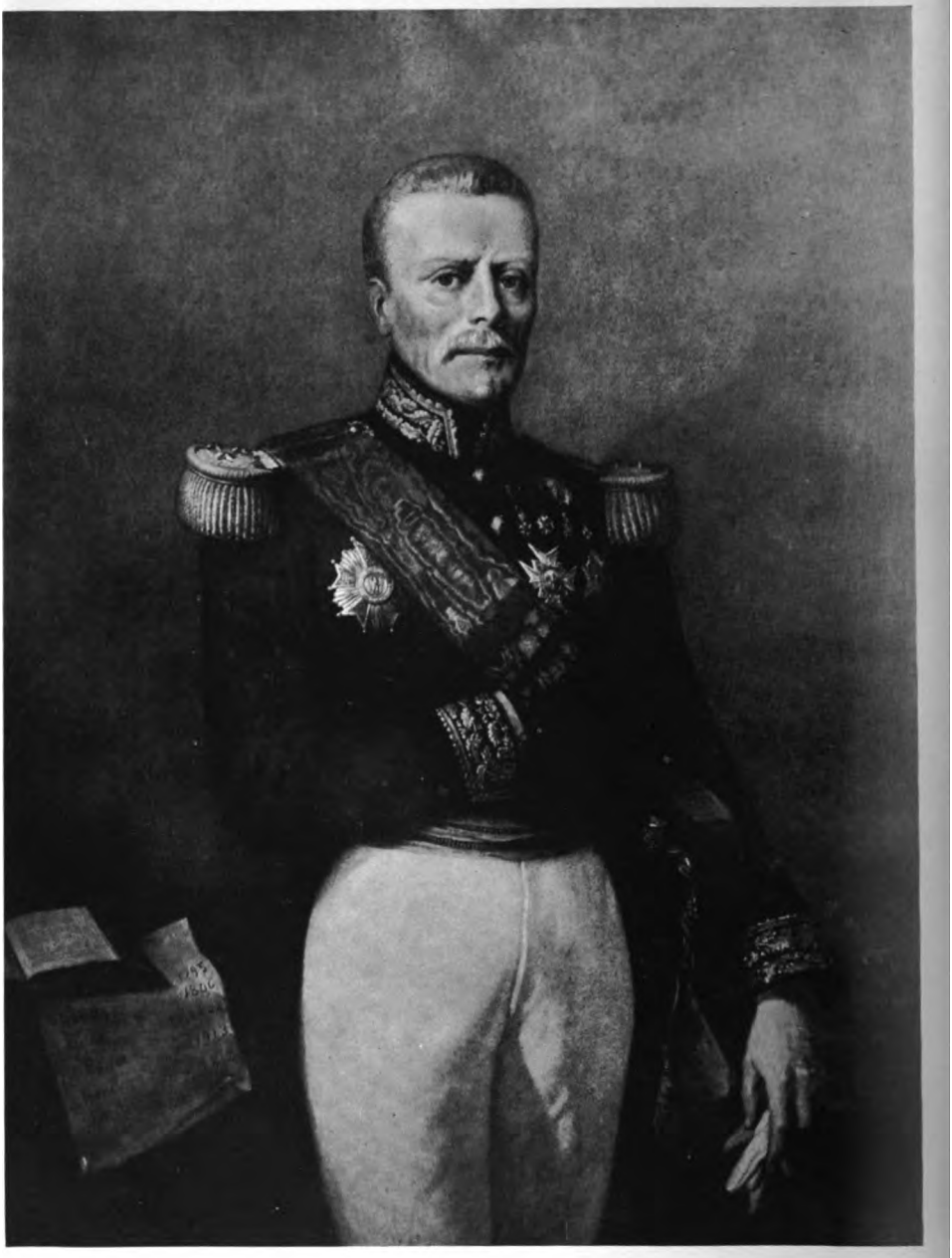

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL VICOMTE DE BONNEMAINS

D'après un portrait peint par COUTURE

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE BARON ÉDOUARD DE BONNEMAINS)

Digitized by Google

Le Lieutenant-général Vicomte Pierre de Bonnemains

Né à Tréauville, dans le canton des Pieux, arrondissement de Cherbourg, le 13 septembre 1773, Pierre Bonnemains faisait ses études au collège de Valognes, lorsque les premiers événements de la Révolution de 1789 vinrent éveiller dans son cœur un patriotique enthousiasme. Plein de sève et riche de courage, animé d'ailleurs de cet esprit national qui forme les grands caractères militaires et qui, alors, conviait la jeunesse française à voler à la frontière, il se promit de dévouer sa vie entière à la défense et à la gloire de son pays.

Après avoir été adjudant-major d'un bataillon de garde nationale en 1792, il entra dans l'armée le 10 mai 1793, comme soldat dans la compagnie de dragons de la Manche. Nommé sous-lieutenant le 20 du même mois, il fut incorporé avec son grade au 12e dragons, le 25 mars 1794, pour être appelé, deux ans plus tard, à remplir les fonctions d'aide de camp auprès du général de division Tilly, dont il devint ensuite le gendre.

Il prit la part la plus active et la plus distinguée aux campagnes de 1793-1794-1795, où il fut blessé au combat de Hœscht (11 octobre), près de Francfort; de 1796-1797-1798-1799 (armées du Nord et de Sambre-et-Meuse) et fit partie de l'armée de l'Ouest en 1800 et en 1801.

Dans ces grandes luttes, il mérita les grades de lieutenant (10 janvier 1797), de capitaine (9 juillet 1798)

Digitized by Google

et de chef d'escadron. Nommé provisoirement à ce dernier grade le 21 avril 1800 par le général en chef Brune, cette nomination ne fut confirmée que le 6 septembre 1801. Le 4 juin 1802, il passait au 16e chasseurs à cheval, où il était nommé major le 29 octobre 1803. Ce corps faisait partie de l'armée des Côtes de l'Océan. En 1804, le 26 mars, Bonnemains recevait la décoration de la Légion d'honneur pour prix de ses brillants services. Appelé ensuite à faire la campagne d'Allemagne avec la Grande Armée, il déploya de nouveau sa valeur et son intelligence avec d'autant plus d'éclat qu'il se trouva presque toujours placé à l'avant-garde.

Promu colonel du 5e chasseurs, le 20 septembre 1806, avant la campagne de Prusse, il se signala, le 9 octobre 1806, au combat de Schleitz, où il mit en déroute complète deux régiments saxons; le 14, à Iéna; le 4 novembre, à Crivitz, où il fut blessé pour la seconde fois; le 6, à la prise de Lübeck; le 25 janvier 1807, à Mohrungen, ainsi qu'à Liebmühl, à Kreutzbourg et à Braunsberg, le 26 février, où il combattit avec non moins de bravoure que d'intelligence. Aussi l'Empereur lui en marqua-t-il sa satisfaction en le nommant officier de la Légion d'honneur, le 14 mai suivant. Il se fit encore remarquer le 14 juin, à Friedland, où son régiment fut employé sous les yeux de l'Empereur.

En 1808, le 19 mars, le colonel Bonnemains reçut le titre de baron de l'Empire, avec une dotation de 4.000 francs sur les domaines de Westphalie et suivit avec son régiment le 1er corps en Espagne. Il s'y montra digne de sa réputation à l'affaire de Burgos, le 10 novembre; aux combats du pont d'Almaraz, de Truxillo (1809), de Villamesia et à la bataille de Medelin où il eut un cheval tué sous lui. Le 12 juillet, lors de l'évacuation de

Digitized by Google

Talaveyra, il eut le bonheur de sauver un bataillon d'infanterie qu'enveloppait une nombreuse cavalerie. — Le 26 du même mois, à la tête du 5e chasseurs, il exécutait, à Alcabon, une charge qui assurait le succès de la journée. Le lendemain, sur les bords de l'Alberche, avec le 5e chasseurs, le 16e d'infanterie légère et deux pièces d'artillerie, il débusqua d'une position formidable une brigade anglaise et lui fit éprouver des pertes considérables. Le jour suivant, avait lieu la bataille de Talaveyra, pendant laquelle le colonel de Bonnemains rendit de nouveaux services. Il devait encore se distinguer en Andalousie (1810) à Bornos, à Arcos, à Montellano, à Ubrique, à Villamartin, à Rosalejo, à Fassina, etc. Il se fit principalement remarquer à cette époque par des expéditions habilement dirigées contre Ballesteros dans les montagnes de Ronda et d'Algesiras. Le 6 août 1811, le colonel Bonnemains était nommé général de brigade. Le 26 octobre suivant, près d'Ocaña, il battait complètement, avec une seule brigade de dragons, trente escadrons anglo-portugais commandés par le général Loung ; et, un mois après, il se couvrait de gloire, lors de la poursuite de l'armée anglaise, au passage de la Tormès, près de Salamanque.

Appelé en Italie en 1813, il prit le commandement de l'avant-garde de l'armée du prince Eugène et contribua aux succès des combats de Bassano (31 octobre), de Casoni, de Vago (12 novembre) et de la bataille de Caldiero (15 novembre). On lit, page 74 de l'*Histoire des campagnes de l'armée d'Italie, en 1813 et 1814*. — Bataille de Caldiero : « Quant au général Bonnemains, il n'y a rien à ajouter à l'éloge que lui méritera sans doute le récit de ses actions. Nous le verrons encore dans le courant de cette campagne déployer en une autre occasion brillante sa valeur et ses talents militaires. » L'Empereur lui accorda,

Digitized by Google

le 10 janvier 1814, la croix de commandant de la Légion d'honneur. Le 4 février suivant, la défection du roi de Naples mit le prince Eugène dans la nécessité d'abandonner la ligne de l'Adige pour se retirer derrière le Mincio. Le général Bonnemains, avec 1.500 chevaux, quatre pièces de canon et 2.000 hommes d'infanterie (1er et 14e légers), opéra l'évacuation de Vérone en présence de l'armée autrichienne et prit position à Villafranca, où il fut attaqué, à quatre heures de l'après-midi, par l'avant-garde autrichienne, forte de 10.000 hommes, commandée par le général Stéphanini. Malgré la supériorité du nombre, l'ennemi fut battu et repoussé jusqu'à deux lieues de Vérone, après avoir éprouvé des pertes sensibles ; parmi les prisonniers se trouvait l'aide de camp du général autrichien. Le lendemain, le général Bonnemains, conformément aux instructions du prince Eugène, se retira sur le Mincio sans que l'ennemi osât l'inquiéter dans sa marche. A la bataille du Mincio (8 février), cet officier général, à la tête de l'avant-garde, donna de nouvelles preuves de ses talents militaires et contribua beaucoup au succès de la journée. Nous trouvons ces lignes dans l'ouvrage que nous avons cité précédemment. — Bataille du Mincio : « L'avant-garde, commandée par le général Bonnemains, se couvrit de gloire et fit, à elle seule, 800 prisonniers. » Dans son rapport, le prince Eugène demanda le grade de général de division pour le général Bonnemains ; Napoléon répondit que le major-général prince de Neufchâtel, était chargé de lui en expédier le brevet ; mais ce prince, au milieu des graves événements qui se passaient en France, négligea de remplir les intentions de l'Empereur à l'égard du général Bonnemains qui ne put parvenir à se faire reconnaître par la Restauration dans le grade qu'il avait si glorieusement mérité. A Casal-

Digitized by Google

maggiore et à Sacca (27 février), il força un corps d'Austro-Napolitains à repasser le Pô ; et, malgré la nombreuse artillerie de l'ennemi, il parvint à détruire le pont établi sur ce point et à s'emparer de tous les bateaux. Le 15 mars, l'Empereur le fit chevalier de la Couronne de Fer.

Rentré en France avec l'armée d'Italie, il fut employé comme inspecteur général de gendarmerie et Louis XVIII le nomma, le 29 juillet 1814, chevalier de Saint-Louis.

Pendant la campagne de 1815 en Belgique, le général Bonnemains eut un commandement dans le corps de cavalerie du général Exelmans. A Ligny, le 16 juin, placé devant Sombreffe et vis-à-vis de la gauche de l'armée prussienne, il repoussa avec succès trois charges de la nombreuse cavalerie ennemie et lui fit subir de grandes pertes. Dans cette journée, il eut un cheval blessé sous lui, et M. de Tilly, son beau-frère et aide de camp, reçut une blessure grave à ses côtés. Le 17, l'armée du maréchal Grouchy se porta sur Gembloux; on croyait généralement que l'armée prussienne, battue la veille à Ligny, était en pleine retraite sur Liège. Le général Bonnemains, chargé de reconnaître la route qu'elle avait prise, trouva, au village de Sart-à-Valhain, une arrière-garde ennemie qu'il obligea à se retirer sur Wavres. Par ce mouvement et par les renseignements qu'il recueillit, il acquit la certitude que l'armée de Blücher, après avoir, pendant la nuit précédente, rallié le corps venant des Ardennes, avait pris position sur la Dyle pour se rapprocher de l'armée anglaise. Le 19 au matin, le maréchal Grouchy, informé de la fatale issue de la bataille de Waterloo, lui donna l'ordre d'aller prendre position à Namur où, grâce à son ardente activité, il put devancer l'ennemi et, par suite, assurer la retraite de l'armée française. Le lendemain, 20, il obtenait le même résultat à Dinant. Ce fut de cette

Digitized by Google

ville, que le général Bonnemains adressa au gouverneur de Givet une lettre sur la position des corps d'armée du maréchal Grouchy et des généraux Gérard et Vandamme. Cette lettre, envoyée au ministre de la Guerre et communiquée aux deux Chambres dans la séance du 22, mit un terme aux inquiétudes que l'on avait conçues relativement à la situation de l'armée du maréchal Grouchy.

Nommé, pour la seconde fois, lieutenant-général par le Gouvernement provisoire, le 3 juillet 1815, le général Bonnemains vit de nouveau ses services méconnus par la seconde Restauration qui l'employa dans l'inspection générale de la gendarmerie et de la cavalerie de 1816 à 1822. Louis XVIII, à la demande du duc de Bellune, lui conféra le titre de vicomte, le 17 août 1822, et lui donna un commandement au 2e corps de l'armée que le duc d'Angoulême conduisit en Espagne en 1823. Durant cette campagne, le général Bonnemains reçut enfin le brevet de lieutenant-général (22 juin), ainsi que le cordon de commandeur de Saint-Louis (24 juillet) et la grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand (23 novembre). Grâce à sa connaissance parfaite du pays, où il avait combattu de 1808 à 1812, il put se faire remarquer dans plusieurs occasions, notamment aux affaires d'Alcira, de Lorca, d'Almeria, de Carthagène, d'Alicante, ainsi qu'aux combats de Guadalhuertuna, de Campillo de Arenas et de Jaën. La prise de Lorca, surtout, lui fit le plus grand honneur. Placé, par un des plus singuliers hasards de la guerre, en face de Ballesteros, son ancien adversaire, il sut lui renouveler, à diverses reprises, les tristes souvenirs des échecs qu'il lui avait fait éprouver quelques années auparavant.

De 1824 à 1828, le général de Bonnemains fut chargé chaque année d'une inspection ; puis, de 1828 à 1830, il

Digitized by Google

commanda la 17e division militaire (Corse). Quelques mois lui suffirent pour assurer l'ordre et la tranquillité dans son commandement et, par son caractère tout à la fois ferme et bienveillant, il sut se concilier l'estime et l'affection publiques.

Charles X, satisfait de ses services, lui accorda la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, le 30 octobre 1829.

Employé, à dater de septembre 1830, comme inspecteur général de cavalerie, il reçut, en 1834, l'importante mission d'organiser, dans les départements de l'ouest, la nouvelle gendarmerie qui devait ramener la tranquillité dans des contrées livrées naguère à une agitation presque continuelle. En 1839, il fut chargé de la réorganisation de la cavalerie de l'armée d'Afrique. Placé, en janvier 1840, dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée, le lieutenant-général Bonnemains représenta le département de la Manche à la Chambre des députés jusqu'à l'époque où il fut appelé à la Chambre des Pairs (14 août 1845). Il mourut au Mesnil-Garnier (Manche), le 9 novembre 1850, laissant de son mariage avec Anne-Charlotte-Virginie-Calixte de Tilly, deux fils et une fille.

L'aîné de ses fils, continuant les traditions paternelles, suivit avec honneur la carrière militaire et quitta le service en 1879 comme général de division, grand-croix de la Légion d'honneur.

Le nom du général vicomte de Bonnemains est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Baron Édouard de Bonnemains.

Digitized by Google

Une Affiche de Recruteurs

Dans les archives de la bibliothèque de Reims, se trouve la curieuse affiche, dont nous donnons ci-contre une reproduction. Cette pièce, qui mesure 0 m. 42 sur 0 m. 54 de largeur, est en très bon état de conservation, et porte la date manuscrite de 1757. Elle est remarquable en ce qu'elle donne aux cavaliers, représentés par un bois qui, quoique non signé, est certainement de Papillon, des tenues différentes pour chaque groupe.

Examinons d'abord l'officier. Il porte le chapeau galonné d'argent et bordé de plumes noires. Son sabre, appuyé sur l'épaule, est à garde arrondie, et la poignée est munie de deux branches; la lame est légèrement cintrée et diminue progressivement de largeur. La tunique porte des boutonnières blanches qui ne dépassent pas la ceinture. Les pans sont relevés aux coins. Les guêtres noires sont attachées au moyen de lacets dont les boucles sont prises les unes dans les autres, comme les pattes intérieures des anciens portemanteaux. L'équipage est du modèle de 1740, arrondi et ne dépassant pas les genoux du cavalier. Le manteau roulé (ou portemanteau) est posé sur le tapis, derrière le troussequin. Enfin, le cheval a un flot de rubans rouges aux mèches inférieures de la crinière, et un autre à la naissance de la queue.

Le deuxième groupe, qui galope si gaillardement, est formé de deux cavaliers à la position de : *En avant, sabrez !* Le cavalier de droite a un chapeau à trois cornes orné d'un galon et d'un bouton, tandis que tous les autres cavaliers représentés sur l'affiche ont le lampion sans

Digitized by Google

DRAGONS

DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS.

PREMIER PRINCE DU SANG.

DE PAR LE ROI.

CEUX qui voudront ſe diſtinguer au Service du Roi, dans un beau Régiment, peuvent s'adreſſer au Sieur VAZ DE MELLO, Maréchal-des-Logis audit Régiment, qui leur donnera de bons Engagemens.

Il loge rue Barbatre, chez Madame la veuve Blondeau, à Reims.

On peut auſſi s'adreſſer à M. HEDOUIN DE PONSLUDON, Volontaire audit Régiment, rue de la groſſe Clef. 1751

On a beſoin d'un Frater, d'un Maréchal & d'un Sellier. On récompenſera ceux qui ameneront de beaux hommes.

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éditeur, Paris

Digitized by Google

galon ni bouton. Toutes les coiffures, cependant, sont bordées de blanc. Les deux cavaliers dont nous parlons sont coiffés d'un catogan à bourse, qui n'existe pas pour les autres. Les tuniques de ces hommes diffèrent aussi de l'ensemble, ainsi que l'équipage de leur cheval. En effet, les tuniques, plus courtes, ont leurs boutonnières plus espacées et se continuant jusqu'au bas des basques. Les pans n'en sont pas retroussés et ont des plis verticaux par derrière, à la taille. L'équipage, carré devant et derrière, dépasse les genoux, et le portemanteau n'est pas placé dessus, mais est posé à cru sur la croupe du cheval. Les deux cavaliers sont armés : d'un fusil placé à la botte, le canon en arrière ; d'un sabre à garde à une branche, à coquille aplatie et à lame cintrée, dont la pointe est en biseau ; et d'un pistolet dans la fonte gauche, le talon de la crosse tourné vers l'avant.

D'ailleurs, tous les cavaliers ont même pistolet et même sabre ; les culottes et les jambières sont pour tous du même modèle que celles de leur officier.

Les cavaliers des troisième et quatrième groupes sont au *port du sabre*, qu'ils tiennent verticalement la lame en avant de l'épaule. (La position de l'officier est celle du *repos du sabre*.) Ils sont coiffés du lampion et n'ont pas de catogan. Leur tunique et leur équipage sont semblables, comme modèle, à ceux de l'officier. On peut aussi remarquer que tous les quatre ont un porte-giberne en sautoir de gauche à droite ; mais, seuls, les deux cavaliers du dernier groupe semblent être armés du fusil, dont on ne voit qu'un canon au dos du dernier cavalier de gauche.

Dans le texte qui accompagne le croquis, on remarque deux annotations manuscrites très anciennes. A la fin de la cinquième ligne, les mots : « A Reims », où se trouvaient les domiciles des recruteurs désignés sur l'affiche ;

Digitized by Google

et, à la septième ligne, de la même écriture, la date « 1757 ». Les coiffures et la tenue indiquent bien cette époque. En effet, les dragons portèrent le bonnet seul jusqu'en 1740 ; et, jusqu'en 1762, se coiffèrent en même temps du chapeau. Les dragons du duc d'Orléans tenaient particulièrement à leurs deux coiffures. Aux jours de revue, ils plaçaient le chapeau sur leurs têtes ; mais, fiers de leur origine, et par coquetterie, ils attachaient leur bonnet de dragon sur l'oreille droite de leur cheval.

L'affiche coloriée indique bien que les couleurs de l'uniforme étaient le rouge pour l'habit et l'équipage, le bleu clair pour les parements et la bordure de l'équipage, le blanc pour les boutonnières, la bordure du chapeau et les buffleteries. Toutes les queues des chevaux sont ornées d'un flot de rubans rouges. Les chevaux sont bridés d'un seul mors à longues branches. Nos dragons portèrent cette tenue jusqu'en 1763.

A la date indiquée, on était au début de la guerre de Sept Ans. Dès le printemps de 1757, le régiment était mis sur le pied de guerre (quatre escadrons de 160 hommes), et était réuni à Colonel-Général, Harcourt et Mestre-de-Camp. Commandé par M. le comte de Pons Saint-Maurice, il faisait partie de l'armée du maréchal d'Estrées.

Sans doute, nos recruteurs trouvèrent les « beaux hommes » réclamés dans leurs affiches, car les dragons du duc d'Orléans se comportèrent très brillamment pendant toute la durée de cette longue campagne et, particulièrement, à Haastembeck, où le maréchal d'Estrées défit complètement le duc de Cumberland et ses Anglais en 1757. A Crefeld, ils furent cités pour leur belle contenance. Enfin, à Abzenheim, en 1760, sous les ordres du maréchal de Broglie, ils contribuèrent à la mise en pleine déroute du prince héréditaire de Prusse, qui perdit 19 drapeaux et

Digitized by Google

2.000 prisonniers, dont deux superbes bataillons du Brunswick.

Le régiment des dragons de Monseigneur le duc d'Orléans devint en 1791 le 16e régiment de dragons, dont les guidons nous ont été présentés dans le *Carnet* de février 1903.

Nous nous réservons d'en faire connaître prochainement un plus ancien, qui est contemporain de l'affiche dont il est ici question.

Bon DE M.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 9 juin, le Comité a nommé membres de la Société MM. Armand (comte), ancien capitaine de cavalerie; Barreau, ancien officier de cavalerie; Bayard (Raymond), lieutenant de réserve du service d'état-major; Bellaing (baron de), colonel de cavalerie en retraite; David de Gheest (Maurice); Hache, lieutenant-colonel du 28e régiment de dragons; Gentil, ancien officier de marine; Gillou (Albert); Gillou (Pierre); Goubie (Pierre); Lacault, artiste-graveur; Lascoux (Antoine); Lesterps-Beauvais (Robert de), capitaine au 9e régiment de cuirassiers; Rochebrune (comte Raoul de); Saint-Chamant (Joseph Couderc de), capitaine au 16e régiment de chasseurs; Saint-Chamant (Henry Couderc de), capitaine de cavalerie.

30 juin 1903.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

Digitized by Google

NOTE DE LA RÉDACTION

Au commencement de cette année, le *Carnet* fut modifié quant à l'impression de la couverture, la justification du texte, la dimension des caractères d'imprimerie et l'illustration.

Ces innovations eurent pour effet immédiat de créer de nouvelles dépenses et, après trois mois d'expérience, il fallut constater qu'elles dépassaient les prévisions et qu'afin d'arriver à boucler notre budget, il devenait nécessaire de les restreindre sans aucun retard. — De plus, ces innovations déterminèrent de nombreuses critiques de la part de beaucoup de membres de la *Sabretache*, qui trouvèrent la couverture d'aspect *modern style*, les gravures d'une exécution parfois insuffisante et le texte trop restreint.

Afin de faire mieux, tout en ne dépassant pas les crédits affectés au *Carnet*, le Comité vient de passer avec l'éditeur un nouveau traité qui entrera en vigueur le 1er juillet 1903. Les importantes modifications suivantes sont apportées, par ce traité, à la forme extérieure, à l'impression et à l'illustration du *Carnet* : — Couverture à peu près semblable à celle antérieure à 1903; — justification du texte augmentée, avec emploi de caractères d'imprimerie plus petits (37 lignes au lieu de 33, 48 à 50 lettres par ligne au lieu de 45); — gravures en noir et en couleurs moins nombreuses, mais d'une exécution plus soignée.

Nous espérons répondre ainsi aux *desiderata* de nos collègues, à leur entière satisfaction.

Comme il n'est pas possible de donner dans un volume deux justifications de texte différentes, l'année 1903 du *Carnet* sera divisée en deux tomes de six fascicules chacun ; bien entendu, chaque tome aura sa couverture et sa table des matières.

LA RÉDACTION.

ERRATA : *Planche en couleurs représentant le 95e régiment d'infanterie de ligne à Nuremberg en 1806* (numéro de mai 1903).

Les revers du fusilier (4e personnage à gauche) sont encadrés d'un passepoil rouge. — L'épaulette du voltigeur (5e personnage) est verte, ainsi qu'il est dit dans la notice. — La tournante de l'épaulette du grenadier vu de dos (6e personnage) est blanche, ainsi que la dragonne, y compris le gland. — Le soldat portant un fusil (à droite) n'a de rouge que sur l'épaulette droite, celle de gauche est bleue. — Le pompon du petit tambour est bleu. — J. M.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7645

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE ONZIÈME VOLUME

(Premier volume de la deuxième série)

PAGES

Avis de la Commission du *Carnet* 1
La prise des Barricades (19 juillet 1744). Lieutenant-colonel S. 3
Deux lettres de Masséna. S. 11
Un soldat d'Italie et d'Égypte.—(Souvenirs d'Antoine Bonnefons, 7 novembre 1794-21 janvier 1801). L.-G. Pélissier. 19, 109, 224, 281, 345
Le premier uniforme des chasseurs d'Afrique. J. Rouffet . . 37
Étendard du 15e de cavalerie (première République). G. Marchal. 41
État de la dépense indispensable d'un capitaine d'infanterie pendant une année en temps de paix, l'une portant l'autre, divisée en douze mois 45
Un changement de garnison sous Louis XV. MM. A. Duclos et le comte Marquiset 47
Armes d'honneur décernées à la Garde consulaire après Marengo. G. M. 57
Certificat d'action d'éclat accordé au sergent-major Duret . . 61
Fournitures pour la maison du Roi. 62
Bulletin de la *Sabretache* 63, 128, 192, 253, 320, 383
Le 4e bataillon de chasseurs à pied en Crimée. — Lettres du capitaine Mennessier. Lieutenant-colonel S. 65, 145, 204, 266, 321
Le général Menou en Toscane. Paul Marmottan 79, 182
Le régiment d'Auvergne en 1764. — Rapport d'inspection de M. de Puysegur. 91
Requête des grenadiers à pied de la Garde de l'Empereur. G. Marchal 97
Les guidons du 16e régiment de dragons, ci-devant Orléans. Édouard Laforge. 103
Certificat d'action d'éclat accordé à l'adjudant-général Hugo. 125
Jugement prévostal et en dernier ressort rendu contre Jacques Antoine Remy. Lieutenant L. Loÿ. 127

Digitized by Google

PAGES

Les chasseurs à pied de 1837 à 1840. — Compagnie modèle. Bataillon provisoire de chasseurs à pied et bataillon de tirailleurs. Commandant Emm. Martin. 129
Instructions du général Hoche pour les troupes employées contre les Chouans (1795). Capitaine Carnot 159
Quatre lettres du colonel Castex. Vicomte Maurice de Castex. 179
Vandamme. — Sabre de récompense nationale et brevet de comte d'Unsebourg. Capitaine M. Bottet. 189
Rapport du duc de Feltre à S. M. l'Empereur et Roi, du 9 septembre 1810. G. M. 191
Hussards de la Garde royale. — Croquis d'effets de harnachement, d'équipement et de tenue, par Raffet, 1827. G. Cottreau. 193
Marceau. — Documents inédits. L. H. 199
Une sabretache de Marengo. J. Rouffet. 221
Le siège de Savannah (1779). Capitaine de Cazenove. . 240, 289
Infanterie de la Garde royale (1815-1830). — Sapeurs du 3e régiment (1825). G. Cottreau 257
Le 95e régiment d'infanterie de ligne à Nuremberg en 1806. J. Margerand 275
Le général vicomte Vallin. Léon Hennet. 301
Les monnaies obsidionales d'Anvers (1814). Commandant Emm. Martin. 304
A propos du droit de prise. — Les bagages du prince Eugène de Savoie en 1710. F. B. 317
Chasseurs du Roi. — 1er régiment de chasseurs à cheval (1814-1815). E. Grammont. 328
Prise de Zaatcha. Capitaine de la Croix-Vaubois 335
Les lettres de marque à l'époque du Directoire. Capitaine de L. J. 341
Le lieutenant-général vicomte Pierre de Bonnemains. Baron Édouard de Bonnemains. 373
Une affiche de recruteurs. Baron de M. 380
Note de la Rédaction 384
Table des matières 385
Table des illustrations 387

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CONTENUES DANS LE ONZIÈME VOLUME

(Premier volume de la deuxième serie)

JANVIER

PAGES

Soldat du régiment de Poitou, fac-similé d'après le recueil : Troupes du Roi. — Infanterie française et étrangère, année 1757 *(planche hors texte)* 3

Trophée *(en-tête)* 3

Portrait de Bélidor *(vignette dans le texte)*. 4

Un poste *(vignette dans le texte)*. 7

Exercice du fusil *(cul de lampe)* 10

Poignée d'un sabre donné au général Masséna par la république ligurienne *(planche hors texte)*. 12

Poignée d'une épée donnée au général Masséna par la république ligurienne *(planche hors texte)*. 14

Fac-similé de la signature de Masséna *(vignette dans le texte)* 15

Épée et sabres d'honneur donnés par la Convention et le Directoire au général Masséna en 1795-1796-1797 *(cul de lampe)*. 18

Sapeur du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, d'après une lithographie de Raffet *(planche hors texte)* 35

Lieutenant de chasseurs d'Afrique *(vignette dans le texte)* . . 35

Czapska de chasseur d'Afrique *(vignette dans le texte)*. . . . 37

Porte-étendard de chasseurs d'Afrique *(vignette dans le texte)*. 38

Groupe de chasseurs d'Afrique en Crimée, d'après une photographie du temps *(planche hors texte)* 39

Maréchal des logis de chasseurs d'Afrique *(vignette dans le texte)* 39

Selle de chasseur d'Afrique, modèle 1845 *(cul de lampe)*. . . 40

Face et revers de l'étendard du 15e de cavalerie sous la première République *(planche hors texte)* 41

Digitized by Google

PAGES

Soldat du régiment d'Alsace, fac-similé d'après le recueil : Troupes du Roi. — Infanterie française et étrangère, année 1757 *(planche hors texte)* 48
Bataillon en marche *(en-tête)* 48
Marche d'une armée sur huit colonnes *(cul de lampe)*. 56

FÉVRIER

Portrait du commandant Mennessier *(planche hors texte)*. . . 65
Bouche à feu russe avec masque d'embrasure en cordages, d'après une photographie du temps *(vignette dans le texte)* 68
Zouaves en Crimée, d'après une photographie du temps *(vignette dans le texte)* 77
Portrait du général Menou *(planche hors texte)*. 79
Portrait du général Radet *(vignette dans le texte)*. 86
Sabres à l'orientale de fabrication française de la collection Bottet *(cul de lampe)* 90
Cachet du régiment d'Auvergne *(vignette dans le texte)*. . . . 91
Ex-libris du baron de Castille *(vignette hors texte)*. 96
Grenadier de la Garde du premier Empire, d'après un tableau d'Hippolyte Bellangé *(planche hors texte)*. 97
Bonnet à poil du grenadier Simplet *(vignette dans le texte)*. . 98
Capote du grenadier Simplet *(vignette dans le texte)*. 99
Grenadiers de la Garde en surtout (premier Empire) *(planche hors texte)*. 101
Habit, buffleteries et sabre du grenadier Simplet *(vignette dans le texte)*. 102
Face d'un guidon du 16e dragons *(planche hors texte)*. 103
Face d'un guidon du 16e dragons *(planche hors texte)*. 104
Face d'un guidon du 16e dragons *(planche hors texte)* 105
Face d'un guidon du 16e dragons *(planche hors texte)*. 106
Revers du guidon vert du 16e dragons *(cul de lampe)*. 108

MARS

Capitaine de chasseurs à pied, d'après Pierre Lecomte *(planche hors texte)* 129
Sous-lieutenant de chasseurs à pied, d'après Pierre Lecomte *(planche hors texte)* 131
Clairon de chasseurs à pied, d'après Pierre Lecomte *(planche hors texte)*. 133
Béret de chasseur à pied *(vignette dans le texte)* 135
Équipement de chasseur à pied *(vignette dans le texte)* . . . 136

Digitized by Google

PAGES

Sergent de chasseurs à pied, d'après Pierre Lecomte *(planche hors texte)* 137
Baïonnette de chasseur à pied *(vignette dans le texte)* 137
Carabine à la Pontcharra *(vignette dans le texte)* 138
Portrait du général Bosquet, d'après une photographie du temps *(vignette dans le texte)* 148
Portrait de Lazare Hoche, d'après Duplessi-Bertaux *(planche hors texte)* 159
Quartier général de Hoche, d'après Duplessi-Bertaux *(en-tête)* 159
Fac-similé de la signature du général Hoche *(vignette dans le texte)* 178
Portrait du colonel Castex *(planche hors texte)* 179
Lettre de noblesse et sabre du général Vandamme *(planche hors texte)* 189

AVRIL

Hussards de la Garde royale (1827), hussard, grande tenue (troupe), d'après un original de Raffet *(planche hors texte)* 193
Hussards de la Garde royale (1827), harnachement de chevaux d'officiers, d'après un original de Raffet *(planche hors texte)* 194
Hussards de la Garde royale (1827), sabretache d'officier *(bleu)*, de trompette *(amaranthe)*, d'après un original de Raffet *(planche hors texte)* 194
Hussards de la Garde royale (1827), armement de la troupe, d'après un original de Raffet *(planche hors texte)* 196
Hussards de la Garde royale (1827), schabraque de troupe avec mousqueton, d'après un original de Raffet *(planche hors texte)* 197
Détails de harnachement de cheval d'officier de hussards de la Garde royale *(vignette dans le texte)* 197
Fac-similé de la signature de Marceau *(vignette dans le texte)* 201
Sébastopol, d'après un plan en relief du Musée de l'Armée *(planche hors texte)* 204
Portrait du général Pélissier, d'après une photographie du temps *(vignette dans le texte)* 217
Sabretache de Tinchant dit Marengo *(planche hors texte)* . . . 221
Portrait de M. de Terson, capitaine au régiment d'Agenois *(planche hors texte)* 240

MAI

Sapeurs du 3e régiment de la Garde royale, d'après un tableau de V. Adam *(planche hors texte)* 257

Digitized by Google

PAGES

Tirailleurs algériens en Crimée, fac-similé d'une photographie du temps *(planche hors texte)*. 269
Le 95e régiment d'infanterie de ligne à Nuremberg en 1806, d'après une estampe de la Bibliothèque nationale *(planche hors texte)*. 275
Portrait du vice-amiral Charles-Henri, comte d'Estaing, d'après Freislhein *(planche hors texte)* 289
Portrait du général vicomte Vallin en tenue de capitaine du 2e régiment de hussards *(planche hors texte)*. 301
Portrait du général comte Lazare Carnot, d'après un portrait fait par Mme Périer, née Pothier, sa cousine *(planche hors texte)* 306
Monnaies obsidionales d'Anvers (1814) *(planche hors texte)*. . 315

JUIN

Sergent des grenadier-guards en tenue de parade, d'après un dessin fait en Crimée par le général Vanson *(planche hors texte)*. 321
Sergent de voltigeurs du 50e régiment de ligne, d'après un dessin fait en Crimée par le général Vanson *(planche hors texte)*.. 322
Sébastopol. — Le grand Redan, d'après une photographie du temps *(planche hors texte)* 326
Officier de chasseurs du Roi, 1er régiment de chasseurs à cheval (1814-1815), d'après une estampe en couleurs de la collection Cottreau *(planche hors texte)* 328
Le général de division Le Poittevin de la Croix, comte de Vaubois, en tenue de colonel du 3e tirailleurs algériens, d'après une photographie *(planche hors texte)* 337
En-tête d'une lettre de marque de l'époque du Directoire *(planche hors texte)*. 345
Le lieutenant-général vicomte de Bonnemains, d'après un portrait peint par Couture *(planche hors texte)* 373
Affiche de recruteurs du régiment de dragons de monseigneur le duc d'Orléans (1757) *(planche hors texte)*. 380

Digitized by Google

J. Leroy, Editeur, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris. — 7798

Digitized by Google

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Digitized by Google

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Digitized by Google

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Digitized by Google

J. LEROY FILS, Éditeur, PARIS

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE

DEUXIÈME VOLUME

PARIS

J. LEROY, Éditeur, 55, Rue du Faubourg-Poissonnière

1903

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

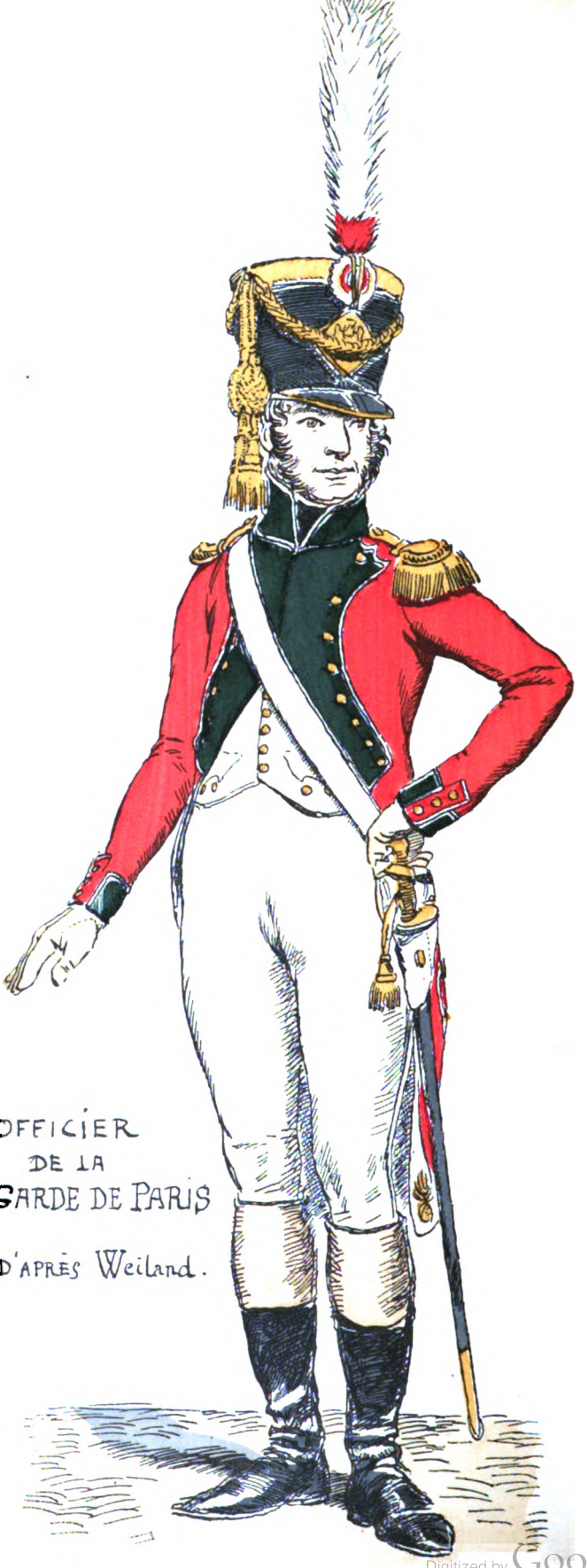

OFFICIER
DE LA
GARDE DE PARIS

D'APRÈS Weiland.

Digitized by Google

LA GARDE DE PARIS

(1802-1813)

L'officier (2e régiment) et le grenadier (1er régiment) de la Garde de Paris que nous donnons dans ce numéro du *Carnet*, ont été dessinés et coloriés d'après deux planches de la *Suite des uniformes de l'armée impériale et royale française et de ses alliés* (1), publiée à Weimar en 1812, par Weiland, ancien capitaine au service du roi de Wurtemberg. Cette suite, devenue très rare, constitue une des perles de la collection d'estampes militaires de M. Paul Marmottan, qui a bien voulu la mettre à la disposition du Carnet.

Profitons de l'occasion pour exposer aussi succinctement que possible ce qu'était la Garde de Paris, créée par arrêté des consuls du 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802) pour le service de la capitale, sous le nom de : *Garde municipale de Paris*.

Cette garde, composée, à l'origine, de 2.154 hommes d'infanterie et de 150 cavaliers, était formée de deux régiments à deux bataillons de cinq compagnies chacun et d'un escadron à deux compagnies. Le 1er régiment (2) avait un bataillon chargé du ser-

(1) *Darstellung der K. K. Französischen armee und ihrer Alliirten im Jahre 1812 in 148 colorirten Kupfern. Gezeichnet und herausgegeben von C. F. Weiland, vormals Hauptmann in Konigl. Wurtembergischen Diensten.* Weimar, 1812. Planches in-8°. Outre cette édition, il en existe une autre de 1807 (ou 1808) qui comprend aussi 148 planches.

(2) Le 1er régiment fut organisé par le chef de brigade Remoissenet.

Remoissenet (François), né sous les drapeaux au camp de Diebourg le 6 juin 1745; au régiment de Navarre-infanterie (5e régiment en 1791), le 2 février 1762; sergent, le 15 juillet 1767; fourrier, le 7 juin 1776; tambour-major, le 28 juillet 1779; adjudant, le 29 août 1782; sous-lieutenant de grenadiers, le 27 septembre 1786; lieutenant en second, le 26 mai 1789; capitaine, le 1er octobre 1791; commandant temporaire à Laon, en juillet 1792; adjoint à l'adjudant-général Chadelas, le 28 août suivant; adjudant-général chef de bataillon, le 8 mars 1793; adjudant-général chef de brigade, le 16 thermidor an II; chef de brigade commandant le 1er régiment d'infan-

Digitized by Google

vice des ports et l'autre de celui des barrières ; le 2e avait (1) ses deux bataillons affectés au service de l'intérieur de Paris, en fournissant des gardes aux préfectures de la Seine et de police, aux mairies et aux diverses prisons.

La cavalerie, appelée *Dragons de Paris*, était chargée des rondes et patrouilles et fournissait des ordonnances chez les préfets de la Seine, de police et aux mairies (2).

En plus de ce service ordinaire, la Garde municipale avait celui des spectacles et bals publics.

---

terie de la Garde municipale de Paris, le 8 germinal an XI. Mort à Chartres, le 10 février 1809, ayant été chargé de présider le conseil de recrutement d'Eure-et-Loir. Campagnes : 1762, Hanovre; 1792 et 1793, armée du Nord et camp de Soissons. Blessures : a eu le bras gauche cassé à Maulde, le 21 mars 1792; blessé à la jambe le 9 thermidor an II en défendant la Représentation nationale à Paris. Chevalier de Saint-Louis, le 3 avril 1791; officier de la Légion d'honneur, le 14 juin 1804. (Archives administratives du ministère de la guerre). Le colonel de Vaugrineuse le remplaça dans le commandement du 1er régiment de la garde municipale.

(1) Le chef de brigade Rabbe organisa le 2e régiment.

Rabbe, né à Pesme (Haute-Saône), le 16 février 1757, entré au service le 8 mars 1775; caporal, le 16 juin 1782; sergent, le 8 mai 1785; tambour-major le 11 février 1787; sous-lieutenant, le 31 mai, 1792; lieutenant, le 24 septembre 1793; lieutenant près la Représentation nationale, le 2 vendémiaire an IV; capitaine adjudant-major, du 21 brumaire an V; capitaine de la Garde des consuls du 13 nivôse an VIII; chef de bataillon de la Garde des consuls, du 18 frimaire an X; colonel du 2e régiment d'infanterie de la Garde de Paris, du 7 fructidor an XI. Rayé des contrôles par suite du jugement qui suivit la conspiration du 23 octobre 1812. Blessé d'un coup de feu au pied droit à Marengo. Campagnes : sur le Rhin, en Italie, en Hollande et à la Grande-Armée. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 germinal an XII et officier du 26 prairial an XII.

(2) Le chef de brigade Goujet organisa l'escadron des dragons de Paris.

Goujet (Jean), né le 30 octobre 1770 à Villeneuve d'Agen (Lot-et-Garonne); volontaire au régiment de Chartres-dragons (14e en 2791), le 22 décembre 1788; rayé des contrôles le 1er octobre 1791; aux hussards-éclaireurs (8e régiment), le 7 janvier 1793; capitaine commandant les hussards volontaires de Saumur en 1793; sous-lieutenant au 13e régiment *bis* de chasseurs, le 25 avril 1794; lieutenant dans la cavalerie de la Légion de Police, le 31 décembre 1795; employé à l'armée d'Italie, le 4 avril 1797; capitaine au 1er régiment de dragons cisalpins, le 5 septembre 1797; chef d'escadrons, le 3 mars 1799; adjoint à l'état-major de l'armée de Réserve, le 20 mars 1800; chef de brigade commandant le 1er régiment de dragons piémontais, le 19 juillet 1800; commandant les dragons de la Garde municipale de Paris, le 29 mars 1803; adjudant-commandant, le 25 décembre 1812; employé à l'armée du Nord de l'Espagne en 1813; admis à la retraite, le 24 décembre 1814; attaché à l'état-major de l'armée de la Loire, le 5 juillet 1815; replacé en retraite, le 1er septembre 1815; maréchal de camp honoraire, le 23 mai 1825; décédé le 23 juin 1827. Campagnes : 1793, 1794 et 1795, Ouest; 1797 à 1801, Italie; 1813 et 1814, Espagne. A reçu cinq blessures et perdu l'œil gauche. Officier de la Légion d'honneur, le 14 juin 1804, et chevalier de Saint-Louis, le 17 janvier 1815. Dotation de 4.000 francs de rente annuelle, sur le département de Rome, par décret du 29 décembre 1812. (Archives administratives du ministère de la guerre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'article 6 de l'arrêté des consuls, que nous donnons ci-après, prouve bien que cette garde devait être composée de soldats d'élite, dans la force de l'âge et aguerris.

« Nul ne pourra être admis dans la Garde municipale de Paris s'il n'est âgé de 30 ans et de moins de 45 ans ; s'il n'a la taille de 1 m. 651 ; s'il n'a fait 5 campagnes pendant la guerre de la Liberté; s'il n'est porteur d'un congé militaire en bonne et due forme et d'un certificat de bonne vie et mœurs ; s'il ne sait lire et écrire et s'il ne prend l'engagement de servir 10 ans dans la Garde. »

Les fantassins et cavaliers, qui touchaient une solde spéciale, étaient tenus de s'équiper, s'habiller, se nourrir, se chauffer, se monter, nourrir et équiper leurs chevaux. — Le préfet de la Seine ordonnait le paiement des sommes dues et nommait trois maires pour remplir les fonctions d'inspecteurs aux revues et assister aux délibérations du conseil d'administration de chacun des corps.

Le titre V de l'arrêté de création détermine, comme il suit, l'habillement, l'équipement et l'armement :

« La forme de la coiffure, de l'habit et de la chaussure des deux régiments d'infanterie sera la même que celle qui est établie pour l'infanterie de ligne.

« L'escadron des troupes à cheval aura la coiffure, le vêtement et la chaussure semblables à ceux des dragons.

« Le premier régiment aura l'habit vert, doublé de blanc, veste et culotte blanches, guêtres noires, parements, collet et revers rouges.

« Le deuxième régiment aura l'habit rouge, veste et culotte blanches, parements, collet et revers verts, guêtres noires.

« L'infanterie portera le bouton jaune, tel qu'il a été fixé pour la Garde nationale, avec ces mots pour légende : *Garde soldée de Paris*.

« L'escadron portera l'habit gris de fer, parements, collet et revers rouges, doublure gris de fer, le manteau à manches aussi gris de fer, veste et pantalon jaune chamois, boutons blancs, timbrés comme ceux de l'infanterie ; les chevaux auront la taille et le harnachement des dragons.

Digitized by Google

« Les régiments d'infanterie seront armés à l'instar de la ligne, et les troupes à cheval à l'instar des dragons. »

La population parisienne, toujours gouailleuse, désignait chacun des régiments par la couleur de son habit et lorsque l'un changeait de casernement avec l'autre, ce qui se produisait tous les six mois, elle ne manquait pas de le constater par cette plaisanterie passée en dicton : *quand les rouges s'en vont, les verts s'y mettent.*

Avec la Garde municipale, Napoléon avait sous la main de véritables régiments d'élite, qu'il devait employer en campagne à la première occasion; il disait d'elle : « La Garde municipale de Paris, chargée de maintenir l'ordre au dedans, ne doit pas être privée de concourir à la grandeur de la Patrie au dehors, elle n'en reviendra que meilleure et plus respectée. »

Aussi en 1805, la Garde municipale détacha à l'armée de Hollande ses dragons sous les ordres du colonel Goujet et deux bataillons (le premier de chacun de ses régiments) commandés par le colonel Rabbe et le chef de bataillon Bardin; ils rentrèrent à Paris, sans avoir eu à combattre, après la signature du traité de Presbourg.

Afin de rendre plus facile et plus rapide la mise sur pied de guerre de la Garde municipale, un décret impérial du 18 mai 1806, qui changea son nom en celui de *Garde de Paris*, modifia son organisation en la plaçant sous les ordres du ministre de la Guerre, en complétant ses effectifs avec des conscrits et en portant à six par bataillon le nombre de ses compagnies (dont une de grenadiers et une de voltigeurs).

Deux bataillons (le premier de chacun des deux régiments), quittèrent Paris au mois de décembre 1806, sous les ordres du colonel Rabbe, et arrivèrent, en poste, à Mayence, le 1er janvier de l'année suivante. Ils firent partie du 8e corps (Mortier), contribuèrent à pacifier le pays situé entre le Weser et l'Oder, puis participèrent, à partir du 1er mai 1807, au siège de Dantzig que dirigeait le maréchal Lefebvre. Une compagnie de la Garde de Paris sut se faire remarquer par un trait d'audace, en s'emparant d'une corvette anglaise de 24 canons qui remontait la Vistule pour ravitailler la place assiégée.

Digitized by Google

Les bataillons de la Garde de Paris qui appartenaient à la division Dupas, du corps de Mortier, combattirent vigoureusement à Friedland où ils contribuèrent à contenir le général russe Gortschakoff qui, acculé à l'Alle, faisait des efforts désespérés pour se dégager. A la suite de cette bataille, la Garde de Paris fut citée à l'ordre de l'armée.

Après la signature du traité de Tilsitt, les deux bataillons rentrèrent à Paris le 28 octobre 1807.

A part la coiffure, le shako ayant remplacé le chapeau, c'est dans la tenue dont nous avons donné la description que Weiland vit et dessina, en Allemagne, pendant la campagne de 1807, l'officier et le grenadier qui sont reproduits, d'après lui (1), en gravures coloriées.

Au mois de novembre 1807, la Garde de Paris détacha deux bataillons, commandés par le major Estève, pour aller rejoindre le corps du général Dupont, qui pénétra en Espagne le 19 novembre. Ces bataillons, qui appartenaient à la division Barbou, se distinguèrent au combat du pont d'Alcolea et se montrèrent dignes de leur réputation à Baylen ; après la capitulation

---

(1) Le Bourgeois de Hambourg, qui a dû voir à la même époque, en Allemagne, la Garde de Paris, donne dans son album (planches 86 et 87), un grenadier et un fusilier du 1er régiment, un officier et un voltigeur du 2e régiment. — Au lieu du bonnet à poil avec plaque et grenade, le grenadier a le shako noir avec plaque de cuivre en losange, plumet et cordon rouges, le fusilier a le pompon et le cordon du shako blancs ; l'officier a la tenue de celui de Weiland et le voltigeur, le plumet, cordon et galon du haut du shako verts, l'habit rouge, revers, épaulettes et collet verts, guêtres découpées en forme de cœur.

D'après Weiland, Hippolyte Lecomte et Wurtz, le bonnet à poil des grenadiers a une plaque avec grenade. Si nous consultons la suite de Martinet, nous remarquons qu'au 1er régiment, les grenadiers ont le bonnet à poil sans plaque avec une grenade en cuivre sur le devant, et les voltigeurs portent le bonnet à poil sans plaque avec le plumet vert à sa base et jaune au sommet ; qu'au 2e régiment, les grenadiers ont un bonnet à poil ordinaire et les « chasseurs », le shako avec cordon vert et épaulettes vertes à tournante rouge.

Les retroussis doivent être blancs, d'après l'arrêté de l'an XI ; Weiland les indique ainsi, et ceux de l'habit de Garde de Paris (1er régiment) dont la *Sabretache* vient de faire don au Musée de l'Armée, sont également blancs. Pourtant, d'après le Bourgeois de Hambourg, Marbot et d'autres encore, ces retroussis doivent être de la couleur distinctive !

Les documents manuscrits ou imprimés faisant en partie défaut ou n'étant pas suffisamment explicites, il n'est possible d'expliquer ces divergences dans les détails de la tenue qu'en admettant des essais, des modifications passagères ou des erreurs commises par les dessinateurs d'alors.

Digitized by Google

(22 juillet 1808), officiers et soldats allèrent, comme prisonniers de guerre, supporter les plus dures privations sur les pontons anglais ou dans la petite île de Cabrera, qui n'est qu'un aride rocher; des 27 officiers et 914 hommes de troupe que ces deux bataillons comptaient à l'effectif, 150, au plus, rentrèrent en France en 1814 ! (1)

Au mois de juin 1808, un bataillon de six compagnies partit en poste de Paris, sous les ordres du commandant Daviet, pour aller renforcer l'armée d'Espagne. Dirigé sur les Asturies, ce bataillon lutta contre les guérillas, défendit à deux reprises Aguilar-del-Campo (mai et juillet 1812), et se fit surtout remarquer à la défense du château de Burgos (septembre et octobre 1812) dont Wellington tenta en vain de s'emparer. — Le 8 novembre suivant, les hommes de ce bataillon furent versés au 34e de ligne, tandis que les cadres rentraient à Paris.

La Garde de Paris eut sa tenue modifiée en 1808 : elle prit l'habit blanc avec collet, revers, parements et pattes verts pour le premier régiment, et rouges pour le second.

Un décret impérial du 12 février 1812 vint de nouveau modifier son organisation : les deux régiments d'infanterie furent réunis et ne formèrent plus qu'un seul régiment à deux bataillons de six compagnies chacun; l'effectif total de l'infanterie devait être de 46 officiers et 1.998 hommes de troupes. Ce corps prit la tenue du 1er régiment licencié : habit blanc avec collet vert (chamois pour les voltigeurs), revers et parements verts, pattes de parements blanches avec liseré vert, retroussis verts, avec une grenade rouge, un N couronné blanc ou un cor de chasse chamois comme ornement.

L'escadron des dragons de Paris compta toujours deux compagnies avec un effectif de 12 officiers et 231 sous-officiers et cavaliers.

Lors de la conspiration du général Malet (23 octobre 1812), le colonel Rabbe, qui commandait l'infanterie de la Garde de Paris, crut à la mort de Napoléon, fit prendre les armes à son régiment,

---

(1) Voir l'*Histoire des corps de troupes qui ont été spécialement chargés du service de la Ville de Paris*, par François Cudet, lieutenant à la garde républicaine. Paris, Pillet, 1887. In-4°, avec figures en couleurs.

Digitized by Google

lui communiqua comme vrai le sénatus-consulte fabriqué par Malet, et se mit à la disposition du nouveau gouvernement.

Cette conspiration avortée fut suivie d'une terrible répression : parmi les 24 accusés traduits le 27 octobre devant une commission militaire, se trouvaient le colonel, 5 officiers, 5 sous-officiers et 1 caporal de la Garde de Paris. Le colonel Rabbe, condamné à mort, eut sa peine commuée en une prison perpétuelle, d'où le tira l'abdication de Napoléon.

Dès le 24 octobre, la Garde de Paris avait reçu l'ordre de quitter la capitale : un bataillon se rendit à Versailles et l'autre à Meaux. Par décret du 30 décembre 1812, ce corps cessa d'être au compte de la ville de Paris et passa à celui de l'État. C'était préparer sa dissolution, qui fut prononcée par décret du 6 janvier 1813. — Ce régiment prenait le n° 134 dans la ligne, et sa compagnie de dépôt était placée à Erfurt.

Les dragons de Paris qui n'avaient pas été compromis dans la conspiration, furent versés dans le 2e régiment de chevau-légers de la Garde impériale.

La Garde de Paris était remplacée par la *gendarmerie impériale de Paris*. En attendant la formation de ce corps, qui ne pouvait être terminée avant trois mois, deux compagnies prises dans la légion à cheval de l'armée d'Espagne, dite légion de Burgos, rentrée à Paris le 17 février 1813 après s'être illustrée dans la péninsule, eurent mission d'assurer, à partir du 1er mars, le service de la capitale ; ces deux compagnies remplacèrent dans leur casernement les dragons de Paris.

Commandant Emm. Martin.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Au camp de Traktir, 31 mai 1855.

Chère maman,

J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : Eugène Mangin n'est pas mort, il n'est que blessé et on m'a assuré qu'il l'était légèrement.

Vous devez avoir reçu la deuxième dépêche télégraphique : 90 pièces de canon de gros calibre, 106 bâtiments chargés, tout cela pris par la division d'Autemarre. Ça va, ça va bien, nous pourrons peut-être en arriver à bout ; et il faut se dépêcher, car je n'ai nulle envie de passer ici un second hiver. Avant un laps de temps fort court, on prendra le Mamelon vert et les Batteries blanches, Malakoff aussi, peut-être. Si les mines ne sautent pas, on arrivera.

Remerciez bien de ma part, chère maman, toutes les personnes qui s'intéressent à moi et qui prient pour moi. Dites-leur que je suis actuellement aussi heureux que possible comparativement aux pauvres diables qui vont à la tranchée. J'ai un gourbi ; nous sommes dans les bois et dans l'herbe. Oh ! comme ça sent bon, la campagne, quand, depuis trois mois, on était à la tranchée. Nous couchons sous nos petites tentes, comme en Afrique ; je n'ai que mon lieutenant avec moi, parce que mon sous-lieutenant commande le petit dépôt en arrière de nous. Nous couchons tous les deux sur nos peaux de mouton et sur une excellente litière de foin

Digitized by Google

coupé. Nos chaussures et nos cravates commencent à s'en aller, mais j'ai trouvé des souliers de soldat qui me vont bien et je porte la cravate bleue des soldats.

★ ★

Au camp de Traktir, le 6 juin.

Cher papa,

Les affaires marchent et marchent fort bien ; en ce moment, on coupe les vivres aux Russes et, malgré la sobriété de ce peuple, il faudra bien qu'il finisse par claquer du bec, comme les cigognes. Vous avez connaissance de la prise de Kersch et de Iénikalé, où nous avons capturé 90 pièces de gros calibre, les greniers d'abondance et tous les petits bateaux à voiles ou à vapeur qui approvisionnaient leur armée par la mer d'Azof; de là, on est monté jusqu'à Arabat qui était le port de débarquement des denrées venant du continent; on est encore monté plus haut et on a réduit la flottille russe à un seul vapeur de la force de trente chevaux; tous ces résultats étaient superbes; seulement, on ne comprend pas qu'avec une armée de plus de 200.000 hommes, ces messieurs gardassent aussi mal leurs derrières. Ajourd'hui, c'est bien autre chose, les Anglais viennent de piquer une pointe sur Anapa, sur la mer Noire, et y ont pris 162 pièces d'artillerie et des quantités colossales de vivres de toute espèce ; c'était l'approvisionnement de l'armée du Caucase; maintenant, ils mangeront de l'anis, messieurs les Russes, ou suceront leurs fourreaux de baïonnette... Peut-être certaines gens à esprit chevaleresque vont-ils dire qu'ils aimeraient mieux une belle victoire que de voir prendre l'ennemi par la faim; moi qui ne suis pas, comme ces gens-là, dans un cabinet, mais à la gueule des canons russes, je dis qu'en guerre tous les moyens sont bons et que si on peut empêcher la mort par le fer ou par le feu de 20.000 soldats, on a raison de le faire; on prend une ville par la famine, pourquoi ne prendrait-on pas une armée?...

Nous avons, aujourd'hui, 6 juin, toutes nos batteries de campagne attelées de bons chevaux, une cavalerie composée de trois régiments de chasseurs d'Afrique, deux régiments de dragons,

Digitized by Google

deux régiments de hussards, un régiment de cuirassiers. Tout ce monde-là a été remonté comme par enchantement ; les vaisseaux, depuis un mois, vomissent des chevaux. Le train des équipages est presque suffisant. Ca va bien, maintenant ; retroussons-nous les manches et commençons la boxe, nous sommes prêts ; il faut qu'un des deux y reste, ainsi arrangeons-nous... La danse va commencer, l'assaut sera livré très probablement avant huit jours. Grâce à Dieu, je n'en suis et n'en serai pas. Je dis tout cela bien bas. Je vois les choses un peu plus sainement depuis que je ne vais plus à la tranchée ; je plains de toute mon âme les pauvres diables qui y sont encore ; mais l'influence du grand air, de la verdure, de la campagne, malgré la présence de l'armée russe qui est à 2.500 mètres de nous, agit considérablement sur mon esprit. Si vous étiez à même, comme moi, de voir l'animation, l'ardeur, la solidité de nos troupes, vous diriez qu'une armée pareille ne peut être battue... On demande à cor et à cri l'assaut et la bataille ; l'assaut pour les malheureux qui vont à la tranchée ; la bataille pour nous qui avons avec nous notre cavalerie et nos batteries de campagne ; sans compter la jolie armée piémontaise avec laquelle nous vivons dans les meilleurs termes.

La nuit dernière, on a lancé un escadron du 1er hussards sur une embuscade russe établie dans la plaine et dont le feu gênait les hommes qui font boire les chevaux ou qui lavent du linge. Je me suis levé pour voir de notre camp ce qui se passait, autant que le permettait la lune qui se levait. Les hussards, partis au pas, arrivèrent au galop de charge sur l'embuscade qu'ils sabrèrent ; les Russes se sauvaient en poussant des cris de terreur épouvantables. La batterie *Mesquine* cracha immédiatement sur les hussards sans leur faire de mal, on entendit le rappel battre dans les camps russes ; ils garnirent les flancs de la montagne et ouvrirent le feu. On rasa l'embuscade et les hussards rentrèrent se coucher. Ça s'est borné à peu de chose.

Le 2 juin, à minuit, nous prîmes les armes et on nous mit en marche sans sacs, on avait seulement des cartouches et du biscuit pour un jour. Nous étions assez nombreux. La 1re division fournissait un bataillon de chasseurs et deux bataillons de zouaves, notre division avait mis sur pied un bataillon de chasseurs et trois

Digitized by Google

bataillons d'infanterie, plus deux batteries à cheval et douze escadrons, sans compter une brigade piémontaise qui flanquait notre gauche. Nous franchîmes la Tchernaïa, et cette colonne s'engagea sur une route magnifique, aussi bien entretenue qu'en France, mais passant dans des gorges très profondes ; alors nous fûmes dans un pays de toute beauté. Les bois bordaient la route, mais pas de la broussaille, de beaux et bons bois. Nous trouvâmes quelques maisons de paysans complètement dévastées et inhabitées depuis longtemps, puis deux villages abandonnés très certainement à notre approche, car il y avait des cheminées qui fumaient et des poules qui couraient dans la rue. La colonne n'entra pas dedans; toujours en poussant plus loin et en nous engageant de plus en plus dans un pays comme je n'en avais pas vu, tant il était beau, nous vîmes un château dont la construction tient autant du russe que du chinois; puis enfin, le village de Baïdar but de notre marche ; la végétation qui était autour de tout cela était d'une richesse admirable, ça doit être comme cela que sont les forêts vierges d'Amérique. A Baïdar, nos chasseurs d'Afrique, qui marchaient en pointe d'avant-garde, trouvèrent un bataillon d'infanterie russe et deux pulks de cosaques qui s'enfuirent en emmenant la population chrétienne ; la population musulmane ne voulut pas s'en aller et nous attendit. Le maire du village ordonna à ses Tartares de nous résister, mais ceux-ci ne bougèrent pas et le maire fut mis entre les mains de la gendarmerie. On respecta tout, les maisons fermées ne furent même pas ouvertes, et nos hommes payaient ce qu'ils achetaient. Ces pauvres Tartares avaient l'air de ne pas comprendre quand on leur remettait une pièce de monnaie en échange d'un détestable morceau de pain. Nous trouvâmes un convoi de vin à destination de Sébastopol ; on commença à en boire tant qu'on put, plus même qu'on n'en pouvait, car quinze zouaves furent oubliés, perdus ou abandonnés ivres-morts ; ils doivent, à l'heure qu'il est, être à Sébastopol ; c'est une rude leçon pour ces ivrognes-là, le plus affreux défaut des zouaves. Ce qu'on ne put emporter fut défoncé. Je bus du petit vin muscat destiné aux officiers de la garnison de Sébastopol, et il était vraiment fort bon.

Au bout de quelques heures, on repartit et, comme nous

Digitized by Google

avions trouvé des voitures chargées de bois pour Sébastopol, on dédoubla des attelages de canon et on les enleva. Malheureusement, le retour fut terrible, la chaleur était atroce, aussi forte que dans les jours chauds d'Afrique ; nos hommes, bien que sans sacs, tombaient comme des mouches; et, par une fatalité incroyable, notre général de division qui ne marchait pas, n'avait pas jugé à propos de faire marcher nos cacolets ; ceux de la 1re division furent pleins en peu de temps ; heureusement que les capitaines d'artillerie furent assez bons pour prendre nos hommes sur leurs caissons ; comme c'étaient des batteries à cheval, ça ne les gênait pas trop, et les Russes sont de si braves gens qu'ils nous laissent passer dans des endroits où deux compagnies auraient pu nous arrêter. Nous pillâmes aussi un convoi de feuilles de tabac destinées aux assiégés. Nous rentrâmes enfin au camp rompus de fatigue ; nous étions partis à minuit et nous ne rentrâmes qu'à neuf heures du soir. Mais à la guerre comme à la guerre, on n'est pas payé pour ne rien faire; c'est égal, c'est beaucoup demander à des gens qui n'ont que deux jambes.

On assure que demain ou après, nous devons partir pour aller camper et nous établir à ce village-là, c'est par suite du plan d'élargissement des lignes; plus nous serons loin de Sébastopol et mieux cela vaudra, il vaut mieux se battre tous les jours à la campagne que d'aller une seule fois à la tranchée. Baïdar est à cinq lieues tout au plus de Balaklava, à l'est et à peu de distance de la mer. C'est un assez vilain village; mais, pour celui qui vit sous la tente, les maisons importent peu. Nous serons dans un pays de cocagne. Je vais écrire à Stanislas.

★ ★

A la grand'garde du 4e bataillon, camp de Traktir,
13 juin 1855.

Mon cher Stanislas,

Le 6, nous savions qu'on devait, le lendemain, prendre d'assaut le Mamelon vert et les Batteries blanches ; les colonnes d'assaut étaient commandées et nous n'en étions pas. Nous comp-

Digitized by Google

tions jouir paisiblement du spectacle d'un magnifique feu d'artifice où nous ne serions pas acteurs. J'étais allé souhaiter le bonsoir à M. Hudelitz, capitaine commandant du génie de notre division, il me dit : « Vous marchez cette nuit, je le sais du grand quartier général et je vous engage à rentrer à votre camp. » Effectivement, en rentrant à sept heures du soir, je vis le hussard qui apportait au commandant de Fontanges l'ordre de prendre les armes à deux heures du matin pour aller camper au quartier général Bosquet. Notre division devait être division de soutien des colonnes d'assaut. Le camp devait être levé en entier; il fallait donc faire nos cantines, plier les tentes, etc., etc. Nous ne nous couchâmes pas et notre nuit du 6 au 7 fut une nuit blanche. La marche, du camp au Télégraphe de Bosquet, fut lente et avec des à-coups sans nombre; les régiments de la division, qui arrivaient de leur camp, prenaient place dans la colonne; nous marchions la gauche en tête et n'arrivâmes que vers quatre heures et demie au quartier général; nous établîmes aussitôt notre camp et, quand tout fut installé, j'allai dire bonjour à Masnéron qui était à vingt minutes de nous autres. Il allait me faire servir à déjeuner, quand on battit la marche du 50e qui partait sur le champ avec les turcos et le 3e zouaves.

L'assaut ne devait cependant se donner qu'à cinq heures du soir. Nous nous serrâmes la main, et je t'assure que le serrement de main de deux amis intimes qui savent qu'ils vont aller à l'assaut est quelque chose de bien expressif. On recevait en même temps à notre camp l'ordre de prendre les armes à trois heures pour se rendre au dépôt de tranchée de Karabelnaïa. Il était évident que l'on nous rapprochait de plus en plus. Nous vîmes défiler devant nous et allant prendre notre place au camp, la division Herbillon: 47e, 52e, 62e, 73e, qui arrivait de France et, avec ses shakos, ses épaulettes et ses hausse-cols, nous faisait rire. Ces troupes, non habituées à porter l'énorme *bibelot* que nos hommes ont sur le dos, avaient une queue de plus de trois lieues. C'est à peine si, en arrivant à notre ancien camp de Traktir, ils eurent assez de monde pour relever nos grand'gardes. Je déjeûnai et, ensuite, par précaution et suivant mon principe de prendre toujours le bon temps quand il vient, attendu qu'on ne sait

Digitized by Google

jamais ce qui peut arriver, je me mis à dormir pendant deux heures; c'était toujours cela de pris.

Un ordre arriva qui reculait l'assaut d'une heure, nous ne prîmes donc les armes qu'à quatre heures et, marchant, cette fois, la droite en tête, on vit s'allonger, dans la direction de Karabelnaïa, ce grand cordon de troupes qui formait notre belle et solide division africaine. Nous défilâmes entre deux haies d'Anglais qui nous regardaient passer; nos hommes, dont l'esprit était singulièrement surexcité par la vue de ces étrangers, par la pensée de l'assaut et par une double ration d'eau-de-vie, passèrent en chantant, ce qui fit sur les Anglais une vive impression. La colonne était sans sacs, la capote à capuchon en sautoir, le sachet supplémentaire de cartouches que ne peut contenir la giberne, les bidons pleins d'eau, deux jours de café et deux jours de biscuit, plus une gamelle par escouade, attachée sur le dos, à plat, avec une ficelle.

Arrivés au dépôt de tranchée, on nous massa en colonne sur le flanc droit du ravin, en avant de nous étaient massés le 6e de ligne et le 82e; nous savions qu'ils constituaient la deuxième partie des colonnes d'assaut. L'assaut du Mamelon vert devait être livré par trois colonnes marchant sur la même ligne : le 3e zouaves à gauche, le 50e au centre et les turcos à droite (ne pas confondre les turcos avec les Turcs, les turcos sont les tirailleurs algériens).

La 2e colonne devait être fournie par le 6e de ligne et le 7e léger (82e), puis ensuite nous, puis enfin les grenadiers de la Garde.

Tu aurais vu un spectacle digne de remarque : le hasard faisait que les boulets rappliquaient précisément à droite et pas du tout à gauche du ravin; nos chasseurs, malgré cela, restaient assis ou couchés au pied de leurs faisceaux, saluant chaque boulet des quolibets d'usage, tels que, par exemple : « Doucement, négro. — Pas si vite, tu vas tuer du monde. — Tiens, regarde donc, comme ce *négro*-là ricoche. — Oui, il s'est piqué après une broussaille. — Gare les quilles. » Ou bien encore, cette phrase qui ne signifie rien écrite et qui est si originale quand elle est parlée : « C'est stupide de tirer comme cela, les Russes devraient bien savoir qu'il y a du monde par ici, il faudrait les prévenir de prendre garde. » Cependant nous n'avions pas trop à nous plaindre, car il ne nous

Digitized by Google

arrivait pas un seul boulet à lanterne (bombe). Au bout de peu de temps, on entend la charge, et un *tam-tam* (canonnade) diabolique.

Quelques instants après, il nous arrive une foule de prisonniers russes, officiers et soldats; l'escorte nous annonce que le Mamelon vert vient d'être magnifiquement enlevé à la baïonnette et qu'on va se lancer sur Malakoff. Les Russes, en abandonnant cette terrible redoute, avaient mis le feu à deux saillants de bastion; le 50e fait malheureusement entendre le cri de *gare les mines;* une panique se déclare, le 50e recule de quarante pas, son colonel, M. Raguet de Brancion, se fait tuer. Si la panique gagne, tout est perdu. On envoie l'ordre au ravin de Karabelnaïa de lancer sur le champ une autre brigade. C'était à la deuxième d'assaut à marcher; je ne sais quel malentendu fait que c'est le général Brunet qui reçoit l'ordre et pas le général Camou; on sonne à la 5e division, nos clairons sonnent à toute volée la marche des chasseurs, le 11e léger sonne sa charmante marche. Tout le monde saute sur ses faisceaux, c'en est fait, la première brigade de chez nous va évidemment au tabac (au feu).

Pendant ce temps, les zouaves et les turcos, se laissant emporter par trop d'ardeur, criaient : « A Malakoff, à Malakoff! » Les turcos jettent leur cri de guerre arabe, qu'on ne peut représenter par des lettres; quelques officiers favorisent ce mouvement, contraire cependant aux ordres du général en chef; d'autres, plus sages, veulent arrêter leurs soldats; impossible, il faut suivre; le 50e, ramené au combat après son instant d'hésitation, semble vouloir racheter ce qu'il vient de faire; toute cette foule, perdant ses rangs en passant sur les décombres du Mamelon vert, se précipite tête baissée dans la direction de Malakoff : zouaves, turcos, 50e; tout cela, pêle-mêle, sans commandement, sans ordre, se jette comme une horde de Hurons, en hurlant : « A Malakoff, à Sébastopol, vive l'Empereur! »

L'espace est franchi comme le vent, ils sont reçus par un épouvantable feu de mitraille, arrivent malgré cela au fossé *infranchissable* de Malakoff; puis, abîmés, écrasés, sont ramenés pêle-mêle sur le Mamelon vert sans que les Russes osassent les poursuivre. Mais, alors, le 4e chasseurs à pied, suivi par le 11e léger seulement,

Digitized by Google

venait de sortir du ravin de Karabelnaïa et arrivait au pas de course.

Arrivés près de nos parallèles, nos clairons sonnent la charge à pleins poumons ; le bataillon, alors, prenant un élan terrible, fond comme un vrai boulet, il escalade nos trois parallèles et la parallèle russe ; on arrive au fossé du Mamelon vert, sur le parapet duquel flottait le fanion des zouaves, on descend, on grimpe, on passe par les embrasures des canons et on trouve quoi ? des morts et des blessés, rien que cela ; de l'autre côté du Mamelon vert et dans la direction de Malakoff, on entendait la charge des zouaves, mais on sentait bien qu'ils ne donnaient plus et qu'ils étaient ramenés ainsi que le 50e et les turcos. Les premiers soldats que nous rencontrons nous crient : « A nous la *victoire !* » Alors, rien ne peut plus retenir notre bataillon, les hommes crient : « A Malakoff, au secours des zouaves, en avant le 4e ! » Nos clairons repiquent la charge de plus belle, il n'y a plus moyen de s'arrêter ; le sort en est jeté, il faut aller à Malakoff. Nous sortons du Mamelon vert, les troupes ramenées y rentraient ; le bataillon, tout seul, n'écoute plus la retraite, il se jette, tête baissée et avec une incroyable vitesse, dans la direction de Malakoff ; on rencontre en chemin une carrière coupée jusqu'à pic, on la franchit, comment ? je n'en sais rien ; seulement, je me trouvai de l'autre côté, je ne sais pas trop comment ; je me rappelle seulement qu'un chasseur me prit le pied et que je me servis de sa main comme d'un étrier.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL MATERRE

d'après un portrait de famille

(COMMUNIQUÉ PAR M. RAYMOND MATERRE, SON PETIT-FILS)

Digitized by Google

Précis des Opérations Militaires

DE LA 18e DEMI-BRIGADE DE LIGNE EN SUISSE [1]

(1798)

Les préliminaires de paix signés à Campo-Formio, on nous fit évacuer le territoire autrichien pour nous envoyer à Padoue et dans les environs. Quelque temps avant la prise de possession de cette ville par les troupes impériales, nous reçûmes l'ordre d'aller à Plaisance pour nous y délasser des fatigues des campagnes que nous venions de faire.

Ce repos n'a pas été aussi long que la cessation des hostilités sur tous les points du continent de l'Europe paraissait nous le promettre.

Pour des raisons de politique qu'il ne nous appartient point de scruter et qui sont d'ailleurs tout à fait étrangères à notre sujet, l'invasion du territoire des Suisses fut résolue et la division de Masséna, de laquelle nous faisions partie, cantonnée dans le Plaisantin, fut destinée pour cette expédition.

Nous partîmes de la capitale de ce duché le 8 nivôse an VI (28 décembre 1797) pour nous rendre à Chambéry où nous devions recevoir une destination ultérieure.

Affaire de Varcelly (2). — En arrivant à Varcelly, en Pié-

(1) Ce récit, emprunté aux *Souvenirs militaires* du général Materre, a été très obligeamment communiqué au *Carnet* par M. Raymond Materre, attaché à la Conservation du Palais national de Versailles, petit-fils du brave officier de la 18e.

Né le 16 novembre 1772, Jean-Baptiste-Martial Materre partit comme volontaire dans le 5e bataillon de la Corrèze, passa officier le 8 nivôse an II (28 décembre 1793) et devint général de brigade en 1814. Il est mort au château d'Eyburie, près d'Uzerche (Corrèze), le 2 février 1843.

(2) Verceil.

Digitized by Google

Digitized by Google

Précis des Opérations Militaires

DE LA 18e DEMI-BRIGADE DE LIGNE EN SUISSE (1)

(1798)

Les préliminaires de paix signés à Campo-Formio, on nous fit évacuer le territoire autrichien pour nous envoyer à Padoue et dans les environs. Quelque temps avant la prise de possession de cette ville par les troupes impériales, nous reçûmes l'ordre d'aller à Plaisance pour nous y délasser des fatigues des campagnes que nous venions de faire.

Ce repos n'a pas été aussi long que la cessation des hostilités sur tous les points du continent de l'Europe paraissait nous le promettre.

Pour des raisons de politique qu'il ne nous appartient point de scruter et qui sont d'ailleurs tout à fait étrangères à notre sujet, l'invasion du territoire des Suisses fut résolue et la division de Masséna, de laquelle nous faisions partie, cantonnée dans le Plaisantin, fut destinée pour cette expédition.

Nous partîmes de la capitale de ce duché le 8 nivôse an VI ([illegible] décembre 179[illegible]) pour nous rendre à Chambéry où nous devions recevoir une destination ultérieure.

Affaire de Varcelly [illegible]. — En arrivant à Varcelly, en Pié-

(1) Ce récit, emprunté aux [illegible] du général Materre, a [illegible] par M. Raymond Materre, [illegible] Versailles, petit-fils du [illegible] Materre partit comme [illegible] officier le 8 nivôse [illegible] en 1814. Il est mort au [illegible] 1843.

Digitized by Google

mont, le 12 nivôse (1er janvier 1798), loin de recevoir des habitants de cette cité les témoignages d'amitié et de bonne intelligence qui doivent unir les citoyens de deux nations en paix, il nous sembla au contraire, par leur conduite infâme et meurtrière envers nous, qu'ils avoient organisé un plan d'assassinat général des Français. C'est sur notre demi-brigade qu'ils préludèrent à l'exécution de leur férocité réfléchie. Huit à dix de nos soldats se reposant sur la foi des traités, de l'hospitalité et de la garantie sociale, ont été dans le même moment inhumainement égorgés par ces lâches Italiens : les uns, dans leurs propres logements, d'autres, dans des auberges où ils alloient se rafraîchir et prendre les restaurants dont ils devoient avoir grand besoin après la pénible route que nous venions de faire ce jour-là.

Deux ou trois tambours, témoins du meurtre de plusieurs de leurs camarades qu'ils avoient vus tomber sous les poignards de ces cannibales, d'un mouvement spontané et sans ordres, battent la générale. La demi-brigade s'assemble aussitôt sur la grande place et s'y forme en ordre de bataille. Tous nos soldats avoient la rage dans le cœur et le mot de vengeance dans la bouche : les officiers ont eu toute la peine imaginable de les contenir et ils n'y sont parvenus que grâce au frein de la plus sévère discipline dans laquelle on les a toujours maintenus.

L'effervescence de nos soldats un peu calmée, et leur juste indignation un peu assoupie, l'imprudence d'un officier piémontais qui commandoit un poste de sa nation sur la place d'Armes faillit rallumer l'une et réveiller l'autre : il avoit déjà donné l'ordre de : « Joue ». Je ne sais par quel heureux hasard celui de : « Feu », n'a pas été fait et exécuté. Un seul coup de fusil tiré étoit le signal précurseur des malheurs sans nombre qui alloient pleuvoir à la fois sur cette ville et ses habitants.

Les mânes de nos braves gens, victimes de la scélératesse de leurs complots ou de la barbarie innée de leurs caractères, n'y auroient eu pour hécatombe que des cadavres et des ruines.

Le général Rampon, qui marchoit à notre tête, donna dans cette affaire épineuse les preuves les moins équivoques de la magnanimité et de la générosité de la nation française : il auroit rougi de mesurer la dignité de la première puissance de l'Europe avec

Digitized by Google

une foible partie de la séquelle politique qui, du premier choc, auroit été pulvérisée : il se borna à donner les ordres les plus précis au gouverneur de cette place pour faire la recherche des instigateurs, auteurs et complices de cette trame et les traduire de suite par-devant les tribunaux de la nation pour qu'ils subissent la peine que méritoit une violation si cruelle du droit des gens et de l'humanité.

Nous ne devons pas oublier dans cette journée un trait qui caractérise parfaitement les Ultramontais et particulièrement les Piémontais. Un lieutenant de grenadiers de notre demi-brigade, nommé Pottier (1), se prend de propos avec un Savoyard, officier au service du roi sarde : après des provocations réciproques, ils vident hors des murs de la ville leur querelle en gens d'honneur. Chemin faisant pour rebrousser, l'officier savoyard qui connoissoit la sévérité des ordonnances du Roy relatives au duel, apercevant une patrouille piémontaise qui venoit directement à lui, il s'esquiva, laissant le lieutenant de notre demi-brigade entre les mains de ces lâches sicaires, qui le mutilèrent à coups de sabre et de baïonnette et le laissèrent pour mort sur la place : il n'a survécu que peu de temps au martyre qu'ils lui firent éprouver.

Après cette catastrophe, nous continuâmes notre route jusqu'à Chambéry, en traversant le Mont-Cenis le 19 nivôse an VI, par le froid le plus rigoureux, le plus excessif de l'hiver. Heureusement que le vent du nord-ouest qui s'y fait sentir très fréquemment dans cette saison et qu'on appelle vulgairement « la Tourmente », ne souffla pas. Dans cette hypothèse, nous aurions pu courir de grands risques, d'après les tristes exemples presque endémiques des désastres occasionnés par la fureur de ces vents.

Nous arrivons à Chambéry le 26 nivôse où nous séjournons et on continue notre ordre de route jusqu'à Versoix dans le pays de Gex, limitrophe de Vaud, en passant à cet effet par Genève.

Entrée de la division dans le pays de Vaud. — Le 8 pluviôse,

(1) Pottier (Pierre), né en 1751, soldat au 25e régiment d'infanterie en 1769, passé au Royal-Piémont-cavalerie en 1773; soldat au régiment de la Martinique en 1775, sergent-major en 1786; adjudant sous-officier au 3e bataillon des Côtes-du-Nord, 17 septembre 1792; sous-lieutenant, 21 février 1793. Blessé à Verceil (Piémont), 11 nivôse an II et présumé mort.

Digitized by Google

nous fîmes notre entrée dans le pays de Vaud : nous n'y fûmes regardés ni comme d'injustes conquérants, ni comme d'odieux usurpateurs. On nous y reçut au contraire comme des amis, des bienfaiteurs qui leur portoient la liberté et qui venoient les délivrer de la verge despotique des Bernois et du servage de leurs baillis.

Les 1er et 2e bataillons eurent Moudon pour garnison et Lausanne pour le 3e.

Pendant à peu près un mois de séjour que nous fîmes dans cette délicieuse contrée du canton de Berne, on entra dans de nouveaux pourparlers. Les négociateurs ne faisoient que se succéder, qu'aller et venir, mais toujours en vain. Enfin nos colonnes se mirent en mesure de faire repentir cette foible portion du corps helvétique de son opiniâtreté.

Attaque et prise de Fribourg. — Le général Pijon (1) réunit la demi-brigade à Moudon le 9 ventôse, forma un bataillon d'éclaireurs de trois compagnies de notre corps et du même nombre de la 25e, commandée par le citoyen Dumoulin (2), un de nos chefs de bataillon.

Dans la nuit du même jour, il nous fit marcher en colonne par sections contre Fribourg. Environ une heure avant l'aurore, les éclaireurs se trouvèrent en face d'une éminence qui dominoit et la ville et la plaine occupée par un détachement d'une cinquantaine de Suisses et défendue par deux pièces de canon : ils les en délogèrent aussitôt qu'ils les y aperçurent, en tuèrent et blessèrent quelques-uns et firent fuir les autres avec précipitation en les poursuivant jusque sous les murs de leur ville.

Le général fit mettre le reste de la colonne en bataille sur les

---

(1) Pijon (Jean-Joseph-Magdelaine), fils de Bertrand et de Marie Sayvé, est né à Lavaur (Tarn), le 7 septembre 1758.

Enrôlé volontaire au régiment de Condé, le 29 juin 1777, Pijon fut nommé sergent-major le 1er janvier 1791. En février 1792, il fut élu adjudant-major au 1er bataillon des volontaires nationaux de la Haute-Garonne, passa chef de bataillon à la 21e demi-brigade d'infanterie le 22 octobre 1793.

Nommé chef de brigade provisoirement, le 3 décembre 1794, et confirmé le 13 juin 1795, le brave Pijon est mort à Isola della Scala (Italie), le 5 avril 1799, des suites de blessures reçues le même jour à la bataille de Vérone. Son nom figure au côté sud de l'Arc de Triomphe.

(2) Dumoulin (Charles), né à Limoges, le 16 janvier 1768, est mort le 15 octobre 1847, lieutenant-général, comte de la Restauration, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google

hauteurs de la ville formant une ligne, à peu près circulaire, d'une partie de l'enceinte. Après les sommations ordinaires, on jeta quelques obus : ce qui détermina les habitants à envoyer au commandant de la division française un plénipotentiaire pour traiter avec ce dernier de la reddition de leur place : ils délé-guèrent M. d'Affry (1), ex-colonel d'un régiment suisse au service de la France avant la Révolution, habile courtisan, façonné au manège de l'intrigue et de la dissimulation, qui sut profiter adroitement du caractère de franchise de notre général pour temporiser, pour traîner les affaires en longueur et donner par ce moyen à ses commettants le temps d'évacuer la place, d'en emporter ce qu'il y avoit de plus beau et de meilleur, en laissant le reste presque hors d'état de service.

Le général Pijon, s'apercevant un peu trop tard qu'il étoit joué par ce rusé négociateur, fit escalader le rempart par le sergent Barbe pour s'emparer chez le gouverneur des clés de la ville et nous mit en ordre de colonne pour y entrer. Les éclaireurs qui composoient l'avant-garde poursuivant les fuyards l'épée au rein, en atteignirent une petite troupe de laquelle ils tuèrent et bles-sèrent quelques hommes.

Il n'y a pas eu le moindre désordre commis ; pas un soldat n'a quitté son rang. On eût dit qu'on traversoit une ville ou alliée ou nationale. Tout le monde, dans cette circonstance, a fait son devoir, mais on a remarqué spécialement la conduite du citoyen Barbe (2), sergent, promu au grade d'officier sur le champ de bataille.

Fribourg en notre pouvoir, toutes les précautions pour s'as-surer de la fidélité des habitants rigoureusement prises, on a fait camper les deux premiers bataillons sur le sommet d'un monti-

(1) Louis-Auguste-Philippe, comte d'Affry, fils du lieutenant-général au service de la France Louis-Augustin-Auguste, mort en 1773 dans le canton de Vaud, naquit à Fribourg en 1745. Après avoir débuté comme adjudant dans les Gardes françaises, il parvint au grade de lieutenant-général. Parti de France après le 1er août 1792, d'Affry revint à Fribourg, où il est mort le 16 juin 1810.

(2) Barbe (Pierre), né à Magny-sur-Tille (Côte-d'Or), le 25 décembre 1773, partit comme volontaire le 1er mars 1792. Caporal le 1er vendémiaire an III, il devint sergent-major de la 18e le 3 germinal an V et fut fait sous-lieute-nant sur le champ de bataille (10 ventôse an VI). Cinq jours après (15 ven-tôse), il tombait frappé mortellement à l'attaque du pont de Neuenek.

Digitized by Google

cule à un quart de lieue de cette ville sur le côté de la route de Berne et on y a laissé le 3e bataillon pour garnison.

Combat de Neuenek et fausse attaque de Laupen. — La prise de Fribourg n'étoit que le prélude d'une lutte plus intéressante qui se preparoit et qui devoit davantage fixer l'attention par l'importance de ses résultats. Je veux parler du combat de Neuenek.

Le 12 du même mois, les trois compagnies d'éclaireurs, ayant toujours le commandant Dumoulin à leur tête, poussèrent une reconnoissance jusqu'à la Naar, rivière qui sépare le canton de Fribourg d'avec celui de Berne, derrière laquelle, à une petite distance, une partie de l'armée suisse avoit assis son camp dans la position la plus avantageuse. Vingt-cinq pièces de canon de gros calibre enfiloient le pont qui y conduisoit. Le commandant Dumoulin ayant instruit le général Pijon des détails de ses observations et de la résolution dans laquelle étoit l'ennemi de se mesurer avec nous dans ce poste, ce dernier, après avoir combiné son plan d'attaque, prit les dispositions suivantes : il nous fit partir des hauteurs de Fribourg dans la nuit du 12 au 13 : le bataillon d'éclaireurs, les 1er et 2e de la demi-brigade, sous les ordres de notre chef Fugières (1), se dirigèrent en colonne serrée du côté du pont de Neuenek. Le 3e bataillon et les grenadiers, réunis à ceux de la 25e, ayant le brave Morangiès (2) à leur tête, conduits par le général à Laupen pour y simuler les intentions de pénétrer par là, quoique les grands coups dussent se porter au pont. Le corps de troupes destiné pour la fausse attaque étoit à peine arrivé à sa destination qu'il entendit sur sa droite un feu

---

(1) Fugières (Jean-Urbain), né à Valence (Drôme), le 8 février 1752, soldat dans Barrois-infanterie dès 1770, fut élu capitaine dans le 3e bataillon de la Drôme (12 octobre 1791). Il est mort général commandant la succursale des Invalides d'Avignon, le 16 décembre 1813. Napoléon le nomma commandeur de la Légion d'honneur le 24 germinal an XIII.

(2) Morangiès (Jean-Baptiste de Molette de), baron de l'Empire (1er janvier 1813), né à Le Mas (Haute-Loire) le 21 novembre 1758, est mort le 21 mai 1828. Cadet gentilhomme au régiment de Languedoc, le 15 juin 1775, la Révolution le trouva capitaine dans le régiment de la Sarre, devenu le 51e en janvier 1792.

Promu chef de bataillon par Bonaparte à Caldiero (1er nivôse an V), Morangiès fut nommé chef de la 18e demi-brigade à Toulon au moment de l'embarquement pour l'Egypte : il passa général de brigade le 7 floréal an VII et fut retraité le 4 septembre 1815. Il était commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google

violent d'artillerie qui ne lui laissa pas de doute que les troupes qui avoient marché contre Neuenek ne fussent aux prises avec l'ennemi. Chacun attendoit avec impatience la nouvelle du résultat de cette canonnade, lorsqu'une ordonnance vint nous apprendre officiellement que les Suisses avoient été complètement battus, délogés de toutes leurs positions, qu'ils avoient laissé une grande partie de leurs canons en notre pouvoir et le champ de bataille jonché de leurs morts.

Quelques détails succincts d'une entreprise si audacieuse et qui fait tant d'honneur à notre chef Fugières, qui l'a dirigée, ne sont pas ici hors de propos.

Il arrive dans l'ordre précité devant la rivière, la fait guéer à quatre compagnies d'éclaireurs au-dessus et au-dessous du pont, s'y précipite à la tête des deux premiers bataillons avec le courage et le sang-froid qui affrontent tous les dangers. Trente foudres d'airain qui vomissent dans les rangs le carnage et la mort firent hésiter un moment cette foible colonne et la firent reculer un peu, mais notre brave chef qui donnoit dans cette circonstance périlleuse l'élan de l'intrépidité, l'exemple du dévouement, rassura les soldats par sa mâle contenance et par ses actions. Honteux de ces mouvements rétrogrades, ils franchissent aussitôt avec l'impétuosité et la rapidité de l'éclair ce nouveau pas des Thermopyles et une barrière de l'autre côté qui en rendoit le passage plus difficile, révoltent *(sic)* les ennemis et renversent tout ce qui se présente à leur rencontre. Les éclaireurs surtout, qui les enveloppèrent, qui les prirent en dos et en queue, firent des prodiges de valeur ; ils tombèrent les premiers sur leur camp, s'emparent de leur formidable artillerie, après avoir égorgé les canonniers à leurs pièces. Réunis ensuite au reste de la demi-brigade, on fit de ces malheureux une si horrible boucherie, que le lieu de cette sanglante tragédie étoit couvert de leurs cadavres inanimés ou palpitant encore : ils préféroient se laisser égorger stupidement que de fuir ou de se rendre.

Le jour qui éclaira cette scène d'horreur y mit fin.

Chacun, par sa conduite, a contribué à la gloire de cette action : nous n'avons pas eu autant de morts et de blessés que nous nous y attendions. Barbe qui avoit été fait officier l'avant-

Digitized by Google

veille à Fribourg pour différents traits de valeur peu communs, a été tué sur le pont même, Maurel (1), fourrier, a subi le même sort : Condé (2) et Gabalda (3), sergents-majors, Lapail (4), tambour-major, y ont été gravement blessés, ainsi que bien d'autres dont il seroit trop long de faire ici la nomenclature.

Les éclaireurs ont eu la plus grande part à la décision de cette journée: leurs officiers, Raimond (5), Charlat (6) et Cassagne (7), capitaines ; Forse (8), lieutenant, et Tioche (9), sergent fait officier sur le champ de bataille, s'y sont spécialement distingués. Dans le désordre de notre mêlée avec les Suisses, dans leur camp, le lieutenant Merle (10), entouré d'un peloton d'entre eux, s'en dégagea avec beaucoup de peine après avoir reçu plusieurs coups

---

(1) Morel (Jean-Pierre), né le 10 mars 1777 dans le département de la Drôme, s'engagea le 12 octobre 1791 : caporal le 13 septembre 1793, il devint fourrier le 26 thermidor an III et fut tué le 15 ventôse an VI.

(2) Condé (Auguste-Emilien), naquit à Brest le 13 septembre 1773. Engagé le 17 septembre 1793, sergent-major le 20 nivôse an III, il fut fait officier le 29 thermidor an VII.

(3) Gabalda (George), de Villefranche (Haute-Garonne), où il naquit le 2 mars 1775, s'engagea le 12 août 1793 dans le 1er bataillon de Villefranche. Sergent-major au 4e bataillon du Tarn (8 nivôse an II), promu quartier-maître sous-lieutenant le 26 nivôse an VIII. Gabalda fut réformé le 1er pluviôse an X.

(4) Lapail ou La Paille, tambour-major, n'existe pas sur les contrôles de la 18e : par contre, nous y trouvons Malfroid (Pierre), né à Lons-le-Saulnier le 7 mars 1770, engagé le 8 octobre 1786 au régiment d'Aquitaine, devenu tambour-major du 2e bataillon de la Haute-Garonne le 13 messidor an II. Ce brave sous-officier, probablement surnommé La Paille par ses camarades, est mort de ses blessures le 30 floréal an VI.

(5) Raymond (Louis), né à Gray (Haute-Saône), le 13 novembre 1773. Grenadier au 1er bataillon des grenadiers de Paris, 17 juillet 1792 ; caporal, 21 janvier 1793 ; sergent-major, 25 pluviôse an II ; lieutenant, 16 messidor an VI ; capitaine, 26 ventôse an IX.

(6) Charlat (Rémi-André), retraité comme chef de bataillon le 21 thermidor an IX, naquit à Ussel (Corrèze), le 7 décembre 1772 ; il avait été volontaire dans le 5e bataillon de volontaires de la Corrèze.

(7) Cassagne (Victorien-Louis), né à Alais (Gard), le 5 juin 1774, volontaire le 23 mars 1793, il devint général de division et baron de l'Empire. Le baron Cassagne est mort le 19 avril 1842, laissant de son union, contractée le 19 octobre 1805, avec Amélie-Joséphine de Harvengt, un fils, Emile-Victorien-Jean, qui a brillamment suivi la carrière des armes.

(8) Forse (Antoine), né à Ussel (Corrèze), le 30 octobre 1776, était sous-lieutenant au 5e bataillon de la Corrèze le 26 brumaire an II. Il fut retraité comme capitaine en l'an XI.

(9) Tioch (Jacques-Pierre-Marie-Auguste), né à Montpellier le 13 novembre 1776, mourut en revenant d'Egypte ; il était alors capitaine adjoint à l'état-major.

(10) Merle (Nicolas), né à Trévoux (Ain), le 23 février 1749, ancien soldat au Royal-infanterie, était officier depuis l'an II.

Digitized by Google

de sabre et de baïonnette. Le capitaine Lafouge (1) eut trois doigts de coupés en voulant prendre un de leurs drapeaux et le lieutenant Valayer (2), la cuisse traversée.

Retraite de la demi-brigade des premières positions qu'elle avoit la veille. — Que ne puissions-nous passer sous silence le mouvement rétrograde auquel l'ennemi nous a contraint, dans lequel nous avons eu une centaine d'hommes tués ou blessés. Ce n'est pas sans que notre chef Fugières, guerrier expérimenté, n'ait plusieurs fois fait l'observation au général Pijon du désavantage de ce terrain et de l'impossibilité de le défendre avec honneur et que, comme Keit (3), général prussien à Frédéric avant la bataille d'Œkis *(sic)*, il ne lui ait ajouté que l'ennemi mériteroit d'être pendu s'il ne s'y attaquoit pas. Il lui proposoit de se retirer derrière le pont en attendant sa jonction avec lui. Le général ne fut convaincu de la sagesse de son avis que lorsqu'il n'eut plus le moyen d'en profiter. En effet, les Suisses se rassemblèrent en grand nombre dans les bois contigus à la porte, nous canardèrent de toute part à l'abri des rideaux d'arbres qui les déroboient à notre vue et à nos coups. Le peu de monde qu'il y avoit pour défendre cette position, jointe à sa défectuosité, fatigués des assauts de la nuit et d'une grande partie du jour, fut obligé de plier sous les efforts de la rage et du désespoir de ces forcenés. Les troupes de la fausse attaque qui arrivèrent sur ces entrefaites ne rétablirent pas l'état des choses et nous étions sur le point de repasser le pont lorsqu'un parlementaire bernois, qui

---

(1) Lafouge (Antoine-Marie), né à Chalon (Saône-et-Loire) en 1754, passa huit ans au régiment de Médoc-infanterie. Caporal aux grenadiers de Paris le 25 juillet 1792, il devint lieutenant le 18 octobre 1793 et capitaine le 26 pluviôse an II.

Le 12 thermidor an VIII, il mourut glorieusement (combat d'Aboukir).

(2) Valayer (Simon), né le 6 mai 1772, était sous-lieutenant au 3e bataillon de la Drôme le 12 octobre 1791. Capitaine au choix du corps le 16 prairial an VI, Valayer obtint sa retraite peu après.

(3) Keith (Jacques), officier d'une grande valeur, d'une héroïque bravoure et d'un désintéressement rare, naquit en Ecosse vers 1696.

En 1728, il entra au service de la Russie, mais en 1749, ayant eu quelques démêlés à la Cour de l'Impératrice, Keith se rendit à la Cour de Prusse. Frédéric, séduit par ses manières nobles et sa réputation militaire, lui donna le grade de feld-maréchal et le nomma gouverneur de Berlin. Cet officier général fut tué d'un boulet de canon à la bataille de Hochkirchen, le 14 octobre 1758.

Digitized by Google

fut blessé par ses gens eux-mêmes, furieux et acharnés, vint nous annoncer l'entrée à Berne de la division Schauenbourg (1) et leur soumission absolue.

On nous fit camper les 15, 16 et 17 devant les murs de Berne. Le 18, le 1er bataillon entra dans cette ville pour y tenir garnison: le 2e fut détaché à Oberburg et le 3e à Laupen.

Le 1er germinal, nous reçûmes l'ordre de partir pour Toulon: la demi-brigade se réunit à Morat ce jour-là et continua sa route jusqu'à Lyon où elle s'embarqua sur le Rhône: le 20, elle arriva à Avignon, le 22 à Cavaillon où elle séjourna et, le 28, enfin, à Toulon où elle fut distribuée jusqu'au moment de l'embarquement, au fort Lamalgue, à la Fertelle, Loca et Soullières.

Notre chef de brigade Fugières fut récompensé de la conduite distinguée qu'il avoit tenu à Neuenek par le brevet de général de brigade: le citoyen Boyer, un de nos chefs de bataillon, le remplaça dans le commandement de la demi-brigade.

---

(1) Balthazar, baron Schauenbourg, né le 31 juillet 1748 à Hellimer (Moselle), débuta le 1er mars 1764 comme sous-lieutenant au régiment d'Alsace. Nommé colonel le 23 septembre 1791, maréchal de camp deux mois après et lieutenant-général le 8 mars 1793, Schauenbourg fut appelé au commandement des troupes françaises en Helvétie le 18 ventôse an VI. Grand officier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814, commandeur de Saint-Louis le 23 août suivant, cet officier général mourut le 1er septembre 1832.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE COLONEL DUC D'ESCLIGNAC

EN TENUE DE LIEUTENANT-COLONEL DES LANCIERS DE LA GARDE ROYALE

(D'APRÈS UN PORTRAIT COMMUNIQUÉ PAR M. LE COMTE DE PERSAN, CHEF D'ESCADRONS EN RETRAITE, SON PETIT-FILS)

Digitized by Google

Le Colonel duc d'Esclignac

Notice biographique et Souvenirs de campagne

Charles-Philippe de Preissac, duc d'Esclignac et de Fimarcon, Grand d'Espagne de 1re classe, Pair de France, colonel des lanciers de la Garde royale, fils de Henri de Preissac, duc d'Esclignac, Grand d'Espagne, et de Son Altesse Royale Elisabeth, princesse de Saxe, fille de François-Xavier de Saxe, naquit le 19 octobre 1790, à Vittoria (Espagne) (1).

Entré au service comme volontaire dans les hussards espagnols de Lusitanie le 1er juillet 1803, sous-officier dans le même corps en 1805, admis à l'Ecole militaire de Madrid l'année suivante, il fut, en 1806, sous-lieutenant Garde-du-corps du roi Charles IV, puis capitaine dans la Garde à cheval espagnole. Passé au service de France en 1809, comme lieutenant au 1er régiment étranger (régiment de la Tour-d'Auvergne), il fut nommé capitaine d'état-major en 1812, chef d'escadron au même corps en 1814, puis employé avec ce grade d'abord dans les chasseurs à cheval de la Meuse (13e régiment) en 1815, puis dans les dragons de la Garde royale le 1er juillet 1820. Promu au rang de lieutenant-colonel le 25 octobre de la même année et à l'emploi de lieutenant-colonel des lanciers de la Garde royale le 7 août 1825, il fut nommé colonel du même régiment le 1er août 1830 et breveté colonel le 11 du même mois.

Durant cette longue carrière militaire, commencée dès l'âge de treize ans, M. le duc d'Esclignac a fait, avec la plus grande distinction, au service de Charles IV, les campagnes de 1804 en Portugal, celles de 1808 et 1809 en Espagne, pendant lesquelles il fut blessé de trois coups

---

(1) Sa mère se trouvait à cette époque à la cour d'Espagne. La reine Amélie, épouse du roi Charles III, était sœur de François-Xavier de Saxe, père de la duchesse d'Esclignac. Par suite des événements qui se déroulaient en France en ce moment, le duc et la duchesse d'Esclignac décidèrent de laisser leur fils auprès de sa famille d'Espagne.

Digitized by Google

de feu et de vingt-deux coups de sabre et eut plusieurs chevaux tués sous lui. Il ne s'est pas moins signalé au service de France, dans la campagne de 1811 sur les côtes de Hollande, et dans celles de 1812 et de 1813 à la Grande-Armée où il reçut une blessure à la bataille de Bautzen et en 1815, où il fut blessé d'un coup de lance et de deux coups de sabre. Il a eu une nouvelle occasion de faire preuve de talents militaires dans la campagne d'Espagne de 1823. Enfin, lors de la révolution de Juillet, en 1830, à Paris, il eut la jambe gauche emportée en défendant le passage du pont de Sèvres.

Le duc d'Esclignac, reçu chevalier de Malte de minorité, le 19 octobre 1797, fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1813 et de Saint-Etienne de Toscane le 17 décembre 1818, nommé officier de la Légion d'honneur le 1er juillet 1823 et, la même année, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il a été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur, le 1er août 1830 et de commandeur des Saints Maurice et Lazare le 19 avril 1833, et décoré de la médaille de Sainte-Hélène le 12 août 1857. Il recevait le grand cordon de Saint-Maurice et de Saint-Lazare le 28 juin 1863 et était nommé commandeur de la Couronne d'Italie le 1er août 1870.

Le duc d'Esclignac avait épousé en 1819 Demoiselle Georgine de Talleyrand-Périgord, fille de Jacques Boson, comte de Talleyrand-Périgord, lieutenant-général des armées du Roi et nièce du prince de Talleyrand-Périgord, duc de Dino.

Le duc d'Esclignac mourut le 23 décembre 1873, à l'âge de 84 ans, à Turin (Italie), où il habitait depuis 1830.

Le comte de Persan, chef d'escadrons en retraite, a pensé que la lecture de certaines relations laissées par son grand-père sur les campagnes de 1808-1809 et de 1823 en Espagne pourraient intéresser ses camarades de la *Sabretache*. Ces notes sont écrites par le colonel d'Esclignac de qui le commandant Parquin, dans ses « Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire », parle dans les termes suivants :

« Leipsig..... Rupture du pont de l'Elster..... Je l'appris par un homme pieds nus, ayant une chemise et un caleçon pour tout vêtement, les cheveux collés au visage et qui demandait après moi au régiment. C'était un de mes amis, d'Esclignac, capitaine aide de camp du général Reynier, qui venait de se retirer des mains de l'ennemi, en passant l'Elster à la nage, et qui, heureusement, ne fut pas atteint par les balles que les Saxons tirèrent sur lui. Je m'empressai de lui jeter mon manteau sur les épaules, et je lui passai ma petite bouteille d'eau-de-vie, ce qui lui fit grand bien ; il me remercia avec effusion.

« ..... Mon ami d'Esclignac était un fort bel homme, un officier excellent, très brave, qui fut regretté de ses frères d'armes et qui le méritait sous tous les rapports. Pour moi, je fais des vœux sincères pour qu'il soit heureux dans la position où il se trouve maintenant, à la cour du roi de Sardaigne, son parent, qui l'a accueilli dans ses États après la révolution de 1830. »

Digitized by Google

CAMPAGNE D'ESPAGNE (1808-1809)

En 1808, j'avais dix-sept ans, j'habitais Madrid en qualité de sous-lieutenant des Gardes-du-corps de Sa Majesté Charles IV. Le 2 mai de cette année, il y avait eu dans la journée des troubles en ville et beaucoup d'Espagnols avaient été arrêtés. Je me rendis dans la soirée de ce jour calle de Alcala chez Don Fontano Negrete qui était gouverneur espagnol, je lui offris mes services : il s'occupait alors conjointement avec les autorités françaises à rétablir un peu d'ordre dans la ville. Pour cela, il fallait faire circuler des patrouilles moitié espagnoles et moitié françaises; il s'éleva quelques difficultés pour savoir si le chef de ces patrouilles serait Français ou Espagnol, je ne me souviens plus de la décision qui fut prise à cet égard. A cette époque, les troupes espagnoles qui étaient en garnison à Madrid désertaient par centaines chaque jour pour aller rejoindre les différents corps d'armée royalistes, de sorte qu'il en restait si peu à Madrid que les Français demandèrent que les Gardes-du-corps fissent des patrouilles conjointement avec eux. Mais ce corps de gentilshommes officiers refusa d'alterner et de faire un service de moitié avec des soldats; alors, pour trancher la question, on dit que les lanciers polonais étaient Garde noble.

Je fus chargé de proposer à mes camarades de faire le service avec les Polonais. Ils firent d'abord quelques difficultés, mais le peuple qui nous aimait et qui avait beaucoup de confiance en nous parut le désirer et les Gardes se décidèrent à faire des patrouilles avec la soi-disant Garde noble.

C'est à peu près vers le 15 mai que je partis furtivement de Madrid avec une bande de vingt-cinq volontaires, presque tous montés, dont Chaperon était capitaine, Campos et moi lieutenants.

Plus tard, la compagnie s'étant augmentée, nous nommâmes quatre sous lieutenants et des sous-officiers, tous pris parmi les vingt-cinq sortis de Madrid avec nous.

Nous quittâmes Madrid par la porte de..., après nous être jetés sur le poste français qui en avait la garde. Nous nous emparâmes

Digitized by Google

de ses armes et munitions, nous l'emmenâmes avec nous jusqu'à environ deux ou trois lieues de Madrid, puis nous les renvoyâmes.

Quelques jours après, nous joignîmes une colonne française et nous la harcelâmes; nous lui faisions des prisonniers, nous lui prenions surtout des bagages et des chevaux de main.

Tous les jours, notre bande s'augmentait de volontaires et de bandits que Chaperon, malgré mon avis, faisait sortir de prison. Lorsque nous avions par trop de prisonniers à conduire, nous les remettions aux autorités civiles qui se chargeaient de les faire conduire, escortés par des paysans, au corps d'armée royaliste de la Vieille-Castille, commandé par le capitaine-général Don Grégorio de la Cuesta qui avait son quartier général à Salamanca. Nous allions dans les hôpitaux désarmer les malades français et prendre leurs cartouches. Lorsque nous trouvions plus de munitions et d'armes que ce qui nous était nécessaire, nous forcions les alcades de nous les acheter pour armer les paysans.

Au bout de quelques semaines, nous avions fait assez de butin et notre bande était forte de huit cents hommes dont au moins la moitié composée de brigands qui, sans nul doute, auraient fini par nous assassiner pour s'emparer de ce que nous avions. Aussi, après avoir fait un choix, nous quittâmes une nuit le village dans lequel nous nous trouvions, sous prétexte d'aller faire une reconnaissance et nous nous dirigeâmes, au nombre de quatre cents, sur Salamanca pour rejoindre le capitaine-général qui nous reçut à merveille, car outre les différents détachements de prisonniers que nous lui avions envoyés par les alcades, nous lui menions encore une bonne prise que nous avions faite la veille sur l'ennemi.

A cette époque, Don Grégorio de la Cuesta s'occupait de former sa Guardia del général, espèce de Garde d'honneur que tout général en chef a en Espagne en temps de guerre. Cette troupe est composée d'infanterie et de cavalerie, l'élite de l'armée. J'y fus placé comme lieutenant et le commandement en fut donné à Don Juan de Dios de la Cuesta, neveu du capitaine-général. Nous fûmes envoyés à Avevalo pour nous organiser et nous habiller. A peine y étions-nous arrivés que Don Juan de Dios reçut l'ordre d'aller en mission au corps d'armée d'Andalousie; je demandai et

Digitized by Google

j'obtins de l'accompagner. Peu après, sa santé ne lui permit pas de continuer sa route et je me chargeai de ses dépêches que je remis au général Reding le 10 ou 12 juillet. Je fus mis en subsistance, en attendant mon retour, dans un détachement composé de quelques Gardes-du-corps; c'est ce qui fait que je me suis trouvé à la bataille de Baylen qui eut lieu le 19 juillet. Quelques jours après, voyant que dans ce corps d'armée il y avait plus d'officiers qu'on ne pouvait en employer, je demandai à retourner à Avevalo rejoindre mon corps que je trouvai tout à fait organisé et qui avait l'ordre de se rendre à Logroño où nous trouvâmes beaucoup de troupes réunies. Nous y restâmes environ un mois, gardant les passages et les gués qui se trouvent à cette partie de l'Ebre. Le général Castanos vint prendre le commandement en chef. Un jour, après m'être battu toute la nuit et partie de la matinée, je reçus l'ordre de me rendre avec ma compagnie chez le général Castaños pour l'escorter, parce qu'il avait ordre de se rendre auprès de la Junta de Castille. Je l'accompagnai jusqu'à Calahorra ou Alfaro. En route, nous fûmes attaqués par des Français qui, d'une rive à l'autre de l'Ebre, nous tirèrent quelques coups de fusil. Arrivés à Calahorra ou Alfaro, nos chevaux n'en pouvaient plus. Le général prit la poste et continua sa route. En nous quittant, le général me dit : « Reposez-vous et, demain, retournez à Logroño rejoindre votre régiment. » Le lendemain, je me mis en route pour Logroño; mais, au bout de quelque temps, nous vîmes une patrouille qui venait à nous et, dès qu'elle nous aperçut, elle fit demi-tour et s'enfuit au galop. Nous nous mîmes à rire croyant que c'était une de nos reconnaissances sortie de Logroño qui nous avait pris pour des Français, mais quelle fut notre surprise lorsqu'un peu plus loin nous rencontrâmes des habitants du pays qui s'enfuyaient et qui nous dirent que, dans la nuit, les nôtres avaient reçu l'ordre d'évacuer la ville sans faire le moindre bruit, que les Français avaient réparé le pont et qu'ils étaient maîtres de Logroño, que la patrouille que nous venions de faire fuir était française.

D'après les renseignements que je pris auprès de ces bourgeois, j'appris que les nôtres s'étaient un peu éparpillés, mais que le plus gros avait suivi le général de Gand dans les montagnes voisines.

Digitized by Google

Je me jetai sur la gauche et, après une marche pénible de vingt heures dans la montagne, sans pouvoir débrider, je rejoignis le général de Gand dans le village de Mansilla. Il nous dit que le général Castaños nous avait vendus aux Français et que, sans lui, nous aurions été tous pris à Logroño. Je crois qu'il y avait au moins de l'exagération dans ce qu'il nous racontait, mais nous ne voulûmes lui rien dire parce que nous l'aimions trop pour oser le contrarier.

Le jour suivant, les Français vinrent nous attaquer et nous fûmes obligés de nous enfoncer dans les montagnes après avoir enterré les canons et brisé les affûts. Nous ne perdions pas pourtant les Français de vue et, chaque fois qu'ils faisaient des sorties de Logroño pour chercher des vivres, nous nous précipitions comme des torrents de nos montagnes et nous leur tombions dessus. Enfin le général de Gand reçut l'ordre d'aller prendre le commandement des troupes du royaume de Valence. Alors, soit découragement de voir partir notre général, soit la misère qui commençait à nous gagner, la désertion se mit dans notre petit corps d'armée; nous ne recevions plus d'ordres, nous proclamâmes pour notre chef un officier des Gardes wallonnes nommé M. de Bassicourt. Notre position dans la montagne n'était plus tenable; point de vivres, point de fourrages, harcelés de tous côtés par les Français, il nous fallut quitter le poste. Nous côtoyâmes la chaîne de montagnes jusqu'à un village nommé Olbega. Là, nous nous jetâmes en plaine, ne pouvant plus vivre dans la Sierra. Nous fûmes à Torrijo.

En parcourant les montagnes entre Mansilla et Torrijo, je m'arrêtai un jour dans une maison où plusieurs de mes camarades s'amusaient à danser. Lorsqu'ils s'en allèrent, je restai sous prétexte de vouloir faire reposer mon cheval, mais mon véritable motif était de faire la conversation avec les femmes de la maison; bref, lorsque je me mis en route, il y avait plusieurs heures que la queue de la colonne était passée. Au bout de quelque temps, je vis de loin plusieurs soldats à pied que je crus être des traînards de notre corps et je hâtai le pas, n'étant pas fâché de trouver de la compagnie, ayant quelques inquiétudes de me trouver seul à l'entrée de la nuit sur une route peu sûre. Mais, dès que ces soldats

Digitized by Google

me virent, ils se dérobèrent et il n'en resta que deux sur la route que je reconnus pour être deux beaux et bons cavaliers de la 2e compagnie de mon régiment qui étaient portés déserteurs depuis environ huit jours. Le chemin était étroit, par conséquent, il fallait que je passasse tout à côté d'eux. Lorsque je fus à leur hauteur, ils m'accostèrent en mettant la main sur la bride de mon cheval, sans toutefois faire mine de vouloir se servir de leurs armes. Mon premier mouvement fut de mettre le sabre à la main; mais, tout en me donnant des marques de respect, ils me firent observer que dix ou douze hommes me tenaient en joue et que toute résistance de ma part était inutile. Je leur demandai à quoi ils voulaient en venir. Alors, l'un d'eux me dit : « Mon lieutenant, nous sommes ici beaucoup de déserteurs, nous n'osons pas retourner à nos régiments dans la crainte des *corréas*. » Je les assurai que je me chargeais d'obtenir leur grâce s'ils voulaient revenir avec moi. Le même homme me répondit : « S'il ne s'agissait que de mon camarade et de moi, je suis bien sûr que vous obtiendriez notre grâce parce que nous sommes du même régiment, mais vous n'avez pas assez de crédit pour pouvoir donner assez de garantie à nos camarades qui sont en assez grand nombre et qui appartiennent à différents corps. Nous avons décidé de ne pas nous séparer et nous désirons nous restituer à l'armée, mais en lui amenant des prisonniers de guerre avec l'espoir, par là, d'obtenir notre pardon. L'occasion se présente bien pour nous. Il ne nous manque qu'un chef et il faut que ce soit vous. Dans le village que vous voyez, il y a un officier français qui demeure chez un des alcades. Il a trente hommes d'escorte qui, en ce moment, dorment tous dans un « pajar », allons les prendre. » Sans attendre ma réponse, il fit entendre deux coups de sifflet et, à l'instant, je me trouvai entouré d'une vingtaine de déserteurs de différents régiments, et au moins le double de paysans, tous bien armés. Nous marchâmes de suite sur le village dont j'ai oublié le nom ; il faisait presque nuit. Je fis entourer le pajar en recommandant bien qu'on n'y entrât pas avant mon retour et je me rendis avec quatre soldats qui me parurent solides à la maison de l'alcade où était l'officier. Je me fis indiquer sa chambre ; la porte était fermée en dedans, mais d'un coup de pied je la jetai à bas. Le bruit réveilla

Digitized by Google

l'officier, il se précipita de son lit pour prendre ses pistolets qui étaient à côté de lui sur une table, mais j'y arrivai avant lui. Lorsque je lui dis qu'il était mon prisonnier et qu'il eut remarqué ma figure, il jeta un cri de surprise ; après l'avoir fixé, je lui dis : « Ne me nommez pas et n'ayez pas l'air de me reconnaître, sans cela, nous sommes peut-être perdus tous les deux. » Je l'avais connu avant l'affaire du 2 mai ; c'était M. Bayard, dans ce temps-là, lieutenant du génie, géographe. Pendant que je causais avec M. Bayard, nous entendîmes des coups de fusil qui venaient du côté du pajar. J'y courus, emmenant avec moi mon officier prisonnier, et je trouvai mes hommes qui, malgré ma défense, cherchaient à pénétrer dans la grange où étaient enfermés les Français qui, naturellement, ne voyant pas le nombre des assaillants, cherchaient à se défendre. Je prescrivis alors à Bayard de leur donner l'ordre de mettre bas les armes, ce qu'ils firent, mais sur les trente Français un fut tué et un autre eut la cuisse cassée.

Le lendemain matin, nous nous mîmes en route pour rejoindre l'armée ; les déserteurs et moi, nous marchions en tête et en flanc ; au centre, étaient nos prisonniers escortés par des paysans. Dans la journée, un de nos éclaireurs vint nous prévenir qu'il avait aperçu au pied de la Sierra un parti français qui venait de faire des vivres, que cette troupe était assez importante, mais qu'elle était déjà assez loin et qu'il ne restait plus que quelques traînards. Nous laissâmes nos prisonniers à la garde des paysans et nous nous dirigeâmes, en nous cachant de rocher en rocher, jusqu'à la route qu'avaient suivie les maraudeurs français. Au bout d'un instant, nous vîmes arriver un mamelouck à pied chassant devant lui une bourrique chargée de vivres ; au moment où il passait à côté de nous, nous voulûmes nous jeter sur lui, mais il se retrancha contre un rocher et nous ne pûmes nous emparer de lui qu'après qu'il m'eut mis sept hommes hors de combat, tant tués que blessés ; je craignis ne pas pouvoir le sauver et le voir mettre en pièces par mes hommes ; mais, au contraire, cet acte de bravoure de sa part leur plut et ils le félicitèrent. Plus tard, les paysans m'amenèrent un courrier du Cabinet français avec toutes ses dépêches.

Je ne pus rejoindre mon régiment que quatre ou cinq jours

Digitized by Google

après, parce que mes diables de déserteurs me faisaient perdre beaucoup de temps en allées et venues dans l'espoir que nous ferions encore quelques prises sur l'ennemi, mais je leur fis observer que nous étions déjà embarrassés pour conduire dans nos sentiers escarpés les prisonniers que nous avions et je rejoignis l'armée avec mon petit corps. Nous fûmes naturellement parfaitement bien reçus et les déserteurs, loin d'être punis, furent bien accueillis. J'obtins que M. Bayard resterait avec moi ; mais, peu de jours après, nous fûmes obligés de diriger nos prisonniers sur l'Andalousie et Bayard fut, à son grand regret, contraint de me quitter. En revenant de mon expédition, j'appris que mes camarades m'avaient cru égorgé par des bandes de voleurs et de déserteurs qui ravageaient le pays. J'avais été, me dit-on, très regretté; mais, en attendant, on s'était partagé mes chevaux et mes effets et j'eus toutes les peines du monde à réunir ce qui m'appartenait, tant mes chers camarades tenaient à conserver quelque souvenir de moi.

De Torrijo, nous fûmes à Catalayud. De là, nous traversâmes la route de Zaragoza à Madrid à un endroit qui se nomme Daroca; notre intention était de nous diriger sur Alcañiz, mais nous apprîmes qu'il y avait de ce côté des Français en assez grand nombre et nous fûmes obligés de gagner encore une chaîne de montagnes du côté d'Albarazin. Nous suivîmes la Sierra jusques devant Cuença. Il y avait dans la ville quelques troupes espagnoles, entre autres le régiment de dragons de Pavie, mais nous l'ignorions. C'est au petit jour que nous aperçûmes les clochers de Cuença ; mais, au moment où nous allions quitter la montagne pour nous y rendre, nous vîmes entre la ville et nous un corps français bien supérieur au nôtre ; nous cherchâmes les moyens de nous dissimuler, dans l'espoir de pouvoir continuer notre route dans la nuit suivante ; mais, vers midi, nous vîmes les Français se mettre en mouvement et marcher en colonnes d'attaque sur Cuença. Cela nous parut d'autant plus extraordinaire que nous ne croyions pas la ville occupée. Notre surprise s'accrut lorsque nous nous rendîmes compte que les Français éprouvaient une forte résistance ; néanmoins, malgré des pertes assez considérables, ils marchaient au pas de charge sur la ville. Ce fut à ce moment que

Digitized by Google

nous tombâmes sur les Français qui, ne s'attendant pas à être attaqués en queue, se débandèrent, mais nous étions trop harassés pour pouvoir les poursuivre.

Les bourgeois et les troupes qui étaient dans Cuença n'en revenaient pas de notre apparition soudaine et nous reçurent à bras ouverts. Malheureusement, il y avait dans le pays une grande disette, nous étions au mois de décembre, le froid était très vif, et nous ne recevions pour notre nourriture que du « bacalo » et, une ou deux fois au plus par semaine, de la mauvaise viande de chèvre. En peu de temps, nous perdîmes beaucoup de monde par les maladies.

Je fus nommé capitaine le 1er janvier 1809, sans changer de régiment ni même de compagnie.

Nous avions reçu de nombreux renforts, de sorte qu'en février nous formions un corps d'armée assez considérable et on en donna le commandement à un jeune duc. Ce commandement ne lui ayant pas fait honneur, je le nommerai le duc ***. Lorsqu'il arriva, il trouva nos magasins de vivres assez bien garnis grâce aux soins des autorités locales qui, avec peine, avaient fait des approvisionnements, mais le jeune duc ne songea qu'à se divertir. Il s'entoura d'administrateurs fripons, de sorte que nos approvisionnements furent gaspillés en peu de temps. Tout allait on ne peut plus mal et l'exaspération devint telle que, pour soustraire le jeune duc à la vengeance du peuple et du soldat, on le fit arrêter sous prétexte que la Junte de Castille voulait le faire passer au conseil de guerre, mais je crois que c'était pour le sauver.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE MARQUIS AMÉDÉE DE PASTORET

d'après une miniature

(COMMUNIQUÉE PAR M. LE COMTE DE VAUFRELAND)

Digitized by Google

Souvenirs du Marquis de Pastoret [1]

CAMPAGNE DE 1813

Je n'avais pas encore fini de recueillir les souvenirs épars de la campagne dernière et me voici engagé dans une autre. Il me faudra donc écrire à la fois ce que j'ai vu et ce que je vois. Puisse ma mémoire être aussi fidèle que mes yeux. Cette fois, j'écrirai les choses à mesure qu'elles viendront à ma connaissance, quelquefois d'heure en heure; c'est se délivrer de l'embarras du plan; avec une telle méthode on perd en examen utile, en connaissances approfondies tout ce que l'on gagne en détails; il y a de la vérité, sans doute, mais ce n'est que la vérité de minuties, celle-là vaut-elle la peine d'être dite? Je suis parti de Paris le 22 avril. A Châlons, à Metz, à Mayence, les préfets étaient occupés à la formation des gardes d'honneur, ils y réussissaient facilement, mais ce n'était que de l'obéissance; il est pourtant grand dommage de nous réduire à ne faire qu'obéir un si bon peuple, si grand, si géné-

(1) Pastoret (Amédée-David, marquis de), né le 2 janvier 1791, à Paris, fit ses études au lycée Napoléon. A l'âge de dix-huit ans, il fut nommé secrétaire général du gouvernement provisoire des *États romains*. Il entra, peu après, comme auditeur au Conseil d'État et fut chargé de missions à l'étranger : il administra, avec le titre d'intendant, la Russie blanche en 1812 et les pays allemands au delà de l'Elbe en 1813. Nommé sous-préfet de Corbeil le 7 avril 1813, il dut partir le 22 du même mois pour l'Allemagne; en janvier 1814, Napoléon l'envoya, comme sous-préfet, à Chalon-sur-Saône. Amédée de Pastoret se rallia au gouvernement de la Restauration et fut successivement nommé maître des requêtes (1814), commissaire du Roi au Sceau de France (1817), gentilhomme titulaire de la chambre (1820), conseiller général de la Seine (1822) et conseiller d'État en service extraordinaire (1825). — Commandeur de la Légion d'honneur en 1826, le marquis de Pastoret était membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1823. Rentré dans la vie privée pendant le règne de Louis-Philippe, le comte de Chambord l'avait chargé en 1840 de l'administration de ses biens en France. Étant revenu, après 1848, aux idées napoléoniennes, il devint sénateur le 31 décembre 1853 et fit partie de la commission municipale de Paris en 1855; il mourut dans cette ville le 19 mai 1857. — Le marquis de Pastoret a publié des *récits historiques, deux poèmes* et un volume *d'élégies; la Revue de Paris* a donné ses *Souvenirs de la campagne de 1812 dans le numéro du 1er avril 1902.*

Digitized by Google

reux, si prodigue de sa fortune, de son repos, de son sang, dès l'instant qu'on lui parle de patrie, de dévouement et d'honneur. Je n'ai jamais ouï parler de nos Français en général, ni du caractère ni des grands mouvements qui nous distinguent sans verser des larmes : une grande chose faite par un Français pour servir la France dilate mon cœur et me rajeunit. Je deviens plus fier, mais je deviens aussi plus généreux ; il me semble que je n'ai pas trop grand tort.

Il faut pourtant que ce mot honneur ait chez nous une grande magie. Partout où il s'est glissé, il a pris la première place. Quel est l'idéal du courage? l'honneur : il représente ici tout ce que la vertu a de plus achevé. Quel est le sentiment qui porte un homme à respecter la femme qui ne se respecte plus et à la ménager lorsqu'elle l'outrage ? l'honneur ! et, là, il signifie la générosité la plus complète : s'agit-il de défendre la patrie? c'est l'honneur qu'on invoque, le voilà devenu l'expression de la plus forte des obligations qui peuvent joindre des citoyens entre eux. Chez les femmes, la barrière la plus puissante que nos craintes aient opposée à leur faiblesse et notre jalousie à leurs désirs, c'est l'honneur; et, dans ce sens, il veut dire le plus saint des devoirs, mais aussi n'est-ce que chez nous qu'il a ce caractère. L'*honour* des Anglais n'est qu'un terme de convention ; l'*honor* de l'Espagnol n'est que de la fierté ; l'*onore* de l'Italien, que de la bassesse ; chez les Latins, *honos* est un synonyme de *laus ;* chez les Grecs, il se rapproche de gloire. En Allemagne, vous n'avez qu'à demander ce que signifie *Ehre.*

Les Polonais ont fait un grand mot de leur *honor;* il faudrait savoir si c'est autre chose. Je crois qu'il n'y a point de synonymes dans les langues de l'Orient. Et ce que l'on peut observer avec une sorte de surprise, c'est que, dans la langue russe, il n'y a rien qui exprime le moins du monde cette idée. Le véritable pays de l'honneur, c'est notre France : pourquoi donc, depuis dix ans, n'y en a-t-on pas une fois prononcé le nom?

A quatre lieues de Mayence, le 26, on croyait que l'Empereur y était encore ; aux portes, on m'assurait qu'il s'était rendu la veille au soir à Wurtzbourg ; il était parti le 24 pour Eisenach et se porta tout de suite sur Erfurt : le duc de Raguse, qui y était

Digitized by Google

entré, je crois, deux ou trois jours avant, avait poussé son avant-garde plus loin et l'ennemi avait fait un mouvement rétrograde; à cette même époque, le Vice-Roi s'était porté obliquement entre la Saale et le Harz, jusque devant Magdebourg qu'il couvrait; une partie de la Garde était encore en route, et les trains de l'artillerie n'avaient pas tous passé le Rhin.

Francfort est une ville considérable, assez bien bâtie, fort peuplée, riche et commercante par deux ou trois raîsons : soit parce que les Juifs, qui y sont en assez grand nombre, ont inspiré de l'émulation aux autres citoyens ; soit parce que sa situation sur deux fleuves importants lui donne de grandes facilités pour l'apport, lé transit et l'envoi; soit aussi parce que la contrebande y est dans une prospérité et dans une vénération qui ne peut se décrire. Lorsque j'y arrivai, la ville était fatiguée, elle avait reçu, au commencement de l'année, la moitié des débris de la grande Armée et, plus tard, toutes les nouvelles troupes y étaient venues pour plus ou moins de temps. Ce ne serait rien que les soldats; bons et faciles qu'ils sont, ils dépensent l'argent qu'ils ont apporté et tourmentent peu les habitants qui sont chargés d'eux; mais, tout ce qui n'est point soldat, tous ceux qui se font nourrir, ou par le maître de la maison qu'ils occupent tout entière, ou par la ville elle-même, trente domestiques, cinquante chevaux. Dans le nombre des officiers généraux, le duc d'Istrie fut le seul qui se soustraignit à cet usage, il prit beaucoup et paya à mesure, sans faire tort à personne; aussi les habitants en avaient-ils gardé le souvenir. Il a été la première victime de cette campagne.

Le Prince Primat était encore à Francfort. La haute considération dont il avait joui, paraissait être fort diminuée. Il n'y a rien de pis pour un prince faible que d'être apprécié par ses sujets : ils l'accusent de tout le mal qu'il n'empêche pas, et ne lui savent aucun gré du bien qu'il essaie. La petite ville de Hanau, où est la première des stations, avait pris plaisir à nos malheurs, lorsque rien n'annonçait encore que nous puissions les réparer : une mascarade publique avait retracé à leurs yeux les attaques des cosaques et la fuite des Français; ils en furent punis par une amende, et tout rentra dans l'ordre. D'Hanau, je fus à Gelnhausen, où l'on voit encore sans les admirer quelques restes d'un palais de l'em-

Digitized by Google

pereur Frédéric Barberousse. J'en dessinai les ruines et je copiai assez mal un bas-relief informe où ce prince est représenté portant en main l'épée guerrière et la croix religieuse. Je ne rappellerai point Gelnhausen et ses tristes débris, si leur vue n'avait produit sur moi une impression que tout le monde a ressentie. Voilà, me disais-je, un de ces hommes dont le pouvoir a été le plus grand et la volonté plus puissante. Il a consumé ses jours dans les agitations de la guerre et de la fortune, tourmenté tantôt des désirs d'une ambition heureuse, tantôt des regrets d'une ambition trompée. Je ne le plains point cependant; son nom lui a survécu; les historiens l'ont conservé, et le vieux paysan qui montre aujourd'hui ces ruines parle encore de Barbarossa, le grand Empereur; mais les ministres qui lui ont voué leur vie; mais les guerriers qui ont sacrifié pour lui leur existence, mais ceux qui, plus obscurs encore, ont vécu auprès de lui, comme je vis aujourd'hui, instruments à peine connus au moment où on les emploie et, le moment d'après, rejetés dans la poussière d'où ils s'étaient efforcés de sortir, quelle récompense est la leur? qui les dédommage du sacrifice de leurs belles années et de leurs plus douces espérances? Ils n'ont point de gloire à prétendre, point d'honneur à espérer; ils n'ont que l'orgueil de donner aux autres un exemple d'obéissance.

Quelle est en nous la raison véritable de cette erreur que nous décorons d'un nom pompeux, et que nous appellerions folie, si une moitié des humains pouvait se dépouiller assez de sa qualité d'humains pour juger l'autre moitié?

On nous a laissé le libre, arbitre dit-on ; je le crois pour notre gloire, mais cherchons à pénétrer plus avant dans le cœur : Qu'y trouverons-nous ? Une impatience de cette même liberté, qui nous porte à la secouer de toute manière et à tout moment. Le plus indépendant même s'agite et se tourmente de la pensée qu'il est chargé de conduire ce frêle individu ; il craint d'être responsable à lui-même, et c'est pour cela que nous nous jetons tous sous une dépendance étrangère, soit des choses, soit des personnes. Le sujet se dit à part lui : « le Prince et les lois répondent de ma vie publique ; la religion de ma vie privée » ; il embrasse une religion, il se soumet à un prince, il reconnaît des lois. Le souverain, en s'occupant des autres, s'affranchit de l'obligation de s'occuper de

Digitized by Google

lui-même. Il dit qu'il se dévoue et il se soulage : et nous tous à qui un moment de calme a laissé entrevoir cette triste série de volontés et de craintes, assez forts que nous sommes pour deviner la vérité, nous ne sommes pas assez forts pour la soutenir, et nous nous jetons au milieu des hasards de la vie, où ce premier sentiment nous guide, et où l'amour-propre ensuite nous soulage. Toute l'étude, tout le soin de l'homme est de se délivrer de sa propre responsabilité.

J'arrivai à Erfurt, au moment où l'Empereur venait d'en partir; nous le suivions pas à pas ; et le 2 mai, nous arrivâmes à Naumburg, petite ville de la Saxe royale, à douze lieues environ de Leipsig, à six de Lutzen, et à trente de Dresde. Nous y étions fort tranquilles, lorqu'à dix heures, un bruit soudain se fait entendre, et une foule de fuyards se précipite dans la ville avec des cris horribles, et la traverse au galop. C'était une alerte véritable. « Les cosaques, répondait-on à toutes nos demandes, ils sont là, ils nous poursuivent. » Je fus tout étonné, je l'avoue ; j'arrivais de France, et j'avais presque perdu l'habitude de semblables alarmes. Je sors, et je trouve, un officier qui fuyait comme les autres : « Où allez-vous ? lui dis-je. — Je m'en vais — Où ? — Je n'en sais rien, laissez-moi aller. — Mais où est l'Empereur ? — Près de Lutzen. — Que fait-il ? — Il vient de gagner une bataille. — Gagnée ? — Gagnée. » Et sur ces mots, il repart et recommence à courir de plus belle. Nous sortîmes de la ville, nous passâmes la nuit au bivouac ; enfin, à deux heures du matin, les choses s'éclaircirent. D'Aure, le premier, calcula la vérité (1) et deux des quinze

(1) D'Aure, qui sera plus connu un jour, est un homme d'esprit, de caractère et de mérite, qui, cette fois encore, venait ajouter de nouveaux services à des services anciens. Parti pour l'Egypte avec l'Empereur, il était, à vingt-deux ans, ordonnateur en chef de l'armée de Syrie. Bientôt après, il fut envoyé à Saint-Domingue avec le général Leclerc, et là, réunissant les fonctions d'ordonnateur, de préfet et d'intendant général, il déploya, dans un autre point de vue, les ressources de son esprit actif et fécond. Cependant les besoins de l'armée exigèrent des emprunts considérables. D'Aure fit usage des pouvoirs qui lui étaient confiés et tira sur la France pour 8 millions de lettres de change. Mais le Trésor, en France, avait besoin de tous ses fonds, on protesta les lettres de change, et D'Aure fut disgracié. Quelques années se passèrent, amenèrent de nouvelles dispositions, et D'Aure fut envoyé à Naples, auprès du roi Joachim. D'abord conseiller d'Etat, puis ministre de la Guerre et de la Marine, puis de la Guerre, de la Marine et de la Police, puis ministre et président le Conseil, aimé des sujets, créé comte d'Ascoli par le Roi. Il était, lorsque je le vis à Naples en 1810, un des sujets

Digitized by Google

courriers que l'Empereur avait expédiés du champ de bataille nous l'apprirent. Une chose assez remarquable est que l'alerte eut lieu à la fois à l'extrême gauche, et à l'extrême droite de notre armée : à Naumburg, où nous étions, et à Mersburg, où était le comte Dumas, intendant général de l'armée, et qui fut évacué quelques heures avant, sans qu'il y eût aucune apparence de danger. Toute cette alarme venait, à la gauche, de deux bataillons d'infanterie que l'on avait dirigés sur Halle et qui l'avaient emporté ; et, de notre côté, d'une poussée de cosaques, qui étaient entrés dans Weissenfels, vers quatre heures du soir, et qui culbutèrent quelques gens des équipages de la maison, et quelques soldats du train. Les chevau-légers badois et les hussards du 10e prirent la balle au bond, et s'en allèrent par gros détachements ; et la chose devint si forte en passant de bouche en bouche, que, le lendemain matin, on disait, à quelques lieues de là, l'armée en déroute, les Russes vainqueurs et l'Empereur mort d'un coup de pistolet qu'il s'était tiré. Le général Albert, à qui l'on fit ce beau conte, mit le conteur aux arrêts et fit établir une ligne pour empêcher les fuyards de passer (1).

Je ne pourrais donner à présent des détails assez précis sur la bataille de Lutzen, parce que je ne la connais pas bien encore, mais je crois qu'il serait bon de faire à ce moment ce que nous avons fait pour l'autre campagne, et de jeter un coup d'œil rapide sur la situation politique de l'Europe au 1er mai 1812 *(sic)*.

---

les plus puissants de l'Europe. Une intrigue de Cour, des bruits trop répandus sur sa liaison avec la Reine, et son dévouement à la France, amenèrent sa ruine ; on cherchait un prétexte, il le donna lui-même en refusant de se naturaliser à Naples. Il quitta l'Italie et revint à Paris, dans le sein de la médiocrité, jouir tranquillement du repos qu'il aimait le mieux après la puissance. Lorsque l'Empereur voulut l'employer dans cette campagne, les lettres de change de Saint-Domingue étaient encore au protêt. Il s'agissait de 8 millions, mais l'Empereur voulait avoir d'Aure, il fit payer la somme, et d'Aure partit, pour être ordonnateur en chef des subsistances. (Note du marquis de Pastoret.)

(1) Les habitants de Naumburg eurent, dans un jour, environ 7.000 blessés de notre armée, que l'on envoyait dans leur ville aussitôt après la bataille. A l'arrivée de ces malheureux, aucun secours n'était préparé. Les habitants de Naumburg firent de tels efforts et avec une telle générosité, que, le soir, tous les blessés eurent des pansements et de la nourriture. Au milieu des combats, il est doux de rendre un tel hommage et d'exprimer une telle reconnaissance à des hommes dont la bienfaisance fut d'autant plus grande, qu'on la dénaturait en la soumettant à la force. (Note du marquis de Pastoret.)

Digitized by Google

Au moment où le système de l'équilibre, établi par le traité d'Utrecht et considéré longtemps comme le palladium des libertés de l'Europe, avait été détruit; au moment où une politique ambitieuse lui avait substitué cet autre système auquel Mably a donné le nom de levier, on avait dû s'attendre à des coalitions sans cesse renouvelées et à la ruine successive de chacun des États qui essayaient de faire, seul, le contrepoids de tous les autres : une suite de circonstances heureuses avait donné à la France cette prépondérance, un revers imprévu, extraordinaire, incalculé, incalculable, sembla la lui enlever en un moment, un cri s'éleva de tous côtés et ce cri fut : Vengeance ! La France y répondit : Victoire. Nous verrons comment cette parole fut tenue.

Les guerres de la succession de Charles VI avaient changé la face de l'Europe en faisant intervenir les puissances du nord dans les affaires du midi ; mais, du moment qu'on avait pu le prévoir, on aurait dû peut-être s'attacher à un système de politique invariable et suivre avec constance un plan plus facile à tracer. Le jour où l'on ouvrit aux Russes l'entrée de la Pologne, de l'Autriche et de la Prusse, aurait dû être celui de la formation d'une ligue tacite, pour les empêcher de pénétrer davantage dans des contrées où tout les invitait à s'établir. Il n'en fut pas ainsi : la faiblesse de la France sur la fin du règne de Louis XV, la faiblesse non moins grande de Louis XVI à une époque où il pouvait dicter des lois, la mauvaise disposition du prince de Kaunitz, toujours irrité de la protection que la France avait accordée à l'électeur de Bavière, la vanité de Joseph second dont l'impératrice de Russie sut profiter, l'indolence et la versatilité de Frédéric-Guillaume, donnèrent une disposition contraire à la plupart des cabinets de l'Europe. La Pologne, ce boulevard naturel que tous les souverains devaient conserver, fut détruit sous nos yeux; bientôt une révolution inattendue offrit un juste prétexte à la coalition formée contre la France, et, par un changement bizarre, mais commun, la Russie se trouva à la tête de cette même ligue qui, trente ans auparavant, avait été formée contre elle ; nous sortîmes victorieux de la lutte ; mais ces victoires nécessaires alors pour la conservation de notre patrie, eurent des conséquences funestes. L'excès de notre gloire offensa tous les yeux ; et, dès ce moment, la France, quel que dût

Digitized by Google

être son gouvernement, devint l'objet de la crainte, de l'envie et de la haine de toutes les puissances allemandes. Trois fois depuis le commencement de ce siècle, elles ont tenté contre nous un immense effort, et, trois fois, leur immense défaite a comblé la mesure de leurs ressentiments. Lorsque la campagne de 1812 s'ouvrit, subjuguées par la crainte, ou entraînées par une politique habile, elles revinrent encore à ce premier plan ; bientôt tout fut changé et les haines momentanées, l'emportement des passions impérieuses prirent le dessus sur toute autre considération. La Prusse, inondée par les armées russes et maîtresse encore de tourner contre elles une landwehr nouvelle, reprit ses anciennes chaînes. Le Roi n'avait jamais pu oublier la manière dont on avait traité son épouse chérie, les ministres sans pouvoir, le peuple sans repos, les princes sans influence, saisirent à la fois l'occasion qui paraissait se présenter; le général Yorck fut déclaré sauveur de la patrie, les habitants de Kœnigsberg massacrèrent nos blessés, le règlement de la landsturm fut proclamé, et le Roi alla rejoindre l'empereur Alexandre. Dans ce moment, le prince de Suède, dont la jalousie avait sacrifié à un ancien ressentiment ou à une politique fausse les intérêts de sa nouvelle patrie, se déclara l'ennemi des Français ; naguère, il avait mal servi peut-être la cause de l'Empereur et celle de son Roi, lorsque, au lieu d'entrer dans cette Finlande, l'ancien objet des regrets et de l'ambition de la Suède, et de faire sur les côtes d'Esthonie et d'Ingrie une diversion utile, il avait gardé la neutralité. Alors il jeta tout à fait le masque: il envoya une partie de ses vaisseaux à l'Angleterre, se joignit aux Russes, et faisant proclamer hautement qu'il venait délivrer le nord du continent du despotisme de la France, il fit entrer ses troupes en Poméranie, débarqua lui-même à Stralsund (le 18 mai), où le duc de Cumberland le suivit de près (le 19), et se mit à la tête de l'armée combinée de 32.000 hommes dont les sept huitièmes étaient Russes ou Anglais.

Appuyées de ce puissant exemple, fatiguées de la rigueur de nos douanes, tourmentées des vexations de détails, de l'appauvrissement général, que la cessation de commerce avait entraîné, les villes hanséatiques se révoltent et appellent les ennemis. Le Danemark lui-même, ébranlé par le danger qu'il court et par les

Digitized by Google

offres qu'on lui a fait, hésite et se montre prêt à nous échapper. Maîtres de la Sicile, les Anglais tentent un nouvel effort sur Naples, et poussent, en Espagne, tous les avantages que l'orgueilleuse inhabileté du duc de Raguse et les talents du duc de Ciudad Rodrigo leur préparait. Les Espagnols entrent en France par quelques endroits. Vienne, où vivait contre nous l'antique et sourde haine que n'avait point apaisée un hymen politique, arrête le mouvement des corps autrichiens en Pologne, paralyse, autant qu'il est en son pouvoir, l'action à laquelle elle concourt, et fait des levées nouvelles qui ne sont point destinées à servir la France. La Saxe prépare une défection certaine ; la Westphalie, devenue un foyer d'insurrections, n'offre plus d'appui ni de secours à notre armée. La confédération du Rhin, elle-même, ce chef d'œuvre de la politique de M. de Talleyrand, s'ébranle, s'agite et menace de se dissoudre. Les Russes poursuivent leur marche, et le Vice-Roi, après avoir mis en œuvre toutes les ressources de l'art et de l'expérience, se replie de l'Oder sur l'Elbe et de l'Elbe sur la Saale, abandonne Dresde, Leipzig et se porte sur Magdebourg (1). Déjà Dresde est occupé, Leipzig appelle les vain-

(1) *Prusse.* — Le véritable motif de la haine du Roi était en effet le souvenir des outrages faits à sa femme, et le penchant naturel qui le portait vers l'empereur Alexandre dont il avait reçu mille témoignages d'amitié. Les princes de sa famille accoutumés à la grandeur de la Prusse, n'avaient jamais pu nous pardonner je ne dis pas seulement la conquête, mais cette occupation qui suivit la paix et pendant laquelle M. Daru, sous le titre de ministre plénipotentiaire, disposait si absolument de toutes les ressources du pays, gouvernait despotiquement, enlevait tous les revenus et faisait en riant payer à M. de Stein un million de plus, parce qu'il avait fait faire le matin un peu de bruit au marché. Cette anecdote-ci vaut la peine d'être décrite, en attendant que je le fasse, je puis mettre ici, de science certaine, que la Prusse rendit alors plus de 900 millions comptant.

Suède. — L'armée que le prince de Ponte Corvo prit sous ses ordres en Poméranie devait être de 52.000 hommes, dont 28.000 Russes ou Anglais, et 24.000 Suédois. Je ne sais quelle fut sa force effective.

Hambourg. — Les Hambourgeois, et comme les appelèrent alors les gazettes allemandes les Hanséates, se battirent très bien contre nous, en protestant aussi qu'ils ne voulaient que se mettre en cas d'événements sous la protection du Danemark notre allié, ils envoyèrent une députation à Stralsund et demandèrent une armée suédoise.

Danemark. — Le roi de Danemark avait été circonvenu de tous côtés. La Russie lui avait envoyé le général Sucheln ; l'Angleterre, l'honorable M. Thornton, ministre en Suède, et le général Hope ; et la Suède, le vice-chancelier de Willerstad, pour l'engager à accéder à l'alliance ; l'histoire de cette négociation est dans le *Moniteur*.

Autriche. — Le ministère autrichien nous avait été défavorable dès le commencement de la guerre. La Cour défendait aux gens de lettres

Digitized by Google

queurs, Erfurt est franchi, les principautés ducales sont envahies, l'avant-garde des armées confédérées se porte sur Eisenach, et des partis de cosaques pénètrent dans le Grand Duché et dans les états de Wurtzbourg. Le 24 avril, tout semble conspirer notre perte. Les Russes plantent déjà les poteaux qui marquent la route de Paris. Déjà, les Prussiens, dévorant la France en espérance, jurent d'anéantir jusqu'aux cités, de détruire jusqu'à notre langue. Déjà, l'Allemagne entière est prête à les suivre, la guerre est

---

d'accepter toute affiliation étrangère. Le peuple nous insultait dans les rues et sur les chemins, et le ministre ne répondait aux plaintes qu'on lui faisait que par de nouvelles demandes plus exagérées.

Saxe. — La défection préparée de la Saxe est une chose notoire, et lorsque l'Empereur ramenant le Roi dans sa capitale, disait aux magistrats saxons : « Aimez votre Roi, c'est lui qui est votre père, c'est lui qui en fermant l'oreille aux insinuations perfides de l'ennemi, a sauvé le royaume. S'il eût été moins bon allié, moins fidèle ami, j'eusse traité la Saxe en pays conquis »; c'est à ce mouvement même qu'il faisait allusion. La disposition, non du Roi, mais des ministres et du peuple à cet égard, est assez connue, on sait que lorsque le prince d'Eckmuhl fit sauter ce pont, auquel les habitants du pays attachaient tant d'importance. il s'éleva une sédition au milieu de laquelle on remarqua M. de Lœbie, chambellan du Roi, ivre et déguisé, ameutant et dirigeant la populace. Quelques jours après, le général Reynier, quoique connu depuis longtemps et depuis longtemps aimé des Saxons, fut sur le point d'être massacré par eux. Lorsque ensuite les Russes arrivèrent, les cris et les feux de joie et les fêtes les accompagnèrent partout. Plusieurs seigneurs saxons prirent parti dans leur armée; à cette même époque, M. de Senft-Pilsach, ministre des affaires étrangères, qui avait suivi le Roi à Prague, et qui faisait de constants efforts pour le détacher de notre alliance, faisait avoir au général prussien Leister une audience du Roi, dont M. de Serra ne savait rien, et un certain capitaine Bose, revenu de Rastibonne à Dresde, se qualifiait d'agent de M. de Senft, et parlait, au nom de ce ministre, de l'alliance conclue avec l'Autriche contre nous. Le général Thielmann, gouverneur de Torgau, imprudent qui se croyait appelé à être l'Yorck de la Saxe, portait dans un dîner public, un toast aux victoires de l'empereur Alexandre, abandonnait la place, dont la défense lui était confiée, pour aller à Dresde faire sa cour à l'empereur Alexandre lui-même et recevait les officiers ennemis dans Torgau, où il osa refuser ensuite d'admettre le prince de la Moskowa. Toutes ces intrigues étaient le fruit d'un mouvement anti-français, dont on cherchait vainement à se dissimuler l'existence, et étaient favorisées par M^me^ de Looz, femme du grand maître de la cour, qui vivait naguère avec l'ambassadeur de Russie; par M. de Senft et par M. de Langemann qui était le favori tout ensemble et le maître du ministre. M. de Senft enfin disgracié est obligé de se retirer avec une pension de 3.000 écus et d'entrer en arrangement pour 80.000 autres écus que le Roi lui avait prêtés. (Tous ces détails sont tirés de la correspondance secrète.)

Confédération. — Un seul fait suffira à donner l'idée des sentiments des peuples de la Confédération. Un détachement considérable de chevau-légers de Saxe-Meiningen et de chasseurs de Weimar fut pris dix jours après l'armistice par seize Prussiens. Il fut constaté et ils avouèrent hautement qu'ils avaient eux-mêmes concerté le coup et qu'ils avaient désigné l'heure et le lieu où il fallait les venir prendre. (Note du marquis de Pastoret.)

Digitized by Google

revenue des bords de la Moskowa sur les rives du Rhin. Deux cent mille ennemis s'avancent à grands pas, une artillerie formidable, une cavalerie immense, assurent leurs succès. Qui arrêtera cette marche rapide ? Où est notre armée ? où sont nos forces ? Torgau, Dantzig, Custrin, Modlin, Zamosck, Magdebourg, tiennent encore, mais leurs garnisons enfermées ne peuvent tenter aucun effort. La France semble épuisée d'hommes, d'argent, de ressources ; c'en est fait, sa prospérité va finir ; la honte et l'esclavage du peuple roi va satisfaire enfin à l'Europe outragée. Ainsi parlaient nos ennemis dans leur orgueilleuse espérance. Quinze jours se sont à peine écoulés, et la guerre est revenue du Rhin sur l'Elbe ; les États de Francfort et de Wurtzbourg sont sans inquiétude, les Principautés ducales sont sans craintes, la Saxe sans ennemis ; Leipzig, Gotha, Dresde sont entre nos mains, et les combats de Weissenfels et de Pegau, la bataille de Lutzen, ont appris aux confédérés que la France est toujours la France, que nos jeunes soldats deviennent en un moment de vieux guerriers, et que la victoire est encore fidèle.

La situation de nos ennemis et la nôtre semblait devoir amener une campagne toute de manœuvres et dont le but aurait été de leur faire repasser l'Elbe sans hasarder un combat où les probabilités auraient été toutes contre nous. Tel était peut-être le dessein de l'Empereur ; telle était au moins l'opinion de l'armée ; mais les confédérés avaient un intérêt trop contraire pour se laisser amuser de la sorte et, dès le premier moment, on put entrevoir qu'ils cherchaient à nous attirer dans un lieu où la cavalerie et l'artillerie pussent déployer toute leur supériorité. Ils abandonnèrent ainsi les montagnes de la Thuringe, ils sortirent de ses nombreux défilés, sans essayer de nous y attendre, et nous amenèrent dans les plaines de Saxe, où ils espéraient un succès plus facile. Nous débouchions des montagnes le dernier jour d'avril, et déjà l'Empereur prévoyait une bataille, mais il la croyait plus éloignée et n'avait fait encore que des dispositions préparatoires pour rassembler une masse de forces suffisantes.

(A suivre.)

Digitized by Google

LISTE DES OBJETS

entrés au Musée historique de l'Armée

du 10 Mai 1902 au 15 Juin 1903

1° *Dons de la « Sabretache »*

La Société. — Panneau de soie brodé et offert en 1801 par les dames de l'aristocratie de Vérone au général Brune et au commandant Delmas, son aide de camp, pour les remercier de l'humanité avec laquelle ils avaient traité les habitants des villes occupées militairement. — Épaulettes de Godefroy, prince de La Tour d'Auvergne, comte d'Apchier, colonel du régiment de ce nom, levé et équipé à ses frais en 1805 et devenu 1er régiment étranger en 1811. — Atlas des campagnes de Pajol, général en chef (1874). — Six gravures ou lithographies représentant des sujets militaires ou historiques. — Tableaux à l'huile encadrés représentant : 1° le colonel Kindelan, commandant le 4e régiment d'infanterie de ligne, et le sergent des sapeurs du même régiment (en Espagne 1823); 2° l'officier commandant la compagnie départementale des Bouches-de-l'Elbe (1814), par de Landtsheer (paraît être le portrait du capitaine Trévary); 3° le maréchal de Saint-Arnaud, par E. Brocas (1853). — Chapeau de ville d'officier du 9e régiment de dragons (1830-1848). — Habits de grande et de petite tenue d'officier du 3e régiment de la Garde royale (1820-1825). — Habit et gilet de chasseur à cheval (2e régiment), (premier Empire). — Habit de soldat d'infanterie (règne de Louis XV). — Habit et veste de maréchal de camp, gouverneur des colonies (règne de Louis XV). — Habit de tirailleur-grenadier (jeune Garde). — Habit de garde de Paris, 1er régiment (premier Empire). — Aiguillettes de sous-officier de gendarmerie (premier Empire).

M. le colonel Allenet, au 14e régiment d'infanterie, à Brives. — Épaulettes de sous-officier de voltigeurs d'infanterie de ligne (premier Empire). — Fac-similé en lithographie de 8 portraits des officiers de l'état-major de la province d'Oran en 1844 (d'après des dessins au crayon de M. Marcotte, inspecteur des finances en mission à Oran la même année). — Copie d'une lettre du général Jarras, y relative. — Empreinte du cachet des spahis d'Oran.

Digitized by Google

M. de BAILLEHACHE, ancien capitaine de cavalerie, 137, rue de Grenelle, à Paris. — Les deux ouvrages ci-après, par le donateur : « Souvenirs intimes d'un lancier de la Garde impériale » ; « Prétendants ».

M. BOTTET, membre du comité de perfectionnement, 28, rue de Berlin, Paris. — Livret et imprimés de l'ordinaire de la troupe des époques de Louis-Philippe et du deuxième Empire. — Rubans de boutonnière associant la Légion d'honneur à divers ordres français et étrangers. — Décoration donnée par la commune de Paris aux vainqueurs de la Bastille et médaille commémorative allemande de l'expédition de Chine (1901). — « Monographie des armes blanches des armées françaises », par le donateur. — Képi de garde national de Paris (1870-71).

M. le commandant CARLET, attaché à l'état-major de l'armée (service géographique), 18, rue de Staël, à Paris. — Brassard de campagne au quartier général du 3e corps de l'armée du Rhin (1870).

M. le capitaine CARNOT, au 130e régiment d'infanterie, à Mayenne. — Recueil d'ariettes et de chansons, manuscrit et enluminé, ayant appartenu au chasseur Maillard, du régiment de Monsieur (1785). — Recueil manuscrit de petites chansons de guerre et d'amour ayant appartenu au sieur Lespérance, du régiment de Normandie-Infanterie (1772).

M. COTTREAU, membre du comité de perfectionnement, 252, rue de Rivoli, Paris. — Collection de petites vignettes coloriées, cartonnées et montées sur blocs, représentant un bataillon d'infanterie de ligne, un peloton de dragons de la ligne, un peloton du 1er régiment de hussards (du Jura), un peloton d'artillerie à pied de la ligne (Restauration). — Dessin représentant un timbalier de grenadiers à cheval de la vieille Garde (premier Empire). — Portrait à l'huile encadré d'un général de division (1814-16). (Viomesnil ?) — Peinture à l'huile représentant le portrait d'un capitaine du 3e régiment de dragons (vers 1780-1790). — Lithographie encadrée représentant le portrait du colonel J. Marnier, du corps royal d'état-major (1833). — Les trois ouvrages suivants, par Delaurens de Beaujeu : « Tactique des grenadiers à cheval » (1771) ; « Commandement de l'exercice des grenadiers à cheval du roi » (1772) ; « Essai de manœuvres pour l'infanterie française » (1773).

M. le capitaine DESCAVES, au 13e régiment de chasseurs à cheval, à Béziers. — Deux sabres de cavalerie légère (modèle de l'an IX), dont l'un de 1813 et l'autre de 1814.

M. Ed. DETAILLE, membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes, Paris. — Cheval et tête de cheval, grandeur nature, moulés en plâtre.

M. le vice-amiral DUPERRÉ, 7, rue Frédéric-Bastiat, Paris. — Cordon, croix et plaque de grand-aigle de la Légion d'honneur remis le soir de la bataille d'Austerlitz, par Napoléon au général Friant.

M. le capitaine du génie DUPRÉ, attaché à l'état-major du 16e corps d'armée, à Montpellier. — Habit de grande tenue, gilet, ceinture et épaulettes de général de brigade, du Consulat, et épée clavier ayant

Digitized by Google

appartenu au général Caron Miquel, grand-oncle du donateur. — Sabre, hausse-col, ceinturon de grande tenue, habit de grande tenue, deux habits de petite tenue, deux paires d'épaulettes, chapeau de lieutenant de vaisseau (deuxième Empire), ayant appartenu à M. Marthe, oncle du donateur.

M. César-Duval, sénateur de la Haute-Savoie, 28, Cours-la-Reine, à Paris. — Photogravure représentant le portrait du général comte Pachtod (1764-1830). — Deux notices sur le combat de Saint-Julien-en-Génevois (1814) et sur le siège du fort Sainte-Catherine (1600).

M. Saint-Marcel Eysseric, à Sisteron (Basses-Alpes). — Grenade d'honneur et brevet du citoyen Pannot, maréchal des logis au 7e bataillon du train d'artillerie (an XI).

M. Glasser, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles, Paris. — Six planches de la suite représentant les fêtes données par la ville de Paris au Dauphin à son retour d'Espagne en 1823.

M. le capitaine de la Croix-Vaubois, 13e régiment de chasseurs à cheval, à Béziers. — Dessin à la mine encadré représentant le portrait du général Yusuf (1857), par le capitaine Ch. Ameller.

M. Laforge, membre du comité de perfectionnement, 9, rue de Penthièvre, Paris. — Médaillon en bronze encadré représentant le portrait du lieutenant-colonel d'état-major Chabord (par Courtet, 1846), grand-oncle du donateur.

M. Achille Lemoine, 10, rue Frochot, Paris. — Petite aquarelle encadrée représentant le portrait de Bruno Lemoine, timbalier, puis musicien aux chasseurs de la Garde (premier Empire), tué à Torquemada pendant la campagne d'Espagne (dont le Musée possède déjà la sabretache, offerte par le donateur). — 19 lettres de Bruno Lemoine ou pièces le concernant.

M. Levert, 7 *bis*, rue de Monceau, Paris. — Deux petits mannequins anciens habillés représentant un grenadier de la Garde (en pantalon, 1815) et une cantinière d'infanterie légère (Louis-Philippe).

M. Marmottan, 20, avenue Raphaël, Paris. — Un volume intitulé « Le général Pianell et son temps », par de Félissent.

M. Albert de Monnecove, 4, rue Saint-Florentin, Paris, en exécution des volontés de M. le Sergeant de Monnecove, son frère, ancien capitaine commandant à la légion de cavalerie de la garde nationale de la Seine (1870-71). — Fanion provenant (selon toutes probabilités) d'une compagnie d'infanterie de la garde nationale de province (1789). — Paire de pistolets de poche à canon brisé (vers 1750). — Épée de chevau-léger de la maison du Roi (1814). — Épée de ville d'officier de cuirassiers (1816), provenant de M. le Sergeant de Monnecove (Marie-Amédée), père de M. Félix-Antoine de Monnecove, officier aux cuirassiers de la Garde royale sous Louis XVIII et Charles X. — Épée de pair de France (règne de Louis-Philippe). — Photographie représentant le portrait de M. le Sergeant de Monnecove en uniforme de capitaine commandant à la légion de cavalerie de la garde nationale de la Seine.

Digitized by Google

M. ORVILLE, 5, rue Saint-Dominique, Paris. — Habit de grande tenue et képi provenant de J.-B.-A. Orville, intendant militaire (1845-1857), père du donateur. — Portrait à l'eau-forte encadré du même haut fonctionnaire. — Deux gravures de Gatteaux représentant les statues de d'Assas (1827) et de Bisson (1832). — Les objets ci-après provenant du général de Mylius : chapeau ferré, épaulettes et ceinture de général de brigade; croix et plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, croix de chevalier du Mérite militaire, médaille de Sainte-Hélène, croix et plaque de commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce; fer de lance du drapeau du 46e de ligne (1828-1829), coq du drapeau offert au 46e de ligne le 9 novembre 1830 par la ville de Phalsbourg; dragonne de colonel et hausse-col, plaques de shako d'officier supérieur du 117e de ligne (1813), du 22e de ligne (1815), du 46e de ligne (Restauration), du 46e de ligne (Louis-Philippe). — Trois portraits du général de Mylius. — Dix brevets et pièces diverses provenant du général. — Portrait encadré de Napoléon fait à l'île d'Elbe par Hubert, gravé par Henry. — Médaillon en cire représentant le baron Larrey, médecin en chef de la Grande Armée, ayant appartenu au baron Bourgnon de Layre, officier d'ordonnance de Napoléon Ier. — Quatre gravures représentant des types de la Garde impériale, par Bellangé et Philippoteaux. — Photographie d'une tapisserie appartenant à la ville de Valenciennes et représentant une passe d'armes vers la fin du XVe siècle.

M. ROUFFET, artiste-peintre, membre du comité de perfectionnement, 83, rue de la Tombe-Issoire, à Paris. — Kurtka de la garde nationale à cheval de 1848.

M. le commandant SAUZEY, attaché à l'état-major du 14e corps, à Lyon. — Un volume intitulé : « Iconographie du costume militaire », par le donateur.

M. Paul SENÈS, avocat, 52, rue Grignan, à Marseille. — Épaulettes de sous-officier de la garde nationale (premier Empire).

M. le baron COURCELLE DE SIBERT, 46, avenue Kléber, à Paris. — Habit et criméenne que M. Charles de Sibert de Cornillon, sous-lieutenant au 6e régiment de dragons, portait le 29 septembre 1855, au combat de Kanghil, où il fut blessé mortellement.

M. le colonel SIMON, 10, rue Duphot, à Paris. — Etat militaire de la France (1774). — 31 annuaires militaires divers. — Règlements anciens sur le service des armées en campagne et les exercices de la cavalerie.

M. DE TOUCHET, chef d'escadrons au 21e dragons, à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). — Plaque de shako et épaulettes ayant appartenu au lieutenant Coigne, du 22e régiment d'infanterie de ligne (premier Empire) et brevet de médaille de Sainte-Hélène du même officier. — Plaques de shako des 12e et 83e régiments de ligne (1835 et 1852). — Hausse-col d'officier d'infanterie (1852). — Trois plaques de ceinturon de la garde nationale (deuxième Empire) et une aigle de la même époque. — 96 boutons d'uniforme du XVIIIe siècle au deuxième Empire. — Cinq pièces militaires diverses.

Digitized by Google

Mme Trumelet-Faber, 77, faubourg Toulousain, à Montauban. — Etendard arabe enlevé aux contingents de Bou-Mezrag dans le combat de l'Oued-Okris pendant l'insurrection algérienne de 1871 et provenant du colonel C. Trumelet, beau-père de la donatrice.

2° *Dons particuliers*

M. Ferrier, capitaine en retraite, à Montbron (Charente). — Congé du régiment Royal-Cantabre (1763).

M. Génot, 6, rue d'Ouessant, à Paris. — Cinq photographies représentant : 1° les portraits de MM. Génot, lieutenant de dragons (1860), et Bligny, garde principal de la milice indigène de Madagascar, tué à Manombo (1897) ; 2° un débarquement militaire et des types indigènes de Madagascar. Trois ordres généraux du corps d'occupation de Madagascar.

Mme L. Rabot, 88, avenue de Villars, à Paris. — Portrait à l'huile encadré de M. de Parfontaine, seigneur de Roncherolles, en uniforme de capitaine au régiment des grenadiers royaux de Picardie (troupes provinciales) (1779-1790).

M. le commandant Vassal, au 39e régiment d'artillerie, à Toul. — Insigne brodé en argent de la « Loge impériale militaire des Francs-Chevaliers » (premier Empire). — Sabre, modèle 1829, très réduit.

M. Courtonne, aîné, 20, place de la Rougemare, à Rouen. — Photographie représentant des officiers de mobilisés de la Seine-Inférieure (1870-71).

Mme Cirodde de Privezac, 23, rue Vineuse, à Paris. — Chapeau de grande tenue et épaulettes de maréchal de France ; Chapeau de maréchal de France, ministre de la maison de l'Empereur ; Habit de membre de l'Institut (ayant appartenu au maréchal Vaillant, oncle de la donatrice).

M. Léon van Geluwe, 38, rue Sedaine, à Paris. — Lettre adressée au citoyen Valois, commandant la compagnie de la garde nationale de Petit-Quévilly, par le commandant en chef du 7e bataillon et relative au service des gardes nationaux (an III).

Mme Clinchant, 55, rue d'Amsterdam, Paris. — Buste en bronze du général Clinchant, mari de la donatrice, par Crauck.

M. Guérard, 7, rue Romanée, Bercy-Paris. — Vareuse de garde mobile de la Seine (1869), ayant appartenu au donateur. — Certificat de maintien dans ses foyers, autorisation de circuler sur les ouvrages de défense de Paris et passeport délivrés au donateur pendant la guerre de 1870-71.

M. H. Aubé, 67, boulevard Beaumarchais, à Paris. — Sabre briquet d'infanterie (Révolution) ayant appartenu au citoyen Nicolas Aubé, caporal à la 88e demi-brigade de ligne et porté par lui pendant l'expédition d'Egypte. — Képi, épaulettes et hausse-col de M. G.-A. Boulland, sous-lieutenant au 5e régiment d'infanterie légère, mort le

Digitized by Google

7 mai 1855 d'une blessure reçue au siège de Sébastopol. — Pompon, sabre d'officier d'infanterie (modèle 1846), ceinturon et livret d'homme de troupe ayant appartenu au même officier. — Trois pièces militaires diverses.

M. MERTIAN, à Lyons-la-Forêt (Eure). — Lithographie représentant le portrait du maréchal Lefebvre (1824).

M. HUMBERT, encadreur, 26, avenue de Tourville, Paris. — Miniature représentant le portrait d'un chef d'escadron du corps royal des dragons de France (1814-1815). — 27 planches coloriées d'uniformes militaires, par Philippoteaux.

S. A. I. le Grand-Duc NICOLAS MICHAÏLOVITCH de Russie, Caucase, Barjom. — Tableau à l'huile encadré représentant le portrait du général Carrière, dit Beaumont, baron de l'Empire. — Tableau à l'huile représentant le portrait présumé d'un commandant de place de l'armée hollandaise au service de la France (vers 1810-1812).

M. GILBERT, 8, rue Bréguet, à Paris. — Habit, épaulettes et shako de sergent de la garde nationale d'Arpajon (1830-1848). — Bonnet de police de soldat du 58e régiment d'infanterie de ligne (1868).

ANONYME. — Burnous de chef indigène du territoire militaire en Algérie.

M. ROSSET, 8, rue Lamennais, à Paris. — Plaque de shako des cohortes, du train ou de l'infanterie légère (premier Empire). — Blouse, ceinturon, shako, épaulettes, hausse-col, sabre, pompon et pantalon de toile d'officier de la garde nationale des environs de Bayeux (vers 1840-1848). — Habit d'officier supérieur du génie (Louis-Philippe). — Cordon de bonnet à poil de la garde nationale (deuxième Empire). — Habit et giberne d'officier d'artillerie de la garde nationale (1848).

M. le commandant DROUOT, au 28e régiment d'infanterie, à Paris. — Habit de petite tenue de général de division d'artillerie (premier Empire) et habit d'officier subalterne d'artillerie de la garde nationale (Louis-Philippe), ayant appartenu au général Drouot, grand-oncle du donateur.

M. le docteur GILLET, 3, place Pereire, à Paris. — Buste en terre cuite du général Raoult, blessé mortellement à la bataille de Wœrth (16 août 1870) (par Godin, 1873). — Lithographie encadrée représentant le portrait du général Rullière, ancien ministre de la Guerre.

Mme la princesse MATHILDE, au château de Catinat, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise). — Portrait à l'aquarelle du général d'Armandy, par la donatrice.

M. le général HARDY DE PÉRINI, commandant la 12e brigade d'infanterie, 9, rue Portalis, Paris. — Un volume intitulé : « Correspondance intime du général Jean Hardy, de 1797 à 1802 », recueillie par le général Hardy de Périni, son petit-fils.

M. le vicomte de VILLOUTREYS, villa des Chênes, à Avon (Seine-et-Marne). — Boîte de théorie pour l'étude des manœuvres de cavalerie à l'époque de Louis XVI (composée de 130 soldats en plomb montés sur planchettes mobiles). — 62 planches en lithographie

Digitized by Google

coloriées (par Lalaisse), représentant des types militaires du deuxième Empire et de la troisième République. — Croix de chevalier de la Légion d'honneur, ceinture, glands de ceinture, épaulettes et aiguillettes d'officier d'état-major ayant appartenu à M. le comte de Villoutreys, capitaine d'état-major (1843-1852), oncle du donateur. — Photographie encadrée du même officier.

M. STOCKMAN, 150, rue Legendre, à Paris. — Petit buste en plâtre patiné du général prince de Beauffremont (1879), par Iselin. — Bas-relief en plâtre patiné encadré représentant le portrait de l'amiral Vallon, par Gilbault. — Neuf photographies représentant les portraits d'un lieutenant, d'un enfant de troupe, fifre des grenadiers de la Garde, et de divers personnages de l'époque du deuxième Empire.

M. le capitaine OLIVIER, attaché à la section technique des troupes coloniales, au ministère des Colonies. — Drapeau siamois pris par le lieutenant Pourchot, qui commandait le poste de Khone pendant le conflit franco-siamois en 1893. — Cinq pièces originales (lettres, sommations, etc.) adressées au lieutenant Pourchot par les mandarins militaires siamois pendant le blocus du poste.

Mlle DE LA RONCIÈRE-LE-NOURY, 38, rue de la Petite-Cité, à Evreux. — Grand tableau à l'huile encadré représentant le général F.-M. Clément de la Roncière, commandant l'Ecole de Saint-Germain, grand-père de la donatrice, et le capitaine Weigel, son officier d'ordonnance (1812). — Habit de général de brigade, gilet, chapeau de petite tenue et croix de la Légion d'honneur, que portait le général Clément de la Roncière à la bataille d'Eckmühl, où il eut le bras gauche emporté et reçut plusieurs blessures. (Ces divers effets sont lacérés de nombreux coups de lance et de sabre.) — Pastel encadré représentant le portrait du colonel François-Marie Clément de la Roncière, commandant le 16e régiment de dragons (1800). — Quatre guidons des escadrons du 16e régiment de dragons (République), offerts par ce régiment au général Clément de la Roncière, son ancien colonel (1798-1806). — Petit groupe allégorique en marbre blanc offert au général Clément de la Roncière, commandant alors les provinces au delà des Alpes, par le prince Camille Borghèse, vice-roi de Piémont (1813). — Petite aquarelle encadrée représentant un élève de l'Ecole de Saint-Germain (compagnie d'élite), par Caylan, maréchal des logis à l'Ecole (1810). — Petit dessin à la plume encadré représentant une vue de l'Ecole de cavalerie (château de Saint-Germain), par Cognel. — Portrait à l'huile encadré du comte Emile Clément de Ris, grand-père de la donatrice, en uniforme d'officier du 16e dragons (premier Empire). — Portrait de M. Paulin Clément de Ris, grand-oncle de la donatrice, en uniforme d'officier de carabiniers (premier Empire). — Buste en bronze de l'amiral de la Roncière-le-Noury, père de la donatrice (d'après le buste d'Alexandre Lequien (1876). — Sabre réglementaire d'officier de marine (modèle 1837), sabre de fantaisie d'officier de marine (deuxième Empire) et épée d'officier de marine ayant appartenu à

Digitized by Google

l'amiral de la Roncière-le-Noury. — Hausse-col d'officier de marine (deuxième Empire), que portait l'amiral de la Roncière lorsqu'il était capitaine de frégate commandant le « Roland », à Sébastopol. — Longue-vue marine dont se servait l'amiral lorsqu'il découvrit la baie de la Providence (ou de Kamiesch), à Sébastopol, où fut installé le camp français.

M. le général DUSAN, en retraite, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). — Exemplaire relié des « Aventures de Télémaque » (1782), ayant appartenu à La Tour d'Auvergne (1792).

M. BERGER, 2, rue de Grétry, à Paris. — Médaille en argent (grand module) commémorative de l'élévation de Napoléon au trône, par Andrieu.

Mme BALLAND (sans adresse). — Photographie (visite) représentant le portrait du général Carteret-Trécourt.

M. DUREAU, bibliothécaire en chef de l'académie de médecine, 49, rue des Saints-Pères, au nom de M. le Dr Hervat. — Titre de congé militaire délivré au nommé J.-J. Redon, dit « La Bombe », caporal de grenadiers au régiment de Penthièvre (1789).

M. VILLARET, directeur du génie maritime en retraite, 3, cité Vaneau, Paris. — Reproduction photographique encadrée du portrait de François Villaret, chef de brigade, commandant la 63e demi-brigade, tué sur la montagne du Désert le 11 avril 1800, parent du donateur.

M. le commandant GÉNIN, au 130e régiment d'infanterie, à Mayenne. — « Eléments de l'histoire de France », par l'abbé Millot (deux volumes) provenant de l'Ecole royale militaire et dont l'un porte deux signatures de Bonaparte.

M. MACIET, 42, rue Cambon, à Paris. — Les médailles commémoratives ci-après : Bataille des Pyramides (1798), par Bovy (bronze); Erection de l'arc de triomphe du Carrousel (1806), par Andrieu (argent); Campagne de 1806-1807, par Andrieu (argent); Le général Foy, député de l'Aisne (1775-1825), par Gaunois (bronze).

M. le colonel de FREYMANN, professeur d'art au corps des Cadets de Finlande, à Fredrikshamm (Finlande). — Marches des régiments de l'armée russe, recueillies et publiées par le donateur (pages 109 à 400 du 3e tome et 1 à 152 du 4e).

M. DUBÉCHOT, artiste à la galerie des plans-reliefs (Hôtel des Invalides). — Décoration de l'ordre de la Fidélité (ou de la garde nationale) (deuxième Restauration).

M. G. TOUVENELLE, 74, avenue de Courbevoie, à Asnières (Seine). — Trois cartes relatives à la campagne d'Espagne (1823).

Mlle CHAMPY DE BOURJOLLY, 15, rue Clément-Marot, à Paris. — Portrait à l'huile encadré du général Le Pays de Bourjolly de Sermaise, grand-père de la donatrice, en colonel du 6e chasseurs à cheval (Louis-Philippe). — Portrait à la miniature du même officier en lieutenant adjudant-major au 3e régiment de chasseurs à cheval italien (premier Empire). — Epée, dragonne, ceinture, épaulettes de général de division, croix de chevalier de l'ordre de la Couronne de fer (premier Empire), croix et plaque de grand-officier de la Légion

Digitized by Google

d'honneur (deuxième Empire), croix de chevalier de l'ordre de la Couronne de fer (ordre autrichien), croix (petit modèle) de chevalier de la Légion d'honneur (Restauration), médaille de Sainte-Hélène, ayant appartenu au lieutenant-général Le Pays de Bourjolly de Sermaise. — Cuiller en argent ayant servi au même officier pendant la campagne de Russie (1812). — 22 brevets et pièces diverses concernant le même officier. — Gravure encadrée représentant le portrait du général Alexandre Le Pays de Bourjolly, frère du lieutenant-général. — Gravure en taille douce encadrée représentant le duc d'Orléans en uniforme de lieutenant-général. — Médaille en bronze offerte par « L'armée au duc d'Orléans ». — Médaille en bronze relative à la mort du maréchal de Saint-Arnaud. — Centres (face et revers) de la croix de commandeur de la Légion d'honneur (modèle 1848). — Sabre d'officier supérieur de cavalerie légère (Restauration).

M. Dahetze, 29, rue Saint-Antoine, à Paris. — Neuf petites cartes (campagnes de la Révolution et de l'Empire), par A.-M. Perrot. — Deux petites estampes militaires anciennes. — Un lot de documents militaires divers.

M. Kolb, 77, rue de la Chapelle, à Paris. — Gravure (sépia) représentant le passage du Rhin près de Plobsheim (Bas-Rhin), par Benjamin Zix.

M. le commandant Massicot, en retraite, 11, rue Thiers, à Clamart (Seine). — Médaille de Sainte-Hélène et brevet ayant appartenu au capitaine J.-B. Massicot, du 10e régiment de chasseurs à cheval (1846), père du donateur. — Portrait à l'huile encadré du même officier. — Certificat de service au régiment de la Couronne au nom du citoyen Pierre Massicot, grand-père du donateur (an II). — Lettre d'éloge décernée au même comme capitaine au 4e bataillon des volontaires de l'Ain (armée des Alpes). — Nomination de M. le commandant Massicot, donateur, comme prévôt des forces du commandement de Nogent (1870).

Mme Beauvois, 26, boulevard Rochechouart, à Paris. — Portrait photographique du capitaine du génie Beauvois, fils de la donatrice, mort à Konakry (Niger) le 17 novembre 1901. — Notice concernant le même officier. — 22 photographies de portraits et de scènes militaires. — Huit phototypies représentant des scènes et vues d'Algérie. — Cinq gravures sur bois sur des sujets militaires. — Cours de danse autographié de l'Ecole polytechnique.

M. le comte Starzinski, 24, place Malesherbes, à Paris. — Petite statuette en bronze représentant un soldat de la légion polonaise (premier Empire), par le donateur.

M. le colonel Marchand, en retraite, 34, rue de l'Orangerie, à Versailles. — Sabre ayant appartenu au colonel de La Moricière et donné par lui en 1840 au capitaine Jolly, du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, qui lui avait prêté assistance dans un combat contre les Arabes.

Mme Loustaunau, 13, rue du Peintre-Lebrun, à Versailles. — Chapeau

Digitized by Google

d'officier supérieur de la Garde impériale (premier Empire). — Shako de hussard (Louis-Philippe). — Deux têtes de chevaux en carton-pâte. — Une bride de maréchal de France et une bride d'officier des guides (deuxième Empire).

M. GIGAUD DE SAINT-MARTIN, ancien médecin de la marine, 36, boulevard Sébastopol. — Titre de congé au nom de Pierre Gigaud, officier de santé à la suite de la 58e demi-brigade (an V).

M. DURAND, 28, boulevard Pereire, à Paris. — Poire à poudre en bois d'olivier recueillie à Taguine pendant la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, le 16 mai 1843, par M. Legrand, officier au corps de cavalerie indigène d'Afrique. — Buvard de campagne ayant appartenu au même officier.

M. PERRIN, 5, rue Santeuil, à Paris. — Brevet de lieutenant à la 67e demi-brigade au nom du citoyen Fouché (Jean) (an XI).

Mme COCHOIS, 91, rue Monge, à Paris. — Deux états de services de M. Cochois (Antoine-Christophe), colonel du 1er régiment de carabiniers (1806), depuis général, grand-oncle de la donatrice.

M. TURGIS, 12, rue des Arts, à Levallois-Perret. — Gravure sur bois d'après G. Doré, représentant la bataille de Magenta. — Trois pièces relatives à des événements militaires ou historiques.

M. LEGRAND, à Etampes (Seine-et-Oise). — Timbre en cuivre du régiment d'infanterie de Saint-Simon (1718).

M. JACQUOT, juge au tribunal de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). — Timbre en cuivre de la batterie des fuséens (2e régiment d'artillerie montée, deuxième Empire). — Buvard de campagne provenant du capitaine Jacquot, père du donateur, commandant la batterie des fuséens.

M. ROCH, servant à l'Hôtel des Invalides. — Photogravure encadrée représentant l'arrivée à Altenkirchen de Marceau blessé (d'après Boutigny).

Mme Vve H. BLANC (en souvenir de son mari), 54, chemin de la Station, à Meudon-Bellevue. — Deux grands tableaux encadrés, peints par Eugène Bellangé et représentant des scènes militaires au camp de Châlons (1865-1866).

M. G. PEYROT, 27, rue Paul-Bert, à Malakoff (Seine). — Une lame d'épée du XVIIIe siècle portant l'inscription « Bougues et Giverne, fourbisseurs des deux compagnies de mousquetaires ».

M. MIELVAQUE, médecin de 2e classe de la marine, à Toulon. — Dix lithographies chinoises représentant des scènes de la dernière guerre sino-japonaise.

M. le marquis DE CORDOUE, 9, rue Notre-Dame, au Mans. — Chapeau et ceinturon d'officier de gendarmerie départementale (Louis-Philippe), ayant appartenu à M. de Cordoüe, capitaine de gendarmerie.

Mme la vicomtesse DE CLAIRVAL, 58, avenue de Wagram, à Paris. — Statuette en bronze représentant le général Daumesnil, par la donatrice, sa petite-fille. — Gravure ancienne représentant la bataille de Moncontour (1569).

Digitized by Google

M. L. D'ESFOURS, lieutenant au 118e régiment d'infanterie, 11, avenue de l'Asile, à Saint-Maurice (Seine). — Planches relatives au règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 1er août 1791 (un volume, 1812).

Mme OUGEOT, 22, rue des Belles-Feuilles, à Paris. — Petit plan-relief au 1/15.000e représentant la défense du pont de Lecco en 1799.

Mlle C. RENAUT, institutrice, 35, rue Croix-Nivert, Paris. — Pantalon, jupe, chéchia, tablier, sabre avec ceinturon, veste et tonnelet de cantinière du 108e régiment, provenant de Mme veuve Lacoste, cantinière au 1er régiment de zouaves, tante de la donatrice. (Mme Lacoste était titulaire des médailles militaire et d'Italie). — Photographie représentant Mme Lacoste, cantinière du 1er régiment de zouaves.

Mme BROSSELARD-FAIDHERBE (en exécution des volontés de Mme Faidherbe, sa mère), 16, rue de Siam, à Paris. — Tableau à l'huile encadré représentant le portrait du général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur (1884), père de la donatrice.

M. TARDENT, 101, rue du Ranelagh, à Paris. — Médaille en argent de la Société des Volontaires de 1870-71, ayant appartenu au sergent Hoff, des francs-tireurs (7e de marche).

M. LAROCHE, 84, rue Lecourbe, à Paris. — Portrait de M. Quatremère d'Isjonval, arrière-petit cousin du donateur.

M. LE GRIS DE LA POMMERAYE, au château d'Ardannes, à Seiches (Maine-et-Loire). — Habit de petite tenue de maréchal des logis (capitaine) de la 2e compagnie des mousquetaires noirs (1814), habit d'officier du 7e régiment de chasseurs à cheval (1824), habit de ville (frac) d'officier de chasseurs à cheval (1824) ayant appartenu à M. le commandant Le Gouz du Plessis, ancien chef d'escadrons aux cuirassiers de la Garde royale (Restauration), grand-père du donateur. — Photographie représentant le portrait du commandant Le Gouz du Plessis. — États de services du même officier.

Mme E. BLOCH, statuaire, 5 *bis*, rue Lebouteux, à Paris. — Buste en plâtre (épreuve unique) de l'amiral comte Jean d'Estrées (1624-1707), par la donatrice. — Buste du commandant Roland, des francs-tireurs de la Presse (prise du Bourget, 30 octobre 1870). (Maquette du monument érigé au cimetière du Bourget.) — Surmoulage du buste du général Carbuccia, par Nanteuil (1858, Musée de Versailles). (Exécuté en marbre par Mme E. Bloch, pour l'École de Saint-Cyr. Commande de l'État, 1880.)

M. PINARD, 9, rue d'Anjou, à Paris. — Habit de grande tenue, médaille commémorative de la campagne d'Italie, épaulettes, ceinture, chapeau, képi ayant appartenu à M. le colonel Pinard, de l'état-major des places, père du donateur. — Photographie représentant le portrait de M. le colonel Pinard, commandant le 34e régiment de ligne.

M. V. ADVIELLE, correspondant du Comité des Beaux-Arts, 28, passage Dauphine, Paris. — Médaillon en plâtre stéariné représentant le portrait de M. Émile Decroix, vétérinaire principal de l'armée, par Déchin. — Compte rendu de l'inauguration à Savy-Berlette (Pas-de-Calais), du buste d'Émile Decroix.

Digitized by Google

M. le colonel BOURDEAU, commandant le 70e régiment d'infanterie, à Vitré (Ille-et-Vilaine). — Historique du 70e régiment d'infanterie, par le donateur.

M. PERCHER, rédacteur principal à la section technique du génie, 39, rue de Bellechasse, Paris. — Photographie représentant le portrait du maréchal Vaillant (d'après le tableau d'Yvon). — Épaulettes de général de division ayant appartenu au général Doutrelaine et photographie représentant le même officier général. — État du corps du génie (reliure riche) ayant appartenu au maréchal Vaillant et provenant du général Doutrelaine, son officier d'ordonnance.

M. GAUVIN, 1, place aux Gueldres, à Saint-Denis (Seine). — Carte d'identité au nom du donateur, caporal aux gardes mobiles de l'Aube pendant le siège de Paris.

M. Horace DELAROCHE-VERNET, 20, rue de Longchamp, Paris. — Photographie, grandeur nature, représentant le portrait du maréchal Pélissier vers 1856. — Photographie représentant une vue du mamelon de Malakoff. (Cette photographie est du colonel Langlois, qui l'avait donnée à H. Vernet pour l'exécution de son tableau d'Autun.)

M. le commandant ROUFF, 43, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — Défense de Sébastopol (tome I, 2 volumes), par le lieutenant-général de Todleben.

M. RENARD, 15, rue Saint-Simon, à Paris. — Quatre livrets individuels de la garde nationale mobile de 1870. — Livre d'ordres et carnet de comptabilité de la 5e compagnie du 6e bataillon de la garde nationale mobile de la Seine.

M. BONET-MAURY, membre du Conseil de l'Université de Paris, 32, rue du Bac, à Paris. — Trois carnets (manuscrits reliés) d'itinéraires militaires de la péninsule d'Espagne par A.-F. Chabrier, chef d'escadron commandant les ingénieurs-géographes à l'armée d'Espagne (1810), grand-père du donateur.

Mlle SAUER, maîtresse de piano aux maisons de la Légion d'honneur, 189, faubourg Saint-Honoré, Paris. — Pompon d'officier d'infanterie (Restauration). — Hausse-col d'officier de la garde nationale de 1848.

M. DABLIN, 25, rue Royale, à Paris. — Fragment de la chemise que portait, au moment de sa mort, le duc de Reichstadt et attestation y relative. — Collection de petites vignettes collées sur carton et représentant une revue de la garde nationale passée par Louis XVIII. — Trois gourdes militaires ornées d'inscriptions et de dessins indiquant leur provenance (1772, 1796 et 1815). — Petites figurines en bois sculpté représentant : un cavalier (Louis XVI), un soldat suisse (Louis XVI), un garde national (Révolution) et le duc d'Orléans (Restauration) (humoristique). — Quinze boutons d'uniforme de la Révolution et de l'Empire. — Grenadière de fusil d'officier (règne de Louis XV).

M. Hubert DE VAUTIER, président de la Société collective des fournisseurs militaires, 2, rue Parrot, à Paris (au nom de cette Société). — Collection de costumes, armes et matériel composant la scène mili-

Digitized by Google

taire qui a figuré à l'Exposition des armées de terre et de mer de 1900 (groupe XVIII). (Cette collection comprend 105 mannequins d'hommes habillés et équipés, 15 chevaux ou mulets et un chameau harnachés et sellés, ainsi que les accessoires nécessaires à la représentation).

MM. SCHNEIDER ET Cie, 42, rue d'Anjou, à Paris. — Historique descriptif relié des établissements de MM. Schneider et Cie.

M. ROUSSEAU DE FORCEVILLE, 50, boulevard Longueville, à Amiens. — Six états militaires enluminés de la guerre et de la marine de 1783 à 1787. — Deux pièces de monnaie obsidionale des sièges de Lille (1708) et de Luxembourg (1795).

M. MALLET, chef de bureau à la direction de justice militaire, au ministère de la Guerre. — Gravure ancienne à l'aqua-tinta, encadrée, représentant le portrait du chevalier d'Assas, d'après le tableau de Gay de Brie.

M. BIDAL, 3, rue de Richelieu, à Paris. — Tracé descriptif des objets d'habillement, d'équipement et de harnachement de l'armée en 1828.

M. GUILLOIS, 30, rue Davioud, à Paris. — 91 boutons d'uniforme des époques du Consulat et de l'Empire trouvés par le donateur sur les emplacements des camps de Boulogne.

M. le général WARNET, en retraite, 36, rue Matignon, à Paris. — Sabre de garde du corps du roi Louis XVIII (compagnie de Raguse), ayant appartenu au capitaine Warnet (1814-1815), père du donateur. — Drapeau de Lanh Binh Nhù (commandant en chef) de Thanh Mai (Hong-Hoa), décapité le 15 novembre 1885 à Hanoï. — Aquarelle représentant le cortège des grands mandarins du Tonkin apportant au général Warnet les présents de l'empereur d'Annam (mars 1886). — Médaille d'or (dite décoration de Kim-Tiên-dai-hang-long-van : dragon volant), décernée par l'empereur d'Annam au général Warnet en 1894 et brevet de cette médaille (avec traduction et lettre d'envoi).

M. MAMET, 18, rue Mazagran, à Paris.— Certificat relatif à un conscrit réclamant son exemption comme homme marié (1813).

M. le capitaine de vaisseau COFFINIÈRES DE NORDECK, 240, faubourg Saint-Honoré, à Paris. — Fragment de drapeau pris aux Prussiens pendant la bataille de Rezonville, le 16 août 1870, et recueilli par le général Coffinières de Nordeck, père du donateur.

Mme BŒHLER, 6, rue Saint-Denis, à Asnières (Seine). — Budget de la maison de l'Empereur pour l'année 1807 (avec signature autographe de Napoléon Ier).

M. FAULQUIER, 7, rue Saint-Florentin, à Paris. — 31 planches de *la Armeria real* de Madrid.

M. le comte GUÉRIN, 16, rue Clerc, à Paris.— Bandoulière en velours noir ayant servi au père du donateur à porter, avec les onze autres plus anciens gardes du corps du Roi (dits gardes de la Manche, 1re compagnie, dite écossaise), le cercueil de Louis XVIII, de la porte de la basilique de Saint-Denis, jusqu'au caveau réservé aux rois de France.

Digitized by Google

M. DUTEZ-HARISPE, administrateur du *Petit Journal*, 1, rue de Berri, Paris. — Les grands cordons ci-après, ayant appartenu au maréchal comte Harispe, grand-oncle du donateur : grand-croix de la Légion d'honneur (1833), de Charles III d'Espagne, de Saint-Grégoire-le-Grand et de la Couronne de fer d'Autriche. — Paire de fontes ciselées ayant servi au même pendant la campagne d'Espagne.

M. JOANNÈS, 7, rue de Solférino, à Paris. — Feuilles d'un chêne planté à Sainte-Hélène par Napoléon Ier et morceau du saule qui ombrageait la tombe de l'Empereur (renfermés dans un cadre). (Rapportés en 1840, par le capitaine de vaisseau Hernoux, chef d'état-major du prince de Joinville, à M. Joannès, grand-père du donateur.)

Mme la duchesse D'ALBUFÉRA, 53-55, rue Saint-Dominique, Paris. — Lunettes en argent doré ayant appartenu au maréchal Davout, grand-père de la donatrice.

M. FAURÉ-LEPAGE, arquebusier, 5, rue de Richelieu, à Paris. — Pistolet de récompense aux indigènes de l'Algérie (1844-1852).

M. MAYER, rédacteur principal à l'état-major (2e bureau), au ministère de la Guerre. — Deux grandes photographies cartonnées représentant le monument principal du cimetière français de Sébastopol et la couronne offerte en 1893 par les dames de Sébastopol en mémoire des soldats français morts pendant le siège.

M. KŒCHLIN, à Bénodet (Finistère). — Sac de correspondance ancien provenant du 2e régiment de chasseurs d'Afrique.

M. NICOLAS, passementier, 82, rue des Petits-Champs, Paris. — Habit de grande tenue de commissaire de la marine (Restauration).

M. CAUSSE, 61, rue Nollet, à Paris. — Les ouvrages ci-après : « L'artillerie raisonnée », par Le Blond (1761) ; « Considérations sur la législation militaire », par F. Fournier (1815); « Projet d'ordonnance sur le service des places » (1826).

M. Abel MARCELLI, artiste-peintre, 60, rue de Bourgogne, à Paris. — Douze lithographies et dix gravures sur bois, relatives au siège de Sébastopol. — Huit gravures sur bois sur des sujets militaires divers. — Deux lithographies représentant des types de l'armée russe. — Un volume relié du *The illustrated London News* (2e semestre 1855).

M. GANDILLON, 207, rue Crande, à Fontainebleau. — Grande photographie représentant M. Trempé, lieutenant au 112e bataillon de la garde nationale de Paris (1870-71), grand-oncle du donateur.

ANONYME. — Les cachets ci-après : 1° le général commandant la 2e division du corps expéditionnaire de Rome ; 2° le général commandant le corps d'occupation d'Italie ; 3° le général en chef du corps expéditionnaire de la Méditerranée ; 4° le chef d'état-major général du corps expéditionnaire de la Méditerranée ; 5° infirmiers militaires (armée d'Orient).

M. WIRTH, inspecteur honoraire des écoles primaires, 5, boulevard de Strasbourg, à Nogent-sur-Marne (Seine). — Photographie du buste du maréchal Lefebvre, donné à Rouffach, sa ville natale, par la veuve

Digitized by Google

du maréchal. — Un volume relié intitulé : « Les Gloires militaires de l'Alsace », par le donateur.

M. le commandant NOLLET, professeur à l'École supérieure de guerre, 82, avenue de Suffren, Paris. — Habit d'élève de l'École polytechnique ayant appartenu à M. Bernard Vigan (1854-56), beau-père du donateur.

M. le docteur SERGENT-MARCEAU, à Treviglio (Italie). — Grande photographie encadrée représentant le portrait du général Marceau, grand-oncle du donateur (d'après l'aqua-tinta de Sergent-Marceau).

M. DELAVENNE, au Catelet (Aisne). — Titre de congé délivré au nommé Denis Chieffard, soldat au régiment du Roi (1746).

M. PRUDHOMME, maire de Meung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), au nom de la municipalité.— Drapeau offert à la garde nationale de Meung-sur-Beuvron en 1791.

M. L. DUPRAZ, 15, boulevard La Tour-Maubourg, à Paris. — Obus recueilli pendant le siège de Paris à Levallois-Perret, par le beau-frère du donateur.

Mme J. SAMPOLO, 7, rue des Écoles, à Paris. — Quatre volumes reliés au chiffre du roi Jérôme Bonaparte et portant le timbre du « citoyen Jérôme Bonaparte ».

M. Jan DE CHELMINSKI, 9, place Malesherbes, à Paris. — Portrait au pastel encadré d'un officier supérieur des chasseurs de la Garde (premer Empire).

M. JANSONIE, 2 *bis*, quai de Seine, Paris, au nom de M. et Mmes Thomas, Goulas, Jansonie, nièces du lieutenant Masson. — Les objets ci-après provenant de M. Masson, lieutenant au 124e d'infanterie, mort le 15 décembre 1870, à la suite de blessures reçues au combat de Villiers. — Pantalon que portait M. Masson au moment où il fut blessé, capote de campagne d'officier, képi de lieutenant d'infanterie, croix de chevalier de la Légion d'honneur, croix commémorative de Mentana. — Trois portraits photographiques de M. Masson en sergent, sergent-major et sous-lieutenant. — Deux pièces concernant le même officier.

M. le comte Horace de CHOISEUL, 57, avenue Montaigne, Paris. — Fanion du général de division J. Mayran, commandant la 3e division du 2e corps d'armée devant Sébastopol. (Ce fanion, porté par le donateur, alors brigadier au 4e hussards, accompagnait le général à l'attaque du 18 juin 1855, où ce dernier fut blessé mortellement. — L'enveloppe a été confectionnée avec l'ancien fanion du prince Napoléon qui avait commandé la 3e division.) — Quatre ordres de cesser le feu adressés le 24 février 1848 par le maréchal Bugeaud au général Tiburce Sébastiani, commandant la 1re division militaire, à Paris, grand-oncle du donateur.

M. Ch. BARLEMONT, 90, rue du Commerce, à Paris. (Petit-fils du soldat Barlemont.) — Un volume relié intitulé : « L'économie de la vie humaine » (1751), offert en souvenir au soldat L.-N.-A. Barlemont, de l'armée du général Vandamme, par M. Ed. Boursifet de Moricourt,

Digitized by Google

habitant de Prague, chez qui Barlemont, blessé et fait prisonnier à la bataille de Kulm, le 30 août 1813, fut recueilli et soigné. (Ce volume porte à l'intérieur des inscriptions attestant l'humanité avec laquelle il a été soigné.)

M. DE BORVILLE DE SÉRÉVILLE, 9, rue de Thann, Paris. — Portrait au pastel encadré de M. L.-S.-R. de la Barre de Nanteuil, capitaine au corps d'état-major, aide de camp du général Brack, commandant le département de l'Eure (par C. Sardou, 1845).

M. MACEL, 36, rue du Temple, à Paris. — Mémoire de proposition pour la retraite en faveur de M. Macel (Gabriel), maréchal des logis chef au 2e régiment de carabiniers (1814), grand-père du donateur. (Ce mémoire encadré porte un fragment de ruban de la Légion d'honneur.)

Mme la comtesse Edmond DE POURTALÈS, 7, rue Tronchet, à Paris (en souvenir du comte Edmond de Pourtalès, commandant le 4e bataillon des mobiles du Bas-Rhin (siège de Strasbourg). — Très grande toile encadrée représentant un épisode de la bataille de Champigny (1870) et intitulé *Le fond de la giberne*. (Fragment du panorama d'Alphonse de Neuville et Edouard Detaille.)

3° *Provenant des Établissements de l'État*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS. — Nombreux dons de gravures populaires, photographies, albums et morceaux de musique militaire, et estampes diverses.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — Aquarelle originale représentant le combat de Landshut par Siméon Fort. — Drapeau du 17e régiment d'infanterie coloniale (17e d'infanterie de marine), dissous et qui a fait partie du corps expéditionnaire de Chine. — Fac-similé de la lettre de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims (16 mars 1430). — Les publications de la section historique.

4° *Acquis par le Musée*

Croix de chevalier de la Légion d'honneur de l'époque de Louis-Philippe (modèle moyen). — Veste, gilet, jambières et havre-sac de zouaves (Louis-Philippe). — Hache du modèle spécial des sapeurs de dragons de la Garde (deuxième Empire). — Capote et épaulettes d'infanterie légère d'Afrique (1844). — Shako, baudrier et ceinturon complet d'infanterie de ligne (règne de Louis-Philippe, 1844). — Pompon de voltigeur (Louis-Philippe). — Fourreaux de baïonnette (Louis-Philippe). — Gants d'ordonnance en peau et en coton de la même époque. — Ceinturon complet de chasseur à pied de la Garde (deuxième Empire). — Ceinturon complet de sapeur d'infanterie (deuxième Empire). — Pantalon et banderoles porte-sabre et porte-

Digitized by Google

giberne en buffle de gendarme à cheval (deuxième Empire). — Médaille distribuée par le gouvernement de Louis-Philippe aux défenseurs de Mazagan, 3, 4, 5, et 6 février 1840 (10e compagnie du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, capitaine Lelièvre). — Médaille du 10 août, décernée en 1817 par la « Diète helvétique » aux soldats du régiment suisse de la Garde qui ont défendu les Tuileries en 1792. (Cette médaille a appartenu à Xavier-Ambroise-Jacques Lotscher de Wollhausen.) — Jeton de la loge impériale militaire des « Francs Chevaliers » (premier Empire). — Insigne de la loge militaire « Le Bouclier Français » (Restauration). — Trèfles et aiguillettes de gendarmerie de la Garde (deuxième Empire). — Pantalon, habit et chapeau de garde du génie (règne de Louis-Philippe). — Fer de pique de l'époque révolutionnaire. — Gibernes, banderoles et gants d'infanterie de la Restauration. — Sabre-briquet de grenadier des Gardes françaises (Louis XVI). — Livret ayant appartenu au soldat P. Lauty, du 7e régiment d'artillerie à pied (1813). — Peinture représentant le portrait de Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France, gouverneur des Invalides. — Catalogue des principales suites de costumes militaires.

A Paris, le 25 juin 1903.

L'officier d'administration de 1re classe du génie,
Conservateur du Musée,

AMMAN.

Errata à la liste des membres de la « Sabretache »

Lire :

DELACOUR, capitaine au 13e régiment d'artillerie.

DELAFOSSE (Jules), député du Calvados.

LA SIMONE (capitaine de), officier d'ordonnance de M. le général commandant la 21e division d'infanterie.

REY, capitaine au 21e régiment de chasseurs.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7784

Digitized by Google

Digitized by Google

OFFICIER DU 93E HIGHLANDERS

EN TENUE DE PARADE

d'après un dessin fait en Crimée par le Général Vanson

(COMMUNIQUÉ PAR MADAME VEUVE VANSON)

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Depuis le Mamelon vert, nous avions déjà reçu des balles et de la mitraille en masse ; mais, une fois la carrière passée, ce fut quelque chose d'épouvantable, les balles et la mitraille faisaient par terre l'effet que produisent les gouttes d'eau quand commence un de ces gros orages d'été. Si on a appelé une fois les zouaves les premiers soldats du monde, il n'en est pas moins vrai qu'ils venaient de se faire ramener et que nos beaux et braves petits chasseurs arrivaient, sans s'effaroucher, sur les abatis mêmes des fossés de Malakoff. La position, debout sur le bord du fossé, n'était pas tenable, les Russes nous lançaient jusqu'à des pioches, des pierres et des boulets à la main. Couché à plat ventre derrière les abatis, je vis qu'ils n'étaient pas aussi terribles qu'ils le paraissaient de nos parallèles ; au lieu de chevaux de frise, comme je le croyais, ce n'étaient que des arbres abattus. Nos hommes criaient encore : « Enlevons la redoute ! » Plusieurs franchirent les abatis, quelques-uns sautèrent dans le fossé (1); j'allais faire comme eux, quand un officier, se jetant sur moi, me dit : « Le fossé est infranchissable, il a vingt-cinq pieds et est coupé à pic, sans talus, il est perpendiculaire. » Cela m'ôta l'idée de sauter dedans.

---

(1) Entre autres, M. le capitaine Pichard, qui fut fait prisonnier et mourut à Sébastopol, et le fourrier d'Alphonse, M. Salaun, actuellement (1865) sous-lieutenant aux chasseurs de la Garde. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

Tout le monde se couche à plat ventre et reste là ; la mitraille passait par-dessus nous, nous étions trop près pour qu'elle nous touchât, les pièces ne pouvaient pas tirer sous un angle assez fort pour cela.

Le commandant, qui venait d'être blessé d'une balle à l'aine, voyant qu'il n'y avait pas moyen de franchir le fossé, donne l'ordre de se retirer ; on l'exécute ; mais, alors, la mitraille nous atteignait et nous perdîmes beaucoup de monde dans ce moment-là. Deux ou trois cents hommes du 11e léger nous avaient rejoints sous Malakoff ; le reste du 1er bataillon était resté dans la carrière, où venait de se faire tuer le colonel Hardy, de ce régiment. Je ne sais quel vertige fait croire que les Russes nous poursuivaient ; ne voulant pas être massacrés au fond de la carrière, on sonne de nouveau en avant et nous voilà repiquant sur Malakoff, ne rencontrant pas l'ombre d'un Russe et courant nous recoucher à plat ventre sous les abatis. Dans ces *forts tabacs*, on ne s'aperçoit guère qu'on vous tire beaucoup, on doit avoir les yeux injectés de sang et ne pas voir grand'chose. Je me rappelle seulement que Malakoff m'apparaissait dans une auréole de feu, au milieu de laquelle se dessinaient les silhouettes, en bérets et en grandes capotes, des tirailleurs garnissant le parapet sur lequel ils étaient debout. Or, comme il n'est pas vraisemblable qu'ils aient allumé des feux de Bengale, c'était donc l'effroyable feu qu'ils faisaient sur nous qui donnait à Malakoff l'apparence d'une redoute qui brûle.

Les Anglais avaient voulu faire une diversion à gauche, sur le grand Redan, mais ces gens-là, qui marchent avec la lenteur des armées de Louis XV, s'étaient fait administrer des grossièretés et, après avoir perdu du monde, étaient rentrés dans leurs parallèles, d'où ils entretenaient un feu nourri. D'un autre côté, le 6e de ligne et le 7e léger, qu'on avait lancés, avaient essayé de prendre beaucoup plus à droite et étaient reçus par la parallèle russe établie à droite en regardant Malakoff. Cela te fera comprendre comment, au milieu de cette nuit noire, voyant des coups de flingot (fusil d'infanterie) à ma gauche comme à ma droite ; de plus, comme la nuit on ne voit qu'une simple étoile de feu sortant du canon du fusil, mais qu'il est impossible de savoir dans quelle direction le

Digitized by Google

coup part, j'étais porté à croire que les Russes, comme du reste ils auraient dû le faire, sortaient à gauche et à droite pour nous cerner et nous faire prisonniers. Je voyais mes hommes couchés autour de moi me disant : « Oh ! mon capitaine, ne nous quittez pas. » Je ne voyais plus un seul officier, la position n'était plus tenable, il fallait ou prendre Malakoff ou s'en aller, il n'y avait pas de milieu ; dès l'instant que le fossé était infranchissable et que nous n'avions pas de fascines pour le combler, on ne pouvait pas attendre le jour dans cette position. Je me levai et demandai à haute voix : « Y a-t-il un officier par ici ? » Il se présente un capitaine du 1er léger, un capitaine de chez nous nommé Deglesne (1), un lieutenant de chez nous nommé Remy (2), et un lieutenant du 11e léger. Je leur communiquai mes impressions et leur dis que mon avis, à moi, était qu'il fallait nous retirer à cinquante pas plus en arrière, garnir la crête de la carrière par tous nos hommes, évacuer tous nos blessés sur le Mamelon vert, tenir là quand même et attendre qu'on nous fît rentrer. Le capitaine du 11e léger qui, lui, était de 1849, tandis que je suis de 1851, maugréait et disait qu'il fallait attendre que le sous-officier qu'il avait envoyé au général fût revenu. Je lui répondis que je doutais fort qu'il y eût un général ; qu'ensuite le sous-officier pouvait ne pas revenir ; qu'enfin le détachement était fort compromis ; que si les Russes reconnaissaient notre petit nombre, nous serions prisonniers avant un quart d'heure ; qu'il ne fallait qu'un seul pot à feu pour nous éclairer et leur montrer que nous n'étions qu'une poignée d'hommes ; et que, puisqu'ils avaient cessé le feu, cela me faisait craindre une sortie prochaine ; qu'en conséquence, le devoir d'un chef était de placer sa troupe dans un endroit où, au moins, elle pût se défendre ; que la position en arrière d'une berge de trois pieds et en arrière d'abatis n'en était pas une ; que je lui obéirais comme moins ancien, mais qu'il assumait sur sa tête toute la responsabilité de la sûreté du détachement. Enfin, il finit par y consentir ; nos hommes se retirèrent dans la carrière dont ils garnirent la crête, nous fîmes filer en arrière de nous tous nos

(1) Mort chef de bataillon au 78e de ligne en 1862.
(2) Blessé mortellement lors de l'explosion du moulin d'Inkermann

Digitized by Google

blessés et, sur ces entrefaites, arriva le sergent qui nous dit, de la part du général, qu'il y avait trois heures qu'il nous avait envoyé l'ordre de rentrer!!! Nous ne nous le fîmes pas dire deux fois et rentrâmes au Mamelon vert, où je pris le commandement des chasseurs du 4e et de ceux du 3e qui avaient perdu leurs officiers. On se retrouva petit à petit; notre adjudant-major reprit le commandement du bataillon qu'il avait perdu je ne sais comment, ce qui ne m'empêcha pas de prendre toutes mes petites dispositions pour résister à une attaque dans le cas où nous en aurions une. Le lendemain, au jour, nous pûmes avoir une idée du Mamelon vert. Il est impossible que quelqu'un qui n'a pas vu cela en ait la moindre idée. Les cadavres des deux nations, les blessés, les canons renversés; des madriers, des gabions, des tonneaux, des boulets, des écouvillons, des gibernes, des fusils, des bérets, des casquettes, des bombes, des cordes, du sang, etc., etc.; aucun tableau ne peut rendre cela d'une manière aussi émouvante. Le lendemain matin, nous restâmes, comme toute la nuit, sous un feu de bombes insupportable, nous perdîmes beaucoup de monde; on eut la sottise de masser notre brigade en arrière du Mamelon vert, de sorte que, quand les bombes tombaient dans le tas, cela *nettoyait* vingt-trois individus chaque fois. Enfin, grâce à ce penchant qu'ont tous les généraux de ne pouvoir sentir les chasseurs et de nous employer à toute sauce, on m'envoya l'ordre de porter mon bataillon tout à fait à la droite de nos lignes, en arrière des turcos.

Nous restâmes toute la journée et toute la nuit du 8 juin à ce même emplacement où nous étions fort bien, car le boulet y était rare et toujours trop haut, ensuite on ne tirait plus sur nous. Le 9, on nous envoya nous reposer, soi-disant, au dépôt de tranchée. Il y eut dans la journée un parlementaire et j'y allai avec un sergent de chaque compagnie reconnaître nos morts que les Russes nous apportaient à moitié chemin et nous leur apportions de même les leurs. Moi, j'avais trop d'occupation pour m'amuser à courir avec les officiers russes; du reste, tous ne parlaient pas le français ou faisaient semblant de ne pas le comprendre. On nous apporta un capitaine de chez nous, nommé Barboille, fils unique, tué d'un biscaïen à la tête; puis un sous-lieutenant, Voinier,

Digitized by Google

promu depuis peu. On acheva cette triste cérémonie et les morts étant rapportés dans nos lignes, le général dit aux Russes qu'ils pouvaient prendre tout le temps désirable et que, pour les mettre à l'aise, nous ne tirerions pas les premiers, absolument comme à Fontenoy. Les Russes rendirent la politesse en ne tirant qu'à poudre leur premier coup de canon. Le soir du 9, nous allions passer la nuit dans ce qu'on appelle la tranchée de la réserve, ou tranchée de la Garde, où on est fort bien. Les Russes ne tirèrent que trois coups de canon pendant toute la nuit. Le 10, au matin, on nous renvoya au dépôt de tranchée ; nous étions rendus et ne tenions plus sur nos jambes. J'avais fait, le matin, enterrer séparément nos deux officiers, et je leur fis mettre une petite croix en bois avec leur nom (1). L'odeur de ces cadavres, tués le 7 et enterrés le 10, était quelque chose d'effroyable.

Le 7, pendant notre attaque, le général Lavarande, avec les gendarmes de la Garde et d'autres corps, enlevait admirablement les Batteries blanches. Depuis, les trois ou quatre vaisseaux russes qui restaient ont été obligés de se retirer dans le port du fond et ne nous tirent plus rien du tout, ils ne le peuvent plus. Les Russes avouent que Sébastopol est perdu pour eux ; seulement, ils disent que cela nous coûtera encore des pertes terribles. On croit qu'ils abandonneront la place. Ce qui est curieux, c'est qu'aujourd'hui ils ne tirent plus du tout, ou, enfin, si peu, que cela ne compte pas. *Gringalet* n'a pas soufflé mot depuis hier. Deux de nos officiers sont retrouvés ; Pichard et un sous-lieutenant ont écrit de Sébastopol qu'ils avaient été faits prisonniers dans le fossé de Malakoff où ils avaient sauté et où, ne pouvant remonter, ils sont restés toute la nuit; mon fourrier (2) et trois de mes chasseurs sont dans le même cas. Nos pertes se montent à 3 officiers tués, 59 soldats tués, 2 officiers prisonniers, 1 fourrier et trois soldats de même, 190 soldats et 11 officiers blessés (3). Je ne parle

(1) En reconnaissance de ce service Mme Barboille avait fait par testament un legs à Alphonse. —Nous sommes restés en relations avec cette malheureuse mère qui vient souvent nous voir à Metz. (Note du père de l'auteur des lettres.)

(2) M. Salaun.

(3) Parmi lesquels M. Nauroy, lieutenant d'Alphonse, actuellement (1865) adjudant de place à Metz. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

que des chasseurs du 4e bataillon et nos cadres n'étaient pas complets.

Enfin, rentrés au camp le 10 juin, à onze heures du matin, nous en repartions à quatre heures du soir, pour entrer dans ce bon camp de Traktir, où on est si bien.

* *

Devant Sébastopol, 19 juin 1855.

Chère maman,

Le télégraphe va vous mettre dans une inquiétude horrible et cependant je ne puis pas aller plus vite que la poste. Soyez rassurée sur mon compte, j'y ai encore échappé cette fois ; mais, parole d'honneur, c'était trop chaud. Hier, 18 juin, date fatale, anniversaire de Waterloo, on nous a lancés à l'assaut de la tour Malakoff et de quelques lignes environnantes; les Anglais attaquaient en même temps le grand Redan.

Après le plus horrible des combats, après avoir reçu tout ce que l'esprit humain, dans un de ses mauvais jours, a pu inventer de projectiles pour se tuer entre soi, après avoir été littéralement ensevelis sous une nappe de mitraille, nous sommes rentrés dans nos lignes. C'est un échec ! J'évalue nos pertes en tués ou blessés à 5.000 hommes. Nous recevions des bordées entières de mitraille lancées par les vaisseaux du port, qui rendent Malakoff imprenable. On nous y avait lancés avec six échelles !... Vous pensez bien qu'elles sont restées à moitié chemin. Notre bataillon se compose aujourd'hui de *quatre* officiers solides et de 174 hommes sains et saufs. Le 5e bataillon, qui est entré dans Malakoff (1) et qui n'a pu s'y maintenir que vingt minutes, compte actuellement en tout deux cents hommes valides et deux officiers.

Le soir, les Russes avaient leurs vaisseaux pavoisés et ont dû nécessairement chanter une messe de *Te Deum*. Une vie comme celle-là ne peut durer, il n'y a pas de tempérament qui puisse

(1) Le 5e bataillon de chasseurs, commandant Garnier, s'était emparé de la batterie Gervais et d'un groupe de maisons du faubourg de Karabelnaïa, situées entre le ravin des Docks et le mamelon Malakoff.

Digitized by Google

résister à une fatigue pareille ; jamais dormir, c'est trop. Geslin sera évacué sur Constantinople, parce qu'on ne garde personne ici ; pour la moindre égratignure on vous expédie à Constantinople.

J'ai trop chaud dans ma tente (1) pour avoir le courage d'en écrire plus long ; du reste, je n'ai pas l'esprit au bavardage. Nous avons reçu bel et bien un échec, voilà ce qu'il y a de plus certain. Ils n'ont tout de même pas pu reprendre le Mamelon vert.

★ ★

20 juin 1855.

Cher papa,

.....Voici quelques paroles d'officiers russes. « Messieurs les Français, vous êtes tous et toujours de vrais chevaliers. Nous savions que vous deviez nous attaquer, nous connaissions l'heure et jusqu'au signal d'attaque. (Le fait est qu'ils ne tiraient pas un seul coup de canon et gardaient leur mitraille pour nous la faire manger à la cuiller.) Nous étions en forces énormément supérieures aux vôtres, on nous avait fait tous venir ; tout ce que nous avions de monde était là qui vous attendait; vous auriez renversé nos quatre premiers bataillons que, derrière, vous auriez trouvé dix fois votre effectif. Ça faisait pitié de voir vos bons petits soldats se jeter sur nous comme le vent et se faire hacher par notre mitraille ; vous êtes bien beaux, Messieurs les Français, vous croyez vos baïonnettes irrésistibles, mais nous avons trop de mitraille pour laisser arriver sur nous une seule division sans l'abîmer. Vous avez d'admirables soldats, qui valent mieux que les nôtres, nous sommes forcés de le reconnaître, mais vous avez de tristes alliés, c'est pour se moquer de nous qu'ils ont fait cette attaque sur notre redan ; franchement, elle a été déplorable ; à la bonne heure, au moins, vous autres, vous arrivez à la gueule des canons et si vous n'arrivez pas plus loin, c'est que vous êtes morts, mais eux, croyez-le, ne vous valent pas. »

---

(1) Il y était retenu sur son lit par ce que, dans le combat, il avait reçu un éclat de pierre dans les reins. Le rapport l'indiquait comme blessé. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

15 juillet, 2 heures du matin.

Encore une nuit tronquée, encore un sommeil manqué ; cette nuit, les Russes ont fait une sortie sur la gauche de nos parallèles, notre division, qui était de service, les a attendus à bout portant et leur a fait manger tout à la fois le plomb et la bourre de ses fusils. Voilà de la troupe, j'espère. Le Mamelon vert, qui parle peu, s'est fâché et leur a envoyé une effroyable quantité de projectiles qui ont dû leur faire bien du mal.

* *

Devant Sébastopl, 20 juillet.

Ce n'est pas tout rose que d'être capitaine, il n'y a pas de courrier où je ne reçoive une lettre venant tantôt d'un pays, tantôt d'un autre. C'est un pauvre père, c'est une mère qui s'adresse au capitaine commandant la 7e compagnie du 4e bataillon de chasseurs pour savoir pourquoi leur fils n'écrit plus depuis tant de jours ; or, comme ceux qui vivent écrivent ou font écrire presque tous, vous comprenez quel genre de lettres j'ai presque journellement à écrire. Pauvres gens, ils pleurent maintenant leurs enfants et les pères n'ont pas seulement pu avoir la satisfaction, l'orgueil, de voir se battre les chasseurs à pied. Mon Dieu ! qu'ils étaient donc beaux le 7 juin ; je ne parle pas du 18 juin, ils furent moins bien lancés ; et puis, après tout, je défie les plus vieux soldats, ceux qui ont vu les plus sérieuses batailles, je les défie d'avoir jamais reçu une plus épouvantable grêle de mitraille, ce n'est pas possible ; c'étaient des lames de plomb qui fendaient l'air ; tant mieux pour ceux qui étaient au-dessous ; mais, le 7 juin, c'est là que nous étions beaux, et dire qu'il n'y avait pas là une galerie de spectateurs pour nous voir et battre des mains. Le bataillon arrivait sur une parallèle et l'escaladait comme un cheval de cirque franchit une barrière.... Pourquoi fallut-il qu'il ne se trouvât pas au Mamelon vert un général pour faire sonner *halte-là*, pour faire sonner la retraite à ces fous qui l'avaient dépassé et qui nous criaient au secours ?

Digitized by Google

Je viens de recevoir une lettre déchirante d'une dame (1) dont le fils unique était capitaine au bataillon et a été tué le 7 juin. J'avais écrit à un ami de la famille pour lui annoncer son malheur, je lui disais que, lors de l'armistice, j'avais été rechercher le corps de son fils parmi les morts; qu'il avait été frappé à la tête d'un coup de mitraille et qu'il n'avait pas dû souffrir une seconde, que je l'avais fait enterrer séparément et que j'avais fait mettre sur sa fosse une petite croix de bois avec son nom. Sa mère m'écrit une lettre de remerciements que je garde (2).

★ ★

Devant Sébastopol, 28 juillet.

Quand nous ne sommes pas de tranchée, nous sommes de piquet et consignés au camp où nous descendons de tranchée, car ce jour-là, on dort parce qu'il est absolument impossible de fermer l'œil pendant les vingt-quatre heures de tranchée. Les soldats, eux, dorment malgré la pluie de projectiles qui y tombe, mais le soldat est d'un naturel insouciant, augmenté par une fatigue plus grande que la nôtre. Nos hommes sont tellement épuisés qu'ils dorment là où, bien certainement, ne dormiraient pas d'autres individus ayant tant soit peu l'instinct de la conservation. En ne dormant pas, on a dix-neuf chances sur vingt pour ne pas être touché par les éclats de bombes; en dormant, on n'en a qu'une sur cinq tout au plus.

On dit que la *Malakofade* sera faite par les 1re et 4e divisions du 2e corps et 2e de la réserve, plus la Garde impériale, si toutefois des ordres de Paris n'empêchent pas de la faire donner. Pauvres chéris, ce serait dommage; ils ont des appointements doubles des nôtres, il est naturel de penser qu'ils valent mieux que nous. On

(1) Mme Barboille actuellement une de nos amies. (Note du père de l'auteur des lettres.)

(2) Mon pauvre fils, tué à Solférino, a trouvé aussi, dans MM. Maurice Roux et Rouvières, deux amis qui ont pris de son corps inanimé, les mêmes soins que lui-même avait donnés avant à M. Barboille son frère d'armes. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

dit que la d'Aurelle donnera enfin, mais ils sont diablement jeunes dans cette division-là.

★ ★

Devant Sébastopol, 31 juillet 1855.

..... Nos hommes sont maintenant atteints de scorbut, pas le scorbut des gencives seulement, mais le scorbut des jambes; c'est le dernier symptôme de la plus grande fatigue; les officiers ne l'ont pas parce qu'ils se nourrissent mieux et couchent dans des lits de cantine. Il n'y a pas un seul officier atteint de cette terrible maladie; et il n'y en aura pas, disent les docteurs, par les motifs que je viens de vous dire. Quant au choléra, on y est tellement habitué, qu'on n'y fait pas plus attention qu'on ne le ferait de la fièvre en France; du reste, ce n'est pas dans notre division qu'il sévit avec le plus de force. Les Sardes ont perdu beaucoup de monde et les régiments venant de France perdent beaucoup d'officiers, principalement la division Herbillon; les vieux régiments n'ont presque pas de malades, et mon bataillon pas du tout. Les vivres sont si effroyablement chers que, bien que vivant plus que modestement, la moitié de mes appointements y passe.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNERAL BARON BAILLOD

d'après un portrait peint en 1812 par Vangorp

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION BARON BAILLOD, SON FILS)

Digitized by Google

Le général baron Baillod

(1771-1853)

Baillod (Jean-Pierre), naquit le 20 août 1771 à Songieu, dans le Bugey, province qui forma en partie le département de l'Ain; il était le second de neuf enfants. Sur le conseil de son oncle, chanoine à Noyon, qui commença son instruction, il fut placé au collège de Belley où ses professeurs ne tardèrent pas à devenir ses amis et où il fit de très bonnes études. Ce fut là qu'il se lia avec Sibuet, devenu général et baron de l'Empire, et avec Brillat-Savarin, l'auteur de la *Physiologie du goût*, qui toute leur vie eurent avec lui une correspondance suivie.

Baillod vit son père arrêté à Songieu et eut le bonheur d'obtenir son acquittement; il s'enrôla le 22 septembre 1793, avec ses deux frères, dans le 11e bataillon de l'Ain. Cinq jours après, lors des élections pour les différents grades, il était nommé capitaine de la 7e compagnie de ce bataillon qui, plus tard, fit partie de la 22e demi-brigade d'infanterie.

Accusé comme son père d'avoir des sentiments hostiles à la République, le jeune capitaine était traduit, peu après, devant le tribunal révolutionnaire de Lyon et acquitté sur les instances de l'un des juges, ancien professeur au collège de Belley, qui en fit un grand éloge et se porta garant de son civisme.

Baillod fit les campagnes de 1793 et 1794 à l'armée des Alpes, avec la 8e division (Saint-Hilaire), qui passa à l'armée d'Italie en 1795. Son sang-froid au feu, son activité, son instruction et ses connaissances militaires rapidement acquises, furent remarquées de l'adjudant-général Stabenrath qui le demanda comme adjoint; le ministre de la Guerre Pétiet le nomma à cet emploi le 5 vendémiaire an V (26 septembre 1796). Il fit, à l'armée d'Italie, les campagnes de 1796 à 1800. Ce fut une rude école de guerre, au

Digitized by Google

milieu d'engagements qui se succédaient presque sans interruption ; de plus, nos soldats manquaient de pain, d'habits, de souliers, étaient soldés avec des assignats dépréciés et devaient parfois, lorsqu'ils campaient dans la montagne, faire fondre de la neige ou de la glace pour se procurer de l'eau.

Le 17 pluviôse an VIII (6 février 1800), Baillod était nommé *chef de bataillon pour prendre rang*, tout en restant adjoint à l'état-major de la division Saint-Hilaire. — Rentrée d'Italie le mois suivant, cette division se porta sur le Var pour défendre cette ligne attaquée de front par les Autrichiens et de flanc par les Anglais qui, de leurs navires, canonnaient le pont du Var.

Le général Cervoni succéda à Saint-Hilaire et conserva à son état-major Baillod qui, le 11 pluviôse an XII (1er février 1804), fut désigné pour être employé à l'état-major général du camp de Saint-Omer, où il occupa l'emploi de commandant supérieur à Ardres. Il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. A la fin de juin 1805, il quitta ce poste pour aller rejoindre le général Saint-Hilaire qui commandait une division du 4e corps (Soult). Cette division se dirigea à marches forcées sur le Rhin et le Danube, cerna et prit Memmingen où elle fit 5,000 prisonniers, puis alla compléter l'investissement d'Ulm qui ne tarda pas à capituler (20 octobre), ce qui permit aux Français d'entrer le 13 novembre à Vienne. En cinquante jours, de l'océan sur le Rhin et du Rhin à Vienne !!!

L'armée austro-russe se concentra dans la Moravie et le 2 décembre 1805, se livra la bataille d'Austerlitz où les divisions Saint-Hilaire et Vandamme, chargées d'enfoncer le centre de l'ennemi, s'emparèrent en trois quarts d'heure du plateau de Pratzen. L'intervention de la garde impériale russe compromit un instant la division Saint-Hilaire attaquée de front et de flanc ; elle s'en tira avec succès en chargeant à la baïonnette dans les deux directions, au moment même où la Garde et les grenadiers d'Oudinot paraissaient et mettaient les Russes entre deux feux. A Austerlitz, Baillod eut un cheval tué sous lui et son général le proposa pour officier de la Légion d'honneur.

Le 14 octobre 1806, à Iéna, la division Saint-Hilaire et la cavalerie légère furent les seules troupes du corps de Soult qui prirent

Digitized by Google

part à la bataille. Le maréchal qui attendait avec impatience ses deux autres divisions, s'en consolait en disant: *Cette division* (Saint-Hilaire) *fait l'ouvrage de trois.*

A Eylau, le 8 février 1807, la division opéra en avant du village de Rothenen et souffrit beaucoup du feu de l'ennemi. Pendant l'action, le 43e de ligne, placé à gauche de la division, ayant perdu son chef le colonel Le Marois (1) et ayant eu un grand nombre d'officiers tués ou blessés (2), refusa peu à peu la gauche, se mettant machinalement en potence, au moment où les Russes se préparaient à lancer leurs colonnes d'attaque. Le général Saint-Hilaire qui s'aperçut du désordre, y envoya le commandant Baillod qui arriva au galop, parcourut les rangs, ranima la confiance ébranlée, parvint à rétablir la ligne de bataille et resta en avant du régiment, impassible au milieu de la mitraille, jusqu'à ce que 60 pièces de l'artillerie de la Garde venant au secours de la division, fussent parvenues à faire taire les batteries opposées. Baillod, frappé un peu plus tard d'une balle qui lui traversa le flanc droit, fut placé sur un traîneau et conduit à l'ambulance.

La belle conduite du commandant Baillod pendant cette sanglante bataille lui valut, le 4 mars 1807, le grade d'adjudant commandant, par décret impérial daté d'Osterode ; il resta à la division Saint-Hilaire en qualité de chef d'état-major.

Le 5 juin 1807, au combat d'Heilsberg, où 30.000 Français combattirent, à découvert, 90.000 Russes protégés par des redoutes, le chef d'état-major Baillod eut un cheval tué sous lui. Le 11 juillet de la même année, il était nommé officier de la Légion d'honneur et, le 19 mars 1808, créé baron de l'Empire.

Par suite de la dissolution, en 1808, de la Grande Armée, la division Saint-Hilaire devenait la 4e de l'armée du Rhin commandée par le maréchal Davout; Baillod y resta comme chef d'état-major.

La guerre s'étant rallumée en Allemagne au printemps de 1809, Davout cherchait à gagner Abensberg pour rejoindre l'Empereur, lorsqu'il rencontra, le 19 avril, près de Tengen, des masses

(1) Frère aîné de l'aide de camp de Napoléon.
(2) D'après un état trouvé dans les papiers du général Baillod, le 43e eut, à Eylau : 8 officiers et 76 hommes tués, 29 officiers et 687 hommes blessés.

Digitized by Google

autrichiennes en marche sur Ratisbonne ; il leur livra, avec succès, un sanglant combat à la suite duquel on reconnut sur les cadavres ennemis les uniformes de dix-sept régiments autrichiens. Davout fut encore victorieux le 21 à Schierling et le 22 à Eckmühl, où la division Saint-Hilaire se couvrit de gloire.

Le 23 avril 1809, à Ratisbonne, sur la demande du général Saint-Hilaire, l'Empereur donna la croix de commandant de la Légion d'honneur à Baillod qui, à Essling, le 22 mai suivant, fut frappé d'un coup de biscaïen au genou droit et transporté dans l'île de Lobau, où Saint-Hilaire, blessé mortellement, ne tarda pas à le rejoindre et le chargea d'exécuter ses dernières volontés. Ce fut dans les bras de son chef d'état-major que celui qu'on appelait dans l'armée *le chevalier sans peur et sans reproche*, rendit le dernier soupir.

La blessure de Baillod, dont il boita longtemps, se cicatrisa assez tôt pour lui permettre de monter à cheval et d'assister au combat d'Enzersdorf (premier jour de Wagram) et le lendemain, à la bataille de Wagram (6 juillet 1809), où le général Oudinot demanda pour lui, sans le prévenir, la croix de commandant de la Légion d'honneur qu'il possédait déjà.

Entre temps, le chef d'état-major Baillod, qui avait été créé baron de l'Empire en 1808, recevait ses lettres patentes (1) délivrées à Ebersberg, le 3 mai 1809, avec une dotation en biens-fonds pris en 1808 sur l'électeur de Hesse-Cassel, en Westphalie.

Rentré en France au mois de février 1810, il était nommé, à Cherbourg, chef d'état-major de la 14e division d'infanterie commandée par le général Grandjean, et un décret du 6 août 1811 l'élevait au grade de général de brigade. Maintenu dans la 14e division, Baillod prit le commandement du département de la Manche et épousa, le 28 janvier 1812, demoiselle Nathalie Guiard dont le père avait été secrétaire général de la généralité de Caen ; Napoléon signa au contrat. De cette union sont nés cinq enfants.

Le 22 mars 1812, il fut désigné pour être employé au camp de

(1) Les armoiries indiquées sur les lettres patentes sont les suivantes : écartelé au 1er et au 4e d'azur à la bande d'or, au 2e des barons tirés de l'armée, au 3e d'argent au lion grimpant de gueules, à dextré au chef d'une étoile de sable, la livrée aux couleurs de l'écu.

Digitized by Google

Boulogne, sous les ordres du général Le Marois, et commanda le camp de gauche.

Étant en congé à Valognes, le général Baillod fut chargé de désarmer et de licencier le régiment de vétérans étrangers qui occupait le département de la Manche ; cette mission délicate lui valut des félicitations.

Le 20 février 1813, il reçut l'ordre de quitter de suite le camp de Boulogne pour se rendre à Magdebourg, comme chef d'état-major du corps d'observation de l'Elbe, commandé par le général de Lauriston. Tout était à créer dans ce 5e corps de la Grande Armée ; le général Baillod s'y employa avec ardeur. Les hostilités qui commencèrent à la fin du mois d'avril le mirent à même de justifier la confiance qu'on avait en lui, tant par son habileté dans ses délicates fonctions que par sa bravoure et sa décision sur les champs de bataille de Mockern, de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen. A la suite de ce dernier combat, le général en chef formula en sa faveur, sans le consulter, une troisième demande pour le grade de commandant de la Légion d'honneur dont il était titulaire depuis le mois d'avril 1809. Il est à remarquer, pour expliquer ces propositions répétées, que le port de la décoration n'établissait alors aucune différence entre l'officier et le commandant de la Légion d'honneur.

Très souffrant, Baillod continua quand même à faire campagne *en voiture*, montant à cheval au moment du combat, à Lowenberg, à Goldberg, à la Katzbach, à Liebertwolkowitz et à Gorn où il eut un cheval tué sous lui.

Par décret signé à Dresde le 13 septembre 1813, il était nommé chevalier de la Couronne de fer.

A Leipsick (18 octobre), le général Baillod reçut, sur le plateau de Probstheide, un éclat d'obus qui lui fracassa la mâchoire inférieure et lui brisa toutes les dents d'un côté. Tombé de cheval, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille ; reconnu, relevé par des grenadiers et pansé par le baron Larrey, on le transporta à Leipsick que l'armée française allait évacuer. Baillod, qui ne pouvait supporter le mouvement de sa voiture, se décida, malgré ses souffrances, à monter à cheval pour suivre le mouvement de retraite et ne pas être fait prisonnier. Il gagna ainsi Mayence,

Digitized by Google

faisant 100 lieues en douze jours, sans pouvoir parler, en avalant avec peine un peu de lait ou de bouillon, à l'aide d'une sonde ; à Mayence, il put se reposer et obtenir un congé de convalescence de trois mois.

Le 15 décembre 1813, le ministre de la Guerre lui demanda s'il était en état de prendre les fonctions de chef d'état-major du 2e corps d'armée, commandé par Victor; sur la réponse négative des médecins, Baillod fut nommé commandant supérieur de la presqu'île du Cotentin et des côtes de la Manche, puis, le 19 janvier 1814, commandant du département de la Manche.

Le gouvernement de la première Restauration le confirma dans cet emploi et lui accorda la croix de Saint-Louis le 31 janvier 1815.

Pendant les Cent Jours, le général Baillod exerça, du 24 mars au 16 juillet 1815, les fonctions de chef de l'état-major général du gouvernement des 14e et 15e divisions, à Rouen, sous les ordres du lieutenant-général Le Marois.

Resté en demi-solde ou en non-activité jusqu'au 1er janvier 1819, Baillod fut, en exécution de l'ordonnance du 22 juillet 1818, appelé par son rang d'ancienneté à prendre place dans le cadre de l'état-major général de l'armée et inscrit parmi les maréchaux de camp disponibles. Admis à la retraite à dater du 1er janvier 1825, le Roi l'éleva, le 1er novembre 1826, au grade de lieutenant-général honoraire. Replacé, le 22 mars 1831, comme maréchal de camp disponible, dans le cadre de l'état-major général, il fut retraité de nouveau le 1er octobre 1833, conformément à l'ordonnance du 5 avril de l'année précédente. Sur sa demande et en exécution du décret du 1er décembre 1852, qui rétablissait la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général, il était relevé une seconde fois de la retraite et admis dans la section de réserve à partir du 1er janvier 1853.

Le général Baillod avait été député et conseiller général de la Manche en 1827, 1830 et 1831. — Frappé d'une congestion cérébrale le 18 février 1853, il s'éteignit à Valognes le 1er mars suivant, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile au titre du camp de Boulogne et de la Grande Armée.

Digitized by Google

Le Colonel duc d'Esclignac

Notice biographique et Souvenirs de campagne

(Suite)

Ce fut alors qu'un jeune homme d'une jolie tournure, très brave, très entreprenant, par conséquent inspirant beaucoup de confiance à tous ceux qui se trouvaient sous son commandement, reçut l'ordre de partir avec une colonne mobile composée de mon régiment, d'un autre de cavalerie légère et d'un grand nombre de contrebandiers. Je crois que notre chef était Biscaïen et qu'il se nommait Riocochea. Il nous fit côtoyer les montagnes en passant par Albadejo, Honrrubia, Sisante, Alcaxaz, Villahermosa, Villapalacios, Quemada, toute la Sierra-Morena, Almaden et, enfin, le 27 mars, nous bivouaquâmes à onze heures du soir en avant d'Orellana où nous trouvâmes un corps d'armée considérable sous les ordres de notre vieux et brave capitaine-général Don Gregorio de la Cuesta. Nous apprîmes par nos camarades que nous étions à très peu de distance et vis-à-vis d'un corps français sous les ordres du général de division duc de Bellune et que nous devions l'attaquer le lendemain. En effet, le 28, à cinq heures du matin, nous étions en ligne et, au jour, l'affaire s'entama, d'abord à notre avantage puisque les Français furent obligés de battre en retraite ; mais, ayant appris qu'une partie de notre cavalerie occupait les défilés qui se trouvaient sur leurs derrières, ils firent volte-face. Le 10e régiment de chasseurs à cheval et un régiment de dragons, tous deux, je crois, sous les ordres du général Maubourg (1), qui étaient à l'extrême gauche de la ligne de bataille française, firent une charge à fond qui ébranla notre droite dont

(1) La Tour-Maubourg.

Digitized by Google

je faisais partie, le désordre se mit dans notre centre et gagna notre gauche ; les Français en profitèrent ; la déroute des Espagnols fut complète ; il faut rendre pourtant justice à quelques régiments qui, en succombant, se couvrirent de gloire. Je citerai comme exemple un bataillon de mille hommes de Gardes wallonnes que j'ai vus, trois jours après la bataille, morts et couchés sur le dos, les trois rangs bien formés, les officiers et les sous-officiers à leur rang de bataille. Enfin on aurait pu prendre le contrôle et on aurait vu qu'il n'y manquait personne. Il n'y avait pas un de ces malheureux qui n'eût au moins trois ou quatre blessures mortelles. Je pourrais aussi citer ma compagnie qui se fit toute tuer en cette affaire. Au reste, tous les Espagnols qui se trouvèrent à cette bataille, dite de Medellin, auraient mieux fait de suivre cet exemple, car les Français ne firent pas de prisonniers dans ces vingt-quatre heures. Ainsi tout ce qui fut pris fut fusillé ou mitraillé contre la muraille de l'église d'un village nommé Benito. A cette bataille, notre général en chef Don Gregorio de la Cuesta reçut trois blessures, dont un éclat d'obus à la tête. Mon cheval fut tué dans cette journée d'un coup de biscaïen et comme j'avais reçu, trois jours auparavant, en traversant la Sierra-Morena, un coup de pointe dans l'aine droite, je n'eus pas la force de me dégager assez promptement, de sorte que je fus pris sous mon cheval. Le choc fit rouvrir ma blessure et, néanmoins, dans cette triste position, je reçus encore dix-sept coups de sabre en cherchant à me défendre. Enfin, voyant que tous ceux qui se rendaient autour de moi étaient fusillés à l'instant, je pris le parti de faire le mort et je fus dépouillé ; fort heureusement que mes bottes firent envie à un soldat français ; car, pour les avoir, il fut obligé de me retirer, toujours me croyant mort, de dessous mon cheval. Sans lui, j'y serais resté, car je n'aurais jamais eu la force de me retirer seul. Je demeurai dans cette situation jusqu'à la nuit. Je voulais me lever et chercher à m'éloigner de cet affreux carnage, mais une espèce d'assoupissement causé par la perte de mon sang m'en ôtait le moyen. J'entendis pourtant sonner deux heures à l'horloge de Benito et, ne voulant pas que le jour me surprît, je fis un dernier effort pour me relever. Je ne pus y parvenir et je fus obligé de me traîner à quatre pattes. Ce mouvement me fit un

Digitized by Google

peu revenir et je parvins à me tenir debout. Je vis des feux de tous côtés, mais sans pouvoir distinguer ceux des Espagnols d'avec ceux des Français, de sorte que je me mis à marcher à l'aventure. Je tombai dans un bivouac de voltigeurs français. Ils me traitèrent très bien au premier abord ; mais, ensuite, vint un sergent qui mit en question si l'on devait entendre par la journée d'une bataille le temps qu'avait duré l'action où les vingt-quatre heures qui s'écoulent à partir du commencement de la bataille jusqu'à pareille heure du lendemain et il ajouta : « S'il faut compter, comme je le crois, les vingt-quatre heures, je suis d'avis de fusiller ce jeune prisonnier, car nous avons reçu l'ordre de ne pas faire de quartier. » Tous poussèrent un cri d'horreur. Dans ce moment, mes blessures ne me faisaient pas le moindre mal, mais j'avais perdu une telle quantité de sang que j'étais dans un état continuel de spasmes et je ne connais pas de plus affreuse douleur, ainsi je pouvais entendre de sang-froid tout ce qui se disait sur mon compte et j'avoue même que, dans ce moment, j'aurais désiré qu'on me fusillât pour mettre un terme à l'état d'imbécillité et de souffrance où je me trouvais. Enfin, un autre sergent se leva et dit : « Allons, je vais mener ce prisonnier au général, il ne sera peut-être pas fâché de le voir, puisqu'il parle français et qu'il pourra, par conséquent, lui donner quelques renseignements. »

Le sergent me conduisit chez le général Lefol ; il n'était pas chez lui, ses aides de camp, dont l'un était, je crois, son fils, me reçurent et eurent pour moi toutes sortes d'égards.

Quelque temps après, le général arriva et me fit quelques questions sur l'armée espagnole ; je lui répondis que je n'étais arrivé que dans la nuit, quelques heures avant la bataille, qu'ainsi je ne savais ni la force ni le nom des régiments qui faisaient partie du corps d'armée ; que, d'ailleurs, en supposant que j'en susse quelque chose, j'étais officier espagnol et que, par conséquent, je ne lui dirais rien qui pût faire tort au parti que je servais. Le général me manifesta son mécontentement et se retira.

Je passai la nuit couché sur un sac dans lequel les aides de camp avaient fait mettre un peu de paille. Je leur demandai s'ils pensaient que le général me ferait fusiller au jour, ce que je regarderais comme un véritable service. Ma question parut les affecter

Digitized by Google

et ils me répondirent qu'ils ne pouvaient me répondre de rien, mais qu'ils espéraient qu'il ne serait pas assez cruel pour cela.

Le lendemain, de bonne heure, le général Villatte, commandant la division, vint voir le général Lefol qui était encore au lit. Ce dernier lui dit qu'il avait là un officier prisonnier qui parlait français. On me fit approcher, le général Villatte me fit plusieurs questions et je lui fis la même réponse que j'avais faite au général Lefol, dans la nuit. Il prit un air de bonhomie et me fit conduire chez lui. Après m'avoir demandé mon nom, il parut assez surpris lorsque je le lui eus donné. Il m'apprit qu'il avait servi sous les ordres de mon père dans la gendarmerie de Lunéville, dite « petite gendarmerie », qu'il n'avait eu qu'à se louer de lui et qu'il était charmé de trouver l'occasion d'être utile à quelqu'un de la famille.

Il me remit à un capitaine, son aide de camp, qui eut pour moi tous les soins imaginables. Il fit venir des chirurgiens pour panser mes blessures et il me donna du linge et des vêtements, ce dont j'avais le plus grand besoin, car tout ce que j'avais sur le corps était imbibé de sang.

Le général Villatte décida que je resterais auprès de lui jusqu'à ce qu'il pût m'envoyer en sûreté en France ou auprès de ma mère que je croyais en Allemagne.

Le lendemain, nous nous mîmes en route, le général marchait en tête de sa division et moi dans sa voiture avec un monsieur qui était, je crois, directeur des postes aux lettres de l'armée et à qui le général avait recommandé de me faire donner tout ce dont je pourrais avoir besoin. Nous voyageâmes ainsi, à ce que je crois, pendant deux ou trois jours ; j'étais très faible et avais presque constamment le délire. Le général me faisait coucher tous les soirs dans sa chambre, ayant la bonté de me faire donner ce qu'il y avait de mieux dans la maison. Nous traversâmes le champ de bataille de Medellin, j'y trouvai mon cheval et les gens du général m'aidèrent à reprendre une partie de mes effets éparpillés à la place où j'avais été blessé. Je retrouvai également un petit lingot d'or du Mexique, du poids de cinq onces, que j'avais depuis longtemps attaché en dessous de la palette antérieure de ma selle. Nous arrivâmes au village de Medellin où se trouvait le maréchal Victor, duc de Bellune.

Digitized by Google

La fièvre de suppuration me gagnait et je demandai en grâce au général Villatte de me laisser dans un hôpital ou n'importe où, mais que je souffrais trop pour continuer de voyager. Le général eut la bonté de me conduire lui-même chez le maréchal Victor, il me recommanda très chaudement et obtint pour moi un ordre pour que tous les soins et tous les égards me fussent prodigués.

Malheureusement pour moi, un officier prisonnier et parlant très bien français, me voyant dans l'impossibilité, en raison de mon état de santé, de pouvoir exiger l'exécution des ordres du maréchal, s'offrit pour faire valoir mes droits et, en conséquence, me demanda de lui confier la lettre de recommandation dont j'étais porteur. Deux jours après, cet officier disparut en emportant ma lettre. Je fus dirigé sur Truxillo et confondu avec les autres prisonniers.

La garnison de Truxillo était composé d'infanterie hollandaise qui exerçait toute espèce de cruautés sur les prisonniers. Nous étions tous grièvement blessés; Simon de Villamajor se trouvait avec moi et, pendant qu'on lui fit l'amputation du poignet, il ne cessa de conserver sa gaieté habituelle. Nous étions dans le même local 87 officiers ou cadets réunis; il y avait un officier et ses deux fils, dont l'un âgé de treize ans et l'autre de onze. L'aîné avait une vingtaine de coups de sabre sur la tête, le visage et les bras, pas très graves, mais il n'y a pas de doute que cet enfant sera resté défiguré; le cadet avait un assez fort coup de sabre sur la tête, un autre sur le bras gauche et une balle lui avait brisé la clavicule droite; nous avions été obligés de ficeler ce dernier comme une carotte de tabac afin de l'empêcher de remuer le bras droit.

Après nous avoir fait éprouver toutes sortes de misères, les Hollandais reçurent l'ordre de nous évacuer sur Madrid. Le 1er mai 1809, je fus jeté sur une charrette; le grand air me fit du bien. Le pain qu'on nous donnait était moins mauvais que celui que nous avions reçu pendant le mois entier que nous étions restés à Truxillo et les paysans nous donnaient du lard cru que nous frottions sur notre pain; quelquefois, nous accrochions quelques gouttes de vin.

Après quelques jours de marche, les Hollandais nous remirent à un détachement bavarois et, de ce moment, nous fûmes un peu

Digitized by Google

moins maltraités. Pendant que les Bavarois recevaient notre convoi, un des officiers hollandais qui faisait partie de l'escorte passa de gaieté de cœur son sabre au travers du corps d'un malheureux prisonnier malade. Je ne pus me retenir et, malgré mon état de faiblesse, la colère me donna assez de force pour me jeter sur lui et le frapper au visage. Heureusement pour moi que, dans ce moment, les Hollandais n'avaient pas leurs baïonnettes au bout du fusil, car j'aurais été certainement tué sur place; j'en fus quitte pour force bourrades de canons de fusils et les Bavarois m'arrachèrent de leur mains en disant que mon emportement était bien pardonnable parce qu'il avait été causé par la conduite lâche et cruelle de cet officier hollandais.

Nous marchâmes encore quelques jours sous des escortes bavaroises et, enfin, nous fûmes remis entre les mains des Français et, de cette époque, nous fûmes traités aussi bien que des prisonniers de guerre pouvaient l'être. Les forces et la santé me revenaient de jour en jour; je me rendais utile à mes camarades et aux Français en leur servant d'interprète; les officiers qui commandaient l'escorte me faisaient presque toujours manger avec eux. Je dois rendre justice à mes compagnons d'infortune, ils ne furent jamais jaloux des égards que les Français avaient pour moi, du reste ils y trouvaient leur avantage, puisque, par mon intermédiaire, ils obtenaient souvent des douceurs. En arrivant à Madrid, le commandant de notre détachement demanda, sachant que c'était mon désir, qu'on ne m'enfermât pas et dit que je pouvais présenter dans Madrid des personnes marquantes qui se chargeraient de me servir de caution, mais l'ex-colonel du régiment de « Granaderos », d'Estado, qui se trouvait là et qui était pour Joseph, s'y opposa — en ajoutant qu'aucun prisonnier ne pouvait résider dans la capitale sur parole. Plusieurs personnes notables de Madrid sollicitèrent pour moi, mais en vain, cette autorisation. L'ex-colonel d'Estado nous tourmentait sans cesse pour que nous prissions du service pour Joseph, il me disait que je pourrais rester sur parole à Madrid si je voulais prêter serment que, si jamais mes blessures me permettaient de continuer mon service, je ne servirais que Joseph. Je lui répondais que je me croyais bien réellement estropié pour le reste de mes jours, mais que ce

Digitized by Google

serait un acte de soumission à Joseph et que je ne le reconnaîtrais jamais pour roi d'Espagne.

Nous étions arrivés à Madrid un dimanche matin, nous devions en repartir en deux détachements, l'un le samedi suivant, l'autre le lundi. Comme j'étais un des plus blessés et, par conséquent, de ceux qui avaient le plus besoin de repos, je devais faire partie du deuxième convoi ; mais, le vendredi soir, l'ex-colonel d'Estado me tourmenta tant pour faire ma soumission à Joseph que je pris le parti de quitter Madrid le plus promptement possible pour me débarrasser de ses importunités et il ne me fut pas difficile de déterminer un des prisonniers, qui devait partir le lendemain, à prendre sa place *(sic)* quoique l'état des partants fût nominatif. Je partis donc le lendemain à quatre heures du matin, nous étions une centaine d'officiers ou cadets et environ 400 soldats prisonniers.

Le détachement qui nous escortait était composé de sous-officiers et de soldats français estropiés et qui, pour cette raison, s'en retournaient en France et en Belgique avec leurs congés. L'officier qui nous commandait, le plus brave et le plus loyal homme du monde, se nommait Tauzia (1), chef d'escadron d'état-major. Nous étions tous entassés dans de grandes charrettes appelées « galeras », attelées de quatre mules. Les premiers jours, nous fûmes coucher au village de Guadarrama, au pied de la montagne Carpetanos que les Français avaient nommée : Montagne du lion, parce qu'il y a sur la route, à cet endroit, un énorme lion en pierre qui a été placé là pour marquer les limites du royaume de Léon d'avec celui de la Nouvelle-Castille. J'eus l'occasion, dans cette première journée, de causer avec le commandant du convoi qui me chargea de dire à mes camarades qu'il était heureux d'avoir été chargé de nous conduire en France puisqu'il

(1) De Tauzia (Jean-Léonard), né à Bordeaux le 13 octobre 1767. Sous-lieutenant au régiment d'Alsace-infanterie le 12 mai 1780 ; son service ne compte que du 13 octobre 1783, époque à laquelle il a atteint l'âge de 16 ans. Lieutenant le 23 mars 1784 ; capitaine le 15 septembre 1791 ; démissionnaire le 12 février 1793. Entré au service du prince régnant d'Issembourg comme chef d'escadron aide de camp le 24 juillet 1805. Attaché à l'état-major général de l'armée d'Espagne, comme chef d'escadron provisoire, le 27 août 1808 ; a servi en cette qualité jusqu'au 31 mai 1814. Nommé chef d'escadron le 6 mars 1817 pour prendre rang et jouir de la demi-solde. Décédé le 2 août 1829. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

espérait pouvoir nous rendre notre position moins insupportable par les soins qu'il comptait nous donner. Le lendemain, au moment où nous nous préparions à nous remettre en route, M. Tauzia me dit qu'il avait reçu dans la nuit un courrier qui lui portait l'ordre de renvoyer, sous parole, un officier prisonnier du détachement, mais qu'il avait regardé sur le contrôle et qu'il ne trouvait pas ce nom. Je lui dis que c'était moi, expliquant la raison qui m'avait forcé de quitter Madrid à la place d'un autre. Alors il me dit que plusieurs personnes de la capitale avait demandé au général Belliard que je restasse sous parole, que le général l'avait accordé, mais que, comme je ne devais partir que trois jours plus tard, l'ex-colonel d'Estado avait préféré ne m'annoncer cette nouvelle qu'au moment de mon départ, dans l'espoir de pouvoir dans cet intervalle me décider à faire ma soumission à Joseph; que quelques heures après mon départ, il était venu au Retiro et que, ne me trouvant plus, il s'était fait expliquer la raison de mon absence et avait été de suite en rendre compte au général Belliard, qui lui fit une scène pour n'avoir pas exécuté l'ordre qu'il lui avait donné de me faire sortir de prison sous parole, et qu'enfin on avait dépêché un courrier pour me faire revenir afin que les personnes de marque qui s'étaient intéressées à moi ne pussent pas croire que le général Belliard avait voulu les tromper en me faisant partir. Le commandant Tauzia ajouta que j'étais libre et qu'il allait voir s'il ne pouvait pas trouver un paysan et une mule pour me faire reconduire à Madrid; je lui répondis que je ne m'exposerais pas à retourner sur mes pas sans escorte, parce que les paysans ne voulant pas admettre de prisonniers sur parole, m'assassineraient plutôt que de me laisser retourner volontairement là où il y avait des Français. Je lui demandai donc de continuer ma route avec lui et il m'assura que j'étais absolument libre de faire ce que je voudrais. Depuis ce moment, je voyageais comme bon me semblait, presque toujours à cheval sur les chevaux de M. Tauzia et nous logions ensemble; mais, en général, je préférais rester avec les autres prisonniers. Durant toute la route, mes compagnons et moi n'avons eu qu'à nous louer des bons procédés de notre escorte et, surtout, de son chef. En arrivant à Valladolid, je marchais avec les autres prisonniers et les habitants

Digitized by Google

s'approchaient de nous pour nous donner quelques secours tant en argent qu'en linge et en vêtements, lorsqu'un homme assez bien mis m'aborda et me dit à demi-voix : « Vous êtes chevalier de Malte et je désirerais bien vous entretenir un instant en particulier. Je tâcherai d'entrer dans la prison où on va vous conduire et, lorsque vous me verrez entrer, approchez-vous de moi. »

Je lui répondis que je pouvais circuler en ville, qu'il me donnât un rendez-vous et que je m'y rendrais.

Il me donna l'adresse d'un libraire et, en même temps, l'heure où je l'y trouverais. Dans la journée, je me rendis au rendez-vous et, là, mon homme me dit : « Je suis « apoderado » d'un bien appartenant à l'ordre de Malte, vous portez la décoration de cet ordre, votre parole doit me suffire ; j'ai des fonds entre les mains et vous pouvez en disposer. » Je lui fis observer que je n'étais chevalier que de dévotion et que, par conséquent, je n'avais rien à prétendre sur les fonds de l'ordre. Il me répondit que cela ne faisait rien ; alors, je pris 400 réaux, il se récria sur la modicité de la somme, mais je ne voulus pas en prendre davantage. Pourtant, il me dit que si je voulais, je pouvais en prendre davantage pour donner aux prisonniers. Je me fis encore compter 800 réaux pour eux et il me livra le tout sur ma quittance.

Lorsque nous arrivâmes en Biscaye, nous n'étions plus qu'une douzaine d'officiers ou cadets et tout au plus une centaine de soldats, le reste était resté, les uns morts en route, d'autres malades dans les hôpitaux, quelques-uns avaient pris du service dans les troupes de Joseph, mais la grande majorité s'était échappée. Lorsque le convoi arriva à Bayonne, nous n'étions plus que deux officiers et une vingtaine de soldats, encore mon compagnon était-il un officier des corps de nouvelle levée, ce qui fait que nous ne nous fréquentions pas. Arrivés sur la place d'armes, le commandant Tauzia me dit que les charrettes allaient retourner en Espagne et que, ne voyant plus que moi d'officier présent, tous les effets dont elles étaient chargées m'appartenaient de droit ; que, vraisemblablement, j'en tirerais beaucoup moins que cela ne valait, mais que ce serait toujours cela. Tout le long de la route, depuis Madrid, les habitants nous avaient donné des couvertures, des matelas, du linge et des vêtements ; presque tous mes cama-

Digitized by Google

rades, s'étant échappés, avaient abandonné leurs effets, de sorte que je me trouvais aussi propriétaire d'une grande quantité de valises bien garnies. On vida les charrettes sur la place et les sous-officiers et soldats qui nous avaient escortés m'aidèrent à vendre à la criée tout ce que j'avais. Le tout pouvait bien valoir de mille à douze cents francs et je n'en tirai que de 80 à 90 francs. Je me trouvai encore très heureux puisque je ne comptais sur rien de tout cela.

A peine avais-je terminé ma vente, je me promenais sur la place, le commandant Tauzia s'était rendu à l'état-major pour rendre compte de sa mission qui était terminée, lorsque deux gendarmes m'accostant, me demandèrent en mauvais espagnol qui j'étais et ce que je faisais dans les rues. Je leur répondis en français que j'étais prisonnier de guerre, qu'on m'avait toujours laissé libre et que j'attendais le chef d'escadron qui nous avait amenés jusqu'à Bayonne pour prendre ses ordres. Ils me répondirent que cet officier n'avait plus rien à démêler avec moi et ils me conduisirent à la citadelle ; ils me remirent entre les mains du concierge qui me fit entrer dans une grande casemate dont il laissa la porte ouverte en me défendant d'en passer le seuil.

Au bout d'une heure, je vis arriver une douzaine de galériens conduits par un garde-chiourme qui les fit entrer dans ma casemate, le geôlier me demanda si je voulais rester en si bonne compagnie ou si je préférais être à la pistole : ce qui voulait dire avoir une chambre à moi seul, et il me fit observer que, dans ce cas, il faudrait que je payasse tant par jour et me demanda si j'avais de l'argent. Sur ma réponse affirmative, il me présenta à sa femme et m'admit à sa table. Dans la soirée, il me proposa d'accompagner sa famille sur le glacis pour nous promener. J'y rencontrai quelques dragons qui nous avait servi d'escorte depuis Madrid ; je leur racontai ma mésaventure et mon incarcération et ils se mirent de suite à la recherche du commandant Tauzia pour lui rendre compte.

Celui-ci fit à l'instant toutes les démarches nécessaires pour me faire mettre en liberté et, le soir même, les dragons vinrent me porter l'ordre écrit pour que je pusse sortir de la citadelle. Je fus loger chez le commandant et, le lendemain, je reçus une feuille

Digitized by Google

de route pour me rendre isolément à Angoulême où je devais trouver le dépôt de prisonniers dont je devais faire partie. Ma feuille de route mentionnait que j'avais droit au logement et à un franc par gîte d'étape. Je quittai donc Bayonne et arrivai à Mont-de-Marsan sans avoir dépensé un sou, les habitants se faisant un devoir, sur toute la route, d'héberger gratis les prisonniers.

En me présentant à la municipalité de Mont-de-Marsan pour que l'on me délivrât mon indemnité et mon billet de logement, je trouvai le maire qui, connaissant ma famille, voulut me loger et eut pour moi les plus grands soins. Lorsque j'arrivai à Bordeaux, j'appris que Mme de Donnissant, à laquelle j'avais fait écrire (ne pouvant me servir de mes mains blessées), n'y était pas, mais qu'elle avait écrit à une personne de sa connaissance pour qu'elle eût soin de moi lors de mon passage dans cette ville. Les amis de cette dame avaient avisé le bureau des passages, je fus envoyé chez eux, ils me prêtèrent en son nom la somme de cinq cents francs.

Deux jours après, je me remis en route pour Angoulême où j'arrivai sain et sauf, le gousset assez bien garni et pourvu d'un bon habit d'uniforme et d'un peu de bon linge.

Je me croyais, en arrivant à Angoulême, au bout de mes peines et de mes fatigues, mais pas du tout. J'appris que le gouvernement avait trouvé que cette ville était trop voisine des frontières et que, peu de jours auparavant, on avait fait évacuer tous ceux qui s'y trouvaient sur le centre de la France et que l'on me dirigerait le lendemain sur Dijon. M'étant présenté chez le commissaire des guerres pour y recevoir une feuille de route, je lui demandai s'il ne lui serait pas possible de me faire passer par Paris où j'avais quelque espoir de trouver ma mère ou, du moins, quelques personnes qui pussent me secourir. Il me répondit qu'il ne le pouvait pas. L'autorité militaire la plus élevée en grade qui se trouvait à Angoulême était le capitaine de gendarmerie, j'obtins de lui l'autorisation de me rendre à Dijon en passant par Paris.

Le lendemain matin, je quittai Angoulême pour Paris avec un détachement composé, à ma grande satisfaction, des cavaliers invalides qui nous avaient servi d'escorte de Madrid à Bayonne et qui retournaient en Belgique, leur patrie.

Digitized by Google

En arrivant à Paris, j'y retrouvai ma mère; quelque temps après, nous vîmes arriver mon jeune frère que des généraux français avaient trouvé abandonné à Madrid et qu'ils avaient ramené jusqu'à Paris. Je fus présenté à cette époque au ministre de la Guerre, duc de Feltre, qui me proposa d'entrer dans un des quatre régiments étrangers au service de la France. Je n'acceptai qu'après que le ministre m'eut donné sa parole d'honneur que je ne serais pas envoyé contre l'Espagne et il m'envoya (6 août 1809) au 1er régiment étranger (La Tour d'Auvergne). En partant de Paris pour aller rejoindre à Belfort où était le dépôt, je croyais y trouver mon brevet de capitaine; mais, en y arrivant, M. Bayuls de Montferré, qui y était chef de bataillon, me dit que je n'étais que lieutenant et que tous les officiers qui se trouvaient dans ma position, à commencer par lui, avaient perdu un grade en entrant au service de France. Je me trouvai avec deux officiers qui, comme moi, avaient été pris au service d'Espagne, et ils me dirent que nous allions bientôt rejoindre le reste du régiment qui était à Naples et que nous y retrouverions plusieurs de nos anciens camarades. En effet, peu de temps après, nous reçûmes l'ordre de partir; mais, après avoir passé Lyon, M. de Montferré reçut l'ordre de changer de route et de marcher avec son bataillon sur l'Espagne. En même temps, le ministre lui écrivait que si les trois officiers qu'il avait sortant du service d'Espagne, voulaient le suivre, il en serait charmé, mais qu'il ne pouvait nous y forcer pour la raison qu'il avait pris l'engagement contraire vis-à-vis de nous.

M. de Montferré nous communiqua la lettre du ministre et, sur notre refus d'aller en Espagne, il nous remit des nominations pour différents corps. Quant à moi, je passai dans le 4e régiment étranger (Prusse) dont le dépôt était à Lille. Ce régiment était employé partie à l'armée d'Espagne, partie en Hollande, où je fus. Je gagnai à ce changement de régiment, car le 4e étant de nouvelle formation, je me trouvai un des premiers lieutenants, tandis que dans la Tour d'Auvergne j'étais un des derniers.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOUVENIRS DU RÉGIMENT DE GUYENNE

Les Cadets-Gentilshommes

Les détails historiques ci-après ont été puisés dans des documents *originaux* : correspondance, pièces officielles, registres de comptabilité, etc., provenant du régiment de Guyenne, et dont les plus anciens remontent à 1777.

L'officier chargé de tous les registres — habillement, solde, ordinaires, etc. — était alors M. de Farincour qui, tour à tour quartier-maître trésorier et capitaine au régiment de Guyenne, y fut nommé lieutenant-colonel en 1792. Depuis la loi du 1er janvier 1791 qui supprimait les noms de provinces et autres, jusque-là portés par les régiments, Guyenne était devenu 21e régiment d'infanterie.

Retiré dans la Haute-Marne, son pays natal, M. de Farincour avait conservé une grande partie des registres longtemps confiés à ses soins. Des parents éloignés de l'ancien lieutenant-colonel de Guyenne ont remis ces registres en parfait état, entre les mains de feu M. le colonel Billet du 21e d'infanterie, stationné à Langres, qui descend, avons-nous dit, du régiment où M. de Farincour avait passé sa carrière. C'est grâce à l'autorisation de M. le colonel Billet que nous avons pu faire, parmi ses documents, quelques recherches nous permettant de donner un aperçu de la vie militaire pendant les dernières années du règne de Louis XVI.

C'est aux « cadets-gentilshommes » de Guyenne que nous consacrons ces quelques pages, à la fois étude historique et respectueux hommage à la mémoire de M. le colonel Billet.

L'institution des cadets-gentilshommes remonte au XVIIe siècle ; c'étaient alors de tout jeunes gens, appartenant à la noblesse, et

Digitized by Google

répartis dans les régiments dont ils portaient l'enseigne, et où ils faisaient l'apprentissage des armes : une ordonnance royale du 25 février 1670 limitait leur nombre à deux par compagnie. En 1682, Louvois créait quatre compagnies où étaient incorporés 4.000 cadets de quinze à vingt ans, mais cet essai ne fut pas heureux, et les cadets, très indisciplinés de prime abord, furent licenciés en 1692 à la suite de nombreuses mutineries.

Rétablies en 1726, à l'effectif de 100 hommes, les compagnies de cadets étaient, en 1729, fondues en deux compagnies de 300 hommes chacune, puis en une seule forte de 600 hommes, licenciée en 1733.

En 1776 enfin, les jeunes militaires sortis de l'École accomplissaient une sorte de stage dans les régiments d'infanterie ou de cavalerie ; ils y servaient d'abord comme simples soldats, puis comme bas-officiers, pour s'initier, avant de porter l'épaulette, à tous les détails de la vie au régiment. C'était une excellente mesure, dont le côté pratique n'échappera à personne.

Il y avait dans chaque compagnie un emploi de cadet-gentilhomme. Ces jeunes gens, bien que portant l'habit de soldat, dont ils recevaient toute l'instruction, y compris la danse, l'escrime et autres arts d'agrément, n'en étaient pas moins candidats officiers et traités comme tels. Les cadets ne prenaient leurs repas ni avec les soldats, ni avec les officiers ; ils formaient une table à part, et leur nourriture était en rapport avec le robuste appétit que possédaient de tout jeunes gens dont la journée se passait en exercices militaires. Les dépenses les concernant étaient réglées par le quartier-maître trésorier qui, à la fin de chaque mois, leur remettait, tous frais payés, le reliquat de leur solde. Lorsque, au bout du mois, un cadet se trouvait devoir encore de l'argent au quartier-maître trésorier, et que ses appointements mensuels étaient insuffisants pour éteindre sa dette, le trésorier ouvrait un nouveau compte appelé « répétition » ou « répétition générale » si ce compte devait être le dernier. Après que le cadet avait remboursé les avances parfois importantes consenties par le trésorier, il était alors déclaré « quitte de toutes répétitions quelconques ».

La solde des cadets était donc en entier entre les mains du

Digitized by Google

quartier-maître trésorier chargé de payer toutes leurs dépenses. On y voit figurer des avances faites par eux au soldat Lajoie, de la compagnie colonelle (qui les aidait sans doute à entretenir leurs effets et armes), des objets de toilette et autres dépenses dont le détail sera donné plus loin.

Il n'y avait pas jusqu'à l'argent venant de leur famille, qui ne leur fût distribué par lui au fur et à mesure des besoins.

Les cadets, on le voit, étaient en tutelle dans toute l'acception du terme, système d'ailleurs fort sage, et qui durait jusqu'à leur nomination d'officier.

Voici, d'après le cinquième registre, le compte de M. de Lesdiguières, cadet-gentilhomme, au mois d'avril 1777. Nous le reproduisons en respectant l'orthographe de M. de Farincour, par qui lesdits registres ont été tenus de 1777 à 1783 inclus.

1er avril 1777. Compte de M. de Lesdiguières. Cinquième registre.

Je dois faire état au 1er avril 1777 à M. de Lesdiguières de vingt-quatre livres, les autres sommes aÿant été comptée et à partir de ce compte, sur laquelle somme il a été donné ce qu'il suit :

	livres	sols	deniers
Le 1er avril pour port de lettre dix sols cÿ	0	10	0
Le même jour pour poudre à tirer quatre sols pour plume quatre sols pour pomade deux sols, total dix sols cÿ	0	10	0
Le cinq avril pour son perruquier quarante sols cÿ.	0	40	0
Le même jour pour habit blanchy et fusil netoÿé seize sols cÿ.	0	16	0
Le même jour à luÿ-même vingt-quatre sols cÿ.	0	24	0
Le sept avril pour foureau d'épée vingt-quatre sols, pour poudre quatre sols six deniers total.	1	8	6
Le même jour pour port de lettre dix sols cÿ	0	10	0
Le même jour pour boucles de cinturon dix sols, et fusil éclaircy six sols, total seize sols, cÿ	0	16	0
Le dix avril pour un cols vingt-huit sols, cÿ	1	8	0
Le quatorze avril à l'homme qui fait sa chambre trente sols cÿ	1	10	0
Le seize avril pour blanchisseuse seize sols cÿ.	0	16	0
Le seize pour port de lettre dix sols cÿ	0	10	0
Le dix-huit pour déjeuné à ses camarades trente-quatre sols cÿ.	1	14	0
A reporter.	13	12	6

Digitized by Google

	livres	sols	deniers
Report.	13	12	6
Le dix-neuf avril payé à Montpellier pour un mois de danse quatre livres.	4	0	0
Le vingt-deux avril pour blanchisseuse huit sols cÿ	0	8	0
Le vingt-quatre avril pour draps de castor six livres, sept sols six deniers.	6	7	6
Le même jour pour doublure quatre livres huit sols cÿ.	4	8	0
Le même jour à son chef d'exercice douze livres cÿ	12	0	0
Le vingt-cinq à son maître d'écriture trois livres cÿ	3	0	0
Le vingt-cinq avril payé à l'état-major pour chapeau et épaulette	9	16	3
Le 30 avril pour les déjeuners du mois	3	7	6
Le même jour pour bas racommodés sept sols cÿ .	0	7	0
Le même jour pour blanchisseuse et foureau d'épée racommodée vingt-huit sols	1	8	0
Le même jour payé Agostin pour petit bouton et façon d'une veste et culote cinq livres onze sols trois deniers cÿ	5	11	3
Total.	64	10	0

L'argent dépensé dans le courant d'avril montant soixante-quatre livres dix sols, ne devant que vingt-quatre livres, resté qui m'est dû quarante livres dix sols à faire payer;

Agostin, dont le nom est cité plus haut, est, à n'en pas douter, le tailleur du régiment ; le bottier était un certain La Liberté dont il est aussi souvent fait mention dans les comptes.

Si l'on jette un coup d'œil sur le compte de M. de la Beneray établi en août de la même année, on y trouve également les dépenses les plus variées. En voici quelques-unes :

	livres	sols	deniers
Le neuf aoust, à son maître d'armes, six livres, treize sols, quatre deniers	6	13	4
Le vingt aoust pour bois de lit, paliasse, oreillé et draps douze livres cÿ	12	0	0
Le même jour acheté une chaise de trente-trois sols cÿ.	1	13	0
Le même jour pour pot de chambre et pot onze sols six deniers cÿ.	0	11	6
Le même jour pour lampe six sols cÿ	0	6	0
Le même jour pour plat et gobelet neuf sols cÿ . .	0	9	0
Le même jour pour payer l'auberge trois livres douze sols cÿ	3	12	0

Digitized by Google

	livres	sols	deniers
Donné douze sols pendant la traversée à un matelot pour chapeau (1).	0	12	0
Le vingt-cinq aoust pour matelas acheté vingt-cinq livres cÿ.	25	0	0
Le trente et un aoust pour finir de payer l'ordinaire vingt-quatre sols	1	4	0
Le même jour à lui-même pour payer sa géographie trois livres.	3	0	0

A la fin de l'année 1777, le quartier-maître trésorier écrit que M. de la Beneray, qui a reçu trente-six livres alors qu'il lui en était seulement dû vingt-quatre, se trouvait lui redevoir la somme de douze livres : « laquelle somme, ajoute M. de Farincour, m'a été remise, portant quitte de toutes répétitions quelconques, et à ce *moment fait officier, je ne me suis plus chargé de ses affaires* pour mémoire. »

Cet exemple de M. de la Beneray (ou la Belneraye, le nom s'écrit sur le registre tantôt de l'une, tantôt de l'autre façon), vient à l'appui de notre assertion. Une fois officiers, les cadets s'occupaient eux-mêmes de leurs intérêts.

Quelques mots maintenant de l'habillement des cadets. Ils portaient en 1777 l'uniforme blanc avec le collet, les revers et les parements écarlate piqué de blanc, et les boutons jaunes, tenue de Guyenne depuis la réorganisation du 25 mars 1776.

Le maître tailleur Agostin présente le compte suivant, savoir :

M. de Saint-Légier, attaché à la compagnie colonelle :

	livres	sols	deniers
Avoir fait un habit complet	5	0	0
Avoir fourni 2 aunes 3/4 de drap Lodéve à 7^{l} 4^{s}. . .	19	16	0
— 4 aunes 1/2 de doublure à 1^{l} 4^{s}	5	8	0
Fourny 1 aune 1/2 toille de ménage à 2^{l} 8^{s}	3	12	0
— un collet d'escarlatte	1	0	0
— 2 boucles de culotte.	0	10	0
— 1 douzaine 1/4 de gros boutons à 1^{l} 16^{s} 6^{d} .	2	4	9
— 4 douzaines de petits boutons à 0^{l} 18^{s} 3^{d} . .	4	2	1 1/2
Total.	41	12	10 1/2

(1) A cette époque (août 1777), Guyenne quittait les garnisons d'Aix et de Marseille pour se rendre en Corse.

Digitized by Google

Le même compte est établi pour MM. de la Porte, de Brémond, de la Belneraye, de Plantigny.

Aucune date ne figure sur le registre, où se trouvent plus tard ces mots : « 26 octobre 1780 achetée du galon d'argent pour un soldat-gentilhomme de la compagnie de Peineau 1 livre 5 sols 0 denier. »

Si nous passons maintenant à l'ordinaire des cadets, nous trouvons ci-après l'inventaire, dressé en décembre 1777, des objets à leur usage.

État des effets appartenant à MM. les Cadets :

Nappes, 6; douzaines de serviettes, 4, puis 11; tabliers de cuisine, 6; torchons, 6; assiettes d'étain, 18; plats à ragoût, 2; plats à soupe, 1; cuillers à ragoût, 2; salières de fayence, 4; malle avec sa clef, 1.

Les « soldats-gentilshommes », on le voit, ne mangeaient pas précisément dans de la vaisselle plate; la table leur coûtait en moyenne à chacun 18 livres par mois, chiffre toujours dépassé, étant donné les invités, amis de passage, et autres *extra* qui, de tout temps, ont fait partie intégrante de la vie militaire.

Au mois de mai 1777, le prix du pain était de un sol huit deniers la livre, le bœuf coûtait cinq sols six deniers la livre; enfin, la livre de mouton se payait sept sols. Pendant ledit mois de mai, il avait été consommé 126 livres de bœuf, au prix cité plus haut; quant au mouton et au pain détaillé, écrit le trésorier, ils ne peuvent figurer pour mémoire. Le total général de la dépense mensuelle montait à 202 livres, 14 sols, 0 denier, y compris, dit M. de Farincour, « les gages de Jacquette et les autres frais du mois ».

Jacquette, cuisinière des cadets, était, après l'arrivée de Guyenne en Corse en juillet 1778, remplacée par une femme appelée Rose, assistée d'une récureuse appelée Madeleine, et par un porteur d'eau. Voici les noms des jeunes gens qui, en 1777-78, faisaient, comme cadets, leurs débuts dans la vie militaire ; leur nombre était peu élevé et la quantité de 126 livres de bœuf par mois, sans compter le mouton, formait pour chacun d'eux une ration très raisonnable.

Digitized by Google

C'étaient : MM. de Labbe, de Fontenay, d'Arlanges, de Bresmond, de Saint-Légier, de Laporte, de la Belneraye, de Lesdiguières, Donnemarie, Plantigny.

Ici s'arrête cette courte étude sur les cadets qui, encore presque enfants, commençaient par faire le service de soldat, apprenant ainsi à obéir pour être dignes de commander un jour. Parmi les détails que nous citons, si quelques-uns peuvent paraître puérils, c'est qu'à cette époque ils tenaient une grande place dans la vie militaire. Cela n'empêchait du reste pas nos officiers en herbe de mettre en pratique sur le champ de bataille le dicton « noblesse oblige » ; et les cadets de Guyenne d'égaler en vaillance les légendaires cadets de Gascogne.

Le Casernement du Régiment de Guyenne

La pièce qu'on va lire est, à n'en pas douter, la *minute* d'un rapport sur le casernement, rédigé par M. de Farincour, quartier-maître trésorier. Il est écrit de la main de cet officier qui, tenant tous les registres du régiment, était littéralement chargé du détail.

Ce rapport fait partie des nombreuses pièces qui se trouvent avec les registres de comptabilité de Guyenne ; il n'est ni daté ni signé et ne mentionne pas le lieu où il a été établi. Il paraît même inachevé.

Tel qu'il est, il constitue un curieux document, que nous reproduisons sans y changer quoi que ce soit.

1° Les corps de garde sont en vertu du règlement du 6 Juillet 1766 chauffés au moyen de 60 briquettes de houille du 1er Novembre aux premiers jours de Mars avec en plus un petit fagot par jour et par poste, 40 briquettes pendant le mois d'Avril et les 15 derniers jours d'Octobre, et 6 tourbes de tanneur du 1er Maÿ au 15 Octobre.

2° Fournitures de literie et casernement. — La chambre ordinaire des cazernes se compose de 6 lits, 2 bancs, 1 table, 1 planche à pain, 1 ratelier à armes, et des chevilles placées autour de la chambre pour suspendre les sacs et les effets des soldats.

Le lit se compose de 4 pieds de longueur et de 6 pieds 9 pouces de large, d'une paillasse remplie de 40 à 45 " de paille renouvelée tous les

Digitized by Google

6 mois. D'un matelas de même longueur et largeur que la couchette rempli de laine ainsi que le chevet qui doit avoir 3 pieds de tour : chevet et matelas doivent peser ensemble 35 livres non compris la toile, enfin d'une couverture de laine de 8 pieds de long sur 7 pieds 2 pouces de large.

Une paire de draps de toile demi-blanche, de 8 pieds 6 pouces de long sur 6 pieds 4 pouces de large, changés tous les mois en hiver et tous les 20 jours en été.

Les grenadiers couchent à 2, les fusiliers et chasseurs à 3 dans un même lit. La méthode de coucher à 3 est pernicieuse pour la santé; celui qui se trouve au milieu est exactement à la torture : ces hommes pendant l'été sont accablés de chaleur, ne se reposent point, la sueur qui se communique et le mauvais air qui en résulte causent beaucoup de maladies.

Les lits sont trop courts pour beaucoup d'hommes, les matelas souvent mauvais et malpropres faute d'être assez souvent rebattus et leur toile lavée.

Les couvertures pendant les grands froids sont insuffisantes pour en garantir le soldat, et lorsqu'elles se trouvent *cassées* par la vétusté comme elles sont effectivement la plupart.

La quantité de paille que l'on donne n'est pas suffisante, et les six premiers mois après l'arrivée d'un régiment dans une garnison, les soldats sont très mal couchés et gardent ensuite la vieille paille avec la nouvelle, mais, comme le petit volume de la première a été entièrement foulé, il n'en reste pour ainsi dire que de la poussière qui incommode lorsque on remue les paillasses et gâte les effets des soldats.

Les chambres ont le haut de la fenêtre vitré et le bas garni de volets en bois, ce qui rend la chambre obscure et laisse passer le froid en hiver.....

Cet aperçu d'une chambrée à la fin du règne de Louis XV n'a rien d'attrayant. On voit cependant qu'on s'occupait déjà de ne plus faire coucher les soldats à trois, ni même à deux : mais ce progrès fut long et difficile à réaliser; la coutume malsaine de coucher à deux continua sous la République, le Consulat et l'Empire, et c'est seulement sous la Restauration qu'on y renonça tout à fait. L'appellation de « camarade de lit » a survécu, mais ne s'applique plus, de nos jours, qu'à deux soldats, compagnons de chambrée, dont les lits sont voisins.

H. V.

Digitized by Google

Digitized by Google

SABRE, ÉPÉE, ÉCUSSON DE CROSSE DES ARMES DE RÉCOMPENSE ROYAL
PISTOLET DES ALGÉRIENS

(COMMUNIQUÉ PAR M. LE CAPITAINE BOTTET)

J. LEROY Fils, Editeur — PARI

Digitized by Google

Les dernières armes d'honneur et de récompense

Parmi tous les modes de récompense militaire qui honorèrent le courage du soldat français ainsi que ses services, celui que consacra l'arrêté du 4 nivôse an VIII, relatif aux armes d'honneur et aux prérogatives qui leur furent attachées, ne put disparaître devant l'étoile de la Légion d'honneur et l'éclat des premières distributions aux Invalides et au camp de Boulogne, sans laisser des traces profondes, et dans l'esprit du peuple, et dans celui des gouvernements qui, se succédant en France, durent se souvenir de ce que Bonaparte, général en chef ou premier Consul, avait su faire des récompenses nationales.

L'Empire, en faisant rentrer *de droit* les détenteurs d'armes d'honneur dans la Légion d'honneur, n'avait pas pour cela supprimé les armes de récompense. Jusqu'en 1808, il en fut décerné par le ministre de la Guerre, sans parler des cadeaux faits sous cette forme par Napoléon ou les rois du sang nouveau (1).

La Restauration releva la tradition révolutionnaire, non sans quelque aigreur et sans quelque finesse. Nombre d'armes d'honneur, les premières même, avaient été données aux vainqueurs des Brigands, parmi lesquels on distingue assez difficilement les royalistes purs de ceux que les campagnes appelèrent du nom de chauffeurs; et il est permis de croire qu'en instituant des armes royales d'honneur, *la commission nommée pour l'examen des réclamations des émigrés,* voulut opposer arme d'honneur donnée à Monsieur..., à celles que le Consulat décernait au

(1) Musée de l'Armée, fonds Vanson, documents relatifs à la manufacture de Versailles provenant du bureau central de l'habillement.

Digitized by Google

citoyen ***, en même temps qu'elle ménageait les finances obérées de la France.

Dans sa séance du 30 juillet 1816, elle adopta pour modèle des *armes à livrer en récompense des services rendus dans les armées de la Vendée et du Midi :*

1° Pour les officiers de tous grades et de toutes armes, une épée d'un modèle présenté par M. Manceaux, maître fourbisseur, avec monture et garniture en argent, un ceinturon en cuir noir verni et agrafes d'argent ; et décida qu'il serait gravé sur les deux côtés de la lame : *Vive le Roi.*

2° Pour les sous-officiers, soldats ou tout autre ayant fait le service de l'infanterie, le fusil de garde du corps légèrement modifié, avec garnitures en cuivre argenté et portant sur la poignée une pièce de prise (incrustée) aux armes de France avec, en exergue, la devise : *Vive le Roi,* ainsi que, sur la joue droite, une plaque ovale.

(Le bassinet à recouvrement circulaire devait primitivement être supprimé ; mais, d'après les types de ces fusils existant encore, cette disposition ne fut jamais appliquée.)

3° Pour les sous-officiers, soldats ou tout autre ayant fait le service de la cavalerie, un sabre conforme au modèle de MM. les mousquetaires du Roi (supprimés en 1815), dans lequel on substituait les armes de France à la croix placée entre les branches.

Ces sabres devaient porter la même inscription que les épées et comportaient un ceinturon en cuir verni noir avec une plaque argentée et ornée d'une fleur de lis.

L'inscription attributive : *Donné par le Roi à Monsieur* ***, dut être gravée sur la chape des fourreaux ou sur l'écusson de la joue droite du fusil.

A part le modèle d'épée établi par Manceaux, qui jouissait de la faveur royale, sabres et fusils sortirent de la manufacture de Versailles. L'annuaire des travaux de Boutet porte qu'il y fut fabriqué 507 fusils. Quant aux sabres, il est à remarquer que la décision porte : *Sabres de MM. les mousquetaires du Roi,* sans distinguer entre les deux compagnies. Or, il existe deux modèles de ces armes. Celui de la 1re compagnie — les mousquetaires gris — est muni d'une monture dorée, à l'exception de la croix, et ce

Digitized by Google

modèle présente de nombreuses variantes. Celui de la 2e — les mousquetaires noirs — lequel fut établi à Versailles, semble le seul régulier; 197 sabres de ce modèle furent fabriqués. Ce fut celui qui servit de récompense royale à l'aide de très légères transformations, qui consistèrent dans le remplacement de la croix par une plaque estampée aux armes de France entourées du collier du Saint-Esprit, plaque ajustée par deux rivets, et dans l'inscription de : *Vive le Roi*, sur la lame.

Ces armes furent-elles les seules armes de récompense royale? En 1816, régulièrement oui; et ce furent les seules accompagnées de brevets revêtus de la signature du comte d'Artois, colonel général des gardes nationales de France; mais on en rencontre nombre d'autres portant sur leurs lames l'inscription : *Vive le Roi*. Peut-être faut-il seulement voir là la manifestation de sentiments royalistes ; mais il est permis de croire aussi que les princes, à leur retour en France, dès mars 1814, décernèrent sans méthode, comme ils le firent pour les décorations dont est issu le *Lis*, des armes de récompense, et que la décision du 30 juillet 1816 ne fut que la consécration des témoignages de la reconnaissance royale, d'après un mode déjà usité lors de la première Restauration.

Aux élèves sortant des écoles militaires, le Roi donnait, en même temps que leur premier brevet, des armes des modèles réglementaires : sabre de cavalerie des deux modèles 1822, d'infanterie modèle 1821, et épée modèle 1815. Cet usage, renouvelé d'avant la Révolution et que Louis XVIII consacra lui-même, ne paraît pas antérieur à 1822, car on ne trouve jamais d'armes des modèles 1816 portant l'inscription : *Donné par le Roi*. Celles de ces armes qu'on rencontre le plus fréquemment sont d'ailleurs des sabres de grosse cavalerie modèle 1822, lesquels ont été mis en vente il y a quelque dix ans par la direction de l'artillerie, et provenant de l'arsenal de Vincennes où ils étaient restés sans être attribués.

Après les trois glorieuses, ce témoignage d'estime, qui rappelait l'octroi de l'ordre de Saint-Lazare, prit le caractère d'une récompense nationale.

Les volontaires de la Charte avaient paru au gouvernement

Digitized by Google

nouveau susceptibles de créer de gros embarras. Réunis dans un régiment commandé par un colonel improvisé, Buchez Hilton ; transférés, sous prétexte de compléter leur instruction, des casernes de Paris à celle de Courbevoie, ils furent dissous, envoyés en Afrique, aux zouaves d'abord, au 67e ensuite, et ne déméritèrent pas des trois couleurs dont ils avaient salué la nouvelle aurore.

La *commission des récompenses nationales* nomma 249 d'entre eux au grade de sous-lieutenant ; il leur fut attribué 150 sabres d'infanterie, 4 de grosse cavalerie et 95 de cavalerie légère ; et le ministre de la Guerre décida que pour ne créer entre eux et les élèves des écoles militaires aucune différence, l'inscription : *Donné par le Roi,* serait gravée sur la lame de ces armes.

Les nouveaux sous-lieutenants tinrent du reste à prouver, sous le soleil d'Afrique, que le ministre avait eu raison. Plusieurs d'entre eux parvinrent aux plus hauts grades de la hiérarchie militaire et, parmi eux, le général D..., un cavalier qui a joué un rôle marquant dans la réorganisation de la cavalerie française.

Dès lors, la tradition de décerner des armes d'honneur disparut en France, ainsi que l'usage d'accorder, avec leur brevet, des armes aux élèves des écoles militaires ; en effet, on ne saurait considérer comme de véritables armes d'honneur celles offertes, de temps à autre, à des généraux, soit par le Roi, soit par des souscriptions particulières.

Cette tradition, le duc de Dalmatie la fit cependant revivre pour les indigènes de l'Algérie qui ressortissaient alors de son département. En 1844, il fit à M. Lepage-Moutier, arquebusier et fourbisseur, la commande de sabres, fusils et pistolets de modèle arabe, destinés à récompenser les services rendus à la cause française.

En 1852, cet usage persistait. Le fournisseur, sur l'invitation du général Daumas, livra alors dix paires de pistolets à 250 francs, quatre sabres de mameluck à 450 francs et six à 360 francs.

C'est une de ces armes, le pistolet établi primitivement à pierre, puis à piston, qui vient d'être offerte au Musée de l'Armée

Digitized by Google

par M. Fauré-Lepage, qui possède encore les modèles des autres armes exécutées par son prédécesseur. Ce souvenir de la conquête est digne de figurer non loin de ceux du maréchal Bugeaud, en mémoire du sang que les Algériens n'ont point ménagé à leur nouvelle patrie; digne aussi de figurer à côté des armes d'honneur d'antan, récompense française et démocratique entre toutes, une des premières pour nos vieux soldats.

Bien avant le médaillon de vétérance, ils eurent le droit d'emporter, après vingt-quatre ans de service, leur sabre, fidèle compagnon de guerre. L'Empire conserva cette tradition monarchique, et c'est ainsi qu'on rencontre de vieux briquets souvent munis de lames fantaisistes, gravés du nom de l'*ancien*, portant même quelquefois la devise des gardes nationales de 1830, et qu'on revoyait jadis au côté de ceux qui revêtaient à certains jours leurs légendaires uniformes. C'étaient, là aussi, d'humbles armes d'honneur dont nous sentons tout le prix, nous qui ne reverrions pas sans émotion notre premier fusil.

Capitaine M. Bottet.

Les éléments de cet article ont été tirés des archives du Comité technique de l'Artillerie, en vertu d'une autorisation spéciale de M. le Ministre de la Guerre, pour l'établissement d'un historique de la Manufacture de Versailles.

Digitized by Google

Souvenirs du Marquis de Pastoret

CAMPAGNE DE 1813

(Suite)

Le 1er mai, eut lieu le combat de Weissenfels, affaire sanglante, et présage d'une plus sanglante encore; les ennemis, repoussés, s'éloignèrent rapidement, et l'armée prit la direction du nord le 2 mai, au matin. Le comte de Lauriston faisait l'avant-garde de nos corps, et s'allait joindre dans Leipsig à l'armée de l'Elbe, que le Vice-Roi commandait. L'Empereur le suivait avec son état-major et sa Garde. Le prince de la Moskowa conduisait le centre, et le duc de Raguse était en arrière avec ses deux divisions; une pareille masse devait se mouvoir sur des routes différentes et par l'effet des circonstances.

L'Empereur se trouvait sur une route à l'ouest, en avant, et le prince de la Moskowa plus à l'est. L'armée partie assez matin, s'avançait en bon ordre, et ne s'attendait point au combat. Cependant quelques coups de feu se firent entendre en avant de Lutzen, la fusillade devint assez vive; et le prince de la Moskowa, qui s'avance pour reconnaître, est ramené par deux régiments de cosaques qui le tournaient et le suivaient de près. Joinville, ordonnateur en chef du quartier général, se trouve sur sa route, il l'envoie à Lutzen appeler la Garde; la Garde n'y était point : deux bataillons se rencontrent qui se forment et arrêtent les cosaques; le prince de la Moskowa rejoint son corps, l'ennemi déploie son front de bataille et l'affaire s'engage. L'Empereur averti revient au galop et fait suivre la Garde; il arrive, il voit plier une partie des troupes qui combattaient, il les ramène; le duc de Raguse entre en ligne, mais sans effet; le feu terrible des batteries ennemies augmente sans cesse; nos corps arrivent l'un après l'autre,

Digitized by Google

au pas de charge; ils fatiguent l'artillerie ennemie, mais ne l'arrêtent pas et, pendant cinq heures, le champ de bataille n'offre sur une ligne de deux lieues que le spectacle d'une retraite précipitée succédant à une charge hardie. Déjà, quelques régiments alliés refusent de marcher; déjà, ce village pris et repris deux fois, va être abandonné; l'Empereur se tourne vers la Garde qu'il fait avancer; « Allons, f..., leur dit-il, c'est ici qu'il faut montrer ce que nous sommes; ne me brûlez point de cartouches, le coup à bout portant, et enlevez-les-moi à la baïonnette. Preste et ferme et vouz en serez bientôt quittes. Général Roguet, ajoute-t-il, vous m'en répondez sur votre tête. » Il était quatre heures, la Garde fait un mouvement, les soixante pièces d'artillerie, réunies sous la conduite du général Drouot et du comte Dulauloy, partent au galop, une division fraîche qui arrivait donne un corps de réserve, le comte Bertrand se montre en arrière de l'ennemi, le maréchal duc de Tarente entre en bataille par la gauche, avec les deux premiers régiments du corps du Vice-Roi; le combat recommence avec une nouvelle fureur, Kaïa est emporté; en vain, les confédérés hâtent l'arrivée de Miloradovitz et du renfort qu'il amène : rien ne se présente. L'Empereur, certain de l'arrivée du Vice-Roi, change sa direction, déborde les Russes par la droite, et s'apprête à les tourner. Le Vice-Roi les prend en flanc sur la gauche et les place comme entre deux feux; ils cèdent enfin, ils abandonnent ces plaines où ils avaient marqué leur triomphe, ils fuient, mais avec une sorte de fermeté encore, ils laissent derrière eux les corps les plus entiers et effectuent leur retraite en bon ordre; c'en est fait cependant, l'espérance qu'ils avaient conçue est anéantie, et la France a repris aux yeux de l'Allemagne effrayée sa force et son influence redoutée.

Plusieurs détails assez curieux se rattachent à cette bataille et quelques-uns méritent d'être rapportés. Jamais on ne compta mieux sur la victoire. Jamais on ne mit plus de soins à en assurer le succès et à en diriger les suites; toute la famille royale de Prusse s'était réunie pour exciter l'armée; d'un côté, on parlait de l'immense avantage de la victoire; de l'autre, on en exagérait la facilité. « Monsieur, me disait un officier prussien blessé, prisonnier, la chose du monde qui nous a le plus étonnés, a été de trouver une

Digitized by Google

résistance quelconque; on nous avait assuré que l'Empereur n'était point ici, que l'armée était commandée par le duc de Raguse que nous ne craignons guère, qu'il n'y avait pas dix pièces de canon et que les trente mille hommes dont on composait toutes vos forces n'étaient que des enfants de quinze à seize ans : comment voulez-vous que nous ne comptassions pas sur la victoire? »

D'un autre côté, tout était déjà préparé pour en profiter; un comité de quatre personnes devait régir les affaires de l'Allemagne et exercer, en quelque sorte, dans les premiers moments, les fonctions qu'on avait voulu, à la fin du XV^e^ siècle, attribuer à la Chambre aulique. M. de Kosciubey devait présider, M. de Stein était vice-président, M. de... et M. de Stadion étaient les deux autres membres. M. de Kosciubey, plus adroit que les autres, différa son départ jusqu'au moment où les choses seraient décidées. M. de Stein était accouru et l'on trouva son nom dans la liste des logements de Dresde; mais M. de Stein était aveuglé par sa haine contre la France et faisait céder toutes ses lumières à sa passion. Son seul projet, sa seule ambition était de nous détruire. Il faut pourtant lui rendre justice en ce point, qu'il était conduit par la conviction la plus intime, et qu'il ne cachait pas même aux Français son sentiment à cet égard. Le ministre de Saxe, M. de Senft s'était rangé ouvertement à son parti; M. de Metternich y inclinait beaucoup. Tout avait semblé promettre la victoire jusqu'à l'instant de la défaite. Un des avantages les plus grands de la bataille de Lutzen, fut de vieillir d'abord nos jeunes soldats; ces conscrits levés pendant un mois *(sic)* et exercés pendant un autre, étaient novices le 1^er^ mai. Ils étaient vétérans le 3, et rien ne devait plus étonner des hommes qui avaient pu soutenir, cinq heures de suite, les charges répétées de la cavalerie et le feu d'une artillerie à laquelle on ne pouvait d'abord rien opposer.

L'Empereur le sentait bien, et il ne regarda pas ce résultat comme un des moindres fruits de la victoire. Avec celui-ci, un des plus importants, sans doute, fut l'extrême étonnement de l'Europe. Les confédérés, qui sentaient aussi de quelle force devait être le coup frappé dans de semblables circonstances, résolurent, avec une présence d'esprit digne de quelques éloges, de le retarder au moins autant qu'il serait en eux.

Digitized by Google

Un courrier, parti du champ de bataille de Lutzen, alla dans Cracovie annoncer notre défaite; un autre alla en porter la nouvelle à Vienne. Au premier bruit de son arrivée, Vienne se lève tout entière; la haine comprimée se manifeste partout, le Conseil s'assemble. M. de Narbonne, interdit, ne sait qu'opposer à une nouvelle dont les détails semblent attester la vérité. L'Autriche se décide à profiter du moment, à venger ses outrages anciens et à détruire cette puissance autrefois rivale et naguère tyrannique. Pendant ces divers mouvements, quinze heures se passent; et le courrier de l'Empereur, retardé par de longs détours et par une marche plus lente, arrive avec ses lettres. M. de Narbonne court les porter partout, mais le cabinet de Vienne ne veut croire que ce qu'il désire et M. de Narbonne est repoussé. Cependant les bruits de notre victoire se répandent; à mesure qu'ils s'accréditent, la tristesse reparaît avec eux; on ne sait pas encore quelle opinion l'on doit avoir, mais on craint déjà l'opinion qu'on a eue. Tout se confirme enfin, la vérité se fait connaître et l'empereur d'Autriche, étonné, voit arriver le vice-roi d'Italie avec un ultimatum, trop sévère sans doute, mais donné dans la capitale de la Saxe même. Au même instant, M. de Bubna partit et nous le vîmes arriver le 10 à Dresde, où l'Empereur l'attendait depuis deux jours (1).

On a pu remarquer, dans le récit de la bataille de Lutzen qui a été envoyé à Paris et dans les nouvelles subséquentes, un ton de modération auquel nous n'étions plus accoutumés; on aurait fait la même remarque en lisant le bulletin russe. Il semble que les deux partis, fatigués de la guerre, ne cherchent mutuellement qu'à s'ouvrir une route de paix, et tout ce qui entoure l'Empereur, au moment où j'écris, porte à peu près l'empreinte du même sentiment. Cette opinion sera-t-elle vérifiée? Cette espérance sera-t-elle réalisée? Nous l'ignorons encore; en attendant les événe-

(1) Le prince de Neufchâtel avait écrit du champ de bataille au roi de Bavière; quelques jours après, il lui envoya plus de détails et voici comment il finissait sa lettre... «Nos voisins commencent à devenir plus aimables, ils ont donné le commandement de leur armée au prince de Schwarzenberg. Plusieurs conversations que j'ai eues avec cet ambassadeur, soit à la Cour, soit dans des parties de chasse, m'ont mis à même de lui faire connaître la puissance de la France, et de faire pressentir à son maître que, s'il pensait à remuer, ce serait une occasion toute facile de faire marcher deux cent mille hommes de plus. (Note du marquis de Pastoret.)

Digitized by Google

ments qui vont suivre, je reprends, pour accomplir ma tâche, le récit des événements qui ont précédé.

Le lendemain de la bataille de Lutzen, l'ennemi qui se retirait fut atteint près de Pegau. M. de Wittgenstein qui commandait, le même qui avait pris Polotsk et combattu à la Bérésina l'année dernière, avait disposé dans des localités favorables une résistance assez vigoureuse pour nous arrêter quelque temps : ses dispositions n'eurent que peu de succès, les positions furent enlevées, et nous continuâmes notre marche en chargeant toujours les Russes qui formaient l'arrière-garde de l'armée confédérée ; le 7 au soir, nous arrivâmes à Görlitz (?), et nous en repartîmes de bonne heure le 8 ; notre journée ne devait être que de six lieues ; nous avançons assez rapidement en suivant l'Empereur qui nous devançait d'un heure ; mais tout à coup, un murmure sourd arrive jusqu'à nous. Ce n'est point à Wilsdruf, c'est à Dresde que nous allons coucher. « Dresde, Dresde, répètent les soldats, allons à Dresde. » On interroge, on s'enquiert, rien n'était plus vrai : les Russes avaient évacué la vieille ville et passé l'Elbe. Le Vice-Roi, toujours le premier aux grandes et aux bonnes choses, y était rentré deux heures après, et l'Empereur y arrivait après lui. Nous hâtâmes notre marche ; à une heure du soir environ, nous nous trouvions sur une colline à une lieue et demie, mais en vue de la ville. De là, le coup d'œil était admirable ; ces riches plaines que l'Elbe arrose, ces arbres fertiles, ces beaux monuments, cette grande cité, ces campagnes riantes éclairées par le soleil du soir ; derrière le fleuve, des nuages de fumée, qu'élevaient d'espace en espace les batteries ennemies ; autour de nous, la Garde, en grande tenue, arrivant au pas accéléré ; les chants harmonieux d'un corps de troupes italiennes qui répétaient une chanson de leur pays ; les mots piquants et spirituels de nos soldats ; les sons de la musique militaire qui nous précédait ; la joie que répandait dans tous les cœurs et sur tous les visages un avantage brillant, et l'accomplissement d'un vif désir ; tout cet ensemble réuni formait une scène que l'on ne pouvait apercevoir sans émotion et sans plaisir, et dont le souvenir vivra longtemps chez tous ceux qui ont pu y prendre part.

L'Empereur prit sur le champ ses précautions pour assurer

Digitized by Google

la suite de la victoire ; la nuit même, on commença à jeter un pont sur l'Elbe, à côté de ce fameux pont de pierre de seize arches, dont la rupture ordonnée par le prince d'Eckmühl, deux mois avant, avait pensé soulever la Saxe ; mais, dès que le jour vint à paraître, les batteries et les tirailleurs russes dérangèrent nos travailleurs ; on se battit avec assez de vigueur toute la journée ; et le soir, si l'on en croit les habitants, ils annoncèrent que si on cherchait à forcer le passage, ils brûleraient la ville avec des bombes ; on ne tint aucun compte de cette menace, et le lundi matin, en effet, il nous jetèrent quelques obus, mais sans succès, et vers la fin du jour, instruits que l'on avait passé l'Elbe plus haut, et fatigués de perdre inutilement des hommes et des pièces que nous démontions avec nos boulets, ils se retirèrent tout à fait pour aller prendre position à douze lieues plus loin, à Bautzen, sur la route de Silésie.

Bientôt l'armée française rejoignit ; quelques affaires partielles furent successivement engagées, mais sans résultats positifs, et l'Empereur quitta Dresde pour hâter les mouvements : nous traversâmes Bischofswerda ou du moins ses décombres, car des ruines étaient tout ce qu'on avait laissé ; et, au milieu de ces ruines, erraient encore quelques femmes, quelques vieillards et quelques enfants qui venaient chercher la chambre où ils étaient nés, ou la la maison où ils espéraient mourir, et qui, à l'aspect de cette troupe leste et brillante, retenaient à demi les larmes que leur arrachait la douleur. On a dit et on dira que Bischofswerda a été brûlé par les troupes italiennes. J'ai entendu les habitants eux-mêmes en accuser les ennemis et donner le détail de leur malheur. L'Empereur leur promit de faire rebâtir leur ville.

Bischofswerda est la patrie de Bischofswerder, favori, ministre et prophète de l'empereur *(sic)* Frédéric-Guillaume, qui partagea avec Madame de Biez toute la puissance de ce règne bizarre. Je ne l'aurais pas rappelé si Bischofswerder ne nous ramenait à quelques idées qu'il n'est pas inutile de reprendre, et qui ne sont pas dépourvues d'intérêt en ce moment.

La secte des illuminés d'Allemagne est assez connue, on sait quelle fut son origine et l'on a vu ses progrès, mais cette association, née dans des temps un peu paisibles et bornés à des rensei

Digitized by Google

ments qui vont suivre, je reprends, pour accomplir ma tâche, le récit des événements qui ont précédé.

Le lendemain de la bataille de Lutzen, l'ennemi qui se retirait fut atteint près de Pegau. M. de Wittgenstein qui commandait, le même qui avait pris Polotsk et combattu à la Bérésina l'année dernière, avait disposé dans des localités favorables une résistance assez vigoureuse pour nous arrêter quelque temps : ses dispositions n'eurent que peu de succès, les positions furent enlevées, et nous continuâmes notre marche en chargeant toujours les Russes qui formaient l'arrière-garde de l'armée confédérée ; le 7 au soir, nous arrivâmes à Görlitz (?), et nous en repartîmes de bonne heure le 8 ; notre journée ne devait être que de six lieues ; nous avançons assez rapidement en suivant l'Empereur qui nous devançait d'un heure ; mais tout à coup, un murmure sourd arrive jusqu'à nous. Ce n'est point à Wilsdruf, c'est à Dresde que nous allons coucher. « Dresde, Dresde, répètent les soldats, allons à Dresde. » On interroge, on s'enquiert, rien n'était plus vrai : les Russes avaient évacué la vieille ville et passé l'Elbe. Le Vice-Roi, toujours le premier aux grandes et aux bonnes choses, y était rentré deux heures après, et l'Empereur y arrivait après lui. Nous hâtâmes notre marche ; à une heure du soir environ, nous nous trouvions sur une colline à une lieue et demie, mais en vue de la ville. De là, le coup d'œil était admirable ; ces riches plaines que l'Elbe arrose, ces arbres fertiles, ces beaux monuments, cette grande cité, ces campagnes riantes éclairées par le soleil du soir ; derrière le fleuve, des nuages de fumée, qu'élevaient d'espace en espace les batteries ennemies ; autour de nous, la Garde, en grande tenue, arrivant au pas accéléré ; les chants harmonieux d'un corps de troupes italiennes qui répétaient une chanson de leur pays ; les mots piquants et spirituels de nos soldats ; les sons de la musique militaire qui nous précédait ; la joie que répandait dans tous les cœurs et sur tous les visages un avantage brillant, et l'accomplissement d'un vif désir ; tout cet ensemble réuni formait une scène que l'on ne pouvait apercevoir sans émotion et sans plaisir, et dont le souvenir vivra longtemps chez tous ceux qui ont pu y prendre part.

L'Empereur prit sur le champ ses précautions pour assurer

Digitized by Google

[illegible] de la victoire : la nuit même, on commença [illegible] sur [illegible] à côté de ce fameux pont de pierre [illegible] ordonnée par le prince d'Eckmühl [illegible] enlever la Saxe : mais, dès que [illegible] batteries et les tirailleurs russes [illegible] se battit avec assez de vigueur [illegible]

[illegible]

Bischofswerda [illegible] nistre et [illegible] tagea avec [illegible] Je ne [illegible] quelques idées [illegible] pas dépourvues [illegible]

La [illegible] quelle fut [illegible] tion, née dans [illegible]

Digitized by Google

gnements secrets, n'eut que des erreurs douces et calmes. Il était facile à prévoir que, dans le moment de crise où était l'Allemagne, les esprits occupés d'intérêts puissants et de soins actifs, abandonneraient aisément des idées à moitié mystiques, à moitié philosophiques, où ils ne trouvaient ni consolation suffisante, ni ressources préparées; mais, d'un autre côté, ceux qui connaissaient le génie et le caractère du peuple allemand, sa disposition à la crédulité, son besoin de rêveries pieuses, son inclination aux associations secrètes, et, en même temps, son aversion pour tout ce qui est étranger ou nouveau, devaient croire, qu'à cette secte vieillie, succéderait une secte nouvelle qui, née au milieu des troubles, et mêlée par conséquent d'idées politiques, pourrait devenir d'autant plus redoutable qu'elle serait plus cachée, d'autant plus étendue qu'elle serait d'abord composée de membres plus faibles, et d'autant plus dangereuse que, par l'effet des circonstances, elle aurait à mettre en avant les deux mobiles les plus puissants des hommes : l'intérêt de la religion et l'intérêt de la patrie. L'une et l'autre chose arrivèrent.

En 1806, les Français étaient maîtres encore de Berlin et de toute la Prusse, que déjà s'était formée, dans Berlin, au Palais, chez les princes mêmes du sang, une association hardie, connue dans son existence, inconnue dans tout le reste, qui prenait pour nom la vertu (1), qui prenait pour but l'expulsion des Français, et dont les rameaux peu nombreux à cette époque, étaient liés entre eux par une force rare dans tel siècle et chez un tel peuple. Les Amis de la vertu, ainsi qu'ils se nommaient, feignirent d'abord de se rattacher aux illuminés, et la princesse Guillaume (sœur du prince de Hesse-Hombourg), chez qui étaient déposées les archives, dirigeait dans ce sens les soupçons que l'on avait d'abord conçus.

De Berlin, la secte nouvelle se répandit rapidement dans la

(1) Le prince royal, que l'on a vu depuis si opposé à la France, s'était d'abord déclaré contre les Amis de la vertu; il fit contre eux une caricature qui eut beaucoup de succès; il avait dessiné un ami de la vertu entouré de tous les vices : sur la tête de chacun était écrit : Ami, et au bas, il avait ajouté : et de la vertu aussi si cela est possible. Je n'ai pas vu la caricature, mais je tiens le fait de M. de Bassano à qui elle avait été envoyée. (Note du marquis de Pastoret.)

Digitized by Google

Prusse, puis dans le nord, puis dans la partie occidentale de l'Allemagne. Brunswick, qui se conserva toujours aux souverains qu'elle a perdus, Halle et Gottingue, dont les universités sont le théâtre le plus favorable à la propagation des idées de ce genre; les montagnes du Harz, le pays de Gozlar, Fulde et Stuttgard, qui ont toujours été le foyer des insurrections; quelques parties de la Saxe et de la Bohême, adoptèrent avec empressement l'union, et bientôt une longue chaîne composée d'indivisibles anneaux, et destinée à s'opposer à tous nos progrès, s'étendit du nord au midi.

L'Autriche, la Pologne et la Bavière, n'entrèrent presque point dans cette association nouvelle ; la première, parce que ses habitants, qui nourrissent une haine de nation, autant qu'une haine d'individus, s'en fient, de leur vengeance, à un gouvernement qu'ils aiment ; la seconde et la troisième, parce qu'elles préféraient notre domination à celle de l'Autriche ou de la Russie, et toutes trois, surtout, parce que la religion catholique y est dominante. La religion protestante, en dégageant le culte de beaucoup de pratiques, et la foi de beaucoup de croyances, a laissé plus de place aux recherches et aux opinions nouvelles. La religion catholique quand elle est observée dans toute sa rigueur, est trop achevée et trop exclusive, et ce n'est peut-être pas une des moindres raisons qui aient favorisé l'accroissement de la réforme chez les Allemands. Quoi qu'il en soit, les Amis de la vertu virent leur secte prendre un accroissement rapide. Si cette union fut d'abord mêlée de quelques idées d'illuministes, elle s'en dégagea bientôt, et se dirigea uniquement contre nous ; ce fut par son moyen que s'exécuta si facilement le soulèvement général ; et de la Prusse, c'est par elle que furent ébranlées au même moment la Westphalie, la Thuringe et une partie de la Saxe ; c'est par elle que fut formé ce régiment de la vengeance, qui tomba un des premiers sous nos coups ; c'est pour elle, peut-être, que fut créé cet ordre de la Croix de fer destiné à récompenser nos vainqueurs et surtout nos ennemis. C'est par elle, enfin, que fut dicté ce serment fameux, auquel les princes et les princesses de la maison de Brandebourg appelèrent tous les Prussiens, après la bataille de Lutzen, et qui dut, au prix de la perte des habitants, de l'incendie des campagnes et de la destruction des villes, nous empêcher de pénétrer sur le territoire de

Digitized by Google

Prusse. La puissance d'une pareille association était sans doute et est encore redoutable, la suite nous apprendra quels pourront être ses effets.

L'Empereur vint en deux jours de Dresde à [lacune], petit village à deux portées de canon de Bautzen, et, le jour même, il alla seul aux avant-postes reconnaître les positions. Elles étaient belles et l'ennemi en avait tiré parti. Bautzen est dans une vallée, bordée à droite par les montagnes de Bohême, et partagée par la Sprée, qui serpente près de la ville, et coule derrière, à travers la plaine. Vers la gauche, mais un peu plus loin. s'élèvent des collines rapprochées l'une de l'autre et qui forment un demi-cercle autour de la ville, à peu près à la même distance que les monts qui séparent la Bohême de la Silésie ; en arrière, d'autres collines se succèdent comme en échelons, à la gauche de la Sprée, et couvrent Bautzen. Plus loin, vers la gauche aussi, des bois épais couvrent quelques éminences difficiles à surprendre, et le fond de la plaine toujours coupée de montagnes, s'appuye sur ce village d'Hochkirch, que Frédéric a rendu célèbre.

Les ennemis s'étaient retranchés aux deux côtés et en arrière de Bautzen : les Prussiens formaient la droite sous le commandement, des généraux Blücher, Yorck ; l'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient au centre avec M. de Wittgenstein, et les corps disposés en échelons sur la ville et le fleuve ; Miloradovitz et Barclay de Tolly gardaient, avec la gauche, le pied des montagnes de Bohême.

De notre côté, le duc Reggio, était opposé à Miloradovitz ; le duc de Tarente, au marquis de Tolly ; le duc de Raguse et le général Bertrand formaient le centre et la droite rapprochée *(sic)*, en s'appuyant sur la jeune Garde qui était derrière eux comme seconde ligne ; le comte de Lauriston était un peu en arrière encore, et le prince de la Moskowa, à Hoyerswerda, se trouvait à six lieues, sur notre droite.

(A suivre.)

Digitized by Google

Une Journée du Général Bonaparte pendant la campagne de 1796

Ce fut un événement extraordinaire dans Novellara, une jolie et paisible bourgade italienne du duché de Modène, assise dans les plaines du Pô, à seize kilomètres de Guastalla, à mi-chemin de Modène et de Mantoue, peuplée d'environ 7.000 habitants à la fin du siècle dernier, quand un beau matin de 1796, en plein blocus de Mantoue, quelques jours avant Arcole, le général Bonaparte arriva comme une bombe, avec une faible escorte, pour faire souffler ses chevaux, devant l'auberge de la Poste. On l'invita à passer quelques heures au milieu d'une population enthousiaste et patriote; il y consentit.

Le récit de son séjour fut fidèlement consigné par un des quatorze membres de la municipalité qui eut l'honneur de recevoir le libérateur de l'Italie. L'auteur de cette relation, rédigée sur place et sur le moment, se nommait Luigi Altimani; c'était un notable de l'endroit. En 1842, peu après le retour des cendres, son fils, le docteur Felice Altimani, qui habitait aussi Novellara, publia à Modène, à l'Imprimerie ducale, quelques exemplaires des notes recueillies en 1796 et écrites en italien du pays; il leur donna le titre suivant : *Inaspettata comparsa del generale Napoleone Bonaparte in Novellara. Opusculo storico.* La censure donna son autorisation. Quelques-uns des témoins cités dans la narration étaient encore vivants; plus vivants encore devaient être les souvenirs locaux, la publication avait lieu dans le pays même; voilà autant de preuves de l'exactitude rigoureuse du récit dont nous offrons aujourd'hui la traduction aux lecteurs du *Carnet de la Sabretache* (1).

C'était du temps où Luigi Altimani était un des quatorze magistrats municipaux. Bonaparte, accompagné de son frère Louis, blessé au bras droit, qui était son aide de camp, de Berthier, Garreau, Marmont et Saliceti, partit de Bologne (2)

(1) Nous devons cette traduction au commandant Chéré, de l'état-major de l'armée, membre de la *Sabretache*, qui possède dans sa bibliothèque cet intéressant document italien, qui n'a pas encore été traduit en français.

(2) Pour se rendre à Novellara, Bonaparte partit de Modène, où il était arrivé le 15 octobre dans l'après-midi, et non de Bologne. (Renseignement communiqué par M. Fr. Castanié.)

Digitized by Google

et arriva à Novellara le matin de la foire de Sainte-Thérèse, le 15 octobre 1796. Il y avait deux carrosses attelés à trois chevaux et suivis d'une escorte de vingt-quatre hussards français. Bonaparte et Berthier restèrent en voiture, mais leurs compagnons descendirent tous et s'arrêtèrent en face de l'auberge du Maure ou de la Poste. Il était neuf heures trois quarts. Pendant cinquante minutes, Bonaparte et Berthier prirent connaissance de dépêches ; ils marquaient des points sur la carte géographique d'Italie et s'entretenaient successivement avec ceux qui se présentaient. L'illustre voyageur inattendu reçut la visite de quelques-uns des quatorze membres de la municipalité, parmi lesquels le comte Cesare Mattioli, Bernardino Taschini, Luigi Altimani, Giacomo Montanari dit Roccari, qui était le Prieur, et le comte (1) Ubertino Zuccardi Grisanti ; Zuccardi voulut parler français et commença à bredouiller.

Napoleone Bonaparte
Generale Comandante dell'Armata Francese
in Italia

Le général, s'apercevant que le comte pataugeait, coupa court aux compliments en disant : « *Parlate italiano, son'Italiano anch'io !* » (Mais parlez donc italien, je suis Italien, moi aussi !)

Après quelques paroles banales, les Quatorze prièrent Bonaparte de leur faire l'honneur de rester à dîner avec eux. Tout d'abord le général répondit qu'il lui était impossible d'accepter,

(1) A ce moment, il n'y avait plus ni comtes, ni marquis. Tout le monde s'appelait citoyen. (Note d'Altimani).

Digitized by Google

dans l'obligation où il se trouvait de partir bientôt pour affaires urgentes; c'était vrai, car les Autrichiens occupaient Mantoue avec postes avancés à Borgoforte et San Benedetto, et ils poussaient avec de grosses patrouilles de cavalerie, des pointes jusqu'à Guastalla et même au delà, de notre côté. Mais la municipalité insistant, il lui promit enfin de « déjeuner » en sa compagnie. Bonaparte partit de suite pour Guastalla en quittant la grand route; il suivit les chemins du Carobio impraticables et en partie inondés, pour éviter de tomber dans une embuscade de l'ennemi toujours en éveil; puis, pendant un assez long parcours, il fut porté à dos d'homme par le guide Alfonso Bellentani dit Salone (1). Il passa de là sur ces rives du Pô où il arrêta les plans les plus gigantesques qu'ait peut-être jamais conçus jusqu'alors esprit humain et qui bouillonnaient dans son cerveau toujours en mouvement.

Pendant que Bonaparte méditait sur les bords du fleuve royal italien, on préparait à Novellara un festin digne de Lucullus et des sages de la Grèce. Le peintre Giovanni Brioni fut le cuisinier qui apprêta le splendide banquet. L'abbé Andrea Verna, ex-jésuite, inspecteur général de son Altesse sérénissime l'archiduchesse Marie-Béatrice d'Este, voulut à toute force solder la dépense et l'illustre municipalité, qui avait fait l'invitation, accepta sans difficulté. Le repas comprenait soixante plats différents, sans compter les fruits, les glaces et autres friandises; le gibier, les lièvres et les faisans de la chasse réservée de la princesse vinrent encore rassasier nombre de parasites accourus après le festin pour goûter aux reliefs de la table; les vins d'outre-monts et d'outre-mers sortirent des caves et on n'oublia pas les crus de San Martino ni ceux du Lambro, si appréciés par les connaisseurs de Novellara. Le palais royal (appelé alors républicain) qui accueillit le grand capitaine, était le petit Casino de la duchesse, la généreuse Marie-Thérèse, mère de Marie-Béatrice. La salle où

(1) Alfonso Bellentani dit Salone, était un marchand de poissons très grand de taille et très faible d'esprit. Il aurait pu demander une pension à Bonaparte et il l'aurait obtenue pour avoir porté sur ses épaules le général en chef le long des chemins du Carobio. Mais il ne voulut jamais rien tenter, malgré les instances de ses amis, et mourut philosophiquement sur la paille, le 7 septembre 1841. (Note d'Altimani.)

Digitized by Google

se dressait la somptueuse table était voisine de la pièce qui servit un moment de chambre à coucher à la princesse ; cette pièce était orientée vers le bois, face au nord, et à main gauche, elle attenait au cabinet de toilette peint par le Pésarais (1).

A deux heures trois quarts de l'après-midi, Bonaparte revint légèrement malade ; d'après lui, il y avait un mois qu'il ne s'était déshabillé et qu'il n'avait couché dans un lit. D'autre part, les soucis et les fatigues le minaient ; il était décharné, pâle, défait, mais ses yeux noirs brillaient sous des sourcils épais et donnaient de la vie à son visage blême ; ses mouvements étaient vifs ; sa taille était plutôt petite ; il avait vingt-sept ans et en paraissait soixante.

La ridicule milice du pays, après s'être rangée en bataille devant le portique de Telonio, qui longe la place, s'en allait au pas accéléré du côté du Casino, soufflant dans les fifres et battant les tambours, Dieu sait comment !

A la tête des guerriers marchait, plus ridicule encore, le capitaine commandant Prospero Anceschi surnommé Bigone, avec un uniforme qui n'était ni allemand, ni français, ni italien, impossible à décrire pour qui ne l'a pas vu ; il avait déjà présenté ses devoirs au général au moment de la halte devant la Poste. Cet Anceschi, qui manquait un peu de malice sous la coupole du cerveau, n'était pas banal ; il est certain qu'il n'avait pas son pareil en naïveté et, en même temps, en générosité ; il soignait les malades et ne voulait jamais être payé par qui que ce fût. Bonaparte, profond connaisseur de la nature humaine, vit du premier coup d'œil que c'était le plus bel original du pays et, en même temps, l'homme de la situation. Certain de s'être confié à de braves gens, il donna de suite à ses vingt-quatre hussards l'ordre de se reposer et de se restaurer à l'auberge de la Poste, à un demi-mille de là, voulant, disait-il, avoir l'immense plaisir d'être gardé par Anceschi et ses miliciens ; aussi ne se présentait-il au général personne, de quelque grade ou de quelque condition que ce fût, sans que le capitaine commandant n'eût été appelé à donner son avis. Le lieutenant était l'ingénieur Giovanni Malanchi, un jeune

(1) Peintre du pays, mort à l'hôpital de Modène en 1821.

Digitized by Google

homme débrouillard ; il veillait dans l'antichambre et en dehors du Casino pour maintenir le bon ordre et éventer quelque sinistre surprise, persuadé que Bonaparte était un gage précieux confié à sa garde. Les deux grenadiers en sentinelle à la porte du cabinet, ne consentirent jamais à être relevés de faction ; l'un était Giuseppe Beccaluva dit Fagiuolo (le haricot), républicain intransigeant, qui changea de voile dans la suite ; et l'autre, Angelo Facenda dit Vermicelle, aristocrate convaincu ; le premier montait la garde par fanatisme ; le second, pour voir, savoir et tout raconter. Quels drôles de gens on voit dans le monde ! Même dans les petits pays, on trouve l'esprit de parti qui est bien la peste des nations.

Après que Bonaparte se fut entretenu avec de nombreux courriers, estafettes et aides de camp venus et revenus de tous les côtés de l'Italie, et qu'il eut été salué par le chapitre des chanoines (moins l'archiprêtre Don Leandro Vernizzi, aristocrate enragé), par les autorités civiles, criminelles et politiques, il arriva de Correggio (1) deux députés municipaux envoyés à Novellara pour présenter les hommages de leur commune au général en chef. A peine arrivés dans l'antichambre, ils demandèrent avec de grandes phrases à être reçus en audience. A cette nouvelle, Bonaparte interrogea le commandant pour savoir s'il connaissait ces deux citoyens ; puis, il se jeta sur un siège en faisant cette triste figure qui le faisait ressembler à un anachorète. Bigone répondit avec sa candeur habituelle : « Citoyen général, ces particuliers voltigent suivant le vent de la fortune. Le premier est X..., un misérable juge du tribunal de ... (à ce moment, on les introduisit près du généralissime), sachez que son grand-père et son père étaient deux voleurs... et que lui-même est un... etc. Le second est le petit docteur Y..., un fripon, un disciple de ce magistrat de nouvelle couche... sachez que... etc. »

Quoique Bonaparte eût à penser à bien d'autres choses, bien qu'il fût d'une nature mélancolique, il ne put se contenir ; il se levait, se promenait, prenait un air distrait en se tournant tantôt

(1) Correggio est une ville de 14.400 âmes, située à faible distance de Novellara ; c'est la patrie du célèbre peintre Allegri, dit le Corrège.

Digitized by Google

d'un côté, tantôt de l'autre, pour ne pas rire au visage des deux magistrats municipaux; Bigone le tira de cette situation embarrassante: « Je vous en prie, citoyen général, ne leur faites pas de mal, ce ne sont, après tout, que deux pauvres diables. L'unique grâce qu'ils vous demandent c'est de faire brûler ce maudit livre d'or qui existe dans leur commune. »

Bonaparte fit un signe de tête et redevenant sérieux, il leur dit: « C'est entendu. Ce livre sera jeté au feu par la main du bourreau. La vraie noblesse, c'est celle du mérite, des grandes actions. Si j'étais chef d'un gouvernement quelconque, je ne voudrais pas la noblesse héréditaire, je la voudrais personnelle. Il arrive souvent que des grands hommes aient pour pères des imbéciles et réciproquement. Donc, pourquoi anoblir celui qui n'a pas de mérites, et pourquoi faire rester vilains ceux qui ont des mérites? »

Les deux délégués municipaux ne soufflaient mot. Bigone leva la portière en leur disant: « Compris! » Ils partirent et retournèrent dans leur pays (1).

Le général fit son entrée dans la grande salle où se trouvaient tant de personnages divers; il voulut connaître les origines de notre pays marécageux, savoir combien il y eut de Gonzague et quels hommes c'étaient, s'informer enfin de la façon dont nous étions traités par la famille d'Este. Sur tous ces points, les réponses furent très satisfaisantes parce qu'on disait la vérité. Le chanoine Don Luigi Cervi, qui mourut comme archiprêtre, rédigea tantôt en français, tantôt en italien, en moins d'une heure, *currente calamo*, une notice sur les origines, les progrès et la fin de la maison de nos comtes Gonzague, en commençant par Gherarduccio Malapresa et son fils héritier, en terminant par Don Philippe I Gonzague, le dernier de la famille, qui mourut le 27 avril 1728; sa mère, Dona Matilde, fille du prince de San Martino, fut gravement soupçonnée de l'avoir empoisonné dans le but de s'emparer du sceptre.

---

(1) Des personnes dignes de foi, entre autres l'historien de Novellara, le chanoine recteur Don Vincenzo Davoli, et le docteur Giuseppe Taschini, m'ont raconté souvent que ce ne fut pas le bourreau, mais un simple sbire, qui brûla le livre d'or en le jetant d'une fenêtre de la maison communale de Correggio dans un feu de joie. Après cet événement, Anceschi n'osa plus jamais remettre les pieds à Correggio. (Note d'Altimani.)

Digitized by Google

Quand Cervi remit à Bonaparte cette narration esquissée à grands traits, celui-ci resta stupéfait (ce qui n'était guère fréquent) et se mit à la feuilleter ; il voulut alors que le chanoine s'assît en face de lui, car il avait reconnu que ce Cervi était une fleur de talent. Il n'est donc pas vrai que Bonaparte méprisât les prêtres ; sans doute, il n'estimait pas les ignorants ; il appréciait au contraire les savants. A table, le général s'assit à la place d'honneur, les autres convives prirent place autour de lui, à volonté, en carré. Bonaparte demanda à Luigi Altimani qui se trouvait à sa droite : « Avez-vous quelque chose à me demander pour votre pays avant que je m'en aille ? » Profitant du droit qui lui était donné, Altimani dit que les habitants de la commune étaient fort mécontents ; ils devaient payer à contre-cœur quatre « coupelles » ou grandes mesures de farine, contre toute équité, par chaque sac de blé à moudre au moulin ; cette redevance était un impôt établi jadis par les premiers Gonzague et toujours resté en vigueur, soit parce que les fonctionnaires étaient négligents, soit parce que ceux qui administraient au nom de leurs princes et princesses ne voyaient pas ou ne voulaient rien voir.

« Eh! bien, répondit Bonaparte, vous viendrez au Congrès cispadan à Modène et vous entendrez là mes décisions ; avant la réunion de cette assemblée, je dois aller sur le champ de bataille et manier l'épée, ensuite je mettrai la main à la plume. » Il écrivait avec un crayon sur son calepin et c'est à peine s'il mangeait. Il s'arrêtait pour penser, puis il écrivait encore et ainsi de suite. Il but plus de verres d'eau que de gorgées de vin d'outre-mont ; il avait la fièvre.

L'aide de camp Louis Bonaparte et le commissaire Garreau parlèrent beaucoup et avec bonne grâce ; Berthier, à la gauche du général, n'ouvrit pas la bouche, il observait attentivement tantôt un convive, tantôt un autre ; le sombre Marmont mangeait, buvait et regardait en desssous ; le commissaire Saliceti était de bonne humeur en pensant à notre galerie de tableaux dont il devait s'emparer peu après. Bigone servait le général et pleurait d'émotion ; quelques-uns des Quatorze ne tenaient plus de joie, entre autres le noble M***, absolument emballé, qui ne parlait que de

Digitized by Google

morts, de Brutus et de poignards ; d'autres mordaient leur frein, entre autres le mathématicien N*** qui, tout en se rongeant les ongles, discourait sur les méridiennes établies à l'aide de la lune et les pendules compensateurs ; dans les porteurs de toge ou de cape, les uns étaient gais, les autres un peu sombres ; mais, en somme, il paraissaient tous contents ; prêtres, séculiers, savants et ignorants se réjouissaient de bon cœur, ou bien faisaient semblant, ou encore exultaient bruyamment. Personne, cependant, dans cette nombreuse réunion, ne s'imaginait, même en rêve, la grande révolution politique qui germait dans le cerveau de cet homme extraordinaire, à la figure verdâtre, qui, avec sa modeste capote grise et ses bras croisés sur la poitrine, avait l'air d'un des fidèles apôtres de l'Homme-Dieu. Tableau bien digne des premiers pinceaux et des premiers ciseaux de l'Italie !

Les premières chaleurs du banquet venaient de se dissiper, quand Bonaparte s'adressa à l'improviste à l'abbé Verna ; il l'interrogea sur la conduite politique du juge de Novellara, Giuseppe Cuoghi, l'avocat, qui se trouvait en prison à Reggio pour délit d'opinion, ainsi que cela se passait en ces temps malheureux. Verna répondit hardiment : « Citoyen général, je vous certifie que tous les bons habitants de Novellara disent du bien de notre juge et que seuls les mauvais, et ils sont beaucoup..... »

Bonaparte l'interrompit à brûle-pourpoint : « Si tous les bons disent du bien de lui, à plus forte raison disent-ils du mal de vous, et, cela, je le sais. »

A ce coup de boutoir inattendu, l'abbé fit tomber la fourchette qu'il tenait à la main et à l'aide de laquelle il approchait de sa bouche un petit morceau de saucisson grillé *(coticchino)*. Le général tourna vers d'autres convives son pâle visage et, à partir de ce moment, il n'adressa plus la parole à l'inspecteur Verna et ne le regarda même plus. Drôle de remerciement pour celui qui payait la note du banquet ! Bonaparte se tourna vers son voisin Altimani et ce dialogue s'engagea entre eux :

BONAPARTE. — Qu'a donc fait ce Cuoghi ?

ATIMANI. — Il a donné l'ordre d'abattre l'arbre de la Liberté à Bagnolo.

BONAPARTE. — Pourquoi donc cette imprudence ?

Digitized by Google

ALTIMANI. — Le gouvernement le lui avait commandé.

BONAPARTE. — Qu'a-t-il fait d'autre ?

ALTIMANI. — Rien du tout.

BONAPARTE. — Est-ce un homme de talent ?

ALTIMANI. — Oui, citoyen général.

BONAPARTE. — A-t-il bien administré la justice?

ALTIMANI. — Toujours.

BONAPARTE. — C'est donc un homme de jugement. Est-il honnête ?

ALTIMANI. — Il n'y a pas de doute.

BONAPARTE. — Quand c'est ainsi, on pense comme on veut.

ALTIMANI. — Bravo, citoyen général !

BONAPARTE. — Dieu seul commande aux pensées.

ALTIMANI. — Vous êtes un grand homme.

BONAPARTE. — Dites plutôt que je suis raisonnable, parce que je sais voir dans Cuoghi un subalterne qui a obéi fidèlement aux magistrats, ses supérieurs hiérarchiques, et, cela, à grand risque. Si je n'étais guidé par la raison et l'humanité, je pourrais renouveler le féroce exemple de Philippe V qui brûla Bagnolo à ce brave homme de Camille III Gonzague, parce que les deux frères Ferretti lui avaient tué un soldat. (Ce fait, il venait de le lire dans le résumé historique que lui avait donné Cervi.)

ALTIMANI. — C'est vrai. Vous êtes un philanthrope.

BONAPARTE. — D'ailleurs, la République française ne craint pas les opinions, elle respecte les canons.

Il fut impossible à Cervi de se contenir, il intervint avec la fougue des savants généreux.

CERVI. — Voici l'homme du siècle, et même de deux siècles ; la France vous devra son repos. (Il le prenait pour un utopiste.)

BONAPARTE. — Et qui le sait ?

CERVI. — La Révolution a bouleversé toute la terre ; il appartient à un grand homme, comme vous êtes, de la ramener au calme. Après les horribles massacres des factions romaines, Caïus Julius César surgit et donna la paix au monde, en préparant la voie à Octave. Pour vous, il n'y a pas de milieu, ou la mort ou l'immortalité.

Bonaparte fit un soubresaut et regarda Cervi.

Digitized by Google

CERVI. — Votre génie n'aura pas à en arriver aux extrémités auxquelles eut recours Louis XIV, à l'*Ultima ratio Regum*. En dehors de la voix des canons « si respectée par les Français », il y a moyen de faire tonner de bonnes lois pour gouverner les peuples, et vous êtes l'homme envoyé par la Providence. Moi, je ne serai plus que poussière quand vous planerez à la cime de la gloire.

Il ajouta ensuite avec animation et en français : « Tell, Penn, Washington vous céderont la palme du grand triomphe ! » (1).

Le silence était général quand Bonaparte, tout renfermé en lui-même, répondit avec le plus grand calme :

— L'avenir est dans la main de Dieu.

CERVI. — Je le sais. Vous savez aussi que Dieu a dit aux grands, vos égaux : Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Bonaparte esquissa un sourire et, immédiatement, il reprit son air triste :

BONAPARTE. — Qui sait ce qui arrivera jamais de moi ?

CERVI. — La matière est immense, mais votre âme n'a pas de limites. Je lis de grandes choses dans vos yeux.

Cervi était persuadé que Bonaparte était un utopiste ; le général s'en était aperçu et regardait son interlocuteur en dessous. (Grand maître en fait de ruse !) Tous les assistants regardaient tantôt le chanoine, tantôt le général qui lançait des coups d'œil autour de lui, et ne soufflait mot. L'abbé Verna était sombre ; les convives avaient cessé de manger et prêtaient toute leur attention à cette conversation très chaude du côté de Cervi, très froide du côté de Bonaparte.

Altimani rompit le silence.

— Citoyen général, je voudrais vous demander une grâce. Il me serait pénible si vous interprétiez mal un sentiment de pure humanité.

CERVI. — Courage, Altimani. Ici, il n'y a rien à prendre en mauvaise part. Bonaparte, le génie corse, qui est Italien, ne sait

---

(1) Cervi n'aurait pas été oublié par Bonaparte, mais le chanoine était un utopiste convaincu ; il méprisa Napoléon quand il devint Empereur en 1804. Puis Cervi était hydropique depuis plusieurs années et il avait à penser à autre chose qu'aux honneurs et aux dignités. (Note d'Altimani.)

Digitized by Google

pas refuser son secours à ses frères ; nous sommes tous fils de la même mère.

Bonaparte cessa d'écrire sur son calepin. Il regardait Cervi, puis Altimani.

ALTIMANI. — Donnez-moi, donnez à Cervi, donnez à nous tous cet honorable juge.

Bonaparte écouta, se tut et écrivit immédiatement l'ordre de libérer Cuoghi ; puis, en remettant militairement le billet à Altimani, il lui dit d'une voix très nette : « Prenez, je vous le donne (1). »

CERVI. — Je ne me suis pas trompé ; voilà les premiers pas dans le grand chemin de la gloire. Vive Bonaparte !

Tous répondirent : « Vive Bonaparte ! » Il s'éleva dans la grande salle une joie générale et bruyante, un véritable vacarme.

Toutes ces voix étaient répercutées par l'écho du bois voisin et grossies cent fois par les vivats de la foule qui attendait le général en dehors du palais.

Les vingt-quatre hussards d'escorte et les deux coches arrivèrent ; au moment où se couchait le soleil de ce jour mémorable, Bonaparte se leva de table, regarda une Vénus du Titien et dit aux assistants qui faisaient cercle autour de lui : « *L'arte vince il desiderio.* » (L'art fait taire le désir.) Il se retourna ensuite, tapa légèrement de la main droite sur l'épaule d'Anceschi, le dévisagea de la tête aux pieds, se mit à rire, prit congé et partit en voiture (2).

Bigone ne savait plus où il était, il sanglotait de joie au souvenir de tant d'honneur, l'abbé Verna fronçait le sourcil, Cervi donnait à haute voix le dernier adieu à Bonaparte, les membres de la municipalité faisaient des courbettes, les miliciens présentaient les armes, la foule du peuple délirait et les compagnons du géné-

(1) Une estafette fut expédiée sur le champ à Reggio. Cuoghi sortit donc de prison quelques heures après que Bonaparte eut remis le billet à Altimani. (Note d'Altimani.)

(2) Bonaparte fit placer dans le coffre de droite de sa voiture un faisan rôti et une bouteille de vin qu'il dégusta pendant le voyage. (Note d'Altimani.)

Digitized by Google

ral étaient gais (1). Bonaparte partait au milieu des vivats, du tapage et des acclamations qui montaient au ciel ; tout Novellara, les villages voisins et les étrangers étaient accourus pour le voir comme un phénomène et chacun pensait en lui-même qu'il était extraordinaire qu'un homme si chétif brillât de tant de réputation, de tant de célébrité, de tant de gloire. Il ne faut pas s'étonner si mes concitoyens étaient fanatisés, à ce moment où toute la Péninsule délirait et où l'Europe était stupéfaite !

Giacomo Montanari (qui parla à peine le jour du banquet) était un fourbe de la plus belle eau. Grâce à un de ses tours habituels, il fut choisi par les Quatorze, au lieu d'Altimani, pour représenter la municipalité novellaraise. On envoya donc ce Montanari, cet homme à tout faire, à Modène pour savoir ce que déciderait le généralissime au sujet de l'affaire du moulin. Arrivé là, notre Giacomo, qui louvoyait toujours, ne se présenta pas au Congrès cispadan et l'on n'a jamais pu découvrir pourquoi il n'avait pas pris part à cette assemblée. Six jours après, Bonaparte, qui n'oubliait jamais rien, envoya aux grandes allures un hussard chargé d'une lettre adressée au prieur de Novellara.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARMÉE D'ITALIE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Au quartier général de Ferrare, le 30 vendémiaire an V de la République Une et Indivisible.

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie au syndic de Novellara.

Bien que je n'aie pas vu les députés de votre commune, j'ai cependant fait droit à votre demande. J'ai écrit au commissaire du gouvernement de donner des ordres pour réduire de moitié le droit de mouture que votre commune payait à l'archiduchesse.

BONAPARTE.

Cette lettre est écrite en français et signée par Bonaparte, comme ci-dessus. Cervi la lut dans la salle de la municipalité

(1) Bonaparte rentra à Modène où, d'après une lettre de Berthier à Joséphine, il garda le lit toute la journée du lendemain avec la fièvre et un violent mal de tête. (Renseignement communiqué par M. Fr. Castanié.)

Digitized by Google

devant les Quatorze réunis et devant le Prieur qui cherchait à s'excuser. Elle fut traduite en italien par Cervi et le docteur Giuseppe Taschini. Cervi rédigea la réponse, le syndic et deux anciens des Quatorze la signèrent, et on la remit au hussard, qui repartit aussitôt. L'original de la lettre de Bonaparte est déposé dans les archives du municipe de Novellara, où elle est d'ailleurs conservée avec assez peu de soin.

Cervi n'était plus chanoine, mais archiprêtre de Novellara quand il retourna en poussière dans la nuit du 30 juin 1814. Napoléon, après être arrivé à la cime de la gloire, comme le lui avait prédit Cervi, était retombé dans le néant. Voilà bien la fin des grandeurs humaines! En 1812, la fortune lassée avait abandonné l' « homme des deux siècles » sur les rives glacées de la Bérésina, puis le grand capitaine mourut prisonnier à Sainte-Hélène le 5 mai 1821. Le 10 décembre 1840, sa dépouille, secouée par les flots, arrivait dans son Paris tant aimé.

(Traduit de l'italien pour le *Carnet de la Sabretache.)*

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre du Comité de la « Sabretache », est mort le 25 août dans son appartement du palais de l'Institut.

Une cruelle maladie l'avait éloigné depuis trop longtemps de nos réunions, auxquelles il apportait jadis le concours actif de son esprit et de son ardeur.

Jusqu'au dernier moment, il avait espéré voir enfin s'élever à Waterloo, sur le terrain que nous lui devons, l'*Aigle*, de Gérôme. Dans quelques semaines la « Sabretache » l'inaugurera, hélas ! sans lui. Mais elle aura pour celui qui en fut l'un des promoteurs, un souvenir de profonde gratitude et elle s'associe aujourd'hui respectueusement à la douleur des siens.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

NOTE DE LA RÉDACTION

La rédaction du *Carnet* se fait un devoir de porter à la connaissance des membres de la « Sabretache » que la *Société des Amis des Arts* de Strasbourg prépare une Exposition, exclusivement militaire, d'armes, d'uniformes, de coiffures, de tableaux et de petits soldats d'Alsace, qui seront exposés au château des Rohan, dans les vastes et belles salles du premier étage.

Cette Exposition sera ouverte du *15 septembre* au *15 octobre* de cette année ; elle offrira le spectacle, peu banal, de voir réunis à Strasbourg d'intéressants et nombreux souvenirs des armées françaises depuis la Révolution jusqu'à 1870.

Un catalogue en langues française et allemande, actuellement en préparation, sera déposé à la bibliothèque de la « Sabretache » dès qu'il aura paru.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7870

Digitized by Google

Digitized by Google

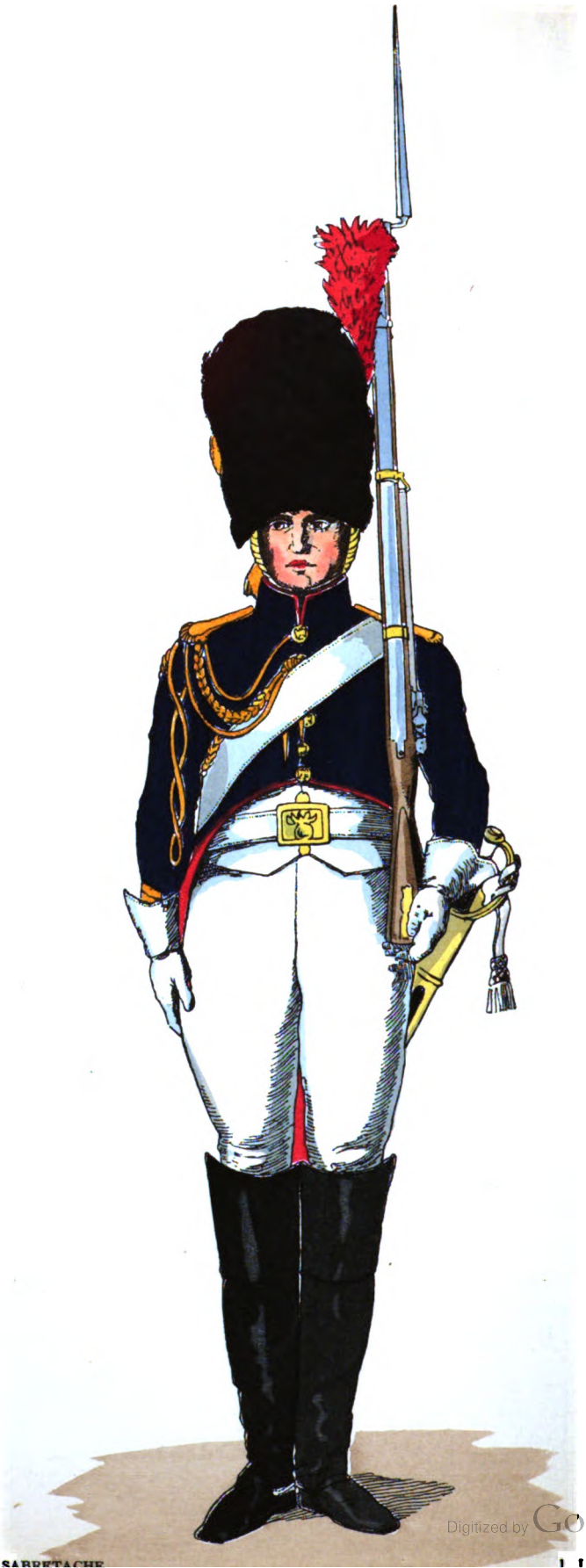

Digitized by Google

Les Grenadiers à cheval

et les Chasseurs à cheval de la Garde Impériale

M. le général Vanson, dont la prodigieuse activité avait tout scruté et qui alliait à sa science approfondie de l'histoire militaire, une connaissance très exacte des questions d'uniforme, a donné, dans les numéros du *Carnet de la Sabretache* de 1895 et 1896(1), de savantes notices sur les grenadiers et les chasseurs à cheval de la Garde. Ces notices, accompagnées de nombreuses aquarelles gracieusement offertes par notre Président, M. Édouard Detaille, et illustrées par les croquis contemporains si précis de l'album dessiné par Imbart de la Tour (2), ont donné, sur les tenues tant des grenadiers et chasseurs à cheval que des trompettes, les renseignements les plus documentés et les plus complets. Nous renvoyons donc nos collègues à ces articles et nous nous bornerons, après avoir rappelé succinctement, par quelques dates, les formations successives de ces deux corps, à les compléter par quelques indications de détail, de nature à intéresser les fervents du passepoil.

Les grenadiers à cheval ont pour origine la compagnie de gardes à cheval affectée à la garde du Directoire par la constitution de l'an III. Porté à deux compagnies par un arrêté du 13 vendémiaire an V (4 octobre 1796), le corps des gardes à cheval prit la dénomination de grenadiers à cheval le 9 ventôse suivant (27 février 1797). Devenus grenadiers à cheval de la garde des Consuls le 7 frimaire an VIII (28 novembre 1799), ils formèrent un régiment le 14 novembre 1801 et prirent, le 10 mai 1804, le nom de grena-

(1) Voyez *Carnet de la Sabretache*. Pour les grenadiers à cheval: texte, 1895, pp. 220, 245, 403 — 1896, p. 570; illustrations, 1895, pp. 224, 245, 264, 408, 411, 413, 414 — 1896, p. 572. — Pour les chasseurs à cheval: texte, 1895, supplément aux numéros de février et mars et pp. 32 et 79; illustrations, 1895, supplément pp. 4, 8, 9, 10 — 1896, p. 64.

(2) Cabinet des Estampes.

Digitized by Google

diers à cheval de la Garde impériale. Portés à cinq escadrons le 1er août 1811, licenciés en 1814, ils furent réorganisés par le maréchal Ney et devinrent le Corps Royal des cuirassiers de France. Les Cent-Jours leur rendirent leur ancienne dénomination et ils disparurent définitivement avec l'Empereur.

Les chasseurs à cheval descendent des guides de Bonaparte, qui formèrent le noyau de la compagnie de chasseurs à cheval affectée, par arrêté du 3 janvier 1800, à la Garde consulaire. Portée, par arrêté du 8 septembre 1800, à un escadron, puis, le 6 août 1801, à deux escadrons, cette compagnie devint, le 14 novembre de la même année, un régiment à deux escadrons. Le 10 mai 1804, ce régiment, organisé à quatre escadrons de deux compagnies, prit le nom de chasseurs à cheval de la Garde. De 1811 à 1813, ce corps fut porté successivement à cinq, huit et neuf escadrons ; en 1814, il devint le Corps Royal des chasseurs de France, reprit son titre pendant les Cent-Jours et fut licencié en 1815.

Leur histoire militaire est celle de l'Empereur et de la Grande Armée qu'ils n'ont pas quittés : notre rôle est plus modeste, d'ailleurs, que de conter leurs pérégrinations à travers l'Europe et nous nous contentons de les suivre pour essayer seulement de saisir leur physionomie et de noter leur aspect.

Les deux gravures en couleurs représentent un grenadier et un chasseur en 1806, elles ont été dessinées d'après l'album de Hendschel publié à Berlin en 1807, figurant les soldats de la Garde impériale, tels que l'auteur les avait sans doute vus dans la capitale du royaume de Prusse. On sait que la Garde impériale fit la campagne de 1806 en surtouts, ainsi sont dessinés tous les corps qui se trouvent dans cet album.

Le grenadier et le chasseur ont tous les deux la baïonnette à leur fusil. Cette arme leur avait été donnée en 1803. A cette époque, les troupes à cheval de la Garde, comme la plupart des régiments de cavalerie légère, hussards et chasseurs à cheval, furent armés de la baïonnette qu'ils conservèrent jusqu'à la fin de l'Empire, sauf toutes celles qui se perdirent en route (1).

(1) L'histoire de la baïonnette des hussards et des chasseurs pendant le premier Empire est un chapitre curieux de l'armement de cette époque.

Digitized by Google

M. le général Vanson s'est arrêté dans ses descriptions d'uniformes en 1812 avec le tarif du 14 décembre qu'il a consulté. Les tenues des grenadiers à cheval et des chasseurs de la Garde n'ont pas varié depuis cette époque jusqu'à la fin du régime impérial.

Cependant, par un décret du 13 avril 1813, le Directoire de l'habillement, qui venait d'établir les devis du grand règlement de 1812 pour les troupes de ligne, fut chargé de réviser les tarifs de la Garde qui, jusqu'alors, s'administrait elle-même. Les conseils d'administration de tous les corps de la Garde furent invités par le duc de Feltre (1) à faire déposer au ministère de la Guerre un modèle de tous les effets qui composaient l'habillement et le grand équipement des hommes et le harnachement des chevaux, et d'accompagner cet envoi d'un état détaillé du prix de chacun de ces effets, du nom des fabricants ou fournisseurs et de celui des manufactures d'où étaient tirées les étoffes et autres matières employées. Ces devis sont du plus grand intérêt et nous ont conservé le détail le plus complet de l'habillement et de l'équipement en usage dans la Garde à cette époque.

Muni de ces renseignements, le Directoire de l'habillement fit établir à son tour des modèles et dressa des tables pour chaque corps. Son travail dura du mois de juin au mois de décembre 1813. On se rendra compte du soin scrupuleux avec lequel fut faite cette opération, quand on saura que le Directoire jugea convenable de faire découdre chaque partie des uniformes modèles qu'on lui avait remis pour les faire dessiner par un ingénieur ad hoc *(sic)* afin de déterminer avec précision les quantités d'étoffes à employer (2). Les devis établis dans ces conditions et mis en application dans les corps de la Garde par décision du ministre du 21 mars 1814, donnent sur la tenue de la Garde les détails les plus complets. Il nous est impossible, malheureusement, de les insérer ici, mais nous y avons puisé les renseignements les plus précis et ce sont ces devis qui restent la base de nos informations.

---

(1) Lettre du duc de Feltre, du 26 avril 1813, aux conseils d'administration des corps de la garde.

(2) Note au ministre de la Guerre, du 16 septembre 1813.

Digitized by Google

GRENADIERS A CHEVAL

Avant d'aborder leur uniforme, il nous paraît intéressant de rappeler un détail typique pour la physionomie de ces cavaliers. On sait que les grenadiers étaient remontés en chevaux noirs. Un marché passé par le conseil d'administration de ce régiment, le 11 décembre 1811, nous apprend qu'il n'avait pas été dérogé à cet usage. Le fournisseur s'engageait en effet à livrer au prix de 648 francs pièce cent cinquante à deux cents chevaux noirs, à tous crins, de l'âge de quatre à six ans, de la taille de quatre pieds neuf à onze pouces, dont un cinquième de juments, tous de race normande.

De ces deux cents chevaux normands, qui devaient être livrés avant le mois d'avril 1812, combien sont revenus de la désastreuse campagne de Russie et combien ont retrouvé les pâturages de France après avoir servi, peut-être, de monture à quelque cavalier de l'escadron sacré!

Pour revenir à nos uniformes, nous demandons la permission de citer in-extenso un état dressé en 1817 lors de la liquidation des comptes du régiment de grenadiers à cheval et qui résume l'histoire de l'habillement de ce régiment du 1er janvier 1808 au 23 juillet 1814.

GARDE IMPÉRIALE. — GRENADIERS A CHEVAL

ÉTAT DES MATIÈRES PREMIÈRES COMPOSANT CHACUN DES EFFETS QUI ONT ÉTÉ CONFECTIONNÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 1808 JUSQU'AU 23 JUILLET 1814.

1.645 Habits 1re qualité

Drap bleu, 1re qualité	à 1m486	2.444m470
Drap blanc	0 148	243 460
Drap écarlate	0 099	162 855
Serge écarlate	2 377	3.910
Toile blondine	1 486	2.444
Toile écrue	0 297	488
Grenades (garnitures)	1	1.645
Gros boutons (douzaine)	1d	1.645d
Moyens boutons (douzaine)	2	3.290
Galon 6 lignes	0m198	325m710

Digitized by Google

3.995 Habits 2e qualité

Drap bleu		à 1m486	5.936m570
Drap blanc		0 148	591 260
Drap écarlate	581	à 0 099	183 837
—	3.414	0 037	
Serge écarlate		2 377	
Toile blondine	114	à 1 283	5.913 428
—	3.881	1 486	
Toile écrue		0 297	1.186 515
Grenades (garnitures)		à 1	3.995
Gros boutons (douzaine)	3.881	1d	3.881d
Moyens boutons (douzaine)	3.881	2	7.762
Galon 6 lignes		0m198	791m010

26 Habits de trompettes, grand uniforme

Drap bleu ciel, 1re qualité		à 1m486	38m636
Drap cramoisi, 1re qualité		0 223	5 798
Serge cramoisi		2 377	61 802
Toile blondine		1 486	38 636
Toile écrue		0 297	7 722
Gros boutons (douzaine)		1d	26d
Moyens boutons (douzaine)		2	52
Galon en or 15 lignes	25 à 6m239	155m975	117m367
— —	1 21 392	21 392	
Galon en or 8 lignes	4	1 486	5 944	9 509
— —	1	3 565	3 565	
Galon en or 6 lignes	25	0 297	7 425
Brandebourgs en or (garniture)		à 5m	26m

112 Habits de trompettes, petit uniforme

Drap bleu ciel, 1re qualité		2 à 1m486	2m972
Drap bleu ciel, 2e qualité	107 à 1m486	159m002	163 349
— —	3 1 449	4 347	
Drap cramoisi, 1re qualité	88	à 0 223	19 624
Drap cramoisi, 2e qualité	24	0 223	5 352
Serge cramoisie	109	2 377	259 093
Toile écrue	109	0 297	32 373
Gros boutons (douzaine)		à 1d	112d
Moyens boutons (douzaine)		2	224
Galon en or 10 lignes		à 4m455	499m043
— 6 lignes		0 297	33 264
Brandebourgs (garniture)	4	à 1	4

986 Surtouts de grenadiers

Drap bleu, 1re qualité	31	à 1m486	46m066
Drap bleu, 2e qualité	955	1 486	1.419 130

Digitized by Google

Drap écarlate, 1re qualité			à 0m037	36m482
Serge écarlate			2 377	2.343 722
Toile blondine			1 486	1 465 196
Toile écrue			0 297	292 842
Grenades en laine (garniture)			1	986
Gros boutons (douzaine)	31	à 1d3	38d9	1.469d9
— —	952	1 6	1.428	
— —	3	1	3	
Moyens boutons			à 0d6	493d
Galon laine 6 lignes			à 0m198	195m228

122 Surtouts de maréchal-ferrant

Drap bleu, 2e qualité	6	à 1m766		10m596
Drap bleu, 3e qualité	116	1 930		223 880
Toile blondine	116	à 1m486	172m376	180m094
—	6	1 286	7 718	
Toile écrue			à 0 297	36 234
Grenades en laine (garniture)	115	1		115
Gros boutons (douzaine)	116	1d		116d
Moyens boutons (douzaine)	116	6		58
Galon en laine 6 lignes			à 0m198	24m156

33 Surtouts de trompette

Drap bleu ciel, 1re qualité	1	à 1m486		1m486
Drap bleu ciel, 2e qualité	32	1 486		47 552
Drap cramoisi, 1re qualité			0 099	3 267
Serge cramoisie	32	2 377		76 079
Toile blondine			1 486	49 038
Toile écrue			0 297	9 801
Gros boutons (douzaine)	3	à 1d	1d	46d3
— —	23	1 6	34 6	
— —	7	1 3	8 9	
Moyens boutons			à 0 6	16 6
Galon en or 15 lignes	1	à 14m260		14m260
— 12 lignes	1	à 14 260		14 260
— 10 lignes	29	1 486		51 412
— —	2	4 159		
Galon en or 6 lignes	2	à 0m297	0m594	27 926
— —	2	5 942	11 884	
— —	2	4 159	8 318	
— —	2	1 486	2 972	
— —	21	0 198	4 158	
Galon laine 6 lignes	4	à 0 198		0 792

44 Surtouts de trompette (élèves)

Drap bleu ciel, 2e qualité			à 1m188	52m272
Drap cramoisi, 1re qualité			0 050	2 200

Digitized by Google

Serge cramoisie		1m782	78m408
Toile blondine		1 188	52 272
Toile écrue		0 148	6 512
Grenades en laine (garniture)		1	44
Gros boutons (douzaine)		1d3	55d
Moyens boutons (douzaine)		0 6	22
Galon laine 6 lignes		0m198	8m712

8309 Vestes blanches

Drap blanc	à	0m396	3.290m364
Tricot blanc		0 594	4.935 546
Serge blanche		1 188	9.871 092
Toile écrue		0 099	822 591
Moyens boutons (douzaine)		1d	8.309d

187 Redingotes bleues

Drap bleu, 2e qualité	131 à	2m674	350m294
Drap bleu, 3e qualité	48 à	2m674 128m352	153 304
— —	8 3 119	24 952	
Toile blondine	à	1m783	333 421
Toile écrue		0 396	74 052
Gros boutons (douzaine)		2d	374d
Moyens boutons (douzaine)		0 6	93 6

12 Redingotes bleu ciel

Drap bleu ciel, 2e qualité	à	2m674	32m088
Toile blondine		1 783	21 396
Toile écrue		0 396	4 752
Gros boutons (douzaine)		2d	24d
Moyens boutons (douzaine)		0 6	6

8 Gilets bleus

Drap bleu, 2e qualité	7 à	0m396	2m772
Drap bleu, 3e qualité	1	0 594	0 594
Serge blanche		1 188	9 504
Toile écrue		0 099	0 792
Tricot blanc		0 594	4 752
Petits boutons (douzaine)	7 à	1d6 10d6	12d6
—	1 2	2	

45 Gilets bleu ciel (pour élèves trompettes)

Drap bleu ciel, 2e qualité	à	0m297	13m365
Toile écrue		0 099	4 452
Serge blanche		1 188	53 460
Tricot blanc		0 297	13 365
Petits boutons		1d6	67d6

Digitized by Google

10 Culottes bleues

Drap bleu, 2e qualité	7	à 0m891	6m237
Drap bleu, 3e qualité	3	0 891	2 673
Toile blondine		0 594	5 940

1 Culotte bleu ciel

Drap bleu ciel, 2e qualité		à 0m891	0m891
Toile blondine		0 594	0 594

45 Culottes bleu ciel (pour élèves trompettes)

Drap bleu ciel, 2e qualité		à 0m891	40m095
Toile blondine		0 594	26 730

1876 Surculottes

Coutil blanc		à 1m783	3.343m509
Toile écrue		0 198	371 448
Moules d'os (douzaine)		3d	5.628d

92 Habits vestes

Drap bleu, 3e qualité		à 1m783	164m036
Drap blanc	69	0 099	6 831
Toile blondine	89	1 186	132 254
Toile écrue	86	0 297	26 433
Gros boutons (douzaine)	89	2d	178d
Moyens boutons (douzaine)	89	0 6	44 6

79 Gilets rouges

Drap écarlate, 1re qualité	54	à 0m594	32m076
Drap écarlate, 2e qualité	25	0 594	14 850
Serge blanche		1 188	93 852
Toile écrue	61	0 069	6 039
Tricot blanc		0 594	46 926
Petits boutons (douzaine)		2d	158d

35 Pantalons garnis

Drap bleu, 1re qualité	2	à 1m188	2m376	
Drap bleu, 2e qualité	24	1 188	28 512	
Drap bleu, 3e qualité	9	1 188	10 692	
Toile blondine	11	à 0m594	6m534	8 118
—	4	0 396	1 584	
Moules d'os (douzaine)	24	à 3d	72d	
Toile écrue	20	0m396	7m920	

526 Pantalons gris, 1re qualité

Drap gris 5/4		à 1m583	832m860
Toile blondine		0 396	208 296
Moulures d'os (douzaine)		1d	526d

Digitized by Google

889 Pantalons gris, 2e qualité

Drap gris 4/4		à 1m980	1.759m570
Toile blondine		0 396	352 044
Moules d'os (douze)		1d	889d

4.636 Bonnets de police bleus

Drap bleu, 3e qualité		à 0m297	1.376m892
Toile écrue		0 198	917 928
Galon laine		1 188	5.507 568
Ganse ronde		2 377	11.019 772
Glands		1	4.636
Grenades (garnitures)		1/4	1.159

140 Bonnets de police bleu de ciel

Drap bleu ciel, 2e qualité		à 0m297	41m580
Toile écrue		0 198	27 720
Galon laine 15 lignes		1 188	166 320
Ganse ronde		2 377	332 780
Glands		1	140
Grenades (garnitures)		1/4	35

89 Manteaux bleus

Drap bleu, 3e qualité		à 5m940	528m660
Serge écarlate	88	1 486	130 768
Agrafes	76	1d	76d

1.022 Manteaux blancs

Drap blanc piqué		à 5m940	6.070m015
Drap bleu, 3e qualité		0 148	151 256
Serge écarlate		1 486	1.518 692
Agrafes	899	1d	899d

80 Manteaux bleu ciel

Drap bleu ciel, 2e qualité	6	à 5m740	34m440	474m
— —	74	5 940	439 560	
Serge cramoisie		à 1 486		118 880
Agrafes	45	1d		45d

3.854 Porte-manteaux bleus

Drap bleu, 3e qualité		à 0m891	3.433m914
Drap écarlate, 2e qualité	3 710	0 037	137 270
— —	144	0 032	4 599
Toile écrue		1 633	6.293 582
Galon laine 10 lignes		1 584	6.097 516

Digitized by Google

85 Porte-manteaux bleu ciel

Drap bleu ciel, 2e qualité		à 0m891	75m735
Drap écarlate, —		0 037	3 145
Toile écrue		1 633	138 805
Galon laine 10 lignes		1 584	134 640

7.411 Vestes d'écurie

Drap bleu ciel, 3e qualité	51	à 1m486	75m786
Drap bleu 4/4	7.360	1 486	10.936 860
Toile écrue	51	1 783	
—	7.083	1 783	13.112 982
—	277	1 780	
Moyens boutons	7.045	1d3	
—	315	1 1	9.211d3
—	51	1 3	

581 Pantalons d'écurie

Drap bleu ciel, 3e qualité	15	à 1m633	24m495
Drap bleu 4/4	566	1 633	924 278
Toile écrue	566	0 396	224 136
—	15	0 396	5 940
Moules d'os (douzaine)	566	3d	1.743d
—	15	3	

4.027 Pantalons de treillis

Treillis d'Alençon		à 2m674	10.768m198
Moules d'os (douzaine)		3d	12.081d

2.043 Revers d'habits (paires)

Drap blanc		à 0m148	302m264
Drap bleu, 3e qualité		0 148	302 364

1.505 Capotes manteaux

Drap blanc piqué		à 6m680	10.721m080
Drap bleu, 3e qualité		0 198	317 790
Serge écarlate		1 486	2.385 030
Toile écrue		0 792	1.271 160
Brandebourgs (garnitures)		1	1.605
Boutons (douzaine)		1/4d	401d3

1.215 Parmentures de manteau

Serge écarlate	943	à 0m742	889m171
—	255	0 743	
Serge cramoisie	1	0 742	12 117
—	16	0 111	

Digitized by Google

21 Capotes de guimbardier

Drap blanc piqué		à 3m565	74m865
Toile écrue		1 783	37 443
Boutons gros (douzaine)		1d6	31d6

4 Habits de courrier

Drap écarlate, 1re qualité		à 1m486	5m944
Drap bleu ciel, 2e qualité		0 445	1 780
Serge écarlate		1 188	4 752
Toile blondine		1 486	5 944
Toile écrue		0 297	1 188
Brandebourgs		12	48
Glands en argent		6	24
Galon argent 10 lignes		11 880	47 520
Gros boutons (douzaine)		1d	4d
Moyens boutons (douzaine)		0 6	2

857 Contr'épaulettes en drap

Drap écarlate, 1re qualité		à 0m025	21m425
Drap bleu, 3e qualité		0 037	31 709

1 Dolman pour timballier

Drap bleu, 1re qualité		à 0m037	0m037
Drap écarlate, 1re qualité		0 891	0 891
Toile blondine		1 188	1 188
Soutache en or		91 510	91 510
Ganse carrée en or		12 500	12 500

1.439 Galons en or (paires)

Galon or 10 lignes		à 0m396	533m706

1.801 Galons en laine (paires)

Galon laine 10 lignes		à 0m396	713m196

21 Habits vestes pour guimbardier

Drap bleu 4/4		à 1m930	40m530
Toile blondine	24	1 336	32 064
Toile écrue	24	0 297	7 128
Moyens boutons (douzaine)	24	2d	48d

31 Gilets bleus pour guimbardier

Drap bleu 4/4		à 0m297	9m207
Toile blondine		0 891	27 621
Moyens boutons (douzaine)		1d	31d

Digitized by Google

1.370 Housses de grenadier, grand uniforme

Drap bleu, 3e qualité	100	à 1m090	109m	1.617m760
— —	1.270	1 188	1.508 760	
Drap écarlate, 2e qualité		à 0 223		305 510
Treillis d'Alençon			2 377	3.256 490
Toile cirée			2 377	3.256 473
Grenades (paires)			20 1	20
Couronnes (paires)			1.350 1	1.350
Galon 24 lignes.	1.270	à 9m508	12.075m160	12.966m460
—	100	8 913	891 300	
Galon 10 lignes.	1.270	9 508	12.075 160	12.966 460
—	100	8 193	891 300	

1.745 Housses de grenadier, petit uniforme

Drap bleu 4/4	760	à 1m180	895m296	2.133m096
—	295	1 188	350 460	
—	690	1 286	887 340	
Treillis d'Alençon	1.595	2 377	3.791 315	4.137 065
—	150	2 305	345 750	
Grenades (paires)			985 à 1	985
Galon 24 lignes.	690	à 9m508	6.560m520	15.963m735
—	1.055	8 913	9.403 215	
Galon 10 lignes.	690	9 508	6.560 520	6.890 301
—	37	8.913	329 781	
Toile cirée			à 2m377	4.147 865

25 Housses de trompette, grand uniforme

Drap cramoisi, 1re qualité.		à 1m188	29m700
Drap bleu ciel, 2e qualité		0 223	5 575
Treillis d'Alençon.		2 377	59 425
Toile cirée		2 377	59 425
Couronnes en or (paires)		1	25
Galon en or 24 lignes		9m500	237m500

73 Housses de trompette, petit uniforme

Drap cramoisi, 1re qualité. . . .	10	à 1m090	10m900	15m652
— —	4	1 188	4 752	
Drap cramoisi, 2e qualité	29	1 090	31 610	70 190
— —	30	1 286	38 580	
Drap bleu ciel, 2e qualité		13 à 0 223		2 899
Treillis d'Alençon	4	à 2m312	9 248	173 261
—	69	2 377	164 013	
Toile cirée			à 2m377	173 521
Couronnes (paires)		10 1		10
Grenades (paires)		59 1		59

Digitized by Google

Digitized by Google

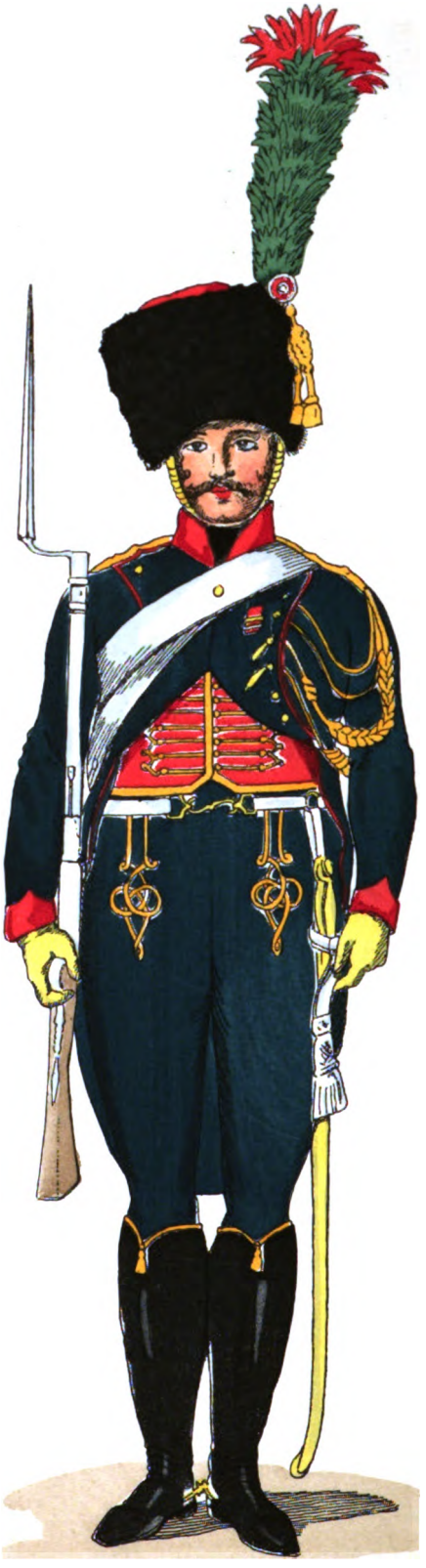

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Édit. PARIS.

Galon en laine 14 lignes.	34	à 9m508	323m272	670m879
—	39	8 913	347 607	
Galon en laine 10 lignes.	13	8 913	115 869	439 141
—	34	9 508	323 272	

Certifié le présent état de confections conforme aux quantités de matières premières portées en dépense sur mes registres, dont le résultat a été arrêté par le Conseil d'Administration et vérifié par M. le Sous-Inspecteur aux revues.

Paris, le 15 décembre 1817.

L'ancien capitaine chargé de l'habillement, chef d'escadron retiré,

VARNOT.

Vu et vérifié par nous, sous-intendant militaire,

A. BARBEROT.

CHASSEURS A CHEVAL

Parmi les nombreux et trop longs devis, nous choisirons, pour ne pas abuser des questions d'uniforme, un état qui nous fournit la nomenclature des effets en usage dans le régiment des chasseurs à cheval.

GARDE IMPÉRIALE. — CHASSEURS A CHEVAL

ÉTAT DES EFFETS DÉPOSÉS POUR MODÈLES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DUDIT CORPS AU MINISTÈRE DE LA GUERRE, BUREAU DE LA COMPTABILITÉ DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Habillement	*Équipement*
Une pelisse.	Un porte-manteau.
Un dolman.	Une paire de bottes.
Un habit.	Une paire d'éperons.
Un gilet tressé.	Un chapeau.
Une hongroise.	Un colback.
Un pantalon de daim.	Un shako.
Un pantalon garni.	Trois plumets.
Un gilet d'écurie.	Deux pompons.
Un pantalon de treillis.	Une paire de gants.
Un bonnet de police.	Une aiguillette et trèfle.
Une capote manteau.	Une dragonne.

Digitized by Google

Une ceinture.
Une sabretache.
Un fourreau de sabretache.
Trois courroies de sabretache.
Un ceinturon.
Une giberne.
Un porte-giberne garni.
Un porte-carabine garni.

Harnachement

Une selle équipée.
Une têtière de bride et rênes.
Un filet noir et un en laine jaune.
Une schabraque.
Une demi-couverte en laine.
Un surfaix jaune.
Une botte de carabine.
Un licol et une longe de parade.
Un licol d'écurie.
Un bridon d'abreuvoir.
Un mors de bride garn

Armement

Un porte-baïonnette.
Un couvre-platine.

Linge et chaussure

Une chemise.
Un caleçon de peau.
Une cravate blanche.
— noire.
Un bonnet de coton.
Une paire de chaussettes de fil en trois.
Un sac à avoine.
Une musette complète.

Paris, ce 15 mai 1813.

Les Membres du Conseil d'Administration,

BERNOT. DU HOUVRES,
D^r Chef.
MENEVRY.

Sans doute une pareille garde-robe paraît luxueuse à côté de celle de nos cavaliers d'à présent, mais qui de nous s'en plaindrait et taxerait cette recherche de luxe inutile ? Ces vieux soldats étaient à la peine, il était juste qu'ils fussent à l'honneur.

J. MARGERAND.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

3 août.

Voulez-vous que je vous donne la description du costume et de la tenue d'un soldat de Crimée? Il porte une casquette cassée, affaissée par la pluie et par les nuits de tranchée ; beaucoup sont percées de balles ; là-dessous, vous voyez une figure noire, brûlée par le soleil; quelques-uns portent la barbe; une cravate bleue de ciel nouée à la colin leur entoure le cou, une veste ouverte au dessous de laquelle est le ceinturon qui porte la giberne, deux parties de l'équipement qui n'ont pas été *astiquées* depuis huit mois, un pantalon rapiécé et les jambes garanties par des espèces de guêtres de toutes formes, les unes faites avec des morceaux de couverture, les autres avec des pans de tuniques ou de capotes, celles-ci avec des morceaux de bottes anglaises, celles-là avec des tiges de bottes russes ; contre le gabion de la tranchée, est la capote à capuchon, dite criméenne, pour la nuit; le fusil avec la bretelle lâche et, accrochée à la baïonnette, une petite besace en toile contenant le biscuit, le couteau et les cartouches de réserve. Tous ces hommes sont maigres, ont le teint bistré, les joues creuses, les yeux cerclés de noir et leur bouche a une indéfinissable expression du dégoût de la vie. Ils ont acquis un calme et un aplomb incroyables (les vieux régiments). Placez une compagnie dans un poste dangereux, dites-lui : « Ouvrez l'œil cette nuit, les Russes sortiront peut-être. » Ils vous répondent tranquillement en s'asseyant: « Eh bien ! qu'ils viennent, ils nous trouveront et ils seront bien reçus. » Vous les voyez alors regarder leur fusil, passer la baguette dans le canon, changer les capsules, passer leur

Digitized by Google

giberne sur le ventre, chercher une place commode autant que possible pour dormir sur les gradins ; puis, un homme sur quatre se place en observation, debout derrière le gabion, et les autres dorment, comme vous ne dormez pas à Metz, d'un sommeil de plomb, malgré une pluie incessante de bombes. Si vous leur dites : « Mais, malheureux, ne dormez donc pas, garez-vous des bombes ! », ils vous répondent : « Si je dois être tué aujourd'hui, je le serai quand même, sinon je puis bien dormir. »

★ ★

Devant Sébastopol, vendredi 17 août 1855.

Chère maman,

Ne vous inquiétez pas, nous avons eu la bataille hier, nous avons marché, mais nous n'avons pas dansé ; les Russes ont reçu une *brossée* des mieux administrées. C'est leur 18 juin, à eux. J'ai été simple spectateur, mais ce fut plutôt une bataille d'artillerie qu'autre chose ; mon bataillon est arrivé à huit heures et demie du matin et l'on se battait depuis cinq heures du matin.

Notre division est restée sur les hauteurs près desquelles nous campons ; la 4e (Dulac), qui marchait devant nous, est descendue pour prêter main morte à la 3e (Faucheux) et à la 2e (Camou), qui seules étaient au feu ; la 1re était de tranchée, mais les troupes n'étaient pas engagées du tout, on se canonnait, voilà tout.

Maintenant, on va raconter les choses les plus extravagantes sur cette bataille qui est une victoire pour nous ; et je vais tâcher de me remémorer ce que j'ai vu, de mes yeux vu, et ce que les personnes dignes de foi m'ont raconté. De cette manière, vous aurez le récit approchant le plus de l'exacte vérité.

Depuis huit jours, nous savions que nous devions être attaqués ; seulement, cela nous avait été si souvent dit depuis six mois, que nous ne voulions plus y croire, moi tout le premier. Le 15 août, nous eûmes la revue, les deux divisions du 2e corps qui n'étaient pas de tranchée, furent passées en revue par le général Bosquet, et le défilé eut lieu aux cris, par ordre, de : Vive l'Empereur ; après la revue, nous entendîmes la messe et, après la messe, le reste de la journée ressembla à toutes les autres. Je

Digitized by Google

faisais un whist, le soir, avec le capitaine Grandjean et le docteur Lambert, quand on vint nous dire de nous tenir prêts à marcher la nuit. Nous continuâmes notre partie sans même faire attention à cet ordre. Le lendemain, notre division devait être de tranchée et, à cinq heures, je me levais et m'habillais, maugréant contre ce service de chien et contre les Russes qui ne voulaient pas se montrer en plein jour, quand, tout à coup, nous entendons, dans la direction des Piémontais, causer *Monsieur*. « On se bat, on se bat », disent les soldats ; et déjà je les voyais arranger leurs sacs à la légère, retrousser leurs pantalons et, tout joyeux, courir boire leur café. Je crie à Grandjean : « Est-ce pour ce matin, le coup de *torchon?* — Oh ! oui, me répond-il, vous verrez qu'il n'y aura rien du tout, ils vont se dire des malhonnêtetés de loin, mais ils n'oseront pas s'engager. » Cependant le canon grondait de plus en plus fort, sa conversation prenait des proportions assez fortes pour nous faire espérer une bataille, on n'entendait pas de fusillade du tout, c'était ce qui me vexait, parce que c'était un signe qu'on ne s'engageait pas. Un aide de camp vint m'apporter l'ordre de n'aller à la tranchée que lorsqu'on recevrait de nouveaux ordres et de rester consigné, les sacs faits et les hommes prêts à marcher avec trois jours de vivres. Quelques instants après, nouvel aide de camp avec l'ordre de se mettre en route. Nous étions, à ce moment, assis par terre ; quand nos hommes nous virent nous lever et leur crier *sac au dos*, ce fut un cri de joie. Notre petit, tout petit bataillon, était magnifique d'enthousiasme, comme du reste toute la division. « Nous allons donc les voir, disaient les soldats, ils se décident donc à se montrer en plein jour, au moins nous verrons clair pour brosser leurs grandes capotes », et autres quolibets de la sorte. Je vis combien nos hommes, qui deviennent mauvais à la tranchée, seraient superbes en plaine.

Nous arrivâmes en haut de la route qui descend à la Tchernaïa et nous nous arrêtâmes ; la 4e division descendit et nous, nous regardâmes la bataille. Je vis, mais à une longue distance, trois lignes d'infanterie russe qui semblaient immobiles ; ces lignes de bataille ne me paraissaient pas fort correctes, j'attribuai cela aux inégalités du terrain. Leur artillerie ne les protégeait plus, elle

Digitized by Google

avait passé derrière ces lignes ; la nôtre était en batterie et semblait leur faire beaucoup de mal. Il était évident pour tout individu qui n'est pas novice dans le métier de la guerre, que la bataille était finie; mais, comme ces masses noires, tantôt déployées, tantôt massées, tantôt en carré, quoique n'étant pas chargées, restaient à peu près immobiles, que leur retraite ne me paraissait s'exécuter qu'insensiblement, et ni en échiquier, ni en échelons, qu'enfin leur artillerie était passée derrière elles (chose qui me parut très extraordinaire), j'eus l'idée qu'après avoir reçu leur brossée, les Russes voulaient nous attirer sous le feu de batteries masquées ou invisibles; et comme, derrière le mamelon, on voyait une assez grande poussière, il était pour moi évident que c'était de la cavalerie qui se massait en se défilant, afin de charger nos troupes si, entraînées comme elles le sont toujours, elles avaient voulu poursuivre l'infanterie ; alors, les batteries se démasquaient, le désordre arrivait chez nous ; la cavalerie serait arrivée au galop et... bonsoir les amis...

J'avais une peur affreuse de voir nos 2e et 3e divisions descendre de leurs mamelons ; mais pas si bêtes, on vous connaît, Messieurs les Russes, ces ruses-là sont usées, et à force de forger on devient forgeron. Quand on vit qu'ils ne s'en allaient pas plus vite que cela, on établit tout près de nous autres une section de fuséens et on leur envoya quelques fusées ; elles portèrent en plein chez eux, cinq arrivèrent coup sur coup dans un bataillon massé qui se débanda ; la terreur sembla se mettre chez eux, car leur mouvement de retraite devint très prononcé ; les fusées firent merveille ; on nous fit faire demi-tour, et le bataillon partit pour la tranchée, tête basse et désespéré.

Vous pouvez donc être certain de la chose ; maintenant je vais vous raconter ce qu'on m'a dit et ce que je crois vrai.

Les Russes, profitant d'un brouillard très épais, descendirent dans la plaine et s'avancèrent sans être vus jusqu'à la Tchernaïa. Nos vedettes et nos grand'gardes n'eurent pas le temps de se replier en donnant l'alarme. Les Russes débouchaient par le pont de Traktir et arrivèrent si près qu'on trouva des cadavres russes à quinze mètres du front de bandière de chez nous, ainsi vous voyez que leurs tirailleurs étaient bien près. Le 19e bataillon de

Digitized by Google

chasseurs et le 2e zouaves, réveillés en sursaut, sautèrent sur leurs fusils et tombèrent sur les Russes qu'ils culbutèrent et auxquels ils firent repasser le pont de Traktir beaucoup plus vite qu'ils n'auraient voulu ; c'est à cet endroit qu'on voyait hier cinq à six cents cadavres russes. Une fois dans la plaine, de l'autre côté du pont, les chasseurs d'Afrique les chargèrent (où ? je ne l'ai pas su). Pendant ce temps, une autre colonne ennemie était arrivée sur les bersagliers piémontais et avait failli les surprendre. Ils laissèrent bravement arriver les Russes ; puis, se levant tout à coup, ils leur envoient leur décharge à bout portant, la bourre dans le ventre, et tombent sur eux à la baïonnette, « comme nos amis les Français », disent ces charmants petits soldats. L'artillerie avait attelé et était arrivée au galop, deux batteries piémontaises aussi ; tout cela roulant, galopant, se mit en batterie plus vite que je ne puis l'écrire ; et alors commença cette conversation animée et sur un ton qui, chez nous, s'élevant de plus en plus, fit baisser la voix à Messieurs les Russes. On les mitrailla : obus, boulets, mitraille, il y en avait pour tous les goûts ; ils devaient être contents du plat de pruneaux que leur a servi notre artillerie de campagne, aussi belle et aussi bonne que l'autre est détestable. Quant à notre infanterie, elle eut un petit coup de collier à donner, mais elle ne brûla pas de poudre.

Les Russes étaient venus dans l'intention de couper nos lignes de la Tchernaïa et de détruire les Piémontais pendant que nous, nous aurions été obligés de remonter sur la hauteur d'où j'ai vu un acte de la pièce, mais pas le plus intéressant, parce que je n'ai pas vu charger nos chasseurs d'Afrique, la première cavalerie du monde.

J'estime que les Russes pouvaient avoir, quand je suis arrivé, 25 à 30.000 hommes au moins ; or, ils n'avaient pas alors tout le monde qu'ils avaient mis en ligne le matin. Je crois donc que l'attaque a dû être faite par quelque chose comme 40.000 hommes et 10.000 de réserve, car ils ne marchent jamais sans cela. Ils firent des pertes énormes ; je dois être fort au-dessous de la vérité en disant 3.000 hommes hors de combat ; on prétendait ce matin qu'on avait déjà ramassé ce chiffre-là de fusils. Nos pertes, à nous Français, sont de 500 hommes tant tués que blessés. Les corps qui ont le plus souffert sont les 19e bataillon de chasseurs,

Digitized by Google

2e zouaves, 22e et 26e de ligne, mais surtout les deux premiers. Et encore, vous voyez que ce n'est pas énorme. Les Piémontais ont beaucoup plus souffert que nous, mais ils se sont crânement battus, ce sont de bons soldats, c'est de la belle troupe.

Nous avons fait trois à quatre cents prisonniers. Les chasseurs sardes ont fait prisonniers, d'un seul coup de filet, un général et un bataillon russe tout entier. On dit que deux batteries sardes sont presque détruites. Je ne sais si cela est vrai.

★ ★

Devant Sébastopol, 23 août 1855.

Lettre circulaire, pour les militaires de la famille

Pour bien comprendre le but que se proposaient les Russes en attaquant les lignes françaises et piémontaises, pour se rendre compte de leur mouvement, il faudrait pour cela connaître les positions des armées, et aucune description, fût-elle faite par un écrivain célèbre, ne pourrait donner une idée exacte de la position des armées, tant leurs lignes sont peu en harmonie avec tous les principes fondamentaux de la guerre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les trois armées alliées occupent un coin de terre comprenant toute la pointe méridionale de la presqu'île. Le front des armées française et anglaise regarde la ligne des innombrables batteries russes de Sébastopol; leurs derrières et leur flanc gauche sont protégés par la mer, tandis que leur flanc droit est défendu par une ligne non interrompue de hauteurs dont la crête est défendue par un fossé et un petit mur, obstacle sérieux pour des troupes gravissant des pentes raides et, surtout, des troupes russes, détestables pour l'attaque; mais défenses tout à fait illusoires s'il n'y avait ces mêmes pentes qui sont la vraie défense. Cette immense courtine en pierres sèches est défendue par des redoutes placées de distance en distance, et portant les noms de batteries *Contenson*, redoute *Canrobert, Queue d'hirondelle,* etc.; l'armement de cette ligne est presque entièrement turc.

L'armée, ayant reçu de nombreuses troupes de cavalerie, dut songer au manque d'eau et de fourrage; de là, l'occupation des lignes de la Tchernaïa, officiellement annoncée comme une opéra-

Digitized by Google

tion militaire, mais au fond n'ayant d'autre but que d'avoir à soi la Tchernaïa et les prairies. Dans un pays comme celui que nous avons malheureusement quitté, la Tchernaïa s'appellerait un ruisseau, mais ici, il est convenu que ce doit être une rivière; acceptons la chose et continuons.

Le corps dit de la Tchernaïa se compose des 2e et 3e divisions du 2e corps (Faucheux et Camou), divisions extrêmement faibles et cruellement éprouvées au siège. Entre les hauteurs défendant le flanc droit des armées et ces deux divisions campaient, sur les pentes mêmes, la 1re brigade de la division Herbillon et, beaucoup plus près de la Tchernaïa, la 2e brigade de cette division, dite 1re division du corps de réserve (Herbillon, d'Aurelle et Garde). Tout à fait à droite de la division Camou et en retour des hauteurs de Balaklava, sont les Piémontais occupant des positions qu'ils ont fortifiées avec cette régularité et cette espèce de luxe des armées qui entrent en campagne pour la première fois et qui n'ont pas le feu de l'ennemi pour les contrarier. Le but des Russes était bien de faire effort sur les Piémontais, de percer leurs lignes, de se prolonger sur nos derrières, de nous refouler sur le plateau de l'armée du siège et de s'en emparer en s'y fortifiant considérablement de tout le cours de la Tchernaïa, le manque d'eau les gênant considérablement.

Un corps d'armée de 90.000 hommes (au dire des officiers russes) était parti de Pologne; et comme les Russes sont de détestables marcheurs, que leurs moyens de transport sont nuls, qu'en somme ils sont bons derrière des remparts, mais très mauvais pour la marche et pour l'attaque, ils semèrent en route 30.000 hommes, chiffre fabuleux, mais non invraisemblable pour quiconque sait qu'il y a soixante-douze jours de marche de l'endroit d'où ils venaient chez nous et qu'ils avaient fait douze jours de marche forcée. Les 60.000 hommes restant, parmi lesquels étaient des troupes du Caucase et des régiments du corps des grenadiers, furent chargés de nous attaquer. Les généraux russes comptaient beaucoup sur cette armée; chaque homme avait soit une pelle, soit une pioche, et un convoi considérable de gabions suivait l'armée d'attaque. Ils profitèrent d'une nuit où un brouillard épais couvrait la plaine pour s'approcher de la Tchernaïa. Ils avaient

Digitized by Google

deux attaques bien distinctes, l'attaque contre les Piémontais et celle contre les Français.

L'attaque contre les Piémontais se fit avec assez de vigueur; deux compagnies de bersagliers qui tenaient les grand'gardes de l'autre côté de la Tchernaïa, durent se replier; on prétend même que les Russes s'emparèrent d'une batterie de position, mais je ne puis certifier la chose. Traversant alors la rivière, les colonnes russes gravirent un mamelon au sommet duquel les Piémontais les attendaient couchés à plat ventre. Tout à coup la charge sonne, les Piémontais se lèvent, lâchent aux Russes leur décharge et les culbutent; ils font du même coup prisonniers un général et un bataillon tout entier.

Presque en même temps avait lieu une attaque sérieuse au pont de Traktir; les Russes avaient jeté seize petits ponts en bois sur la Tchernaïa et attaquaient résolument les hauteurs. Les grand'gardes se replièrent; et même les premiers régiments surpris furent d'abord ramenés, mais le 7e léger et le 50e de ligne arrivent au pas de course et rétablissent les choses.

Nos troupes culbutent les Russes une première fois, mais ceux-ci reviennent trois fois à la charge et, trois fois, se font larder de coups de baïonnette. Pendant ce temps, une batterie d'artillerie de la Garde recevait les feux convergents de toute l'artillerie russe, mais elle ne fit pas même attention aux innombrables projectiles qu'elle recevait et ne tira que sur les masses d'infanterie où elle fit d'énormes trouées. A l'instant où la troisième attaque avait lieu, l'artillerie des divisions, qui avait attelé à la hâte, arriva au galop, se forma en batterie et, alors, ce fut sur les Russes une épouvantable grêle de mitraille et de boulets. Ils se retirèrent assez en désordre pour qu'ils jugeassent nécessaire de faire avancer les bataillons qu'ils avaient en arrière et qu'ils formèrent en carré. On n'a pu faire charger notre cavalerie pour ne pas l'exposer à la mitraille russe qui l'attendait; de leur côté, les Russes avaient une grande quantité d'escadrons rangés en bataille au fond de la plaine. Ce combat est une véritable bataille.

P. S. — Les batteries piémontaises n'ont pas été prises comme je le disais plus haut.

* *

Digitized by Google

Devant Sébastopol, 7 septembre 1855.

Mon cher Stanislas,

Le bataillon vient de partir pour le grand assaut. Le commandant m'a donné l'ordre de rester au camp pour la comptabilité, la correspondance, le service des brancards et pour faire avoir des vivres aux hommes le soir. Ce sont mes fonctions de capitaine-major qui me valent cela... A deux heures, aujourd'hui, l'affaire sera réglée, nous jouons quitte ou double. Pauvre 4e bataillon !

★ ★

Sébastopol, 9 septembre 1855.

Cher papa,

Le 4e bataillon, en rendant son dernier soupir, a pu encore jeter son cri de victoire. Nous avons atrocement souffert, le sang a coulé à flots, mais Sébastopol est à nous. Vive la France !

Succès inespéré, inouï, incompréhensible ; la ville est en feu, les Russes l'ont incendiée, la flotte est coulée par eux et ils sont en retraite. On dit qu'ils nous attaqueront demain en plaine à six heures du matin.

Les camps ont changé d'aspect, les soldats crient, hurlent, chantent dans toutes les tentes ; les divisions sont rentrées de tranchée ce matin, musique en tête, les clairons sonnaient à toute volée. L'armée est folle. Est-ce la joie, est-ce la gloire qui soûle ?

Notre pauvre camarade Grandjean est tué ; il a été tué en sautant *le premier* sur les parallèles russes ; il a eu sa connaissance jusqu'à sa mort (une demi-heure). Il est mort comme il devait mourir : de la mort des braves. Nous le pleurâmes tous ; je viens de l'ensevelir moi-même, comme nous autres ensevelissons : une caisse à biscuits pour cercueil, son uniforme pour linceul. Ponsardin, autre capitaine de chez nous, est tué aussi ; mon sous-lieutenant aussi ; mon ami Gaullier, des chasseurs de la Garde, aussi. Nobles cœurs, qui méritiez de revoir la France, vous avez été vengés, et bien sûr que, de là-haut, vous avez pu dire merci. L'assaut a été quelque chose d'atroce ; cinq heures de combat ; on s'est battu corps à corps, les officiers sabraient tout ce que les baïonnettes ne perçaient pas. En ce moment, c'est un spectacle

Digitized by Google

comme on n'en voit pas toujours, que Sébastopol. Imaginez-vous une immense fournaise dans laquelle sautent à tout instant des magasins à poudre ; en avant, la mer avec nos vaisseaux qui ressemblent à des curieux qui regardent ; en arrière et éclairés par cette clarté lugubre, un océan de tentes blanches qui s'étendent à perte de vue. Devant, nos vaisseaux muets et immobiles ; au milieu, des détonations effroyables ; derrière, les chants joyeux et presque fous de nos soldats ; il y a positivement ce soir quelque chose d'infernal, on croirait assister à quelque spectacle magique où le diable jouerait le plus grand rôle. Notre butin comme artillerie est immense, un approvisionnement de projectiles colossal, un armement fabuleux. Les Anglais, dans leur mauvaise attaque du Redan, ont été déplorables. Je vais demain à la tranchée ; garde de précaution pour la forme ; une tranchée sans bombes!!!

Notre commandant, qui s'est battu comme Bayard, a reçu un coup de baïonnette à la cuisse. Je commande le bataillon de fait, mais pas de nom. Nous avons quelque chose comme 250 à 260 hommes hors de combat dans notre bataillon seulement.

Notre division tout entière tiendrait maintenant dans le jardin de M. Tardif. Nous sommes encombrés de prisonniers.

Demain, la corvée des morts ; je ne sais pas, ma parole d'honneur, comment je fais pour être toujours de service ces jours-là. Heureusement qu'il ne fait pas si chaud qu'après les affaires du 7 et 18 juin.

La nuit, nous avons un froid de loup ; il n'est pas trop tôt de rentrer en France. Si j'avais marché, je serai très probablement tué ou blessé, mais, pour sûr, chef de bataillon.

Dans notre division : général de la Motterouge, blessé légèrement ; général Bourbaki, très grièvement ; trois colonels tués ; je ne sais pas combien de chefs de bataillon et un chiffre que je ne connais pas encore de soldats.

Ce sont les Français seuls et tout seuls qui ont pris Sébastopol.

Ni Anglais, ni Turcs, ni Piémontais n'ont pris quelque chose.

(A suivre.)

Digitized by Google

Souvenirs du Marquis de Pastoret

CAMPAGNE DE 1813

(Suite et fin)

Ce seul aperçu et l'inspection de la carte donneront une idée de l'avantage de position de l'ennemi, le 20 mai, lorsque nous arrivâmes sur les collines, en vue de Bautzen. L'Empereur donna sur le champ ses ordres, il sentit que l'armée confédérée avait un intérêt puissant à faire de Bautzen son centre de bataille, à défendre le passage de la Sprée sous la ville et à nous attirer dans la plaine où notre infanterie aurait à lutter contre son artillerie et sa cavalerie.

Il se décida donc pour des affaires de manœuvre, et toute la nuit se passa en mouvements divers. La droite n'eut ordre d'engager qu'une faible attaque, et le duc de Tarente avança un peu de sa ligne. Le centre pivota sur lui-même par la gauche, et marcha obliquement; c'était le centre qui devait porter les coups. L'Empereur ne voulut en laisser la direction ni au duc de Raguse, ni au général Bertrand, et il les mit tous deux sous les ordres du duc de Dalmatie. Le comte Lauriston, qui les touchait, s'avança en ligne, en portant sa gauche plus en avant pour effectuer sa jonction avec le prince de la Moskowa, qui se rapprochait aussi en pivotant par la droite, et tout se disposa. Par l'effet de ces mouvements, l'ordre de bataille était changé, et l'ennemi qui ne se trouvait plus attaqué sur Bautzen, fut obligé de porter son effort sur la Sprée, non seulement, mais sur des points différents de ceux qu'il avait calculé.

Le 21, nous restâmes jusqu'à midi dans l'incertitude, on attendait les dernières nouvelles de la gauche, et l'on ne savait encore

Digitized by Google

ce qui allait se faire, et si l'ennemi nous disputerait le passage. Enfin les nouvelles arrivèrent.

L'Empereur monta à cheval, se porta sur un coteau au centre du corps du duc de Dalmatie et le combat s'engagea sur toute la ligne. Le prince de la Moskowa poussa la droite des ennemis au travers des bois, le général Bertrand et le comte Lauriston marchèrent en avant, la division Compans descendit, sous le feu ennemi, le ravin escarpé dans lequel coule la Sprée, jeta ses deux petits ponts, et monta toujours, l'arme au bras ; aussitôt l'Empereur accourut sur une colline qui domine ce ravin : de là, il fit passer la gauche du duc de Tarente et le reste du corps du duc de Dalmatie ; à mesure que ces troupes remontaient de l'autre côté, elles se formaient en carrés, et s'avançaient sur les redoutes de terre ou sur les batteries élevées çà et là. Autour de ces bataillons épais, courait la cavalerie ennemie, dont les efforts étaient inutiles. Nous vîmes une de ces colonnes se former ; tout à coup, un essaim de cavalerie fond sur elle ; la colonne les laissait approcher, et les spectateurs éloignés qui ne voyaient ni feu, ni résistance, ne pouvaient concevoir comment tant d'hommes se laissaient ainsi écraser ; au même instant, les ennemis arrivaient à demi-portée du pistolet du carré, un feu épouvantable sort des rangs et les disperse ; ralliés, ils recommencent une charge ; à la même distance, le même feu les foudroya ; ils tentent un nouvel effort, une nouvelle bordée de balles les dissipe enfin, et ils fuient épars. Cependant nos bataillons du centre s'avançaient dans la plaine, notre artillerie démontait les batteries ennemies, le passage de la Sprée était assuré ; à gauche, le prince de la Moskowa, par ses feux, annonçait une position avancée ; à droite, le duc de Reggio combattait dans les mêmes lignes, et le duc de Tarente faisait filer ses troupes sur la droite de Bautzen et vers le pied des montagnes ; déjà, cette journée nous avait donné tout l'avantage que nous espérions ; nos troupes prirent position, la nuit vint, le feu s'apaisa, et l'Empereur vint coucher à Bautzen dans l'endroit que le roi de Prusse et l'empereur Alexandre avaient quitté la veille.

L'ennemi semblait en retraite, nous le croyions du moins et tout semblait l'indiquer ; il ne renonçait pourtant pas encore à l'idée de la victoire : et le bruit du canon nous annonçait, le lende-

Digitized by Google

main matin, qu'il fallait combattre de nouveau. Les Prussiens avaient pris position sur des collines disposées en trois échelons, serrés l'un contre l'autre; ils les avaient hérissées de batteries, et leur ligne se liait à celle de Monsieur Wittgenstein qui occupait la plaine en arrière de la Sprée, et se joignait lui-même, par le pied de la montagne, au corps du général Miloradovitz. Une ligne si serrée, si bien appuyée, si bien défendue par son artillerie, présentait un aspect imposant et semblait promettre une défense redoutable. L'Empereur ordonna encore de nouvelles manœuvres. Le prince de la Moskowa et le général comte de Lauriston commencèrent l'attaque; le général Bertrand s'avança avec le 6e corps, et le premier mamelon fut emporté après un combat très vif. Un moment après, les Prussiens qui s'étaient retirés sur le second, en redescendirent sous la protection de leur artillerie, et montèrent en courant sur le premier; pendant un moment, le sommet de la colline fut le théâtre d'une lutte sanglante dont l'issue était incertaine. Enfin l'infanterie croate prit le dessus, l'ennemi s'enfuit en désordre, et nos batteries s'établirent sur la colline malgré les feux croisés de l'ennemi qui les dominait encore. Sa cavalerie accourait en ligne pour soutenir l'affaire. Quelques volées de canon la dissipèrent, les positions restèrent entre nos mains; cependant le prince de la Moskowa continuait son mouvement et se portait en hâte de la gauche sur les derrières de l'ennemi; des batteries nouvelles, soutenues par la jeune Garde, s'avançaient dans la plaine; l'Empereur envoya Galbois, aide de camp du prince de Neufchâtel, annoncer la victoire au duc de Tarente et presser l'attaque de ce côté. Il y avait longtemps que les Russes résistaient sur ce point: leurs pièces, placées à droite au pied de la chaîne, faisaient depuis le matin un feu très vif, et leurs tirailleurs, jetés dans les montagnes mêmes, s'y soutenaient très bien. Pendant deux heures environ, nous ne vîmes que cette suite de mêmes mouvements; mais au bout de ce temps, le progrès était sensible. A droite, le duc de Tarente avançait et l'ennemi qu'il avait inutilement essayé de couper, filait au pied des montagnes pour effectuer sa retraite; au centre, la jeune Garde et ses batteries s'étaient avancées dans la plaine et suivaient à grands pas; à gauche, le général Bertrand poussait vivement le corps

Digitized by Google

prussien, et déjà les feux du prince de la Moskowa indiquaient qu'il poussait l'ennemi sur ses derrières; le duc de Raguse, seul, n'avait fait aucun pas en avant et laissait un corps inutile ; l'Empereur appela un officier (il était quatre heures) : « Allez, dit-il très haut, allez dire au duc de Raguse que la bataille est gagnée, qu'il se jette dans la plaine, qu'il m'enfonce enfin tout cela, et qu'il les culbute sur la Bohême. » L'officier partit; l'ordre fut exécuté avec toute l'audace de nos soldats ; ils se mirent entre deux feux pour y placer l'ennemi, et les Russes qui se retiraient déjà, précipitèrent leur fuite ; on ne put arriver au but qu'on s'était proposé de couper les Prussiens et de les séparer de leur allié, mais on les mit tout à fait en désordre ; ils se retirèrent de leur côté, tandis que les Russes suivaient les montagnes et marchaient par Hochkirch et Rudolstadt. La victoire fut complète, après avoir été longtemps disputée, et, à neuf heures du soir, l'Empereur fit former le carré de la Garde au milieu du champ de bataille et y passa la nuit (1).

Pendant que s'opéraient tous ces grands mouvements, l'Empereur paraissait calme ; de temps en temps, il causait d'affaires avec ses secrétaires et son ministre ; quelquefois même, il parlait de choses les plus indifférentes ; il chantait en montant à cheval pour aller examiner une position, et cette même tranquillité, il l'avait à Lutzen lorsqu'il s'exposa si fort, qu'un homme fut tué derrière lui, et que la vieille Garde lui faisant représenter qu'il s'avançait trop, il répondit aux soldats : « Eh ! ne savez-vous pas que l'on ne finit qu'un jour, et que mes jours sont comptés? » — A Bautzen, il avait dit en partant, après avoir reconnu la position : « Nos affaires

(1) Le duc de Reggio, qui commandait l'extrême droite, combattit toute la journée sans beaucoup de succès malgré son incroyable valeur et le courage non moins incroyable de ses soldats. Plus de deux mille furent mis hors de combat. « Monsieur, disait-il, avec une sorte de désespoir, à quelqu'un qui lui en parlait, que voulez-vous que nous devenions ? Ces gens-là vont au feu comme à la fête, tant qu'ils ont des forces, ils se battent comme des anges ; mais, quand ils ne peuvent plus se soutenir, ils s'asseyent et ne tirent plus ; ils ne pensent pas à fuir ; ils restent sous le feu et ne veulent pas s'en tirer, mais ils n'ont point d'eau-de-vie à boire, point de pain à manger, et ils n'ont que dix-huit ans. Ils ne peuvent plus lever leur fusil et pas une plainte. Ah ! Monsieur, Monsieur, quels hommes ! il n'y a pas assez de croix ni d'épaulettes pour tout cela. » Et ce vieux soldat couvert de blessures, et blessé encore cette fois, s'attendrissait en parlant de la résignation et du courage de ses jeunes guerriers. (Note du marquis de Pastoret.)

Digitized by Google

iront bien à midi et demi, la bataille sera gagnée à trois heures. » Il avait prédit à peu près juste.

J'ai éprouvé, ce jour-là, un sentiment singulier qui m'est personnel, et qui tient aussi peut-être de la mobilité d'une jeune imagination; quel qu'il soit, j'en ai conservé le souvenir. L'Empereur venait de partir de Bautzen. Je montais à cheval pour l'aller rejoindre, et le désir d'abréger ma route me fit traverser un vaste enclos entouré de murs. J'entrai, c'était un cimetière: au milieu de beaucoup de tombes ornées d'attributs assez recherchés, était une fosse ouverte, et sur le tas de terre destiné à la remplir, dormait l'enfant d'un soldat qui était allé combattre, et dont la femme était tranquillement assise sur un tombeau voisin. Ce lieu était paisible et calme et à travers les brèches du mur, on voyait passer rapidement nos escadrons, ou courir nos fantassins. Au dehors, à droite, à gauche, le canon grondait avec fracas. Ces contrastes singuliers, cet enfant qui dormait près de la tombe où le même soir verrait peut-être coucher son père, l'opposition des idées hors de ce mur, et dans ces murs ; là, l'ambition, l'orgueil, la vengeance, la victoire; ici, le repos, l'oubli, l'indifférence; mais ici, là, au dehors, au dedans, la mort, la mort, et seule toute puissante : cette opposition d'idées arrivant toutes au même but, me frappa vivement. Je sortis au galop, et je me hâtai d'aller chercher des émotions plus fortes et moins pénibles.

Le lendemain de cette bataille, l'ennemi vint se placer sur les collines de Reichenbach, non loin de la tour appelée Landskrone: la position était bonne : deux collines qui forment entre elles un angle léger dominent le chemin, l'une était garnie d'artillerie, l'autre de cavalerie, et quelques fantassins avaient été jetés dans les bois en arrière ; les Russes nous attendirent donc de pied ferme. La cavalerie légère les attaqua d'abord sans succès ; et l'on fit avancer pour la soutenir les chevau-légers lanciers et la division du comte de La Tour-Maubourg. Pendant près de deux heures, la lutte fut vive et le succès incertain. Les cosaques, fuyant sans cesse et revenant toujours, faisaient perdre, par une charge, à nos troupes, le terrain qu'une autre charge leur avait donné ; et l'artillerie ennemie, placée en flanc, balayait nos rangs.

Digitized by Google

Enfin, nos batteries s'établirent à leur tour, et, quoique leurs premiers coups eussent porté sur les cuirassiers saxons de la division La Tour-Maubourg, leur effet commençait à se faire sentir; celles du général Dulauloy, surtout, firent un feu le plus beau du monde; en même temps, deux régiments d'infanterie débouchèrent sous la protection de nos pièces, et le général Guyot, colonel major des chasseurs, eut ordre de faire avancer la cavalerie de la Garde ; il part et, un instant après, revient à la hâte : « Sire, dit-il, Votre Majesté veut que la Garde donne ; mais il y a encore deux régiments de cavalerie de la ligne qui n'ont point marché. — Ah ! f..., répondit l'Empereur en colère, obéissez ; que la Garde avance ; faites-moi tuer dix mille de ces coquins-là, et je verrai après si je dois faire avancer la ligne. Corbineau, ajoute-t-il en se tournant vers lui, vous êtes général de division, allez là-bas, donnez les ordres qu'il faudra donner et que tout ceci finisse. » Le général Guyot repart au galop, et conduit les chasseurs à l'ennemi. Le général Corbineau le suit; l'Empereur impatienté demande son cheval et court lui-même à la charge avec une telle précipitation que nous n'arrivâmes que trois avec lui : à l'instant où il arriva, le plateau venait d'être enlevé, l'affaire finissait, l'ennemi était en fuite : il s'avance avec les lanciers et d'un ton sévère : « Colbert, dit-il, quand j'ordonne de charger, il faut le faire et ne pas se retirer. — Sire, répondit Colbert, mon régiment a fait sept charges aujourd'hui et j'ai cru... — Colbert, reprit l'Empereur, quand j'ordonne d'emporter une position, le colonel se fait tuer et le régiment l'emporte. » Il était irrité alors, mais il venait de vaincre et il s'apaisa facilement.

Des émotions plus tristes vinrent prendre la place de ces émotions vives, les ennemis se retirèrent, et nous passions de colline en colline, vers un village où l'on croyait d'abord devoir s'établir pour la nuit; l'Empereur était à notre tête ; le cortège descend dans un chemin très creux couvert des deux côtés par des arbres et des broussailles, c'est là qu'était embusquée une pièce perdue dont le coup devait nécessairement être fatal. L'Empereur arrive et, au lieu de descendre au trot, embarque son cheval au galop et franchit en un instant le ravin ; nous nous précipitons tous pour le suivre, et le duc de Frioul, avec qui j'avais causé quelques

Digitized by Google

minutes avant, reste un peu en arrière à droite, avec le général Kirgener. Un coup de canon part, et part près de nous. Quelques personnes le remarquent, mais nous supposons tous que ce bruit est celui d'un caisson qui saute et nous continuons notre route. Tout à coup, Deschamp, fourrier du palais, arrive au galop, pâle, tremblant, la figure livide, les traits décomposés : « Qu'avez-vous, que s'est-il passé ? » lui crie-t-on de toutes parts : il s'arrête, balbutie, fait de vains efforts pour parler, et laisse enfin tomber ces mots entrecoupés : « Le duc de Frioul est mort, mort, mort. » Ces mots sinistres volent de bouche en bouche. A les entendre seulement, vous eussiez vu tous les yeux se mouiller de larmes et tous les visages pâlir : « Mort, mort, le duc de Frioul est mort » ; ce cri funèbre se répète avec effroi et vient enfin aux oreilles de l'Empereur : il ne peut d'abord en croire au témoignage qu'on lui rapporte, veut s'assurer ; nous courons tous avec lui ; c'en était fait : déjà, le général Kirgener n'était plus, et le malheureux duc de Frioul, étendu par terre, la cuisse brisée, le ventre déchiré, les intestins brûlés et froissés par le boulet, jetait des cris affreux. On le transporta sur le champ au village de [Markersdorf]. Une garde nombreuse l'entoure pour éloigner jusqu'au moindre bruit : la marche de l'armée s'arrêta ; le quartier général s'établit au milieu du carré de la Garde, à la porte de [Markersdorf], et nous y passâmes la nuit avec une pluie affreuse. Le soir venu, l'Empereur alla voir son ami mourant, le remercier de ses services. Ce qu'a rapporté le bulletin à ce sujet est exact ; on n'y croira pas, suivant l'usage, mais Larrey, Desgenettes, Lerminier, qui soignèrent le duc de Frioul jusqu'au dernier moment, et qui ne le quittèrent point, m'ont redit la chose, comme on l'a écrite. Le malheureux duc de Frioul souffrait des douleurs intolérables : la respiration même était un tourment pour lui, et tout l'art de la médecine ne pouvait le soulager. Il fit son testament et demanda ensuite du poison, on le lui refusa, et, à onze heures du matin, après dix-sept heures de souffrances qui passaient les forces humaines, il expira avec un courage et un calme admirables, parlant de sa Patrie et de l'Empereur, regrettant de ne pouvoir plus la servir, et faisant des vœux pour lui.

Peu d'hommes ont été plus regrettés, et peu d'hommes ont plus

Digitized by Google

mérité de l'être. Le général Kirgener laissa aussi des souvenirs et il était digne d'en laisser. On a cru généralement que le boulet qui les avait emportés tous deux avait été destiné à l'Empereur, et que l'ennemi, qui savait bien que ce défilé était un chemin nécessaire, y avait laissé une pièce à cet effet. Ce qui est certain, c'est que, presque au même instant, nous fûmes, devant et derrière, salués d'une grêle de balles et de biscaïens qui n'atteignit qu'un ou deux hommes. Deux jours après, nous entrâmes en Silésie, et nous marchâmes sur Breslau, par Buntzlau, Liegnitz et Neumarck. C'est à Liegnitz, si je ne me trompe, que j'écrivais ces dernières lignes, il y a presque un mois. Tout changea bientôt de face. Dès Liegnitz, notre marche se ralentit sensiblement. L'Empereur, ordinairement si vif, semblait différer à dessein ; déjà cependant, le comte de Lauriston était en avant de Neumarck, et la prince de la Moskowa le suivait de près. Voilà qu'au milieu d'une marche, naît un bruit soudain : M. de Vicence revenait au galop vers l'Empereur. « D'où vient-il ? — De parlementer ! — Parlementer ? — Oui, pour la paix. — Ou pour un armistice ! — Et que dit l'Empereur ? — L'Empereur a déjà vu un envoyé des alliés : La paix de Tilsitt et mes prisonniers, voilà, toutes mes conditions », a-t-il dit. Ces paroles volent de bouche en bouche ; nous nous arrêtons à Neumarck : un jour, deux jours, trois jours se passent ; rien n'était égal à l'ennui que nous éprouvions tous. Les chevaux n'avaient plus à manger, les hommes n'en avaient guère. D'Aure se désespérait, M. Daru prenait tous les jours plus de tristesse, le prince de Neufchâtel était furieux de voir notre ligne de communication coupée en arrière, et l'Empereur seul paraissait ne point se fâcher et vivait comme à l'ordinaire. Enfin, le cinquième jour au soir, une lettre du major-général arrive, c'était l'armistice qu'il venait de signer. Dieu sait quelle joie nous en eûmes : il n'y eut que celle des habitants de Neumarck comparable à la nôtre. Le lendemain, nous partîmes, et, le 9 juin, nous rentrâmes dans Dresde après un court éloignement. L'Empereur avait gagné deux batailles, délivré la Saxe, soumis la moitié de la Silésie, et nous étions absents depuis vingt jours.

Tout le monde eut de la joie de cet armistice ; quelques gens qui, pour être frondeurs, se croyaient politiques, le blâmèrent, et

Digitized by Google

lorsqu'on vit Flahaut chargé de le maintenir, on eut quelque peine à croire que ce ne fût point une plaisanterie; rien n'était cependant plus sage, ni plus habile; et pour le juger, il faut se bien figurer quelle était notre situation réelle.

L'Empereur trouva dans sa marche rapide un véritable avantage : il avait découvert ses ennemis et rassuré ses amis, tous également étonnés de sa célérité. Il avait empêché une armée dispersée de se reformer, la dispersant encore davantage; mais cette marche, qui ressemblait à un voyage, ne pouvait se faire sans des pertes nombreuses ; à l'époque de notre séjour à Neumarck, c'est-à-dire dans les premiers jours de juin, nous avions 40.000 malades et l'Empereur ne comptait plus que 80.000 hommes autour de lui. Le matériel manquait à tout moment, la subsistance n'était point assurée et le trésor était vide. Derrière nous, la ligne de communication était entièrement coupée par les partisans. Rostopchin formait et amenait une levée considérable ; au midi, l'Autriche formait une nouvelle landwehr et exerçait ses milices; au nord, Leipzig encore en fermentation au dedans, était déjà inquiétée au dehors, et les environs de Magdebourg n'étaient pas libres. Dantzig était sans nouvelles, Thorn venait de capituler ; Custrin, Modlin, Zamosc, épuisaient leurs moyens de défense. Dans ces circonstances, un armistice fut un coup de maître ; il donna, il est vrai, aux ennemis le temps de mettre le landsturm sur un meilleur pied, de recevoir des renforts et de rassembler des troupes; mais que d'avantages il nous procura : nos places assiégées furent ravitaillées de provisions fraîches par les ennemis eux-mêmes, nos derrières furent délivrés des partisans qui les infestaient, et qu'on aurait pu, à plus juste raison, appeler un corps d'armée, et toute la rive gauche de l'Elbe fut mise en notre pouvoir. Alors les services furent organisés, nos malades, presque tous légèrement blessés ou épuisés par la fatigue, se rétablirent et revinrent à leurs corps; l'artillerie qui nous manquait rejoignit; les chevaux de remonte et quelques vieux régiments de cavalerie tirés d'Espagne arrivèrent ; les subsistances amenées de la Confédération du Rhin, purent être transportées, une quantité immense de recrues vinrent nous renforcer; tous ces nouveaux soldats, à qui la valeur avait tenu lieu de tout dans deux batailles, apprirent

Digitized by Google

par des instructions fréquentes et par une discipline sévère, ce qui peut presque suppléer à la valeur ; la ligne de l'Elbe fut fortifiée, un cordon de places mises sur le pied de guerre, ceignit l'Autriche ; trois corps divers se portèrent sur ses flancs, et la Silésie laissée en notre pouvoir, nourrit toute l'armée pendant un mois et versa dans nos caisses des sommes sur lesquelles, peut-être, l'ennemi avait compté.

Cependant on ne savait encore ni quels étaient les projets de l'Empereur, ni quelles pouvaient être les intentions de l'Autriche et de la Russie ; quelques personnes, mieux instruites, connaissaient seules ce qui se passait ; l'Empereur voulait assez la paix, mais il la voulait trop grande, trop conforme à ses vues ; un de ses négociateurs jeta en avant quelques propositions et demanda les mêmes conditions qui avaient été mises en avant en 1812. M. de Metternich prit froidement une carte d'Europe, et traçant deux lignes avec sa plume : « Voilà ce dont vous étiez encore maîtres l'année dernière, dit-il ! ... voici où vous êtes aujourd'hui : rappelez-vous ce qui s'est passé, comparez vos propres armées, et dites-moi si vous faites sérieusement de telles propositions. » Cependant la médiation de l'Autriche était acceptée et les plénipotentiaires russes étaient désignés. Lord Cathcart paraissait avoir un peu d'influence sur leur choix. Déjà les Anglais faisaient passer les leurs sur le continent, nous seuls semblions encore incertains ; cinq ou six fois, le duc de Bassano avait apporté un nouveau travail à l'Empereur et, toujours, c'était sans succès. Tantôt, on voulait choisir M. Otto, que les Anglais estiment, et M. de Saint-Marsan, que connaissent les Prussiens ; tantôt, il s'agissait de M. Rheinhard qui, savant et adroit, passait pour le plus habile homme du ministère, et M. de Narbonne, qui n'avait rien de ce que possédait M. Rheinhard, mais qui possédait en revanche tout ce qu'il n'avait pas ; un autre jour, on envoyait M. le duc d'Otrante seul en titre, et on faisait venir près de lui tous les ministres dans les cours étrangères ; l'Empereur avait laissé apercevoir qu'il pensait à M. le prince de Bénévent, et l'on croit bien que le duc de Bassano ne présentait point de travail à cet effet. Tourmenté de ce côté, il craignait en outre d'être désigné lui-même, et sa faveur décroissante lui imposait la loi de s'éloigner le moins possible de

Digitized by Google

la personne du souverain. Déjà le duc de Vicence avait refusé de prendre son portefeuille ; il le savait, il sentait qu'un voyage à Prague était l'arrêt de sa chute, et voulait envoyer le duc de Vicence lui-même; celui-ci refusait aussi, et dans cette incertitude d'opinions et d'événements, on avait fait partir devant M. de Narbonne, pour amuser les plénipotentiaires des alliés. Enfin M. de Narbonne accepta, et quoique son départ fût différé de jour en jour, on sut qu'il partirait pour Prague avec Rayneval qu'il avait eu en Russie et qu'il fit nommer premier secrétaire au congrès.

Pendant qu'on s'agitait ainsi pour la paix, l'Empereur disposait tout pour mettre son armée dans l'état le plus respectable. Tous les matins, il passait en revue, sur les bords de l'Elbe, les corps qui arrivaient, et sa journée était ensuite partagée entre M. de Bassano et M. Daru, qui se succédaient près de lui. Impénétrable par lui-même, il ne l'était pas moins par tous ceux qui l'entouraient. Le plus profond silence était gardé sur tout ce qui se passait et, quelquefois, les journaux de Paris donnaient à Dresde des nouvelles que, sans eux, on y eût totalement ignorées. Les seules personnes au fait des négociations devaient garder un absolu silence à cet égard.

Je reviens à l'armistice; il avait été prolongé jusqu'au 10 août; mais il sera dénoncé le 11. On s'est offensé ici de choses qui ne devaient pas offenser; on a porté dans les négociations tantôt de la force de repoussement, tantôt de la force d'inertie. M. de Metternich est là, mal disposé, mal agissant. M. de Hardenberg a, dit-on, un caractère secret *(sic)* de l'Angleterre; et M. le prince de Neufchâtel écrit aux corps d'armée : Si l'armistice n'est prolongé le 10, il sera dénoncé le 11, et dans ce cas, l'Autriche sera contre nous. Et, pendant ce temps, un grand mouvement de l'armée se prépare. Le comte Le Marois, avec ses Westphaliens, va prendre sur l'Elbe la position du général Vandamme; le duc de Reggio rassemble, entre Wittenberg et Crossen, un corps considérable qui menace Berlin; le général Vandamme vient occuper Dresde; le maréchal Gouvion le couvre en portant le 14e corps à Freyberg, plus près des frontières de Bohême; le duc de Tarente et le comte de Valmy se portent vers la droite, sur ces mêmes fron-

Digitized by Google

tières, et un mouvement rapide va rendre libre et mettre en état toute la route de Dresde à Bayreuth.

De l'autre côté, les préparatifs ont aussi quelque chose d'imposant : le prince de Suède occupe Berlin avec un corps de troupes considérable, et, si l'on en croit les bruits répandus dans l'armée, le duc de Cumberland est encore près de lui. L'Autriche a réglé la levée de sa landwehr, et le choix de ses généraux annonce une défense opiniâtre. Le général Hiller est en Galicie, l'archiduc Jean va commander en Styrie, et l'archiduc Charles et le prince de Schwarzenberg, en Bohême.

L'Empereur pourra-t-il réaliser ce mot dit à l'Impératrice à Mayence : « Madame, on dit que votre père veut manquer à sa foi. Vous aimez Schœnbrun, n'est-il pas vrai ? Eh ! bien, nous vous y ferons votre logement au mois d'octobre. »

Le 11 est passé ; l'armistice est dénoncé, en effet. Ce sont les Russes qui nous provoquent, cette fois. L'Empereur rejette ainsi tous les moyens de conciliation ; de nouveaux courriers se succèdent à chaque instant, de nouveaux efforts sont tentés, mais M. de Bubna, si je ne me trompe, apporte la déclaration de guerre de l'Autriche, et nous allons marcher à d'autres combats.

(Communication de M. Fr. Castanié.)

Digitized by Google

Le Colonel duc d'Esclignac

Notice biographique et Souvenirs de campagne

(Suite et fin)

CAMPAGNE D'ESPAGNE (1823)

AFFAIRE DE LA CABEZA (26 JUIN 1823)

ORDRE

M. de Fimarcon, duc d'Esclignac, chef d'escadrons au régiment des dragons de la Garde royale, ayant sous ses ordres le 4e escadron de son régiment et trois compagnies suisses, partant de Madrid le 20 du courant, pour se rendre ledit jour à Valdemoro, le 21, à Ocaña, où il s'établira, devra adresser, lors de son arrivée dans chacun des lieux d'étape ci-dessus désignés, à M. le général vicomte de Foissac-Latour, commandant la division de cavalerie de la Garde royale, qui aura son quartier général à Tolède le 21, un rapport sur son établissement et sur les renseignements qu'il aurait pu obtenir sur l'ennemi. Il mettra le plus grand soin à se garder militairement. Il devra aussi rendre compte à M. le général commandant la division du service qu'il aura établi pour se garder.

Madrid, le 20 juin 1823.

Le Colonel, chef d'état-major,

COMTE DE LA ROCHE-AYMON.

Rapport de M. de Fimarcon, duc d'Esclignac, chef d'escadrons au régiment des dragons de la Garde royale, à M. le général vicomte de Foissac-Latour, commandant la division de cavalerie de la Garde royale, à Tolède.

Ocaña, le 28 juin 1823.

Mon Général,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir ; le 25 courant, je suis parti d'Ocaña à huit heures du soir avec une reconnaissanee

Digitized by Google

composée de 80 dragons du 4e escadron et de 150 hommes d'infanterie suisse.

D'après les rapports successifs reçus dans la journée, je me fis accompagner par M. Blasco, commandant militaire d'Ocaña, homme très dévoué et connaissant parfaitement le pays; je me suis d'abord dirigé sur la Guardia, distant d'Ocaña d'environ quatre lieues, sur la route royale d'Andalousie. Je suis arrivé dans ce village vers minuit et l'ayant occupé militairement, j'appris que l'ennemi se trouvait à deux lieues plus loin, à Romeral, où il cherchait à lever des contributions. Voyant qu'il n'y avait pas de temps à perdre et ne sachant pas à quelle force j'aurais à faire, je me décidai à me porter, moi-même, avec ma cavalerie et le plus promptement possible, à Romeral, en laissant à la Guardia le détachement d'infanterie pour garder le village et assurer en même temps ma retraite.

C'est le 26, à trois heures du matin, que j'ai occupé Romeral; l'ennemi l'avait déjà abandonné après y avoir massacré des habitants et en ayant emmené six comme otages pour une somme de cinquante mille réaux que ce village n'avait pu lui livrer.

J'appris aussi que les Constitutionnels, en se retirant, s'étaient dirigés sur Lillio, à deux lieues sur la gauche, par des routes détournées.

Après un rafraîchissement d'une heure et ayant des données plus certaines sur la force de l'ennemi, je me mis à sa poursuite et j'envoyai l'ordre à l'infanterie restée à la Guardia de rentrer à Ocaña.

A sept heures et demie, j'étais devant Lillio; mes éclaireurs trouvèrent ce grand village barricadé et toute la population sous les armes; mais aussitôt que nous fûmes reconnus pour être des Français, tous les habitants vinrent au-devant de nous avec les plus vives démonstrations de joie et s'empressèrent de me rendre compte que, dans la nuit, les Constitutionnels avaient tenté, mais en vain, de s'emparer de leur village et que, voyant leur résistance, ils avaient passé outre en se dirigeant sur la Cabeza, à trois grandes lieues sur la gauche.

Les divers renseignements que j'avais à prendre et la fatigue des chevaux m'obligèrent de rester à Lillio jusqu'à une heure après-midi.

Digitized by Google

C'est alors que j'appris bien positivement que l'ennemi occupait la Cabeza avec environ 120 chevaux et quelque peu d'infanterie. Le chemin de Lillio à la Cabeza est traversé par la grande route de Valence au Corral de Almaguen. Un officier royaliste nommé Vincent Tercero, de cet endroit, vint à ma rencontre en m'offrant ses services ; je ne fus pas longtemps à m'apercevoir qu'il pouvait m'être d'une grande utilité par les renseignements précis qu'il me donnait sur les localités et la position de l'ennemi. Il m'apprit que la Cabeza se trouve située en plaine à une lieue en avant du Corral, mais qu'on pouvait y arriver de droite et de gauche par des ravins peu profonds et sans faire un trop long détour, ce qui pourrait me donner des facilités pour approcher sans être vu. Je me décidai donc à attaquer l'ennemi par les deux flancs et, divisant ma troupe en deux colonnes, je partis avec celle de gauche, donnant à M. le capitaine de Balincourt le commandement de celle de droite.

Nous n'étions plus qu'à un quart de lieue, lorsque les vedettes ennemies ont appris notre arrivée ; il était près de cinq heures, le mouvement d'un poste avancé qui rentrait en toute hâte nous fit prendre le grand trot ; attaquant alors avec vigueur sur deux points différents, nous trouvâmes l'ennemi à cheval sur la place ; la première charge suffit pour le mettre en désordre, tout ce qui voulut se défendre fut sabré par les dragons. La déroute de l'ennemi fut complète, le commandant en chef de la troupe, Fernandès, prit la fuite avec quelques officiers ; il a été vigoureusement poursuivi, environ une lieue, et n'a dû son salut, ainsi que ceux qui se sont échappés, qu'à la vitesse de leurs chevaux ou, plutôt, à la fatigue extrême des nôtres.

Le résultat de cette affaire a été soixante-dix prisonniers, dans le nombre desquels se trouvent le colonel Robledo, treize officiers de tous grades et huit sous-officiers. L'ennemi a laissé quatorze morts, parmi lesquels se trouvent le lieutenant-colonel et trois officiers ; nous avons pris soixante-sept chevaux ; un seul de nos hommes a été atteint d'un léger coup de sabre à la main ; un cheval tué d'un coup de feu et deux autres morts sur la place, parmi lesquels est celui de M. de Ranst, officier de l'escadron.

L'élan des officiers, la bravoure des soldats sont vraiment

Digitized by Google

dignes des plus grands éloges. Je vous recommande particulièrement, mon général, M. le capitaine de Balincourt qui, avec la division de droite, a attaqué le premier et jeté l'épouvante chez l'ennemi ; le capitaine de Reviers de Mauny, qui faisait partie de ma colonne et qui a coupé la retraite de l'ennemi en arrière du village en faisant un grand nombre de prisonniers ; le lieutenant d'Oraison qui, avec un seul homme, a poursuivi, à une grande distance, le commandant en chef de la troupe. Je cite aussi avantageusement M. de Staplande qui a montré beaucoup d'intrépidité ; les maréchaux des logis Houtelard et Cordier ; les brigadiers Jeannot, Charter et Fourneau ; les dragons Delmas, Guillotin, Guiène et Defarges.

Cette affaire peut vous prouver, mon général, combien sont dévoués au service de Sa Majesté les officiers et dragons que j'avais l'honneur de commander. Je ne saurais trop donner d'éloges à leur conduite et à leur bravoure et vous assure que tous s'estimeront trop heureux s'ils ont pu mériter la bienveillance de Son Altesse Royale le général en chef.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le duc de Fimarcon d'Esclignac, chef d'escadrons au régiment des dragons de la Garde royale, à M. le colonel marquis de Castelbajac, commandant le régiment, à Tolède.

Ocaña, le 2 juillet 1823.

Mon colonel,

J'ai l'honneur de vous annoncer que M. le lieutenant d'Oraison m'a apporté de Madrid les nominations suivantes : la croix d'officier de la Légion d'honneur pour M. le capitaine de Balincourt et pour moi, celle de légionnaire pour MM. le capitaine de Reviers de Mauny, les lieutenants d'Oraison et de Staplande, les maréchaux des logis Houtelard et Cordier, les brigadiers Jeannot et Fourneau, le dragon Delmas.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Communication de M. le comte DE PERSAN.)

Digitized by Google

Digitized by Google

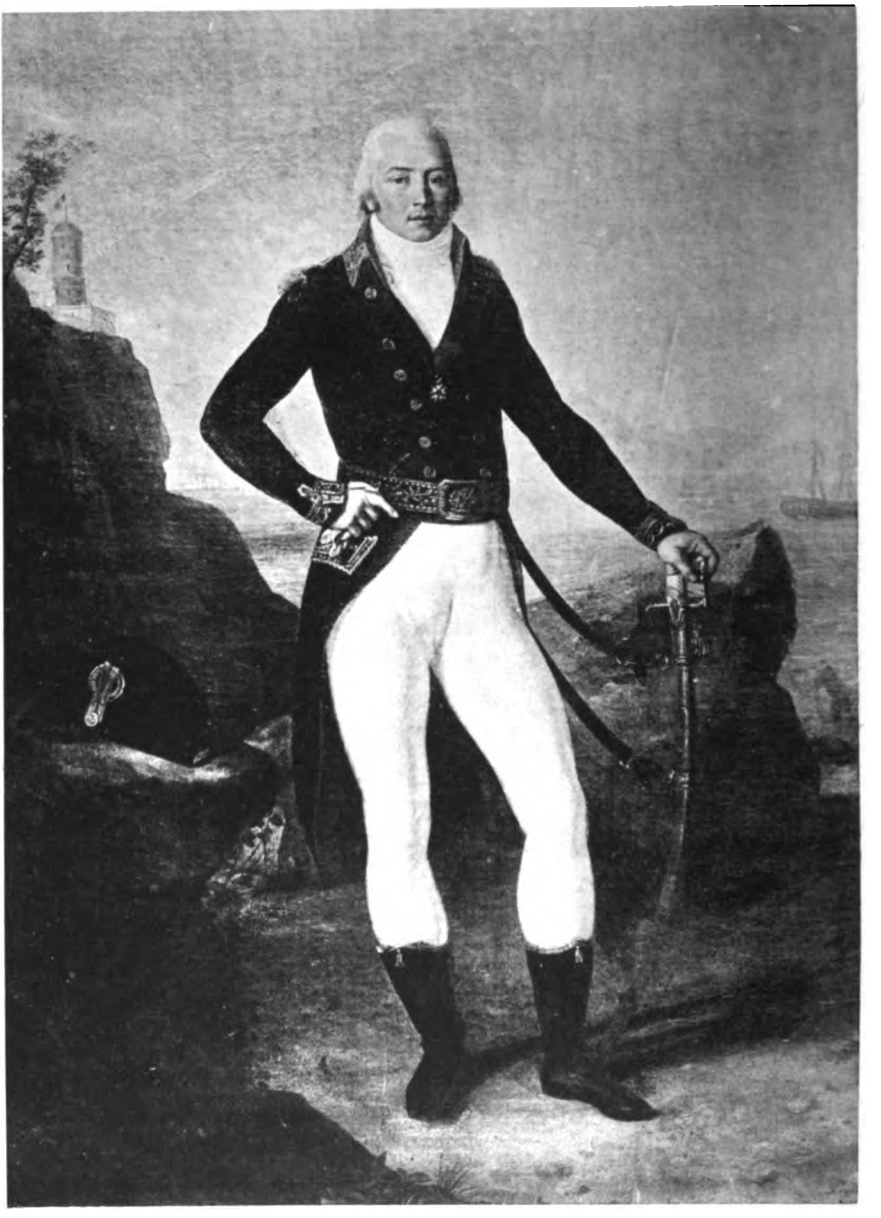

LE CAPITAINE DE VAISSEAU MAGENDIE

d'après un portrait peint à Naples en 1802

(COMMUNIQUÉ PAR M. PAUL MARMOTTAN)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éditeur – Pa

Le Capitaine de Vaisseau

Jean-Jacques Magendie

(1766-1835)

Né à Bordeaux le 21 mai 1766, de Jacques Magendie, marchand papetier, et de Marie-Anne Bienvenu, Jean-Jacques Magendie (1) entra, le 3 décembre 1781, à quinze ans et demi, comme pilotin sur les bâtiments de l'État.

C'est ainsi qu'il fit sur l'*Union*, capitaine Roy, chargé de porter des munitions à M. de Suffren à Trinquemale, son premier voyage à l'Ile-de-France pour le compte du Roi. Il revint en France en 1784 et débarqua à Bordeaux le 26 mai.

En 1793, quand éclata la première coalition formée par Pitt contre la France, notre marine fut appelée à concourir à la défense et à l'attaque : la Convention avait déclaré la guerre à l'Angleterre le 1er février. Sa flotte était depuis longtemps réputée ; les nôtres se mesurèrent plus d'une fois avec elle et, dans cette période héroïque, le jeune marin dont nous esquissons la carrière, trouva l'occasion de se signaler. Passé enseigne de vaisseau le 31 août 1793 (an Ier de la République), il fut d'abord employé à Brest aux mouvements du port, puis s'embarqua sur le cutter le *Bouvier* qu'on venait d'y armer. En l'an Ier et en l'an II, Magendie fit ainsi plusieurs croisières sur les côtes anglaises. Il avait été nommé entre

---

(1) Baptisé à la paroisse Saint-Jacques, eut pour parrain son aïeul, le sieur Jean Magendie et l'aïeule Marie-Anne Daney Bienvenu. (Arch. municip. de Bordeaux. G. G. Paroisse Saint-André. Registre 103, acte 1739.)

Digitized by Google

temps lieutenant de vaisseau le 2 mai 1794, s'était embarqué le 20 juin (2 messidor), à Brest, sur le cutter le *Ranger* (ancienne prise), puis le 30 juillet (12 thermidor an II), sur la corvette l'*Espion* qu'il commandait. Il fut attaqué et chassé dans la baie d'Audierne (Bretagne) par deux frégates anglaises et soutint un combat de quatre heures le 6 fructidor (23 août 1794), à la suite duquel son vaisseau fut démâté de tous mâts et en partie coulé.

Il eut dans ce combat six hommes tués et trente blessés.

Pendant la nuit, sa corvette ayant été relevée et ragréée avec des matériaux, elle revint à Brest pour être réparée. Après avoir reçu du ministre de la Marine une lettre de satisfaction en date du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794), sur le combat d'Audierne, Magendie entreprit une nouvelle croisière et fut capturé le 2 mars 1795 (12 ventôse an III), par la frégate anglaise de 44 canons la *Lively*, dans un coup de vent où la corvette qui avait sa batterie à *barbette* fut submergée. — Relâché peu de temps après, Magendie reprit la mer et, à la suite d'un nouveau combat, s'empara, après une heure et demie de défense, d'un corsaire ennemi de 14 canons, dont le capitaine était muni d'une lettre de marque. Magendie qui avait commandé en personne sans être atteint. eut deux hommes tués et neuf blessés. Il fut de retour à Brest, avec ladite prise, le 28 juillet 1795 (10 thermidor an III). Peu après il se marie à Bordeaux, le 28 septembre 1795, avec une demoiselle Raimonde Deschazeau qui habitait cette ville, rue des Incurables, numéro 15, section 22.

Nommé capitaine de frégate le 21 mars 1796, il arme à Rochefort la frégate de 44 le *Tartu*, s'embarque à son bord le 4 septembre (18 fructidor an IV), fait voile sur Brest où il est réuni à l'armée navale destinée à l'expédition contre l'Irlande. Une tempête l'en sépare en cours de marche à la hauteur de l'Irlande. Un vaisseau anglais de 64, le *Poliphemus*, se met à sa poursuite, l'atteint, le crible de boulets et, malgré sa fière résistance, le démâte et le dégrée le 11 nivôse an V (31 décembre 1796), jour où Magendie est pris de sa personne, perd cinq hommes et a douze blessés dans son équipage. Comme on lui reprochait d'avoir livré le *Tartu* à l'Anglais (les délations et les accusations n'étant pas

Digitized by Google

rares sous la Révolution), Magendie passa au conseil martial de Brest et se disculpa.

Il était resté prisonnier en Angleterre toute l'année 1797 et plusieurs mois de l'année 1798. Relâché, il rentra à Rochefort le 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798), d'où le 14 septembre 1799 (28 fructidor), il s'embarqua sur la frégade de 44 l'*Africaine* qui eut successivement comme capitaines MM. La Palisse, Magendie et Saunier. L'*Africaine* fit d'abord une expédition à Saint-Domingue où elle fut chargée de l'attaque du fort au port de Paix qui était au pouvoir des nègres révoltés. Un combat eut lieu où nous eûmes trois hommes tués et quinze blessés.

Ce voyage terminé, l'*Africaine* revint sur la côte d'Espagne où elle relâcha au port de Pasagès. Magendie en prit le commandement à cette époque et la ramena à Rochefort.

L'année 1801, au point de vue maritime, fut consacrée à la formation de la flottille de Boulogne, destinée déjà par le premier Consul à transborder le corps expéditionnaire français en Angleterre.

Ce fut aussi cette année-là que des efforts considérables furent tentés par le gouvernement pour faire parvenir des secours de toute espèce à notre armée d'Egypte. Le capitaine Magendie joua un rôle sur les vaisseaux désignés pour cette dernière opération. Tandis que l'amiral Ganteaume, qui commandait la division navale de Brest, recevait l'ordre d'embarquer 5.000 hommes et d'appareiller immédiatement pour Alexandrie, ce qu'il fit le 27 janvier 1801, Magendie, dans un emploi plus modeste et d'un autre point de départ, concourait à la même mission. On venait d'apprendre que l'Angleterre embarquait à son tour de 15 à 18.000 hommes de troupes fraîches qu'elle avait rassemblés dans ses ports. Le moment était pressant. Après toutes sortes de péripéties dans l'Océan, Ganteaume passa le détroit de Gibraltar et ne pouvant aborder les Anglais supérieurs en nombre, par crainte d'un échec grave qui eût pu le paralyser pour longtemps, fut assez heureux pour atteindre Toulon le 18 février et y mouiller. Il ne devait pas tarder à se remettre en campagne et s'il ne put empêcher en mars le débarquement de l'armée anglaise à Aboukir, ce qui faisait prévoir déjà le malheureux sort réservé à nos soldats

Digitized by Google

d'Égypte, il se rendit, sur de nouveaux ordres, à l'île d'Elbe infestée d'Anglais et livrée à leur influence. Après un blocus de ses ports, il canonne Porto-Ferrajo le 6 mai, et, enfin, mouille le 7 juin dans l'ouest d'Alexandrie.

Cependant notre frégate de 44 l'*Africaine*, à bord de laquelle se trouvait Magendie, et la *Régénérée*, capitaine Richer, qui formaient une division sous Saunier, avaient quitté Rochefort le 14 février 1801 pour Alexandrie. Elles étaient chargées d'armes, de vivres, de munitions et de troupes passagères destinées à l'armée d'Égypte. Les deux frégates furent séparées, la nuit même de leur départ, par un coup de vent violent. L'*Africaine* venait de passer le détroit de Gibraltar vent arrière, dit Troude (1), elle fut chassée par deux bâtiments. L'un d'eux, la frégate anglaise de 44 la *Phœbé*, capitaine Robert Barlow, gagna facilement l'*Africaine* et placées par le travers l'une de l'autre, les deux frégates commencèrent le combat à sept heures quinze du matin. Il faisait nuit. Le capitaine Saunier tenta à plusieurs reprises, mais vainement, d'aborder la *Phœbé;* le feu de la frégate anglaise redoublé et serré opérait des ravages dans les rangs français, tandis que l'*Africaine*, moins bien servie, commençait à brûler dans l'entrepont. Saunier blessé fut remplacé au milieu du combat par le capitaine Magendie déjà blessé aussi à la tête, ainsi que tous les autres officiers du bord, y compris ceux de l'armée de terre : cinq même d'entre eux avaient été tués. Le lieutenant de vaisseau Lafitte qui, à son tour, succéda à Magendie, ne put prolonger la lutte et, à neuf heures quarante-cinq, fit amener le pavillon. Presque toutes les manœuvres de l'*Africaine* étaient coupées, ses voiles déchirées, sa coque criblée et il y avait un mètre d'eau dans la cale. Les pertes se chiffraient par 127 morts et 176 blessés, en tout 303 hommes hors de combat. Parmi les passagers au nombre de 300, on compta 79 tués et 85 blessés. Le service avait été on ne peut plus gêné par l'encombrement vraiment funeste résultant de la présence de 300 passagers.

Ce même jour (19 février 1801), Magendie était fait prisonnier

(1) *Batailles navales de la France;* voyez tome III. Paris, Challamel, in-12, 1867.

Digitized by Google

par les Anglais à dix lieues de Gibraltar. Bientôt relâché, le 4 germinal suivant (25 mars), il fut détaché à Rochefort, puis à Toulon ; il y fut employé dans le port.

De l'an IX à l'an XI inclusivement, Magendie reçut diverses missions dans la Méditerranée et, plusieurs fois, il y commanda des divisions de frégates. C'est ainsi que le 27 juin 1801 (8 messidor an IX), Magendie partit pour l'Italie afin d'y prendre le commandement d'une frégate napolitaine cédée à la France.

Le 11 septembre 1801 (24 fructidor an IX), il arme à Ancône la frégate de 18 la *Minerve* qui devint ensuite la *Sibylle*, en prend le commandement sous les ordres de l'amiral Villeneuve. Magendie arriva heureusement à Naples dès les premiers jours de nivôse (fin décembre 1801) et y relâcha : il y trouva des secours de tout genre dont il avait un grand besoin. Magendie avait été forcé de s'arrêter à Naples, malgré tous ses efforts pour suivre Villeneuve à Toulon, et ne pas quitter le pavillon de l'amiral. Une lettre que lui écrivait, de Paris, Villeneuve, le 30 pluviôse an X, rendait justice à sa conduite en son nom et au nom du ministre. Cette même année et les deux années suivantes, Magendie se distinguait encore dans la Méditerranée.

Il va, par exemple, à l'île d'Elbe et lève le plan du port et de la baie de Porto-Ferrajo : il y prend également toutes les sondes avec des observations. Le ministre lui écrit à ce propos une lettre de satisfaction le 23 août 1802 (5 fructidor an X), qui ordonne la remise de ces documents au dépôt des cartes de la marine. Il embarque à Porto-Ferrajo les 6 et 7 thermidor (25 et 26 juillet 1802), sur la *Sibylle*, 112 personnes de l'île, à savoir : douze otages, 50 conscrits et 50 marins. C'était le temps où Bonaparte, désireux de s'assurer la Méditerranée et la possession des sept îles de l'archipel toscan, attachait une grande importance à tenir la clé du canal de Piombino. Il voulait dans ce but chasser à jamais les Anglais et les Napolitains de Porto-Ferrajo et il y réussit. Enfin, le 6 mai 1803 (16 floréal an XI), Magendie est chargé de remettre la *Sibylle* aux commissaires du gouvernement napolitain. Il fait alors un certain séjour à Naples, durant lequel fut peint le portrait nous appartenant dont la reproduction est ci-jointe et sur la toile duquel on lit, à défaut de signature d'artiste, malheureusement, ces

Digitized by Google

mots : *peint à Naples en mai 1802*. Il sera parlé plus en détail, un peu plus loin, de cette œuvre d'art et de ce document précieux au point de vue de l'uniforme.

Un an après, exactement le 8 thermidor an XI (27 juillet 1803), Magendie, à Paris, est chargé de suivre la construction des chaloupes canonnières sous les ordres de M. le contre-amiral Missiessy. Ce travail s'exécute avec entrain ; c'est sur ces chaloupes que doit s'embarquer « l'armée d'Angleterre », dite aussi « des côtes de l'Océan », si le plan gigantesque conçu par Bonaparte et par Decrès et confié à Villeneuve, plan qui doit attirer la flotte anglaise au fond des Antilles pour créer une diversion et la perdre au loin, réussit ; c'est-à-dire si Villeneuve, avec la flotte alliée et espagnole de Gravina jointe à Cadix, peut revenir à toutes voiles sur l'Europe en ralliant celle de Ganteaume bloquée jusque-là à Brest. Ces jonctions portant à 50 vaisseaux l'effectif de la flotte française, l'apparition seule de cette dernière dans le Pas-de-Calais couvrira et protégera la traversée du détroit et empêchera Nelson distancé de couper la communication avec le continent.

Le 26 août 1803, à la demande de M. l'amiral La Touche-Tréville et en récompense de ses services, notamment pour les cinq combats de mer auxquels il avait pris part, sur cinq divers bâtiments, le gouvernement élevait Magendie au grade de capitaine de vaisseau.

Le 15 fructidor an XI (2 septembre), Magendie se rendait à Toulon où il arriva le 7 pour y prendre le commandement du vaisseau de 86 le *Bucentaure*. Le 6 février 1804, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il vient à cette époque à Paris où il est le 18 floréal an XII et est promu officier de la Légion le 15 juin. De retour à Toulon muni de ses instructions, il est placé sous les ordres immédiats de l'amiral Villeneuve. Celui-ci arbore justement son pavillon sur le *Bucentaure* dès qu'il vient prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée. Villeneuve devait, comme nous venons de le dire, lier ses opérations avec Ganteaume nommé commandant en chef de la flotte de Brest après la mort de La Touche-Tréville survenue le 20 août 1804 ; les deux escadres, celle de Brest et celle de Toulon (sans compter celle hol-

Digitized by Google

landaise de Verhuell), devant opérer leur jonction, rallier l'escadre espagnole de Gravina à Cadix, après une pointe sur le cap de Bonne-Espérance, et puis, au retour, se présenter d'ensemble avec 50 vaisseaux dans la Manche en vue de Boulogne.

En exécution de ce plan, le vaisseau amiral le *Bucentaure*, capitaine Magendie, armé de 86 canons, partit avec l'escadre, le 30 mars 1805, de Toulon, par une grande brise de N.-N.-O. Il y avait à bord de l'escadre 6.330 hommes de troupes sous les ordres du général Lauriston, aide de camp de l'Empereur, chargé de surveiller l'exécution des instructions données à Villeneuve.

Ces troupes encombraient les ponts ; « il était impossible de manœuvrer », a écrit plus tard Villeneuve. « La vue de ses équipages, dit Thiers, le remplissait de chagrin. Il les trouvait fort au-dessous de ce qu'étaient les Anglais, de ce qu'avaient été jadis les Français du temps de la guerre d'Amérique. » Il se plaignait aussi du matériel. Plusieurs de ses vaisseaux marchaient lentement. « Par contre, il avait d'excellents capitaines qui suppléaient autant que possible à l'inexpérience des équipages et aux défauts de l'armement. » — Ajoutons que si Nelson, qui commandait l'escadre anglaise, n'avait pu, dans les premiers mois, pressentir le plan gigantesque de Bonaparte, le long laps de temps que demandait son exécution permettait à l'ennemi de le deviner et là était le danger. Pour l'instant, les Anglais se contentèrent de renforcer l'escadre de Cornwallis qui bloquait Ganteaume à Brest, paralysant ainsi une grande partie de nos moyens d'action.

Quoi qu'il en soit, toute chance était loin encore de nous abandonner. Le 16 avril, l'escadre française de Villeneuve, ayant échappé à Nelson qui la cherchait sur les côtes de Sardaigne, puis plus tard jusqu'au fond du golfe du Mexique, franchissait le détroit de Gibraltar. Elle donna la chasse à cinq vaisseaux du vice-amiral anglais sir John Orde, qui s'y tenait en observation. Le 20 avril, Villeneuve avait jeté l'ancre à l'entrée de la baie de Cadix. Villeneuve, qui n'avait appareillé qu'assez tard, contrarié par les vents, ne put joindre Missiessy, parti le 11 janvier et arrivé le premier aux Antilles et déjà retourné à Rochefort.

Digitized by Google

Villeneuve avait donc paru à Cadix, rallié Gravina et sa division de six vaisseaux, et s'était dirigé vers la Martinique.

Ne trouvant pas Missiessy et craignant d'être atteint par les Anglais s'il prolongeait son séjour, il mit à la voile pour l'Europe.

En arrivant sur la côte d'Espagne, il rencontra une escadre anglaise à la hauteur du cap Finistère, en Galice, et eut un engagement relativement heureux près du Ferrol avec l'amiral Calder (22 juillet) (1). Mais, au lieu de continuer sa route, il revint réparer ses avaries à Cadix où il fut bientôt bloqué (23 août). Pressé par des instructions venues de Paris qui le touchèrent dans ce port, il en sortit avec toute la flotte le 19 octobre (27 vendémiaire), et, le lendemain, présenta dans les eaux du cap de Trafalgar la bataille à Nelson, qui venait d'arriver avec trente-trois vaisseaux. Il la perdit. On en sait les détails. L'héroïsme de nos marins fut inutile. Au fort de la lutte, le *Bucentaure*, enveloppé par sept vaisseaux ennemis, soutint pour l'honneur du pavillon un feu écrasant qui le démâta ras. Les canots avaient été brisés par la chute de la mâture ; le capitaine Magendie, blessé, fut remplacé par le lieutenant de vaisseau Fournier. Criblé de boulets, réduit à l'état de ponton, le *Bucentaure*, après quatre heures de résistance désespérée, fut abandonné au large, une tentative de remorque par le capitaine du *Conquéror* n'ayant pas réussi. Il se constitua prisonnier à neuf milles N.-O. de Cadix. Les Français travaillèrent de suite à établir une voilure de fortune et, le lendemain, ils purent faire route vers Cadix. Mais, quoique le *Bucentaure* fût dirigé par un pilote espagnol, il se jeta sur les roches de la pointe de San-Sébastien et ne put être relevé. Son équipage, recueilli par les embarcations de la *Thémis* et de l'*Indomptable*, fit de nouveau naufrage avec ce dernier vaisseau. 274 hommes du *Bucentaure* manquaient à l'appel fait à Cadix. Villeneuve, Magendie et tous les officiers supérieurs faits prisonniers furent conduits en Angleterre. On renvoya sur parole quelques officiers subalternes seulement. Adrien Murat, jeune aspirant de marine, neveu du grand-duc de Berg, futur roi de Naples, avait été tué à vingt ans, sur le *Formidable*, par un boulet.

(1) Magendie eut sept hommes tués et quatorze blessés.

Digitized by Google

C'était le frère de cette Antoinette qui devint en 1808 princesse héréditaire de Hohenzollern (1).

Rendu à la liberté et revenu en France le 1er février 1806, grâce à des passeports que Villeneuve avait sollicités pour lui de l'amirauté anglaise, chargé en outre des dépêches de son chef pour le comte Decrès, Magendie fut employé à cette date auprès du ministre de la Marine et, après un an de séjour à Paris, coupé d'un congé qu'il avait obtenu pour venir passer quelques mois dans sa famille, il fut envoyé à Toulon le 4 mars 1807. Rappelé à Paris le 5 novembre, il recevait du ministre la mission de rejoindre à Lisbonne l'armée de Portugal placée sous les ordres du général Junot et de prendre le commandement en chef des forces navales. Celles-ci consistaient exactement alors en une division de trois vaisseaux, trois frégates et trois corvettes, destinée pour une expédition lointaine de concert avec l'escadre russe de l'amiral Siniavin. Magendie avait également sous son autorité les arsenaux du pays, dont celui de la capitale, alors en pleine activité, et qui comptait pendant son séjour à Lisbonne 3.800 ouvriers (2).

Durant les quelques mois qu'il y passa, il vit l'ennemi de près. Il assista notamment et prit part à la bataille de Vimeiro (21 août 1808) et, le lendemain, au combat et à la capitulation de Cintra qui nous faisait perdre le Portugal. En exécution de cette convention, Magendie fut obligé de remettre sa division navale à l'amiral anglais Cotton. Le 15 septembre suivant, les Anglais le faisaient reconduire en France sur une de leurs frégates, la *Nymphe*. Débarqué à La Rochelle le 12 octobre, il arriva à Paris porteur d'une lettre de satisfaction du général en chef, en date du 14 octobre 1808, pour le ministre.

Quatre jours après, le 20 octobre, il fut expédié, d'ordre de

(1) Decrès à S. A. S. Murat, grand amiral. Decrès lui écrit le 31 janvier 1806, et lui confirme la triste nouvelle qu'il vient de recevoir du capitaine Magendie. (Voyez : *Murat lieutenant de l'Empereur en Espagne*, par le comte Murat, pp. 22 et 431.)

(2) Nous possédons de cette période de la vie de Magendie, une lettre administrative toute autographe de lui, portant une belle signature. Les autographes du capitaine Magendie sont fort rares. La lettre en question, avec tête imprimée, est datée de Lisbonne, 15 février 1808.

Digitized by Google

Decrès, à Port-Vendres, pour y diriger les convois de vivres destinés à ravitailler Barcelone. De retour à Paris le 21 janvier 1809, il devient aide de camp du ministre jusqu'au 12 octobre 1810. Il eut ainsi l'occasion de voir en bonne place les nombreuses fêtes officielles célébrées dans la capitale à l'occasion du second mariage de Napoléon.

Envoyé encore en Portugal le 13 octobre 1810, pour y commander de nouveau la marine sous les ordres de Mgr le maréchal Masséna, attaché constamment à son état-major, il guerroya sur terre contre Anglais et Portugais. Mais l'armée française, n'ayant pu rentrer à Lisbonne, fut obligée de faire retraite. Rappelé alors à Paris, Magendie y arriva le 30 juin 1811, avec une lettre de satisfaction du maréchal à Decrès sur sa conduite à l'armée. Le ministre le garde près de lui et l'emmène dans ses divers voyages en Hollande. Il le charge de suivre à Anvers l'armement du vaisseau le *Trajan*. Au bout de quarante jours, il quitte ce poste pour aller à Toulon où il arrive le 21 novembre 1811. Le 22, il prend le commandement du vaisseau l'*Ajax* et du 47e équipage de haut bord.

En armée sous les ordres de M. l'amiral Emeriau, il appareille plusieurs fois avec divers bâtiments, notamment en février 1812, lorsque le contre-amiral, préfet maritime, l'Hermitte, commandait provisoirement en chef. Ayant, outre les siens propres, trois vaisseaux et deux frégates, il donna la chasse à un vaisseau et à deux frégates de la flotte anglaise qui étaient à plus de dix lieues au large et ne revint au mouillage de Toulon que dans la nuit.

En 1813, il était nommé par l'amiral Emeriau colonel du 1er régiment des marins de débarquement de l'escadre qu'il garda huit mois et qu'il exerça pendant tout ce temps aux différentes manœuvres de la guerre. Son vaisseau ayant désarmé, Magendie fut employé au port de Toulon du 18 juin au 30 novembre 1814.

Il fut, dans l'intervalle, le 18 août 1814, nommé chevalier de Saint-Louis; puis, la Restauration désirant le rallier ou adoucir pour lui une mise à la retraite prématurée, le décora un peu plus tard de l'ordre du Lys. C'est pendant quelques loisirs de cette

Digitized by Google

année 1814 que notre capitaine s'occupa de publier une brochure relative à une accusation ridicule et absurde qui ne l'atteignait pas, mais dont il se préoccupa. Un libelliste qu'il eut le tort de prendre au sérieux, un certain Lewis Goldsmith, avait imprimé sur l'Empereur tombé et sa famille le plus violent pamphlet. Il est intitulé : *Histoire secrète du Cabinet de Saint-Cloud*.

Dans ce *factum*, Magendie était accusé d'avoir été l'agent du meurtre du vice-amiral Villeneuve. Or, l'amiral s'était suicidé le 22 avril 1806 et M. Magendie, pendant que ce drame s'accomplissait dans une chambre d'auberge de Rennes, se trouvait à Paris.

Dans sa brochure ayant pour titre : *Mémoire nécrologique sur Monsieur le vice-amiral Villeneuve* (1), Magendie établit ses relations affectueuses de tout temps avec son chef et il publie plusieurs lettres d'amis de l'amiral ou de ses collègues à lui, attestant son *alibi*. Il termine en donnant les procès-verbaux du malheureux événement ou des pièces émanant de témoins. Enfin il paraphe ce mémoire et le date de Toulon, 21 octobre 1814.

Il resta en activité de service comme capitaine de vaisseau jusqu'au 1er janvier 1816, jour de son admission à la retraite. Par une décision du 29 janvier 1816, le gouvernement de la Restauration ne le comprit pas dans l'organisation du 9 décembre 1815. Il fallait bien faire place dans les hauts postes et dans les grades, à nombre d'anciens officiers émigrés et infuser dans l'armée de terre et de mer un sang et un esprit nouveaux. Aussi, à partir de cette époque, Magendie ne figure-t-il plus sur les listes de la marine.

Dans toute sa carrière, à une époque où la guerre maritime offre tant d'activité et si peu de bonheur pour notre pavillon, Magendie, comme nous l'avons marqué, ne fut pas moins de cinq fois capturé par les Anglais : en l'an III, en l'an V, en l'an IX, en

(1) Brochure in-4° de 37 pages, sans indication d'imprimerie ni de ville. Elle est très rare et la bibliothèque du ministère de la Marine ne la possède pas. Nous en parlons d'après notre exemplaire. Le tirage a dû en être très limité.

Digitized by Google

l'an XIV, enfin en 1806, après la convention de Cintra. Il avait fait neuf campagnes, pris part à sept combats de mer et à deux sur terre avec le général Foy, en Portugal, en allant une deuxième fois commander la marine en ce pays sous le maréchal Masséna. Il avait exercé dix commandements parmi lesquels celui de trois divisions navales et *celui en chef* de la marine et des arsenaux du royaume de Portugal en 1807 et 1808. Il avait navigué trente ans, onze mois et dix jours, dont vingt-quatre ans, neuf mois vingt-trois jours sur les vaisseaux de guerre de l'État et six ans, un mois, douze jours sur les bâtiments de commerce. Son temps de service sur les navires de Sa Majesté impériale et royale se décomposait comme suit; en temps de paix : un an, trois jours; en temps de guerre (dont un voyage dans l'Inde et trois en Amérique) : onze ans, huit mois et un jour. Il était resté prisonnier de guerre, mais entretenu : deux ans, un mois, vingt-cinq jours et dans les ports jusqu'au 31 décembre 1815 : neuf ans, onze mois, vingt-neuf jours (1).

Magendie mourut à Paris le 26 mars 1835. Il ne laissa pas de fortune. Sa veuve, dans un dénûment absolu puisqu'elle avait eu les plus grandes peines à réunir les fonds destinés à la sépulture de son mari dont elle venait d'être brusquement séparée après quarante ans de mariage, sollicita des secours du ministère. La pension de 2.400 francs que toucha Magendie à partir du 1er mai 1816 fut reversible sur elle. Durant sa retraite qu'il passa (croyons-nous) presque entière à Paris, où il habitait, 9, rue La Fayette (faubourg Poissonnière), le capitaine Magendie mena une vie obscure : on n'entend plus parler de lui. Peut-être cette modestie, qui n'était pas rare à l'époque, convenait-elle à un de ces capitaines de vaisseau qui, dans leur ensemble, offrent le tableau d'une phalange vraiment remarquable, bien qu'encore peu connue et étudiée, dans les annales de la marine de la République et de l'Empire. Ce furent moins les hommes qui manquèrent alors dans la marine que le matériel, notoirement insuffisant. Les Anglais s'étaient mieux tenus à jour des progrès accomplis dans la vitesse

(1) Renseignements tirés de son dossier personnel. (Archives du ministère de la Marine.)

Digitized by Google

et la construction et ce fut seulement par ce double côté, d'ailleurs considérable, qu'ils parvinrent à nous vaincre.

Le portrait en pied de Magendie ici reproduit mesure 1 m. 26 de hauteur et 1 m. de largeur. Il est peint sur toile et daté de Naples : mai 1802, sans nom d'auteur. Sa facture bien française d'aspect, jointe au souvenir de certains des portraits connus de Jean-Baptiste Wicar, permet de l'attribuer à cet artiste qui habitait déjà Rome et Naples à cette époque, ou peut-être encore à Guillaume Descamps son élève. Les fonds représentent la baie de Naples, vraisemblablement du côté du Pausilippe. Une tour, sorte de sémaphore, qu'on aperçoit sur le rivage escarpé de gauche, est surmontée du drapeau français. Cet accompagnement constitue un véritable anachronisme, car, en 1802, le drapeau français n'est pas celui de Naples et, tout au plus, pourrait-on admettre que s'il a été arboré là un instant en 1802, c'est en marque de salut à la frégate française qui mouille dans ses eaux et qu'on aperçoit en rade. En tout cas, le drapeau français ne sera d'usage à Naples qu'après notre seconde conquête en 1806 avec Joseph, pour le rester jusqu'au 15 février 1811, date à laquelle Joachim-Napoléon lui substitue un drapeau à flamme bleu ciel avec sceau du royaume au centre, le tout entouré en bordure de petits triangles blancs et amarante. Cela posé, il semblerait que les yeux dussent lire sur le tableau *1809* au lieu de *1802*. Il n'en est rien, car outre que le chiffre paraît ici assez distinctement formé, les états de services du capitaine établissent nettement qu'il est à Paris en mai 1809 auprès du ministre et montrent, d'autre part, qu'il relâche à Naples au printemps de 1802. Une autre preuve en faveur de *1802* s'ajoute aux précédentes. En effet, si le costume est bien celui de commandant de division navale, comme l'est déjà, en fait tout au moins, Magendie en 1802 ; si même le peintre a voulu donner à son modèle la tenue de capitaine de vaisseau, il appert qu'il s'est imposé, comme le porte le millésime de la toile, d'observer les règlements antérieurs à l'an XII, et l'on ne relève dans son œuvre aucune infraction y contredisant. Le costume appartient bien ici à un officier de marine de la Révolution, à

Digitized by Google

peine modifié sous le Consulat. C'en est assez pour affirmer que le drapeau français du tableau, comme la décoration de la Légion d'honneur que porte notre héros (et qu'on a souvent ajoutée après coup dans les portraits), sont tout simplement deux anachronismes. Nous pensons donc devoir maintenir à l'identification de la date d'origine de cette toile l'*année 1802*.

Un regard sur l'uniforme apporte maintenant des détails intéressants. Magendie a l'habit français en drap bleu national dégageant sur les cuisses, avec le collet tombant, rouge écarlate, monté sur le collet droit. On le voit, ce n'est pas encore ce dernier si rigide qu'introduira le règlement impérial de 1804. Cet habit a des boutons de métal doré ornés d'une ancre ; la doublure est écarlate, le passepoil *idem*, la patte de parement rouge, les poches à pattes. La culotte collante est de basin blanc, la botte à la housarde avec gland en grosse torsade. La forme du sabre est bien celle du Consulat ; le fourreau est en cuivre doré, la poignée en ivoire et or, la dragonne en or. Le milieu de la plaque du ceinturon est d'argent, les attributs dorés. Ceux-ci consistent en un faisceau de licteur, emblème républicain et en un trophée d'état-major. Le ceinturon est en maroquin noir avec broderies et galons en or ; les épaulettes sont d'or. Déposé à proximité sur un tertre, le chapeau à corne est presque bas comme sous l'ancien régime et correspond assez exactement au modèle de la Révolution. Il est uni, à ganses d'or, à grosses torsades dans les extrémités. Toutes ces particularités sur la coupe de l'habit, sur le col à revers tombants, sur le couvre-chef, sur le sabre, etc., annoncent donc la tenue antérieure au décret impérial du 7 prairial an XII (1).

La seconde reproduction, celle de la frégate, est donnée également ici d'après un document contemporain, une gouache haute de 0 m. 38 et large de 0 m. 56. La légende placée en marge dit ceci : « Le *Bucentaure* de 86 canons, commandé par le capitaine de vaisseau Magendie officier de la Légion d'honneur — le 20 fructidor an XI (7 septembre 1803) (2). L'exécution en est un peu naïve,

(1) Nous en devons la communication à notre collègue M. G. Cottreau.
(2) C'est la date où Magendie prit bord à Toulon sur le *Bucentaure*.

Digitized by Google

mais fidèle ; c'est une figuration pittoresque des vaisseaux qui, à un siècle d'intervalle, paraissent bien primitifs à côté des nôtres, aujourd'hui si industriellement et mécaniquement perfectionnés, mais qui, pourtant, dans leur structure honnête et simple, avec leur ensemble de voiles majestueuses, des mâtures légères et élancées, leurs cordages et pavillons, un double étage de canons

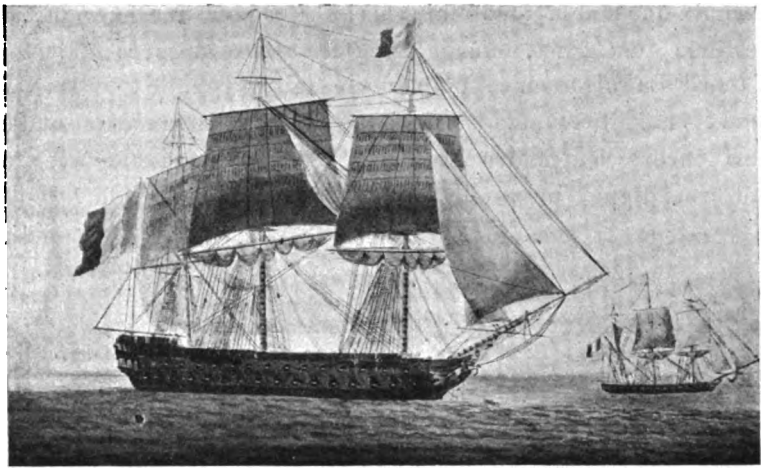

LE BUCENTAURE
(d'après une gouache communiquée par M. Paul Marmottan)

effilés, ne laissent pas d'offrir aux yeux une certaine élégance. A la proue, une sculpture dans la note de l'école du Puget, représente le Bucentaure, être idéal et fabuleux, moitié centaure, moitié homme.

C'est vraisemblablement un dessinateur local de Toulon ou de Rochefort, un amateur peut-être ami de Magendie, voire même un praticien peu prétentieux d'argent (le capitaine n'était pas riche), qui est l'auteur de cette gouache. Elle provient, avec deux autres, également en notre possession, comme le portrait qu'elle accompagnait, des descendants de la famille. Elle est dessinée et peinte sur gros papier à filigrane ancien, mais n'est pas signée tandis que les autres, paraissant en tous points de la même main, qui représentent, la première : la frégate l'*Africaine ;* la seconde : la frégate le *Tartu*, portent dans un coin le nom obscur

Digitized by Google

de leur auteur *Allibert delineavit*. On lit au bas, sur la légende manuscrite en marge de la première, ceci : « L'*Africaine* de 44 canons, portant du 18 en batterie, commandée par le citoyen J.-J. Magendie capitaine de frégate allant au mouillage à l'île d'Aix. » Et en marge de la seconde, on relève ces lignes : « Vue de la frégate le *Tartu* ou le *Fortuné* de 44 canons portant du 18 en batterie allant au mouillage de l'île d'Aix, rade de Rochefort. » Dans le choix que nous avions à faire parmi elles pour une reproduction destinée au *Carnet*, l'image du *Bucentaure* se présentait tout d'abord. La raison en est palpable. N'était-ce pas, de tous les vaisseaux qu'avait commandés Magendie, le plus fameux au point d'en être encore légendaire et celui qui avait soutenu avec un héroïsme digne d'un meilleur sort, l'honneur du pavillon ?

PAUL MARMOTTAN.

Digitized by Google

Lettres écrites de l'Armée du Rhin

(1800)

François-Joseph Ventrillon, fils de Jean-Claude Ventrillon, négociant rue des Granges, à Besançon, et de Marie-Josèphe Marande, né le 14 mai 1776, s'engagea à dix-sept ans, au moment de la réquisition permanente sans remplacement à laquelle il échappait, par conséquent véritable volontaire, au 82e régiment d'infanterie de ligne (ancien régiment de Saintonge).

Il y fut incorporé, le 15 août 1793, sous le n° m^le 2750, dans la compagnie du capitaine Des Vignes (1) (2e bataillon) et passa peu de temps après, par suite de l'amalgame (2), à la 152e demi-brigade, où il fut classé le 8 septembre 1793 (3), sous le n° m^le 2414, au 3e bataillon, 24e compagnie dans laquelle il fit la campagne de l'armée du Rhin.

Son instruction générale et ses connaissances en comptabilité le firent désigner comme secrétaire du quartier-maître trésorier, mais il ne resta pas longtemps dans cette situation. Jusqu'au commencement de 1794, l'artillerie était attelée par des chevaux et conduite par des charretiers fournis les uns et les autres par des entrepreneurs. A cette époque (décret du 7 janvier 1794), la fourniture des chevaux d'artillerie fut mise en régie comme celle des autres charrois. Il fallut créer une administration spéciale pour ce service et remplacer les excellents cadres que possédaient les entrepreneurs. Ventrillon fut désigné pour ce nouvel organe, rayé des contrôles de la 152e demi-brigade, le 23 septembre 1795, et employé dans les équipages d'artillerie.

---

(1) Des Vignes, né le 4 juin 1737, entré au régiment, comme soldat, le 24 décembre 1755, fait sous-lieutenant, le 21 juin 1774.

(2) Les bataillons de volontaires qui furent amalgamés avec le 2e bataillon du 82e régiment d'infanterie étaient : le 7e de la Marne (formé le 7 juillet 1793), et le 6e du Bas-Rhin (formé le 16 août 1792).

(3) La loi qui ordonna l'amalgame est du 19 nivôse, an II (8 janvier 1794), mais le principe en avait été posé dans la loi des 21-25 février 1793; et un décret de la Convention, en date du 10 juin 1793, avait autorisé les généraux à procéder à l'amalgame. Un autre décret, daté du 12 août de la même année, formula certaines règles au sujet de l'amalgame qui demeurait facultatif pour les commandants des armées.

La 152e demi-brigade ne fut définitivement organisée que le 21 août 1794, à Landau.

Digitized by Google

Mais le fonctionnement du nouveau service fut déplorable. « Les personnages qui régirent les transports, hideux d'ineptie et de scélératesse dévorèrent des moyens immenses, confondirent tout et ne firent rien (1). »

On comprend que Ventrillon ait cherché une position plus agréable dans un service mieux dirigé. Il la trouva dans les bureaux d'un commissaire des guerres, M. Bazire, dont il devint secrétaire le 1er messidor an VII (19 juin 1799) et chef de bureau sept mois après (2).

C'est dans cette situation que Ventrillon fit la campagne de 1800 à l'armée du Rhin, commandée par Moreau.

Les plus importantes des lettres qu'il envoya à sa famille pendant cette période, ont été conservées par elle. Nous donnons presque complètement celles qui ont été écrites pendant la campagne même.

Appelé à suivre l'armée avec son chef, Ventrillon avait comme premier devoir, en arrivant au cantonnement, d'installer le bureau du commissaire et d'organiser le travail des secrétaires. Lorsque sa besogne était terminée, il était par suite mieux que personne installé pour écrire. Il le faisait presque journellement, notant ses impressions, racontant ce qu'on disait à l'armée et donnant même des détails sur les opérations. Son esprit précis et observateur, joint à un besoin naturel de fixer ses souvenirs sur le papier, donne à sa correspondance un réel mérite.

Commandant HAUVETTE.

* *

Donaueschingen, le 18 floréal, an VIII (8 mai 1800).

J'espère, mon cher Francillon (3), que la présente te parviendra sûrement, notre communication venant de s'établir par Schaffhouse, dont nous ne sommes éloignés que de six lieues.

Depuis Vieux-Brisach, l'aile gauche a marché consécutivement pendant huit jours sans s'arrêter. Je suis resté tout ce temps ne pouvant seulement me débotter et, par conséquent, ayant couché au bivouac ou sur la paille dans de mauvais villages à moitié brûlés et abandonnés de leurs habitants. Pendant ces huit jours, notre service a été extrêmement pénible en raison de la pénurie des subsistances et de la difficulté des transports attachés à la division la plus active, privée d'équipages.

---

(1) Gassendi, p. 380.

(2) Voir l'annexe n° I.

(3) Francillon est le diminutif de François ; ce cousin de Joseph Ventrillon faisait son droit et devait devenir avocat près la Cour de Besançon.

Digitized by Google

Cela ne pouvait durer ; aussi M. Bazire a-t-il remis ce service à un autre. Il est maintenant chargé par le lieutenant-général Sainte-Suzanne de la rentrée de toutes les contributions frappées sur le pays ennemi et de la constatation des prises qui y sont faites. Cette mission, quoique très-délicate, est cependant plus agréable ; je m'en suis aperçu déjà depuis avant-hier, car au lieu de suivre la division Collaud au bivouac, nous nous sommes établis à Donaueschingen, résidence du prince de Fürstemberg et où était avant-hier notre quartier général.

Nous occupons au château l'appartement de l'archiduc Ferdinand, frère du prince Charles, qui est resté ici sept mois avec tout son état-major.

C'est le maréchal de la Cour qui représente le prince de Fürstemberg parti, comme tu t'en doutes, bien avant notre entrée dans ce pays.

Il y a toutes sortes de charges dans ce château : grand écuyer, grand veneur, etc.

On m'a attaché un domestique qui ne me quitte pas plus que mon ombre et qui, à chaque instant, me demande s'il y a quelque chose pour mon service; en un mot, je serais, je crois, plus heureux que le prince même si cela pouvait durer quelque temps. Mais je crains bien que cette nuit ou demain matin je ne sois obligé de partir; la mission de M. Bazire exige sa présence tantôt à l'avant-garde, tantôt sur les derrières. Il est en ce moment à quatre lieues d'ici, avec quinze cavaliers pour faciliter ses opérations, et comme le détachement qui était ici est parti ce matin, je suis resté seul avec dix cavaliers du 7e régiment qu'on m'a donnés pour ma sûreté. Car il est bon de te dire qu'il y a encore des partis d'Autrichiens qui nous inquiètent et qui, quelquefois, occupent, deux heures après, les endroits que notre avant-garde vient de quitter.

J'attends donc l'arrivée de M. Bazire pour continuer notre route sur le quartier général qui, à ce que je viens d'apprendre, se trouve déjà à plus de dix lieues d'ici, à Hirndorf.

La bataille de Stockach, qui nous a été si avantageuse, a fait opérer notre jonction avec le centre, c'est-à-dire que les divisions Tharreau et Legrand se touchent. On parle en ce moment d'une

Digitized by Google

autre bataille livrée par Moreau et qui a été très sanglante (1). Mais on ne sait encore rien de positif à cet égard.

Il me tarde bien que nos équipages arrivent, car je n'ai point de linge avec moi. Je suis parti si précipitamment de Strasbourg que n'ai pu emmener que ce que j'avais pris à Bâle pour la route seulement.

Je n'ai encore reçu aucune nouvelle de la maison depuis mon départ de Besançon. Je compte que l'employé qui accompagne notre caisson m'apportera une lettre de toi, si toutefois tu m'as écrit à Bâle. Mets dorénavant sur l'enveloppe après mon adresse ordinaire : « Au commissaire des guerres Bazire, employé à l'armée du Rhin, au quartier général de l'aile gauche. »

Mes respects à mon oncle et à ma tante ; embrasse bien aussi la Mélanie pour moi ; qu'elle prenne sa part dans cette lettre, car je suis encore trop occupé pour lui écrire. Je vais procéder à l'inventaire d'un magasin d'armes découvert ici et où il y a des choses fort curieuses.

Tout à toi. VENTRILLON.

*

Au quartier général de l'aile gauche, à l'abbaye de Ober-Murthal, le 24 floréal an VIII (14 mai 1800).

Depuis Donaueschingen, lieu de la date de ma dernière lettre, mon cher Francillon, j'ai déjà fait vingt-deux lieues. En quittant cette ville, nous avons eu une alerte.

L'officier d'état-major chargé de seconder les opérations de M. Bazire, a été fait prisonnier à une lieue et demie par une patrouille ennemie ; mais elle n'a pas osé s'avancer jusque dans la ville, parce qu'elle ne se sentait pas en force.

Heureusement que le commissaire ne l'avait pas accompagné ce jour-là, ayant des affaires à terminer à Donaueschingen même. Sans cet heureux contre-temps, il aurait été pris également, parce qu'il aurait assisté, comme l'officier, à un chargement de fourrages qui se faisait dans un magasin au moment où l'ennemi est entré dans le village.

---

(1) Bataille d'Engen, gagnée par Moreau, le même jour que Lecourbe remporta la victoire de Stockach (3 mai 1800).

Digitized by Google

Nous avons rejoint le quartier général dans une abbaye ; hier, nous étions aussi dans une abbaye ; aujourd'hui, de même. Je ne doute pas, si Ulm ne nous arrête, que nous n'allions rendre visite à toutes les abbayes de l'Allemagne. D'ailleurs, nous ne sommes pas très bien dans ces abbayes, parce qu'il y a toujours trop de monde. Imagine-toi 400 gaillards de bon appétit dans un couvent d'hommes ou de femmes. Cela n'est pas très amusant pour MM. les abbés, les prieurs, les moines, etc. Il serait bien difficile aussi qu'il y ait 400 lits, ce serait pis qu'un hôpital. Aussi nous sommes réduits à coucher sur la paille (bien entendu que les lits sont pour les généraux) et à vivre comme nous pouvons.

Nous ne sommes plus qu'à six lieues d'Ulm. Il a fait toute la journée un temps épouvantable. L'armée va cependant se battre, car on prépare un hôpital dans cette abbaye et nous allons encore aujourd'hui à deux lieues en avant, à Ehingen. Le grand quartier général n'est même qu'à une lieue et demie d'Ulm. Demain matin, peut-être, nous entrerons dans cette place si l'on parvient à déloger l'ennemi de la position. Il paraît même que c'est notre corps d'armée qui est destiné à y entrer le premier. Nous sommes sur la gauche du Danube et, par conséquent, en face d'Ulm.

Je ne puis t'en écrire davantage. Nous allons partir et le courrier aussi. Ne m'oublie pas auprès de mon oncle, de ma tante, de la Mélanie et de toutes nos connaissances. J'ai reçu ta lettre du 9 floréal : c'est mon camarade qui était resté à Bâle qui me l'a rapportée.

Adieu, je suis ton frère affectionné.

VENTRILLON.

P. S. — Il paraît que Lecourbe, qui a beaucoup appuyé sur la droite, va en Italie dont l'armée, à ce qu'on prétend, a essuyé des revers (1).

*

(1) Le 10 mai, le général Lecourbe avait battu les Autrichiens à Memmingen. Ce n'est pas lui, mais le général Lorges, qui fut chargé de conduire un corps détaché au général Moncey qui devait, lui-même, le diriger à travers les Alpes pour le réunir à l'armée de réserve. Cette dernière n'avait pas essuyé de revers, mais attendait d'être couverte par les succès de l'armée du Rhin et fortifiée par le renfort qui en était tiré pour entrer en campagne et accomplir la glorieuse mission qui lui était destinée.

Digitized by Google

A Augsbourg, le 4 fructidor de l'an VIII de la République française une et indivisible (22 août 1800).

C'est à Ratisbonne que j'ai reçu, mon cher Francillon, ta lettre du 30 messidor.

Je n'ai pu y répondre de suite ayant toujours été par voies et par chemins depuis l'armistice (1). Nous ne faisons que cela à l'armée d'ailleurs : on voyage si facilement qu'on aurait tort de manquer de telles occasions. Le projet de faire trente ou quarante lieues est aussitôt exécuté que conçu et demande bien moins d'apprêts que pour aller, par exemple, de Besançon à Voray. Aussi je connais presque toute la Bavière, sauf une très petite partie occupée par les Autrichiens derrière la rivière de l'Inn. Nous sommes restés quelques jours à Straubing sur le Danube, où est le quartier général de notre division. De là, nous sommes allés visiter nos avant-postes qui ne sont éloignés que de trois lieues de Passau, première ville des états héréditaires et de quinze à dix-huit de Linz, capitale de la Haute-Autriche.

Munich, capitale de la Bavière, vaut la peine d'être vue : c'est un petit Paris. Il y a beaucoup de belles promenades et, surtout, de jolies femmes mises dans le dernier goût. Chacun y parle français, même dans la classe des ouvriers.

Le château électoral de Néphimbourg, qui est à trois quarts de lieue, est également beau; on y admire principalement un salon d'argent qui est au milieu du parc. La musique au spectacle est délicieuse : cinquante musiciens, au moins, composent l'orchestre. La salle est très riche en dorures, ce qui écrase les femmes; elle n'en a pas moins de mérite.

En un mot, si j'avais une ville à choisir dans les deux cercles de Souabe et de Bavière et même, je crois, dans toute l'Allemagne pour y faire une résidence, c'est Munich que je prendrais.

Il n'en est pas de même de Ratisbonne; cette ville n'est rien moins que belle; l'on y voit cependant d'assez beaux hôtels qu'habitent les ministres des différentes cours. Mais, à côté, sont de vilaines maisons et des rues généralement étroites. La salle où

(1) L'armistice de Parsdorf, conclu le 15 juillet, après la bataille d'Hochstedt, durait encore le 23 août.

Digitized by Google

se tient la Diète générale de l'Empire est plus qu'ordinaire : le fauteuil du président ressemble assez bien à une chaise percée où il y a un dossier. Cette ville a néanmoins ses agréments, surtout l'hiver, à cause de la société qui y est excellente.

Je ne te parlerai pas d'Augsbourg qui est presque trois fois grande comme Besançon; c'est une ville de commerce, cela veut tout dire. L'esprit de spéculation et, par suite, celui d'avarice y règne de fond en comble. Point d'agréments, si ce n'est le dimanche, que les négociants vont passer avec leurs tristes moitiés dans quelques maisons de campagne éparses çà et là.

Nous partons décidément après-demain pour Strasbourg en passant par Ulm, Stüttgard, Carlsruhe et Rastadt. Du 10 au 12, je compte y être arrivé et te donner par conséquent de mes nouvelles. Communique la présente à tous ceux qu'elle intéresse, car quand je t'écris, c'est pour toute la famille. Il en est de même des compliments, ils s'adressent à tous également.

Adieu, bonne santé, joie et prospérité.

VENTRILLON.

★

Haguenau, le 24 fructidor an VIII (11 septembre 1800).

Ce n'est qu'à mon départ de Strasbourg pour Haguenau que j'ai reçu, ma chère Mélanie, ta charmante petite lettre du 30 du mois dernier. Tu as raison de me faire des reproches de ne t'avoir pas écrit, n'ayant rien à te répliquer, si ce n'est les marches continuelles que j'ai été obligé de faire et qui ne m'ont permis d'écrire la plupart du temps qu'au moment du départ des courriers.

Mais je saurai prendre ma revanche, car me voici dans une petite ville où la certitude de ne pas rester longtemps fait qu'on peut supporter l'ennui qu'on y éprouve.

Il est probable que nous retournerons à l'armée, ou que nous irons à Paris, le tout dépend des circonstances.

En attendant, j'ai fait le voyage le plus agréable pour revenir de l'armée à Strasbourg : rien ne gênait notre marche, nous nous arrêtions où nous voulions. Je m'abonnerais volontiers avec quelqu'un pour faire le tour de la France de la même manière sans que cela me coûte rien.

Digitized by Google

J'ai déjà remplacé une partie des effets que j'ai perdus, ce sont ceux que j'avais dans mon porte-manteau lorsque je suis parti de Besançon.

Francillon a dû recevoir une lettre de moi datée d'Augsbourg. J'espère qu'il me fera part de ses succès dans le concours qu'il a suivi.

Nous avons eu aussi en Bavière une grande sécheresse; mais, dès que nous nous sommes approchés de la Souabe, la pluie ne nous a plus quittés; je crois qu'il en est de même à Besançon. Mande-moi si l'on compte faire une bonne vendange; le vin, je crois, ne sera pas en quantité, mais du moins bon.

Bien des choses à tout le monde, embrasse ma tante pour moi et crois que je suis ton meilleur frère et ami.

(A suivre.)

ERRATA

Numéro 125, page 303, ligne 3. *Au lieu de :* 4e corps, *lire :* 1er corps.

Numéro 128, page 75, ligne 15. *Au lieu de :* 22e demi-brigade d'infanterie, *lire :* 22e demi-brigade d'infanterie légère.

La bibliothèque, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, est ouverte aux membres de la *Sabretache, exclusivement,* les mercredi et samedi de chaque semaine, de trois à six heures.

Nous rappelons qu'en s'adressant à M. Richet, agent-comptable de la Société, MM. les membres de la *Sabretache* peuvent acquérir la collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'Exposition rétrospective de 1900. Le prix de chaque collection est de 5 fr. 50 pour Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 7911

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Gardes de la Porte du Roi

et leur dernier Capitaine-Colonel le Vicomte de Vergennes en 1783

Les Gardes de la Porte sont réputés les plus anciens de la Maison du Roi et ce titre leur est confirmé par une déclaration de Louis XIV en date du 17 juin 1659 et par lettres patentes du même Roi, du 3 mai 1695. Mais si tout le monde est d'accord sur l'ancienneté de leur origine, aucun historien n'est parvenu à préciser la date de leur création. Dans la *Description de la France,* de Piganiol de la Force, parue en 1722, cet auteur s'élève contre une dissertation qui attribue à Bozon, beau-frère de Charles le Chauve, la charge de capitaine des Gardes de la Porte qui aurait été créée pour lui, alors que Bozon n'aurait été, en réalité, que Grand Chambellan, chef des huissiers du palais. Il est certain que les Gardes de la Porte sont beaucoup plus anciens que ceux de la Prévôté de l'Hôtel qui viennent après eux dans l'ordre de préséance des corps de la Maison militaire du Roi et qui furent institués par saint Louis. Disons en passant que les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, presque tous anciens militaires tirés des régiments sous Louis XVI, transformés en grenadiers-gendarmes pour la garde de l'Assemblée Nationale, lors de la Révolution, furent le noyau de la Garde de la Convention, d'où sortirent la Garde du Directoire, puis les grenadiers de la Garde des Consuls, et devinrent ainsi les ancêtres directs du premier régiment des grenadiers à pied de la vieille Garde impériale.

Pour en revenir aux Gardes de la Porte, leur nom indique la partie du palais de nos rois qu'ils eurent à défendre et voici comment était réglé leur service aux dix-septième et dix-huitième siècles :

La compagnie de cinquante Gardes, commandée par un capi-

Digitized by Google

taine, le plus souvent officier général et par quatre lieutenants, sert par quartiers, c'est-à-dire qu'un quart seulement de la compagnie est de service permanent à la fois pour trois mois consécutifs, puis est relevé par une autre escouade, de telle sorte que le corps tout entier a fait trois mois de service à la fin de l'année, les lieutenants se partageant aussi les trimestres. Seul, le capitaine-commandant est en activité de service d'une manière permanente. Il y a un officier et treize Gardes aux quartiers de janvier et d'avril, un officier et douze Gardes à ceux de juillet et d'octobre. Leur trimestre fini, les Gardes sont en congé dans leurs foyers jusqu'à l'année suivante.

Tous les jours, les Gardes prennent le service à six heures du matin, relevant à la porte du palais le poste des Gardes du Corps dont ils reçoivent la consigne et qui leur remet les clefs de la porte de la cour du logis du Roi. Tous les soirs, à six heures, ils descendent la garde et transmettent la consigne aux Gardes du Corps qui viennent les relever; les clefs sont remises à un exempt ou brigadier de la compagnie Écossaise des Gardes qui seul a qualité pour les recevoir.

Pendant leurs douze heures de garde, ils fournissent les factionnaires de l'entrée principale du palais, quelquefois même de plusieurs portes, ne laissant entrer avec d'autres armes que l'épée, que les Gardes du Corps et les Cent-Suisses. Ils ont, étant de faction, l'arme sur l'épaule et les Gardes de service doivent border la haie, rangés de chaque côté de la porte pour l'entrée et la sortie du Roi. Ils agissent de même pour la première et la dernière audience des ambassadeurs. Lorsque le Roi, dans la cour du château, fait faire l'exercice aux mousquetaires ou passe des troupes en revue, ils doivent rester sous les armes et rangés en haie pendant toute la durée de l'exercice ou de la revue. Enfin ils sortent et portent les armes lorsque leur capitaine vient à passer. Ils ne quittent leur bandoulière, étant de service, que s'ils ont à entrer dans les appartements du Roi. Ils doivent laisser stationner dans la cour les carrosses des grands dignitaires de l'Etat qui ont ce droit et faire mettre hors de la cour royale tous les autres lorsqu'ils se présentent. En ce cas, l'officier des Gardes de la Porte averti de l'infraction, prévient les Gardes de service de la Prévôté de l'Hôtel

Digitized by Google

chargés d'expulser les délinquants. Il en est de même pour les chaises à porteur. La liste des personnages ayant entrée en carrosse ou en chaise et droit au stationnement, est affichée dans le poste.

Tous les Gardes de la Porte dès qu'ils sont agréés dans la compagnie, ont le titre d'écuyer et prêtent serment entre les mains du Grand Maître de France. Ils sont payés directement par le Trésorier général de la Maison du Roi et ont chacun, outre 200 livres de gages annuels, 40 livres du Trésor, 50 livres aux étrennes données par le Roi, plus des gratifications à la compagnie, du Grand Maître de la Maison, du Chancelier, du ministre de la Guerre, du Parlement de Paris ; enfin, à la Saint-Louis et aux quatre grandes fêtes de l'année, de nouvelles gratifications royales, sans compter les droits que leur paient les ducs et pairs, les maréchaux de France, les ambassadeurs, la première fois qu'ils franchissent la porte royale.

Enfin, exempts d'impôts et de tailles, ils ont des privilèges en justice et l'exemption des droits du sceau. Le Roi fournit un pain et une pinte de vin de table à chaque Garde de service. Le lieutenant est nourri gratuitement à la table du Maître d'hôtel. Après vingt ans de services, les Gardes peuvent vendre leur emploi, prendre les lettres de vétérance et conserver leurs privilèges leur vie durant.

On voit que l'existence des Gardes de la Porte était peu pénible et assez lucrative.

Leur uniforme fort brillant, l'était encore plus avant 1693, car ils avaient antérieurement à cette date où on les supprima, des hoquetons, sortes de tuniques sans manches, qu'on passait sur l'habit et sur lesquels étaient brodés le chiffre du Roi avec palmes et lauriers et clef en sautoir. On ne s'en servait que dans les grandes cérémonies. Louis XIV en leur enlevant ces hoquetons en 1693, donna aux Gardes de la Porte les galons or et argent qu'ils portèrent sur leur uniforme et leurs bandoulières jusqu'à leur licenciement et qu'ils reprirent sous la Restauration.

Leur armement était l'épée et le mousqueton, mais leur arme à feu, sous Louis XVI, était un fusil sans baïonnette et d'un modèle spécial. Cette compagnie n'avait pas de drapeau sous Louis XIV

Digitized by Google

et Louis XV et celle des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel paraît n'en avoir jamais eu. Ces deux corps n'étaient pas considérés alors comme absolument militaires. Le capitaine, en prêtant serment entre les mains du Roi, en recevait le bâton en ébène avec pomme et bout d'ivoire, insigne de son autorité, qu'il portait dans le service. Le capitaine devait d'ailleurs toujours accompagner le Roi.

Sous Louis XVI (ordonnance du 8 août 1779), les Gardes de la Porte virent s'ajouter à leur cadre des sous-lieutenants au nombre de quatre et ayant sous eux quatre brigadiers et autant de sous-brigadiers, sortes de caporaux et Gardes de 1re classe pour encadrer la troupe, enfin la compagnie eut un drapeau porté chaque trimestre par un Garde désigné d'avance. Ces quatre porte-drapeau font partie du cadre. Ce drapeau n'est décrit nulle part. Celui porté lors de la Restauration lui était sans doute semblable. On adjoignait enfin un commissaire des guerres à la compagnie. Le capitaine eut le titre de capitaine-colonel et eut sous lui un major, d'Avrange d'Haugeranville, en 1783, chargé du détail. La plupart des officiers, brigadiers et les porte-drapeau sont à cette époque chevaliers de Saint-Louis. La création des brigadiers permit de pourvoir plus militairement aux détails du service. Auparavant, les factionnaires n'ayant pas de caporal de pose se relevaient individuellement. On voit par les dessins d'Hoffmann qui ont été gravés, que les brigadiers avaient la hallebarde et que la compagnie avait un ou plusieurs tambours dont on ne trouve pas trace antérieurement (1).

Le dernier capitaine des Gardes de la Porte sous l'ancienne monarchie fut le vicomte de Vergennes dont nous donnons le portrait d'après la gouache originale d'Hoffmann que nous avons été assez heureux pour rencontrer et acquérir. Ce dessin, probablement de 1784, a été gravé avec d'autres feuilles des costumes de la compagnie des Gardes de la Porte qui sont toutes dédiées au comte de Vergennes, père du capitaine-colonel.

Constantin Gravier, vicomte puis comte de Vergennes, fils du

(1) *L'Almanach de Versailles* de 1786 signale la présence à la compagnie d'un chirurgien-major et d'un tambour-major.

Digitized by Google

ministre de Louis XVI, naquit le 1er novembre 1761 à Constantinople où son père était ambassadeur de France, fut enseigne aux Gardes Françaises le 19 janvier 1777, n'ayant pas encore seize ans, puis sous-lieutenant en deuxième en 1780.

Promu capitaine-colonel des Gardes de la Porte le 7 décembre 1783, il eut la commission du rang de colonel d'infanterie le 1er novembre 1784 et fut fait mestre de camp lieutenant en deuxième dans Dauphin-dragons le 10 novembre 1786. Prévoyant la suppression des Gardes de la Porte (30 septembre 1787), par une de ces velléités de petites économies sans importance, comme en avaient alors les ministres en présence de la situation financière de plus en plus embarrassée lors des dernières années de la monarchie, il entra dans la diplomatie et devint ministre de France à Coblentz le 4 septembre 1787. Ce fut précisément dans cette ville qu'en 1791 se reconstitua la Maison du Roi à l'aide des émigrés qui y affluaient, telle qu'elle était à la fin du règne de Louis XV avant les suppressions de Saint-Germain et autres. On vit donc reparaître les mousquetaires, les gendarmes, les chevau-légers. L'ancienne compagnie des Gardes de la Porte se reconstitua sous le nom d'Institution de Saint-Louis, ce qui me fait supposer qu'on voulut rappeler en même temps l'existence de l'ancienne compagnie de la Prévôté de l'Hôtel qui, sous un autre nom, était restée en France. Le vicomte de Vergennes, devenu comte par la mort de son père en 1787, prit le commandement de la compagnie et fit avec elle la campagne de 1792 à l'armée des Princes, après laquelle, faute d'argent, on dut dissoudre tous les corps somptueux formés avec l'ancien personnel et sous le nom de Maison du Roi.

A la première Restauration, le comte de Vergennes fut de nouveau placé, le 7 juin 1814, à la tête de la compagnie des Gardes de la Porte que le Roi réorganisait. Il rejoignit Louis XVIII à Béthune en 1815 et ne quitta le commandement de sa compagnie que lors de son licenciement définitif (1er janvier 1816). Il fut le seul chef de corps de l'ancienne Maison du Roi qui eût repris le commandement qu'il avait avant la Révolution. Il avait été fait maréchal de camp le 23 août 1814.

Après le licenciement des Gardes de la Porte, le comte de Vergennes fut mis en disponibilité, puis en réforme et, enfin, à la

Digitized by Google

retraite sous Louis-Philippe, avec une pension de 3.750 francs dont il ne jouit pas longtemps, car sa retraite datait du 2 décembre 1831 et il mourut le 12 septembre 1832. Il était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur.

Il avait épousé le 18 brumaire an XII mademoiselle Claire-Philippine-Caroline de Reculot, née le 12 mai 1786 à Azan, dans le Jura.

Il existe un portrait gravé du comte de Vergennes en tenue de capitaine des Gardes de la Porte sous la Restauration. Dans ce portrait en buste, il n'a pas le même aspect que dans celui d'Hoffmann ; la figure est encore jeune, mais les joues sont plus pleines et les traits plus gros et accentués. Les favoris étroits et courts, en forme de pattes de lapin, suivant la mode militaire du temps, les cheveux courts et sans poudre, le collet d'habit droit et engonçant le cou, le col d'uniforme haut et rigide, modifient beaucoup aussi l'aspect général de la physionomie. Le portrait d'Hoffmann est bien préférable et la tenue des Gardes de la Porte et de leur chef sous Louis XVI est bien plus riche et seyante que les habits étriqués et les chapeaux à cornes immenses de 1814.

G. Cottreau.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

Camp d'Inkermann, sous Sébastopol, 15 septembre 1855.

Prise de Sébastopol

Après un bombardement de trois jours comme on n'en vit jamais, après une effroyable pluie de bombes, pluie si intense qu'on comptait parfois jusqu'à vingt bombes en l'air et en même temps, les attaques françaises étaient arrivées à un tel point de rapprochement des ouvrages russes, que le génie avait fini sa tâche, c'était à l'infanterie de couronner l'œuvre ; cette pauvre infanterie, si épouvantablement décimée depuis onze mois, avait encore à répandre le plus pur de son sang ; la France attendait impatiemment cette prise de Malakoff, il lui fallait étonner le monde par le plus magnifique et le plus sanglant assaut des temps modernes. La malheureuse affaire du 18 juin avait été profitable à nos généraux, on avait compris que lancer une seconde fois une colonne, à gauche de Malakoff, sur les batteries Gervais, batteries qu'attaqua si brillamment le 5e bataillon de chasseurs, c'était vouer cette colonne à une destruction certaine ; on renonça donc à l'attaque de gauche. De l'autre côté, l'attaque de droite ne pouvait être qu'une attaque secondaire, dépendant complètement de l'attaque de Malakoff et voici pourquoi.

Les Russes, dans leur confiance sur l'excellence de leurs ouvrages, avaient depuis longtemps travaillé en partant d'un principe faux. Pour eux, Malakoff était imprenable, les affaires

Digitized by Google

du 7 au 18 juin leur avaient donné de cette redoute une idée telle, qu'ils ne se cachaient pas pour dire que nous ne la prendrions jamais de front. Sachant très bien que les Anglais n'étaient pas de force à prendre le grand Redan, ils se mirent dans la tête que nous nous efforcerions de tourner les ouvrages par la droite, puis que nous remonterions à gauche pour isoler Malakoff. Alors commença la construction de ces nombreuses batteries à longue portée qui sont de l'autre côté de la rade et dont les feux étaient destinés à nous écraser le jour où, ayant franchi les ouvrages de droite, nous serions à découvert. Mais un tel projet, qui fut peut-être dans le cerveau de quelques-uns de nos chefs, ne pouvait être admissible pour quiconque avait une idée exacte de la position de Malakoff. Personne ne savait au vrai ce qu'il y avait là. L'état-major prétendait voir des cavaliers de tranchée, la gorge de l'ouvrage coupée, etc., etc. Le génie assurait que le saillant était miné ; en somme, personne ne savait rien, et ce fut peut-être un bonheur, car si on avait pu avoir une idée exacte de Malakoff, le général aurait frémi à l'idée seule de lancer des colonnes contre un tel ouvrage. On aurait tâtonné, on aurait essayé un autre projet qui, peut-être, aurait échoué. Qui sait si on n'eût pas voulu attaquer le petit Redan tout seul ? et Malakoff en domine tellement la gorge que les Russes auraient fait de nos colonnes un hachis sanglant. Ils le savaient si bien, que six canons chargés à mitraille étaient braqués sur la gorge du petit Redan, et que six embrasures de Malakoff avaient leurs bouches béantes dans cette direction.

Il n'y avait pas à transiger, c'était le saillant même de Malakoff qu'il fallait attaquer à la baïonnette. Mais si on attaquait Malakoff tout seul, qu'on le prît, les réserves russes auraient cherché à le reprendre, et ce point étant le seul attaqué, les masses épaisses et compactes de nos ennemis se seraient ruées sur les forces que la grandeur de l'ouvrage limitait ; on ne peut, après tout, mettre dans un ouvrage fermé qu'un nombre restreint de soldats ; on ne peut les poser sur les épaules les uns des autres, ils se gêneraient pour combattre, et alors nous étions sûrs d'avoir une infériorité numérique très prononcée sur ce point. Il pouvait être repris et tout était perdu. Voilà pourquoi on résolut

Digitized by Google

d'attaquer sur deux autres points : la Courtine et le petit Redan. De cette manière, les Russes étaient dans l'alternative ou de se partager ou d'être attaqués sur leur flanc gauche en voulant reprendre Malakoff. Il est exactement important pour apprécier la prise de Malakoff de bien comprendre pourquoi les deux autres attaques étaient nécessaires. Bien des gens envisagent les choses superficiellement, disant : « Mais, puisque Malakoff était le seul point important, le seul qui commandât aux autres ouvrages, pourquoi sacrifier du monde aux autres attaques ? » Je le répète, c'était pour diviser les réserves qui ne manqueraient pas d'arriver et d'attaquer chaudement ; les Russes sachant que Malakoff c'était Sébastopol. En effet, Malakoff c'est Sébastopol, comme la montagne Sainte-Geneviève c'est Paris, comme le Mont-Valérien est les Champs-Elysées, comme le fort Bellecroix est Metz. Mais par cela même que le petit Redan est complètement sous le feu de Malakoff, vous ne devez l'attaquer et vous en emparer que lorsque vous verrez le drapeau français flotter sur Malakoff ; mais, par exemple, aussitôt que vous le verrez, jetez-vous dessus comme la foudre pour que les réserves qui vont venir soient forcées de se diviser. C'est effectivement ce qui fut ordonné.

Maintenant que toutes ces considérations sont, je l'espère, bien comprises, passons au détail de l'action, à la prise même de Malakoff, à l'assaut.

J'oubliais de dire que l'assaut devenait de plus en plus nécessaire, car nous perdions une moyenne de 100 hommes par nuit. Pour que tout l'effort des Russes ne se portât pas sur le seul point de droite, il fut convenu que les Anglais attaqueraient le grand Redan, et qu'une diversion puissante se ferait à la gauche ; nous parlerons plus tard de ces deux attaques.

Pour un coup pareil, un coup où il y va du sort d'une armée entière, de l'honneur militaire d'une nation comme la France, de l'influence morale d'un grand peuple sur une partie de l'Europe, pour un coup aussi sérieux, il ne fallait pas, dis-je, employer des conscrits, il fallait choisir les troupes. Les divisions Mac Mahon (ex-Canrobert), La Motterouge (ex-Brunet) et Dulac travaillaient au siège depuis six mois ; elles connaissaient parfaitement les

Digitized by Google

tranchées, étaient parfaitement faites au feu et, après avoir eu si longtemps le malheur de perdre 100 hommes par nuit, il était juste qu'elles eussent les honneurs de la prise. Les deux premières, composées en grande partie de troupes d'Afrique, étaient de beaucoup supérieures à la division Dulac qui, bien qu'arrivée de France depuis neuf mois, était loin d'avoir au feu une aussi belle tenue. Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas prendre les divisions Herbillon et d'Aurelle qui sont toutes fraîches? Parce que ces divisions arrivent de France et n'ont pas de tenue au feu, pas du tout; or, il fallait des soldats qui pussent, sans broncher, passer par les embrasures. La division Mac Mahon, qui porte le numéro 1, qui est beaucoup plus forte que les autres, puisqu'elle ne vient aux tranchées que depuis deux mois, et qui est bien moins fatiguée, eut en partage le gros morceau : Malakoff lui-même. La 5e division, très fatiguée, mais au feu d'une tenue superbe, eut la Courtine pour point d'attaque; la 4e division eut le petit Redan; la brigade de Wimpffen, de la division Camou (no 2), une des meilleures brigades de toute l'armée (turcos 50e de ligne et 7e léger), vint la veille de l'assaut monter la garde à la tranchée en remplacement de la 1re division qu'on fit reposer pour l'attaque du lendemain. Cette brigade, par parenthèse, qui n'était pas désignée pour l'assaut, fut tout de même engagée; elle contribua puissamment au succès de toute l'affaire; le 50e fut magnifique.

A sept heures et demie du matin, le 8 septembre, les troupes d'assaut partaient pour la tranchée et allaient prendre leurs emplacements; elles étaient en tenue de bataille : épaulettes, capotes et guêtres blanches. Les zouaves, cependant, ne portaient pas leur turban. Je vous ai donné dans une lettre précédente la composition des colonnes d'assaut. A neuf heures, les troupes mangèrent un morceau de biscuit, reçurent une ration d'eau-de-vie et attendirent. Les Anglais étaient partis aussi; leur cavalerie, venue de Balaklava, se déploya à deux heures et demie, en ligne de vedettes, pour empêcher les curieux d'approcher. Il faisait un vent insupportable venant de Sébastopol. A onze heures cinquante minutes, nos canons se turent et un silence de mort succéda à un bruit effroyable de six cents bouches à feu tonnant nuit et jour

Digitized by Google

depuis trois jours; les Russes, depuis longtemps, ne tiraient plus, ils sentaient que le grand coup approchait; mais le secret en avait été si bien gardé qu'ils ne savaient ni l'heure ni le jour de l'assaut et leurs hommes, harassés par une garde qu'ils montaient depuis onze jours sans être relevés, dormaient en grande partie.

A midi sonnant, le signal est donné; tout à coup, tous les tambours, tous les clairons des divisions battent la charge à crever les peaux et les clairons sonnent à pleins poumons. Les trois divisions sautent par-dessus les parallèles en hurlant : « Vive l'Empereur! » (Il faut un cri à des gens qui vont à la mort, je vous l'ai déjà dit.) La 1re division, dont la tête de colonne touche le fossé, jette ses ponts volants et arrive par les embrasures dans Malakoff. Les Russes jettent leur hourra et se défendent; le combat s'engage corps à corps. Le 1er bataillon de chasseurs à pied et le 1er zouaves sont dans Malakoff; chasseurs, zouaves, Russes ne font qu'un horrible pêle-mêle; on se bat à la baïonnette, au sabre, à l'écouvillon, au levier; quelques coups de feu, des cris épouvantables, des ruisseaux de sang, une poussière à vous aveugler, la charge des clairons, quelques pièces de canon qui partent, on ne sait comment ni sur quoi, voilà Malakoff pendant les quelques minutes d'une horrible boucherie.

Il tombait sur Malakoff, depuis trois jours, une grêle de bombes si intense que, malgré leurs innombrables petits terriers creusés sous leurs traverses et leurs épaulements, les Russes n'avaient dans Malakoff que la garde strictement nécessaire. Leurs troupes étaient plus en arrière : elles arrivent; les chasseurs et les zouaves vont succomber, on lâche alors (le mot est le seul qu'on puisse employer pour la brigade Wimpffen), on lâche alors la brigade de la division Camou. Les turcos se précipitent avec leur cri de guerre arabe, on leur a promis de les renvoyer en Afrique s'ils prennent Malakoff; ils le prendront. Le 50e ne crie pas (1), mais ce magnifique régiment aborde à la baïonnette sans reculer d'une semelle; on marche dans le sang jusqu'à la cheville; les Russes

(1) Il ne faut pas s'étonner si Alphonse parle si souvent et avec éloge du 50e régiment dans lequel il a servi pendant près de onze ans avec son oncle Louis; c'est dans ses rangs qu'il a fait la campagne de Laghouat. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

sont refoulés et culbutés, malgré une défense acharnée; on les chasse de Malakoff, la redoute est à nous, le drapeau de la France flotte sur ce terrible Malakoff et est salué par les cris de toute l'armée.

La 5e division, qui ne devait arriver aux parallèles russes qu'à ce signal, avait sauté par-dessus la tranchée, et était arrivée franchement au pas de course sur la Courtine, les Russes ne font qu'une très faible résistance et se sauvent sur leur seconde ligne qui vomit la mitraille et d'où part une atroce fusillade. Le commandant Clinchant, du 4e bataillon de chasseurs, percé d'un coup de baïonnette sur la tranchée russe, continue à combattre, il sabre à gauche et à droite ; son adjudant-major, Grandjean, arrivé en brave le premier sur les parallèles, tombe mortellement blessé; les chasseurs renversent tout à coups de crosse et de baïonnette et poursuivent les Russes jusqu'à la deuxième ligne. Ils sont abîmés par une grêle de grosses pierres dont est construite la tranchée. La 4e division avait pour tête de colonne le 17e bataillon de chasseurs, digne enfant du 4e bataillon (c'est le 4e qui forma en 1853 le 17e); il arriva sur le petit Redan en vrai bataillon de chasseurs, renversant tout devant lui. Mais les réserves russes, accourues en grandes masses, arrivent rapidement en bataillons épais et compacts; Malakoff tenait bien; la position était moins difficile à défendre, l'ouvrage étant fermé à la gorge: mais il n'en était pas de même à la Courtine et au petit Redan, ouverts à la gorge. Les troupes exposées à un horrible feu de mousqueterie, assaillies par des colonnes énormes, ne peuvent tenir et se replient en arrière. Alors la Garde s'ébranle; cette troupe, contre laquelle nous avions tous tant crié, s'est réhabilitée en une seule fois et, d'un seul coup, elle prit une magnifique place parmi les régiments du siège ; les zouaves et les voltigeurs (une partie) de la Garde marchent sur Malakoff pour soutenir les troupes qui le défendent. Les grenadiers arrivent au pas de course en colonne par pelotons et *l'arme sur l'épaule droite* pour soutenir la 5e division qui, grâce à ce secours, *repique* au combat et refoule les Russes pour la seconde fois; mais le 17e bataillon, à la droite non soutenue, avait perdu le petit Redan. On vit alors fondre comme une avalanche l'admirable bataillon des chasseurs à pied de la Garde, composé de la

Digitized by Google

crème des chasseurs de la ligne ; ce beau bataillon de 1.300 hommes accourt au pas de course, son chef de bataillon en tête (de Cornulier de la Lucinière, tué) son adjudant-major à ses côtés (Gaullier de la Grandière, tué); les clairons, sous la mitraille, sonnent la charge. Cette troupe magnifique arrive sur le fossé, y descend, le franchit, grimpe par les embrasures, et le combat s'engage corps à corps dans les embrasures et sur l'épaulement même. Cependant ces luttes d'homme à homme pouvaient nous être fatales, nos troupes étant en bien moins grand nombre. On vit alors le spectacle le plus beau qu'il soit donné de voir : deux batteries de réserve de la 5e division (1) se lancent au galop : hommes, chevaux, caissons, canons franchissent les parallèles, je ne sais pas comment, mais les franchissent, et viennent former une batterie au galop sous un feu meurtrier ; elles avaient dix-sept coups par pièce à tirer, au dix-septième coup, elles avaient 80 chevaux et 150 hommes par terre, mais leur mitraille avait eu raison des Russes ; écrasés sous le feu de ces malheureuses batteries, ils se replient sur leur deuxième ligne, poursuivis jusqu'au faubourg de Karabelnaïa et ne font plus de résistance qu'aux Batteries noires. Mais les chasseurs de la Garde, après avoir balayé le petit Redan, ont rallié les débris de leur bataillon et se sont jetés sur ces batteries qu'ils enlèvent comme la vieille Garde n'aurait pas mieux fait. Malheureusement, une poudrière saute et avec elle des compagnies entières du 16e léger et des chasseurs en masse. C'est égal, la retraite des Russes est prononcée sur toute la ligne. Trois fois, ils tentèrent de reprendre Malakoff et, trois fois, ils furent repoussés avec des pertes énormes ; la fusillade dura jusqu'à sept heures du soir ; mais la victoire était à nous, la bataille était gagnée, Malakoff était pris, la France pouvait nous remercier, nous l'avions bien mérité.

Nous perdîmes un monde énorme, presque autant que les Russes, mais Malakoff était à nous.

Voyons maintenant ce qui se passait à la gauche. Les Anglais sortent de leurs parallèles restées à une distance de près de 300 mètres du grand Redan; mettons 250 et n'en parlons plus.

(1) Commandées par M. Souty, de Metz (tué).

Digitized by Google

Ils n'avaient qu'un moyen de contrebalancer ce désavantage, c'était de courir vite : mais les Anglais ne courent pas, ils marchent comme à l'époque du bon vieux temps; ils essayèrent d'arriver carrément sur le grand Redan, mais les boulets faisaient dans leurs bataillons bien compacts d'énormes sillons, qu'ils comblaient immédiatement, c'est vrai. Je ne puis mieux comparer la marche d'une colonne anglaise qu'à celle d'un colimaçon; cet animal, avec ses cornes en avant et son gros dos, laisse derrière lui une traînée gluante; les Anglais, avec leurs baïonnettes croisées et leurs épais bataillons, laissent derrière eux une hideuse traînée de sang et de cadavres. Ils ne furent pas lâches, mais ils ne purent arriver qu'aux batteries dont ils enclouèrent quelques pièces, et ils furent ramenés après avoir perdu beaucoup de monde, et de leurs meilleures troupes, car ils avaient fait donner les Écossais de la Garde. Hélas ! pourquoi fallait-il qu'un si magnifique succès ne fût pas beau partout; à l'extrême-gauche, le général de Salles organise sa colonne d'assaut, plaçant en tête les soldats les plus nouveaux, ceux qui arrivaient de France, mettant derrière la tête de colonne qui, comme partout, était formée des chasseurs à pied (9e bataillon), le 42e de ligne; il s'assurait une défaite certaine.

A la sonnerie de la charge, le 9e bataillon de chasseurs à pied soutient noblement l'honneur de l'armée, il saute d'un seul bond par-dessus les parallèles et arrive comme un boulet sur le bastion du Mât dont il s'empare, ainsi que d'une lunette qui était à droite et que, je crois, on ne connaissait pas. Ce malheureux bataillon avait franchement abordé l'ennemi, il était tombé dessus comme savent tomber les chasseurs, puisqu'il faut le dire; mais il est seul, le 42e a *reniflé*. Les chasseurs, assaillis de tous côtés, font une défense héroïque, ils font des pertes énormes, se trouvent sous un effroyable feu, mais ils tiennent toujours. Tout à coup, une gerbe épouvantable de feu, de fumée, de terre, de pierres, de chair humaine s'élève en l'air, les Russes ne pouvant déloger ce noble et trop infortuné bataillon, le font sauter en l'air; le pauvre 9e est presque entièrement détruit; honneur à lui. Aujourd'hui, il reste sur pied deux officiers et je ne sais pas combien de soldats. La gauche fut donc ramenée d'une déplorable manière... Heureu-

Digitized by Google

sement que notre succès, à nous, est si beau qu'on ne parle et qu'on ne voit que nous; nous couvrons, avec notre manteau de gloire, la conduite de nos camarades de la gauche.

Voilà l'histoire de l'assaut, assaut terrible, où nous eûmes onze généraux hors de combat dont cinq tués ; de Pontevès, de Marolles (de la Garde), Saint-Pol, Rivet, et un autre dont je ne sais plus le nom (1); six blessés, parmi lesquels Bosquet, La Motte-rouge (légèrement), Bourbaki (grièvement).

Une foule de colonels et de chefs de bataillon ont été tués ou blessés. Le 2e corps, à lui seul, sans compter les pertes de la Garde, a perdu 4.000 hommes.

A sept heures du soir, le feu des Russes alla toujours en diminuant; à deux heures du matin, des forts et des poudrières sautèrent; les vaisseaux de ligne étaient coulés; les Russes, passant sur leur pont, étaient en pleine retraite. Sébastopol était à nous. Ouf ! ! !

Le surlendemain, je montai la garde à Malakoff et passai mes vingt-quatre heures au milieu de cadavres entassés et les pieds dans un lac de sang, mais au-dessus de nous flottait... pardon, je devrais dire aurait pu flotter le drapeau français; mais, voyez notre modestie, nous n'avons pas même mis un fanion au-dessus de Malakoff. Les Anglais, le lendemain matin, s'avancent sur le grand Redan, y entrent et, à peine entrés, une mine leur fait sauter je ne sais combien de compagnies. Eux n'ont pas oublié d'arborer le drapeau anglais sur le grand Redan. Singulière coïncidence : il semblerait que ce détail auquel personne ne pense soit une prédiction, le drapeau français ne flottera pas en Crimée, mais le drapeau anglais fait dès le premier jour acte de possession. Pourquoi, me direz-vous, les Russes dont la ville est si merveilleusement bâtie pour faciliter une bataille de mer, n'ont-ils pas fait plus longue résistance? A cela, je vous répondrai que je ne puis vous le dire aujourd'hui, car j'ai pris sur ma nuit pour vous écrire cette longue pancarte.

Je suis, sinon de nom, au moins de fait, chef de bataillon, puisque notre commandant se contente de la direction morale; il

(1) Le général Breton.

Digitized by Google

est couché dans sa tente ; je suis en outre capitaine-major, j'ai énormément d'occupations. Je n'ai eu que quatre heures de permission pour aller visiter une partie seulement de Sébastopol. Quel dommage qu'on en ait fait un nouveau Moscou.

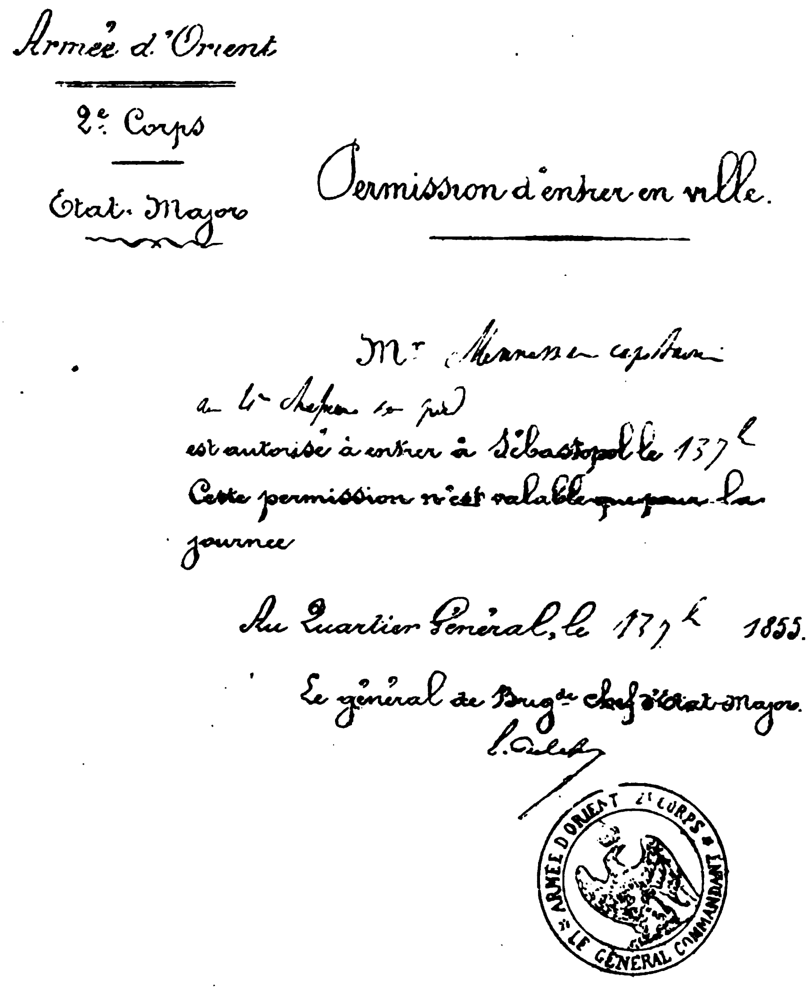
Armée d'Orient
2e Corps
Etat-Major
Permission d'entrer en ville.
Mr [illegible] capitaine au 4e chasseurs à pied
est autorisé à entrer à Sébastopol le 13 7bre
Cette permission n'est valable que pour la journée
Au Quartier Général, le 17 7bre 1855.
Le général de Brigade Chef d'Etat-Major.

Vous me demandez s'il est vrai, comme l'a écrit le colonel d'Alton, que j'aie été blessé le 18 juin ; oui, chère maman, mais d'une manière insignifiante ; un boulet passant près de moi, m'a couvert de tant de pierres qu'elles m'ont renversé et contusionné à la cuisse, mais c'est si peu de chose que je tiens à ce que l'on en parle le moins possible ; une blessure sans du sang est trop

Digitized by Google

stupide, voilà pourquoi je ne vous en ai pas parlé. M. le colonel d'Alton, effectivement, est venu me voir après l'affaire du 18 juin et il m'a trouvé sur mon grabat. Il a toujours été charmant pour moi.

P.-S. — Le 8 septembre, le 4e bataillon ne comptait plus que 370 chasseurs sous les armes, il eut, pendant les différents combats de cette terrible journée, 72 hommes tués et 138 blessés; il ne pouvait donc plus mettre en ligne que 160 combattants.

★ ★

Au camp d'Inkermann, 18 septembre.

Mon cher Louis,

.....Toute l'armée a pris le large ou, du moins, va le prendre; les divisions du vieux siège vont à Baïdar et se placent en ordre de bataille; le 2e corps s'allonge le long de la Tchernaïa; tout cela va marcher en avant et chasser les Russes, qui sont démoralisés et qui ont perdu un monde énorme. Notre division, *toute seule*, reste sur le plateau et prend tout le service de la garde des Batteries blanches, de la redoute Canrobert, de Malakoff et de Sébastopol. Nous avons un service à l'eau de rose depuis que les bombes n'arrivent plus, mais très fatigant, pacifiquement parlant. Je fournis aujourd'hui 190 hommes de garde; je ne sais pas si je pourrai fournir demain mes 40 hommes qui iront sur la Tchernaïa tirer quelques balles échangées avec les avant-postes russes. Nous comptons sur vous autres pour venir un peu nous soulager. Le 35e travaille à Kamiesch et le 30e passe dans la division Camou, en remplacement des marsouins, qui rentrent dans les corps du ministre de la Marine.

Le 35e remplacera probablement les *turcos*, qu'on renverra en Afrique; ainsi la brigade Sol est détruite; Bourbaki, notre général de brigade, est blessé grièvement; La Motterouge, général de division, légèrement; trois colonels sur quatre ont été tués dans notre division. Le 2e corps a eu 4.000 hommes tués ou blessés mortellement, sans compter les pertes de la Garde, qui a été magnifique. Le pauvre Grandjean, notre adjudant-major, est tué.

La cavalerie du général d'Allonville va partir pour Eupatoria, histoire de couper les vivres aux Russes.

Digitized by Google

25 septembre.

Nous avons eu, il y a eu dimanche huit jours, un *Te Deum* auquel assistaient les 4e et 5e divisions du 2e corps, c'est-à-dire des détachements de ces deux divisions. Je commandais les chasseurs et si je n'avais pas trouvé un officier du génie plus ancien que moi, j'aurais commandé, comme plus ancien, tous les détachements de la 5e division. Cette messe et le *Te Deum* avaient quelque chose de bien imposant. Tout ce qui garnissait l'autel, tels que fusils, sabres, casques, tambours, petits mortiers, petits obusiers, canons même, était des dépouilles russes ; l'artillerie tirait ses vingt et un coups de canon dans des pièces russes. Derrière l'autel, on avait tendu un grand voile pris à Sébastopol, probablement à Sainte-Sophie et représentant saint Pierre et saint Paul. Mais ce qui était vraiment beau, c'étaient les huit drapeaux des divisions, portés par les porte-drapeau.

Dans la 4e division, l'aigle du 10e de ligne et celle du 57e avaient un long crêpe, indiquant que leur colonel était tué.

Dans la 5e division, le drapeau du 11e haché, en loques et couvert de sang. Celui du 25e avait son aigle percée et abîmée par une balle, et sa flamme percée d'un boulet. Celui du 16e léger, tout frangé, tout teint du sang de son porte-drapeau, enfin celui du 49e avec son crêpe, son colonel étant tué.

Le drapeau du 16e léger n'a pas été heureux ; le 18 juin, un obus l'atteint, le déchire, casse la hampe et tue le porte-drapeau ; le 8 septembre, il saute avec la poudrière de Malakoff, 200 hommes, 12 officiers sautent avec lui et sont enterrés sous quinze pieds de terre et de pierres. Les grenadiers et les sapeurs du 16e léger piochèrent pendant quatre heures, le 9, pour retrouver leur drapeau qu'on finit par découvrir ; les quelques franges qui restaient couvraient le corps de son porte-drapeau dont les deux mains crispées semblaient entrées dans le bois de la hampe.

Voici ce que disait un officier russe à un officier de chez nous : « Vos chasseurs, comme tireurs, valent moins que les nôtres (ceci est vrai, mais enfin c'est que tous les bons ont été tués). L'artillerie anglaise vaut mieux que la vôtre (ceci est encore vrai) ; mais, quant à votre infanterie, il n'y a qu'à s'incliner et se soumettre,

Digitized by Google

c'est la première du monde. Nous le savons et nous savions qu'en rase campagne nous ne pourrions pas tenir contre vous. »

Voilà enfin nos malheureux soldats libérables le 1er janvier *1855* qu'on renvoie dans leurs foyers. Neuf mois de *rabiot*, comme ils disent, c'est beaucoup. L'infanterie de marine est replacée sous le commandement du ministre de la Marine. Les turcos partent et retournent en Afrique, les pauvres gens ont rudement payé leur dette à la France, et ont le droit de dire : « Moi Francis, pas Arabe, Francis »; que de sang ce régiment-là a versé. Enfin les voilà qui partent, tant mieux.

La Garde va rentrer en France, elle s'est si magnifiquement conduite le 8 septembre que nous la laissons partir sans crier ; après tout, c'est son droit de partir la première.

Hier, le commandant m'a envoyé mon brevet d'adjudant-major au 4e bataillon, je suis content de rester au bataillon, mais je suis forcé de demander à papa de m'envoyer 200 francs, ça fera 150 francs qui sortiront de sa bourse puisque de Geslin doit lui remettre 100 francs, dont 50 pour l'abbé Michaud.

★ ★

Au camp d'Inkermann, 30 septembre.

Mon cher Stanislas,

Je rentre de l'exercice des sous-officiers et j'ai si froid aux doigts que je ne puis tenir ma plume. Tout à l'heure, le soleil va nous réchauffer un peu, mais le froid commence à se faire sentir. Je n'ai plus rien à te raconter d'intéressant; tout est pris, par conséquent, on ne peut avoir que l'intérêt des yeux, mais il faut une plume autre que la mienne pour te donner la moindre idée de Sébastopol, de ses incroyables défenses, et si j'étais assez fort pour te donner une description exacte de tout cela, tu ne comprendrais pas comment les Russes sont partis. Pas un défilé, pas un endroit large comme la main qui ne soit hérissé de canons, il y a des batteries partout, des fossés d'une profondeur énorme, tout ce que la science a inventé de défenses accessoires, une foule de choses, même, que nous ne connaissions pas ; des logements souterrains pour un bon tiers des défenseurs ; au milieu de la baie, les mâts des vaisseaux qui sortent de l'eau et ressemblent à des piquets. En ville, les mai-

Digitized by Google

sons sans habitants, avec des jardins fort gentils. Enfin il est impossible que tu puisses avoir seulement une parcelle de l'image de la vérité. Comme on n'a jamais rien vu de semblable, les gravures, les lithographies ne pourront te donner qu'une représentation bien faible de la réalité.

Nous avons construit des batteries de mortiers en ville pour battre l'autre côté de la rade, mais il y a là fort peu de Russes, ils tirent cependant sur la ville, mais ils envoient peu de boulets et fort peu d'obus, aussi ça n'empêche pas les promeneurs et les chapardeurs d'y aller.

Je suis adjudant-major au bataillon, j'ai fait coudre mes grenades au collet de ma tunique avant-hier. Quand notre commandant qui est fanatique en diable, nous laisse un peu de repos avec ses exercices, ses théories, son tir à la cible et autres travaux de garnison, je monte mon cheval, je fais monter mon ordonnance sur un des deux chevaux que m'a laissés en pension le commandant de Fontanges et je vais me promener à la barbe des Anglais que j'éclabousse avec mes deux chevaux arabes. Je porte la botte molle et la culotte collante en drap de chasseurs et je t'assure que cela ne manque pas de chic.

Stéfani et d'Hauterive sont de gentils garçons qui t'aiment tous deux beaucoup. Stéfani était mon lieutenant, mais je l'ai quitté pour prendre mes nouvelles fonctions.

Toute l'armée est dans la plaine et les Russes sont en face, mais je crois qu'ils s'en iront parce qu'on dit qu'ils meurent de faim. Notre division seule reste au camp d'Inkermann où nous avons passé tout notre été, et nous faisons le service de Sébastopo. et des redoutes.

★ ★

Au camp d'Inkermann, 2 octobre.

..... Vous savez que depuis longtemps les Turcs occupaient Eupatoria et avaient une telle peur des Russes qu'ils ne les attaquaient jamais, aussi ceux-ci avaient une telle confiance qu'ils avaient placé deux greniers d'abondance à douze lieues seulement d'Eupatoria. Une fois débarrassé de la grande affaire de Sébastopol, Pélissier envoya le général d'Allonville avec sa brigade de dragons et de hussards à Eupatoria. Quand les Turcs virent

Digitized by Google

arriver les Français, ils n'eurent plus peur et, pleins de confiance dans les généraux de notre nation, ils comprirent qu'ils avaient enfin ce qui leur manquait (des généraux). Leur cavalerie monta sur ses chevaux dessellés depuis six mois et, conduite avec une partie de la nôtre par d'Allonville, piqua une pointe sur les gros magasins de farine, de blé, etc., etc., les incendia et rentra à Eupatoria. Quelques jours après, le général d'Allonville, avec ses dragons et le 4e hussards, servi merveilleusement par ses espions, que *lui seul* sait trouver (fort cher, c'est vrai, mais il en a), apprend le passage d'une batterie russe escortée par des hulans; il fait une marche hardie, tombe sur la batterie, met les hulans en fuite, tue une centaine d'hommes et ramène à Eupatoria 6 pièces en bronze, 12 caissons et 250 chevaux. C'est la première fois que nous prenons aux Russes une batterie de campagne. Pendant ce temps, à Kertch, un escadron du 2e chasseurs d'Afrique, commandé par le capitaine de Beaune que je connaissais beaucoup, sort de Kertch avec un escadron de lanciers anglais et va en avant; ils rencontrent une sotnia de cosaques, ils veulent les charger, les cosaques reculent toujours et finissent par les attirer dans un endroit où ils voient rangés en bataille six escadrons russes. Il n'y a pas à hésiter, ou la fuite honteuse, ou un combat désavantageux. Les chasseurs d'Afrique et les magnifiques lanciers anglais poussent une charge furieuse et tombent sur les Russes; un combat terrible s'engage, mais les Russes sont mis en fuite. Il faut avouer que c'est très beau...

Les officiers russes nous disent que s'il n'y avait eu en Crimée que les Anglais et les Turcs, ils les auraient jetés à la mer depuis huit mois, mais que leurs soldats sont comme frappés de terreur quand ils nous voient; on est obligé pour les faire aller en avant de leur dire qu'ils rencontreront des Anglais ou des Turcs. Nous sommes la première armée du monde... On a pris l'autre jour un convoi assez considérable auprès d'Eupatoria ; mais, comme l'escorte et les attelages se sont sauvés et que la cavalerie d'Allonville ne pouvait pas atteler ses chevaux aux arabas, on a brûlé toutes ces voitures.

Si en France il n'y a pas d'enthousiasme pour la prise de Sébastopol, ma foi, ce peuple-là n'est pas digne d'avoir une

Digitized by Google

armée comme celle qu'il a. Ça vaut bien la peine de verser des rivières de sang pour si peu. Et de quoi ont-ils donc peur, les Français? Maintenant que ces murailles presque imprenables sont tombées entre nos mains, nous nous moquons de toutes les armées de l'Europe, puisque nous avons vaincu les Russes qui sont les meilleurs soldats après nous...

★ ★

Au camp d'Inkermann, 22 octobre.

Chère maman,

Je vous dirai aussi que j'ai été proposé aujourd'hui pour le grade de chef de bataillon. La chose ne me cause pas la moindre émotion, je vous ai dit cent fois que je n'avais pas d'ambition; je ne passerai, dans tous les cas, pas avant six mois (1), car on ne tue plus personne en ce moment. Je vais même plus loin et cela vous paraîtra singulier : je ne voudrais pas passer plus tôt, d'abord parce qu'il me faudrait quitter les chasseurs, ensuite qu'il y a tout à penser que nous rentrerons en France cet hiver; or, j'aime mille et mille fois mieux rentrer comme capitaine de chasseurs, que de tomber dans je ne sais quel régiment de ligne et rester en Crimée. Il y en a de ma connaissance qui feraient je ne sais quoi pour obtenir un nouveau grade; moi, je ne suis pas de même. Je me trouve parfaitement comme je suis et ne demande rien, aussi non seulement je ne fais pas de démarches, mais je prierai même toutes les personnes qui s'offriront à moi de n'en point faire.

Nous déménageons demain et ces changements de camp de station, sont beaucoup plus longs que ceux du camp de marche. Voilà deux jours que je m'en occupe et j'ai assez de besogne pour n'avoir pas le temps d'écrire à mon frère aujourd'hui. Je suis littéralement dévoré de puces, nous demandons la gelée pour nous en débarrasser.

Mon oncle Jules me demande des nouvelles du sergent Rochette; il est légèrement blessé à la cuisse d'un coup de feu, est médaillé et va bien, dites-le à mon oncle. *(A suivre.)*

---

(1) Alphonse, malgré qu'il ait été proposé deux fois pour le grade de chef de bataillon pendant cette campagne, n'a été nommé qu'en 1859. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

Le Drapeau du 125e Régiment de ligne

EN 1812

Pendant la campagne de Russie, le 125e de ligne (1) appartenait à la brigade Blamont de la division Partouneaux du 9e corps commandé par Victor, duc de Bellune. Ce régiment fut presque anéanti dans les sanglants combats livrés près de Borisow, sur les bords de la Bérézina, le 27 novembre 1812 : 33 officiers avaient été tués ou mortellement frappés et ses trois bataillons ne comptaient plus que 120 survivants, lorsque, entourés par les masses russes, ils durent mettre bas les armes le lendemain, dans la matinée.

Nous lisons dans l'historique de ce régiment (2) : « Le drapeau du 125e ne tomba pas aux mains de l'ennemi ; pendant la nuit (du 27 au 28 novembre), quand il ne resta plus aucun espoir, les soldats arrachèrent le drapeau de la hampe qui fut brisée, ôtèrent l'aigle et cachèrent soigneusement ces précieuses reliques. »

D'autre part, nous remarquons le passage qui suit à la page 121 de l'intéressant ouvrage sur nos drapeaux et étendards de 1812 à 1815 (3), par O. Hollander : « Suivant un inventaire des drapeaux et étendards pris comme trophées par les troupes russes, pendant les campagnes du règne de l'empereur Paul Ier et celui d'Alexandre Ier, on conserverait à Notre-Dame de Kazan (à Saint-Pétersbourg) une aigle française du 125e régiment de ligne, prise le 4 octobre 1813, par le régiment des dragons de Riga, au combat de Wetteritz. »

---

(1) Le 125e de ligne fut formé le 18 août 1810, au Helder, avec le 4e hollandais et le 2e bataillon du 7e hollandais ; il était commandé par le colonel Walter, né à Oosterhout le 4 novembre 1770 et décédé le 27 mars 1813 à Witebsk.

(2) *Historique du 125e régiment d'infanterie*, par le lieutenant-colonel Roulin, Orléans, Herluison, 1890, in-8°.

(3) *Nos drapeaux et étendards de 1812 à 1815*, avec 30 gravures dont 20 hors texte, par O. Hollander, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1902, grand in-8°.

Digitized by Google

Enfin, le général comte de Langeron dit dans ses mémoires (1), qu'à Mœckern, le 16 octobre 1813, « le régiment de Riaska prit le drapeau du 125e de ligne ».

Les trois assertions qui précèdent sont ainsi contradictoires; laquelle est exacte?

Constatons, tout d'abord, que les débris des trois premiers bataillons du 125e ayant été faits prisonniers à Borisow, tandis que le quatrième se trouvait renfermé à Stettin (2), ce régiment ne fut pas reconstitué à la suite de la désastreuse retraite de Russie, lors de la réorganisation de la Grande Armée; son dépôt et ce qui restait de ses cadres furent versés au 134e de ligne (3) le 21 janvier 1813. Les assertions de l'*inventaire russe* et du *général comte de Langeron* tombent donc d'elles-mêmes et nous devons les considérer comme controuvées, ainsi que l'a déjà indiqué M. Hollander dans son ouvrage.

La lettre suivante, conservée aux archives historiques du ministère de la Guerre et que l'obligeant M. Martinien a bien voulu nous signaler, va nous permettre de répondre à la question précédemment posée, en donnant raison à l'auteur de l'historique du 125e qui ne semble pas avoir eu connaissance de ce document (4).

Givet, le 8 décembre 1814.

Le Colonel du 33e Régiment d'Infanterie de ligne, officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, à Son Excellence le Ministre de la Guerre, à Paris.

Monseigneur,

Je profite de l'occasion du départ de M. Audet, lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur, qui se rend dans ses foyers,

(1) *Mémoires de Langeron*, publiés d'après le manuscrit original, pour la Société d'histoire contemporaine, par L.-G.-F., Paris, Alphonse Picard et fils (s. d.), in-8°.

(2) Stettin capitula le 5 décembre 1813.

(3) La Garde de Paris fut dissoute à la suite de la conspiration du général Malet, par décret du 6 janvier 1813, et son régiment d'infanterie prit le n° 134 dans la ligne. (Voir le n° du *Carnet de la Sabretache* de juillet 1903.)

(4) En effet, le contrôle des officiers du 125e en 1812, donné dans l'historique du 125e, ne fait pas mention du chef de bataillon Fremanger dont il est parlé dans cette lettre et qui appartenait pourtant à ce régiment depuis le 6 mai 1811.

Digitized by Google

pour y jouir de la demi-solde, pour faire parvenir à Votre Excellence l'Aigle, le Drapeau et la cravate de l'ex-125e Régiment d'Infanterie de Ligne, incorporé dans l'ex-134e, qui l'a été lui-même dans le 33e de même arme réorganisé.

Cet *(sic)* aigle m'a été rapporté et m'a été remis par M. Fremanger (1) chef de Bataillon au dit ex-125e Régiment, rentré des prisons de Russie le 5 de ce mois, et qui ne se trouvant pas employé va se retirer dans ses foyers, en attendant les ordres ultérieurs de Votre Excellence, à laquelle j'ai l'honneur de le recommander, assuré des bons principes et l'entier dévouement de cet officier supérieur, à notre auguste souverain.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Chr. Madier.

Qu'est devenu le drapeau ainsi remis au ministre de la Guerre ?

Nous savons qu'en vertu d'une instruction de ce ministre, en date du 12 mai 1814, tous les drapeaux et étendards de l'Empire devaient être détruits et qu'en grande partie, les étoffes furent brûlées et les aigles fondues le 14 octobre suivant. Sans nul doute, le drapeau de l'ex-125e subit le même sort.

Le chef de bataillon Fremanger parvint ainsi, malgré une dure captivité en Russie et les difficultés d'un long voyage de retour, à

---

(1) Fremanger (Jean-Jacques), né le 14 décembre 1775 à Verneuil, dans la partie de la Normandie qui forma le département de l'Eure : soldat volontaire au 4e bataillon de l'Eure le 23 septembre 1792 ; caporal au même bataillon le 1er février 1793 ; sergent à la 41e demi-brigade le 12 floréal an II ; adjudant sous-officier à la 93e demi-brigade le 12 nivôse an IV ; adjudant sous-lieutenant le 24 fructidor an IV ; lieutenant le 1er prairial an VI ; capitaine le 1er fructidor an VII ; chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1807 ; chef de bataillon au 125e régiment de ligne le 6 mai 1811 ; prisonnier de guerre le 28 novembre 1812 au passage de la Bérézina ; rentré sur le territoire français le 25 novembre 1814 ; officier de la Légion d'honneur le 17 janvier 1815 ; en non-activité jusqu'au 23 septembre 1822 ; admis à la retraite par ordonnance du 18 décembre 1822.

Campagnes : de 1792 à 1795 sur le Rhin ; de 1796 à 1799 en Italie ; 1800 et 1801 au corps d'observation de la Gironde ; 1807 à la Grande Armée ; 1808 en Danemark ; 1809 en Allemagne ; embarqué en 1810 sur le vaisseau le *Pultusk* à Anvers, a fait la campagne de l'Escaut, débarqué le 21 novembre même année ; 1812 en Russie. — *Blessures :* Coup de feu à la cuisse droite le 28 thermidor an VII à Novi ; coup de feu à la cuisse gauche le 1er juillet 1807 à Colberg. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

rendre à la France l'aigle, l'étoffe et la cravate, c'est-à-dire le drapeau complet de son régiment. Comment, à la suite de quelles circonstances, seul, ou avec l'aide de quelques camarades, conserva-t-il intact pendant deux années ce symbole de la Patrie ? C'est ce que, probablement, nous ne saurons jamais.

Quel serrement de cœur dut éprouver cet officier supérieur dont le geste glorieux mérite d'être particulièrement signalé et donné en exemple, lorsqu'il apprit que ces précieuses reliques rapportées en France au milieu de mille dangers, avaient été presque aussitôt détruites !

Reconnaissons que le Gouvernement de la première Restauration récompensa celui qui avait sauvé le drapeau du 125e des mains de l'ennemi, en le nommant officier de la Légion d'honneur le 17 janvier 1815.

En demi-solde à Ivry-la-Bataille (Eure), le chef de bataillon Fremanger qui était vigoureux et dans la force de l'âge, fit des démarches pour être rappelé à l'activité. Comme il appartenait à une famille (1) d'opinions opposées à celles du Gouvernement d'alors, il fut tenu à l'écart et mis à la retraite en 1822, à ses trente ans de service, avec une pension annuelle de 1.620 francs.

Commandant Emm. Martin.

(1) Un membre de cette famille, Fremanger (Jacques), né à Ivry-la-Bataille en 1761 et décédé en 1806, fut membre de la Convention, puis messager d'Etat au Conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif.

Digitized by Google

Digitized by Google

MORRIS (LOUIS-MICHEL)

GÉNÉRAL DE DIVISION DE CAVALERIE

d'après une photographie

(COMMUNIQUÉE PAR MADEMOISELLE MORRIS, SA FILLE)

Digitized by Google

Louis-Michel Morris

GÉNÉRAL DE DIVISION DE CAVALERIE (1803-1867) (1)

Pour célébrer le centenaire du valeureux Morris, un des plus glorieux chefs de la cavalerie française, né à Croisset-lès-Canteleu, près Rouen, le 27 septembre 1803 et décédé le 7 juin 1867, nous donnons une lettre remplie d'humour qu'il écrivit à sa sœur, et qui contient des détails intéressants sur la première expédition et la retraite de Constantine. A cette lettre, nous joignons la reproduction de son portrait en tenue de général commandant la division de cavalerie de la Garde (1856-1863), qui nous a été obligeamment communiqué par sa fille, Mademoiselle Émilie Morris.

Premier siège de Constantine (Algérie), novembre 1836.

L'armée, forte d'environ 7.000 hommes et commandée par le maréchal Clauzel, qu'accompagna S. A. R. Mgr le duc de Nemours, quitte Bône le 13 novembre 1836, pour aller combattre Achmet, bey de Constantine.

Le 3e régiment de chasseurs d'Afrique fait partie de la brigade de Rigny; pendant la marche sur Constantine, il est à l'avant-garde; pendant la retraite qui commença le 24 novembre, il est à l'arrière-garde, c'est-à-dire constamment aux prises avec l'ennemi.

Deux épisodes s'inscrivent au livre d'or des fastes de ce régiment.

Le 24 novembre 1836, son 4e escadron, commandé par le capitaine Morris, appuie le *carré Changarnier;* le 26, a lieu la furieuse charge de ce même escadron.

Ce dernier jour, les troupes françaises eurent le spectacle qu'avaient donné, dix-huit cent quatre-vingt-un ans auparavant, à l'armée de César, les trente cavaliers gaulois qui, dans sa retraite de *Ruspina*, refoulèrent sous les murs d'Adrumète les deux mille Numides qui les poursuivaient. Dans ces funestes circonstances, les chasseurs furent héroïques. Officiers et cavaliers donnaient

(1) Voir, dans le *Carnet de la Sabretache*, année 1901, page 466, l'article signé L. H. : *Le général Morris (Louis-Michel).*

Digitized by Google

leurs chevaux pour les blessés et les malades, tout en exécutant de fréquentes charges pour enlever à nos féroces ennemis des victimes qui, laissées sur la route, seraient devenues des martyrs !

Le capitaine *Morris* sut, à cette heure, s'élever au-dessus de ses compagnons d'armes et mériter que le général en chef signalât son intrépidité parmi ces fiers courages qui, tous, avaient supporté avec une admirable constance, les souffrances les plus cruelles de la guerre (1).

E. Morris.

Lettre adressée à sa sœur, Madame Agathe de la Moizière, par le capitaine L.-M. Morris, commandant le 4e escadron du 3e régiment de chasseurs d'Afrique.

Bône (Algérie), 30 novembre 1836.

Tu peux brûler un cierge à saint Michel, mon patron, qui a protégé mon pauvre individu, car je ne suis ni tué ni mort de faim. C'est à la Providence que je le dois. Dieu ! grand Dieu ! quelles effroyables dents j'avais en arrivant au camp Clauzel ! J'y ai dévoré, sans farce, un pain *d'émolition*, une moitié de jambon cru avec le manche et pour trente sols de fromage de *gruillère;* bu en proportion et dormi sur le sein de notre mère commune, du sommeil du juste.

Le lendemain, j'arrive à Bône. J'étais très enrhumé du cerveau et de la poitrine ; un bain, pris inconsidérément, m'a jeté dans mon lit pendant quatre jours. J'ai cru que j'allais passer de vie à trépas. Maintenant, je vais mieux. La poitrine est dégagée, le cerveau *idem* quoique la première soit bien délicate encore !

Si notre expédition n'avait pas été si triste, il y aurait eu joliment de quoi rire en voyant la confiante bêtise de Joseph (2), du maréchal (3) et de l'état-major qui croyaient toujours qu'on allait leur ouvrir les portes de Constantine malgré les coups de canon qu'on leur envoyait !

La proclamation et les différents ordres du jour, datés de Constantine, étaient faits, signés et imprimés. Achmet-Bey a dû les

(1) Muraour : *Revue de l'Empire*, 29 juin 1862, 2e année, n° 26.
(2) Le futur général Jusuph.
(3) M. le maréchal Clauzel.

Digitized by Google

trouver avec l'imprimerie qu'on a laissée à Constantine, faute de moyens de transport... Mons Achmet, qui a des Français avec lui, a dû bien rire en voyant tout cela !

Tu sais que le Prince (1) a été très content de moi pendant la campagne et qu'il m'en a témoigné toute sa satisfaction. A Bône, ses aides de camp et son chirurgien se sont relayés pour lui donner de mes nouvelles. Je te demande un peu ! un loup de mon espèce ! J'en ai ri d'abord, puis j'ai pensé que cela venait d'un bon cœur, car il sait que nous avons été au même collège (2) et j'en suis très reconnaissant. Il appuiera, j'en suis sûr, ma proposition de chef d'escadrons et j'espère réussir. Mais, pas de projets, cela porte malheur.

J'ai eu le bout du pouce droit gelé à Constantine. C'est drôle, mais c'est vrai ; du reste, il y a plus de cent personnes qui ont aussi les pieds gelés. Il pleuvait et grêlait quand nous avons pris notre bivouac dans le cimetière. Nous avions à peine assez de bois pour faire une pauvre soupe à l'oignon ; à dix heures, la neige a commencé à tomber à gros flocons.

Voici ma position : J'étais assis sur une espèce de valise en cuir fort que j'avais mise debout, les pieds contre une tombe sur laquelle s'était accroupi un sous-lieutenant de mes amis qui avait posé ses jambes dans les miennes et appuyé sa tête sur mes genoux. Le malheureux était mourant et me doit peut-être la vie... Il avait eu son manteau percé par l'eau, avait la fièvre et n'osait plus se relever ! Moi, j'avais deux manteaux dont l'un en toile cirée et un capuchon *idem*. Nous étions tous les deux là-dessous, grelottant, les pieds dans la neige fondue et dans une position éreintante. Quelle affreuse nuit ! Je croyais que le jour ne voulait plus revenir (3).

Le matin, les Turcs du Bey ont voulu nous attaquer et rentrer de force en ville ; je me suis réchauffé en en tuant un superbe, et

(1) S. A. R. M^gr^ le duc de Nemours.
(2) Collège Henri IV.
(3) Le capitaine Morris ne dit pas que sous cette pluie battante, cette neige qui les couvrait d'un linceul glacé, épuisés tous deux de fatigue et de faim, dans cette nuit qui leur semblait éternelle, pour redonner l'espoir à ce camarade agonisant près de lui, Morris se mit à chanter :

J'irai revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour.

Digitized by Google

leurs chevaux pour les blessés et les malades, tout en exécutant de fréquentes charges pour enlever à nos féroces ennemis des victimes qui, laissées sur la route, seraient devenues des martyrs!

Le capitaine *Morris* sut, à cette heure, s'élever au-dessus de ses compagnons d'armes et mériter que le général en chef signalât son intrépidité parmi ces fiers courages qui, tous, avaient supporté avec une admirable constance, les souffrances les plus cruelles de la guerre (1).

E. Morris.

Lettre adressée à sa sœur, Madame Agathe de la Moizière, par le capitaine L.-M. Morris, commandant le 4e escadron du 3e régiment de chasseurs d'Afrique.

Bône (Algérie), 30 novembre 1836.

Tu peux brûler un cierge à saint Michel, mon patron, qui a protégé mon pauvre individu, car je ne suis ni tué ni mort de faim. C'est à la Providence que je le dois. Dieu! grand Dieu! quelles effroyables dents j'avais en arrivant au camp Clauzel! J'y ai dévoré, sans farce, un pain *d'émolition*, une moitié de jambon cru avec le manche et pour trente sols de fromage de *gruillère*: bu en proportion et dormi sur le sein de notre mère commune, du sommeil du juste.

Le lendemain, j'arrive à Bône. J'étais très enrhumé du cerveau et de la poitrine; un bain, pris inconsidérément, m'a jeté dans mon lit pendant quatre jours. J'ai cru que j'allais passer de vie à trépas. Maintenant, je vais mieux. La poitrine est dégagée, le cerveau *idem* quoique la première soit bien délicate encore!

Si notre expédition n'avait pas été si triste, il y aurait eu joliment de quoi rire en voyant la confiante bêtise de Joseph (2), du maréchal (3) et de l'état-major qui croyaient toujours qu'on allait leur ouvrir les portes de Constantine malg[illegible] coups de canon qu'on leur envoyait!

La proclamation et les différents ordre[illegible] datés de Constantine, étaient faits, signés et imprimé[illegible] Bey a dû les

(1) Muraour: *Revue de l'Empire*, 29 juin[illegible] 26.
(2) Le futur general Jusuph.
(3) M. le maréchal Clauzel.

Digitized by Google

trouver avec l'imprimerie qu'on [illegible] à Constantine faute de moyens de transport... Mon Abel, qui a des Français avec lui, a dû bien rire en voyant tout cela!

Tu sais que le Prince (1) [illegible] pendant la campagne et qu'il m'en a témoigné [illegible] aides de camp et son chirurgien en chef [illegible] mes nouvelles. Je le demande et [illegible] J'en ai ri d'abord, puis j'ai pensé [illegible] car il sait que nous avons [illegible] reconnaissant. Il appuiera, je crois, [illegible] d'escadrons et j'espère [illegible] malheur.

J'ai eu le bout du pouce [illegible] mais c'est vrai ; du reste, [illegible] aussi les pieds gelés. Il [illegible] notre bivouac dans le [illegible] pour faire une [illegible] commencé à tomber [illegible]

Voici ma position [illegible] fort que j'avais mis [illegible] quelle s'était [illegible] posé ses jambes [illegible] noux. Le malheureux [illegible] Il avait eu son [illegible] plus se relever [illegible] cirée et un [illegible] grelottant [illegible] tante. (Quelle [illegible] revenir (2).

Le matin, [illegible] de faire un [illegible]

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible]

Digitized by Google

en galopant dans les ravins. Le soir, j'ai déniché une ancienne chapelle, où il restait encore quelques arceaux. Nous nous y sommes établis et, avec des solives des écuries du Bey, où nos troupes allaient chercher le peu de paille que nos pauvres chevaux ont mangé pendant les trois jours de siège, nous avons fait un feu d'enfer. J'ai dormi comme un duc et assez bien vécu avec du riz et le cheval de mon lieutenant *Ducret* qui avait été tué le matin.

C'est en route que j'ai éprouvé des tourments bien affreux : ceux de la faim. Cependant, je n'ai eu que deux défaillances le deuxième jour; et, quand j'ai pu accrocher quelque petit morceau de biscuit dans la journée, j'ai conservé presque toutes mes forces. Enfin, faut croire que je ne verrai plus de telles misères. C'est trop d'une fois. Ce qui m'a fait le plus d'horreur, c'est de voir massacrer nos malheureux malades par les féroces Bédouins. On ne peut se faire une idée de leur furie ! Pendant cinq minutes, ils les hachaient jusqu'à ce que tout fût en lambeaux, et se vautraient dessus comme des tigres. Nos soldats profitaient de ces horribles groupes pour tirer dessus à coup sûr. C'était un poids de moins de voir tomber quelques-uns de ces cannibales.

J'étais tellement animé contre cette race maudite que, le quatrième jour, à l'arrière-garde, quand j'ai chargé la tribu des Zénati, j'ai cassé mon sabre à huit pouces de la poignée, en laissant le reste dans le dos d'un Arabe. Comme j'ai pris le sabre d'un officier d'ordonnance du maréchal, tout l'état-major a pu le voir. J'en avais tué deux de l'armée d'Achmet, le premier jour, à coups de fusil, ce qui me fait mes quatre, en comptant le Turc. Je disais que j'avais laissé ma monnaie et qu'on pouvait me tuer sans regret. Mon pauvre vieux cheval blanc est éreinté. Si nous retournons à Constantine, au printemps, comme tout le monde l'espère, il fera encore la campagne, mais conjointement avec petit Loup-loup qui va très bien. J'ai la crosse d'un de mes pistolets cassée, mais c'est facile à rarranger, ils m'ont bien servi et j'en suis très content. Je suis ruiné. Mes effets sont tellement abîmés, surtout mon manteau, « qui n'avait que quinze ans de service », que me voilà dans les dettes jusqu'au col. Aussitôt qu'il y aura du neuf, je te l'écrirai...

... Je vous embrasse,...

L. Morris.

Digitized by Google

LES ÉTATS MILITAIRES DE FRANCE

Pierre Lemau de La Jaisse, ancien officier de la duchesse d'Orléans, mère du Régent, et chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, consacra plusieurs années à recueillir les éléments d'une œuvre destinée à faire connaître la composition de l'armée française. Il obtint un privilège pour dix ans le 17 mars 1730, et, le 2 janvier 1733, il présentait au Roi l'ouvrage enfin mis sur pied et intitulé : *Carte générale de la Monarchie et du Militaire ancien et moderne*. Six années de recherches avaient été nécessaires à son élaboration ; la Cour et l'Armée lui firent un accueil flatteur.

Cet accueil engagea Lemau de La Jaisse à n'en point demeurer là, et il décida de donner à sa *Carte générale* un supplément annuel, qui tiendrait au courant des modifications apportées dans le militaire, tant au point de vue de l'organisation, des créations, des uniformes, que des promotions et des nominations.

Jusqu'alors il n'existait comme travail de ce genre que les *États de la France*, dont les éditions nouvelles ne s'étaient publiées qu'à des intervalles fort longs et ne présentaient par suite qu'un intérêt présent.

Lemau de La Jaisse comblait donc une lacune, et ses suppléments sont l'origine de la publication qui porte aujourd'hui le titre d'*Annuaire de l'Armée française* et est devenue officielle.

Les volumes annuels de Lemau de La Jaisse parurent sous le titre d'*Abrégé de la Carte générale du Militaire de France sur terre et sur mer*, chaque *Abrégé* portant son numéro d'ordre. Le premier fut publié le 20 février 1734 ; le deuxième fut arrêté à la date du 1er mars 1735 ; enfin, le septième et dernier, mis à jour jusqu'à la fin de décembre, comme cela était depuis le troisième *Abrégé*, parut en 1741.

La *Carte générale*, de format in-folio, comprend vingt et une

Digitized by Google

grandes feuilles gravées en taille-douce et donne l'histoire du militaire en France depuis Clovis jusqu'à l'année 1730. Les *Abrégés* sont des volumes petit in-8°.

Chaque année, des améliorations y étaient apportées ; des rubriques nouvelles sont ajoutées, et les derniers *Abrégés* ainsi sont de plus en plus complets.

La publication fut arrêtée en 1740, par la suspension du privilège, par mesure politique.

***

En 1755, parut un livre sans nom d'auteur, de format petit in-12, intitulé *Étrennes militaires, tirées du Dictionnaire militaire ;* la publication, qui comblait un vide, fut reçue avec plaisir, et les officiers signalèrent à l'auteur des erreurs et des lacunes. Aussi les *Étrennes militaires* parurent-elles encore chaque année pendant quelque temps. Mais, malgré leurs collaborateurs bénévoles, elles contenaient encore bien des erreurs fâcheuses et de regrettables lacunes. C'était une copie de la *Carte du Militaire de France*, mais mutilée et incomplète et sans valeur pour ainsi dire aujourd'hui.

Aussi l'idée et le genre de travail de Lemau de La Jaisse furent-ils repris, et, comme le faisait ce dernier, les nouveaux auteurs améliorent et complètent chaque année leur publication, dont la première édition est de 1758.

***

C'est dès lors l'*État militaire de France pour l'année* ..... Il a pour auteurs, du moins sur le titre, « les sieurs de Montandre-Lonchamps, ci-devant lieutenant au régiment de Poitou, et chevalier de Montandre, ci-devant capitaine au même régiment et chevalier de Saint-Louis (1) ».

---

(1) Les *États militaires* portent Montandre, mais la véritable orthographe du nom est Montendre.

François-Edme de Longchamp de Montendre, qui veilla sur la jeunesse de Malesherbes, avait obtenu le 1er avril 1721 un ordre pour être entretenu comme lieutenant; réformé à la suite du régiment de Poitou il fut mis

Digitized by Google

MM. de Montendre avaient obtenu leur privilège du Roi le 2 juillet 1757. Le chevalier semble n'avoir été qu'un nom dans l'affaire, et François-Edme paraît être seul le véritable rédacteur de l'*État militaire*. En effet, bientôt son âge et sa santé ne lui permirent plus les voyages nécessaires et le travail destiné à perfectionner chaque édition annuelle ; aussi vendit-il, par acte du 23 octobre 1761, au sieur Jacques de Roussel, son privilège, sous la réserve d'une pension de 1.400 livres, reversibles à son décès à ses enfants, Philippe et Guillaume de Montendre, l'un lieutenant de marine, l'autre officier de cavalerie. L'*État militaire* parut par suite sous les noms de « MM. de Montandre-Lonchamps, chevalier de Montandre et de Roussel » ; puis, le chevalier s'étant retiré de la publication après l'édition de 1768, sous les noms de « MM. de Montandre et de Roussel ». Fr.-Ed. de Montendre mourut en 1774 ; de Roussel signe seul à dater de l'édition pour 1776.

Le privilège, au dire des héritiers de Montendre, rapportait plus de 12.000 livres de rente (1), sur lesquelles il n'était servi qu'une modique pension. Pour la faire tomber, de Roussel se mit en instance dès 1784, à l'effet d'obtenir le renouvellement du privilège. Ce lui fut accordé au mois de septembre, aux conditions suivantes posées par le Ministre de la guerre :

« 1° Ledit sieur de Roussel apportera la plus scrupuleuse attention à la confection de cet État ;

« 2° Il n'y insérera rien sans avoir l'autorisation et la vérification des bureaux (2) ;

---

en pied le 3 juin 1724 et se retira en 1731. Son frère, Alexandre, chevalier de Montendre, volontaire dans Poitou en 1730, avait été nommé enseigne le 13 novembre 1732, lieutenant le 22 août 1733 et capitaine le 8 septembre 1740; il se retira du service en 1756, avec la pension de capitaine de grenadiers.

Ils étaient fils de Pierre de Longchamp de Montendre, seigneur de Tholt et de La Doutre, M. de Tholt, retraité en 1734 comme commandant du second bataillon du régiment de Poitou, dans lequel servirent encore deux de leurs frères : l'un, capitaine aide-major, fut tué à l'attaque des retranchements du Château-Dauphin, en 1744 ; l'autre mourut lieutenant, en 1746.

(1) Ce chiffre semble bien exagéré, car l'*État militaire* se vendait 2 livres 15 sols broché, et 3 livres 5 sols relié.

(2) Les mots « l'autorisation et la vérification des bureaux » sont, sur l'original de la décision, de la main du Ministre. La rédaction première portait « exactement vérifié et si ce qui lui a été envoyé des corps est conforme aux registres des bureaux ».

Digitized by Google

« 3° Il n'insérera dans son *État militaire* que les ordonnances et règlements qui auront été rendus publics par la voie de l'impression, sans y insérer les lettres interprétatives ou les règlements provisoires qui auraient été adressés aux corps manuscrits. »

Lemau de La Jaisse menait ses *Abrégés* annuels jusqu'au mois de décembre. Les listes de mutations devaient parvenir à M. de Roussel au plus tard le 15 octobre; les *États militaires* sont arrêtés par suite à la date du 1er novembre. L'auteur recevait des corps les éléments de sa publication, et les bureaux de la guerre vérifiaient. Les *États militaires* revêtent donc un caractère d'authenticité indiscutable et constituent une mine précieuse de renseignements auxquels on peut se fier.

***

Concurremment à son travail de l'*État militaire*, de Roussel s'occupait de recherches et d'études historiques. On lui doit ainsi les premiers historiques de régiments, rédigés par lui et présentés selon une méthode qui peut encore servir de modèle, revus par les chefs des corps. L'ensemble devait former trente volumes in-12 et comprendre l'infanterie, la cavalerie et les dragons, mais onze seulement parurent, formant sept tomes. L'ouvrage porte le titre général d'*Essais historiques sur les régiments d'infanterie, cavalerie et dragons*, avec le nom du corps que l'historique concerne particulièrement.

L'histoire particulière des régiments de Béarn et de Picardie parut en 1765; de Piémont, de Navarre, de Champagne, de Royal et de Dauphin (ces deux derniers dans le même tome), en 1766; de La Marine, de Flandre, du Dauphiné, de Médoc, réunis en un tome, en 1767. Les historiques n'étaient pas rédigés dans l'ordre de classement des corps, mais selon que les colonels envoyaient à l'auteur les renseignements intéressant leurs régiments et lui permettaient ainsi d'entreprendre le travail.

Cette précieuse collection ne fut malheureusement pas continuée. Elle s'arrête là pour des motifs inconnus. L'*État militaire*

Digitized by Google

de 1772 annonce seulement que le prix actuel, qui en était de 12 livres 10 sols, serait dans six mois porté à 25 livres. Depuis, il n'en est plus question.

En 1773, de Roussel donna un *Tableau historique et chronologique du Militaire depuis la création des régiments jusqu'à présent*, in-folio de 800 pages, Imprimerie royale. Cet ouvrage, très utile et devenu fort rare, avait été commandé par le Ministre de la guerre, le marquis de Monteynard, qui accorda à de Roussel, le 5 décembre 1773, « 500 livres d'appointements tant pour le travail fait que pour les services qu'il rendrait par la suite », appointements payés à titre de gratification annuelle sur l'Extraordinaire des guerres et convertie en pension en 1779.

Le successeur du marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon, dès son entrée au ministère, donna ordre (février 1774) à Jacques de Roussel de venir s'installer à Versailles « pour travailler à l'arrangement des anciens papiers des différents bureaux ».

« Le sieur de Roussel — dit celui-ci lui-même dans un mémoire relatif aux travaux exécutés par lui dans le bureau des Fonds, — a fait la vérification de tous les papiers relatifs aux Fonds de la guerre, lesquels étaient amoncelés sous les combles de l'hôtel, dans plusieurs petits dépôts particuliers et dans les différentes pièces qui composent le bureau. Il a mis au rebut ceux qu'il a jugés inutiles, tels que les anciennes revues et contrôles ; nombre de portefeuilles de « néantes » depuis 1695 ; une infinité d'autres renfermant des pièces justificatives de fournitures en pain, blé, farine, charrois, hôpitaux, etc., depuis 1690 ; des certificats de vie depuis plus de 60 ans, et autres papiers de cette nature parmi lesquels ceux d'une utilité reconnue se trouvaient confondus.

« Il a rassemblé plus de trois mille cartons qu'il a classés par ordre de matière, chaque matière par ordre de date, lesdits cartons étiquetés et numérotés avec un inventaire général des papiers qui y sont contenus. »

Le travail demanda quatre années, et le résultat fut la mise à la réforme de plus de cent milliers de vieux papiers, dont la vente rapporta 12.000 livres au Trésor ; pour ce travail une gratifica-

Digitized by Google

tion extraordinaire de 1.200 livres fut accordée à de Roussel (3 août 1777).

Entre temps, au mois de janvier 1776, le comte de Saint-Germain le chargea de rédiger une ordonnance générale en forme de code sur toutes les parties du service d'après les nouvelles ordonnances ; en 1777, M. de Roussel mit son *Tableau du Militaire* au courant de l'organisation, qui venait de s'effectuer, des corps de troupe.

L'exemplaire ainsi complété de la main de de Roussel est conservé aux Archives administratives de la guerre. On ne fit pas une deuxième édition de l'ouvrage ; on se contenta d'imprimer, pour les nouveaux régiments, des tableaux à intercaler dans l'édition de 1773 sous des numéros de pages *bis*.

Tel était l'auteur le plus connu de l'*État militaire* dont le dernier publié par M. de Roussel est celui dit de 1793. Les modifications apportées à l'organisation de l'armée, les mutations incessantes et l'avancement si rapide causé par les formations nouvelles et les décès, auraient rendu, du reste, bien difficile la publication d'un *État militaire* en 1794.

Mais la cessation de la publication semble devoir être attribuée à une autre cause. En effet, les deux fils de de Roussel, qui étaient officiers au régiment d'infanterie d'Orléans, avaient donné leur démission en 1791, et ils figurent sur la liste du département de Paris, du 7 juin 1793, comme émigrés. Au-dessous de leurs noms, sur cette même liste du 7 juin 1793, est porté un S^r^ Roussel, chevalier ; il y a tout lieu de supposer qu'il s'agit du personnage qui nous occupe.

*
* *

En 1793, la Convention nationale entreprit elle-même la publication d'un État militaire d'une autre nature. Lemau de La Jaisse ne donnait dans les régiments que les noms des officiers de l'état-major ; pour la première fois, au *Sixième abrégé*, figurent les commandants de bataillon et les capitaines de grenadiers pour l'infanterie, le premier capitaine factionnaire pour les corps de troupes à cheval. Dans l'*État militaire* de de Roussel se trouvent les

Digitized by Google

noms des officiers de tous grades. La Convention prescrivit l'établissement de leurs états de services complets, et les publia.

Le décret est du 8 avril 1793.

« Le Conseil exécutif, en faisant procéder aux listes et tableaux des officiers généraux, officiers de tous grades, civils et militaires, tant de terre que de mer, même des surnuméraires, et de tous les agents du Conseil exécutif, sera tenu d'y énoncer leurs noms, prénoms, les lieux de leur naissance et domicile; les dates de leurs différentes nominations ou promotions; le temps de leur service dans chaque grade ou emploi, et les qualités ou professions qu'ils avaient, prenaient ou exerçaient à l'époque de chaque nomination ou promotion; décrète que ceux des états où ces détails ne se trouveront pas, seront incessamment refaits ou rectifiés; ordonne que tous lesdits états seront incessamment et successivement imprimés, et les exemplaires délivrés à chacun des membres de la Convention. »

Les états de services de chaque régiment en particulier furent certifiés par le sous-chef de bureau et par l'adjoint au ministre pour la sixième division. L'impression en fut confiée à un grand nombre d'imprimeurs, le recueil devant être volumineux.

Il comprend, en effet, cinq forts tomes in-4° et donne les services des officiers d'infanterie, de cavalerie, des états-majors, de l'artillerie et des écoles militaires. Pour les travailleurs, c'est un répertoire bien précieux et qui est devenu fort rare, et dont quelques exemplaires complets subsistent seulement encore, notamment à la bibliothèque du Ministère de la guerre et à celle de la Chambre des députés.

*
* *

La nécessité d'un État militaire, dès que les formations régimentaires et des états-majors furent devenues stables, se fit sentir; l'adjudant-général Valete s'offrit pour se charger du travail et en suivre la publication.

Digitized by Google

Il écrivait au Premier Consul, le 16 nivôse an VIII (6 janvier 1800) :

A Orléans, le 16 Nivôse an VIII de la République Française.

L'adjudant-général Valete, chargé de l'organisation des Bataillons auxiliaires du Département du Loiret au Premier Consul de la République.

« Général, l'État militaire a été imprimé chaque année jusqu'en 1793.

« Depuis cette époque, les nombreux changements survenus dans l'organisation des armées n'ont pas permis de saisir un moment où il fut possible de publier l'état nominatif des officiers, tant des états-majors des armées que des corps.

« En l'an VI, je proposais au Ministre de la guerre Scherer de m'occuper de ce travail à la seule condition qu'il serait imprimé aux frais du Gouvernement, qu'il s'en réserverait le nombre d'exemplaires qu'il jugerait nécessaires au service et qu'il me remettrait le surplus. Il autorisa l'impression de mon ouvrage et le tirage à 1.200 à l'Imprimerie nationale, dont 400 pour le Ministère de la guerre ; les 800 autres exemplaires devaient m'être remis.

« Ce travail qui m'avait coûté huit mois de peines, de soins, de recherches, et occasionné une correspondance très considérable, était non seulement terminé, mais en partie imprimé, quand la formation de 16 demi-brigades nouvelles pour compléter le nombre de 110 de ligne et 30 d'infanterie légère, me força encore une fois de suspendre et de recommencer par les fréquentes mutations qui ont lieu en temps de guerre.

« Je n'ai point perdu courage ; j'ai par ma correspondance porté mon travail au degré d'exactitude dont il était susceptible et je l'ai soumis au Comité militaire du Conseil des Cinq-Cents dont il eut l'approbation. Le Comité militaire demanda au Ministre de la guerre Bernadotte de confirmer la décision de son prédécesseur pour l'impression aux frais du Gouvernement la première année et que le privilège me fût accordé pendant dix ans, sous la condition de fournir chaque année au Département de la guerre 400 exemplaires de l'*État militaire*.

Digitized by Google

« Le Ministre promit verbalement; depuis cette époque la lettre du Comité militaire et son avis sur mon travail sont restés dans les bureaux. Employé momentanément à Orléans pour l'organisation des Bataillons auxiliaires, j'ai attendu le moment favorable de recueillir le fruit de mes veilles ; il est arrivé, Général, puisque nous avons un Gouvernement dont le chef ami des soldats encourage et protège ceux qui se rendent utiles de quelque manière que ce soit.

« Je vous demande : 1° l'autorisation de faire imprimer à l'Imprimerie nationale l'État militaire des forces de la République Française ; 2° que le tirage en soit fait à 1.200 exemplaires, dont 400 à la disposition du Gouvernement et 800 pour moi. Le surplus de ce nombre serait à mes frais pour le tirage et le papier ; 3° le privilège pour dix années de la rédaction de l'État militaire qui serait imprimé pendant les années Neuf et suivantes à l'Imprimerie nationale à mes frais et à condition d'en fournir annuellement 400 exemplaires au Gouvernement.

« Cet ouvrage n'a jamais été plus utile qu'en ce moment : il est généralement réclamé, non seulement pour les militaires, mais par chaque famille, par chaque individu. Il fournit les renseignements nécessaires pour découvrir un homme parti pour l'armée à telle époque que ce soit ; on peut le suivre dans les divers embrigadements subis par le premier corps où il est entré ; il évite au Ministère de la guerre une correspondance fastidieuse par le grand nombre de réclamations des familles; enfin il présente l'état de tous les généraux de division, de brigade et adjudants-généraux nommés ou employés depuis la guerre de la Liberté ; l'état nominatif de tous les corps, de l'état-major des bataillons et régiments, des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants; le nom des commissaires-ordonnateurs et des commissaires des guerres, celui des officiers de vétérans et l'emplacement des compagnies, le nom des officiers de tous grades des divisions de gendarmerie, etc.

« Il est terminé par une table des lois militaires rendues pendant l'année, avec la date et le renvoi au numéro du *Bulletin des Lois*.

« La première année contiendra une notice historique et nécrologique des généraux morts pour la Liberté ; elle sera continuée

Digitized by Google

pendant les années suivantes, en y ajoutant les principales actions militaires de l'année et les traits de bravoure les plus remarquables.

« Cet ouvrage ne formera cependant qu'un volume de 20 feuilles d'impression format du *Bulletin des Lois ;* il paraîtra en germinal prochain, si l'autorisation que je demande m'est incessamment accordée, et je m'estimerai heureux, Général, si mon travail vous paraît utile et que vous daigniez l'approuver.

« Salut et respect. »

VALETE.

En même temps, Valete écrivit à Lacuée, conseiller d'État, section de la Guerre, pour lui demander son appui. Un rapport favorable fut soumis en pluviôse an VIII au Ministre, rapport dans lequel on lui représentait que l'*État militaire* était d'une nécessité reconnue et qu'il était de toute justice de donner la préférence pour la publication à ceux qui s'en étaient occupés les premiers. En conséquence, il *était proposé au Ministre d'autoriser l'adjudant-général Valete à faire imprimer à l'Imprimerie nationale un État militaire des forces de la République pour en tirer douze cents exemplaires, dont six cents lui seraient remis et six cents resteraient à la disposition du Ministre. En lui imposant* (à Valete) *l'obligation d'en partager le produit avec la famille de l'adjudant-général Duvernay.*

Au bas de ce rapport, le ministre, Alexandre Berthier, mit cette note : « Le citoyen Daru examinera le manuscrit et me rendra compte. »

Parisien, fils d'un banquier de la rue d'Enfer, Valete (Paul-Aldebert-Henry) était négociant à Tours lors de la Révolution. Marié en 1791 à La Rochelle, il s'y installa et, au mois de mars 1793, il fut appelé par les Représentants Niou et Trullard à servir comme adjudant-général provisoire à l'armée de l'Ouest ; mais ne tenant à aucun corps, il ne put être breveté. Employé en 1794 comme secrétaire général de la Commission du Comité de Salut Public établie à Bordeaux ; nommé, par arrêté du Directoire exécutif du 6 novembre 1795, avec la qualification d'adjudant-général, sous-commissaire de l'armée de l'Ouest, il fut chargé de

Digitized by Google

différentes missions et attaché au département des Relations extérieures en mai 1796.

Employé au Dépôt de la guerre, le 14 novembre 1797, et reconnu enfin dans le grade d'adjudant-général et soldé comme tel, Paul Valete fut détaché auprès du Ministre de la marine en octobre 1798; chargé en 1799 de l'organisation des bataillons auxiliaires du Loiret; après le 18 brumaire, envoyé en mission dans les départements insurgés des 14e, 15e et 17e divisions militaires, mission qu'il remplit à la satisfaction du Premier Consul; puis il eut à organiser les hussards à pied, qu'il conduisit à Dijon et remit au général Brune. Il se trouva alors sans emploi. Prévoyant qu'à la paix, qui lui semblait prochaine, on réformerait un grand nombre d'adjudants-généraux et qu'il pourrait être de ce nombre, étant jeune de grade, Valete dut opter et il demanda, pour rester chef de brigade, sa réforme qui lui fut accordée le 14 septembre 1800.

Compris en janvier 1801 sur l'état des officiers susceptibles d'être employés, l'adjudant-général sollicita au mois de septembre son envoi à Saint-Domingue, où étaient les débris de sa fortune et où il possédait des propriétés. Bonaparte accéda à ce désir (13 décembre 1801) et, après avoir été conservé deux mois à Brest pour le service, Valete s'embarqua pour la colonie. A son arrivée, il fut chargé des fonctions de chef du bureau topographique de l'armée et mourut de l'épidémie, au Cap-Français, le 16 juillet 1802.

***

Valete n'avait pas entrepris seul la publication du nouvel *État militaire*. Il s'était adjoint comme collaborateur son ami l'adjudant-général Duvernay. Celui-ci venait de mourir lorsque Valete renouvela sa demande d'autorisation de publier et de privilège, et, en écrivant à Lacuée pour le prier de l'appuyer, il appela son intérêt sur la famille de l'adjudant-général Duvernay, tombée dans la détresse par suite de la mort de son chef. Si la proposition soumise était acceptée, c'était un moyen de venir en aide à une famille digne d'intérêt en lui assurant une part dans le bénéfice de la vente de l'ouvrage. C'est ainsi, et sur la demande

Digitized by Google

de Valete lui-même, que l'imposition du partage était proposée en même temps que l'autorisation d'imprimer aux frais de l'État, dans le rapport de pluviôse an VIII.

Jacques Duvernay de Watteville était né à Chambéry le 25 juillet 1745. Son père était chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville ; lui-même, mathématicien distingué, fut professeur de dessin et d'architecture civile et militaire, après avoir servi sous l'ancien régime : « Service fait à bâtons rompus, disait-il, sous le règne du tyran, il ne peut m'être compté. »

Élu capitaine de la 7e compagnie du 13e régiment de l'armée patriotique bordelaise, dit de Saint-Surin, le 29 juillet 1791, en même temps membre du conseil d'administration de cette armée, réélu cinq fois, Duvernay ne quitta ces fonctions que lorsque la confiance de ses concitoyens l'appela, par élection du 13 septembre 1791, à siéger comme administrateur au directoire du district de Bordeaux.

Il fut appelé enfin aux fonctions militaires par les Représentants Paganel et Garrau, commissaires de la Convention dans les départements de la Gironde et de Lot-et-Garonne, qui le nommèrent, le 22 mars 1793, commissaire du Conseil exécutif provisoire pour la levée des 300.000 hommes dans le district de Bordeaux. Un mois plus tard, les mêmes Représentants le chargèrent d'organiser la défense générale des côtes de la Gironde. Cette commission fut renouvelée à Duvernay le 24 août, lors du fédéralisme, par les Représentants Ysabeau et Baudot, et renouvelée une seconde fois le 24 février 1794 par Ysabeau et Tallien et approuvée le 28 avril par le Comité de Salut Public. Sa mission consistait à surveiller spécialement et à hâter la défense générale des côtes de l'embouchure de la Seudre (Charente-Inférieure) jusqu'à l'étang de Cazeaux.

Le 12 mai 1794, les Représentants du peuple délégués près l'armée des Pyrénées-Occidentales : Ysabeau, Garrau, Topsent et Guernoz, nommèrent Duvernay adjudant-général et l'employèrent à Bordeaux, lui conservant ses fonctions, auxquelles il réunit, après la conquête du Guipuzcoa, celles de chef d'état-major de la division des Côtes maritimes.

Au mois de janvier 1795, les Représentants Niou et Baudot

Digitized by Google

l'envoyèrent auprès du Comité de Salut Public rendre compte de l'état de la côte et présenter des vues générales sur le système de défense à adopter pour tout le littoral. Par arrêtés du Comité de Salut Public des 18 avril, 30 juin et 30 octobre 1795, Duvernay fut renvoyé aux armées des Pyrénées-Orientales et Occidentales et chargé d'établir le relevé historique et topographique militaire des événements de la guerre depuis la première campagne.

Des difficultés que rencontra l'adjudant-général firent mettre fin à cette mission, et, venu à Paris remettre les documents qu'il avait recueillis, il fut (21 mars 1796) affecté à l'armée de l'Intérieur et employé à l'état-major général de la 17e division militaire, à Paris.

Cette armée ayant été réformée peu de temps après, Duvernay fut maintenu provisoirement en activité à Vendôme (13 octobre 1796), et il se trouva définitivement sans emploi au mois de juillet 1797.

Il se livra alors à des études scientifiques, et, par lettres du 29 octobre 1798, le Directoire exécutif le chargea d'une mission à l'armée de Mayence pour l'exécution de la machine télégraphique de son invention, ou « établissement de la ligne télégraphique militaire mobile » (1). Cette mission, qui avait été confiée à la demande du chef d'état-major général Ernouf, ayant pris fin, le général en chef Jourdan renvoya (25 décembre 1798) l'adjudant-général Duvernay à Paris, où il mourut, rue du Petit-Vaugirard, le 20 décembre 1799.

L. HENNET.

(A suivre.)

---

(1) A la même époque, le capitaine Victor-André-Hyacinthe Madier-Lamartine inventa un télégraphe portatif. Il fut, en 1799, chargé de sa direction à l'armée des Alpes. Comme il existait à cette armée une compagnie de *télégraphiers*, le général en chef Championnet nomma chef de bataillon, pour lui donner autorité sur cette compagnie, le capitaine Madier (8 août).

Ce télégraphe portatif rendit des services importants à l'armée des Alpes; aussi, au mois de juin 1800, Moreau, « désirant établir dans son armée une correspondance télégraphique », demanda Madier, que le Ministre lui accorda. Malgré les ordres qui existent à son dossier, Madier, semble-t-il, ne se rendit pas à l'armée du Rhin et resta à l'armée de l'Ouest, auprès du général Ernouf, dont il était aide de camp depuis le mois de novembre 1799, et qu'il accompagna à la Guadeloupe. Il mourut à Marie-Galante en 1803.

Digitized by Google

Lettres écrites de l'Armée du Rhin

(1800)

(Suite et fin)

Munich, le 18 frimaire an IX (9 décembre 1800) (1).

La division à laquelle nous sommes attachés s'étant rapprochée de Munich, nous sommes revenus dans cette ville, le séjour en étant plus agréable que celui de mauvais hameaux tout dévastés où à peine peut-on trouver à se mettre à l'abri.

Je me plais surtout dans le logement que nous occupons, qui est un des meilleurs de la ville. Le propriétaire, le comte de Lerchenfeld, d'une des anciennes familles de la Bavière, a seulement vingt-cinq à trente terres ou châteaux qui lui appartiennent; tous les jours, grande société chez lui et où je suis fort bien accueilli, malgré mon méchant accoutrement, puisqu'il ne m'est resté que ma plus mauvaise capote, celle que j'avais à Besançon et que je n'ai pas quittée pendant toute la campagne.

Dans ces sortes de maisons, on parle communément et même fort bien notre langue, quand même il n'y a pas de Français. En général, l'éducation de la noblesse en Bavière est autant cultivée qu'elle était négligée dans la ci-devant noblesse de France. J'ai vu une petite fille de cette même famille qui, à treize ans, parle sept langues dans la dernière perfection, ce qui est certainement très rare en France.

J'ai eu également occasion de voir beaucoup de nos compatriotes, établis à Munich et aux environs depuis la Révolution, c'est-à-dire des émigrés.

Tous les Français ne peuvent que se louer de cette ville. N'im-

---

(1) Les hostilités avaient repris le 3 décembre par la victoire de Hohenlinden.

Digitized by Google

porte de quel parti, ils y ont tous été bien accueillis. On ne peut surtout se faire une idée de la bonne volonté des habitants pour venir au secours de l'armée. Ils ont tout sacrifié, préférant mieux avoir les Français que les Autrichiens dont ils sont les ennemis implacables. Aussi le général Moreau vient-il de leur donner une preuve de sa reconnaissance en permettant à tous les officiers bavarois, faits prisonniers à la bataille du 12 (1), de rester à Munich chez leurs parents,

On m'a fait voir, à la résidence électorale, le lit de parade de l'Électrice, lorsqu'elle accoucha de son premier-né ; trente-six ouvriers et ouvrières y ont travaillé pendant sept mois consécutivement. Il contient plus de deux mille marcs d'or et à coûté plusieurs centaines de mille florins. On ne peut en soulever les rideaux avec la main, tant ils sont surchargés d'or. Il y a aussi une galerie où il y a de fort beaux tableaux, mais les plus précieux en ont été enlevés.

Ce soir, je vais une troisième fois entendre l'excellente musique de Hayden (2) dans l'opéra intitulé : *Der Ritter Roland*, « Le chevalier Roland », suivi d'un ballet où la petite Léoni se fera admirer par sa grâce et sa souplesse; je te souhaite autant de plaisir qu'à moi ; mais, surtout, qu'il ne te coûte pas davantage.

★

Munich, le 19 frimaire.

La bataille de Hohenlinden a tellement découragé l'ennemi qu'il ne s'est presque pas opposé au passage de l'Inn par l'armée du Rhin. Le passage s'est effectué hier à une heure du matin à Neubeurn, deux lieues au-dessus de Rosenheim. On a fait quelques centaines de prisonniers ; mais, sans deux ordonnances porteurs d'ordres pour faire avancer deux divisions et qui se sont amusés à boire en route, on eût pu couper un corps ennemi de huit à dix mille hommes.

Le général Lecourbe a eu cependant à soutenir un petit combat à deux lieues de l'autre côté de l'Inn, où il a eu un pan de son habit emporté sans autre mal.

(1) 12 frimaire an IX, bataille de Hohenlinden.
(2) Haydn.

Digitized by Google

Les Autrichiens étaient si persuadés qu'ils nous battraient le 12 qu'on a trouvé dans la poche du prince de Lichtenstein, fait prisonnier, l'ordre de l'archiduc Jean d'occuper la ville de Munich avec son corps de troupes et de prendre le commandement de la place.

Le général Moreau leur avait cédé la veille à dessein un peu de terrain pour les faire sortir des bois de Haag et les engager dans la plaine entre Anzing et Hohenlinden. Ils ont donné dans le panneau, et c'est ce qui a le plus contribué à leur perte, parce qu'alors nos deux ailes dépassaient de beaucoup leur centre où était leur principale force.

Un de leurs généraux a fait aussi une grande faute. Comme leur parc d'artillerie était engagé dans une coupe de bois, il avait reçu l'ordre de venir le protéger avec un corps de troupes considérable. Mais s'étant trompé de chemin, le général Richepanse sut profiter de cette erreur. Il fit filer une partie de sa division par un petit chemin à lui connu et vint sur la grande route de Haag, à la tête du bois, couper la communication du parc d'artillerie qui, par conséquent, tomba en notre pouvoir avec le corps de troupes qui venait le secourir... trop tard. Il paraît étonnant qu'étant sur leur propre pays, les généraux autrichiens aient si peu connaissance de la carte. Encore, si le jour eût duré deux heures de plus, le corps du général Kienmayer eût-il été prisonnier. Mais le général Moreau n'a pas voulu s'engager pendant la nuit dans les bois dont le pays est rempli ; aussi en ont-ils profité pour faire opérer sa retraite au restant de leur armée.

La quantité de monde qui se trouve à Munich est incroyable. Chacun veut y venir, parce que chacun s'y plaît : beaucoup de généraux ou d'officiers malades et blessés sont dans l'intention de passer leurs quartiers d'hiver dans cette ville.

Pour nous, nous désirons également y rester, surtout depuis la nouvelle que nous venons de recevoir que notre division allait être fondue dans une autre. Le commissaire vient cependant d'écrire au commissaire général pour lui demander une autre destination. Dieu veuille que la réponse soit longue.

★

Digitized by Google

Munich, le 20 frimaire.

J'ai été bien trompé dans mes espérances : le commissaire vient de recevoir l'ordre de se rendre de suite au quartier général à Rosenheim pour y recevoir une destination. Il est deux heures; nous allons dîner et partir à quatre heures. Dieu sait où je coucherai la nuit prochaine ; si ce n'est pas en voiture, à coup sûr, ce sera sur la paille.

Je quitte la plume : il me faut courir encore dans les rues de Munich.

*

Rosenheim, 21 frimaire, 8 heures du matin.

Nous arrivons à Rosenheim : on nous dit que le quartier général est parti, il y a deux heures, pour se porter sur Seebrück, six lieues en avant. La nuit dernière, nous avons couché sur la paille à Aibling, où nous sommes arrivés à une heure après minuit et où nous ne nous sommes arrêtés que trois heures.

Nous mangeons à Rosenheim un morceau dans l'auberge et dans la chambre même où le général Moreau a aussi couché sur la paille, puis nous remontons en voiture.

*

Traunstein, le 22 frimaire.

En partant de Rosenheim, nous pensions bien trouver le quartier général à Seebrück, mais la file des équipages nous ayant arrêtés pendant plus de trois heures, et Seebrück n'étant qu'un misérable hameau, au bord du lac Chiemsee, dont les chaumières brûlaient à notre passage, nous avons poussé jusqu'à Traunstein, six lieues encore plus loin, où nous sommes arrivés hier à dix heures du soir et où nous avons rejoint le quartier général.

Ce trou, car c'en est un véritable, est bouleversé de toutes les manières : pas un habitant, non plus que dans les villages sur la route, deux grands quartiers généraux, une seule rue encombrée de caissons, chevaux et voitures, telle nous paraît cette ville lorsque nous y arrivons.

Mais notre résolution est bientôt prise pour nous y abriter; la

Digitized by Google

voiture reste avec un de nos charretiers parmi les autres et nous entrons dans la première maison venue. Nous tombons précisément dans celle de la poste aux lettres, qui était remplie de militaires et employés à ne pouvoir s'y reconnaître. Deux ou trois des premiers, affublés par dérision de perruques du propriétaire absent, qu'ils avaient trouvées dans une des chambres, voilà ce qui se présente à nous en entrant. Nous parvenons cependant à faire rétablir un peu l'ordre et à nous faire donner une chambre, où nous ne pouvons arriver qu'en déblayant la porte encombrée de meubles, lits, etc., entièrement brisés.

Comme ce que nous avions emporté de Munich avait déjà été mangé en route et que l'appétit commençait à venir, je vais trouver un cantinier qui avait encore quelques *Knackwürst*, espèces de mauvaises saucisses du pays; j'en achète un couple et voilà notre souper avec un très petit morceau de pain qui nous restait. Je fais ensuite apporter les coussins de la voiture, ainsi qu'une mauvaise paillasse que je découvre parmi un tas de déblais; tel est le lit où nous avons passé la nuit tant bien que mal.

Aujourd'hui, nous n'avons rien eu de plus pressé que de nous lever même avant le jour, et pour cause. Pendant que le commissaire est allé vaquer à ses affaires, j'ai fait une visite dans la maison, mais je ne suis pas allé plus loin, car je me suis arrêté dans la chambre la plus voisine de la nôtre, où j'ai trouvé un grand panier de lettres décachetées, ainsi que la boîte où on les jette, entièrement brisée.

C'était assez pour exciter ma curiosité; j'ai présumé qu'il y avait au moins trois à quatre semaines que le courrier n'était point parti à cause des communications interceptées, car il y avait des lettres fort anciennes de date. Je ne me suis attaché, comme tu le penses bien, qu'à lire celles écrites en français, dont il y avait bon nombre. Et cela n'était pas étonnant, le quartier général de la Légion de Condé étant resté tout le temps de l'armistice tant à Traunstein qu'aux environs. Une grande partie de ces lettres était plaisante : quelques émigrés, tout en racontant leurs malheurs depuis la Révolution, ont encore l'espoir de rentrer dans leur patrie et forment des vœux pour la paix qui

Digitized by Google

seule, peut leur procurer cette faveur. D'autres sont
reux : ils écrivent à leurs maîtresses du ton le plus
comme s'ils devaient bientôt se réunir. Pour ne poin
l'inquiétude ces pauvres amantes, j'ai fait passer que
ces dernières lettres à leurs adresses.

Ces lettres avaient été apparemment décachetées
taires qui croyaient y trouver des billets de la Banq
car celles en allemand n'étaient pas plus ménagées.
n'avait pas perdu son temps à ouvrir l'une d'elles, ca
j'ai pu le comprendre, elle devait contenir pour d
cents florins de ces billets.

Le commissaire revient à l'instant avec son ordi
pour les places de Wasserbourg, Rosenheim, Müh
l'arrondissement de l'Inn.

Ainsi nous allons nous installer à Wasserbourg,
le centre. Nous comptons y arriver encore ce soir, f
vérité, car nous avons douze lieues à faire et il est
midi.

Je te souhaite bon appétit; nous allons égalemen
morceau et quitter bien vite ce lieu de dévastation.

★

Wasserbourg, le 25

En arrivant à Wasserbourg, nous y avons enco
quartier général de l'aile gauche, de sorte que nous a
de la peine à nous loger.

On nous a mis chez le curé que je n'ai encore vu
toutes les fois que l'ai aperçu. Nous avons la perspe
triste et qui nous donne bien à penser : notre chambr
le cimetière de l'église, de sorte que nous ne voyo
tombeaux. La nuit, surtout, quand la lune donne, con
surmontés de croix ou de peintures en bois, on croir
revenants.

Ajoute à cela que la ville est située dans un fond et
a de la peine à y pénétrer, tu jugeras comme notre
agréable !

Les habitants n'ont point quitté la ville ; mais, du

Digitized by Google

ils bien peur des Français. Il n'y a pas une seule maison d'ouverte. Hier, j'ai manqué de briser une porte à force de frapper sans pouvoir me faire ouvrir.

La position de cet endroit est singulière. Il est dominé de tous les côtés et l'Inn fait à peu près l'ovale à l'entour, de sorte que la ville est située dans une presqu'île. Il n'était pas nécessaire que les Autrichiens fissent établir sur les hauteurs des fortifications pour empêcher le passage de la rivière. A coup sûr, jamais nous ne nous serions hasardés à le tenter de ce côté. Mais, par une fatalité inconcevable, ils ont précisément retranché les endroits inaccessibles et ont laissé à découvert ceux qui offraient le plus d'avantages. Aussi, après le passage, ont-ils évacué bien vite les lieux fortifiés crainte d'être coupés.

On s'occupe néanmoins à démolir tous les retranchements; plus de trois mille paysans ont été requis à cet effet.

Nous venons de recevoir à l'instant la nouvelle du passage de la Salza et de l'occupation de Salzbourg par nos troupes. Le général Lecourbe, qui voulait y entrer le premier, a eu à soutenir un combat très sanglant contre presque toute l'armée autrichienne. Aussi avons-nous eu beaucoup de blessés.

On dit que Salzbourg est une fort jolie ville; je compte bien y aller dans quelque temps, si l'armée continue d'avancer. Nous n'en étions éloignés que de six à sept lieues quand nous étions à Traunstein. Demain, le quartier général de l'aile gauche part pour Burghausen. Nous allons nous occuper à chercher un logement un peu moins triste que celui de M. le curé.

*

Wasserbourg, le 6 nivôse.

Nous apprenons en même temps la nouvelle de l'entrée de nos troupes à Linz, capitale de la Haute-Autriche, où l'on a trouvé des magasins considérables, et celle de la suspension d'armes conclue entre les deux armées (1). On ne connaît encore rien de cette dernière, si ce n'est que nous devons occuper le Tyrol, tout ce qui reste de places fortes, et que notre armée doit communiquer avec

(1) Armistice de Steyer.

Digitized by Google

celle d'Italie. Nos avant-postes ne sont éloignés que de vingt-deux lieues de Vienne.

La quantité de prisonniers et de déserteurs qui passe tous les jours ici pour aller à Munich est incroyable. On se loue surtout de la division Richepanse qui en a fait le plus grand nombre.

Nous occupons le logement du général Grenier, c'est-à-dire le meilleur de la ville. C'est chez le grand-baillif que nous restons actuellement. Comme sa maison est située hors la ville sur une demi-hauteur, on y voit un peu plus clair et l'air y est aussi meilleur. Ce n'est cependant pas chez lui qu'a logé l'Empereur lorsqu'il est venu établir son quartier général à Wasserbourg, lors de la rupture du premier armistice.

Mais je doute que chez le baillif de la ville, où il avait pris quartier, il ait été aussi bien. Chez celui de la campagne, on ne parle à la vérité que très peu français, mais on y voit des demoiselles assez intéressantes, les seules que possède la ville de Wasserbourg : une mère et cinq filles, voilà de quoi exercer son babil ; aussi j'en débite en allemand de toutes les manières. C'est un sûr moyen de l'apprendre si je reste quelque temps ici, surtout si l'aînée de ces *Frauenzimmer* exige que je lui montre le français.

Le commissaire est presque toujours en tournée, de sorte que je garde la boutique. Je ne manque pas d'ouvrage à raison du passage de Munich à Salzbourg qui est très considérable. Je profiterai cependant de la première occasion pour aller dans cette dernière ville que je suis curieux de voir.

★

Wasserbourg, le 20 nivôse.

Une occasion s'étant présentée pour Salzbourg, je l'ai saisie, mais mon séjour n'a pas été long, vu que je n'avais guère de temps.

La situation, non seulement de cette ville, mais aussi du pays, est vraiment pittoresque. La Salza, qui la partage en deux, fait un bel effet. Elle n'est pas, à beaucoup près, aussi grande que Munich, mais mieux bâtie, quoique dans cette dernière il y ait davantage de beaux hôtels. Il faisait si mauvais le jour que j'y suis resté, que

Digitized by Google

je n'ai rien pu voir. La ville est remplie de Français ; le grand quartier général occupe la partie sur la rive gauche, et celui du général Lecourbe, la rive droite. Le général Moreau est logé au château de l'archevêque, qui est en même temps prince de l'Empire.

Ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les salines de Reichenall et de Berchtolsgaden, la première à trois lieues, la deuxième à cinq lieues de Salzbourg. On descend dans des souterrains qui sont d'une vaste étendue, et l'on est étonné de se trouver dans des salles tout illuminées et qui ressemblent à des diamants, à cause des rochers d'où l'on extrait le sel, et qui sont transparents.

On m'a dit que le prince de Berchtolsgaden préparait une fête pour recevoir le général Moreau qui se proposait aussi d'aller visiter ces salines.

Je continue à faire des progrès en allemand ; je parle comme un enragé, mais je ne peux toujours pas comprendre le baragouinage des paysans. Il me faudrait encore rester ici trois à quatre mois et avoir un maître pour m'apprendre la construction et l'arrangement des phrases, ce qui est le plus difficile. Alors je parlerais cette langue comme celui qui l'a inventée. C'est cependant un peu trop me flatter ; mais, au moins, je saurais bien me tirer d'affaire.

Ne t'étonne pas si ma lettre ressemble à un journal ; mais, comme nous n'avons pas de poste à Wasserbourg, j'écris à la bonne aventure, pour le tout t'être envoyé par la première occasion.

*

Munich, le 8 pluviôse.

Le commissaire ayant reçu l'avis qu'il devait changer de destination, je suis bien vite venu à Munich pour me faire faire une capote et un pantalon dont j'ai le plus grand besoin, ainsi que pour d'autres commissions.

J'ai fait le chemin en cinq heures, et, cependant, il y a quatorze lieues de poste qui en font douze bonnes. Quand il y a un pied de neige et qu'on a des traîneaux, c'est d'eux que l'on se sert pour voyager dans ce pays, et c'est le moyen qu'on m'a fait prendre pour aller à Munich.

Digitized by Google

Pour cette fois, je ne suis pas logé chez M. le comte de Lerchenfeld, mais il m'a procuré un logement aussi agréable chez une de ses parentes qui porte également son nom et qui a une nièce charmante. C'est dommage que je ne puisse y rester jusqu'à demain.

Les bals du Carnaval commencent déjà dans cette ville. J'ai eu hier beaucoup de plaisir à la Redoute. On appelle ainsi un établissement où l'on n'entre que masqué. Au fond d'une grande salle parfaitement bien décorée, on joue la pantomime sur un petit théâtre dont les décors sont tout frais et se changent d'un seul coup de sifflet. Pierrot, Arlequin et Colombine sont les principaux acteurs de pièces parfaitement bien rendues.

Après la pantomime, le théâtre disparaît en un clin d'œil, et alors commence la danse qui ne finit qu'à cinq heures du matin.

C'est un plaisant spectacle de voir tous ces masques se promener, jouer aux cartes, prendre des rafraîchissements, et surtout, danser. On en jouit, sans avoir besoin de se masquer, d'une superbe galerie qui règne à l'entour de la salle. On peut y entrer moyennant trente-six kreuzers, dont douze pour une glace, ce qui n'est certainement pas cher.

Ce soir, j'irai voir au théâtre de la Cour « le Prisonnier », en allemand, et « l'Abbé de L'Épée ».

Quelqu'un, que j'avais chargé d'aller à la poste retirer les lettres et gazettes du commissaire, m'apporte justement la tienne du 24 du mois dernier où tu te plains de ne pas recevoir de mes nouvelles. Tu en trouveras l'explication plus haut.

Tu as raison de dire que je devrais être las de courir et surtout de la manière dont on court à l'armée. Mais je ne sais si je ne préférerais pas encore voyager (à la vérité un peu plus confortablement), plutôt que de rester chez un marchand ou un banquier à faire une vieille routine et à végéter sur des livres, travail extrêmement monotone après celui de l'administration militaire (1).

---

(1) Malgré ce désir, Ventrillon, après avoir quitté le service militaire, dut se contenter de remplir dans la vie civile, les fonctions d'employé et confiner son existence dans un bureau. Marié le 8 décembre 1812 à Marie-Victoire-Désirée Michelin, sœur de Jules-André Michelin, qui devait mourir à Waterloo, lieutenant d'infanterie (voir *Carnet de la Sabretache*, numéro de décembre 1902, page 691), et père de trois enfants, il eut une existence mo-

Digitized by Google

Je vais pouvoir faire partir d'ici cette longue lettre ; que la Mélanie en prenne aussi sa part, car il y en a pour tous ceux qui veulent lire.

Ton frère et ami.

ANNEXE I

ARMÉE DU RHIN

5e DIVISION DE L'AILE DROITE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Secrétariat

N°

A Basle, le 22 nivôse de l'an VIII de la République.

Bazire, commissaire des guerres, au citoyen Ventrillon.

Votre assiduité et votre zèle, citoyen, m'ont déterminé à vous confier, à compter de ce jour, la surveillance de mon Bureau ; vous trouverez ci-joint un règlement pour la distribution du travail entre vous et vos collaborateurs. Vous voudrez bien en maintenir l'exécution en tout son contenu et me donner, par une continuité d'exactitude, lieu de m'applaudir de la marque de confiance que je vous donne en ce moment, et qui n'est qu'une justice rendue à vôtre conduite depuis que vous êtes avec moi.

Salut et fraternité.

BAZIRE (1).

---

deste, souvent même difficile. Veuf en 1840, il devint aveugle dans les dernières années de sa vie et n'eut de consolation que dans l'affection de sa fille et de son gendre auprès desquels il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 21 juin 1861, à Paris.

(1) Bazire (Adrien-Louis), né à Paris le 23 décembre 1763, avait été soldat au régiment de Neustrie du 12 août 1782 au 16 avril 1784. Employé, à sa libération, dans les bureaux de la ferme générale des Messageries (comptes et correspondance), il reprit du service à la Révolution, fut nommé fourrier à la suite de l'état-major de la garde soldée de Paris le 1er septembre 1789 et sous-lieutenant à la suite de ce même état-major le 1er juillet 1791. Le 3 août 1791, il est désigné comme quartier-maître trésorier au 104e régiment d'infanterie, il est nommé sous-lieutenant le 1er janvier 1792 et lieutenant le 1er juin 1792, au même régiment. L'année suivante, il donne la démission de son grade pour passer premier commis dans l'administration des subsistances militaires le 1er mars 1793 et directeur de correspondance dans le même service, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, le 1er avril 1793. Il est nommé adjoint aux commissaires des guerres le 4 janvier 1795 et employé à Thionville ; commissaire de deuxième classe le 13 juin 1795, et employé à Dinan, aux armées d'Helvétie, du Danube et du Rhin. Commissaire de première classe le 22 décembre 1799, il reste à l'armée du Rhin, où il fait la campagne sous les ordres de Moreau. Employé ensuite à Metz et dans dif-

Digitized by Google

Armée du Rhin

1re DIVISION DE L'AILE GAUCHE

Nous, Commissaire des guerres employé à l'armée du Rhin, certifions, à qui il appartiendra, que le citoyen Ventrillon, ex-employé dans le service d'artillerie, a exercé près de nous les fonctions de 1er Secrétaire depuis le 1er Messidor an 7 jusqu'à ce jour, que nous l'avons autorisé à se rendre dans ses foyers jusqu'à nouvel ordre.

Certifions en outre que ce citoyen s'est comporté d'une manière irréprochable et qu'il a exercé ses fonctions avec beaucoup de zèle, d'activité et d'intelligence.

Pourquoi nous lui délivrons ce présent pour lui servir de témoignage de notre satisfaction particulière.

Fait à Metz, le 20 Floréal an 9 de la République.

BAZIRE.

ANNEXE II

Aux lettres écrites par Ventrillon à sa famille et conservées par ses descendants, est joint un petit cahier de quatorze pages, format de poche, donnant « la situation générale de l'armée du Rhin au 1er germinal de l'an IX, époque de son retour en France ».

Ce document donne la composition nominative des états-majors et le nombre de rationnaires (hommes et chevaux) par demi-brigade pour les différentes divisions de l'armée, les parcs, etc.

Il pourrait utilement être consulté par les historiens des guerres de

---

férentes places de l'intérieur, il est nommé commissaire ordonnateur le 30 août 1808, d'abord à la 16e division, puis à l'armée d'Espagne et devient ordonnateur en chef le 9 novembre 1808. Dès lors et jusqu'en 1814. il fait campagne dans la Péninsule, d'abord au 1er corps, sous le duc de Bellune, puis au 5e, sous le maréchal Mortier. Il assiste aux prises de Somosierra et de Madrid, à la campagne de l'Estramadure, aux sièges d'Olivenza, de Badajoz et de Campo-Mayor. Le 27 août 1812, dans la retraite, il est fait prisonnier de guerre à Séville : après s'être précipité d'un toit pour ne pas être massacré, il est blessé et perd tous ses équipages. Il est décoré de la Légion d'honneur le 26 mai 1813. A la bataille de Vittoria (21 juin 1813), il perd encore tous ses équipages.

Mis en non-activité le 31 août 1814, il est réintégré le 17 décembre de la même année et nommé à la division de Grenoble, où il joue un rôle au retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Mis en non-activité le 28 septembre 1817, en raison de l'organisation du corps royal des intendants militaires, il est nommé chevalier de Saint-Louis le 10 décembre 1817 et retraité le 1er juillet 1818.

Digitized by Google

la Révolution. C'est pour cela que nous en signalons l'existence à ceux qui désireraient se servir d'un document d'une authenticité absolue que nous leur communiquerions volontiers. Sa reproduction complète ne devant pas intéresser les lecteurs du *Carnet de la Sabretache*, nous nous contentons d'en donner ici le dernier tableau qui en est le résumé.

RÉCAPITULATION, par Divisions et par Corps d'armée, de la situation générale de l'armée du Rhin au 1er germinal de l'an 9, époque de son retour en France.

Corps d'armée	Divisions	Hommes présents sous les armes				Chevaux de troupe
		Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Total	
Aile droite (Lieutenant-général Lecourbe)	Molitor	7.542	626	180	8.348	752
	Gudin	7.515	460	280	8.255	547
	Montrichard	9.572	483	248	10.303	601
	Nansouty	»	1346	39	1.385	1440
	Parc d'artillerie	»	»	639	639	»
	Totaux.	24.629	2.915	1.386	28.930	3.340
Centre (Sous les ordres directs du général en chef Moreau)	Grouchy	7.068	1.304	313	8.685	1.490
	Richepanse	7.244	2.103	484	9.831	2.317
	Decaen	6.536	1.951	138	8 625	2.087
	Hautpoult	»	2.068	71	2.139	2.195
	Parc d'artillerie	»	»	273	273	»
	Totaux.	20.848	7.426	1.279	29 553	8.089
Aile gauche (Lieutenant-général Grenier)	Legrand	6.576	1.535	258	8.369	1.690
	Ney	7.062	1 417	274	8.753	1.549
	Bonnet	5.648	2.101	289	8.038	2.298
	Parc d'artillerie	»	»	323	323	31
	Totaux.	19.286	5.053	1.144	25.483	5.568
Corps du Bas-Rhin (Lieutenant-général Sainte-Suzanne)	Collaud	6.717	1.455	816	8.988	1.558
	Souham	7.816	892	259	8 967	935
	Klein	2 973	594	882	4.449	688
	Totaux.	17.506	2.941	1.957	22.404	3.181
Grand parc d'artillerie (Général de Division Eblé)	»	»	»	1.573	1.573	160
	Totaux généraux	82.269	18.335	7.339	107.943	20.338

Digitized by Google

DOCUMENTS SUR LES DRAGONS (XVIII[e] SIÈCLE)

ÉTAT de ce que coûte un dragon à son capitaine pour son habillement, armement, son cheval et l'équipement

	liv.	s.
L'homme coûte prix fait avec le recruteur à Paris	150	
Un chapeau	10	
Un bonnet de revûe brodé	5	
Un habit complet et sa façon	55	
Un manteau avec ses agréments et façon	40	
Une paire de bottines	8	
Un col	1.	5
Une cocarde de crin blanc ou noir prise à Metz	1.	4
Une paire de gands	1.	4
Un ruban de queûe		10
Un fusil pris à Charleville	24	
Une bayonnette aussy à Charleville	2.	15
Un pistolet aussy à Charleville	10	
Un sabre chez Maupetit à Paris	9	
Une giberne à Strasbourg	6	
Un cheval en Normandie	280	
Une selle en province	40	
Un mord de bride et sa testière	8	
Un licol de revûe	2.	5
Un couvre-platinne	2.	10
Housse et chaperons brodés à Metz	15	
Un ruban de queûe de cheval		10
Un outil	1.	10
	677.	13

Ce qui multiplié par 40 fait *27.106* livres.

Le capitaine a de plus cinq tentes à fournir à 50 liv. la tente fait	250 l.	
Un manteau d'armes	15	

Digitized by Google

ÉTAT de ce qu'il en coûte à un dragon pour se nipper

SÇAVOIR :

	liv.	s.
Quatre chemises à 5 livres la chemise	20	
Quatre mouchoirs	4	
Une culotte de peau de daim	12	
Une culotte de peau de mouton	4	
Un gillet	5	
Deux paires de guêttres et façon	7	10
Deux paires de bas	6	
Deux paires de manchettes de botte	1	
Deux paires de souliers à 3 l. 10 s. la paire	7	
Peignes, sac à poudre et décrottoires	1	15
Jarretières uniformes deux paires		12
Deux paires de fausses manches	2	10
Deux cordes à fourage	1	4
Sac à avoinne	2	
Un bridon d'écurie	2	15
Une couverte et surfais	5	2
Brosses et etrille	1	16
Une eponge		15
Une boïtte a graisse		6
Un porte manteau de coutil	3	15
	88	5
Chaque dragon a de plus du prix d'une marmite a 14 l. cy	1	15
Ce qui fait un total	90	

Ces deux documents ne sont pas datés. Ils sont tirés des archives du château de Mareuil-en-Brie (Marne), et proviennent d'Augustin-Gabriel de Franquetot, comte de Coigny, brigadier des armées du Roi, petit-fils du maréchal duc de Coigny, colonel général des dragons.

(Communication de M. E. ORVILLE.)

(Château de Mareuil-en-Brie)

Digitized by Google

DRAGONS DE NOAILLES (1781)

ÉTAT du poids des bagages d'un Régiment qui voyage avec tous ses hommes et ses chevaux

SAVOIR :

Dénomination des objets	Poids
Chapelle du Régiment.	600
Caisse militaire, malle, livres, registres, papiers de l'État-Major et autres nécessaires à la comptabilité.	900
Pharmacie du Chirurgien-Major	150
Idem, forge, Instrumens etc. du M^e Maréchal.	667
Ustencils du M^e Sellier.	160
Idem de Manège.	40
Instrumens de Musique	75
Divers modèles de la Cour.	48
Costume de Forçat.	44
Ustencils du M^e Tailleur	40
Outils, formes et embauchoirs du M^e Bottier dont le Régiment a fait l'acquisition.	200
Forge, soufflet, éteau, etc., du M^e Armurier.	300
Magasin d'effets de petite monture et remplacement journalier.	150
Poids de 404 habits et vestes, le Régiment voyageant en surtouts.	2.828
Poids de 404 chapeaux, évalués à 1 livre l'un, le Régiment voyageant en casques.	404
Supplément d'Effets passés pendant la paix aux 12 bas officiers et aux hommes de l'État-Major à 50.	800
Poids du drap nécessaire à la confection de 68 habits et vestes à 7 livres l'un, pour l'Emballage, 60 livres. . .	536
Idem de l'Etoffe nécessaire à la confection de 200 surtouts à 3 l. 1/2 et 60 l. pour l'Emballage, cy. . . .	760

Digitized by Google

Dénomination des objets		Poids
Effets de 44 hommes non montés consistant en 44 porte-manteaux à 28 l. 1/2, 125 h. et 44 p. de bottes à 5 l. 220, cy.		1.474
Idem des effets de six dragons dont les chevaux sont supposés hors d'état de rien porter,		
Savoir : 6 porte-manteaux à 28 l. 1/2.	171	
6 manteaux à 9 l.	54	
6 paires de bottes à 5 l.	30	477
6 selles et housses à 34 l.	204	
6 pistolets à 3 l.	18	
8 porte-manteaux de 8 dragons dont les chevaux sont supposés ne point porter de charge à 28 l. 1/2.		228
Emballages		
Pr les modèles de la Cour 1 panier.	60 l.	
Pr le magasin de petite monture 1 caisse. . .	50 l.	
Pr le costume de Forçat 1 caisse.	20 l.	
Pr 404 chapeaux, 4 paniers à 50 l.	200 l.	
Pr la musique 1 caisse.	40 l.	
Pr 404 habits et vestes 16 ballots à 20 l. . . .	320 l.	850
Pr les effets de 44 hommes à pied 4 ballots. .	80 l.	
Pr les effets et harnachements de 6 hommes dont les chevaux ne portent rien, 2 ballots à 20 et 1 panier de 20 l.	60 l.	
Effets de huit hommes dont les chevaux ne portent point de charge 1 ballot de. . . .	20 l.	
Total.		11.731

Nota. — Le poids de la caisse militaire varie en raison du plus ou moins d'argent qui s'y trouve, de même que celui des papiers.

Observation. — Le poids des bagages d'un Régiment de dragons qui fait route sur le pied complet ne pouvant varier qu'en raison du plus ou moins d'hommes absens, par congés, laissés aux hopitaux, etc., et des chevaux morts ou réformés, on pourra en tout temps, au moyen des bases établies par l'État, constater sur

Digitized by Google

son extrait de revue, à peu de chose près, les augmentations ou diminutions qui pourraient naître de telle ou telle circonstance, puisqu'on y voit ce que donne à porter, au compte du Roy, chaque homme et chaque cheval qui ne fait pas nombre dans les présens lors de la revue de départ, et que les autres objets peuvent être regardés comme invariables.

(Extrait d'un manuscrit de famille provenant du comte de Salvert, major aux dragons-Noailles en 1781.)

* *

ARTOIS - DRAGONS

ORDRE concernant la tenue que l'on aura à la revue prochaine d'Inspection

20 Juillet 1782.

M. le Chevalier Descars (1) a ordonné de recommander de sa part à tous MM. les Officiers de tenir la main à ce que les étriers de tous les Dragons sans en excepter aucun soient mis à la longueur prescritte, qui est que le Dragon puisse s'élever à quatre doigts au-dessus du siège de la selle.

Les étriers de MM. les Officiers seront aussi de la même longueur ou à peu près.

Note. — L'adjudant tiendra au moins 3.400 cartouches prêtes pour exercer devant l'Inspecteur.

Note. — Avant son arrivée on fera un exercice à feu, 8 coups par homme.

Casques. — Bien nettoyés, la crinière frisée uniformément, la visière noircie, la plume bien fixée à sa place, les boucles grosses et au nombre prescrit.

Chevelure. — Les cheveux du toupet et des faces coupés de frais si cela est nécessaire, le catogan de trois pouces quelques lignes, la rosette bien noircie, du reste parfaitement peigné et frisé.

(1) Le chevalier d'Escars commandait alors Artois-dragons.

Digitized by Google

Chemises. — Blanche du jour et la meilleure que l'on puisse avoir.

Habits et Vestes. — Bien battus vergettés, la veste sans aucune tache blanche comme les revers, tous les boutons éclaircis.

Manchettes de bottes. — Uniformes, très blanches, bien mises.

Bottes. — Bien attachées au tiran de la culotte, très noires, sans que la graisse paraisse, ce qui est horrible.

Gibernes, ceinturons et capuchons. — Blanchis avec le plus grand soin, les coffrets et les passans très noires, chacun avec son épinglette, le capuchon blanchi proprement, bien plié à 8 pouces, et quelques lignes lorsqu'ils sont très gros.

Note. — Il y a de la cire luisante de Paris pour les coffrets.

Gands et bonets d'écurie. — Très propres et le parement boutonné sous le poingt.

Les bonets d'écurie très propres.

Harnachement. — Les selles et brides bien nettoyées et bien mises à leur point, les mors de bride très nets, les bossettes parfaitement éclaircies.

Les étriers noircis.

Charge. — Le porte-manteau bien arrangé et le manteau plié à 24 pouces quoique le porte-manteau en ait *25* de longeur, il doit être mis bien à plat sur le porte-manteau.

Les schabraques attachés comme ils doivent l'être, les housses décrassés et vergettées.

Armement. — Les fusils, bayonnettes, sabres et pistolets très nets,... *point de faux foureaux aux sabres* et les foureaux en cire luisante, les couvre-douilles, mis à la douille de la bayonnette, et très propres, très blancs.

Le couvre-platine doit être attaché au crampon de l'outil tombant sous la contre-platine du fusil et non plus bas.

Les grenadières de fusils doivent être détendues pour pouvoir passer promptement le fusil à la grenadière au besoin.

Barbe. — Les Dragons feront leur barbe la veille de la revue et non plutot.

Cols. — Cols neufs, boucles uniformes de cette année, le bordé bien mis et on aura les cuirs de Paris dedans, et non d'autres qui sont trop épais.

Digitized by Google

Guettres et souliers. — Bonnes guettres, bon *(sic)* souliers ayant des talons d'un pouce de hauteur, point d'escarpins.

MM. les Officiers et les maréchaux des logis seront en bottes lorsque le régiment paraitera à pied en guettres.

Chevaux. — Les chevaux seront parfaitement ferrés, le poil sera fait aux oreilles et aux jambes selon l'usage du régiment, le bordé extérieur des oreilles bien marqué et les crinières mises au point prescrit et d'usage.

Les chevaux de remonte de cette année et deux de l'année passée trop jeunes pour être sellés paraiteront nuds mais avec des bridons d'abreuvoir qui aillent bien.

Manière dont le porte-manteau doit être rempli. — Les porte-manteaux seront faits dès la veille de la revue selon l'instruction arrivée à Epinal, les magis (1) n'en auront point pour la revue, mais les trompettes et musiciens auront les leur passablement remplis, ainsi que ceux des dragons passablement remplis.

MM. les Officiers chacun dans leur peloton s'assureront que les Dragons ayent préparé tout leur petit équipage conformément au présent ordre en allant dans les chambrées la veille de la revue et se faisant représenter tous les objets d'armement, d'équipement, d'habillement et d'harnachement de chaque Dragon ; avec cette précaution on est assuré que tout sera parfaitement bien tenu le lendemain.

Il faut employer les bas officiers à veiller telle ou telle chambrée qu'on leur nommera et à tel ou tel homme d'une chambrée, étant nécessaire d'aider aux chefs de chambrées dans cette occasion.

Livrets de décompte et registres. — Chaque Dragon doit avoir dans sa poche son livret de décompte, les maréchaux des logis en chef doivent faire apporter tous les registres de la compagnie.

Il sera acheté dans chaque compagnie quelques livres de vieux-oins et du noir de fumée pour graisser et noircir les pieds des chevaux le jour de la revue et le jour de la manœuvre.

Note. — Les étriers doivent être noircis.

Les Dragons qui devront monter la garde la veille de la revue

(1) Maréchaux des logis.

Digitized by Google

prendront dans les magasins de la compagnie des gibernes et ceinturons de relais, qu'ils approprieront, pour avoir les leurs très propres pour le moment de la revue.

Note. — Les porte-guidons auront leur banderolle très propres.

Cet ordre sera enregistré et lu à tous MM. les Officiers, devant servir pour la revue prochaine et pour toutes les occasions où le Régiment devra paraître en grande tenue.

Pour l'adjudant. — On désignera 15 Dragons, un brigadier, un maréchal des logis et un trompette pour la garde de l'Inspecteur à son arrivée, cette garde sera en bottes, et tenue parfaitement, et le magis la commandera du ton le plus ferme, la tête tournée du côté ou on pourroit venir pour la voir.

Cette garde sera mené à la porte du logis de l'Inspecteur et sera placée à droite de la porte en sortant par l'adjudant qui en laissera ensuite le commandement au magis qui, pour la ramener, la rompera par deux ; tous les Dragons du premier rang se romperont successivement par deux, ensuitte ceux du second, comme une section se romp et se reforme.

L'adjudant sera en bottes et bien tenu.

Comme il est vraisemblable que l'Inspecteur ne gardera qu'une sentinelle on augmentera le poste des Carmelittes de 4 hommes choisis pour la fournir et les 4 hommes seront en grande tenue mais en guettres. Tout doit être disposé par l'adjudant, et il doit prévenir la garde qu'elle prendra les armes promptement si l'Inspecteur passe à portée d'elle et que toutes les sentinelles doivent le *saluer*.

L'adjudant doit veiller à tout, rendre compte de tout et venir prendre les ordres sur tout ce qui peut se présenter.

(Trouvé dans les papiers du colonel Laurent de Migot, qui était major d'Artois-dragons avec rang de lieutenant-colonel en 1782.)

(Communication de M. le capitaine CHAVANNE.)

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 8093

Digitized by Google

Les Allemands sous les Aigles Françaises

LE CONTINGENT BADOIS

Le *Carnet* a donné, en 1899, d'intéressants extraits de l'ouvrage publié depuis par un de nos collègues de la *Sabretache* sur le régiment de Francfort, pendant les campagnes de Napoléon. Le commandant Sauzey, qui poursuit ses études consciencieuses et documentées sur les troupes de la Confédération du Rhin de 1806 à 1813, a bien voulu nous confier le manuscrit d'un nouveau volume : *Les Allemands sous les Aigles françaises — Le contingent badois,* qui doit paraître sous peu et nous en offrir ainsi la primeur. Des deux chapitres que nous extrayons de ce manuscrit, celui relatif à la campagne de Russie fait particulièrement ressortir la part effective et honorable que les troupes badoises prirent aux guerres du premier Empire jusqu'à notre retraite sur le Rhin, après la malheureuse bataille de Leipzig.

La Campagne de 1805 et la Confédération du Rhin

Les contre-coups de la Révolution française avaient laissé l'Allemagne tout ébranlée, et l'antique Empire germanique ressemblait à un vieil édifice menaçant ruine, à la merci du prochain coup de vent politique.

L'électeur Charles-Frédéric de Bade était l'un de nos plus proches voisins : son pays, depuis Louis XIV, avait été maintes fois foulé et saccagé par les armées françaises comme par les armées autrichiennes ; mais les circonstances présentes lui faisaient une situation nouvelle, car si Napoléon venait de fonder un empire qui rendait la France l'état le plus compact et le plus puissant de l'Europe, d'autre part l'empereur d'Autriche, chef de l'Empire germanique, n'exerçait guère sur les états feudataires qu'une influence de plus en plus diminuée... Aussi l'électeur de Bade, par prudence, par politique et par intérêt, semblait naturellement amené à rechercher une union intime avec la France, et à réclamer, en s'abritant derrière les plis du drapeau tricolore, une garantie de sûreté qu'il ne pouvait espérer trouver plus grande ailleurs.

Digitized by Google

Ce fut donc sans beaucoup de peine que Napoléon, au moment où il quitta le camp de Boulogne pour marcher contre l'Autriche, en 1805, fit signer, le 1er octobre, à l'électeur de Bade le traité d'Ettlingen, par lequel ce prince mettait à la disposition de l'empereur des Français, un contingent de 3.000 hommes. Ce chiffre fut bientôt porté à 4.000 ; les Badois, nos nouveaux alliés, placés sous les ordres du maréchal Ney, ne dépassèrent guère, d'ailleurs, les frontières de l'Autriche ; l'Empereur tenait peut-être à ménager tout d'abord ces soldats allemands qui figuraient pour la première fois dans les rangs de l'armée impériale ; ou bien, ne ressentait-il pour leur valeur militaire qu'une confiance modérée, inspirée sans doute par les souvenirs plutôt fâcheux laissés par les troupes des Cercles, à la suite des dernières campagnes auxquelles elles avaient pris part.

Une situation du 2 décembre 1805 nous donne la répartition du contingent badois, pompeusement qualifié de *division :*

Harrant, général de division.
Brüchner, aide de camp.
De Porbeck, adjudant-commandant.

Division de chasseurs à pied.	1 bataillon		339	hommes	
1er bataillon du régiment de l'Électeur.	1	—	435	—	
2e bataillon du régiment de l'Électeur.	1	—	529	—	2.156 h.
1er bataillon du régiment prince Louis de Bade.	1	—	456	—	
2e bataillon du régiment prince Louis de Bade	1	—	397	—	
Hussards					24 h.
Artillerie					141 h.
Total.					2.321 h.

Nous trouvons les Badois, avant la bataille d'Austerlitz, employés à assurer les lignes de communication de l'armée, et établis à Braunau sous les ordres du général de brigade Lauriston.

Digitized by Google

Le traité de Presbourg récompensa généreusement nos nouveaux alliés : Bade et Wurtemberg se partagèrent la Souabe autrichienne : l'électeur de Bade obtint pour sa part la moitié de la Souabe autrichienne (Ortenau et Brisgau), et l'empereur d'Allemagne dut consentir, en outre, à abandonner tous les biens de l'Ordre de Saint-Jean et de l'Ordre Teutonique compris dans les frontières de l'Electorat.

Ces alliances passagères de 1805 entre la France d'une part, l'électorat de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, le landgraviat de Hesse-Darmstadt de l'autre, n'étaient qu'un premier pas vers l'établissement d'un ordre de choses plus solide pour l'Allemagne : le 12 juillet 1806, à la suite des négociations conduites par Talleyrand et Charles Dalberg, archevêque de Mayence, la Confédération du Rhin était formée sous le protectorat de la France ; l'électeur Charles-Frédéric de Bade y entrait avec le titre de Grand-Duc. Sa puissance se trouvait singulièrement accrue depuis 1789 : il avait à présent 954.000 sujets au lieu de 200.000, et ses revenus se trouvaient portés de 1.200.000 à 9 millions de florins.

L'acte constitutif de la Confédération, signé pour le nouveau Grand-Duché par le baron Sigismond de Reitzenstein « membre du comité de S. A. Electorale et grand cordon de l'ordre de la Fidélité », stipulait que Bade fournirait un contingent fédéral de 8.000 hommes (article 38). Il était d'ailleurs spécifié (article 36) que l'armement des contingents ne devait être effectué qu'en conséquence d'une invitation « adressée par S. M. l'Empereur et Roi à chacune des puissances alliées ».

Les quinze princes souverains formant la Confédération se déclaraient « séparés à perpétuité du territoire de l'Empire germanique et unis entre eux par une confédération particulière sous le nom d'États Confédérés du Rhin » (article 1er). Ils ne se considéraient plus liés par aucune loi de l'Empire, et renonçaient à tous les titres de dignité exprimant un rapport quelconque avec lui (articles 2 et 3).

Le nouveau grand-duc de Bade recevait les droits, les honneurs et prérogatives attachés à la dignité royale. Il devait figurer aux réunions de la Diète des États confédérés dans le collège des Rois, ainsi que les deux autres Grands-Ducs, celui de Berg et celui

Digitized by Google

de Hesse-Darmstadt; ce collège était présidé par le Prince-Primat, archichancelier de la Confédération et l'un de ses créateurs.

Les liens politiques qui venaient unir ainsi plus étroitement le grand-duché de Bade à la France avaient été précédés par une alliance de famille, car en 1806 le prince héréditaire de Bade, petit-fils de Charles-Frédéric, avait épousé Stéphanie de Beauharnais, cousine de l'impératrice Joséphine. Ce mariage fut peu heureux : tous les fils qui en naquirent moururent jeunes et dans des circonstances assez mystérieuses; des filles seulement subsistèrent et ce n'est pas le sang des Beauharnais qui règne à Bade aujourd'hui (1).

Campagne de 1812

Napoléon va lancer contre la Russie la plus formidable armée qu'on ait vue depuis les grandes invasions des premiers siècles de notre ère. Toutes les nations de l'Europe sont confondues dans le flot humain qui menace l'empire des Tsars : nous voyons les races les plus diverses, les habitants des climats les plus extrêmes dans les rangs de la Grande Armée ; les pays du soleil sont représentés par les Lusitaniens de la légion portugaise, les Espagnols du régiment de Joseph-Napoléon, les Napolitains de Murat, les Illyriens des régiments croates, les Italiens du prince Eugène, les Mamelucks de la Garde impériale; l'Europe centrale a envoyé les solides régiments suisses, les Allemands de la Confédération du Rhin : Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, Badois, Westphaliens ; les enfants de la Hollande et de la Belgique, qui combattent maintenant confondus dans nos régiments, les Autrichiens de Schwarzenberg et les Prussiens d'York — nos ennemis d'hier et nos ennemis de demain, — enfin les légions polonaises, dont le dévouement ne connaît pas de bornes. Tous ces étrangers, mêlés dans nos divisions ou organisés en corps nationaux, sont éprouvés par dix années de guerre et feront honneur à nos aigles dans les jours glorieux de victoire, comme dans les jours attristés de retraite et de sacrifice.

(1) Rambaud : *L'Allemagne sous Napoléon Ier*, p. 29

Digitized by Google

Le contingent badois, placé sous les ordres du général de Hochberg le 8 février 1812, avait la composition suivante :

Général de brigade de Hochberg, commandant les Badois.
Général major v. Linng, attaché au général de Hochberg.
Lieutenant-colonel Grolmann, chef d'état-major.
Capitaine v. Kalenberg, aide de camp.
Lieutenant Fischer, aide de camp.
Lieutenant v. Strauss, officier d'ordonnance.
1er régiment d'infanterie (du Corps), 2 bataillons.
3e régiment d'infanterie (de Hochberg), 2 bataillons.
Bataillon d'infanterie légère (de Linng), 1 bataillon.
Régiment de hussards (de Gensau), 4 escadrons.
Artillerie, 4 pièces à cheval.
Artillerie, 4 pièces de campagne.

Le 2e régiment d'infanterie (Prince héréditaire), en garnison à Dantzig depuis 1811, faisait aussi partie du contingent et devait rejoindre les autres troupes badoises dont la force totale s'élevait à 7.666 hommes.

Le 16 février, les Badois sont mis en route en deux colonnes : la première, aux ordres du colonel Brückner, comprenant le 3e régiment d'infanterie et le bataillon d'infanterie légère, part de Mannheim ; la seconde, avec le général de Hochberg, part de Carlsruhe, composée du 1er régiment d'infanterie, des hussards et de l'artillerie ; elles parviennent le 19 à Darmstadt, le 21 à Francfort et le 27 à Cassel.

L'Empereur avait réglé la composition des nouveaux corps affectés à la Grande Armée (1).

« *L'Empereur au prince de Neufchâtel et de Wagram, Major-Général de la Grande Armée, à Paris.*

« Paris, 12 mars 1812.

« .....La division composée des brigades de Berg, de Hesse-Darmstadt et de Bade, que commande le général Daendels, ne formera qu'une seule division et portera le n° 26... »

(1) *Correspondance militaire de Napoléon*, VIII, p. 4.

Digitized by Google

C'était le maréchal Davoust qui commandait à ce moment toutes les troupes stationnées en Allemagne ; il reçut bientôt par Berthier les instructions nécessaires pour se porter de l'Oder sur la Vistule (1).

« *L'Empereur au prince de Neufchâtel, Major-Général, à Paris.*

« Paris, le 6 mars 1812.

« .....Un bataillon de Hesse-Darmstadt et un bataillon de Bade doivent être rendus le plus tôt possible à Küstrin pour former le fond de la garnison de cette place.

« Un autre bataillon de Bade et un autre bataillon de Hesse-Darmstadt doivent être placés à une marche de Stettin, de sorte que, lorsque la division qui est à Stettin recevra l'ordre de marcher en avant, ces bataillons puissent se rendre à Stettin pour en former la garnison.

« Toute la brigade de Berg doit être dans la Poméranie suédoise, ainsi que le reste des brigades de Hesse-Darmstadt et de Bade. Un bataillon pourra être détaché pour garder les côtes du Mecklembourg... »

Un nouvel ordre de l'Empereur, du 16 mars, avise Berthier que : « .....la garnison de Stettin sera formée par plusieurs bataillons de la division Daendels ainsi que la garnison de Küstrin... »

En conséquence, les Badois, au lieu de se diriger sur Magdebourg, marchent sur Rostock, et d'après les instructions qui leur sont envoyées par le général Romeuf, chef d'état-major de Davoust, ils passent l'Elbe à Domitz le 10 mars, et parviennent le 21 à Stralsund, à l'exception du 3e régiment qui arrivé à Güstrow le 17 mars, est dirigé directement sur Stettin, où il est rejoint le 27 par le bataillon léger. C'est le général Linng qui commande les trois bataillons badois de Stettin, et détache bientôt le 1er bataillon du 3e régiment à Küstrin.

Quant au général de Hochberg, il a reçu, le 25 avril, le commandement de l'île de Rügen, où il a sous ses ordres le 1er régi-

(1) *Correspondance militaire de Napoléon*, VIII, p. 15.

Digitized by Google

ment d'infanterie et deux escadrons de hussards badois, la demi-batterie à cheval de Bade et un bataillon de Berg avec deux pièces de canon; il ne reste d'ailleurs pas longtemps dans ce poste, car le 1er mai, les Badois de Rügen sont rappelés à Stettin dont le général français Liébert est gouverneur; ils se réunissent donc dans cette place, sauf le 2e bataillon du 1er régiment qui va former la garnison de Peenemunde et des îles Usedom et Wollin; le général badois Linng commande dans ces deux îles et établit son quartier général à Swinemunde.

C'est à cette époque que la division Daendels passe des ordres de Davoust (1er corps) à ceux du maréchal Victor (9e corps); ce dernier appelle aussitôt à Berlin 25 hussards badois, avec un officier, pour faire à son état-major le service d'estafettes. L'Empereur approuva si bien cette mesure de détail qu'il écrivit un peu plus tard au major-général au sujet du service qu'on imposait à la gendarmerie (1) :

« *L'Empereur au Major-Général.*

« Kowno, le 16 juin 1812.

« Mon cousin, vous me rendez compte qu'il y a 520 gendarmes à l'armée. Ce nombre est suffisant, mais il est mal distribué; il faut n'en laisser que 5 à Berlin... Je ne vois pas pourquoi des gendarmes seraient employés pour garder les bagages, toute espèce de troupe peut garder des bagages... Otez ceux du roi de Naples... Un gendarme n'est pas un homme à cheval, c'est un agent qui doit être placé dans chaque poste, parce que ce service est le plus important...

« Je ne m'oppose pas à ce que vous demandiez un escadron de cavalerie jusqu'à l'arrivée du régiment de Bade, que vous pourrez employer au service de l'état-major... En attendant prenez de la cavalerie : deux ou trois cents hommes de cavalerie de plus ou de moins ne sont rien; 200 gendarmes de plus assurent la tranquillité de l'armée et le bon ordre.

« NAPOLÉON. »

(1) *Correspondance militaire de Napoléon*. VIII, p. 160.

Digitized by Google

Dans le courant du mois de mai, le lieutenant v. Massenet amène à Stettin 2.000 fusils français neufs, pour remplacer beaucoup d'armes défectueuses apportées par le contingent badois. Le major Asbrandt arrive aussi avec un bataillon de complément fort de 700 hommes.

Des désordres assez graves éclatèrent à Stettin entre des soldats de la jeune Garde impériale française et les Badois; à la suite de quelques querelles on en vint aux coups; des renforts arrivant aux deux partis, il y eut mêlée et bagarre sanglante; le général Liébert dut faire battre la générale et prendre les armes à toute la garnison; les combattants se séparèrent alors pour rejoindre leurs corps et tout rentra dans l'ordre.

La division Daendels se rassembla à Dantzig au commencement de juin; les Badois s'y rendirent accompagnés des chevau-légers de Hesse, qui s'arrêtèrent à Koslin pour attendre la division Partouneaux. Les hussards badois demeurèrent quelque temps encore à Stettin, puis rejoignirent aussi à Dantzig, ainsi que le 1er bataillon du 3e régiment qui quitta Küstrin.

Outre les Badois, la garnison de Dantzig comprenait à ce moment :

1 régiment wurtembergeois;
1 régiment bavarois;
le régiment d'Anhalt-Lippe (Confédération du Rhin);
5 bataillons de Berg;
et un bataillon de la ville de Dantzig;

sous les ordres du général Rapp, nommé gouverneur de la place. Celui-ci eut une assez curieuse affaire de préséance à régler, à la suite d'un différend entre les troupes de Berg et celles de Bade : il soumit le cas au major-général, qui décida que les troupes de Bade prendraient rang dorénavant avant celles de Berg.

La guerre fut déclarée à la Russie le 22 juin; la nouvelle en parvint à Dantzig le 27; les Badois venaient de recevoir un important convoi de ravitaillement; le lieutenant-colonel de Saint-Julien leur avait amené 18 caissons de munitions, 4 voitures de farine, 3 de couvertures (en vue des bivouacs d'hiver), 800 cartouchières neuves, 100 paires de bottes, et une troisième paire de souliers pour chaque

Digitized by Google

fantassin. Les munitions d'artillerie furent aussitôt alignées à 267 coups par pièce de 6 livres, et à 217 coups par obusier. L'infanterie disposait de 138.000 cartouches. Les attelages d'artillerie passèrent de 4 à 6 chevaux par voiture, et 15 caissons non attelés restèrent confiés à la direction d'artillerie de la place.

Le lieutenant-colonel de Saint-Julien demeura à Dantzig comme commandant des dépôts badois.

Le 28 juillet, le contingent partit pour Tilsit par Elbing et Kœnigsberg. Le corps diplomatique étranger qui devait suivre le quartier général de l'Empereur était déjà réuni dans cette ville; le lieutenant-général v. Harrant représentait le grand-duc de Bade; les diplomates attendirent à Kœnigsberg l'arrivée de Napoléon à Wilna pour l'y rejoindre. Les Badois parvinrent à Tilsit le 9 août : c'était le point désigné pour le rassemblement du 9e corps de la Grande Armée.

Composition du 9e corps

Commandant en chef, le maréchal Victor.
Chef d'état-major, l'adjudant-commandant Château.
26e division, général Daendels.
Brigade badoise, général de Hochberg.
1er régiment d'infanterie, colonel v. Franken, 2 bataillons.
3e régiment d'infanterie, colonel Brückner, 2 bataillons.
Bataillon d'infanterie légère, lieutenant-colonel Peternell, 1 bataillon.
4 pièces d'artillerie à cheval, capitaine Fischer.
4 pièces d'artillerie à pied, — —
Brigade de Berg.
28e division, général Partouneaux (125e, 126e, Hollandais).
12e division, général Girard (Polonais, Saxons).
Division de cavalerie, général Fournier.
30e brigade, général Delaître.
Lanciers de Berg, 4 escadrons.
Chevau-légers hessois, 3 escadrons.
31e brigade, colonel badois v. Laroche.
Dragons saxons « Prince Jean », 4 escadrons.
Hussards badois (colonel v. Cancrin), 4 escadrons.

Digitized by Google

Le 2e régiment d'infanterie restait définitivement au 1er corps. Son 1er bataillon (major Weber), avec deux pièces de canon, avait été détaché au quartier impérial, sous les ordres du colonel v. Bœcklin ; le 2e bataillon (lieutenant-colonel v. Etzdorf) était passé de Dantzig à Pillau. Ce régiment dut prendre part à la poursuite de Bagration, au commencement de juillet, avec la division Morand, deux brigades de la division Bruyère et la division Saint-Germain. (Instructions au Maréchal Davoust, commandant le 1er corps de la Grande Armée à Ochmiana, envoyées de Wilna le 1er juillet 1812, à 2 heures du matin.) (1).

Les troupes badoises avaient pour la plupart fait déjà les campagnes de 1806-1807 et de 1809 et étaient animées du meilleur esprit.

Le rôle du 9e corps était de servir de réserve à la Grande Armée, et de soutien aux 2e et 6e corps. Il devait se porter de Tilsit, par Wilna et Minsk, sur Smolensk.

Après un cantonnement de 18 jours à Wilkischken sur la rive droite de la Memel, la division Daendels partit le 30 août, arriva le 3 septembre à Kowno, le 6 à Skogol, le 7 à Hof-Gibia et le 9 au camp de Wilna. C'est là que le général Fournier, commandant la division de cavalerie du 9e corps, donna l'ordre d'abattre tous les chevaux blessés de la cavalerie qui ne pourraient être rétablis dans quinze jours : les hussards badois firent passer vingt de leurs chevaux à l'artillerie, ce qui permit à vingt servants à cheval de se remonter et de descendre des caissons où le manque de chevaux les avait obligés de s'installer. Faute d'attelages, sept voitures d'artillerie badoise furent laissées à Wilna, que la 26e division quitta le 10 septembre, pour parvenir le 15 à Minsk (par Osmiana, Smorgony, Malodeczno et Lumezin).

Les « Souvenirs » du comte de Hochberg (2) relatent bien des épisodes inconnus de cette mémorable campagne : nous les suivrons donc d'assez près dans les pages suivantes de ce chapitre.

Une série de marches porte les Badois à Borizow le 18 sep-

(1) *Correspondance de Napoléon*, VIII, p. 165.

(2) *Denkwurdigkeiten des generals der Infanterie Markgrafen Wilhelm von Baden.* — Röder v. Diersburg. Karlsruhe, 1864.

Digitized by Google

tembre, après le passage de la Bérésina ; à Nacza, le 17 ; à Jablonka, le 20 ; à Toloczin, le 21 ; à Orsza, sur le Dniéper, le 23 ; la caisse de guerre de la brigade badoise y est volée pendant la nuit par les Juifs de la localité ; à Dubrowna, le 24 et le 25 ; à Liadi, le 26 ; une commission militaire mixte est nommée ce jour-là, dans la division, par ordre du maréchal Victor, pour assurer la répression, d'après le code militaire français, des excès commis par les troupes dans les pays occupés.

Enfin, le 28 septembre, la division Daendels atteint Smolensk, où le 9e corps doit attendre la Grande Armée. C'est le général Barbanègre qui commande dans cette ville : le futur défenseur d'Huningue devait un jour rendre son épée au général de Hochberg commandant les Badois au siège de cette place...

En entrant à Smolensk, un certain nombre de soldats badois s'écrièrent qu'ils reconnaissaient fort bien la ville..... ils avaient, en effet, avant le commencement de la campagne, vu jouer à Carlsruhe et à Mannheim une pièce de théâtre intitulée « La Prise de Smolensk », dont les décors étaient si fidèlement exécutés d'après nature, que le paysage ne leur semblait pas nouveau, au souvenir de ces représentations.

Le 10 octobre, arrive à Smolensk le 2e bataillon du 2e régiment badois, venant de Pillau ; ce bataillon a l'ordre de se réunir au 1er bataillon du même régiment, vers Moscou : mais le général de Hochberg, vu les circonstances, obtient de le garder avec lui. L'infanterie badoise du 9e corps compte donc maintenant 6 bataillons : 2 du 1er régiment, 1 du 2e, 2 du 3e et le bataillon léger.

Après l'évacuation de Polotzk par les 2e et 6e corps, le maréchal Victor envoie le 11 octobre la division Daendels à Babinowicki, pour couvrir la retraite du 2e corps : cette division y demeure jusqu'au 22, après avoir franchi le Dniéper à Dubrowna, arrive à Witepsk le 24, à Ostrowno le 28, et à Bézenkowicki le 29. Le bataillon léger badois, envoyé de ce point à Buterowa, où se trouvait la division Legrand du 2e corps, opéra la jonction des 2e et 9e corps dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

Premier combat de Czaznicki. — La division Daendels parvenue seule le 31 octobre au matin à Czaznicki, se porte aussitôt au secours du 2e corps engagé contre les Russes : la brigade badoise

Digitized by Google

vient à onze heures servir de soutien à la division Merle (composée de trois régiments suisses et du 1er régiment croate) : elle s'avance en colonne de bataillon, mais le feu de l'artillerie l'oblige bientôt à se déployer. La brigade de Berg est ensuite engagée aussi à côté des Badois sur l'Ulla, pendant que la compagnie de voltigeurs du 2e régiment badois tiraille avec l'ennemi ; le combat traîne ainsi sans décision jusqu'au soir. Les Badois ont vingt tués ou blessés ; ils avaient marché toute la nuit précédente et n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

Après la retraite qui suit ce combat, les 2e et 9e corps bivouaquent les 2 et 3 novembre à Senno. Le maréchal Victor, par suite de la blessure d'Oudinot, venait d'assumer la direction des 2e et 9e corps ; il les organisa de la manière suivante :

Aile droite (général Legrand) : divisions Legrand (2e corps) et Daendels (9e corps).

Centre (général Merle) : divisions Merle (2e corps) et Partouneaux (9e corps).

Aile gauche (général Girard) : divisions Maison (2e corps) et Girard (9e corps).

Cavalerie (général Doumerc) : division de cuirassiers, brigade de cavalerie légère du 2e corps, division Fournier (9e corps).

Les deux corps réunis se portent le 4 novembre à Torbinka et le 5 à Czéréia, où les hussards badois s'emparent de quelques cosaques, près du château de Krasnogura. C'est la division Legrand qui fait l'avant-garde de la petite armée française sur la route de Lucolm, avec le bataillon léger badois et les quatre pièces à cheval de Bade. Cette avant-garde, attaquée le 8 novembre par les Russes, est soutenue par la brigade de Berg.

La blessure du maréchal Oudinot lui permet bientôt de reprendre le commandement du 2e corps ; le 9e corps continue sa marche de flanc le long des avant-postes russes, après que les Badois ont quitté la division le 9 novembre à Stroczewicki. C'est maintenant la brigade de cavalerie du 9e corps (colonel v. Laroche, avec les hussards badois et les chevau-légers de Hesse), qui forme l'avant-garde du corps d'armée, dans la direction de Czaznicki ; arrivée à Truchanowicz, le 12 novembre, l'avant-garde charge et bouscule de la cavalerie et de l'artillerie ennemies ; mais les hus-

Digitized by Google

sards badois ont leur chef, le colonel v. Cancrin, tué dans cette affaire. Dans la nuit qui suit cet engagement, les Badois entretiennent de nombreux feux de bivouac, pour donner le change aux Russes ; puis ils rejoignent le corps d'armée à Mieleskowiczi, après une pénible marche de nuit.

Victor continue à se rapprocher de la route de Moscou par laquelle revient la Grande Armée. La division Partouneaux et les divisions de cavalerie ont un engagement le 13 au soir contre l'avant-garde de Witgenstein ; le 9e corps bivouaque ensuite à Zeulaski.

Deuxième combat de Czaznicki (14 novembre). — Le 9e corps attaque l'ennemi à Czaznicki : c'est la division Girard qui exécute le mouvement offensif, couverte sur la droite par la cavalerie. Le reste de l'infanterie marche dans la direction de Wotzenka, où la division Partouneaux prend position, sur le flanc gauche des Russes. La compagnie de voltigeurs du bataillon léger de Bade (capitaine Hecht) couvre le mouvement, secondée par une compagnie du 2e régiment badois. Le terrain est encore couvert des cadavres qui n'ont pu être enterrés après le combat du 31 octobre. Plusieurs d'entre eux portent l'uniforme badois. Les pertes de la journée pour la brigade de Bade sont de 18 tués et 46 blessés (dont 3 officiers).

L'attaque décisive qui devait avoir lieu le lendemain 15 novembre est décommandée ; des instructions de l'Empereur viennent en effet d'être apportées par le colonel Château, premier aide de camp du maréchal Victor ; le 9e corps, au lieu de combattre, bat en retraite pour rejoindre sans perte de temps la Grande Armée et va bivouaquer à Sobolie.

Il arrive le 16 à Pulski, sur la route de Senno ; le 17, à Ulianowicz ; le 20, à Czéréia ; c'est là que les six bataillons badois sont formés en deux régiments provisoires à trois bataillons, à cause du manque d'officiers supérieurs ; le général Linng commande le premier de ces régiments, et le colonel Brückner le second.

Le général Delaître commande l'arrière-garde du corps d'armée ; il a sous ses ordres deux régiments de cavalerie, quatre bataillons d'infanterie, dont le bataillon léger de Bade, et deux pièces d'artillerie à cheval. Les divisions Daendels et Girard avec

Digitized by Google

les deux autres régiments de cavalerie sont le 23 novembre à Dockmika, la division Partouneaux est à Batury ; une nuée de cosaques tombe ce jour-là sur le convoi ; pendant qu'ils pillent les voitures, le colonel v. Laroche fond sur eux avec un détachement de hussards de Bade : deux officiers et dix-huit cosaques sont faits prisonniers, et le colonel badois reçoit les félicitations du maréchal Victor.

Mais, pendant ce temps, Partouneaux se voyait enlever par l'ennemi un bataillon et deux pièces de canon, et l'arrière-garde du général Delaître perdait, près du château de Staroczycz, un poste isolé où un officier et vingt-quatre hommes du bataillon léger badois étaient pris par les Russes.

Combat de Batury (24 novembre). — Le comte de Hochberg a été chargé, avec deux bataillons, de former le soutien de l'arrière-garde du général Delaître, dans le cas où ce dernier serait attaqué après le départ du corps d'armée. Le général badois demeure donc près de Batury ; l'arrière-garde arrive bientôt et s'établit à 700 ou 800 pas derrière le village, pendant que l'ennemi, qui la suit de très près, entre dans le village même et y amène de l'artillerie. Pour permettre aux bataillons du général Delaître de se rassembler et de se former, Hochberg déploie en tirailleurs un bataillon du 1er régiment badois ; le 2e bataillon servant de réserve est massé à la gauche de sa ligne ; vu l'imminence d'un combat il prend sur lui de conserver les autres bataillons de Bade et demande même au maréchal le renfort de deux bataillons de Berg.

Le général Fournier passait non loin de là ; après avoir réuni ses quatre régiments : « Ce n'est pas une affaire de cavalerie, dit-il au comte de Hochberg ; je vous laisse donc le commandement ! » Et il s'éloigne avec sa division. Le terrain, il est vrai, était peu favorable à la cavalerie, mais il aurait pu laisser au moins une partie de ses escadrons à proximité des troupes qui allaient combattre (1).

Les deux seules pièces d'artillerie française sont bientôt démontées par les douze pièces mises en batterie par les Russes ; ceux-ci prononcent une attaque sur notre aile droite dans la

(1) *Denkwurdigkeiten*, p. 58.

Digitized by Google

direction de notre ligne de retraite. Hochberg envoie aussitôt un bataillon occuper un défilé par lequel la retraite était obligatoire, pendant que le 3e régiment contient l'ennemi aussi longtemps qu'il est possible ; les troupes passent le défilé sous cette protection ; un bataillon du 1er régiment y arrivant au pas de course, le général de Hochberg commande : « Pas ordinaire ! » Ce bataillon reprend le pas ordinaire et continue sa retraite dans le meilleur ordre.

Les Russes ne nous inquiétèrent pas longtemps et les Badois rejoignirent leur division ; les pertes s'élevaient à 25 morts et 63 blessés (dont 3 officiers) ; le capitaine v. Imhof, du 1er régiment, fut tué, et enterré le soir à Beszaury au milieu du bivouac de son régiment.

Pour ne pas être attaqué de nouveau, le maréchal Victor rompit dans la nuit à deux heures du matin. La brigade de Bade fit l'avant-garde ; l'ancienne arrière-garde fut dissoute et remplacée dans ce service par la division Partouneaux. Le 9e corps bivouaqua à deux heures de l'après-midi sur la grande route près de Losznitza.

C'est là qu'on vit arriver les débris de la Grande Armée. « A ce moment passait l'armée polonaise. Je fis arrêter ma brigade, — dit le général de Hochberg, — pour pouvoir observer mieux le plus inouï des spectacles. D'abord une vingtaine d'aigles, portées par des sous-officiers, puis plusieurs généraux, les uns à cheval, les autres à pied... quelques-uns avaient des manteaux de femme, en soie, brodés de zibeline... derrière eux marchaient environ 500 hommes en armes, tout ce qui subsistait d'un corps d'armée qui était entré sur le territoire ennemi avec 30 à 40.000 combattants. Le soleil brillait d'un vif éclat, et éclairait de ses rayons cette scène incroyable... (1). »

Le dernier ordre écrit parvenu aux Badois pendant cette campagne est le suivant :

« Losznitza, 25 novembre 1812.

« Demain on se portera à Borisow, où selon toute vraisemblance S. M. l'Empereur passera la revue du corps d'armée. —

(1) *Denkwurdigkeiten*, p. 59.

Digitized by Google

Messieurs les généraux prendront de suite toutes les dispositions pour que les bataillons se présentent dans le plus grand état de propreté et de la plus belle manière (1). »

En conséquence, on prépara une situation destinée à l'Empereur; la brigade de Bade, au 25 novembre, comptait encore 2.240 hommes présents sous les armes; dans les circonstances présentes c'était un chiffre très respectable; l'artillerie de Berg, par exemple, avait presque entièrement fondu pendant la campagne et ne pouvait plus mettre que deux pièces en ligne, tandis que l'artillerie badoise, composée de vieux soldats, avait beaucoup mieux résisté et possédait encore tous ses canons.

Le 26 novembre, le 9e corps se mit en marche pour Borizow à trois heures du matin. Arrivés à Niémanitza, les Badois trouvent un convoi de 41 voitures, parti de Carlsruhe au mois de juillet, sous la direction du lieutenant Hammes! Il contenait des biscuits, des souliers !... C'était un vrai trésor, à ce moment où chacun manquait de tout. La brigade fit halte sur la route et la distribution eut lieu aussitôt. Les troupes de Berg bénéficièrent du surplus, car les voitures furent brûlées sur place et les chevaux donnés à l'artillerie. Un incident comique provoqua la gaîté du 2e régiment dont le chef, le brave Brückner, reçut, précieusement emballée, une superbe perruque neuve!...

Victor plaça son corps d'armée en réserve derrière la forêt de Vieux-Borisow, pour soutenir le 2e corps qui, réduit à 7.000 hommes, se trouvait sur la rive droite de la Bérésina depuis une heure de l'après-midi.

Le lendemain 27 novembre, le 9e corps (sauf la division Partouneaux et la brigade de cavalerie Delaître, laissées en arrière-garde à Borizow) est porté à Studianka, où l'Empereur lui envoie l'ordre de pousser sur la rive droite pour rejoindre le 2e corps. Le capitaine v. Kalenberg, chargé de reconnaître le pont et de s'assurer qu'il est bien libre pour le passage de la brigade badoise, rencontre le maréchal Berthier; ce dernier lui demande ce qu'il veut et ce qu'il cherche : Kalenberg, qui ne connaît pas le major-

(1) *Denkwurdigkeiten*, p. 60.

Digitized by Google

général, répond qu'il n'a pas de compte à lui rendre et qu'il est là pour le service... Fureur de Berthier qui se fait reconnaître et confusion du pauvre capitaine badois...

La brigade badoise traversa donc le pont et prit position tout près de là. C'est à ce moment que furent retrouvés plusieurs officiers du 1er bataillon du 1er régiment badois, revenant de Moscou ; ils annoncèrent que les deux pièces de canon affectées à ce bataillon étaient perdues depuis Smolensk et que le bataillon lui-même se trouvait presque entièrement détruit.

Combat de la Bérésina (28 novembre). — Oudinot et Ney luttent victorieusement sur la rive droite, avec 9 à 10.000 hommes contre les 30.000 Russes de Tchitchagoff : la route de Zembin est donc libre pour la retraite de l'armée. Sur la rive gauche, Victor, avec la division Girard, la brigade de Berg et la brigade de cavalerie du colonel v. Laroche (hussards badois et chevau-légers de Hesse), en tout 5.000 hommes, est aux prises avec Witgenstein. Il envoie à la brigade badoise, qui a franchi la Bérésina, l'ordre de revenir au plus vite sur la rive gauche ; le général de Hochberg repasse donc la Bérésina avec son infanterie, mais renonce, à cause de l'encombrement des ponts, à se faire suivre par son artillerie ; celle-ci demeure sur la rive droite. On apprend à ce moment que la division Partouneaux a été faite prisonnière, à l'exception d'un seul bataillon, le 4e du 55e régiment qui formait l'extrême arrière-garde, et qui vient renforcer les Badois : il est à 220 hommes et amène avec lui quatre pièces de canon. La brigade Delaître est tombée aussi entre les mains de l'ennemi...

Les souffrances des soldats sont affreuses, une tourmente terrible de neige souffle ce jour-là et les chevaux en ont sur le dos une épaisseur d'un demi-pied...

« Le centre de la position était Studianka. A droite du village, une petite plaine découverte, qui s'étend jusqu'aux rives de la Bérésina, limitée en avant par les hauteurs boisées du Vieux-Borisow. Aucun obstacle de terrain ne pouvait empêcher la marche de l'ennemi sur cette portion du champ de bataille, d'où les ponts étaient en vue et dans le champ d'action de son artillerie. A gauche de Studianka, un plateau qui portait les dernières maisons du village : c'était une bonne position, mais le manque de

Digitized by Google

troupes ne permettait pas de l'occuper entièrement. Entre ce plateau et les hauteurs occupées par l'ennemi, éloignées de 8 à 900 pas, une vallée très praticable se terminait près du village par la plaine citée plus haut.

« La brigade badoise avec le 4e bataillon du 55e commandé par le chef de bataillon Joyeux et les quatre pièces de 12 françaises, forma la droite de la ligne, depuis le bord de la Bérésina jusqu'aux maisons du village de Studianka. La brigade de Berg, sur le plateau, et la division Girard à la gauche, cette dernière, sans point d'appui ; aussi la cavalerie fut-elle placée derrière elle (hussards badois et chevau-légers hessois). L'artillerie, quatorze pièces en tout, fut répartie sur la hauteur, dont une ligne de tirailleurs occupait la base.

« Après avoir mis en batterie une nombreuse artillerie, les Russes attaquent notre gauche ; ils refoulent d'abord le bataillon léger badois et le bataillon du 55e commandés par le général Linng, qui manque de cartouches. Le 2e bataillon du 3e régiment badois, major Cornély, s'avance alors et sans tirer un coup de fusil repousse les Russes à la baïonnette jusqu'au delà d'un taillis, où ce bataillon s'établit. Dans cet engagement le lieutenant Strauss, officier d'ordonnance du général de Hochberg, a un cheval tué sous lui, et Stier, le hussard d'ordonnance du général, a la tête emportée par un boulet : son cheval sert à ramener en arrière le tambour-maître du bataillon léger qui a reçu un coup de feu... Le 2e bataillon du 3e régiment relève alors le bataillon léger.

« Une attaque de la brigade de Berg, soutenue par les hussards badois, échoue sur le centre de la ligne ennemie.

« Les Russes font une nouvelle attaque sur notre droite : le maréchal Victor fait charger la cavalerie ; le général Fournier étant blessé, c'est le colonel v. Laroche qui a le commandement : les deux régiments présentent ensemble 350 chevaux ; ils se précipitent sur un carré qu'ils rompent en faisant 500 prisonniers au 34e régiment de chasseurs russes.... deux escadrons de cuirassiers ennemis veulent protéger la retraite de l'infanterie : ils sont aussitôt abordés par les hussards. Le colonel v. Laroche reçoit un coup de baïonnette, un coup de sabre à la joue gauche et un coup

Digitized by Google

de feu qui traverse son shako : grièvement blessé il est fait prisonnier, mais délivré bientôt par le maréchal des logis chef Springer, des hussards. Le régiment de hussards fut abîmé dans ce combat, 50 hommes à peine repassèrent le lendemain la Bérésina sous les ordres du lieutenant v. Preen. Le régiment avait laissé sur le champ de bataille de la Bérésina plus de 150 hommes, tués, blessés ou disparus.

« L'artillerie badoise, demeurée sur la rive droite, met en batterie sur les bords mêmes de la rivière et protège ainsi notre aile droite, où le 2e bataillon du 2e régiment, puis le 1er bataillon du 1er régiment ont successivement relevé les bataillons de première ligne. La nuit met fin au combat. L'infanterie badoise avait 28 officiers tués ou blessés, et plus de 1.100 hommes hors de combat. Il restait sous les armes environ 900 hommes.

« Le maréchal Victor repasse les ponts pendant la nuit. La compagnie de grenadiers du 1er régiment va occuper le grand pont pour assurer le passage du corps d'armée. L'encombrement était tel qu'on faillit abandonner l'artillerie pour faire traverser l'infanterie. Le 1er bataillon du 1er régiment est resté sur la rive gauche dans le taillis enlevé aux Russes : plusieurs estafettes envoyées pour le ramener rendent compte que ce bataillon est coupé. Le général de Hochberg ne voulant pas l'abandonner promet la médaille à un sous-officier, s'il ramène le bataillon. Enfin ce dernier bataillon rejoint, et à une heure du matin les Badois passent le pont (1). »

Le 29 novembre, le 9e corps va à Zembin, précédant les 2e, 3e et 5e corps ; il prend le 2 décembre le service de l'arrière-garde avec les restes du 2e corps, sous les ordres du général Maison. Ce dernier s'établit vers midi près du village de Chotawiczi, pour permettre à l'artillerie de traverser une forêt. Doumerc forme l'extrême arrière-garde avec la cavalerie du 9e corps, celle du 2e n'existant plus. L'artillerie badoise, dans le long défilé de la forêt, met ses servants encore montés en tête de sa colonne, et parvient à balayer ainsi tout ce qui l'empêchait d'avancer, renversant hors de la route les voitures qui obstruaient le passage : la batterie est

(1) *Denkwurdigkeiten*, pp. 65, 66, 68 et 71.

Digitized by Google

sauvée, mais le parc de réserve, demeuré hors du défilé, tombe aux mains des Russes.

Ce mauvais pas franchi, la retraite s'effectue en ordre, couverte par quelques compagnies de voltigeurs badois et polonais. Au delà de la forêt, le maréchal Victor fait face à l'ennemi ; il place la brigade de Bade à droite de la route, derrière une légère hauteur, et la division Girard sur la direction même de la ligne de retraite : deux batteries renforçaient la position. Quand les Russes se présentèrent, ils furent reçus par un feu qui les arrêta ; à dix heures du soir, Victor reprit sa marche en arrière, dans la direction d'Ilia.

Combat d'Ilia (3 décembre). — A la hauteur de ce village, le général de Hochberg reste avec la brigade badoise en soutien des sapeurs français chargés de détruire une série de ponts après le passage des colonnes ; l'artillerie de Bade, gardée aussi en arrière, répond avantageusement aux Russes, et à neuf heures du soir les Badois rejoignent le corps d'armée.

Le lendemain 4 décembre, le froid devient intense ; quinze hommes du 1er régiment, commandés de piquet pour la nuit, sont trouvés gelés le matin...

Combat de Malodeczno. — Le général Daendels a quitté son commandement à la Bérésina ; son successeur, le général d'Hervilliers, ayant été blessé, c'est le général de Hochberg qui le remplace à la tête de la division : le 9e corps, à ce moment, n'a pas en tout l'effectif d'un régiment. La brigade de Bade a été tellement éprouvée par les derniers combats et par le froid, qu'elle doit subir une nouvelle organisation : les deux régiments provisoires précédemment formés sont réduits à quatre bataillons de 120 à 200 hommes chacun.

Les Russes ayant fait mine de prononcer une attaque sérieuse près de Malodeczno, les Badois les arrêtent par une charge à la baïonnette.

Le 6 décembre, le froid atteint 20 degrés. On a dû abandonner la veille la batterie française de 12 ; la batterie badoise ne suit plus qu'avec une extrême difficulté. Le jour suivant, le dernier tambour de Bade meurt gelé... Il ne reste plus que 50 Badois sous les armes, en arrivant à Osmiana. Sur les 8 pièces d'artillerie

Digitized by Google

badoise, sept sont abandonnées et la huitième demeure sur la route, le lendemain, devant Wilna.

La compagnie de grenadiers du 1er régiment, de garde auprès du maréchal Victor dans la nuit pendant laquelle l'incendie dévora la maison où il logeait, ne dut qu'à la chaleur des flammes d'échapper à la mort.

Les débris du 9e corps parviennent à Wilna le 8 décembre; la veille, les drapeaux badois avaient été décloués, les hampes brisées et l'étoffe roulée autour du corps de trois sous-officiers. Une église est donnée à chaque corps comme lieu de rassemblement et les survivants de la brigade de Bade reçoivent des biscuits et des chaussures, qui composaient le chargement d'un convoi expédié pour eux de Carlsruhe.

Les Badois arrivent le 12 décembre à Kowno (où, chose qui ne s'était vue depuis bien longtemps, chaque homme toucha une ration de rhum); et le 18 à Kœnigsberg. Le général de Hochberg y trouva:

Le dépôt de sa brigade, commandé par le lieutenant-colonel de Saint-Julien;

90 hommes de renfort pour le régiment des hussards;

108 convalescents;

un armement neuf pour un régiment d'infanterie;

des uniformes neufs pour les troupes.

Tout ce qui put être chargé sur des voitures attelées avec les chevaux des hussards fut envoyé à Dantzig, le reste fut vendu sur place; les hussards reprirent leurs chevaux à Dantzig; les Badois y reçurent l'ordre de se rendre à Marienwerder, point désigné pour le rassemblement des débris du 9e corps.

Au 30 décembre, une situation d'effectif donne les chiffres suivants pour le contingent de Bade:

Officiers: 42, dont 18 malades ou blessés.

Sous-officiers: 111, dont 21 malades ou blessés.

Musiciens: 15, dont 4 malades ou blessés.

Soldats: 369, dont 69 malades ou blessés.

Chevaux: 71, dont 14 malades ou blessés.

Soit un total de 537 hommes, dont 425 seulement en état de porter les armes, en comprenant les hommes des dépôts et les

Digitized by Google

hussards de renfort. Les Badois qui avaient pris part à la campagne et fait la retraite ne comptaient dans ce chiffre que pour 145 ; c'est tout ce qui restait de la belle brigade de Bade !...

Un dernier malheur devait encore frapper le contingent : le détachement des hussards fut surpris le 13 janvier 1813, près de Marienwerder, par un fort parti de cosaques, et après un combat honorable, mais malheureux, presque tous les cavaliers qui le composaient furent tués ou faits prisonniers.

Le 15 janvier, le 9e corps était dissous; les généraux, les officiers isolés et le petit détachement badois de 42 hommes armés du capitaine Pnor furent versés au 4e corps sous les ordres du prince Eugène.

Le maréchal Victor, nommé au commandement du 2e corps, ne se sépara pas du général de Hochberg sans lui adresser la lettre suivante (1) :

« *Le maréchal Victor au lieutenant-général comte W. de Hochberg.*

« Nackel, 15 janvier 1813.

« L'Empereur m'appelle au commandement du 2e corps de la Grande Armée; je quitte avec regret celui du 9e. En m'éloignant de vous, monsieur le général, j'emporte avec satisfaction le souvenir de l'attachement que vous m'avez marqué. Je le conserverai toujours, ainsi que la volonté de vous témoigner combien j'y suis sensible.

« Je vous prie de faire connaître aux troupes sous vos ordres que j'ai été, dans toutes les circonstances, content de la manière dont elles ont servi. Elles ont acquis des droits à la bienveillance et aux récompenses de l'Empereur. Je m'empresserai de les solliciter. Veuillez m'adresser le plus tôt possible le travail que vous avez dû faire à ce sujet. J'ai l'honneur de vous renouveler, monsieur le général, l'assurance de ma considération très distinguée.

« LE MARÉCHAL, DUC DE BELLUNE. »

(1) *Denkwurdigkeiten*, p. 218.

Digitized by Google

Le 18 janvier, le général de Hochberg arrivait à Posen, où il reçut l'ordre de renvoyer dans le Grand-Duché les cadres de toute la brigade de Bade, pour servir à de nouvelles formations.

« *Le général de division Daendels au lieutenant-général de Hochberg.*

« Posen, 21 janvier 1813.

« L'ordre de marche que j'ai l'honneur de vous transmettre pour la troupe de Bade qui se trouve ici ne pourra servir pour les officiers, sous-officiers et soldats malades qui se trouvent à Küstrin.

« Je vous invite donc, monsieur le général, de les faire partir par la route la plus directe, par l'intervention de M. le général gouverneur de cette forteresse.

« Permettez, général, que je me recommande à votre souvenir, espérant que vous reviendrez au printemps reprendre le commandement d'une nouvelle colonne badoise, qui se conduira toujours sous vos ordres comme celle avec laquelle vous allez rentrer dans votre patrie.

« Agréez, mon cher comte, les assurances de mon amitié et de ma considération la plus distinguée.

« Le général de division Daendels » (1).

L'Empereur donnait la décoration à dix-sept officiers ou sous-officiers badois, et le général de Hochberg recevait lui-même la croix d'officier de la Légion d'honneur qu'il avait noblement gagnée dans cette terrible campagne.

Le général Linng ramena dans leur pays les survivants de la brigade de Bade; ces glorieux débris rentrèrent à Carlsruhe le 18 février 1813, rapportant tous leurs drapeaux qu'ils avaient réussi à sauver dans l'héroïque et désastreuse retraite.

(1) *Denkwurdigkeiten*, p. 218.

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

25 octobre.

On parle toujours de notre prochaine rentrée en France, notre fanatique de chef de bataillon veut permuter pour ne pas quitter la Crimée... En ce moment, il est fort malade et j'ai repris le commandement du bataillon. Sa blessure ne marche pas et n'a jamais bien marché et un érysipèle est venu empirer la chose. Ce n'est cependant qu'une blessure d'arme blanche et pas un coup de feu, mais chez tous ces malheureux qui ont passé l'hiver ici, il semble que le sang est tellement appauvri, qu'il n'y a plus chez eux de réaction vitale assez forte pour combattre les hémorragies. Quand le commandant est rentré au camp après sa blessure et que j'ai aidé à lui tirer sa botte gauche, le sang en coulait comme d'une cruche; cette hémorragie a dû considérablement l'affaiblir. La fièvre s'est déclarée hier et le Dr Lambert, qui a voulu une consultation, craignait une résorption purulente; M. Clinchant n'a que trente-cinq ans; il pourra encore, je l'espère, surmonter cette crise qui l'affaiblit.

Malgré l'espoir que l'on nous donne de rentrer en France, nous n'arrêtons pas pour cela nos travaux d'hivernage, pas du tout; nous nous installons et parfaitement pour passer notre hiver le moins froidement possible; nous avons déjà des nuits d'une fraîcheur excessive. Cet imbécile de *Gringalet* qui a le toupet d'envoyer des boulets dans le camp du 49e qui est à côté du nôtre!

Digitized by Google

Au camp d'Inkermann, 3 novembre.

Chère maman,

Je suis désolé de ne pouvoir vous écrire aussi longuement que d'habitude, mais la chose m'est réellement impossible. Le commandant étant entré à l'ambulance, c'est moi qui commande le bataillon; mais, cette fois, tout à fait, c'est-à-dire que c'est à moi qu'on envoie les lettres officielles, moi qui y réponds et qui en ai toute la responsabilité. Je ne me serais jamais douté de l'incroyable quantité de choses qu'il y a à faire quand on est chef de corps. Je veux tout voir par moi-même et répondre non par des secrétaires, mais moi-même. J'ai en outre à fourrer le nez dans une comptabilité qui est dans un désordre horrible, cela se conçoit; enfin je n'ai littéralement pas une minute à moi par jour, sauf mes heures de repas. Cependant je prends parfois une heure ou deux de promenade à cheval.

Hier, je suis resté à cheval de neuf heures du matin à quatre heures du soir pour la promenade militaire! absolument comme en France. Enfin ce qui me prend le plus de temps, ce sont les réponses à faire aux lettres que je reçois des parents qui me demandent des nouvelles de leurs enfants. Presque toujours, il faut répondre : mort.

La Garde part demain ou après-demain, tout entière et en bloc, pour entrer triomphalement à Paris, la ligne complète les vides énormes faits dans ses rangs; les vêtements sont arrivés de Paris et la Garde rentrera au grand complet, recevant les bouquets, les ovations, les bravos des femmes aux fenêtres pour la voir passer. Ce seront les vainqueurs de Sébastopol... La ligne restera l'hiver sous de vieilles tentes ou dans des terriers couverts de neige; à la Garde, la joie et les triomphales réceptions; à la ligne, le froid, la boue, la neige, le scorbut, le typhus, etc., etc. Pauvre ligne!!!

★ ★

Au camp d'Inkermann, 9 novembre.

Grande nouvelle officielle.

Le général Pélissier quitte l'armée et rentre en France pour prendre le commandement de l'armée du Rhin, car il paraît qu'il

Digitized by Google

y a une armée du Rhin. Le général Mac Mahon prend le commandement en chef. La majorité des corps de Crimée rentrent en France, ils sont remplacés par des corps venant de l'armée du Nord.

En allant à l'armée du Rhin, nous verrons de quel bois se chauffe le roi de Prusse, si ses troupes mettaient autant d'hésitation à nous aborder qu'il en met à signer les protocoles, les vieux de Sébastopol auraient lestement nettoyé cela. En passant par Metz, je vais faire main basse sur votre provision de chemises et de chaussettes, chère maman, ainsi tenez-vous prête. Sous le rapport de la lingerie, je commence à tomber dans la mendicité. Ça va encore un peu; mais, dans trois mois, ça n'ira plus du tout.

Nous sommes livrés aux puces d'une manière dont aucun homme ne peut se faire l'idée, c'est un martyre, officiers et soldats ne peuvent fermer l'œil de la nuit.

* *

Camp d'Inkermann, 15 novembre, 10 heures du soir.

Le 14 novembre comptait déjà parmi les jours néfastes de l'armée d'Orient, le 15 novembre, jour de malheur, ne le cède en rien à son aîné de 1854. Une effroyable catastrophe vient de nous faire perdre un grand nombre de braves gens qui avaient été assez heureux pour échapper jusqu'alors aux dangers du siège. Pour citer tout de suite une des victimes de cet affreux accident, disons que le pauvre lieutenant Remy a eu la jambe emportée; il doit être amputé à l'heure qu'il est. Le parc d'artillerie tout entier du 2e corps et une partie de celui des Anglais (parc de siège pour tous les deux, ils se touchaient) viennent de sauter aujourd'hui à quatre heures du soir, faisant pleuvoir sur nous une nuée de projectiles comme nous n'en vîmes pas dans les plus grosses affaires du siège.

Maudite soit cette arme savante de l'artillerie, qui n'a rien su faire de bon depuis le commencement du siège, et qui poussait l'imprévoyance jusqu'à charger ses bombes la pipe à la bouche, ce qui nous fit sauter dans la tranchée la belle batterie n° 36 avec vingt-cinq hommes; maudits soient les chefs qui, en lanternant

Digitized by Google

toujours, n'obéirent pas aux ordres du maréchal prescrivant de transporter ce parc à la redoute Victoria. Les malheureux, du reste, ont largement payé aujourd'hui leur part de victimes. Passons aux détails. Je venais de terminer une lettre de trois pages et je regardais avec la jubilation du propriétaire la nouvelle cheminée fonctionnant dans ma tente sans me donner trop de fumée, le maçon y mettait la dernière main et mon sapeur regardait en riant l'ouvrage de son camarade quand, tout à coup, nous nous voyons soulevés de terre! Nous bondissons tous les trois, et la secousse se trouve suivie d'une épouvantable détonation, avec accompagnement d'une canonnade comme nous n'en avons pas même entendu le 8 septembre. L'effroi empêche de raisonner; ma première pensée, pensée stupide, il est vrai, fut que les caissons des batteries de campagne qui sont rangés derrière nous, avaient pris feu et que les canons qui sont devant, la gueule tournée vers nous, lâchaient leur bordée par suite de l'explosion, comme si des canons pouvaient partir sans étoupilles, à moins d'être très fortement chauffés. Enfin, que voulez-vous, jamais de ma vie je n'ai entendu quelque chose de pareil, et j'ai cependant entendu bien du bruit.

Ma tente est creusée de plus d'un mètre, c'est-à-dire qu'elle est piquée en terre comme toutes les autres; mais, pour l'hiver, nous l'avons creusée de telle sorte qu'étant dedans, le niveau du sol me vient à la hauteur du menton. Mon premier mouvement fut de me baisser et de crier à mes hommes : « Couchez-vous, laissez passer les boulets ! » Autre stupidité, les boulets n'attendent pas qu'on se baisse; mais tout cela et ce qui suit s'est fait beaucoup plus vite que je ne puis le raconter. Mon maçon sort aussitôt de ma tente, jette un cri et se sauve à toutes jambes; mon sapeur sort et se sauve; je sors aussi et je vois alors un effroyable spectacle : une immense gerbe de terre, de fumée et de feu s'élevant à deux ou trois cents pieds; au milieu et tout en haut du panache que cela formait, des bombes et des obus éclataient; une grêle intense de pierres et d'éclats de projectiles criblait le camp. Si j'avais raisonné, je serais resté dans ma tente et me serais couché sous ma table, pour laisser tomber tout cela; mais, quand on a peur, et, ma foi, j'avais peur, on ne raisonne pas. Je ne savais pas

Digitized by Google

jusqu'où cet incendie gagnerait, je savais des caissons tout près de nous; un obus tombant dans mon trou m'aurait tué, j'eus le sentiment de la bête, qui est de s'éloigner le plus possible du danger; et, sans calculer que je courais tout autant de risques à m'en aller qu'à rester, je me sauvai à toutes jambes jusqu'aux cuisines qui sont sur le front de bandière. Là, je m'arrêtai: la frayeur était passée, je pouvais me défiler derrière le mur si les éclats arrivaient; je repris mon sang-froid ou à peu près, je regardai tout autour de moi, je ne vis que des gens qui se sauvaient; beaucoup s'arrêtaient aux cuisines, d'autres couraient plus loin, tout le monde était pâle comme un linge. Le frère de ce pauvre Remy, qui était venu voir celui de mon bataillon et qui, par un hasard providentiel, n'était pas avec lui, m'aborde et me prend la main en disant : « Eh! bien, monsieur Mennessier, comment trouvez-vous cela? — Pas mal, monsieur Remy; heureusement le plus gros est passé, ça va diminuer, je vous parie que ce sont les Anglais qui viennent de laisser sauter le moulin d'Inkermann où ils ont leur magasin de poudre, et vous verrez que notre parc va sauter. » (C'était justement le contraire, mais il y avait tant de fumée qu'on ne voyait pas.) Un planton arrive tout essoufflé me dire de la part du général de rassembler mon bataillon sur le champ; au moment où mon clairon de garde sonnait la marche des chasseurs, le clairon de la division sonnait la marche de la division. Mes hommes croient que c'est pour aller au feu et accourent en veste; mais je réfléchis que notre général ne serait pas assez fou pour envoyer sa division dans une fournaise d'où partaient incessamment des bombes; il était évident qu'on craignait que les Russes ne profitassent de notre désordre pour nous attaquer. « En armes, leur criai-je, leste à vos carabines. » Il faut dans tout cela faire un peu la part de l'émotion générale, on avait l'esprit fortement surexcité; ce mot de *leste à vos carabines*, leur fit croire à une attaque des Russes. Ils se ruèrent dans leurs tentes (les chasseurs n'ont pas leurs carabines en faisceaux comme la ligne); ils se précipitent tous en criant : « Aux Russes, aux Russes! » En trois minutes, montre en main, le bataillon était en bataille et armé, les clairons sonnaient à pleins poumons pour rappeler les hommes qui pouvaient être un peu loin. « Mais, me

Digitized by Google

dit-on, le moulin n'a pas sauté, voyez-le, le voilà debout dans la fumée, c'est notre parc qui a sauté. » Déjà des hommes disaient : « Le moulin va sauter. » Des compagnies tout entières s'avançaient vers le bord des hauteurs croyant arrêter les Russes.

« Messieurs, criai-je aux officiers, amenez vos compagnies à cent pas du front de bandière, en arrière du parc aux bœufs. Et vous, dis-je aux soldats, ne croyez pas aux Russes, est-ce que vos avant-postes les laisseraient passer ? » J'étais parfaitement tranquille au sujet des Russes, ces gens-là mettent trop de temps à se mettre en mouvement pour profiter d'une panique chez nous ; mais je craignais que le moulin ne sautât, parce qu'alors nous nous serions trouvés sous une pluie de pierres. En me mettant en arrière du parc aux bœufs, j'avais mon idée. Comme nous étions à huit ou neuf cents mètres du moulin, les pierres et les bombes lancées dans les gerbes ne pouvaient pas nous arriver perpendiculairement, elles ne pouvaient venir qu'en suivant une oblique ; le parc aux bœufs est fait en carré ; il a un mur de trois pieds de hauteur, surmonté d'une couronne de gabions remplis de terre ; comme mon bataillon est tout petit (on sait pourquoi), je pouvais, au cas où j'aurais vu sauter le moulin, le ranger à genoux derrière le mur surmonté de gabions et les hommes n'auraient rien eu à craindre.

« Monsieur, me dit le général La Motterouge auquel je demandais ce que je devais faire, faites couronner les hauteurs, masquez-vous et soyez parés à tout. » Le premier et le troisième point étaient faciles à exécuter, mais allez donc vous masquer sur un terrain uni comme un gant, et sur le versant de la pente regardant les Russes. Heureusement que je trouvai deux espèces d'anciens épaulements derrière lesquels j'installai mes hommes, cinq compagnies à gauche, trois un peu plus à droite, les hommes assis le dos tourné à l'épaulement, la carabine entre les jambes et parfaitement masqués. Une fois là, nous étions presque à l'abri, car nous étions assez loin du moulin pour qu'il ne tombât pas grand chose sur nous.

Alors nous nous retournâmes et nous nous mîmes à regarder le spectacle : le feu avait pris aux caissons d'infanterie, et les

Digitized by Google

cartouches en partant faisaient l'effet du feu de deux rangs d'un bataillon d'infanterie. Les artilleurs, qui se croient infaillibles, vous diront que ce n'est pas vrai, qu'un caisson d'artillerie éclate ou fuse ; eh ! bien, moi je dis que ceux-là faisaient l'effet d'un feu de mousqueterie ; après tout, c'était peut-être autre chose, mais tout le monde a dit que c'était cela. Le parc aux gabions du génie brûlait, les baraques de l'artillerie de siège brûlaient, tous les chevaux dont on avait coupé les longes ou qui les avaient cassées, couraient dans les camps. Le village en planche des malheureux marchands qui étaient venus s'établir là, était abattu ; pas une maison debout ; l'ambulance de notre division était détruite. En bas, du feu ; en haut, de la fumée ; au milieu, des bombes et des obus éclatant à tout instant ; et, à 1.000 mètres en avant de ce chaos embrasé, une division tout entière l'arme aux pied, les fusils chargés et semblant provoquer les Russes et leur dire : Venez profiter de notre malheur.

Nos camarades de la Tchernaïa prirent tous les armes et se rangèrent en bataille.

Mais les Russes non seulement ne vinrent pas, mais ils ne nous envoyaient même pas un obus ; peut-être trouvèrent-ils que nous en avions assez comme cela, Cinq officiers du bataillon étaient allés se promener au petit Kamiesch, et ils étaient à 500 mètres au plus du parc quand il sauta. Ils eurent le bonheur providentiel de ne rien attraper. Le pauvre lieutenant Remy, qui était resté un peu plus tard au camp, les crut au petit Voronzoff, et allait pour les y chercher, il se trouvait à 200 mètres au plus du parc, quand il sauta ; il attrapa une éclaboussure qui lui coupa net la jambe au jarret, un peu au-dessous du genou. Comme il y a très peu d'amputations qui réussissent, je le crois perdu. Ça valait bien la peine d'échapper à tout pour se faire couper la jambe en allant prendre au café un verre d'absinthe. Son frère, en entendant sonner les marches de toutes les divisions, se sauva à la sienne, sans savoir ce qu'avait son frère, mais cependant un peu inquiet de pas le voir dans les rangs du bataillon. Il saura demain son malheur.

M. Baudens, inspecteur général de médecine, avait réuni tous les officiers de santé au grand quartier général pour leur

Digitized by Google

faire passer un interrogatoire ; ce qui fait qu'il n'y avait pas un seul médecin dans les régiments ; l'ambulance était détruite et les blessés arrivaient comme un jour de bataille.

Ces deux batteries russes que le 2e corps avait conquises à Malakoff, les voilà brûlées ; nous ne pourrons pas les amener de Marseille à Paris, couvertes de fleurs et de couronnes. Décidément, le bon Dieu n'est pas pour nous ; il nous a laissés prendre Malakoff et Sébastopol, parce que, comme il est juste, il a trouvé que nous l'avions bien gagné ; tout ce qui arrive est frappé au coin de la fatalité.

De toutes les victimes de ce triste événement, Remy est le seul auquel je m'intéresse, parce que nous le connaissions et l'aimions tous. Nous avons vu tant et tant de morts depuis dix mois, qu'on devient trop souvent, sinon égoïste ou indifférent, au moins d'une insouciance qui touche à la sauvagerie de la brute.

J'ai fait mon appel ce soir, il me manquait huit hommes : un caporal de garde au parc d'artillerie, amputé de la cuisse ; un chasseur, mort aux ambulances anglaises ; un chasseur, brûlé ; et cinq qui ont disparu ; comme sur ces cinq il y en a quatre qui étaient de garde à ce fatal poste, j'augure mal de leur sort. Je ne compte pas mes blessés, j'en ai au moins six ; et, de plus, comme l'appel s'est fait quand il faisait nuit, j'ai bien peur d'en connaître encore d'autres demain. Il me semble qu'il serait bientôt temps de me reposer ; mais, comme nous avons l'ordre de rester habillés et que la diane doit être battue demain dès quatre heures, je tiens assez peu à me coucher, je vais donc continuer à vous écrire. On dit qu'il y a un lieutenant-colonel et un chef de bataillon du génie qui sont tués, un chef d'escadron d'artillerie disparu et des officiers de ces deux armes blessés. Il y a des hommes et jusqu'à des chiens qui sont devenus fous de frayeur ; il nous est arrivé un chien tout effrayé portant sur son collier le nom de M. Blanchard, capitaine d'artillerie ; j'ai peur que son maître ne se porte pas aussi bien que ce pauvre animal.

Il y a une chose assez curieuse à noter ; la marche du 2e corps et celle des régiments battant et sonnant partout mit tous les camps sens dessus dessous, sans compter l'explosion qui faisait sauver tout le monde.

Digitized by Google

16 novembre 1855.

Rectification du récit d'hier

La perte matérielle, bien que très considérable, est beaucoup moins forte qu'on ne pourrait le supposer. Destruction d'un grand nombre de baraques, et beaucoup de poudre (36.000 kilos) et de projectiles, naturellement, sont perdus; les petits canons russes dont je vous parlais hier étaient, dit-on, partis depuis quelques jours. Moi qui suis allé sur le lieu du désastre, je n'en ai pas vu l'ombre de vestiges. Il y avait au parc, par une incurie inouïe, des canons chargés qui sont partis par suite de l'explosion, voilà pourquoi il m'avait semblé entendre passer des boulets. Les Anglais ont perdu du monde, mais ont été pour nous d'une humanité chevaleresque, ils soignent nos blessés et ne nous font prévenir si nous ne les découvrons pas, que s'ils sont morts ou guéris. J'ai envoyé deux lettres de remerciements très polies et très affectueuses aux deux colonels des régiments anglais qui ont recueilli nos blessés; car ce pauvre 4e bataillon montait la garde au parc et y avait un sergent, deux caporaux et vingt hommes de garde. Le sergent fut blessé, un caporal disparut, un autre a été amputé, deux chasseurs sont morts, dont un brûlé vif, quatre blessés grièvement et six blessés légèrement.

Le lieutenant Remy a eu la jambe emportée par un boulet; l'amputation a eu lieu aujourd'hui. Je ne suis pas content de sa figure, il est trop jaune, mais le Dr Lambert nous console en nous disant que tous, tant que nous sommes, nous avons un germe scorbutique, tous, tous ceux de Crimée. Je m'en moque, je me porte à merveille. L'amputation a eu lieu au-dessous du genou; ma conviction est qu'il est perdu.

Je suis allé au charnier du désastre, pour tâcher de retrouver, parmi les monceaux d'hommes qui y sont, le cadavre du caporal qui a disparu; la vue d'un cadavre, actuellement, ne me cause plus la moindre émotion, quelque hideux qu'il soit; cependant, soyons juste, ce charnier était plus laid que les autres, les hommes n'étaient, pour plusieurs du moins, que d'informes morceaux de charbon.

Une batterie d'artillerie a perdu, à elle seule, trente-cinq

Digitized by Google

hommes. J'estime le nombre des morts à 100 ou 120; il y a 250 blessés. Passons à autre chose.

Un des sapeurs de mon bataillon vient de me fabriquer un poële en tôle pour les jours où ma cheminée fumera. Ces braves gens sont incroyables, je ne sais pas ce qu'ils ne feraient pas pour m'être agréables; le tuyau extérieur de ma cheminée est fait en boîtes de conserves; le manteau en pierre de taille. Voici la coupe verticale de ma tente. C'est une étude destinée à Stanislas, notez que c'est une tente ronde, dite tente *godillot* et non pas une tente

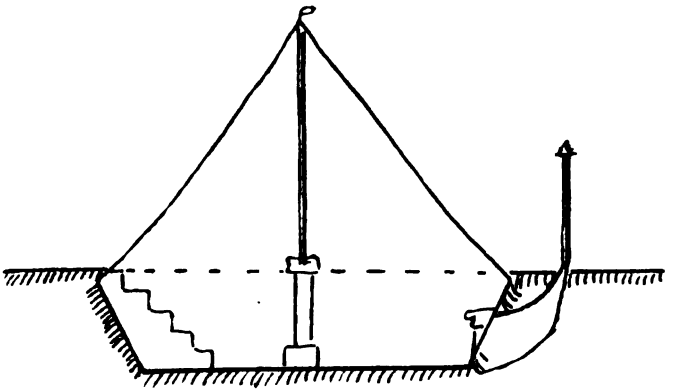

taconnet à deux montants, le dessin est mal fait, la base de la tente est plus large que cela, de sorte qu'il y a plus d'espace, naturellement, au fond du sol, entre l'escalier pour descendre dans mon trou et le piédestal du montant de la tente. Tout autour règne un mur d'un mètre de hauteur pour me garantir du vent.

Les Docks sauteront le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe!!! quel dommage...

Voilà quarante-huit heures que je n'ai pas dormi; après avoir terminé ma lettre hier soir, les puces ne m'ont pas laissé fermer l'œil, et le réveil était à quatre heures et demie. Le général est venu à cheval, il a bien fallu m'y trouver. Quelle assommante chose que les Russes. Demain, réveil et prise d'armes à cinq heures et demie, une heure de gagnée, c'est toujours cela de bon, mais je vais me coucher, je ne vois plus mon papier.

Voyez les gravures de l'*Illustration* concernant l'assaut de

Digitized by Google

Malakoff, par Durand-Brager, c'est un des seuls dessins qu'il ait fait à peu près exact, mais ajoutez-y beaucoup plus de morts et vous aurez une idée d'un assaut; le terrain est assez exact.

★ ★

Au camp d'Inkermann, 23 novembre.

Chère maman,

..... Le pauvre Remy est perdu, il mourra cette nuit ou demain dans la journée. C'est un gros malheur. Me voilà donc *seul* et *unique* officier restant de ce bataillon si beau et si admiré à notre débarquement à Kamiesch. Si nous laissons dans les corps de Crimée nos hommes reçus depuis le 1er juillet, ainsi que l'ont fait les autres régiments partant, nous embarquerons au plus avec 150 hommes !!!

Pauvre bataillon, il était si beau à Alger ! Ainsi donc, il reste aujourd'hui *un* officier et 100 hommes tout au plus débarqués à Kamiesch le 12 février 1855. Cet officier, c'est moi : quelle chance !!!

Je vais être décoré du Medjidié (décoration du Sultan), c'est assez joli sur la poitrine avec l'autre croix d'honneur que j'ai déjà. Pourvu que Stanislas ne soit pas de la division Renault, j'en ai grand peur !

★ ★

Au camp d'Inkermann, 30 novembre.

Chère maman,

Nous avons depuis huit jours un temps diabolique.

Nous avions eu un bel automne, mais l'hiver vient de commencer tout à coup. Nous avons tout à la fois, le vent, la pluie, la neige, la glace, la grêle et le froid; mais à toute chose malheur est bon, car la Tchernaïa est devenue infranchissable et nous pouvons dormir tranquillement sur nos deux oreilles. C'est égal, je voudrais bien m'en aller d'ici, car c'est, après tout, un fichu pays. Nous avons enterré il y a trois jours ce pauvre Remy, qui échappe à tous les dangers du siège et va mourir dans une ambulance grâce à un boulet français. Les amputations ne réussissent plus et

Digitized by Google

presque toutes les plaies, voire même une écorchure au doigt, tournent soit en plaie scorbutique, soit en pourriture d'hôpital. Les chirurgiens sont désolés. Il est certain que chaque fois que je vois partir un ancien pour l'ambulance, je suis convaincu que je ne le reverrai plus. Et cependant, nous sommes assez bien nourris, car nous avons tous les trois jours de la viande fraîche.

Malgré le désir ardent que mon frère a de venir ici, je suis dans la jubilation de ne l'y point voir arriver ; car, de deux choses l'une, ou la guerre continuera et il vaudra mieux être sur le Rhin qu'en Crimée, ou elle ne continuera pas et il est bien inutile de venir se *balader* devant les murs démantelés de Sébastopol. A propos de Sébastopol, le sac de la ville a commencé, si toutefois on peut appeler sac la démolition des toitures, l'enlèvement des portes et des fenêtres dans une ville où il ne reste littéralement que cela. Presque toutes les maisons sont dépourvues de toits et les Russes détruisent les murs à coups de canon, aussi je ne vous ordonnerai pas comme promenade de santé une course dans les rues de Sébastopol.

Ils sont insupportables, ces Russes ; dans ce moment, ils nous envoient des boulets qu'ils lancent comme des bombes, dans des canons bourrés de poudre et couchés non pas sur des affûts, mais placés dans des trous en terre. Il nous en arrive à 150 mètres de notre front de bandière. Je suis sûr qu'ils usent pour quinze francs de poudre par coup. J'ai été obligé de renoncer à ma cheminée, elle fumait trop, mais j'ai un poêle, comme je vous l'ai dit, et qui, dans ce moment, brûle en ronflant superbement.

L'autre jour, l'aumônier de la division vint me demander un maçon et un menuisier et comme sa tente est à quinze pas au plus de notre camp, je pouvais facilement les lui prêter. Il tomba dans l'admiration en voyant ma tente. « Mais comment faites-vous donc, me disait-il, pour vous installer comme cela ? Vous êtes aussi bien que dans une maison. — La misère rend industrieux, monsieur l'abbé, et voilà le troisième hiver que je passe sous la toile. » En effet, j'ai fait creuser ma tente et ai mis dedans une petite tente de campagne qui me sert d'alcôve. J'y ai très chaud ; ma cheminée est en pierres de taille, j'ai un joli petit poêle, une table en bois superbe, prise à Sébastopol ; mes chaises sont un

Digitized by Google

peu moins belles, il faut être juste ; une petite armoire faite en planches et recouverte d'un dessus en acajou, toujours de Sébastopol ; mon mur d'enceinte, avec entrée ornée de piles de boulets (une bombe, un obus et un petit boulet, tous trois l'un sur l'autre), tout cela donne à mon établissement un cachet d'originalité qui fait que mes voisins de l'état-major sont venus me voir pour l'admirer et se demander, sans doute, pourquoi ceux qui travaillent depuis deux mois sont moins bien installés.

Mon poële est éteint, il est minuit absolument comme chez mon ami Pierrot, seulement il ne fait pas clair de lune, je vous en réponds. Les puces me tourmentent, je commence à avoir frais et cette pluie incessante m'agace tellement les nerfs que je vais me coucher. Les pluies d'Afrique avec le froid de France, voilà le joli pays dont on vantait la douceur du climat.

Le capitaine Legros ne revient plus au bataillon ; il permute avec un capitaine du 18e bataillon nommé Martineau.

Je joins à ma lettre une permission pour aller à Sébastopol ; dans quinze ou vingt ans d'ici, qui sait qui est-ce qui sera dans cette ville ? et cette permission sera une pièce assez originale pour nos arrière-petits-neveux.

* *

Au camp d'Inkermann, 3 décembre.

Mon cher Stanislas,

J'ai presque envie de ne pas t'écrire, car je suis d'une humeur massacrante ; nous avons un temps affreux : froid, neige, vent, pluie et boue. Le froid sec, je le supporte, parce qu'avec mon poële et de bons vêtements on s'en garantit ; la neige m'est à peu près égale, parce que ce n'est pas sale, mais la pluie, c'est assommant ; elle nous procure de la boue jusqu'aux jarrets de mon cheval, boue qui est grasse ; j'ai beau tenir dans mes jambes mon pauvre Fritz, j'ai toujours peur qu'il ne tombe avec moi, tant cette boue est glissante, et que nous ne nous cassions quelque chose ; alors je ne sors presque pas et la vie sous la tente est loin d'être gaie. Mais le vent, ah ! le vent, c'est ce qu'il y a de plus insupportable ; la nuit dernière, nous avons eu une telle tempête.

Digitized by Google

qu'à deux heures du matin, je me demandais si ma tente tiendrait ou ne tiendrait pas ; elle a tenu et j'en suis enchanté ; le lendemain, mes sapeurs exhaussaient mon mur de cinquante centimètres, ce qui fait que ma tente offre peu de prise au vent et a cet aspect-ci.

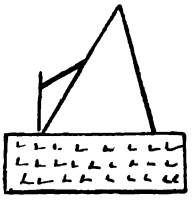

Cette espèce d'appendice que tu vois à gauche de cet affreux dessin, t'indique la coupe verticale d'une porte en bois, innovation des plus heureuses, nous l'avons tous adoptée ; on relève la porte de la tente, ou plusieurs portes perpendiculaires et on ajoute de la toile sur les flancs.

Tu vas comprendre mon système : je creuse la terre de 1 m. 20 à 1 m. 50, je fais donc des escaliers représentés par cette charmante figure. Il me faut alors exhausser d'autant le montant de ma tente (tente conique) ; c'est un piédestal en pierre blanche qui le supporte ; à droite, tu vois ma cheminée avec mon poêle représenté par cette espèce de pot de chambre noir ; puis mon corps de poêle qui sort par derrière, puis la coupe verticale de mon mur qui empêche mon corps de poêle d'être renversé par le vent ; à gauche, autre coupe de mon mur avec mes enjolivements en bombes et boulets, puis ma porte qui est la moitié d'une porte à deux battants de chez quelque prince russe probablement, l'autre battant est dans ma tente, mais n'a pas encore de destination. Ma serrure, fabriquée par un armurier du bataillon, fait l'admiration du public par sa simplicité. Tu vois qu'en définitive le vent a peu de prise ; mais, malgré cela, il est quelquefois si terrible que ma maison remue sans cesse. Ce tapotement continuel est assommant, assommant, je t'assure.

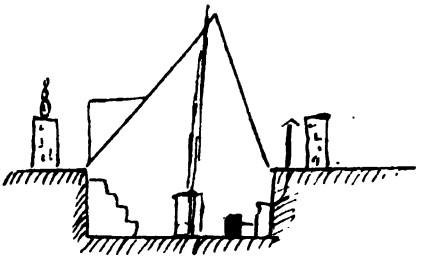

(A suivre.)

Digitized by Google

L'Exposition militaire de Strasbourg [1]

Le 20 septembre dernier, une pimpante affiche signée Ganier-Tanconville conviait à une visite au vieux château des Rohan.

Une Exposition d'objets militaires, qui devait durer un mois et qui, en raison du succès obtenu, a dû être prolongée jusqu'au 1er novembre, avait été organisée par la Société des amis des Arts fondée en 1832, dans les merveilleux appartements des princes-évêques destinés à recevoir les collections du nouveau Musée.

Notre président, M. Édouard Detaille, a pensé qu'il était du

(1) *Légendes de l'illustration :*

En-tête. — Plaque de bonnet à poil de la Garde royale italienne.

Planche I. — 1. Troupes strasbourgeoises (premier Empire) : Soldat de la campagne de réserve du Bas-Rhin; grenadier et chasseur de 2e ban de la garde nationale (1810); porte-étendard des gardes d'honneur (1806); artilleur (1813); voltigeur (1815), par M. Th. Carl. — 2. Caporal sapeur et caporal instructeur des enfants de troupe; sergent porte-fanion et petite musique du 2e bataillon du 5e léger aux débuts de la monarchie de Juillet. — 3. Etat-major de la garde nationale de Strasbourg en 1848 (portraits), par M. Schmid.

Planche II. — 1. Tambour des canonniers strasbourgeois, an II. — 2. Bonnet phrygien des canons, an II. — 3. Plaque de ceinturon d'officier d'artillerie. — 4. Bonnet de police d'officier de canonniers, an II. — 5. Sabretache d'officier des hussards de la Garde royale.

Cul-de-lampe. — Sabres de la manufacture du Klingenthal.

Digitized by Google

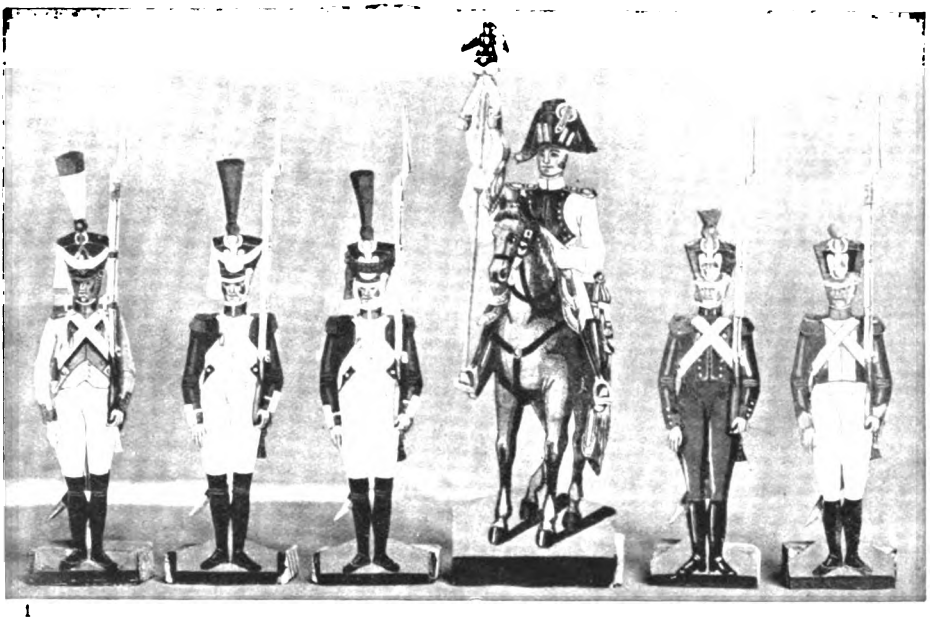

1

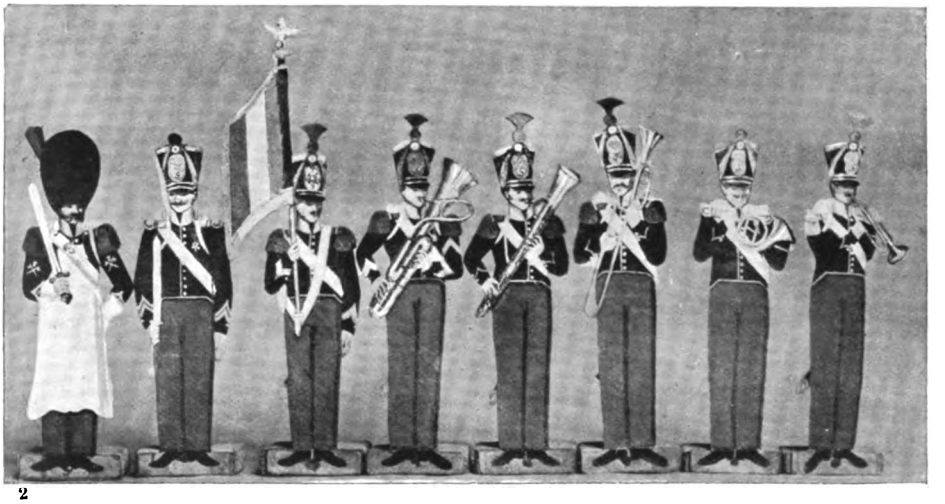

2

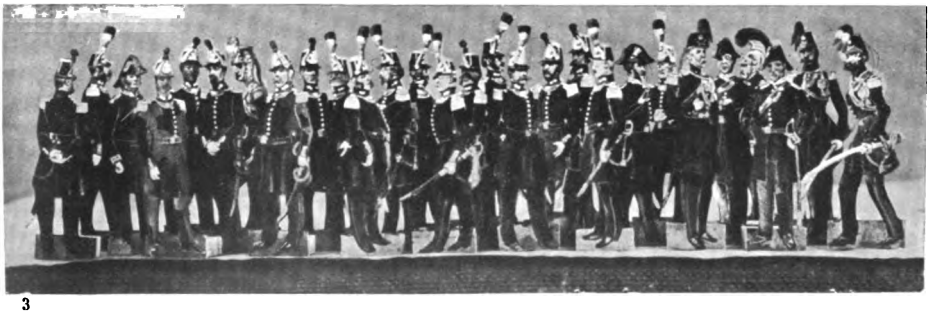

3

EXPOSITION MILITAIRE DE STRASBOURG

PETITS SOLDATS D'ALSACE

Digitized by Google

Digitized by Google

devoir de *la Sabretache* de consacrer le souvenir de cette temporaire réunion d'objets provenant pour la plupart des armées françaises. J'ai eu l'honneur, un peu par hasard, de représenter à Strasbourg notre compagnie et de recevoir des organisateurs de l'Exposition, particulièrement de MM. Rittleng, président de la Société des amis des Arts, Ad. Seyboth et C. Binder, les dévoués directeur et conservateur des Musées et de nos collègues strasbourgeois en Sabretache, un chaleureux accueil qui s'adresse beaucoup plus à nous tous qu'à moi-même. Je saisis l'occasion de les en remercier.

L'Exposition du Vieux-Château a fait bonne figure, en comparaison même de nos grandes Rétrospectives et présentait un tel ensemble qu'on ne pourrait en réunir, en dehors de Paris, un semblable dans aucune de nos villes de France, surtout si l'on considère que, seuls, les membres de la Société des amis des Arts ont été conviés. Quoique toute une partie des objets exposés ne relevât point précisément, en raison de son antiquité, de notre domaine, je ne saurais cependant passer sous silence la très remarquable collection de M. Robert Forrer, qui résume l'histoire tangible de l'artillerie dès ses débuts, et comporte un curieux ensemble d'armes de tous genres, des Grecs à nos jours, qu'ont complété MM. Rittleng, Seyboth, Wintershalter et Charles Müller.

L'intérêt des lecteurs du *Carnet* se serait surtout porté sur les collections plus modernes installées dans six salles, collections dont quelques-unes sont considérables, ainsi que sur les petits soldats de carton, clou strasbourgeois de l'Exposition.

La collection de M. Fritz Kieffer, le sympathique directeur du *Journal d'Alsace*, et le continuateur des Silbermann, représente, à elle seule, avec plus de trois cent cinquante numéros, l'histoire, pendant la dernière moitié du XIX^e^ siècle, de l'arme blanche et de la coiffure militaire en Europe, en dehors de nombre d'objets plus anciens. De même pour l'arme à feu, et parmi les trente-quatre numéros que cette partie occupe au catalogue, j'ai particulièrement remarqué quatre fusils de rempart, modèle 1840 allégé, introuvable aujourd'hui.

Parmi les cent cinquante coiffures de cette collection, desquelles plus de cent sont françaises et dont la plus curieuse est un

Digitized by Google

schapska de musicien du 17e léger qui évoque les scintillantes têtes de colonnes des régiments impériaux, une place d'honneur était réservée, entre deux galettes du centre, à l'aïeul des képis (noir, à lisérés jaunes), du 18e léger. Le second Empire et les débuts de la troisième République sont représentés au grand complet ainsi que la garde nationale strasbourgeoise ; les séries étrangères parachèvent un précieux ensemble.

La collection de notre collègue Georges Schweitzer est conçue dans le même esprit avec ses deux cents numéros. J'y ai remarqué de très belles armes de l'époque impériale, des modèles fort rares des régiments de Bercheny, des Polonais et des gardes d'honneur de Strasbourg, de très beaux shakos de l'Empire, de la cuivrerie de la même époque, des coiffures et des armes, de la Restauration à nos jours. La série des schapskas et des casques de dragons était notamment du meilleur effet.

M. Charles Müller, en outre d'un remarquable contingent apporté à la partie antique de l'Exposition, est aussi un collectionneur de sabres révolutionnaires ; parmi eux, un, de récompense nationale, offert en 1796 par le ministre de la Guerre au citoyen chef de bataillon Arnoult. Au dernier moment, il a exposé la grenade d'honneur du citoyen Daniel Zabern, sergent au 1er bataillon de pontonniers, accompagnée de son glorieux brevet. Cette grenade est malheureusement le seul exemplaire des armes d'honneur dont les Alsaciens méritèrent une si large part.

Comme lui, M. César Winterhalter est un fervent des armes du XVIe et du XVIIe siècle ; comme lui aussi, il a exposé des souvenirs plus récents de nos armées : le sabre du général de Schauenbourg, le Mécène du peintre Zix, une collection très complète des insignes de la Légion d'honneur, des ordres royaux et une série des innombrables insignes de l'ordre du Lys.

M. Rasp, notre collègue, n'avait exposé qu'une partie de son musée, le dessus du panier, et d'abord quatre merveilleux sabres et une épée de commandement du Klingenthal, la manufacture d'Alsace, disait-on au XVIIIe siècle. A voir ces superbes pièces qui proviennent du fonds de la maison Coulaux, on comprend que le *Dépôt du Klingenthal* ait pu devenir l'émule de Versailles, et son directeur Manceaux remplacer plus tard Boutet dans

Digitized by Google

1

2

3

4

5

EXPOSITION MILITAIRE DE STRASBOURG

OBJETS DIVERS EXPOSÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

la faveur royale. Les Coulaux, fourbisseurs de la Garde, surent donner aux merveilleuses lames de leur fabrication, dont M. Rasp exposait une série, des montures dignes d'elles, et nous nous souvenons du sabre du général Verdier, forgé par Dehèque, que la ville de Toulouse avait envoyé en 1900 à la Rétrospective.

Cette collection abonde en pièces curieuses ; le sabre du 2e chasseurs, qui constitua le type unique d'une récompense militaire, y fait pendant à celui du tambour-major du 96e de ligne, le dernier régiment français qui tint garnison à Strasbourg. Je citerai encore la caisse de forme archaïque du canonnier strasbourgeois et la médaille de Mazagran de Landenwesh.

Celle-ci coûta fort cher à M. Rasp qui l'eut de seconde main : Landenwesh, ex-zéphir au 1er bataillon et sergent au 1er zouaves, n'eut-il pas l'idée, renonçant à l'emporter dans la tombe, de la vendre un bon prix à un aubergiste de Haguenau et, de plus, moyennant la rente d'un... *maza* par jour. Cela prolongea-t-il sa vie ? Toujours est-il que, longtemps encore, Landenwesh, portant la première médaille commémorative française à laquelle, comme ses compagnons, il avait ajouté une bélière et un ruban tricolore, toucha les arrérages de sa rente viagère.

C'est aussi à M. Rasp qu'appartient la maquette d'un projet de la statue de Kléber par le statuaire Friedrich, laquelle, placée sur la vitrine centrale, semblait le cœur de l'Exposition.

M. Beszard est surtout un collectionneur de coiffures et n'exposait pas moins de sept shakos, deux bonnets de police et un schapska de chef de musique du premier Empire, sans compter beaucoup d'autres coiffures, une collection de plus de trois cent cinquante boutons militaires, des plaques françaises et étrangères, parmi lesquelles j'ai surtout remarqué celles de bonnets à poil de la garde nationale de Lyon, de la Garde royale italienne et deux étrangères. Une mention spéciale est due à une merveilleuse sabretache d'officier des hussards de la Garde royale.

M. J. Jund est également un collectionneur de coiffures, et l'un des clous de l'Exposition était la mitre prussienne qui, superbe de conservation, était entourée, dans la vitrine centrale, au-dessous de la maquette de Kléber, de petits soldats du Grand Frédéric. A

Digitized by Google

lui aussi, appartenait la coquette cantinière du 69e qui semblait se mêler aux visiteurs.

M. Adolphe Seyboth, si dévoué et si modeste, avait disposé ses trésors aux quatre coins des salles. Le directeur du Musée des Arts est un éclectique. Une partie de ses bibelots complétait les collections anciennes. Parmi ceux qui ornaient les petites salles, j'ai surtout remarqué une très belle forte épée de carabinier du XVIIIe siècle et un bonnet phrygien en tôle peinte avec cocarde et branche de laurier. C'est dans une vieille cheminée, où l'avait caché quelque terroriste repentant, que M. Seyboth découvrit cet anecdotique insigne qui surmontait les faisceaux de licteur que les canonniers de Strasbourg fichaient dans la lumière de leurs pièces. Qui donc ne portait pas le bonnet rouge quand la flèche de la cathédrale l'avait elle-même arboré? Citons encore un magnifique bonnet de police brodé en soie, des épaulettes de la Révolution, une giberne complète de tirailleur-grenadier et de plus, M. Seyboth, fervent de la coiffure, rassemble surtout celles qui lui rappellent les souvenirs locaux : casques des pompiers, bicornes de l'École de Santé, képis de la garde nationale mobile.

M. Kessler, de Soulzmath, est un spécialiste de l'arme à feu. Un fusil de chasse de Charles X, le plus grand des chasseurs devant l'Éternel, et une belle paire de pistolets de Versailles, donnés par Napoléon, dont ils portent le chiffre, au comte de Chateauneuf, formaient les joyaux de son intéressante exposition.

Je citerai encore MM. Robert Forrer, avec le foulard des alliés; Pierre Hatt, avec une série fort belle de décorations françaises; Paul Holl, avec un superbe sabre de cuirassier prussien, de ceux que le *bourgeois de Hambourg* mettait au flanc des nôtres qui, y voyant une aigle, n'avaient point manqué de s'en armer après Iéna ; Ottmann, avec les épaulettes, le hausse-col et la plaque du ceinturon d'un capitaine d'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et aussi M. Fister, avec ses réductions de pièces d'artillerie.

Les petits soldats ne sont pas tout à fait des inconnus pour nous qui, en dehors de la collection Würtz du Musée de l'armée, avons pu en voir d'autres. A l'Exposition, la plus nombreuse et la

Digitized by Google

plus remarquable, était celle dont M. Théodore Carl est l'érudit et le patient auteur. Ce qu'on en voyait au Vieux-Château n'était qu'une partie de ce travail gigantesque, dont l'art n'est point absent et qui ne comprend pas moins de huit mille cinq cents figurines, dont la première date de 1863. C'étaient les plus brillants uniformes que M. Carl avait casernés au Vieux-Château : la Garde impériale, les Hollandais, les Italiens, les régiments étrangers de 1806, les guides de Berthier et les guides interprètes... plus de cent soixante-dix corps de troupe et, à leur tête, à la suite de Napoléon, un brillant état-major.

Au milieu de cette armée, les Strasbourgeois, chasseurs et grenadiers de la garde nationale de 1810; artilleurs de 1813, compagnie de réserve du Bas-Rhin en 1807, gardes d'honneur vêtus de blanc avec leurs rutilants trompettes, tirailleurs et gardes du gouverneur de 1815 présentaient un intérêt tout particulier.

Le 5e léger en 1831, qu'exposait M. Paul Reiber, est tout simplement délicieux. Ces petits bonhommes ont sur les précédents l'avantage d'être du temps; ils sont une véritable évocation des premiers contemporains du pantalon rouge. Des détails pris sur le fait sont typiques, tels le caporal sapeur et l'instructeur des enfants de troupe, leur coupe-choux au poing. Le plus curieux, certainement, est l'ensemble des particularités du 2e bataillon, la petite musique, composée de cinq musiciens pris dans les compagnies et qui rappelle assez les artistes des cours, et le fanion porté comme un drapeau, au centre du bataillon, par un sergent. A d'autres qu'à des contemporains, il est impossible d'arriver à une pareille exactitude, émouvante dans sa simplicité.

A ceux-là je comparerai l'état-major de la garde nationale et le groupe d'officiers sans troupe exposés par notre collègue Paul Schmid, leur auteur. Autant de portraits d'une grande délicatesse de touche, parmi lesquels ceux des parents de plusieurs exposants. M. Schmid avait amené à l'Exposition toute la garde nationale de 1848, les pompiers et l'aristocratique compagnie des sauveteurs au casque doré, l'escadron d'artillerie, les guides à cheval au shako rouge; l'infanterie et sa musique dirigée par Boymond, milice citoyenne dissoute en 1851, « non sans que cette mesure provoquât, nous dit M. Seyboth, le chroniqueur de *Ça et Là*,

Digitized by Google

des *Affiches de Strasbourg*, une certaine satisfaction dans le clan des épouses que le prétendant avait cependant négligé de consulter ». A côté, la garde nationale mobile de 1848, les troupes d'Afrique, les artilleurs du 16e pontonniers, jadis enfants gâtés de Strasbourg ; un camp autour d'un blockhaus en carton, œuvre du peintre Zix, et dont l'original s'élevait, il y a quelques années encore, près du petit bras du Rhin... M. Schmid exposait aussi un uniforme de capitaine de la garde nationale mobilisée en 1870-71.

Je citerai encore la collection Jules Siegel : rien n'égale la cocasserie, peu militaire, il est vrai, du festival de la réunion des chanteurs alsaciens de 1856, précédés de musiques d'artillerie et encadrés des pompiers qu'on revoit plus loin, dessinés en 1877 par M. Seyboth qui en fit autant de petits portraits à l'uniforme franco-helvétique.

La place me manque pour donner, d'après les *Affiches de Strasbourg*, l'origine de ces *rustiques figulines* qui amusèrent les petits et les grands enfants. Le *Carnet* a d'ailleurs déjà traité cette question. Dès 1791, on fabriquait à Strasbourg, à la main, des armées en carton. Plus tard, la lithographie les répandait en colonnes serrées. « Épinal, Wissembourg, Metz, Strasbourg, font gémir les presses, nous dit M. Seyboth... Silbermann édite ses premières feuilles en 1846, d'une exécution polychromée irréprochable. » Cependant, aux soldats de Silbermann, les Strasbourgeois préférèrent ceux qu'ils dessinèrent eux-mêmes, d'après les renseignements recueillis de la bouche des anciens, et, aujourd'hui encore, les petits soldats ne sont pas près de trouver le repos des braves.

Il est à regretter que l'Exposition n'ait pas réuni de portraits anciens. A leur défaut, on y a vu avec plaisir les charmantes aquarelles de M. Ganier-Tanconville, l'auteur de l'affiche et des cartes postales de l'Exposition, et de notre collègue Frédéric Regamey : le transfert du gouvernement militaire, le conseil de revision à Wissembourg, à côté de l'ensemble de son illustration pour les *Récits militaires d'Alsace*, du commandant de Pardiellan, lui aussi de Sabretache sous son pseudonyme.

Mais, non loin, dans les cartons du Cabinet des Estampes,

Digitized by Google

MM. Seyboth et Binder conservent jalousement l'œuvre merveilleux de leur compatriote Zix, vrai peintre militaire, s'il en fût un, lui qui suivit nos armées pendant près de vingt ans.

Aujourd'hui, les collections ont repris le chemin de la maison, et l'Exposition dont on fut si fier à Strasbourg, n'est plus qu'un souvenir. La Sabretache se devait de lui donner un adieu. Jamais nous n'avons compris mieux que là, quelle mission d'éducation populaire nous avons à remplir ; jamais aussi nous n'avons pu mieux appliquer notre belle devise :

Præteriti fides exemplumque futuri.

Capitaine M. Bottet.

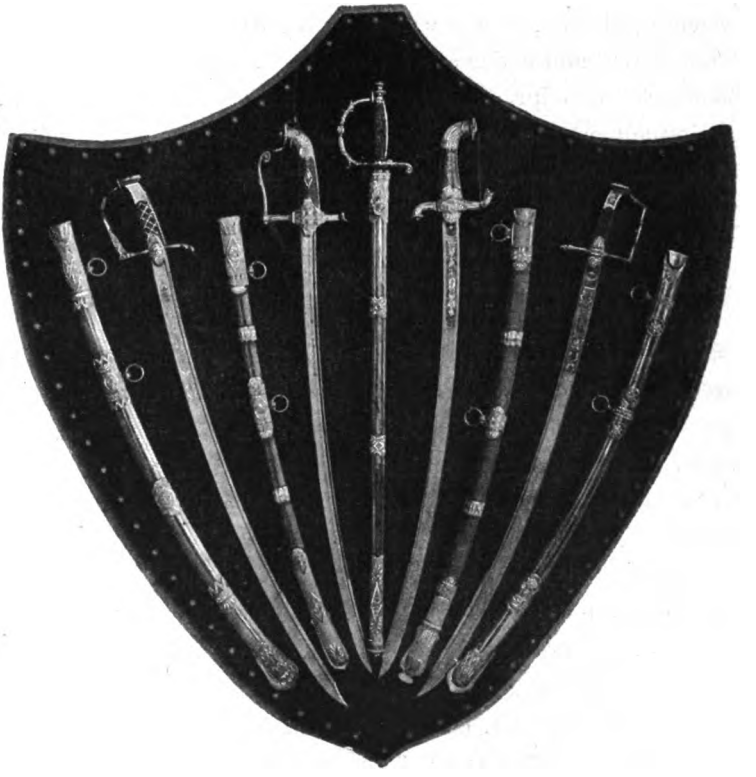

Digitized by Google

LES ÉTATS MILITAIRES DE FRANCE

(Suite et fin)

Les documents des Archives de la guerre ne font pas connaître le compte rendu fait par Daru au Ministre à la suite du rapport de pluviôse an VIII; mais il y a lieu de penser que ce compte rendu fut favorable, sauf en ce qui concernait l'impression aux frais de l'État, car cette même année il parut un *État militaire de la République française pour l'année VIII*, par plusieurs officiers, avec approbation du Ministre de la guerre.

L'avertissement placé en tête du volume ne contient rien d'instructif en ce qui concerne l'enfantement de la publication. Il fait simplement savoir que les bureaux de l'*État militaire* étaient rue du Bac, n° 844, à Paris, et que les auteurs priaient les corps de troupe de leur envoyer les mutations survenues, exactement avant le 15 thermidor, dernier délai, pour que l'*État* de l'année suivante pût paraître le 10 vendémiaire (3 août-2 octobre).

En feuilletant le volume, on constate qu'il parut après pluviôse an VIII, puisqu'il publie un arrêté consulaire du 2 de ce mois; on croit pouvoir affirmer que c'était l'œuvre de Valete qui voyait le jour, puisque, à la 17e division militaire, Duvernay figure comme adjudant-général employé.

« Nous poursuivrons à outrance, est-il imprimé au verso du titre, et par toute voie ceux qui tenteraient de contrefaire cet ouvrage, dont les exemplaires seront signées *Tardieu.* » Les recherches ont été vaines pour trouver les attaches militaires de ce Tardieu, qui faisait précéder sa signature des initiales J. J.

« Plusieurs officiers » doit signifier les adjudants-généraux Valete et Champeaux, tous deux employés à l'état-major de la 17e division militaire; de plus, l'imprimeur est Brosselard, rue Saint-André-des-Arts, n° 73, et c'est rue Saint-André-des-Arts que Champeaux est domicilié. Celui-ci signe l'*État militaire* de

Digitized by Google

l'an X. Dans l'avertissement, il se déclare seul propriétaire et éditeur de la publication dont les bureaux sont transférés à son domicile parisien, — il commandait alors le département d'Eure-et-Loir, — rue du Four, n° 174. Il demande aux corps de lui adresser les mutations avant le 1er fructidor, pour paraître régulièrement du 1er au 15 brumaire (19 août; 23 octobre-6 novembre).

Cet adjudant-général Champeaux (Antoine-Julien-Pierre Palasne de) eut une carrière agitée. C'était l'aîné des onze fils de Julien-François, conseiller du Roi, sénéchal de Saint-Brieuc, qui fut député aux États généraux, devint président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord, puis membre de la Convention nationale, dont il fut président du Comité de Marine et des Colonies, et qui mourut en mission à Brest en 1797.

Le jeune Champeaux, né en 1769, était étudiant en droit lorsque son père le fit inscrire comme aspirant élève de port dans la marine de l'État (13 février 1785); mais, n'ayant pas fait de campagne (il en fallait au moins deux), il ne put être nommé; il se retourna alors vers les fonctions administratives et obtint une charge de contrôleur général surnuméraire des cinq grosses fermes dans la direction de Saint-Malo (13 août 1786).

Lors de la constitution de la garde nationale dans cette ville, le 14 août 1789, il fut élu capitaine de grenadiers; puis, premier député à la Fédération des jeunes Bretons et Angevins réunis à Pontivy le 15 janvier 1790, il représenta son district à la Fédération du 14 juillet. Il entra le 1er janvier 1791 à la direction générale de la liquidation comme liquidateur au bureau des Pensions; et il occupait encore cet emploi lors de sa nomination au grade de sous-lieutenant au 39e régiment d'infanterie, le 12 janvier 1792. Il remplissait alors la fonction de député extraordinaire de Saint-Brieuc près l'Assemblée législative.

Lieutenant le 22 juin 1792, Champeaux obtint une compagnie de cuirassiers légers à la légion germanique, le 7 novembre suivant; mais il préféra rester au 39e régiment d'infanterie. Il n'y demeura cependant pas, ayant été promu le 10 mars 1793 à une place de capitaine au 21e (devenu 15e) régiment de chasseurs.

Chargé de la levée des 300.000 hommes dans les Côtes-du-Nord (mars 1793), il fut nommé par les Représentants près l'armée

Digitized by Google

des Côtes adjoint aux adjudants-généraux (3 mai 1793), et adjudant-général chef de bataillon par le Conseil exécutif, le 12 septembre. Il remplit les fonctions de chef d'état-major de la division de Brest et fut légèrement blessé le 17 novembre 1793 au combat de Cogé.

Il avait été suspendu de ses fonctions comme trop jeune, par Bouchotte, le 29 octobre; mais l'avis n'était pas parvenu encore. Réintégré par les Représentants Leyris et Bouret le 24 octobre 1794, Champeaux était en février 1795 chef d'état-major de la 5e division de l'armée des Côtes de Brest et de Cherbourg, et jouissait de l'estime particulière du général en chef Hoche.

Nommé provisoirement par les Représentants du Peuple adjudant-général chef de brigade, le 4 avril 1795, compris comme tel dans le fameux travail, dit d'Aubry, du 13 juin 1795, et par suite confirmé, il servit à l'armée des Côtes de Brest et remplissait les fonctions de chef d'état-major lors de l'expédition de Quiberon, mais un arrêté du Comité de Salut Public du 6 septembre décida que l'adjudant-général Champeaux ne serait plus employé à cette armée et que le Ministre de la guerre lui donnerait une autre destination. Il fut, en effet, le 30 octobre, mis à la suite de son ancien corps, le 15e chasseurs.

Hoche le chargea de commander l'arrondissement de Broons et Lamballe. Le 17 mai 1796, Champeaux eut à Caulnes une affaire très vive, qui dura six heures, avec un corps de chouans et d'émigrés; 300 d'entre eux restèrent sur le terrain, et l'élite de l'armée catholique de Bretagne fut mise en déroute. Il reçut pour ce succès les félicitations du Directoire exécutif; mais, l'état-major de l'armée des Côtes de l'Océan ayant été réorganisé, l'adjudant-général n'y fut pas compris et il fut réformé le 5 septembre 1796 et replacé de nouveau à la suite du 15e chasseurs.

L'année suivante, on trouve Champeaux président du 1er conseil de guerre de la 13e division militaire, à Saint-Brieuc, puis en 1799 remplissant les mêmes fonctions près le 1er conseil de guerre de Paris, et enfin chargé de l'organisation des bataillons de conscrits de Seine-et-Oise. Il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle, d'activité et d'intelligence, ce qui lui valut d'être enfin définitivement remis en activité dans son grade

Digitized by Google

d'adjudant-général (12 août 1799), pour recevoir une destination quand l'organisation des bataillons auxiliaires de Seine-et-Oise serait terminée. Les lettres de service furent signées le 26 décembre, avec affectation à l'état-major de la 17e division militaire (Paris); il fut envoyé dans le département de l'Eure pour y combattre l'insurrection. Il passa au commandement du département d'Eure-et-Loir, puis à celui du Loiret.

A Orléans, ne rencontrant pas d'oisifs avec qui se distraire, Champeaux, qui avait laissé sa femme et ses enfants à Paris, aux bureaux de l'*État militaire*, rue du Four-Saint-Germain, 174, voulut faire du journalisme et il rédigea la critique théâtrale dans la feuille locale. Les comédiens, trop sévèrement critiqués ou critiqués injustement, à leur sens, s'en prirent publiquement à Champeaux et l'accusèrent d'ignorance des choses du théâtre. Comme réponse, l'adjudant-commandant (cette dénomination remplaçait depuis 1801 celle d'adjudant-général) aposta des militaires dans la salle et fit garder sa loge par des factionnaires. Mais la prudence de la population évita toute rixe.

Enfin, les succès de l'auteur dramatique tentèrent Champeaux. Il composa une pièce dirigée contre le maire d'Orléans, homme estimable et estimé, qu'il chargeait de ridicule et livrait au mépris public. Les personnes qui avaient lu l'œuvre dramatique la dirent en outre mal écrite et péchant contre les premières règles de l'art. Les habitants d'Orléans s'étaient donc promis de siffler et la pièce et l'auteur. Champeaux l'apprit et arrêta que ses militaires chargeraient à coups de sabre ceux qui se permettraient la moindre improbation. D'un autre côté, les jeunes gens se disposaient à se rendre à la représentation armés et prêts à repousser la force par la force.

Les têtes s'échauffaient. Aussi des habitants paisibles d'Orléans demandèrent au Ministre de la guerre, le 14 décembre 1803, le déplacement de l'adjudant-commandant Champeaux, et, le 30 du même mois, le Premier Consul décidait de l'employer dans la 27e division militaire, à Turin.

Cette destination fut de suite changée : le 2 janvier 1804, il était envoyé dans la 6e division militaire pour servir dans les conseils de guerre ou de revision. Malgré l'incident d'Orléans, il était

Digitized by Google

nommé membre de la Légion d'honneur le 5 février 1804 et officier le 14 juin suivant. Au mois de février 1805, on le voit commander le département de la Haute-Saône ; au mois de mai, remplir les fonctions de chef d'état-major de la division ; enfin un ordre de rejoindre la Grande Armée lui fut expédié le 24 septembre 1805 : il fut employé à l'armée de réserve commandée par Kellermann et rentra à Besançon reprendre les fonctions de chef d'état-major au mois de juin 1806. Rappelé à la Grande Armée le 26 septembre, Champeaux reçut le commandement de Burg ; il y commit des actes tels que Clarke, gouverneur français de Berlin et de la Prusse, dut demander son remplacement, ne l'exécutant pas autrement, car il considérait Champeaux comme n'ayant pas des idées très saines ni très raisonnables. L'affaire fut soumise à l'Empereur, et la proposition du major général Berthier de le renvoyer en France avec le minimum de la retraite de son grade, fut agréée (7 janvier 1807). Sa pension lui ayant été concédée par décret du 28 mars, Champeaux voulut venir s'installer à Paris, « où il était chargé de la rédaction de l'*État Militaire* » ; mais le séjour de la Seine et de Seine-et-Oise lui fut interdit.

Il vint cependant résider à Paris. En 1812, il était signalé comme ayant établi un bureau de placement des acteurs et se donnant le titre de « Directeur général des Bureaux dramatiques et lyriques ». Le ministère de la police générale lui fit défendre de se qualifier ainsi ; d'un autre côté, des rapports de police le présentèrent au préfet, Pasquier, sous un jour peu favorable et comme étant loin de se conduire d'une manière digne de son grade dans l'armée et dans la Légion d'honneur.

Lorsque le ministre Clarke reçut le rapport de M. Pasquier : « Il a fait des tours de cette espèce en Prusse », écrivit-il en marge, et, le 28 mai 1812, Champeaux recevait l'ordre de quitter la 1re division militaire. Il alla se fixer à Rouen, surveillé par la police générale. Cependant il revint bientôt à Paris et, par lettre du 28 octobre 1812, sur papier grand format, à en-tête imprimé : « A. de Champeaux, chevalier de l'Empire, adjudant-commandant pensionné, officier de la Légion d'honneur, etc. », avec en marge, en haut, à gauche : « Rue Wertinghen, ci-devant cour abbatiale Saint-Germain des Prés, n° 8 *bis*. — Toutes les lettres doivent

Digitized by Google

être affranchies; celles taxées resteront au rebut. — N° ..... — Il faut porter en marge de la réponse le numéro ci-dessus », il écrivit au Ministre de la guerre :

« Monseigneur, ayant dans ma correspondance avec S. E. le comte Daru, duquel j'ai l'avantage d'être particulièrement connu, parlé de l'*État Militaire*, j'ai reçu de lui la réponse dont j'ai l'honneur de vous transmettre copie, en vous priant de vouloir bien donner vos ordres à cet égard.

« J'ai l'honneur d'être », etc.

Copie de la lettre de S. E. le ministre secrétaire d'État Daru à M. le chevalier De Champeaux, et datée de Moscou le 22 septembre 1812 :

« Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'effet d'obtenir l'autorisation de publier l'*État Militaire* dont S. M. a daigné accepter la dédicace, et la permission de prendre à cet effet dans les divers ministères les renseignements qui vous sont nécessaires. Cette demande, Monsieur, regarde M. le Ministre de la guerre, et je vous engage à vous adresser à lui pour obtenir l'autorisation que vous demandez.

« Veuillez recevoir, Monsieur... »

Si Daru connaissait particulièrement Champeaux, Clarke également le connaissait. Il mit en note sur cette lettre : « Je ne puis ni ne veux charger ce Champeaux du soin de faire l'*État Militaire*. — Pourquoi le Sr Champeaux est-il à Paris? »

L'adjudant-commandant reçut donc en réponse l'ordre de quitter la capitale, et il demanda l'autorisation d'aller résider à Amsterdam. Comme la demande n'indiquait pas de motif, elle ne laissa pas d'étonner; enfin de renseignements recueillis, on apprit que Champeaux venait d'être nommé inspecteur de la navigation dans les douanes de la Hollande, avec résidence à Amsterdam. Il quitta ces fonctions en août 1813; le sénateur comte de Beaumont l'avait appelé à Brest pour concourir à l'emploi de colonel du 2e régiment des gardes nationales de l'arrondissement maritime, mais le Ministre de l'intérieur, Montalivet, porta son choix sur un autre officier.

Digitized by Google

Au mois de mars 1814, Champeaux demanda l'autorisation de lever dans les 1re, 2e, 13e, 14e, 15e et 22e divisions militaires une légion composée de 4 bataillons et 4 escadrons et à former d'employés des droits réunis et d'anciens militaires.

Le Ministre de la guerre refusa parce que les dépenses de la levée des corps francs étaient à la charge des particuliers: les chefs faisaient les avances et étaient remboursés par le butin fait par leur troupe sur l'ennemi, tandis que Champeaux demandait à l'État une large coopération et la remonte en chevaux de deux des escadrons de sa légion. Il paraît cependant avoir levé sa troupe. Une ordonnanee royale du 6 mai 1814 supprima les corps francs, et, le 9, Champeaux envoyait l'état des officiers et sous-officiers qui désiraient continuer à servir et intitulait son corps : « Légion des chasseurs à pied et à cheval ».

Il reprit l'affaire lors de la nouvelle du débarquement de Napoléon, au mois de mars 1815. Le 7 de ce mois, il présentait le plan d'organisation d'une légion pour marcher contre l'Usurpateur: mais la rapidité des événements, puis le départ de Louis XVIII ne permirent pas à l'autorité royale de donner l'autorisation, et Champeaux dut se contenter d'être inscrit comme volontaire royal le 11 mars, puis d'être nommé le 12 sous-lieutenant de la 3e compagnie de volontaires royaux gardes du Roi. Toutefois, cependant, il continua d'organiser sa troupe et il s'adressa alors au ministre de l'Empereur. Le maréchal Davout refusa d'abord ; enfin le 25 juin il consentit à laisser rassembler à Versailles une « Légion de chasseurs volontaires à pied et à cheval de Seine-et-Oise ».

Dès le 19 juin déjà, Champeaux avait passé des marchés pour l'uniforme, qui était blanc. Au lieu d'aigles, les shakos des fantassins et les schapskas des cavaliers portaient des plaques à tête de Méduse ; un bouquet de lis couronné ornait les gibernes et ceinturons des officiers.

La légion fut rapidement formée. Composée d'anciens officiers émigrés ou vendéens et de volontaires royaux, elle compta presque de suite 2.400 hommes et devint le point de ralliement des royalistes. Aussi le général Hulin, commandant la 1re division militaire, s'en émut et menaça de faire arrêter Champeaux.

Celui-ci dut se cacher du 6 au 8 juillet. Le 8 juillet, jour de la

Digitized by Google

rentrée de Louis XVIII à Paris, les officiers et sous-officiers de la légion, rassemblés par Champeaux, furent les premiers à arborer la cocarde blanche. Ils longèrent les boulevards depuis le boulevard des Capucines, se portèrent à la barrière Saint-Denis au cri de : « Vive le Roi ! » et y furent placés en tête du piquet anglais de service. Malgré cela, le 16 juillet, à dix heures du matin, Champeaux était arrêté et incarcéré à l'Abbaye comme prévenu d'avoir levé un corps de troupe sans autorisation.

Il réclama énergiquement, fut relaxé le 22 juillet, et la légion licenciée le 25. Mais sa mise en liberté fut de courte durée : Champeaux était de nouveau arrêté le 31 juillet, à six heures du matin, par ordre du Roi, et incarcéré à la préfecture de police. On le transféra, le 7 août, à l'Abbaye. Poursuivi sous l'inculpation d'avoir délivré, sans y avoir été autorisé, des commissions d'officiers pour une légion royale, il fut traduit devant le 2e conseil de guerre de la 1re division militaire et comparut devant ses juges le 9 octobre 1815. Les témoins déclarèrent que la légion avait pour but de favoriser les royalistes, de dissoudre les deux Chambres et la Commission de Gouvernement, de se saisir de Napoléon à la Malmaison. A la séance du lendemain, le rapporteur, Viotti, déclara que Champeaux n'avait agi que pour le service du Roi et demanda son acquittement; il fut accordé par le conseil à l'unanimité.

Champeaux demeura dès lors tranquille, réclamant cependant sans se lasser l'augmentation du chiffre de sa pension ou sa mise en disponibilité pour pouvoir être rappelé à l'activité ; ne recevant qu'une gratification une fois payée de 2.400 francs pour services rendus à la cause royale en 1815, résidant tantôt ici tantôt là.

Au mois de février 1830, il s'adressait au comte de Bourmont en lui rappelant des services qu'il aurait rendus en 1800 aux compagnons d'armes vendéens du ministre de Charles X; au mois de mai encore, « son dévouement à la légitimité était sans bornes » ; mais les journées de juillet lui remémorèrent qu'il était « un ancien soldat de la Révolution », et au moment où le nouveau roi « appelait à la défense de la Patrie les amis de la liberté », il s'empressa d'offrir ses services, sollicitant du général Gérard, au mois d'août 1830, un emploi de commandant de place et n'obte-

Digitized by Google

nant que son admission aux Invalides, en 1832. Il reprit la jouissance de sa retraite en 1836, et mourut à La Flèche, le 2 février 1847.

*
* *

L'*État militaire* de l'adjudant-commandant Champeaux parut pour les années VIII, IX, X, XI, XII et XIII (celui-ci sous le titre d'*État militaire de l'Empire français)*, publié, sauf pour celui de l'an IX, qui subit un retard par suite de la réorganisation de l'armée, au commencement de chaque année républicaine, et timbré à la fois des millésimes républicain et grégorien (an X—1802, par exemple).

On a vu, dans la longue notice qui lui a été consacrée, que Champeaux n'avait jamais considéré la publication de son *État militaire* comme close avec l'édition de l'an XIII ; en 1807, dès son admission à la retraite, il eut l'intention de reprendre l'affaire ; en 1812, il l'essaya à nouveau, ne craignant pas de s'adresser au comte Daru jusqu'en Russie.

Aussi, avec la paix, en 1814, le moment lui parut-il propice de renouveler ses tentatives. Clarke n'était plus ministre ; il n'y avait plus lieu, sembla-t-il, de redouter sa mémoire extraordinairement fidèle, et l'appui du duc de Berry pourrait enlever tous les obstacles. Aussi lit-on, sous la rubrique « Librairie », au *Moniteur universel* du 2 juillet 1814 :

« L'*État militaire*, dont S. A. R. Mgr le duc de Berry a daigné accepter la dédicace, paraîtra aussitôt que l'organisation de l'armée sera terminée. On ne négligera rien pour donner chaque année à cet ouvrage important toute l'exactitude dont il est susceptible.

« Le prix de chaque exemplaire pris à Paris est de 6 fr. 50 c. broché, et 7 fr. 50 relié et cartonné ; ceux sur papier vélin et reliés sont du prix de 13 fr.

« Les personnes qui souscriront avant le 1er août jouiront d'une remise de 50 c. par exemplaire. Toutes lettres, demandes et renseignements doivent être adressés francs de port à M. le chevalier Champeaux, propriétaire et rédacteur de l'*État militaire*

Digitized by Google

de France, dont les bureaux sont établis rue des Moulins, Butte Saint-Roch, n° 22. »

Mais, à défaut de Clarke, d'autres se souvenaient, et cette annonce éveilla l'attention de l'inspecteur aux revues Lebarbier de Tinan, chef de la 4e division. Il écrivait dans un rapport au Ministre de la guerre, rapport daté seulement de juillet 1814 :

« Je lis dans les journaux l'annonce d'un *État militaire de la France* dédié à S. A. R. Monseigneur le duc de Berry par M. le chevalier de Champeaux, et qui doit paraître dès que l'organisation de l'armée sera achevée. Il paraît que cette annonce a lieu sans l'aveu du Ministre ; je crois devoir faire connaître à Son Excellence ce qui m'a été dit dans les bureaux au sujet de M. Champeaux.

« Il y a environ 12 ans que cet adjudant-commandant obtint de l'ancien gouvernement l'autorisation de rédiger et de faire paraître un *État militaire de France*, dont il fut, en effet, le rédacteur pendant trois années (ans X, XI et XII).

« M. le duc de Feltre, lorsqu'il parvint au Ministère, reçut des plaintes contre M. Champeaux, par suite desquelles il lui fit interdire la continuation de cet ouvrage, et même l'entrée dans les bureaux de la guerre pour y puiser des renseignements. Il est étonnant, d'après ces circonstances, qu'il se soit permis de se présenter à Monseigneur le duc de Berry comme possesseur d'un privilège pour la rédaction de l'*État militaire* avant d'avoir obtenu l'assentiment du Ministre.

« Indépendamment des sujets de plainte que peut avoir donnés M. Champeaux et par suite desquels on lui a retiré la faculté qu'il avait obtenue pour la rédaction de cet ouvrage, je pense qu'il est de l'intérêt du Ministère de la guerre et même politiquement convenable que l'*État militaire de France* soit publié sous les auspices directs du Ministre de la guerre et dans l'intérieur du Ministère. La vente de cet ouvrage ne peut manquer d'être considérable, et, plutôt que de laisser cette spéculation entre les mains d'un particulier, son produit pourrait être affecté avec avantage, soit à donner des indemnités aux employés, soit à toute autre

Digitized by Google

dépense suivant que Son Excellence le jugerait convenable. Je la prie de me faire connaître ses intentions sur ce point. »

En marge du rapport figure cette annotation avec le paraphe de Lebarbier de Tinan : « Affaire terminée ».

L'autorisation ne fut pas donnée à Champeaux, et l'idée de faire de l'*État militaire* une publication officielle fut adoptée. On ne retrouve pas cette décision ; mais la note qui suit, établie le 7 février 1817, la relate et contient d'intéressants renseignements :

Note sur le Bureau de l'État militaire

« D'après les décisions prises par les prédécesseurs de Son Excellence les 24 août 1814 et 2 février 1815, décisions qui sont déposées au Secrétariat général, les travaux pour la rédaction et la publication de l'*État militaire de France* étaient en pleine activité et déjà les quatre cinquièmes de cet ouvrage, dont l'utilité a été généralement reconnue, étaient sous presse, lorsque l'époque fatale du 20 mars vint tout paralyser.

« Le bureau chargé de ce travail n'eut plus alors à s'occuper pendant l'usurpation que de la rédaction du *Journal militaire*, qui avait été joint à ses attributions.

« Mais au retour du Roi, ce bureau allait reprendre ses travaux, lorsque le licenciement de l'ancienne armée et l'organisation encore fort éloignée de la nouvelle firent décider que ce travail serait suspendu et que les employés qui en étaient chargés passeraient avec leurs appointements à la Commission d'Examen.

« Maintenant que la suppression de cette commission permet aux employés de l'*État militaire* de solliciter de la justice de Son Excellence la reprise de leurs travaux, ils osent espérer qu'elle leur accordera leur réintégration dans cette partie sur les bases fixées par les dispositions précitées et dont les principales portent :

« Que le produit de la vente de l'*État militaire* sera cumulé « avec les fonds des pensions et retraites du Ministère, etc., etc.;

« Que les appointements des employés seront payés sur ce « produit;

Digitized by Google

« Que la caisse du Ministère en fera l'avance par douzième. »

« Dans cet état de choses, ces employés, tous pères de famille et anciens militaires, pleins de confiance dans la bienveillance et la justice de Son Excellence, sont portés à croire que leur réintégration souffrira d'autant moins de difficulté que ce bureau ne sera jamais à charge au Ministère.

« Le soussigné surtout, comblé des bontés de Son Excellence et qui lui doit ce qu'il est au Ministère, a la confiance de penser que, n'ayant rien fait pour démériter ses bontés, Son Excellence soutiendra son ouvrage. Elle connaît les services et les malheurs du soussigné qui, après tant de tribulations, vient encore de perdre tout récemment sa femme ; resté veuf avec une nombreuse famille, il n'a pour la soutenir que les émoluments de sa place.

« Le soussigné ose également croire que Monsieur le Secrétaire général qui a connu le soussigné secrétaire particulier de feu le maréchal duc d'Istrie, lui accordera ses bontés dans une circonstance aussi importante pour l'existence de ses enfants.

« LE MONNIER. »

Note sur les dépenses et les recettes présumées de l'État militaire.

DÉPENSES

Appointements des employés	6.400 fr.
Frais de bureau	600
Impression de l'ouvrage en un volume in-12 tiré au plus bas à 5.000 exemplaires	6.500
Remise de 50 centimes par volume au libraire chargé de la vente de l'ouvrage	2.500
Total présumé des dépenses	16.000 fr.

RECETTES

Vente de 5.000 exemplaires à raison de 5 francs par volume	25.000 fr.
Avantage pour la Caisse des Pensions et Retraites	9.000 fr.

Digitized by Google

Le 23 février 1817, le baron des Acres, secrétaire général du Ministère de la guerre, ordonnait : « Urgent. — M. Sewrin (1) s'entendra avec MM. de Meulan (2) et de Frasans (3) et fera ensuite un rapport sur le projet de rétablir le bureau de l'*État militaire* que dirigeait M. Le Monnier. »

Ce rapport fut-il fait? On ne sait; il y a lieu plutôt de pencher pour la négative, il ne fut surtout pas fait d'urgence, puisque le 1er mai 1817 Le Monnier rappelait au Ministre qu'il avait été chargé en 1814 de la rédaction de l'*État militaire*, que les Cent Jours avaient arrêté l'impression déjà arrivée aux quatre cinquièmes et que la publication avait été mise de côté par le gouvernement de l'Empereur. Maintenant, ajoutait-il, l'armée était réorganisée et le travail pourrait être repris. Il sollicitait donc le rétablissement de son ancien bureau sur les bases fixées en 1814 ou de « l'autoriser à publier cet ouvrage à ses risques et périls, mais toujours sous la surveillance immédiate et l'approbation du Ministre et d'après les conditions qui lui seront imposées pour verser à la Caisse des Pensions telle somme qui serait fixée ».

Aucune annotation, aucun renvoi sur la pétition, aussi nette, aussi propre que si elle n'était pas parvenue, et elle parvint cependant. Ce qui intervint est ignoré ; le plus clair est que la publication de l'*État militaire* fut encore ajournée.

Ce ne fut que l'année suivante que la question revint ; elle fut cette fois tranchée d'une façon définitive.

En effet, la décision approbative de l'établissement d'un *Annuaire de l'État militaire* fut prise le 6 mai 1818 et notifiée aux bureaux le 9 juillet, pour qu'ils eussent à établir, chacun en ce qui le concernait, un état des officiers de toutes armes, de troupe et sans troupe, état indiquant noms, prénoms, titres, grade, date de nomination et fonctions remplies. Un Sr Denizot (Antoine-François-Narcisse), commis principal au Cabinet du Ministre, fut chargé de réunir les matériaux de la publication, qui ne devait fournir que des renseignements fort exacts : « L'éta-

(1) Chef du bureau des Dépenses intérieures.
(2) Colonel d'état-major, chef de la 2e division : États-majors et personnel des officiers d'infanterie et de cavalerie.
(3) Lieutenant-colonel, chef de la 4e division : Affaires générales.

Digitized by Google

blissement d'un annuaire militaire a surtout pour objet de prouver que les dispositions de la loi sur l'avancement sont fidèlement exécutées et de mettre chaque officier à même de connaître son rang d'ancienneté dans l'armée et son tour d'avancement. »

En notifiant la décision du 6 mai 1818, le secrétaire général du Ministère de la guerre déclarait qu'il y avait nécessité de faire paraître l'annuaire avant la fin de 1818 ; mais cela ne put être exécuté. Le premier annuaire fut publié seulement au commencement de 1819, sortant des presses de la maison Levrault, imprimeur à Strasbourg; et se vendant soit à sa maison d'édition de Strasbourg, soit à celle de Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, ainsi qu'à la grande librairie militaire Magimel, Anselin et Pochard, rue Dauphine.

Le Ministère de la guerre n'imprimait plus aux frais de l'État; il renonça de se faire vendeur comme il avait été décidé en 1814. Des lettres patentes du 17 novembre 1819 accordèrent à la maison Levrault l'autorisation d'imprimer pendant vingt ans l'*Annuaire* et de le vendre durant le même laps de temps au prix qui serait fixé chaque année par le Ministre.

Les renseignements nécessaires à la confection de l'ouvrage sont établis par les bureaux de la guerre, centralisés et fournis à l'éditeur. C'est encore ainsi qu'il est procédé, et c'est encore la maison Levrault, représentée par ses successeurs, qui édite la publication officielle dénommée à sa création *Annuaire de l'État militaire de France*, devenue *Annuaire de la République française* en 1848, de l'*Empire français* en 1853, et, à partir de 1873, *Annuaire de l'Armée française*.

LÉON HENNET.

Digitized by Google

GASPARD DE PINA

Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourgogne

Gaspard de Pina, capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne, tué devant Fribourg-en-Brisgau, le 13 octobre 1713, était le troisième fils de François de Pina, écuyer, conseiller du Roi au Parlement de Dauphiné et de Mérande-Emérentianne de Ponnat, sœur de Gaspard de Ponnat, président au même Parlement depuis 1678 (1).

Parmi les ascendants du chevalier Gaspard de Pina, nous trouvons Balthazard de Pina, né à Fures près de Tullins (Isère), qui, de simple soldat, parvint au grade de capitaine de cent hommes d'armes et arquebusiers français à pied, à une époque où pareil avancement était fait des plus rares. Il se comporta avec tant de vaillance et de bravoure à la défense du château de Tallard (près Gap), à celle de Pipet (près Vienne) et à la reprise de Moirans, que le roi Henri IV lui accorda au mois de janvier 1591, au camp devant Senlis, des lettres patentes de noblesse en récompense de son attachement, de sa fidélité et des services signalés rendus, pendant les guerres civiles et de religion, dans les différents emplois qui lui avaient été confiés (2).

---

(1) Il avait trois frères : François II, seigneur de la Balme, qui devint également conseiller au Parlement de Grenoble; Claude, doyen de l'église de Gap; et Louis, chanoine de Saint-Chef, chapitre noble près de Vienne, en Dauphiné, dans lequel on exigeait des preuves de noblesse de quatre générations. Les ancêtres du chevalier Gaspard de Pina, issus d'une famille noble, originaire de l'Espagne et établie en Dauphiné, étaient seigneurs de Saint-Didier, Agnières, la Cluse, Maubourg en Devoluy, Mandement de Gap, Pellafot, la Postelle, le Monestier d'Ambet et autres lieux.

(2) De son mariage (1597) avec Anne de Gallien de Chabons, Balthazard de Pina eut un fils, Claude, seigneur de Montchardon, qui fut conseiller maître ordinaire en la Chambre des Comptes (1628). Ses descendants, François (I) de Pina, seigneur de Cras et Chantesse, François (II), seigneur de La Balme et Sébastien-François, seigneur de Charencin, furent successivement et sans interruption pourvus d'une charge de conseiller au Parlement

Digitized by Google

Lorsque s'engagea en 1763 la lutte des Parlements contre l'autorité royale, Sébastien-François de Pina de Saint-Didier fut un des plus ardents à résister aux ordres du chancelier Maupeou. La Cour lui en marqua à plusieurs reprises son mécontentement. Mais, à la demande du marquis de Monteynard, son compatriote et son ami, ministre de la Guerre, qui avait dans ses attributions la province de Dauphiné, Pina fut pourvu d'une charge de président (1) que, du reste, il garda peu de temps, autant par raison de santé que pour affirmer son indépendance.

Ses descendants abandonnèrent dès lors la robe pour l'épée et on les retrouve, dans la suite, soit chevaliers de Malte, soit capitaines de cavalerie, ardents défenseurs de la royauté et de la religion. Cela ne devait pas empêcher le marquis de Saint-Didier et son frère le chevalier de Pina, d'être des premiers, en 1789, aux assemblées de Vizille et de Romans, à renoncer à leurs privilèges et à adopter les mesures libérales proposées par leurs collègues des trois ordres de la députation du Dauphiné qui furent, on peut le dire, les vrais précurseurs et les pères de la Révolution française.

Gaspard de Pina, qui fait particulièrement l'objet de cette notice, obtint d'abord une compagnie dans un bataillon du régiment du Roi en 1689. Ce bataillon étant devenu régiment de Marcilly, fut ensuite reformé en régiment de Bourgogne (2) et le jeune officier replacé et remis en activité le 1er septembre 1700. Il se trouva à toutes les actions auxquelles le régiment prit part, fut blessé à la jambe d'un coup de fusil à Chiari, et reçut, à la

---

de Dauphiné (de 1659 à 1771). Par lettres patentes données à Versailles au mois de juin 1756, le roi Louis XV érigea en marquisat en faveur de messire Sébastien-François, les terres et seigneuries de Saint-Didier-en-Devoluy et celles attenantes.

(1) Les chroniques dauphinoises rapportent qu'à quelque temps de là, à une assemblée chez le premier président Vidaud de la Tour, qui venait de remplacer le marquis de Bérulle, le secrétaire de l'Intendance s'étant approché de la marquise de Pina de Saint-Didier pour lui faire son compliment de la nouvelle dignité de son mari, elle répondit par un soufflet. C'était elle qui était l'âme de la résistance et qui déployait à l'entretenir, parmi les conseillers opposants, une vraie passion. (Correspondance du président Vidaud de la Tour avec le chancelier Maupeou, conservée à la bibliothèque de Grenoble, M. S. 9. 4 et 5.)

(2) Ce régiment, que le Roi avait donné au duc de Bourgogne en 1685, était commandé en 1697 par M. de Chamilly qui le vendit l'année suivante, pour 50.000 livres, à M de Dreux, gendre du ministre Chamillard.

Digitized by Google

même jambe, un autre coup de fusil à l'affaire de Turin (septembre 1706).

Le régiment de Bourgogne ayant quitté l'Italie pour la Provence et le Dauphiné, le chevalier de Pina prit ses quartiers d'hiver à Gap et à Grenoble. Dans la première de ces villes, il fut très bien reçu et traité chez son frère Claude, doyen du chapitre, qui lui fit faire la plus grande chère du monde, écrit un contemporain. et à Grenoble, où il fréquenta chez sa tante la présidente de Ponnat.

De 1700 à 1708, Gaspard de Pina parvenait au grade de capitaine de grenadiers et obtenait la croix de Saint-Louis. Très homme du monde et excellent musicien, il avait eu dans ses différents cantonnements, tous les succès, conséquence de son éducation et de ses talents.

La victoire de Villars à Denain, avait non seulement sauvé la France, mais déterminé les alliés à signer le traité d'Utrecht le 11 avril 1713 ; et cette année 1713 devait être fatale au chevalier de Pina. Seul, l'empereur Charles VI n'avait pas voulu acquiescer à la paix. Pour l'y obliger, Louis XIV envoya cent mille hommes sur le Rhin et en confia le commandement à Villars. Le régiment de Bourgogne, qui se trouvait dans les Flandres, reçut l'ordre de se porter sur le Rhin pour faire partie de l'armée du maréchal.

Le célèbre prince Eugène commandait l'armée de l'Empereur. Il usa de toutes les ruses de guerre pour arrêter Villars ; mais elles furent inutiles. Le général français fit échouer toutes les entreprises de son adversaire, et, secondé par les troupes aguerries et accoutumées à vaincre sous ses ordres, rien ne put lui résister.

Il fit le siège de Landau, qu'il prit ; força les lignes d'Etlingen et termina cette glorieuse campagne par la prise de Fribourg-en-Brisgau, bientôt suivie de la paix de Rastadt (6 mars 1714).

C'est au siège de Fribourg que fut tué, le 13 octobre 1713, le chevalier de Pina. Voici dans quelles circonstances : Le maréchal de camp, chevalier de Pezeux, voulant, pour hâter la fin du siège, se rendre maître du chemin couvert de l'ouvrage dit de l'Escargot. fit marcher les deux compagnies de grenadiers et les piquets du régiment de Laval et cinquante dragons pour s'y loger. Il les fit suivre par deux cents travailleurs. Les assiégés se retirèrent à

Digitized by Google

leur approche. Nos grenadiers et nos dragons ne furent pas plutôt établis dans le chemin couvert, que l'explosion d'une mine enterra une partie des grenadiers. Sans perdre de temps, l'ennemi sortit alors du fort et attaqua si vivement les dragons qu'il les culbuta les uns sur les autres. Le désordre fut grand dans la tranchée, et il l'aurait été encore davantage, si le chevalier de Pina n'eût arrêté les assiégés : avec sa seule compagnie de grenadiers, il soutint leurs attaques redoublées, et déploya une si grande fermeté, qu'il donna le temps au chevalier de Pezeux d'accourir à son secours à la tête de deux bataillons de Laval, et il poussa à son tour les ennemis qui se retirèrent bien vite dans leurs palissades, après avoir laissé beaucoup de leurs soldats tués sur la place. Comme on les voyait de bas en haut, il n'y a pas à s'étonner de la perte qu'ils firent ; ils restèrent cependant maître de l'entonnoir qu'avait fait la mine de leur chemin couvert. Notre perte dans cette action fut considérable. Le comte de Laval eut la mâchoire fracassée, presque tous les officiers des grenadiers et les grenadiers de son régiment furent tués ou blessés. Le chevalier de Pina fut tué ; il reçut un coup de feu dans la poitrine. Cette mort glorieuse terminait noblement la vie de ce gentilhomme qui, au dire d'un contemporain, était un très aimable homme, d'une politesse et d'une douceur des plus charmantes dans la société. Il était bon ami, et il aimait à faire plaisir.

Au moment de sa mort, il avait 12.000 francs, argent comptant, tout prêts à consigner pour avoir une lieutenance du Roi. Et on sait qu'à la Cour on ne réussissait guère sans cette précaution, malgré les bons services qu'un officier pouvait rendre au Roi.

Le chevalier de Pina fut enterré à la Chartreuse. Et les religieux ayant appris qu'il était parent de leur général (1), lui firent un service solennel, où tous les officiers du régiment furent invités.

Telle fut la carrière militaire du chevalier de Pina. Assurément elle ne fut marquée par aucune action d'éclat, ni un brillant avancement. Néanmoins, il nous a semblé qu'il n'était pas hors

(1) Dom Antoine de Montgeffond.

Digitized by Google

de propos de la retracer brièvement parce qu'elle représente le sort réservé, sous l'ancien régime, aux cadets de la noblesse de province qui, ne tenant pas à la Cour, ne pouvaient prétendre aux grades supérieurs.

Nous donnons ici, comme complément à cette courte notice, les états de service du chevalier de Pina :

Nom et signalement du militaire : De Pina, natif de Grenoble en Dauphiné. — *Détail des services :* Capitaine au régiment du Roi (infanterie) en 1689. Passé au régiment de Marcilly (infanterie) en 1695. Réformé en 1698. Capitaine au régiment de Bourgogne (infanterie) le 1er septembre 1700. Passé à la compagnie de grenadiers du 2e bataillon le 9 juillet 1709. Mort, remplacé le 31 octobre 1713. — *Campagnes :* De 1690 à 1697, Flandre; de 1701 à 1706, Italie; 1707, Provence et Dauphiné; 1708, 1709, 1711 et 1712, Flandre; 1713, sur le Rhin. — *Blessures :* Coup de fusil à la jambe le 1er septembre 1701, à l'affaire de Chiari. Coup de fusil à la même jambe, à l'affaire de Turin, en 1706. — *Décorations :* Chevalier de Saint-Louis. (Archives de la Guerre.)

MARCEL DE BAILLEHACHE.

AVIS IMPORTANT

MM. les Membres de la *Sabretache* sont informés que le recouvrement des cotisations pour l'année 1904 se fera, comme précédemment, au moyen de mandats-cartes qui seront adressés aux sociétaires dans le courant de décembre. Le récépissé que la poste remet au déposant tiendra lieu de reçu.

M. Richet, agent-comptable de la Société, 14, rue Perdonnet, à Paris (Xe arrondissement), au nom de qui les mandats-cartes sont établis, est chargé d'en recevoir le montant.

On rappelle qu'aux termes de l'article VII des statuts, le *Carnet de la Sabretache* est adressé gratuitement à tous les membres qui ont acquitté leur cotisation.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 8192

Digitized by Google

PE

de Spectacl

Française

Inkermann - Woronzoff

D'après le Crimée

Supplément au nº 132 EROY, Éditeur, PARIS
du CARNET DE LA SABRETAC

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

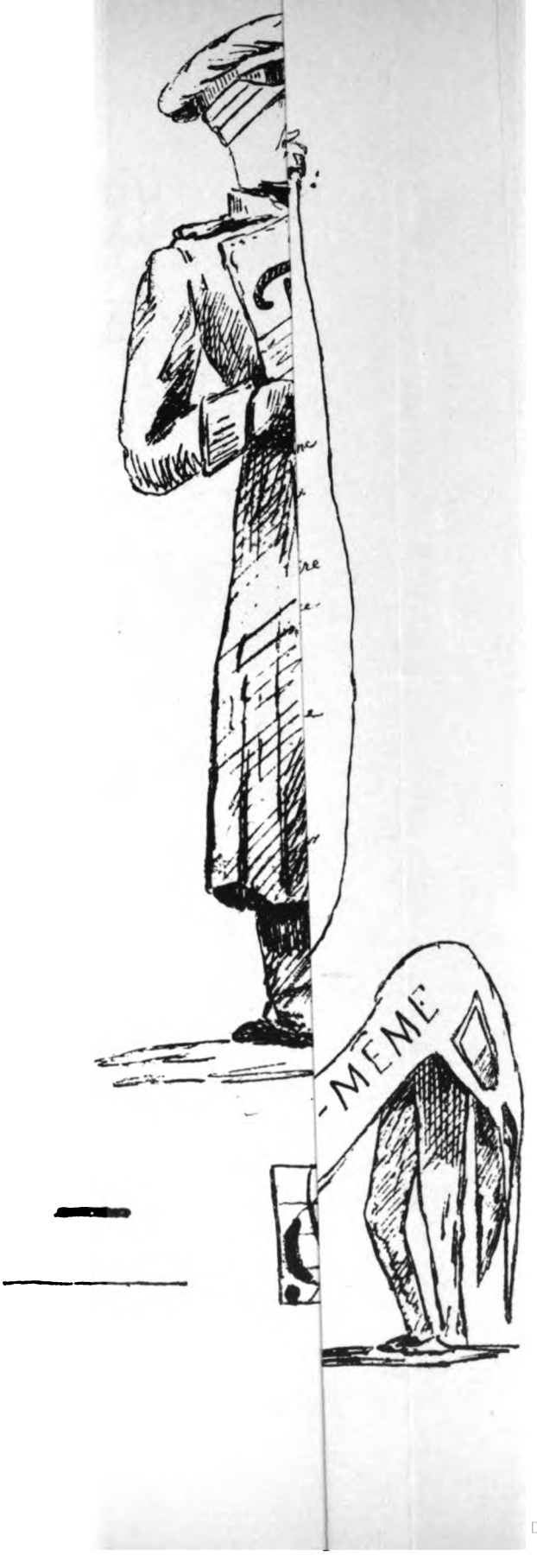

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CONTROLE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fusilier Grenadier Sous-Officier Officiers

INFANTERIE DE BADE

(1806)

d'après une estampe coloriée de l'époque. — Collection Herzberg

(COMMUNIQUÉE PAR M. LE COMMANDANT SAUZEY)

Digitized by Google

Le 4e Bataillon de Chasseurs à pied

EN CRIMÉE

Lettres du Capitaine Mennessier

(Suite)

On ne parle plus autant de notre retour en France, mais on dit que nous allons à..... Tu verras qu'on est capable de nous envoyer à Nikolaïef au printemps, pour nous y faire casser le nez; note bien qu'à l'heure qu'il est, il y a impossibilité physique d'y aller, et qu'ils s'y fortifient comme ils le font toujours, car ces gens-là ne sont heureux que lorsqu'ils remuent de la terre ; c'est comme les taupes : mais, par exemple, ils brûlent terriblement de poudre aux moineaux, toute la journée ils tirent. De temps à autre, ils nous tuent quelques hommes par-ci par-là ; mais c'est insignifiant, ça n'empêche pas nos voitures et nos corvées d'aller à Sébastopol y prendre toutes les toitures et, en un mot, tout ce qui peut s'emporter, tout, tout, tout.

Hier, un de leurs avant-postes a failli être noyé : la Tchernaïa montait si vite, qu'encore un peu ces pauvres soldats étaient coupés; il leur a fallu se sauver et remonter lestement. Nos hommes ne leur ont pas envoyé de balles, parce qu'ils vivent ensemble en assez bonne intelligence. C'est égal, ils nous ont tout de même blessé un homme il y a trois jours, il faudra que nous leur rendions cela.

On parle bien sérieusement du départ du 2e corps tout entier pour Kamiesch. Il paraît que les voitures des trains ne peuvent suffire à approvisionner trois corps d'armée. Il faut avouer que pareille chose ne s'est jamais vue, on se nourrissait jadis dans le pays ; ici, tout nous vient de Kamiesch ; or, trois corps, c'est

Digitized by Google

vraiment trop. Les mulets sont sur les dents. Une fois à Kamiesch, nous irions chercher la *mangearia pedibus jambis cum*, et les prolonges n'auraient que deux corps à approvisionner.

* *

Au camp d'Inkermann, 10 décembre.

Nous venons encore de battre les Russes. Ce n'est pas nous qui avons fait le coup, c'est la 1re division du 1er corps ; cette division est fort loin de nous, elle est à six ou huit lieues du côté de Baïdar. Les Russes ayant appris qu'un escadron et un bataillon étaient un peu compromis par suite de l'augmentation considérable d'un torrent grossi par les pluies, voulaient les enlever : seulement l'escadron bivouaquait un peu plus à droite et le bataillon était repassé de l'autre côté, laissant seulement ses grand'-gardes du côté opposé. Au milieu de la nuit, les Russes cernèrent le village où ils croyaient trouver du monde. Les braves Turcs qui l'habitaient envoyèrent prévenir les Français que les Russes les cernaient. Le 5e bataillon de chasseurs et un bataillon du 26e de ligne prirent les armes et passèrent pendant la nuit le torrent, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Les Russes attaquèrent au point du jour le village où ils trouvèrent un poste de vingt hommes qu'ils enlevèrent ; mais, peu de temps après, ils étaient chaudement bousculés par les chasseurs du 5e et le bataillon du 26e.

Le combat s'engagea et ne fut pas long, les Russes furent culbutés, mais emmenèrent malgré cela nos vingt hommes.

La perte de notre côté est de vingt-sept hommes disparus et une vingtaine tués ou blessés. Les Russes ont eu 200 hommes tués, blessés ou prisonniers ; nous avons en ce moment quarante prisonniers au grand quartier général, dont trois officiers. Un d'eux parle très bien français, il a la jambe cassée et il raconte la chose comme je viens de vous la dire.

On raconte que les prisonniers revenant avec les nôtres, furent naturellement obligés de passer le ravin. Ils entrèrent dans l'eau, retroussant leurs capotes ; ils en eurent jusqu'aux genoux, puis jusqu'aux cuisses, enfin jusqu'aux aisselles. Une fois

Digitized by Google

passés, ils prirent les mains des Français et leur firent des démonstrations d'admiration, de ce qu'ils avaient pu passer un cours d'eau aussi profond en troupe et la nuit.

Figurez-vous que je vais être couvert de décorations, et que j'aurai sur le corps du clinquant comme un patron dans sa niche. Je suis, comme vous le savez, porté pour le Medjidié et je vais l'avoir incessamment, probablement pour le 1er janvier ; mais ne voilà-t-il pas que la reine d'Angleterre fait frapper des médailles pour nous en donner. Son armée en a déjà et ce n'est pas trop tard. Ça se porte en ruban absolument comme notre croix d'honneur, seulement le ruban est bleu liséré de jaune, et il y a une espèce de boucle en argent comme aux bracelets en velours que les femmes portent au poignet. Autant de batailles, autant de boucles. Je vous assure que ce sera très recherché dans dix ans d'ici, car cela et le Medjidié seront la preuve certaine qu'on aura assisté au plus grand siège des temps modernes. Me voyez-vous au bal avec trois décorations ?...

* *

Au camp du moulin d'Inkermann, 13 décembre 1855.

Cher oncle, (1)

Nous sommes en plein hiver ; et, avec l'hiver, la misère ; vous qui l'avez éprouvée, vous savez ce que le troupier appelle la misère. Ce sont les corvées avec de la boue jusqu'au ventre, c'est la neige quand on est de garde aux avant-postes et qu'on ne peut pas faire de feu ; c'est la pluie à torrents quand on a une lieue à faire pour aller à la grand'garde, c'est le vent terrible qui culbute votre tente au milieu de la nuit. Vous me direz : Tu oublies la faim que nous avons ressentie et que vous n'avez pas. C'est vrai, nous n'avons pas la faim, les distributions se font régulièrement ; une ou deux fois par semaine, de la viande fraîche ; deux ou trois fois, du lard ; une ou deux fois, de la viande de conserve ; chaque

(1) Cette lettre est adressée par Alphonse à son grand-oncle, le frère de ma mère, ancien officier de la Garde royale, ayant fait la guerre de Russie en 1812. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

trois jours, du pain, le reste du temps, du biscuit ; café, sucre, riz, sel et eau-de-vie ; vous voyez qu'en somme, sous ce point de vue, nous ne sommes pas malheureux. Mais, peste, il fait rudement froid sous la toile quand il gèle comme dans ce moment, ou quand il pleut si fort que la toile tamise comme hier. Il ne faut cependant pas, cher oncle, trop vous apitoyer sur mon compte ; comme chef de corps, j'ai un poêle dans ma tente, et le maréchal nous a donné une baraque pour le cercle des officiers ; il n'y a rien à dire.

* *

Au camp d'Inkermann, 17 décembre 1855.

Cher papa,

Vous me dites que M. Grandjean voudrait avoir des détails au sujet de la mort de son fils ; je vais me rendre à son désir puisque je suis, plus que personne, à même de le faire.

Grandjean apprit comme nous tous, le 7 au soir, que l'assaut devait avoir lieu le lendemain ; il accueillit cette nouvelle, comme tout le monde, avec un sentiment particulier de plaisir de voir la fin bonne ou mauvaise des maux que nous éprouvions, mêlé à la triste pensée du sang que cela allait nous coûter. Nous devions attaquer la Courtine, très mauvais poste, et nous étions tête de colonne ; c'est plus qu'il n'en faut pour qu'un bataillon soit abîmé. Cela ne l'empêcha pas de faire sa partie de whist, et il disait souvent : « Ils auront peut-être la graisse, mais ils n'auront pas la peau. »

Le lendemain, il monta à cheval à sept heures et demie ; j'allai sur les rangs pour dire adieu à ce pauvre bataillon que je ne devais pas accompagner ; Grandjean monta le cheval gris que je possède actuellement, je m'approchai de lui et lui recommandai de me faire savoir tout ce dont il pourrait avoir besoin. Il me remercia en me disant seulement de lui envoyer son dîner à cinq heures et son cheval le lendemain matin. Le commandant vint près de moi, Grandjean était à côté, il me dit de bien veiller à tout ce qui arriverait, de ramasser tous les brancards que je pourrais trouver, d'assurer les vivres pour le repas du soir, en employant les hommes malades, etc., etc. Le bataillon partit :

Digitized by Google

Grandjean arriva dans la tranchée et déjeuna d'un bon appétit à son poste de combat ; un colonel qui le connaissait passa près de lui et le plaisanta sur ses grosses bottes anglaises qui, disait-il, le gêneraient beaucoup pour monter. « Si vous voulez venir avec moi, dit Grandjean, nous verrons qui est celui de nous deux qui courra le plus vite. » Midi arrivait, on prit ses plans de combat. Au coup de midi, la charge sonna, Grandjean sauta par-dessus le parapet et arriva sans être touché à la tranchée russe. Il y avait quatre-vingts à cent mètres à parcourir. Après quelques secondes d'hésitation, le bataillon qui était collé contre le revers de la tranchée russe pour éviter une effroyable fusillade, se décida à sauter et entra dans la Courtine même en culbutant les Russes du parapet et en sautant sur la banquette. A cet instant, le commandant Clinchant reçoit d'un sergent russe un coup de baïonnette dans la cuisse ; il reste quelque temps encore et veut monter sur la seconde tranchée, mais perdant du sang, il regarde autour de lui s'il voit un officier, il aperçoit Grandjean et il allait lui crier de prendre le commandement du bataillon, quand il voit qu'il a déjà les yeux hagards et que le sang lui coule sur la figure. Quelques minutes après, mon pauvre camarade tombait sur la banquette ou presque dessus, mais un peu plus bas. Deux hommes veulent le ramasser, un des deux tombe, l'autre le prend sur ses épaules, s'accroche aux gabions russes et cherche à repasser de l'autre côté, mais Grandjean était grand et beaucoup plus fort que ce pauvre petit chasseur ; les forces lui manquant, il laissa retomber son capitaine, parce que celui-ci, très affaibli, ne s'accrochait pas bien à son cou. « Ramassez-moi, dit Grandjean, ne me laissez pas ici, j'aurai soin de vous. » Un sapeur du bataillon et un caporal arrivent et, à eux trois, ils l'emportent et le font rentrer dans nos tranchées.

Grandjean, pendant le transport, leur fit toutes ses recommandations ; ils nous les transmirent plus tard fidèlement. Arrivés au four à chaux qui était à moitié chemin de l'ambulance de tranchée, le pauvre ami râlait ; notre aide-major qui y était de service, le regarda et le visita en passant ; Grandjean ne le reconnut pas, il râlait, il était perdu. On continua à le transporter et, en arrivant à l'ambulance, ce n'était plus qu'un cadavre.

Digitized by Google

Quand le bataillon était parti le matin, j'étais entré chez notre officier payeur ; lui pleurait ; moi, j'avais la voix telle que je ne pouvais prononcer nne parole. A deux heures, les premiers blessés arrivèrent ; à trois heures, on nous apprit que Grandjean était tué ; ce furent ceux-là mêmes qui l'avaient porté qui nous le dirent. Je ne pouvais quitter mon poste ; mais, le lendemain matin, j'allai à l'ambulance de tranchée et je demandai s'il n'y avait pas un capitaine adjudant-major de chasseurs apporté mort la veille. Hélas ! il y avait tant et tant de morts, qu'on ne put me rien dire. « Cherchez là-dedans, me dit-on enfin, vous le trouverez peut-être. »

Effectivement, j'en retournai tant et plus et, à force de chercher *là-dedans* (dans le tas), je retrouvai Grandjean. J'eus là un bien hideux spectacle : des chirurgiens en tabiers blancs maculés de sang, les manches retroussées, les mains rouges ; des cadavres partout ; des blessés en masse qui ne valaient guère mieux, etc... Je fis mettre mon ami à part et le recommandai. Je rentrai bien vite au camp, fis commander un brancard et huit hommes et l'envoyai chercher. Pendant ce temps, je signais un bon pour deux caisses à biscuits pour un cercueil que je faisais fabriquer à la hâte, mais cependant proprement fait. On apporta Grandjean à huit heures du soir. Je fis déposer le corps au magasin du bataillon ; là, je le fis coucher par terre, j'ouvris ses vêtements pour reconnaître les blessures. Il portait comme vêtements la capote dite criméenne, une ceinture rouge, un gilet d'uniforme, une chemise de calicot, son pantalon de chasseur et ses grandes bottes anglaises.

La chemise était pleine de sang, il avait reçu une balle au-dessous de la clavicule droite, un peu au-dessus du teton. J'y mis le doigt pour bien voir si c'était une balle ou un coup de baïonnette, mais c'était une balle qui l'avait frappé. Il avait un doigt de la main droite coupé à la première phalange, et un éclat d'obus à la tête, au-dessus du front. J'écartai les cheveux pour bien voir ce que c'était. A mon avis, la blessure n'était pas mortelle, car le crâne n'était pas percé, la peau seule était enlevée. Voilà pourquoi le sang lui coulait sur la figure quand le commandant le vit. Le trou de la balle n'était pas gros ; il est évidemment mort de sa

Digitized by Google

blessure au sein droit, il a dû y avoir épanchement aux poumons. Je reboutonnai son gilet et sa capote. Je voulais lui enlever sa ceinture pour que son frère pût avoir quelque chose de lui, mais elle collait trop et avait trop de sang. Je lui enlevai ses bottes et le fis mettre dans le cercueil tout habillé, puisque je ne pouvais avoir de linceul; la boîte fermée, je le fis porter dans sa tente, et je fis placer un factionnaire à sa porte, dernier honneur militaire que j'aie eu le bonheur de pouvoir lui rendre et bien digne d'être accordé à un aussi brave soldat. Le lendemain, j'étais de garde à Malakoff, je ne pus aller à l'enterrement; seulement je fis prévenir la division, je donnai les ordres pour que tout fût convenablement fait, et il fut porté au cimetière, plus peuplé que bien des casernes de France; on l'enterra ayant à sa droite un capitaine nommé Ponsardin et, à sa gauche un sous-lieutenant nommé de Lordes, autre brave qui fut admirable.

Voilà toute l'histoire de la fin de ce pauvre Grandjean; je lui rendis les derniers devoirs comme on ne le fait que pour un parent ou pour un ami dont on a admiré la bravoure et dont on connaît l'honneur et les nobles sentiments.

Depuis j'ai envoyé chercher dans le ravin d'Inkermann des pierres de taille et j'ai fait sculpter une tombe. Voici comment elle est : une pierre perpendiculaire au sol et sur cette pierre est gravée cette inscription :

Les Officiers du 4e Bataillon de Chasseurs
à leurs camarades

Au pied de cette pierre, mais placée horizontalement, une autre pierre de cinq pieds de long sur laquelle il y a :

Grandjean, capitaine adjudant-major
Ponsardin, capitaine
De Lordes, sous-lieutenant
tués à l'assaut de Sébastopol, 8 septembre 1855
P. D. P. E.

Voilà tous les détails que je puis vous donner. Je fouillai toutes les poches de Grandjean, malgré le sang qui collait les toiles, il n'y avait ni argent, ni bijoux, ni aucun objet à garder.

Digitized by Google

Au camp d'Inkermann, 4 janvier 1856.

Cher papa,

Je ne suis pas bien certain de pouvoir sortir de ma tente demain matin, la neige est si haute que j'ai peur qu'elle ne bouche ma porte. Ce matin, il y en avait tant sur ma toile qu'il faisait nuit chez moi, au point qu'à neuf heures, je croyais qu'il n'était que sept heures. Il est vrai que j'avais trop bien dormi pour entendre sonner la diane. La neige était si épaisse sur ma tente, que je fis venir tous mes sapeurs pour la faire tomber ; elle pesait trop sur ma toile et aurait fait tomber mes piquets. La tente d'un capitaine de mon bataillon lui est tombée sur la figure, pendant qu'il dormait, par suite de la charge de la neige. Nous en avons *un pied* (hauteur mesurée).

Nous avons souffert plus que la moyenne de l'espèce humaine ne peut souffrir : une tempête de neige le 19 février, un combat de nuit corps à corps pendant cinq heures le 22 mars, douze heures d'inondation dans les tranchées le 9 avril, un assaut le 7 juin, une attaque malheureuse le 18 juin, un assaut le 8 septembre, un été sous la toile, sans un arbre pour donner de l'ombre, ou dans les tranchées plus chaudes qu'un four, un hiver avec 17 degrés de froid, et le bon Dieu n'a pas encore pitié de nous. Qu'avons-nous donc fait, miséricorde, pour avoir une pareille misère ? Maudits soient ceux qui demandent la continuation de la guerre, c'est le fléau le plus horrible qui puisse ravager le monde...

Le choléra, le typhus, tout cela n'est rien, parce qu'il y a plus de rachitiques qui meurent que d'autres, mais la guerre tue les hommes sains, valides et robustes. Mon pauvre soldat, arrivé ici si bien portant, le voilà couché à l'ambulance et scorbutique ; il est plus que probable qu'il est perdu.

Les côtes de la Turquie d'Europe et d'Asie sont dépeuplées de bœufs, aussi le lard reparaît-il à nos distributions, comme ces visiteurs ennuyeux qu'on subit, mais qu'on aimerait mieux voir ailleurs.

Quand je reviendrai à Metz, je ne veux pas manger une seule fois du riz, ni du lard : de la salade, du chou, des légumes frais et du veau, voilà ce que je dévorerai. Je ne sais pas trop ce que

Digitized by Google

je choisirais entre un coup de bâton et un plat de riz et, cependant, il faut en manger. J'ai tort de me plaindre, car jamais armée ne fut mieux approvisionnée que la nôtre; mais a-t-on jamais vu armée mangeant bien et frappée d'immobilité? C'est cependant le cas où nous nous trouvons.

Vous vous imaginez, cher papa, que je n'ai pas de lit; mais pour qui me prenez-vous donc? J'ai un lit de cantine fort bon, des peaux de mouton posées sur la toile remplacent les matelas, et cette toile est tendue sur deux barres de bois (1); j'ai, de plus, ma petite tente dans ma grande, ce qui fait une alcôve fort confortable; oh! sous ce point de vue-là, je ne suis pas mal; mais ce qui me désespère, c'est l'état de nos hommes. Les officiers et les sous-officiers n'ont pas de scorbut du tout, parce qu'ils ont plus de bien-être et plus de moral, mais les soldats ont tous un principe scorbutique. Ils ont le sang tellement appauvri, que, chose singulière, ils ne *peuvent* même pas avoir de fluxion de poitrine malgré le froid qu'il fait; le Dr Lambert me disait qu'ils avaient le sang trop pauvre pour causer une irritation aux poumons. Un homme attrape un clou, huit jours après, il est scorbutique; un mois après, il a la dysenterie et il est perdu.

★ ★

Au camp d'Inkermann, 6 janvier 1856.

Chère maman,

Il paraît que les Russes ont tout aussi froid que nous, car, pour se réchauffer, ils tirent en ce moment comme des enragés sur Sébastopol. En définitive, à quoi cela les avance-t-il? Ils nous ont empêché, c'est vrai, d'habiter Sébastopol, mais qu'en est-il résulté? C'est que nous avons démoli la ville pour emporter les toitures. Ils dépensent de l'argent, de la poudre et des bombes, et nous ne leur répondons même pas; ils tuent quelques hommes, par-ci par-là, au 21e de ligne, qui habite la ville, mais ils n'en sont pas moins de l'autre côté de l'eau. Ils ont maintenant

(1) Son lieutenant, M. Nauroy, m'avait dit qu'au commencement de la campagne il couchait sur de la paille et des feuilles mortes jetées sur des douves de tonneau. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

imaginé d'envoyer des bombes à toute volée sur les camps de Traktir; elles tombent entre les grand'gardes et le front de bandière; mais comme il n'y a pas de justesse dans le tir, vu la trop forte portée, elles ne font pas de mal du tout. C'est bien ce qu'on peut appeler jeter de la poudre aux moineaux.

* *

Au camp d'Inkermann, 14 février.

J'ai la chance assez rare, chère maman, d'avoir pu, dans le cours de ma vie, assister, je pourrais dire, aux spectacles les plus curieux qui se passent dans le monde ; et, si j'avais la parole d'un orateur ou la plume d'un écrivain, je serais positivement un jour un homme fort intéressant (1) à entendre raconter ou à lire. Mais, n'étant ni orateur ni écrivain, il faut me contenter de vous raconter tout bonnement ce que je vois ; et, en ce moment, il faut remonter bien loin dans l'histoire pour trouver le pendant du spectacle qui s'offre à moi depuis quelques jours.

Mais, me direz-vous, as-tu vu la lune dans ton assiette ou le soleil dans ton chapeau ? Pas du tout : Madame la Lune, tout aussi bien que Monsieur son mari sont gens de trop bonne raison pour venir en Crimée à cette époque, il n'y a que les corbeaux et les soldats français qui restent en hiver dans un pareil pays ! Le soleil passe, dit-on, tous les jours au-dessus de nous pour nous éclairer. Il fait jour, c'est là la seule preuve que ce Monsieur se lève, mais il est tellement enveloppé de pelisses en brouillards et de paletots en nuages, que, ma foi, on ne le voit jamais. Quant à la Lune, la pauvre femme sort parfois la nuit, mais elle est si pâlotte qu'elle doit être bien malade. Mais quittons ce bavardage sur les astres pour parler de ce qui se passe sur la terre.

En ce moment, on rase Sébastopol, mais on le rase comme jadis on rasait les villes du temps des Hébreux, avec cette différence que nous ne labourons pas avec des charrues, et que nous

(1) Ceux de mes neveux qui ont connu mon cher Alphonse, savent combien il savait intéresser avec ses récits de guerre; ceux qui liront ce que j'ai déjà reproduit dans ce cahier, apprécieront peut-être aussi cet aimable et véridique conteur. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

ne semons pas de sel, attendu que nous n'en avo
que nous sommes obligés de nous servir de celui d
tonneaux de lard. Dans huit jours, au plus, Sél
rible forteresse qui nous a coûté tant de sang et t
sera qu'un gigantesque amas de décombres ; ce
de la Russie. Je vous ai dit que les Français ava
les Docks. Vous savez sans doute, que les Docks
bassins en pierre (ceux de Sébastopol étaient
granit), de la grandeur des plus gros vaisseaux d
lesquels on faisait entrer ces vaisseaux, qu'on met
les réparer. Vous en avez une idée en tout petit
bassin qui est près du pont de la préfecture.

Les portes sont gigantesques, tout en fonte, et d
anglaise, on les transportera à Paris et à Londres
avaient donc trois docks à faire sauter et les Angla
ci, qui ne sont jamais prêts, les firent sauter quin
nous ; l'opération, moins bien faite que la nôtre,
dant. Notre génie a été très habile ; les mineurs f
largement le pompon ; à l'heure qu'il est, les ci
l'image du chaos.

Il y a quinze jours, c'était le tour du grand fort
quelque chose de grand comme le fort Gisors, qu
route de la porte Moselle et celle des Allemands.
légère secousse, le fort se balança sur ses fond
un homme blessé, il s'ouvrit, les pierres tombèrent
une épaisse colonne de fumée noire à tête blanche,
son ventre et enveloppa tout ; puis, quand la fumée
il y avait au-dessous un amas de décombres, un em
ordre de pierres de toutes grandeurs et de toutes fo
Saint-Nicolas n'existait plus.

Il y a six ou huit jours, on fit de même du fo
voisin de la Quarantaine et le plus près de la mer
petit que le fort Saint-Nicolas. Comme son aîné et s
canon, il s'agita comme un château de cartes qu'on r
il s'ouvrit, vomit de la fumée, s'écroula et tout fut di

L'œuvre de destruction continue ; hier, c'étai
l'aqueduc, construit dans le but d'amener dans les D

Digitized by Google

de la Tchernaïa, et de permettre ainsi de lancer les vaisseaux après leur réparation. Cet aqueduc que les Russes ont dû recommencer une fois et qui leur a coûté quelque chose comme un million (?), dit-on, se compose de plusieurs aqueducs ; ça ressemblait absolument aux arches de *Jouy ;* seulement c'était en pierres blanches. J'allai voir sauter celui du Carénage ; on entendit un bruit sourd, les piliers firent un petit saut à peine sensible, les voûtes s'ouvrirent, s'écroulèrent avec les piles, la fumée enveloppa tout et, après, plus rien... Ce qui m'a étonné, c'est que les pierres ne sautent pas en l'air à plus de trois ou quatre pieds.

Les Anglais, en ce moment, font sauter les casernes, c'est à eux que cette opération revenait ; nous, nous avons eu dans notre lot trois docks, deux forts et l'aqueduc. Les Russes, en partant, avaient fait sauter *Saint-Paul*, de sorte qu'il ne reste plus un seul fort debout de ce côté-ci de la rade. On détruira tout ce qui a un cachet ou une utilité militaire quelconque ; quant aux maisons, on ne s'en occupe pas ; et l'église, on n'y touche pas non plus. Du reste, qu'est-ce que c'est que des maisons dans lesquelles il n'y a ni toitures, ni planchers, ni portes, ni poutres, ni fenêtres, ni meubles et dont les murs sont tellement percés de boulets qu'en les poussant avec un bâton, on les ferait tomber.

Cette ville sera rebâtie parce qu'elle a une position telle qu'un jour, une autre ville sortira des ruines de celle-ci, mais il fallait la détruire, parce que c'était parfaitement inutile d'en faire le siège à tant de frais si c'était pour la rendre telle quelle aux Russes. Il en sortira en peu d'années une ville plus belle, je n'en doute pas, mais toute commerçante et plus un nid à canons comme ce diable de Sébastopol. Ainsi il m'était réservé de voir raser une ville de guerre. spectacle bien rare.

J'avais déjà vu Paris l'émeutière, en disant : « Ouf », et en m'essuyant le front au mois de juin.

J'avais vu prendre à l'eau de rose Rome, qu'on osait à peine toucher, comme une vieille femme couverte de diamants ; on craignait de l'abîmer et si on avait pu tuer des *Garibaldi* avec des boulets en mie de pain, on l'aurait fait pour ne pas gâter la ville.

Digitized by Google

J'avais déjà vu un massacre dans le Sud (1) en

J'avais encore vu deux armées s'envoyant pe
avec une rage frénétique, tant de boulets que, m
demande s'il n'y a, après, plus de pierres sur
qu'aujourd'hui, je puis dire avoir vu raser une
places du monde.

Pendant que tout saute et se détruit de ce côté
Russes regardent de l'autre côté et tirent presque co
je ne veux pas dire beaucoup ; mais, enfin, ils ne
seul jour, une seule heure sans envoyer soit un
bombe, soit un boulet sur Sébastopol.

Achille R..., me dit papa, ne croit pas à une dim
d'un cinquième pour le 64e (2). Eh ! bien, voici
compagnie de M. Remy avait en entrant en Crimée
elle peut, à l'heure qu'il est, mettre au maximum 8
le rang pour le combat. Tous ne sont pas morts ;
entrées à l'ambulance, il faut toujours compter,
trois morts sur quatre, ou, plutôt, deux morts en
est évacué et qui ne reparaît jamais et un qui se g
moins bien.

Voici pour nous, 4e bataillon de chasseurs à p
que nous avons combattu et que nous sommes le co
sion qui a le plus souffert.

Le 12 février 1855, nous avons débarqué à Kamiesc

Le 13 février, nous avons reçu du dépôt . . . .

Au mois de juillet . . . . . .

Au mois de novembre, le dépôt a encore
envoyé. . . . . .

Nous avons reçu du 3e bataillon . . . . . .

Total . . . . . .

(1) Alphonse avait pris part au sac de Laghouat où, apr
marchait dans le sang jusqu'à la cheville. (Note du père d
lettres.)

(2) Le 64e avait quitté Metz pour aller en Crimée après toul
affaires.

Digitized by Google

Nous sommes, à l'heure qu'il est, comptant à l'effectif du bataillon, 897 hommes, dont présents sous les armes en Crimée 557 hommes.

A part 60 ou 80 hommes que nous avons donnés à la Garde, tout ce qui dépasse le chiffre de 897 est mort ou tué. J'oubliais que nous avons libéré 28 hommes. Doublez le chiffre, si vous voulez, pour les hommes libérés dans le courant de l'année et voyez !!!

Le 86e (ancien 11e léger), qui a été refait deux fois et qui a eu jusqu'à 2.400 hommes à l'effectif, est, aujourd'hui, réduit à 1.300.

Voici comment se manifeste le scorbut :

Ça commence par de la lassitude, l'homme devient paresseux, ne veut plus rien faire, ne pense qu'à se coucher, il a des douleurs dans les reins, ses jambes flageolent quand il veut garder l'immobilité. Tant qu'il n'y a que cela, on ne l'exempte pas du service, parce qu'il faudrait les exempter tous. Puis il lui vient aux jambes, ou autour d'un bobo, s'il y a une écorchure, une sorte de chair de poule dont chaque petit point est violacé ; puis souvent le jarret et le haut des cuisses deviennent durs et douloureux, puis il traîne la jambe et boite, puis les gencives se décolorent et un petit filet bleuâtre se montre à la racine des dents. Il est alors très malade ; transporté à l'ambulance, une dysenterie chronique se déclare et l'homme est rasé ; quelquefois encore, il est enlevé plus rapidement par la fièvre typhoïde et même, quelquefois, le typhus.

Voulez-vous encore d'autres chiffres pour confondre les incrédules. Vous savez que l'ambulance de notre division a été détruite par l'explosion du 15 novembre, on ne l'a pu rétablir et la division qui porte le n° 4 (la nôtre), envoie les malades de sa 1re brigade à l'ambulance de la 1re division du 2e corps, le génie et l'artillerie de la division envoient les leurs à l'ambulance de la 2e du 2e, et notre 2e brigade envoie les siens à la 3e du 2e ; donc, l'ambulance où sont nos hommes doit recevoir les malades d'une division plus d'une brigade. — Eh bien ! hier, 14 février, il y avait à l'ambulance de la 1re division du 2e corps, 1.200 malades ; aujourd'hui, 15 février, il y en a 1.000, parce que, ce matin, il y a

Digitized by Google

eu 200 hommes évacués sur Constantinople. Or, comptez le nombre de divisions et le nombre de brigades, une ambulance par division, excepté la nôtre qui n'en a pas, et voyez ce que l'armée de Crimée a de malades. En portant le chiffre à 12.000, je n'exagère pas ; et, en disant que l'hiver aura coûté à l'armée un *tiers* de son effectif en malades, je dirai la vérité ; comptez maintenant un quart de l'effectif total ou, tout au moins, un cinquième, et vous aurez à peu près le chiffre des morts. Le 1er corps a perdu dans le mois de janvier 600 hommes morts (chiffre officiel).

* *

18 février.

Chère maman,

Je ne vous écris pas aujourd'hui, parce que j'ai trop froid aux doigts. Nous avons en ce moment une tourmente de neige, j'espère que ce sera la dernière.

Je viens de voir le chiffre *officiel*, mais inconnu pour le public, des hommes de notre *brigade*, aux hôpitaux par évacuations ou aux ambulances, je ne le croyais pas si fort : il est de 1.800 et quelques, plus 300 malades sous la tente, ce qui veut dire très légèrement malades.

Que dira Achille?

* *

Au camp d'Inkermann, 24 février.

Je t'envoie, mon cher Stanislas, une affiche du théâtre de Traktir, je t'enverrai, comme cela, de temps à autre, quelques-unes de ces affiches dont plusieurs sont fort amusantes (1); mais, pour bien en comprendre le sel et l'esprit, il faut vivre parmi nous, ou bien on est obligé de mettre au dos une explication; car, sans cela, ce seraient de vrais rébus.

Je vais te raconter une promenade que j'ai faite l'autre jour à pied et je te prie de croire que cela ne m'arrive pas souvent d'aller à pied. Je suis parti du camp avec un de mes amis nommé

(1) Les affiches que nous publions dans ce numéro sont celles jointes au manuscrit des lettres du capitaine Mennessier. Il existe d'autres affiches des théâtres de Crimée, ainsi le Musée de l'Armée en possède onze.

Digitized by Google

Mallaret (1), et nous sommes allés à droite du mamelon où sont les *Batteries blanches*, le nom russe de ces batteries est batterie de *Smolensk* et batterie de *Volhynie*, le nom français est ouvrages Lavarande, du nom du général qui s'y est fait tuer en les prenant : les soldats les appellent les Batteries blanches, parce que la terre, à cet endroit, est d'une nature crayeuse et donne de loin un aspect blanc aux talus. Arrivé au sommet d'un ravin, j'ai vu, au fond, quelques minutes après mon arrivée, sauter en l'air une poudrière russe que le génie français faisait sauter en y mettant 500 kilogrammes de poudre; cette poudrière, bien entendu, est à nous depuis la prise des Batteries blanches. C'est très beau à voir sauter, mais les pierres sont projetées beaucoup moins loin que je ne le croyais. De là, prenant la droite des Batteries blanches et les doublant extérieurement, j'arrivai dans le ravin du *Carénage*, où, il y a huit jours, j'avais été voir sauter l'aqueduc; je passai sur les décombres; puis, prenant le bord de la mer sur la rade même, je doublai les *Batteries noires*, le petit *Redan*, la *Maison en croix*, et je passai sous deux aqueducs que l'on n'a pas encore fait sauter, mais qui ne tarderont pas, je pense, à avoir le sort des autres. Je pensais bien que les Russes dont j'étais éloigné de 850 à 900 mètres, m'enverraient un ou deux boulets, peut-être même des balles, mais il eût fallu avoir bien mauvaise chance pour être touché d'aussi loin, et ils ne m'envoyèrent rien du tout, pas un coup de canon, pas un obus. J'arrivai sur le port militaire, j'y trouvai intacts, ou à peu près, les immenses magasins dans lesquels j'avais, après l'assaut, trouvé des Russes mourant de faim et de soif, et beaucoup de blessés morts au moins depuis trois jours.

J'arrivai sur les Docks ; sautés, mon ami, sautés comme une omelette. C'est l'image du chaos ; on est ébouriffé, quand on voit une destruction pareille, et on a, je t'assure, une haute idée de la poudre, quand on voit ce qu'elle peut faire.

De là, j'allai aux casernes ; mais, comme ce sont les Anglais qui ont l'ouvrage de leur démolition, ils n'ont pas encore fini, suivant leur louable habitude d'être toujours en retard. Cepen-

(1) M. de Mallaret, major au régiment étranger depuis le 18 décembre 1865. (Note du père de l'auteur des lettres.)

Digitized by Google

dant il y en a déjà un fameux bout de démoli et, m
reste ne vaut guère mieux. Je passai sur la passe
dans Sébastopol proprement dit.

Tu ne peux te faire aucune idée d'une pareille
toits sont enlevés, il ne reste plus que ceux des
bitent les officiers du 21e de ligne qui y tient garni
pour que les innombrables corvées qui viennent
cher du bois à Sébastopol, ne démolissent pas ce
dant l'absence des propriétaires, comme c'est déjà a
fois, on écrit sur la porte à la craie : *Maison habi*
rue devait être assez belle, ça ressemble plutôt à
qu'à une rue, car elle n'est pas pavée. Tous les ba
terre, renversés par les boulets russes qui balaient e
rue ; toutes les maisons sont en ruine, percées à
s'écroulent, les soldats mêmes les culbutent pour p
et les poutres qui se trouvent engagés dedans. San
ville ne devait pas être précisément jolie, c'était u
très bas ; ainsi, par exemple, les maisons qui o
chaussée, un premier et un second étage, domine
autres et ressemblent à des baliveaux au milieu d'
maisons n'avaient, pour la plupart, qu'un seul étage
rez-de-chaussée. Les bâtisses ont bien le cachet du ca
de l'extérieur et pas de fond. Tu vois une façade, tu c
très belle, parce que tu vois tout un devant en pierre
en plâtre, eh ! bien, ce n'est qu'un masque ; entre et
murs en briques et quelquefois en torchis. Ce peupl
tous les peuples jeunes, comme les enfants ou les sau
est absolument la même chose), aime l'extérieur, il
bord de frapper les yeux, dût-il pour cela sacrifier le co
parle des habitations ; les ouvrages militaires, c'est
On doit comprendre que des maisons dont le crépi
dont les toits sont enlevés, qui n'ont que des portes s
ou des fenêtres sans croisées, comme des yeux sans p
doit avoir un aspect uniforme, monotone et d'une t
sellement couleur de poussière. Aux premiers rayon
après les premières pluies du mois d'avril, Sébasto
plus qu'un amas de décombres et de poussière.

Digitized by Google

La ville était extrêmement grande, pas tant que Metz cependant, mais beaucoup plus que Pont-à-Mousson. C'est une ville complètement rasée, plus rien dedans, rien, rien. De la grande rue, je redescendis sur la porte de l'Artillerie. Oh! si tu savais quel butin nous faisons là. Des trains de caissons sont là, rangés en ligne et sont tous chargés de gigantesques ancres de vaisseaux qu'on emporte à Kamiesch par centaines; il y en avait quelque chose comme quatre cents; et, en disant quatre cents, je suis peut-être au-dessous du chiffre. Il y a des affûts de siège français chargés de gros canons et des quantités énormes de prolonges chargées chacune de huit ou dix petits canons, de la forme et de la grosseur des petits obusiers de campagne, et de petites caronades de marine; il y en a, de ceux-là en masse, en masse. Des piles de boulets, de bombes, d'obus, de grenades, des projectiles de toutes les formes et de toutes les dimensions en quantités incalculables. On emporte tout cela. Les Français avaient trois quarts du butin; les Anglais un quart, mais les Français ont vendu un quart aux Anglais. Tout cela va aller en France; et, déjà, beaucoup de choses sont parties; ne crois pas qu'on oublie quelque chose, on emporte tout, tout, tout sans aucune espèce d'exception. On ramasse jusqu'aux éclats de bombes, ainsi tu vois qu'on n'oublie rien. Seulement pour emporter tant de choses, il faut encore au moins quatre mois. Ça nous a coûté bien du sang et de l'argent, mais c'est une guerre qui coûte terriblement cher aux Russes.

Comme mouvement de troupes, il n'y a ici absolument rien: nous attendons toujours l'armistice et les Russes tirent toujours le canon.

Le 86e de ligne (11e léger) n'a plus que 700 hommes pouvant faire le service. Le scorbut va toujours son train. Les docteurs des ambulances sont sur les dents, ils meurent à la peine; on dédouble les médecins des corps pour faire le service. Enfin, ça finira peut-être!!!

On va nous donner les médailles anglaises, il y en a déjà 25.000 d'arrivées; les Medjidié sont accordés, mais ne sont pas encore faits. Je m'en vais revenir en France couvert de brimborions de toute espèce. Je ferai brochette.

Je t'embrasse, et, peut-être, à bientôt.

Digitized by Google

Au camp d'Inkerman

Dans les chiffres que je vous donnai l'autre j
à mon bataillon, j'ai oublié un détachement de 2
nous avons reçu. Ainsi c'est 1.600 et quelques
n° 4 et ayant touché en Crimée. Nous sommes au

La division qui est à Eupatoria vient d'évac
1.800 malades.

* *

Au camp d'Inkerma

Chère maman,

Nous sommes en armistice! hier les chefs d'é
çais et russe se sont abouchés au pont de Traktir,
naïa, pour régler la délimitation des lignes ; aujou
ditions ont été ratifiées et échangées entre Péliss
Aujourd'hui donc, pour la première fois depuis *di*
canon vient de se taire. Pour la première fois de
les Russes laissent refroidir leurs pièces. Nous é
habitués à entendre le bruit du canon que ça no
drôle de ne plus l'entendre gronder. Nous, depuis
tobre, nous ne tirions plus, mais les Russes tir
C'est une drôle de chose que la guerre : il y a six m
guerre où l'on se battait avec une telle rage que
auraient eu la chair de poule ; le diable en perso
peur de faire le métier de nos soldats les jours d'a
d'hui, les Français et les Russes cueillent de la sala
carabine, en avant de notre grand'garde d'Inkerma

Quand les Russes ont su que leur chef d'état-maj
Traktir recevoir la notification de l'armistice, ceux
grand'garde, dans les embuscades en avant de l'aq
les chasseurs, ont levé leurs bonnets en l'air pour
ne pas tirer sur eux. La précaution était inutile : j'a
matin envoyé l'ordre au chef de notre grand'garde
feu partout, dans toutes les embuscades du 4e ch
hommes montrèrent leurs têtes au-dessus de l'aque
bonjour aux Russes en agitant aussi leurs casquett

Digitized by Google

montrer qu'ils ne tireraient pas ; alors les Russes sortirent de leurs embuscades et chacun se mit à se promener devant son poste en se regardant mutuellement et en se disant bonjour. Il y a même un officier russe qui a invité le nôtre à venir à une chasse à courre ; mais vous pensez bien qu'on n'accepte pas des invitations pareilles en dehors de nos lignes ; on serait bel et bien pincé comme déserteur.

On dit ici que la paix va décidément se faire, et que les Anglais sont en marché avec des Grecs pour leur vendre toutes leurs baraques qui coûteraient trop cher à emporter ; ils auront comme cela tout bénéfice. Singulier peuple.

* *

2 mars.

Un épisode de l'armistice

Bien que l'armistice ne soit pas officiellement déclaré et annoncé aux troupes des deux armées, une sorte d'entente tacite entre les grand'gardes existe néanmoins ; et, à ce que je vous ai raconté hier, vous pouvez ajouter ceci dont je vous garantis la véracité. Hier matin, deux soldats russes se présentent de l'autre côté de la rivière et appellent des soldats de chez nous. Nos chasseurs sortent et arrivent sur l'autre bord ; les Russes, après s'être bien assurés que c'étaient des Français et non des Anglais, leur font comprendre par signe qu'il sont envoyés par l'officier commandant leur poste pour présenter ses civilités à l'officier français ; nos hommes répondent poliment et chacun s'en va ; peu après, l'officier russe se présente, le nôtre sort de son côté et les deux officiers, séparés par la rivière, se saluent et échangent quelques paroles de politesse et se retirent. Mais les Russes, voyant que nos hommes avaient accueilli poliment leurs deux envoyés, sortent tous et viennent sans armes sur le bord de la petite rivière ; les nôtres en font autant, seulement les chasseurs apportent leur café qu'ils allaient prendre. On profite des restes d'un pont brûlé à la suite de la fameuse déroute d'Inkermann et voilà les Russes qui passent un par un ; les deux plus hardis abordent les nôtres ; nos chasseurs leur présentent un verre en

Digitized by Google

fer blanc, appelé *goguenard* et dans lequel les troupiers en campagne prennent leur café; une sorte d'hésitation se manifeste chez les Russes; les Français comprennent, ils boivent une gorgée, les deux Russes avalent avidement le café; leurs camarades veulent leur part aussi; les chasseurs, une fois en train de politesse, ne restent pas en chemin, le café passe des marmites dans le *goguenard*, du *goguenard* dans le gosier des Russes, c'est à qui tendra la main pour en avoir. Au bout de cinq minutes, nos chasseurs s'étaient privés de déjeuner, mais les Russes étaient régalés. Aux grand'gardes, les soldats français et, principalement ceux qui viennent d'Afrique, ne font que pour le second repas la soupe au lard, ou à la viande, ou aux conserves; pour ne pas apporter cette viande au bivouac, ils prennent généralement du café dans lequel ils brisent et trempent des biscuits, ce plat s'appelle *turlutine;* la vraie soupe se mange alors vers deux ou trois heures.

Une fois le café avalé par les Russes, ce furent d'incroyables protestations d'amitié, des poignées de mains, des accolades, des échanges de boutons, d'épingles, de sous, etc., etc. Chacun ensuite rentra chez soi, les Russes repassèrent la rivière avec force : *Bons Français*, et les chasseurs rentrèrent derrière l'aqueduc. Ce poste fut relevé à onze heures par une autre compagnie de chez nous. Le nouveau poste chercha de la salade et coupa du bois en plein jour, chose qu'on n'aurait pu faire auparavant sans se faire fusiller; les Russes se promenaient de l'autre côté, on se disait bonjour de part et d'autre. A une heure de l'après-midi, deux officiers russes se présentèrent et demandèrent à parler à l'officier français; le sous-lieutenant de chez nous nommé Legrand (1), gentil petit garçon qui sort du 5e bataillon et qui n'a que vingt-deux ans bien que ne sortant pas de l'école, se montra; les deux Russes lui demandèrent s'il voulait les recevoir. Legrand répondit qu'il s'exposait à être puni, mais que son poste étant rarement visité par les rondes, il les recevrait avec plaisir. Les deux officiers passent la rivière sur les débris du pont dont j'ai parlé, entrent au poste qu'avec beaucoup de délicatesse ils ne regardent même pas. Legrand s'enferme avec eux dans la tente de l'officier

(1) En 1867, lieutenant au 42e.

Digitized by Google

de garde. Le sous-lieutenant Perrée reste avec lui, parce qu'ils sont assez bien ensemble. Ils envoient immédiatement un chasseur au camp avec une petite lettre. Le comte de Mallaret, un de mes amis, qui est capitaine au bataillon, part aussitôt sans rien dire à personne, emportant du vin de champagne et du kirsch. Nos sous-lieutenants le présentent aux Russes, et ceux-ci, sachant qu'il était comte et capitaine, le saluent presque jusqu'à terre. Voilà nos cinq gaillards enfermés dans leur tente, tous les cinq assis sur des pierres recouvertes de peau de mouton et ayant entre eux du champagne et de kirsch ; je vous laisse à penser si la cordialité fut complète.

Un sergent était de planton à la porte de la tente pour ne laisser entrer personne : arrivent deux Anglais à cheval pour passer de l'autre côté de l'aqueduc.

« On ne passe pas, dit le sergent. — Nous sommes officiers anglais. — Je le vois bien. — Eh ! bien, alors ? — Eh ! bien, je vous dis qu'on ne passe pas. — C'est votre consigne ? — Oui. — Alors laissez-nous visiter les grottes. — Non, c'est défendu. — Tiens, c'est singulier. (Il y avait en effet quelque chose de singulier dans la tente, où pas un mot ne se disait dans ce moment.) Laissez-nous parler à l'officier de garde. — Il n'y en a pas. — Qu'est-ce qui commande le poste, alors ? — C'est moi. — Et vous dites que c'est votre consigne ? — Oui. — C'est bien, nous ne la forcerons pas. »

Et ils se retirèrent.

Deux minutes après, s'ils n'avaient pas été si loin avec leurs chevaux, ils auraient entendu les éclats de rire des Russes enchantés de la présence d'esprit du sergent.

On causa et l'on but pendant quatre heures. Des deux officiers russes, l'un était un ravissant petit lieutenant de dix-huit ans, officier depuis trois ans, sortant des cadets de l'Empereur, un noble de haute naissance ; l'autre était moins bien et avait vingt-cinq ans. On se montra son costume. Les Russes dirent qu'ils étaient en tenue de guerre, et, en effet, ils portaient la grande capote descendant jusqu'aux talons ; mais le petit, qui disait avoir été à l'armée du Caucase, ouvrit sa capote et montra son charmant spencer noir galonné et passementé d'argent avec les cartouchières sur la poi-

Digitized by Google

trine, à la mode des Circassiens. On parla des différents combats et ils avaient assisté à beaucoup ; ils ne mentaient pas parce qu'ils donnaient des détails exacts. Ils s'étaient trouvés, entre autres, au combat du 22 mai contre les voltigeurs de la Garde.

« La paix est sûre, disaient-ils, parce que notre Empereur et le vôtre la veulent ; mais si l'empereur Nicolas vivait, nous aurions encore la guerre, car il ne voulait pas la paix. — Si nos chefs savaient que nous sommes ici, ajoutaient-ils, on nous enverrait peut-être comme simples soldats dans un régiment. — Et moi, disait Legrand, j'aurais un mois de prison. »

On échangea ce qu'on avait sous la main, des gants, des pièces de monnaie ; les Russes donnèrent des kopecks et des roubles ; Maillaret eut le *chic* de leur rendre à chacun une pièce de 10 francs en or, nouvellement frappée.

« Est-il vrai qu'il ne reste plus rien à Sébastopol, dirent-ils, qu'il n'y a plus ni portes ni fenêtres, ni toitures ? — Rien, rien, dit Mallaret, et nous faisons comme vous, nous détruisons avant de nous en aller. — Je comprends cela », dit le plus âgé ; mais chez le plus jeune l'orgueil national prit le dessus. « Ah ! bah, répond-il, c'est un petit malheur, la Russie est assez riche pour rebâtir un Sébastopol. »

On se sépara les meilleurs amis du monde et on s'embrassa comme du pain avant de repasser la rivière.

Singulière chose que la guerre !...

Les soldats russes prenaient les petites médailles qu'ils portent au cou et les jetaient de l'autre côté de la rivière en échange de sous, mais ils voulaient des sous *Napoléon* et pas d'autres. Le petit officier russe, qui semble être particulièrement connu de l'empereur Alexandre, a montré la médaille de Sébastopol, que l'Empereur lui a donnée quand il vint passer la revue de l'armée de Crimée.

Ce matin (2 mars), quatre officiers russes à cheval suivant un aide de camp du général russe et escortés par un cosaque, arrivèrent en face du poste et demandèrent s'ils pouvaient passer ; le factionnaire de chez nous répondit que la rivière était trop profonde pour passer à cheval, mais qu'en mettant pied à terre et en marchant sur les pilotis on pouvait la traverser. Ils demandèrent

Digitized by Google

alors à parler à l'officier de garde. Legrand arriva, l'aide de camp s'excusa de le déranger, mais il le pria, au nom de son général, non pas de défendre aux Russes de venir sur le bord de la rivière, mais d'empêcher les soldats de passer l'eau. Notre officier répondit que le général pouvait être sûr que ses hommes ne passeraient pas et qu'il en donnerait la consigne.

« Du reste, Monsieur, dit l'aide de camp en très bon français, cette mesure est toute provisoire; car, dans peu de jours, nous serons amis et de bons amis, croyez-le. — C'est notre plus grand désir », répondit Legrand.

Les Russes d'hier disaient que les officiers anglais prisonniers étaient bien comme il faut, mais qu'ils ne les aimaient pas. « La guerre, disaient-ils encore, va être finie avec vous, mais nous allons recommencer avec les Anglais, et, cette fois-ci, peut-être, serons-nous du même côté. »

Ce matin, Legrand alla chez eux; le petit officier voulait tout lui montrer, mais Legrand ne voulut aller que jusqu'à la chapelle qui est à portée d'une carabine de notre grand'garde et dont la porte est criblée de balles.

Le petit officier russe disait : « Si l'Empereur savait que je vous ai conduit dans nos postes, ça ne m'empêcherait pas de passer capitaine; mais si j'y conduisais des Anglais, il m'enverrait en Sibérie comme simple soldat. »

(A suivre.)

Digitized by Google

Rapport d'un sous-officier de

(1809)

Le rapport que nous publions a été écrit en 1809 par de chasseurs de la division de cavalerie du général M veille de la bataille d'Essling, envoyé en sauvegarde d de Raab (en réalité pour reconnaître les rassembleme de ce côté), ce sous-officier fut fait prisonnier par l'insurrection hongroise. Son sang-froid, son intelligen compte rendu de sa mission, permettent d'apprécier plus modestes gradés de cette époque.

Colo

A Fischamment, le 23

Mon général,

J'ai reçu le 19 votre ordre de partir avec deux sauvegarde pour la ville d'Altenburg. J'ai pris toute tions possibles en chemin faisant, mais je n'ai Arrivé à cinq cents pas des portes de la ville, je vis à cheval qui venaient du côté de Wieselburg ; aussit m'avaient aperçu, ils ont tiré trois coups de pistole m'imaginai de suite que c'étaient des insurgés ; voula remplir ma mission, ce qui ne pouvait se faire san leur parler, et me fiant sur ma sauvegarde, je m'avan et ordonnai à mes deux hommes de rester en place fus seul, ils tiraient encore sur moi, alors je me s galop, en tenant mon papier en main ; je parvins à l Je demandai de suite après leur commandant que je dans le même moment à la tête d'environ cent cinqua à cheval, portant l'uniforme de hussards. Je présen ma sauvegarde et la lettre pour le magistrat à M. l

Digitized by Google

colonel comte de Sitzÿ, dont les biens principaux sont à Carlburg, qui commandait cette troupe et demandai à parler au magistrat. Tous les officiers se mirent à crier que l'on ne devait pas me regarder comme sauvegarde, mais comme prisonnier; aussitôt on m'ordonna de rendre mon sabre et l'on me refusa de parler au magistrat, M. Lipsky, ancien lieutenant-colonel du régiment de Hessenhomburg hussards, maintenant employé comme chef de l'état-major près de M. le Feldmarchal lieutenant Meczery commandant en chef l'insurrection hongroise des différents comités [comitats] rassemblés à Raab; on ordonna à M. Sitzÿ de porter lui-même la lettre au magistrat; quant à moi et à mes deux hommes, on nous fit marcher entre l'escadron qui avait le sabre à la main; nos chevaux furent conduits chacun par un hussard. Je fus traité avec beaucoup d'égards et ne pouvais me lasser de regarder cette jeunesse remplie de courage, qui était si contente d'avoir fait un coup d'essai, qui cependant lui faisait peu d'honneur. La troupe s'arrêta au village de Hochstrass, où elle rafraîchit. M. le lieutenant-colonel me fit donner à manger dans une chambre, seul avec mes deux hommes et vint lui-même un instant après me parler. Il me demanda comment l'insurrection hongroise me plaisait, je lui répondis fort bien, en lui disant cependant que j'étais étonné comment sa troupe pouvait être aussi glorieuse d'avoir pris trois hommes qui s'étaient rendus sur parole. Il me répondit que tous ces jeunes gens n'avaient encore jamais vu l'ennemi, mais qu'ils étaient impatients de le trouver et qu'ils n'avaient pas pu cacher leur joie, en me voyant pris par leurs camarades, qui ne sachant pas apprécier la manière dont on nous avait pris, leur avaient tout bonnement dit qu'ils nous avaient pris.

Nous partîmes ensuite de Hochstrass et continuâmes notre route sur *Raab*. En chemin faisant, je vis passer à côté de moi un officier portant à la main une de ces proclamations que j'avais laissé tomber en route, laquelle il remit au lieutenant-colonel; elle fut lue devant tous les officiers assemblés et les étonna beaucoup. J'entendis dire, *elle est unique dans ses termes*, tous ces messieurs ne paraissaient pas en être mécontents. Arrivés à une demi-lieue de la ville près d'un pont qui était levé, on nous fit

Digitized by Google

mettre pied à terre et passer l'eau dans une barq
côté de l'eau, nous remontâmes à cheval et fûmes e
officier et quatre hommes jusque dans la ville de R
première fortification qui consiste dans une espèce d
nouvellement construit de 9 à 10 pieds de profon
20 pieds de largeur, à un quart de lieue en avant d
la ville, nous trouvâmes à peu près deux escadron
du comitat de Raab bivouaqués, qui en nous voy
« Vivat, bravo », et applaudissaient leurs camar
par une foule de monde, j'arrivai dans le faubourg.
M. le Feldmarchal lieutenant Meczery qui, aussitôt
disait : « En voilà donc un de ces messieurs, qui port
sitions en fourrages de Vienne et qui s'est lais
Je lui répondis qu'au contraire muni d'une sauvegar
j'étais venu pour la sûreté des propriétés d'une vil
alors il changea de ton, ordonna de me donner un
suite et me disait d'attendre l'arrivée du lieutenan
avait mes papiers. Je fus logé dans le faubourg avec
et l'on me fit défense d'entrer en ville.

Nos portemanteaux et autres effets nous furent
un capitaine des hussards et mis dans nos chamb
visite de beaucoup de personnes qui aimaient à cau
nuit du 19 au 20, tous mes effets et ceux de mes chas
volés par l'infanterie, qui composait la garde de la
j'étais logé. Je ne me suis aperçu que le lendemain
cette coquinerie. Je fus porter mes plaintes au lieute
qui aussitôt ordonna que l'on me rendît tout, mais ou
la moitié de nos effets furent perdus. Le même matin
la permission d'aller parler à M. le général Meczery,
corda et j'y fus. Arrivé auprès de lui, je lui demand
persuadé par mes papiers que j'étais venu comme sa
comme tel je devrais obtenir ma liberté, il me répon
papiers étaient partis pour *l'est au prince palatin* et
attendre le retour du courrier pour savoir ce que ce p
décidé de moi. Il me demandait ensuite ce que je pens
surrection hongroise, disant que l'entrée des Français
et les mêmes réquisitions avaient causé l'assemblé

Digitized by Google

l'insurrection qui sans cela serait restée tranquille, mais que le Hongrois n'était pas habitué à se laisser commander et veut qu'on l'invite si l'on désirait avoir quelque chose de lui.

M. le général Meczery m'accorda la permission d'aller me promener partout où je voulais sous l'escorte d'un caporal. Je fus plusieurs fois en ville au café et dans d'autres maisons, où en causant j'ai cru m'apercevoir et comprendre les idées des Hongrois. On leur fait croire que les Français avaient envie de leur ôter leur liberté et lever les droits des gentilshommes pour donner leur pays à un prince étranger. Ils ne demandent pas mieux que de vivre en paix avec les Français, lesquels ils estiment et dont ils se disent les amis. Ils tiennent encore dans ce moment-ci à leur Empereur parce qu'il est au milieu d'eux à *Pest* et que l'on dit que ses armées sont entrées en *(sic)* Vienne, ont entouré l'armée française qui, totalement battue, a été rejetée jusqu'à Linz, que l'armée française est bloquée en Italie et que les Autrichiens avaient occupé le Tyrol et la Styrie et qu'ils étaient rentrés à Münich: cependant des nouvelles certaines qui étaient arrivées des frontières de la Hongrie et mon arrivée à Raab ont dissipé tous ces bruits. Plusieurs bourgeois et gentilshommes se plaignaient même fortement de ce qu'on les trompait tant de fois par des nouvelles aussi fausses. J'ai profité de ce moment pour les faire causer, et j'entendis la même chose, comme en route, que les proclamations de l'Empereur ont fait une grande sensation. La nation ne demande pas la guerre, mais se met dans un état défensif pour défendre la patrie en cas d'attaque. La première insurrection a été levée forte de 40.000 hommes de cavalerie et 120.000 d'infanterie qui n'est pas encore entièrement équipée. Elle ne sortira pas du pays si l'on n'attaque pas la nation. Je me suis aperçu également que le Hongrois n'attend que le moment où les armées autrichiennes seront battues totalement et que leur Empereur sera obligé de chercher un endroit pour se réfugier, — tel était le langage de plusieurs Hongrois — pour se prononcer, mais il faudrait pour cela que les Hongrois se persuadent plus de la vérité de cette proclamation, car ils disent presque tous qu'ils ne se fient pas tout à fait aux promesses des Français; voici à peu près la voix unanime de tous ceux auxquels j'ai parlé.

Digitized by Google

Pendant mon séjour à Raab, j'ai vu entrer beauc
tant cavalerie qu'infanterie. La veille de mon dépa
heures du soir, la communication de la ville avec l
été interrompue, les ponts ont été levés, les fossés
d'eau et les pièces d'artillerie furent conduites sur
Le 22, au matin, M. le lieutenant-colonel Sitzÿ r
liberté qui était sans doute, mon général, une suite
de votre division sur *Altenburg*. Il y avait dans ce
dans la ville qu'à une lieue aux environs, à
7.000 hommes de cavalerie et 10.000 hommes d'infa

A onze heures du matin, un sous-officier et trois
venus nous chercher, on nous a bandé les yeux e
conduits les yeux bandés jusqu'en dehors des derni
tions à une demi-lieue de la ville ; arrivés près de
nous ôta le mouchoir et nous fûmes escortés par l
officier jusqu'à une auberge à une lieue derrière H
M. le lieutenant-colonel des hussards du comitat d
accompagner par un officier, un trompette et trois
qu'au premier poste français.

Digitized by Google

ÉPISODE DE LA GUERRE D'ESPAGNE

Récit d'un témoin oculaire(1)

Les troupes qui occupaient la ligne de l'Orbigo, ayant reçu l'ordre le 10 juin 1812 de se concentrer du côté de Salamanque, la garnison d'Astorga, composée des 3e et 4e bataillons du 23e léger et d'un bataillon du 1er de ligne, formant en tout 1.200 hommes, fut livrée à elle-même à dater du 10. Le 13 juin, l'armée espagnole de Galice, forte de 12.000 hommes, commandée par le général Castaños, se présenta devant la place et commença les travaux du siège. Après une résistance opiniâtre de soixante-sept jours et la garnison ayant absolument consommé ses vivres (2) et épuisé toutes ses munitions d'artillerie, la résolution fut prise, par le conseil de guerre, de se faire jour au travers des ennemis pour rejoindre l'armée de laquelle on n'avait plus de nouvelle et dont on ignorait la position.

Cette résolution hardie fut reçue avec satisfaction par la garnison et déjà les ordres étaient donnés pour sortir de la place dans la nuit du 18 au 19 août, lorsqu'un parlementaire envoyé par le général Castaños, vint présenter une capitulation que notre brave général, ainsi que nos autres chefs, crurent pouvoir accepter sans déroger à l'honneur des armes de Sa Majesté (3).

---

(1) Le témoin oculaire est le capitaine Courtot, du 23e régiment d'infanterie légère, qui commandait une des compagnies du 3e bataillon faisant partie de la garnison d'Astorga. — Le manuscrit trouvé dans les papiers de cet officier est entièrement écrit de sa main, il paraît être le brouillon d'un rapport qui lui fut demandé, à sa rentrée en France, pour être adressé à l'Empereur.

(2) La garnison d'Astorga n'avait de vivres que jusque au 1er août. (Mémoires du maréchal duc de Raguse, livre XV *bis*.)

(3) Cette garnison joua de malheur. Le général Foy, après l'évacuation de Madrid, reprit le commandement de deux divisions d'infanterie et d'une

Digitized by Google

La base de la capitulation portait : que la garnison d'Astorga sortirait de la place dans la matinée du 19 avec armes et bagages, deux pièces de campagne, tambour battant et mèche allumée; qu'elle déposerait ses armes sur le glacis; qu'on les chargerait sur des voitures qui marcheraient escortées d'un cinquième de la garnison, entre les bataillons du 23e léger et du 1er de ligne ; que les officiers conserveraient leurs épées et leurs bagages et les soldats leurs sacs et que toute la garnison serait conduite, sans délai, aux avant-postes de notre armée pour y être échangée contre un pareil nombre d'Espagnols que le général Castaños nous assurait être dans les mains de l'armée de Portugal; mais, loin de tenir aux traités signés, nous éprouvâmes, aussitôt les armes déposées, la plus affreuse trahison ; non seulement on nous enleva nos épées et tous nos bagages, mais encore nous eûmes la douleur de voir dépouiller nos braves soldats et de nous voir traîner de prison en prison et traiter de la manière la plus infâme. Aujourd'hui, cette garnison, qui méritait un meilleur sort, se trouve dispersée dans divers endroits de la Galice, espérant encore de voir réaliser cet échange qui est le plus cher désir de tant de braves qui végètent si misérablement.

Au lieu de nous conduire aux avant-postes de notre armée, on nous conduisit dans les Asturies où nous fûmes enfermés dans une prison et réduits à coucher sur la paille. L'approche des Français nous fit conduire à la Corogne. Nous eûmes le nouveau chagrin d'y trouver cent quarante officiers, compagnons d'infortune qui étaient enfermés dans le fort de San Anton situé à l'extrémité du port au milieu de la mer. C'est là que ces braves officiers ont pour logement dix casemates humides et malsaines, ayant pour se coucher de chétives paillasses, pour traitement une ration de pain noir et vingt sous qu'il arrive souvent qu'on ne leur paye point ; aussi par le prix exorbitant des denrées de première nécessité, les pauvres infortunés sont-ils réduits à prendre une nourriture

---

de cavalerie légère, avec la mission de retirer de Toro, de Zamora et d'Astorga les garnisons qu'on y avait laissées. Celles des deux premières places furent ramenées, mais celle d'Astorga s'était rendue la veille du jour où le général Foy arriva. Il n'y trouva que les malades ou les blessés qu'il ramena; il lui fut impossible d'atteindre l'ennemi. (Mémoires du roi Joseph, Espagne, livre XI, 1812.)

Digitized by Google

grossière et malsaine et dans leur triste situation ils n'ont même pas la satisfaction de distraire quelque peu leurs ennuis par une promenade salutaire qu'on a la barbarie de n'accorder qu'à un (officier) par jour, et encore est-il escorté par un soldat.

Les soldats qui se trouvent à la Corogne sont enfermés dans le fort de (1)... dans lequels ils ont à peine assez de place pour se coucher sur une mauvaise poignée de paille qu'on ne leur change que fort rarement, couverts de haillons, dévorés par la vermine, ne sortant jamais, et ne recevant pour traitement que 450 grammes de ration de pain et six sous par jour qu'on ne leur paye que fort rarement (2).

(Communication de M. le commandant MORTUREUX.)

---

(1) Le nom a été laissé en blanc dans le manuscrit.

(2) Exaspérés par ces mauvais traitements, sept officiers, compagnons de captivité au fort San Anton, à la Corogne, résolurent de tout risquer pour reconquérir leur liberté et pour venir reprendre du service dans les armées françaises. Dans la nuit du 9 au 10 février 1813, MM. Beille, lieutenant au 25e régiment de dragons; Courtot, capitaine au 23e régiment d'infanterie légère (l'auteur de la note ci-dessus); Mingrenot, officier de gendarmerie; Deschamps, du 120e régiment de ligne; Vitrac, commissaire des guerres; Moreau, premier lieutenant à bord du corsaire la « Comète », et Souce, Américain, s'échappèrent de leur prison et se jetèrent dans un canot. Armés seulement de poignards et de pistolets de poche qu'ils avaient réussi à se procurer, ils abordèrent au milieu de la nuit et prirent de vive force le chasse-marée espagnol le « Saint-Bonaventure », qui était mouillé dans le port au milieu des forts, et qui n'était gardé que par cinq hommes d'équipage. Après avoir mis ces matelots hors d'état de résister et de crier, les officiers fugitifs eurent assez de courage et de chance pour mettre à la voile et pour traverser tous les dangers qui les menaçaient aussi bien à la sortie de la rade qu'en pleine mer. Le 13 février 1813, ils arrivèrent avec leur prise à Santona, port occupé par une garnison française sous les ordres du général Charles de Lameth. Le bâtiment capturé était chargé de marchandises anglaises qui furent brûlées conformément aux décrets impériaux réglant le blocus continental et de quelques denrées coloniales qui furent vendues au profit des capteurs. Le capitaine Courtot, ainsi échappé des prisons de l'ennemi, reçut le certificat ci-après du général de Lameth :

« Le général soussigné, commandant la place de Santona, certifie que M. Courtot, capitaine au 23e régiment d'infanterie légère, est arrivé aujourd'hui dans ce port sur le chasse-marée espagnol le « Saint-Bonaventure » qu'il a capturé, avec sept autres officiers prisonniers, dans le port de la Corogne, la nuit du 9 au 10 de ce mois. En foi de quoi lui avons délivré le présent certificat pour valoir ce que de raison. A Santona, le 13 février 1813.

« *Signé :* Le général Charles de Lameth. »

(Journal de l'Empire du 5 avril 1813.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Histoire
Du
Sergent
Major
Orson
ala 109 1/2 Brigade

HISTOIRE DU SERGENT-MAJOR ORSON

DE LA 109e DEMI-BRIGADE

Un de nos collègues de la *Sabretache*, M. Castanié, a bien voulu contribuer à l'œuvre commune, en mettant à notre disposition pour le *Carnet*, un curieux manuscrit dont nous donnons ci-dessous le titre complet :

HISTOIRE
du
sergent-major Orson, engagé volontaire en 1792.
Notice sur la vie de ce jeune homme.
Ses campagnes de guerre sur le Rhin, dans le Palatinat,
Sur la Moselle, dans les Ardennes, en Souabe, en Bavière,
Wurtemberg, en Suisse, dans les Grisons et en Valteline.
Les batailles et combats où il s'est distingué,
Les blessures qu'il a reçues, sa rentrée en France,
Et sa vie civile
Écrite par lui-même.
Anno 1802.

Orson (Louis-François), né le 10 mai 1774, à Nogent-sur-Seine, suivit de six à onze ans les cours du collège de cette ville. Son père, qui était marinier, ayant été choisi pour être le pilote du yacht de la reine Marie-Antoinette, quitta Nogent en 1785 et alla s'installer avec sa famille à Corbeil; l'auteur du manuscrit abandonna alors ses études à peine ébauchées et suivit son père en qualité d'aide marinier.

A partir de 1790, l'emploi de pilote de la Reine devint une sinécure et les révolutionnaires de Corbeil menacèrent de brûler le superbe yacht que tous les riverains de la Seine avaient admiré lorsque Marie-Antoinette, s'embarquant à la Rapée, faisait par eau son voyage annuel de Paris à Melun, en se rendant à Fontainebleau.

Orson, qui ne pouvait plus espérer remplacer son père dans cet emploi, apprit le métier de charpentier-marinier et entra, afin de faire preuve de civisme, dans les chasseurs de la garde nationale de Corbeil.

Digitized by Google

Lorsque la patrie fut déclarée en danger, Orson, secoué comme tant d'autres par le frisson patriotique de 1792, partit pour la frontière avec le 5e bataillon de volontaires de Seine-et-Oise (1).

De 1792 à 1799, il fit campagne dans les diverses contrées énumérées sur le titre du manuscrit (2), avec un entrain et une intrépidité qui lui permirent de dignement porter le surnom de *Vadeboncœur* que ses camarades lui avaient donné. Grenadier, malgré sa petite taille (3), le 10 septembre 1792, Orson fut successivement nommé caporal-fourrier le 18 germinal an II (7 avril 1794), sergent de grenadiers le 2 germinal an III (22 mars 1795) et sergent-major le 21 prairial (9 juin) de la même année.

En apprenant sa nomination de sergent-major dans une compagnie de fusiliers, Orson, qui trouvait le grade de sergent de grenadiers le plus beau de l'infanterie, s'écria tout navré : « Comment vais-je faire pour quitter mon bonnet à poil, mes épaulettes et mes grenades !... » Conseillé par son capitaine, il finit par accepter son nouveau grade et se sépara, les larmes aux yeux, de son bonnet à poil et de ses épaulettes, en disant à son sergent-major : « Tiens, voilà mon bonnet... » et à un sergent de ses amis : « Voilà mes épaulettes, mais pour les grenades, je les conserve jusqu'au fond de mon cœur ! »

Orson eut l'honneur de porter au feu le drapeau de son bataillon (4), dont il ne restait plus que la hampe, la pique et la cravate ; aussi, pendant la défense du fort de Kehl, dans la sanglante attaque de nuit du 12 au 13 nivôse an V (1er au 2 janvier 1797), il s'en servit comme d'une pique pour combattre les grenadiers autrichiens qui montaient à l'assaut.

Grièvement blessé au combat de Feldkirch, le 2 germinal an VII (22 mars 1799), par une balle qui lui traversa la jambe gauche au-dessus de la cheville, Orson obtint un congé absolu du ministre de la Guerre, pour servir dans les grenadiers de la Représentation nationale. Sa

---

(1) Le 5e bataillon de Seine-et-Oise forma le 1er thermidor au III, avec le 3e de Rhône-et-Loire et le 5e de la Manche, la 205e demi-brigade de bataille qui, le 5 ventôse an IV, fut embrigadée avec la 74e, laquelle devint à la deuxième formation, en floréal an IV, la 109e demi-brigade de ligne.

Orson figure avec ses services sur les diverses matricules de ces corps, conservées aux archives administratives du ministère de la Guerre. Sur ces matricules son nom est orthographié Horson et ses prénoms ainsi que ses services correspondent avec ceux indiqués dans le manuscrit.

(2) Pour suivre Orson dans ses campagnes et contrôler ses récits, nous nous sommes surtout servi d'un précieux document des archives historiques du ministère de la Guerre, qui fut établi, en brumaire an IX, par les membres du conseil d'administration de la 109e demi-brigade de ligne et qui est intitulé : *Tableau et notices contenant les batailles, combats, actions, sièges et expéditions où se sont trouvés les divers bataillons qui font actuellement partie de la 109e demi-brigade et les batailles, combats, etc., où s'est trouvée la demi-brigade elle-même, depuis les diverses formations jusqu'au 1er brumaire an IX.*

(3) Orson avait alors quatre pieds dix pouces ; d'après la matricule de la 205e demi-brigade, sa taille était de cinq pieds trois pouces en l'an IV.

(4) Dans les armées républicaines, le plus ancien sergent-major portait le drapeau. L'officier porte-drapeau ne fut rétabli par Napoléon qu'en 1808.

Digitized by Google

blessure ne lui permettant plus un service actif, il ne son nouveau corps et se retira à Montereau, où son pè du coche à eau, pour jouir, à partir du 18 brumaire an VII 1799), d'une très modeste pension de trois décimes pai

Ainsi condamné au repos, tout jeune encore, puisqu'i vingt-quatre ans et demi, après avoir eu pendant hui existence très mouvementée, Orson mit ses notes au net, souvenirs, et de sa belle et ferme écriture de sergent-maj histoire depuis son enfance jusqu'en 1800. Son style in alerte et entraînant, est bien celui d'un volontaire patriote au bel élan de 1792 : il raconte à la bonne franquette, avec u rarement en défaut, les opérations et combats auxquels ses impressions de route, les menus détails de sa vie m oublier ses ribotes, ses bonnes fortunes et son idylle am termina honnêtement par un mariage contracté (1), entre gnes, devant un maire alsacien et un curé allemand, les alors fermées en France et le beau-père, fervent catholiqu permettre le coucher nuptial qu'après la bénédiction à l'ég

Orson parsème ses récits d'anecdotes et de réflexic revivre, dans ses moindres détails, l'existence du volontair à peine nourri, le plus souvent sans solde, mais toujours g et patriote.

Pour illustrer son histoire, notre sergent-major s'est fai joint au manuscrit, son portrait et six aquarelles gouachées tion évidemment inhabile et naïve, mais précieuses au p documentaire. — Nous reproduisons dans le Carnet son l'aquarelle qui représente une curieure installation au bivo temps de neige, pendant la retraite du général Custine, d sur Mayence, en 1792 (2).

Orson, dont la première femme mourut en 1828 (3), se quitta Montereau après le décès de sa seconde femme (4), 1831, pour aller s'établir à Sens. Il figure au tableau d nationale de 1832, conservé aux archives municipales de avec la qualité de sergent-major porte-drapeau en retraite

Orson mourut à Sens, Grande-Rue, le 7 juin 1837, soixante-quatre ans.

Commandant Emm.

---

(1) A Schiltigheim (Bas-Rhin).

(2) Les quatre autres aquarelles représentent : Orson en te seur de la garde nationale; Orson en tenue de grenadier au 5e l volontaires de Seine-et-Oise, disant adieu à son clocher et part frontière; un porte-drapeau français se servant de son drapeau c pique contre un Autrichien; l'enlèvement d'assaut de la redo *Cimetière*, pendant le siège de Kehl (1797).

(3) Née Frichmann (Marie-Madeleine).

(4) Née Gilbert (Eugénie).

(5) Nous adressons nos remerciements à M. Morin de Ch bibliothécaire de Sens, qui a eu l'amabilité de nous fournir sur renseignements puisés dans les archives municipales de cette v

Digitized by Google

Orson naquit à la ville de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube, le 10 mai 1774. Il eut pour parrain et marraine M. et Mme Desplats, fut nommé Louis-François; en 1780 il fut placé au collège de Nogent-sur-Seine, où il resta jusqu'à l'âge de onze ans. Il s'appliquait à bien apprendre; son plaisir était, lorsqu'il passait des régiments, d'aller vite les voir, tant il aimait l'état militaire.

Les dimanches, les enfants de son âge allaient tous ensemble, avec des bâtons, pour faire la petite guerre, et c'était Orson qui commandait cette petite armée. Un dimanche de Pâques, il avait assemblé son armée, mais il la congédia et remit la petite guerre au mardi suivant. Enfin, vers midi, sa bonne maman lui dit d'aller chercher son père qui était alors pilote du coche de Nogent. En chemin, il fit rencontre d'un de ses camarades de bataille et le conduisit vers le port; étant tout occupé de ce qu'ils devaient faire dans la journée, et n'apercevant pas une corde qui amarrait le coche, Orson la heurta du pied, ce qui le fit tomber dans la rivière. Son camarade Dandelot, c'est ainsi qu'il s'appelait, fut tout saisi de frayeur, ainsi que son camarade Coge, qui, voyant Orson disparaître, appela M. Savinien Leduc, alors marinier du coche, qui, aux cris, quitta son ouvrage et, saisissant un croc, le chercha dans l'eau et le raccrocha par son habit; on le porta à demi-mort chez son père. Sa bonne maman ne le voyant pas venir était bien inquiète; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'elle vit que l'on ramenait son fils. Enfin on lui fit rejeter toute l'eau qu'il avait bue, on le mit de suite au lit. Mais, après deux heures de repos, se rappelant ce qu'il devait faire, il se leva, prit son sabre de bois et son bâton et fut rassembler ses camarades; ils donnèrent une petite bataille dans les grands prés, mais il n'y eut pas de blessés.

Orson était dans sa onzième année lorsque, dans le courant de 1785, M. Leleu, qui était directeur général des grands magasins du Roi, restant à Corbeil-sur-Seine, fit construire un superbe yacht dont il fit présent à Sa Majesté Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. Il fit à cette époque venir de tous les pays les meilleurs charpentiers, et le yacht fut construit vis-à-vis la halte, auprès du confluent de la rivière d'Estampes avec la Seine. On avait construit dans cet endroit un grand hangar où on

Digitized by Google

mettait à l'abri la galiote de Monseigneur le duc d'Orléans, et qui, depuis, servit à abriter le superbe yacht de la Reine.

Description du bâtiment. — Le corps du bateau avait 112 pieds de longueur sur 22 de large et 9 de hauteur. Les appartements étaient distribués ainsi : un superbe salon octogone, placé sur l'avant, orné de très jolis rideaux et guirlandes en lévantine, d'une cheminée en marbre parée d'une grande glace ; les portes d'entrée avaient aussi des glaces, les carreaux du salon coûtaient 6 livres pièce. Auprès était le boudoir de la Reine, orné d'un lit de repos avec des guirlandes en or et deux belles glaces de 6 pieds de hauteur, avec une riche table de toilette ; après, se trouvait la garde-robe de la Reine, richement ornée. Ensuite, le grand escalier avec rampe d'acajou pour monter sur le tillac ; à côté était la garde-robe des dames d'honneur, et, au beau milieu, la salle à manger où se trouvait un beau poêle qui donnait de la chaleur dans le boudoir. Après, était la salle des gardes, avec une office vis-à-vis. Sur l'arrière se trouvait une belle cuisine octogone comme le salon de l'avant. Deux trappes permettaient de descendre à fond de cale, et par l'arrière on montait sur le tillac. Ensuite une office et les lieux (?) pour les mariniers. De belles rampes en fer garnies d'acajou garnissaient tout le tour du bâtiment en haut et en bas ; le beau gouvernail était couronné d'un pavillon blanc aux armes de France et d'Autriche. Au milieu du tillac, un grand mât de 36 pieds de hauteur, bien garni de haubans, était surmonté d'une belle flamme blanche flottant au gré du vent. Sur le devant du yacht, une sirène moitié femme et moitié poisson, tenait d'une main un trident et de l'autre un poisson ; mais le trident fut cassé au pont de Saint-Cloud. Ce superbe yacht, lorsqu'il était meublé, était estimé un million.

On était sur le choix du pilote qui aurait l'honneur de conduire Sa Majesté : il y avait à Corbeil un M. Lepère, maître marinier, qui ne cessait de faire sa cour à M. Leleu, mais ce flatteur fut bien trompé. Le yacht était achevé et l'époque du voyage de la cour à Fontainebleau arrivait ; alors M. Leleu fit venir à Corbeil M. Turlin, propriétaire des coches, et ces messieurs choisirent parmi tous les pilotes des coches M. Orson, pour avoir l'honneur d'être le pilote de Sa Majesté.

Digitized by Google

Comme le coche de Nogent partant le dimanche de Paris, passait à Corbeil, M. Leleu et M. Turlin étant sur la berge, se mirent à dire à haute et intelligible voix et à plusieurs reprises : « Orson, quitte le coche ! » Orson ne savait ce que cela voulait dire ; mais, apercevant M. Turlin, il obéit et remit le gouvernail aux mains de M. Adrien Barbier, alors son compagnon, en lui disant de prévenir son épouse qu'il était resté à Corbeil. Arrivant près de ces messieurs, ils lui dirent : « Mon ami, vous êtes choisi pour avoir l'honneur de conduire Sa Majesté. » Il les remercia des bontés qu'ils avaient pour lui et fut prendre soin dudit yacht. M. Orson reçut dans cette journée bien des compliments, aussi bien des jaloux comme de ses amis; mais quelle fut la surprise de son épouse lorsque, le lundi, le coche arrivant à Nogent, elle ne vit pas son mari ; elle fondit en larmes, croyant qu'il lui était arrivé quelque malheur ; mais, ô mon Dieu ! quelle fut sa joie ainsi que celle de tous les siens lorsqu'ils apprirent qu'il était choisi pour conduire Sa Majesté; ils ne pouvaient pas le croire, mais M. Orson écrivit à son épouse de vendre tout son mobilier et de venir le rejoindre à Corbeil avec tous ses enfants. Ce fut alors qu'elle le crut ; elle envoya de suite son fils aîné auprès de son père pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle ait arrangé ses affaires.

Orson fut bien surpris en arrivant à Corbeil de n'y pas trouver son père, il était parti avec le yacht pour Saint-Cloud, afin de le montrer à Sa Majesté. Il resta dans le coche jusqu'à Paris, et, le lendemain, Pierre Pélé, marinier dudit coche, le conduisit à Saint-Cloud auprès de son père, qui l'embrassa tendrement. Quelque temps après, M. Orson reçut l'ordre de remonter le yacht à Paris et ce fut à la gare, vis-à-vis la Rapée, que Sa Majesté s'embarqua pour le voyage de Fontainebleau. Ce premier voyage se fit au mois d'octobre 1785.

Dans cet intervalle, M^me^ Orson était arrivée à Corbeil avec ses enfants. Quelle fut la joie de cette famille lorsqu'elle aperçut ce beau palais. M. Orson et son fils leur dirent bonjour en passant. Les rives de la Seine ainsi que le pont étaient garnis de curieux qui ne cessaient de crier : « Vive la Reine ! » Sa Majesté continua sa route jusqu'à Belle-Ombre, vis-à-vis le couvent du Lys, près Melun. Tout était préparé pour recevoir Sa Majesté dans le lieu

Digitized by Google

appelé encore aujourd'hui le parc de la Reine. El voiture et partit pour Fontainebleau.

Le lendemain, M. Orson descendit le yacht Majesté ne voyageait plus que tous les ans. 1786, 1789 se passèrent. M. Orson était comme le cocher d il avait 1.500 livres d'appointements, était logé, cha exempt de contributions et ses enfants de la m habillé de la manière suivante : une grande lévite matin ; pour le jour, un frac, collet et parements bleu en argent, culotte rouge et veste bleue galonnée. Majesté voyageait, M. Orson s'habillait en grande rouge galonné sur toutes les coutures, veste bleue gal rouge, jarretière galonnée en or et chapeau galonné la Révolution va mettre fin à leur bonheur et à leur

M. Orson avait une sœur à Pont-sur-Yonne; cette le sachant dans une aussi bonne place, choisit l fête de Corbeil, pour venir voir son frère ; mais il éta laisser entrer personne dans le yacht de Sa Majesté, de tous pays pour admirer ce beau palais sur l'ea était assise sur l'arrière du yacht, lorsqu'elle vit ven habillée en paysanne, qui boitait et qui voulait Mme Orson lui dit : « Madame, on n'entre pas ! — C n'entre pas ? reprit la boiteuse, qui ne connaissait sœur ; c'est mon frère qui est le maître, et vous voud cher de voir mon très cher frère. »

Mme Orson fut attendrie jusqu'aux larmes et, se re son mari lui avait dit qu'il avait une sœur à Pont-sur lui dit : « Puisque c'est votre frère, entrez et vous alle nous. » Dans cet intervalle, M. Orson arriva ; l'aperçut avant même que Mme Orson l'annonçât L'amitié fraternelle rompit tout ; cette bonne sœur se ouverts sur M. Orson en le serrant dans ses bras, en r dire : « Mon très cher frère, mon très cher frère, mon b Enfin des larmes de joie inondaient tous les visages nouit, mais lorsqu'elle revint, ses yeux ne quittaient cher frère. Elle passa huit jours parmi eux ; après leu ses adieux, elle s'embarqua dans le coche d'Auxerr

Digitized by Google

retourner, en les invitant à lui envoyer leur fils aîné pour les vendanges ; c'était en 1789, première année de la Révolution.

Le temps des vendanges étant arrivé, Orson s'embarqua dans le coche de Sens, fit ses adieux à son père, à sa mère, à son frère et à sa sœur. Ce jeune homme était bien content de voyager ; il avait, à cette époque, quatorze ans et demi. Après avoir remonté la Seine jusqu'à Montereau, il remonta la rivière d'Yonne. Orson quitta le coche et fut à pied jusqu'à Pont (Pont-sur-Yonne). Quand il fut dans la ville, il s'informa où habitait Mme veuve Bernier, on lui dit qu'elle restait à la porte du Gâtinais ; lorsqu'il fut auprès, il s'informa de nouveau et ce fut à sa cousine qu'il s'adressa. Cette fille d'après ce que sa mère lui avait conté que son oncle était habillé en rouge et voyant Orson habillé de même, mais sans galons, appela sa mère en lui criant que son neveu était arrivé. Cette bonne tante accourut de suite, l'embrassa de tout son cœur, lui demanda l'état de la santé de son père, de sa mère ainsi que de son frère et de sa sœur ; ils entrèrent ensuite chez elle et se mirent à table pour souper.

Le lundy, les vendanges commencèrent et Orson fut aux vignes avec ses parents ; le dimanche étant arrivé, Orson fut à la messe et dit à sa tante qu'il désirait aller à Sens. Alors il prit congé d'eux ; il vit dans la plaine le château du Cardinal et admira les collines au pied desquelles serpente l'Yonne. Enfin il aperçut la cathédrale de Sens. Il atteignit bientôt le couvent de Sainte-Colombe et arriva à Sens auprès du pont où il fit rencontre de plusieurs amis de son père, parmi lesquels M. Leduc, oncle de celui qui lui avait sauvé la vie à Nogent-sur-Seine. Après dîner, on fut se promener pour voir danser ; M. Leduc avait une nièce un peu plus âgée qu'Orson, elle s'appelait Rosalie, elle était aussi à la danse. M. Leduc l'appela et lui montra le fils de M. Orson, lui disant qu'il venait les voir ; alors Mlle Rosalie quitta la danse, Orson la salua et ils furent se promener ensemble. Ce fut ce jour-là que ces deux jeunes gens se connurent et se prêtèrent un serment qui n'aurait jamais dû finir, si les circonstances n'avaient pas tout changé ; ils se promenèrent jusqu'au soir et furent souper très joyeusement chez M. Leduc. Après souper, Orson reconduisit Mlle Rosalie après l'avoir embrassée ; il coucha avec M. Leduc.

Digitized by Google

Pendant la nuit, Orson pensa souvent à Mlle Rosalie. Le lendemain, il fut déjeuner avec elle, puis il l'embrassa, dit adieu à tous ses amis et se mit en route pour retourner auprès de sa tante.

Tout le long du chemin, il n'était occupé que de Mlle Rosalie. Il arriva bientôt à Pont et fut de suite chez sa tante à qui il raconta comment il avait été bien reçu par les amis de son père. Mme Bernier fut bien contente du plaisir que son neveu avait eu à Sens. Le dîner étant prêt, on se mit à table. Orson ne fut point aux vignes ce jour-là, car il était fatigué ; après avoir passé huit jours dans la gaîté, les vendanges étant finies, Orson dit à sa tante qu'il désirait retourner à Corbeil auprès de son père; alors Mme Bernier lui apprêta trois grands paniers de raisin, pour son père. Orson la remercia bien, l'embrassa de tout son cœur ainsi que ses cousins et cousines et s'embarqua dans le coche pour rentrer à Corbeil. Il ne fut pas plus tôt arrivé qu'il embrassa son père, sa mère, son frère et sa sœur ; il leur fit les compliments dont il était chargé par sa tante et ses parents et amis ; ils furent ravis de l'entendre raisonner ainsi.

Mais, en 1790, la Révolution prenant plus que jamais et les ennemis étant prêts à rentrer en France, on arma tous les citoyens et on forma les grenadiers et chasseurs de la garde nationale de Corbeil. M. Orson père, voyant que la famille royale ainsi que Sa Majesté étaient abandonnées par la garde et les troupes, que le yacht de la Reine était menacé d'être brûlé par les patriotes enragés, prit le parti, pour conserver ses jours et ceux de sa famille, d'entrer dans les grenadiers de la garde nationale de Corbeil.

Les jeunes gens amis d'Orson étaient entrés aux chasseurs ; afin de ne pas passer pour un aristocrate, Orson fit aussi partie de la compagnie de chasseurs de Corbeil, après avoir prêté le serment, car on ne recevait pas un chasseur sans cette formalité. C'était M. Stokard qui était capitaine, M. Hapez, lieutenant et M. Gélin, sous-lieutenant. Il faisait son service comme un soldat, mais son père le voyant trop occupé de l'état militaire, prit le parti de le placer dans l'atelier des charpentiers de bateau pour le service des coches ; il ne fut que deux mois en apprentissage et commença à gagner de l'argent.

Un jour qu'Orson allait chercher des planches par ordre d'un

Digitized by Google

nommé Querci, de Melun, un ouvrier fini qui lui montrait à travailler, le pied lui ayant glissé, il tomba dans le fond d'un bateau qui se nommait l'*Apollon*. C'est alors que tous les charpentiers dirent qu'il fallait recevoir Orson et le baptiser; ils firent une grande cérémonie et le reçurent compagnon sous le nom d'Apollon. Peu de temps après, Orson fut demandé par M. Savinien Leduc, alors pilote du coche de Nogent, pour remplacer le nommé Pierre Pélé, qui s'était cassé l'épaule en tombant; lorsque son père lui apprit cette nouvelle, ce jeune homme ne demanda pas mieux: il était poussé par l'envie d'apprendre à naviguer avec son état de charpentier et aussi par le plaisir d'être auprès de M^lle^ Rosalie qui était avec sa belle-sœur vivandière du coche de Nogent.

Il resta à peu près cinq mois dans le coche de Nogent, travaillant bien, mais le nommé Pierre Pélé étant guéri, il reprit sa place et Orson fut obligé de revenir à Corbeil et de quitter celle qu'il aimait le plus au monde, ne pouvant plus la voir que tous les huit jours en passant, et cela lui semblait bien long! M. Orson invita M^lle^ Rosalie à venir passer huit jours à Corbeil, pour lui montrer le yacht de Sa Majesté. Orson l'apercevant fut vite l'embrasser. Après ce temps, M^lle^ Rosalie retourna auprès de son frère et Orson continua de travailler à Corbeil à la charpente pour les coches et à s'instruire en apprenant l'exercice, car il y avait à Corbeil des Gardes suisses et françaises qui le lui montraient. M. de Clermont-Tonnerre était leur commandant et leur fit faire la petite guerre à Tigery, à Saintry et à Petit-Bourg. Les chasseurs de Corbeil s'y distinguèrent.

Quelque temps après, en 1791, les blés et la farine avaient beaucoup augmenté. Les grands magasins de Corbeil étaient pleins et on n'en amenait plus au marché; on fit monter la garde par les citoyens, mais les paysans des environs de Corbeil menaçaient de venir piller les magasins. Enfin ils y vinrent en ordre, tambour battant et drapeaux déployés, on fit de suite marcher à leur rencontre les grenadiers et chasseurs, et les autorités les invitèrent à déposer les armes pendant le marché, ce qu'ils firent; tout rentra dans l'ordre.

Il arriva comme renfort à Corbeil un escadron de chasseurs à cheval, dits de Lorraine; Orson avait fait la connaissance d'un

Digitized by Google

chasseur et, un jour qu'il était de garde, il fut le voir, accompagné de son ami Bettenant, tourneur, de manière que nos deux jeunes chasseurs prirent chacun un sabre de cavalerie et se mirent à ferrailler. Orson reçut un coup de pointe dans le ventre, mais qui ne fut pas dangereux.

Un dimanche, Orson, Bettenant ainsi que plusieurs de leurs camarades furent se baigner à la Croix-Rouge ; ils avaient avec eux leur sabre. Le coup qu'Orson avait reçu avait donné de la jactance à Bettenant ; aussi, étant à nager, Bettenant chercha querelle à Orson, lui disant qu'il nageait mieux que lui. Du petit au grand, ils se proposèrent le sabre, sortirent de l'eau et, sans prendre aucun vêtement, se mirent en garde ; leurs camarades ne croyaient pas que c'était pour de bon, mais Orson ayant paré à propos, riposta par un si fort coup de sabre qu'il abattit le pouce de Bettenant qui fut à la rivière se laver. Enfin nos jeunes chasseurs se rhabillèrent et reconduisirent Bettenant chez lui ; ce qui était le plus malheureux, c'est qu'il soutenait sa mère âgée et qu'il ne pouvait plus travailler, aussi Orson avait-il bien soin de lui.

Quelque temps après, M. Turlin, propriétaire des coches, plaça Orson à Auxerre pour continuer son état de charpentier. C'était M. Pierre Coulon qui était le maître charpentier ; il le reçut très bien et le plaça avec un nommé le père Toussaint, brave homme et digne de conduire un jeune homme.

Les autres charpentiers connaissaient bien Orson, vu qu'il avait travaillé avec eux à Corbeil. A Auxerre, Orson manqua d'être infidèle à M^lle^ Rosalie ; auprès du chantier dit la Malaguerre, est un moulin appelé de même, appartenant à M. Guérin, maître meunier, qui avait deux demoiselles dont l'une se nommait Marie-Jeanne et l'autre Agnès. Orson devint amoureux de M^lle^ Agnès, de manière que ces deux jeunes personnes ne se quittaient plus. Cependant il ne se passa rien de malhonnête entre ces deux jeunes cœurs ; malgré les honnêtetés qu'il recevait, Orson n'oubliait pas M^lle^ Rosalie.

On avait formé à Auxerre des bataillons volontaires, mais Orson était encore trop jeune pour suivre l'exemple d'un de ses bons amis, Cadet Marion ; il continuait à travailler de la charpente au beau chantier de la Malaguerre, lorsque M. Coulon, maître

Digitized by Google

d'atelier, lui dit un jour qu'il allait le faire partir dans un bateau des coches pour aller à Rouen. Cela lui fit bien plaisir, mais il tomba malade en route et dut rester à Corbeil chez son père.

Enfin il y demeura jusqu'en 1792, faisant toujours le service de chasseur de la garde nationale. Mais la guerre était déclarée et les Français étaient vainqueurs. Cependant, vers le mois d'août, les Prussiens avaient pénétré en France par Longwy, Verdun, et s'approchaient de Châlons-sur-Marne pour marcher sur Paris avec les émigrés commandés par Condé et le comte de Lille, frère de Louis XVI. Alors on proclama la *Patrie en danger* et on vit de tous côtés de la France partir des volontaires. Toute cette brillante jeunesse, sans distinction d'âge ni de rang, vola aux frontières, armée et équipée. En arrivant sur la ligne auprès de nos anciens et immortels régiments et de nos premiers volontaires de 1791, tous ensemble chassèrent sans compassion ces infernals *(sic)* et vils soldats prussiens qui, malgré leur taille et leur corpulence, se rendaient prisonniers de guerre à des Français de dix-sept à dix-huit ans, qui n'avaient pas cinq pieds de hauteur.

Il arriva, vers le 1er août 1792, un ordre du ministre de la Guerre, qui levait la moitié des grenadiers et chasseurs de la garde nationale de France ; alors tous les grenadiers et chasseurs de Corbeil se réunirent dans l'église de Saint-Spire, et là, tous nos jeunes gens s'enrôlèrent pour marcher à la défense de la Patrie. Depuis ce temps, Orson était toujours occupé à arranger son sac et son fourniment; comme il connaissait bien l'exercice, il se promenait tous les jours par la ville et faubourgs afin d'encourager les timides.

Enfin le départ de nos jeunes défenseurs fut fixé pour le 20 août 1792 ; ils furent tous réunis, grenadiers et chasseurs, sur la place Saint-Geunant et, de là, conduits à l'arquebuse où on leur dit de se choisir un commandant de route pour aller à Versailles, au département. Alors tous les chasseurs, d'une voix unanime, choisirent Orson pour les commander et le nommé Branchet fut choisi pour commander les grenadiers. Rien de si beau, rien de si martial, que le départ de ces jeunes gens ! La garde nationale de Corbeil les conduisit, tambour battant, drapeau déployé, ayant ses deux pièces de canon en tête. C'étaient effecti-

Digitized by Google

vement les pères qui conduisaient leurs enfants ! ils furent jusqu'à Ris (Ris-Orangis), distant de deux lieues de Corbeil. On enfonça une grosse pièce de vin et, après avoir bu à la santé de la France, des pères et des enfants, on s'embrassa de tout son cœur. Orson embrassa bien son père et son frère, âgé de douze ans; ces deux frères versèrent beaucoup de larmes, mais il fallut se quitter !

La garde nationale s'en retourna à Corbeil et nos jeunes défenseurs furent coucher à Longjumeau ; Branchet et Orson firent faire les logements et, le lendemain, ils furent à Versailles. Arrivés au département, on les mit loger dans les casernes des Gardes du Corps ; ils y restèrent jusqu'au 10 septembre et furent réunis en un bataillon qui prit le nom de 5e bataillon de Seine-et-Oise. Tout le temps qu'ils restèrent à Versailles, Orson et Branchet faisaient faire tous les jours l'exercice à leurs chasseurs et grenadiers.

Pendant leur séjour à Versailles, ils furent témoins du massacre des prisonniers d'Orléans dans la rue de l'Orangerie, ainsi que des massacres des prisons. Ce qui fait frémir d'horreur et révolte la nature, c'est qu'Orson a vu des bouchers couper les malheureux par morceaux et les jeter en l'air à la populace qui les portait par les rues ; les enfants prenaient les têtes, les posaient sur des bornes et, avec des pierres, cherchaient à les abattre. Ces égorgeurs, qui étaient nombreux parmi les volontaires, furent nommés *Septembriseurs*.

Le 10 septembre, les volontaires élurent leurs officiers et Orson, Cadet, Hassel, Desforges, etc., quittèrent les épaulettes de chasseurs et passèrent aux grenadiers, non par leur taille, car Orson n'avait que quatre pieds dix pouces, mais parce que ces jeunes gens étaient instruits. Orson est grenadier ! alors commence le service de ce jeune homme qui allait remplir avec honneur la tâche pénible de défendre la Patrie, ce que tout bon Français lui doit ! Nous allons le suivre dans cette honorable carrière militaire, et lui voir surmonter avec courage les plus grandes privations sans se plaindre ; le plus souvent sans pain, sans habits, sans chaussures, sans argent et mangé par les poux et la gale ! O France ! O ma Patrie !

Le 11 septembre, les volontaires partirent de Versailles pour l'armée de la Champagne qui était au camp de la Lune et vinrent coucher au Bourg-la-Reine ; le 12, ils firent étape à Brie-Comte-

Digitized by Google

Robert, mais Orson et Hassel demandèrent au citoyen Briguet, leur capitaine, la permission d'aller à Corbeil dire adieu à leurs parents et aussi pour leur demander un peu d'argent.

Le père d'Orson fut bien surpris de le voir aux grenadiers, vu qu'il n'avait pas la taille voulue, mais bien le courage. Enfin son père et son frère vinrent le conduire jusqu'au vieux marché au-dessus de Corbeil, et là, ils s'embrassèrent les larmes aux yeux, mais notre jeune grenadier était enthousiasmé ; après les adieux, il prit avec les camarades le chemin de Lieusaint, puis la traverse pour gagner Brie où ils arrivèrent un peu tard. Le bataillon était logé ; ils passèrent la nuit au corps de garde ; le 13 à Guignes, le 14 à Nangis, le 15 à Provins, où le bataillon eut séjour. Comme il devait passer par Sézanne, son capitaine permit à Orson, qui fut bien content, d'aller à Nogent. En arrivant à son pays, il fut de suite à la mairie faire voir sa permission, et remarqua beaucoup de fleurs de lys sur les tapisseries qui ornaient la salle. Orson dit alors : « Citoyens, si notre bataillon passait par ici, il mettrait tout cela en pièces et vous feriez bien de les faire ôter. » Mais ces Messieurs prirent cela pour rire et n'y firent pas attention.

Orson fut chez le citoyen Leduc, pilote du coche de Nogent, mais il était à Paris avec M^lle^ Rosalie, de sorte qu'il ne trouva que M^me^ Leduc la mère. Cette bonne dame fut bien contente de le voir ; il prit un verre de vin et se reposa. Le 17, qui était dimanche, Orson fut bien surpris de voir arriver les fourriers de son bataillon qui lui annoncèrent que son bataillon allait arriver. Effectivement Orson fut au devant et entra en ville avec sa compagnie. On leur distribua les billets de logement, il aurait bien pu se dispenser d'aller loger avec son camarade puisqu'il avait le logement de M. Leduc, mais il se rendit où le sort l'envoya. Ce fut justement chez des pauvres gens. Cependant il dit à son camarade Hassel de vouloir bien faire dîner son hôte avec lui, vu qu'il allait dîner et souper chez M. Leduc ; il revint coucher avec son camarade, pas trop bien, car ils étaient sur la paille. Cela montrait déjà qu'il voulait s'accoutumer à toutes les privations.

Mais revenons à ce que j'ai dit plus haut des tapisseries qui étaient à la mairie et qu'Orson avait recommandé de faire disparaître ; elles étaient encore tendues. Quand vint le soir, les plus

Digitized by Google

révolutionnaires du bataillon se rassemblèrent et furent prendre les tapisseries, les traînèrent sur le pont et y mirent le feu. Cette scène se passa sans qu'il y eût personne de blessé. De là, ils furent dans l'église dont la voûte est remplie de fleurs de lys ; mais, ne pouvant y monter, ils les laissèrent. Pendant tout ce vacarme, Orson était chez M. Leduc à souper avec sa dame et son ami Boucot, sergent de sa compagnie. Ils ne se dérangèrent pas pour y aller ; si on avait écouté Orson, cela ne serait pas arrivé. Dans le peu de temps qu'il resta à Nogent, Orson eut le temps d'aller voir tous ses parents et amis à qui il fit ses adieux.

Le lundi 18, au matin, le tambour rappelle et le départ est ordonné. Orson fut dire adieu à Mme Leduc, la remercia de ses bontés et la pria de bien embrasser Mlle Rosalie pour lui.

Nous allons suivre ce jeune homme dans sa carrière militaire, ses promotions, ses campagnes, ses blessures, etc. Il quitte son pays natal, ses parents, ses amis, en jurant d'un grand cœur d'être fidèle à son drapeau et de mourir au besoin pour la Patrie !!! Serment qu'il n'a jamais manqué d'observer : toujours le premier à son devoir, sachant obéir aveuglément à ses supérieurs, ami sincère avec ses camarades qui le surnommèrent *Vadeboncœur*, nom qu'il n'a jamais démenti.

Ils furent loger à Méry-sur-Seine, à six lieues de Nogent ; en passant devant le château de Pont (Pont-sur-Seine), Orson se rappela son enfance, lorsqu'il accompagnait son père qui conduisait le prince Xavier (1), frère du roi de France, par eau, de Pont à Paris et de Paris à Pont ; mais les mauvais sujets de son bataillon pillèrent le château en passant, burent le vin dans les caves et tuèrent les cerfs et les biches qui étaient dans les fossés. Orson vit tout cela en passant, vu qu'il était un peu en arrière, par suite des adieux et de la conduite faite par ses parents et amis. Il s'informa au château si le coche du prince était à Pont, mais les domestiques lui dirent qu'il était avec le prince et la princesse, et lui firent un bon accueil lorsqu'il leur dit qu'il se nommait Orson. Il prit congé d'eux et continua sa route pour Méry où il arriva un peu fatigué ; le lendemain 19, le bataillon se rendit à Arcis-sur-Aube.

(1) Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence.

Digitized by Google

Ce fut dans cette ville qu'Orson trouva les derniers amis de son père, MM. Janni père et fils. Orson fut à souper avec Boucot chez ces bons amis et, le lendemain, le 20, ils partirent pour Brienne; le 21 à Nogent-le-Long, le 22 à Montierender, le 23 à Wassy, le 24 à Saint-Dizier, en Champagne. Pendant la route, Orson avait remarqué la Marne et l'endroit où l'on construit des bateaux ainsi que les forges à fer.

L'ennemi ayant fait battre en retraite notre armée qui était à Sainte-Ménéhould, le bataillon reçut l'ordre de tenir garnison à Wassy, où il resta jusqu'à la fin d'octobre. Ces jeunes militaires brûlaient d'aller rejoindre l'armée dont ils faisaient partie, qui était au camp de la Lune, mais ils reçurent l'ordre d'aller rejoindre l'armée du Rhin qui s'était emparée du Palatinat.

Route que le 5e bataillon de Seine-et-Oise a tenue jusqu'à Mayence : de Wassy à Joinville sur la Marne, où il y a un ancien château; puis à Neufchâteau, Mirecourt, Charmes, Lunéville, Blamont, Sarrebourg, Phalsbourg, ville fortifiée. Ensuite, à Saverne, ils descendirent la fameuse montagne où on remarque qu'un roi de France étant poursuivi par l'ennemi, escalada un rocher où les quatre fers de son cheval sont restés imprimés dessus la pierre (1). Orson fut visiter les anciens forts qui sont sur de hauts rochers, que l'on appelle les barrières des Vosges. De cette position, on découvre très bien la superbe flèche de Strasbourg et cette belle vallée du Rhin avec les chaînes de montagne de la Forêt noire, le Val d'Enfer, etc. De Saverne, ils furent à Hochfelden, Haguenau, ville fortifiée à l'antique, puis traversèrent la grande forêt d'Haguenau pour aller à Wissembourg où ils virent les anciennes lignes, dites de Louis XIV, le long de la petite rivière de Lauter; ensuite ils furent à Landau, belle et jolie ville de guerre; ils restèrent à Landau quatre jours et partirent pour Mayence, en passant par Spire, première ville ennemie.

Tout leur semblait extraordinaire dans ce pays; le costume des hommes et des femmes, etc., leur annonçait qu'ils étaient sur le pays ennemi, aussi ils furent se promener à la porte de Frankenthal où les Français avaient battu en brèche et pris la

(1) Il s'agit du saut du prince Charles (de Lorraine).

Digitized by Google

ville d'assaut. On voit dans un pignon de rue une Vierge dans sa niche, la maison et la niche où est la Vierge sont criblées de balles et la Vierge n'en a reçu aucune au grand étonnement de tout le monde; rien n'est impossible à Dieu! Le lendemain, à Frankenthal, jolie petite ville fortifiée à l'antique et à cheval sur la route de Mayence; ensuite à Worms, ville très ancienne. A Oppenheim, sur le Rhin, Orson, voyant un petit bateau, le prit avec deux ou trois de ses camarades, ils ramèrent tant qu'ils arrivèrent à Mayence avant le bataillon. C'était la première fois que nos jeunes grenadiers allaient sur le Rhin.

Rien de si beau que de voir le port de Mayence. Orson crut qu'il entrait dans un port de mer; il remarqua bien la ville et ses forts et le beau pont de bateaux, aussi il l'écrivit de suite à son père et à sa mère. Les volontaires passèrent le Rhin pour la première fois, se dirigeant sur Hochheim; ils reçurent des ordres pour aller à Cronenburg, et marchèrent toute la nuit, passant par les villages où étaient les grenadiers d'avant-garde qui leur recommandaient de ne pas rester en arrière, vu que l'ennemi était tout près. Le sommeil s'empara de beaucoup de soldats qui ne savaient où aller, Orson ne dormit ni ne cessa de marcher.

En passant dans un village, comme la nuit était obscure, le commandant Jacob (1) prit un guide, car il craignait à tout moment de tomber aux mains des ennemis; mais le guide, ayant fait passer le bataillon dans un grand bois, profita de l'obscurité pour se sauver; heureusement que le bataillon était sur la route.

Ce qui était effrayant, c'était d'entendre les trompes avec lesquelles les paysans annoncent l'heure. Nos volontaires croyaient que c'était des signaux de l'ennemi. Enfin, ils arrivèrent, après une marche de nuit des plus pénibles, à Cronenburg. Voilà donc nos jeunes défenseurs à la barbe de l'ennemi!

A la pointe du jour, on plaça de suite une grand'garde et

(1) Jacob (Philippe-Joseph) né à Saint-Germain-en-Laye le 6 février 1765; soldat au 27e régiment d'infanterie, ci-devant Lyonnais, le 9 juillet 1781; caporal le 31 mai 1784; sergent le 16 août 1789; a obtenu son congé le 5 juillet 1790; commandant du 5e bataillon de volontaires de Seine-et-Oise le 10 septembre 1792; général de brigade le 30 juillet 1793; général de division le 25 septembre 1793; commandant de la place de Gand le 17 nivôse an IV; réformé par l'arrêté du Directoire du 30 fructidor an IV. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

Orson fut commandé. On l'envoya, ainsi que les autres sentinelles, sur une petite hauteur, d'où on découvrait au loin. Vers midi, ils virent dans la plaine une armée qui manœuvrait, marchant droit de leur côté. D'abord ils pensèrent que c'était l'armée française, mais point du tout, un dragon français accourut ventre à terre disant : « Aux armes! aux armes! voilà l'ennemi. » Ce fut pour nos jeunes volontaires la première alerte, on battit la générale, on fit rentrer la grand'garde et on fut se ranger en bataille sur la hauteur dite du vieux fort. Les volontaires restèrent dans cette position jusqu'à la nuit. N'ayant pas été attaqués, vu que l'ennemi avait pris une autre direction, il leur arriva une ordonnance à cheval qui dit au commandant d'aller rejoindre la grande armée française qui était bivouaquée dans la plaine d'Hoechst. S'ils étaient restés dans cette position, ils auraient été obligés de se rendre prisonniers, vu qu'ils avaient passé la ligne de l'avant-garde. En descendant, plus ils approchaient, plus ils découvraient la ligne de l'armée par la grande quantité de feux, rien de si beau ! Les cris des soldats, le bruit qu'ils faisaient en coupant du bois pour faire la soupe, constituaient un joli tableau. Enfin, ils arrivèrent à la plaine d'Hoechst où ils prirent leur ordre de bataille.

Ils étaient déjà occupés à couper du bois, croyant rester là; mais, après une heure de repos, une ordonnance arriva demandant le 5e bataillon de Seine-et-Oise dont Orson faisait partie; de suite les volontaires prirent les armes et, se joignant à plusieurs bataillons, tant de vieille ligne que de volontaires du Jura et des Vosges, avec de l'artillerie, ils se dirigèrent vers des montagnes déjà couvertes de neige; c'était sur la fin de novembre 1792. Ils marchèrent toute la nuit par des chemins inconnus et des ravins où l'artillerie avait beaucoup de peine à passer, s'arrêtant à tout moment. On commandait à voix basse : « Halte-front, apprêtez arme! » et on restait cinq minutes dans cette position, après on reprenait la marche de flanc. Cette colonne française marchait à la rencontre d'une colonne prussienne qui filait par les montagnes pour venir couper le pont de Mayence et, par ce moyen, placer l'armée française bloquée entre le Main et le Rhin.

Cette colonne ennemie était commandée par le duc de Brunswick. La colonne française s'était enfoncée dans les gorges de

Digitized by Google

i où il
iabits,
grand

Orson
dit au
our les
fut un
e, plu-
h gre-
n'en-
erda!
Orson
essés.
raient
taient
: « Ne
deux
iva à
jour.
ayant
mar-
cfort.
ades.
and'-
d'un
leur
rien
sans
aient
Dans
nuit
ti en
es en
plus
aint-

Digitized by Google

-le Général Custine avait placé l'armée pour livrer Bataille aux
affaires, mais ne pouvant pas rester dans cette position toute l'armée
première retraite de Francfort sur le main
française, partit la nuit de la plaine d'Exer battant en retraite. ils vinrent
se ranger en Bataille sur les hauteurs d'hokem. afin de couvrir Mayence
étaient Bivouaqué dans les vignes le froid était si grand que malgré
grand feu qu'ils faisaient. leur pain Gêlait dans leur sac. ils passèrent
triste nuit. car le froid était si grand que l'on trouva des soldats de Gêlé

rentrèrent dans Mayence le mardy matin pour faire partie de la garnison
fin de Décembre 1792.

BRETACHE

J. LEROY, Édit. Paris.

Digitized by Google

Koenigstein. Orson pensait alors à Mlle Rosalie, au temps où il était si heureux, tandis qu'il se trouvait sans souliers, sans habits, était tout déchiré, ayant beaucoup de vermine; malgré le grand froid, il fallait coucher à l'injure du temps.

La colonne s'étant arrêtée, le commandant du bataillon d'Orson aperçut plusieurs hommes qui fuyaient à travers le bois, et dit au capitaine des grenadiers d'envoyer plusieurs grenadiers pour les arrêter, car il craignait que ce fût des Prussiens. Orson y fut un des premiers, presque tous y coururent. Au mot de qui vive, plusieurs fois crié sur eux, ils ne répondirent pas. Un ancien grenadier, nommé Lédain, de Corbeil, dit : « Les Allemands n'entendent pas le mot de qui vive. » Il crie de toutes ses forces *Werda!* la colonne crut que c'était l'ennemi, ainsi que le bataillon d'Orson qui fit un feu de file sur ses grenadiers; plusieurs tombèrent blessés. La colonne allait aussi faire feu, de manière qu'ils se seraient fusillés les uns les autres si Orson, ainsi que ceux qui s'étaient placés derrière des arbres, n'avaient crié de toutes leurs forces : « Ne tirez pas, ne tirez pas! » Enfin, on ramassa les blessés dont deux moururent à Mayence. La colonne suivit sa route et n'arriva à Koenigstein, ancien fort dans les montagnes, qu'à la pointe du jour.

Cette méprise sauva l'armée française, car les Prussiens, ayant entendu cette fusillade, crurent que toute l'armée française marchait de ce côté; par ce moyen ils rétrogradèrent sur Francfort. Orson aurait été fâché s'il avait perdu la vie par ses camarades. A l'arrivée de la colonne au fort de Koenigstein, on établit la grand'-garde et on plaça le 5e bataillon de Seine-et-Oise à la lisière d'un bois, dans la neige; les volontaires sans hache, n'avaient que leur sabre pour couper du bois; ils y passèrent la journée, n'ayant rien à boire ni à manger, sans pain, sans feu, sans vêtements, sans souliers; ils étaient là pour protéger les sapeurs qui abattaient des arbres pour barrer le chemin où l'ennemi devait passer. Dans cette mauvaise position, ils demandèrent s'ils passeraient la nuit dans cet endroit; on leur dit que oui. Orson prit son parti en brave et dit : « Je mourrai à mon poste. » Tous ses camarades en dirent autant. Mais il y en eut, parmi ceux qui étaient les plus révolutionnaires en France, qui se sauvèrent jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, d'où ils étaient partis.

Digitized by Google

Comme la nuit approchait, on fit rentrer les volontaires au fort où ils ne trouvèrent pas de pain, mais quelques morceaux de pâte à moitié cuite. Orson était de soupe, il demanda à son hôte des choux pour mettre dans la marmite; ne sachant pas l'allemand, ni son hôte le français, celui-ci fut lui chercher une paire de souliers. Cela les fit bien rire de voir cette méprise malgré la faim qui les dévorait; ils se couchèrent, mais tout habillés, et, le lendemain, ils partirent pour aller en garnison à Francfort-sur-le-Main, passant par l'endroit où, la veille, leur bataillon avait fait feu sur eux; les arbres étaient criblés de balles et le sang était encore sur la neige; mais arrivant à un quart de lieue de Francfort, ils furent arrêtés par le canon et la fusillade. C'étaient les Prussiens avec les bürger et les Juifs qui massacraient la garnison composée des régiments de Saintonge, du Bourbonnais, d'un bataillon de volontaires des Vosges et d'un de la Côte-d'Or (1). Ils en firent une boucherie horrible, mais Francfort l'a bien payé. Il y eut de bons bourgeois qui, touchés de compassion, firent habiller beaucoup de soldats français en femmes pour les sauver du massacre et les renvoyèrent à Mayence. On fit revenir le 5e bataillon de Seine-et-Oise sur la ligne de l'armée qui resta toute la journée du dimanche dans la pleine d'Hoechst où le général Custine avait placé l'armée pour livrer bataille aux Prussiens, mais ne pouvant pas rester dans cette position, toute l'armée française partit la nuit de la plaine d'Hoechst, battant en retraite.

Retraite de Francfort-sur-le-Main. — Les Français vinrent se ranger en bataille sur les hauteurs d'Hochheim, afin de couvrir Mayence; ils étaient bivouaqués dans les vignes, le froid était si grand que, malgré les grands feux qu'ils faisaient, leur pain gelait dans leurs sacs, ils passèrent une triste nuit, car le froid était si grand que l'on trouva des soldats gelés; ils rentrèrent dans Mayence le mardi matin (4 décembre) pour faire partie de la garnison. Pour s'y rendre ils descendirent près du village de Kostheim, traversèrent Cassel qui n'était pas encore fortifié,

(1) La garnison forte d'environ 2.300 hommes était commandée par le général Van-Helden : ces troupes étaient un bataillon du 82e de ligne, trois bataillons de volontaires et un escadron de dragons. (Mémoire sur les opérations militaires de Custine et Houchard, publié par le baron Gay de Vernon. In-8°, Paris, Firmin-Didot, 1844.)

Digitized by Google

mais on avait coupé tous les arbres à fruits de la plaine pour en faire des chevaux de frise en cas d'attaque, puis passèrent sur le pont de bateaux et firent leur entrée dans Mayence. Il n'y eut plus d'affaire que le 6 janvier 1793. Pendant ce temps, on élevait des batteries autour de Cassel et on démolissait le château de la Favorite, sur le Rhin, du côté de la porte de France, pour construire les fortifications. L'affaire du 6 janvier aurait dû être bien brillante pour l'ennemi (1), car il pouvait prendre Cassel qui n'était ni bien gardé ni bien fortifié ; le Rhin charriait des glaces si épaisses que les barques ne pouvaient ramener les blessés, ni porter du renfort, mais les maladroits se contentèrent de garder les hauteurs de Hochheim. Le feu commença à six heures du matin et ne finit qu'à six heures du soir. On perdit beaucoup de monde de part et d'autre. La ligne des ennemis s'étendait depuis Hochheim sur le Main jusqu'au château de Bieberich ; par là, Mayence était bloqué sur la rive droite du Rhin.

Le 5e bataillon de Seine-et-Oise eut ordre d'aller à Worms pour y tenir garnison. Alors Custine, général en chef, enrégimenta toutes les compagnies de grenadiers qui furent appelées *l'armée infernale;* elle était composée de six (2) régiments que l'ennemi redoutait tant, que leur présence seule suffisait pour le battre ; ils étaient toujours d'avant-garde avec l'artillerie légère, nos immortels carabiniers à cheval, régiments sans tache et sans reproche, les braves 10e, 8e, 4e de chasseurs à cheval, 9e, 4e de grosse cavalerie, 10e, 11e, 8e, 6e, 7e, 4e dragons ; les intrépides Chamborant et Bercheny hussards.

Les grenadiers restèrent dans Mayence, faisant le service de la place tant en dehors que dedans, ils avaient un bataillon détaché à Kostheim. Ce bataillon avait des postes sur la route de Francfort, jusqu'à un petit moulin et à une chapelle. Ces postes étaient bien dangereux, vu qu'ils étaient bien près de l'ennemi ; ils firent ce pénible service pour couvrir les travailleurs qui construisaient les fortifications du fort Cassel, jusqu'au 18 mars 1793, où le général Custine, sachant que l'ennemi s'avançait de Coblentz

(1) 8.000 Prussiens et Hessois.
(2) Gay de Vernon dit trois régiments (p. 143).

Digitized by Google

par Creutznach et remontait le Rhin par Bacharach et Bingen, prit avec lui le général Houchard, deux régiments de grenadiers, une batterie d'artillerie légère et une de position, un régiment de chasseurs à pied, le 10e et le 8e à cheval, le 9e et le 4e de grosse cavalerie, Bercheny et Chamborant hussards, les régiments d'Artois, Monsieur, Picardie, Touraine, avec les bataillons volontaires des Vosges, du Jura et de la Corrèze. Il marcha (1) sur Creutznach évacué par l'ennemi qui s'était retiré sur le fort de Stromberg, qu'il regardait comme imprenable.

Notre brave avant-garde ne put arriver que le lendemain après une marche forcée; elle trouva le fort de Stromberg défendu par des Prussiens et Saxons, commandés par un émigré français; sommés de se rendre, ils répondirent par des coups de canon, alors le général ordonna de l'enlever d'assaut; malgré l'avantage de la position, nos grenadiers et chasseurs à pied se précipitent, l'infanterie les seconde, ils arrivent malgré une terrible fusillade à la porte du fort, en criant : « Rendez-vous ! » Les Saxons mettaient déjà la crosse en l'air, mais l'émigré français les frappait à coups d'épée. Enfin, nos intrépides grenadiers et chasseurs étaient près de la porte du fort que l'ennemi défendait avec courage, criant au commandant de se rendre avec sa troupe, mais il leur répondit : « Je suis Français, je me battrai en Français, je ne me rendrai qu'à la mort ! » A ces mots, nos intrépides escaladèrent les murs du fort et l'atteignant lui dirent de se rendre, mais il répondit par deux coups de pistolet dont un blessa un officier au bras. Les grenadiers et chasseurs voyant leur officier blessé, passèrent tout au fil de la baïonnette et l'émigré français fut mis en pièces. On prit dans le fort douze petites pièces de canon et deux du calibre de 3, avec beaucoup d'eau-de-vie et de pommes de terre. La nuit étant venue, on bivouaqua sur les hauteurs et, le lendemain, les Français retournèrent à Creutznach vu que l'ennemi filait le long du Rhin vers Bingen. Custine y envoya le bataillon des chasseurs de la Corrèze commandé par le général Neuwinger (2), mais l'ennemi étant plus fort, les chasseurs se

(1) 19 mars 1793.
(2) Le général Neuwinger commandait une division.

Digitized by Google

défendirent avec courage, puis furent obligés de se retirer avec la perte de leur drapeau (1) et du général Neuwinger qui fut fait prisonnier. C'était le dimanche des Rameaux (2) et, le lendemain, il fallut quitter Creutznach, car l'ennemi était déjà au-dessus de la ville; on fut même obligé de mettre le feu au magasin à fourrage. Les bourgeois regrettaient de voir partir les Français, tant ils craignaient les Prussiens.

Les Français battirent en retraite ayant l'ennemi en tête, en queue et sur les flancs, et le vendredi saint (29 mars 1793), leur avant-garde fut obligée de passer au travers des rangs ennemis après s'être emparée de ses positions. Établis sur les hauteurs, nos soldats pensèrent qu'ils y resteraient pour y passer la nuit; on avait déjà ordonné de faire la soupe. Orson, qui était de cuisine, eut bien de la peine à avoir du bois; il aperçut heureusement un petit noyer et avec son sabre abattit quelques branches avec beaucoup de peine; mais, pour comble de malheur, au moment où ils allaient manger la soupe, l'ennemi attaqua et il fallut prendre les armes, se mettre en bataille, renverser la pauvre marmite et aller se battre. La cavalerie et l'artillerie ont le plus donné dans cette journée; un boulet ennemi mit le feu à un caisson qui sauta en blessant et tuant douze canonniers. Les chasseurs à cheval et les dragons, dans une charge à propos, secondèrent les grenadiers qui chargeaient à la baïonnette et au pas de charge, malgré la difficulté du terrain. L'ennemi ne pouvant résister au courage de nos jeunes guerriers, leur laissa la route libre; alors ils défilèrent devant la jolie petite ville d'Alzey où les soldats palatins ainsi que les bourgeois vinrent les voir passer; ils étaient encore pleins de poussière et la bouche noire d'avoir déchiré la cartouche. Ce qui les rendait plus effrayants, c'est que leurs habits étaient tout déchirés et beaucoup marchaient pieds nus.

Le samedi saint, les Français vinrent coucher dans un petit village hors des montagnes du côté de Durkheim et, le lendemain

(1) Orson oublie de dire que le brave Delmas, qui commandait ce bataillon, reprit le drapeau à la suite d'un combat corps à corps dans lequel il tua le hussard prussien qui s'en était emparé.

(2) C'est le 27 mars 1793 qu'eut lieu ce combat; or, le dimanche des Rameaux correspond au 24 mars.

Digitized by Google

dimanche de Pâques (31 mars), notre brave avant-garde fit jonction avec le gros de l'armée et se trouva débarrassée de l'ennemi qui croyait bien la faire prisonnière.

Ce fut dans la belle plaine de Frankenthal qu'Orson fit rencontre de son bataillon qui avait quitté Worms avec l'armée qui s'était vue forcée à la retraite et obligée de brûler tout le magasin à fourrage et de jeter la farine et les pièces de canon dans le Rhin. Tous ces jeunes gens étaient contents de se revoir quoique bien pauvrement habillés; aussi ils s'écriaient : « Nous serions bien mieux auprès de nos maîtresses », mais Orson leur dit : « Il faut seulement penser à se défendre », puis ils durent se quitter en se disant à revoir, car les grenadiers furent prendre leur ordre de bataille avec l'artillerie légère, les dragons et les chasseurs à cheval.

Toute l'armée alla bivouaquer auprès de Landau et prit ses cantonnements pour quelques jours; l'ennemi en fit autant. Notre ligne s'étendait jusqu'à Germersheim, sur le Rhin; nous occupions encore quelques villages du Palatinat, mais quand les reconnaissances furent rentrées, le général Custine, voyant l'ennemi si supérieur en nombre, prit d'autres dispositions et on vint prendre les belles positions de Billigheim; mais malgré que nous défendions le terrain pied à pied, l'ennemi filait le long du Rhin et s'était déjà emparé des bois d'Herxheim, de la forêt de Bienwald, du village de Rheinzabern et menaçait l'autre bourg malgré la glorieuse défense de notre aile droite qui, pendant huit jours, se battit à la baïonnette dans le village de Rheinzabern qui fut pris et repris. L'aile droite combattit avec le plus grand courage dans le bois de Lauterbourg, à l'endroit dit *les quatre maisons;* on y perdit beaucoup de monde de part et d'autre.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GENERAL BARON SCHINER

d'après une miniature du temps

(COMMUNIQUÉE PAR M. ROGER VERT)

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL BARON S

Schiner (François-Joseph-Ignace-Maximilien
Sion en Valais le 30 mai 1761, entra au service
comme sous-lieutenant au régiment de Court
licencié avec ledit régiment (86e) le 18 septembre

Le 4 octobre de la même année, le général e
donnaye le nomma, à titre provisoire, adjoint
généraux de l'armée du Nord, et, le 11 octobre 17
tants du peuple près cette armée lui accordaient
en récompense de ses services, le grade d'adjuda
de brigade. En cette qualité, il fut employé à la 1
11 janvier 1794, à la division Moreau. Le 13 ju
confirmé dans le grade d'adjudant-général chef de

Le 27 février 1799, il est employé à l'armée d'ob
devient sous-chef d'état-major de cette armée le 30
Le 1er mai, il est nommé ministre de la Guerre de
helvétique, fonction dont il se démit le 19 jui
chargé, par le général en chef Masséna, d'une mis
le 13 juin 1799.

Il rejoignit ensuite l'armée du Danube, où il 1
mois d'août, les fonctions de chef d'état-major de
Le 29 septembre 1799, il fut attaché à l'état-major
Rhin, puis employé à la 2e division de l'aile droite.

Le 6 mai 1800, le général en chef Moreau le

(1) Au sujet de cette armée, on lit, dans le *Tableau d*
çaises pendant l'année 1799 : « On n'a pas cru devoir
d'observation de l'armée de Mayence et la classer à part
duré trop peu et n'a été en réalité qu'une réserve destin
gauche et à assurer les derrières de l'armée de Mayence,
définitivement une division. » (Archives de la Guerre.)

Digitized by Google

soirement général de brigade, grade dans lequel il fut confirmé le 7 août de la même année.

Il fut employé, le 28 avril 1803, au camp de Nimègue, dont les troupes devinrent l'armée de Hanovre. En 1805, le 28 mars, il reçut le commandement d'une brigade de la 2e division du 4e corps qui occupait le camp de Montreuil. Mis en disponibilité le 3 février 1808, il était appelé, le 12 mars de la même année, au commandement du département du Mont-Blanc; puis, le 4 novembre, nommé commandant par intérim de la 7e division militaire. Le 8 mars 1809, il fut mis à la tête de la brigade de Hesse-Darmstadt, au corps d'observation de l'armée du Rhin, lequel devint le 4e corps de l'armée d'Allemagne, et fut attaché à l'état-major de ce corps d'armée le 9 janvier 1810. Commandant le département du Loiret le 20 février 1810, il fut, le 20 mai suivant, appelé au commandement d'une brigade de gardes nationales actives de la 1re division militaire, et reprit, le 12 novembre 1810, le commandement du département du Loiret. Le 28 avril 1813, il fut employé au camp d'Utrecht; le 25 décembre de la même année, attaché à la 1re division du 1er corps de la Grande Armée (armée du Nord).

Mis en non activité le 1er septembre 1814, il fut appelé au commandement du département des Hautes-Pyrénées le 2 janvier 1815.

Disponible le 1er juin 1815, il était retraité par ordonnance du 4 septembre suivant. Le 23 septembre 1818, il fut nommé lieutenant-général honoraire.

Compris, en qualité de maréchal de camp, dans le cadre de l'état-major de l'armée le 22 mars 1831, il était remis dans la position de retraite le 11 juin 1832.

Le général Schiner est décédé à Châteauneuf (Loiret) en mars 1845.

Il a fait dix-huit campagnes.

Il débuta contre les Anglais, en 1780 et 1781, à Belle-Isle. Il prit part aux campagnes de 1792, 1793 et 1794 à l'armée du Nord. Pendant la campagne de 1794, il se distingua au siège de Menin, où il reçut un coup de biscaïen à la cuisse gauche, le 1er mai. En 1799, 1800 et 1801, il est aux armées d'observation du Danube et

Digitized by Google

du Rhin. Le 14 décembre 1800, à l'affaire de Wall, il fut atteint d'un coup de boulet à la cuisse gauche et d'une balle à la main. En 1803 et 1804, le général Schiner fait partie de l'armée de Hanovre. Viennent ensuite les campagnes de 1805, 1806 et 1807 à l'armée des Côtes de l'Océan et à la Grande Armée. Au cours desdites campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne, le général Schiner était à la tête de l'infanterie de l'avant-garde du 4e corps d'armée. A la bataille d'Eylau (8 février 1807), pendant laquelle il commanda la 2e division du 4e corps, il fut contusionné par un boulet et eut deux chevaux tués sous lui. Après Eylau, il conserva le commandement de cette 2e division du 4e corps jusqu'au 13 mars 1807 et dirigea plusieurs affaires d'avant-postes.

Le général Schiner boitait par suite de ses blessures.

Nommé membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, il fut élevé à la dignité de commandant le 14 juin 1804. Le 13 août 1814, le gouvernement de la Restauration le fit chevalier de Saint-Louis.

Un décret du 17 mars 1808 lui avait accordé une pension de 10.000 francs sur les domaines réservés en Westphalie, et, par un autre décret du 19 mars de la même année, il avait été fait baron de l'Empire.

G. M.

Digitized by Google

MARCHÉ POUR L'HABILLEMENT

DU RÉGIMENT ROYAL-PIÉMONT-CAVALERIE

(1727)

« Quand il est nécessaire de faire l'habillement général ou d'une partie du Régiment, le Mestre de Camp ne doit absolument point s'en mêler, c'est à dire pour la conclusion des marchés.... Il doit donc seulement ordonner comme il veut qu'il soit composé, et ensuite faire assembler les capitaines pour choisir conjointement avec eux et non par autorité le plus intelligent d'entre eux pour ces sortes de marchés, lequel sera chargé d'aller faire cette emplette au nom de tous les autres. Le capitaine qui est ainsi choisi doit être défrayé aux dépens des autres et chargé des fonds nécessaires pour cet achat : et au cas que les fonds ne soient pas suffisants, il doit être porteur d'une procuration en bonne forme, portant pouvoir d'obliger tous les capitaines solidairement au paiement des marchandises qu'il sera obligé de prendre à crédit, et ce conformément à la convention qu'il en fera avec les marchands. Celui qui est chargé de ce soin doit prendre garde en traitant avec les marchands de ne se pas laisser éblouir à l'aspect de quelque habit brodé ou galonné qu'ils ne manquent guère d'offrir pour préliminaire du marché, afin de pouvoir faire prendre pour bon ce qu'ils ont dessein de fournir de mauvais. Il doit au contraire se tenir continuellement en garde, non seulement contre ce piège mais aussi contre tous ceux qu'ils pourraient lui tendre dans la suite : pour cet effet, il doit après être convenu avec eux du prix et de la qualité de chaque sorte d'étoffe, ou autres marchandises, s'en faire délivrer une pièce de chaque

Digitized by Google

façon pour lui servir d'échantillon et y mettre son cachet pour éviter toute supercherie (1). Il doit observer encore lorsqu'il fait emballer le tout de ne laisser rien mettre qui ne soit tout à fait conforme à ses échantillons. »

Ainsi s'exprime M. de Guignard dans l'*École de Mars*, sorte d'encyclopédie militaire publiée par lui en 1725 (2).

C'est que, à l'époque qui nous occupe, et cela dura jusqu'en 1747, l'habillement des compagnies était à la charge des capitaines : pour faire face à cette dépense ils recevaient 27 livres par homme et par an : à cette somme s'ajoutaient 2 sols par jour retenus sur la solde de chaque cavalier ou brigadier et le produit de la vente des chevaux réformés : le tout faisait pour chaque compagnie, un peu plus de 3.000 livres par an avec lesquelles les capitaines devaient entretenir l'habillement et acheter les chevaux nécessaires.

Cela dit, voici le texte du marché passé en 1727 entre le capitaine de Blainville du régiment Royal-Piémont-cavalerie et MM. Nau et Salmon, marchands drapiers, au Chasteau Couronné, rue Saint-Honoré, à Paris (3).

« Nous soussignés, de Blainville, capitaine dans le Régiment Royalle-Piémont-Cavallerie, chargé par MM. les officiers de procuration pour l'habillement dudit régiment sommes convenus avec les sieurs Nau et Salmon, marchands drapiers à Paris qu'ils nous fourniront les quantité de drap Bery bleus qu'il conviendra pour les habits au prix de huit livres l'aune, les serges d'Aumalle rouge pour doubler à 35 sols, le drap de Bery escarlatte pour parements à 15 livres, le drap Bery rouge pour les housses à 8 livres 10 sols, et du drap de Romorentin bleu pour les manteaux à 8 livres 10 sols; toutes lesquelles marchandises, nous, Nau et Salmon promotons fournir incessamment et pour le montant de la ditte fourniture, nous de Blainville, capitaine au dit régiment

(1) Actuellement encore les modèles types des divers effets d'habillement ou d'équipement portent le cachet du ministère de la Guerre.

(2) *Ecole de Mars*, t. I., p. 605.

(3) Nous en respectons l'orthographe.

Digitized by Google

sommes convenus et nous obligeons de payer moitiés de la ditte fourniture comptant, et l'autre moitiés en masses de l'année 1726 et 1950 livres en masses de l'année 1727. — Fait double à Paris le premier mai 1727.

« BLAINVILLE,
« NAU et SALMON. »

« Sommes convenus de fournir les draps et doublures pour 80 habits et les parements aux mêsme condition ci-dessus, pendant 6 mois seulement à compter de ce jour, ce premier août 1727 (1).

« BLAINVILLE,
« NAU et SALMON. »

Suit le détail des fournitures faites et des paiements effectués, puis :

« Nous reconnaissons avoir reçu de M. de Blainville, Capitaine au Rég[t] Royalle-Piémont la somme de 10.628 (livres), 13 sols. 4 deniers pour solde de la fourniture que nous avons faite pour le dit régiment suivant le bordereau en l'autre part, le tout suivant le marché fait entre nous, dont nous quitons le dit régiment.

« Fait à Paris le 18 août 1727

« NAU et SALMON » (2).

Le capitaine de Blainville passa en même temps d'autres marchés pour la fourniture au régiment :

De bandoulières et de ceinturons au prix de 8[l] le ceinturon et la bandoulière.

De nœuds d'épaule et de pattes de bandoulières ; de cravates d'étamine, de bourses à cheveux, de gants, d'aiguillettes et d'épaulettes de laine blanche et bleue.

De housses à coins brodés, galonnées de fil blanc, et de fourreaux de pistolets, au prix de 6[l] la housse et la paire de fourreaux.

---

(1) Clause additionnelle prorogeant pour six mois le marché passé le 1[er] mai 1727.

(2) Arch. de l'Isère, E. II, 962.

Digitized by Google

De garnitures de boutons d'étain comprenant chacune 29 gros boutons et 3 petits, au prix de 8ˢ 6ᵈ la douzaine de gros boutons et 4ˢ 3ᵈ la douzaine de petits.

De galons et de boutons d'argent pour les officiers, au prix de 5ˡ 5ˢ l'once de galon et 30ˢ la douzaine de boutons (1).

L'uniforme de Royal-Piémont était le suivant :

« Habit et manteau bleus, doublures, parements et bavaroises rouges jusqu'à la poche ; boutons d'étain plats ; bufle à boutons de cuivre ; bandoulière large blanche et piquée ; culotte de peau ; aiguillette plate bleue et blanche et chapeau bordé d'argent fin, L'équipage rouge bordé de blanc » (2).

Ce régiment revit aujourd'hui dans le 23ᵉ dragons.

(Communication de M. le capitaine JUSTER.)

---

(1) Arch. de l'Isère, E. II, 962. — Quittances de fournisseurs ; les « marchés » n'existent pas.

(2) Lemau de la Jaisse : *Abrégé de la carte générale du militaire de France*, 1739.

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa séance du 8 décembre, le Comité a nommé membres de la Société :

MM. Decolliveaux; Deleuze, intendant militaire; Dodeman, lieutenant au 11e régiment de cuirassiers; Flamen d'Assigny, capitaine au 21e régiment de dragons; Gautier de Saint-Paulet, ancien magistrat; Grachet (Albert); Hubert de Castex (Maurice), lieutenant au 24e bataillon de chasseurs alpins; Humbert (René); Tournelles (Alfred des); Toussaint, lieutenant au 2e régiment d'infanterie; Wissocq (baron de), ancien capitaine d'artillerie.

***

Le Comité a nommé M. le colonel Saski, du 23e dragons, membre à vie du Comité, en remplacement de M. François Coppée, démissionnaire.

†

La mort nous a enlevé en 1903 quinze de nos collègues, à qui la « Sabretache » adresse ici un dernier et respectueux souvenir. Ce sont MM. Berger-Levrault (Oscar), imprimeur; Briois (général), commandant la 21e division d'infanterie; Cuvillier (Henri), ancien officier de cavalerie; Darras (général de division), membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur; Delarue, artiste sculpteur; Larroumet (Gustave), membre de l'Institut; La Haye-Jousselin (de), ancien officier de cavalerie, président de la Société hippique; Moynier (docteur); Odent, colonel de cavalerie en retraite; Perrin (Edmond), artiste peintre; Petiet (baron André), ingénieur; Picard (René); Régnier, colonel d'artillerie; Rilling (Émile); Rocquemont (de), ancien chef d'escadrons de cavalerie.

Le secrétaire,

31 décembre 1903. MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, Adm'), 9, rue du Pont. — 8352

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME

(Deuxième volume de la deuxième série)

PAGES

La garde de Paris (1802-1813). Commandant Emm. Martin. . . . 1

Le 4e bataillon de chasseurs à pied en Crimée. — Lettres du capitaine Mennessier. Colonel S. 8, 65, 143, 199, 280, 321

Précis des opérations de la 18e demi-brigade de ligne en Suisse (1798). (Communication de M. Raymond Materre). 17

Le colonel duc d'Esclignac. — Notice biographique et souvenirs de campagne. — Campagne d'Espagne (1808-1809). — Campagne d'Espagne (1823). (Communication de M. le comte de Persan) 27, 81, 165

Souvenirs du marquis de Pastoret. — Campagne de 1813. (Communication de M. Fr. Castanié). 37, 106, 153

Liste des objets entrés au Musée historique de l'Armée du 10 mai 1902 au 15 juin 1903. Amman. 48

Errata à la liste des membres de la « Sabretache » 64

Le général baron Baillod (1771-1853). 75

Souvenirs du régiment de Guyenne. — Les cadets-gentilshommes. — Le casernement du régiment de Guyenne. H. V. 93

Les dernières armes d'honneur et de récompense. Capitaine M. Bottet. 101

Une journée du général Bonaparte pendant la campagne de 1796. L. Altimani. (Traduction de l'italien par le commandant Chéré) 115

Bulletins de la *Sabretache*. 128, 384

Note de la Rédaction 128

Les grenadiers à cheval et les chasseurs à cheval de la Garde impériale. J. Margerand. 129

Le capitaine de vaisseau Jean-Jacques Magendie (1766-1835). Paul Marmottan 169

Lettres écrites de l'armée du Rhin (1800). Commandant Hauvette. 185, 236

Errata 192

Les gardes de la porte du Roi et leur dernier capitaine-colonel, le vicomte de Vergennes en 1783. G. Cottreau 193

Digitized by Google

PAGES

Le drapeau du 125e régiment de ligne en 1812. Commandant Emm. Martin 215
Louis-Michel Morris, général de division de cavalerie (1803-1867). E. Morris 219
Les états militaires de France. Léon Hennet 223, 302
Documents sur les dragons (XVIIIe siècle) 249
État de ce que coûte un dragon à son capitaine pour son habillement, armement, son cheval et l'équipement. — État de ce qu'il en coûte à un dragon pour se nipper. (Communication de M. E. Orville) 249
Dragons de Noailles (1781). — État du poids des bagages d'un régiment qui voyage avec tous ses hommes et ses chevaux. . 251
Artois-dragons. — Ordre concernant la tenue que l'on aura à la revue prochaine d'inspection. (Communication de M. le capitaine Chavanne). 253
Les Allemands sous les aigles françaises. — Le contingent badois. Commandant Sauzey 257
L'Exposition militaire de Strasbourg. Capitaine M. Bottet . . . 294
Gaspard de Pina, capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne. Marcel de Baillehache 316
Avis important. 320
Supplément au n° 131 ; lettre de M. le général de division Pendézec, chef d'état-major général de l'armée, à M. Édouard Detaille, président de la Société la « Sabretache ».
Rapport d'un sous-officier de cavalerie (1809). Colonel S. 345
Épisode de la guerre d'Espagne. — Récit d'un témoin oculaire. (Communication de M. le commandant Mortureux). 350
Histoire du sergent-major Orson, de la 109e demi-brigade. (Communication de M. Fr. Castanié). 353
Le général baron Schiner. G. M. 377
Marché pour l'habillement du régiment Royal-Piémont-cavalerie (1727). (Communication de M. le capitaine Juster). 380
Table des matières 385
Table des illustrations 387
Table des noms cités dans les 11e et 12e volumes (1903) 390
Bibliographie spéciale d'ouvrages parus en 1903 et pouvant intéresser les membres de la « Sabretache » 406
Dons faits à la bibliothèque pendant l'année 1903 416

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME

(Deuxième volume de la deuxième série)

JUILLET

PAGES

Officier de la garde de Paris, d'après Weiland *(planche hors texte)* 1

Grenadier de la garde de Paris, d'après Weiland *(planche hors texte)* 3

Le général Materre, d'après un portrait de famille *(planche hors texte)* 17

Le colonel duc d'Esclignac, en tenue de lieutenant-colonel des lanciers de la Garde royale, d'après un portrait *(planche hors texte)* 27

Le marquis Amédée de Pastoret, d'après une miniature *(planche hors texte)* 37

AOUT

Officier du 93e highlander en tenue de parade, d'après un dessin fait en Crimée par le général Vanson *(planche hors texte)* . . 65

Le général baron Baillod, d'après un portrait peint en 1812 par Vangorp *(planche hors texte)* 75

Sabre, épée, écusson de crosse des armes de récompense royale, pistolet des Algériens *(planche hors texte)* 101

Napoleone Bonaparte, generale commandante dell' armata francese in Italia (vignette dans le texte) 116

SEPTEMBRE

Grenadier à cheval de la Garde impériale, d'après Hendschel *(planche hors texte)* 129

Digitized by Google

PAGES

Chasseur à cheval de la Garde impériale, d'après Hendschel *(planche hors texte)* 141
Le capitaine de vaisseau Magendie, d'après un portrait peint à Naples en 1802 *(planche hors texte)* 169
Le *Bucentaure*, d'après une gouache *(vignette dans le texte)* . . . 183

OCTOBRE

Le vicomte de Vergennes, capitaine-colonel des gardes de la porte du Roi, d'après Hoffmann *(planche hors texte)* 193
Permission d'entrer à Sébastopol *(fac-similé dans le texte)* . . . 208
Morris (Louis-Michel), général de division de cavalerie, d'après une photographie *(planche hors texte)* 219

NOVEMBRE

Infanterie de Bade (1806) : Fusilier, grenadier, sous-officier, officiers, d'après une planche coloriée de l'époque (collection Herzberg) *(planche hors texte)* 257
Coupe verticale de la tente du capitaine Mennessier *(fac-similé dans le texte)* 289
Vue extérieure de la tente du capitaine Mennessier *(fac-similé dans le texte)* 293
Coupe de la tente du capitaine Mennessier *(fac-similé dans le texte)* 293
Plaque de bonnet à poil de la Garde royale italienne *(en-tête)* . . 294
Exposition militaire de Strasbourg. — Petits soldats d'Alsace. — 1. Troupes strasbourgeoises (premier Empire) : Soldat de la compagnie de réserve du Bas-Rhin; grenadier et chasseur du 2e ban de la garde nationale (1810); porte-étendard des gardes d'honneur (1806); artilleur (1813); voltigeur (1815), par M. Th. Carl. — 2. Caporal sapeur et caporal instructeur des enfants de troupe; sergent porte-fanion et petite musique du 2e bataillon du 5e léger au début de la monarchie de Juillet. — 3. État-major de la garde nationale de Strasbourg en 1848 (portraits), par M. Schmid. 294
Exposition militaire de Strasbourg. — Objets divers strasbourgeois. — 1. Tambour des canonniers strasbourgeois, an II. — 2. Bonnet phrygien des canons, an II. — 3. Plaque de ceinturon d'officier d'artillerie. — 4. Bonnet de police d'officier de canonniers, an II. — 5. Sabretache d'officier des hussards de la Garde royale 296
Sabres de la manufacture du Klingenthal *(cul-de-lampe)* 301

Digitized by Google

DÉCEMBRE

PAGES

Supplément de sept fac-similé : Programme de spectacles et bals de l'armée française en Crimée : Inkermann. — La Tchernaïa. — Route Woronzoff (3 septembre 1855-22 avril 1856). 344

Portrait du sergent-major Orson, de la 109e demi-brigade, d'après une aquarelle gouachée du manuscrit d'Orson *(planche hors texte)*. 353

Fac-similé de l'écriture d'Orson et bivouac aux environs de Mayence, d'après une aquarelle gouachée du manuscrit d'Orson *(planche hors texte)*. 372

Le général baron Schiner, d'après une miniature du temps *(planche hors texte)* 377

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

CITÉS DANS LES XIe ET XIIe VOLUMES

(1903)

A

Abdala. *Voir* Abdallah.
Abdallah. I, 81.
Abd-el-Kader. II, 57.
Achmet (bey de Constantine). II, 219, 221.
Adam (V.). I, 265.
Advielle (V.). II, 58.
Affry (comte Louis-Auguste-Philippe d'). II, 21.
Affry (Louis-Augustin-Auguste d'). II, 21.
Agostin. II, 96, 97.
Agoult (d'). I, 139.
Agrate (Marco). I, 31.
Aiguillon (duc d'). II, 227.
Aimé. I, 58.
Albany (comtesse d'). I, 80.
Albert (général). II, 1, 2.
Albuféra (duchesse d'). II, 61.
Alexandre le Grand. I, 118.
Alexandre Ier (empereur de Russie). II, 44, 45, 46, 114, 154, 215.
Alexandre II (empereur de Russie). II, 343.
Algue (Manoël d'). I, 242.
Allemagne (empereur d'). II, 259.
Allegri. II, 119.
Allenet (colonel). II, 48.
Allibert. II, 184.
Allonville (général d'). II, 209, 212, 213.
Altimani (Luigi). II, 115-127.
Altimani (Dr Felice). II, 115.
Alton (colonel d'). II, 208, 209.
Amélie (reine d'Espagne). II, 27.
Amelin. I, 58.
Ameller (Ch.). II, 50.
Anceschi (Prospero). II, 118, 119, 120, 121, 125.
Andreossi (général). I, 232.
Andrieu. II, 55.
Angleterre (reine d'). II, 323.
Angoulême (duc d'). I, 196, 329, 330, 378.
Annam (empereur d'). II, 60.
Anselin. II, 315.
Antommarchi. I, 185.
Arançay (colonel). I, 371.
Arcy (d'). I, 313.
Arlanges (d'). II, 99.
Armandy (général). II, 53.
Arnoult. II, 296.
Artois (comte d'). II, 103.
Arvers (général). I, 3.
Asbrandt. II, 264.
Ascoli (comte d'). *Voir* d'Aure.
Assas (chevalier d'). I, 91, 92, 242. — II, 51, 60.
Aubé (H.). II, 52.
Aubé (Nicolas). II, 52.
Aubernon. I, 15.
Aubry. II, 304.
Audet. II, 216.
Audune. *Voir* O'Dune.
Auerstadt (duc d'). *Voir* Davout.
Augereau (maréchal). I, 179.
Auguste (l'empereur). I, 111, 115, 237.
Aumale (duc d'). I, 39, 131, 141.
Aure (d'). I, 284. — II, 41.
Aurelle (général d'). II, 74, 149, 202.
Autemarre (général d'). I, 323. — II. 8.
Autriche (empereur d'). II, 257.
Avrange d'Haugéranville. II, 196.

B

Bacciochi (Elisa). I, 185, 186.
Bacciochi (prince Félix). I, 188.
Bade (Charles-Frédéric, électeur puis grand-duc de). II, 257, 258, 259, 260.
Bade (prince héréditaire de). II, 260.
Bagration (prince). II, 266.
Baillehache (de). II, 49.
Baillod (général). II, 75, 76, 77, 78. 79. 80.

Digitized by Google

Balincourt (de). II, 167, 168.
Balland (Mme). II, 55.
Ballesteros (général). I, 375, 378.
Bapst (Germain). I, 36.
Barbanègre. I, 58, 59. — II, 267.
Barbe (Pierre). II, 21, 23.
Barberot (A.). II, 141.
Barbier (Adrien). II, 358.
Barboille (capitaine). II, 68, 73.
Barboille (Mme). II, 69, 73.
Barbou (général). II, 5.
Barclay de Tolly. II, 112.
Bardin. II, 4.
Barjavel (Dr). I, 19, 20, 21.
Barlemont (Ch.). II, 62.
Barlemont (L.-N.-A.). II, 62, 63.
Barlow (Robert). II, 172.
Barral (colonel de). I, 336, 339.
Barras Saint-Laurent. I, 242.
Barry (de). I, 242, 296, 298, 300.
Barthélemy. I, 313.
Barthole. I, 111.
Bassano (duc de). *Voir* Maret.
Bassicourt (de). II, 32.
Baudens. II, 286.
Baudo. I, 61,
Baudot. II, 234.
Bavière (électeur de). II, 43.
Bavière (prince de). I, 48.
Bavière (roi de). II, 109.
Bayard. II, 34, 35.
Bayul de Montferré. II, 92.
Bazire (Adrien-Louis). II, 186, 187, 188, 246, 247.
Beauffremont (général de). II, 54.
Beauharnais (les). II, 260.
Beauharnais (prince Eugène de). I, 59, 183, 302, 376. — II, 260, 278.
Beauharnais (Stéphanie de). II. 260.
Beaujon (la). I, 81.
Beaumont (général). II, 53.
Beaumont (sénateur, comte de). II, 307.
Beaune (de). II, 213.
Beausire (Mme de). I, 147.
Beauvois (capitaine). II, 56.
Beauvois (Mme). II, 56.
Beccaluva (Giuseppe). II, 119.
Bécourt. I, 69.
Bégougne de Juniac. I, 221.
Beille. II, 352.
Belidor. I, 3, 4-10.
Bellangé. II, 51.
Bellangé (Eugène). II, 57.
Bellantini (Alfonso). II, 117.
Belliard (général). I, 286. — II, 88.
Bellune (duc de). *Voir* Victor.
Bénévent (prince de). *Voir* Talleyrand.
Berg (grand-duc de). *Voir* Murat.
Berger. II, 55.
Bernadotte (maréchal). I, 277, 314. — II, 44, 45, 164, 230.
Bernard. I, 50.
Bernier (Mme veuve). II, 360, 361.
Bernot. II, 142.
Berry (duc de). I, 329, 330. — II, 310, 311.
Berschtolsgaden (prince de). II, 244.
Berthier (maréchal). I, 228, 232, 302, 376. — II, 109, 115, 116, 121, 126, 155, 160, 163, 232, 261, 262, 272, 273, 299, 306.
Bertrand (général). I, 23. — II, 107, 112, 153, 154, 155.
Bérulle (marquis de). II, 317.
Bessières (maréchal). I, 57, 59, 97, 101-102, 191, 320. — II, 39, 313.
Beszard. II, 297.
Béthisy (de). I, 294.
Bettenant. II, 363.
Betz (de). I, 54.
Bianchi. I, 83.
Bidal. II, 60.
Bienvenu (Marie-Anne). II, 169.
Biez (Mme de). II, 111.
Bigone. *Voir* Prospero Anceschi.
Billet (colonel). II, 93.
Binder (C.). II, 295, 301.
Bischofswerder. II, 111.
Bisson. II, 51.
Bize. I, 59.
Bizet. I, 57.
Bizot (général). I, 215.
Blainville (de). I, 381, 382.
Blamont (général). II, 215.
Blanc (Mme veuve H.). II, 57.
Blanchard. II, 28.
Blanchet. I, 59, 60.
Blandat. I, 242, 252.
Blasco. II, 166.
Bligny. II, 52.
Bloch (Mme E.). II, 58.
Blücher. I, 377. — II, 112.
Bœcklin (colonel v.). II, 266.
Bœhler (Mme). II, 60.
Bon. I, 24.
Bonaparte (général). I, 11, 15, 22, 23, 80, 81, 112, 116, 121, 228, 230, 233, 236, 371. — II, 22, 55, 101, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 130, 173, 174, 175, 233.
Bonaparte (Jérôme). II, 62.
Bonaparte (Joseph). I, 85, 187.—II, 86, 87, 88, 89, 181, 351.
Bonaparte (Louis). I, 187. — II, 115, 121.
Bonaparte (Mme). *Voir* impératrice Joséphine.
Bonet-Maury. II, 59.

Digitized by Google

Bonnefons (Antoine), I, 19, 20, 21, 22, 23-34, 109-124, 224-239, 282-288, 347-372.
Bonnefons (François-Polycarpe). I, 21.
Bonnemains (général vicomte Pierre de). I, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379.
Bonnet. I, 58, 60.
Bonnet (général). II, 248.
Borghèse (prince Camille). I, 83. — II, 54.
Borville de Séréville (de). II, 63.
Bose. II, 46.
Bosquet (maréchal). I, 148, 150, 205, 218, 266, 267, 322. — II, 13, 144, 207.
Bossi. I, 83, 84.
Bottet (capitaine). I, 139.— II, 49.
Boucher (capitaine). I, 101.
Boucher (sapeur). I, 58, 60.
Bouchot. I, 61.
Bouchotte. II, 304.
Boucot, II, 367, 368.
Bougourd de Lamare (général). I, 131, 132.
Boulland (G.-A.). II, 52.
Bourbaki (général). II, 152, 207, 209.
Bourdeau (colonel). II, 59.
Bouret. II, 304.
Bourgnon de Layre (baron). II, 51.
Bourgogne (duc de). II, 217.
Bourgoing (baron Pierre de). I, 142.
Bourgues. II, 57.
Bourmont (comte de). II, 309.
Boursifet de Moricourt (E.). II, 62.
Boutarel. I, 59, 60.
Boutet. I, 190. — II, 102, 296.
Boutigny. II, 57.
Bovy. II, 55.
Boyer. II, 26.
Boymond. II, 299.
Bozon. II, 193.
Brabau. I, 58.
Brack (général). II, 63.
Branchet. II, 364, 365.
Braschi (comte). I, 114.
Brémond (de). II, 98, 99.
Breton (général). II, 207.
Briguet. II, 366.
Brillat-Savarin. II, 75.
Brioni (Giovanni). II, 117.
Brocas (E.). II, 48.
Broglie (maréchal de). I, 382.
Brosselard. II, 302.
Brosselard-Faidherbe (M^me). II, 58.
Broun. *Voir* Brown.
Brown. I, 249, 294.
Brückner (colonel). II, 258, 260, 265, 269.
Brueys (amiral). I, 116.
Bruix (amiral). I, 341, 342-345.
Brune (maréchal). I, 189. 374. — II, 48, 233.
Brunet (général). I, 267. — II, 15, 201.
Brutus. II, 122.
Bruyère (général). II, 266.
Bubna (général de). II, 109, 164.
Buchez-Hillon (colonel). II, 104.
Bugeaud (maréchal). I, 266. — II, 62, 105.
Bulow (général). I, 305.
Byron (amiral). I, 242.

C

Cadet (Marion). II, 363, 365.
Caffarelli (général). II, 226.
Calder (amiral). II, 176.
Calvet-Leblond. I, 21.
Cambis (de). I, 247.
Camou (général). I, 267. — II, 15, 141, 149, 202, 203.
Campos. II, 29.
Campo Santo (de). I, 6, 7, 8.
Cancrin (colonel v.). II, 265, 269.
Canrobert (maréchal). I, 36, 147, 148, 150, 155, 217, 266, 267, 324, 337, 338, 339. — II, 201.
Cantu. I, 83, 183.
Capponi (Gino). I. 183.
Carbuccia (général). II, 58.
Carette. I, 126.
Cariche. I, 59, 60.
Carignan (prince de). I, 264.
Carl (Th.). II, 294, 299.
Carlet (commandant). II, 49.
Carlin. I, 58, 60.
Carnot. I, 59, 60, 160, 161, 305, 306, 307, 308-309, 310, 311, 312, 313, 314, 315.
Carnot (capitaine). I, 160, 305 315.— II, 49.
Caron. I, 58.
Caron Miguel (général). II, 50.
Carrière (général). II, 53.
Carteret-Trécourt (général). II, 55.
Cassagne (Emile-Victorien-Jean). II, 24.
Cassagne (Victorien-Louis). II, 24.
Castagné. I, 58.
Castanié (Fr.). II, 126, 353.
Castanos (général). II, 31, 32, 350, 351.
Castelar (de). I, 5.
Castelbajac (de). II, 168.
Castellane (maréchal de). I, 195, 196.
Castex (général Bernard-Pierre). I, 179-181.
Castille (Edouard-Ch. de). I, 96.

Digitized by Google

Cathcart (lord). II, 162.
Caulaincourt (général). II, 160, 163.
Caumont (de). I, 69.
Causse. II, 61.
Caylan. II, 54.
Céops. I, 365.
Cervi (don Luigi). II, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127.
Cervoni (général). I, 21, 371. — II, 76.
César (Jules). II, 123, 219.
Chabord. II, 50.
Chabrier (A.-F.). II, 59.
Chadelas. II, 1.
Cham. I, 366.
Chambord (comte de). II, 37.
Chamilly. II, 317.
Chamilly (Lorimier de). I, 62.
Champagne (de). I, 93, 94.
Champeaux (Antoine-Julien-Pierre Palasne de). II, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312.
Champeaux (Julien-François). II, 303.
Championnet (général). II, 235.
Champouillon. I, 126.
Champy de Bourjolly (M^lle). II, 55.
Changarnier (général). II, 219.
Chaperon. II, 29, 30.
Charavay (E.). I, 242.
Charel. I, 60.
Charelle. I, 59.
Charette. I, 161.
Charlat (Remi-André). II, 24.
Charles (archiduc). II, 164, 187.
Charles III (roi d'Espagne). II, 27.
Charles IV (roi d'Espagne). II, 27, 29.
Charles Quint. I, 33.
Charles VI (empereur d'Allemagne). II, 43, 318.
Charles X. I, 260, 263, 265, 379. — II, 50, 298, 309.
Charles le Chauve. II, 193.
Charter. II, 168.
Chassin. I, 160.
Château (colonel). II, 265, 269.
Châteaubourg (baronne de). I, 303.
Châteauneuf (comte de). II, 298.
Chaussepied. I, 243.
Chelminski (Jan de). II, 62.
Cherizey (de). I, 69, 76.
Chevert (de). I, 7.
Chiffard (Denis). II, 62.
Choiseul (comte Horace de). II, 62.
Chotteau (Léon). I, 241, 248.
Christophe (colonel). I, 329.
Cirodde de Privezac (M^me). II, 52.
Ciudad Rodrigo (duc de). II, 45.
Clairval (vicomtesse de). II, 57.
Clarke (général). I, 191, 305. — II, 92, 131, 306, 307, 310, 311.
Clauzel (maréchal). II, 219, 220.
Clément. I, 126.
Clément VII. I, 110.
Clément XIV. I, 111.
Clément de Ris (comte Emile). II. 54.
Clément de Ris (Paulin). II, 54.
Cléopâtre. I, 118.
Clerc (colonel). I, 149.
Clermont-Tonnerre. II, 362.
Clinchant (général). II, 52, 204, 280, 325.
Clinchant (M^me). II, 52.
Clinton (sir Henry). I, 242.
Clovis. II, 224.
Cochois (général). II, 57.
Cochois (M^me). II, 57.
Coffinières de Nordeck (capitaine de vaisseau). II, 60.
Coffinières de Nordeck (général). II, 60.
Coge. II, 356.
Cognel. II, 54.
Coigne. II, 51.
Coignet (le capitaine). I, 23.
Coigny (Augustin-Gabriel de Franquetot, comte de). II, 250.
Coigny (maréchal duc de). II, 64, 250.
Colbert (général). II, 158.
Collaud (général). II, 187, 248.
Collin (capitaine). I, 159.
Combet (A.). I, 186.
Compans (général). II, 154.
Condé (Auguste-Emilien). II, 24.
Condé (prince de). II, 364.
Conti (prince de). I, 3, 4, 6.
Corbineau (général). II, 158.
Cordier. II, 168.
Cordoue (de). II, 57.
Cordoue (marquis de). II, 57.
Cormatin. I, 161.
Cornély. II, 274.
Cornulier de la Lucinière. II, 205.
Corrège (le). *Voir* Allegri.
Cotton (amiral). II, 177.
Cottreau (G.). I, 328. — II, 49, 182.
Cotty. I, 139.
Coulaux. II, 296, 297.
Coulon (Pierre). II, 363.
Courtès. I, 14.
Courtet. II, 50.
Courtonne aîné. II, 52.
Courtot (capitaine). II, 350-352.
Courtot (intendant général). I, 315.
Crauck. II, 52.
Cudet (François). II, 6.
Cumberland (duc de). I, 382. — II, 44, 164.
Cuneo d'Ornano. I, 160.
Cuoghi (Giuseppe). II, 122, 123, 125.
Custine (général). I, 107. — II, 355, 372, 373, 374, 376.

Digitized by Google

D

Dablin. II, 59.
Daendels (général). II, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 276, 279.
Dalberg (Charles), archevêque de Mayence. II, 259.
Dalmatie (duc de). *Voir* Soult.
Dandelot. II, 356.
Danemark (roi de). II, 45.
Daney-Bienvenu (Marie-Anne). II, 169.
Darey. I, 293.
Darriule (général). I, 132.
Daru (comte). II, 45, 160, 163, 232, 302, 307, 310.
Dauchy. I, 79.
Daumas (général). II, 104.
Daumesnil (général). I, 59, 303. — II, 57.
Daviet. II, 6.
Davoli (don Vincenzo). II, 120.
Davout (maréchal). I, 126. — II, 46, 60, 77, 78, 111, 262, 263, 268, 308.
Dayrens. I, 181.
Debret. I, 133.
Decaen (colonel). I, 69.
Decaen (général). II, 248.
Déchin. II, 58.
Decrès (amiral). II, 174, 177, 178.
Decroix (Emile). II, 58.
Dedem (général de). I, 188.
Defarges. II, 168.
Deglesne. II, 67.
Dehèque. I, 190. — II, 297.
Dehetze. II, 57.
Deirens. *Voir* Dayrens.
Delaitre (général). II, 265, 269, 270, 272, 273.
Delaroche-Vernet (Horace). II, 59.
Delaurens de Beaujeu. II, 49.
Delavenne. II, 61.
Delgas. I, 58, 60.
Delmas. II, 48.
Delmas (commandant). II, 375.
Delmas (le dragon). II, 168.
Delvigne. I, 130.
Denizot (Antoine-François-Narcisse). II, 314.
Depax. I, 180.
Des Acres (baron). II, 314.
Desaix (général). I, 221, 222.
Descaves (capitaine). II, 49.
Deschamp. II, 159.
Deschamps. II, 352.
Deschamps (Guillaume). II, 181.
Deschazeau (Raymonde). II, 170.
Des Essarts. I, 311.
Desforges. II, 365.
Desfrançais. I, 19.
Desgenettes. II, 159.
Desgravières. *Voir* Marceau.
Desnoncin. I. 58, 60.
Desplats. II, 356.
Desplats (M^me^). II, 356.
Desvaux. I, 37.
Des Vignes. II, 185.
Detaille (M. Edouard). II, 49, 63, 129, 294.
Deux-Ponts (Charles-Auguste de Bavière, prince de). I, 48.
Dietz l'aîné. I, 126.
Digeon (général). I, 196.
Dijeon, I, 57.
Dillon. I, 245, 247, 250, 294, 295, 298.
Djezzar pacha. I, 228, 230, 233, 234, 239.
Dommartin (général). I, 226, 283.
Doniol. I, 246.
Donnemarie. II, 99.
Donnissant (M^me^ de). II, 91.
Doré (Gustave). II, 57.
Doujat. I, 317, 319.
Doumerc (général). II, 268, 275.
Doutrelaine (général). II, 59.
Dreux (de). II, 317.
Drouot (commandant). II, 53.
Drouot (général). II, 107.
Dubécourt. II, 55.
Du Bourg. I, 92.
Duclos (A.). I, 47.
Ducret. II, 222.
Du Houvres. II, 142.
Dulac (général). I, 167. — II, 144, 201, 202.
Dulauloy (général). II, 107, 158.
Dumas. II, 42.
Dumoulin. II, 20, 22.
Dupas (général). II, 5.
Duperré (vice-amiral). II, 49.
Du Petit-Thouars. I, 298.
Duphot (général). I, 22, 114.
Duplan. I, 27.
Dupont (général). I, 314, 328, 331. — II. 5.
Dupraz, II, 62.
Dupré (capitaine). II, 49.
Durand. II, 57.
Durand (Paul). I, 69.
Durand-Brager. II, 290.
Duras (comte de). I, 242.
Dureau. II, 55.
Duret (Jean). I, 61.
Duroc (général). II, 158, 159.
Dusan (général). II, 55.
Dutez-Harispe. II. 60.
Dutronc. I, 58.
Dutrou. I, 62.
Duval (César), sénateur. II, 50.

Digitized by Google

Duvernay de Watteville, II, 233, 234, 235, 302.

E

Eblé (général). II, 248.
Eckmühl (prince d'). *Voir* Davout.
Emeriau (amiral). II, 178.
Ernouf (général). II, 235.
Escars (chevalier d'). II, 253.
Escars (comte d'). I, 264.
Esclignac (Charles-Philippe duc d'). II, 27, 28, 29-36, 81-92, 163-168.
Esclignac (duchesse d'). II, 27.
Esclignac (Henri duc d'). II, 27.
Escoffier. I, 27.
Esculape. I, 367.
Esfours (D'). II, 58.
Esotti (prince). I, 89.
Essling (prince d'). I, 11.
Estado (colonel d'). II, 86, 87, 88.
Estaing (d'). I, 241, 242, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 291, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300.
Este (archiduchesse Marie-Béatrice d'). II, 117.
Este (famille d'). II, 120.
Estedin (d'). *Voir* de Steding.
Estève, II, 5.
Estrées (amiral comte Jean d'). II, 58.
Estrées (maréchal d'). I, 382.
Etzdorf (v.). II, 266.
Eugène (prince). *Voir* prince Eugène de Beauharnais.
Eugène (prince). *Voir* prince Eugène de Savoie.
Exelmans (général). I, 332, 334, 377.

F

Fabbroni. I, 79.
Facenda (Angelo). II, 119.
Fagiuolo. *Voir* Giuseppe Beccalava.
Faidherbe (général). II, 58.
Fallou. I, 198.
Farincour (de). II, 93, 94, 97, 98, 99.
Faucheux (général). II, 144, 149.
Faulquier. II, 60.
Fauré-Lepage. II, 61, 105.
Félician. I, 15.
Feltre (duc de). *Voir* Clarke.
Ferdinand (archiduc). II, 187.
Fernandès. II, 167.
Ferrandin-Gazan. I, 314.
Ferretti (les frères). II, 123.
Ferrier. II, 52.
Fimarcon (duc de). *Voir* d'Esclignac.
Fiorella (général). I, 79, 182.
Fischer. II, 261, 265.
Fister. II, 298.
Flahaut. II, 161.
Foissac-Latour (général de). II, 165.
Fontanges (commandant de). I, 69, 209. — II, 13.
Fontanges (de). I, 243, 296, 297, 298.
Fontbonne (général). I, 11, 12, 13.
Fontenay (de). II, 99.
Forrer (Robert). II, 295, 298.
Forse (Antoine). II, 24.
Fort (Siméon). II, 63.
Fossé. I, 160.
Fossombroni. I, 79.
Fouché. II, 162.
Fouché (Jean). II, 57.
Fouguerier. I, 58.
Fourneau. II, 168.
Fournier (capitaine de vaisseau). II, 176.
Fournier (F.). II, 61.
Fournier (général). II, 265, 266, 268, 270, 274.
Foy (général). II, 55, 180, 350, 351.
Francillon. *Voir* François Ventrillon.
François I^er. I, 33.
Franken (colonel v.). II, 265.
Frasans (de). II, 314.
Frédéric Barberousse. II, 40.
Frédéric II. II, 25, 114, 297.
Frédéric-Guillaume. II, 43, 111.
Frémanger (Jacques). II, 218.
Frémanger (Jean-Jacques). II, 216, 217, 218.
Frémont (de). I, 216.
Frère (général). I, 277.
Freymann (commandant). II, 55.
Friant (général). II, 49.
Fricasse (le sergent). I, 23.
Frichmann (Marie-Madeleine). II, 355.
Friedrich. II, 297.
Friou (duc de). *Voir* Duroc.
Froment (G.-J. de), baron de Castille. I, 96.
Fugières (Jean-Urbain). II, 21, 23, 25, 26.
Fulchiron (major-général Elie). I, 352.

G

Gabalda (George). II, 24.
Gagnepain (Jean-Louis). I, 315, 316.
Galbois (général). I, 331. — II, 155.
Gallien de Chabons (Anne de). II, 316.
Gand (général). II, 31, 32.
Gandillon. II, 61.

Digitized by Google

Ganganelli. *Voir* Clément XIV.
Ganier-Tanconville. II, 294, 300.
Ganteaume (amiral). II, 171, 174, 175.
Garat (Angélique-Saubade). I, 303.
Garnier. II, 70.
Garrau. II, 234.
Garreau. II, 115, 121.
Gassendi (général). II, 186.
Gatteaux. II, 51.
Gaullier de la Grandière. II, 151, 205.
Gaunois. II, 55.
Gautier de Rougemont. I, 37.
Gauvin. II, 59.
Gay de Brie. II, 60.
Gay de Vernon (baron). II, 372, 373.
Gélin. II, 361.
Geluwe (Léon van). II, 52.
Génin (commandant). II, 55.
Génot. II, 52.
Gensau. II, 261.
Gérando (de). I, 79, 88.
Gérard. I, 241, 242.
Gérard (général). I, 378. — II, 309.
Geslin (abbé Maurice de). I, 147, 218, 219.
Geslin (Henry de), I, 69, 76, 77, 214, 218, 267.
Geslin (M^me^ de). I, 220.
Gigaud (Pierre). II, 57.
Gigaud de Saint-Martin. II, 57.
Gilbault. II, 54.
Gilbert. II, 53.
Gilbert (Eugénie). II, 355.
Gillet (D^r^). II, 53.
Girard (général). II, 265, 268, 269, 273, 274, 276.
Giverne. II. 57.
Givry (bailli de). I, 3, 5, 6, 7, 9.
Glasser. I, 276, 278. — II, 50.
Godin. II, 53.
Gonzague (Camille III). II, 123.
Gonzague (don Philippe I^er^). II, 120.
Gonzague (Gherarduccio Malapresa). II, 120.
Gonzague (les). II, 120, 121.
Gortschakoff (général). II, 5.
Goujet (colonel Jean). II, 2, 4.
Goulas (M^me^). II, 62.
Gouvion-Saint-Cyr (maréchal). II, 163.
Graham (général). I, 305.
Graham (major). I, 250.
Grandjean. II, 324.
Grandjean (capitaine). II, 145, 151, 204, 209, 324, 325, 326, 327.
Grasse (comte de). I, 243, 300.
Grassini (Jeanne). I, 183, 184.
Gravina (amiral). II, 174, 175, 176.
Grenier (général). II, 243, 248.
Grenier (lieutenant). I, 101.
Gribeauval. I, 3.
Grisi (la). I, 184.
Grobon (général). I, 141, 143.
Grolmann. II, 261.
Grosjean. I, 126.
Grosselin. I, 59, 60.
Grouchy (maréchal). I, 377, 378. — II, 248.
Gudin (général). II, 248.
Guérard. II, 52.
Guérin. II, 363.
Guérin (Agnès). II, 363.
Guérin (comte). II, 60.
Guérin (Marie-Jeanne). II, 363.
Guernoz. II, 234.
Guiard (M^lle^ Nathalie). II, 78.
Guiène. II, 168.
Guignard (de). II, 381.
Guillard. I, 202.
Guillaume (princesse). II, 112.
Guillois. II, 60.
Guillotin. II, 168.
Gustave-Adolphe. I, 47.
Guyot (général). II, 158.

H

Hachard. I, 60.
Halliger. I, 126.
Hammes. II, 272.
Hapé (général). I, 350.
Hapez. II, 361.
Hardenberg. II, 163.
Hardy (colonel). II, 66.
Hardy (général). I, 301. — II, 53.
Hardy de Périni (général). II, 53.
Harispe (maréchal). II, 61.
Harrant (général v.). II, 258, 265.
Hartung. II, 345, 349.
Harvengt (Amélie-Joséphine de). II, 24.
Hassel. II, 365, 366.
Hassenn (capitan pacha). I, 352.
Hatt (Pierre). II, 298.
Haury. I, 50.
Hauterive (d'). II, 212.
Hautpoult (général d'). II, 248.
Haydn. II, 237.
Hecht. II, 269.
Hendschel. II, 130.
Henri IV. II, 316.
Henry. I, 57, 59.
Henry (graveur). II, 51.
Herbillon (général). II, 13, 74, 149, 202.
Hernoux. II, 61.
Hérode. I, 237, 266.
Herrier. I, 126.

Digitized by Google

Herts (amiral). I, 352.
Hervat (D'). II, 55.
Hervilliers (général d'). II, 256.
Hesse-Darmstadt (grand-duc de). II, 260.
Hesse-Hombourg (prince de). II, 112.
Hiller (général). II, 164.
Hippocrate. I, 367.
Hochard. I, 58.
Hochberg (général de). II, 261, 262, 265, 266, 267, 270, 271, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279.
Hoche (général). I, 159, 160, 161-178. — II, 304.
Hoff (le sergent). II, 58.
Hoffmann. II, 196, 198.
Holl (Paul). II, 298.
Hollander (O.). I, 44, 103. — II, 215, 216.
Hope (général). II, 45.
Horson. *Voir* Orson.
Houchard (général). II, 372, 374.
Houdetot (général d'). I, 131, 132.
Houtelard. II, 168.
Hubert. II, 51.
Hudelitz. II, 13.
Hugo (général). I, 125, 126.
Hugo (Victor). I, 126.
Hulin (général). II, 308.
Hulot (général). I, 132.
Humbert. II, 53.

I

Ibrahim bey. I, 233.
Imbart de la Tour. II, 129.
Imhof. II, 271.
Iselin. II, 54.
Issembourg (prince d'). II, 87.
Istrie (duc d'). *Voir* Bessières.

J

Jacob. I, 364.
Jacob (général). II, 369.
Jacquette. II, 98.
Jacquinet. I, 57, 59.
Jacquinot (colonel). I, 330.
Jacquot (capitaine). II, 57,
Jacquot (M.). II, 57.
Janin (colonel). I, 207.
Janni. II, 368.
Jansonie. II, 62.
Jansonie (Mme). II, 62.
Jarras (général). II, 48.
Jaubert. I, 27.
Jean (archiduc). II, 164, 238.
Jeancy. I, 58, 60.
Jeanne d'Arc. II, 63.
Jeannot. II, 168.
Jésus-Christ. I, 89.
Jezzar. *Voir* Djezzar pacha.
Joachim (le roi). *Voir* Murat.
Joachim-Napoléon. *Voir* Murat.
Joannès. II, 61.
Joannès. II, 61.
Job. I, 198.
Joinville. II, 106.
Joinville (prince de). I, 265.
Joly. I, 198.
Jolly. II, 56.
Jonas. I, 226.
Joseph. I, 364.
Joseph. *Voir* général Jusuph.
Joseph (le roi). *Voir* Joseph Bonaparte.
Joseph (saint). I, 366.
Josèphe. I, 238.
Joséphine (impératrice). I, 183. — II, 126, 260.
Joubert (général). I, 15, 16.
Jourdan (maréchal). I, 83. — II, 235.
Jouy. I, 84.
Joyeux. II, 274.
Jund (J.). II, 297.
Junot (général). II, 177.
Jurien de la Gravière (amiral). I, 341.
Juste. I, 190.
Jusuph (général). II, 50, 220.

K

Kalenberg (v.). II, 261, 272.
Kauffmann. I, 126.
Kaunitz (prince de). II, 43.
Keit. *Voir* Keith.
Keitz (Jacques). II, 25.
Keller. I, 126.
Kellermann (général). II, 163.
Kellermann (maréchal). II, 306.
Kersaint. I, 309, 311.
Kessler (de Soulzmath). II, 298.
Kieffer (Fritz). II, 295.
Kienmayer (général), II, 238.
Kindelan (colonel). II, 48.
Kirgener (général). II, 159, 160.
Kléber (général). I, 21, 22, 80, 233, 285, 372. — II, 297.
Klein (général). II, 248.
Koch. I, 54.
Kœchlin. II, 61.
Kolb. II, 56.
Kosciubey (de). II, 108.
Kretly. I, 59, 60.
Kuppelmayer. I, 51, 52, 55.

Digitized by Google

L

La Barlette (de). I, 94.
La Barre de Nanteuil (L.-S.-R. de). II, 63.
Labastide. I, 69.
Labbe. II, 98.
La Belneraye. *Voir* La Beneray.
La Beneray. II, 96, 97, 98, 99.
La Bombe. *Voir* J.-J. Redon.
La Bourdonnaye (général). II, 377.
Lacoste (M^me^ veuve). II, 58.
La Croix-Vaubois (capitaine de). I, 335.
Lacuée. II, 232, 233.
La Cuesta (don Gregorio de). II, 30, 81, 82.
La Cuesta (Juan de Dios de). II, 30.
Ladmirault (général de). I, 143.
La Fare-Tornac. I, 107.
La Fayette. I, 242, 300.
Lafitte. II, 172.
La Forge. II, 50.
Lafosse. I, 146.
Lafouge (Antoine-Marie). II, 25.
Lagrange (colonel). I, 179.
Lagrange (général). I, 328.
Lair. I, 307, 312-313.
Lajoie. II, 95.
Lajonquière. I, 58.
Lalaisse. II, 54.
La Liberté. II, 96.
Lambert (D^r^). II, 145, 280, 288, 329.
Lambertye (de). I, 69.
Lameth (général Charles de). II, 352.
La Moizière (M^me^ de). II, 220.
La Moricière (général de). II, 55.
La Moskowa (prince de). *Voir* Ney.
La Motte-Piquet. I, 300.
La Motterouge. II, 152, 201, 207, 209, 285.
Landenwesh. II, 297.
Landtsher. II, 48.
Langemann (de). II, 46.
Langeron (général comte de). II, 216.
Langlois (colonel). II, 59.
Lannes (maréchal). I, 57.
La Noë (général de). I, 106.
Lapail. *Voir* La Paille.
La Paille. II, 24.
La Palisse. II, 171.
La Perdrie. I, 125.
La Porte (de). II, 98, 99.
Laquiante. I, 183.
Lardemelle (de). I, 147, 220.
Laroche. II, 58.
Laroche (général v.). II, 265, 268, 270, 273, 274.
La Roche-Aymon (colonel de). II, 165.
La Roncière (général, F.-M. Clément de). I, 106, 107. — II, 54.
La Roncière-le-Noury (amiral de). II, 54, 55.
La Roncière-le-Noury (M^me^ de). I, 103, 106. — II, 54.
Larrey (baron). II, 51, 79, 159.
La Sablière (de). I, 294.
Lasne. *Voir* Lannes.
La Touche-Tréville (amiral). II, 174.
La Tour d'Auvergne. I, 216. — II, 55.
La Tour d'Auvergne (Godefroy prince de), comte d'Apchier. II, 48.
Latour-Dejean (de). I, 240.
Latour-Maubourg (général de). II, 81, 157, 158.
Lauriston (général de). II, 79, 106, 112, 153, 154, 155, 160, 175, 258.
Lauty (P.) II, 64.
Laval (comte de). II, 319.
Lavarande (général de). I, 340. — II, 69.
Lazare (Thérèse). I, 21.
Lebarbier de Tinan. II, 311, 312.
Lebeau. I, 341.
Leblanc (chef de brigade). I, 108.
Lebley (général). I, 177.
Leblond. II, 61.
Lebrun (consul). I, 202, 305.
Lebrun (général), duc de Plaisance. I, 305.
Leclerc. I, 58.
Lecomte (Hippolyte). II, 5.
Lecomte (Pierre). I, 36, 133, 134.
Lecourbe (général). II, 188, 189, 237, 242, 244, 248.
Le Creurer. I, 131.
Lédain. II, 371.
Leduc. II, 360, 361, 366, 367.
Leduc (M^me^). II, 366, 367.
Leduc (Savinien). II, 356, 362.
Lefebvre (maréchal). II, 4, 53, 61.
Lefol (général). II, 83, 84.
Legendre (Jean-François). I, 202.
Le Gouz du Plessis. II, 58.
Legrand. II, 57.
Legrand (général). II, 187, 248, 267, 268.
Legrand (sous-lieutenant). II, 341, 343, 344.
Le Gris de la Pommeraie. II, 58.
Legros (capitaine). II, 292.
Legros (maréchal des logis). I, 59.
Le Houx. I, 243.
Leister (général). II, 46.
Leleu. II, 356, 357, 358.
Lelièvre (capitaine). II, 64.
Lemaître. I, 61.
Le Marois (colonel), II, 77.
Le Marois (général). II, 79, 80, 163.

Digitized by Google

Lemau de la Jaisse (Pierre). II, 223, 226, 228, 383.
Lemoine (Achille). II, 50.
Lemoine (Bruno), II, 50.
Lemoine (sergent). I, 126.
Le Monnier. II, 312-313, 314.
Lenourry. I, 332.
Léon (prince de). I, 196.
Léoni. II, 237.
Lepage-Moutier. II, 104.
Le Pays de Bourjolly (général Alexandre). II, 56.
Le Pays de Bourjolly de Sermaise (général). II, 55, 56.
Lepère. II, 357.
Le Poittevin de la Croix de Vaubois (Anne-Louis-Joseph). I, 325.
Le Poittevin de la Croix de Vaubois (général). I, 335-340.
Lequien (Alexandre). II, 54.
Lerchenfeld (comte de). II, 236, 245.
Lerminier. II, 159.
Lesdiguières (de). II, 95, 99.
Lespérance. II, 49.
Létang (colonel). I, 36, 37.
Letaublon. I, 58.
Levert. II, 50.
Levrault. II, 315.
Lewis Goldsmith. II, 179.
Leyris. II, 304.
L'Hermitte (amiral). II, 178.
Lichtenstein (prince de). II, 338.
Liébert (général). II, 263, 264.
Liégeard (général). I, 89.
Lille (comte de). II, 364.
Lincoln. I, 243, 245, 248, 299.
Linng (général v.). II, 261, 262, 263, 269, 274, 279.
Liprandi (général). I, 151, 274.
Lipsky. II, 346.
Lœbie (de). II, 46.
Longchamps de Montendre, seigneur de Tholt et de la Doutre (Pierre de). II, 224.
Looz (M^es de). II, 46.
Lordes (de). II, 327.
Lorencez (de). I, 339.
Lorges (général). II, 189.
Lorraine (prince Charles de). II, 368.
Lotscher de Wallhausen (Xavier-Ambroise-Jacques). II, 64.
Louis (le roi). *Voir* Louis Bonaparte.
Louis XIV. II, 124, 193, 194, 257, 318, 368.
Louis XV. II, 43, 48, 59, 66, 196, 197, 317.
Louis XVI. I, 92, 330. — II, 43, 53, 59, 64, 93, 193, 195, 196, 197, 198, 364.
Louis XVIII. I, 179, 195, 263, 313, 314, 315, 316, 332, 377, 378. — II, 50, 59, 60, 103, 197, 308, 309.
Louis-Philippe. I, 132, 134. — II, 37, 49, 50, 51, 53, 55, 57, 63, 64, 198.
Loung (général). I, 375.
Lourmel (colonel). I, 338, 339.
Loustauneau (M^es). II, 56.
Louvois. II, 94.
Lucques (princesse de). *Voir* Elisa Bonaparte.
Lucullus. II, 117.
Luders. II, 339.

M

Mably. II, 43.
Macdonald (maréchal). II, 107, 112, 153, 154. 155, 163.
Macel. II, 63.
Macel (Gabriel). II, 63.
Machet. II, 55.
Mac-Mahon (maréchal de). II, 201, 202, 282.
Madeleine. II, 98.
Madier (colonel Ch.). II, 216-217.
Madier-Lamartine (Victor-André-Hyacinthe). II, 235.
Magendie (Jacques). II, 169.
Magendie (Jean). II, 169.
Magendie (Jean-Jacques). II, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184.
Magimel. II, 315.
Magnol (de). I, 94.
Mahomet. I, 151.
Maignot (de). I, 93
Maillard. II, 49.
Mailliet. I, 309.
Maison (général). II, 268, 275.
Maitland. I. 248.
Malanchi (Giovanni). II, 118.
Malesherbes. II, 224.
Malet (général). II, 6, 7, 216.
Malfroid (Pierre). II, 24.
Mallaret (de). II, 336, 342, 343.
Mallet, II, 60.
Mallet (tambour-major). I, 58.
Maltzan (M^es de). I, 80.
Mamet (M.). II, 60.
Manceaux. II, 102, 296.
Mangin (Charles). I, 212.
Mangin (Eugène). II, 8.
Mansuy. I, 222.
Marande (Marie-Josèphe). II, 185.
Marbot. II, 5.
Marbot (général de), I, 23.
Marc-Aurèle. I, 114.
Marceau (Emira). I, 203.
Marceau (général). I, 199, 200-201, 202, 203. — II, 57, 62.
Marceau-Desgraviers. *Voir* Marceau.

Digitized by Google

Marcelli (Abel). II, 61.
Marchand (canonnier). I, 57-59.
Marchand (chef de bataillon). I, 16.
Marchand (colonel). II, 56.
Marcognet. I, 61.
Marcotte. II, 48.
Marengo. I, 222.
Maret. II, 112, 162, 163.
Marie-Antoinette. I, 330. — II, 353, 356.
Marie-Thérèse (duchesse). II, 117.
Marigny (colonel). I, 179, 180.
Marin. I, 57.
Marmont (maréchal). II, 38, 45, 106, 108, 112, 115, 121, 153, 156, 350.
Marmottan (Paul). II, 1, 50.
Marnier (colonel J.). II, 49.
Marolles (général de). II, 264.
Marquiset (comte). I, 47.
Marthe. II, 50.
Martinet. I, 223, 262. — II, 5.
Martineau. II, 292.
Martini (archevêque). I, 88.
Martinien. II, 216.
Masnéron. II, 13.
Masséna (maréchal). I, 11-18. — II, 17, 178, 180, 377.
Massenet (v.). II, 264.
Massicot (J.-B.). II, 56.
Massicot (commandant). II, 56.
Massicot (Pierre). II, 56.
Masson (lieutenant). II, 62.
Materre (général). II, 17-26.
Materre (Raymond). II, 17.
Mathilde (dona). II, 120.
Mathilde (Mme la princesse). II, 53.
Mattioli (comtesse Cesare). II, 116.
Maupeou. II, 317.
Mauriège. I, 243.
Mayer. II, 61.
Mayran (général). I, 267. — II, 62.
Meczery (feld marechal lieutenant). II, 346, 347, 348.
Médicis (les). I, 187.
Méliez, I, 58.
Mellinet (général). I, 142.
Menevry. II, 142.
Mennessier (capitaine Paul-Adolphe). I, 65, 66-78, 145-158, 204-220, 266-274, 221-227. — II, 8-16, 65-74, 143-152, 199-214, 280-293, 321-344.
Menou (général). I, 21, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89-90, 182, 183, 185, 186, 188, 285, 286, 352.
Menschikoff (prince). I, 78, 151, 156.
Meny. I, 332.
Merle (général). II, 268.
Merle (Nicolas). II, 24.
Mertian. II, 53.
Mestui. I, 61.
Metternich (prince de). II, 108, 162, 163.
Meulan (de). II, 314.
Meyronnet. I, 332.
Michel. I, 54.
Michelet d'Ennery. I, 304.
Michelin (Jules-André). II, 245.
Michelin (Marie-Victoire-Désirée). II, 245.
Mielvaque. II, 57.
Migot (colonel Laurent de). II, 256.
Millot (abbé). II, 55.
Miloradovitz (général). II, 107, 112, 155.
Mingrenot. II, 352.
Miolis (général). I, 34.
Mirabel. I, 58, 60.
Mirmont. I, 264.
Missiessy (amiral). II, 174, 175, 176.
Moïse. I, 151.
Molitor (général). II, 248.
Monaco (prince de). I, 28.
Moncey (maréchal). II, 189.
Monet (général de). I, 78.
Monnecove (Albert de). II, 50.
Monnecove (Félix-Antoine de). II, 50.
Monnecove (Le Sergeant de). II, 50.
Monnecove (Marie-Amédée Le Sergeant de). II, 50.
Montalivet. II, 307.
Montanari (Giacomo). II, 116, 126.
Montandre. *Voir* Montendre.
Montbrun (général). II, 345.
Montendre (chevalier Alexandre de). II, 224, 225.
Montendre (Guillaume de). II, 225.
Montendre (Philippe de). II, 225.
Montendre-Longchamps (François-Edme de). II, 224, 225.
Monteynard (marquis de). II, 227, 317.
Montgeffond (dom Antoine de). II, 319.
Montigny. I, 190.
Montpellier. II, 96.
Montrichard (général). II, 248.
Moran. I, 246.
Morand (général). II, 266.
Morangies (général). II, 22.
Moreau. II, 352.
Moreau (général). II, 186, 188, 235, 237, 238, 239, 244, 246, 248, 377.
Morel (Jean-Pierre). II, 24.
Morin de Champrousse. II, 355.
Morris (général). II, 219, 220-222.
Morris (Mme Emilie). II, 219.
Mortier (maréchal). II, 4, 5, 247.
Mourad bey. I, 81, 120.
Müller (Charles). II, 295, 296.
Muller (de). I, 196.
Mummenhof. I, 277.
Muraour. II, 220.
Murat. I, 97, 98, 99, 100. — II, 41, 176, 177, 181, 259, 260, 263.

Digitized by Google

Murat (Adrien). II. 176.
Murat (Antoinette), princesse de Hohenzollern. II, 177.
Murat (comte). II, 177.
Muscar. I, 125.
Mylius (général). II, 51.

N

Nansouty (général). II, 248.
Nanteuil. II, 58.
Naples (roi de). *Voir* Murat.
Napoléon (prince). II, 62.
Napoléon I^er. I, 48, 82, 83, 85, 88, 100, 115, 121, 124, 130, 179, 183, 184, 186-188, 190, 228, 233, 236, 237, 238, 239, 263, 285, 305, 313, 314, 315, 331, 332, 333, 376. — II, 4, 6, 7, 37, 49, 51, 55, 60, 61, 78, 101, 124, 127, 178, 247, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 298, 299, 308, 354.
Napoléon III. I, 263.
Narbonne (comte de). I, 200. — II, 109, 162, 163.
Nau. II, 381, 382.
Nauroy. I, 211. — II, 69, 329.
Negrete (don Fontano). II, 29.
Nelson. II, 175, 176.
Nemours (duc de). II, 219, 221.
Nerva. I, 112.
Netherwood. I, 228.
Neufchâtel (prince de). *Voir* Berthier.
Neuville (Alphonse de). II, 63.
Neuwinger (général). II, 374, 375.
Ney (maréchal). I, 23. — II, 46, 106, 112, 130, 153, 154, 155, 156, 160, 248, 258, 273.
Nicodème. I, 226.
Nicolas (empereur). I, 78. — II, 343.
Nicolas. II, 61.
Nicolas Michaïlovitch (S. A. I. le grand-duc). II, 53.
Niou. II, 232, 234.
Noailles (de). I, 245, 250, 294.
Noé. I, 336.
Noë (vicomte de). I, 39.
Noël. I, 58.
Noël (Augustin). I, 58, 60.
Nollet (commandant). II, 62.
Nomi. I, 87.
Norberg. I, 58, 60.
Numerot. I, 57, 59.

O

O'Connor. I, 240.
Octave. II, 123.
O'Dune. I, 243, 245, 251, 294.
Oginski (Michel). I, 187.
Olivier (capitaine). II, 54.
Oraison (d'). II, 168.
Orde (sir John). II, 175.
Orléans (ducs d'). I, 131, 142, 143, 330, 382, 383. — II, 56, 59, 357.
Orson (Louis-François). II, 353, 354, 355, 356-376.
Orson (M^me). II, 358, 359.
Orson père. II, 357, 358, 359, 361, 362.
Orville (E.). II, 51.
Orville (J.-B.-A.). II, 51.
Osten-Sacken (général). I, 47, 150.
Otrante (duc d'). *Voir* Fouché.
Ottmann. II, 298.
Otto. II, 162.
Oudinot (colonel). I, 329.
Oudinot (maréchal). II, 76, 78, 112, 154, 156, 163, 268, 273.
Ougeot (M^me). II, 58.

P

Pacthod (général). II, 50.
Paganel. II, 234.
Pajol (général). I, 328. — II, 48.
Palawski. *Voir* Pulawski.
Paloqui. *Voir* Pulawski.
Pamphilie. I, 367.
Panaié (Michel). I, 366.
Pannot. II, 50.
Papillon. I, 380.
Paqué. I, 50.
Pardiellan (commandant de). II, 300.
Parfontaine, seigneur de Roncherolles (de). II, 52.
Parquin (commandant). I, 79. — II, 28.
Partouneaux (général). II, 215, 264, 265, 268, 269, 270, 271, 272, 273.
Pasquier. II, 306.
Pastoret (marquis de). II, 37-47, 106-114, 153-164.
Paul I^er (empereur). II, 215,
Peineau (de). II, 98.
Pélé (Pierre). II, 358, 362.
Pélissier (Léon-G.). I, 80.
Pélissier (maréchal). I, 218, 266, 267, 273, 274, 326. — II, 59, 281, 339.
Penn. II, 124.
Penne (colonel). I, 89.
Percher. II, 59.
Perrée. II, 342.
Perrin. II, 56.
Perrot (A.-M.). II, 56.
Persan (comte de). II, 28.
Pésarais (le). II, 118.
Peternell. II, 265.
Pétiet. II, 75.

Digitized by Google

Pétion. I, 201-202.
Petit (brigadier). I, 57, 59.
Petit (sergent). I, 126.
Peyrot (G.). II, 57.
Pezeux (chevalier de). II, 318, 319.
Pfnor. II, 278.
Pharaons (les), I, 364, 366.
Philippe (infant don). I, 3, 5, 9.
Philippe V. II, 123.
Philippe de Macédoine. I, 118.
Philippoteaux. II, 51, 53.
Pianell (général). II, 50.
Pichard, II, 65, 69.
Pie VI. I, 111, 112, 114.
Pie VII. I. 111.
Piganiol de la Force. II, 193.
Pijon (Bertrand). II, 20.
Pijon (général). I, 11. — II, 20, 21, 22, 25.
Pillet. I, 61.
Pina (Balthazard de). II, 316.
Pina (chevalier de). II, 317.
Pina (chevalier Gaspard de). II, 316, 317, 318, 319, 320.
Pina (Claude de), doyen de l'église de Gap. II, 316, 318.
Pina (Claude de), seigneur de Montchardon. II, 316.
Pina (François de). II, 316.
Pina (François II de), seigneur de la Balme. II, 316.
Pina (François (I) de), seigneur de Cras, etc. II, 316.
Pina (François (II) de), seigneur de la Balme. II, 316.
Pina (Louis de). II, 316.
Pina (Sébastien-François de), seigneur de Charencin, etc. II, 316, 317.
Pina de Saint-Didier (marquis de). II, 317.
Pina de Saint-Didier (marquise de). II, 317.
Pinard. II, 58.
Pinard (colonel). II, 58.
Pinsonnet de Bellefonds. I, 131.
Piré (général). I, 332, 334.
Pitt. II, 119.
Plaisance (duc de). *Voir* Lebrun.
Plantigny (de). II, 98, 99.
Pochard. II, 315.
Pochet. I, 317.
Pompée. I, 118.
Pondeveaux (de). I, 299.
Poniatowsky. I, 50.
Ponnat (Gaspard de). II, 316.
Ponnat (Mérande-Emérentianne de), II, 316.
Ponnat (présidente de). II, 318.
Ponsardin. II. 151, 327.
Pons-Saint-Maurice (comte de). I, 382.
Pontcharra. I, 130.
Ponte Corvo (prince de). *Voir* Bernadotte.
Pontevès (général de). II, 207.
Porbeck (de). II, 258.
Pottier (Pierre). II, 19.
Pourchot. II, 54.
Pourtalès (comte Edmond de). II, 63.
Pourtalès (M^me^ la comtesse Edmond de). II, 63.
Preen (v.). II, 275.
Preissac (de). *Voir* d'Esclignac.
Prévôt (général). I, 241, 243, 246, 247, 248, 291, 293.
Provence (comte de). II, 367.
Prudhomme. II, 62.
Prusse (prince héréditaire de). I, 382.
Prusse (roi de). II, 112, 154, 282.
Ptolémées (les). I, 118.
Puget. II, 183.
Pulawski. I, 245, 246, 247, 296.
Puysegur (de). I, 91-95.

Q

Quatremère d'Isjonval. II, 58.
Querci. II, 362.

R

Rabbe (colonel). II, 2, 4, 6, 7.
Rabot (M^me^). II, 52.
Radet (général). I, 85, 186, 188.
Raffet. I, 36, 37, 38, 132, 193, 196, 198.
Raffet fils. I, 37.
Raglan (lord). I, 66.
Ragois. I, 57.
Raguet de Brancion (colonel). II, 15.
Raguse (duc de). *Voir* Marmont.
Rambaud. I. 228.
Rambaud (A.). II, 260.
Rampon (général). II, 18.
Ranst (de). II, 167.
Raoult (général). II, 53.
Rapatel (colonel). I, 329.
Rapp (général). I, 97, 100-101. — II, 264.
Rasp. II. 296, 297.
Rayneval. II, 163.
Réal. I, 84.
Rebillot. I, 69.
Recco. I, 17.
Reculot (Philippine-Caroline de). II, 198.
Redditi. I. 87.
Redon (J.-J.). II, 55.

Digitized by Google

Regamey (Frédéric). II, 300.
Reggio (duc de). *Voir* Oudinot.
Regnaud de Saint-Jean d'Angély (maréchal). I, 267.
Reiber (Paul). II, 299.
Reichardt. I, 183.
Reichstadt (duc de). II, 59.
Reille (général). I. 322.
Reitzenstein (baron Sigismond de). II, 259.
Remoissenet (colonel). II, 1.
Remy. II, 67, 282, 284, 286, 287, 288, 290, 333.
Remy (Jacques-Antoine). I, 126.
Renard (M.). II, 59.
Renault (général). II, 290.
Renault (M^lle). II, 58.
René (général). I. 352.
Reviers de Mauny. II, 168.
Revignant. I, 29.
Reynier (général). II, 28, 46.
Rheinhard. II, 162.
Richepanse (général). II, 238, 243, 248.
Richer (Jacques-Louis). I, 202.
Rigny (général de). II, 219.
Riocochea. II, 81.
Ritel. I, 58, 60.
Rittleng. II, 295.
Rivet (général). II, 207.
Robledo (colonel). II, 167.
Rocari. *Voir* Giacomo Montanari.
Roch. II, 57.
Rochambeau (maréchal de). I, 300.
Roguet (général). II, 107.
Rohan (Herminie de). I, 96.
Rohan (les). II, 294.
Rohan-Guémené (M^me de). I, 96.
Rohan-Rochefort (Charles de). I, 96.
Roland (commandant). II, 58.
Romeuf (général). II, 262.
Romieu. I, 122.
Rondeau. I, 126.
Rosalie (M^lle). II, 360, 361, 362, 363, 366, 367, 371.
Rose. II, 98.
Rosset. II, 53.
Rostaing (comte de). I, 290.
Rostolan (général). I, 143.
Rostopchin. II, 161.
Rouff (commandant). II, 59.
Rouffet. II, 51.
Roulin. II, 215.
Rousseau. I, 58, 60.
Rousseau de Forceville. II, 60.
Roussel (Jacques). II, 225, 226, 227, 228.
Rouvières. II. 73.
Rouvré (de). I, 245, 248, 250.
Roux (Maurice). II, 73.
Roy. II, 169.
Royer. I, 126.
Rullière (général). II, 53.

S

Saint-Amand. I, 177, 204.
Saint-Arnaud (maréchal de). I, 217. — II, 48, 56.
Saint-Chamans (colonel). I, 329, 332.
Saint-Germain (comte de). I, 290. — II, 197, 228.
Saint-Germain (général). II, 226.
Saint-Hilaire (général). I, 25.— II, 75, 76, 77, 78.
Saint-Julien (de). II, 264, 265, 277.
Saint-Laurent (de). I, 213.
Saint-Légier (de). II, 97, 99.
Saint-Marcel Eysseric (M.). II, 50.
Saint-Marsan (de). II, 162.
Saint-Pol (général de). II, 207.
Saint-Sauveur. I, 243.
Saint-Surin. II, 234.
Sainte-Suzanne (général). II, 187, 248.
Saisset (de). I, 220.
Salaun. II, 65, 69.
Saliceti. II, 115, 121.
Salles (général de). I, 267. — II, 206.
Salomon. II, 381, 382.
Salomon (le roi). I, 226.
Salone. *Voir* Alfonso Bellantini.
Salvert (comte de). II, 253.
Sampolo (M^me J.). II, 62.
Samson. I, 224.
San Martino (prince de). II, 120.
Santa Croce (prince de). I, 89.
Santarelli. I, 184.
Sardaigne (roi de). I, 4, 6, 7, 8, 10, 28, 29, 83. — II, 28.
Sardou (C.). II, 63.
Saucé. I, 289.
Sauer (M^lle). II, 59.
Saunier. II, 171, 172.
Sauzey (commandant). II, 51, 257.
Savary. I, 160.
Savet. I, 54.
Saviot (colonel). I, 334.
Savoie (prince Eugène de). I, 317. — II, 318.
Sax. I, 54.
Saxe (François-Xavier de). II, 27.
Saxe (S. A. R. Elisabeth, princesse de). *Voir* duchesse d'Esclignac.
Saxe-Weimar (Bernard de). I, 47.
Sayvé (Marie). II, 20.
Schauenbourg (colonel). I, 36.
Schauenbourg (général). I, 159, 280. — II, 26, 296.
Schérer (général). I, 11. — II, 230.

Digitized by Google

Schiner (général baron). II, 377, 378, 379.
Schmid. II, 294, 299, 300.
Schneider et C^ie. II, 60.
Schwarzenberg (prince de). II, 164, 260.
Schweitzer (Gustave). II, 296.
Schwengsfeld (colonel de). I, 47, 48-56.
Sebastiani (général Tiburce). II, 62.
Séguier de Terson, I, 240, 241, 242, 243-252, 289-300.
Sellière. I, 58, 60.
Senès (Paul). II, 51.
Senft-Pilsach (de). II, 46, 108.
Sergent. I, 203.
Sergent-Marceau. II, 62.
Sergent-Marceau (D^r). II, 62.
Serra (de). II, 46.
Serrurier (maréchal). I, 14.
Sewrin. II, 314.
Seyboth (Ad.). II, 295, 298, 299, 300, 301.
Sibert (baron Courcelle de). II, 51.
Sibert (Charles de). I, 65. — II, 51.
Sibuet (général). II, 75.
Siegel (Jules). II, 300.
Silbermann. II, 295, 300.
Simon, I, 59, 60.
Simon (colonel). II, 51.
Simonneau. I, 332, 334.
Simplet (le grenadier). I, 102.
Sitzy. II, 346, 349.
Sol (général). II, 209.
Soliman. I, 83.
Songis (général). I, 224.
Souce. II, 352.
Souham (général). II, 248.
Soulès. I, 57.
Soult (maréchal). I, 130, 141, 331. — II, 76, 104, 153, 154.
Souternon (de). I, 319.
Souty. II, 205.
Springer. II, 275.
Stabenrath. II, 75.
Stadion (de). II, 108.
Staplande. II, 168.
Starzinski (comte). II, 56.
Steding (de). I, 294, 295.
Stefani. II, 212.
Stein (de). II, 45, 108.
Stéphanini (général), I, 376.
Stier. II, 274.
Stockman. II, 54.
Stofflet. I, 165.
Stokard. II, 361.
Strauss. II, 261, 274.
Sucheln (général). II, 45.
Suède (prince de). *Voir* Bernadotte.
Suffren (balli de). II, 169.

T

Talhouet (colonel de). I, 330.
Talleyrand. I, 260. — II, 45, 162, 259.
Talleyrand-Périgord, duc de Dino (prince de). II, 28.
Talleyrand-Périgord (général Jacques Boson comte de). II, 28.
Talleyrand-Périgord (M^lle Georgine de). II, 28.
Tardent. II, 58.
Tardieu (J.-J.). II, 302.
Tardif. II, 152.
Tarente (duc de). *Voir* Macdonald.
Taschini (Bernardino). II, 116.
Taschini (Giuseppe). II, 120, 127.
Tassoni. I, 79, 83, 84, 87, 88, 182, 183, 184, 185.
Tauzia (de). II, 87, 88, 89, 90.
Tchitchagoff (amiral). II, 273.
Tell. II, 124.
Tercero (Vincent). II, 167.
Terson. *Voir* Séguier de Terson.
Tessier (Christophe-Jacques). I, 62.
Testi. I, 79, 87, 88, 183.
Tharreau (général). II, 187.
Thielmann (général). II, 46.
Thiers. II, 175.
Thomas. II, 62.
Thomas (M^me). II, 62.
Thornton. II, 45.
Tilly (Anne-Charlotte-Virginie-Calixte de). I, 379.
Tilly (de). I, 377.
Tilly (général). I, 373.
Tinchant. I, 222.
Tinchaut. I, 222.
Tioch. *Voir* Tioche.
Tioche (Jacques-Pierre-Marie-Auguste), II, 24.
Tite (l'empereur). I, 226.
Titien (le). II, 125.
Tobiesen Duby (Pierre, Ancher). I, 304.
Todleben. II, 59.
Torricelli. I, 111.
Tortel. I, 57.
Touchet (de). II, 51.
Toussaint. II, 363.
Touvenelle (M.-G.). II, 55.
Trempé. II, 61.
Trévary. II, 48.
Troude. II, 172.
Trullard. II, 232.
Trumelet (colonel). II, 52.
Trumelet-Faber (M^me). II, 52.
Turgis. II, 57.
Turlin. II, 357, 358, 363.

Digitized by Google

U

Unebourg (comte d'). *Voir* Vandamme.
Unsebourg (comte d') *Voir* Vandamme.

V

Vadeboncœur. *Voir* Louis-François Orson.
Vaillant (maréchal). II, 52, 59.
Valayer (Simon). II, 25.
Valete (Paul). II, 229, 230-232, 233, 234. 302.
Valette (général). I, 16.
Vallin (général). I, 301, 302, 303.
Vallon (amiral). II, 54.
Valmy (comte de). *Voir* général Kellermann.
Valois. II, 52.
Vandamme (général). I, 189, 190, 256, 378. — II, 76, 163.
Van-Helden (général). II, 372.
Vanson (général). I, 40, 222, 276. — II, 129, 131.
Varnot. II, 141.
Vassal (commandant). II, 52.
Vassart (de). I, 69.
Vaudreuil (de). I, 243, 300.
Vaugrineuse (colonel de). II, 2.
Vautier (Hubert de). II, 59.
Veber (abbé). I, 147, 220.
Vence (colonel de). I, 195.
Ventrillon (François). II, 186, 188, 190, 192.
Ventrillon (François-Joseph). II, 185, 186-192, 236-246, 246, 247.
Ventrillon (Jean-Claude). II, 185,
Verdier (général). II, 297.
Vergennes (comte de). I, 241, 242. — II, 196.
Vergennes (Constantin Gravier de). II, 196, 197, 198.
Verhuell (amiral). II, 195.
Vermicelle. *Voir* Angelo Facenda.
Verna (abbé Andrea). II, 117, 121, 124, 125.
Vernet (Horace). II, 59.
Vernizzi (don Leandro). II, 119.
Viard. I, 58.
Vicence (duc de). *Voir* Caulaincourt.
Victor (maréchal). I, 195, 378. — II, 80, 81, 84, 85, 215, 246, 263, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278.
Victoria (reine). I, 78.
Vidaud de la Tour. II, 317.
Vierge (la sainte). I, 366.
Vigan (Bernard). II, 62.
Villamajor (Simon de). II, 85.
Villaret. II, 55.
Villaret (François). II, 55.
Villars (maréchal de). II, 318.
Villatte (général). II, 84, 85.
Villemur (de). I, 5.
Villeneuve (amiral). II, 173, 174, 175, 176, 177, 179.
Villoutreys (comte de). II, 54.
Villoutreys (vicomte de). II, 53.
Viomesnil (général de). II, 49.
Viotti. II, 309.
Virgile, I, 34.
Visser (Marie-Thérèse de). I, 335.
Vitrac. II, 352.
Vivans (de). I, 319.
Voinier. II, 68.
Voysin. I, 317.

W

Wagram (prince de). *Voir* Berthier.
Walter (colonel). II, 215.
Warnet (capitaine). II, 60.
Warnet (général). II, 60.
Washington. I, 241, 242, 243. — II, 124.
Wauwermans (général). I, 314.
Weber. II, 266.
Weigel. II, 54.
Weiland. II, 1, 5.
Wellington (lord). I, 330. — II, 6.
Wicar (Jean-Baptiste). II, 181.
Willerstadt (de). II, 45.
Wimpffen (général de). II, 202, 203.
Winterhalter (César). II, 295, 296.
Wirth. II, 61.
Wittgenstein (général). II, 110, 112, 155, 269, 273.
Wolschot (J.-F.). I, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314.
Wurtemberg (roi de). II, 1.
Würtz. II, 5.

Y

Yorck (général). II, 44, 46, 112.
Ysabeau. II, 234.
Yusuf (général). *Voir* Jusuph.

Z

Zabern (Daniel). II, 296.
Zix (Benjamin). II, 56, 296, 300, 301.
Zuccardi Grisanti (comte Albertino). II, 116.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE

D'OUVRAGES PARUS EN 1903

ET POUVANT INTÉRESSER LES MEMBRES DE LA « SABRETACHE »

I

Historiques de Corps de Troupe

LES BATAILLONS D'AFRIQUE ET LEUR ORGANISATION ACTUELLE; par ***. Paris, Chapelot. In-8, 19 pages.

CHOSES VUES : LE 35e MOBILES AU SIÈGE DE PARIS (1870-1871); par Ludovic Joffrion. Vannes, Lafolye frères. In-8°, 41 pages. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou.*)

LE 10e LÉGER ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830, A NANTES; par René Blanchard, archiviste de la ville de Nantes. Vannes, Lafolye. In-8°, 67 pages.

LES FRANÇAIS ZOUAVES PONTIFICAUX (5 mai 1860-20 septembre 1870); par deux anciens. Saint-Brieuc, Prud'homme. In-8°, 401 pages avec gravures et musique.

LES FRANCS-TIREURS DU MONT-BLANC. Récits de la guerre de 1870-1871, par Joseph Mogenier, ancien lieutenant de la compagnie, avec une préface de M. César Duval, sénateur. Annecy, Abry. In-8°, 58 pages.

HISTOIRE ILLUSTRÉE D'UN CORPS BELGE AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE : LA 112e DEMI-BRIGADE; par Eugène Cruyplants. Bruxelles, Spineux. In-8°, 423 pages, nombreuses illustrations.

HISTORIQUE DU 16e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE (année 1900). Paris, Lavauzelle. In-8°, 48 pages, 3 croquis.

HISTORIQUE DU 21e RÉGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL (1792-1814), par le général comte de Brémond d'Ars. Souvenirs militaires, publiés et annotés par le fils de l'auteur, le comte Anatole de Brémond d'Ars, président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. Paris, Champion. In-8°, 352 pages.

NOS HUSSARDS (1692-1902). FORMATIONS. UNIFORMES. ÉQUIPEMENTS. ARMEMENTS. HARNACHEMENTS; par L. Fallou, directeur de la « Giberne ». Paris, La Giberne, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. In-4°, 308 pages et gravures en couleurs. 30 fr.

INFANTERIE MONTÉE A CHAMEAU. Notes sur l'organisation d'une compagnie montée à chameau dans les premier et troisième territoires militaires de l'Afrique occidentale; par le capitaine Moll, résident, commandant la 5e compagnie du 2e sénégalais. Paris, Lavauzelle. In-8°, 28 pages, 3 gravures. 0 fr. 60.

LES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES MILITAIRES (1624-1831); par le colonel Berthaut, chef de la section de cartographie. T. II. Paris, imp. du service géographique de l'armée. In-4°, cartes et plans, 527 pages.

INSURRECTIONS MILITAIRES DE 1790 (Mestre-de-Camp général, Royal-Champagne, la Reine; Cavalerie); par le capitaine H. Choppin. Avec une préface par « un vieux Chamborant ». Paris, Laveur. In-16, 251 pages.

NOTES SUR LA COMPAGNIE MONTÉE DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE; par le capitaine Coup, de l'infanterie coloniale. Paris, Lavauzelle. In-8°, 16 pages. 0 fr. 60

PETIT HISTORIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE, par le capitaine Boutmy, 48 pages autographiées au corps. Petit in-4°, 1902, couverture illustrée.

LE 1er RÉGIMENT DE CHASSEURS (1651-1903); par C. Oré, capitaine instructeur au 1er chasseurs. Préface du colonel de Lagarenne. Châteaudun, Laussedat. Grand in-8°, 330

Digitized by Google

pages et 17 planches, dont 5 en couleurs, d'après Grammont, Mlle de Noireterre, A. Riffau, etc... 12 fr.

LE RÉGIMENT DE LYONNAIS; par Auguste Bleton. Lyon, Rey. In-8°, 16 pages avec gravure.

RÉSUMÉ DE L'HISTORIQUE DU 109e RÉGIMENT D'INFANTERIE (7e corps d'armée, 13e division, 26e brigade (1792-1903); rédigé par le capitaine Goureau. Paris, Lavauzelle. In-16, 67 pages avec gravures.

RÉSUMÉ DE L'HISTORIQUE DU 124e RÉGIMENT D'INFANTERIE, par les capitaines Fanet et Garçon. Laval, Lelièvre. In-24, 68 pages.

LE 25e RÉGIMENT DES MOBILES DE LA GIRONDE EN 1870; par F. Gérard, conservateur des hypothèques à Libourne, ex-officier de ce régiment. Bordeaux, Féret. In-8, 253 pages, 6 portraits et 1 carte itinéraire. 4 fr.

LES VOLONTAIRES NATIONAUX DE PARIS (9e ET 18e BATAILLONS), par Ch.-L. Chassin et Léon Hennet. T. II. Paris, Cerf, 12, rue Saint-Anne. Grand in-8°, 816 pages.

II

Art et Histoire militaires

Publication du 2e bureau de l'état-major de l'Armée. L'ARMÉE ALLEMANDE, étude d'organisation; par Félix Martin, chef de bataillon breveté au 94e d'infanterie, et P. Pont, capitaine d'artillerie breveté à l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8, 869 pages et carte. 10 fr.

L'ARMÉE CHINOISE : L'ARMÉE ANCIENNE, L'ARMÉE NOUVELLE, L'ARMÉE CHINOISE DANS L'AVENIR; par le général H. Frey, de l'armée coloniale. Paris, Hachette. In-8°. une carte en couleur des régions de l'Extrême-Orient. 3 fr. 50

L'ATTAQUE DE TAGHIT (AOUT 1903); par ***. (*La Revue de Paris*, n° du 15 octobre 1903.)

LE BLOCUS DE BREST, de 1793 à 1805; par Edouard Desbrière, chef d'escadrons de cavalerie breveté. Paris, Chapelot. In-8, carte. 2 fr. 50

DE BOURGES A VILLERSEXEL (20 décembre 1870-10 janvier 1871); par Georges Guionie, chef de bataillon breveté au 69e d'infanterie. Paris, Lavauzelle. In-8°, 268 pages, 8 croquis et 1 carte d'ensemble. 4 fr.

SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE. LA CAMPAGNE DE 1794 A L'ARMÉE DU NORD, 1re PARTIE. — Organisation. T. Ier. L'action militaire du Gouvernement, le commandement, l'Etat-major, l'infanterie; par H. Coutanceau, lieutenant-colonel du génie. Paris, Chapelot. In-8°, 529 pages. 12 fr.

Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée. LA CAMPAGNE DE 1805 EN ALLEMAGNE, par P.-C. Alombert, contrôleur de l'administration de l'armée, et J. Collin, capitaine d'artillerie à la Section historique de l'état-major de l'armée. T. II. Paris. Chapelot, Gr. in-8, 890 pages, avec 13 cartes et croquis. 18 fr.

CAMPAGNE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON EN ESPAGNE (1808-1809); par le commandant Balagny, breveté d'état-major. (Publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée.)

Tome III : Napoléon à Chamartin. — La manœuvre de Guadarrama. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 710 pages, 5 cartes, plans et croquis. 15 fr.

CAMPAGNE DE RUSSIE (1812), publiée sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée; par G. Fabry, lieutenant au 101e régiment d'infanterie, détaché à la Section historique. T. V, supplément (24 juin-10 août). Paris, Chapelot. In-8°, 942 pages.

LES CAMPAGNES DE 1799. SOUVAROW EN ITALIE; par Edouard Gachot. Paris, Perrin. In-8, 500 pages avec gravures, cartes et plan. 7 fr. 50.

CAMPAGNES DE ROHAN EN LANGUEDOC (1621-1629); par le capitaine A. de Cazenove, breveté d'état-major. Toulouse, Privat. In-8°, 145 pages.

LA CAVALERIE AMÉRICAINE DANS LA GUERRE DE SÉCESSION. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 129 pages, 2 cartes.

LA CAVALERIE ET LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE; par le lieutenant colonel Picard du 9e cuirassiers. Paris, Berger-Levrault. In-8°. 1 fr. 60.

LA CAVALERIE NAPOLÉONIENNE PEUT-ELLE ENCORE SERVIR DE MODÈLE? par le lieutenant-colonel A. Aubier, du 15e chasseurs. Paris, Berger-Levrault. Gr. in-8, 102 pages. 2 fr. 50.

Digitized by Google

LE COMBAT DE NOMPATELIZE, LE 6 OCTOBRE 1870; par le lieutenant Diez. Paris, Lavauzelle. In-8°, 56 pages, une carte. 1 fr. 25.

COMBATS DE FRÉTEVAL (14, 15 et 16 décembre 1870), livrés par les mobiles du Finistère et du Morbihan. Extrait du journal de guerre du commandant Rigalleau, chef de bataillon des mobiles Finistère-Morbihan. (*Le Carillon de Vendôme*, n^os^ des jeudi 29 janvier et jeudi 5 février 1903.)

LES COMMANDOS DE CHASSEURS DANS L'ARMÉE RUSSE. Considérations tirées du Service en campagne de l'armée russe (1893); par le capitaine baron von Zettau. Traduit de l'allemand par le lieutenant Pillard, du 157^e^ d'infanterie. Paris, Lavauzelle. In-8°, 41 pages. 1 fr.

COMMENT LA PRUSSE A PRÉPARÉ SA REVANCHE. — La réforme militaire, les levées de 1813 et la légende des volontaires prussiens, la politique prussienne et l'unité allemande (1806-1813); par le capitaine V. Chareton. Paris, Lavauzelle. In-8°, 248 pages. 2 fr. 50.

LA CONQUÊTE DES OASIS SAHARIENNES (opérations du Tidikelt, au Gourarat, au Touat, dans la Zousfana et dans la Saoura, en 1900 et 1901; par le capitaine breveté Tillion, 1^er^ régiment de dragons. Paris, Lavauzelle. In-8°, 176 pages. 3 fr.

DABROWSKI A BORYSOW ET A LA BÉRÉSINA (1812). (*Bulletin polonais*, n° du 15 octobre 1903.)

LA DÉFENSE DE FRÉTEVAL (13, 14 et 15 décembre 1870); par Alfred Vuillième. Vendôme, Empaytaz. In-8°, 59 pages et gravures. (Extrait du Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois.)

LA DÉFENSE DE MONZON (27 septembre 1813 au 18 février 1814). LE GARDE DU GÉNIE PASQUAL; par le général F. Canonge. (*Le Carnet*, n° de septembre 1903.)

LA DERNIÈRE CAMPAGNE D'AMÉDÉE VI, COMTE DE SAVOIE (1382-1383), d'après les comptes des trésoriers généraux conservés aux archives de Turin; par Stanislas Cordoro de Pamparato. Annecy, Abry. In-8°, 96 pages.

DESCENTE DES ANGLAIS A SAINT-CAST EN 1758; par Aurélien de Courson. Vannes, Lafolye. In-18 jésus, 124 pages et croquis.

ENCORE LA RETRAITE A SEDAN. Réplique à «la retraite sur Mézières» par un officier supérieur; par Alfred Duquet. Paris, Berger-Levrault. Grand in-8°, 120 pages. 2 fr.

L'EPOPÉE DES ALPES. Episodes de l'histoire militaire des Alpes, en particulier des Alpes françaises, par le commandant Joseph Perreau, ancien professeur d'art et histoire militaires à l'école militaire de Saint-Cyr, avec une preface de M. le général Borson. Paris, Berger-Levrault. In-8° 360 pages, 32 cartes et planches. 4 fr. 50

L'ESPRIT DE LA GUERRE MODERNE, DE ROSBACH A ULM; par le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. In-8°. 11 cartes. 7 fr. 50

L'ESPRIT DE LA GUERRE MODERNE. — La Manœuvre d'Iéna : étude sur la stratégie de Napoléon et sa psychologie militaire, du 5 septembre au 14 octobre 1806; par le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. Grand in-8°, 15 cartes en couleurs. 10 fr.

ETUDES SUR LE COMBAT : COMBAT ANTIQUE ET COMBAT MODERNE; par le colonel Ardant du Picq. Nouvelle édition avec préface de M. Ernest Judet. Paris, Chapelot. In-12. 373 pages, portrait du colonel. 3 fr. 50

EXPÉDITION DE CHINE DE 1900, jusqu'à l'arrivée du général Voyron; par le colonel de Pélacot, ancien commandant du corps expéditionnaire de Chine. Paris, Lavauzelle. Grand in-8°, gravures dans le texte. 5 fr.

LES FORTERESSES FRANÇAISES EN 1870. II. MÉZIÈRES, par Jules Poirrier. Paris, le *Monde militaire*. In-8°, 257 pages, 4 cartes ou plans, 2 vues des ruines de Mézières, hors texte.

LES FORTERESSES FRANÇAISES EN 1870; par Jules Poirrier. III. METZ. T. I^er^: Période du 19 au 31 août. Paris, Kleiner. In-8°, 329 pages, 2 cartes, 3 plans hors texte. 4 fr.

LE GÉNÉRAL DE FAILLY AU 6 AOUT 1870; par Lehautcourt. (*Revue de Paris*, 1^er^ juillet 1903.)

Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée. — LA GUERRE DE 1870-1871. CAMPAGNE DE L'ARMÉE DU NORD; I. VILLERS-BRETONNEUX. Paris, Chapelot.

Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée. — LA GUERRE DE 1870-1871. CAMPAGNE DE L'ARMÉE DU NORD; III^e^ fascicule. BAPAUME. Paris, Chapelot. In-8°, 6 cartes et plans en couleurs. 4 fr. 50

SECTION HISTORIQUE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE. La Guerre de 1870-1871. IX. Journées du 7 au 12 août: la retraite sur Metz et sur Châlons. Paris, Chapelot. 2 volumes in-8° avec cartes. 8 fr.

LA GUERRE DE 1870-1871. Les opérations autour de Metz, du 13 au 18 août. 1° Journées des 13 et 14

Digitized by Google

août ; bataille de Borny. Paris, Chapelot. 2 vol. in-8°. 1er vol., 260 pages et cartes : Documents annexes, 367 pages. (Publié par la *Revue d'histoire* rédigée à la section historique de l'Etat-Major de l'Armée.)

PUBLICATION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU GRAND ETAT-MAJOR RUSSE, PREMIÈRE SECTION; correspondance des personnages officiels et des services de l'Etat. La guerre nationale de 1812. — T. Ier, 1re partie : Préparation à la guerre en 1810; traduction du capitaine du génie breveté E. Cazalas, sous la direction de la Section historique de l'Etat-Major de l'armée. Paris, Lavauzelle. Gr. in-8°, 194 pages. 4 fr.

LA GUERRE NAPOLÉONIENNE, PRÉCIS DES CAMPAGNES; par le commandant Camon, professeur d'art militaire à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie. Paris, Chapelot. 2 vol. in-8°, avec plans dans le texte et hors texte. T. I, 275 pages; T. II, 203 pages. 8 fr.

Publication du deuxième bureau de l'état-major de l'armée : LA GUERRE SUD-AFRICAINE, par le capitaine Fournier, de l'état-major de l'armée. T. II. Paris, Chapelot. In-8°; 10 cartes et croquis. 6 fr.

GUERRES DANS LES ALPES, par le lieutenant Mourrat, du 14e bataillon de chasseurs à pied. Paris, Chapelot. In-8°. 3 fr. 50

HISTOIRE DE LA GUERRE DE 1870-1871; par Pierre Lehautcourt. T. III. Wissembourg, Frœschwiller, Spicheren (du 3 au 6 août 1870). Paris, Berger-Levrault. In-8°, 600 pages avec 4 cartes. 6 fr.

L'INFANTERIE EN LIAISON AVEC LA CAVALERIE; par le lieutenant Paoli, du 3e régiment d'infanterie. Paris, Chapelot. In-8°, 56 pages. 1 fr. 50

IN-SALAH ET LE TIDIKELT, journal des opérations, suivi d'une instruction sur la conduite des colonnes dans les régions sahariennes; par le colonel d'Eu. Paris, Chapelot. In-8°, 151 pages, gravures et carte. 4 fr.

L'INSTRUCTION DE L'ARMÉE FRANÇAISE DE 1815 A 1902; par le général Jourdy. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50

JOURNÉES CRITIQUES.— Crise de Vionville; actes d'initiative des commandants de corps d'armée, des états-majors et d'autres chefs en sous-ordre, dans les journées des 15 et 16 août 1870; par le colonel Cardinal de Widdern, et traduit de l'allemand par le commandant Richert. Paris, Lavauzelle. In-8°, 244 pages, 2 croquis dans le texte et une carte hors texte. 4 fr.

LES LEÇONS DE LA GUERRE SUD-AFRICAINE; par Pierre Lehautcourt. (*Revue de Paris*, n° du 1er mars 1903.)

LA MANŒUVRE DE DENAIN, par le lieutenant Maurice Sautai, de la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, 1 portrait, 5 planches. 8 fr.

LES MARINS EN CHINE. Souvenirs de la colonne Seymour; par Jean de Ruffi de Pontevès, enseigne de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, Plon. In-16, nombreuses illustrations d'après des photographies et des dessins d'Henri Rousseau. 4 fr.

UN NOUVEAU RÉCIT DES JOURNÉES DE CHAMPIGNY; par E. Louis, capitaine d'état-major, aide de camp de M. le général d'Exéa (3e armée). (*Le Carnet*, numéro de décembre 1902.)

OPÉRATIONS MILITAIRES AU TONKIN (Campagne d'hiver, 1895-1896). Paris, Lavauzelle. In-8°, 32 pages. 0 fr. 60

UNE PAGE D'HISTOIRE. 1re partie : Ce qu'était l'armée de l'Ouest.— 2e partie : La journée du 20 novembre 1870. — 3e partie : Combat de la Madeleine-Bouvet et de Bretoncelles. Journée du 20 novembre. — 4e partie : Les récompenses. Un appel aux survivants. Extraits du journal de guerre du commandant Rigalleau, des mobiles du Finistère-Morbihan; — par Charles Arzano. (*L'Union agricole et maritime de Quimperlé*, nos des 25, 27, 29 mars; 1er, 3, 5, 8 et 10 avril 1903.)

PRÉCIS D'HISTOIRE MILITAIRE, RÉVOLUTION ET EMPIRE ; par Maurice Dumoulin, ancien officier d'artillerie. Fascicules IV et V. Campagne de 1796-1797 en Allemagne et en Italie. Paris. Andriveau-Goujon. Avec 28 croquis en couleurs.

LES PRÉLIMINAIRES DE VALMY. LA PREMIÈRE INVASION DE LA BELGIQUE (1792) ; par le commandant de Serignan, chef de bataillon au 4e régiment d'infanterie, ancien professeur-adjoint d'histoire militaire à Saint-Cyr. Paris, Perrin, In-8°, 360 pages, cartes. 7 fr. 50

LE PREMIER DÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE DES ALLEMANDS EN 1870; par Pierre Lehautcourt. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 4 croquis. 1 fr.

DES PRINCIPES DE LA GUERRE. Conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre, par F. Foch, lieutenant-

Digitized by Google

colonel d'artillerie, breveté, professeur du cours d'histoire militaire de stratégie et de tactique générale Paris, Berger-Levrault. In-8°, 346 pages, 25 croquis, dont 11 hors texte. 10 fr.

LES PRUSSIENS EN 1813. L'ARMÉE DE SILÉSIE, BLUCHER ET LA KATZBACH; par M. Godefroy Cavaignac. (*Revue des Deux-Mondes*, n° du 15 février 1903.)

DU RAVITAILLEMENT DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS PENDANT LA CAMPAGNE DE CHINE DE 1900-1901; par L. Villatte, sous-intendant militaire de première classe. Paris, Lavauzelle. In-8°, 136 pages. 2 fr. 50

LA RÉCENTE GUERRE SUD-AFRICAINE ET SES ENSEIGNEMENTS; par le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. In-8°. 64 pages. 1 fr. 25

RECONNAISSANCE DES TROUPES DE TOUTES ARMES PAR LES PATROUILLES DE CAVALERIE, dédié aux sous-officiers; par le capitaine de Gail, de l'état-major de la 2e division de cavalerie. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 68 pages avec figures.

LA RETRAITE SUR MÉZIÈRES, le 1er septembre 1870; par un officier supérieur. Réponse à la « Retraite de Sedan », par M. Alfred Duquet. (En cours de publication, *Revue de Cavalerie*, décembre 1902.)

LE RÔLE DE LANGRES DANS LES INVASIONS PASSÉES ET FUTURES; par le général Lewal. Paris, Chapelot. In-8°, 116 pages. 3 fr.

SEDAN ET LE GÉNÉRAL DUCROT; par le général F. Canonge. (En cours de publication: *Le Correspondant*, septembre 1903.)

LES SERVICES DE L'ARRIÈRE A LA COLONNE DE LANG-SON; par le colonel Privé. Paris, Lavauzelle. In-8°, 39 pages. 0 fr. 75

LE SIÈGE DE TUYEN-QUAN, récit anecdotique; par le capitaine Camps, témoin oculaire. Verdun, Freschard. In-8°, 53 pages et dessins, cartes, planches et vignettes.

Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée : LA TACTIQUE ET LA DISCIPLINE DANS LES ARMÉES DE LA RÉVOLUTION. CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL SCHAUENBOURG, du 4 avril au 2 août 1793, publiée par le capitaine J. Colin, de la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, avec croquis. 7 fr. 50

LES TROUPES ANGLAISES DU WEST AFRIK (West african frontière forces); par le capitaine E. Lenfant, de l'artillerie coloniale. Paris, Lavauzelle. In-8°, 35 pages. 0 fr. 60

LA VÉRITÉ SUR LA BATAILLE DE VIONVILLE-MARS-LA-TOUR (aile gauche allemande, par Fritz Hœnig. Traduit par le lieutenant Lallement, du 1er bataillon de chasseurs à pied : avec une préface sur la vie et les œuvres de Fritz Hœnig; par M. le capitaine J. Colin. Paris, Chapelot. In-8°, 255 pages, plan et six croquis. 5 fr.

24 HEURES DE STRATÉGIE DE DE MOLTKE, développée et détaillée d'après les batailles de Gravelotte et Saint-Privat, le 18 août 1870. Premier exposé approfondi des combats de la première armée autour du ravin de la Mance; traduit par le lieutenant Birckel, du 60e régiment d'infanterie. Paris, Chapelot. 8 cartes. 7 fr. 50

III

Mémoires, Souvenirs, Correspondances

ARCHIVES ET CORRESPONDANCES DU GÉNÉRAL DE DIVISION JEAN HARDI. DE VALMY A MAESTRICHT (1792-1794). Publié par le général Hardi de Perini. Paris, Chapelot. In-8°, 111 pages.

CAHIERS DE VIEUX SOLDATS DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE, publiés et annotés par E. Gridel et le capitaine Richard. Illustrations de M. E. Gridel. Paris, Chapelot, in-16, 191 pages. 3 fr. 50

CAMPAGNE ET DÉFECTION DU CORPS PRUSSIEN DE LA GRANDE ARMÉE (France, Prusse et Russie en 1812). Traduit du Journal du général de Seydlitz, ancien aide de camp du général d'York; par le colonel breveté Vermeil de Conchard. Paris, Lavauzelle. In-8°, 3 cartes. 3 fr. 50

CORRESPONDANCE D'UN GARDE DU CORPS (Hector, baron de Laurens d'Oiselay, compagnie écossaise de S. M. le roi Louis XIII) à sa famille. Saint-Amand, Bussière. In-8°, 115 pages.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU DUC VICTOR-FRANÇOIS DE BROGLIE, maréchal de France, commandant en chef de l'armée française en Alle-

Digitized by Google

magne, avec le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, lieutenant général, commandant en chef de la réserve de droite et du corps auxiliaire saxon, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept-Ans (campagnes de 1759 à 1761), publiée par le duc de Broglie et Jules Vernier, archiviste du département de l'Aube. T. I^er^. L'ouvrage comportera 4 volumes en souscription à 40 fr. Paris, Michel. In-8° cavalier avec un portrait à l'eau forte du maréchal duc de Broglie.

DE KAYES AU BAMBOUK, souvenirs de mission ; par le capitaine de l'Orza de Reichenberg, de l'infanterie coloniale. Rouen, Girieud. Petit in-8° carré, 64 pages avec gravures. 2 fr. 50

DOCUMENTS ET SOUVENIRS DE LA GUERRE DE 1870-1871, par Lucien Morel. Paris, imp. industrielle et artistique. In-8°, 137 pages.

L'EDUCATION D'UN PRINCE. LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL AMANS D'HAUTPOUL ; par J. de Lahondès. Toulouse, Privat. In-8°, 21 pages.

JOURNAL DU CAPITAINE FRANÇOIS (dit le Dromadaire d'Egypte), 1792-1830. Publié d'après le manuscrit original par Charles Grolleau ; préface de Jules Claretie, de l'Académie française. Tome I^er^, 1792-1802. Paris, Carrington. In-8° cavalier, 518 pages, 5 gravures, une carte d'Egypte et un fac-simile de l'écriture du capitaine François. 7 fr. 50

LE JOURNAL DU CAPITAINE FRANÇOIS (1792-1830). T. II et dernier (1803-1830). Paris, Carrington. In-8° cavalier, nombreuses illustrations. 7 fr. 50

LETTRES D'UN ENGAGÉ VOLONTAIRE PENDANT LA CAMPAGNE FRANCO-ALLEMANDE ; par Alcius Ledieu. Saint-Quentin, Poette. In-16, 64 pages.

LETTRE D'UN VOLONTAIRE DE L'ARMÉE DU RHIN (Joliclerc, volontaire de la 4° compagnie du 7° bataillon du Jura). *(Le Temps*, numéros des 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 septembre 1903.)

MÉMOIRES DE J. DE BOUFFARD-MADIANE SUR LES GUERRES CIVILES DU DUC DE ROHAN (1610-1629). Publiés pour la première fois, d'après le manuscrit original ; variantes, pièces et documents inédits ; par Charles Pradel. Paris, Picard. In-8. 349 pages. 2 fr.

MÉMOIRES DE LANGERON, général d'infanterie dans l'armée russe. Campagnes de 1812, 1813, 18 4. Publiés d'après le manuscrit original pour la Société d'histoire contemporaine ; par L.-G. F. Paris, Picard. In-8°, 524 pages et cartes.

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL-MAJOR RUSSE BARON DE LŒVENSTERN (1766-1858), publiés d'après le manuscrit original et annotés par M. H. Weil. Paris, Fontemoing. 2 vol. in-8° avec portraits. 15 fr.

MES SOUVENIRS : L'UNITÉ DE L'ITALIE ET DE L'ALLEMAGNE, par le comte de Reiset. T. III et dernier. Paris, Plon. In-8°, portrait. 7 fr. 50

NOTES SUR LA GUERRE DE CRIMÉE — I —; par le général Trochu. *(Revue de Paris*, numéro du 15 mai 1903.)

UN PARENT GÊNANT, mémoires de M. Heinrich-Wilhelm-Achaz de Bismarck, ancien lieutenant au service de la Prusse, de la France et du Venezuela (1786-1856) ; traduit de l'allemand et annoté par P. de Pardiellan, Paris, Albin Michel. In-12, 309 pages. 3 fr. 50

ROSTOPCHINE EN 1812, lettres inédites. (En cours de publication. *Le Carnet*, janvier 1903.)

LE SIÈGE DE PARIS (1870-1871). Souvenirs de campagne d'un soldat du 136° régiment de ligne (à la mémoire des officiers et soldats du 136° de ligne tombés à l'ennemi pendant le siège de Paris) ; par P. Grolleau. Paris, chez l'auteur, 93, boulevard de Sébastopol. In-18, 218 pages.

SOUVENIRS D'ALEXANDRINE PANNELIER D'ARSONVAL, BARONNE LAMBERT, avant et pendant la Révolution. Versailles, Aubert. In-8°, 47 pages.

SOUVENIRS DE 1815 ; par le général Jolyet. *(La Revue de Paris*, n° du 1^er^ octobre 1903.)

SOUVENIRS DE L'ANNAM ET DU TONKIN ; par le capitaine J. Masson, ancien membre de la mission militaire de l'Annam. Paris, Lavauzelle. In-8°, 300 pages, 8 croquis. 5 fr.

SOUVENIRS DE SYRIE (Expédition française de 1860) ; par un témoin oculaire. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50

SOUVENIRS DU BARON HUE, OFFICIER DE LA CHAMBRE DU ROI LOUIS XVI ET DU ROI LOUIS XVIII (1787-1815) ; publiés par le baron de Maricourt, son arrière-petit-fils. Paris, Lévy. In-8°, portrait en héliogravure. 7 fr. 50

SOUVENIRS DU SIÈGE DE STRASBOURG (1870). LE COMBAT DU PONT D'ILLKIRCH (soirée du 16 août). Récit d'un témoin, le sergent Léon Caïn, premier maître d'escrime du 17° bataillon de chasseurs à pied. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. In-8°, 42 pages, avec gravure. 2 fr.

SOUVENIRS FRANCO-TONKINOIS (1879-1885), par un missionnaire ancien aumônier des hôpitaux de Nam-

Digitized by Google

Dinh et d'Hanoï pendant la guerre du Tonkin. Lille, Deselée, de Brouwer. In-4°, 278 pages avec 80 gravures.

Souvenirs Normands, par G. du Bosq de Beaumont. — Un homme de guerre oublié, Michel de Surlaville, lieutenant-général des armées du Roi (1714-1796). Les Gardes d'honneur de la Manche (1808-1814), etc. Paris, Lechevalier. In-8, portrait et index. 5 fr.

La vie d'un soldat (Impressions et Souvenirs de 1844 a 1903), par le colonel Thomas. Saint-Raphaël, Chailau. In-8°, 532 pages. 5 fr.

IV

Biographies

L'amiral E. Lainé (1796-1875); par L. D. Petit. Galiax (Gers), Villeneuve. In-8°, 55 pages.

Un attaché militaire français a l'armée russe (1759-1760). Le marquis de Montalembert; par Fleury de Saint-Charles. Paris. In-8°, 47 pages.

Une belle ame et un grand cœur. Le capitaine Malafaye, d'après sa correspondance (1815-1902); par l'abbé Pradier. Périgueux, Imprimerie de la Dordogne. In-8°, 342 pages et portrait.

Biographie du vice-amiral Charles-Louis-Théobald Courrejolles; par le commandant Léopold Picard. Paris, Colin. In-8°, 43 pages, portrait.

Biographie du vice-amiral Charles-Victor Amet; par le vice-amiral de Courthille. Paris, Blond. In-8, 40 pages et carte.

Le capitaine Malafaye d'après sa correspondance. (Le 7e léger en Crimée.)

Le chasseur Pierre Millet, souvenirs de la campagne d'Egypte (1798-1801); publiés par son petit-fils Stanislas Millet. Paris, Émile Paul. In-12. 3 fr.

Le commandant Lamy, d'après sa correspondance et ses souvenirs de campagne (1858-1900); par le commandant Reibell. Paris, Hachette. Grand in-8, 1 portrait, 11 cartes. 7 fr. 50

Le commandant Poincarré; par Arthur Chuquet. (La *Revue de Paris*, numéro du 15 août 1903.)

Fabert, le premier soldat maréchal de France; par le général Bourelly, Paris, Combet. In-8°, 141 pages avec dessins de Charles Morel.

Une femme politique de la Vendée militaire: Mme de L'Espinay de la Roche-d'Avau; par Henri Renaud. Vannes, Lafolye frères. In-8°, 50 pages. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou*.)

Le général Deplanque (1820-1889), conférence faite par Th. Pruvost à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), le 25 janvier 1903. Laval, Lelièvre. In-8°, 44 pages.

Le général Deplanque (1820-1809) (Crimée, Mexique, Algérie, armée de la Loire); par Th. Pruvost. Préface de M. Alfred Duquet, historien militaire. Paris, Lavauzelle. In-8, 339 pages, 3 portraits, 2 gravures et une carte des opérations du 16e corps sur la Loire. 7 fr. 50

Le général comte Donzelot (1764-1843), par l'abbé Auguste Rossignol. Besançon, Jacquin. In-8, 47 pages et portrait.

Le général Ernault des Brulys (1757-1809); par Marcel Roche. (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, tome XXV, 2e livraison.)

Le général A. Fabre, ancien commandant du 17e corps d'armée. Ses campagnes (1854-1871), d'après ses notes et sa correspondance. (En cours de publication. *Bulletin de la Société académique du Centre*, Châteauroux, juillet 1902.)

Le général Le Grand, baron de Mercey (1755-1828). Mémoires et Souvenirs (Valmy, Landau, Malines, Novi, Chalon, Tournus, Mâcon); recueillis par Charles Rémond, conseiller de Cour d'appel. Paris, Berger-Levrault. In-12, 456 pages et portrait. 3 fr. 50

Le général Antoine Marbot (Correspondance inédite); par Louis de Nussac. (*La Revue hebdomadaire*, numéro du 15 août 1903.)

Le général Popon de Maucune (1772-1824); par J. Plantadis (*Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, octobre-décembre 1902.)

Le général Schilt, d'après les documents authentiques recueillis par le petit-fils du général, M. Alfred Guittel, capitaine commandant de cavalerie en retraite. Paris, Lavauzelle. In-16, 153 pages.

Digitized by Google

LES GÉNÉRAUX DE LA VENDÉE MILITAIRE. MARIGNY (1754-1794); par Henri Bourgeois. T. I, Luçon, Bideaux. Petit in-16, 260 pages avec portrait. 2 fr.

UN GENTILHOMME SUISSE AU SERVICE DE LA HOLLANDE ET DE LA FRANCE. Le comte Guillaume de Portes (1750-1823), d'après des lettres et documents inédits; par Conrad de Maudach. Paris, Perrin. In-8° carré. 1 portrait en héliogravure. 7 fr. 50

HISTOIRE DU GÉNÉRAL DE SONIS; par J. de La Faye. Paris, Bloud. In-8°, 341 pages et 8 gravures.

LARREY. Conférence faite à la Sorbonne le 15 janvier 1903; par G.-M. Debove, doyen de la faculté de médecine. Paris, Ruef. In-16. 1 fr. 50

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL TARAYRE, notice biographique; par Jules Duval, deuxième édition. Rodez, Carrère. Petit in-8 oblong, 131 pages.

LES LINÉENS. Le général comte Barrois, grand-croix de la Légion d'honneur (1774-1860), suivi d'une notice biographique sur le général Drouet (1774-1842); les chevaliers de l'Empire: Bonnet (1766-1837); Jacquot (1770-1842); par Eugène André. Bar-le-Duc, Comte-Jacquet. Grand in-12, 145 pages et portrait, 2e édition. 3 fr.

LE MARÉCHAL BESSIÈRES, DUC D'ISTRIE; par André Rabel. Paris, Lévy. In-8°, portrait, 10 cartes en noir et en couleurs. 7 fr. 50

LE MARÉCHAL DE CHATEAU-RENAULT (1637-1716); par Calmon-Maison. Paris, Lévy. In-8°, un portrait en héliogravure et une carte. 7 fr. 50

LE MARÉCHAL MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, PRINCE D'ESSLING, ENFANT DE NICE. Résumé de sa vie par le comte D. de Beauregard. Nice, Gauthier. In-8°, 151 pages, avec gravures.

MARIE-LOUISE ET LA CHUTE DE NAPOLÉON, contribution à la biographie de Marie-Louise; par Auguste Fournier. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. In-8°, 42 pages.

MILITAIRES FILS D'ACTEURS (colonel de Brancas, capitaine Pigault-Lebrun, capitaine du Perriez du Mouriez, amiral Bénard-Fleury, commandant Gardel, lieutenant Gavaudan, la famille de Talma, lieutenant Foucault Saint-Prix, lieutenant Rafin-Duchesnois, colonel baron Anselme); par le baron de Contenson. Paris, Plon. Grand in-8°, 122 pages et 14 gravures.

NAPOLEONE II. Studi e ricerche di Alberto Lumbroso (Direttore della *Revue napoléonienne*). Roma, Bocca frères. In-16, con ritratti, facsimili di autographi et varii scritti.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE GÉNÉRAL BIZANET, d'après ses papiers; par Ed. Maignien, conservateur de la bibliothèque de la ville de Grenoble. Grenoble, Falque et Perrin. In-16, 54 pages et un portrait. 2 fr. 50

NOTICE SUR LE CAPITAINE DE FRÉGATE CHARLES-MARIE LHUILLIER (1792-1830). Bordeaux, Feret. In-8°, 31 pages.

UN SIÈCLE DE BATAILLES. LE GÉNÉRAL MELLINET EN AFRIQUE; par Georges Bastard. Paris, Flammarion. In-8° illustré. 7 fr. 50

V

Histoire générale, Publications diverses

ABBEVILLE PENDANT L'INVASION (19 juillet 1870-5 juin 1871); par M. Ferdinand Mallet, membre titulaire de la Société d'émulation d'Abbeville. Abbeville, Paillard. In-8°, 213 pages.

LES ALLEMANDS A REIMS; par D.-F. Ménecier, chef de gare honoraire. Reims, Gobert et Helluy. Petit in-8°, 16 pages.

A MADAGASCAR; par le docteur d'Anfreville de la Salle. Paris, Plon. In-16, 327 pages et 17 gravures d'après des photographies. 4 fr.

UN ANARCHISTE AU RÉGIMENT; par Saint-Jouan. Paris, Flammarion. In-16, 350 pages. 3 fr. 50

L'ANNEXION ET L'ORGANISATION DES DÉPARTEMENTS HANSÉATIQUES; par Georges Servières. (*La Grande Revue*, numéro du 1er décembre 1902.)

ANNUAIRE DES CHASSEURS A PIED (armée active, réserve, territoriale) pour 1903. Paris, Lavauzelle. In-8°, 113 pages avec musique. 1 fr. 40

L'ARMÉE FRANÇAISE, album-annuaire, 15e année; par Roger de Beauvoir. Paris, Plon. Grand in-8°. 3 fr.

L'ASSASSINAT DES MINISTRES FRANÇAIS A RASTADT. Documents nouveaux; par le capitaine Criste. Traduit de l'allemand, par un ancien officier supérieur. Paris, Chapelot. In-8°, 23 pages. 0 fr. 75

A TRAVERS LES OASIS SAHARIENNES. LES SPAHIS SAHARIENS; par Guillaume de Champeaux. Paris, Cha-

Digitized by Google

pelot. In-8°, nombreuses illustrations. 4 fr.

Au pays des Alpins; par Henry Duhamel. Grenoble, Librairie dauphinoise. In-18, 232 pages, nombreuses illustrations photographiques. 3 fr. 50

Campagne de Chine (1900-1901). Service vétérinaire du corps expéditionnaire français et dans les armées alliées; par M. Barascud, chef du service vétérinaire du corps expéditionnaire de Chine. Vannes, Lafolye frères. In-8°, 274 pages avec nombreuses gravures.

La Chine a terre et en ballon. Reproduction de 272 photographies exécutées par des officiers du génie du corps expéditionnaire, et groupées sur 42 planches en phototypie avec légendes explicatives. Paris, Berger-Levrault. Album in-4°. 12 fr. 50

La Chine et les alliés (1900-1901); par M. S. Paris, Chapelot. In-8°, nombreuses figures. 1 fr. 50

Chroniques de la Révolution française; par C. Azéma, sous-intendant militaire de première classe en retraite. 1re série: Avant la Terreur. Paris, Périsse frères. Petit in-8°, 437 pages avec gravures.

Dans le sud de Madagascar. Pénétration militaire: Situation politique et économique (1900-1902); par le colonel Liautey. Paris, Lavauzelle. In-8°, 398 pages. Nombreuses photographies et cartes, 7 fr. 50

Ephémérides militaires du Nouvion-en-Thiérache avant la Révolution; par Jean d'Orléans, duc de Guise. Paris, Dubois. In-8°, 56 pages.

Etat militaire de France pour l'année 1793, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Léon Hennet. Paris, Société de l'Histoire de la Révolution française, 3, rue de Furstenberg. In-8°, 468 pages et index alphabétique des noms cités. 10 fr.

L'Etoile de la Légion d'honneur et la Médaille militaire; par F.-A. Rigault. Nantes, A. Dugas. In-4°, 25 pages, 34 reproductions photographiques et une planche des plaques des grands officiers. 4 fr.

Etude sur le combat naval; par René Daveluy, lieutenant de vaisseau. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 160 pages. 2 fr. 50

Les événements historiques et les Bretons du Finistère, de 1805 à 1815; par Théodore Lefèvre. Morlaix, A. Chevalier. In-16, 117 pages.

Garde a vous: pensées et aperçus; par le colonel Thomas. Paris, Chapelot. In-12. 3 fr. 50

Le général Galliéni (le Tonkin, Madagascar); par le lieutenant Elie, du 6e régiment de marine. Paris, Juven. In-8°, 311 pages, 80 illustrations d'après des photographies inédites et des dessins de l'auteur. 7 fr. 50

Iconographie du costume militaire. T. II, Restauration et Louis-Philippe; par le commandant Sauzey. Paris, Chapelot. In-8° carré, 495 pages.

L'Ile de Khong. Lettres laotiennes d'un engagé volontaire (le sergent Paul Troubat), publiées par Jules Troubat. Paris, Duc. In-18 jésus, 117 pages avec portrait. 3 fr.

Lucien Bonaparte et Napoléon en 1807: Lucien Bonaparte a Florence (17 avril-5 novembre 1808); par Paul Marmottan. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. In-8°, 17 pages.

Un Lyonnais a Sainte-Hélène (1816-1821); par Ph. Gonnard. Lyon, Rey. In-8°, 15 pages.

Marins bigourdans; par Norbert Rosapelly. Tarbes, Croharé. In-8°, 115 pages.

Mélanges Marengo, publiés par le Comité International pour le Centenaire de la Bataille du 14 juin 1800. Lettre préface de M. Gustave Larroumet, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, président d'honneur du comité. T. I, collaborateurs: MM. le lieutenant-colonel Titeux, le major E. de Rossi, le capitaine de Cugnac, le général comte A. Olivero, Casimir-Stryenski, le général Rébora, le comte Albert Vandal, de l'Académie française, Ed. Gachot; par Albert Lumbroso, directeur de la *Revue Napoléonienne*. Frascati, typographie tusculane. In-8°, 232 p., nombreux dessins.

Monographie des armes blanches de terre et de mer des armées françaises; par M. le capitaine Bottet, membre du Comité de perfectionnement du Musée de l'Armée. Paris, Flammarion. 6 fr.

Napoléon et les vocations militaires; par Pierre Couard. (*Revue de Paris*, numéro du 15 novembre 1902.)

Napoléon et sa famille; par Frédéric Masson, de l'Académie française. Paris, Ollendorff. T. V (1809-1810), 356 pages. T. VI (1810-1811), 380 pages. 7 fr. 50 chaque.

La Noblesse de Normandie en émigration (avril 1791-novembre 1792), documents tirés des archives du château de Bailleul, à Angerville-Bailleul (Seine-Inférieure); par l'abbé P. Hébert, licencié ès lettres,

Digitized by Google

curé de Saint-Maclou-la-Brière (Seine-Inférieure). Evreux, Odieuvre. In-8°, 132 pages et planches.

NOTES SUR LA PRUSSE DANS SA GRANDE CATASTROPHE DE 1806 ; par Clausewitz ; publiées par la section historique de l'Etat-major prussien. Traduit de l'allemand par le capitaine breveté A. Niessel. Paris, Chapelot. In-8°. 4 fr.

LA PARTICIPATION DE L'ESPAGNE A LA GUERRE D'AMÉRIQUE (1779-1883) ; par M. François Rousseau. Besançon, Jacquin. In-8°, 48 pages.

LA PERTE DE LA LORRAINE (d'après les souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon et du général de Cissey ; le Journal inédit du général Soleille ; lettres inédites du général Ducrot, etc.) ; par ***. *(La Revue,* numéro du 1er décembre 1902.)

LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL SOUS LE MARÉCHAL BERTHIER (1806-1814) ; par M. Albert Mallié, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. Précédé d'une notice sur l'auteur, par Léonce Pingaud. Besançon, Jacquin. In-8°, 43 pages et portrait.

UN PROJET DE BRULOTS LANCE-FUSÉES EN 1804 ; par le général Bourelly. Paris, Chapelot. In-8°, 7 pages. 0 fr. 40

RÉCITS MILITAIRES D'ALSACE DE 1814 A 1870. Texte du chef de bataillon de Pardiellan, illustrations de Frédéric Régamey. L'ouvrage comprendra 30 livraisons illustrées, composées chacune de 12 grandes pages de texte et de 2 planches hors texte en photochromie du prix de 2 fr. 50. Paris, Michel.

Représentation des uniformes de toutes les troupes qui ont été casernées à Hambourg, de l'année 1806 à l'année 1815. Reproduction de l'album dit : MANUSCRIT DU BOURGEOIS DE HAMBOURG (conservé à la Bibliothèque Nationale) ; publié par M. Terrel des Chênes, de la *Sabretache*, artiste peintre, avec préface de M. Margerand, de la *Sabretache*. A Paris, chez l'auteur, 37, rue Saint-André-des-Arts. 158 p. en couleurs in-4°.

LE ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER DANS L'ÉDUCATION PHYSIQUE ; par le commandant F. Duponchel, chef de bataillon breveté au 89e d'infanterie. Paris, Chapelot. In-12. 2 fr.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE RACONTÉE PAR UN DIPLOMATE ÉTRANGER. Correspondance du bailli de Virieu, ministre plénipotentiaire de Parme (1788-1793) ; par le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. Paris, Flammarion. In-8°, 504 pages. 7 fr. 50

LES SOUS-MARINS ET L'ANGLETERRE ; par Paul Fontin, chef de bureau au ministère de la marine, ancien secrétaire de l'amiral Aube. Paris, Chapelot. In-8°. 2 fr.

LES TRIBUNAUX D'HONNEUR DANS L'ARMÉE PRUSSIENNE ; par le commandant Biswang. Paris, Chapelot. In-8°, 15 pages.

TROIS COLONISATEURS : BUGEAUD, FAIDHERBE, GALLIÉNI ; par le capitaine Froelicher, ancien officier de l'armée d'Afrique. Paris, Lavauzelle. Grand in-8°, 372 pages, 3 photographies et 4 cartes dans le texte. 5 fr.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DU TRAITÉ DE PAIX SIGNÉ A SAINT-JULIEN LES 11-21 JUILLET 1603, ET LA FÊTE NATIONALE A SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (HAUTE-SAVOIE), LE 14 JUILLET 1903 : par César Duval, sénateur. Saint-Julien, Mariat. In-8°. 40 pages.

LE SERMENT DU SOLDAT, scène dramatique ; par Charles Grandmougin. Paris, Chapelot. In-12. 0 fr. 50

LA VIE MILITAIRE EN ITALIE ; par Ernest Tissot. *(La Revue de Paris,* numéro du 1er août 1903.)

Digitized by Google

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

PENDANT L'ANNÉE 1903

Affiches de Strasbourg, 171e année, nos 39, 40, 41, 42, 43.

M. Allier, ancien professeur, à Quimper, numéros des 29 novembre, 6, 13, 20, 27 décembre 1902 et 3 janvier 1903 du *Nouvel Avenir Morlaisien*, contenant « Le combat de L'Hay, livre le 29 novembre 1870 » ; par A. Allier.

M. le lieutenant-colonel Aubier, du 15e régiment de chasseurs, à Lyon. — La cavalerie napoléonienne peut-elle encore servir de modèle ?

M. Paul Azon, à Paris. — Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie.

M. Marcel de Baillehache, à Paris. — Les ouvrages suivants, dont il est l'auteur : Grands bonapartistes. — L'Ecole militaire et le Champ-de-Mars. — Prétendants. — Trente ans de République. — Souvenirs intimes d'un lancier de la garde impériale.

M. J. Barada. — Le général Castex (1771-1842).

M. le comte de Beaurepaire. — Le maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, enfant de Nice.

Le comte de Bellefonds, à Paris. — Guide Chaix à l'usage des militaires et marins, etc. (2 exemplaires).

Boletin juridico-administrativo de guerra y marina. 1re année no 5.

M. le capitaine Boutmy, du 1er régiment étranger, à Sidi-bel-Abbès. — Petit historique de la légion étrangère.

M. Théodore Carl, à Strasbourg. — Catalogue illustré de l'Exposition d'armes, d'uniformes et de documents militaires, ouverte à Strasbourg du 20 septembre au 20 octobre 1903, sous le patronage de la Société des Amis des Arts de Strasbourg, fondée en 1832. — 6 cartes postales relatives à ladite Exposition.

M. le capitaine Carnot, à Paris. — Le drapeau du 27e régiment d'infanterie. — Le général Dupont, par M. le lieutenant-colonel Titeux. Trois volumes in-4°.

M. de Cazenove, capitaine breveté d'état-major à Montpellier. — Campagnes de Rohan en Languedoc.

MM. R. Chapelot et Cie, éditeurs, à Paris. — A travers les oasis sahariennes : les spahis sahariens ; par Guillaume de Champeaux. — Etudes sur le combat antique et combat moderne. — La guerre napoléonienne, précis des campagnes (2 volumes). — L'armée allemande, étude d'organisation. — La guerre sud-africaine. Tome II. — L'esprit de la guerre moderne : Rosbach à Ulm.

M. le commandant Chéré, de l'état-major de l'armée. — Armeria antica e moderna di S. M. Carlo Alberto, descritta del conto Vittorio Seyssel d'Aix. — Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, par le colonel Carrion-Nisas (2 volumes). — Histoire des événements des guerres maritimes entre la France et l'Angleterre depuis 1778 jusqu'en 1796 ; par J.-J. Kerguelen. — Mémoires touchant la vie et la mort de Mgr le duc de Berry ; par le comte de Chateaubriand. — Recueil des interrogatoires subis par le général Moreau. — Histoire de l'armée française ; par Paul Lehugeur. — L'armée française en 1867. — Vie du maréchal de Villars ; par Anquetil (2 volumes). — La science des postes militaires ; par M. Le Cointe. — Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois. — Mémoires de Henri-Charles de la Tremoïlle, prince de Tarente. — Campagne de 1815 ; par le général Gourgaud. — Journal d'un aumônier militaire pendant

Digitized by Google

la campagne du Rhin; par l'abbé Bertrand de Beuvron. — La bataille du Mans, les mobilisés de Bretagne; par Charles Mengin. — Mémoires de Montecuculli. — Mémoires des deux dernières campagnes de M. de Turenne en Allemagne. — Mémoires pour servir à l'histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé (2 volumes). — Capitulation du régiment de Courtin. — Mémoire pour Savary, Lainé et Delornet, soldats au régiment des gardes françaises.

M. Ch. Delagrave, éditeur à Paris. — Correspondance inédite de La Fayette : Lettres de prison. — Lettres d'exil (1793-1801), précédée d'une étude psychologique, par J. Thomas, agrégé de philosophie. — Mémoires du colonel Delagrave.

Emmanuel Delorme, membre résident de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse. — La bataille de Toulouse. Une médaille anglaise commémorative.

M. Diéterlen, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, à Montbéliard. — L'uniforme des chasseurs à pied.

M. A. Dry.—Trinacria. Promenades et impressions siciliennes.

Le baron du Laurens d'Oiselay, à Avignon. — Correspondance d'un garde du corps (Hector baron du Laurens d'Oiselay), compagnie écossaise de S. M. le roi Louis XVIII, à sa famille.

Le baron Joseph du Teil, à Paris. — Le Czar à Dunkerque, MDCCXVII.

M. César Duval, sénateur de la Haute-Savoie. — Les francs-tireurs du Mont-Blanc. — Le troisième Centenaire du traité de paix signé à Saint-Julien le 11-21 juillet 1603 et la Fête nationale à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), le 14 juillet 1903.

MM. Falque et Félix Perrin, éditeurs à Grenoble. — Au pays des Alpins. — Nouvelle édition, in-18.

M. V. Fanet, capitaine adjudant-major au 124e régiment d'infanterie, à Laval. — Résumé de l'historique du 124e régiment d'infanterie. Résumé de l'historique du 36e régiment d'infanterie. — Les fêtes régimentaires en France et à l'étranger.

M. Albert Fontemoing, éditeur à Paris. — Mémoires du général-major russe baron de Lovenstern (1776-1858), publiés d'après le manuscrit original et annotés par M. H. Weil. Tome I (1776-1812).

M. Edouard Forestié, lauréat de l'Institut. — Hugues de Cardaillac et la poudre à canon.

M. Antoine François. — La Foule.

M. Edouard Gachot, à Paris. — Souvarow en Italie (Campagne de 1799).

M. Paul Gaulot, à Paris.— Amours d'autrefois.

M. Charles Grolleau. — Journal du capitaine François (dit le dromadaire d'Egypte), 1792-1830. Tome I, 1792-1802.

M. le vicomte de Grouchy, à Paris. — Le maréchal Grouchy est-il coupable d'avoir trahi Napoléon en 1815? — La Révolution française racontée par un diplomate étranger.

M. Maurice d'Halewyn, capitaine adjudant-major au 70e de ligne. — Défense de la ville d'Aire-en-Artois par les Espagnols en 1676.

M. Alexandre de Haye, à Paris. — Introduction à l'histoire du général Desaix. Fragments lus à la séance du 29 juillet 1901, de l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Léon Hennet. — Etat militaire pour l'année 1793, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. (Publication de la Société d'histoire de la Révolution française.) — (Deux exemplaires.)

M. Juster, capitaine d'infanterie breveté à l'Etat-major de la 55e brigade d'infanterie, à Grenoble. — Rapports sur les opérations et les faits militaires auxquels la Garde nationale a pris part dans les journées des 5 et 6 juin 1832. — Une page de l'historique du régiment Royal-Piémont-cavalerie 23e dragons); tiré à part.

M. le commandant Emile Klecker, à Versailles. — Annuaire de la grande promotion (1902) (Saint-Cyr 1874-1875.)

M. F. Kircheisen, à Paris. — Bibliographie napoléonienne.

M. le lieutenant-colonel de Lagarenne. — A la française : Pages choisies de la Guérinière.

M. Lucien Laveur, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, à Paris. — Insurrections militaires en 1790.

M. Eugène Le Brun, à Paris. — Les ancêtres de Louise de La Vallière. Généalogie de la maison de La Baume Le Blanc, d'après des documents inédits. — Cours de pyrotechnie (autographié) de l'École centrale de pyrotechnie militaire.

M. Théodore Lefebvre, à Paris. — Souvenirs de Bretagne et d'ailleurs. — Les événements historiques et les Bretons du Finistère.

M. le comte Alfred Marquisrt, à Paris. — Claironnées (poésies).

Digitized by Google

M. le commandant MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie, à Paris. — Revue militaire belge (années 1878 à 1889), 47 volumes.

M. GÉO F. O'HALLORAN, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa (Canada). — Rapport sur les Archives canadiennes (1902).

M. ORVILLE, à Paris. — Notice sur les armes et armures anciennes figurant à l'Exposition rétrospective militaire.

M. P. P. DE PARDIELLAN, à Paris. — Un Parent gênant.

M. PER LAMM, éditeur à Paris. — Répertoire bibliographique de la librairie française pour l'année 1902, rédigé par D. Jordell.

MM. ALPHONSE PICARD, ET FILS, éditeurs, à Paris. — Mémoires de Langeron, Campagnes de 1812, 1813, 1814, publiées d'après le manuscrit original, pour la Société d'histoire contemporaine, par L.-G. F.

M. le commandant DE PIMODAN. — Oran-Tlemcen-Le sud oranais.

M. JOANNÈS PLANTADIS, à Paris. — Le général Popon de Maucune (1772-1824).

Revista del Boletin militar del Ministerio de Guerra (Buenos-Aires). — Numéros 28 et 30.

M. RIBEIRO ARTHUR, à Lisbonne. — Episodos da guerra peninsular, Acção de Puebla de Sanabria (10 de agosto de 1810).

M. le commandant SAUZEY, à l'Etat major du Gouvernement militaire de Lyon. — Iconographie du Costume militaire. T. II. Restauration et Louis-Philippe.

Digitized by Google

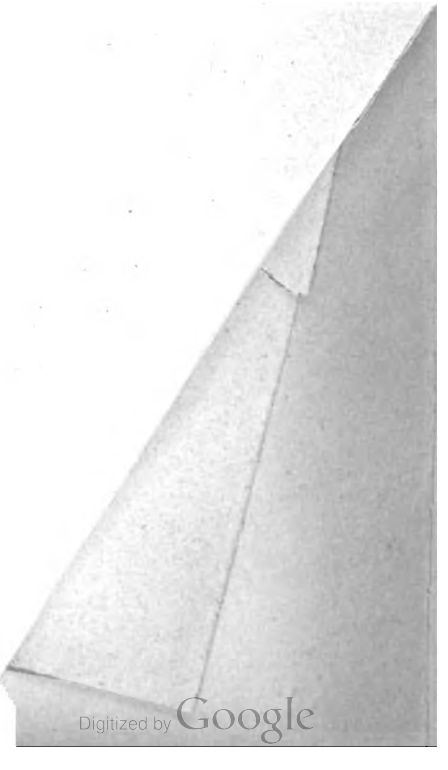
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Jackson (Mich.)
Pub. 10/14/42

Digitized by Google

3 2044 098 644 412

Digitized by Google